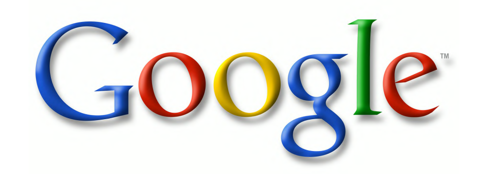
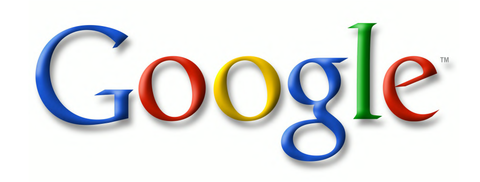
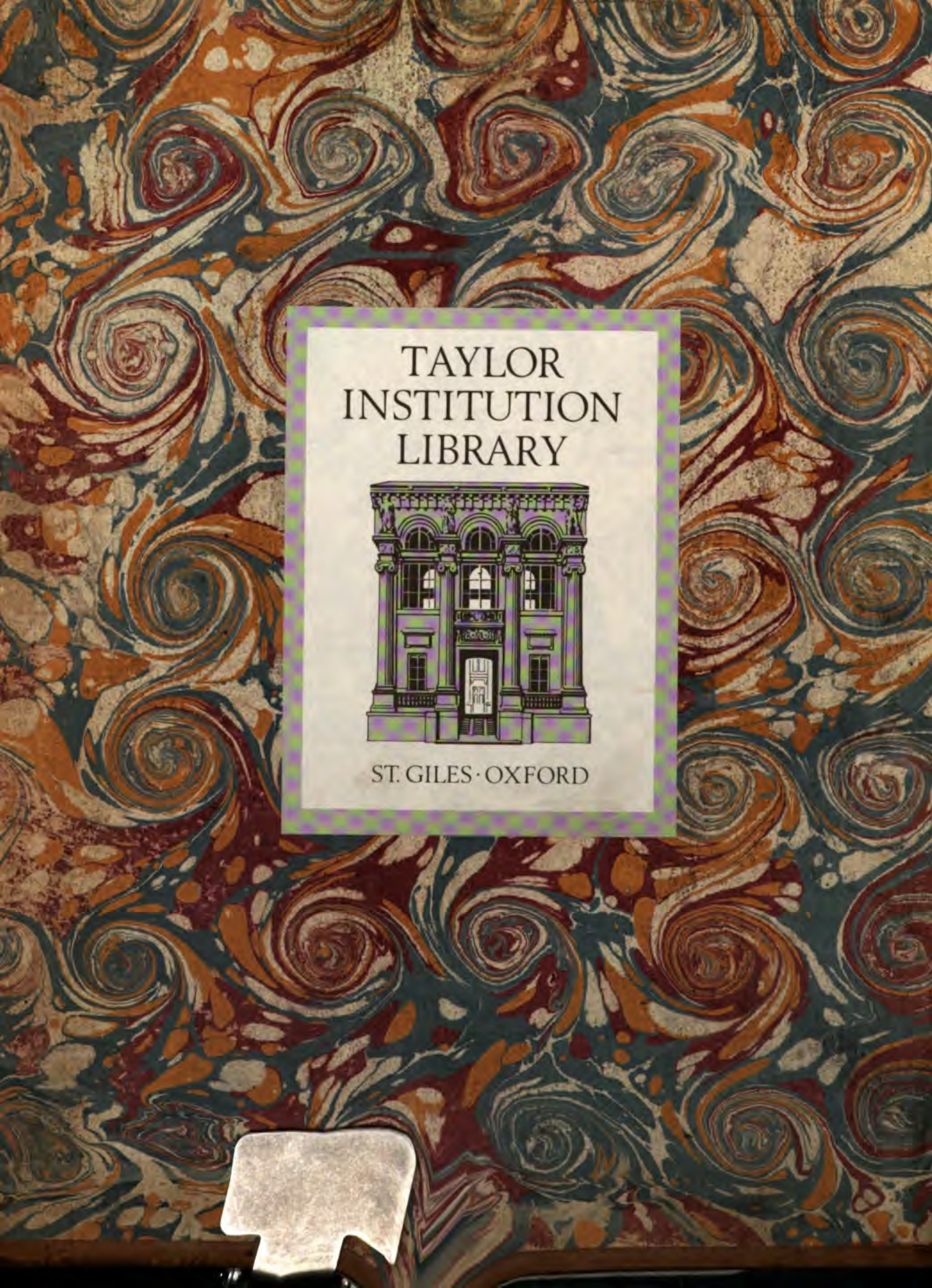


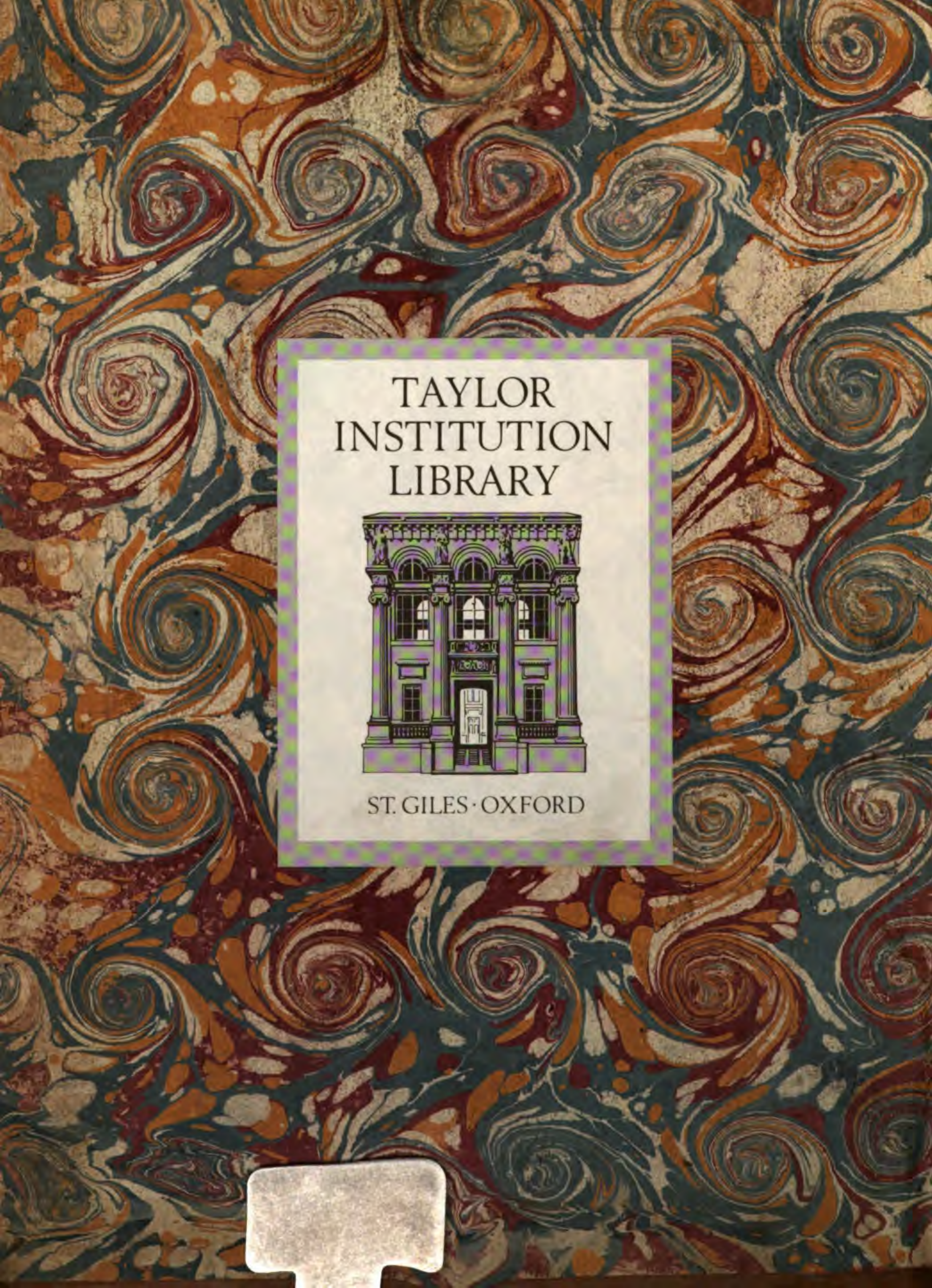






TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY
ST. GILES · OXFORD




TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY
ST. GILES · OXFORD



LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS,

CONTENANT

1°. L'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives.

2°. Les loix de l'Orthographe; celles de la Prosodie, ou Prononciation, tant familière qu'oratoire; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire; les Règles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poësie.

3°. La Géographie ancienne & moderne; le Blason, ou l'Art héraldique; la Mythologie; l'Histoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux; l'Exposé des Dogmes de la Religion, & des Faits principaux de l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique & Profane.

4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Physique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez C. PANCKOUCKE, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

NOus ne pouvons mieux témoigner notre reconnoissance au Public, pour l'accueil distingué qu'il a fait au grand Vocabulaire françois, qu'en lui donnant promptement la suite de cet Ouvrage.

Nous croyons qu'on s'appercevra dans ce volume, que nous n'avons pas négligé les réflexions critiques & judicieuses qu'on nous a faites sur quelques parties de notre Livre. Nous sentons que quelque scrupuleuse que soit notre attention dans les détails, elle ne suffira pas toujours pour embrasser, avec une juste précision, tous les rapports des différens articles qui doivent composer la tâche immense que nous avons à remplir. Cet aveu doit persuader au Public que nous continuerons avec soin, de faire usage des observations qui pourront tendre à perfectionner nos vues & notre travail.

Nous ne répondrons à l'accusation par laquelle on a prétendu que nous n'étions que des copistes de l'Encyclopédie & des plagiaires du Dictionnaire de Trévoux, qu'en rappelant, en peu de mots, les principaux objets de notre plan.

Le grand Vocabulaire doit être le code le plus complet de la Langue françoise & des Belles-Lettres : chaque mot y est expliqué dans tous les sens qui lui sont propres : on remarque les nuances qui le différencient des autres mots auxquels il peut avoir rapport. Si c'est un adjectif, on enseigne s'il doit suivre ou précéder nécessairement ou indifféremment le substantif auquel il appartient : si c'est un verbe, on assigne son régime, & par quelles particules il doit être lié avec l'infinitif d'un autre verbe : s'il est irrégulier, on le conjugue : s'il est régulier, on indique les règles pour le conjuguer, & quels auxiliaires forment ses temps composés, quand il est neutre. Chaque mot d'usage est d'ailleurs suivi de sa quantité prosodique, partie jusqu'à présent si négligée, & cependant si essentielle aux graces, à la pureté & à l'harmonie du langage ; on développe les abus de l'orthographe actuelle, avec les moyens d'y remédier ; en un mot, on ne laisse rien à desirer sur la manière d'écrire & de prononcer correctement.

Ces détails de Grammaire qui ne sont propres qu'au grand

Vocabulaire françois, suffisent, sans doute, déja pour réfuter puissamment toute imputation de ressemblance (au moins à cet égard) avec quelqu'autre ouvrage que ce soit : ajoutons que le grand Vocabulaire françois renferme seul la totalité des mots de tous les Dictionnaires, & que sans en avoir copié aucun, il en donne la substance utile & épurée.

Nous avons profité, sans doute, des traits de lumière répandus dans l'Encyclopédie, nous en sommes convenus précédemment ; mais une preuve évidente qu'il n'est pas possible que le grand Vocabulaire françois soit la copie de cet excellent Livre, & que les plans de ces deux ouvrages diffèrent essentiellement l'un de l'autre, c'est que depuis le monosyllabe A, jusqu'au substantif AIGUILLE, qui commence notre second volume, nous expliquons plus de deux mille six cens mots, tandis que l'Encyclopédie n'en traite que neuf cens, encore ne les considère-t-elle pas sous toutes les acceptions dont ils sont susceptibles.

Quant au Dictionnaire de Trévoux, nous osons assurer que nous n'en avons pas même tiré une seule phrase : les erreurs nombreuses que nous indiquons dans ce Livre, dont la nomenclature n'est d'ailleurs depuis A jusqu'à AIGUILLE, que de quatorze cens trente mots, auroient dû nous mettre à l'abri de tout soupçon de plagiat. Mais pourquoi aurions-nous copié des Dictionnaires, tandis que nous avions sous les yeux les sources où ils ont puisé, & en général les différens écrits des meilleurs Auteurs de tous les siècles ?

Il seroit inutile de nous arrêter plus long-temps sur une accusation de ce genre : elle est trop peu fondée, pour qu'elle doive intéresser nos Lecteurs ; nous les prierons seulement de comparer le grand Vocabulaire françois avec les Livres dont on prétend qu'il n'est que la copie ; ce moyen nous justifiera mieux que tout ce que nous pourrions dire.

Nous ne nous arrêterions pas non plus à la brochure qui vient de se répandre contre notre Livre, sous le nom d'un homme qu'on nous assure n'en être que le père adoptif, si l'Auteur n'annonçoit une pareille production sur chacun des volumes que nous donnerons dans la suite ; mais son projet nous engage à lui donner quelques avis, afin que nous puissions profiter des remarques qu'il promet, & qu'elles soient plus utiles au Public que celles qui composent sa brochure.

Nous lui dirons donc qu'il sera bon qu'il fasse un cours de prosodie françoise, pour ne plus s'exposer aux reproches d'avoir parlé

d'une partie qu'il paroît n'avoir pas entendue. Il nous reprend d'avoir dit que la ſeconde ſyllabe d'ABONDANCE étoit moyenne, tandis que lui, Auteur de la brochure, la prétend longue : il ne s'attache pas à prouver ſa doctrine ; il ſe perſuade que c'eſt aſſez de dire que la nôtre ne vaut rien : cependant comme il ne nous ſemble pas qu'on doive l'en croire ſur ſa parole, nous prions toute oreille françoiſe de décider la queſtion : le réſultat de l'examen ſera ſûrement que la première ſyllabe ſe prononce plus rapidement que la ſeconde, & que celle-ci ſe prononce moins lentement que la troiſième, ſur laquelle la voix appuie & ſe repoſe, ce qu'elle ne pourroit faire ſur la ſyllabe CE, qui termine le mot, & qui étant ſourde ou muette, ne laiſſe aucune priſe à l'organe : il ſera donc clair dès-lors, que nous avons eu raiſon de dire la première ſyllabe d'ABONDANCE, brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Nous réfuterions avec le même avantage les autres critiques de ce genre qui ſe trouvent dans la brochure ; mais nous en renvoyons l'Auteur au mot PROSODIE du grand Vocabulaire françois, où il pourra ſe convaincre de la juſteſſe, tant des règles générales de prononciation que nous avons adoptées, que de l'application que nous en avons faite. Quelque reſpectable que ſoit l'autorité de l'Académicien cité dans la brochure, & quelque eſtimables qu'aient paru ſes vues ſur notre proſodie, il nous a ſemblé que nous pouvions ſuivre, ſans nous égarer, d'autres routes que celles qu'il a indiquées, & nous oſons croire que le Public ne nous déſaprouvera pas.

L'Auteur de la brochure ne paroît pas mieux inſtruit ſur la ſignification des mots de la Langue françoiſe, que ſur leur proſodie. Il nous reprend d'avoir donné pour exemple au mot ACCUEILLIR, *il eſt à propos de bien accueillir tout le monde*, ſous prétexte que le P. Bouhours a dit que le verbe ACCUEILLIR ne s'employoit plus en bonne part ; mais l'autorité du P. Bouhours prévaudra-t-elle ſur l'uſage & ſur l'autorité de l'Académie Françoiſe qui, dans la dernière édition de ſon Dictionnaire, donne pour exemple de la définition de ce verbe, *il nous accueillit de la manière du monde la plus honnête.*

Le même Auteur nous reprend auſſi ſur la définition que nous avons donnée du mot ACCUSÉ ; il la croit vicieuſe, & regarde au moins comme un pléonaſme d'avoir fait entendre qu'on ne connoiſſoit en Juſtice d'accuſé, que celui qui étoit *décrété d'aſſigné pour être oui*, ou *d'ajournement perſonnel*, ou *de decret de*

prise de corps : mais il n'y a pas de Clerc au Palais qui ne puisse certifier à notre Critique la vérité de cette doctrine ; tous lui diront que c'est le decret que le Juge rend après les informations qui fait l'accusé, & non la plainte ni l'accusation. Ce n'est pas notre faute si cette locution paroît défectueuse à l'Auteur de la brochure, nous avons dû parler le langage de la Jurisprudence, en considérant un mot dans l'acception qu'il a en Jurisprudence.

Cet Auteur n'est pas plus heureux dans la remarque qu'il fait sur le mot AGENDA : s'il avoit eu l'attention de consulter l'Académie Françoise, il se seroit apperçu de la légéreté de sa critique ; il auroit du moins appris qu'il y avoit une différence entre le souvenir des choses qu'on a à faire, & le livre destiné à écrire ces choses ; qu'ainsi le grand Vocabulaire françois a dû faire mention de cette différence.

Après toutes ces erreurs, il est dans l'ordre que notre Aristarque ne voye aucune utilité à distinguer le sens par extension, du sens propre & du sens figuré : mais nous n'en sommes pas moins convaincus que cette distinction est la méthode la plus philosophique dont on puisse faire usage dans l'examen des différens rapports d'un même mot.

Nous ne dirons rien des autres objets critiqués ; ce sont de petits articles de Géographie ancienne, aussi obscurs que peu importans, & sur lesquels l'Auteur de la brochure ne s'est guères montré plus savant que sur la prosodie & la Langue françoise. Nous ne releverons pas non plus les reproches que nous fait cet Ecrivain, de n'avoir rien dit d'Achab, Roi d'Israël, ni d'un Abbas, Sophi de Perse, qu'il ne désigne pas, tandis que nous parlons, non-seulement de l'un & de l'autre, mais encore, & peut-être même avec trop d'étendue, de tous les Abbas qui ont occupé le trône de Perse.

En voilà bien assez, sans doute, pour avertir notre Critique de faire choix, quand *sa bile s'échauffera*, comme il le dit, *& qu'il brûlera d'écrire*, de matières plus à sa portée que celles qu'il a traitées dans sa brochure. Au reste nous le prévenons que quelles que soient les nouvelles injures dont il se propose d'assaillir le grand Vocabulaire françois dans la suite, nous les laisserons mourir dans une paix profonde. Nous savons, comme l'Auteur dont il a emprunté sa devise, que

Chacun à ce métier,
Peut perdre impunément de l'encre & du papier.

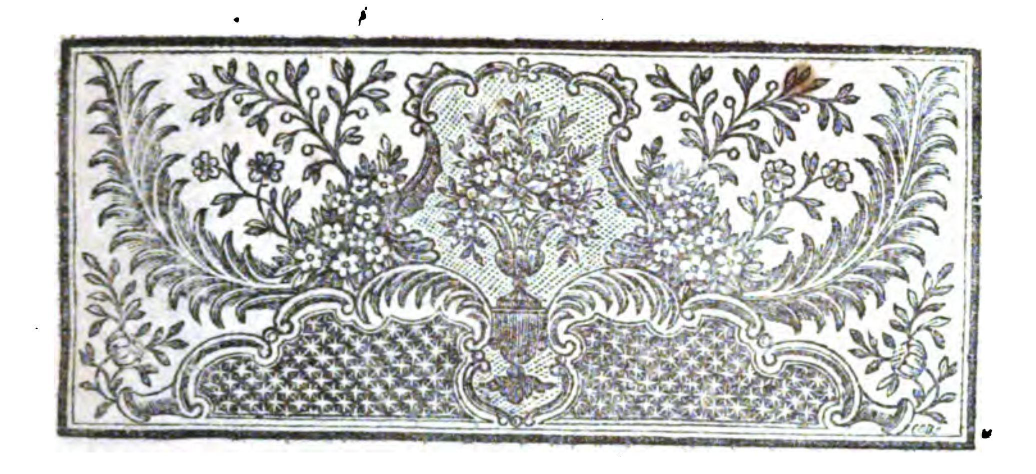
AVIS DU LIBRAIRE.

LE temps fixé pour la souscription du grand Vocabulaire françois ayant été trop court pour qu'elle pût être annoncée suffisamment, surtout chez l'Etranger, & voulant faciliter l'acquisition d'un Ouvrage que le Public a jugé utile, nous avertissons qu'on pourra continuer à souscrire jusqu'au premier Avril prochain.

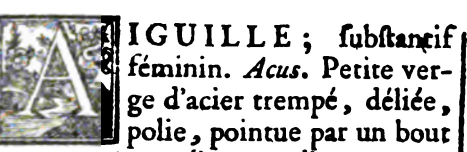
Les conditions de la souscription sont à la suite du Prospectus *du premier volume. Le cinquième, le dixième, le quinzième & le dernier Tomes, seront délivrés,* gratis, *aux Souscripteurs, qui payeront les autres en les recevant.*

On prévient cependant les Souscripteurs, que s'ils n'ont pas retiré leurs Exemplaires un an après la publication, ils ne pourront obliger le Libraire à les leur fournir.

Le prix du volume en feuilles est de dix livres; broché, de dix livres dix sous; & relié, de douze livres.



LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.



AIGUILLE; substantif féminin. *Acus.* Petite verge d'acier trempé, déliée, polie, pointue par un bout & percée par l'autre, d'une ouverture longitudinale, où l'on passe de la soie, de la laine, du fil, & dont on fait usage pour coudre, pour broder, &c. *Cette aiguille est trop grosse. Ne pouvez-vous pas enfiler cette aiguille? N'oubliez pas de m'apporter des aiguilles de Paris.*

On dit proverbialement & figurément d'une personne, qu'*elle dispute ou fait un procès sur la pointe d'une aiguille*; pour dire, qu'elle conteste sur des minuties, sur des choses frivoles, sur des objets qui ne sont d'aucune considération.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, que *quelqu'un cherche une aiguille dans un monceau de foin*; pour dire, qu'il cherche une chose très-difficile à trouver, à cause de son extrême petitesse.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *de fil en aiguille*; pour dire, d'une chose à une autre, de propos en propos. *De fil en aiguille, elles en vinrent à se reprocher leur coquetterie. Il conta de fil en aiguille toutes les sottises qu'elle avoit faites.*

AIGUILLE DE TÊTE, se dit d'une grande aiguille qui sert aux femmes pour arranger leurs cheveux.

AIGUILLE, se dit en termes de Chirurgie, d'une sorte d'instrument qui reçoit différentes épithètes, selon les divers usages auxquels on l'emploie, & qui pour cela même varie beaucoup, soit pour la forme qu'on lui donne, soit pour la matière dont on les fait. Il y a des aiguilles droites, il y en a de courbes, de plates, de carrées, de rondes, de triangulaires, &c, elles sont d'or,

d'argent, d'acier, &c. Il y a l'*aiguille* à anévrisme, l'*aiguille* à séton, l'*aiguille* à cataracte, &c. *Voyez* ANÉVRISME, SÉTON, CATARACTE.

AIGUILLE DE TRÉ OU DE TRÉVIER, se dit en termes de Marine, des aiguilles avec lesquelles on coud les voiles. On en distingue de trois sortes, que l'on nomme *aiguilles de couture*, *aiguilles à œillets*, & *aiguilles de ralingue*.

AIGUILLE A MATELAS, se dit d'une grosse aiguille de fer avec laquelle les Tapissiers piquent de ficelle les matelas & d'autres ouvrages.

AIGUILLE A EMBALLER, se dit d'une autre grosse aiguille qui sert à coudre les toiles d'emballage autour des paquets de marchandises.

AIGUILLE A EMPOINTER, se dit d'une sorte de carrelet qui sert aux marchands pour arrêter avec du fil ou de la ficelle, les plis des pièces d'étoffe.

AIGUILLE, se dit en termes de Piqueurs d'étuis, d'une sorte de petit poinçon avec lequel ces artisans forent les pièces qu'ils veulent piquer.

AIGUILLE A SELLIER, se dit d'une aiguille à quadrangulaire, avec laquelle ces artisans cousent leurs ouvrages.

AIGUILLE, se dit, en termes de Gainiers, d'un instrument avec lequel ces artisans percent, dans leurs ouvrages, les trous où ils mettent des petits clous d'ornement.

AIGUILLE A MÈCHE, se dit dans la fabrique des chandelles moulées, d'un instrument fait d'un fil de fer long d'un pied, recourbé par un bout, en forme d'anneau par l'autre bout, & dont les Chandeliers se servent pour distribuer le fil à mèche dans le moule.

AIGUILLE A ENFILER, se dit aussi en termes de Chandeliers, de l'instrument dont ces artisans se servent pour distribuer leurs chandelles par livres.

AIGUILLE A TRICOTER; se dit de certains fils de fer ou de laiton; longs, déliés, polis & arrondis par les extrémités, qui servent à tricoter des gants, des bas, des bourses & autres ouvrages de fil, de soie, de laine, du même genre.

AIGUILLE, se dit en termes de Blanchisseurs de cire, d'un morceau de fer long avec lequel ces ouvriers débouchent les trous de la grelouoire quand la cire s'y arrête.

AIGUILLE A RÉSEAU, se dit en termes de Perruquiers, d'un morceau de fer fendu par les deux bouts, avec lequel se font les réseaux où ces artisans appliquent les tresses de cheveux pour monter les perruques.

AIGUILLE, se dit en termes d'Artillerie, d'un instrument avec lequel le mineur travaille & pratique dans le roc de petits logemens à poudre, pour faire sauter des roches, accommode des chemins, fait des excavations, &c.

AIGUILLE, se dit en termes d'Horlogers, de la partie du cadran qui marque les heures, les minutes, les secondes, sur les pendules, les montres, les horloges.

AIGUILLE AIMANTÉE, se dit en termes de Marine, d'une petite lame d'acier, longue, étroite, & mince, à laquelle on a communiqué la vertu magnétique, & qui étant placée sur un pivot, a la propriété de diriger ses deux bouts vers les pôles du monde.

La meilleure manière pour communiquer la vertu magnétique à cette lame d'acier, est de la fixer sur une table, & de poser sur son milieu, d'un côté de la chappe, le

pôle d'un bon aimant qui ait sa direction au nord ; & de l'autre côté, le pôle d'un autre bon aimant qui ait sa direction au sud. Observez néanmoins de poser le pôle septentrional sur la partie de la lame d'acier qui doit regarder le sud, & le pôle méridional, sur la partie qui doit regarder le nord. Coulez ensuite chacun de ces pôles en appuyant fortement du milieu vers la pointe : réitérez cette opération quinze ou vingt fois, & vous aurez l'aiguille aimantée, dont la partie touchée par le póle méridional, se dirigera vivement & constamment vers le nord.

Il faut que l'aiguille aimantée soit extrêmement mobile sur son pivot, afin que rien ne l'empêche de suivre sa direction Il faudroit en outre qu'on pût lui donner une telle stabilité, que ni les roulis, ni les secousses les plus violentes du vaisseau ne pussent l'altérer : mais on n'a pas encore la solution de ce problème physique si important pour la navigation. *Voyez* AIMANT ET BOUSSOLE.

AIGUILLE, se dit en termes d'Architecture, d'une sorte de pyramide, soit de charpente, soit de pierre de taille, telle qu'on en voit aux clochers des Eglises qui sont extrêmement pointus. C'est ce qu'on appelle autrement *flèche*.

AIGUILLE, se dit aussi d'un obélisque. *Voyez* ce mot.

AIGUILLE DE CHASSE, se dit dans les Manufactures de drap, d'un morceau de fer ouvert d'un côté, & taraudé de l'autre, qui sert à soutenir la chasse ou le battant du métier de draps, à le hausser, baisser, avancer ou reculer selon les circonstances.

AIGUILLE, se dit dans les Manufactures de soie, des filets de plomb, attachés aux mailles de corps, afin de tenir tendues les cordes de sample & de rames, & la soie de la chaîne baissée.

AIGUILLE, se dit en termes de Charpentiers, d'une pièce de bois de bout, entretenue par deux Arbalêtriers, & destinée à porter les dosses d'un pont.

AIGUILLE, se dit en termes de Marine & de radoubage de vaisseau, d'une longue & grosse pièce de bois en arc-boutant, par le moyen de laquelle les Charpentiers appuyent les mâts d'un vaisseau, quand on le met sur son côté pour le carener.

AIGUILLE, se dit aussi en termes de Marine, de cette partie de l'éperon d'un vaisseau qui est comprise entre la gorgère & les portevergues. Chaque vaisseau a deux aiguilles qui sont l'une sur l'autre.

AIGUILLES, se dit en termes de Rivière, de certaines pièces de bois posées à plomb, par le moyen desquelles on ferme les pertuis des rivières pour arrêter l'eau.

AIGUILLES, se dit aussi de certains petits bateaux pêcheurs qu'on voit sur la Garonne & sur la Dordogne.

AIGUILLES D'ESSAI *ou* TOUCHAUX, se dit en termes de Chimie, de divers alliages d'or ou d'argent.

AIGUILLE, se dit en termes de Fauconnerie, d'une maladie de l'oiseau, laquelle est occasionnée par de petits vers courts, plus dangereux que les filandres, & qui s'engendrent dans sa chair.

AIGUILLE, se dit d'une sorte de poisson, ainsi appelé de la forme singulière de sa tête, où les deux mâchoires sont si déliées & si allongées, qu'elles imitent la figure d'u-

ne aiguille. Ce poisson qui a quelquefois une coudée de longueur, n'est guères plus gros que le doigt.

On trouve dans la mer des Indes, à ce que dit Ruysch, une sorte de poisson du même nom, dont la queue est si tranchante, qu'il blesse en nageant tous les poissons qu'il rencontre.

Le même Auteur, Willughbi, Gesner, Ray, Belon, & le Voyageur Nieuhof, parlent de plusieurs autres sortes d'aiguilles qui se trouvent dans les mêmes parages.

Aiguille d'Aristote, se dit encore d'un poisson de mer, qui a à peu près la figure du premier dont nous avons parlé. Sa chair est dure, sèche & difficile à digérer : il contient beaucoup d'huile & de sel, & on le dit apéritif. Gallien prétend que si l'on brûle ce poisson, ses cendres prises dans un véhicule convenable, sont un excellent remède contre la strangurie.

Aiguille de Berger; *Voyez* Peigne de Venus.

La première syllabe est brève, la seconde qui est diphtongue, est moyenne, & la troisième très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

Il faudroit changer *ai* en *e* fermé, & écrire, d'après la prononciation, *éguille*, pour les raisons données au mot ortographe.

AIGUILLÉ, ÉE; adjectif. Ce mot désigne ce qui est composé de parties semblables à des aiguilles. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, que les sels alkalis dont on se sert, pour absorber les sels acides du soufre commun, réduisent l'argent en masse brune & aiguillée, approchante de l'antimoine.

Aiguillé, est aussi participe passif. *Voyez* Aiguiller.

AIGUILLÉE; substantif féminin. *Acia*. Nom qu'on donne à une certaine étendue de fil, de soie ou de laine proportionnée à la longueur du bras qui le tire en travaillant à l'aiguille. *Prêtez-moi une aiguillée de soie.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le dernier *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *éguiliée*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AIGUILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme d'Oculistes, qui exprime l'action d'ôter la cataracte de l'œil, pour laquelle opération ces Artistes se servent d'une aiguille.

Aiguiller *la soie*, se dit en termes de Manufacture, de l'action de la nettoyer avec des aiguilles ou autres pareils instrumens, quand elle est sur l'aspe ou le dévidoir, ou quand on l'en a retirée. Cette manœuvre est défendue à peine d'amende, par le réglement de Piémont, parce qu'elle éraille la soie & la détord. Ce besoin d'aiguiller prouve qu'on n'a pas pris les précautions convenables dans le travail qui a précédé, pour avoir une soie pure & dépouillée de parties étrangères.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le dernier *l* en *i*, & écrire, *éguilier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

Il faut observer que si cette or-

tographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des tems qui se terminent par un e muet. *D'éguilier* il faudroit faire *j'éguille.*

AIGUILLETIER; substantif masculin. *Ligularum artifex.* Artisan qui ferre les lacets & les aiguillettes.

Par Lettres-patentes enregistrées au Parlement le 21 Août 1764, les Communautés d'Aiguilletiers, ferreurs d'aiguillettes & de Chaînetiers de Paris, ont été réunies & incorporées à celles d'Épingliers-Aiguilliers-Aleniers, pour ne former qu'un seul & même Corps de Métiers, dont les membres peuvent faire indistinctement tous les ouvrages de ces diverses professions.

AIGUILETTE; substantif féminin. *Ligula.* Nom qu'on donne à une espèce de tissu, de tresse, de ruban, de cordon ferré, qui sert à attacher une chose à une autre, ou qui n'est quelquefois qu'un simple ornement. *On m'a envoyé une aiguillette de soie.*

AIGUILLETTE, se dit figurément des morceaux de la chair coupés en long. *On coupe ordinairement les Canards par aiguillettes.*

On dit figurément *nouer l'aiguillette*, pour exprimer un acte prétendu de magie, qui empêche la consommation du mariage.

Nouer l'aiguillette, se dit encore figurément & proverbialement au manège, pour désigner les ruades & sauts violens & consécutifs que fait un cheval par gayeté, ou pour démonter son cavalier.

On dit aussi en proverbe, qu'*il ne fait pas bon servir un maître qui serre ses vieilles aiguillettes;* pour dire, qu'il est avare ou trop économe.

Courir l'aiguillette, se dit d'une femme qui va se prostituer de côté & d'autre.

Lâcher l'aiguillette, signifie, dans le style très-familier, satisfaire aux besoins naturels, aller à la garde-robe.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le dernier *l* en *i*, supprimer un *t*, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *éguilière*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

AIGUILLETTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Ligulis adstrictus, a, um.* Voyez AIGUILLETTER.

AIGUILLETTER, verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Vestem ligulis adstringere.* Action d'attacher ses chausses à son pourpoint avec une ou plusieurs aiguillettes. Ce verbe ne peut plus guères être usité.

AIGUILLIER; substantif masculin. *Acuum artifex.* Artisan qui fait les aiguilles, les alênes & autres outils de pareille qualité. Les Aiguilliers-Aléniers font corps à Paris avec les Aiguilletiers, &c. *Voy.* ce dernier mot.

AIGUILLIER, se dit aussi de l'étui dans lequel on met des aiguilles. *Je viens d'acheter un petit aiguillier.*

AIGUILLON; substantif masculin. *Aculeus.* Ce qui est piquant à la manière des aiguilles. *Un porc épi a des aiguillons.*

AIGUILLON, se dit d'une pointe de fer attachée au bout d'un bâton, & dont on se sert pour piquer les bœufs & les faire marcher.

AIGUILLON, se dit de la partie du corps dont plusieurs insectes se servent pour piquer. Les Abeilles,

les Guêpes ont un aiguillon.

AIGUILLON, se dit figurément de tout ce qui peut nous exciter, nous entraîner à faire quelque chose. *La gloire est l'aiguillon des grands capitaines.*

AIGUILLONS, se dit en termes de Venerie, des pointes qui terminent les fientes ou fumées des bêtes fauves.

AIGUILLON, est aussi le nom d'une ville de France dans l'Agénois, avec titre de Duché-Pairie. C'est dans cette ville que Gautier de Mauni soutint un siège de quatorze mois contre Jean Duc de Normandie, depuis Roi de France, qui fut obligé de le lever en 1346; ceci peut donner une idée de l'art militaire de ces tems-là. Elle est située au confluent de la Garonne & du Lot, à environ cinq lieues, ouest-nord-ouest, d'Agen, dans une vallée fertile, surtout en chanvre, dont les habitans font un grand commerce.

Les trois syllabes sont brèves au singulier, mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le dernier *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *éguilion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AIGUILLONNÉ, ÉE. *Acutus, a, um.* Adjectif & participe passif. *Voyez* AIGUILLONNER.

AIGUILLONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Acuere.* Ce verbe est au propre un terme d'économie rustique, qui signifie donner de l'aiguillon. *Les laboureurs aiguillonnent les bœufs pour les faire travailler.*

AIGUILLONNER, signifie au figuré exciter, engager, presser quelqu'un à faire quelque chose. *Si vous n'aiguillonnez pas ce jeune homme, il sera toujours indolent.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le dernier *l* en *i*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *éguilioner*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

AIGUISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Exacutus, a, um.* Voyez AIGUISER.

AIGUISÉ, se dit en termes de l'Art héraldique, des pièces telles que croix, pals, qui ont les bouts aigus, & taillés en pointe On dit les mêmes pièces fichées, quand elles ne sont pointues que par le bout d'en bas.

FIQUEMONT en Lorraine, d'or à trois pals aiguisés de gueules surmontés d'un lion leopardé de sable.

AIGUISEMENT; substantif masculin. *Exacutio.* Action d'aiguiser. *A-t-on payé l'aiguisement de ces outils?*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

AIGUISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Exacuere.* C'est au propre, l'action de rendre aigu, pointu, tranchant. *Il faut aiguiser ces ciseaux.*

AIGUISER, se dit au figuré en parlant de l'esprit. On dit que la lecture

aiguise l'esprit, c'est-à-dire, qu'elle donne plus de pénétration, plus de connoissance, qu'elle rend l'esprit plus vif.

On dit aussi figurément, *aiguiser l'appétit*; pour dire, donner plus d'appétit, le rendre plus vif. *La promenade aiguise l'appétit.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *aiguiser ses dents*, pour dire, se préparer à bien manger.

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, *aiguiser ses couteaux*; pour dire, se préparer au combat.

AIGUISER *la pierre*, exprime, dans les usuines où l'on travaille la pierre calaminaire & le cuivre, l'action de détacher l'enduit des parois intérieurs des moules dans lesquels on coule les tables, quand cet enduit ne peut plus supporter la fonte.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'aiguise*, la syllabe *gui* est longue.

Il faudroit changer *ai* en *é*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *éguizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AIGURANDE; nom propre. Ville de France, dans la Province de Berry. Elle est située en partie sur une hauteur, & en partie dans une plaine, à cinq lieues, Nord-Nord-Ouest, de Gueret. Le Sol n'y donne guères que du seigle & des menus grains; mais il y a des pâturages qui nourrissent quantité de gros bétail.

AIHUE; vieux mot, qui signifioit autrefois ce dont on se servoit.

AIL; substantif masculin. *Allium*. Plante dont les feuilles sont longues & différentes de celles de l'Oignon, en ce qu'elles ne sont point fistuleuses, mais presque semblables à celles du Gramen. Il s'élève d'entre elles une tige haute d'un pied & demi, ronde, unie, surmontée d'une grosse tête sphérique qu'enveloppe une membrane blanche, qui se rompt en maturité pour laisser paroître des fleurs disposées comme en bouquet, & composées chacune de six feuilles blanchâtres, rangées en rond. Quand ces fleurs sont passées, il leur succède des fruits relevés chacun de trois coins, & se divisant en trois loges remplies de semences sphériques: sa racine est une bulbe presque ronde, composée de quelques tuniques blanches, ou de couleur de pourpre, qui enveloppent plusieurs tubercules charnus, oblongs, pointus, d'une odeur forte, & d'un goût âcre: on appelle vulgairement ces tubercules *côtes* ou *gousses d'Ail*. Les Espagnols & les Gascons en mangent avec du pain. Sous cette bulbe sont attachées plusieurs fibres blanches, qui affermissent la plante dans la terre: on la cultive en Espagne, en Gascogne & dans les autres Pays chauds. On se sert en médecine du fruit & de la racine de l'Ail. Les Aulx contiennent beaucoup de sel volatil, acide, piquant, & médiocrement d'huile & de flegmes.

On les emploie intérieurement, & ils sont incisifs, atténuans, chassent les vents, excitent l'urine, poussent la pierre des reins & de la vessie après l'avoir brisée; consomment les viscosités de l'estomac, provoquent l'appétit, & résistent au mau-

vais air. On s'en sert aussi extérieurement, & on les applique pilés aux poignets dans le temps du frisson, ou au commencement de l'accès d'une fièvre intermittente. Ils sont encore bons pour consumer les cors des pieds, en les écrasant & les appliquant dessus ces cors: mais ceux qui ont les hémorrhoïdes, & les nourrices, doivent s'en abstenir, de même que les personnes qui sont d'un tempérament chaud & bilieux, ou d'une compléxion délicate.

On attribue aussi à l'Ail la vertu d'être vermifuge. On dit que c'est un souverain remède contre les morsures des Serpens & des Chiens enragés, en l'appliquant sur les plaies en cataplasme.

On fait avec les Aulx, des éclegmes, des électuaires & des élixirs, dont nous allons donner les compositions & les propriétés.

Préparation, *d'un looch ou éclegme d'Ail.*

On fera d'abord environ quatre livres d'une forte décoction de pois chiches & de feuilles d'hysope séche : on passera cette décoction au travers d'un linge, & l'on y fera bouillir une demi-livre d'Aulx mondés & découpés, jusqu'à ce qu'ils soient bien cuits : on coulera la liqueur : on battra, dans un mortier de marbre, les Aulx cuits ; on les passera par un tamis de crin : on fera cuire & écumer une livre de miel dans la décoction des Aulx; & quand il sera en consistance d'opiat, on y joindra la pulpe des Aulx, & l'on aura un éclegme pour l'employer dans l'occasion.

Cet éclegme est bon contre l'asthme, pour rarefier & détacher les pituites épaisses, & pour résister aux venins.

La dose est depuis une drachme jusqu'à trois. Quand on veut en user, il faut ajouter sur chaque once, une demi-once de beurre frais, pour adoucir l'âcreté de l'Ail.

Préparation *de l'électuaire d'Ail.*

Prenez huit gousses d'Ail, que vous pilerez avec un peu de miel ; quatre scrupules de castoréum ; deux scrupules de blanc de baleine ; autant de graines de genièvre, & de feuilles séches de pariétaire ; cinq gros de Mithridate ; & quatre onces d'oxymel scillitic, cuit en consistance d'opiat.

Pulvérisez le castoréum, le genièvre & les feuilles de pariétaire ; mêlez les poudres avec le reste, pour former votre électuaire, & bouchez bien le vase où vous le tiendrez.

Il est bon contre les coliques néphrétiques & venteuses ; il résiste à la malignité des humeurs, & l'on en fait usage en temps de peste.

La dose est depuis un scrupule, jusqu'à une drachme.

Préparation *de l'elixir d'Aulx.*

On prendra vingt gros d'Aulx ; on en séparera la première peau ; on les coupera par morceaux ; on les écrasera dans un mortier de marbre, & on les mettra dans une cucurbite de verre : on versera dessus de l'esprit de vin rectifié, jusqu'à la hauteur de quatre doigts ; on couvrira la cucurbite de son chapiteau ; on lutera exactement les jointures ; on adaptera un récipient au bec de l'alambic ; & après douze heures de digestion à froid, on fera distiller la liqueur au bain-marie, jusqu'à ce que l'Ail demeure presque sec ; on délutera, & l'on rejettera le marc des Aulx qui sera

demeuré

demeuré au fond de la cucurbite : on y mettra pareille quantité d'autres Aulx préparés de même ; on versera dessus la liqueur distillée ; on laissera encore la matière en digestion comme auparavant, afin que l'esprit ait le tems de pénétrer la substance des Aulx ; puis on fera distiller toute la liqueur au bain marie ; on réïtérera ensuite la même digestion & distillation ; mais, à cette dernière fois, l'on ajoutera une drachme de camphre lié dans un nouet ; on gardera l'esprit distillé dans une bouteille bien bouchée ; c'est l'elixir d'Aulx.

Il préserve de la peste ; on s'en sert contre les maladies épidémiques. La dose en est depuis demi-drachme jusqu'à deux drachmes.

On remarque que l'eau où l'Ail a trempé, fait casser les verres qu'on y met ; ce qu'il faut attribuer à la qualité très-pénétrante du sel de cette plante. On remarque aussi que l'aimant frotté d'Ail, n'attire plus le fer.

On donne l'Ail aux animaux, à la dose d'une once, que l'on broye dans une livre & demie de vin.

Les Aulx payent cinq sous par somme, pour droits, à l'entrée & à la sortie du Royaume.

On dit en proverbe : *Plus on pile l'Ail, plus il sent mauvais :* ce qui signifie, que plus on tarde d'accommoder une mauvaise affaire, plus l'accommodement devient difficile.

Ce monosyllabe est moyen au singulier & long au pluriel, qui fait *Aulx*, & qu'il faudroit écrire *Aus*.

Le *l* final se fait toujours sentir, & se prononce mouillé.

Le *x* final du pluriel prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

AILA ; nom propre. Petite Ville d'Asie, située dans l'Arabie-Petrée, sur les côtes de la Mer rouge. Elle appartient aux Turcs.

AILAGES ; vieux mot qui désignoit autrefois les champs les plus proches de la Ville.

AILE ; substantif féminin. *Ala.* C'est la partie des oiseaux & de quelques insectes, qui leur sert à voler & à se soutenir en l'air.

M. d'Aubenton a fait part au Public d'un Mémoire de M. Formey, Secrétaire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, sur les ailes des oiseaux, qui annonce tout-à-la-fois l'exactitude & la sagacité que cet Académicien apporte dans ses observations. Ce Mémoire est trop curieux, pour n'en pas transcrire ici la plus forte partie.

Les Ailes, dit-il, sont les parties du corps des oiseaux, qui leur servent à voler, & qui sont façonnées, pour cet effet, avec beaucoup d'art, placées à l'endroit le plus commode du corps, & le plus propre à le tenir dans un exact équilibre au milieu d'un fluide aussi subtil que l'air. En général, toute la structure des *Ailes* est parfaitement convenable à leur méchanisme.

Elles sont façonnées avec beaucoup d'art. Cet art incomparable brille dans la construction de chaque plume. Le tuyau en est extrèmement roide, & creux par le bas ; ce qui le rend en même tems fort & léger. Vers le haut il n'est pas moins dur ; & il est rempli d'une espèce de paranchyme ou de moël-

le ; ce qui contribue aussi beaucoup à sa force & à sa légéreté. La barbe des plumes qui est rangée régulièrement, est large d'un côté, & étroite de l'autre. On ne sauroit assez admirer l'exactitude du sage Auteur de la Nature, dans le soin exact qu'il a pris d'une partie aussi peu considérable que le paroît cette barbe des plumes qui sont aux *ailes*. On y peut observer entr'autres ces deux choses. 1°. Que les bords des filets extérieurs & étroits de la barbe, se courbent en bas, au lieu que ceux des intérieurs, & plus larges, se courbent en haut : par ce moyen les filets tiennent fortement ensemble ; ils sont clos & serrés, lorsque l'*Aile* est étendue, de sorte qu'aucune plume ne perd rien de la force ou de l'impression qu'elle fait sur l'air. 2°. On peut remarquer une adresse & une exactitude qui ne sont pas moins grandes, dans la manière dont les plumes sont coupées à leur bord. Les intérieures vont en se rétrécissant, & se terminent en pointe vers la partie supérieure de l'*Aile*. Les extérieures se rétrécissent d'un sens contraire, de la partie supérieure de l'*Aile* vers le corps, du moins en beaucoup d'oiseaux. Celles du milieu de l'*Aile* ayant une barbe par-tout égale, ne sont guères coupées de biais ; de sorte que l'*Aile*, soit étendue, soit resserrée, est toujours façonnée & taillée aussi exactement que si elle avoit été coupée avec des ciseaux. Mais pour revenir à la tissure même de cette barbe, dont nous avons entrepris l'examen, elle est composée de filets si artistement travaillés, entrelacés d'une manière si curieuse, que la vûe n'en peut qu'exciter l'admiration, sur-tout lorsqu'on les regarde avec des microscopes. Cette barbe ne consiste pas dans une seule membrane continue ; car alors cette membrane étant une fois rompue, ne se remettroit en ordre qu'avec beaucoup de peine ; mais elle est composée de quantité de petites lames ou de filets minces & roides, qui tiennent un peu de la nature d'un petit tuyau de plume. Vers la tige ou le tuyau, sur-tout dans les grosses plumes de l'*Aile*, ces petites lames sont plus larges & creusées dans leur largeur en demi-cercle ; ce qui contribue beaucoup à leur force, & à serrer d'avantage ces lames les unes sur les autres, lorsque l'*Aile* fait ses battemens sur l'air. Vers le bord ou la partie extérieure de la plume, ces lames deviennent très-minces, & se terminent presque en pointe. En dessous elles sont minces & polies ; mais en dessus, leur extrémité se divise en deux parties, garnies de petits poils, chaque côté ayant une différente sorte de poils. Ces poils sont larges à leur base ; leur moitié supérieure est plus menue & plus barbue.

Les Ailes sont placées à l'endroit le plus commode du corps. Il est constant que dans tous les oiseaux qui ont le plus d'occasion de voler, les *Ailes* sont placées à l'endroit le plus propre à balancer le corps dans l'air, & à lui donner un mouvement progressif aussi rapide, que les *Ailes* & le corps sont capables d'en recevoir : sans cela nous verrions les oiseaux chanceler à tout moment, & voler d'une manière inconstante & peu ferme ; comme cela arrive, lorsqu'on trouble l'équilibre de leur corps, en coupant le bout d'une de leurs *Ailes*, ou en suspendant un poids à une des extrémités du

corps. Quant à ceux qui nagent & qui volent, les *Ailes*, pour cet effet, sont attachées au corps hors du centre de gravité; & pour ceux qui se plongent plus souvent qu'ils ne volent, leurs jambes sont plus reculées vers le derrière, & leurs *Ailes* plus avancées vers le devant du corps.

Structure des Ailes. La manière dont les plumes sont rangées dans chaque *Aile*, est fort étonnante. Elles sont placées dans un ordre, qui s'accorde exactement avec la longueur & la force de chaque plume: les grosses servent d'appui aux moindres; elles sont si bien bordées, couvertes & défendues par les plus petites, que l'air ne sauroit passer à travers: par là leurs impulsions sur ce fluide sont rendues très-fortes. Enfin, pour finir cet article, qui mériteroit que nous nous y arrêtassions plus long-tems, quel appareil d'os très-forts, mais surtout légers & formés avec une adresse incomparable! Quelles jointures qui s'ouvrent, se ferment ou se meuvent, de quelque côté que l'occasion le demande, soit pour étendre les *Ailes*, soit pour les resserrer vers le corps! En un mot, quelle diversité de muscles, parmi lesquels la force singulière des muscles pectoraux, mérite surtout l'attention, parce qu'ils sont beaucoup plus forts & plus robustes dans les oiseaux, que dans l'homme, que dans tout autre animal qui n'a pas été fait pour voler!

Aile, en termes de Fauconnerie, s'emploie pour exprimer les diverses manières de voler. *Monter sur l'aile*, signifie s incliner sur une des ailes, & s'élever par le mouvement de l'autre. *Donner du bec & des pennes*, c'est accélérer le vol en agitant la tête & l'extrémité des ailes.

Aile, en termes de l'Art Héraldique, s'appelle demi-vol, quand elle est seule: on dit un vol, quand il y en a deux.

Aile, en termes d'Écrivans, se dit de la partie supérieure & barbue d'une plume. Ils appellent aussi *bout-d'aile*, les plumes du bout de l'aile des oies.

Aile, se dit de la partie charnue d'un oiseau, qui prend depuis le haut de l'estomac, jusques sous les cuisses; mais cette expression n'a lieu, dans ce sens, que pour les oiseaux préparés pour être mangés. *Une aile de poulet*, *une aile de perdrix*.

Aile, en termes d'Anatomie, se dit par analogie, de différentes parties du corps humain.

Ailes *du nez*; ce sont les parties latérales du nez, qui, formées par la peau & deux cartilages joints aux extrémités des os du nez, en font la partie inférieure & mobile.

Ailes *de chauve-souris de la matrice*, se dit de deux productions élargies du péritoine, qui forment les ligamens larges de la matrice.

Petites Ailes ou Ailerons *des ligamens larges de la matrice*, se dit de la duplicature double, postérieure au bord supérieur des ligamens larges de la matrice.

Ailes *de l'oreille*, se dit des cartilages qui forment la partie supérieure de l'oreille extérieurement vue.

Grandes Ailes *de la vulve*, se dit des grandes lèvres de cette partie, qui sont deux replis formés par la peau, & dans lesquels il y a de la graisse plus ferme dans les vierges que dans les autres sujets. On a quelquefois observé des grandes *ailes* si longues, qu'il falloit les couper pour qu'elles ne s'excoriass-

sent ou ne s'ulcérassent pas dans les mouvemens habituels.

Petites Ailes *de la vulve*, se dit des parties de la génération de la femme, qui descendent du clitoris sur les côtés de l'orifice du conduit urinaire.

Ailes *ligamenteuses*, se dit des duplicatures membraneuses du genou.

Ailes, se dit des lobes du foie.

Ailes *du thyroïde*, se dit quelquefois des deux parties latérales de ce cartilage du larynx, qui sont séparées par une ligne qui règne longitudinalement sur le milieu de sa face externe.

Grandes & Petites Ailes, se dit des quatre apophyses de l'os sphénoïde.

Ailes *inter-ptérigoïdiennes*, se dit des deux lames osseuses de l'apophyse ptérigoïde.

Ailes, en termes de Botanique, se dit des petites branches qui sortent de la tige ou du tronc des plantes.

Ailes, en termes de Jardinage, se dit des branches d'arbres ou d'autres plantes, qui, poussant à côté les unes des autres, forment des espèces d'ailes, comme sont les pommes d'artichaux, qui accompagnent la principale pomme : quand celle-ci est coupée, on dit qu'il n'y a plus que les ailes.

Aile, en termes de Manége, se dit des piéces de bois qui chargent & élargissent la lance au-dessus de la poignée.

Aile, en termes d'Architecture, se dit d'un des côtés qui s'avance en saillie, ou en retour d'angle, & qui tient au corps du milieu d'un bâtiment. On dit *l'aile droite*, *l'aile gauche d'un château*, comme on dit la rive droite & la rive gauche d'une rivière.

Ailes de pavé, se dit des deux côtés ou pentes de la chaussée d'un pavé. On dit aussi les ailes d'un pont, les ailes d'un théâtre.

Ailes, en terme d'Horlogers, se dit des dents d'un pignon. L'aile est à l'égard d'un pignon, ce que la dent est à l'égard d'une roue.

Ailes d'un moulin à vent, se dit des quatre grandes pièces de bois posées en croix, & garnies d'échelons, sur lesquels on attache les toiles pour prendre le vent.

Ailes, en termes de Vitriers, se dit des parties des petites bandes de plomb les plus déliées, entre lesquelles sont engagées les pièces de verre, qui composent un panneau de vitre.

Ailes, en termes de Tourneurs, se dit de deux pièces de bois plates & triangulaires, qui s'attachent transversalement à une des poupées du tour, pour servir de support quand on veut tourner des cadres ronds. On appelle *Poupées à ailes*, celles qui ont de ces sortes de supports.

Ailes de fiches à ferrer les portes, les fenêtres, &c. se dit de cette partie de la fiche qui n'est pas la charnière, & qu'on place dans l'entaille du bois, où elle sattache avec des pointes de fer, qui traversent les trous dont elle est percée.

Ailes, en terme de Rivière, se dit de deux planches formant arrondissement, de trois pouces d'épaisseur, que l'on met au bout des semelles d'un bateau foncet en avant & en arrière.

Ailes, en termes de Cuisiniers & de Rôtisseurs, se dit des parties de la lardoire où se met le lardon quand on veut larder ou piquer un morceau.

Ailes, en termes de Fortifications, se dit du flanc d'un bastion, & le plus communément des longs côtés qui terminent à droite & à gauche

un ouvrage à corne ou à Couronne. Ces longs côtés sont flanqués, en quelque endroit de la place, par quelque dehors ou travail extérieur; & ces ouvrages sont les remparts & les parapets, qui les bornent sur la droite & sur la gauche, depuis leur gorge jusqu'à leur tête.

Ailes, en terme de Guerre, se dit des deux extrémités d'une armée rangée en bataille; l'une est appelée l'Aile droite, & l'autre l'Aile gauche.

Ordinairement la Cavalerie est portée sur les Ailes, pour couvrir l'Infanterie, qui forme le centre ou le milieu.

Ailes, se dit aussi des deux files qui terminent la droite & la gauche d'un bataillon ou d'un escadron.

Ailes de Saint-Michel; c'est le nom d'un Ordre de Chevalerie, institué en Portugal par le Roi Alphonse Henri Premier, en 1165 ou 1171, à l'occasion d'une Victoire remportée sur le Roi de Séville & les Sarrasins, qu'Alphonse attribuoit à la protection de Saint Michel, parce qu'il l'avoit choisi pour Patron contre les Infidèles.

Les Chevaliers de l'Aile de Saint-Michel furent ainsi nommés, parce que la Bannière de l'Ordre étoit une Aile de couleur de pourpre, environnée de rayons d'or, & semblable aux Ailes de l'Archange. Ces Chevaliers suivoient la Règle de Saint Benoît, selon l'Institut de Citeaux. Ils faisoient vœu de défendre la Religion Chrétienne, les frontières du Royaume, & de protéger les Veuves & les Orphélins. Cet Ordre est aboli.

Ailes, se dit en parlant de ceux qui marchent aux côtés de quelqu'un : *Cet homme ne sort pas, qu'il n'ait ses Laquais sur ses Ailes.*

Aile, en termes de Conchyliologie, se dit de l'extension d'une des lèvres de la bouche d'une coquille.

Aile, s'emploie poëtiquement & figurément. On dit les *Ailes du vent*, pour exprimer sa vitesse. On dit dans le même sens, *les Ailes du tems ; les Ailes de la Renommée.* On dit d'une mère, *qu'elle a toujours ses enfans sous ses ailes ;* pour dire, qu'ils sont toujours avec elle.

On représente les Anges & les Chérubins avec des *Ailes*.

L'**Aile** du Seigneur, signifie, dans le langage de l'Ecriture, la protection, le secours de Dieu.

On a, sous le nom d'Aile, plusieurs proverbes & expressions figurées.

On dit de quelqu'un, qu'*il ne bat plus que d'une Aile ;* pour exprimer, qu'il est déchu de vigueur, de crédit, de fortune, de réputation, & qu'il est sur le point de quitter la Partie.

On dit d'un homme qui est tombé malade, qui a essuyé quelque disgrace, ou qui est devenu amoureux, *qu'il en a dans l'aile*.

On dit de quelqu'un, *qu'on lui a rogné les ailes ;* pour dire, qu'on a retranché de son autorité, de son pouvoir, de ses privilèges, de ses richesses. On dit de même, *qu'on lui a tiré une plume de son aile ;* pour dire, qu'on l'a privé de quelque prérogative essentielle dans son état.

On dit d'un homme, qu'*il a voulu voler avant d'avoir des ailes ;* c'est-à-dire, qu'il a voulu afficher le pouvoir, l'autorité avant le tems, ou entreprendre au-dessus de ses forces. On dit de même pour désigner une entreprise téméraire de quelques personnes, qu'*elle n'avoit pas l'aile assez forte pour aller si loin.*

On dit *tirer pied ou aile d'une affaire ;* pour dire, trouver moyen de tirer une partie de ses prétentions.

On dit, *autant qu'en couvriroit l'aile d'une mouche*, ce qui signifie fort peu.

Baisser les ailes, signifie être las, fatigué, ruiné, confondu.

On dit d'une affaire, qu'*elle ne va plus que d'une aile ;* pour dire, qu'elle n'est point suivie, ni poussée avec ardeur & vivacité.

On dit *voler de ses propres ailes ;* pour signifier, agir de soi-même, sans secours d'autrui.

On dit d'une fille, qu'*elle est encore sous l'aile de sa mere;* pour dire, qu'elle est encore en sa puissance, sous sa tutelle.

Voler à tire d'aile, se dit au propre d'un vol prompt & vigoureux, & au figuré d'un grand empressement & d'une course précipitée pour arriver dans quelque endroit.

La première syllabe est longue, la seconde est très-brève.

AILE ; substantif féminin. Espèce de bière qu'on prépare en Angleterre. Elle est claire, transparente, jaunâtre, piquante, plus agréable à la vue & au goût qu'aucune autre bière ; mais elle donne un picotement dans le nez & dans la bouche de ceux qui en boivent, à peu près comme fait la moutarde: on dit communément qu'il n'entre point de houblon dans la composition de l'aile ; mais que la force & la subtilité de cette boisson viennent d'une fermentation extraordinaire qu'on lui a donnée par le moyen de quelques drogues piquantes, & avec des rameaux de bouleau : néanmoins *Stookius* dans un Traité qu'il a fait sur la bière, rapporte que quelques Brasseurs font entrer dans la composition de l'aile un peu de fleur de houblon pour corriger le fade de l'orge.

On dit aussi qu'on met dans les tonneaux de cette bière du lierre terrestre, afin de la faire députer en peu de tems.

On garde l'aile quand elle est faite, dans des bouteilles bien bouchées avec des bouchons de bois ; il faut avoir la précaution, quand on en veut verser dans un verre pour la boire, de déboucher peu-à-peu & très-doucement la bouteille ; car si l'on retire le bouchon tout d'un coup, l'aile qui a une grande disposition à se fermenter, étant agitée par l'air qui y entre trop vîte, se raréfie, & sort avec tant de violence par le cou du vaisseau, qu'elle s'élance toute en un moment jusqu'au plancher, sans qu'il reste rien dans la bouteille.

L'aile contient beaucoup d'esprit vineux, de phlegme, & de sel volatil : elle enyvre quand on en boit beaucoup ; mais l'yvresse excitée par cette boisson, est plus gaye, & passe plus vîte que celle qui a été excitée par de l'autre bière ; c'est qu'elle est moins chargée de parties grossières.

Elle est incisive, pénétrante & apéritive.

AILÉ, ÉE ; adjectif. *Alatus, a, um.* Qui a des ailes. On ne l'emploie guères que pour désigner des animaux qui n'ont communément point d'ailes. On dit *des serpens ailés, des poissons ailés, le cheval ailé de la fable*, autrement le cheval Pégaze.

AILÉ, se dit en termes de l'Art héraldique, des oiseaux qui ont des ailes d'un autre émail que leur corps, & de toutes autres pièces qui en ont contre leur nature, comme un grif-

son ailé, un lion ailé, un cœur ailé.

Ambel en Dauphiné, d'or, au moulin à vent d'argent sur une terre de Sinople, & brochant sur ses ailes étendues de gueules.

Cadenet en Bresse & en Provence, d'azur au taureau ailé & élancé d'or.

Ailé, en termes de Botanique, se dit des tiges qui sont garnies dans leur longueur de petites feuilles membraneuses. Certains chardons ont leurs tiges & leurs branches ailées.

Un *foudre ailé*, est le symbole de la puissance & de la vîtesse.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève au singulier masculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un ailé dragon*, mais *un dragon ailé*.

AILÉE; substantif féminin. C'est le nom qu'on donne au Chanon, espèce de coquillage bivalve, ou dont les parties sont jointes par une espèce de charnière, comme on voit les huitres.

AILE-MARINE; substantif féminin. Poisson qui n'a point de sang. Sa queue représente deux ailes, & sa tête le membre viril. On dit que l'Aile-marine donne de la lumière dans l'obscurité.

AILERON; substantif masculin. *Extrema ala.* Ce mot désigne l'extrémité de l'aile d'un oiseau à laquelle tiennent les grandes plumes. *On apprête les ailerons pour les manger. Une tourte d'ailerons.*

Ailerons, se dit des nageoires de certains poissons. *Les ailerons d'une carpe.*

Ailerons, se dit des petits ais, des petites planches, sur lesquelles tombe l'eau dont l'action & le poids font tourner les moulins.

Ailerons, est aussi un terme d'anatomie. *Ailerons du nez, ailerons des ligamens larges de la matrice.* Voyez Aile.

Ailerons, en termes d'Architecture, se dit d'une espèce de console renversée de pierre ou de bois revêtu de plomb, dont on orne les côtés d'une lucarne.

Ailerons, se dit dans les carrières d'ardoises, d'une petite pièce qui sert de support à la partie du seau qu'on appelle le chapeau.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

AILESBURI; nom propre. Ville d'Angleterre, avec titre de Comté dans le Bukinghanshire, à cinq lieues à l'orient d'Oxford.

AILETTE, substantif féminin. Terme de Cordonnier, qui désigne une pièce de cuir mince qu'on met dans le soulier, & qui règne depuis le paton jusqu'aux quartiers.

AILEVIN, Aillevan; vieux mots qui signifioient autrefois enfant trouvé, étranger.

AILLADE; substantif féminin, qui désigne une sauce faite avec de l'ail. *Pour manger ce rôti, il faut une aillade.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, placer l'*i* avant le second *a*, & écrire, d'après la prononciation *aliade*, pour les raisons données en parlant de la lettre *L*, & des *lettres oisives*.

AILLER; vieux mot qui signifioit au-

trefois un filet pour prendre les cailles.

AILLEURE; vieux mot qui signifioit autrefois alliage.

AILLEURS; adverbe de lieu. *Alibi.* Ce mot signifie autre part, dans un autre endroit. *Votre mari n'est pas ici, il faut le chercher ailleurs.*

D'AILLEURS, signifie d'un autre principe, d'une autre cause, pour un autre objet. *Cette sottise ne vient pas de-là, elle vient d'ailleurs. Il ne se seroit pas fâché pour cette bagatelle, mais il étoit piqué d'ailleurs.*

D'AILLEURS, est quelquefois conjonction augmentative, qui lie le discours en ajoutant à ce qu'on a dit. Dans ce sens ce mot signifie de plus, encore, outre cela. *Je vous dirai d'ailleurs qu'il a trompé son père.*

La première syllabe est brève, la seconde est longue.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, placer l'*i* devant l'*e*, & écrire, d'après la prononciation, *alieurs*, pour les raisons données en parlant de la lettre *L*, & des *lettres oisives.*

AILLIE; vieux mot qui signifioit autrefois sauce, ragoût.

AILLIER; vieux mot qui signifioit autrefois oiseau de proie.

AILLIORS; vieux mot qui signifioit autrefois ailleurs.

AILURES; substantif féminin pluriel. Terme de Marine. Il se dit de deux gros soliveaux, qui sont sur le pont du vaisseau, posés sur les barrots, avec lesquels ils font une ouverture carrée qu'on nomme écoutille.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AILZE; nom propre. *Ailza.* Petite île de l'Ecosse méridionale, dans le golfe de Cluyd, entre l'île d'Aran & la Province de Callowai.

AIMABLE; adjectif de tout genre. *Amabilis.* Ce mot qualifie ce qui est digne, ce qui mérite d'être aimé, ce qui entraîne l'amour ou l'amitié. *Cette femme est on ne peut pas plus aimable.*

Un Auteur estimé a fait un assez bon portrait de cette espèce d'insectes, qu'on a ppelle *les aimables du siècle.*

Celui, dit-il, à qui l'on donne aujourd'hui le titre d'*aimable*, est fort indifférent sur le bien public: ardent à plaire à toutes les sociétés où son goût & le hasard le jettent, & prêt à en sacrifier chaque particulier, il n'aime personne, n'est aimé de qui que ce soit; plaît à tous, & souvent est méprisé & recherché par les mêmes gens.

Par un contraste assez bizarre; toujours occupé des autres, il n'est satisfait que de lui, & n'attend son bonheur que de son opinion; sans songer précisément à leur estime, qu'il suppose apparamment, ou dont il ignore la nature, le desir immodéré d'amuser l'engage à immoler l'objet qu'il estime le plus, à la malignité de ceux dont il fait le moins de cas: tel est enfin dans ce caractère l'assemblage de vice, de frivolité & d'inconvéniens, que l'homme aimable est souvent l'homme le moins digne d'être aimé.

AIMABLE ORPHÉE, terme de Fleuriste. C'est le nom d'un œillet originaire de Lille en Flandre, qui est panaché de cramoisi & de blanc; sa fleur n'est pas large, mais elle est bien tranchée; sa feuille & sa tige sont d'un beau vert. Il donne beaucoup de marcottes.

La première syllabe est moyenne, la seconde & la troisième encore très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou suivre

ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *une aimable fille*, & *une fille aimable*.

AIMANT; ſubſtantif maſculin. *Magnes*. Pierre ou mine ferrugineuſe, plus ou moins dure & compacte, plus peſante que le fer même, d'une couleur bleue, griſe, brune, noire, &c.

L'aimant a la propriété d'attirer le fer. On a obſervé que ces deux ſubſtances ont entr'elles une telle conformité, que l'aimant peut à la longue ſe convertir en fer, & le fer en aimant. Les Mémoires de l'Académie des Sciences font mention de pluſieurs barres de fer qui ſervoient à affermir la charpente des clochers de Chartres, & qui ſe ſont trouvées fortement aimantées.

On diſtingue dans l'aimant deux pôles, un axe & un équateur. C'eſt dans les deux pôles de cette ſubſtance que réſide ſa plus grande vertu.

Vous diſtinguerez ces pôles en mettant un morceau d'aimant près d'autres plus petits morceaux de fer, ou même en le roulant dans de la limaille de fer, parce que les deux pointes de l'aimant qui auront attiré cette limaille avec plus de force & en plus grande abondance, ſont les deux pôles, dont l'un ſe nomme pôle boréal ou ſeptentrional, & l'autre pôle auſtral ou méridional: l'axe de l'aimant eſt la ligne droite qui le traverſe d'un pôle à l'autre; & l'on entend par équateur, le plan perpendiculaire qui partage l'aimant par le milieu de ſon axe.

Les propriétés eſſentielles à l'aimant ſont l'attraction, la communication, la direction, l'inclinaiſon & la déclinaiſon.

Ce ſont ces phénomènes que l'on nomme *Jeu magnétique*.

ATTRACTION DE L'AIMANT. Si vous placez un morceau de fer ou d'acier à quelque diſtance d'une pierre d'aimant, ce fer ou cet acier iront comme d'eux-mêmes s'attacher à l'aimant: c'eſt-là ce qu'on nomme *attraction*, & qui ſert à faire reconnoître le fer par-tout où il eſt ſous ſa forme métallique. C'eſt d'après cette propriété de l'aimant, connue depuis longtemps, qu'on a écrit tant de choſes merveilleuſes & extraordinaires.

Pline rapporte que Dinocrates Alexandrin avoit commencé à vouter d'aimant le Temple d'Arſinoé, afin d'attirer à la voute ſon image, qui étoit toute de fer, & qu'elle y parut ſuſpendue en l'air.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences font mention d'une pierre d'aimant du poids d'un marc & trois onces, qui levoit vingt-huit livres de fer.

COMMUNICATION DE L'AIMANT. L'aimant, dans l'inſtant de l'attraction dont nous venons de parler, communique au fer, par un contact immédiat, ſes différentes propriétés; en telle ſorte que le fer qui les a reçues, peut lui-même les communiquer à d'autre fer. On a remarqué qu'un aimant vigoureux communiquoit auſſi ſa force à un aimant foible, & qu'il rendoit pour toujours les effets de ce dernier auſſi ſenſibles & auſſi vifs que ceux d'un bon aimant.

DIRECTION DE L'AIMANT. Elle conſiſte en ce qu'une pierre d'aimant, libre & ſuſpendue par un fil, affecte de diriger conſtamment un de ſes pôles vers le nord, & l'autre vers le ſud, comme nous l'avons dit ci-deſſus.

Inclinaison de l'aimant. C'est le mouvement par lequel l'aiguille aimantée baisse vers la terre sa pointe boréale, comme si cette pointe étoit devenue plus lourde. Ce phénomène oblige les Navigateurs à charger un peu la partie opposée, afin de tenir l'aiguille suspendue horizontalement & dans un parfait équilibre.

Déclinaison de l'aimant. Cette propriété, qui est moins sensible que les autres, est le mouvement par lequel l'aiguille fait un angle, en s'écartant de quelques degrés de la vraie ligne méridionale, ou de l'ombre d'un style vertical à midi. Ce phénomène est singulier : son inconstance dans les différens pays, son activité & sa lenteur, plus ou moins sensibles en diverses saisons, les intervales des temps, qui s'observent inégalement, sont des effets dont les Physiciens ne nous ont pas encore rendu compte d'une manière satisfaisante. Il en est de même de la propriété générale de laquelle dépendent sans doute les propriétés particulières de l'aimant. Les efforts qu'a faits la physique pour lever le voile obscur dont la nature couvre encore cette propriété générale, ne nous ont produit jusqu'à présent que des hypothèses, & rien d'évident.

La médecine attribue à la pierre d'aimant des qualités astringentes, & la propriété d'arrêter le sang. On n'en fait usage qu'extérieurement.

On trouve l'aimant en différens endroits de la terre, dans les mines de fer, & quelquefois dans celles de cuivre ; en Espagne, dans la Biscaye, à Capo-Verlichi, dans la Natolie, dans l'Ethiopie, en France, dans l'Auvergne, en Savoye, dans le Piémont, en Allemagne, en Suède, dans les lieux les plus reculés du Nord, & dans les deux Indes, à égales distances de la ligne méridionale : on ne connoît pas encore laquelle d'entre les différentes sortes d'aimant attire le mieux le fer ; si c'est l'aimant rouge ou l'aimant gris, &c. voici la variété des aimants.

L'aimant blanchâtre, qui a été connu de Théamède, puisqu'il dit que cette pierre attire ordinairement d'un côté seul, & repousse toujours de l'autre : on conçoit aisément l'attraction & la répulsion de cet aimant, lorsque l'on considère que deux aimants s'attirent réciproquement, & s'unissent avec force par les deux pôles opposés ; mais qu'ils se fuient, au contraire, avec vitesse, si on les place de manière que le pôle boréal de l'un, c'est-à-dire, celui qui indique le nord, réponde au pôle boréal de l'autre. Il faut donc, pour qu'un même aimant produise un tel effet, que les pôles soient doublés dans une seule masse, & qu'ils ne soient séparés l'un de l'autre que par un filon très-mince.

L'aimant d'un gris de fer, est un peu strié, & il est sujet à perdre sa vertu magnétique.

L'aimant de couleur de fer grainelé, n'attire pas un grand poids, parce qu'il est trop poreux : tel est celui qu'on trouve en Auvergne.

L'aimant rempli de points brillans, ressemble en quelque sorte à la mine de fer réfractaire, que l'on appelle *Wolfram ;* il attire à peine la limaille de fer.

L'aimant bleuâtre, est celui qui attire ordinairement le mieux ; il est d'un grain égal, dur, & d'un bleu noirâtre, brillant.

L'aimant brun ou rougeâtre, est celui qui contient le plus de fer : il

ressemble un peu à la pierre hématite; il n'attire que des petits cloux.

L'aimant composé de lames, est celui qu'on trouve traversé de petites veines spatheuses; sa couleur est fort variée : il y en a qui attire très-fortement.

Aimant artificiel, se dit de celui qui se fait aujourd'hui avec des morceaux d'acier très-durs, très-unis, & préparés de la manière suivante :

Prenez & assemblez un certain nombre de barreaux d'acier d'Angleterre très-dur : vous poserez & assujettirez sur l'extrémité de ces barreaux un nombre égal de barres de fer fortement aimantées, & plus grandes que les autres, de façon néanmoins que le tout forme une seule règle : vous promenerez ensuite uniformément le long de cet assemblage, l'armure d'une bonne pierre d'aimant, en changeant les faces de chaque barre, afin qu'elles soient toutes quatre également aimantées : vous parviendrez, en réitérant l'opération, à communiquer aux barres d'acier la vertu magnétique, & elles pourront alors à leur tour augmenter la puissance des pierres d'aimant foible, & la force directive des aiguilles aimantées. Ces barres sont, comme l'aimant, susceptibles de la perte & du rétablissement magnétique par la percussion.

Aimant arsenical, se dit d'une préparation d'antimoine avec du soufre & de l'arsenic blanc, qu'on met ensemble dans une phiole, & dont on fait la fusion au feu de sable.

Aimant, est le nom que les Disciples d'Hermès donnent à un prétendu sel caché; qu'ils disent être un menstrue propre à calciner l'or philosophique. Ce sel préparé forme, selon eux, le mercure avec lequel ils font leur magistère au blanc & au rouge. Il devient, disent-ils, un feu céleste, qui sert de ferment à la pierre du grand œuvre, pour la multiplier, en faire l'elixir, la poudre de projection, & la médecine universelle. Ces Philosophes singuliers donnent encore le nom d'*aimant* à leur mercure déja fait, & à la partie fixée de la matière du grand œuvre, qui fixe la volatile.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer le *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aiman*, pour les raisons que nous donnons en parlant des lettres oisives.

AIMANTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Aimanter.

AIMANTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Magnete perfricare*. Frotter d'aimant, donner la vertu magnétique. *Personne n'aimante mieux que lui une aiguille de boussole*. Voyez Aimant, Aiguille aimantée.

Les deux premières syllabes sont moyennes, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*aimante*, la syllabe *man* est longue.

AIMANTIN, INE; adjectif. Magnétique, qui a rapport à l'aimant. *Cette aiguille a perdu sa vertu aimantine.* Cet adjectif n'est guères usité.

Les trois syllabes sont moyennes au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une aimantine pierre*, mais *une pierre aimantine.*

AIMARGUES; nom propre. *Armania.* Ville de France dans le Languedoc, avec titre de Baronie, située à environ trois lieues, sud-ouest, de Nîmes. Elle appartient au Duc d'Uzès.

AIMBOURG; nom propre d'une Ville de Hongrie, située sur le Danube.

AIMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Amatus, a, um.* Voyez Aimer.

AIMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Amare.* Ce mot signifie en général avoir de l'affection, de l'amour, de l'inclination pour quelqu'un. Isocrates a dit, qu'on doit aimer ses amis comme devant les haïr un jour, & qu'on doit haïr ses ennemis comme devant les aimer un jour. . . . . . Mais le premier membre de la période d'Isocrates est une sottise, & le second ne seroit supportable qu'autant qu'il seroit permis au sage d'avoir des ennemis.

Aimer, employé absolument & sans régime, se dit communément de l'amour qu'un sexe a pour l'autre. *La vie ne se passe pas sans aimer.*

Aimer, signifie prendre plaisir à quelque chose, & se lie à l'infinitif qu'il précède par le moyen de la préposition *à*, & non de la préposition *de.* On dira *vous aimez à jouer, à rire;* mais il ne faut pas dire, *vous aimez de jouer, &c.*

Aimer, se dit de l'attachement qu'on a pour les animaux, & pour d'autres choses auxquelles on prend plaisir. *Il aime les chevaux, il aime l'exercice.*

Aimer, signifie savoir gré de quelque chose à quelqu'un. *Je vous aime de m'avoir si bien défendu.*

S'aimer, est verbe pronominal réfléchi & employé absolument, il signifie avoir pour sa personne un attachement excessif. *Cet homme s'aime singulièrement.*

S'aimer dans un lieu, signifie s'y plaire. Il se dit dans ce sens des personnes & des choses. *Il s'aime à la campagne. Ces œillets s'aiment en pleine terre.*

Aimer mieux, se dit pour préférer une chose à une autre. *J'aime mieux pour mon usage un cabriolet qu'un carosse.*

Le *que*, qui suit *aimer mieux*, veut le verbe qu'il régit au subjonctif ou à l'infinitif, précédé de la particule *de. J'aime mieux que vous fassiez cette affaire qu'un autre. J'aime mieux danser que de chanter.*

Aimer, s'emploie proverbialement & figurément en plusieurs circonstances. On dit *qui aime Bertrand, aime son chien*, ou *qui m'aime, aime mon chien;* pour signifier, qu'on a de l'affection pour tout ce qui appartient à la personne qu'on aime.

On dit *qui aime bien, bien châtie;* pour dire, que c'est marquer qu'on aime quelqu'un que de le reprendre de ses écarts.

On dit *qui m'aime me suive;* pour signifier, que ceux qui nous aiment,

doivent prendre nos intérêts, & ne nous abandonner dans aucune occasion.

On dit aussi populairement, *j'aime mieux un tiens que deux tu l'auras;* pour dire, qu'on préfère une chose moindre, mais présente, à une plus considérable, mais éloignée.

On dit encore *aimer quelqu'un comme ses petits boyaux*, ou *comme la prunelle de l'œil;* expressions du style très-familier.

La première syllabe est moyenne, la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quatité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*aime*, la syllabe *ai* est longue.

AIMIR; substantif masculin. Arbre dont les fruits qui pendent en grappe, sont d'un bon goût. On lui attribue la propriété de se remplir d'une eau claire qu'on en tire en perçant le tronc. Il croît aux îles Philippines.

AIMORRUS ou Hemorroüs; substantif masculin. C'est le nom d'un serpent d'Afrique, qu'on dit se tenir dans les fentes des rochers. Cet animal a trois palmes de longueur; la queue fort menue, & les yeux vifs & étincelans comme du feu. Il se traîne droit & lentement; il est tout couvert d'écailles dures, & ces écailles font un grand bruit quand il marche. Il est de couleur de sable, & a tout le corps moucheté de taches noires & blanches. Le mâle s'appuie sur les parties qui sont auprès de son ventre, & étend le cou en se traînant. La femelle s'appuie sur son ventre & sur le haut de sa queue. La plaie que fait sa morsure, est rouge, noire & meurtrie, & il en sort d'abord une substance aqueuse; on ressent ensuite beaucoup de douleur dans l'estomac, & l'on a peine à respirer. Après cela, on perd le sang par le nez & par la plaie; si l'on a quelques cicatrices sur le corps, il n'en est aucune qui ne s'ouvre : ce sont les accidens que cause l'*Hemorroüs* mâle. La femelle fait couler le sang par le coin des yeux, par les gencives, par la racine des ongles, & en général par tout le corps : elle fait aussi tomber les dents, & les gencives deviennent pourries. D'autres disent en général, que la morsure de cet animal fait sortir le sang tout pur des poumons.

On prescrit pour remèdes, d'employer à l'instant les médicamens qui ont la vertu d'étancher le sang, & d'appliquer sur la plaie des cataplasmes faits de feuilles de vignes cuites, broyées & incorporées dans du miel; & avant que l'on pisse le sang, il faut manger de l'ail en abondance, boire beaucoup de vin trempé d'eau, & vomir ensuite; après quoi on doit prendre de la thériaque, & manger beaucoup de poisson cuit dans de l'huile avec de l'ail.

AIN; nom propre. *Indus*. Rivière de France, qui a sa source au Mont-Jura, près de Nozeroi, & son embouchure dans le Rhône, à cinq lieues au-dessus de Lion, après un cours d'environ trente lieues, en Franche-Comté, & entre la Bresse & le Bugey, qu'elle sépare. On dit que l'Ain abonde en poisson.

Ain, est aussi un vieux mot, qui signifioit autrefois hameçon.

Ain, est encore une interjection interrogative, qui ne peut être usitée que dans le style très-familier, pour

signifier, que dites-vous ? que vous plaît-il ?

AINADEKI; nom propre. *Ainadejum.* Petite Ville de la Haute-Hongrie, entre Filleck & Gomer.

AINC; vieux mot qui signifioit autrefois jamais.

AINÇOIS; vieux mot qui signifioit autrefois volontiers, aussitôt.

AINDRE; nom propre. *Antrum.* Île qui existoit autrefois en basse Bretagne, à l'embouchure de la Loire. Les inondations l'ont submergée.

AINE; substantif féminin. *Inguen.* Terme d'anatomie. La partie du corps qui s'étend depuis le haut de la cuisse jusqu'au dessus des parties génitales.

Aine, se dit aussi d'un petit bâton qu'on passe à travers la tête des harengs, pour les mettre sorer à la cheminée.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

AÎNÉ, ÉE; adjectif & substantif. C'est ainsi qu'on qualifie l'enfant qui est né avant ses frères ou sœurs: ceux-ci s'appellent puînés. *Mon frère aîné, ma sœur aînée. Mon aîné, mon aînée.*

En parlant des différentes branches d'une maison, on dit la branche aînée, la branche cadette.

Aîné, se dit par extension d'une personne plus âgée qu'une autre. *Cet homme est mon aîné de dix ans.*

On appelle les Rois de France, les *fils aîné de l'Eglise;* & l'Université de Paris, la *fille aînée des Rois de France.*

Aîné, se dit en droit du plus âgé des enfans mâles, habiles à succéder à l'ouverture d'une succession directe. Il emporte en cette qualité une part plus forte que celle de ses frères & sœurs.

Le droit d'aînesse n'a pas lieu en succession collatérale, & il ne concerne pas les filles. Il y a cependant des Coutumes où, au défaut d'enfant mâles, la fille aînée emporte un préciput.

Quand nous disons que le droit d'aînesse ne concerne pas les filles, cela ne s'entend pas de celle qui viendroit à la succession d'un aïeul, par représentation de son père, aîné de la famille; elle jouiroit de tous les droits dont son père auroit joui, dans les Coutumes où la représentation du droit d'aînesse a lieu. Il faut cependant remarquer que si le défunt laissoit un frère, la fille qui représenteroit un fils aîné, ne prendroit, suivant la Coutume de Paris, que la part d'un enfant mâle, laquelle est le double de celle qui revient à une fille.

Le droit d'aînesse n'avoit pas lieu chez les Romains. Il n'a pas lieu non plus dans les Provinces de France qui suivent les dispositions du Droit Ecrit; il n'est en usage qu'en pays coutumier.

Quant à l'importance du préciput qu'emporte l'aîné, pour raison de ce droit, chaque Coutume a ses dispositions particulières: plusieurs cependant sont conformes à celles de Paris, où l'aîné des enfans nobles, ou qui ont à partager des biens possédés noblement, emporte le vol du chapon, c'est-à-dire, le château tenu en fief, ou principal manoir, avec toutes les dépendances qui consistent dans la cour, les fossés, la basse-cour, si elle est contigue au manoir; un arpent dans le parc, enclos ou jardin joignant le manoir, & les moulins, fours & pressoirs bannaux. Mais il faut qu'il récompense les puînés, ou qu'il leur donne partage dans le revenu de ces moulins, fours & pressoirs.

Si le parc, enclos ou jardin, contiennent plus d'un arpent, l'aîné peut de même s'approprier la totalité, en récompensant aussi ses co-héritiers en terres de ce fief ou en autres terres de la succession, jusqu'en concurrence de ce qui excède l'arpent de son préciput.

Observez que l'aîné ne seroit pas le maître de préférer au château tenu en fief, une maison qui seroit tenue en roture dans l'étendue du fief.

Quand l'aîné a prélevé son préciput, s'il n'a qu'un co-héritier, il prend encore les deux tiers des biens qui restent; & s'il en a plusieurs, il prend moitié, & l'autre moitié se partage entre ses co-héritiers; ceci s'appelle part avantageuse.

S'il n'y a qu'un fief dans la succession, & que ce fief ne consiste qu'en un manoir avec les dépendances que la Coutume attribue à l'aîné par préciput, l'article 17 lui accorde le tout, *sauf toutefois*, dit la Coutume, *la légitime des autres enfans & le douaire; & où il y auroit d'autres biens*, ajoute-t-elle, *qui ne fussent pas suffisans pour fournir lesdits droits aux enfans, le supplément de ladite légitime ou du douaire se prendra sur le fief*.

Il suit de ces dispositions, que si l'aîné ne veut pas voir démembrer son fief, pour l'acquit de la légitime ou du douaire, il faut qu'il le libère en argent.

Si dans la succession il n'y a que des terres sans manoir, l'aîné, suivant l'article 18 de la Coutume, en prend pour son préciput un arpent où il juge à propos.

Si la succession est composée de différens fiefs, assis sous différentes Coutumes, l'aîné prend dans chacune les avantages qu'elle lui attribue: par exemple, le fief qui est situé sous la Coutume de Paris, se partage comme une succession particulière; & le fief assis sous une autre Coutume, se partage comme une autre succession ouverte sous cette Coutume.

Il y a des Coutumes où les successions se partagent relativement à la qualité des personnes. En Champagne, on distingue les roturiers des nobles. En Lorraine, on distingue ceux-ci des gentilshommes; il n'y a que ces derniers à qui la Coutume accorde des préciputs.

Le droit d'aînesse est singulièrement favorable en France, dans les Coutumes qui l'ont adopté. Les pères & mères ne peuvent y donner aucune atteinte, ni par testament, ni par donation, ni par quelque acte que ce puisse être. On se fonde sur ce que les avantages faits à l'aîné sont l'ouvrage de la Loi.

Quoique l'aîné ne puisse être privé de son droit, il peut y renoncer. Dans ce cas, si sa renonciation est faite avant la succession ouverte, le droit d'aînesse passe au puîné; mais il n'en est pas de même si la renonciation ne s'est faite qu'après l'ouverture de la succession; le bénéfice accroît alors aux autres enfans. Il en seroit différemment si l'aîné avoit cédé son droit à quelqu'un de ses frères; mais ce ne seroit plus une renonciation, ce seroit une cession.

Le droit d'aînesse se prend sur les biens substitués, même par un étranger; mais non sur les biens échus à titre de douaire, & on lui préfère aussi la légitime ou le douaire.

Un bâtard, légitimé par un mariage subséquent, est capable du

droit d'aîneſſe; cela ne ſouffre pas de difficulté. Mais on a mis en queſtion ſi le droit d'aîneſſe arriveroit au fils naturel d'un homme, qui épouſeroit une femme, & qui en auroit des enfans, avant d'épouſer la concubine qui lui auroit donné ce fils naturel? Le Brun a penſé que le fils naturel, légitimé par un mariage ſubſéquent, devoit être l'aîné. Dumoulin, Argou & d'autres, ont penſé que le fils du premier mariage devoit lui être préféré.

L'opinion de le Brun eſt ſoutenable; celle de Dumoulin ne l'eſt pas moins: mais telle eſt la malheureuſe condition des hommes, que ſouvent en matière de juriſprudence, deux propoſitions contradictoires trouvent chacune un défenſeur éclairé, qui penſe que le droit ſeconde ſon opinion. De-là les procès, ſources de haine & de ruine dans les familles.

Le droit d'aîneſſe, qui eſt une violation des droits de la nature, ne remonte pas au-delà de la naiſſance du Gouvernement féodal. Il en étoit une conſéquence néceſſaire. En vain, pour faire l'apologie de ce droit, nous dit-on que l'aîné d'une famille, en étant le chef, eſt obligé d'en ſoutenir le luſtre, de ſuivre ſon Prince à la guerre, de défendre l'Etat, & que pour tout cela il lui faut de plus grands biens qu'aux autres. Si ces propos, cités par la plûpart des Juriſconſultes, étoient des raiſons, on leur oppoſeroit avec avantage, des faits qui nous inſtruiſent que ce ne ſont pas les aînés qui peuplent nos armés: on démontreroit que le droit d'aîneſſe eſt un obſtacle à la population, en ce qu'appauvriſſant les cadets, il en fait des célibataires qui ne ſe marient pas, dans la crainte fondée de ne pouvoir élever des enfans.

Diſons donc rapidement, que ce droit examiné & approfondi, le réſultat philoſophique ſera toujours qu'il faudroit l'abolir, comme un germe de difficultés & de diſſentions dans les familles, & comme contraire à l'intérêt public, qui proſcrit le droit d'aîneſſe chez les Particuliers, avec la même force qu'il exige qu'il ſoit maintenu dans les Maiſons ſouveraines.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier maſculin; mais longue au pluriel & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une aînée fille*, mais *une fille aînée*.

AINELCALU; nom propre. Ancienne Ville d'Afrique au royaume de Fez, dans la province de Trémecen.

AINÉQUIE; nom propre. Rivière d'Afrique au royaume de Maroc. Elle a ſon embouchure dans le Sus, après avoir arroſé la Province de ce nom & la ville de Garet.

AINES & DEMI-AINES; ſubſtantif féminin pluriel. Termes de Facteur d'Orgues. Ce ſont des pièces de peau de mouton, qui ſervent à joindre les écliſſes & les têtières des ſoufflets d'Orgues.

AÎNESSE; ſubſtantif féminin. Ce mot, qui ne s'emploie guères qu'en diſant *droit d'aîneſſe*, ſignifie primogéniture, priorité d'âge entre frères & ſœurs; qualité de ce qui fait un aîné. *Eſaü vendit à vil prix ſon droit d'aîneſſe. Voyez* ci-deſſus AÎNÉ.

La première ſyllabe eſt moyenne,

ne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AINEUX; vieux mot qui signifioit autrefois haïssable.

AINGNE; vieux mot qui signifioit autrefois laine d'agneaux.

AINGRÉER; vieux verbe qui signifioit autrefois payer.

AIN-MIRIAM, *ou* FONTAINE DE MARIE; nom propre. Fontaine près de Jérusalem, sous une voûte aux pieds du Mont-Moria. Elle a été ainsi appelée, parce qu'on a prétendu que quand la Sainte Vierge étoit à Jérusalem, elle alloit comme les autres femmes puiser de l'eau dans cette Fontaine, & y laver son linge.

AINOUARDAH; nom propre d'un lieu de la Mésopotamie, où les gens du pays disent que Noé s'embarqua dans l'arche avant le déluge.

AINS; conjonction adversative, qui signifie mais. Ce mot est vieilli, & suivant l'Académie Françoise, on ne s'en sert que dans cette phrase: *ains, au contraire.*

AINS, est encore un vieil adverbe, qui signifioit autrefois avant.

Ce monosyllabe est long.

Le *s* final se fait toujours sentir.

AINSA; nom propre. Petite ville d'Espagne, au Royaume d'Arragon. Elle est située sur la rivière d'Ara, dans une plaine agréable, à six lieues de Balbastro vers le nord.

AINSGNEAGE, AINSGNAGE, AINSNEAGE, vieux mots qui signifioient autrefois droit de l'aîné.

AINSI; adverbe qui signifie en cette manière, comme cela, de cette façon: *il raisonne ainsi.*

AINSI, sert dans le même sens à lier le premier membre d'une comparaison avec le second. *Comme le vice nous rend méprisables, ainsi la vertu nous honore.*

AINSI, signifie par conséquent. *Vous n'avez pas voulu faire ce qu'il falloit pour la réussite de cette affaire; ainsi on ne doit s'en prendre qu'à vous.*

AINSI, exprime quelquefois un souhait que l'on fait pour quelqu'un. *Ainsi Dieu vous conduise.*

Différences relatives entre *ainsi*, & *c'est pourquoi*: celui-ci renferme dans sa signification particulière, dit M. l'Abbé Girard, un rapport de cause & d'effet. *Ainsi* ne renferme qu'un rapport de prémices & de conséquence. Le premier est plus propre à marquer la suite d'un évènement ou d'un fait; & le second à faire entendre la conclusion d'un raisonnement.

Les femmes pour l'ordinaire sont changeantes; *c'est pourquoi* les hommes deviennent inconstans à leur égard. Les Orientaux les enferment, & nous leur donnons une entière liberté; *ainsi* nous paroissons avoir pour elles plus d'estime.

AINSI QUE, adverbe qui signifie de même que. On l'emploie dans le discours ordinaire, & au commencement des comparaisons. *La diette est, ainsi que l'exercice, un excellent Médecin. Ainsi que Cloé chante à l'Opéra, Céphise danse sur le Théâtre des Italiens.*

AINSI QUE, signifie aussi de la manière que, de la façon que. *Les choses sont ainsi que je vous les conte.*

S'il est ainsi que, signifie s'il est vrai que, *s'il est ainsi que vous le dites.* S'il est vrai que vous le dites.

Ainsi soit-il. Expression de souhait, qui termine ordinairement les prières qu'on fait à Dieu, & qui

veut dire que cela ſoit comme il eſt deſiré.

Différences relatives entre *ainſi que*, *de même que*, & *comme* conſidérés comme termes de comparaiſon. M. l'Abbé Girard obſerve ingénieuſement, à ſon ordinaire, que la différence qui eſt entre ces mots eſt une des plus délicates de notre langue, & des plus difficiles à démêler : il faut l'entendre.

De même que, dit-il, marque proprement une comparaiſon qui tombe ſur la manière dont eſt la choſe ; ce qu'on peut nommer comparaiſon de modifications. *Ainſi que*, marque particulièrement une comparaiſon qui tombe ſur la réalité de la choſe ; ce qu'on peut nommer comparaiſon de faits ou d'actions. *Comme*, marque mieux une comparaiſon qui tombe ſur la qualité de la choſe ; ce qu'on peut nommer comparaiſon de qualifications. Je dirois donc, ſelon cette différence, les François penſent *de même que* les autres Nations, mais ils ne ſe conduiſent pas *de même ;* parce qu'il n'eſt préciſément queſtion que d'une certaine manière de penſer & de ſe conduire, qui eſt une modification de la penſée & de la conduite qu'on ſuppoſe en eux. Mais je dirois, il y a des Philoſophes qui croient que les bêtes penſent, *ainſi que* les hommes ; parce qu'il s'agit de la réalité de la penſée, qu'on attribue là à la bête, auſſi-bien qu'à l'homme, & non d'aucune modification ou manière de penſer ; puiſqu'on peut ajouter, que, quoique ces Philoſophes croient que les bêtes penſent, *ainſi que* les hommes, ils ne croient pourtant pas qu'elles penſent *de même qu'*eux. Je dirois enfin que les expreſſions d'une perſonne qui ne conçoit les choſes que confuſément, ne ſont jamais juſtes *comme* celles d'une perſonne qui les conçoit clairement ; parce qu'il eſt là queſtion d'une qualité de l'expreſſion, ou d'une qualification qu'on lui donne. Par cette même raiſon, on dit hardi *comme* un lion, blanc *comme* neige, doux *comme* miel, & non pas *ainſi que*, ni *de même qu'un* lion, &c. L'uſage eſt fixe à cet égard, même parmi ceux qui parlent le moins bien.

Lorſque ces mots ſont placés à la tête de la comparaiſon, alors elle a deux membres, dont le ſecond qui eſt la réduction de la comparaiſon, commence par le mot *ainſi*, ſi c'eſt *ainſi que*, ou *comme* qui ſe trouve à la tête du premier membre ; mais ſi c'eſt *de même que*, ce ſecond membre commence par le mot *de même*, l'exemple ſuivant va rendre cette obſervation ſenſible.

De même que l'ambitieux n'eſt jamais content, *de même* le débauché n'eſt jamais ſatisfait. *Ainſi que* l'ordonne la Providence, *ainſi* va la fortune des états & des particuliers, des princes & des ſujets. *Comme* les hommes vieilliſſent par le nombre des années, *ainſi* vieilliſſent les empires par le nombre des ſiècles ; tout a un terme preſcrit, au-delà duquel il ne paſſe pas.

La première ſyllabe d'*ainſi* eſt longue, & la ſeconde brève.

AINSIE ; nom propre. Petite contrée de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la province de Buchan, vers l'embouchure de la riviève de Spey, dans la mer d'Ecoſſe. Elle eſt arroſée par la rivière de Doverne. On y recueille du bled, & elle abonde en forêts & en pâturages.

AINSNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois mare.

AINSNÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aîné.

AINST; vieux mot qui ſignifioit autrefois à qui mieux mieux.

AIN-ZAMIT; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, qui étoit ſituée à douze lieues de Tunis. Les rois de Tunis l'avoient bâtie à cauſe de la fertilité de la contrée, & les Arabes l'ont détruite.

AJO; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Bouquetières de Paris donnent à une eſpèce de Narciſſe jaune & ſimple, qui fleurit en Janvier.

AJOL; ſubſtantif maſculin. *Scarus varius*. Poiſſon de mer à nageoires épineuſes, ainſi nommé, à cauſe de ſes différentes couleurs. On l'a encore appelé *Rochau*, parce qu'il vit au milieu des rochers. Il a deux taches, couleur de pourpre ſur le milieu du ventre. Ses yeux ſont de même couleur. Sa queue eſt bleue, & le reſte du corps vert & noir bleuâtre. Ses écailles ſont parſemées de taches obſcures. Il a la bouche petite, les dents larges; celles de la mâchoire ſupérieure ſerrées, & les inférieures pointues & éloignées les unes des autres. Il a ſur le dos, preſqu'auprès de la queue, des aiguillons poſés à des diſtances égales, & qui tiennent à une membrane mince, par laquelle ils ſont ſéparés. Il y a auſſi à la pointe de chaque aiguillon, une autre petite membrane, qui flotte comme un étendard. Les nageoires qu'il a près des ouies, ſont larges & preſque ovales. Ce poiſſon qu'on pêche à Marſeille & à Antibe, eſt un des plus beaux de la mer. C'eſt encore un des meilleurs à manger.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AJOMAMA; nom propre. Ville de Romélie, ſituée ſur un golfe de l'Archipel de même nom, en Macédoine.

AIONER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois bégayer.

AJONSION; vieux mot qui ſignifioit autrefois adoption.

AJOOUS, AJOUS; vieux mots qui déſignoient autrefois une eſpèce de genêt.

AJORA; nom propre: île de l'Archipel, qui dépend des Habitans de l'île de Scyre. Ceux-ci y entretiennent des Bergers, pour prendre ſoin des brebis qui y paiſſent. Les Corſaires vont ſouvent la ravager, & en enlever le bétail.

AJOUÉS; (les) c'eſt, ſuivant le père de Charlevoix, un peuple ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale. Il habite les bords d'une rivière, qui a ſon embouchure dans le Miſſouri, vers le quarante-troiſième degré de latitude ſeptentrionale.

AJOURÉ, ÉE; adjectif. Terme de l'Art héraldique, qui ſe dit des jours d'une tour & d'une maiſon, quand ils ſont d'autre couleur que la tour ou la maiſon.

PRUNIER en Dauphiné, de gueules à la tour d'argent, donjonnée & maçonnée de ſable, ouverte & ajourée de gueules.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin, mais la troiſième eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une ajourée maiſon*, mais *une maiſon ajourée*.

AJOURNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Appellatus, a, um.* Voyez Ajournement & Ajourner.

AJOURNEMENT; substantif masculin. *In jus vocatio.* Terme de Jurisprudence, qui désigne l'acte par lequel on assigne quelqu'un à comparoître à certain jour, pour procéder judiciairement sur les fins & conclusions prises contre lui, suivant l'exploit d'assignation.

L'ajournement est donc, dans ce sens, ce qu'on appelle aussi une assignation.

Pour être valable, il faut que l'exploit soit fait par un Huissier ou Sergent qui doit décliner son nom, sa demeure & sa paroisse, dater son exploit & le signer.

L'ajournement doit contenir les noms, surnoms, qualités & demeures de ceux qui demandent, & de ceux à qui l'on demande, que l'on appelle *Défendeurs;* ensemble le nom du Juge ou de la Jurisdiction, pardevant lesquels la question doit se traiter; les fins & conclusions des Demandeurs, & le précis de leurs moyens; & en outre l'élection de domicile au lieu de la Jurisdiction, ainsi que le nom du Procureur, dans les lieux où le ministère en est nécessaire.

Si l'on donne copie de quelques pièces, il faut encore l'énoncer.

Les Etrangers, qui n'ont ni domicile ni établissement en France, & qu'on ajournoit autrefois sur la frontière, doivent, suivant l'Ordonnance de 1667, être ajournés aux domiciles de Messieurs les Procureurs Généraux des Parlemens où ressortissent les Jurisdictions saisies des contestations.

L'ajournement doit être régulièrement donné pardevant le Juge du domicile du Défendeur, suivant la règle, *actor sequitur forum rei;* mais ceci souffre plusieurs exceptions qui dérivent, tant des objets contestés, que de la qualité des personnes: nous parlerons de chacune en son lieu.

Ajournement, en fait de Lettres de change, doit être donné pardevant les Juges-Consuls du domicile du Débiteur.

Ajournement, pour marchandises fournies entre Marchands, doit être donné pardevant les Juges-Consuls; mais l'article 27 du titre 12 de l'Ordonnance de 1673, laisse au Créancier le choix d'ajourner son Débiteur pardevant le Juge du domicile de ce dernier, ou du lieu dans lequel s'est passée la promesse, & où la marchandise a été délivrée; ou enfin pardevant le Juge de l'endroit où le payement doit être fait.

Ajournement, pour commerce maritime, doit se donner pardevant les Juges-Consuls du lieu où le contrat s'est passé, & non de l'endroit d'où les vaisseaux seront partis, ni de celui où ils auront fait naufrage.

Ajournement *à trois briefs jours en matière civile*, se dit du cri public, par lequel on ajourne un absent au principal marché du lieu où est le siège de la Jurisdiction. On ne fait aucune perquisition de la personne, on contrôle seulement l'exploit que le Juge paraphe.

Des Associés doivent être ajournés par une seule copie; ceux qui sont en voyage de long cours à leur dernier domicile, & les communautés, les jours de Fêtes & de Dimanches à l'issue des Messes paroissiales, en parlant aux Syndics ou Marguilliers, comme le veut l'art. 3 de la Déclaration du 17 Février 1688.

Ajournement personnel, se dit en

matière criminelle d'une assignation donnée à un accusé pour comparoître en personne pardevant le Juge, & répondre par sa bouche & sans ministère de conseil, sur les charges qui résultent contre lui des informations, pièces du procès, & autres sur lesquelles les Gens du Roi voudront le faire entendre.

Le décret d'ajournement personnel, tient le milieu entre le décret d'assigné pour être oüi, qui est le plus doux, & le décret de prise de corps, qui est le plus rude.

L'effet de l'*ajournement personnel* est d'interdire toutes fonctions aux Ecclésiastiques & aux Officiers, autres néanmoins que les Commis des Fermes, qui continuent les leurs, après avoir prêté leur interrogatoire.

L'*ajournement personnel* se convertit en décret de prise de corps, si l'ajourné ne compare pas à l'échéance de l'assignation.

AJOURNEMENT *à trois briefs jours en matière criminelle*, étoit autrefois ce que nous appelons aujourd'hui assignation à huitaine par un seul cri public, & à son de trompe, dont voici l'explication. Quand celui contre lequel on a converti l'ajournement personnel en décret de prise de corps, évite l'effet de ce dernier décret, on crie à son de trompe en place publique, après qu'on a fait perquisition de sa personne, qu'il y a contre lui un décret, afin qu'il ait à comparoître en Justice; à quoi il est sommé d'obéir dans la huitaine, à peine de lui être son procès *fait par contumace*, sans autre délai.

AJOURNEMENT, se dit en Angleterre de l'acte par lequel on remet la séance actuelle du Parlement à un autre temps, toutes choses demeurant en état.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ajournemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AJOURNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Diem dare.* Terme de Jurisprudence, qui signifie assigner quelqu'un pour comparoître en Justice, soit en matière civile, soit en matière criminelle. *On a ajourné le Chef de cette Compagnie.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la quantité prosodique des autres temps.

AJOUROUB; substantif masculin. Sorte de perroquet de l'Amérique, plus vert que les autres. Les Sauvages appellent Margenas, les petites plumes azurées & vertes qu'on lui voit sur la tête.

AJOUSTER; (S') vieux verbe qui signifioit autrefois s'attacher.

AJOUTAGE; substantif masculin. *Adjunctio.* Ce mot désigne une chose ajoutée à une autre. *Il faudroit à ce tuyau un ajoutage.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *ajoutaje*, pour les raisons

données en parlant de ces lettres.

AJOUTÉ, ÉE ; adjectif & participe passif : *Additus, a, um*. Voy. Ajouter

AJOUTER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Addere*. Joindre une chose à une autre. *Ajoutez cette liqueur à l'autre*.

Ajouter *au conte, à la lettre*, signifie amplifier un récit par des circonstances imaginées.

Ajouter *foi* à quelqu'un, à quelque chose, signifie croire ce que quelqu'un dit, croire une chose. *J'ajoute foi à votre histoire. Je n'ajoute point de foi à cette nouvelle*.

Outre son régime simple, *ajouter* gouverne en régime composé, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*. *J'ajoute un diamant à la montre que je lui ai léguée*.

Différences relatives entre *ajouter*, & *augmenter*.

Le premier diffère de l'autre, en ce qu'il présente plusieurs objets ; on ajoute une chose à une autre. Le second ne nous donne l'idée que d'un objet grossi dans son volume. *La pluie qui tombe, augmente l'eau d'un étang*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'ajoute*, la syllabe *jou* est longue.

AJOUX ; substantif masculin. Terme de Tireurs d'or, par lequel ils désignent les deux lames de fer, entre lesquelles se retiennent les filieres & les précatons.

AIQUE ; vieux mot qui signifioit autrefois eau.

AIR ; substantif masculin. *Aër*. Corps fluide, transparent, capable de compression, de dilatation & d'élasticité, qui environne le globe de la terre, & dont nous ignorons la figure.

Admirons la manière dont M. de Buffon nous peint les phénomènes & les propriétés générales de l'air, dans ce Tableau majestueux où il étale avec tant de magnificence toutes les richesses de la Nature.

» L'air, dit-il, encore plus léger, » plus fluide que l'eau, obéit aussi à » un plus grand nombre de Puissances ; l'action éloignée du soleil & » de la lune, l'action immédiate de » la mer, celle de la chaleur qui le » raréfie, celle du froid qui le condense, y cause des agitations continuelles : les vents sont ses courans, ils poussent, ils assemblent » les nuages, ils produisent les météores, & transportent au-dessus de » la surface aride des continens terrestres, les vapeurs humides des » plages maritimes : ils déterminent » les orages, répandent & distribuent » les pluies fécondes, & les rosées » bienfaisantes : ils troublent les » mouvemens de la mer, ils agitent la » surface mobile des eaux, arrêtent » ou précipitent les courans, les font » rebrousser, soulèvent les flots, excitent les tempêtes, la mer irritée » s'élève vers le Ciel, & vient en mugissant se briser contre des digues » inébranlables, qu'avec tous ses efforts, elle ne peut, ni détruire, ni » surmonter ».

Si nous considérons l'air dans ses rapports avec la Médecine, nous trouvons avec Hippocrate, que c'est par l'air que nous vivons ; qu'il est la cause de la plûpart de nos maladies, & qu'il est si nécessaire à nos corps, que, quoique nous puissions

ſubſiſter pendant deux ou trois jours, ſans prendre aucune nourriture, nous périſſons ſi le paſſage par lequel nous recevons l'air, eſt fermé pendant un petit eſpace de temps.

Les anciens Médecins ont parfaitement connu toute l'importance de l'air, tant par rapport à la conſervation de la ſanté, que par rapport à la cure des maladies, & ils ont été plus attentifs qu'on ne l'eſt communément aujourd'hui à corriger les mauvaiſes qualités qu'il peut contracter en certaines circonſtances, à en prévenir les mauvais effets, & à le diriger à leur fin dans la cure des maladies.

Alexandre Trallianus dit à propos d'une maiſon où logeoit un malade attaqué de la fièvre hectique; qu'il ne ſuffit pas de procurer au malade les rafraîchiſſans que l'on a en mains; qu'il faut encore s'appliquer à lui rendre ſalubre l'air qui l'environne. Il veut que pendant l'été on faſſe coucher le malade dans un lieu ſouterrain, & que l'on ait ſoin d'arroſer le plancher, d'eau fraîche. De l'eau, ajoute-t-il, qui tomberoit alternativement d'un vaiſſeau dans un autre, rafraîchiroit non-ſeulement l'air, par les particules qui s'en exhaleroient, mais provoqueroit encore le ſommeil par le murmure égal & continu qu'elle opéreroit. Le même Auteur voudroit auſſi qu'on ne ſe contentât pas de rafraîchir l'air, mais qu'on le rendît encore tel qu'il fortifiât le corps en le rafraîchiſſant: indication qui ſe rempliroit en jonchant le plancher de roſes, de joubarbe, de ronces, de branches de lentiſques, de ſurgeons d'aventin, & d'autres plantes ſemblables. Un air ainſi tempéré ſeroit non-ſeulement ſalutaire aux malades attaqués de la fièvre hectique, mais encore à ceux qui ſe ſentiroient le cœur & les poumons affectés d'une chaleur brûlante.

Paul Eginette veut que les malades qu'on a purgés violemment, ſoient tenus dans un air qui ne ſoit ni froid, ni chaud; parce que l'air froid repouſſeroit la matière des parties intérieures au-dedans, & augmenteroit le flux; & que le ſecond relâchant les membres, détruiroit la force du corps.

Cet Auteur examine enſuite quels effets produit ſur les corps l'altération de l'air, & il conclut que le meilleur air pour les malades attaqués d'aſthme, de conſomption, de maladies de tête & de poitrine, eſt celui qu'on reſpire ſur les hautes montagnes, & dans les contrées montagneuſes; lorſqu'il n'eſt pas agité par les vents. Quand l'air des vallées eſt pur, il ſe preſcrit aux vieillards, & à ceux qui ſont ſujets aux défaillances.

Il veut que les hydropiques & tous autres dont les maladies ſont aqueuſes, prennent l'air de la mer, ſur-tout ſi la cauſe de leurs maladies vient d'un principe froid. Il prétend que l'air qu'on reſpire entre les rochers eſt mal-ſain; que celui qui eſt imprégné d'exhalaiſons métalliques eſt funeſte; que l'air des lieux bourbeux & marécageux relâche l'eſtomac; que dans les endroits où la terre eſt jaune & légère, il deſſéche plus qu'ailleurs; & qu'enfin, le meilleur eſt celui qu'on reſpire dans les lieux où la terre eſt graſſe & noire.

L'air joue un grand rôle dans la Chimie. La propriété qu'il a de ſe raréfier prodigieuſement, & d'occuper un eſpace beaucoup plus con-

ſidérable que ſon volume, quand il éprouve une grande chaleur, occaſionne fréquemment de violentes exploſions, contre leſquelles l'artiſte doit être en garde dans les mélanges & opérations chimiques.

L'air facilite ſingulièrement l'évaporation des matières volatiles que le feu ſublime: c'eſt un fait avéré en Chimie, que le concours de l'air accélère les évaporations, & les diſtillations quelconques. On voit qu'en dirigeant le vent du ſoufflet à la ſurface de quelque corps volatil, qu'on fait évaporer ſur le feu, tel que l'eau, l'antimoine, le mercure, &c. la fumée ou les vapeurs de ces corps augmentent d'une manière très-ſenſible: il eſt certain auſſi qu'on abrège beaucoup la diſtillation d'une liqueur quelconque, de l'eau, par exemple, en dirigeant à ſa ſurface, dans l'intérieur de l'alambic, le vent d'un ventilateur, ainſi que l'a propoſé un Anglois.

Une des plus ſingulières propriétés de l'air, & très-intéreſſante pour la Chimie, conſiſte en ce qu'aucun corps combuſtible ne peut brûler ſans ſon concours; & que plus il eſt déterminé à frapper vivement les corps embraſés, plus il les fait brûler rapidement: d'où il ſuit que, comme la plûpart des opérations de Chimie ne peuvent ſe faire qu'à l'aide du feu, on a continuellement beſoin, dans ces opérations, d'un courant d'air plus ou moins fort, & déterminé dans certaines directions pour produire le degré de feu qu'on veut avoir. On parvient à ſe procurer ces courans d'air, par le moyen des ſoufflets qu'on adapte, ſoit à la forge, ſoit aux fourneaux de fuſion, ou bien par la conſtruction des fourneaux mêmes.

Parmi les propriétés & les effets méchaniques de l'air en Phyſique, on diſtingue particulièrement ſa fluidité, ſa peſanteur & ſon élaſticité. Sa fluidité ſe démontre par la facilité qu'ont les corps à le traverſer, par la propagation des ſons, des odeurs, & émanations de toutes eſpèces qui s'échappent des corps. Ces effets prouvent que les parties de l'air cèdent aux plus légers efforts, & qu'en y cédant, elles ſe meuvent elles-mêmes avec beaucoup de facilité.

La peſanteur de l'air, qui eſt vrai-ſemblablement une ſuite de ce que cette propriété eſt eſſentielle à la matière, ou du moins qu'elle ſe rencontre dans tous les corps, ſe prouve par l'impétuoſité avec laquelle l'air ſe précipite dans tous les lieux qu'il n'occupe pas, ou qui ne ſont pas remplis par des corps plus peſans, & où il peut trouver accès. C'eſt la peſanteur de l'air qui ſoutient le mercure dans les baromètres, qui élève l'eau dans les pompes, qui occaſionne l'écoulement des liqueurs par les ſyphons, qui fait couler le lait dans la bouche des enfans quand ils têtent, &c. On évalue la peſanteur abſolue d'un pied cube d'air à environ une once deux gros.

L'élaſticité de l'air ſe démontre par les efforts avec leſquels il tend à ſe remettre dans ſon état naturel, quand il eſt violemment raréfié, comprimé ou condenſé. Sans cette élaſticité, l'air nous écraſeroit par ſon poids qui eſt tel, que la colonne qu'en ſoutient une perſonne, eſt d'environ deux cens cinquante quintaux, ou vingt-cinq mille livres.

Au reſte, rien n'eſt plus clair en Phyſique que ces différentes propriétés

priétés qui sont prouvées incontestablement par les expériences de MM. Boyle, Halles, Mariotte, l'Abbé Nollet, &c.

Air, se dit relativement à sa température, & à ses qualités. Exemples : air considéré relativement à sa temperature. *On y respire un air doux. On sent un air froid. L'air est chaud.*

Air, considéré relativement à ses qualités. *L'air est épais. Ne demeurez pas dans cet appartement, l'air y est mal-sain. On respire un bon air sur cet hauteur.*

On dit en Poësie, *les plaines de l'air ; le vague des airs* ; pour dire, l'espace qu'occupe l'air autour de la terre.

On dit d'une personne, qu'*elle a changé d'air, qu'elle veut changer d'air* ; pour dire, qu'elle a changé, qu'elle veut changer de résidence, afin de respirer un autre air. *Il seroit bon que ces convalescens changeassent d'air.*

On dit qu'*on va prendre l'air*, pour dire, qu'on va se promener, qu'on va dans le grand air. *N'irez-vous pas prendre l'air ?*

On dit aussi qu'*on prend l'air*, pour dire, qu'on respire l'air ; & cela se dit particulièrement quand on est dans un endroit où l'air est plus pur & plus léger.

On dit encore, *prendre son air natal* ; pour dire, respirer l'air des lieux où l'on a été élevé.

On dit qu'*on a donné de l'air à une chambre, à un appartement* ; pour dire, qu'on en a ouvert les fenêtres, afin que l'air y circulât, ou s'y renouvellât plus librement. *Il faut avoir soin de donner de l'air tous les jours aux chambres, aux appartemens.*

On dit aussi, qu'*on a donné de l'air à un tonneau, à un muid de vin* ; pour dire, qu'on en a ôté le bondon, de peur que le vin ne jettât ses fonds. *Il étoit tems de donner de l'air à ce tonneau de vin.*

On dit d'une personne qui a porté la peste, la contagion en quelque lieu, qu'*elle y a porté le mauvais air.*

On dit que *quelqu'un a pris le mauvais air*, pour dire, qu'il a gagné le mal contagieux.

On dit, *prendre l'air du feu* ; pour dire, s'approcher du feu afin de s'y chauffer un instant. *Nous prîmes l'air du feu dans l'antichambre avant d'entrer.*

On dit d'une chose, qui semble n'être presque soutenue de rien, qu'*elle est en l'air, tout en l'air. Vous n'avez fait qu'un bâtiment en l'air, qui est tout en l'air.*

On dit d'une personne, qu'*elle a toujours le pied en l'air* ; pour dire, qu'elle est toujours disposée à danser, à sauter, à courir.

On dit figurément d'une personne, *que sa fortune est en l'air* ; pour dire, qu'elle n'est soutenue de rien de solide. *Elle a bien fait de ne pas épouser quelqu'un dont la fortune est toute en l'air.*

On dit figurément d'une personne qui travaille inutilement pour la fin qu'elle se propose, qu'*elle ne fait que battre l'air.*

On dit dans un sens moral & figuré, que *l'air du monde est contagieux* ; pour dire, que le commerce du monde peut aisément nuire à l'innocence.

On dit figurément *en l'air*, pour dire, sans fondement. *Il ne raisonne jamais qu'en l'air. Il parloit en l'air.*

On dit aussi figurément, *en l'air* ; pour dire, sans effet. *Ce ne sont*

que des promesses en l'air.

Air, se dit par extension, pour vent. *Il faisoit un grand air ce matin. Il souffle un air vif & piquant.*

On dit en termes de Jardinage, qu'*un arbre est planté en plein air, en plein vent*, par opposition aux arbres qui sont en espalier & à l'abri des murs, &c.

On dit, en parlant d'une affaire soumise à la décision d'une Cour de Justice, d'un Ministre, ou de quelqu'autre personne, que *l'air du bureau n'est pas pour quelqu'un*; pour dire, que les apparences font préjuger qu'il ne réussira pas dans son objet: & *que l'air du bureau est favorable à quelqu'un*; pour dire, que les opinions paroissent pencher en sa faveur.

Air, s'emploie dans le sens d'apparence. *Ce Prince a un air de grandeur, de magnificence. Ces jeunes paysannes ont un air de propreté qui les rend agréables.*

Air, se dit de la manière de se conduire, de se comporter dans le monde, dans les affaires. *On voit à l'air dont il se conduit dans cette Société, qu'il ne la fréquentera pas long-temps. J'ai vu à l'air dont il se comportoit dans cette affaire, qu'il vouloit un procès.*

On dit d'une personne, *qu'elle est du grand air*; pour dire, qu'elle vit à la manière des grands.

On dit aussi d'une chose, *qu'elle a grand air*; pour dire, qu'elle est d'une belle apparence. *Cette maison a grand air.*

Air, se dit de tout ce qui a rapport au maintien, à la mine, à la contenance, à la grace, au port & aux différentes façons de faire. Exemple : *Air*, employé relativement au maintien : *Personne n'a l'air si niais, si bourgeois, si provincial.*

Air, employé relativement à la mine : *Elle a l'air d'une coquette. Il a l'air d'un fou.*

Air, employé relativement à la contenance : *Tâchez de prendre un air uni. Elle n'a pas l'air aisé quand elle danse.*

Air, employé relativement à la grace : *Elle assaisonne tout ce qu'elle fait & tout ce qu'elle dit, d'un air si enjoué, si séduisant, que......*

Air, employé relativement au port : *Ce Prince a l'air noble. Cette Dame a l'air de la Cour.*

Air, employé relativement à différentes façons de faire : *S'il n'affectoit pas un air hautain, un air méprisant, on l'estimeroit. De l'air dont il se gouverne, il ne sera pas longtemps en santé. De l'air dont elle s'y prend, elle sera bientôt ruinée.*

On dit, & ordinairement en raillerie, en parlant de ceux qui affectent diverses manières recherchées, soit dans leurs actions, soit dans leur maintien, soit dans leurs habits, que *ce sont des gens du bel air, des gens du grand air.*

On dit aussi en se moquant, & en mauvaise part, que *quelqu'un prend ou se donne des airs de Docteur, de Philosophe, de Savant, &c.* pour dire, qu'il voudroit, sans fondement, se faire regarder comme Docteur, Philisophe, Savant, &c.

On dit d'une personne, qu'*elle a l'air bon*; pour dire, qu'elle a une physionomie qui annonce de la bonté : & qu'*elle a l'air mauvais*; pour dire, que sa physionomie annonce de la méchanceté.

Air, se dit de la manière dont une personne se tient : *Vous vous tenez d'un air ridicule.*

On dit familièrement, qu'*une personne a des airs panchés*, qu'*elle*

prend des airs penchés ; pour dire, qu'elle affecte divers mouvemens de tête & de corps, dans la vue de plaire. *Voyez-vous cette petite femme avec ses airs penchés ?*

On dit d'une personne, qu'*elle a l'air à la danse ;* pour dire, qu'elle a de la disposition pour danser de bonne grace.

La même chose se dit figurément & familièrement ; pour dire, qu'une personne a l'air agile, éveillé, & qu'elle paroît avoir tout ce qui est nécessaire, pour réussir à l'objet dont elle s'occupe. *Il fréquente les jolies femmes, & il a l'air à la danse.*

Air, se dit de la manière d'agir, de faire quelque chose. *Nous en jugerons à l'air dont il agira.*

On dit d'une personne, qu'*elle a bien l'air de faire*, ou *de ne pas faire la chose dont on parle ;* pour dire, que l'on conjecture qu'elle fera, ou qu'elle ne fera pas cette chose. *Cette Dame a l'air de nous manquer de parole.*

On dit, en parlant de certains lieux ou de certaines choses, que *tout y va du bel air, du grand air ;* pour dire, que tout y est superbe, magnifique ; que tout se passe avec grandeur, magnificence. *Nous fûmes aux nôces de sa fille, & tout y alloit du bel air.*

Air, se dit de la façon de marcher d'une personne. *On voit à l'air dont il marche, que c'est un maître de danse.*

Air, se dit de la façon dont on s'habille. *Cette Actrice est toujours habillée d'un air élégant.*

Air, se dit de la manière de parler, de s'exprimer. *Il m'a paru à l'air dont il parloit, qu'il étoit sans éducation.*

Air, se dit d'une sorte de ressemblance, entre une personne & une autre, & particulièrement de la sorte de ressemblance qui est entre les traits du visage de l'une & de l'autre. *Cette femme a bien de l'air de votre sœur. On le connoît pour votre frere à l'air de son visage.*

Air, se dit en termes de Peinture & de Sculpture, de l'attitude, du caractère des têtes des figures, de la manière dont elles sont dessinées. Raphaël excelloit dans les airs de tête : il y mettoit une noblesse admirable. Paul Veronese varioit agréablement ses airs de tête, à la différence d'André del Sarte, qui ne les varioit pas assez ; défaut commun à la plûpart des Artistes.

Air, se dit encore en Peinture, de l'effet agréable qui résulte de l'harmonie des parties du visage. C'est dans ce sens qu'on dit, qu'*un Peintre a de beaux airs de tête.* Les Wandick, les Rembrant, les Titien, les Rigaut, ont excellé dans cette partie de leurs portraits.

On dit aussi, qu'*il y a de l'air dans un tableau ;* pour dire, que la couleur du fond & des objets y est diminuée, selon les divers degrés de leur éloignement. On appelle cette diminution, *perspective aérienne.*

Air, se dit en termes de Musique, d'une suite de tons qui composent un chant, suivant les règles de l'Art. *C'est un air fort agréable. Les airs qu'il compose, ont beaucoup d'harmonie.*

Air, se dit aussi du chant & des paroles tout à la fois. *Faites-nous jouer un air de chasse. C'est un bel air à boire.*

Air, se dit en termes de Manége, des allures d'un cheval. C'est dans ce sens qu'on dit, qu'*un cheval va*

à tous airs ; pour dire, qu'il va comme on veut.

Airs relevés, se dit aussi en termes de Manége, des différens airs détachés de terre, & qui sont au nombre de sept, savoir : la pesade, le mézair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriole, & le pas-&-le-saut. *Voyez* ces mots.

Il faut qu'un cheval ait une inclination naturelle, & qu'il se présente de lui-même à quelque air relevé, avant de l'y régler ; autrement on perdroit son temps, on le rebuteroit, & on le ruineroit au lieu de le dresser. Il n'y a que les chevaux de bonne force, c'est-à-dire, ceux qui sont nerveux & légers, qui distribuent leurs forces naturellement, uniment, & de bonne grace, qui ont l'appui de la bouche, assuré & léger, les membres forts, les épaules libres, les boulets, les pâturons & les pieds bons, & qui sont de bonne volonté, que l'on puisse espérer de voir résister aux airs relevés.

Air, se dit en termes de Liturgie, dans l'Eglise grecque, du voile qui couvre le calice & la patène.

Air, se dit en termes de Mythologie, d'une Divinité qui avoit la Lune pour femme, & la Rosée pour fille.

Les Grecs adoroient aussi l'*Air*, tantôt sous le nom de Jupiter, tantôt sous celui de Junon. Jupiter règnoit dans la partie supérieure de l'Atmosphère, & Junon dans la partie inférieure.

Voyez Manières, pour les différences relatives qui en distinguent *Airs*.

Ce monosyllabe est long.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AIRAIN ; substantif masculin. *Æs*. Métal de couleur rougeâtre, qu'on appelle aussi cuivre.

Airain ou Bronze, se dit aussi d'un métal composé avec le cuivre & l'étain, auxquels on peut ajouter d'autres parties métalliques, & surtout du zinc.

C'est avec ce métal composé, qui est aigre, cassant, dur & sonore, qu'on fait les cloches, les canons & les statues. Les doses de chaque partie se proportionnent à l'usage qu'on veut faire de la composition.

Cette sorte d'Airain ou de Bronze présente deux phénomènes singuliers. L'un, c'est que l'étain étant sans comparaison moins sonore & moins dur que le cuivre, rend cependant ce métal plus sonore & plus dur qu'il n'est de sa propre nature, quand l'étain y est uni dans une proportion convenable ; d'où cette alliage s'emploie pour les cloches, les timbres, les sonnettes & autres ouvrages de pareille qualité.

Le second phénomène que présente ce mélange, c'est qu'il est d'un poids plus fort que celui qui devroit résulter de la pesanteur spécifique particulière du cuivre & de l'étain ; tellement que deux onces composées de quatre cinquièmes du premier, & d'un cinquième de l'autre, alliés ensemble, pesent sept grains & un dixième au-delà du poids qu'ils auroient donné avant le mélange : preuve incontestable du changement qui arrive dans la distribution des pores de ces métaux, quand ils s'unissent. C'est ce qu'a remarqué M. Tillet de l'Académie Royale des Sciences, qui juge qu'il y a de la pénétration réciproque des deux métaux, dont

chacun remplit les pores de l'autre.

Il résulte aussi de ce mélange deux avantages. C'est que cet airain composé ne se couvre pas de vert de gris, comme le cuivre pur; & qu'étant plus fusible que le cuivre seul, la réussite des grandes pièces, à couler d'un seul jet, est bien plus certaine. *Voyez* CUIVRE & CUIVRE JAUNE.

AIRAIN DE CORINTHE, étoit un métal fameux chez les Anciens. On prétend que quand L. Mummius brûla & saccagea Corinthe, 146 ans avant l'ère chrétienne, l'or, l'argent & le cuivre, qui abondoient dans cette ville, se fondirent & se mêlèrent ensemble; d'où résulta cet Airain précieux, qui fut sans prix, quand d'habiles Ouvriers l'eurent travaillé en vases & en statues.

L'Airain qui n'est pas travaillé, paye, pour droits à l'entrée du Royaume, cinquante sous par quintal; & pour la sortie, dix sous de plus.

Les Anciens, dans leur Chronologie, distinguoient, depuis la création du monde, quatre âges ou siècles, dont le troisième étoit nommé siècle d'*Airain*. Voyez ÂGE.

On dit figurément & poëtiquement, *un siècle d'airain;* pour dire, un temps dur & malheureux: *un front d'airain*, pour désigner une impudence outrée: & *un cœur d'airain*, pour caractériser un homme dur & insensible. On dit aussi un *ciel d'airain*, pour marquer une continuation de temps sec & aride, sans pluie ni rosée.

On dit figurément, que *les injures s'écrivent sur l'airain, & les bienfaits sur le sable;* pour dire, que ceux-ci s'oublient promptement, & les autres difficilement.

En poësie, le mot d'Airain s'emploie plutôt que celui de cuivre.

AIRAIN, est aussi un terme usité chez les Philosophes Hermétiques. Ils appellent *Airain d'Hermès*, le corps dont ils doivent se servir pour former la pierre philosophale.

Airain noir, désigne le même corps pendant la putréfaction.

Airain blanc, signifie le laiton blanchi, ou la matière du grand-œuvre au blanc.

Airain incombustible, est le nom que les mêmes Philosophes donnent à la même matière du grand-œuvre, quand elle est au rouge parfait, parce qu'alors il n'y a plus lieu de craindre les atteintes du feu.

La première syllabe est moyenne, & la seconde encore au singulier, mais longue au pluriel, qui n'est guères usité.

AIRAINES; nom propre. Bourg de Picardie, situé entre Abbeville & Amiens, sur une petite rivière qui a son embouchure dans la Somme. Il y a là un Baillage, une Prevôté & une Maréchaussée, & toutes les semaines il s'y tient un marché considérable.

AIRAZAT; c'est le nom qui désigne le Saturne des Philosophes Hermétiques. *Voyez* SATURNE.

AIRCHE; vieux mot qui signifioit autrefois coffre.

AIRE; substantif féminin. *Area.* Place qu'on a unie & préparée pour y battre les grains. *Les gerbes sont sur l'aire à battre les grains.*

AIRE, se dit aussi en termes d'Économie rustique, de la surface des granges, des poulaillers, des bergeries, &c. sur laquelle on marche. *Il ne falloit pas que l'aire de cette bergerie fût de niveau.*

AIRE, se dit en termes de Jardinage,

d'un endroit uni où l'on se promène, comme le fond d'un boulingrin, la place d'un parterre, &c.

Aire, se dit en termes d'Architecture, de l'espace renfermé entre les murs d'un bâtiment.

Aire de Chaux et de Ciment, se dit d'un massif en manière de chape, pour conserver le dessus d'une voute exposée aux injures de l'air.

Aire d'un Bassin, se dit du massif qui forme le fond d'un bassin ou d'une pièce d'eau, & qui est ordinairement fait de Chaux & de Ciment, avec des cailloux ou un corroi de terre glaise, pavé pardessus.

Aire de Moilon, se dit d'une petite fondation au rez-de-chaussée, sur laquelle on pose du carreau de pierre, des lambourdes, &c.

Aire de Recoupes, se dit d'une épaisseur de huit à dix pouces de recoupes de pierre, servant à affermir les allées d'un jardin.

Aire de Plancher, se dit d'une couche de plâtre, posée sur les solives d'un plancher, pour recevoir le carreau.

Aire de Pont, se dit de la partie d'un pont, sur laquelle on marche.

Aire, se dit en termes de Géométrie, de l'espace que renferme une figure rectiligne, curviligne ou mixtiligne.

Voulez-vous connoître l'aire d'un carré parfait, d'un carré long, d'un cercle, d'un triangle, d'une ellipse, &c. multipliez par lui-même un des côtés de votre carré : si ce côté a quatre pieds, l'aire de votre carré parfait sera de seize pieds, puisque quatre fois quatre font seize. *Voyez* Carré parfait.

Vous connoîtrez l'aire d'un carré long, en multipliant sa longueur par sa hauteur. Si votre carré long a douze pieds de longueur & six de hauteur, l'aire de ce carré sera de soixante-douze pieds, parce que six fois douze font soixante & douze. *Voyez* Carré long.

Pour connoître l'aire d'un cercle, vous multiplierez la circonférence de ce cercle par le quart de son diamètre. Le cercle a-t-il quarante-huit pieds de circonférence, son diamètre, qui est toujours le tiers de sa circonférence, a seize pieds : le quart de ce diamètre est de quatre pieds ; ainsi l'aire du cercle sera de cent quatre-vingt douze pieds, parce que quatre fois quarante-huit forment le nombre de cent quatre-vingt douze. *Voyez* Cercle.

Multipliez la base d'un triangle par la moitié de sa hauteur, vous aurez l'aire de ce triangle. Ainsi votre triangle ayant neuf pieds de base & dix pieds de hauteur, depuis sa base jusqu'au sommet, l'aire sera de quarante cinq pieds, parce que la moitié de dix pieds est de cinq pieds, & que cinq fois neuf font quarante-cinq. *Voyez* Triangle.

Vous connoîtrez l'aire d'une ellipse, en mésurant l'aire d'un cercle, dont le diamètre soit une ligne moyenne proportionnelle entre le grand axe & le petit axe de cette ellipse. Ainsi une ellipse qui a un grand axe de quarante pieds, & un petit axe de dix pieds, aura une aire de trois cens pieds carrés, & la même que celle d'un cercle de soixante pieds de circonférence, & de vingt pieds de diamètre. *Voyez* Ellipse.

Pour trouver l'aire d'un secteur, d'un trapèze, d'un cylindre, d'un cone, d'une sphère, d'un sphé-

roïde, d'un parallelogramme, &c. *voyez* ces mots.

Aire, se dit du nid des grands oiseaux de proie, tels que l'Aigle, le Faucon, &c. parce que ces oiseaux font ordinairement leur nid sur un terrein plat & découvert.

L'Ordonnance de Louis XIV. du mois d'Août 1669, défend par l'Article VIII, de prendre des aires d'oiseaux, de quelque espèce que ce soit, dans les forêts, garennes, buissons & plaisirs du Roi.

Aire de Vent, se dit en termes de Marine, de l'espace désigné dans la boussole, pour chacun des trente-deux vents. *Voyez* Boussole.

Gardez-vous bien de dire ici mal-adroitement, avec le Dictionnaire de Trévoux, *Air de vent*.

Aire, se dit en termes d'Astronomie, du cercle lumineux qui paroît autour du soleil & des autres astres.

Aire, se dit dans les marais salans, des plus petits d'entre les bassins carrés distribués sur le fond de ces marais.

On appelle, en termes de Médecine, *petite aire du mammelon*, l'aréole ou le cercle coloré qui entoure le mammelon.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

AIRE; nom propre. Ville de France en Gascogne, située dans une contrée agréable & fertile, sur la rive gauche de l'Adour, à neuf lieues, Nord, Nord-Est, de Pau. C'est le Siège d'un Evêché, Suffragant d'Ausch, qui produit au Prélat 30000 liv. de rente. Il y a là une Justice commune entre le Roi & l'Evêque.

Aire, est encore un Ville forte de France, située en Artois, vers les frontières de la Flandre, sur la Lys, à environ neuf lieues, Ouest, de Lille. Il y a là un canal de navigation, qui communique avec Dunkerque & Saint-Omer. Il y a aussi un Gouvernement Militaire, qui répond au Gouvernement général de Picardie & d'Artois. On estime que cette Place rapporte au Gouverneur 16200 liv. Au Lieutenant de Roi 3250 liv. & 3433 livres au Commandant du Fort de Saint-François, qui dépend de cette Ville, avec laquelle il communique par un canal.

AIREE, substantif féminin, par lequel on désigne la quantité de gerbes qu'on met en une seule fois dans l'aire. *Une airée de bled, une airée d'orges.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AIRELLE; substantif féminin. *Vitis idea.* Arbrisseau; qu'on appelle aussi Myrtille-vrai, qui croît dans les terres sabloneuses, dans les bois & autres lieux incultes; sa racine est ligneuse; il s'élève à environ deux pieds de hauteur; ses branches sont grêles, anguleuses, fléxibles; son écorce est verte; il a ses feuilles petiolées, simples, ovales, dentées en manière de scie, fermes, plus grandes que celles du buis, & un peu moins dures. Ses fleurs sont d'une pièce, en grélot, d'un pourpre foncé, & d'une odeur très-légère. Elles sont soutenues par un calice, qui, quand la fleur est passée, devient une baie d'un rouge foncé & brun, globuleuse, ombiliquée, divisée intérieurement en quatre loges, contenant plusieurs petites graines.

Ce fruit est rafraichissant, stomachal, presque acide, assez agréable, & ses graines sont astringentes.

On n'emploie en médecine que le fruit, dont on tire un ſuc qu'on fait épaiſſir en conſiſtance de Syrop. On le fait sècher pour le donner en poudre, depuis un gros juſqu'à deux ; ou en décoction, juſqu'à quatre gros pour les perſonnes. Il eſt excellent contre les devoiemens & les vomiſſemens.

On le fait prendre aux animaux à la doſe d'une demi-once en poudre, & de deux onces en décoction ſur une livre d'eau.

AIRER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme chanter. *Nidificare.* Ce verbe ſe dit des Aigles, des Faucons, & autres pareils oiſeaux, qui font leurs nids ſur les rochers & ſur les arbres. *Les Faucons airent ordinairement dans cette forêt.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aire*, la ſyllabe *ai* eſt longue.

AIRER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſe courroucer.

AIRÉS ; terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une Fête qu'on célébroit à Athènes, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, à qui l'on offroit les prémices de la récolte du bled & du vin.

AIROMÉTRIE ; ſubſtantif féminin. Science qui a pour objet les propriétés de l'air, telles que la peſanteur, la fluidité, l'élaſticité, la raréfaction, la condenſation, &c. de cet élément, & qui en calcule & méſure les effets : mais le mot d'Airométrie n'eſt guères uſité, & cette branche de la Phyſique eſt ordinairement déſignée ſous le nom de *Pneumatique*. Voyez *ce mot.*

AIRON ; nom propre. Rivière de France, qui a ſa ſource dans le Nivernois, & ſon embouchure dans la Loire, près de la ville de Décize, après avoir arroſé Châtillon & Cérizy-Latour. Son cours eſt d'environ douze lieues. Elle ſe groſſit de l'Arroux, de la Quêne, de l'Andarge, de l'Alagne, & de pluſieurs autres ruiſſeaux.

AIRONO ; nom propre. Ville d'Italie dans le Milanez, ſur les frontières du Bergamaſque.

AIROU ; nom propre d'une petite Rivière de France, en Baſſe-Normandie. Elle a ſa ſource au-deſſus de l'étang de Montaver ; & après avoir reçu, dans un cours d'environ 4 lieues, les rivières de Corbière & du Héron, elle ſe jette dans la Sienne près de Ver.

AIRU ; nom propre d'une Rivière d'Ecoſſe, qui a ſa ſource dans la Province de Marr, aux montagnes de Gransbain, & ſe joint à la rivière de Spey, dans la Province de Buchan.

AIRVAUX ; nom propre. *Aurea Vallis.* Ville de Poitou, ſituée ſur la rivière de Thoue, à environ huit lieues, Nord-Oueſt, de Poitiers. Il y a là un Baillage & une Abbaye d'Hommes, en commende, qui vaut 6000 liv. de rentes au Titulaire.

AIRURE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois culture.

AIS, ſubſtantif maſculin. *Axis.* Ce mot déſigne en général une planche de bois. *J'ai acheté des ais de chêne, des ais de ſapin, des ais de huit pieds, des ais de douze pieds.*

AIS DE BATEAU, ſe dit des planches qu'on tire des débris des bateaux hors

hors de service. On s'en sert ordinairement à faire des cloisons légères lambrissées de plâtre, qui ménagent l'espace.

Ais, se dit en termes d'Imprimeurs, de deux sortes de planches de bois de chêne ou de noyer, d'environ un pouce d'épaisseur. Les uns s'appellent ais à tremper, & les autres ais à desserrer. Les premiers servent à tremper le papier, à le remanier & à le charger. Les autres servent aux Compositeurs, pour desserrer leurs formes à distribuer, & mettre leurs caractères.

Ais, se dit en termes de Relieurs de livres, de quatre sortes de planches, qui sont : Les *ais* à rogner, les *ais* à presser, les *ais* à dresser, les *ais* à fouetter.

Les *ais à rogner*, sont de petites planches étroites, qui servent aux Relieurs à maintenir en presse les livres qu'ils veulent rogner. Les Papetiers se servent de semblables ais, pour rogner leurs papiers.

Les *ais à presser*, ou à mettre les livres en presse, sont de la longueur des livres reliés, mais moins larges. Ils doivent être forts & de bois de poirier, parce qu'ils ont à soutenir l'effort de la grande presse.

Les *ais à endosser*, sont de petites planches de hêtre bien polies, qui se placent entre chaque volume qu'on veut mettre en presse, pour y faire le dos.

Les *ais à fouetter*, sont des planches sur lesquelles on passe la ficelle ou le fouet, dont on fouette le dos des livres, pour en bien former la nervure, après qu'ils ont été couverts.

Ais Feuillé, ou Planche a la Soudure, se dit en termes de Vitriers, d'une planche de bois de chêne, où il y a plusieurs rainures étroites, dans lesquelles les Vitriers coulent l'étain pour souder.

Ais du Corps, se dit d'une partie du bois du métier des étoffes en soie. Ce sont deux petites planches oblongues, percées de trous, & dont le service est de tenir les mailles de corps, & les arcades, dans la direction qu'elles doivent avoir.

Ais, se dit en termes de Fondeur en sable, d'une planche de chêne, d'un pouce d'épaisseur ou environ, dont se sert le Fondeur en sable pour poser les chassis, dans lesquels il fait le moule.

Ais, se dit en termes de Paumiers, d'une planche maçonnée dans le mur, & placée dans l'angle du Jeu de Paume, qui touche à la galerie où se tient le Serveur. Les Joueurs appellent un coup d'ais, le coup que la balle donne de volée dans cette planche.

Ais, se dit en termes de Serruriers, d'un outil, qui n'est autre chose qu'un morceau de bois oblong, percé à sa surface de trous ronds & concaves, dont on se sert pour travailler des ouvrages de serrurerie en ornement.

Ais a coller, se dit d'un bout de planche, d'un bois léger & uni, & de la forme convenable à ceux qui peignent en éventail. Ils se servent de ces ais pour coller sur les bords leurs peaux ou papiers.

Ais des marchands Bouchers, se dit de l'établi ou forte table, épaisse de plusieurs pouces, & de sept à huit pieds de longueur, sur laquelle les Bouchers coupent & dépécent leurs viandes pour le détail.

Ais de carton, se dit de ces feuilles de carton, fortes & épaisses, qui servent particulièrement à la couverture des grands livres d'Eglise,

tels que les Antiphonaires & les Graduels. On trouve dans la bataille du Lutrin de Despréaux, que

Le Chanoine saisit un vieil *Infortiat*,
Grossi des visions d'Accurse & d'Alciat,
Inutile ramas de gothique écriture,
Dont quatre *ais* mal unis formoient la couverture.

Les *ais* de sapin payent à l'entrée du Royaume six deniers par pièce, & pour droits de sortie, trois liv. dix sous par cent, en nombre.

Ce monosyllabe est long.

AISANCE; substantif féminin. *Facilitas*. Facilité, liberté d'esprit & de corps dans l'action, dans l'air, dans les manières, dans le commerce de la vie. *Cette femme parle avec une aisance singulière.*

Aisance, désigne aussi la fortune, les commodités de la vie. On dit d'une personne, qu'*elle est dans l'aisance;* pour dire, qu'elle est riche.

Aisance, se dit en termes d'Architecture, d'un siège de commodités fort propre, qui fait partie de la garderobe dans les principaux Hôtels de Paris : c'est ce qu'on appelle *latrines* chez le Peuple.

Aisance, se dit en termes de Jurisprudence, d'une commodité ou d'un service qu'un voisin retire d'un autre, en vertu d'une convention ou d'une possession suffisante à prescrire. Ce mot est, dans ce sens, la même chose que servitude.

Il s'est jugé, en cette matière, une question singulière au Parlement de Paris. Le Propriétaire d'une maison, qui avoit ses aisances dans les latrines de la maison voisine, ayant voulu user de son droit à toute heure de la nuit, le Voisin prétendit qu'il ne devoit souffrir la servitude que depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf du soir en hyver, & depuis quatre jusqu'à dix en été. Le titre de la servitude ne déterminoit pas ce temps; mais il étoit prouvé par enquête que la maison où étoient les aisances, se fermoit régulièrement au vérouil tous les soirs depuis un temps immémorial. Cependant le Bailliage de Mortagne, saisi de la contestation en première instance, ordonna que le Propriétaire de la maison où étoient les latrines communes, fourniroit à l'autre Propriétaire une clef de la porte d'entrée, à la charge que celui-ci fermeroit exactement la porte toutes les fois qu'il useroit de son droit. Cette Sentence fut confirmée par Arrêt de la première Chambre des Enquêtes du premier Juillet 1758.

Aisance, est encore le nom d'une Rivière de France en Bretagne, qui a son embouchure dans celle de Coesnon, au-dessus d'Antrain.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *aizance*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AISCEAU; substantif masculin. *Ascia*. C'est le nom d'un outil recourbé, avec lequel on polit le bois. Les Tonneliers s'en servent pour ébaucher des pièces de bois creuses & courbes.

AISCH; nom propre d'une Rivière d'Allemagne, qui arrose la Franconie, & qui, après avoir joint la Redmitz, se jette avec elle dans le Mein à Bamberg.

AIS DANGILON; nom propre. *Haia Domini Gilonis*. Bourg de France dans le Berri, sur la rivière de

Callin, à environ quatre lieues, nord-eſt, de Bourges. Il y a là une Châtellenie, & un marché tous les mardis.

AISE; ſubſtantif féminin. *Lætitia.* Joie, plaiſir, contentement, ſentiment doux, agréable & ſatisfaiſant que nous cauſe la préſence d'un bien deſiré. *J'ai treſſailli d'aiſe en la rencontrant.*

Aise, ſe dit auſſi des biens de la fortune, & des commodités de la vie.

On dit d'un homme opulent ou dans l'abondance, qu'*il eſt à ſon aiſe.*

Aimer ſes aiſes; chercher ſes aiſes, c'eſt aimer & chercher les commodités de la vie.

Aise, ſignifie loiſir, commodité de temps.

On dit, *je ferai cette affaire à mon aiſe;* c'eſt-à-dire, quand j'en aurai le temps, la commodité.

A l'Aise; façon de parler adverbiale, qui ſignifie facilement, commodément. *Je fais mes ſix lieues à l'aiſe dans la matinée.*

On dit en proverbe *paix & aiſe,* pour dire, doucement, paiſiblement, commodément. *Cet homme eſt ſans fortune; mais il n'a point d'ambition, & il vit de paix & d'aiſe.*

On dit auſſi proverbialement, à quelqu'un qui donne un conſeil difficile à pratiquer, & dont il n'a pas beſoin de faire uſage, qu'*il parle bien à ſon aiſe.*

On dit encore proverbialement, d'une perſonne opulente, qui a habituellement quelque légère altération dans la ſanté, qu'*elle n'eſt malade que de trop d'aiſe.*

Aise, eſt encore un adjectif de tout genre. *Lætus, a, um.* Il déſigne celui qui eſt joyeux, content, ſatisfait. *Je ſuis très-aiſe de vous connoître.*

Il faut remarquer que cet adjectif a deux régimes; ou la particule *de,* ou le *que* conjonctif, qui eſt ſuivi d'un verbe au ſubjonctif. Exemples. *Je ſuis bien aiſe de vous entendre. Je ſuis bien aiſe que vous appreniez la muſique.*

Aise, eſt auſſi le nom d'une Rivière de France en Normandie, qui a ſa ſource aux environs de Tournebu, & ſon embouchure dans l'Orne, à trois lieues au-deſſus de Caen.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une très-aiſe perſonne,* mais *une perſonne très-aiſe.*

Il faudroit changer le *ſ* en *z,* & écrire, d'après la prononciation, *aize,* pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AISÉ, ÉE; adjectif. *Facilis, facile.* Ce qui eſt facile. *La choſe que vous me propoſez, eſt aiſée.*

Aisé, ſignifie commode. *Cet eſcalier eſt aiſé.*

On appelle *une dévotion aiſée,* une dévotion relâchée, ou qui n'a rien d'auſtère.

Aisé, ſe dit de quelqu'un qui eſt dans l'abondance dans une condition médiocre. *Cet homme eſt fort aiſé.*

Aisé, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Dans la répartition de l'impôt, ce ſont ſouvent les aiſés qui payent le moins.*

On dit proverbialement & familièrement, qu'*il eſt aiſé de reprendre & mal aiſé de faire mieux.*

On appelle des *manières aiſées, un air aiſé, une converſation aiſée, un ſtyle aiſé,* des manières, un air, une converſation, un ſtyle qui n'ont rien de contraint ni de forcé, mais qui ſont naturels & agréables.

Aisé, en termes de Peinture, se dit du génie & du pinceau. Le *génie aisé* invente un sujet, & le varie sans peine de plusieurs manières.

On appelle un *pinceau aisé*, celui dont la touche est franche, large, libre & facile.

En Sculpture, on dit un *ciseau aisé*; & en Gravûre une *pointe aisée*, pour désigner celle qui est nette, coulante, pittoresque.

En Poësie, on appelle *vers aisés*, des vers qui paroissent couler de source, & où le travail ne se fait pas appercevoir.

On dit d'une personne qui a la taille bien dégagée, qu'*elle a une taille aisée*.

Voyez Facile, pour les différences rélatives qui en distinguent *aisé*.

La première syllabe est moyenne, la seconde est brève au singulier masculin; mais longue au pluriel & au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un aisé bourgeois*, mais *un bourgeois aisé*.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire *aizé*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AISÉMENT; adverbe de manière. *Facilè*. Facilement, d'une manière aisée, facile. *Ce Menuisier m'a fait cet ouvrage fort aisément*.

Cet adverbe s'emploie aussi pour commodément. *On est aisément dans ce cabriolet*.

Différence relatives entre *aisément* & *facilement*.

Le premier s'emploie mieux dans ce qui regarde l'esprit, & le second dans ce qui regarde le cœur. Il faudra donc dire, en parlant d'une personne de bonne société, qu'elle comprend *aisément* les choses fines, & pardonne *fasciement* les désobligeantes; plutôt que de dire, qu'elle comprend *facilement*, & pardonne *aisement*. Ces deux mots ont d'ailleurs entre eux les nuances qui sont entre *aisé* & *facile*. Voyez Facile.

La première & la troisième syllabes sont moyennes, & la seconde est brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aizémant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AISEMENT; substantif masculin. *Latrina*. Ce mot signifie ce qu'on appelle communément latrine ou garderobe. Sur les vaisseaux, l'éperon sert d'aisement aux matelots; mais on en pratique sur les galères & ailleurs pour les Officiers.

Aisement, signifie aussi commodité; mais il est vieux; & suivant l'Académie, on ne l'emploie plus que dans cette phrase proverbiale: *à son point & aisement, à ses bons points & aisemens;* pour dire, à son aise, à son loisir, à sa commodité.

La première sylabe est longue, la seconde est très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aizemant*, pour les raisons donnnées en parlant de ces lettres.

AISER; vieux verbe qui signifioit autrefois donner le nécessaire, prêter.

AISIER; vieux mot qui signifioit

autrefois heureux, qui eſt à ſon aiſe.

Aisier, eſt auſſi le nom d'un bourg en Normandie, avec titre de Baronnie. Il eſt à deux lieues, ſud-oueſt, de Caudebec, ſur la rive gauche de la Seine.

AISIL; vieux mot qui ſignifioit autrefois vinaigre.

AISNAY; nom propre. *Athanaum.* Ancienne Abbaye ſituée au confluent de la Saône & du Rhône, hors de Lyon, dont elle eſt aujourd'hui Collégiale & Paroiſſiale. Cette Abbaye eſt ſous le titre de S. Martin, & produit à l'Abbé trente-un mille livres de rentes.

AISNAY-LE-CHÂTEAU; nom propre. Ville de France dans le Bourbonnois, ſur la rivière de Marmance, à neuf lieues, oueſt-nord-oueſt, de Moulins. Il y a là une Châtellenie Royale.

Aisnay le-Vieux, eſt un bourg de la même province, ſitué ſur le Cher, à environ trois lieues, oueſt-ſud-oueſt, de la ville précédente.

AISNE; nom propre. *Axona.* Rivière conſidérable de France, formée de pluſieurs ruiſſeaux, qui tous ont leur ſource au pays d'Argonne en Champagne. Cette rivière eſt navigable depuis Château-Porcien, juſques près de Compiegne, où elle a ſon embouchure dans l'Oiſe.

AISO; nom propre. *Ocaſo.* Ancienne ville d'Eſpagne, aujourd'hui détruite, qui étoit dans la province de Guipuſcoa, à deux lieues de Fontarabie.

AISSADE; ſubſtantif féminin. Terme de Marine. L'Aiſſade de Poupe eſt l'endroit où la Poupe commence à ſe rétrecir, & où ſont auſſi les radiers.

AISSAULE; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit ais à couvrir les toits.

AISSEAU; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne à de petits ais qui ſervent en pluſieurs endroits, comme dans les Voges, à couvrir les maiſons, en place de tuiles.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier, mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* & l'*e* qui ſont oiſifs, changer le *x* final du pluriel en *s*, & écrire, *aiſau*, *aiſaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AISSELIER; ſubſtantif maſculin. Terme de Charpentiers & de Menuiſiers, qui ſe dit d'une pièce de bois à deux tenons, leſquels entrent dans les mortoiſes de deux pièces de bois aſſemblées, pour fortifier l'aſſemblage.

AISSELLE; ſubſtantif féminin. *Ala.* Nom qu'on donne à la cavité qui eſt ſous la partie inférieure du bras, à l'endroit où il ſe joint à l'épaule.

Comme cette partie eſt ſujette à donner une odeur forte & puante, dans certains ſujets, Paul Eginette propoſe divers moyens pour corriger cette odeur.

Le premier, c'eſt de mêler deux parties d'alun liquide, & une de myrrhe, diſſoutes dans du vin, & d'en laver ſouvent les aiſſelles.

Le ſecond, c'eſt de prendre de la litharge calcinée & éteinte dans du vin odoriférant: on la bat en y joignant un peu de myrrhe, juſqu'à ce qu'elle ſoit en conſiſtance de miel.

Le troisième, est d'arroser avec du vin, six gros de litharge d'argent, deux gros de myrrhe & un gros d'amôme.

Le quatrième est de prendre huit gros d'alun liquide, quatre gros de myrrhe, autant de lavande, & pareille quantité d'amôme qu'on broye avec du vin.

AISSELLE, en termes de Jardinage, désigne l'espace compris entre les tiges des plantes & leurs feuilles. On dit de certaines fleurs, qu'*elles naissent dans les aisselles des feuilles;* pour dire, à la base des feuilles ou de leurs pédicules.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* & un *l* qui sont oisifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, *aisèle*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AISSENNE; vieux mot, qui signifioit autrefois le même.

AISSER; vieux mot qui signifioit autrefois une grosse & grande planche.

AISSETTE; substantif féminin. *Axia minor.* C'est le nom d'une petite hache dont se servent plusieurs ouvriers.

AISSEUL; vieux mot qui signifioit autrefois ESSIEU.

AISSIEU; *Voyez* ESSIEU.

AISSON; substantif masculin. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne à une ancre à quatre bras. *Il faut jetter les aissons.*

AIST DIEX; vieille expression qui signifioit autrefois Dieu m'aide.

AISTÉ; vieux mot qui signifioit autrefois aidé, assisté.

AISTRE; vieux mot qui signifioit autrefois vie, existence.

AIT; vieux mot qui signifioit autrefois force.

AIT ACTE; terme de Palais, que le Juge met au bas des Requêtes d'emploi qu'on lui présente: il joint à ces mots, *& soit signifié.*

AITIAT; nom propre. Place forte au royaume de Maroc, dans une contrée fertile de la province de Tedla.

AITIOLOGIE; substantif féminin. Terme de Médecine. Il désigne la partie de cet Art qui traite des différentes causes des maladies.

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *aitiolojie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AITMAT; substantif masculin. C'est le nom que les Arabes donnent à l'antimoine.

AITONA; nom propre. Bourg & Château d'Espagne en Catalogne, sur la rivière de Segre, à une lieue de Lérida.

AITRE; substantif masculin. Terme familier & populaire, dont quelques-uns se servent pour désigner les appartemens & les autres endroits d'une maison. *Cet homme connoît les aitres de la plûpart des maisons de la ville.*

AJUBATIPITA; substantif masculin. Arbrisseau du Brésil, haut de cinq ou six palmes, qui porte un fruit noir, de la figure d'une amande. Les Sauvages tirent de ce fruit, une huile de même couleur; dont ils se frottent les articulations pour les fortifier.

AIUDE; vieux mot qui signifioit autrefois aide, secours.

AÏUE, AÏVIE; vieux mots qui signifioient autrefois eau.

AIUME; vieux mot qui signifioit autrefois heaume, armure de la tête.

AJURATIBIRA; substantif masculin. Arbrisseau du Brésil qui porte un fruit rouge.

AJURUCATINGA; substantif masculin. Perroquet du Brésil, qui a les yeux rouges, & entourés d'une membrane blanche. Son plumage est vert, ainsi que sa queue qui est longue: il a les jambes & le bec blancs: il est presque aussi grand qu'une petite poule.

AJURUCURAU; substantif masculin. Magnifique Perroquet du Brésil, qui a les yeux noirs, l'iris de couleur d'or, la tête & la gorge couvertes de plumes jaunes, & sur le bec près de la tête, une belle aigrette de plumes bleues: ses aîles sont noires, jaunes, bleues & vertes à leur extrémité: sa queue est noire; mais quand elle est développée, elle est nuancée de noir, de rouge & de bleu. Ses jambes & ses pieds sont de couleur de cendre.

AJURUCURUCA; substantif masculin. C'est le nom d'un Perroquet du Brésil, hupé comme l'ajurucurau, mais le plumage en est bleu, nuancé d'un peu de noir, avec une tache jaune au milieu. Sa poitrine, ses aîles, son dos, sont d'un vert foncé; à cela près que les dernières plumes de ses aîles & de sa queue sont d'un vert plus clair. L'extrémité de ces mêmes plumes, est nuancée de jaune & de rouge.

AJURUPURA; substantif masculin. Perroquet du Brésil, grand comme un pigeon: son plumage est vert, ses yeux sont rouges, ses jambes & son bec blancs, sa queue longue & verte.

AJURER; vieux verbe qui signifioit autrefois prier instamment.

AIUS-LOCUTIUS; Nom propre d'un Dieu qui étoit singulièrement révéré chez les Romains, & voici pourquoi: quand les Gaulois passèrent en Italie, un certain Céditius de la lie du Peuple, ouit une voix qui crioit dans le bois de Vesta, *si vous ne relevez les murs de la ville, elle sera prise*. On ne fit aucune attention au réçit que Céditius fit de ce qu'il avoit entendu, & Rome fut prise par les Gaulois. Camille alors opina que pour appaiser les Dieux irrités, il falloit reconnoître pour une divinité la voix qui avoit prédit la prise de Rome, l'appeler *le Dieu de la parole*, lui élever un autel, & lui faire des sacrifices; ce qui s'exécuta.

AJUSTAGE; substantif masculin. Terme de Monnoyeur, qui se dit de l'action d'ajuster.

AJUSTE; substantif féminin. Terme de Marine & de Rivière, qui se dit de deux cordes attachées l'une au bout de l'autre.

AJUSTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Compositus, a, um.* Voyez AJUSTER.

AJUSTEMENT; substantif masculin. *Compositio.* Ce mot désigne l'action d'ajuster quelque chose, de l'accommoder. *L'ajustement d'une pendule, l'ajustement d'une mesure.*

AJUSTEMENT, se dit aussi pour signifier parure, ornement. *Cette robe avec ses agrémens, sera un bel ajustement.*

AJUSTEMENT, se dit dans les monnoies, de l'action par laquelle on donne le poids convenable aux pièces, en les limant ou autrement.

AJUSTEMENT, signifie arrangement, accommodement entre des personnes qui sont en procès, en querelle, en contestation. *Il faut chercher quelque ajustement pour concilier ces deux personnes.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ajustemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AJUSTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Componere*. Ce verbe exprime l'action d'arranger une chose, une mesure, de la mettre juste, en état de service. *Il faut ajuster cette pinte*.

Ajuster, signifie, par extension, accommoder une chose de manière qu'elle convienne à une autre. *Ajustez ce surtout à cette montre*.

Ajuster, en termes de Balancier, exprime l'action de rendre les poids conformes aux étalons.

Ajuster, en termes de Tireurs d'armes, signifie diriger le coup justement où l'on veut le porter.

Ajuster *un Cheval*, se dit au manège, de l'action de lui enseigner ses exercices, en lui donnant les graces nécessaires.

Ajuster *un Fer*, se dit en termes de Maréchallerie, de l'action de le rendre convenable au pied du cheval.

Ajuster-Carreaux, se dit dans les monnoies, de l'action de couper avec des cizailles, les angles des pièces carrées, pour les arrondir.

Ajuster, en termes de Bijoutiers, se dit de l'action de remplir les vides d'une boëte, d'une bague, ou autre pièce quelconque, avec des pierres fines, des coquillages, ou autres choses.

Ajuster, se dit dans les Manufactures de soie, de l'action de donner aux lisses la disposition convenable, tellement qu'elles ne soient ni plus élevées, ni plus basses que l'ouvrage ne le comporte.

Ajuster, en termes de Marine & de Rivière, se dit de l'action d'attacher deux cordes l'une au bout de l'autre.

Ajuster un Œillet, signifie en termes de Fleuriste, en arranger les feuilles à la main, de façon que l'art répare les défauts naturels, & que leur disposition fasse paroître l'œillet plus large. Ce travail ne doit se faire que quand la fleur est bien épanouie.

Ajuster, se dit en termes de Chasse, de l'action de se préparer à tirer le gibier de manière à l'atteindre.

Ajuster, se dit de l'action d'orner, d'embellir, de parer. *Il faut ajuster cette terrasse. Cette mère ajuste ses filles avec art*.

Ajuster, signifie concilier, terminer un différend, une querelle, un procès. *On a évité une scène ridicule, en ajustant ce jeune homme avec sa sœur*.

Ajuster, *employé ironiquement*, signifie railler, maltraiter. *Molière a ajusté les suppots d'Esculape. Cet homme faisoit le mutin, mais on l'a ajusté de toutes pièces*.

On dit aussi de quelqu'un qui a ses habits mouillés, ou couverts de boue, *qu'il a ses habits ajustés : qu'il est bien ajusté*.

Ajuster, signifie prendre des mesures pour la réussite de quelque chose. *J'ai tout ajusté, de façon que le projet ne peut manquer de réussir*.

Ajuster *des passages à d'autres*, se dit

dit en matière de doctrine, de l'action de les concilier, en faisant voir qu'ils ne présentent tous qu'un même sens.

AJUSTER est aussi verbe pronominal réfléchi. Il signifie, dans ce sens, se préparer, se disposer à faire une chose. *Il s'ajuste pour bien sauter.*

On dit figurément & familièrement de quelqu'un qui raconte une chose, en la tournant suivant ses vues, *qu'il ajuste au théâtre tout ce qu'il dit.*

On dit aussi, *ajuster une pièce au théâtre;* pour dire, la rendre propre au théâtre.

On dit en proverbe, *ajustez vos flutes;* pour dire à quelqu'un, de se concilier, & d'être d'accord avec lui-même; ou pour dire à plusieurs personnes, de convenir entre elles des moyens propres à la réussite de leurs vues. On le dit encore aux Musiciens, dont les instrumens ne sont pas d'accord.

Outre son régime simple, ce verbe gouverne souvent, en régime composé, les prépositions *à, au, à la, aux*, comme on l'a vu dans les exemples donnés.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AJUSTEUR; substantif masculin. *Æquator.* C'est dans les monnoies, celui qui ajuste les flans, & les met au poids que doivent avoir les espèces, en limant ceux qui sont trop forts, & en rejettant ceux qui ne le sont pas assez.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AJUSTOIR; substantif masculin. *Libra.* Ce mot désigne la petite balance, qui sert aux Ajusteurs dans les monnoies, pour peser les flans, & reconnoître s'ils sont du poids fixé avant de les marquer.

La première syllabe est brève, & les deux autres sont longues.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AJUTAGE; substantif masculin. Terme de Fonteniers, qui se dit d'un petit tuyau de cuivre monté à vis, sur une souche de même métal, que l'on soude au tuyau de plomb d'une fontaine, ou d'un jet d'eau, pour en former le jet gros ou menu, suivant l'ouverture qu'on lui donne.

Les ajutages sont simples ou composés. Les simples sont communément élevés en cône, & ne sont percés que d'un seul trou.

Les composés ont une tête d'arrosoir, percée de plusieurs trous ou fentes qui forment des gerbes.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *ajutaje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AIX; nom propre. *Aquæ Sextiæ.* Ville de France, capitale de la Provence. Elle est située près de la rivière d'Arc, dans un plaine fertile, environnée de collines, qui sont peuplées d'arbres fruitiers, de vignes & d'oliviers, dont on tire une huile excellente. Elle reconnoît pour son Fondateur le Général Romain Sextus Calvinus, qui y bâtit d'abord un Fort, où il mit garnison romaine, pour défendre le territoire de Marseille des incursions des Gaulois; & cela dans un lieu où il avoit découvert des sources d'eaux thermales, aujourd'hui

renommées, auxquelles il donna le nom latin que porte cette Ville.

Cette Ville est une des plus belles & des plus agréables du Royaume. Elle est le Siège d'un Archevêque, qui est Président né des Etats de Provence, & dont l'Archevêché produit 32000 livres annuellement. Il y a un Parlement, dont la Jurisdiction s'étend sur toute la Province; une Chambre des Comptes, qui est aussi Cour des Aydes; une Chambre Souveraine du Clergé, & d'autres Jurisdictions inférieures. On y suit le droit romain.

On y remarque un Cours qui est très-beau, & qui sert de promenade publique. On y remarque aussi les bâtimens construits pour la commodité de ceux qui font usage des eaux thermales de cette Ville.

Aix est encore le siège d'une Université, qui comprend les trois Facultés de Théologie, de Jurisprudence & de Médecine. L'Archevêque en est le Chancelier né & le Chef. Ce Prélat préside, en cette qualité, à toutes les assemblées qui ont pour objet les promotions aux degrés. S'il est absent, la présidence est dévolue au Recteur.

On suppose dans cette Ville environ vingt mille habitans, distribués en onze paroisses. Outre le Chapitre de la Cathédrale, composé de quatre Dignitaires & de treize Chanoines, il y a vingt Maisons Religieuses d'hommes, douze de filles, & une Commanderie de l'Ordre de Malthe, sous le nom de Saint-Jean-d'Aix, qui vaut au Titulaire environ dix mille livres de rente. Il y a aussi plusieurs Hôpitaux.

Il s'est tenu à Aix plusieurs Conciles, entr'autres un en 1585 par Aléxandre Canigianus, Archevêque de cette ville, assisté des Evêques d'Apt, de Gap, de Riez & de Sisteron, ses Suffragans, & d'un grand Vicaire de l'Evêque de Fréjus. Ce Concile, qui fut approuvé par un Bref du Pape de l'année suivante, s'occupa de divers réglemens sur la discipline de l'Eglise, & la réformation des mœurs.

Le dernier qui s'y est tenu, a été en 1612, que Paul Hurault, Archevêque, y censura, avec ses Suffragans, le livre de la puissance Ecclésiastique & Politique d'Edmond Richer.

Aix est à six lieues au Nord de Marseille, à 25 lieues, Sud-Ouest, de Barcelonnette, & à 112 lieues, Sud-Sud-Est, de Paris. C'est la patrie du célèbre Botaniste Tournefort.

Les monnoies qu'on frappe en cette ville, sont marquées de la conjonction, &.

Aix, est aussi le nom d'une petite ville du Limousin, située sur la Vienne, à environ deux lieues, Sud-Ouest, de Limoges.

Aix, est le nom d'une île & d'un Bourg de France, dans le Golfe de Gascogne, entre l'île d'Oléron & la terre ferme du Pays d'Aunis, d'où ils ne sont séparés que par un canal. Il y a un Fort dans cette île, des champs, des prairies & des vignes.

Aix-en-Otte, est le nom d'un Bourg de France, situé dans le Sénonois, sur la petite rivière de Vannes.

Aix, est encore le nom d'une ville de Savoie, sur le Lac de Bourget, entre Chambéry & Anneci. On y remarque des eaux minérales, estimées & fréquentées. Ses bains, qui sont l'ouvrage des Romains,

furent réparés par l'Empereur Gratien ; d'où eſt venu le nom latin de cette ville, qui eſt *Aquæ Gratianæ*.

Ce monoſyllabe eſt long, & le *x* final s'en fait toujours ſentir comme un *s*.

AIX-LA-CHAPELLE ; nom propre. *Aquis Granum.* Ville libre & Impériale d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, ſituée entre des montagnes, dans un agréable vallon, ſur les frontières des Duchés de Juliers & de Limbourg.

On dit que Serenus Granus fonda cette ville ſous l'Empire d'Adrien, vers l'an 124 de l'ère chrétienne. Elle fut pillée & brûlée par les Huns, conduits par Attila, en 461. Charlemagne, qui en aima la poſition, la rétablit depuis, l'embellit & y fixa ſon ſéjour. Ce Prince fit venir des marbres de Rome & de Ravenne, avec leſquels il bâtit une Egliſe ſuperbe, & répara les bains de cette ville, qui ſont aujourd'hui ſi fréquentés. C'eſt dans cette Egliſe qu'on voit le tombeau de cet Empereur, ſoutenu par quatre Anges. On y garde auſſi ſon épée, ſon baudrier & le livre d'Evangiles en lettres d'or, dont il ſe ſervoit. Le Magiſtrat d'Aix-la-Chapelle envoie ces effets pour le couronnement de chaque Empereur, ſous la promeſſe que lui fait l'Electeur de Mayence de les lui renvoyer après la cérémonie ; ce qui s'exécute.

On attribue aux eaux de cette ville, la vertu de fortifier, d'empêcher la putréfaction, & d'être prolifiques. Elles ſont utiles aux pulmoniques & aux hypocondriaques. Elles guériſſent les maladies invétérées, cauſées par des humeurs froides & groſſières. Elles amolliſſent les tumeurs & la dureté de la rate ; diſſipent les obſtructions du méſentère, du pancréas & des autres parties. Elles chaſſent les fièvres tierces & quartes, provoquent les mois, enlèvent les pâles couleurs, diminuent les ſtranguries, remédient à l'hydropiſie l'eucoflegmatique, à la ladrerie récente, & au ſcorbut. Les bains enlèvent les maladies cutanées, telles que la galle & les dartres.

C'eſt dans cette ville que s'eſt conclue, pour la forme, la Paix de 1668, qui ſe négocia réellement à la Cour de France, alors à Saint-Germain, entre le Miniſtre Lionne & Van-Beuning, Bourguemeſtre d'Amſterdam, & Ambaſſadeur de Hollande. Ceux-ci envoyoient à Aix-la-Chapelle, les articles dont ils convenoient, & les Plénipotentiaires des Puiſſances les ſignoient avec apparat dans cette Ville. Cette Paix, qui fut demandée par Louis XIV même, immédiatement après la conquête de la Franche-Comté, dut étonner l'Europe. Ce Monarque, au comble de la gloire, céda ſa conquête pour détourner l'orage, dont le menaçoit la ligue de la Hollande, de l'Angleterre & de la Suède, & il reçut, pour ainſi dire, des loix de cette République naiſſante, tandis qu'il ſembloit fait pour en donner au monde. On a peine à croire que quand le Miniſtre demanda à Van-Beuning, ſur certains objets, s'il ne ſe fioit pas à la parole du Roi, ce fier Républicain ait répondu, *qu'il ignoroit ce que vouloit le Roi ; qu'il conſidéroit ce qu'il pouvoit.* Ce fut de ce moment que Louis XIV indigné, réſolut de détruire la Hollande ; projet qui faillit d'être effectué, mais qui ne le fut pas

pour l'honneur de l'humanité. C'est encore à Aix-la-Chapelle que s'est conclue la Paix, qui a terminé la guerre commencée au sujet de la succession de la Maison d'Autriche.

Il s'est tenu en cette ville différens Conciles : un en 799, où, en présence de Charlemagne & des Seigneurs de sa Cour, Félix, Evêque d'Urgel, fut déposé par les Evêques, quoiqu'il déclarât renoncer à ses erreurs. Le Concile le relégua à Lyon, où il finit ses jours.

Il s'en tint un autre par ordre de Charlemagne en 802. Les Evêques & les Prêtres y lurent les Canons, & les Abbés avec les Moines la règle de St. Benoît, la seule alors connue, afin que chacun d'eux vécût selon la loi qui lui étoit prescrite. Il reste de ce Concile un capitulaire de sept articles qui entr'autres choses, réduit les cor-Evêques au rang de simples Prêtres, & leur interdit toutes fonctions épiscopales. Leur autorité a cependant subsisté jusques vers le milieu du dixième siècle.

Il s'en tint un autre en 809, où s'agita la question, si le St. Esprit procède du Fils comme du Père. Avant de rien décider, l'Empereur envoya consulter le Pape Léon ; & ce Pontife dit aux députés, dans la conférence qu'ils eurent avec lui, qu'il auroit souhaité qu'on se fût abstenu, comme à Rome, de chanter le *Filioque ;* que cependant il ne pouvoit blâmer ceux qui le chantoient, parce que c'étoit la vraie Foi.

Il s'en tint un autre en 816, dans lequel on fit une règle de 145 articles pour les Chanoines, & une autre de 8 articles pour les Chanoinesses. Elles étoient alors de vraies Religieuses, cloîtrées, voilées, vêtues de noir, & faisant vœu de chasteté.

Il s'en tint un autre en 817, dans lequel on fit des constitutions sur la règle de St. Benoît. Il faut remarquer qu'elles furent confirmées par Louis-le-Débonnaire, qui interposa son autorité pour leur exécution.

Il s'en tint un autre en 836, dont les actes se divisent en deux objets: l'un contient trois chapitres, deux desquels expliquent quelles doivent être la doctrine & les mœurs des Evêques, des Abbés, des Chanoines, des Prêtres & des Moines, & menacent de déposition tout Evêque qui violera le serment de fidélité prêté à l'Empereur ; le troisième donne des avis aux Ecclésiastiques, à l'Empereur, à ses enfans & à ses ministres.

Le second objet concerne Pepin, Roi d'Aquitaine, que le Concile veut obliger à restituer les biens usurpés par les séculiers sur l'Eglise. Ce Prince déféra aux vues du Concile.

Il s'en tint un autre en 842, qui peut donner une idée du pouvoir qu'exerçoit alors le Clergé. Les Evêques ordonnèrent, dans ce Concile, le partage du Royaume de Lothaire, entre les Rois Louis & Charles-le-Chauve, & ils firent promettre à ces deux Princes de gouverner selon la volonté de Dieu, & non comme Lothaire avoit gouverné.

Il s'en tint un autre en 860, dans lequel la Reine Thietberge se reconnut coupable d'adultère en présence des Evêques. Elle fit le même aveu au Roi & à quelques Seigneurs, & le Concile fit enfermer cette Princesse dans un Mo-

naftère, d'où enfuite elle fe fauva.

Il s'en tint un autre en 862, dans lequel les Evêques déclarèrent nul, fans moyens valables, le mariage de Lothaire avec Thietberge, & permirent à ce Prince d'époufer Valdrade.

Il s'en tint enfin un en 1165, dans lequel les Evêques Schifmatiques canonisèrent Charlemagne en préfence de l'Empereur Frédéric. Cette canonifation, quoiqu'irrégulière & faite fous l'autorité d'un Antipape, n'a jamais été conteftée par la Cour de Rome, & Charlemagne eft fêté comme un Saint dans plufieurs Eglifes.

AIZOI; Johnfon a donné ce nom à la Joubarbe.

AIZOON; fubftantif mafculin. *Aizoon*. Plante aquatique, qui, fuivant Lémery, reffemble à l'aloës ordinaire; à cela près que fes feuilles plus petites, font épineufes par le bord. Il s'élève du milieu des efpèces de gaines ou de tuyaux, difpofés en pattes d'écreviffes. Quand ils s'ouvrent, ils montrent des fleurs blanches à trois feuilles, qui ont de petits poils jaunes au milieu. Sa racine eft fibreufe, longue, ronde, blanche, & reffemble à des vers. Cette plante, qui contient peu de fel, mais beaucoup d'huile & de flegme, croît dans les lieux aquatiques. Elle eft rafraîchiffante, & épaiffit les humeurs. On l'applique extérieurement.

AIZU; nom propre. Ville d'Afie, que Baudrand, dit être la capitale d'un petit Royaume de même nom, qui fait partie de l'empire du Japon.

AKANSAS; (les) Sauvages de l'Amérique qui pofsèdent une étendue de terrein d'environ foixante lieues, vers le trente-quatrième degré de latitude feptentrionale, fur la rive orientale du Miffiffipi. Le pays abonde en grains, en fruits & en gibiers de toute efpèce. L'air y eft tempéré: l'on y voit peu de glace, & jamais de neige.

Les cabanes de ce peuple font conftruites de bois de cèdres, & revêtues de nattes intérieurement. Les Akanfas fe font une divinité qu'ils choififfent parmi les bêtes. Ce fera un chien, un bœuf, un orignac ou quelqu'autre animal; & dès que ce Dieu fingulier vient à manquer, la Nation eft en deuil, jufqu'à ce qu'elle ait fait un nouveau choix, qui change fon deuil en joie.

AKARÉ; fubftantif mafculin. Nom qu'on donne à Cayenne à une forte de crocodile ou cayman, qu'on appelle *Jacaré* à Bengale, qui eft également dangereux & vorace. Cet animal répand au loin une odeur de mufc, qui peut fervir d'avertiffement aux voyageurs, pour éviter fa rencontre. Il abonde dans les rivières qui ont leur embouchure dans celle d'Oyapoc.

AKAS; nom propre. Ville du Japon, agréablement fituée, avec un Château fort, dans le voifinage de Svoïa. Van-Zelderen, envoyé des États-Généraux de la République de Hollande, au Japon, rapporte que, paffant par cette ville vers 1660, il trouva les Habitans dans la dernière défolation. Un horrible tremblement de terre, dont la durée fut de quarante-huit heures, avoit abîmé la plûpart des maifons; une chofe fingulière, c'eft que celles qui reftoient, n'avoient fouffert aucun dommage. Ce fléau fut fuivi, & d'un incendie qui fit de grands ravages, & de vapeurs malignes qui étouffèrent un grand nombre de perfonnes. Il y a près d'Akas

un volcan qui vomit du soufre embrasé, près duquel les sécousses du tremblement de terre avoient fait une ouverture, d'où se voyoit un gouffre dont on ne trouvoit pas le fonds. L'empereur Toxogunsanona, touché de tant de malheurs, accorda à cette ville de grands priviléges qui ont contribué à son rétablissement.

AKCHAM; substantif masc. C'est le nom que les Turcs donnent à l'heure du soir, destinée à faire une oraison.

AKEM; l'Alchimiste Paracelse s'est servi de ce mot pour désigner du beurre cuit.

AKÉMIN; nom propre. Ville de la haute Égypte, située à la gauche du Nil, & assez agréable, à ce que rapporte Paul Lucas. D'Herbelot dit qu'on y voit encore des restes de palais, d'obelisques & de statues de marbre granit.

AKENT; nom propre. Ville d'Éthiopie à demi ruinée, située sur les côtes de la mer Rouge, à quatre journées de Mancona, & à cinq de Bacthi. Cette ville n'a point de port, elle n'a qu'une mauvaise rade peu fréquentée, d'autant que la mer Rouge, dans ces parages, se brise contre une foule de rochers, & que les bancs de sable y rendent avec les courans la navigation périlleuse, & la côte d'Éthiopie presque inaccessible aux vaisseaux. Aussi n'abordent-ils guères qu'à l'île de Suakeu, & au port d'Arkiko.

AKERMAN; nom propre. *Voyez* BIALOGRAD.

AKERSOND; nom propre. *Akersunda :* île du Danemarck, sur la côte méridionale de Norvège, dans le Gouvernement d'Aggerhus. Elle a Tomberg à l'ouest, & Friderickstat à l'est.

AKILIBAT; l'Alchimiste Planiscampi donne ce nom à la thérébentine.

AKILL; nom propre de deux petites îles d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Majo. Il n'y a qu'un petit canal qui les sépare l'une de l'autre.

AKIM; nom propre. Pays d'Afrique sur les côtes de Guinée. C'est de-là qu'on tire le meilleur or, & en plus grande quantité. On le distingue à sa couleur obscure. On ne connoît guères l'intérieur des terres. Il y avoit autrefois un Roi pour gouverner tout le pays; mais on prétend qu'une partie s'en est formée en République Aristocratique.

AKISSAR; nom propre. Ville d'Asie dans la Natolie sur la rivière Hermus. Elle est située dans une belle, grande & large plaine, dont partie est couverte de cotons & de grains. C'est-là où étoit située l'ancienne Thyatire, dont il est parlé dans l'Apocalypse. Cela se prouve par nombre de belles ruines qui consistent en colonnes de marbre rompues ou renversées, & chargées de quantité d'inscriptions, & en vestiges de temples & de palais superbes. On compte à Akissar environ cinq mille habitans, presque tous Musulmans, qui négocient en coton. Il y a six ou sept mosquées

AKKALAKAS; substantif masculin. C'est le nom que les Portugais donnent à un insecte qui se trouve dans les îles d'Amérique sous la Zone-Torride. Il est en naissant comme une fourmi, & s'insinue dans les coffres & les armoires, où il ronge l'étoffe & le linge. Il devient dans la suite aussi gros qu'un escarbot. Neuhof dit que les vaisseaux nouvellement bâtis engendrent cet in-

secte en passant sous la ligne. Il ajoute que les autres insectes qui peuvent être dans le vaisseau, périssent dès qu'il y a des Akkalakas; mais que ces insectes pullulent de nouveau, dès qu'il n'y a plus d'Akkalakas, comme il arrive dès que le vaisseau s'est éloigné de l'équateur. Tout cela est trop singulier pour ne pas exiger d'autres preuves.

AKLATH; nom propre. Ville d'Asie, dans l'Arménie. Elle appartient au Grand Seigneur, comme possesseur des Etats des Selgiucides, qui l'avoient conquise.

AKOIN; substantif masculin. C'est le nom que les Turcs donnent à un quadrupède, extrêmement agile, qui a la grandeur & la figure d'un mouton. On le voit sur les frontières de la Podolie, près du Borysthène, & dans les campagnes de Neiska, en Tartarie. Il est de couleur cendrée; la femelle fait deux petits à chaque portée, qui sont de couleur rousse, & ont le museau comme le porc. Le mâle & la femelle ont des cornes avec lesquelles ils percent le ventre d'un cheval. Il y a une racine dont l'odeur leur sert au mois de Mars d'un puissant érotique. Ils craignent les loups quand la terre est couverte de neiges; ils se retirent alors en troupes, dans les forêts avec les bufles. Les Turcs font avec les cornes de ces animaux de beaux manches de couteaux, des poignées de sabres & autres pareils ouvrages.

AKOND; substantif masculin. C'est, en Perse, le titre d'un Officier de Justice, que le Roi paye pour juger, sans rétribution, les causes civiles, notamment celles qui concernent les veuves, les orphelins & les contrats. Il est grand Maître de l'Ecole de Droit, & il en fait leçon aux Officiers subalternes. Il a des substituts dans toutes les Cours du Royaume, qui assistés d'un Sadre, passent tous les contrats. Au Palais, il prend place au bas du sopha, après le grand Sadre.

AKOUCHY; substantif masculin. Sorte d'animal quadrupède fort commun à la Guianne, & en plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale. Il ne diffère guères de l'agouty, qu'en ce qu'il a une queue, & que l'agouty n'en a point. *Voyez* Agouty.

AKROCZIM; nom propre. Ville de Pologne avec un château fort, dans le Palatinat de Mazovie.

AKZA; nom propre. Rivière d'Asie, dans la Géorgie. Le Père Archange Lamberti, qui a voyagé dans le pays, place l'embouchure de cette rivière vers la ville de Zitrach, dans la mer de Sala.

AL; est l'article de la langue Arabe, & signifie *le* ou *la*.

Al, est aussi le nom d'une rivière de Prusse.

ALABA; nom propre. C'est, suivant Ptolémée, une île voisine de la Tapobrane.

Alaba, est encore une ville d'Afrique, dans l'Abissinie.

Alaba, fut aussi un Bourg d'Espagne appartenant aux Celtibériens; c'est aujourd'hui un Village appelé *Alava*, situé sur la rivière de Xiloca, au royaume d'Arragon.

ALABAÏ; vieux mot qui signifioit autrefois aux abois.

ALABANDA; nom propre. Ancienne Ville de la Carie, dans l'Asie mineure. Elle fut autrefois libre & florissante. Alabandus, fils d'Enippe, en fut le Fondateur; ce qui le fit révérer comme un Dieu par les habitans de cette Ville.

Il y eut dans la même contrée une autre Ville de ce nom, qui fut aussi fondée par un Alabandus, né de Cares & de la Nymphe Callirhoè, fille du fleuve Méandre. Peut-être que les particularités que nous venons d'attribuer à l'autre Alabanda, appartiennent à cette dernière ville, cela ne se démêle pas aisément. C'est dans l'une ou dans l'autre que se trouvoient les pierres précieuses appelées *alabandines* ou *almandines* dont nous allons parler.

ALABANDINE; substantif féminin. *Alabandica gemma*. C'est une pierre précieuse dont parle Pline. Elle tient le milieu entre le rubi & le grenat. Son nom lui vient d'Alabanda, ville de Carie, d'où elle se tiroit. Au reste elle est peu connue; quelques-uns prétendent que c'est l'escarboucle de Milet, décrit par Théophraste.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

ALABARI; substantif masculin. C'est le plomb des Philosophes hermétiques, autrement la matière de l'art qui se tire de la race de Saturne.

ALABARQUE; substantif masculin. Joseph se sert de ce mot en plusieurs endroits, pour désigner le chef des Juifs d'Aléxandrie.

ALABASTRA; nom propre. C'est, suivant Etienne le Géographe, une ancienne ville de Phrygie.

Il y avoit encore une ville de ce nom en Egypte, dans la Thébaïde, où Pline dit qu'on trouvoit des topases.

ALABASTRE. *Alabastrus*. C'est l'ancien nom d'une rivière de la Troade, qui avoit sa source au mont Ida.

ALABASTRIDE; nom propre de la contrée où étoit située la ville d'Alabastra.

ALABASTRITE; substantif féminin. C'est le nom d'une pierre gypseuse, indissoluble dans les acides, & conséquemment différente de l'albâtre calcaire. L'alabastrite est tendre, communément blanchâtre, & un peu transparente; elle se taille facilement, & prend le poli, mais moins brillant que celui du marbre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

ALABASTRON; substantif mascul. C'est le nom que Myrepse donne à l'onguent avec lequel Ste. Marie-Magdelaine oignit le corps de Jesus-Christ. En voici la composition:

Prenez deux drachmes & demie de thérébentine, deux onces & demie de chacune des drogues ci-après; savoir, de feuilles de savinier, de romarin vert, de sauge, de feuilles de lierre rampant, de mille feuilles, d'armoise, d'avoine, de fénugrec & de graine de lin; pilez le tout ensemble dans un mortier, & faites bouillir dans douze pintes d'eau.

Ajoutez ensuite deux livres & demie d'huile, & remettez sur le feu jusqu'à ce que toute l'eau soit évaporée.

Après quoi, prenez ces ingrédiens, faites bouillir ce que vous en aurez tiré par expression, après y avoir ajouté ce qui suit:

Deux onces & demie de cire, autant de colophane, de thérébentine, de galbanum, de gomme de lierre, de poix d'Espagne, de résine, d'encens & de mastic; en outre une livre & demie de stirax, avec

avec pareille quantité de calamine, de ſel ammoniac & de lavande; enfin une once & demie d'huile balſamique.

Cet onguent eſt excellent dans toutes les maladies de l'utérus & des reins, de même que contre les meurtriſſures.

ALABATER; nom propre. C'eſt, ſuivant Ptolémée, un ancien port de mer de la Carmanie, à portée de ce que nous appelons le cap St. Jacques.

ALABIS; c'eſt l'ancien nom d'un fleuve de Sicile, entre Catane & Syracuſe. Comme il ravageoit les campagnes, Dédale en élargit le lit.

ALACAB; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les diſciples d'Hermès ont donné au ſel ammoniac philoſophique.

ALACARON; ſubſtantif maſculin. Inſecte venimeux de la Nigritie, qui a la groſſeur & les ſerres d'une écreviſſe, avec l'aiguillon du ſcorpion. Les voyageurs allument du feu où ils s'arrêtent pour ſe préſerver de cet animal.

ALACAYS, Alagues; vieux mots qui ſignifioient autrefois Arbalètriers.

ALACHER, vieux verbe qui ſignifioit autrefois approcher, préſenter.

ALACHIR; vieux mot qui ſignifioit autrefois tomber en foibleſſe.

ALACRANES; Nom propre de cinq ou ſix îles d'Amérique, baſſes, ſabloneuſes & éloignées d'environ vingt-cinq lieues de la côte de Jucatan. Le Capitaine Dampierre qui les a vues, rapporte qu'elles ſont éloignées de deux ou trois milles l'une de l'autre, & que la plus grande n'a guères plus d'un mille de circuit. Elles ſont peuplées de gros rats & d'une quantité prodigieuſe d'oiſeaux. Du reſte les vaiſſeaux paſſent commodément entre ces îles, qui ont toutes de bons ancrages du côté de l'oueſt.

ALADÉLIARD; ſubſtantif maſcul. C'eſt le nom d'une ſecte chez les Muſulmans.

ALADULIE; nom propre. *Aladulia.* Province de la Turquie d'Aſie, entre l'Amaſie & la mer méditerranée, vers le mont Taurus.

Cette contrée n'eſt guères propre au labourage, mais il y a d'excellens pâturages qui nourriſſent quantité de chevaux & de chameaux. Ceux du pays qui ne s'occupent pas à garder les troupeaux, paſſent leur temps à la chaſſe, ou s'embuſquent pour voler les paſſans.

ALAFA; ce mot déſigne une penſion d'environ cent florins d'or, que l'Empereur d'Allemagne accorde à différentes perſonnes.

ALAFAR; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les diſciples d'Hermès donnent au vaſe philoſophique.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ALAFARANGI; terme de Philoſophie hermétique, par lequel Planiſcampi déſigne l'action de laver & d'épurer le plomb brûlé.

A LA FIN; expreſſion adverbiale, qui a la même ſignification qu'enfin. *Voulez-vous qu'à la fin je vous donne un avis?*

ALAFOR; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que les Philoſophes hermétiques donnent au ſel alcali.

ALAGON; nom propre. Rivière d'Eſpagne au Royaume de Leon, dans l'Eſtrémadure. Elle a ſa ſource à Linares, & ſon embouchure dans le Tage, au-deſſus d'Alcantara

Alagon, est aussi le nom d'une petite ville d'Espagne, sur la rivière de Xalon, vers Sarragosse.

Alagon, est encore le nom d'un Gentilhomme Napolitain, qui fut revêtu sous Henri IV, de plusieurs Charges considérables en Provence, & qui finit par avoir la tête tranchée à Paris en 1605, pour avoir voulu livrer la Ville de Marseille aux Espagnols. Ce fut le Duc de Guise qui avertit la Cour de la conspiration.

Les trois syllabes de ce mot sont brèves.

ALAGONIA; c'est, suivant Pausanias, le nom d'une ville libre unie à Lacédémone.

ALAHABAR. *Voyez* Alabari.

ALAHAMAR; nom propre du premier Roi de Grenade, qui fonda en 1237 une Dynastie, dont la durée a été d'environ 255 ans.

ALAHSA; nom propre d'une petite ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse, au Pays d'Elcatif sur le Golfe de Perse. Il y a un Emir, avec le titre de Bacha héréditaire.

ALAIBEGER; substantif masculin. C'est le nom que les Turcs donnent aux Colonels des Régimens, qui sont composés de Zaims & de Timariots.

ALAIGNON; nom propre. Rivière rapide & dangéreuse de la Province d'Auvergne. Elle a sa source au Mont de Grieu, & son embouchure dans l'Allier, entre Brioude & Issoire, après un cours d'environ quinze lieues.

ALAIGRE; vieux mot qui signifioit autrefois agile.

ALAINE; nom propre. Rivière du Nivernois, qui a sa source à Luzi, & son embouchure dans l'Auron, au-dessous de Cerizi-la-Tour, après un cours d'environ huit lieues.

ALAINS; (les) peuple barbare qui ne contribua pas peu à la ruine de l'empire Romain. Les Alains, suivant Pline, habitoient l'Europe au-delà des embouchures du Danube. Josephe les place près du Tanaïs & des Palus-Méotides. Bayle remarque plusieurs erreurs de Moréri, au sujet de ce Peuple.

ALAIRE; adjectif des deux genres. Termes d'Anatomie, par lequel on désigne les muscles qu'on appelle encore *Ptérygoïdiens*. On les nomme *Alaires*, parce qu'ils ont leurs attaches aux aphophyses ptérygoïdiens de l'os sphénoïde, où l'on remarque deux aîles, l'une externe & l'autre interne.

On appelle aussi veines alaires, trois veines opposées au coude: l'externe qu'on appelle encore *huméra-le*; la moyenne qui est sur le tendon, & l'interne qui est sur l'artère.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *les alaires muscles*, mais *les muscles alaires*.

ALAIS; substantif masculin. C'est le nom d'un oiseau de proie qui vient d'Orient ou du Pérou, & qui vole bien la perdrix. Le Roi en tient dans sa Fauconnerie.

Alais, est aussi le nom d'une ville épiscopale du Languedoc, peuplée d'environ dix mille ames. Elle est capitale des Cévennes, & située sur la rive gauche du Gardon, à sept lieues, nord-ouest, de Nismes. L'évêché d'Alais n'a été érigé qu'en 1692. Les revenus de l'Evêque sont d'environ vingt-quatre mille livres.

On fabrique à Alais quantité de

bons cadis, de ferges & de ratines; ce qui fait que cette ville eft commerçante, & que le peuple y eft à fon aife. Le pays eft montueux, mais les montagnes y font d'un bon rapport; & dans les vallées qui font aux pieds, on recueille du vin, de l'huile, du bled, & l'on y cultive quantité de muriers pour élever des vers à foie.

Louis XIV a fait conftruire une citadelle à Alais, dont le Gouverneur a trois mille fix cens livres d'appointemens.

ALAISE; fubftantif féminin. C'eft le nom qu'on donne aux linges dont on fe fert pour envelopper certains malades L'alaife eft faite d'un feul lé, de peur que la dureté d'une couture ne bleffe le malade.

ALAISE, eft auffi un terme de Menuiferie. Il fe dit de la planche la plus étroite qui remplit un panneau d'affemblage; on doit éviter l'ufage de l'alaife dans les panneaux de lambris.

La première fyllabe eft brève, la feconde longue, & la troifième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *alaize*, pour les raifons données en parlant de ces lettres.

ALALCOMENE; nom propre. Petite ville de Béotie, qui fut ainfi appelée d'Alalcoménie, fille d'Ogygès, nourrice de Minerve. Cette Déeffe avoit dans cette ville, où elle naquit, un temple & une ftatue d'ivoire, que les Anciens révérèrent fingulièrement.

ALALIS; nom propre. Ancienne ville épifcopale, que Ptolémée place dans la Palmyrène, fur les rives de l'Euphrate.

ALAM; nom propre. Petite ville de Gafcogne, fituée à deux lieues au nord de Saint-Maftori, & à une demi-lieue au midi de la rivière de Louge. Elle appartient à l'évêque de Comminges, qui y a un beau château.

ALAMAGAN; c'eft l'ancien nom d'une des îles Marianes, qui s'appelle aujourd'hui *l'Île de la Conception*.

ALAMATOU; fubftantif mafculin. C'eft le nom d'une prune de l'île de Madagafcar. On en diftingue de deux fortes, dont une qui a le goût de la figue, paffe pour un aliment dangereux.

Les quatre fyllabes font brèves au fingulier, mais la dernière eft longue au pluriel.

ALAMBASTRE; vieux mot qui fignifioit autrefois albâtre.

ALAMBIC; fubftantif mafculin. Terme de Chimie. C'eft un vaiffeau qui fert aux diftillations. On a des alambics de plufieurs fortes, qui diffèrent, foit par la forme qu'on leur a donnée, foit par la matière dont ils font compofés: ils font d'argent, d'étain, de cuivre étamé, de grès ou de terre verniffée.

L'ufage le plus fréquent des alambics, eft pour les diftillations des principes très-volatils qu'on tire de plufieurs fubftances, & fur-tout des végétaux. Quand les principes qu'on veut retirer par la diftillation, n'ont point d'action marquée fur les métaux, & qu'ils font fufceptibles de s'élever à un degré de chaleur qui n'excède point, ou qui n'excède que peu celui de l'eau bouillante, on fe fert d'alambics de cuivre bien étamés dans toute leur furface intérieure. On trouve dans les élémens de Pharmacie de M. Baumé, la defcription d'un alambic de cette efpèce, qui paroît préférable à ceux dont on s'étoit fervi jufqu'alors.

On dit proverbialement & figurément d'une affaire, ou d'une proposition, qu'*elle a passé par l'alambic;* pour dire, qu'elle a été examinée avec soin, & qu'on en a tiré toute la substance.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Le *c* final est muet devant une consonne, & se fait sentir devant une voyelle.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *alanbik*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALAMBIQUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Il se dit des propositions, des pensées, des réflexions, des discours trop recherchés, trop subtils, trop rafinés. *Ces propos sont bien alambiqués.* Voyez Alambiquer.

ALAMBIQUER; verbe actif de la première conjugaison; lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe qui ne s'emploie qu'au figuré, en parlant de l'esprit ou des idées, signifie fatiguer l'esprit, l'épuiser, & traiter avec trop de subtilité quelque proposition, quelque opinion. *Il ne faut pas alambiquer l'esprit des jeunes gens sur des puérilités.*

Alambiquer, est pronominal réfléchi. *Pourquoi s'alambiquer la cervelle sur un objet si frivole.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *alanbiker*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

A LA MORT, chiens; cri de chasse qu'on adresse aux chiens, quand le cerf est pris.

ALAN; substantif masculin. Terme de Vénerie, qui désigne un gros chien de la race des dogues.

Alan, est aussi le nom d'une rivière d'Angleterre, au Comté de Cornouailles. Elle a son embouchure près de Padestow, dans le golfe de Bristol.

Alan, est encore le nom d'une ville & province d'Asie, dans le Turquestan.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

ALANA; substantif féminin. C'est le nom d'une sorte de craie ou de pierre rougeâtre qu'on appelle autrement tripoli. On la tire d'Auvergne, de Bretagne & d'Italie. La meilleure est celle qui vient d'une montagne auprès de Rennes. Elle sert aux Lapidaires, aux Orfévres, aux Chauderoniers pour blanchir & polir leurs ouvrages.

Cette pierre appliquée extérieurement est détersive & dessicative.

Alana, est encore, suivant Pline, le nom d'une ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte.

ALA-NARISCA; c'est l'ancien nom d'une ville de la Germanie, que Hérold croit être aujourd'hui Aichstat, ville épiscopale d'Allemagne.

ALANCHES; nom propre. Ville d'Auvergne, au Duché de Mercœur, à environ trois lieues, est-nord-est, de Murat.

ALAND; nom propre d'une île de la mer Baltique, près du Golfe de Bothnie, entre la Suède & la Finlande.

ALANDER; nom propre d'une ri-

vière de l'Asie mineure, qui a sa source dans la grande Phrygie.

ALANDION; nom propre d'une petite rivière du pays de Gex. Elle a sa source dans les montagnes qui séparent ce pays de la Franche-Comté, & son embouchure dans le Rhône.

La Martinière critique mal-à-propos Corneille sur cet article.

ALANDRIANA; nom propre d'une ville de Grèce, dans l'Épire, près de la ville de Sopoto & des monts de la Chimère.

ALANES; (les) Peuples qui habitent le Caucase.

ALANFUTA; c'est le nom d'une veine située entre le menton & la lèvre inférieure, qu'on ouvre, à ce que dit Castelli, pour remédier à la puanteur de l'haleine.

ALANGOURI, IE; vieil adjectif qui signifioit autrefois affoibli, affoiblie.

ALANGUER; nom propre d'une ville de Portugal, dans l'Estrémadure. Elle est située à sept lieues de Lisbonne, sur une hauteur fort agréable, aux pieds de laquelle passe une rivière.

ALANIA; c'est l'ancien nom d'une ville épiscopale des environs de Constantinople. Il en est parlé dans les Sanctions pontificales des Empereurs d'Orient.

ALANIER; substantif masculin. C'est le nom qu'on a donné dans quelques endroits, à certaines gens qui s'occupoient à dresser pour la chasse des chiens appelés *alans*. *Voyez* ce mot.

ALANOVA; c'est, suivant Antonin, le nom d'une ancienne ville de la Pannonie.

ALANTONIS; c'est, suivant Antonin, le nom d'une ancienne ville d'Espagne, à huit mille de Pampelune.

ALANVITANT; vieux mot qui signifioit autrefois nuitamment.

ALAOETE; vieux mot qui signifioit autrefois alouette.

ALAOUATA; substantif masculin. Sorte de Singe du genre des Cercopithèques. On le trouve dans l'île de Cayenne.

ALAPIA; c'est l'ancien nom d'une ville de la Célésyrie, dont parle Guillaume de Tyr.

ALAPISTES; vieux mot qui désignoit autrefois des Charlatans qui se souffletoient pour amuser la populace.

ALAQUE; substantif féminin. C'est le nom qu'on donne à un membre d'architecture carré & plat, qui sert d'assise à la baze des colonnes. On l'appelle encore plinthe ou orlet.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *alake*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALAQUECA; substantif féminin. C'est le nom d'une pierre qu'on trouve à Balagate dans les Indes, en petits fragmens polis qui, appliqués extérieurement, ont, à ce que dit Lémery, la propriété d'arrêter le sang.

ALAR; nom propre. Fleuve de Perse, dans l'Hircanie. Il a son embouchure dans la mer Caspienne.

ALARBES; (les) c'est le nom qu'on donne à certains Arabes établis en Barbarie, si l'on peut appeler établis des gens qui n'ont d'autre domicile que des tentes qu'ils transportent d'un lieu dans un autre, suivant les besoins de leurs troupeaux, & selon la commodité des pâturages. Les femmes de cette nation s'habillent presque comme les hommes, & tous à peu près comme des Bernardins, ayant les

larges manches & le capuchon de ces Religieux. Ces Alarbes passent pour être des voleurs.

ALARCON; nom propre. *Ilarco.* Petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur la rivière de Xucar, à dix lieues, au sud, de Cuença.

ALARES; (les) c'est le nom que Tacite donne à quelques habitans de la Pannonie.

ALARGUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Terme de Marine, qui désigne un navire au large, éloigné de la côte ou de quelque vaisseau. *Voyez* ALARGUER.

ALARGUER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe est un terme de Marine qui signifie s'éloigner d'une côte où l'on craint d'échouer ou de demeurer affalé. C'est aussi s'éloigner d'un autre Navire.

Ce verbe est encore pronominal réfléchi. *La galiote s'est alarguée de la flotte.*

La première syllabe est brève, la seconde est moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ALARIC; nom propre d'un Roi des Goths, qui porta le fer & le feu dans l'Italie, & saccagea Rome en 409. Il créa & déposa l'Empereur Attale. Il mourut à Cosence en 410, & on l'enterra au milieu d'une rivière.

ALARIC, est encore le nom d'un Roi des Visigoths, qui regna en 484 sur le Languedoc & les autres Provinces méridionales que ces peuples avoient conquises. Il fit compiler, durant son règne, le code Théodosien, pour servir de loi à ses sujets. C'est ce Prince que Clovis attaqua, vainquit & tua de sa propre main en 507, près de Vouillé en Poitou.

ALARME; substantif fémin. Terme de l'Art militaire, qui signifie cri, ou signal pour courir aux armes.

Henri II donna à Blois le 16 Juillet 1551, une Ordonnance qui fut renouvellée en 1553, le 23 Décembre, & enregistrée à la Chambre des Comptes, par laquelle un soldat qui ne se trouvoit pas aussi promptement que son étendard à une *alarme*, étoit condamné à passer par les piques.

Cette Ordonnance a été renouvellée par plusieurs de ses successeurs, & Louis XV, par une du premier Juillet 1727, condamne tout cavalier, soldat & dragon, qui étant dans le camp ou dans la garnison, ne suit pas son drapeau ou son étendard dans une *alarme*, champ de bataille ou autre affaire, à être passé par les armes, comme déserteur.

PIECES D'ALARME, se dit de quelques pièces de canon placées à la tête du camp, & qui sont toujours prêtes à être tirées au premier commandement, soit pour donner l'alarme aux troupes, soit pour les rappeler du fourage, si l'ennemi s'avance pour attaquer l'armée.

ALARME, se dit figurément de toute frayeur ou crainte subite. *Il est de ces gens qui prennent l'alarme pour rien.*

ALARME, s'emploie pour inquiétude, peine, chagrin, souci. *Cette nouvelle lui cause les plus vives alarmes.*

On dit figurément & proverbialement d'un évènement qui seme tout à coup le désordre, l'inquiétude, que l'*alarme est au camp.*

On dit une *fausse alarme*, pour désigner une vaine frayeur, une terreur panique.

Différences relatives entre *alarme*, *effroi*, *terreur*, *crainte*, *frayeur*, *épouvante*, *peur*, *appréhension*. *L'alarme* naît de ce qu'on apprend; l'*effroi* de ce qu'on voit; la *terreur* de ce qu'on imagine; la *crainte* de ce qu'on sait; la *frayeur* de la présence subite du danger; l'*épouvante* de ce qu'on présume; la *peur* de l'opinion qu'on a; & l'*appréhension* de ce qu'on attend.

L'arrivée de l'ennemi donne l'*alarme*; la vue du combat cause l'*effroi*; l'égalité des armes tient dans *l'appréhension*; la perte de la bataille répand la *terreur*, elle met chacun dans la *crainte*; ses suites répandent l'*épouvante* parmi les peuples & dans les Provinces; la vue d'un soldat fait *frayeur*, on a *peur* de son ombre.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

ALARMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ALARMER.

ALARMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Donner l'alarme, causer du trouble, de l'émotion, du chagrin, de l'épouvante, du souci, de l'inquiétude. *Il ne falloit pas alarmer cette jeune personne.*

ALARMER, est aussi pronominal réfléchi. *Il y a des gens qui s'alarment pour rien.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ALARO; nom propre. *Agra*. Petite rivière du Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. Sa source est dans l'Apennin, & son embouchure dans la mer Ionienne, près du cap de Stilo. Ses rives furent célèbres autrefois par la victoire qu'y remportèrent les Locriens sur les Crotoniates.

ALARTAR; substantif masculin. C'est le nom que les disciples d'Hermès ont donné au cuivre brûlé.

ALASALET; substantif masculin. C'est un des noms que quelques Chimistes ont donné au sel ammoniac.

ALASARNES; (les) c'est, suivant Hésyche, le nom d'un peuple qui habitoit l'île de Cos.

ALASCEHAR; nom propre. Petite ville de la Carmanie, dans la Natolie.

ALASCHÉHIR; nom propre. Ancienne ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie.

ALASIE; nom propre. Ville de l'Afrique intérieure, qui, suivant Pline, fut conquise par Cornelius Balbus.

ALASTOR; nom propre. C'est, selon le Poëte Claudien, un des quatre chevaux qui tiroient le char du Soleil, quand il enleva Proserpine.

On a aussi appelé *Alastor* certains esprits malins qui ne cherchoient qu'à nuire, & qu'on supposoit exciter les orages & les tempêtes.

ALASTROB. *Voyez* ALABARI, c'est la même chose.

ALATA; c'est, suivant Ptolémée, le nom de deux villes, dont une dans l'Arabie déserte, & l'autre dans l'Arabie heureuse.

ALATANS; c'est le nom que quelques Philosophes hermétiques ont donné à la litharge.

ALATERNE ; ſubſtantif maſculin. *Alaternus*. Arbriſſeau qui eſt une ſorte de phylléria On l'appelle alaterne, parce que ſes feuilles ſont rangées alternativement le long de ſes branches. Il reſſemble par ſes feuilles à l'olivier. Elles ſont d'un vert foncé & aſſez épaiſſes. Le bois en eſt griſâtre. Il eſt très-propre à faire des haies & des ouvrages d'Ebéniſterie ; il vient de Marcottes. Les Jardiniers emploient l'*alaterne* autrement que le *phylleria*: on fait des cabinets de celui-ci, au lieu que celui là ne ſe plante que dans des plattes bandes de parterre, où on lui donne tantôt la forme d'un arbriſſeau, tantôt celle d'une boule. L'alaterne s'éleve auſſi en caiſſe, où on lui fait prendre les figures dont on vient de parler, & pour lors on le place parmi les autres arbriſſeaux en caiſſe. La terre qu'on lui donne, lorſqu'on le cultive ainſi, doit être compoſée d'une terre naturelle, bien fine, & mêlée d'un peu de terreau ; il faut l'arroſer de temps en temps.

L'*alaterne* jette des tiges longues, diviſées en pluſieurs rameaux, garnies de feuilles ſemblables à celles du phylleria, à la différence ſeulement que celles-ci naiſſent oppoſées deux à deux ; au lieu que celles-là, comme on l'a dit, ſont alternativement placées le long de ſes rameaux à l'extrèmité deſquels paroiſſent des fleurs de couleur blanche, & d'une bonne odeur. Du fond de cette fleur s'éleve un piſtil, qui dans la ſuite devient un fruit, ou une baie remplie de trois ſemences applaties ſur le côté, & arrondies ſur le dos. Cette ſemence eſt bonne à ramaſſer, quand les baies ſont noires ; elle ſert pour multiplier l'eſpèce. On la ſeme aux mois de Septembre & d'Octobre, dans une terre bien ameublie.

L'*alaterne* contient beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de ſel.

Les feuilles ſont déterſives, aſtringentes & rafraîchiſſantes, propres en gargariſmes, contre les inflammations de la gorge & de la bouche.

Les baies purgent au poids de deux gros. On en fait un extrait qui ſe donne aux hommes depuis un demi-gros juſqu'à un gros ; & un ſyrop qui ſe prend depuis une once juſqu'à deux.

On donne aux animaux l'extrait à la doſe d'une once, & les baies à la quantité de deux poignées.

Il y a diverſes autres eſpèces d'alaternes, dont une qui croît dans la Caroline, & qu'on répute pour un excellent remède dans la petite vérole. Dale dit que cet alaterne appaiſe la fermentation exceſſive du ſang, ſans oppoſer un trop grand obſtacle à l'éruption de la matière. Il hâte l'expectoration, garantit les poumons, & préſerve la tête & la gorge du venin de la petite vérole.

Il croît encore dans le même pays un autre alaterne qui purge quelquefois, excite le vomiſſement, ou facilite la tranſpiration inſenſible, agiſſant toujours ſuivant les vues de la Nature. On le dit un ſpécifique admirable contre cette maladie chronique, qu'on appelle le diabètes. Marloé cite quantité de perſonnes qu'il en a guéries avec cet arbriſſeau. On en prend auſſi avec ſuccès les feuilles infuſées contre la colique néphrétique.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

ALATERNOÏDE ; ſubſtantif maſcul. C'eſt

C'eſt le nom qu'on donne à une ſorte d'alaterne, qui diffère des autres en ce qu'elle a trois graines jointes enſemble comme le tithymale; au lieu que l'alaterne ordinaire a trois ſemences enfermées dans une membrane commune qui, lorſqu'elle vient à s'ouvrir, les laiſſe paroître très-diſtinguées & ſéparées les unes des autres.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, la cinquième longue, & la ſixième très-brève.

ALATITE; ſubſtantif féminin. C'eſt un coquillage univalve du genre des cochers. Il a la lèvre en forme d'aile.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

ALATOF; nom propre d'une chaîne de montagnes qui s'étendent dans la Tartarie, ſur la rive orientale du Jaick, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure. On trouve dans ces montagnes, qui prennent différens noms, ſuivant les différentes contrées, du fer, du criſtal, de l'albâtre & des pierres précieuſes.

ALATRI; nom propre d'une ville épiſcopale d'Italie, dans la campagne de Rome. Elle eſt ſur une colline aux pieds des monts, à douze milles d'Agnani, près des frontières du Royaume de Naples.

ALAVA ou ALABA; nom propre d'une petite Province d'Eſpagne, de huit à neuf lieues de longueur, ſur ſix à ſept de largeur. Elle a la Biſcaye au nord & au couchant, une partie de la vieille Caſtille au midi, & le Guipuſcoa au levant. On y recueille du froment, de l'orge, du vin & des fruits. Il y a auſſi des mines de fer & d'acier qui ſont eſtimées, & du produit deſquelles il ſe fait un grand commerce. La Capitale de la Province eſt Victoria.

Alava, eſt encore le nom d'une ancienne ville d'Eſpagne, ſur la rivière Xiloca; mais ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village du Royaume d'Arragon, à cinq lieues à l'oueſt de Tervel.

ALAVAI; nom propre d'un bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Fife, à l'embouchure du Tay, & environ à vingt milles, oueſt, d'Edimbourg.

ALAUNIE; c'eſt l'ancien nom d'une ville de la Gaule Narbonoiſe, qu'Antonin place entre Reguſturo & Apta Julia.

ALAURAT; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nitre des Philoſophes hermétiques, qui eſt tout différent du ſalpêtre vulgaire.

ALAUT; nom propre d'une rivière de la Turquie d'Europe. Elle a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent la Moldavie de la Tranſylvanie, & ſon embouchure dans le Danube au-deſſus de Nicopolis.

ALAUTA; nom propre d'une ville de Moldavie ſur la rivière d'Alaut.

A L'AUTRE; terme de Marine que l'équipage qui eſt de quart, prononce à haute voix, lorſqu'on ſonne la cloche, pour marquer le nombre des quarts, & cela afin de faire voir qu'il veille, & qu'il entend les coups de la cloche.

ALAYER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois diviſer un bois en pluſieurs partie.

ALAYRAC; nom propre d'un bourg du Languedoc, à deux lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Carcaſſonne. Il eſt connu dans l'hiſtoire de la Guerre des Albigeois, parce qu'il étoit alors un poſte d'importance, à cauſe de ſa ſituation dans les montagnes.

ALAZER ; substantif masculin. C'est le nom que les Disciples d'Hermès donnent au soufre vif ou ambrosien. Il est rougeâtre, transparent, & ressemble beaucoup à l'orpiment fixé.

ALAZON ; c'est, selon Valerius-Flaccus, le nom d'une rivière d'Asie, qui a sa source dans le Caucase, & son embouchure dans le Cyrus. Elle coule entre l'Albanie & l'Ibérie.

ALB ; nom propre d'un canton montueux de la Forêt Noire, en Allemagne, dans la Souabe. Ce n'est pas une campagne, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, d'après Baudrand & Maty, c'est un pays de montagnes.

ALBA ; nom propre. Petite monnoie d'Allemagne, qui vaut huit fenins du pays, ou seize deniers de France.

ALBA, est aussi le nom de plusieurs villes, dont une dans la Dacie, une seconde en Allemagne sur les rives du Nekre, & une troisième en Cantabrie dans l'Espagne Tarragonoise.

ALBACETE ; nom propre d'une ville d'Espagne en Castille, au Duché de Villena. Son terroir abonde en blé, en vins & en huiles.

ALBACORE ; substantif masculin. C'est le nom d'un poisson de l'île de Tabago, qui ressemble à la Bonite. Il est plus gros que les poissons volans, & leur donne la chasse. Ce poisson, qu'on trouve aussi dans l'océan, y prend le nom d'Albicore.

ALBADARA ; substantif masculin. C'est le nom que les Arabes donnent à l'os sésamoïde de la première phalange du gros orteil, qui a à peu près le volume d'un pois.

Cet os a quelque chose de remarquable, comme on va le voir, par les deux observations que rapporte M. James.

Une jeune Dame étoit sujette à de fréquens accès d'une maladie convulsive & extraordinaire, dont aucun remède n'avoit pu la délivrer. Elle s'adressa à un Médecin d'Oxford, qui lui dit que sa maladie étoit causée par la dislocation de l'os dont il s'agit, & que l'amputation du gros orteil la délivreroit infailliblement des douleurs qu'elle souffroit. Cette Dame suivit l'avis : on lui coupa le gros orteil, & elle recouvra la santé.

En 1737, pendant l'été, M. James fut appelé chez le nommé Fitter, qu'il trouva assis sur le bord de son lit, & qui lui dit qu'il avoit passé tout le jour & la nuit précédente dans la même situation, sans oser remuer, parce qu'il étoit sûr que le moindre mouvement seroit suivi de convulsions. Le mal venoit de ce que cet homme s'étoit blessé le gros orteil, quelques jours auparavant, en faisant un faux pas. Il dit que depuis ce moment il avoit eu chaque fois qu'il remuoit l'orteil, des mouvemens convulsifs qui commençoient par le pied, passoient ensuite à la jambe, & lui causoient une sensation très-douloureuse dans la tête, suivie de convulsions par tout le corps.

Ce Fermier, qui n'avoit jamais eu d'autre maladie, ne voulut pas permettre que M. James examinât son orteil avec soin, à cause des douleurs que le moindre attouchement lui faisoit ressentir : aussi les remèdes qu'on lui ordonna n'opérèrent rien ; il fut emporté au bout de huit jours.

ALBAINS ; (les) Habitans d'Albe la Longue. *Voyez* ce mot.

ALBAIT ; c'est un des noms que les Philosophes Hermétiques ont donné à la céruse.

ALBANA; c'est l'ancien nom d'une ville d'Asie, dans l'Albanie, sur les rives de la mer Caspienne.

ALBANE; est le nom d'un Peintre fameux, qui naquit à Boulogne en 1578 : il fut Disciple du Guide & des Carraches. Ayant épousé une femme d'une grande beauté, elle lui servit plus d'une fois de modèle. Tantôt il la peignoit en Nymphe, tantôt en Vénus, & ses enfans en amour. L'agrément, la légéreté, l'enjouement, la facilité & la grace caractérisent tous les ouvrages de l'Albane : mais comme il se servoit toujours des mêmes modèles, il fut sujet à se répéter. Sa vie a été de 82 ans.

ALBANIE; nom propre d'un pays qui fit autrefois partie de la Macédoine, & qui est sous la domination de l'empire Ottoman. L'Albanie est bornée par une longue chaîne de montagnes, qui commence au nord [illegible]ivari, & se termine à l'emb[illegible]e du fleuve Stonaspre. On app[illegible] la partie septentrionale *haute Albanie*; & de ce côté, elle est limitrophe de la Dalmatie : elle a la Macédoine & la Servie à l'est, la Livadie au sud, & la Mer à l'ouest. Ce pays est plus fertile au nord qu'au midi. On y recueille d'excellent vin : les Albanois passent pour guerriers & courageux : la plûpart sont Catholiques, & servent dans les troupes de la République de Venise. Scutari est la capitale de ce pays.

Albanie, est encore le nom d'un ancien royaume d'Asie, qui étoit borné à l'occident par l'Ibérie, à l'orient par la mer Caspienne, au septentrion par le Caucase, & au midi par l'Arménie. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *le Schirvan* & *la Géorgie*, contrées si célèbres par la beauté des femmes qui y naissent. Ce pays eut ses Rois particuliers, jusqu'à l'empereur Justinien II, qui le subjugua.

Albanie, est aussi un nom qu'on a donné autrefois à l'Ecosse. Les héritiers présomptifs de la Couronne étoient appelés ducs d'Albanie. *Voyez* Braidalbain.

Albanie, est enfin le nom d'un fort que les François avoient construit en Amérique dans l'île de Terre-Neuve, & que les Anglois, commandés par le chevalier Vheller, firent sauter en 1693.

ALBANINS; (les) c'est le nom d'un Peuple, issu, si on l'en croit, des anciens Grecs qui ont possédé l'Égypte depuis Alexandre. Les Albanins ne sont aujourd'hui que des misérables, sans demeure fixe, qui ne vivent que de rapines & des courses qu'ils font en Nubie, & sur les Abissins.

ALBANO; nom propre d'une ville & principauté du royaume de Naples dans la Basilicate.

Albano, est encore une ville d'Italie sur le Lac de ce nom, près du lieu où fut autrefois bâtie Albe la Longue, capitale du Latium. Albano est un des six sièges épiscopaux que remplissent les six anciens Cardinaux Evêques. On recueille dans les environs, le meilleur vin du pays Latin.

ALBANOIS; (les) c'est le nom qu'on a donné aux peuples qui habitoient l'Albanie.

Albanois, est aussi le nom de certains Hérétiques du huitième siècle. Ce fut une branche de Manichéens qui se renouvella dans l'Albanie, après avoir été détruite dans l'Orient. Ces Sectaires qui prirent leur nom du lieu de leur naissance, se dispersèrent par-tout, & formèrent des sectes dans plusieurs endroits du

royaume de France. On leur attribue d'avoir cru le monde éternel, & enseigné la Métempsycose. Il paroît qu'ils admettoient deux principes éternels & contraires, & qu'ils ne croyoient pas à la Divinité de Jesus-Christ. Ils défendoient de faire aucun serment, nioient le péché originel, l'efficacité des Sacremens, & le Libre-Arbitre. Ils condamnoient le mariage, rejettoient la confession auriculaire, comme inutile, & ne vouloient pas qu'on excommuniât. Ils disoient aussi que l'enfer étoit un conte fait à plaisir.

ALBANOISE ; substantif féminin. Terme de Fleuriste. C'est le nom d'une Anémone blanche avec un peu d'Incarnat au fond des grandes feuilles & de la pluche.

ALBANOPOLIS ; nom propre d'une ville de la Turquie d'Europe dans l'Albanie, sur le Drin. Elle étoit forte autrefois, & la principale de la Province : mais elle est aujourd'hui sans murailles, & réduite à peu de chose.

Albanopolis, est une autre ville de la grande Arménie, où Sophronius dit que S. Barthélemi a été enterré.

ALBANUM ; c'est le nom que quelques Chimistes ont donné au sel d'urine.

ALBANY ; nom propre d'un fort de la nouvelle Yorck, sur la rivière du Noir. Les Hollandois, à qui il a appartenu, l'avoient nommé le fort d'Orange.

ALBARA ; c'est, suivant Guillaume de Tyr, le nom d'une ville de Syrie, vers la Phénicie.

ALBARÆRIS ; expression des Philosophes Hermétiques, pour désigner leur terre feuillée, leur laiton blanchi, leur Diane nue ; enfin la matière du grand Œuvre parvenue au blanc.

ALBARAS ; quelques Chimistes ont ainsi appelé l'arsenic.

ALBARAZIN ; nom propre d'une ville forte d'Espagne dans l'Arragon, sur les frontières de la Castille Neuve, & près du Guadalabiar. Les laines du territoire de cette ville passent pour les meilleures de tout l'Arragon.

ALBARÈ ; vieux mot qui signifioit autrefois quittance, acquit.

ALBARINE ; nom propre d'une rivière de France dans le Bugey. Elle a sa source près de Nantua, & son embouchure dans l'Ains, après un cours de quelques lieues.

ALBASIN ; nom propre. *Albasinum.* Ville de la grande Tartarie, sur la rivière d'Amour. Elle appartient aux Russes, qui en ont fait une place forte. Les Négocians qui vont de Pékin à Moscou par terre, passent par cette ville.

ALBÂTRE ; substantif masculin. On a donné ce nom à des pierres qui ont une ressemblance extérieure avec le marbre.

Les parties de cette substance pierreuse sont fines, compactes & brillantes dans les cassures, comme de petits points : quoique moins dure que le marbre, elle est susceptible d'un poli qui lui donne l'éclat resplendissant de la corne la plus unie & la mieux polie : l'albâtre se distingue du marbre par la finesse & l'arrangement de ses parties qui le rendent transparent : il fait effervescence avec les acides, se calcine au feu, & produit tous les effets de la pierre calcaire : sa couleur la plus ordinaire est blanche : il s'en trouve cependant qui est coloré par des substances minérales.

On trouve l'albâtre sous la for-

me de ſtalactites, dans des grottes: on en a un exemple dans les fameuſes grottes de Paros & d'Antiparos, qui ont été décrites par Tournefort, dans ſon *voyage du levant*.

On diſtingue d'abord l'albâtre, en oriental & en occidental; le premier eſt dur & tranſparent; le deuxième eſt tendre & demi-tranſparent, l'un & l'autre ſe travaillent aiſément.

On a enſuite l'*albâtre* de couleur blanche, laiteuſe, d'une figure ſtriée ou à petites facettes: on en fait des ſtatues, des colonnes, &c.

L'*albâtre* blanchâtre panaché qui eſt marbré de diverſes couleurs, ſur un fond blanc: on en fait des tabatières & autres bijoux.

L'*albâtre* gris, qui a un œil gras: il n'eſt pas fort recherché.

L'*albâtre* jaune, dont la couleur tire ſur l'écorce de citron: il eſt fort agréable à la vue, mais il eſt rare.

L'*albâtre* rougeâtre, ou panaché.

L'*albâtre* blanc, veiné de noir, ou tacheté de noir.

L'*albâtre* ſtrié & à couches de couleurs différentes, qui eſt compoſé de couches ou bandes ſtriées & différemment colorées.

L'*albâtre* eſt propre pour amollir les duretés, & pour les réſoudre: appliqué ſur l'eſtomac, il en appaiſe les douleurs: il abſorbe, comme alcali, l'âcreté qui tombe ſur les gencives dans le ſcorbut: il raffermit les dents en les nettoyant.

Dioſcoride dit que l'albâtre calciné & appliqué avec de la poix ou de la réſine, amollit & réſout les tumeurs ſquirreuſes, & opère les autres effets que nous venons de dire.

L'*albâtre* qui n'eſt pas travaillé, paye quatre ſous par pied à l'entrée du Royaume, & autant à la ſortie.

On dit figurément & poétiquement d'une femme fort blanche, qu'*elle a une gorge, un teint d'albâtre*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ALBATROSS; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un oiſeau d'eau, l'un des plus grands de ce genre, dont Edvard fait la deſcription ſuivante.

Il a le corps fort gros, les aîles très-longues, le bec de couleur jaunâtre, un peu reſſerré par les côtés, à l'extrémité qui tient à la tête, & encore plus étroit à l'autre extrémité, laquelle eſt terminée par une pointe crochue: ſes narines ſont fort apparentes: il a le ſommet de la tête d'un brun clair & cendré: le reſte de la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les cuiſſes, le deſſous de la queue, & la face interne des aîles, de couleur blanche: le derrière du cou, & les flancs traverſés par des lignes de couleur obſcure ſur un fond blanc: le dos, d'un brun ſale, parſemé de petites lignes, & de quelques taches noires, ou de couleur plombée: le croupion d'un brun clair, la queue d'une couleur bleuâtre, tirant ſur le noir, de même que les aîles, à l'exception des grandes plumes, qui ſont tout à fait noires: les bords ſupérieurs des aîles ſont blancs: les jambes & les pieds, de couleur de chair: il a à chaque pied trois doigts joints par une membrane. Son envergure eſt d'environ dix pieds. Les *Albatroſſ* ne ſont pas tous de la même grandeur: ils ont l'os de l'aîle auſſi long que le corps.

ALBE; (le Duc d') nom propre. Miniſtre Barbare d'un Roi cruel, envoyé pour commander dans les

Pays-Bas ; le premier décret de la Cour de Justice qu'il y établit, portoit que l'on puniroit comme criminel de lèze-Majesté, quiconque diroit que le roi d'Espagne étoit obligé d'avoir égard aux privilèges & aux franchises des Villes & de la Noblesse, & qu'il étoit lié à ses peuples par ses promesses & ses sermens. Quelle fut la suite d'une telle administration? De longues guerres & la liberté de la Hollande.

ALBECK ; nom propre d'une ville de Souabe, située sur une montagne, dans le territoire d'Ulm, au nord de cette dernière ville.

ALBEGNA ; nom propre d'une rivière d'Italie, qui a son cours dans la Toscane,& son embouchure dans le golfe de Talamone, entre Talamon & Orbitello.

ALBEJOTS ; vieux mot qui signifioit autrefois Albigeois.

ALBEL ; nom propre d'une rivière qui arrose la Rhétie. Elle a sa source vers Bormio, & son embouchure dans le Rhin.

ALBE LA LONGUE ; nom propre d'une Ville & d'un Royaume qui furent fondés par Ascagne, fils d'Enée, près de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Albano*. Ce Royaume dura environ cinq cens ans, sous la puissance des rois Latins qui résidoient à Albe. Ces Princes soutinrent de fortes guerres contre Rome naissante, jusqu'à ce qu'enfin les deux partis, las de combattre, résolurent de commettre leur fortune à trois Guerriers que chaque Puissance choisiroit de son côté, à la charge que le peuple dont les Guerriers seroient vainqueurs, réuniroit l'autre à son Empire. Ceux d'Albe firent choix des trois Curiaces ; les Romains leur opposèrent les trois Horaces. Deux Horaces furent tués au premier choc ; mais le troisième s'étant fait poursuivre par les trois Curiaces qui étoient blessés, retourna sur eux quand il les vit séparés, & les tua l'un après l'autre. Alors Tullus Hostilius détruisit Albe ensuite de la convention, & il en transporta à Rome les richesses & les habitans, qui ne firent plus qu'un peuple avec les Romains.

Albe, est aussi le nom d'une ville d'Espagne, située sur la rivière de Tormes, au Royaume de Léon. Elle donne son nom aux aînés de la maison de Tolède, dont étoit le sanguinaire Duc d'Albe qui, après Marguerite de Parme, gouverna les Pays-bas où sa mémoire sera à jamais en horreur.

Albe, est encore le nom d'une ville épiscopale d'Italie, dans le Montferrat, à sept milles de Quierasque, sur le Tanaro. Elle est sous la domination du Duc de Savoie depuis 1631 ; auparavant elle appartenoit aux Ducs de Mantoue.

Albe-Julie, ainsi nommée de Julie, mère de l'Empereur Marc-Aurele, est une ville de Transylvanie, près du confluent des rivières d'Ompai & de Maros. Elle est fortifiée & bâtie sur le penchant d'une colline, d'où l'œil se promene dans une vaste plaine. Les Princes de Transylvanie y font leur résidence. L'un d'eux y a établi une Académie.

Albe-royale, est une ville de la Basse-Hongrie, sur les bords de la Sarvize, à vingt milles de Bude, vers l'ouest. Elle fut autrefois la capitale du pays, & les Rois y faisoient leur résidence. En 1543, Soliman II la prit après soixante jours de siège ; le Duc de Mercœur la reprit en 1601, pour l'Empereur Rodolphe ; & Hassan Bacha, en 1602, pour Mahomet III, qui avoit promis à ce

Général pour récompense, une de ses sœurs en mariage, avec la place de Grand-visir.

ALBE, est enfin un Bourg de France, qui fut autrefois une ville épiscopale considérable, à deux lieues, nord-ouest, de Viviers.

ALBELDA; nom propre d'un bourg d'Espagne, dans la vieille Castille, sur la rivière d'Iregua.

ALBELEN; substantif masculin. C'est le nom que donnent les Suisses & les Allemands à plusieurs sortes de poissons du genre des truites, & qui sont sans dents.

ALBEMARLE; nom propre. Rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son cours dans le Comté de son nom, & son embouchure dans la mer du nord, vers le cap Hastaras.

ALBEN; nom propre d'un bourg de la Carniole, situé sur une montagne du même nom, d'où sort une rivière qui s'appelle de même, & qui a son embouchure dans le golfe de Venise, entre Laubach & Capo d'Istria.

ALBENGUE; nom propre d'une ville épiscopale, située sur la côte occidentale de l'Etat de Gênes. Les Pisans la brûlèrent en 1175. L'air y est mal sain, mais la terre fertile & couverte d'oliviers.

ALBENGUE, est encore le nom d'une petite île de la côte de Gênes, en face de la ville dont nous venons de parler. Elle n'a qu'environ un mille de circuit.

ALBENQUE; nom propre d'une ville de Querci, à trois lieues, sud-est, de Cahors.

ALBERCHE; nom propre d'une petite rivière d'Espagne, dans la Castille neuve. Elle a sa source vers la Sierra de Tablada, & son embouchure dans le tage, au-dessus de Talavera.

ALBERGAME *de Mer*; substantif masculin. *Malum insanum*. C'est le nom d'un Zoophyte, ainsi appelé par Rondelet, à cause de sa ressemblance avec les pommes d'amour longues qu'on nomme albergaines à Montpellier. Ce Zoophyte a des apparences de feuilles ou de plumes.

ALBERGATE; vieux mot qui signifioit autrefois le droit de gîte.

ALBERGE; substantif féminin. Espèce de pêches précoces, que l'on divise en trois classes, qui sont l'alberge jaune, l'alberge rouge, & l'alberge violette.

L'*alberge jaune*, qui a la chair ferme & jaune, est médiocrement grosse, & d'un bon goût, quand elle est bien mûre. On la cueille au mois d'Août. Son noyau est petit & d'un rouge violet.

L'*alberge rouge*, a la chair blanche, & ne vaut pas la précédente.

L'*alberge violette*, qui est la plus petite, a la chair d'un rouge brun violet. Elle est encore inférieure en qualité à l'alberge jaune.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *alberje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALBERGEMENT; substantif masculin. Terme de Jurisprudence, qui signifie en Dauphiné ce qu'ailleurs on appelle bail emphitéotique. *Voy.* EMPHITÉOSE.

ALBERGIER; substantif masculin. Arbre qui produit l'espèce de pêches qu'on nomme alberges. *Voyez* ce mot.

ALBERGUE; vieux mot qui signifioit autrefois auberge.

ALBERGUES; terme de Finances, qui désigne des rentes & redevances foncières, dues à cause des Do-

maines aliénés de la Couronne, en plusieurs Pays du Droit Ecrit, & dont le montant est fixé dans chaque Généralité, par des Lettres-patentes du mois d'Octobre 1712.

Le rachat & le remboursement de ces rentes avoient été ordonnés, sur le pied du denier quinze, par un Edit du mois de Mars 1695; & par un Arrêt du Conseil du 8 Mai 1696, à la charge de réserver six deniers de cens au profit du Roi, pour la conservation des lods & ventes aux mutations qui y donnent ouverture.

Depuis cet Edit & l'Arrêt rendu en interprétation, le rachat des rentes a été ordonné sur un autre pied. Celles qui ne se sont pas trouvées rachetées, ont ensuite été aliénées; & il a été ordonné que ceux qui en avoient remboursé sur le pied du den. douze ou du den. quinze, payeroient un supplément de Finance.

La jouissance des portions de rentes albergues & redevances aliénées du Domaine dont le supplément de Finance n'a pas été payé, appartient aux Fermiers du Domaine. On peut sur tout cela consulter l'Edit du mois d'Avril 1702: les Déclarations des 13 Août 1697, & 22 Décembre 1708: les Arrêts du Conseil des 14 Mai & 23 Juin 1721, 16 Janvier 1725, 26 Janvier 1740, & 8 Juillet 1749.

ALBERIADA; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une quête que l'on faisoit dans un village, pour en secourir un autre maltraité par la grêle.

ALBERICK; quelques Chimistes ont donné ce nom au cuivre blanchi par le opérations de la Chimie.

ALBERNUS; substantif masculin. Espèce de camelot ou bouracan qui se fabrique au Levant, & qui nous vient par la voie de Marseille.

Suivant le Tarif de la Douane de Lyon, les Albernus payent pour droits anciens, dix sols par pièce, & cinq sols d'augmentation, sur la nouvelle estimation.

ALBERON; vieux mot qui désignoit autrefois une espèce de froment.

ALBERONI; nom propre du fils d'un Jardinier de Plaisance, qui, de cet état d'abjection, parvint, non-seulement au Cardinalat, mais devint encore premier Ministre d'Espagne. Il n'eut pas obtenu ce poste, qu'il bouleversa l'Europe. Mais comme il n'avoit pas dans le génie l'élévation nécessaire pour soutenir ses projets, l'Espagne fut forcée, sous son ministère, à recevoir la paix malgré lui; & il perdit sa place. Depuis ce temps, il vécut ignoré à Rome, où il mourut en 1752, âgé de 87 ans. Ce Cardinal dut bien moins à ses talens, qu'à son caractère flatteur, & aux caprices de la fortune.

ALBERSTROF; nom propre d'un bourg du Pays Messin, plus considérable autrefois qu'il n'est aujourd'hui. Il est environ à neuf lieues, est-sud-est, de Metz.

ALBERT, *dit le Grand;* nom propre d'un Religieux Dominicain, Evêque de Ratisbonne, qui fut un Docteur du treizième siècle, & qui eut pour Disciple S. Thomas d'Aquin. Il écrivit un nombre prodigieux de Livres. Il s'appliqua particulièrement à l'Alchimie, raison sans doute pour laquelle on l'a réputé Magicien, & possesseur du secret de la pierre philosophale: mais nous ne nous arrêterons pas à rapporter toutes les absurdités qu'on a débitées sur le compte de ce Religieux, qui ne fut grand, dit M. de Voltaire, qu'à cause qu'il vivoit dans un siècle où les hommes étoient fort petits.

ALBERT DURE; nom propre. C'est un Peintre, un Graveur, un Architecte, un Sculpteur, un Mathématicien, & un Ingénieur distingué, né à Nuremberg, & qui florissoit au quinzième siècle. Ses Ouvrages de Peinture sur-tout, fixèrent sa réputation. Ils portoient dans l'exécution & le dessein, l'empreinte d'un génie mâle & élevé, mais les graces de l'expression & le costume y étoient négligés.

ALBERTI; (Léon Baptiste) nom propre. Architecte célèbre & habile Mathématicien qui vivoit à Florence au seizième siècle. On l'a surnommé *l'Archimede* & le *Vitruve* de son temps. On a de lui des Ouvrages estimés sur la Peinture & l'Architecture.

ALBERTINE; substantif féminin. Terme de Fleuriste qui désigne une tulipe panachée, de petits traits de couleur de pourpre, avec du gris de lin clair & du blanc.

On donne encore ce nom à une sorte d'anémone, qui est de couleur incarnate.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

ALBERTON; nom propre d'une petite ville d'Afrique au royaume de Barca, avec un port sur la Méditerranée, dans un pays inculte, à cent cinquante milles d'Alexandrie. Elle appartient au Grand-Seigneur.

ALBERTUS; nom propre d'une ancienne monnoie d'or, qu'Albert, Archiduc d'Autriche, fit frapper en Flandre, quand il gouvernoit les Pays-Bas.

Cette monnoie est au titre de vingt-un carats, dix-huit trente-deuxièmes. Chaque Albertus est reçu à la monnoie sur le pied de 8 liv. 4 s. 4 d.

ALBESAN; nom propre d'une contrée d'Italie dans le Mont-Ferrat. Elle fut cédée au duc de Savoie en 1631, par la paix de Querasque.

ALBETTE *ou* **ALBE**; *Voyez* Able ou Ablette, c'est la même chose.

ALBETUDE; c'est le nom que quelques Chimistes ont donné au Galbanum.

ALBI; nom propre d'une ville considérable de France dans le Languedoc, capitale de l'Albigeois. C'est le siège d'un Archevêque qui jouit d'environ cent mille livres de rente. Elle est bâtie sur un tertre, au bas duquel coule la rivière de Tarn. On l'estime peuplée d'environ dix mille ames. Le pays donne du blé, du vin, du safran, des fruits, surtout des prunes, & il nourrit des brebis. Cette ville est à douze lieues, est-nord-est, de Toulouse, & à quatre-vingt-quinze au sud de Paris.

Il se tint un Conseil à Albi en 1176, où l'on condamna la doctrine de certains Hérétiques, qui, depuis ce temps furent appelés *Albigeois*.

Il s'en tint un autre en 1254, où se trouva S. Louis au retour d'une Croisade. Zoën, Evêque d'Avignon, & Légat, y présida à la tête de plusieurs Evêques des Provinces, de Narbonne, de Bourges & de Bordeaux. Il y fut publié un Règlement de soixante-onze Canons, pour l'extirpation de l'hérésie, & la réformation du Clergé. On y renouvella les Canons de celui de Toulouse, de l'an 1229: on y nomme *Emmurés*, les Hérétiques que l'on enfermoit, comme convertis par force, parce qu'en effet, on les mettoit entre quatre murailles.

Albi, est le nom d'une autre ville qui appartient au Duc de Savoie, dans

le Genevois, entre Aix & Anneci.

Albi, est encore le nom d'une ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, vers les frontières de l'Etat Ecclésiastique, à trois milles, ouest, du lac de Celano. On prétend que ce fut dans cette ville que les Romains firent périr de misère les Rois Persée & Jugurtha leurs prisonniers.

ALBIAR; ce seroit le nom d'une ville d'Afrique, dont nous aurions plusieurs choses à dire, si nous pouvions nous en rapporter à Vincent le Blanc. Mais nous craignons que le tout ne soit de la création de ce voyageur.

ALBICANTE; substantif féminin. Terme de Fleuriste, qui désigne une sorte d'anémone, dont les grandes feuilles sont d'un blanc sale. La pluche est blanche, & bordée à l'extrémité, de couleur de rose.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALBICORE; substantif masculin. *Voyez* Albacore.

ALBIDONA; nom propre d'un bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure vers le nord, à quatre milles de la mer.

ALBIGEOIS; nom propre du pays dont Albi est la capitale. Il est borné, au nord & à l'ouest, par le Rouergue; au sud, par le Toulouzain; & à l'est, par le Querci. On lui donne 14 lieues de longueur, & dix de largeur. On y recueille du blé, du vin, des fruits, & l'on y nourrit beaucoup de bétail, le pâturage y étant excellent. Il y a dans les montagnes deux bonnes mines de charbon. Les Albigeois envoient leur vin de Gaillac à Bordeaux par le Tarn & la Garonne. C'est le seul du canton qui souffre le transport.

Albigeois, oise; substantif & adjectif. Ce mot désigne non-seulement un habitant de l'Albigeois, mais encore une secte d'Hérétiques qui se répandirent dans le Languedoc & les autres Provinces méridionales, vers la fin du douzième siècle; les Rois de France & d'Angleterre, les Evêques, les Papes & leurs Légats se réunirent inutilement pendant près de deux siècles pour les détruire. Les efforts de ces Hérétiques pour se soutenir, & le zèle impétueux des Catholiques pour les abattre, furent cause d'une infinité de désordres, de crimes & de malheurs dont le tableau fait horreur. On vit dans le treizième siècle des croisés marcher contre ces Hérétiques; enfin une Inquisition établie contre eux dans un Concile tenu à Toulouse, acheva de les détruire. Sur la fin du quatorzième siècle, l'hérésie s'éteignit tout-à-fait.

Il est certain par tous les monumens du temps des Albigeois, que ces Hérétiques étoient une branche de Manichéens ou Cathares; mais leur manichéisme n'étoit point celui de Manès. Ils supposoient que Dieu avoit produit Lucifer avec ses Anges; que Lucifer s'étoit revolté contre Dieu; qu'il avoit été chassé du Ciel avec tous ses Anges; & que banni du Ciel, il avoit produit le monde visible, sur lequel il régnoit; qu'ensuite Dieu, pour rétablir l'ordre, avoit produit un second fils, qui étoit Jesus-Christ. C'est pour cette dernière erreur, que les Albigeois furent aussi appelés Ariens. Il ne faut pas confondre les Albigeois avec les Vaudois, les Beguains, & quelques autres Hérétiques qui, dans le même temps, pénétrèrent dans le Lan-

guedoc, puisqu'un Auteur contemporain, Guillaume de Puy-Laurens, dit que les Hérétiques qui s'étoient répandus dans le Languedoc, n'étoient pas uniformes; que les uns étoient Manichéens, les autres Vaudois.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième des deux genres est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une albigeoise fille*, mais *une fille albigeoise*.

Il faudroit changer *ge* en *j*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Albijois*, *Albijoize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALBIMEC; c'est un des noms que les disciples d'Hermès ont donné à l'orpiment.

ALBIN; nom propre d'une petite ville de France, située dans le Rouergue, entre deux ruisseaux, à cinq lieues, nord-ouest, de Rhodez.

ALBINCY; (Philippe d') nom propre. Ce fut un Général Anglois qui, en *1216*, battit une flotte françoise par un stratagême singulier. Etant parvenu à gagner le vent sur les François, il leur fit jetter au visage une grande quantité de chaux vive dont il s'étoit muni exprès; ce qui les aveugla de manière qu'ils furent hors d'état de se défendre.

ALBINOMAN; nom propre d'une île de la mer des Indes, à deux journées de navigation de celle de Gialous, au midi de l'île de Rami.

ALBION; nom que porta autrefois l'île que nous appelons aujourd'hui la Grande Bretagne.

Les Poëtes se servent de ce mot pour désigner l'Angleterre.

François Drak, Anglois, donna le nom de nouvelle Albion à une contrée de l'Amérique septentrionale, qu'il découvrit le premier en 1578. Il la trouva peuplée de Sauvages qui vinrent à lui, quand ils l'eurent apperçu, & lui offrirent divers ouvrages faits avec des plumes. Drak répondit au présent par quelques merceries d'Europe, qu'il distribua à ces sauvages, ce qui les étonna au point de regarder les Anglois comme des Dieux. Ils ne s'en tinrent pas là, ils prièrent Drak par signes de les gouverner; & Drak ayant accepté la proposition, ils lui mirent une couronne sur la tête. On dit qu'ils furent désolés, quand ce nouveau Roi partit pour retourner en Angleterre.

Albion, est aussi en termes de Mythologie, le nom d'un géant, fils de Neptune. Aidé de son frère Bergion, il eut l'audace d'attaquer Hercule qui n'avoit pas ses fléches, & voulut empêcher ce Héros de passer le rhin; mais Jupiter accabla les deux frères d'une gréle de pierres.

Les trois syllabes sont brèves.

ALBIQUE; substantif féminin. C'est le nom qu'on donne à une sorte de craie ou terre blanche, qui a beaucoup de rapport avec la terre sigillée. On en trouve en plusieurs endroits du Royaume.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *albike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALBIRAN; nom propre d'une ville de la fabrique de Vincent le Blanc: il la place dans les Indes, & il la fait grande, riche, peuplée & commerçante; mais il n'y a que lui qui en parle.

ALBLASSER VAERT ; nom propre d'une contrée de la Hollande méridionale, à l'orient de Dordreckt, entre la Meuze & le Lech.

ALBO ; substantif masculin. Poisson blanc, long d'environ un pied, qui se pêche vers le printemps. Il a la tête plus pointue que l'able, & les yeux plus grands : ses nageoirs sont noires, sa chair est coriace, difficile à cuire, & d'un goût insipide.

ALBOCELLA ; nom propre d'une ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise dont parle Ptolémée, qui la place chez les Vaccéens.

ALBOGALERUS ; substantif masculin. C'est le nom du bonnet en forme de thiare, que le seul Prêtre de Jupiter avoit droit de porter. Il étoit fait avec la peau d'un animal blanc immolé à Jupiter, & il étoit surmonté d'une petite branche d'olivier.

ALBONA ; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans l'Istrie, sur la côte du golfe de Carnero, à cinq milles de l'embouchure de la rivière d'Arsia, vers le nord. Elle appartient aux Vénitiens.

ALBONICA ; nom propre. C'est, suivant Antonin, une ville de l'Espagne Tarragonoise.

ALBONO ; nom propre d'une rivière d'Italie dans le Milanez, qui, suivant de Vitt, a sa source à l'orient de Novare, & son embouchure dans le Pô, au-dessous du village de Pieve d'Albignolo.

ALBOR ; les Philosophes Hermétiques ont donné ce nom à l'urine.

ALBORA ; substantif féminin. C'est le nom d'une sorte de gale, que Paracelse dit être une complication de dartres, de serpigo & de lèpre.

Cette maladie s'annonce par des marques & des taches semblables au serpigo, lesquelles se forment sur le visage, & se changent ensuite en de petites pustules de la nature des dartres farineuses.

Une évacuation très-puante par la bouche & par le nez, termine l'albora sans aucune ulcération.

Cette maladie, qui a quelquefois son siège dans la racine de la langue, ne se connoît que par ses signes extérieurs.

On ne doit prendre aucun remède interne pour la guérir : voici celui dont on usera.

Prenez une drachme d'étain, autant de plomb, pareille quantité d'argent, & une demi-pinte d'eau distillée de blancs d'œufs : mêlez ces drogues ensemble. Distillez les blancs d'œufs, après les avoir fait cuire ; versez l'eau sur la limaille des métaux, & lavez-en l'albora

ALBORACH ; c'est ainsi que les Philosophes Hermétiques désignent la matière du grand-œuvre, parvenue à la blancheur.

ALBORAN ; nom propre d'une petite île d'Afrique sur la Méditerranée, vers la côte du royaume de Fez, à six lieues au nord du Cap des Trois-Fourches. Elle n'est habitée que par des Pêcheurs, qui y ont construit une tour pour se défendre des irruptions des Corsaires.

ALBORNO ; nom propre d'une montagne du royaume de Naples dans la Lucanie, de laquelle Virgile parle au troisième Livre des Géorgiques.

ALBORNOZ ; substantif masculin. C'est le nom qu'on donne à un manteau à capuce, dont se servent les Maures, les Turcs, & les Chevaliers de Malthe, quand ils campent par le mauvais temps : ce man

teau eſt fait de poil de chèvre, & tout d'une pièce.

ALBOS; les Diſciples d'Hermès donnent ce nom au Creuſet.

ALBOTAR; c'eſt un des noms que les Philoſophes Hermétiques ont donné à la Ceruſe.

ALBOUR; *voyez* ÉBÉNIER.

ALBOURG; nom propre d'une ville épiſcopale du royaume de Dannemarck dans le Nord-Jutland. Son nom lui vient de la quantité d'anguilles qu'on y pêche.

ALBRAN; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne en Vénerie au jeune canard ſauvage, juſqu'au mois d'Octobre qu'il devient canardeau: ce nouveau nom ſe change en celui de canard au mois de Novembre.

Il ne faut pas, avec le Dictionnaire de Trévoux, écrire *Albrent* ou *Alebran*.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ALBRENÉ, ÉE; adjectif, & terme de Fauconnerie, qui déſigne un oiſeau rompu en ſon pennage. *Un Faucon albrené*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier maſculin; mais celle-ci devient longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un albrené oiſeau*, mais *un oiſeau albrené*.

ALBRENER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Anaticulas venari*. Ce verbe ſignifie chaſſer aux Albrans. *Nous pourrons albrener inceſſamment*.

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. *Nous avons albrené*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe qui ſe terminent par un *e* muet, prend le ſon de l'*e* moyen, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets.

ALBRET; nom propre d'une petite ville de France en Gaſcogne, ſituée dans une contrée ſtérile, mais couverte de bois de pin, & abondante en lièvres, à treize lieues, ſud, de Bordeaux. Elle a communiqué ſon nom au duché d'Albret, qui a environ vingt lieues de longueur, & autant de largeur, & s'étend dans les grandes & les petites Landes, le Bazadois & le Condomois. Nérac eſt la ville principale de ce Duché.

ALBUFEYRA; nom propre d'un lac d'Eſpagne au royaume de Valence, ſur la côte de la Méditerranée, où il décharge ſes eaux: il eſt à trois lieues de Valence.

Il y a auſſi en Portugal un Château de ce nom, ſur la côte de l'océan, au royaume d'Algarve, entre Faro & Lagos.

ALBUGINÉ, ÉE; adjectif, & terme d'Anatomie, qui ſe dit de certaines membranes de couleur blanche.

La tunique albuginée, eſt ce qu'on appelle communément *le blanc de l'œil*, & qui paroît ſur toute la convexité antérieure du globe, depuis la cornée tranſparente, juſqu'à la rencontre, pour ainſi dire, de cette convexité avec la convexité poſté-

rieure : elle est principalement formée par l'expansion tendineuse de quatre muscles : cette expansion est très-adhérente à la sclérotique, & la fait paroître là tout à fait blanche & luisante, au lieu qu'ailleurs elle n'est que blanchâtre & terne : elle est très-mince vers le bord de la cornée, où elle se termine très-uniformément, & devient comme effacée par la cornée.

On appelle encore *Albuginée*, la tunique qui enveloppe immédiatement les testicules.

La surface extérieure de cette membrane est lisse, polie & humide : mais sa face intérieure, qui est adhérente au corps du testicule, a toujours des aspérités & des inégalités.

Cette tunique reçoit en sa partie supérieure les vaisseaux sanguins, les nerfs & les vaisseaux lymphatiques, lesquels se distribuent ensuite au testicule par plusieurs divisions & subdivisions qui parcourent toute sa substance.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier masculin ; mais la dernière devient longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une albuginée membrane*, mais *une membrane albuginée*.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *albujiné*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALBUGINEUX, NEUSE ; adjectif, & terme d'Anatomie, qui désigne ce qui est de couleur blanche.

ALBUGO ; terme de Médecine. Tache blanche, ou taie qui vient à l'œil sur la cornée par un engorgement des vaisseaux lymphatiques de cette partie. Ce vice empêche la vue tant qu'il subsiste.

Pour guérir l'albugo, on doit d'abord faire usage des remèdes généraux propres à détourner la fluxion : ensuite on fera tomber sur la taie quelques gouttes de suc de fénouil, ou de suc de grande chélidoine, en fermant l'œil par dessus, & l'assujettissant ensuite avec une compresse & des bandes : on peut aussi employer le collyre suivant.

Prenez *de la couperose blanche, un scrupule, du vert-de-gris, huit grains.*

Versez sur le tout trois demi-septiers d'eau chaude, & gardez la liqueur pour l'usage : on en met trois ou quatre fois le jour quelques gouttes dans l'œil malade, ayant soin de remuer auparavant la bouteille.

Oribase assure que le nitre réduit en poudre très-fine, & mêlé avec de l'huile, emporte aussi-tôt les taies des yeux. Le suc d'anémone a une vertu atténuante qui produit le même effet.

Aétius dit que le collyre d'archigenes efface dès la première fois qu'on s'en sert, la plûpart des taies, & qu'il est excellent pour dissiper la chassie & la rougeur des yeux, quelque invétérées qu'elles soient : en voici la composition.

Prenez trois drachmes de limaçons calcinés, quatre drachmes de cuivre brûlé, six drachmes de batiture de cuivre, autant de vert-de-gris, douze drachmes de limaille de fer, une drachme de lapisscissilis, pareille quantité d'aloës, deux drachmes de verjussec, autant d'écorce d'encens, quatre drachmes d'épine d'inde, trois drachmes de chalcitis, pareille quantité de myr-

rhe, & autant d'encens; deux drachmes de safran, autant de crocomagma, & même quantité de fleurs de grenades; trois drachmes de lavande, & enfin huit drachmes de gomme arabique : broyez ces drogues avec de l'eau pour en faire un collyre qu'on emploiera avec de l'eau : ou broyez le collyre, pour l'employer sec.

Il ne faut pas confondre *l'albugo* avec les cicatrices de la cornée; celles-ci n'occasionnent point de douleurs, & sont des signes de guéson & non de maladie. On ne doit régulièrement pas chercher à enlever les taches de ces cicatrices, sur-tout quand elles sont invétérées, calleuses & épaisses, parce qu'il faut user de collyres très-âcres, qui peuvent ulcérer les autres parties de l'œil : voici néanmoins des remèdes qui ont la vertu de donner une autre couleur aux taies ou cicatrices qui sont les suites de l'albugo.

Prenez des noix de galle en poudre : faites chauffer la tête d'une sonde, chargez-là d'un peu de cette poudre, & appliquez-là sur la taie avec un peu de vitriol délayé dans l'eau : ou bien appliquez-y du malicorium en poudre, & ensuite du vitriol, comme nous venons de dire.

Voici un autre remède que prescrit Oribase.

Prenez la pulpe d'une grenade douce, pilez-là le mieux que vous pourrez, en y ajoutant de temps en temps quelque peu d'eau : lavez-en l'œil, & après que vous aurez usé de ce remède pendant quelque temps, oignez la partie avec du suc de jusquiame pendant seize jours de suite. Ce remède effacera la couleur des taies, & les emportera tout à fait au bout d'un an, pourvu qu'on en use fréquemment.

La plûpart des Auteurs appellent nubécules les cicatrices qui sont à la surface de l'œil; & ils appellent albugines, celles qui sont plus profondément situées.

Le suc d'anémone ou de la petite centaurée, efface les *nubécules*; on résout & on attenue celles qui sont plus invétérées avec de l'huile de cèdre, & du cuivre pilé dans l'eau, employé en forme de collyre, & par tous les collyres détersifs. Le nitre réduit en poudre extrêmement fine, & mêlé avec de l'huile, est un excellent détergent : il en est de même de l'os de séche calciné & broyé avec du miel. Le collyre suivant est un détersif fort doux & fort efficace.

Prenez quantité égale de mamera, de gomme ammoniac, de myrrhe, de fiente de crocodile, & faites-en un collyre : ou bien prenez de la fiente de crocodile terrestre, & pilez-là dans l'eau pour en faire un collyre.

Pour les taies *albugines*, prenez quantité égale de safran & de poivre, & faites-en un collyre avec des excrémens de chat.

Pour ce qui est des taies *albugines*, auxquelles les enfans sont sujets, & dont leurs larmes sont cause, on doit les oindre avec le suc de morelle.

ALBULA; c'est l'ancien nom d'une ville épiscopale d'Afrique dans la Mauritanie.

ALBULA *ou* ALBEL, est aussi une rivière de Suisse, qui a sa source dans une montagne du même nom, & son embouchure dans le Rhin, près du château de Baldenstein.

ALBUM; substantif masculin. Terme emprunté du Latin, pour désigner le cahier ou le livret que les Etrangers portent en voyage, & sur le-

quel ils engagent les Savans & autres personnes illustres, à écrire leur nom avec une sentence ou devise.

ALBUMINEUX, NEUSE; adjectif. Terme de Médecine, qui désigne dans l'économie animale, une espèce d'huile fort fine, tenace, glaireuse & peu inflammable, qui forme le sang & la lymphe des animaux : ses propriétés sont assez semblables à celles du blanc d'œuf. C'est ce qui lui a fait donner le nom de *suc albumineux*.

L'huile albumineuse a des propriétés fort singulières, dont il est difficile de découvrir le principe : elle se durcit au feu, & même dans l'eau chaude : elle ne se laisse point délayer par les liqueurs vineuses, même par l'esprit de vin, ni par l'huile de thérébentine, & les autres huiles résineuses fluides. Au contraire, ces huiles la durcissent : elle contient assez de sel tartareux pour être fort susceptible de pourriture, sur tout lorsqu'elle est exposée à l'action de l'air; mais elle n'est sujette à aucun mouvement de fermentation remarquable, parce que son sel est plus volatilisé & plus tenacement uni à l'huile, que celui des végétaux : aussi le feu le fait-il facilement dégénérer en sel alcali volatil; ce qui n'arrive presque pas au sel tartareux des végétaux, sur-tout lorsqu'il n'est encore uni qu'à une huile mucilagineuse. L'indissolubilité, le caractère glaireux, & le défaut d'inflammabilité de cette huile, lui donnent beaucoup de conformité avec l'huile muqueuse : mais elle en diffère par quelques autres propriétés, & surtout par le sel qu'elle contient, & dont l'huile muqueuse est entièrement ou presque entièrement privée.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième des deux genres est longue, & la cinquième du féminin très brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un albumineux suc*, mais *un suc albumineux*.

Il faudroit changer le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, *albumineus*, *albumineuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALBUN; vieux mot qui signifioit autrefois blanc d'œuf.

ALBUNÉE; nom propre. *Albunea*. Terme de Mythologie. Déesse qui avoit un temple à Tibur, aujourd'hui Tivoli dans la campagne de Rome. Quelques-uns entendent sous ce nom, la dixième sybille, appelée *Tiburtine* : d'autres, la *Nymphe* qui présidoit aux eaux minérales de Tivoli; & quelques-uns l'ont confondue avec Ino.

Elle eut une fontaine & un bois sacré près du fleuve Anis, dans lequel on a trouvé sa statue : cette Déesse étoit représentée tenant un livre à la main.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALBUQUERQUE; nom propre. Ville forte d'Espagne, au royaume de Léon, dans la province d'Estrémadure, entre Mérida & Portalegro, sur les frontières du Portugal : il s'y fait un commerce de laines & de draperies.

ALBURNE. *Alburnus*. Terme de Mythologie

thologie. C'eſt le nom d'un Dieu & d'une montagne de la Lucanie.

ALBUS ; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie de l'Electorat de Cologne, qui vaut deux creuzers ; le creuzer vaut un ſou ſix deniers & ſix treizièmes de deniers ; ainſi l'albus vaut neuf deniers & trois treizièmes de deniers de France.

ALBUS, eſt encore le nom d'une petite monnoie d'Empire, qui vaut un ſou dix deniers.

ALBUSAO ; ce mot ſignifie, en termes de Philoſophie hermétique, le ſoufre des ſages.

ALBEJED. Il y a en Aſie une ville & une rivière de ce nom, entre Samarkande & la rivière de Gihon.

ALCA ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de plongeon, moins gros que le canard domeſtique. Il eſt noir ſous le ventre, blanc ſous les ailes, & juſqu'aux endroits où il ſe plonge dans l'eau. Son bec a deux doigts de longueur : il eſt très-noir, rayé deſſus & deſſous. Le bout de la mâchoire ſupérieure eſt courbé ; au coin de chaque œil commence une ligne blanche qui vient finir près du bec. Ses pieds ſont noirs, & garnis de trois doigts. Cet oiſeau pond des œufs très gros relativement à ſa taille. Il couve & élève ſes petits ſur les rochers eſcarpés. On le trouve ſurtout dans les îles de la partie occidentale d'Angleterre.

ALCAÇAR-CEGUER ; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Fez, que Jacob Almanzor, Prince belliqueux, fit bâtir à trois lieues de la côte d'Eſpagne, ſur un port, dans l'endroit le plus avantageux du détroit de Gibraltar, afin que ſes troupes puſſent s'embarquer plus commodément & avec moins de danger qu'à Ceuta, pour paſſer en Eſpagne.

ALCAÇAR-DOSAL ; nom propre. Ville forte de Portugal, dans la Province d'Eſtrémadure, ſur le Gadaon, à ſix lieues, à l'eſt, de l'océan, & à huit de Sétubal. On y prépare du ſel remarquable par ſa blancheur.

ALCAÇAR-QUIVIR ; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Province d'Aſgar, au Royaume de Fez, ſur la côte de Barbarie.

Cette ville doit ſa naiſſance à une aventure qui mérite d'être contée.

Jacob Almanzor, quatrième Roi de la Dynaſtie des Almohades, s'étant égaré à la chaſſe, & s'étant trouvé ſurpris le ſoir par un orage entre des lacs & des marais, il ne put faire autre choſe que de ſe mettre ſous un arbre pour y attendre le retour de la lumière. Un pêcheur d'anguilles ayant paſſé par hazard avec une lanterne, Almanzor lui dit qu'il étoit de la ſuite du Roi, & le pria de le guider pour le rejoindre. Le pêcheur, que le mauvais temps rebutoit, repréſenta qu'il y auroit danger de ſe perdre dans les marais à cette heure, qu'il y avoit trois lieues à faire, & il ajouta qu'il refuſeroit le Roi lui-même, quoiqu'il l'aimât de tout ſon cœur, par la crainte qu'il auroit de ne pouvoir le tirer d'embarras.

Almanzor à ce propos, demanda au pêcheur pourquoi il aimoit le Roi ? C'eſt, répondit cet homme, parce qu'il eſt juſte envers ſon Peuple, & qu'il le laiſſe jouir en paix de ſes poſſeſſions. Là deſſus il conduiſit le Prince dans ſa cabane, & le lendemain l'ayant mené vers ſes gens, le Roi qui ſe fit connoître alors, demanda au payſan quelle récompenſe il deſiroit? Nulle autre, répondit celui-ci, qu'une maiſon bâtie dans l'endroit où il avoit eu

le bonheur de le rencontrer ; & dans laquelle il pût passer ses jours avec sa famille. Almanzor fit construire un riche Palais dans ce lieu même, où il alloit souvent se divertir, & il en donna la conciergerie à ce pêcheur. Comme la situation en est agréable, & qu'il accordoit de grands priviléges à ceux qui bâtissoient dans les environs, bientôt il y eut là une ville considérable, qui se trouve sur les rives du fleuve Lycus.

Il se tient tous les lundis, près de cette ville, un marché de blé, de laine, de bétail & d'autres denrées & marchandises.

ALCADE ; substantif masculin. Mot emprunté de l'Arabe, par lequel on désigne en Espagne un Officier de Judicature.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisiè- très-brève.

ALCADI ; substantif masculin. C'est le nom que les Philosophes hermétiques ont donné à leur vitriol ou sel blanc.

ALCAFIEL ; substantif masculin. C'est le nom que les disciples d'Hermès donnent à l'antimoine philosophique qui sert au grand œuvre.

ALCAHEST ; substantif masculin. Terme d'Alchimie, par lequel les Philosophes hermétiques désignent une liqueur qui dissout tous les corps visibles, les réduit à leur matière primitive, & opère quantité d'autres merveilles. Mais on croit très-spécieusement, quoiqu'en disent Paracelse & Vanhelmont, ces deux célèbres Adeptes, que le prétendu dissolvant universel, dont ils ont assuré l'existence, n'est qu'un être chimérique, ou bien il n'y a aucun corps dans la nature, comme le remarque un Chimiste éclairé, qui ne puisse devenir un alcahest. C'est ce que pourroient faire penser les découvertes fréquentes qui se font en chimie, où l'on parvient tous les jours à combiner des substances dont l'union avoit paru impossible jusqu'alors. Il pourroit donc se faire qu'une substance quelconque parvînt à se combiner avec tous les autres corps, ou à les dissoudre par le moyen de certaines manipulations, & dans des circonstances convenables. Il ne s'agit plus que de réaliser la conjecture.

ALCAI ; nom propre d'une haute montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. Elle est couverte de vignes, de figuiers, de citroniers, d'orangers, de grenadiers, d'oliviers, & d'autres arbres qui donnent de l'huile & des fruits en abondance. Il y croît aussi de l'orge, du millet ; & le pâturage y est excellent. Cette montagne est très-peuplée, & les habitans y sont, pour ainsi dire, indépendans ; ce qu'ils doivent à leur position & à la fertilité de leurs terres.

ALCAÏDE ; substantif mascul. C'est le titre que porte dans les États du Roi de Maroc le Gouverneur de chaque ville ou château.

Cet Officier exerce une Jurisdiction souveraine, tant au civil qu'au criminel ; &, ce qu'il faut remarquer, c'est que les amendes lui appartiennent.

Il semble qu'il soit de l'essence du despotisme, de s'égarer jusques dans les routes les mieux indiquées. Il n'a pas vû que cette attribution des amendes pouvoit corrompre la probité même, à plus forte raison les hommes ordinaires.

Les deux premières syllabes sont

brèves, la troisième est longue & la quatrième très-brève.

ALCAÏQUE; adjectif & terme de Poësie grecque & latine, qui désigne diverses sortes de vers dont Alcée fut inventeur. *Voyez* VERS.

Les trois premières syllables sont brèves, la quatrième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un alcaïque vers*, mais *un vers alcaïque*.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *alkaïke*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALCALA DE GUADAIRA; nom propre d'une petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur la rivière de Guadaira, à deux lieues, sud-est, de Seville.

ALCALA DE HÉNAREZ; nom propre d'une ville d'Espagne, située sur la rivière de Hénarez, dans la nouvelle Castille. Il y a là une Université qui est la plus célèbre du Royaume, après celle de Salamanque. C'est le Cardinal Ximenés, Archevêque de Tolède, qui l'a fondée, en la gratifiant d'une riche & nombreuse bibliothèque. Le terroir de cette ville est fertile & bien cultivé.

ALCALA DEL RIO; nom propre d'un bourg d'Espagne dans l'Andalousie, sur le bord occidental du Guadalquivir, à deux lieues au nord de Seville.

ALCALADIE; nom propre d'une Province du Royaume de Fez.

ACALA REAL; nom propre d'une ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur les frontières du Royaume de Grenade. Elle est bâtie sur une montagne, & l'on recueille sur son territoire de bons vins & d'excellents fruits. C'est le siège d'une Abbaye de quinze mille ducats de rente.

ALCALESCENCE; substantif fémin. Terme de Médecine, qui désigne la putréfaction, l'effet produit par les alcalis. *La chair des animaux tend à l'alcalescence.* Voyez ALCALI.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le premier *c* en *k*, les deux autres en *s*, le pénultième *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alkalessanse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALCALESCENT, CENTE; adjectif. Terme de Médecine, qui désigne ce qui n'est pas tout-à-fait alcali, mais qui commence à se tourner en fermentation alcaline & putride.

Boërhaave prétend que les choses naturellement alcalescentes, doivent éprouver dans l'estomac les mêmes dégénérations qu'elles souffrent au dehors. *Voyez* ALCALI.

Les deux premières syllabes sont brèves, & les deux autres moyennes au singulier masculin; mais la dernière devient longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une alcalescente matière*, mais *une matière alcalescente*.

ALCALHAL; substantif masculin. C'est un des noms que les Chimistes ont donné au vinaigre.

ALCALI; substantif masculin. Terme de Chimie, qui désigne en général tout sel dont les effets sont

opposés à ceux des acides : il ne faut pas croire pour cela que les alcalis soient d'une nature différente de celle des acides, puisqu'il est de l'essence saline des alcalis de contenir de l'acide.

On distingue deux sortes d'alcalis ; l'un s'appelle *alcali fixe*, & il est ainsi nommé, parce que l'action du feu le fond sans le dissiper. L'autre se nomme *alcali volatil*, parce que la moindre chaleur le dissipe ou le volatilise.

La présence de l'alcali fixe, se manifeste par la propriété qu'il a d'imprimer sur la langue une sensation semblable à celle d'une brûlure, c'est pourquoi on l'appelle quelquefois *sel caustique*. On le nomme aussi *sel lixiviel*, parce qu'on le retire des cendres des substances végétales en les lavant.

Tous les alcalis ont d'ailleurs la propriété de changer en vert la couleur bleue des fleurs : ils s'unissent aussi aux acides avec effervescence, & il résulte de cette union différens sels neutres, selon la nature des différens acides, avec lesquels on a joint les alcalis.

L'alcali volatil s'unit très bien avec l'eau, & s'y tient résous en liqueur : on le nomme alors *esprit alcali volatil*.

La plûpart des matières métalliques sont aussi attaquées, & plus ou moins dissoutes par l'alcali volatil : mais le cuivre est, de tous les métaux, celui que ce sel attaque le plus facilement, & dont il dissout la plus grande quantité. Il suffit de faire digérer de la limaille de cuivre, pendant quelques temps dans de l'alcali volatil en liqueur, pour que cette dissolution se fasse. A mesure que ce sel dissout du cuivre, il prend une belle couleur bleue.

La même dissolution présente un phénomème curieux : c'est que, si l'on bouche bien exactement le flacon qui la contient, la couleur bleue s'affoiblit, & disparoît enfin entièrement, ensorte que la liqueur devient blanche comme de l'eau : mais si, lorsqu'elle est ainsi décolorée, on débouche le flacon, la partie supérieure de la dissolution qui est frappée par l'air extérieur, reprend toute sa couleur bleue, & cette couleur se communique bientôt à tout le reste de la liqueur. On peut faire ainsi paroître & disparoître alternativement, cette couleur à volonté, tant qu'on veut, en bouchant & débouchant le flacon.

L'alcali volatil est employé en Médecine, comme un puissant stimulant, & excitant : on en fait respirer la vapeur sous le nom de sel d'Angleterre, ou d'eau de Luce, dans les évanouissemens, les syncopes, l'apopléxie, & dans toutes les maladies soporeuses, où il y a engourdissement & atonie des parties nerveuses.

On peut aussi le faire prendre intérieurement, sur-tout dans l'apopléxie, & dans les maladies soporeuses, mais en petite dose, comme depuis deux ou trois grains, jusqu'à six, dans des mixtures stimulantes : pris de cette manière, il est quelquefois un fort sudorifique.

M. Bernard de Jussieu a découvert que cette substance saline étoit encore une espèce de spécifique contre la morsure de la vipère ; ayant guéri d'une pareille morsure un Etudiant en Médecine, par le moyen de l'eau de Luce.

Ce n'est pas assez d'avoir exposé

succintement quelques-unes des propriétés Chimiques & Médicinales des alcalis ; il convient que nous annonçions plus particulièrement de quelles maladies ils sont le principe ; de quels ravages ils sont capables, quelles sont les causes qui annoncent leur présence, comment ils se manifestent, & quels remèdes on doit leur opposer.

Les alcalis occasionnent ou accompagnent toutes sortes de fièvres ; ils dissolvent le sang, donnent le scorbut, la goutte, les rhumatismes, & plusieurs autres maladies chroniques.

Les causes antécédentes de l'alcalescence, sont les suivantes : les alimens tirées des végétaux alcalescens, ou des animaux, excepté le lait de ceux qui se nourrissent d'herbes ; les oiseaux qui vivent de poissons, d'animaux, d'insectes, ou qui se donnent beaucoup d'exercice : les animaux que l'on tue pendant qu'ils sont encore échauffés, sont plus sujets que les autres alimens à causer une putréfaction al caline.

Les alimens tirés de certains animaux, comme les graisses, les œufs, les viandes aromatisées, le poisson vieux, & pris en grande quantité, la marée gardée longtemps, produisent une alcalescence dans les humeurs qui exalte les soufres, & dispose le corps aux maladies inflammatoires. La foiblesse des organes de la digestion, fait que l'aliment qu'on a pris, se corrompt dans l'estomac, & cause ce que nous appelons ordinairement *indigestion ;* le chyle mal conditionné qui en résulte, se mêle avec le sang, & le dispose à devenir plus alcalescent.

La force excessive des organes de la digestion destinés à l'assimilation des sucs, produit une grande quantité de sang extrêmement exalté, & une bile de même nature. Alors les alimens acescens se convertissent en alcalescens. Lors donc que ces organes agissent avec trop de force sur un aliment qui est déja alcalescent, il le devient davantage, & approche de plus en plus de la corruption.

Delà vient que les personnes pléthoriques sont plus sujettes aux maladies épidémiques que les autres ; que celles qui jouissent d'une santé parfaite sont plutôt attaquées de fièvres malignes, que d'autres qui ne sont pas aussi bien constituées. Ceux qui sont d'une constitution mâle & athlétique, sont plus sujets aux maladies pestilentielles & aux fièvres putrides, que les valétudinaires.

C'est pour cela qu'Hippocrate veut qu'on se méfie d'une santé excessive : car la même force de complexion qui suffit pour porter le sang & les sucs à ce degré de perfection, les exalte enfin au point d'occasionner les maladies. Celse prétend qu'une trop bonne santé doit être suspecte. Si quelqu'un, dit-il, est trop rempli d'humeurs bonnes & louables, d'un grand embonpoint & d'un coloris brillant, il doit se méfier de ses forces, parce que ne pouvant persister au même degré, ni aller au-delà, il se fait un bouleversement qui ruine le tempérament.

Hippocrate va plus loin : il pense qu'il est prudent d'ôter quelque chose à une santé parfaite ; parce que, dit-il, comme il n'est pas possible qu'elle devienne meilleure, il faut qu'elle devienne moindre, à cause qu'elle ne peut rester long-temps sur le même pied sans altération :

mais quelque puissante que soit l'autorité de ce grand homme, on peut dans ce cas, se dispenser d'y déférer, d'autant que la Nature est plus féconde en moyens sûrs, que la médecine, pour conserver l'animal. Envain d'ailleurs essayeroit-on de persuader à quelqu'un qui se porteroit bien, de diminuer sa santé.

Une longue abstinence est encore une cause d'alcalescence : car lorsque le sang n'est pas continuellement délayé & rafraîchi par un nouveau chyle, il contracte une âcrimonie alcaline qui rend l'haleine puante, & dégénere en une fiévre putride, dont la mort est la suite. On convient que les effets de l'abstinence sont plus difficiles à guérir que ceux de l'intempérance.

Il faut aussi regarder comme une cause d'alcalescence, la stagnation de quelque partie du sang & des humeurs ; parce que les sucs animaux qui croupissent, suivant le penchant naturel qu'ils ont à se corrompre, s'exaltent & acquierent une expansion qui ne tarde guères à se manifester.

La chaleur excessive des saisons, du climat, est encore une cause d'alcalescence ; c'est pourquoi les maladies aigues sont plus fréquentes en été, & plus dangéreuses que dans tout autre temps.

Il faut en dire autant de la violente agitation du sang, qui produit la chaleur.

Il y a quantité de plantes capables d'effets alcalescens, & au nombre desquelles Boerhaave compte l'absinthe, l'agripaume, l'ail, la serpentine, l'allisson, l'alliaire, l'arum, l'arroche puante, l'asperge, la brionne blanche, la brionne noire, la cardamine, la cameline, la petite centaurée, l'herbe aux Charpentiers, la grande chelidoine, la petite chelidoine, le choux, le cochléaria, le cresson d'eau, le cresson de jardin, la dentaire, la digitale, l'épurge, la petite ésule, l'eupatoire, la germandrée, la gratiole, la petite joubarbe âcre, la lauréole, le laurier rose, la moutarde, le navet, les oignons, l'oseille, la passerage sauvage, la persicaire âcre, le poivre d'inde, le porreau, le grand raifort, le raifort, la rue, la roquette, la sabine, la sariette, la terre noix, le thlaspi, le velar.

On peut rapporter à la même classe plusieurs autres végétaux.

Nous avons dit que la nourriture tirée de la chair des animaux, rendoit plus ou moins à une putréfaction alcaline : il faut en conclure que cette nourriture devient très-nuisible à ceux qui habitent les pays chauds ; aussi mangent-ils très-peu de viande. C'est à la quantité de ce genre d'alimens qu'on doit rapporter les fiévres ardentes & putrides, dont sont attaqués les habitans du nord, quand ils voyagent dans les pays méridionaux. Mais combien la même cause ne tue-t-elle pas de monde dans les pays mêmes qui sont tempérés, tels que la France, par les maladies aigues dont elle est le principe? On doit donc regarder comme très-salutaire au corps, la pratique religieuse de l'Eglise, qui défend de temps à autre les alimens de cette nature.

La présence de la putréfaction alcaline se manifeste par les signes suivans dans les premières voies.

1°. La soif : on se sent altéré, c'est-à-dire, porté à boire une grande quantité de délayans. Il faut satisfaire cette soif pour noyer les sels

âcres & alcalis, & faire cesser ce sentiment incommode. On dispose ainsi la matière qui se putréfie ou qui est déja putréfiée, à sortir de l'estomac & des intestins par le vomissement ou par les selles. Si l'on se sert d'acides dans ces cas, leur union avec les alcalis forme un sel neutre.

2°. La perte totale de l'appétit, & l'aversion pour les alimens alcalescens ; il ne faut pas s'en plaindre, parce que l'appétit ne peut être que nuisible, lorsque l'estomac ne peut digérer les alimens.

3°. Les rots nidoreux, ou les rapports qui laissent dans la bouche un goût d'œufs pourris, à cause de la partie de sels putrides & d'huile rance qu'y rapporte l'air après l'inspiration.

4°. Les matières épaisses qui s'amassent sur la langue & le palais ; elles affectent les organes du goût d'une sensation d'amertume, à cause que les sucs animaux contractent un goût amer, en devenant rances; il peut se faire aussi que ce goût soit causé par une bile trop exaltée, & prête à se corrompre.

5°. Les maux d'estomac causés par l'irritation des sels acrimonieux : la vue ou même l'idée d'un aliment alcalescent prêt à se corrompre, suffisent quelquefois pour les augmenter. Cette irritation augmentant, produit un vomissement salutaire, si la matière putréfiée ne séjourne que dans les premières voies. Si cette acrimonie affecte les intestins, elle sollicite des diarrhées symptomatiques. C'est ainsi que le poisson & les œufs putréfiés, gardés long-temps dans les premières voies, causent de pareils effets.

6°. Cette acrimonie alcaline produit une lassitude spontanée, une inquiétude universelle, un sentiment de chaleur incommode, & des douleurs iliaques inflammatoires. Les inflammations de bas ventre sont souvent la suite des fièvres putrides.

7°. Cette acrimonie mêlée dans le sang, le dénature & le décompose au point que les huiles deviennent rances, les sels âcres & corrosifs, les terres alcalines. La lymphe nourricière perd sa consistance & sa qualité balsamique & nourrissante, devient âcre, irritante, corrosive ; & loin de pouvoir réparer les solides & les fluides, elle les ronge & les détruit.

8°. Les humeurs qui se séparent par les sécrétions, sont âcres ; l'urine est rouge & puante, la transpiration picote & déchire les pores de la peau.

Enfin la putréfaction alcaline du sang & des humeurs doit être suivie d'une dépravation ou d'une destruction totale des actions naturelles, animales & vitales, d'une altération générale dans la circulation, dans les sécrétions & dans les excrétions, d'inflammations générales ou locales, de fièvres qui dégénèrent en suppurations, gangrénes & sphacéles qui ne se terminent que par la mort.

La différence des parties affectées de la corruption alcaline, en apporte aussi à la cure. Avant tout, il faut débarrasser les premières voies des matières alcalines qu'elles contiennent ; ordonner le régime & une boisson abondante.

Si les alimens alcalins dont la quantité est trop grande pour être digérée, pourrissent dans l'estomac & dans les intestins, & produisent les effets dont on a parlé, il faut

aussitôt en procurer l'évacuation par les vomissemens ou les selles, & même par ces deux voies ensemble. Les vomitifs convenables sont l'eau chaude, le thé, l'ipécacuanha à la dose d'un scrupule. Voici un remède populaire, mais efficace, à ce qu'on prétend, pour remplir les mêmes indications.

On séche, on sale ou l'on conserve dans de la saumure le premier ventricule d'un veau. L'infusion de cette partie dans l'eau chaude, est ce qu'on appelle présure ou mulette. Une ou deux cuillérées de cette infusion dans une demi-pinte d'eau froide, fait cesser le sentiment incommode que cause l'acrimonie alcaline, & hâte l'expulsion de la matière peccante par le vomissement ou par les selles.

Si la putréfaction alcaline a passé dans les vaisseaux sanguins, la saignée est un des remèdes les plus propres à aider la cure; elle rallentit l'action des solides sur les fluides, ce qui diminue la chaleur, & par conséquent l'alcalescence.

La cessation des exercices violens soulage aussi beaucoup; l'agitation accélérant la progression du sang & les secrétions, augmente la chaleur & tous ses effets.

Les bains émolliens, les fomentations & les lavemens de même espèce sont utiles; en relâchant les fibres, ils diminuent la chaleur; d'ailleurs les vaisseaux absorbans recevant une partie du liquide, les bains deviennent plus efficaces.

L'air que le malade respire doit être frais, tempéré.

Les viandes qu'on pourra permettre sont l'agneau, le veau, le chevreau, les poules domestiques, les poulets; parce que ces animaux étant nourris de végétaux, ont les sucs moins alcalins. On peut faire de ces viandes des bouillons légers qu'on donnera de trois heures en trois heures.

On ordonnera des tisanes, des apozèmes, ou des infusions faites avec les végétaux farineux.

On peut ordonner en général tous les fruits acides que l'Eté & l'automne nous fournissent : voici ceux que recommande Boerhaave.

Les abricots, les bayes de sureau, toutes les cerises douces, les citrons, les concombres douces, les figues, les fraises, les framboises, les grenades, les groseilles de toute espèce, les jujubes, les limons doux, les melons, les mûres, les oranges, les pêches, les pommes, les prunes douces.

Il pouvoit ajouter les raisins, les tamarins, & quelques autres fruits analogues.

Les liqueurs aqueuses chaudes sont bonnes pour détruire l'alcalescense des humeurs, quoiqu'elles n'aient point une qualité savoneuse; car elles relâchent les solides, dissolvent les sels, les chassent du corps, & entretiennent la fluidité du sang.

On peut préparer différens médicamens avec les acides végétaux naturels, tels que le suc d'oranges, de limons, de pommes sauvages, & plusieurs autres fruits acides, ou avec les sels essentiels des plantes acides, comme des différentes sortes d'oseille.

La fermentation nous fournit encore un grand nombre de médicamens propres au même usage. Les vins de Mozelle ou du Rhin, par exemple, qui inclinent à l'acidité, sont excellens étant délayés avec une quantité suffisante de quelque liqueur savoneuse.

Les

Les vinaigres de toute eſpèce ne ſont pas moins utiles étant délayés, & l'on peut compoſer avec eux pluſieurs médicamens extrêmement déterſifs & réſolutifs, en les mêlant avec de l'eau ou du miel, ou en y faiſant infuſer des plantes appropriées aux intentions particulières que l'on peut avoir, comme des ſquilles.

On tire auſſi pluſieurs excellens remèdes des ſucs des fruits bien mûrs épaiſſis juſqu'en conſiſtance de gelée ou de rob, parmi leſquels le rob de ſureau tient le premier rang.

La diſtillation nous fournit pareillement une autre claſſe de médicamens propres à détruire l'alcaleſcence des humeurs. Ces remèdes ſont les eſprits acides de ſel gemme, de ſel marin, de nitre, de vitriol & de ſoufre; mais ils ont beſoin d'être délayés dans une grande quantité d'eau, & ne ſont utiles que dans les cas où les acides végétaux ne produiſent aucun effet, comme dans la peſte, & dans quelques eſpèces de petite vérole.

Les ſels neutres naturels ou artificiels ne ſont pas moins importans dans le cas dont il s'agit. Les ſels neutres naturels ſont le nitre, le ſel marin & le ſel gemme. On n'emploie ordinairement ces deux derniers que dans les lavemens; mais le nitre entre ou doit entrer dans tous les remèdes que l'on donne à deſſein d'arrêter les progrès de la putréfaction alcaline. Perſonne n'ignore la vertu qu'ont ces ſels, d'empêcher la corruption des ſubſtances animales, & celle qu'a le nitre d'entretenir la fluidité du ſang, ſoit dedans ou dehors les vaiſſeaux. Le nitre a auſſi la faculté de réſoudre les concrétions, & de chaſſer la matière des obſtructions par les émonctoires convenables, par les glandes des inteſtins, des reins & de la peau. Il eſt outre cela extrêmement pénétrant; ce qui doit le faire préférer à tout autre remède dans les maladies où l'on appréhende quelque choſe de la putréfaction alcaline, c'eſt-à-dire, dans les maladies aiguës. On le donne pour l'ordinaire en poudre, en bol, ou délayé dans quelque liqueur convenable.

On peut préparer les ſels neutres artificiels avec preſque toutes les différentes eſpèces d'acides imprégnés ou ſoulés avec un alcali fixe ou volatil, en faiſant enſorte qu'aucun des deux ne domine ſur l'autre. Pendant le mélange il ſurvient une effervefcence conſidérable qui détruit l'acide & l'*alcali*; d'où réſulte une ſubſtance qui diffère par ſes propriétés, ſes caractères & ſes effets dans la médecine, des ſels d'où elle a été tirée.

Il y a quantité d'autres remèdes propres à détruire l'acrimonie alcaline: Boërhaave preſcrit les ſuivans.

Prenez deux onces d'avoine avec ſon écorce, & trois livres d'eau pure; faites bouillir, filtrez & mêlez à deux livres de cette décoction, une once de ſuc de citron récent, deux drachmes d'eau de canelle diſtillée, une once de ſyrop de mûres de haie.

Le malade uſera de ce remède pour aliment & boiſſon ordinaire.

Autre. *Prenez* deux onces d'avoine mondée, trois livres d'eau pure; faites bouillir le tout juſqu'à ce qu'il n'en reſte que deux livres, que vous laiſſerez enſuite en digeſtion pendant douze heures ſur des cendres chaudes, ou juſqu'à ce qu'elles

commencent à s'aigrir ; ajoutez à deux livres de cette décoction une once & demie de syrop violat, une demi-livre de vin du Rhin, une once & demie d'eau distilée & d'écorce de citron. Vous ferez de ce remède le même usage que du précédent.

Les trois syllabes sont brèves au singulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *alkali*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALCALIGATAM ; c'est le nom d'une composition chimique faite avec de la mumie & de l'esprit alcali. Planiscampi prétend que si l'on y ajoute du mercure doux, ce sera un excellent remède contre la goûte, surtout si elle a pour principe quelque maladie vénérienne.

ALCALIN, LINE ; adjectif. Terme de Chimie. Il désigne un corps quelconque qui a rapport à quelques-unes des propriétés des alcalis. *Une humeur alcaline.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier masculin ; mais celle-ci est longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une alcaline substance*, mais *une substance alcaline.*

ALCALISATION ; substantif féminin. Ce nom convient aux opérations par lesquelles on communique à un corps des propriétés alcalines, & à celles par lesquelles on en extrait l'alcali qu'il contient ou qui peut s'y former. On dit, par exemple, en parlant de l'esprit de vin qui a été mis en digestion sur de l'alcali, qui a dissout une petite quantité de ce sel, & qui en conséquence a des propriétés alcalines, que cet *esprit de vin est alcalisé.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier ; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *alkalizasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALCALISÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Alcaliser.

ALCALISER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Chimie. Action de séparer d'un corps la partie acide qui y étoit contenue, de manière qu'il n'y reste plus que la partie alcaline.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'alcalise*, la syllabe *li* est longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *alkalizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALCAMO ; nom propre d'une ville de Sicile, dans la vallée de Mazare, près du golfe de Castelamare, & aux pieds du mont Bonifati.

ALCANCALI; substantif masculin. C'est le nom d'un antidote ainsi appelé par les Italiens. Il est salutaire contre les fièvres ardentes, simples ou doubles tierces, continues, celle qu'on appelle lipyrie, l'hémitritée & toutes autres fièvres. En voici la préparation selon Myrepse.

Prenez deux drachmes de chaque espèce de myrobolans des Indes, une once & demie de semence de pourpier, & autant de semence de violette; une drachme & un scrupule de mastic, trois onces de tamarins, deux drachmes quatre grains de coloquinte sauvage, pareille quantité d'hermodactes, quatre onces de casse mondée, une once & demie de violettes & deux pintes d'eau; faites bouillir jusqu'à diminution des deux tiers; filtrez la liqueur à travers une chausse; & après y avoir mis la casse & les tamarins, & mêlé le tout avec les mains, passez de nouveau la liqueur, & laissez-là reposer.

Prenez ensuite une autre portion de semblable liqueur, mettez-y une livre & demie de sucre, & faites-là bouillir jusqu'à consistance de miel; ajoutez-y la liqueur dans laquelle on a mis la casse & les tamarins, & faites bouillir le tout jusqu'à consistance de miel; enfin ajoutez-y tous les ingrédiens dont on a fait mention ci-dessus, après les avoir pilés comme il faut.

La dose est de trois drachmes dans de l'eau chaude. On peut aussi en donner deux ou trois scrupules dans une infusion chaude de rhubarbe, ou dans de l'eau-rose, à jeun.

ALCANDRE; nom propre d'un ennemi de Licurgue qui creva un œil à ce législateur, sous prétexte que les loix qu'il avoit données aux Lacédémoniens, étoient mauvaises. Ce fut pour intéresser Minerve à conserver l'autre œil, que Licurgue bâtit un temple à cette Déesse, sous le nom de Minerve ophtalmide, c'est-à-dire, conservatrice de la vue.

ALCANITZ; nom propre d'une petite ville d'Espagne, en Arragon, avec un château, sur la rivière de Guadalop, & à quatre lieues, sud, de Caspe.

ALCANIZES; nom propre d'une ville & d'un château d'Espagne, au Royaume de Léon, sur les frontières de Portugal, à quatre lieues de la rivière de Douero.

ALCANNA; substantif masculin. C'est le nom d'une poudre faite avec les feuilles d'un arbre appelé *Cyprus* ou *Henna*, que plusieurs ont mal-à-propos confondu avec le Troësne.

L'arbre qui procure cette poudre, auquel le Dictionnaire de Trévoux donne gratuitement le nom de la poudre même, est originaire de la Zone Torride, & se cultive particulièrement en Egypte, en Perse, en Arabie, & dans tout le Levant. Ses feuilles ressemblent à celles de l'olivier; mais elles sont plus larges, plus tendres & plus vertes. Ses fleurs sont composées chacune de quatre pétales en croix avec huit étamines, & donnent une agréable odeur. Son fruit renferme quantité de petites graines triangulaires & pyramidales.

C'est donc des feuilles pulvérisées de cet arbre que se forme l'alcanna, qui donne une teinture jaune, si on l'infuse dans de l'eau; & une teinture rouge, si l'infusion se fait dans du vinaigre, du citron ou de l'eau d'alun. Les gens du pays font de cette poudre avec le suc de limon, une pâte qui leur sert de cosmétique. Les hommes en

teignent leur barbe & les femmes leurs ongles. Elle est d'ailleurs bonne dans les maladies hystériques, & pour provoquer les règles. Les Orientaux s'en servent pour faire avorter & pour chasser le fœtus mort hors de la matrice.

Le cyprus ou henna a encore plusieurs autres propriétés médicinales: les feuilles en décoction guérissent les brûlures, & sont excellentes dans toutes les maladies cutanées, telles que la galle, le feu volage, la gratelle, la lèpre; leur qualité astringente les rend propres à guérir les ulcères de la bouche quand on les mâche. Appliquées sur l'estomac, elles remédient à son dérangement, & on les emploie en forme de cataplasme contre les charbons & autres inflammations violentes. Le suc de l'arbre s'applique sur la région de l'utérus dans les maladies histériques. Les fleurs pilées avec du vinaigre, & appliquées sur le front, appaisent les maux de tête. L'onguent Cyprien qu'on prépare avec ces fleurs, a la vertu d'échauffer & de ramollir les nerfs, & il est fort odorant. Les mêmes fleurs brûlées dans un pot de terre, guérissent les nomes & les ulcères putrides, soit qu'on les emploie seules ou avec du miel; leur odeur provoque le sommeil.

ALCANTARA; nom propre d'une ville d'Espagne, dans l'Estrémadure, sur le Tage, & non en Portugal, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux. Il est vrai qu'il y a dans ce dernier Royaume une contrée qui porte le même nom, à environ une lieue au-dessous de Lisbonne.

ALCANTARA, est encore le nom d'un ancien Ordre militaire d'Espagne, ainsi appelé d'une ville de même nom, dans l'Estrémadure. Alphonse IX ayant repris en 1212 Alcantara sur les Maures, en confia la défense d'abord aux Chevaliers de Calatrava; & deux ans après, à ceux *du Poirier*, institués en 1170, par Gomez Fernand, & qui, pour cette raison, changèrent leur ancien nom en celui d'Alcantara. Ils peuvent se marier & jouir de plusieurs riches Commanderies, dont le Roi dispose en qualité de Grand Maître de l'Ordre. Ils portent sur leur manteau blanc la croix verte, ou de sinople fleurdelisée.

ALCAOL; substantif masculin. Ce mot désigne en Philosophie hermétique, le mercure des sages.

ALCARAZ; nom propre d'une ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, avec un château fort, sur la Guardamena, à six lieues des frontières du Royaume de Murcie.

ALCARERRIA; vieux mot qui signifioit autrefois ferme, métairie.

ALCATHÉES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes qu'on célébroit en l'honneur d'Alcathoüs, fils de Pelops. *Voyez* ce mot.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *alkatées*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ALCATHOUS; terme de Mythologie. C'est le nom d'un fils de Pélops qui se retira chez les Mégariens, parce qu'il fut soupçonné d'avoir participé au meurtre de son frère Chrysippe. Il mérita en mariage la fille du Roi de Mégare, pour avoir délivré la contrée d'un lion terrible qui la ravageoit. Il

regna après ſon beau-père, & il fut mis au rang des Héros. On célébra des fêtes annuelles en ſon honneur après ſa mort.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ALCATRACE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau marin qu'on trouve, ſuivant Viquefort, vers les côtes d'Arabie, dans l'Océan des Indes, & ſur les mers du Bréſil. C'eſt une ſorte de mouette de la groſſeur d'un oie, de couleur brune, avec un long bec, qui lui ſert à prendre du poiſſon pour ſe nourrir. On dit que la chair de cet oiſeau eſt vénimeuſe.

ALCAVALA; c'eſt le nom d'un droit de douane qui ſe lève ſur les marchandiſes en Eſpagne, & dans l'Amérique Eſpagnole.

Ce droit eſt de 10 pour cent; on l'a ſurchargé de quatre pour cent, & il ſe perçoit autant de fois que la même marchandiſe ſe vend. Ces ſortes de droits exorbitans finiſſent ordinairement par ne plus rien produire.

ALCAUDETE; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, au Royaume de Cordoue, entre la ville de ce nom & Jaën.

ALCAVIAK; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Sénégal, qui ſe plaît dans les champs ſemés de ris, où il fait un dégat conſidérable. Ses plumes ſont douces comme du velours.

ALCÉ; ſubſtantif maſculin. Quadrupède dont on a fait des deſcriptions ſi oppoſées les unes aux autres, qu'on ne peut dire abſolument quel animal on a déſigné ſous ce nom. On croit pourtant que l'Alcé n'eſt autre choſe que l'Elan. *Voy.* ce mot.

Alcé, eſt encore, ſuivant Plutarque, une ancienne ville du Péloponèſe.

Alcé, eſt auſſi, à ce que dit Tite-Live, le nom d'une ancienne ville d'Eſpagne, dans la Celtibérie.

ALCEBRISVIF; expreſſion qui déſigne en Philoſophie hermétique, la pierre ignée, ou la matière parvenue au rouge dans la première opération des ſages.

ALCÉE; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un Poëte Grec de Mitylène, contemporain de Sapho. C'eſt lui qui inventa cette ſorte de vers qui tiennent le premier rang dans le genre lyrique, & que de ſon nom on appela alcaïques. Il nous reſte d'Alcée quelques fragmens qui annoncent qu'il entendoit beaucoup mieux l'art de faire des vers, que celui de combattre. L'hiſtoire raconte que s'étant trouvé à la bataille que les Athéniens livrèrent à ceux de Lesbos, il préfera la fuite à l'honneur de cueillir des lauriers dans le champ de Mars.

La Mythologie fait mention d'un autre Alcée, fils de Perſée, & mari d'Hyppomède, qui fut père d'Amphitrion, & aïeul d'Hercule.

Alcée, eſt auſſi le nom d'une plante qui s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds. Ses tiges ſon velues, rudes, remplies d'une moëlle fongueuſe. Ses feuilles ſont de couleur verte brune, attachées à des queues longues, velues comme celles de la mauve, mais plus grandes & découpées en cinq ou ſix parties: ſes ſemences reſſemblent à celles de la mauve: ſa fleur eſt de couleur de roſe purpurine. Sa racine a la longueur du doigt.

L'*alcée* croît dans les champs: elle contient beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de ſel fixe.

Ses vertus ſont d'amollir, d'a-

doucir & d'arrêter le sang. On l'emploie en lavemens & en fomentations. On peut aussi en prendre en boisson pour adoucir les âcretés d'urine.

La racine de cette plante est un purgatif hydragogue très-fort. On la donne en poudre à l'homme, depuis dix grains jusqu'à un demi-gros, & au cheval depuis un gros jusqu'à quatre.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *alsée*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALCÉS; nom propre. Pline place un fleuve de ce nom dans la Bithynie; mais nous ne voyons pas que personne, autre que lui, en fasse mention.

ALCESTE; terme de Mithologie. C'est le nom de cette belle Princesse, fille de Pelias, qui se dévoua si généreusement à la mort pour le Roi Adméte son mari. *Voyez* ADMÉTE.

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

ALCHABAR; nom propre d'une ville du Diarbek, située entre les villes de Rahabat & Rixa, à l'embouchure de la rivière de Chabus, dans l'Euphrate.

ALCHABUR; nom propre d'une rivière d'Asie, dans le Diarbeckès. Elle a sa source au midi, à quatre journées de Mardin, & son embouchure dans l'Euphrate.

ALCHAH; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Transoxane, sur le Gihon.

ALCHAMARUM; nom propre d'une ville d'Arabie, située sur le penchant d'une montagne fertile, près du fleuve Ormannus. L'accès en est difficile. C'est la résidence d'un Roi Arabe.

ALCHARIT; substantif masculin. C'est un des noms que les Philosophes hermétiques ont donné à leur mercure.

ALCHASIR; c'est, suivant Niger, le nom d'une ville d'Egypte.

ALCHATA; substantif masculin. Oiseau d'Arabie de la grosseur d'un pigeon, avec de longues aîles, des pieds courts & noirs, & un plumage comme celui de la caille.

ALCHAZANON; substantif masculin. Les Alchimistes donnent ce nom à la boue qui tombe des meules à aiguiser. Johnson prétend qu'on en fait un excellent mastic.

ALCHAZAR; nom propre d'une contrée d'Asie, où quelques-uns placent les sources de l'Euphrate.

ALCHIERAM; c'est le nom que quelques Chimistes ont donné à la Tête-morte qui reste au fond de la cucurbite après la distillation.

ALCHIMELECH, *ou* MELILOT ÉGYPTIEN; substantif masculin. C'est le nom d'une plante très-petite, qui croît & s'étend à terre, serpente avec lenteur, & s'élève très-rarement. Sa feuille ressemble à celle du trefle, mais elle est moins grande. Ses fleurs sont petites, nombreuses, oblongues, placées les unes à côté des autres: elles ont une odeur douce, & la couleur du safran. Elles précèdent des gousses obliques, qui renferment une très-petite semence ronde d'un rouge noirâtre, d'une saveur amère & astringente, & qui a quelque odeur.

ALCHIMIE; substantif féminin. *Alchimia.* L'abus qu'on fait des mots, est cause qu'on ne s'est pas encore réuni pour définir cette science.

Les uns l'ont regardée comme un prodige de l'esprit humain, les autres comme une extravagance insigne : ceux-ci ont donné à la science même, les attributs qui convenoient aux opérations de quelques Empiriques.

Distinguons donc cette science en véritable & en fausse alchimie, & disons que la véritable est une partie de la Philosophie naturelle, qui, par ses opérations, exécute plus promptement les choses que produit plus lentement la nature elle-même. C'est ainsi qu'avec du mercure & du soufre on obtient dans peu de temps une matière solide & rouge qu'on appelle cinnabre, & qui ressemble absolument au cinnabre que produit la nature, mais par le secours des siècles.

La veritable alchimie s'occupe de la perfection des métaux, d'entretenir la santé, de trouver les remèdes propres à guérir les maladies qui affligent l'humanité, & de faire des choses précieuses avec d'autres qui le sont moins. Elle cherche à découvrir l'art de la Nature pour imiter ses opérations ; mais elle agit par principes ; & s'avançant du connu à l'inconnu, elle parvient souvent à des combinaisons utiles & curieuses : c'est la chimie par excellence. C'est tout autre chose de la fausse alchimie.

Celle-ci rend misérable celui qui s'en occupe. Erronée dans ses principes, & folle dans son objet, le résultat de ses opérations est ordinairement de la fumée ou une matière vile obtenue pour une précieuse. La fureur des richesses a donné naissance à celle-ci. Un Charlatan se présente ; il a, dit-il, le secret de faire de l'or ; il le persuade par un verbiage inexplicable auquel personne ne comprend rien ; on lui confie sa fortune en tout ou en partie, dans l'espérance de recueillir des trésors ; & comme on ne recueille que des cendres, on déteste le misérable qui en a imposé, & l'on confond l'alchimie dans la proscription de celui qui avoit fondé ses promesses sur cette science.

L'*alchimie* est aussi qualifiée de Philosophie hermétique ou spagyrique.

On dit familièrement & proverbialement, *que quelqu'un fait l'alchimie avec les dents* ; pour dire, qu'il remplit sa bourse en épargnant par la bouche.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

ALCHIMILLE ; substantif féminin. *Voyez* PIED DE LION.

ALCHIMIQUE ; adjectif des deux genres. *Alchimicus, a, um.* Qui a rapport ou appartient à l'alchimie. *Des livres alchimiques.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas des *alchimiques œuvres*, mais *des œuvres alchimiques.*

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *alchimike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALCHIMISTE ; substantif. Ce mot désigne celui qui s'occupe de l'alchimie. *Cet Anglois est Alchimiste.* Voyez ALCHIMIE.

Les Philosophes hermétiques, les Sectateurs ou les Disciples d'Hermès, les Sages & les Alchimistes, sont tous des mots synonymes.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALCHITRAM ; quelques-uns em-

ploient ce mot dans le même sens qu'alchieram ; d'autres désignent de cette manière l'huile de genièvre & la poix liquide ; Rullandus appelle de même l'arsenic préparé.

ALCHITURA ; quelques-uns désignent par ce mot, la poix liquide.

ALCHOLLEA ; substantif masc. C'est le nom d'une sorte d'aliment fort commun chez les Maures. Il est composé de bœuf, de mouton ou de chair de chameau, mais surtout de bœuf qu'ils coupent en longs morceaux, qu'ils salent & qu'ils laissent mariner pendant vingt-quatre heures. Alors ils tirent ce bœuf du vaisseau dans lequel il marinoit, & le mettent dans un autre avec de l'eau; & lorsqu'il a passé une nuit dans cet état, ils le retirent, l'attachent à des cordes, & le font sécher, en le suspendant en l'air, & en l'exposant au soleil Lorsqu'il est bien sec & bien dur, ils le coupent par morceaux de deux ou trois pouces de long, qu'ils jettent dans une marmite ou chauderon, qui contient du suif & de l'huile bouillante toute prête, & qui peut encore recevoir tous ces morceaux de bœuf qu'ils y laissent bouillir jusqu'à ce que la couleur en soit bien vive & bien rouge, quand on vient à les couper : ensuite ils les retirent & les laissent égoutter ; après quoi ils les laissent reposer jusqu'à ce qu'ils soient froids. Quand ils sont froids, ils les mettent dans des vaisseaux préparés avec soin, en versant dessus la liqueur dans laquelle les morceaux ont été cuits. Lorsque tout est bien froid, ils ferment exactement les vaisseaux. Ce mets peut se garder en cet état pendant deux ans. Il se durcit de jour en jour ; & plus il est dur, plus les habitans en font de cas, & pensent qu'il a été bien préparé. Ils le servent froid ; ils le font quelquefois frire avec de l'ail & des œufs Ils le mettent aussi à l'étuvée, & ils l'arrosent de jus de citron. Il est fort bon, de quelque façon qu'on le mange, froid ou chaud.

ALCIBIADE ; nom propre de ce fameux Athénien, qui également favorisé des dons de la Nature & de la fortune, y joignoit encore les avantages de la naissance. Il eut pour maître Socrate, dont quelques-uns ont critiqué la tendre amitié qu'il montra pour son disciple, mais avec plus de méchanceté que de raison : ce ne fut pas ce Philosophe qui inspira à Alcibiade les passions vicieuses qui corrompirent ses mœurs; & on peut bien lui rapporter les vertus qui le rendirent plus d'une fois un Héros utile à sa patrie. Les disgraces qu'Alcibiade éprouva à Athenes où il fut accusé d'impiété & de sacrilége, & où on lui imputa la défaite d'Antiochus son Lieutenant, qui avoit combattu sous ses ordres, l'ayant engagé à se retirer à Lacédémone, il y fut reçu à bras ouverts. Ce fut durant son séjour dans cette ville, qu'il séduisit Timée, femme du Roi Agis, de laquelle il eut un fils appelé Léotychide, que le Roi, qui savoit n'en pas être le père, refusa de reconnoître. Depuis, Alcibiade fut assassiné par les ordres du Satrape Pharnabaze 404 ans avant l'Ere chrétienne, à l'instigation de ces mêmes Lacédémoniens pour qui l'Athénien étoit redoutable. Il n'étoit âgé que de 50 ans.

Les trois premières syllables sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ALCIDA ; terme de Mythologie. C'est le nom de cet animal terrible qu'avoit engendré la terre, qui vomissoit

missoit feu & flamme, & qui embrasoit les lieux où il passoit. Il fut tué par la déesse Minerve, à qui cette action fit donner le nom d'Alcides.

ALCIDE; c'est un des noms qui furent donnés à Hercule, non pas parce qu'il étoit fort, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, mais parce qu'il étoit petit-fils d'Alcée.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ALCIDON; substantif masc. Terme de Fleuriste, qui désigne une sorte d'œillets piquetés.

Les trois syllabes sont brèves au singulier, mais la dernière est longue au pluriel.

ALCIE; vieux mot qui signifioit autrefois exhaussée, élevée.

ALCIMEDON; c'est, suivant Pausanias, le nom d'un bourg du Péloponèse, dans l'Arcadie

ALCINOÉ; terme de Mythologie. C'est le nom d'une femme Grèque que Diane punit singulièrement, pour avoir retenu le salaire d'une pauvre ouvrière. La Déesse inspira à cette Alcinoé une passion si vive pour un nommé Xantus, que pour le suivre elle abandonna son mari, sa maison & ses enfans; & quoique ce Xantus parût l'aimer, & qu'il l'aimât effectivement, sa jalousie le lui représenta infidèle, & elle se précipita dans la mer.

Tout est bref dans ce mot.

ALCINOÜS; nom propre. Roi des Phéaciens, dans l'île de Corcyre, fameux par ses jardins superbes, & couverts de fruits délicieux, & par la réception qu'il fit à Ulisse, quand ce Héros fit naufrage près des côtes de son île.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire, *Alsinoüs*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALCIONE; ancien nom d'une ville de Thessalie, près du golfe de Zeiton. C'est-là où Philippe, Roi de Macédoine, fut blessé, & perdit un œil.

ALCIONÉE; nom propre d'un lac très-profond, aux environs de Corinthe, dans le Péloponèse. On prétend que l'Empereur Néron l'ayant fait sonder, on ne put en trouver le fond. La mythologie dit que ce fut par ce lac, que Bacchus prit son chemin pour ramener des enfers sa mère Semelé.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ALCIPO; nom propre d'une ville de Grèce, dans la Livadie, près de Natalico, vers la mer Ionienne.

ALCIPPE; nom propre & terme de Mythologie. Fille d'Aglaure & du Dieu Mars qui tua Halyrothius, fils de Neptune, pour avoir voulu la violer. Neptune accusa le meurtrier au tribunal des Dieux, & il y en eut douze qui s'assemblèrent à Athènes pour juger cette affaire; mais ils prononcèrent en faveur du Dieu Mars. Le lieu du jugement fut depuis appelé Aréopage; & les Magistrats qui s'y assembloient, Aréopagites.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Alsipe*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ALCIS; terme de Mythologie. C'est un des noms sous lesquels les Ma-

cédoniens révéroient la déesse Minerve.

ALCITHOÉ; terme de Mythologie. C'est le nom d'une des filles de Minée, qui, ainsi que ses sœurs, fut métamorphosée par Bacchus en chauvesouris, pour avoir méprisé les orgies qu'on célébroit à Thèbes, en l'honneur de ce Dieu.

Tout est bref dans ce mot.

ALCMAËR; nom propre. Ville de Hollande, dans la Vestfrise, autrement la Nordhollande. C'est des environs de cette ville que se tire le meilleur beurre & le fromage de Hollande le plus estimé. Frédéric de Tolede, fils du Duc d'Albe, assiègea Alcmaër en 1573; mais il fut obligé d'abandonner l'entreprise par la vigoureuse résistance des habitans, singulièrement animés par l'admirable intrépidité que les femmes firent paroître pour la défense de la liberté. Le mauvais succès de ce siège fut le terme des conquêtes du Duc d'Albe en Hollande.

Les registres de cette ville font mention d'une particularité digne de l'histoire des fleurs. On y vendit, en 1637, sous l'autorité publique, & au profit de la Chambre des Orphelins, cent-vingt & quelques tulipes, qui produisirent quatre-vingt-dix milles florins d'Hollande, c'est-à-dire, près de deux cens mille livres de France. La tulipe appelée l'amiral d'Enchuisen, fut vendue avec son cayeu cinq mille deux cens florins; une autre appelée le Viceroi, fut vendue quatre mille deux cens trois florins. Le nom, le prix, & même le poids de chaque tulipe est rapporté dans ces registres.

ALCMAN; nom propre d'un Poëte lyrique qui florissoit dans la 27e. olimpiade. Athénée prétend qu'Alcman fut le premier qui introduisit la coutume de chanter en compagnie, des vers amoureux. L'histoire nous a conservé le nom de sa maîtresse Megalostrata, qui, comme lui, s'occupoit à faire des vers. On dit que ce Poëte fut un des grands mangeurs de son siècle. Un critique observe à ce propos, que cette qualité devoit lui être à charge, si la poësie ne rendoit pas plus alors aux Auteurs, qu'elle ne leur a rendu dans des temps postérieurs. Au reste Alcman mourut singulièrement; il fut mangé des poux.

ALCMANIEN; adjectif & terme de poësie latine. Ce mot désigne une sorte de vers formés de deux dactyles & deux trochées.

Ces vers sont ainsi appelés d'Alcman, Poëte estimé pour ses poësies lyriques & galantes, qui employoit souvent cette mesure dans ses ouvrages.

ALCMENE; terme de Mythologie. C'est le nom de la fille d'Electrion, petite fille de Persée, & femme d'Amphitrion. Jupiter étant devenu amoureux de cette Princesse, usa de stratagême pour réussir à son projet. Pendant qu'Amphitrion étoit à la guerre, il prit l'air, les manières & la figure de ce Prince Thébain, & vingt dans cet équipage trouver la belle Alcmene, dans les bras de laquelle il passa trois nuits, sans qu'elle se doutât de l'infidélité qu'elle faisoit à son mari. Mercure pendant ce temps étoit aux aguets, pour avertir Jupiter s'il arrivoit qu'Amphitrion revînt tandis qu'il étoit avec Alcmene. C'est de ces amours que naquit le célèbre Hercules. Alcmene fut mise au rang des héroïnes, & elle eut un autel dans le temple de son fils.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *alkemient*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALCMÉON; terme de Mythologie. C'est le nom d'un des chefs des Épigones, qui fut mis à mort par les frères d'Alphésibée, parce qu'il avoit abandonné cette Princesse son épouse, pour se marier avec Callirhoé.

ALCO; substantif masculin. C'est le nom d'une petite espèce de chiens, dont les Indiens font beaucoup de cas.

ALCOB; substantif masculin. C'est un des noms que les Alchimistes ont donné à leur mercure.

ALCOBA; nom propre d'une montagne d'Espagne qui part du Diocèse de Coimbre, pour joindre le mont Muro, dans le Diocèse de Lamego. Plusieurs rivières qui abondent en truites, en aloses & en lamproies, ont leurs sources dans cette montagne.

ALCOBACA; nom propre d'une célèbre Abbaye de l'Ordre de St. Benoît, au Royaume de Portugal, dans l'Estrémadure. Alphonse I la fit bâtir, & la plûpart des Rois ses successeurs y ont leur tombeau.

ALCOCER; nom propre d'un bourg d'Espagne, au Duché de Villena, dans la nouvelle Castille. On recueille dans les environs de l'huile, des grains, du vin & du miel en abondance.

ALCOHOL; substantif masculin, & terme de Chimie emprunté de l'Arabe. Il désigne en général, une substance quelconque, réduite en parties extrêmement fines, en poudre impalpable.

ALCOHOL, se dit aussi de l'esprit de vin parfaitement déflegmé, ou rectifié au dernier degré, par des distillations réitérées. *Il me faudroit de l'alcohol de vin.* Ce mot n'est pas en usage en parlant des autres liqueurs. *Voyez* ESPRIT DE VIN.

ALCOHOLADES; (les) Peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent les rives du lac Macaraybo, dans une contrée très-fertile, & dans le voisinage des Pocabuyes.

ALCOHOLISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ALCOHOLISER.

ALCOHOLISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Chimie, qui exprime l'action de réduire une substance en poudre impalpable, ou en un acide ou esprit inflammable. *Il faut alcoholiser cette yvraie.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'alcoholise*, la syllabe *li* est longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *alkoolizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ALCOL; substantif masculin. C'est un des noms que les Chimistes ont donné au vinaigre.

ALCOLEA; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, près du Guadalquivir, à six lieues au-dessus de Séville.

ALCOLISME; ce mot désigne en Chimie, l'action de triturer,

broyer, corroder, réduire en poudre.

ALCOMENE; c'eſt, ſuivant Etienne le Géographe, le nom d'une ville d'Illyrie.

ALCONA; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'une ſorte d'arbriſſeau creux & noueux, qui ſervoit autrefois aux Arabes pour faire des piques. Johnſon dit qu'on l'emploie en médecine au lieu de gayac.

ALCONE; terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une des Divinités qui préſidoient aux voyages.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

ALCOOLISATION; ſubſtantif féminin. Ce mot eſt employé par quelques Chimiſtes, pour déſigner la réduction d'une ſubſtance en ſes plus petites parties.

Les diſciples d'Hermès entendent par ce mot la calcination philoſophique.

ALCOOL MINERAL; c'eſt, chez les Alchimiſtes, une ſubſtance très-pénétrante, & la partie la plus ſubtile des élémens, laquelle eſt très-fixe & très-digérée par un feu aſtral & inviſible. Cette ſubſtance eſt dans tous les mixtes; mais l'art l'extrait d'un ſeul, pour la faire entrer dans la compoſition de la pierre philoſophale & de l'elixir univerſel, qui ſert de médecine à toutes les maladies des trois règnes.

ALCOPHIL NOIR; expreſſion employé par les Alchimiſtes, pour déſigner l'antimoine.

ALCOR; Wolf donne ce nom à une petite étoile qui paroît dans le milieu de la queue de la grande ourſe.

ALCORAN; ſubſtantif maſculin. Mot arabe qui ſignifie livre. Il déſigne la collection des préceptes de Mahomet qui lui a aſſigné ce nom, à l'imitation des Juifs & des Chrétiens qui nomment l'ancien & le nouveau teſtament, L'Ecriture.

Cette collection eſt diviſée en *ſuras*, c'eſt-à-dire, ſections ou chapitres qui ſont ſubdiviſés en petits verſets d'un ſtyle coupé. On compte ſoixante ſuras qui ont des titres auſſi faux que ridicules. Le tout préſente une compilation informe & remplie de contradictions. Les Muſulmans prétendent que Dieu n'envoya l'Aloran à leur Prophète par le miniſtère de l'Ange Gabriël, que verſet à verſet pendant le cours de vingt-trois ans. Ils rejettent par-là les contradictions ſur Dieu même qui, ſelon eux, corrigea & réforma pluſieurs dogmes précédemment envoyés. La vénération pour ce livre eſt ſi grande parmi les Turcs, que celui qui le toucheroit ſans avoir purifié ſes mains, ſeroit criminel; & ſi un Juif ou un Chrétien y portoit les mains, il ne pourroit éviter la mort qu'en ſe faiſant Muſulman.

L'opinion la plus généralement reçue, eſt que Mahomet compoſa l'Alcoran avec le ſecours de Batiras, hérétique Jacobite; de Sergius, Moine Neſtorien, & de quelques Juifs. On y reconnoît en effet pluſieurs endroits de l'Ecriture Sainte, & les dogmes de ces anciens Hérétiques, quoique tout ceci ait été défiguré en paſſant par l'imagination extravagante de Mahomet.

Parmi les dogmes particuliers à ce faux Prophète, on diſtingue ceux qui concernent le Paradis, le Purgatoire & l'Enfer. Il y a, ſelon lui, ſept Paradis: le premier eſt d'argent, le ſecond eſt d'or, le troiſième de pierres précieuſes, le quatrième d'émeraudes, le cinquième de criſtal, le ſixième de couleur de

feu, le septième présente un jardin délicieux, où coulent sans cesse des fontaines & des rivières de lait, de miel & de vin. Des arbres toujours verts ornent ces lieux; & les pepins des fruits dont ils sont chargés, se changent en des houris ou filles si belles & si douces, que si l'une d'elles avoit craché dans la mer, son eau n'auroit plus d'amertume. Leur virginité toujours renaissante, doit répondre aux desirs des vrais croyans. On voit par d'autres descriptions de l'Alcoran, que Mahomet fait consister la béatitude de ses prédestinés dans les voluptés des sens.

Le Purgatoire est le tombeau même où l'on est mis après la mort. Deux Anges noirs y réunissent l'ame au corps, & interrogent le serviteur de Mahomet sur les préceptes de la loi. S'il répond qu'il les a observés, & qu'il ait péché par quelque membre, ce membre lui donne le démenti. Alors un de ces esprits noirs lui donne un coup de marteau sur la tête, & l'enfonce sept brassées en terre où il est tourmenté. S'il a rempli ses devoirs, deux Anges blancs conservent le corps jusqu'au jour du jugement.

L'enfer consiste dans des peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet. Il lavera les réprouvés dans une fontaine, pour leur faire manger les restes du repas qu'il aura préparé aux bienheureux.

Nous ne nous arrêterons pas au détail de toutes les rêveries qui se trouvent dans l'Alcoran. Il suffit, pour en faire voir l'absurdité, de dire qu'il met pour base de sa loi ces deux principaux points. Le premier est la Prédestination qui consiste à croire que tout ce qui arrive, est tellement déterminé dans les idées Éternelles, que rien n'est capable d'en empêcher les effets. Le second, que la religion Mahométane doit être établie sans miracle, sans dispute & sans contradiction; ensorte que celui qui y résiste, doit être mis à mort; & qu'un Musulman qui tue celui dont elle est rejettée, mérite le Paradis.

Tant que Mahomet vécut, l'Alcoran fut conservé sur des feuilles volantes : on en fit des copies où se trouvèrent des différences, & delà se formèrent les quatre sectes qui subsistent actuellement. La première & la plus superstitieuse, est celle du Docteur Melik; elle est suivie par les Maures & les Arabes. La seconde nommée l'*Iméniane*, est conforme à la tradition d'Ali; les Persans l'ont adoptée. Les Turcs ont embrassé celle d'Omar qui est la plus libre; & celle d'Odman, qu'on regarde comme la plus simple, est suivie par les Tartares.

Il y a sept principales éditions de l'Alcoran, avec des commentaires à l'infini. La traduction de ce livre, qui passe pour la meilleure, soit pour la fidélité du texte, soit pour les notes savantes dont elle est enrichie, est celle qu'a donnée en latin le Père Maracci, Professeur en langue Arabe au Collége de Rome. Elle fut imprimée à Padoue en 1698.

Indépendemment de l'Alcoran, qui est la base de la croyance des Mahométans, ils ont un livre de traditions appelé la *Sonna*; une Théologie positive fondée sur l'*Alcoran* & sur la *Sonna*, & une Scholastique fondée sur la raison. Ils ont aussi leurs Casuistes & une espèce de Droit Canon.

Alcoran, se dit aussi chez les Per-

sans, d'une sorte de tour fort élevée, où des espèces de Prêtres appelés Moravites, font la prière à haute voix plusieurs fois par jour. C'est à peu près ce que les Turcs appellent *Minaret*.

ALCORANISTE; substantif & adjectif des deux genres. Qui est attaché aux dogmes de l'Alcoran.

ALCORE; c'est le nom que les Philosophes hermétiques ont donné à une sorte de pierre semée de petites taches qui ressemblent à de l'argent.

ALCORRUCEN; nom propre d'un bourg d'Espagne, au Royaume de Grenade.

ALCOVE; substantif féminin. *Alcova*. C'est le nom qu'on donne à la partie d'une chambre séparée du reste par une estrade. On y place ordinairement un lit, & quelquefois des sièges.

Des colonnes ou pilastres, un ceintre, des ronds & d'autres ornemens entrent dans la décoration d'une alcove. L'architecte marque la place de l'alcove; c'est au Sculpteur ou au Menuisier à l'exécuter.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ALCOYTIN; nom propre d'une ville de Portugal, avec un château fort, sur les bords de la Guadiana, vis-à-vis de Xérès.

ALCREBIT, substantif masculin, & terme de Chimie. Instrument de fer qui garnit une ouverture faite à la partie postérieure du fourneau à fondre les mines. Ce fourneau qui s'appelle *castillan*, étoit le seul dont on se servit en Espagne avant la conquête du nouveau monde. L'alcrebit sert à recevoir le canon du soufflet, dont le bout ne doit pas déborder dans le fourneau.

ALCUDIA; nom propre d'un bourg du Royaume de Fez, dans la Province de Garet, sur le cap des trois Fourches.

ALCUDIA, est encore le nom d'une petite ville forte, avec un assez bon port, dans l'île Majorque, à une lieue de Puglienza, au fond d'une baie qui est entre le cap Lapedre, & celui d'Alcudy.

ALCUR, substantif masculin. C'est le nom que quelques Chimistes ont donné au soufre.

ALCYON; substantif masculin. *Alcedo*. Oiseau que nous ne connoissons pas sur la description merveilleuse, ou plutôt fabuleuse, qu'en ont faite les anciens. On est étonné que St. Ambroise ait cru les rêveries des Naturalistes & des Poëtes sur le compte de cet oiseau.

L'*alcyon*, dit sérieusement ce respectable Père de l'Eglise, dépose ses œufs au milieu de l'hiver dans les sables qui sont au bord de la mer. Dès ce moment, les vents tombent, la mer devient tranquille, & ce calme dure quatorze jours, parce qu'il en faut sept à cet oiseau pour couver ses œufs, & les faire éclore, & sept autres pour élever ses petits.

Le Créateur a destiné à ces petits oiseaux pour faire leurs nids, la saison la plus orageuse, afin de rendre, par cette sérénité subite, la faveur qu'il leur fait plus sensible & plus éclatante.

Les marins n'ignorent pas un si grand bienfait; ils appellent ces jours alcyoniques, & ils ont grand soin d'en profiter, parce qu'ils sont certains qu'ils n'auront point de tempêtes à essuyer pendant tout ce temps là.

Il faut convenir que si tout ce que nous conte là St. Ambroise,

étoit vrai, les alcyons seroient des oiseaux bien privilégiés. Voici quelque chose de plus clair.

Les modernes conçoivent sous le nom d'alcyon, un oiseau de mer appelé Martin Pêcheur, qui est à peu près de la grosseur d'une caille. Il est habillé de bleu, de rouge, de jaune, & de couleur de pourpre. Son bec est long, menu, jaunâtre; il bâtit son nid sur les rochers & parmi les roseaux. Il se nourrit de petits poissons, & pond ses œufs en hiver quand le temps est serein.

L'*alcyon* donne dans l'analyse chimique beaucoup de sel volatil.

On le fait sécher, & on le pend au cou des enfans pour les préserver de l'épilepsie : mais le remède seroit plus sûr, si l'on faisoit prendre tous les jours par la bouche dans de l'eau de bétoine, un scrupule de cet oiseau pulvérisé.

Les nids secs & blancs que les Siamois & plusieurs voyageurs apportent en France, sont des nids d'alcyons des Indes, & particulièrement de ceux du Royaume de Camba, sur la côte de Coromandel. Ces nids ont la forme de tasses rondes; leur matière est, suivant quelques marins, le goëmon, qui est une sorte d'algue marine de bonne odeur; d'autres disent qu'ils sont formés d'une baye, ou écume blanche qui sort du bec de ces oiseaux quand ils se font l'amour, & qui se durcit par la chaleur. Ceci ne paroît pas bien certain.

Quoiqu'il en soit, ces nids font un objet de commerce dans l'Inde; & malgré que le goût en soit insipide & glutineux, les Chinois en sont friands, & les mangent après les avoir fait bouillir avec du gingembre. On prétend que ce mets est un remède salutaire contre les maux d'estomac & les maladies de langueur.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *s*, l'*y* en *i*, & écrire *alsion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALCYONE; nom propre, & terme de Mythologie. C'est, à ce que dit Ovide, une fille d'Eole & d'une Pléiade, qui se nommoit aussi Alcyone, & qui étoit fille d'Atlas & de Pléione. Elle épousa Ceyx, petit-fils de Jupiter; & comme ce Prince fit naufrage en revenant de consulter l'oracle d'Apollon sur les affaires de son Royaume, Alcyone qui vit son corps flottant, se précipita avec lui dans la mer, où les Dieux les changèrent en alcyons, oiseaux qui font leur nid sur les eaux. Pendant qu'ils couvent leurs œufs, & qu'ils élèvent leurs petits, le temps est constamment calme; parce qu'Eole, pour pourvoir à la sûreté de sa fille & de sa postérité, enchaîne les vents dans leurs cavernes. *Voyez* ALCYON.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

ALCYONÉE; terme de Mythologie. C'est le nom d'un Géant, frère de Porphyrion, qui ayant tué vingt-quatre soldats d'Hercule, voulut encore assommer ce Héros; mais il para le coup avec sa massue, & tua lui-même le Géant à coups de flèches. Sept jeunes filles qui aimoient Alcyonée, furent si touchées de sa mort, que de désespoir elles se précipitèrent dans la mer, où les Dieux par pitié, les changèrent en alcyons, comme Ceyx & Alcyone.

Les trois premières syllabes sont

brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ALCYONIEN, ENNE; adjectif. Qui a raport à l'alcyon. On ne l'emploie guères qu'en parlant des *jours alcyoniens*, qui sont sept jours avant le solstice d'hiver & sept jours après, pendant lesquels la fable dit que la mer est calme, parce que l'alcyon fait son nid.

ALCYONIUM; substantif masculin. Substance marine que quelques-uns regardoient comme le nid de l'alcyon, & d'autres comme une plante marine. Ces erreurs ont été levées par les observations de M. Peyssonel, qui a découvert que l'alcyonium étoit produit & formé par des insectes de mer, assez semblables aux Polypes.

Cette substance se divise en plusieurs espèces. Dioscoride en décrit de cinq sortes.

La première appelée *dure*, paroît aux yeux comme une manière d'éponge, mais dure, pesante, d'un goût acerbe, de mauvaise odeur, & sentant le poisson. Elle se trouve ordinairement sur le rivage.

La seconde appelée *favago australis*, est légère, poreuse comme une éponge, & sentant l'algue.

La troisième appelée *vermiculaire*, est en forme de petits vers, & de couleur tirant sur le pourpre, quelquefois blanche, d'autrefois tirant sur le jaune.

La quatrième appelée *molle*, est légère, molle, semblable à de la laine grasse.

La cinquième sorte appelée *alcyonium foraminosum*, a la figure d'un champignon. Elle est douce au toucher extérieurement, mais rude intérieurement; elle est âcre au goût, poreuse à peu près comme la pierre ponce, & elle ne donne aucune odeur.

Les Botanistes en comptent bien davantage, & Tournefort parle de douze différentes dans ses institutions. Mais nous nous arrêterons à celles que nous venons de décrire, dont voici, d'après Lémery, les propriétés médicinales.

Toutes donnent dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel, néanmoins avec des différences entr'elles.

La première & la seconde espèce s'emploient contre les éréspèles, les dartres, la gratelle, la lèpre & les autres demangeaisons de la peau; on les applique aussi en poudre ou en décoction sur le visage pour en enlever les taches.

La troisième espèce est diurétique, chasse la pierre du rein & de la vessie, lève les obstructions de la rate, & se donne avec succès dans l'hydropisie. On la prend en poudre ou en décoction. Quand elle est brûlée, c'est un remède contre l'alopécie, en l'appliquant sur la partie, délayée dans un peu de vin.

La quatrième espèce est résolutive.

La cinquième sert à nettoyer les dents; calcinée avec du sel, elle devient un dépilatoire; & si on l'applique sur la peau, elle y cause des demangeaisons.

Au surplus, toutes ces espèces sont détersives, résolutives, & d'une nature âcre; mais la vermiculaire est la meilleure.

Voici comme Dioscoride veut qu'on calcine l'alcyonium.

Il faut le mettre dans un pot de terre neuf, avec un peu de sel. On couvre bien ce pot qu'on enduit de terre grasse, & on le met dans un fourneau. Quand il est bien cuit, on

le retire, & on a l'alcyonium calciné qui se lave comme la cadmie.

ALDABHA ; substantif masculin. Quadrupède de Syrie, qui tient le milieu entre le loup & le chien. Son poil ressemble à celui de l'ours, & il mange les cadavres.

ALDBOURG ; nom propre d'une ville maritime d'Angleterre, au comté de Suffolk.

Il y a encore une autre ville de ce nom dans la Province d'York, vers le nord.

ALDEA DEL MORE ; ce n'est qu'un village de l'île de Ceylan, au-dessus de la ville de Batecala, & que Mandeslo a jugé à propos de qualifier de ville maritime.

ALDEA EL MURO ; nom propre d'un bourg d'Espagne sur les frontières d'Arragon, dans la vieille Castille, à l'orient de Soria, & au sud-ouest de Taracona.

ALDEA EL RIO ; nom propre. Bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, au nord du Guadalquivir, sur la route de Cordoue à Anduxar.

ALDEBARAM ; substantif masculin. Terme emprunté de l'Arabe, par lequel on désigne une étoile fixe de la première grandeur qui est dans l'œil du taureau, l'un des douze signes du zodiaque.

ALDÉE ; substantif féminin. C'est le nom qu'on donne dans le Brésil à une espèce de peuplade où les maisons contiennent sept à huit cens personnes.

ALDEGO ; nom propre d'une rivière d'Italie, qui a sa source à l'occident de Montebello, dans le Vicentin, & son embouchure dans l'Adige, entre Zerpano & Albaredo.

ALDEGRAF ; (Albert) Nom propre. Peintre & Graveur de Vestphalie du 16e. siècle, élève d'Albertdure. Il est particulièrement connu par ses estampes qu'on distingue à la correction du dessein, & à la délicatesse de l'expression.

ALDENAER ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Cologne, sur la rivière d'Aar, à environ trois lieues d'Aremberg.

ALDENHOVEN ; nom propre d'un Bourg & d'un Bailliage du Duché de Juliers, sur la rivière de Dente, au sud de Linnich.

ALDERMAN ; substantif masculin. C'est le nom d'un Officier municipal d'Angleterre, qui est à peu près à Londres, ce qu'un Echevin est à Paris.

Il y a des Aldermans dans toutes les villes municipales ; ils en composent le Conseil commun, qui fait les règlemens de Police. Ils ont aussi dans leur attribution la connoissance de quelques affaires civiles & criminelles, mais en petite quantité.

Le nombre des Aldermans n'est pas le même dans toutes les villes ; mais nulle part il n'est au-dessous de six, ni au-dessus de vingt-six.

C'est du corps des Aldermans qu'on tire tous les ans les Maire & Echevins, qui sont comme les Commissaires de ce corps, auquel ils se réunissent après que le temps de leur Mairie ou Echevinage est expiré.

Les trente-six Quarteniers de Londres sont inférieurs aux vingt-six Aldermans. Ceux-ci, qui ont été Maires, & les trois plus anciens qui ne l'ont pas été, ont le brevet de Juges de paix.

Il y a eu autrefois des Aldermans des Marchands, de l'hôpital & autres ; & dans les archives d'Angleterre, il est fait mention de

l'Alderman du Roi, qui étoit comme un Intendant ou Juge de Province, envoyé par le Roi pour rendre la Justice. Il connoissoit des délits conjointement avec l'Evêque; mais celui-ci ne prononçoit que d'après les Loix divines, & le premier d'après les Loix humaines, & l'un ne pouvoit entreprendre sur la Jurisdiction de l'autre.

Chez les Anglosascons, les Aldermans composoient un ordre de la noblesse.

Avant le règne d'Atheſtane, Alderman signifioit ce que nous appelons *Comte*; on n'a dit ce dernier mot en place de l'autre, que depuis ce Prince.

Chez les Allemands, le chef de chaque famille ou tribu, se nommoit *Ealderman*, bien moins pour signifier qu'il étoit le plus vieux, qu'à cause qu'il représentoit l'aîné des enfans, conformément au gouvernement paternel qui étoit en vigueur dans la Nation; & comme un village n'étoit ordinairement formé que d'une tribu ou branche, le chef de cette branche ou tribu étoit appelé l'Ealderman du village, à cause de l'espèce de Jurisdiction qu'il y exerçoit.

ALDIN, INE; adjectif. Terme d'Imprimerie, qui désigne le caractère, les lettres italiques. Ce mot vient d'Alde Manuce, fameux Imprimeur du seizième siècle, qui employoit souvent cette sorte de caractères par préférence à d'autres, & qui le premier mit en usage les lettres qu'on appelle *aldines*.

ALDOBRANDINE; (la noce) c'est le nom d'un morceau de peinture antique, d'une frise qu'on a trouvée dans les ruines de Rome, & qu'on a portée dans le palais *Aldobrandin*, avec la partie du mur sur laquelle elle étoit peinte. Cette frise représente une noce; la mariée est assise sur le bord du lit, elle panche la tête, & *fait la dolente & la difficile;* (ce sont les termes de Misson) pendant qu'une matrone la console d'un air riant, l'instruit, la persuade, & lui fait entendre raison. L'époux couronné de lierre, & tout déshabillé, est assis auprès du lit avec un air hardi, & dans l'impatience sans doute que son épouse ait achevé toutes ses simagrées. Quatre ou cinq servantes préparent en divers endroits des bains & des onguens aromatiques; & une musicienne joue de la lyre, pendant qu'une autre chante apparemment quelque épithalame. Cette peinture s'est assez bien conservée.

ALDRADINA; nom propre d'une petite contrée de la Livadie, dans la Grèce.

ALDROVANDUS; (Ulisse) nom propre d'un des grands Naturalistes qui ayent paru. Il enrichit le Public d'une infinité de découvertes qui furent le fruit d'un travail opiniâtre de trente années, pendant lesquelles il n'épargna ni soins ni dépenses pour l'exécution & l'utilité de son projet. On a honte de dire que ce grand homme, après avoir consumé son patrimoine dans ses recherches, fut forcé, accablé d'années & d'infirmités, d'aller mourir à l'hôpital de Boulogne sa patrie, en 1605.

ALDUDES; (les) c'est le nom qu'on donne à certaines montagnes des Pyrenées, dans la basse Navarre, entre Pampelune & St. Jean Pié de port.

ALE; c'est, suivant Pline, une ancienne ville de la côte de Syrie, entre Pedalic & Selinus.

ALE, est aussi le nom d'une ville ca-

pitale d'un Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, voisin de celui de Gambea, & qui n'est séparé des Etats du Roi de Juala que par la rivière appelée Rio de la Grace. Il croît dans les environs des tamarins, des ananas, & le tabac n'a pas besoin d'y être cultivé.

Sanut dit que les habitans d'Ale adorent la nouvelle lune, & qu'ils lui sacrifient des animaux. Ils ont d'autres idoles qu'ils tiennent cachées dans des troncs d'arbres au fond d'une forêt sombre, & ils offrent à celles-ci du ris, du millet & des légumes.

Le Roi de ce pays tient singulièrement son conseil de guerre : à la veille d'une expédition militaire, il assemble ses Conseillers dans une forêt voisine de son Palais ; & là rangés autour d'une fosse creusée exprès à trois pieds de profondeur, ils délibèrent la tête baissée sur cette fosse. Dès que le résultat de la délibération est formé, on comble la fosse, & le Roi dit que le secret est enterré, & qu'il ne faut pas craindre que la fosse le révèle. Cette cérémonie en imprime au point, que jamais les desseins de ce Prince ne se découvrent que par l'exécution.

Ale, est encore le nom d'un pays où le Roi des Assyriens transporta les Israélites.

ALEA ; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, dans l'Arcadie, fameuse par les temples des Divinités qu'on y révéroit. Il y en avoit un dédié à Diane l'Ephésienne, un autre dédié à Minerve Aléenne, dans lequel on conservoit la peau & les défenses du sanglier Calydon, & un troisième dédié à Bacchus, dans lequel on fouettoit annuellement des femmes en l'honneur de ce Dieu, comme à Lacédémone on fouettoit de jeunes garçons.

Aleus, fils d'Aphidas, & Roi d'Arcadie, fut le fondateur de cette ville & du temple de Minerve Aléenne, dont la statue fut enlevée dans la suite par Auguste, pour punir les Arcadiens, qui avoient suivi le parti d'Antoine.

Alea, est encore, suivant Etienne le Géographe, le nom d'une ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, dans le pays des Carpétaniens, & d'une troisième dans la Thessalie.

ALÉANTRIS ; substantif masculin. C'est, au rapport d'Athénée, le nom d'un poisson qu'on pêche dans le Nil. C'est dire un mot & rien de plus.

ALÉATOIRE ; (contrat) terme de Jurisprudence qui se dit de certaines conventions dont l'objet consiste dans un évènement incertain.

Il y a des contrats aléatoires permis, & d'autres qui ne le sont pas. Ceux de la première espèce, sont les contrats à grosse aventure, les contrats d'assurance, &c. Les contrats aléatoires défendus, sont le jeu, les gageures, &c.

Un particulier qui auroit acheté une chasse ou une pêche dont il n'auroit rien perçu, ne seroit pas restitué, pour cette raison, contre un tel contrat aléatoire, parce qu'une espérance peut faire le sujet d'une vente légitime.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ALEBIQUEUX ; vieux mot qui signifioit autrefois pointilleux, querelleur.

ALEC ; substantif masculin. C'est le nom que quelques Chimistes ont donné au sel.

ALEGÉ ; nom propre d'une rivière du

Royaume de Naples, qui coule dans la partie la plus méridionale de la Calabre ultérieure. Elle a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans la mer de Sicile, auprès de Régio.

ALECH; substantif masculin. C'est le nom que quelques Chimistes ont donné au vitriol.

ALECHARIT, substantif masculin. C'est un des noms que les Philosophes hermétiques donnent à leur mercure.

ALECHIL; substantif masculin. C'est le nom que quelques Chimistes ont donné au trépied sur lequel se pose quelque vase pendant les opérations chimiques.

ALECRET; vieux mot qui signifioit autrefois une espèce de corcelet léger fait de mailles.

ALECTO; terme de Mythologie. Nom propre d'une Furie, fille de Jupiter, suivant quelques-uns, ainsi que ses sœurs Tisiphone & Megère. D'autres prétendent que toutes trois sont filles de l'Achéron, & de la Nuit, & qu'elles sont au royaume de Pluton, pour y tourmenter les Ombres coupables. On les représente ayant le regard furieux, coëffées de serpens entrelassés, & tenant en mains des fouets & des flambeaux allumés.

ALECTORIENNE; (Pierre) *Gemma Alectoria*. C'est le nom de la Pierre qui se forme dans l'estomac & dans le foie des coqs & des chapons. Celles du foie sont les plus grosses. On en a vu une d'un pouce & demi de longueur, de figure irrégulière, & de couleur mêlée de brun & de blanc. Il y en a qui ressemblent à du crystal, mais elles sont plus obscures, & elles ont des filets de couleur rougeâtre.

Les Anciens disoient que l'homme qui portoit cette pierre, étoit courageux & fort; & qu'elle étoit cause que Milon de Crotone sortoit toujours vainqueur du combat. Ils lui attribuoient encore la vertu de procurer des richesses, & ils la regardoient enfin comme un philtre qui avoit la propriété de modérer la soif.

ALECTOROLOPHOS; substantif masculin. C'est le nom d'une plante que Jean Bauhin divise en deux espèces, une mâle, & l'autre femelle.

La première s'élève à la hauteur d'environ un pied & demi, droite, grele, sarrée, vide, se divisant en quelques rameaux: ses feuilles, qui naissent sans queue, sont larges à la base, & se terminent en pointe: leurs bords sont crénelés, & représentent à peu près la crête d'un coq: les fleurs sortent des aisselles des feuilles, aux sommités des branches: ces fleurs sont des tuyaux jaunes terminés en devant, & comme formés par un mufle à deux mâchoires, dont la supérieure est en casque, & l'inférieure ordinairement découpée en trois parties: dès que la fleur est passée, il paroît un petit fruit membraneux, luisant, qui renferme des semences menues, oblongues, bordées d'une aîle membraneuse, de couleur obscure: la racine est petite & déliée.

La seconde espèce diffère de la précédente, en ce qu'elle est plus basse; que sa tige est moins robuste; que ses feuilles sont plus étroites, & que ses fleurs sont plus petites.

Ces deux plantes croissent dans les campagnes & dans les prairies, & ne sont d'aucun usage en Médecine.

ALECTOROS; nom propre d'un Fort situé près de l'embouchure du Borysthène.

ALECTRYOMANCIE; substantif féminin. *Alectryomantia*. C'étoit une sorte de Divination, par le moyen d'un coq, qui étoit usitée chez les Grecs : voici comme on procédoit.

On traçoit un cercle sur la terre, & on le divisoit en vingt-quatre parties égales, dans chacune desquelles on figuroit une lettre de l'Alphabet, & sur chaque lettre on mettoit un grain d'orge ou de blé. On plaçoit ensuite au milieu du cercle un coq instruit à ce manège; l'on observoit scrupuleusement les lettres sur lesquelles l'animal enlevoit les grains, & de ces lettres on formoit un mot qui étoit la réponse à la demande que l'on avoit faite.

Ammien Marcellin nous a transmis que quatre Devins appelés *Fidustius*, *Irenée*, *Bergamius* & *Hilaire*, ayant cherché par l'Alectryomancie, quel seroit le Successeur de l'empereur Valens, ils trouvèrent que ce seroit Théodore.

L'Empereur qui n'entendoit pas raillerie, ayant été informé du procédé, fit, non-seulement mettre à mort les Devins, mais encore tous autres assez malheureux pour que leurs noms commençassent par les quatre premières lettres de celui de Théodore. Théodose, cependant, eut le bonheur d'échapper au massacre, & il fut le successeur du cruel Valens.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième encore, la cinquième moyenne, & la sixième longue.

Il faudroit changer le premier *c* en *k*, le second en *s*, l'*y* en *i*, & écrire, *alektriomansie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALECTRYON; terme de Mythologie. C'est le nom du Favori de Mars & du confident de ses amours avec Vénus. Un jour que le Dieu craignoit d'être surpris avec la Déesse, il chargea Alectryon de se tenir aux aguets, & de veiller, de manière que le Soleil, son rival, ne s'apperçût en rien de l'aventure. Mais Alectryon s'acquita mal de sa commission; s'étant livré au sommeil, le Soleil parut couvert d'un nuage, vit tout ce qui se passoit, & courut en avertir le Dieu Vulcain, mari de Vénus. Celui-ci tendit des rets presque imperceptibles autour du lit, où Mars & Vénus étoient couchés, & il assembla ensuite tous les Dieux, qui rirent de l'aventure à ses dépens. Mais pour punir Alectryon de son peu de vigilance, Mars le changea en cet oiseau que nous appelons *Coq*.

ALÉES; adjectif féminin pluriel, substantivement pris, & terme de Mythologie qui s'est dit des fêtes instituées en l'honneur de Minerve Aléenne, dans la ville d'Alea en Arcadie. *Voyez* Alea.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ALEGRANCA; nom propre d'une île d'Afrique, vers les Canaries.

ALÈGRE; adjectif des deux genres. *Alacer*. Qui est agile, dispos, gai. *Voilà une jeune fille bien alègre*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas

un alègre acteur, mais *un acteur alègre*.

ALÈGRE; nom propre d'une ville de France en Auvergne, située aux pieds d'une montagne, sur laquelle on voit un château fort qui la commande. On remarque au sommet de cette montagne, un grand lac que l'on croit être un gouffre. Alègre est à environ deux lieues, au sud, de l'abbaye de la Chaise-Dieu, & à trois à quatre lieues, nord-ouest, du Puy en Velay.

ALÉGREMENT; adverbe. *Alacriter.* Ce mot qui vieillit, signifie d'une manière gaillarde, gaie, joyeuse. *Partons alégrement.*

ALÉGRESSE; substantif fémin. *Lætitia.* Joie qui éclate & se manifeste au-dehors. *Cette rencontre s'est faite avec bien de l'allégresse.*

ALÉGRESSE, se dit particulièrement d'une joie publique. *Dès que le Prince parut, toute la place retentit des cris d'allégresse.*

On appelle les sept *Alégresses*, certaines prières adressées à la Vierge, qui expriment les sept différens sujets de joie qu'elle a eus pendant sa vie.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALEGRETTE; nom propre d'une ville de Portugal dans l'Alentéjo, sur la rivière de Caia & les confins de Port-Alègre.

ALEHEURE; vieux mot qui signifioit autrefois allure.

ALEJER; vieux verbe qui signifioit autrefois guérir, recouvrer la santé.

ALEINE; substantif féminin. Sorte de raye ainsi appelée, parce qu'elle est pointue comme l'alène d'un Cordonnier. On pense que c'est le bœuf-marin des Anciens.

ALEINS; vieux mot qui signifioit autrefois aussitôt.

ALEIRON, ou ALERON; sub. masc. Le premier se dit à Lyon, & le second à Paris. C'est le nom d'une pièce de métier d'étoffe en soie, ou d'un liteau, par le moyen duquel, & des cordes passées dans les trous qui y sont pratiqués, on hausse & relève les lisses à discrétion.

ALEISION; c'est, selon Strabon, une ancienne ville de l'Élide, située sur un chemin qui conduisoit à Olimpie.

ALEM; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, sur la rivière de Verse, entre Bekem & Drenstevort, à trois milles de Volbeck.

ALEMANDES; vieux mot qui signifioit autrefois amandes.

ALEMARCHE; vieux mot qui signifioit autrefois armoire.

ALEMBACI; substantif masculin. Les Alchimistes désignent sous ce nom du plomb brûlé ou calciné.

ALEMBROTH; substantif masculin. C'est un des noms que les Philosophes Hermétiques ont donnés au sel de leur Mercure qu'ils appellent aussi *le sel des Sages*, & la *clé de l'Art*. Cette clé prétendue ouvre les corps, de manière qu'ils sont propres à former la Pierre Philosophale.

Quelques Chimistes ont aussi donné le nom *d'Alembroth* au sel de tartre.

ALEMDAR; substantif masculin. C'est le titre d'un Officier de la Cour du Grand-Seigneur; le second du corps des Émirs. Il porte l'étendart vert de Mahomet, quand le Sultan se montre dans quelque cérémonie publique.

ALEMIBIG; nom propre d'un lac de l'Amérique Septentrionale, au

pays des Kiliftinous, vers le nord du lac Supérieur, où il se dégorge par une rivière de même nom. On remarque sept grandes îles dans ce lac qui a trente lieues de longueur sur vingt de largeur.

ALEMOIRE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de bateau.

ALEMONE; terme de Mythologie. C'est le nom d'une Déesse qui étoit révérée à Rome, & à laquelle on attribuoit le soin de nourrir les enfans dans le sein des mères.

ALEMZADAR; substantif masculin. C'est un des noms que les Philosophes Hermétiques ont donné au sel ammoniac.

ALÉNADE; vieux mot qui signifioit autrefois course tout d'une traite.

ALENAS; vieux mot qui signifioit autrefois poinçon, petit poignard.

ALENBY; vieux mot qui signifioit autrefois alambic.

ALENÇON; nom propre d'une ville considérable de France en basse Normandie, située sur la Sarte, dans une campagne fertile, qui abonde en fruits & en grains.

Cette ville, qui a titre de Duché-Pairie, est le siège d'une Intendance, d'un Présidial, d'un des sept grands Baillages de la Province, & de plusieurs autres Jurisdictions. On y compte environ dix mille ames.

Le commerce d'Alençon est considérable. Il consiste en toiles de chanvre très-estimées; en serges, en étamines, en cuirs & en dentelles faites à l'aiguille. Ces dentelles sont connues sous le nom de Points d'Alençon, parce que ce fut en cette ville que parut la première Manufacture de ce genre, par les soins du Grand Colbert. Les Points d'Alençon firent tomber en France ceux de Gènes, de Venise, de Flandre & d'Angleterre, qui auparavant étoient fort recherchés, & enlevoient des sommes considérables à la France.

Il se tient annuellement à Alençon, plusieurs Foires très-fréquentées, à cause du grand nombre de chevaux qui y sont en vente.

Cette ville est à trente lieues, ouest-sud-ouest, de Paris.

A L'ENCONTRE; vieux mot qui signifioit autrefois contre.

ALENDIN; nom propre d'une ville d'Afrique, située dans une vallée de la province d'Hascore, entre quatre montagnes, à une lieue d'Almedine.

ALÈNE; substantif féminin. *Subula*. C'est le nom d'un outil fait avec un acier bien corroyé. L'alène a la pointe très-fine & très-acerée, & va toujours en grossissant, jusqu'à l'endroit par où elle est engagée dans un manche de bois.

Les alènes servent particulièrement aux Selliers, Cordonniers, Savetiers, Bourreliers, Malletiers & autres Artisans qui travaillent en cuir épais, & qui le coupent. On en fabrique de deux espèces, de différente grosseur: les unes sont courbes, & les autres sont droites. Les premières font les fonctions de l'aiguille, & les autres servent à percer.

A Paris, ce sont les Maîtres Épingliers & Aiguilliers qui font les alènes; c'est pourquoi on les nomme aussi Alèniers.

Ce mot entre dans un proverbe assez plat: on dit, pour désigner un homme lâche, qu'*il se laisseroit donner cent coups d'alène dans les fesses, plutôt que de se battre*.

La première syllabe est brève, la seconde est longue, & la troisième très-brève.

ALENÉE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſouffle.

ALENER; vieux mot qui ſignifioit autrefois reſpirer avec peine.

ALÉNIER; ſubſtantif maſculin. *Subulæ artifex.* C'eſt le nom de l'Artiſan qui fabrique des alènes. *Voyez* ALÈNE.

ALENOIS; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne à une ſorte de creſſon. *Voyez* CRESSON.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

ALENQUER; nom propre d'une ville forte d'Eſtrémadure, en Portugal, au ſud-eſt, de Torreſvedras. Les environs ſont couverts de riches vignobles.

ALENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'eſpace d'une heure.

ALENTAKEN; nom propre d'une contrée de la Livonie dans l'Eſtonie, entre le Golfe de Finlande & le Lac de Crudzko.

ALENTEJO; nom propre d'une Province de Portugal, ſituée ſur les frontières de l'Eſpagne, vers l'Orient, entre le Tage & le Guadiana. Elle a environ trente-ſix lieues de longueur ſur trente-quatre de largeur. On l'appelle le Grenier du Portugal à cauſe de ſa fertilité & de la quantité de grains qu'on y recueille. Ce fut dans cette Province, qu'Alphonſe Premier remporta en 1139, une victoire célèbre contre cinq Rois ou Généraux Maures.

ALENTIR; vieux mot qui ſignifioit autrefois rendre lent.

ALENTOUR; adverbe. *Circum.* Ce mot ſignifie aux environs. *On entend retentir les échos d'alentour.*

Il ne faut point donner de régime à cet adverbe. Ainſi, quoiqu'on diſe *autour du puits, autour de la table;* ce ſeroit une faute de dire *à l'entour du puits, à l'entour de la table.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *à l'antour*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALEON; c'eſt, ſuivant Pline, le nom d'une rivière d'Aſie dans l'Yonie. Les Anciens lui attribuoient la propriété de faire croître du poil ſur le corps.

ALÉOS. *Voyez* ALÉON.

ALEP; nom propre de la plus grande Ville de Syrie en Aſie, & l'une des plus puiſſantes de l'Empire Ottoman. Elle eſt bâtie ſur quatre collines, à vingt-deux lieues d'Alexandrie & de la mer de Syrie, ſur le ruiſſeau de Marsgras ou Goié, dans une Contrée fertile, au 55e degré de longitude, & au 35e 50 minutes de latitude ſeptentrionale.

On compte dans Alep & ſes Fauxbourgs, deux cens cinquante mille ames, dont près de quarante mille Chrétiens de différentes ſectes. On y voit plus de cent Moſquées; mais il n'y en a que ſix ou ſept de remarquables.

Cette Ville eſt le ſiège d'un Beglierbey ou Gouverneur général de l'Empire Ottoman. Elle eſt auſſi le rendez-vous de toutes les Nations commerçantes de l'Univers. L'on y porte les mêmes marchandiſes qu'à Smirne, & l'on en ramène des ſoies, des toiles de coton, des indiennes, des cotons filés, des camelots eſtimés, des ſavons, des noix de gales & de Valanede, qui eſt la coque du gland, & dont ſe

ſervent

ſervent les Corroyeurs pour bien préparer les cuirs.

Alexandrette, quoiqu'à vingt-deux lieues de diſtance, eſt en quelque manière le Port d'Alep. Les Pigeons ſont les couriers d'une Ville à l'autre; on les dreſſe à faire ce voyage, en les tranſportant d'un de ces lieux dans l'autre, quand ils ont des petits; le deſir de revoir leurs petits, les ramène en trois heures d'Alexandrette à Alep, ou d'Alep à Alexandrette.

ALEPHANGINE; adjectif féminin. Terme de Pharmacie, dérivé d'un mot Arabe qui ſignifie odorant, & qui déſigne des pilules ſtomachales & purgatives, dont voici les compoſitions, les vertus & les doſes.

PILULES *Alephangines de Meſué.*

Prenez une demi-once de canelle, autant de cubébes, de bois d'aloès, ou au défaut, de ſantal-citrin, de calamus odorant, de macis, de noix muſcade, de cardamome, de girofle, de cabaret, de jonc odorant, de carpobalſame, & de ſpica indica, deux gros & demi d'abſinthe pontique, ou vulgaire ſéche, & autant de roſes rouges.

Concaſſez ces drogues, faites-les bouillir pendant quelque-temps dans trois livres d'eau; coulez la décoction, exprimez-là, & faites-y fondre ou diſſoudre une demi-livre d'aloës ſuccotrin, groſſièrement pulvériſé; laiſſez repoſer la diſſolution; verſez-là par inclination; coulez-là, & faites évaporer l'humidité ſur un petit feu juſqu'à conſiſtance d'extrait un peu liquide: retirez-là alors du feu; mêlez-y deux gros & demi de myrrhe, autant de maſtic & un gros & demi de ſafran que vous aurez réduits en poudre bien fine; & formez du tout une maſſe dont vous ferez des pilules dans le beſoin.

Ces pilules purgent, fortifient l'eſtomac & aident à la digeſtion: elles ſe prennent en mangeant, depuis un demi-ſcrupule juſqu'à une drachme.

Lémery prétend que les poudres de myrrhe, de maſtic & de ſafran, ſont inutiles dans cette compoſition.

PILULES *Aléphangines de Mynſicht.*

Prenez deux onces de feuilles de ſéné mondées, une once de racines de polypode, une demi-once de racines d'ellebore noir, deux gros de trochiſques alhandal, autant d'écorces d'oranges, & pareille quantité de ſemence de cumin, une demi-poignée d'abſinthe, autant de chardon bénit, de chamœpitis, & de véronique, une demi-pincée de fleurs cordiales, autant de celles de ſtœchas arabique, de petite centaurée, & de camomille.

Concaſſez ces drogues; mettez-les dans un pot de terre verniſſé; verſez deſſus de la Malvoiſie, ou du vin d'Eſpagne, juſqu'à la hauteur de quatre doigts au moins, enſorte que la matière trempe ſuffiſamment; vous couvrirez le pot; vous laiſſerez infuſer les drogues chaudement, pendant deux jours; vous les ferez enſuite bouillir à petit feu juſqu'à diminution des deux tiers de l'humidité; vous coulerez la décoction; vous preſſerez fortement le marc dans la colature; vous diſſoudrez huit onces d'aloës ſuccotrin, & vous ferez évaporer la diſſolution à petit feu, juſqu'à conſiſtance de miel; après quoi vous ajouterez un gros & demi de myrrhe, autant de maſtic, & pareille quantité de ſafran oriental, bien pulvériſés; enſemble deux gros de

poudre diamoschi, autant de poudre diambra, dix-huit grains d'huile de camomille, rectifiée; autant de celle de succin blanc, de romarin, de cumin, & de carvi.

Vous agiterez & mêlerez bien le tout ensemble; vous en formerez une masse, de laquelle vous tirerez des pilules dans le besoin.

Ces pilules purgent les humeurs tartareuses & pituiteuses; chassent les vents; sont bonnes contre l'épilepsie, la mélancolie hypocondriaque, l'apoplexie, le vertige & la migraine. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

La Pharmacopée de Londres compose les pilules Alephangines de la manière suivante:

Prenez une demi-once de canelle, autant de clous de girofles, de petites cardamomes, de muscade, de fleurs de muscade, de calamus aromatique, de carpobalsamum, ou fruit de baume; de jonc odorant, de santal jaune, de galangala, & de feuilles de roses rouges.

Concassez le tout; tirez-en une teinture avec de l'esprit de vin, dans un vaisseau de terre bien fermé; faites dissoudre une livre de bon aloës, dans trois livres de cette teinture; ajoutez-y une demi-once de mastic, & autant de myrrhe en poudre; deux gros de safran, un gros de baume du Pérou; faites ensuite évaporer, sur des cendres chaudes, l'humidité superflue de ce mélange, jusqu'à ce qu'il ait la consistance convenable pour des pilules, que vous formerez dans le besoin.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *aléfangine*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALEPINS; (les) Religieux Maronites, qui s'établirent au levant, sur la fin du dernier siècle. Ils suivent une règle austère, dont on les dit scrupuleux observateurs. Ils jeûnent perpétuellement; ils ne mangent point de viandes; ils se relèvent à minuit pour prier, & ils s'emploient pendant une partie du jour à la culture des terres. Les Mémoires des Missions du Levant ajoutent, que si quelque Religieux s'écarte de ses devoirs, le Supérieur, qui peut le dispenser de ses vœux, le renvoie, eût-il dix ans de profession.

ALERCE; substantif masculin. C'est, à ce que dit le Jésuite Alphonse Donaglie, le nom d'un arbre prodigieux pour sa grosseur, qui croît au Chily, en Amérique, & qui abonde singulièrement dans les îles de ces parages. Son bois est d'abord rouge, mais le temps change sa couleur & lui donne celle du noyer. Les branches de cet arbre, qui, suivant ce Jésuite, a quelquefois douze brasses de circonférence, donnent jusqu'à six cens planches de vingt pieds de longueur, & de deux palmes & demie de largeur.

ALERCIE, ALERS; vieux mots qui signifioient autrefois voyage.

ALÉRIA; nom propre d'une ancienne ville Episcopale de Corse, sur la rivière de Tavignano, près de la côte orientale de l'Isle, & à environ vingt milles, à l'est, de Corte. Cette ville a été abandonnée à cause du mauvais air. On n'y voit plus qu'une Eglise & quelques maisons.

ALÉRION; substantif masculin. Terme de l'Art héraldique, qui désigne

un aigle ſans bec & ſans pieds, aux aîles étendues.

MONTMORENCI, d'or, à la croix de gueules cantonnée de ſeize alérions d'azur.

ALÉRION, eſt auſſi un des noms qu'on donne à la grande Hirondelle, appelée *Moutardier* ou *grand Martinet*.

Tout eſt bref dans ce mot au ſingulier; mais la dernière ſyllabe eſt longue au pluriel.

ALERNET; ſubſtantif maſculin. Quelques Chimiſtes appellent ainſi l'orpiment.

ALERTE; adjectif des deux genres. *Vigilans*. Qui eſt vigilant, qui ſe tient ſur ſes gardes. *Il faut qu'un Officier ſoit alerte.*

ALERTE, ſignifie diſpos, gai, vif, agile, & ſe dit ordinairement dans ce ſens, d'un jeune garçon & d'une jeune fille. *Voilà une jeune fille bien alerte.*

ALERTE, eſt auſſi ſubſtantif féminin. *Les grenadiers ont donné l'alerte aux gardes avancées.*

ALERTE, s'emploie encore adverbialement, & ſignifie, prenez garde à vous, ſoyez debout, prêt à agir. *Alerte, l'ennemi vient à nous.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un alerte Général*, mais *un Général alerte*.

ALES; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, en Béotie, dans le voiſinage des Locres, ſur la rive droite du fleuve Platanius. Sylla détruiſit cette ville en entier, mais ſes habitans la rebâtirent.

Baudrand place encore une ville Epiſcopale de ce nom en Sardaigne, dans la Province de Logudori, & dans une contrée ſtérile; raiſon pour laquelle on n'y voit, pour ainſi dire, que la Cathédrale, les maiſons des Chanoines, & celles des gens qui leur appartiennent.

ALES; ſubſtantif maſculin. Les Diſciples d'Hermès ont donné ce nom à tout ſel compoſé de divers autres ſels.

ALESA; c'eſt, ſuivant Aubert-le-mire, le nom d'une ancienne ville de Sicile, avec un Siège épiſcopal, ſuffragant de Syracuſe.

ALESSANO; nom propre d'une petite ville épiſcopale du Royaume de Naples, avec titre de Duché, dans la Province d'Otrante, à trois milles de la mer Ionienne, & à cinq milles du cap de Sainte-Marie de Leuca.

ALESSIO; nom propre d'une ville d'Albanie, avec une forteresſe qui appartient au Grand Seigneur. Elle eſt ſituée entre Croie & Scutari, ſur une côte eſcarpée, à deux milles au-deſſus de l'embouchure du Drin, dans le golfe de ce nom.

ALESSO; nom propre d'une rivière d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a ſon embouchure dans la mer de Sicile, après avoir arroſé l'Abbruzze citérieure.

ALESSEROSO; nom propre d'une ville de Macédoine, vers les côtes de l'Archipel, entre Salonique & Philipes.

ALÉSUS; nom propre d'un ancien fleuve de Sicile, au nord de cette île.

ALÉSUS, eſt auſſi l'ancien nom d'une rivière de Toſcane, qu'on appelle aujourd'hui Sanguinara.

ALETA; c'eſt, ſuivant Ptolémée, le nom d'une ancienne ville d'Illyrie, dans la Dalmatie.

ALETÉ; c'eſt, ſuivant Ptolémée, le nom d'une ancienne ville de Sicile.

ALETH; nom propre d'une ville épiſcopale de France, en Languedoc, aux pieds des Monts-Pyrénées, ſur la rivière d'Aude, à cinq lieues, ſud-oueſt, de Carcaſſonne. Cette ville, qui n'eſt guères peuplée que d'environ mille ames, eſt entourée d'excellens pâturages; mais on recueille peu de blé ſur ſon territoire. Comme les ruiſſeaux qui ont leurs ſources dans les montagnes voiſines, charient quelques paillettes d'or, on avoit penſé qu'il pouvoit y avoir des mines de ce métal dans ces montagnes. Colbert, qui ſaiſiſſoit tout ce qui avoit trait à la grandeur de l'Etat, forma en 1672, une compagnie pour chercher ces mines, ce qu'elle fit avec grand ſoin; mais elle ne découvrit que quelques rameaux de cuivre, qui ne ſuffirent pas, à beaucoup près, pour l'acquit des frais.

Aleth, eſt encore le nom d'une ancienne ville Épiſcopale de France, en Bretagne, qui étoit ſituée ſur les rives de l'Océan, à une lieue de St. Malo, près du port de Solidor: on voit encore des ruines de cette ville.

ALETH; ſubſtantif maſculin. C'eſt le Jupiter des Alchimiſtes.

ALÉTHE; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne en Fauconnerie à certains oiſeaux de proie qui viennent des Indes. Les Aléthes ſont fort eſtimés, parce qu'ils volent très-bien la perdrix.

Quelques-uns prétendent que l'Aléthe & l'Alais ſont le même oiſeau.

ALÉTIDES; adjectif féminin pluriel, employé ſubſtantivement. C'eſt le nom de certains Sacrifices ſolemnels, que les Athéniens célébroient en l'honneur d'Erigone, fille d'Icare, pour appaiſer ſes manes. Elle avoit été tellement frappée de la mort de ſon Père, que des Bergers avoient aſſaſſiné, qu'elle ſe pendit de déſeſpoir: mais comme en mourant elle avoit prié les Dieux que toutes les Filles d'Athènes ſe dévouaſſent au même ſupplice, ſi les Athéniens négligeoient de venger la mort d'Icare, ſes vœux furent exaucés. Pluſieurs jeunes Athéniennes s'étant en effet donné la mort, les Parens éperdus conſultèrent Apollon; & l'Oracle leur répondit, que pour faire ceſſer cet eſprit de vertige, il falloit établir les Fêtes Alétides.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALETTE; ſubſtantif féminin. Terme d'Architecture, qui veut dire petite aile ou côté. On appelle Alettes les côtés d'un trumeau poſé entre deux arcades.

ALEU; ſubſtantif maſculin. Terme de Juriſprudence. Il déſigne un héritage franc, qui ne doit aucuns droits ſeigneuriaux. *Voyez* Franc-Aleu.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue.

ALEVER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois établir, lever un impôt.

ALEVIN; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom qu'on donne au menu poiſſon, dont on ſe ſert pour peupler les étangs. *Il n'y a pas aſſez d'Alevin dans cet étang.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

ALEVINAGE; ſubſtantif maſculin.

Nom générique qu'on donne à tout petit poisson qui peut servir d'Alevin. *Voyez* ALEVIN.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ALEVINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ALEVINER.

ALEVINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Jetter de l'Alevin dans une pièce d'eau. *Il faut aleviner cet étang.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième brève, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ALEUR; vieux mot qui signifioit autrefois Voyageur.

ALEUROMANCIE; substantif féminin *Aleuromancia.* Sorte de divination qui se faisoit chez les Anciens, avec de la farine de différens grains. On ignore comment ils employoient cette farine, pour obtenir l'effet qu'ils s'en promettoient.

ALEUTER; vieux mot qui signifioit autrefois excuser.

ALEUTIER; vieux mot qui signifioit autrefois Tenancier, celui qui possédoit le Domaine utile des héritages, dont la directe appartenoit au Seigneur.

ALEUTRE; vieux mot qui signifioit autrefois allure.

ALEX; nom propre d'un Bourg de Dauphiné, sur la rive droite de la Drome, à quatre lieues, Sud-sud-est, de Valence.

ALEXANDRE; nom propre. *Alexander.* C'est ce Héros, Roi de Macédoine, fils de Philippe & d'Olimpias, qui naquit à Pella, la même nuit qu'Erostrate brûla le Temple d'Ephèse, 356 ans avant l'ère chrétienne. Le rôle que ce Conquérant a fait sur la terre, nous oblige à le suivre dans le cours de sa vie. Ce Prince reçut la meilleure éducation. Il fut d'abord confié aux soins de Léonidas, qui fut son Gouverneur, & de Lisimaque qui lui servit de Précepteur, jusqu'à ce que devenu plus grand, il prit des leçons d'Aristote. Ce Philosophe inspira à Alexandre une telle passion pour Homère, qu'on peut dire avec quelque vérité, que les écrits du Poëte furent la source des vertus du Héros.

Le principal trait qui distingua la jeunesse d'Alexandre, fut d'avoir dompté Bucéphale, cheval fougueux, qu'aucun Ecuyer de Philippe n'avoit pû réduire.

Héritier du Trône à l'âge de vingt ans, par la mort du Roi son père, il vit ligués contre lui les Grecs & les Perses: & dans le même temps, Attalus qui commandoit l'armée Macédonienne sur les frontières d'Asie, tâchoit de lui débaucher ses Soldats, pour ensuite lui ravir la Couronne.

Dans ces circonstances critiques, les Amis du jeune Roi lui conseillèrent de dissimuler; mais Alexandre n'écoutant que son courage, crut qu'il devoit braver le danger, & que le meilleur moyen pour fixer la fortune, étoit de recourir aux armes. Il entra donc en Thessalie, à la tête d'une armée nombreuse; mais avant d'en venir aux hostilités, il fit aux Grecs un discours si pathétique sur les malheurs qui suivroient leurs dissentions, & sur les avantages qu'ils tireroient de leur union avec lui, qu'au lieu

de le combattre, ils le déclarèrent leur Généralissime. D'un autre côté, il dépêcha Hécatée à l'armée d'Asie, avec l'ordre secret de se rendre maître d'Attalus, ou de le faire périr ; ce qui fut exécuté.

Il n'eut pas dissipé ces premiers orages d'un règne naissant, que pour soutenir la réputation des armes Macédoniennes, il marcha contre les Triballes, les Illyriens, & les Gêtes ; & après avoir vaincu les uns & les autres, il leur donna la paix, & à plusieurs Nations barbares, qui lui envoyèrent des Ambassadeurs pour faire alliance avec lui.

Clytus cependant, Roi d'Illyrie, mais vassal de la Macédoine, ayant voulu secouer le joug, se ligua contre Alexandre avec Glaucias, Roi des Taulantiens ; mais le Héros les défit aux environs de Pélion, & les obligea à fuir dans les montagnes.

Ce fut au milieu de ces prospérités, qu'Alexandre apprit que la Grèce, séduite par l'éloquence de Démosthène, l'ennemi juré de la Macédoine, alloit armer contre lui. Les Thébains, pour premières hostilités, firent indignement périr, en place publique, Amyntas & Timolaüs, deux des principaux Officiers Macédoniens qui gardoient la citadelle. Ce coup d'éclat fut suivi du siège de cette forteresse ; & les autres États de la Grèce se trouvèrent d'autant plus disposés à imiter les Thébains, que le bruit couroit qu'Alexandre étoit mort en Illyrie. Mais ce Prince ne les laissa pas longtemps dans cette erreur. Informé de ce qui se tramoit contre lui, il partit aussitôt, & marcha avec tant de diligence, qu'il arriva en Béotie à la tête d'une armée, avant que les Thébains soupçonnassent qu'il eût passé les Thermopyles. Comme son inclination, autant que son intérêt, le portoient à demeurer en paix avec la Grèce, il s'arrêta au Temple d'Iolas, pour laisser aux Thébains le temps de rentrer en eux-mêmes, & de prévenir les extrêmités dont ils étoient menacés. Mais quoique l'arrivée d'Alexandre les eût fait abandonner par les autres Grecs, ils refusèrent de se soumettre, & persistèrent dans la résolution de combattre pour leur liberté ; résolution funeste, car ayant été attaqués, & leur ville prise d'assaut, la plûpart des habitans en furent massacrés, sans distinction d'âge ni de sexe, & les autres furent réduits en esclavage & vendus à l'ancan. Le Conquérant fit depuis raser entièrement cette ville, dont il ne laissa subsister que la maison du Poëte Pindare, qui avoit chanté dans ses vers le premier Roi de Macédoine. Tant de sévérité effraya les autres Etats de la Grèce, qui tous envoyèrent des Députés au Vainqueur pour le fléchir ; ce qu'il ne leur fut pas difficile. Il se déporta même de la demande qu'il avoit faite aux Athéniens, de lui livrer Démosthène, Lycurgue, & quelques autres, comme auteurs des troubles de la Grèce.

On ne doit pas laisser ignorer qu'Alexandre eut un regret sensible d'avoir ordonné le sac de Thèbes. Il le témoigna, en accordant aux Thébains toutes les graces qu'ils voulurent lui demander dans la suite.

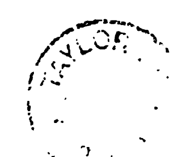
Cette expédition ayant rétabli le calme dans la Grèce, Alexandre en convoqua les Etats à Corinthe, & il se fit nommer Généralissime con-

tre les Perses. C'est là que, recevant les hommages de ce qu'il y avoit de plus distingué chez les Grecs, le seul Diogène de Synope, qui logeoit dans un fauxbourg de Corinthe, refusa d'aller le voir. Le Conquérant qui desiroit de connoître le Philosophe, alla lui faire visite. Diogène qui, suivant sa coutume, étoit couché au soleil, s'assit en voyant approcher Alexandre & sa Cour, & se mit à le considérer. Le Prince demanda avec bonté au Philosophe, s'il n'avoit pas besoin de quelque chose. Oui, répondit Diogène; j'ai besoin que tu t'ôtes un peu de mon soleil. Cette réponse ayant fait éclater de rire les Courtisans, le Héros leur dit gravement, que s'il n'étoit pas Alexandre, il voudroit être Diogène.

Les Etats de la Grèce s'étant séparés, Alexandre s'occupa de son projet contre les Perses. Après avoir fait des sacrifices aux Dieux, il donna une Fête à ses Amis, & leur distribua tous les revenus de sa couronne. Le seul Perdicas, qui avoit refusé de participer aux libéralités du Roi, lui demanda ce qu'il prétendoit garder pour lui-même. L'espérance, lui répondit Alexandre. Eh bien, Seigneur, répartit Perdicas, ne trouvez pas mauvais que parmi ceux qui partageront vos dangers, il s'en trouve au moins un qui partage aussi vos espérances.

Tout étant réglé pour le départ, Alexandre assembla son armée près d'Amphipolis, passa l'Hellespont, & s'avança vers le Granique. C'est dans cette marche, qu'Anaximène obtint adroitement la grace de la ville de Lampsaque, dont le Roi avoit résolu la destruction. Etant allé au devant d'Alexandre, pour intercéder en faveur du lieu de sa naissance, ce Prince qui aimoit l'Historien, mais qui étoit indigné contre la ville, lui cria aussitôt qu'il l'apperçut : *Anaximène, je jure solemnellement que je ne ferai pas ce que vous allez me demander.* Ce que j'ai à vous demander, Seigneur, dit l'homme de lettres en souriant, c'est qu'il vous plaise de détruire Lampsaque. Le Héros charmé de ce trait ingénieux, tint le serment qu'il avoit fait, de ne pas accorder à Anaximène ce qu'il lui demanderoit, & Lampsaque fut sauvée.

Alexandre cependant arriva sur le bord du Granique, fleuve escarpé, dont la rive opposée étoit défendue par une armée bien supérieure à la sienne; mais ces considérations, ni les remontrances de Parménion, qui vouloit que l'attaque se différât, ne purent arrêter un moment ce Prince. Il répondit à son favori, qu'après avoir passé l'Hellespont, ce seroit une tache à sa réputation de s'arrêter devant un ruisseau. Le succès justifia son audace. Dès qu'il eut disposé son armée, il entra dans l'eau avec elle; & en arrivant à l'autre bord, il s'élança dans la mêlée, où il fit des prodiges de valeur; tua de sa main un gendre de Darius, & vit disperser & tailler en pièces, en peu de temps, toute l'armée ennemie. Cette victoire, bien plus vraie que vraisemblable, ne coûta au Vainqueur que 25 Cavaliers des Compagnies Royales, auxquels il fit ériger des statues de bronze, faites de la main du fameux Lysippe, & environ cent autres Cavaliers ou Soldats, aux pères & aux enfans desquels ce Prince ac-



corda une exemption de toutes sortes de tributs & de services.

Cette victoire rendit Alexandre maître de la Province voisine, dont il n'en exigea que les mêmes impôts qu'elle payoit précédemment à Darius. Ce fut alors qu'il rétablit sur le Trône Ada, Reine de Carie. *Voyez* Ada.

La conduite qu'il tint envers cette Princesse, ne lui fut pas moins utile qu'honorable : elle engagea plusieurs Rois de l'Asie mineure, entr'autres Mithridate, Roi de Pont, à se mettre sous sa protection.

Diodore de Sicile marque la fin de cette campagne par une boucherie horrible chez les Marmariens. Ce Peuple, qui habitoit une ville située entre des rochers, vers les frontières de la Lycie, s'avisa d'attaquer l'arrière-garde de l'armée d'Alexandre, & de lui enlever du bagage. Le Conquérant, que cette audace irrita, fit à l'instant investir la ville, qui n'étoit forte que par son assiette. Après un assaut qui dura deux jours, les vieillards de la ville tachèrent d'engager leurs concitoyens à se rendre; mais ceux-ci ayant rejetté la proposition, les vieillards leur en firent une nouvelle, & leur dirent : *Puisque vous ne voulez pas vous rendre, mettez à mort tous les hommes qui auront passé un certain âge, de même que les femmes & les enfans, & faites-vous jour ensuite au travers du camp des ennemis.* Les jeunes gens ayant approuvé ce conseil, chacun d'eux se rendit chez lui, fit un festin à sa famille; & après avoir bien bû & bien mangé, ferma la porte de la maison, & y mit le feu. Dès que l'embrasement fut général, ces malheureux sortirent de la ville au nombre de six cens, percèrent à travers l'armée des Macédoniens, & se retirèrent dans les montagnes.

Alexandre étoit âgé de 23 ans, quand il fut sur le point de perdre la vie, par la conspiration d'un de ses Généraux, fils d'Erope, qui, comme lui, s'appelloit Alexandre. Pour ôter la vie à son maître, Darius lui avoit fait promettre le Trône de Macédoine, & mille talens d'argent. Parménion découvrit la conspiration, en arrêtant un Persan, appellé Asisine, porteur de la commission, & qui avoua le complot.

La même année Alexandre délia le fameux Nœud Gordien, ou avec son épée, suivant Quinte-Curce; ou autrement, suivant Aristobule. L'Oracle avoit prédit, que celui qui feroit cette œuvre obtiendroit l'Empire de l'Asie; prédiction, sans doute, qui fut faite après coup, ou qui présentoit quelque équivoque.

Ce Monarque s'avançant ensuite vers la Cilicie, soumit en passant la Paphlagonie & la Cappadoce. Mais arrivé sur les rives du Cydnus, la fatigue & les chaleurs l'engagèrent à se baigner dans ce fleuve, dont les eaux étoient extrêmement froides, & il fut saisi d'une pleurésie, qui faillit à le faire mourir. La maladie d'Alexandre consterna tout le camp, & fit perdre la tête aux Médecins. Le seul Philippe, un d'entre eux, conserva la présence d'esprit nécessaire pour travailler à détruire le mal. Il préparoit un remède pour le Roi, quand ce Prince reçut une lettre de Parménion, qui l'avertissoit de se défier de Philippe, que Darius avoit corrompu par ses promesses. Alexandre ne dit mot; & quand Philippe

lippe lui présenta le remède qu'il avoit préparé, ce Prince lui donna à lire la lettre de Parménion, & avala la potion d'un air tranquille. Philippe dit alors au Roi, que la seule grace qu'il lui demandoit, étoit de ne pas s'affecter de cet écrit, afin que le remède pût opérer. Ces paroles rassurèrent Alexandre, qui recouvra bientôt après la santé, & donna à Philippe les preuves les plus marquées de son estime & de sa reconnoissance.

La bataille d'Issus suivit de près la guérison d'Alexandre. Quelque supérieure que fût en nombre l'armée de Darius, le Roi de Macédoine remporta sur lui une victoire complette. Les Perses perdirent cent mille hommes, suivant Ptolémée; & 130 mille, suivant Diodore de Sicile. La mère, la femme, les filles & un fils du Roi de Perse, ainsi que les femmes des principaux Seigneurs, tombèrent au pouvoir du Vainqueur, qui traita ses prisonniers en Héros, & avec les égards dûs à leur rang. C'est à peu près dans le même temps qu'Alexandre donna une couronne à Abdalonime. *Voyez* ce mot.

La première expédition importante d'Alexandre, après la bataille d'Issus, fut le siège & le sac de Tyr, dont les habitans avoient irrité ce Prince, en lui interdisant l'entrée de leur ville. Ce qui échappa au fer des Macédoniens, fut vendu à l'ancan. Mais Azelmic, Roi de Tyr, ne fut pas enveloppé dans la proscription. Non-seulement Alexandre laissa ce Prince sur le Trône, il rebâtit encore la ville de Tyr; conduite généreuse, bien plus digne d'éloges que toutes ses victoires.

Tandis que le Roi de Macédoine étoit occupé au siège de Tyr, il reçut des Ambassadeurs de Darius, qui demandoit la paix, en offrant à Alexandre les pays situés entre l'Hellespont & l'Euphrate, & 10000 talens pour la rançon de sa mère, de sa femme & de ses enfans, avec son amitié & sa fille en mariage. Ces propositions ayant été examinées dans le Conseil du vainqueur, Parménion dit qu'il les accepteroit, s'il étoit Alexandre; & moi aussi, répondit le Prince, si j'étois Parménion. La réponse du Roi à Darius fut qu'il n'avoit pas besoin de son argent; qu'il prétendoit avoir tout son Empire, & non une partie, avec ses Palais & ses trésors; qu'il épouseroit sa fille sans son consentement, s'il le jugeoit à propos; mais que s'il vouloit le venir trouver, il lui donneroit des preuves de son humanité.

Après le siège de Tyr, Alexandre poursuivant son ennemi, résolut en chemin faisant de punir les Juifs qui lui avoient refusé des vivres devant Tyr. Ceux-ci, avertis du dessein de ce Monarque, furent dans les plus vives allarmes, & recoururent aux actes de piété, pour implorer le secours de Dieu. Le grand Prêtre Jaddus alla audevant du Vainqueur, revêtu de ses habits pontificaux, avec tous les autres Sacrificateurs, aussi revêtus des leurs. Dès qu'Alexandre vit venir cette procession, frappé de respect à la vue du grand Prêtre, il alla à lui, s'inclina, & le salua avec une vénération religieuse. Parménion surpris, demanda au Roi, pourquoi il avoit adoré le grand Prêtre des Juifs? Ce n'est pas lui, répondit Alexandre, que j'ai adoré, mais le Dieu dont il est le ministre. Je délibérois à Die en Macédoine,

sur les moyens de passer en Asie, quand le même homme revêtu des mêmes habits, m'apparut en songe, & m'assura que son Dieu marcheroit à la tête de mon armée, & me donneroit l'Empire des Perses. Après celà Alexandre alla avec Jaddus à Jérusalem, & y offrit des sacrifices à Dieu dans le temple, en la manière que lui prescrivit le souverain Sacrificateur.

Jaddus montra ensuite à ce Prince quelques endroits des prophéties de Daniel qui le désignoient clairement comme le destructeur de l'Empire des Perses. Cette prédiction fit tant de plaisir à Alexandre, qu'il fit assembler les Juifs, & leur demanda quelle grace ils souhaitoient qu'il leur accordât? Jaddus répondit pour le Peuple, que la loi de Moïse ne permettant pas de cultiver les terres pendant la septième année, il desireroit d'être exempt cette année-là de payer le tribut ordinaire. Le Monarque accorda bien volontiers cette demande, & promit en outre de maintenir les Juifs dans tous leurs privilèges.

Il n'y avoit plus dans ces contrées que la seule ville de Gaza qui tînt pour Darius; Alexandre alla l'assiéger en sortant de Jérusalem, & l'emporta, l'épée à la main, au quatrième assaut qu'il lui livra. Tout ce qui défendoit cette ville, fut massacré, & le reste réduit en esclavage.

Ce fut après avoir réduit Gaza, que le Héros fonda la fameuse Alexandrie, qui fut depuis une des principales villes du monde. *Voyez* Alexandrie.

Le Roi de Macédoine passa l'hiver en Egypte, d'où il partit au printemps pour poursuivre Darius. Il passa l'Euphrate; & après avoir traversé une partie de la Mésopotamie, il arriva à la vue de Babylone; il passa ensuite le Tigre, où Darius pouvoit si facilement l'arrêter, & joignit près de Gaugamelle, à la tête de 50 mille hommes, l'armée des Perses, qui, suivant Diodore de Sicile, consistoit en 800 mille fantassins & 200 mille chevaux. Dès le lendemain, le Héros attaqua cette armée formidable sur laquelle il remporta la fameuse victoire qui lui assura le sceptre de l'Asie. Cette bataille à laquelle on a donné le nom d'Arbelles, se livra 331 ans avant l'Ere chrétienne, Alexandre étant alors âgé de vingt-cinq ans.

Darius après sa défaite, se retira en Médie, & le vainqueur prit la route de Babylone, dont les portes lui furent ouvertes par Mazée qui y commandoit. Il s'arrêta là trente jours, & partit ensuite pour Suze, où il trouva des trésors immenses. De-là continuant ses conquêtes, il alla soumettre les Uxiens. Puis venant à Persépolis, il détruisit inhumainement cette ville, après l'avoir abandonnée au pillage, quoiqu'eût pu lui représenter Parménion, pour empêcher cette barbarie.

Alexandre ayant alors été averti que Darius étoit à Ecbatane en Médie, il résolut d'aller l'y poursuivre; projet qu'il exécuta avec tant de promptitude, qu'au bout de quinze jours il arriva dans cette ville; mais Darius en étoit parti cinq jours auparavant, pour se retirer aux extrémités de son Empire. Ce malheureux Prince périt dans cette fuite par la main de ses propres sujets. Satibarzane & Barzaënte furent les scélerats qui trem-

pèrent leurs mains dans son sang, tandis que Bessus, autre révolté, s'arrogea le titre de Roi. Darius expiroit quand Alexandre le joignit. Le Héros le couvrit de sa cotte d'armes, & ordonna que son corps fût porté à Sisigambis, sa mère, pour le mettre dans le tombeau de ses ancêtres.

Alexandre soumit ensuite l'Hircanie, subjugua les Mardes, & défit le rebelle Satibarzane. De-là il entra dans l'Arachosie, qui ne fit aucune résistance; puis il se rendit maître de la Bactriane, battit les Scythes, & leur donna la paix. Il fit encore quelques autres exploits, après lesquels il partit pour conquérir les Indes: toujours secondé par la fortune, il n'eut qu'à se montrer pour vaincre.

Cette expédition fût suivie du retour d'Alexandre à Babylone. Ce Conquérant se proposoit d'en partir pour soumettre l'Arabie, quand son intempérance le conduisit au tombeau à l'âge d'environ 33 ans, dans la cent quatorzième olimpiade. Ainsi finit une vie si funeste à tant de Nations, & bien plus éclatante que glorieuse.

On doit avouer qu'Alexandre naquit avec un caractère heureux; qu'il fut quelquefois vertueux, & souvent généreux. Mais qu'on combine ses bonnes qualités avec la fureur qu'il eut de tout envahir sans aucun droit; qu'on le juge sur le meurtre de Parménion qu'il fit assassiner sur un simple soupçon d'infidélité, tandis que cet Officier avoit cent fois exposé sa vie pour son service; qu'on le considère tuant lui-même Clytus son ami, qui lui avoit sauvé la vie à l'affaire du Granique; ce Prince tant loué, auquel les Historiens ont prodigué le nom de grand, n'aura sans doute cette épithète aux yeux du Philosophe, que comme un des plus grands fléaux du genre humain.

Alexandre eut plusieurs femmes: la première fut Barsine, fille d'Artabaze, & veuve de Memnon, non moins distinguée par son mérite, que par sa rare beauté: elle lui donna un fils, appelé *Hercule*, qui fut assassiné dans la suite.

La seconde fut Roxane, fille d'Oxyarte qui accoucha d'un fils après la mort d'Alexandre.

Cléophe, Reine d'une contrée des Indes, lui donna un autre fils, qui succéda à sa mère.

Statira, fille de Darius, & Parisatis, fille d'Ochus, qu'il avoit aussi épousées, ne lui donnèrent point d'enfans.

ALEXANDRE, est le nom de plusieurs autres Princes, obscurs pour la plûpart, ou dont les faits n'ont rien d'assez frappant, pour intéresser. Il faut cependant excepter Alexandre Sevère, Empereur Romain, qui succéda à Héliogabale, & qui fut un Prince vraiment digne du trône. Brave, prudent, généreux, il triompha des ennemis de l'Empire, en réforma les abus, mit à la tête des affaires des gens d'une probité reconnue, & ne fut redoutable qu'aux méchans. Un seul trait développera l'excellence de son caractère.

Un certain Ovinius-Camillus, Sénateur, d'une famille distinguée, s'étudioit à gagner l'affection des Soldats pour se frayer un chemin à l'Empire. L'Empereur instruit de ses vues, l'appela à sa Cour, le complimenta sur la commission onéreuse dont il avoit dessein de se charger, le nomma son Collègue, & le traita en tout, selon cette qualité. Comme dans ce temps, Rome

eut une guerre où il falloit que l'Empereur marchât en personne, Alexandre offrit le commandement de l'armée à son Collègue; & celui-ci l'ayant refusé, l'Empereur le pria de vouloir au moins partager avec lui la gloire de l'expédition. Les deux Collègues s'étant mis en campagne à pied, à la tête de l'armée, Camillus fut bientôt fatigué. Alexandre le pria de continuer le voyage à cheval; Camillus y consentit: mais au bout de deux jours, Alexandre voyant que le cheval le fatiguoit encore, il ordonna qu'on lui préparât un char. Cette nouvelle attention mortifia Camillus, au point qu'il demanda à son Collègue la permission d'abdiquer l'Empire, & de s'en retourner. L'Empereur consentit à ce qu'il desiroit, & lui laissa la liberté de vivre où il jugeroit à propos.

Un assassinat termina la vie de ce bon Prince à l'âge de 26 ans, & quelques mois, après un règne de 13 ans. Le Sénat, le Peuple & l'armée le regrettèrent également.

Il y a aussi eu huit Papes de ce nom, l'un desquels (Alexandre VI) a laissé une mémoire à jamais en exécration.

Ce Pape, non moins avare qu'ambitieux, que l'intrigue & l'argent élevèrent au Pontificat, signala son exaltation par la mort de la plûpart des Cardinaux qui l'avoient élu. Il récupéra de cette manière l'argent qu'il leur avoit donné pour acheter leurs suffrages. Il ne se fit qu'un jeu, pendant tout son règne, de vendre les Bénéfices, d'usurper les biens qui étoient à sa bienséance, & de faire périr ceux qui lui déplaisoient, qui désaprouvoient sa conduite, ou dont il vouloit s'approprier la fortune.

Le grand projet de ce Pontife étoit de donner une couronne à son fils & son idole César Borgia, Cardinal & Duc de Valentinois; l'homme le plus cruel de son siècle. Ce César Borgia avoit eu pour mère Vanotia, concubine du Pontife, qui en eut encore trois autres garçons, & une fille appelée *Lucrèce*. C'est la même dont ce Pape fut accusé d'abuser, & qui passa publiquement pour accorder ses faveurs aux Ducs de Candie & de Valentinois, ses frères & enfans d'Alexandre comme elle. Le Pontife l'enleva successivement à trois maris, & fit assassiner le troisième qui étoit Alphonse d'Arragon, pour la donner ensuite à l'héritier de la maison d'Este. Les Mémoires du temps ont appris que ces noces furent célébrées au Vatican, par la fête la plus abominable, que la débauche eût inventée jusqu'alors. Cinquante Courtisanes nues, dansèrent devant cette famille incestueuse, & l'on distribua des prix aux mouvemens les plus lascifs.

Il y avoit onze ans qu'Alexandre régnoit, quand il résolut, avec son fils César, d'empoisonner quelques Cardinaux dont ils envioient les dépouilles. Ils devoient pour cet effet souper dans la maison du Cardinal Adrien de Corneto, qui étoit lui-même un de ceux dont la perte étoit décidée. César avoit remis à un de ses gens une bouteille de vin empoisonné, avec ordre de n'en donner qu'à ceux qu'il lui désigneroit; mais la bouteille ayant passé entre les mains d'un autre laquais, celui-ci en fit boire au Pape, qui mourut de ce poison, le 18 Août 1503. Quelques-uns prétendent, non sans vraisemblance, que l'histoire de la bouteille empoisonnée,

est une fable, & qu'Alexandre mourut d'une fièvre continue.

Au reste, cet indigne Pontife n'a pas peu contribué à la grandeur temporelle du Saint Siège, qui recueillit par les soins du Pape Jules II, tous les fruits de la scélératesse d'Alexandre, & en privaCésar Borgia, à qui ils avoient été destinés.

Alexandre, est encore le nom d'un Médecin estimé, qui a donné un antidote qui porte son nom, & dont voici la composition, les vertus & la dose.

Prenez deux drachmes & demie d'asarum, autant de jusquiame & de fruit de baume; deux drachmes de clous de girofle, autant d'opium, de myrrhe & de souchet; une drachme d'opobalsamum, autant de feuilles d'inde, de canelle, de Zedoaire, de gingembre, de costus, de corail, de casse, d'euphorbe, de gomme adragan, d'encens, de styrax, de nard celtique, de meum ou meu, de tordylium, de moutarde, de saxifrage, une drachme & demie d'anis, autant de bois d'aloës, de rhaponthic, d'alipta musquée, de castoreum, de spicanard, de galanga, d'opoponax, d'anacardium, de mastic, de soufre cru, de pivoine, de chardon roland, de pulpe de dates, d'hermodactile rouge & blanc, de roses, de thim, d'acorus, de pouliot, de gentiane, d'écorce de racine de mandragore, de germandrée, de valériane, de chardon beni, de baies de laurier, de poivre blanc & long, de xylobalsamum, de carnabadium; c'est-à-dire, selon les Commentateurs, du cumin éthiopique, de semence d'ache, de macédoine, d'ache de montagne, de semence de rue & de finon, (ou, selon les Commentateurs, d'ache sauvage); la pesanteur de quatorze grains de froment d'or pur, autant d'argent pur, de perles entières & non percées, de blatta bizantina, & de l'os du cœur de cerf; une drachme de saphir, autant d'émeraude, de Jaspe, le poids de vingt-neuf grains de froment d'impératoire, autant de rapure d'yvoire, de jonc odorant, de miel ou de sucre une quantité suffisante.

Cet antidote est bon contre les fluxions de la tête; il allège sur le champ les douleurs qu'elles causent, il arrête l'écoulement des larmes, il appaise le mal de dents, pour cela il n'est pas nécessaire de le prendre intérieurement, il n'est question que de l'appliquer sur la partie douloureuse; il soulage considérablement ceux qui sont sujets à des accès subits d'épilepsie, il réprime les mouvemens violens des maniaques; en un mot il est très-efficace dans les maladies de la tête, de quelque espèce qu'elles soient. Il est bon dans la toux, la consomption, l'affection cardiaque & l'asthme; il fait des merveilles dans les vomissemens de sang, dans les exulcérations aux parties internes, dans la paralysie, & dans les maladies des viscères & des reins; il brise la pierre dans la vessie, il dissipe la strangurie & la difficulté d'uriner; on s'en trouve bien dans toutes les maladies de la matrice; si on le prend avant l'accès, il soulagera dans les fièvres éphémères, tierces & quartes. Quiconque fera un usage constant de cet antidote, ne sera jamais attaqué d'apopléxie, ni de colique.

On le prend à la dose de la grosseur d'une noisette.

Le même Médecin est Auteur

d'un autre remède qu'on appelle emplâtre vert d'Alexandre, & que Celse recommande comme un puissant attractif : en voici la composition.

Prenez une once vingt grains d'alun de plume, sept drachmes & soixante-dix grains & demi de sel ammoniac, deux onces quarante grains de scories de cuivre, deux onces deux drachmes & quarante-cinq grains de myrrhe, autant d'encens; une livre sept onces quatre drachmes & quinze grains de cire, deux livres cinq drachmes & cinquante-cinq grains de colophane ou de résine de pin, une demi-pinte d'huile, & une pinte de vinaigre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALEXANDREA; nom propre d'une montagne d'Asie, dans la Mysie. Elle fait partie du Mont-Ida. Ce fut sur cette montagne que Pâris, fils de Priam, prononça entre les Déesses Junon, Pallas & Vénus, qui se disputoient la pomme d'or destinée à la plus belle. C'est à ce sujet que Sarazin a dit :

D'esprit coquet les Déesses étoient,
D'aller ainsi, sans connoître un jeune homme,
Lui découvrir tout ce qu'elles portoient,
Et lui montrer le cu pour une pomme.

ALEXANDRETTE ; nom propre d'une ville de Syrie en Asie, située entre des marais sur le golfe de l'Ajazze, près de la mer, à vingt-deux lieues d'Alep. C'est-là qu'abordent les vaisseaux qui commercent à Alep ; en telle sorte qu'Alexandrette peut être regardée comme le port d'Alep : mais la proximité des marais rend l'air d'Alexandrette si mal-sain, que les Étrangers n'y arrivent pas impunément pendant les chaleurs, & ceux qui ne meurent pas, évitent rarement quelque maladie fâcheuse. Les pigeons sont les couriers d'Alexandrette à Alep. *Voyez* ALEP.

ALEXANDRIE ; nom propre d'une ville d'Egypte sur la Méditerranée. Elle fut autrefois grande, belle, riche & fameuse, mais elle est aujourd'hui totalement déchue de son ancienne splendeur. Alexandre, son Fondateur, la bâtit 332 ans avant l'ère Chrétienne, au quarante-septième degré cinquante-six minutes trente secondes de longitude, & au trente-unième degré onze minutes, trente secondes de latitude. Elle fut la résidence de plusieurs Rois d'Egypte, & l'on y voit encore des ruines du palais de Cléopatre, dont la défaite fit passer cette ville sous la domination des Romains. Alexandrie fit les délices de plusieurs Empereurs, tels qu'Adrien & Antonin, qui l'embellirent, & lui accordèrent les plus beaux privilèges. Le titre de Citoyen d'Alexandrie étoit au moins égal à celui de Citoyen Romain.

Les Arabes conquirent cette ville sous le Calife Omar; & elle passa sous la domination des Turcs, avec l'Egypte, en 1517.

Alexandrie a été saccagée plusieurs fois. C'est-là que fut brûlée, pendant les guerres civiles de César & de Pompée, la fameuse Bibliothèque, commencée par Ptolémée Philadelphe, & qui consistoit en plus de huit cens mille volumes. Cléopatre en avoit commencé une autre, qui fut depuis brûlée par les Chrétiens, sous le règne de Théodose.

Le marbre, le porphyre, le granite, sont très-communs dans cette

ville ; & l'on trouve souvent parmi les anciennes ruines, des pierres précieuses, que l'on vend aux Négocians d'Europe, qui font là un commerce considérable, sur-tout les Provençaux. On en tire des épiceries, des plumes d'autruches, des drogues médicinales, des étoffes du Levant, des momies, & diverses autres marchandises.

Alexandrie est la patrie d'Euclide, d'Appien, d'Origène, & de divers autres grands hommes.

Il s'est tenu en cette ville plusieurs Conciles.

Il s'en tint un en 231, où Démétrius dégrada Origène, qu'il excommunia ensuite quelque temps après, mais injustement, à ce que croit S. Jérôme, qui prétend que la jalousie qu'excitoient la science & la vertu d'Origène, fut la seule cause des persécutions qu'on lui suscita.

Il s'en tint un autre en 305, où Melèce, Évêque de Lycopolis fut déposé, pour avoir sacrifié aux Idoles.

Il s'en tint un autre en 320, où l'hérésie d'Arius fut condamnée par S. Alexandre, & cent autres Évêques d'Egypte.

Il s'en tint un autre en 324, par Osius, Évêque de Cordoue, dont l'objet étoit de faire cesser les troubles suscités par l'hérésie d'Arius. On pense que la conclusion de ce Concile fut de confesser le Fils consubstantiel au Père.

Il s'en tint un autre en 362, par S. Athanase, où il fut décidé que le Saint-Esprit avoit la même substance & la même divinité que le Père & le Fils ; n'y ayant dans la Trinité rien de créé, ni de postérieur, ni d'inférieur.

Il s'en tint un autre en 401, où les écrits d'Origène furent condamnés, & un autre en 430, contre Nestorius.

Il y a eu plusieurs autres villes de ce nom. L'une que Ptolémée met en Asie dans l'Arachosie ; une seconde que Quinte-Curse place aux pieds du Mont-Caucase, sur les bords de la mer Caspienne. Pline en met une troisième, fondée par Alexandre, sur les bords du fleuve Arius.

Etienne le Géographe parle d'une quatrième située dans la Bactriane. Isidore de Charax en place une cinquième en Asie, dans la Sacastène.

Pline & Ptolémée en mettent une sixième dans la Carmanie, & une septième dans la Sogdianne, en Asie.

Il y en avoit encore une en Cilicie ; une sur les bords de l'Oxus, une dans le pays des Paropamisades, & une dans l'Adiabène, fondée par Alexandre, sur le lieu même où il vainquit Darius, comme le conjecture le père Hardouin.

ALEXANDRIE, est aussi, suivant Baudrand, une ville de Pologne sur la rivière de Horin en Volhinie.

ALEXANDRIE *de la Paille*, est le nom d'une ville d'Italie au duché de Milan, sur le Tanaro qui la traverse. Elle fut bâtie en 1178, en l'honneur du pape Alexandre III, qui en fonda l'Évêché, & lui accorda plusieurs privilèges, dont elle jouit encore. A peine cette ville fut achechée, que l'Empereur Frideric premier l'assiégea, mais il fut obligé de se retirer au bout de six mois. Elle soutint encore un siège, avec le même succès, en 1657, contre les François, commandés par le duc de Modène.

Les deux premières syllabes sont

brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième longue.

ALEXANDRIN, (l') nom propre d'une petite contrée d'Italie, au duché de Milan, ainsi appelée de la ville d'Alexandrie de la Paille, qui en est la capitale. Elle est bornée au sud, & à l'ouest par le Montferrat, & à l'orient par le Tortonois.

ALEXANDRIN; adjectif masculin, & terme de Poësie Françoise, par lequel on désigne une sorte de vers, particulièrement affectés aux Poëmes Épiques & Dramatiques, comme ayant plus de noblesse & d'harmonie que les autres vers.

Voici la méchanique des vers Alexandrins.

On les divise en vers Alexandrins masculins, & en vers Alexandrins féminins. Les premiers ont douze syllabes, les autres en ont treize; mais l'arrangement de ces syllabes n'est pas arbitraire; chacun de ces vers se divise en deux parties, qui s'appellent *Hémistiches*.

Le premier Hémistiche qui n'a jamais que six syllabes, marque un repos qu'on appelle *Césure*, comme dans ces vers de Boileau qui sont précepte.

Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
Suspende l'Hémistiche, en marque le repos.

Quand je dis que le premier Hémistiche n'a jamais que six syllabes, cela s'entend de six syllabes qui se comptent, & non des syllabes réelles qui peuvent être en plus grand nombre; parce que celles que termine un *e* muet, & que précède une voyelle ou un *h* non aspiré, s'élident & ne se comptent pas, dans ces vers:

Telle aimable en son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe, une élégante idille.

Les dernières syllabes de ces mots *telle*, *aimable*, *pompe*, *une*, *élégante*, ne se comptent pas, à cause qu'elles s'élident devant les voyelles qui les suivent.

La dernière syllabe du vers Alexandrin masculin, n'est jamais modifiée par un *e* muet, & la dernière syllabe du vers Alexandrin féminin, est au contraire toujours modifiée par un *e* muet.

Le vers Alexandrin est défectueux, si le premier Hémistiche rime avec le dernier ou avec le premier Hémistiche du vers suivant.

Il en est de même si le premier mot du vers, rime avec celui qui termine le premier Hémistiche ou le vers. *Voyez* RIME.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Ce mot employé comme adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un Alexandrin vers*, mais *un vers Alexandrin*.

ALEXANDROPOLIS; c'est, selon Ptolémée le nom d'une ville d'Asie au pays des Parthes.

ALEXANDROPOLIS, est aussi le nom d'une ville de Thrace, qui appartenoit aux Médars. Ceux-ci s'étant révoltés, à ce que dit Plutarque, pendant la régence d'Alexandre le Grand, alors âgé de 16 ans, ce Monarque prit leur ville d'assaut, les en chassa, la peupla de gens de diverses Nations, & la nomma de son nom, Alexandropolis.

ALEXANDROW; nom propre. Petite ville de Pologne au Palatinat de

de Braclaw dans la Poldolie, à quatre milles de Ladizin.

ALEXICACON ; les Anciens désignoient par ce mot une amulette qu'ils regardoient comme un puissant préservatif contre les poisons.

ALEXIE ; *voyez* Alise.

ALEXIENS ; (les) Moines, ainsi appelés, de ce qu'ils choisirent S. Alexis pour leur Patron. Ils ne furent d'abord liés par aucun vœu ; mais ayant embrassé la règle de S. Augustin, ils firent des vœux solemnels ; ce qui fut approuvé par Sixte IV, en 1642.

ALEXION ; nom prore d'un fameux Médecin, contemporain de Ciceron & d'Atticus, avec qui il étoit très-lié, comme on le voit par l'éloge qu'en fait Ciceron dans une lettre à Atticus. C'est la première du quinzième livre.

ALÉXIPHARMAQUE ; adjectif, & terme de Pharmacie, qui s'emploie aussi substantivement. Suivant l'étimologie du mot, Aléxipharmaque désignoit originairement un remède, dont la vertu principale étoit de repousser, ou de prévenir les mauvais effets des poisons pris intérieurement. Aujourd'hui on entend sous ce mot, un remède propre à expulser par les ouvertures de la peau, ou par la sueur, le poison imaginaire qui trouble les fonctions des esprits animaux dans les maladies aigues. Il s'ensuit de-là qu'*Aléxipharmaque* & *Sudorifique*, sont maintenant deux expressions synonymes.

Les *Aléxipharmaques* sont des remèdes altérans, cordiaux, qui n'agissent qu'en stimulant & irritant les fibres nerveuses & vasculeuses. Comme cet effet doit produire une augmentation dans la circulation, & une raréfaction dans le sang, ces remèdes ne doivent pas être donnés de toute main, ni administrés dans toutes sortes de maladies. Les maladies aigues, sur-tout dans leur commencement, dans l'état d'accroissement & dans *l'acme*, rejettent ces remèdes incendiaires. Il faut, avant qu'on puisse en faire usage dans ces maladies, que la fièvre, la chaleur, la sécheresse, le délire, soient dans le paracme ou dernier degré, qu'on ait désempli les vaisseaux, & diminué la quantité, la raréfaction & l'acrimonie des sels répandus dans les humeurs. Ainsi les saignées, les adoucissans, les délayans, les purgatifs sont des préliminaires requis à l'administration des *Aléxipharmaques*, dont on ne doit d'ailleurs se servir qu'avec beaucoup de circonspection.

Ces remèdes sont en grand nombre dans les trois règnes. Les fleurs cordiales, les tiges & les racines, les graînes & les feuilles des plantes aromatiques, sur-tout des ombellifères, sont les plus grands *Aléxipharmaques* du règne végétal. Dans le règne animal, ce sont les os, les cornes, les dents des animaux, & sur-tout du cerf, rapés & préparés philosophiquement ; les différens bezoards & les calculs animaux. Dans le règne minéral, les différentes préparations de l'antimoine, le soufre anodyn, ou l'éther fait par la dulcification de l'esprit de vitriol avec l'alcool.

Outre ces remèdes aléxipharmaques simples, il y a les composés qui sont la confection d'alkermès, celle d'hyacinthe, les différentes thériaques, le laudanum liquide, les pilules de Starkc, l'orviétan, l'eau générale, l'eau thériacale, l'eau divine, & l'eau de melisse composée.

On peut employer avantageusement les sudorifiques ou aléxipharmaques, dans les maladies produites par le froid extérieur, & la suppression de la transpiration, comme sont les catarrhes, les rhumatismes, les cours de ventre, les enchifrenemens, les toux, les gonflemens des glandes, & quand on est menacé de quelque danger, pour avoir pris une trop grande quantité de boisson froide dans le temps que le corps étoit en sueur & fort échauffé. Mais dans ce cas, il faut donner le sudorifique dès le commencement. Le sudorifique convient également, immédiatement après l'opération d'un émétique doux, dans le commencement des attaques du ferment contagieux; & pour lors il faut employer le vinaigre bézoardique, ou une poudre de même nature, avec un peu de camphre, qui est le premier des *Aléxipharmaques*.

On se trouve bien de procurer des sueurs abondantes dans les maladies dont le siège est la substance tubuleuse & fibreuse de la peau, & qui proviennent d'une matière âcre, visqueuse, qui détruit & défigure cette partie, comme la galle maligne, les herpes, la lèpre, les pustules & ulcères vénériens; il en est de même des douleurs goutteuses & de rhumatismes de toutes les parties; parce que les sudorifiques détachent & font sortir la sérosité âcre & visqueuse qui s'arrête & s'attache aux membranes nerveuses. Par la même raison, ils sont d'un grand secours dans toutes les maladies appelées *froides*, comme l'anasarque, la leucophlegmatie, le scorbut froid, les maladies vénériennes, la goutte fixe, la goutte sciatique, la paralysie, & autres de même nature; ils raniment & rétablissent le ressort & la force systaltique du cœur, & des artères, qui est très-affoiblie dans ces maladies; & en accélérant la circulation du sang, ils contribuent à une dépuration plus parfaite de toutes les liqueurs.

ALEXIPYRÉTIQUE; adjectif qui s'emploie aussi substantivement, pour désigner un remède qui chasse la fièvre. *Le Quinquina est un remède alexipyrétique.*

ALÉXIR; substantif masculin. Les Philosophes hermétiques désignent par ce nom une médecine chimique.

ALÉXITÈRE; adjectif & substantif des deux genres. Terme de Médecine, par lequel on désigne des remèdes contre la morsure des bêtes venimeuses.

La Pharmacopée de Londres donne la description suivante, d'une eau qu'elle appelle *eau de lait aléxitère*.

Prenez six poignées de reine des prés, autant de chardon bénit & de galanga, cinq poignées de menthe & autant d'absinthe; trois poignées de rue, & deux poignées d'angelique; broyez ces drogues, & distillez-les avec douze pintes de lait au feu de sable.

La même pharmacopée compose des trochisques aléxitères de la manière suivante.

Prenez une drachme & demie de racine de zédoaire, autant de celle de serpentaire, de virginie, & de poudre de pattes d'écrevisses; une drachme d'écorce extérieure de citron séchée, & autant de semence d'angelique; une demi-drachme de bol d'Arménie, avec autant de sucre candi que le reste pesera; pulvérisez toutesces drogues, & faites

en une pâte propre pour trochisques, avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adragant préparée avec de l'eau thériacale.

Ces remèdes sont de bons altérans, propres à fortifier, stimuler, ranimer les fibres, & réveiller les esprits.

Les trochisques sont d'ailleurs astringens, absorbans & carminatifs.

Voici d'autres trochisques alexitères ou contre la peste.

Prenez trois gros de racines d'angélique, deux gros de celles de tormentille, autant de celles d'iris de Florence, de celle de zédoaire, & d'écorce séche de citron; un gros de gingembre, autant de coriandre & de roses rouges; un demi gros de macis, autant de canelle & de girofle; pulverisez tous ces ingrédiens secs; mêlez la poudre avec une quantité suffisante d'extrait de genièvre pour faire une pâte assez dure, dont vous formerez vos trochisques que vous ferez sécher à l'ombre.

Ces trochisques servent non-seulement contre la peste, mais encore contre les maladies où il y a de la malignité; c'est aussi un excellent préservatif contre le mauvais air.

La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

Les trois premières syllables sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un alexitère remède*, mais *un remède alexitère*.

ALEZAN, ZANE; adjectif, qui ne s'emploie que pour désigner des chevaux de couleur fauve tirant sur le roux. *Une jument alezane*. Voyez Cheval.

Ce mot s'emploie aussi substantivement. *Quel est le prix de cet alezan?*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième brève au singulier masculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un alezan cheval*, mais *un cheval alezan*.

ALÉZARAM; substantif masculin. Les Alchimistes ont donné ce nom à la lavure de plomb, ou à leur saturne nettoyé & blanchi.

ALÉZE; substantif féminin. Grand linge qui sert à envelopper les malades & les femmes en couches. *Voyez* Alaise.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève.

ALEZÉ, ZÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Alezer.

Alezé, se dit en termes de l'Art héraldique, des pièces honorables, comme d'un chef, d'une bande, d'une fasce, d'une croix, d'un sautoir, qui ne touchent aucun des bords de l'écu par leurs extrémités.

Argentré en Bretagne, d'argent à la croix patée & alezée de gueules.

ALEZER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme d'Artillerie, qui exprime l'action d'agrandir le calibre d'un canon.

Alezer, est aussi un terme d'Hidraulique qui exprime l'action d'abattre le rude, & de bien limer les parois d'un tuyau.

Alezer, est encore un terme d'Horlogerie, qui exprime l'action de rendre lisse & poli un trou circulaire par le moyen d'un alezoir.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'alèze*, la syllabe *lè* est longue.

Ce verbe est ainsi irrégulier dans la formation de ces sortes de temps, qui au lieu de conserver l'*e* pénultième muet, le prennent ouvert.

ALEZOIR; substantif mascul. Terme de Fondeur de canons; machine qui sert à forer les canons, & à égaliser leur surface intérieure.

L'*alezoir* est composé d'une forte cage de charpente établie sur un plancher solide, élevé de huit ou dix pieds audessus du sol de l'attelier. On place dans cette cage une pièce de canon, la bouche en bas, pour en arrondir ou en agrandir l'ame ou le calibre par le moyen d'un couteau bien aceré & fort tranchant, emboëté dans une boëte de cuivre que l'on dispose immédiatement sous la pièce. On descent & on remonte la pièce, autant qu'on veut, par des moufles & des poulies, pour donner lieu au couteau de couper aussi avant qu'il le faut.

Le premier *alézoir* a été construit à Strasbourg. On en a fait longtemps un secret. Il y en a maintenant un à l'Arsenal de Paris, que tout le monde peut voir.

Alézoir, se dit en termes d'Horlogerie, d'une espèce de broche d'acier trempé qui sert à rendre les trous durs, polis & bien ronds.

Alézoir, se dit en termes de Doreurs, d'une espèce de foret qui se monte sur un fut de vilebrequin, & dont on se sert pour écarrir les trous d'une pièce.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ALEZURE; substantif fémin. Terme de Fondeur de canon, qui se dit du métal provenant des pièces qu'on alèze.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ALFACHS; (les) nom propre d'un bourg maritime d'Espagne en Catalogne, à l'embouchure de l'Ebre. Il y a pour la défendre deux tours dans deux petites îles de même nom, qui sont sur la côte.

ALFADIDAM; les disciples d'Hermés désignent sous ce nom, les scories ou pailles de fer que le marteau détache de la barre qu'on bat sur l'enclume.

ALFANDIGA; c'est le nom qu'on donne à la Douane de Lisbonne, capitale du Portugal. Il est à propos d'avertir les Négocians que les galons, franges, brocards & rubans d'or & d'argent y sont marchandises de contrebande sujettes à être confisquées: au moins cela étoit-il ainsi sous le règne précédent.

ALFANGE; substantif féminin. Sorte de laitue qui se lie & se plante au mois d'Avril.

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

ALFAQUES; nom propre d'une ville de Barbarie au royaume de Tunis,

sur la côte occidentale du Golfe de Capes.

ALFAQUIN ; substantif masculin. C'est le nom que portent les Prêtres de Mauritanie. L'Alfaquin de la grande Mosquée à Fez, juge souverainement des affaires spirituelles & même de quelques temporelles, où il ne s'agit pas d'une peine capitale.

ALFARO ; nom propre d'une ville d'Espagne dans la haute Navarre, près de l'Ebre.

ALFATIDA ; substantif masculin. Les Alchimistes donnent ce nom au cuivre brûlé & à la limaille de ce métal.

ALFAYATES ; nom propre d'une petite ville de Portugal, avec un Château fort, dans la Province de Tra-los-montes, sur les frontières de Castille.

ALFELD ; nom propre d'un Bourg & Château d'Allemagne dans la basse Saxe, à trois mille de Hildesheim. Le Duc de Brunswig, à qui il appartenoit, le céda par le traité de Goslar, à l'Evêque de Hildesheim.

ALFÉO ; nom propre d'une rivière de Sicile, dans la vallée de Noto. Thomas Fazel place sa source près de Bussema, & son embouchure dans la mer de Sicile, à une lieue de Siragousse.

ALFERTON ; c'est, suivant Speed, le nom d'un Bourg d'Angleterre, sur les frontières du Nottinghamsire, près de la rivière d'Amber, à huit milles de Derby.

ALFIDENA ; nom propre d'une ville du Royaume de Naples, dans l'Abruze citérieure : elle fut autrefois fameuse dans la guerre des Samnites.

ALFIERE ; substantif masculin. Ce mot signifie Porte-Enseigne. Il vient de l'Espagnol Alferez, & il a passé dans la langue Françoise à l'occasion des Flamands qui servent en Espagne.

ALFONSINE ; adjectif féminin, pris substantivement. C'est le nom qu'on donne dans l'Université d'Alcala, à un acte de Théologie que les Bacheliers soutiennent dans la chapelle de Saint Ildefonse. On dit d'un Bachelier qu'il a soutenu son Alfonsine, comme on dit à Paris d'un Licencié, qu'il a fait sa Sorbonique.

ALFORD ; nom propre d'un Bourg d'Angleterre dans le Lincolnshire, à quatre milles de la mer, & à cent sept milles de Londres.

ALFRED ; nom propre d'un des grands Princes qu'ait vu naître l'Angleterre. Il succéda, à l'âge de 22 ans, en 871, à son frère Ethered, mort d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat contre les Danois. Après avoir éprouvé toutes les rigueurs de la fortune, il vint à bout de délivrer l'Angleterre de ses ennemis, & mérita le titre de fondateur de la Monarchie Angloise, autant par les sages institutions qu'il donna à son peuple, que par sa valeur qui en avoit assuré la tranquillité. Au milieu des devoirs pénibles de la royauté, ce Prince ne dédaigna pas de cultiver les Lettres. On lui vit faire des vers, & traduire plusieurs ouvrages, entr'autres les Fables d'Esope. Alfred mourut à la fleur de son âge, après un règne de 29 ans & demi. Il faut voir l'éloge de ce grand Roi dans l'excellente histoire d'Angleterre de M. Hume.

ALFRED, est encore le nom d'un Seigneur Anglois, qui, accusé de conspiration en 925 contre Athelstan, offrit de jurer devant le Pape qu'il n'étoit pas coupable. La superstition d'alors étoit de croire, qu'un tel serment étoit puni de mort su-

bite s'il étoit faux. Alfred ayant été reçu à se laver de cette manière, & ayant prêté à Rome le serment proposé, il fut à l'instant attaqué de convulsions qui le conduisirent au tombeau au bout de trois jours. Il ne s'agit plus que de savoir quelle fut la cause des convulsions; mais ce Seigneur fut présumé coupable, & le Monastère de Malmesbury obtint la confiscation de ses biens.

ALFTAFIORD; nom propre d'un Golfe de la partie méridionale de l'île d'Islande, près du Château de Béfested.

ALFUR; c'est, chez les disciples d'Hermès, la matière de la pierre philosophale parvenue à la couleur du safran.

ALFURA; c'est, chez les disciples d'Hermès, la matière du grand œuvre parvenue au blanc.

ALGAGIOLA; nom propre d'une petite ville maritime de la côte occidentale de Corse, à l'embouchure de la rivière d'Aregno.

ALGALI; les Philosophes Hermétiques donnent ce nom à la première matière du grand œuvre.

ALGALIE; substantif féminin. C'est le nom d'une sonde creuse & recourbée qu'on introduit dans la vessie pour en faire sortir l'urine, en connoître les maladies, y faire des injections, examiner s'il y a une ou plusieurs pierres, & distinguer leur solidité & leur figure.

ALGAMET; substantif masculin. Les Alchimistes donnent ce nom au charbon.

ALGANON; substantif masculin. C'est le nom qu'on donne à la petite chaîne qu'on fait porter aux galériens pour les distinguer.

ALGARADE; substantif féminin. Ce mot, qui est du style familier, désigne une insulte faite avec bravade. *Vous êtes un étourdi qui ne faites que des algarades.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALGAROTH; nom propre d'un Médecin de Veronne, auteur d'une poudre qui porte son nom, & qu'on appelle encore émétique par excellence, parce que c'est un des plus forts qu'on emploie en médecine.

La poudre d'Algaroth, est une poudre blanche émétique, ou un précipité de beurre d'antimoine, lavé & séché.

ALGARRIA; nom propre d'une Province d'Espagne, dans la partie la plus septentrionale de la nouvelle Castille. Madrid, capitale de l'Espagne, l'est particulièrement de cette Province qui est bornée par le Tage à l'orient & au midi; & par la vieille Castille, au nord & au couchant.

ALGARROBALE; substantif masculin. Fruit d'un arbre légumineux de même nom, qui croît particulièrement au-dessus de Tumbez, dans l'intérieur des terres. C'est une espèce d'haricot fort résineux, avec lequel on nourrit toutes sortes de bestiaux. Ses cosses ont quatre ou cinq pouces de longueur, & environ quatre lignes de largeur; il est blanchâtre & nuancé de petites taches jaunes. Cette nourriture fortifie, non-seulement les bêtes de charge, mais elle engraisse aussi les bœufs & les moutons, & donne à la chair de ces animaux un excellent goût qui se distingue aisément.

ALGARVE; nom propre de la Province la plus méridionale du Portugal. Elle est bornée à l'occident

& au midi par l'Océan, à l'orient par le Guadiana, & au nord par l'Alentéjo. Cette Province donne quantité de figues, d'olives, d'amandes & de dattes. Elle abonde aussi en excellent vins, & la pêche y est d'un grand rapport.

ALGATRANE; substantif féminin. Nom qu'on donne à une matière bitumineuse, fort liquide, qui se trouve à la pointe de Sainte-Helène, dans la baye, au sud de l'île de Plata. Cette matière sort en bouillonnant d'un trou élevé de quatre à cinq pas au-dessus du niveau de la mer; elle se durcit ensuite comme la poix, & s'emploie aux mêmes usages.

ALGAZEL; sorte de quadrupède, du genre des Gazelles. On le trouve dans le Levant & particulièrement en Égypte & en Arabie. Cet animal, qui a la figure des autres Gazelles, est à-peu-près de la grosseur d'un Daim: mais ses cornes sont très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrémité où elles se courbent davantage; elles sont noires & presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base où ils sont un peu mieux marqués: elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la Gazelle n'ont communément qu'un pied.

ALGÈBRE; substantif féminin. *Algebra*. Science du calcul des grandeurs en général.

L'*Algèbre*, dit un illustre Mathématicien, a proprement deux parties; l'une est la méthode de calculer les grandeurs, en les représentant par les lettres de l'alphabet: l'autre est la manière de se servir de ce calcul pour la solution des problêmes.

On se sert des lettres de l'alphabet, parce que ces signes généraux n'ayant aucun rapport plus particulier avec un nombre qu'avec tout autre, ne représentent que ce qu'on veut, ou ce que l'on convient de leur faire représenter. Ces signes toujours présens aux yeux dans toute la suite d'un calcul, conservent, pour ainsi dire, l'empreinte des opérations par lesquelles ils passent, ou du moins offrent, dans les résultats de ces opérations, des traces de la route qu'on doit tenir pour arriver au même but par les moyens les plus simples.

On conçoit que cette méthode doit singulièrement soulager la mémoire & l'imagination par la diminution des efforts qu'elles seroient obligées de faire pour retenir les différentes choses nécessaires à la découverte de la vérité sur laquelle on travaille, & que l'on veut conserver présentes à l'esprit.

Les opérations qu'on fait en Algèbre, sur les quantités, représentées par des Lettres, sont analogues aux opérations qu'on fait en arithmétique sur les nombres; on ajoute, on soustrait, on divise, on multiplie; mais ces opérations diffèrent de celles de l'Arithmétique, en ce que leurs résultats ne sont souvent que des indications d'opérations d'arithmétique. *Voyez* ADDITION, SOUSTRACTION, DIVISION & MULTIPLICATION.

Les principaux signes dont on fait usage en Algèbre, avec les lettres de l'alphabet, sont

Le signe $+$ qui signifie *plus*. Ainsi $b + c$ signifie que la quantité c est ajoutée à la quantité b.

Le signe — qui signifie *moins*. Ainsi $b - c$ signifie b moins c, ou

que la quantité c est retranchée de la quantité b.

Le signe $=$ qui désigne *égalité*. Ainsi $c = d$ signifie que la quantité c est égale à la quantité d.

Le signe $\pm$ qui signifie *plus* ou *moins*. Ainsi $c \pm d$ signfie la quantité c plus ou moins la quantité d.

Le signe $\times$ qui signifie *multipliant*. Ainsi $b \times d$, signifie b multipliant d, ou que d est multiplié par b.

Le signe $>$ qui signifie *plus grand*. Ainsi $b > c$, signifie que b est plus grand que c.

Le signe $<$ qui signifie *moindre*. Ainsi $b < c$ signifie que b est moindre que c.

Le signe ∞ qui signifie *infini*. Ainsi $\infty\, b$ exprime que la quantité b est infinie.

Le signe :, ou de division, qui signifie *divisé* par : ainsi $b : c$, signifie que b est divisé par c, ce qui s'exprime plus souvent de cette manière $\frac{b}{c}$.

Le signe $\sqrt{}$ qu'on appelle *signe radical*, & qui signifie *la racine de*: Ainsi $\sqrt{b}$ signifie la racine de b.

Les lettres dont on se sert dans les opérations algébriques, représentent chacune séparément des lignes ou des nombres, selon que le problême est arithmétique ou géométrique ; & mises ensemble, elles représentent des produits, des plans, des solides & des puissances plus élevées, si les lettres sont en plus grand nombre.

Si une quantité n'a devant elle ni le signe $+$ qui désigne *plus*, ni le signe $-$ qui désigne *moins*, on suppose qu'elle a le signe $+$. Ainsi $a + b - c = + a + b - c$.

Les Algébristes qualifient de simple ou d'incomplexe, toute grandeur qui n'a qu'un des signes $+$ ou $-$. Ainsi $+ ab$ & $- cd$, sont des grandeurs simples ou incomplexes qu'on appelle monomes.

Les grandeurs qui ont plusieurs termes joints par le signe $+$, ou séparés par le signe $-$, sont qualifiées de composées ou complexes, & on les appelle polynomes. Ainsi $a + b$ ou $a - b$, sont des grandeurs complexes ou composées.

Si le polynome n'a que deux termes, on l'appelle binome : $a + b$ est un binome : s'il a trois termes, on le nomme trinome : $a - b + c$ forme un trinome, &c.

On appelle termes, en Algèbre, chacune des grandeurs ou quantités qui sont séparées par les signes $+$ *ou* $-$. Les lettres $a\ b\ c$, composent les termes du trinome $a - b + c$.

On appelle termes positifs, ceux qui sont précédés du signe $+$; termes négatifs ceux que précède le signe $-$; & termes semblables, ceux qui ont précisément les mêmes lettres & le même nombre de fois, quel que soit le coëfficient, ou chiffre qui précède ces lettres. Ainsi $3\,ac$ est terme semblable avec $4\,ac$.

Le chiffre qui précède un terme algébrique s'appelle coëfficient. Ainsi la grandeur $2ab, + 3cd$, est composée de deux termes, dont le premier a pour coëfficient le chiffre 2, & le second le chiffre 3.

Si la grandeur algébrique n'est précédée d'aucun chiffre, elle a 1 pour coëfficient. Ainsi $cd = à\ 1cd$.

On appelle exposant, un chiffre mis au-dessus d'une lettre : ainsi l'exposant de la grandeur b^3, est le chiffre 3 : l'exposant de la grandeur d^5, est le chiffre 5, &c.

Remarquez que le chiffre 1 est avec

l'exposant des termes, au-dessus desquels il n'y en a point de marqués : ainsi $b = b^1$, $ab = ab^1$.

Ne confondez pas l'exposant, qui est le signe de la multiplication, avec le coëfficient qui est celui de l'addition. Donnez à la grandeur d la valeur de 8, d^2 vaudra 64, & $2d$ ne vaudront que 16 : parce que $d^2 = d \times d$, c'est-à-dire, $d^2 = 8 \times 8 = 64$; au contraire, $2d = d + d$, c'est-à-dire, $2d = 8 + 8 = 16$.

On distingue les grandeurs algébriques en commensurables ou rationnelles ; & en incommensurables, ou irrationnelles. *Voyez* ces mots.

Nous n'avons prétendu donner ici que des notions préliminaires qu'on trouvera développées sous les noms qui leur sont propres, & que nous venons d'indiquer.

On dit dans le sens figuré, d'une personne qui n'entend rien à la chose dont on parle, que *c'est de l'Algèbre pour elle*.

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *aljèbre*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALGÉBRIQUE ; adjectif des deux genres, qui appartient, qui a rapport à l'Algèbre. *Des caractères Algébriques. Un calcul Algébrique.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une Algébrique courbe* ; mais *une courbe Algébrique.*

Il faudroit changer le *g* en *j*, *qu* en *k*, & écrire *Aljébrike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALGÉBRISER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui est nouveau, & dont on ne se sert guères qu'en conversation, signifie s'appliquer à l'Algèbre, en parler, en mettre dans ses écrits. *Cet Auteur algébrise tous ses ouvrages.*

ALGÉBRISER, est aussi verbe neutre. *Cet Orateur a trop algébrisé dans son discours.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'algébrise*, la syllabe *bri* est longue.

ALGÉBRISTE ; substantif masculin. Celui qui est versé dans l'Algèbre, qui fait des opérations d'Algèbre. *Je le connois pour un de nos meilleurs Algébristes.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALGÉDO ; substantif masculin. Le Médecin Cockburn a donné ce nom à un accident qu'il a observé plusieurs fois dans la gonorrhée virulente, & qui consiste dans une prompte suppression de l'écoulement commencé.

ALGÉNIB ; terme d'Astronomie, & nom propre d'une Étoile de la seconde grandeur, qui paroît au côté droit de Persée.

ALGER ; nom propre. Royaume d'A-

frique dans la Barbarie, ainsi appelé de sa Ville capitale. Il est borné à l'est par le Royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'ouest par les Royaumes de Maroc & de Tafilet, & il se termine en pointe au sud vers les déserts de Numidie. On lui donne cent cinquante lieues, dans sa plus grande longueur, & cinquante dans sa plus grande largeur. En certains endroits, il n'en a que vingt, depuis la mer jusqu'au grand Atlas.

L'air de ce Royaume est singulièrement tempéré. Les chaleurs de l'été ne séchent pas les feuilles des arbres, & les rigueurs de l'hiver ne les font pas tomber. Les fleurs paroissent au commencement de Février, & la plûpart des fruits sont formés au mois d'Avril. Les cerises sont mûres au commencement de Mai; les pommes & les poires sur la fin de ce mois. On a des raisins dès le mois de Juin, & l'on cueille les figues, les pêches, les olives & les noix au mois d'Août. Mais le terroir n'est pas le même partout; il y a des parties séches, arides & brûlées qui ne produisent rien. Il est vrai qu'en général l'Agriculture est négligée dans ces contrées. Les lions, les tigres, les buffles, les sangliers, les porc-épis, les singes, les cerfs, les caméléons, les autruches & beaucoup d'autres animaux sauvages sont très-communs dans ce royaume, qui n'est guères peuplé que dans le voisinage de la mer.

Ce pays est habité par différentes Nations. Il y a dans les Villes, des Turcs, des Janissaires, des Maures, des Arabes, des Juifs & des Chrétiens. Pour les campagnes, elles ne sont peuplées que de misérables Maures, dont les familles errantes & vagabondes se transplantent d'un lieu dans un autre, & forment ce qu'on appelle des Adouars, ou des Villages ambulans, dont les maisons sont de mauvaises tentes où se retirent, pêle-mêle, les personnes & les bêtes.

Il ne faut pas voyager indiscrétement dans ces campagnes. Ces Maures, qu'on y trouve, sont des voleurs déterminés, qui se croient en droit de prendre tout ce qu'ils trouvent dans le pays. Ils se fondent sur ce qu'ils prétendent qu'on l'a usurpé sur eux; & ils concluent delà qu'ils sont autorisés à se faire justice de la misère dans laquelle on les laisse.

La Religion dominante des villes & des campagnes est un Mahometisme corrompu & défiguré, dont le dogme, auquel ces peuples tiennent le plus, est une superstition barbare. Ils croient qu'ils seront plus ou moins heureux dans l'autre vie, selon qu'ils auront plus ou moins détruit de Chrétiens. Ils sont cependant partagés sur la manière d'expliquer ce dogme: les uns (ce sont les plus humains) disent que les Chrétiens doivent être tués de bonne guerre, les armes à la main; les autres pensent qu'il suffit de les tuer, de quelque manière que ce soit. Une autre de leurs superstitions, qui doit encore surprendre davantage, c'est qu'étant naturellement jaloux, ils croient que le plus grand honneur qu'ils puissent recevoir, est que leurs femmes soient débauchées par les Marabouts; sorte de moines sales & dégoutans pour qui ils ont une grande vénération.

Les Algériens en général ne subsistent guères que de leur métier

de Corsaires. Leur gouvernement est d'une constitution singulière. Il est républicain pour la forme, & despotique dans le fait. Les Actes s'intitulent : *Nous, les Membres grands & petits de la puissante & invincible Milice du Royaume d'Alger:* & c'est cette Milice, qui fait un corps d'environ douze mille hommes, qui élit le Dey: mais ceux qui sont appelés au Conseil de ce Chef, sont tous ses favoris & ses créatures; son premier soin étant de se défaire des autres dès qu'il est élu.

L'élection d'un Dey se fait rarement sans effusion de sang; & plus rarement encore voit-on mourir dans son lit celui qui est élevé à cette dignité. Les révolutions sont aussi fréquentes dans cet Etat, qu'elles le furent parmi les Empereurs Romains, quand l'Empire couroit à sa ruine. Un soldat de la Milice d'Alger, prétend qu'il est fait pour règner; il confie son projet à ses amis, ou à ceux qui sont mécontens du Gouvernement actuel; ceux-ci qui s'attendent à jouir de la faveur de celui qu'ils auront élevé, ne manquent pas de le seconder; & si la conspiration ne se découvre, c'en est fait du Dey régnant, à la place duquel le meurtrier est élevé par ses partisans, pour subir bientôt après le sort de son prédécesseur.

Indépendamment du Gouvernement général, chaque Corsaire forme une République particulière, dont le Capitaine du vaisseau est le chef. Il décide arbitrairement avec les Officiers de son bord, tout ce qui peut concerner le vaisseau. Dans ce Royaume, comme dans la plûpart des Etats despotiques, la Justice est vénale ou arbitraire. Les Turcs sont cependant mieux traités que les particuliers des autres Nations. On ne les condamne guères à mort que pour révolte & sédition, & on les exécute dans leurs maisons. La bastonnade est la peine ordinaire des fautes légères. On la donne sur le ventre, sur les fesses ou sous la plante des pieds, au gré du Cadi, qui règle le nombre des coups par les présens qu'on lui a faits. Quoique souvent le patient expire sous la bastonnade, la peine ordonnée n'est pas réputée capitale, & le Juge n'est pas responsable de la mort. Quant aux procès civils, ils s'expédient promptement. Comme il n'y a ni Procureurs ni Avocats pour defigurer le fond par la forme, le Juge entend sommairement les Parties & les témoins, & prononce sa Sentence, dont l'appel peut se porter au Divan ou Conseil du Dey, pour y être jugé de la même manière.

Le commerce de ce Royaume n'est rien moins qu'avantageux aux Européans; cependant, les marchandises qu'on peut y porter & y débiter, sont des étoffes d'or & d'argent, des damas, des draps, des épiceries, de l'étain, du fer, du cuivre battu, du plomb, du mercure, des cordages, des toiles des voiles, des boulets, des toiles communes, de la cochenille, du tartre, de l'alun, du riz, du sucre, du savon, du coton cru & filé, de la couperose, de l'aloës, du bois de brésil & de campêche, du vermillon, de l'arsenic, de la gomme laque, du soufre, de l'opium, du mastic, de la salse pareille, de l'aspic, de l'encens commun, des noix de galle, du miel, du papier, des cardes vieilles & nouvelles, des fruits secs, & diverses étof-

fes de laine. Les retours font des plumes d'autruche, de la cire, des cuirs, de la laine, du cuivre, des ceintures de foie à la Turque, des mouchoirs brodés, des dates & des efclaves Chrétiens.

Les revenus du Dey d'Alger font plus ou moins forts, felon que les occafions de piller font plus ou moins fréquentes. Il n'a guères de fixe que les penfions & les préfens que lui font différentes Nations, pour être en paix avec fa République. Le Grand Seigneur fe regarde comme le Souverain d'Alger; cependant fon pouvoir n'y eft qu'une ombre vaine; il fe réduit à tirer annuellement du Dey un tribu de peu de valeur. Ce Dey a fous lui trois Lieutenans. Ils commandent chacun dans un des trois Gouvernemens qui, avec celui d'Alger, divifent le Royaume. L'un réfide à Conftantine, le fecond à Tremecen, depuis que les Efpagnols ont pris Oran, & le troifième fous des tentes, parce qu'il n'y a point de villes dans fon Gouvernement.

Les foldats, qui font prefque tous des aventuriers de la lie du peuple, jouiffent dans ce Royaume de privilèges exceffifs. On les qualifie d'*Effendi* ou de *votre Grandeur*; ils habitent les maifons les plus commodes; le Gouvernement entretient des efclaves à leur fervice, & la viande doit leur être délivrée à un tiers au-deffous de la taxe publique. Ces prérogatives les rendent fi infolens, qu'ils traitent avec une hauteur infupportable les Juifs, les Chrétiens & même les Maures, quoique Mufulmans comme eux.

Outre les révolutions que cette milice excite fi fréquemment, elle oblige fouvent le Dey, de concert avec les Armateurs, à déclarer la guerre à diverfes Puiffances de l'Europe, malgré les traités les plus folemnels. C'eft que la conftitution de l'Etat eft telle, qu'il ne peut fubfifter que par le pillage; il faut donc, pour prévenir les féditions, ou que le Dey rompe fes traités, ou qu'il permette qu'on les viole.

Les principaux fleuves ou rivières qui arrofent le Royaume d'Alger, font le Ziz, le Haregol, le Mina, le Shellif, le Celef & le Huedal-quibir.

ALGER, eft le nom de la capitale du Royaume dont nous venons de parler. Du temps du Roi Juba, elle étoit capitale du Royaume de Mauritanie. Elle eft fituée fur la Méditerranée qui la baigne au nord & au nord-eft, au 21[e] degré 20' de longitude, & au 36[e] degré 30' de latitude feptentrionale.

Cette ville, qui eft la plus riche de l'Afrique, a un très-beau port, & de beaux palais. Elle eft bâtie fur le penchant d'une colline, & forme un amphitéâtre parfait duquel on découvre la Méditerranée. Les rues cependant en font fi étroites, qu'à peine deux perfonnes peuvent y paffer de front. On donne à Alger environ une lieue de circuit: on y compte cent mille Mahométans, quinze mille Juifs, & nombre d'Européans & d'Etrangers. Il y a cent-fept Mofquées & quantité de bains, dont plufieurs font pavés de marbre, & fournis de toutes les commodités néceffaires. Les uns font pour les hommes, les autres pour les femmes. Il eft défendu aux hommes d'entrer dans ceux-ci, fous quelque prétexte que ce foit. Il arrive cependant très-fouvent que les femmes y ont des intrigues galantes avec des jeunes gens qu'el-

les y font introduire déguisés en filles. Mais malheur à celles qui sont découvertes, on les noye impitoyablement.

Les environs d'Alger sont très-fertiles, & couverts d'arbres fruitiers & de maisons de campagne, où les riches vont passer l'Eté. On y remarque les eaux thermales de Méréega, qui sont fort fréquentées au printemps, parce qu'elles guérissent les rhumatismes, la jaunisse & plusieurs autres maladies.

Cette ville éprouva la première l'effet des galiotes à bombes, qu'imagina Bernard Renaud, & dont Louis XIV se servit pour se venger des Algériens. Duquene commanda l'escadre envoyée en 1681 pour cette expédition, & il ne fut pas moins étonné que les Algériens, des terribles effets de cette nouvelle invention. Une partie de la ville en fut écrasée & consumée.

La première syllabe est brève, la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ALGERI; nom propre d'une ville de l'île de Sardaigne.

ALGERIEN, IENNE; adjectif & substantif. Qui est d'Alger, qui appartient à Alger.

ALGEROTH; c'est, chez les Philosophes Hermètiques, la poudre du mercure de vie.

ALGEZIRE; nom propre d'une ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec un port sur la côte, à deux lieues de Gibraltar. Cette ville fut prise sur les Maures en 1344, après un long siège qui la ruina, sans que depuis elle ait pu retourner à son ancien lustre.

ALGEZIRE, est encore, suivant Vayrac, une ville d'Espagne au royaume de Valence.

ALGEZUR; nom propre d'une ville de Portugal, au royaume d'Algarve sur l'océan, à l'ouest de Monchique.

ALGHIER; nom propre d'une ville épiscopale d'Italie, dans l'île de Sardaigne, à l'ouest de la province de Lugodori. Elle est située sur une élévation où l'air est fort sain.

ALGIAR; nom propre d'une ville de l'Arabie Petrée dans la province de Hagias, à l'embouchure du fleuve de Laakik dans la mer Rouge.

ALGOIRE; nom propre d'un bourg & château d'Espagne en Catalogne.

ALGOL, ou *tête de Meduse;* terme d'Astronomie, qui désigne une étoile fixe de la troisième grandeur, dans la constellation de Persée.

ALGONKINS; (les) peuples sauvages de l'Amérique Septentrionale, qui, comme les Arabes, n'ont aucune demeure fixe, & se trouvent répandus entre la rivière Outaonac, le lac de Frontenac, & celui des Hurons. Les Algonkins, qui ne sont que chasseurs, & ne cultivent pas les terres, firent autrefois société avec les Iroquois. Ceux-ci leur donnoient du grain en échange de leur chasse; mais ces peuples s'étant brouillés, ils se firent une guerre cruelle, qui détruisit la plus grande partie des Algonkins. Ceux qui échappèrent aux vainqueurs, quittèrent leur premier établissement, pour venir aux lieux où on les voit. La langue Algonkine est fort estimée dans ces contrées; parce qu'elle est entendue de toutes les Nations qui habitent à mille lieues à la ronde. Il faut cependant excepter les Iroquois & les Hurons qui ne l'entendent pas.

ALGORITHME; substantif masculin. Terme emprunté de l'Arabe,

qui désigne l'art de calculer, la science des nombres. *Il est versé dans l'algorithme des fractions.*

ALGOUEY; nom propre d'un fleuve de la Chine, qui a son embouchure entre les cent cinquième & cent sixième degrés de longitude, & les quarante-troisième & quarante-quatrième degrés de latitude septentrionale.

ALGOW; nom propre d'une contrée considérable d'Allemagne, dans la Souabe. Elle a le Danube au nord, le Léek à l'orient, le Hegow & le lac de Constance au couchant, & le Comté de Tirol au midi. Elle renferme le Marquisat de Burgaw, les comtés de Bregentz & de Montfort, les terres de l'Évêque d'Ausbourg, de l'Abbé de Kempten, des Comtes Fuggérs, de Waldbourg, de Konigseck, & de Mindelheim; de même que les villes d'Ausbourg, de Kemptem, de Memmingue, d'Isne, de Lindaw, de Bibrack, & de Vangen.

ALGUAZIL; substantif masculin. C'est en Espagne un des Officiers de Justice, qui exécutent les ordres du Magistrat. C'est ce que nous appelons chez nous, *Exempt*, *Huissier*, ou *Sergent*. Ce mot est originairement Arabe, & les Espagnols l'ont conservé comme plusieurs autres tirés des Maures qui ont été long-temps établis en Espagne. En France on appelle, dans le style familier, les Exempts, les Huissiers, *Alguazils; prenez garde qu'on ne vous envoie quelque Alguazil.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer l'*u* en *ou*, & écrire, d'après la prononciation, *Algouazil*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALGUCHET; nom propre d'un territoire d'Afrique, dans le desert de Barca. Il appartient au Grand-Seigneur.

ALGUE; substantif féminin. *Alga.* Sorte de plante qui naît au fond des eaux. Il y en a de beaucoup d'espèces. L'Algue la plus commune, celle dont on fait quelque usage, est une plante marine, dont les feuilles sont longues d'environ deux à trois pieds, molles, & d'un vert obscur: cette plante croît en grande quantité le long des bords de la mer Méditerranée & ailleurs: les paysans la font sécher, & en tirent un bon fumier pour leurs terres. Les Verriers & les Parfumeurs en enveloppent leurs bouteilles. On emploie les cendres de l'Algue qui contient beaucoup de sel, pour servir de fondant au sable dont on se sert pour faire du verre.

Cette plante est apéritive vulnéraire & dessicative: on prétend qu'elle détruit les puces & les punaises.

Il croît dans la mer, sur les côtes de l'Islande, une espèce d'Algue, qui ne diffère guères de la précédente, qu'en ce que ses feuilles sont un peu plus grasses & jaunâtres. Lorsque cette Algue est restée exposée à l'ardeur du soleil, il se forme sur sa surface de petits grumeaux d'un sel doux & de bon goût, dont les Habitans des côtes de cette île se servent à la place de sucre; ils recueillent aussi cette plante avant qu'elle soit couverte de ce sucre, pour la manger en salade.

ALGUEL; nom propre d'une ville

d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Hea. Elle est entourée de murs. Les Habitans nourrissent beaucoup de chèvres.

ALHAGI; *voyez* AGUL.

ALHALLOW; nom propre d'une petite île au nord de l'Ecosse. C'est une des Orcades : elle est entre celle de Mainland, & celle de Raus.

ALHAMA; nom propre d'une jolie ville d'Espagne, à sept lieues de Grenade, vers la source du Riofrio. Elle est située dans une vallée étroite, entourée de montagnes hautes & escarpées. Les environs en sont très-fertiles; mais elle est sur-tout remarquable par ses bains d'eaux thermales qui sont les plus beaux & les mieux entretenus de toute l'Espagne. Ils sont très-fréquentés au printemps & en automne.

ALHAMA, est aussi un bourg d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontières de l'Estrémadure & de la Castille, à neuf lieues au nord de Cordoue.

Ce nom est encore celui d'un village d'Arragon, sur la rivière de Xalon, connu par ses eaux minérales.

ALHAMBRA; nom propre d'un bourg d'Espagne, dans la nouvelle Castille.

On appelle de même un des quartiers de la ville de Grenade.

ALHANDAL; (trochisques) on donne ce nom à un remède dont voici la composition, les propriétés & la dose.

On prendra des pommes de coloquinte, blanches & légères : on les ouvrira : on les mondera de leurs grains : on les coupera le plus menu qu'on pourra avec des ciseaux : on les arrosera d'huile d'amandes douces, & on les frottera entre les mains pour faire pénétrer l'huile, & pour empêcher qu'elles ne s'exhalent trop hors du mortier quand on les pilera : on les pulvérisera subtilement; on mettra la poudre en masse avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adragant ; on divisera cette masse en trochisques, ou en petits morceaux qu'on mettra sur un tamis pour les faire sécher à l'ombre; quand ils seront secs, on les réduira en poudre subtile, & avec ce qu'il faudra de mucilage de gomme adragant, on en formera de nouveaux trochisques qu'on fera sécher, comme ci-devant, pour les garder.

Une livre de seize onces de belle coloquinte, rend ordinairement cinq onces de chair ou pulpe privée de ses pepins : cette chair étant pulvérisée, pese quatre onces & demi-drachme; on en forme des trochisques, comme il a été dit, qui étant séchés exactement, pesent quatre onces.

Ils sont très-purgatifs, ils purgent principalement la pituite crasse & les autres humeurs grossières; on les donne pour l'apoplexie, pour la léthargie, pour l'hydropisie, pour provoquer les mois aux femmes : la dose en est depuis deux grains jusqu'à demi-scrupule en pilules.

ALHANDAL, est un nom Arabe qui signifie coloquinte.

Ce qu'on appelle chair ou pulpe de coloquinte, n'est que la coloquinte privée de ses grains.

Le mucilage de gomme adragant est employé ici, non-seulement pour réduire la poudre en une consistance propre à être formée en trochisques, mais aussi pour adoucir & pour corriger l'âcreté de la coloquinte; ce mucilage, par ses parties rameuses ou glutineuses, lie

les pointes des sels du mixte, modère leur mouvement, & empêche la trop grande impression qu'ils pourroient faire sur les membranes intérieures des viscères; c'est aussi afin qu'il entre davantage de ce mucilage dans les trochisques, qu'on les fait sécher & qu'on les pulvérise pour les former de nouveau avec du mucilage.

ALHILET; nom propre d'un désert de l'Arabie Pétrée, vers le Mont-Sinaï.

ALHOFOL; substantif masculin. Les Alchimistes ont donné ce nom à l'antimoine.

ALIACMON; ancien nom d'une rivière de Macédoine, dont la source est à la pointe orientale de la contrée des Penestes, & l'embouchure dans le golfe Therméen, entre Pydna & Dium.

ALIAIRE; substantif féminin. *Aliaria.* Plante à plusieurs tiges cylindriques un peu velues, qui s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds: ses feuilles sont larges, vertes, dentées, & donnent un goût & une odeur d'ail, quand on les écrase. Ses fleurs sont nombreuses, placées à l'extrémité des tiges en forme de croix, composées de quatre pétales blancs. Il leur succède de petites gousses anguleuses, qui renferment des semences oblongues, noires & menues. Sa racine est longue, déliée, dure, blanche & sent l'ail.

Cette plante, qui croît dans les prés, contient beaucoup de sel essentiel & d'huile à demi exaltée: elle est incisive, atténuante, détersive, diurétique, carminative & expectorante; elle est propre contre la dissenterie & la morsure des serpens; elle chasse la malignité, fortifie l'estomac, & guérit des vapeurs histériques. On l'emploie en décoction & en cataplasmes.

On prétend que la poudre de ses feuilles guérit les ulcères carcinomateux.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALIARIE; nom propre d'une ancienne ville de la Comagène.

ALIARTE; c'est, selon Ptolémée, le nom d'une ancienne ville de Messénie, dans le Péloponèse.

Il y avoit aussi une ville du même nom dans la Béotie.

ALIBACA; c'est, selon Ptolémée, une ancienne ville d'Afrique, dans la Pentapole.

ALIBALUCH; nom propre d'une île de la mer Caspienne, qu'Olearius place sur la côte de Perse & de la Province de Mazanderan, entre l'embouchure de l'Araxe & le désert de Mokan.

ALIBANI; nom propre d'une ville de l'Arabie heureuse, capitale d'un petit état du même nom. Maty la place sur la rivière de Prim, à environ 60 lieues de Fartache, & autant d'Amantzirifdin.

ALIBANIES; substantif féminin pluriel. C'est le nom qu'on donne à certaines toiles de coton qui se fabriquent aux Indes orientales, & qui nous viennent en Europe par les retours de la Compagnie d'Hollande. La pièce de ces toiles se vendit dix à onze florins en Novembre 1748.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

ALIBI; substantif masculin. Ce mot emprunté du latin, désigne la présence d'une personne dans un lieu différent de celui où l'on prétend qu'elle étoit dans le même temps.

En Jurisprudence, on entend par

alibi,

alibi, les offres que fait un accusé de prouver qu'il étoit dans un lieu autre que celui où le crime s'est commis, dans le moment même qu'il se commettoit.

En matière criminelle, le Juge n'admet l'accusé à prouver son alibi, qu'après la confrontation, & lorsque les faits articulés peuvent servir à la décharge de l'accusé. Cela n'empêche pas que ces faits ne soient proposés lors des interrogatoires, ou dans les procès-verbaux de confrontation.

Un accusé peut prouver son alibi par ses domestiques, comme témoins nécessaires.

On dit proverbialement, *chercher des alibi-forains*; pour dire, chercher des défaites, de mauvaises excuses.

Les trois syllabes sont brèves.

Ce mot ne prend point de *s* au pluriel.

ALIBORON; mot burlesque, dont la Fontaine s'est servi pour désigner l'âne.

Arrive un troisième larron,
Qui saisit maître Aliboron.

ALIBOUFIER; substantif masculin. Arbre de la grandeur d'un olivier, qui croît dans les forêts de la Provence, autour de la Chartreuse de Monrieu, à Baugencier, à Soliers, & entre la Sainte-Baume & Toulon : il ressemble au coignassier par son tronc, son écorce & ses feuilles qui sont vertes en dessus, blanches & velues en dessous. Ses fleurs sont d'une seule pièce, blanches, odorantes, & semblables à celles de l'oranger. Son fruit est une baie un peu charnue, qui contient deux noyaux.

Cet arbre, très-estimable dans le printemps par la beauté de ses fleurs, l'est encore davantage par une résine pure, qui découle d'incisions que l'on fait à son tronc & à ses branches, & que l'on vend dans les boutiques sous le nom de *storax*. Cette résine, pour être bonne, doit être nette, molasse, grasse, d'une odeur douce & agréable : elle est résolutive ; on l'emploie comme aromate.

ALIBRAY; (Charles Vion d') nom propre d'un Poëte François du 17[e] siècle, ami de la table & des plaisirs. Dans le nombre des épigrammes qu'il a faites contre le Parasite Montmor, qu'il nomme Gomor; on remarque la suivante, qui est en forme de dialogue avec son Confesseur :

Révérend Père Confesseur,
J'ai fait des vers de médisance;
Contre qui ? Contre un Professeur.
La personne est de conséquence :
Contre qui donc ? Contre Gomor.
Achevez le *Confiteor* ?

ALICA; substantif masculin. C'est une sorte de nourriture des anciens, qu'on ne connoît guères aujourd'hui.

Pline met l'alica au nombre des grains qui se sément en Italie au printemps. Après avoit fait l'énumération des différentes sortes de pain & de leurs noms, exposé les différentes manières de préparer le grain, & parlé de l'origine de la boulangerie, cet Auteur accorde à l'Italie son pays, la supériorité sur tous les autres, par la qualité des fruits qui y croissent. Il ajoute que l'alica n'est dans aucune contrée, ni si beau, ni si bon, ni si bien préparé qu'en Italie : on en prépare, dit-il, en Egypte; mais il ne mérite pas que j'en fasse men-

tion. On en fait dans le territoire de Verone & de Pise, & dans plusieurs autres endroits de l'Italie; mais celui de la Campanie est sans contredit le meilleur.

ALICAIRE; substantif féminin. *Alinaria*. On donnoit ce nom chez les Romains aux femmes publiques, parce qu'elles se montroient sur leurs portes pour appeler les débauchés.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALICAN; nom propre d'une ville maritime de l'île de Ceylan.

ALICANTE; nom propre d'une ville d'Espagne, au Royaume de Valence, sur le territoire de Cégura. Elle a un bon port au fond de la baie du même nom sur la Méditerranée, qui baigne ses murs d'un côté; de l'autre elle est entourée de coteaux. Le port est orné d'un beau mole que défendent de bons bastions. A l'Orient de la ville, il y a un château fort sur une montagne en forme de pain de sucre. C'est dans les environs d'Alicante qu'on recueille les fameux vins de ce nom, si connus dans l'Europe. On y recueille aussi quantité de fruits exquis, & l'on y voit des romarins d'une grandeur extraordinaire. Les navires François, Italiens, Flamands, Anglois & Hollandois sont communément en grand nombre dans le port, où ils chargent des vins, du béril, des passarilles, & beaucoup d'autres denrées que produisent le Royaume de Valence, & plusieurs autres contrées d'Espagne. Comme les Mores & les Algériens croisent souvent dans ces parages, on a élevé d'espace en espace sur le rivage de la mer, des tours pour découvrir ces corsaires; & dès qu'il en paroît, les sentinelles avertissent par des feux, les villes & les villages qui sont à portée, & les habitans prennent les armes au son du tocsin.

ALICANTE, est encore le nom d'une rivière de Ceylan.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *alikante*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALICATA; nom propre d'une ville de Sicile, dans la vallée de Noto. Elle est située dans une espèce d'île que forme le Salso. On recueille beaucoup de grains dans les environs, & des vins qui ont de la réputation. Les Turcs ruinèrent cette ville en 1553.

ALICATA, est aussi le nom d'une montagne de Sicile, dans le voisinage de la ville dont nous venons de parler. Quelques-uns prétendent que c'est sur cette montagne qu'étoit le château qui renfermoit le taureau d'airain, instrument des cruautés du fameux tyran Phalaris.

ALICATE; substantif féminin. Sorte de pince à l'usage des Emailleurs à la lampe. Les Orfèvres & les autres ouvriers donnent le nom de bruxelles à cet outil.

ALICE; nom propre d'un Promontoire du Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à l'entrée du golfe de Tarente, & au levant de la ville d'Umbriatico.

ALICHON; substantif mascul. C'est le nom qu'on donne aux ais sur lesquels l'eau tombe pour faire tourner les roues des usuines à eau.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

ALICHORDA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de la Bactriane.

ALICONDE; ſubſtantif maſculin. Arbre qui croît dans la baſſe Ethiopie. Il porte un fruit ſemblable à la noix du coco, mais qui ne vaut rien à manger. On dit cependant que dans les temps de diſette, les Nègres le font moudre pour en faire du pain.

En battant l'écorce de cet arbre, on en tire une filaſſe avec laquelle on fait des toiles preſque auſſi belles que celles de chanvre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ALICORNE; ſubſtantif maſculin. Labat donne ce nom à un quadrupède qui a une corne ſur le front, & une autre au-deſſus des narines.

ALICUR; nom propre d'une des îles de Lipari, dans la mer de Toſcane. Elle eſt petite & n'eſt habitée que par quelques pêcheurs.

ALIDADE; ſubſtantif féminin. Règle mobile qui tourne ſur le centre d'un inſtrument géométrique ou aſtronomique, avec lequel on prend la meſure des angles. *Vous dirigez mal l'alidade.*

ALIDADE, ſe dit auſſi d'une ſorte d'aiguille qui ſe met ſur le cadran de la machine à caneler les canons de fuſil, & qui indique à l'ouvrier la manière dont il doit travailler, afin que les cannelures ſoient entre elles dans les proportions requiſes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

ALIDOR; ſubſtantif maſculin. Terme de Fleuriſte, qui déſigne une ſorte d'œillet violet.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final du ſingulier ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ALIE; vieux mot qui déſignoit autrefois le fruit de l'aliſier.

ALIÉNABLE; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne ce qui peut s'aliéner. *Ce Duché n'eſt point aliénable.* Voyez ALIÉNATION.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une aliénable terre*, mais *une terre aliénable*.

ALIÉNATION; ſubſtantif féminin. *Abalienatio.* Ce mot déſigne en général tout acte par lequel une perſonne transfère à une autre la propriété d'un effet qui lui appartenoit.

Tout majeur libre peut régulièrement aliéner ſes biens, de quelque nature qu'ils ſoient.

Il n'en eſt pas de même d'un interdit ni d'un mineur. Ceux-ci ne peuvent ni vendre ni hypothéquer leurs immeubles.

Il faut obſerver, ſur l'aliénation des biens des mineurs, qu'elle ne doit pas avoir lieu ſans une néceſſité qui y oblige le tuteur.

Il faut, avec cette néceſſité, une Sentence du Juge tutélaire qui ordonne cette aliénation en connoiſſance de cauſe, ſur un avis de parens; & que la vente ſoit faite judiciairement, au plus offrant & dernier enchériſſeur, après pluſieurs affiches & publications. Si ces formalités étoient négligées, le mineur, dont on auroit aliéné l'immeuble, pourroit diriger une action réelle contre tout poſſeſſeur du bien aliéné, ſans être même obligé à prendre des Lettres de reſ-

cision & sans restitution de prix, sauf le recours de l'acquéreur contre le tuteur qui auroit aliéné. C'est ce qu'a jugé la Quatrième Chambre des Enquêtes le 19 Février 1704.

Cette Jurisprudence a tant de force parmi nous, qu'un père même ne peut pas ordonner par son testament l'aliénation des biens de ses enfans d'une autre manière; c'est ce qu'a jugé un Arrêt du 18 Août 1558, rapporté par Louet.

Tout cela est d'ailleurs confirmé par deux Arrêts de réglement des 9 Avril 1630 & 28 Février 1722.

Observez que malgré le concours des conditions requises, le mineur peut encore se faire restituer contre l'aliénation, s'il prouve qu'elle lui est désavantageuse, & que le prix de la vente est inférieur à la valeur de la chose vendue.

L'*aliénation* faite par un accusé de crime capital, est valable, parce qu'il conserve tous les avantages de la vie civile jusqu'à sa condamnation. Henrys rapporte cependant une vente annullée en cas pareil; mais c'est que les circonstances en démontroient la fraude.

Il y a plus: l'accusé condamné à mort par contumace, venant à décéder dans les cinq ans, meurt libre; & les aliénations qu'il a pu faire avant son décès, sont valables. C'est ce qu'a jugé un Arrêt du 18 Mai 1670, contre le Duc de Saint-Simon, qui, comme Seigneur, prétendoit la confiscation; & contre les conclusions de l'Avocat Général Talon, qui avoit conclu à la nullité de l'aliénation faite par le condamné.

L'*aliénation* des biens des communautés ne peut être valable sans permission & autorité de Justice.

Les Communautés au contraire, peuvent obliger les particuliers à aliéner en leur faveur les immeubles qui leur conviennent, soit pour l'utilité, soit pour la décoration. C'est ce qu'a jugé un Arrêt de 1539, rendu au profit de la Ville d'Orléans contre des Moines.

Cette exception à la règle générale est fondée sur le principe, que le bien public est préférable au particulier.

Plusieurs copartageans d'immeubles, peuvent convenir valablement, lors du partage, que l'un ne pourra aliéner sa part qu'au refus des autres & après les avoir avertis. Si quelqu'un d'entre eux aliéne, contrairement à cette convention, les autres pourront retirer l'immeuble aliéné, en remboursant l'acquéreur.

Un donateur peut valablement défendre au donataire d'aliéner la donation qu'il lui a faite, comme l'a jugé le Parlement de Paris en 1586.

Une femme, même sans être séparée de biens, peut aliéner, pour justifier son mari accusé d'un crime important; mais ce cas excepté, & quelques autres semblables, une femme, quoique séparée de biens, ne peut aliéner ses immeubles, sans y être autorisée par son mari ou par Justice.

En Normandie, il y auroit nullité de l'aliénation que feroit une femme séparée de biens, quoique autorisée de son mari. Cela s'entend de ses propres; car elle peut revendre les biens qu'elle a acquis depuis sa séparation, comme l'ont décidé differens Arrêts rapportés par Berault

Les aliénations des biens d'Eglise sont généralement défendues: cette règle souffre cependant quatre ex-

ceptions qui dérivent de la néceſſité, de l'utilité, de l'incommodité & de la piété.

Il y a néceſſité d'aliéner, quand l'Egliſe eſt obérée, ou obligée de ſatisfaire à quelque acte de Juſtice.

Il y a utilité, quand l'aliénation doit produire un avantage notoire; mais il faut que cet avantage ſoit démontré.

L'*aliénation* eſt permiſe, pour raiſon d'incommodité, quand la conſervation de l'immeuble eſt plus onéreuſe à l'Egliſe que profitable, comme s'il s'agit d'un fonds qui exige des frais conſidérables pour être mis en valeur, ou qu'il faille réédifier un bâtiment.

On autoriſe enfin l'aliénation des biens d'Egliſe par des motifs de piété, tels que la deſtination du produit de la vente à la nourriture & entretien des pauvres, ou à la rédemption des captifs.

Mais il ne ſuffit pas qu'il y ait cauſe raiſonnable d'aliénation, il faut encore pour la validité de l'acte, que les formalités ſuivantes aient été obſervées.

D'abord il doit y avoir une information pour conſtater l'exiſtence de la cauſe d'aliénation.

Secondement, il faut le conſentement des intéreſſés; c'eſt-à-dire, que l'Evêque diocèſain doit approuver l'aliénation propoſée par les Eccléſiaſtiques de ſa Juriſdiction; ou le Pape, ſi ces Eccléſiaſtiques ſont exempts de l'Ordinaire.

Troiſièmement, il faut que le Patron donne ſon conſentement à l'aliénation, s'il s'agit de biens qu'il ait donnés à l'Egliſe.

Quatrièmement, l'aliénation doit être précédée d'une publication judiciaire des biens; & les Gens du Roi doivent être préſens aux enchères.

Cinquièmement, les contrats d'aliénation doivent s'homologuer par les Juges royaux des lieux où les biens ſont ſitués.

L'*aliénation* des biens des Fabriques & des Hôpitaux, eſt ſujette aux mêmes formalités.

Il y a cependant des cas où ces formalités ne ſont pas de rigueur pour la validité de l'aliénation: comme ſi le bien eſt de peu de valeur, ſi la poſſeſſion en eſt onéreuſe, ou qu'il y ait dépériſſement journalier, & quelques autres ſemblables dont parle Rebuffe.

L'Ordre de Malthe prétend être en droit d'aliéner ſes biens, ſans obſerver toutes ces formalités, & que le conſentement du Grand Maître ſuffit pour la validité des aliénations.

On dit dans le ſens figuré; *aliénation des eſprits, des volontés*; pour exprimer l'éloignement que des perſonnes ont les unes à l'égard des autres.

On dit auſſi dans le ſens figuré: *aliénation d'eſprit*, pour folie ou égarement d'eſprit.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *t* en *ſ*, & écrire, *aliénaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALIÉNE, ALIENNE; vieux mots qui ſignifioient autrefois étranger.

ALIÉNÉ, NÉE; *alienatus, a, um.*

Adjectif & participe passif. *Voyez* Aliéner.

ALIENER; verbe actif de le première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est au propre, l'action de vendre ou de transférer à un autre la propriété d'un effet quelconque. *Il ne faudroit pas aliéner cette maison*. Voyez Aliénation.

Aliéner, se dit au figuré des affections, des cœurs, des esprits, & signifie faire perdre l'amitié, l'estime, la bienveillance. *C'en est assez pour lui aliéner l'estime des gens de biens*.

On dit aussi figurément, *aliéner l'esprit à quelqu'un;* pour dire, rendre fou, faire perdre l'esprit à quelqu'un. *Les rigueurs de sa maîtresse lui aliéneront l'esprit*.

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi. *Je me suis apperçu que les esprits s'aliénoient*.

Outre son régime simple, ce verbe gouverne en régime composé, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*, comme on vient de le voir dans les exemples donnés.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ALIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes qui se célébroient chez les Athéniens & à Rhodes en l'honneur d'Apollon ou du Soleil.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

ALIEU; c'est, selon Pline, le nom de certaines îles de l'Éthiopie, dans le golfe Adulitique.

ALIFI; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, au pays des Samnites, aujourd'hui la Province de Labour, dans le Royaume de Naples. Elle est située dans une plaine, au pied de l'Apennin, près du Vulturne, & ne consiste plus qu'en une cinquantaine de maisons, quoiqu'elle conserve un siège épiscopal, suffragant de Bénévent.

ALIGA; nom propre d'une rivière de la côte de Malabar, aux indes orientales. Elle a sa source dans les montagnes de Gate, arrose les Royaumes de Visapour & de Canara, & se jette dans la mer, au nord de l'île d'Angediva.

ALIGER; vieux verbe qui signifioit autrefois se lier, s'engager.

ALIGNAIGER, ALINAGIER; vieux verbes qui signifioient autrefois prouver parenté.

ALIGNÉ, GNÉE; adjectif & participe passif. *Ad lineam directus, a, um*. Voyez Aligner.

ALIGNEMENT; substantif mascul. *Directura*. Ligne tirée afin qu'une muraille, une rue, une allée aillent en ligne droite. *Il ne faut pas vous écarter de l'alignement qui est tracé*.

Alignement, en termes d'Architecture, se dit de la situation de plusieurs objets sur une ligne droite. On dit de deux bâtimens séparés l'un de l'autre, qui ont la même saillie sur une même ligne, qu'*ils sont en alignement*.

On dit qu'un ouvrage de maçonnerie n'est pas d'alignement, quand il ne va pas en ligne droite.

Alignement, se dit en Jurisprudence, du plan que donnent les Officiers de la Voierie pour la construction des bâtimens donnant sur les rues & les chemins publics. Ce plan détermine la longueur, les angles & les dispositions de ces bâtimens.

Ces fonctions appartiennent aux Trésoriers de France, comme grands Voiers dans les villes où ils ont une Jurisdiction : mais c'est aux chefs de la police qu'elles sont dévolues dans les autres lieux.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alignemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALIGNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Ad lineam dirigere*. C'est en général, ranger, dresser sur une même ligne. *Ces arbres sont mal alignés*.

Aligner, exprime, en termes d'Architecture, l'action de réduire plusieurs corps à une même saillie, de manière qu'ils soient tous sur une même ligne droite.

Aligner, se dit en termes de Jardinage, de l'action de tracer sur le terrein des lignes par le moyen d'un cordeau, pour former des allées, des parterres & d'autres pièces.

Aligner, en termes de Vénérie, se dit du mal qui couvre la femelle : comme, *le cerf aligne la biche*.

On dit dans le sens figuré, *aligner des mots, des phrases* ; pour dire, les polir, les ranger. *Cet auteur se tourmente en alignant ses phrases*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *alinier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

Il faut observer que si cette ortographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un *e* muet. *D'alinier*, il faudroit faire *j'aligné*.

ALIGNIÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois recherché dans son maintien.

ALIGNOÜET ; substantif masculin. Outil de fer qui sert à la fabrication des ardoises. Il a son extrémité supérieure carrée comme la tête d'un marteau, & il va toujours en diminuant comme un coin.

ALILAT ; nom propre sous lequel les Arabes adoroient la lune, selon quelques-uns, ou selon d'autres, la planète de Venus que nous appelons *Hesperus* le soir, & *Phosphorus* le matin.

ALILÉENS ; (les) C'est, suivant Huet, le nom d'un ancien peuple de l'Arabie Heureuse, dans le voisinage des Cassanites. L'or abondoit chez ce peuple, au point qu'il l'estimoit moins que la plûpart des autres métaux.

ALIMA ; nom propre d'une ville de la Tribu de Gad, dont il est parlé dans l'Ecriture-Sainte : elle étoit près de la Forêt de d'Ephraïm.

ALIMALA ; nom propre. C'est, selon Étienne le Géographe, une contrée de la Lycie.

ALIMENT ; substantif masculin. Ce mot signifie au propre, la nourriture, ou ce qu'on mange pour entretenir la vie.

Les alimens méritent une attention particulière dans la pratique de la Médecine, puisqu'on peut les regarder comme causes des maladies s'ils sont vicieux ou pris immodérément; & comme remèdes dans les maladies, ou comme faisant partie du régime que doivent garder les malades pour obtenir leur guérison. Mais généralement parlant l'examen des qualités différentes des alimens, est assez superflu pour ceux qui étant d'un tempéramment fort & vigoureux, prennent beaucoup d'exercice pendant le jour, se couchent de bonne heure, & se lèvent matin: cette manière de vivre operera toujours de bonnes digestions, & tout aliment bien digeré, formera de bon chile. L'examen, le choix des alimens n'est particulièrement important, que pour les personnes valétudinaires, les intempérans & les paresseux.

Hippocrate propose le régime suivant, comme le meilleur dans le cours ordinaire de la vie.

En hiver, dit-il, il faut manger beaucoup & boire très-peu. La boisson doit être du vin pur, & *l'aliment*, des viandes rôties & du pain. On ne mangera que très-peu ou point du tout d'herbes pendant toute cette saison, afin de se conserver le corps sec & chaud.

Dans le printemps, on pourra boire un peu d'avantage, & peu à peu du vin plus trempé. On observera de se nourrir de viandes plus succulentes, & en moindre quantité, & en place de rôti, on mangera du bouilli, & peu d'herbes.

Pendant l'été on se nourrira de gâteau mou. On boira beaucoup, & du vin fort trempé. Toutes les viandes seront bouillies: ce régime tiendra le corps humide & froid dans cette saison séche & chaude, qui brûle & déséche le corps.

En automne, on commencera à augmenter sa nourriture. On mangera des viandes plus séches: on boira moins, & du vin moins trempé.

Ceux qui sont fort gras, qui ont les chairs molles, & qui sont rouges & vermeils, doivent user la plus grande partie de l'année de viandes fort séches, parce qu'ils sont d'un tempéramment fort humide. Ceux qui sont maigres, secs & déliés, roux ou noirs, doivent observer ordinairement un régime humide; parce qu'ils sont d'un tempéramment sec.

Les jeunes gens doivent aussi se nourrir de viandes plus molles & plus humides, parce que cet âge est fort sec, & que les corps sont encore nerveux & solides.

Quant aux vieillards, ils garderont pour la plûpart du temps un régime plus sec, parce qu'à cet âge les corps sont mous, humides & froids.

L'hiver, il faut marcher fort vîte, & l'été, fort doucement, à moins qu'on ne marche au soleil.

Il faut se baigner souvent en été & rarement en hiver; & ceux qui sont maigres, plus souvent que ceux qui sont gras.

Actuarius examine s'il est bon de faire deux repas par jour; & il pense que pour conserver la santé, on doit diviser en trois parties la quantité *d'alimens* qu'on peut prendre par jour; & prendre les deux tiers à midi, & l'autre tiers un peu avant la nuit. En suivant ce régime, le cerveau sera contiuellement humecté & rafraîchi. Le sommeil sera moins

moins lent à venir, & les esprits ranimés par des renforts continuels, seront plus long-temps vigoureux, & moins prompts à s'enflammer ou à se réfroidir ; car un jeûne trop long produit nécessairement l'un ou l'autre de ces effets, selon la différence des tempéramens & des saisons. Si la coutume ou des occupations presque continuelles n'ont pas permis de suivre cette loi, l'habitude que l'on aura contractée, de laisser un si grand intervalle de temps entre ses repas, peut être quelquefois sans conséquence ; mais il n'en seroit pas ainsi de quelqu'un qui en changeroit subitement l'ordre & la distribution. Si ce dernier régime ne tend pas à rendre les esprits plus vigoureux & plus fermes dans la même constitution, il les rendra du moins plus légers.

Le même Médecin conseille, en ce qui concerne la quantité des alimens, de toujours rester sur son appétit ; parce qu'alors, dit-il, on sera certain que la chaleur du corps suffira pour bien faire la digestion.

Alimens, se dit en Jurisprudence, non-seulement de la nourriture, mais encore, & par extension, du sens propre, des autres choses nécessaires à la vie, telles que l'habitation & les vêtemens.

La loi accorde des alimens à plusieurs sortes de personnes, quand elles sont sans biens & hors d'état de gagner leur vie.

Les pères & mères, ayeuls & ayeules doivent des alimens à leurs enfans & petits enfans, jusqu'à ce qu'ils puissent s'en procurer par leur travail. Les femmes cependant, ne doivent, en pays de Droit écrit, ces alimens, que lorsque les maris sont pauvres ; mais en pays Coutumier, cette obligation est commune au mari & à la femme, comme l'a jugé le Parlement de Paris, le 15 Février *1656*.

Le père naturel, & même ses héritiers doivent des alimens au bâtard. Bardet rapporte un Arrêt qui l'a jugé de cette manière.

Le Parlement d'Aix a même jugé en *1627* & en *1632*, que l'ayeul paternel devoit des alimens au bâtard de son fils ; mais le Parlement de Paris a jugé le contraire en 1603, sous prétexte que ce seroit autoriser le crime.

Si une fille a eu commerce avec plusieurs, l'enfant doit être nourri à leurs frais communs solidairement, à cause de l'incertitude de la paternité, comme l'a décidé l'Arrêt du 25 Février *1661*.

Les enfans sont obligés solidairement de fournir des alimens à leurs pères & mères, beaux-pères & belles-mères infirmes & indigens, selon leurs facultés. Brodeau sur Louet, rapporte un Arrêt du 13 Mai 1613, qui a condamné un gendre à payer une pension alimentaire de 200 liv. à sa belle-mère, quoiqu'il n'en eût reçû aucun avantage, que sa femme ne lui eût apporté aucune dot, & qu'il demeurât en pays de Droit écrit, où la communauté n'a pas lieu.

Comme on voit assez souvent à Paris des pères & mères demander judiciairement des alimens à leurs enfans, l'usage du Châtelet est d'ordonner en cas pareil, que les enfans recevront chez eux leurs pères & mères, les traiteront avec respect, & leur fourniront des alimens, si mieux ils n'aiment leur payer la pension que fixe la Sentence, relativement à la qualité des parties, & aux circonstances.

Les enfans ne doivent point d'alimens aux maris & aux femmes

de leurs pères & mères, que l'on désigne communément sous les noms de parâtres & de marâtres.

Le mari doit des alimens à sa femme indigente, lors même qu'elle ne lui a apporté aucune dot, & qu'elle en est séparée par autorité de Justice : il en seroit autrement, si la séparation n'avoit aucun motif suffisant, & qu'elle fût l'effet du caprice ou de la légèreté.

Le Parlement de Bretagne a jugé en *1666*, qu'un mari devoit nourrir, & prendre soin de sa femme devenue folle, & a débouté ce mari de la demande par lui formée contre les parens de sa femme, tendante à ce qu'ils fussent obligés de contribuer aux dépenses que cette situation occasionnoit.

Une femme séparée de biens, doit des alimens à son mari indigent, quand elle est en état de lui en fournir ; c'est ce qu'a jugé le Parlement de Dijon, le 24 Janvier 1749, en condamnant la Dame de Salvert à payer 2000 liv. de pension au sieur de Salvert son mari, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. Cependant cette question s'est jugée différemment au Châtelet de Paris en 1759, entre le Vicomte & la Vicomtesse de l'Hopital. Le Vicomte fut débouté de sa prétention, & des circonstances particulières qui suivirent l'appel qu'il interjetta de la Sentence, empêchèrent que l'affaire se jugeât au Parlement.

La Rocheflavin rapporte un Arrêt qui a condamné le nommé Garebal, riche marchand de Rouergue, à donner des alimens à son frère indigent.

Le donataire universel doit des alimens au donateur indigent : s'il les lui refusoit, ce seroit une ingratitude qui pourroit faire révoquer la donation : au moins ce refus donneroit-il action au Donateur pour les demander.

Le créancier qui contraint son débiteur par corps & par emprisonnement de sa personne, doit consigner les alimens, à peine de nullité de l'emprisonnement.

Si le créancier cesse de fournir les alimens, & que pour cette raison, le débiteur obtienne son élargissement, il ne pourra plus être emprisonné pour la même cause, comme l'a jugé le Grand Conseil en 1672.

Le Parlement de Grenoble a jugé en *1667*, qu'une femme qui avoit du bien, devoit fournir des alimens à son mari prisonnier pour dettes.

L'Abbé doit des alimens à ses Religieux, lors même qu'ils plaident contre lui ; cette action doit être dirigée pardevant le Juge séculier.

La faveur des alimens fait qu'on en peut léguer à toutes sortes de personnes, même à celles qui sont incapables d'effets civils.

Les legs d'alimens & d'entretien durent pendant la vie des légataires, si le testateur n'a point limité de temps.

Les legs d'alimens jusqu'à la puberté, doivent se payer aux mâles jusqu'à dix-huit ans, & aux filles jusqu'à quatorze, temps de la pleine puberté.

Les alimens légués par année, sont dus pour toute l'année, dès le moment qu'elle est commencée ; ce qui n'est pas de même pour les rentes viagères.

C'est la même faveur des alimens qui fait qu'en plusieurs Jurisdictions, le boucher, le boulanger, le marchand de blé &c., sont préférés à tous autres créanciers.

Le Parlement de Paris a condamné par corps en 1619, la caution d'une somme donnée pour alimens par une obligation pure & simple.

La même faveur des alimens fit condamner en 1691, le Marquis de Langres, héritier présomptif, & curateur de la dame de Courvaudon interdite, à payer l'obligation de 5000 liv. que cette dame avoit passée au profit de la d[lle] l'Ecuyer, chez qui elle avoit été logée, nourrie & entretenue pendant deux ans. La raison de décider fut qu'il faut des alimens aux personnes interdites, comme à celles qui ne le sont pas.

Aliment, se dit au figuré de toute matière combustible dont on se sert pour entretenir le feu. *Le bois est le principal aliment du feu.*

Aliment, se dit aussi figurément, de ce qui a rapport à l'esprit ou au cœur. *Les arts, les sciences, l'étude, sont les alimens de l'esprit. La tendresse est l'aliment du cœur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, au singulier, & longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer *l'e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alimant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALIMENTAIRE; adjectif des deux genres. Ce qui est destiné pour alimens. *Pension alimentaire.* Voyez Aliment.

Tyson & d'autres Auteurs appellent conduit *alimentaire*, cette partie du corps par où la nourriture passe depuis la bouche jusqu'à l'anus, & qui comprend le gosier, l'estomac & les intestins.

Les Romains appeloient *loi alimentaire*, celle qui obligeoit les enfans à la nourriture & entretien des pères & mères.

Ils donnoient encore le nom d'*alimentaire* à de jeunes enfans pauvres des deux sexes, que la charité élevoit dans des maisons fondées par les Empereurs ou d'autres particuliers.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une alimentaire provision*, mais *une provision alimentaire.*

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alimantaire*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALIMENTATION; substantif féminin. Terme de Coutume, qui désigne un droit que les trente-cinq Communautés de la Préfecture & grand Bailliage d'Haguenau doivent à *l'Underland-vogt* ou Lieutenant pour le Roi dans ce Bailliage.

Ce droit consiste dans l'obligation de défrayer les équipages de chasse de cet Officier, quand, en chassant, il juge à propos de s'arrêter dans quelques-unes de ces Communautés. Par traité du 13 Mars 1712, approuvé par le Roi, les Parties intéressées ont converti le droit en une redevance annuelle.

ALIMENTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Nutritus, a, um.* Voyez Alimenter.

ALIMENTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Nutrire.* Ce

verbe signifie nourrir, fournir les alimens nécessaires. *Les enfans doivent alimenter leurs pères & mères.* Voyez Aliment.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'alimente*, la syllabe *men* est longue.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alimanter*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALIMENTEUX, EUSE; adjectif & terme de Médecine. Qui sert d'alimens, qui nourrit. *Des sucs alimenteux.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un alimenteux remède*, mais *un remède alimenteux*.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *alimanteus*, *alimanteuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALIMESTAR-BASSI; substantif masculin. C'est le titre que porte à la Cour Ottomane, l'Officier qui a soin des tentes & des pavillons du Grand Seigneur. Quand ce Prince fait campagne, l'Alimestar-Bassi désigne le lieu où ses tentes doivent être dressées.

ALIMIBIG. *Voyez* Alemibig.

ALIMUS; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ville municipale de la tribu Léontide.

Alimus, est aussi le nom d'un arbrisseau d'un beau vert, & dont la fleur est semblable à celle du muguet.

ALINCOURT; nom propre. Ce n'est qu'un village de Picardie, entre Amiens & Abbeville; mais on y remarque un monument singulier: c'est une épitaphe qui conte énigmatiquement l'odieuse histoire d'une mère qui eut avec son fils un commerce incestueux, duquel naquit une fille qu'elle fit épouser à ce même fils. On prétend que la malheureuse ne connut ces crimes que quand ils furent commis; quoiqu'il en soit, elle n'en révéla qu'à la mort l'horrible mystère, qui fait le sujet des vers suivans:

Ci git le fils, ci git la mère;
Ci git la fille avec le père;
Ci git la sœur, ci git le frère;
Ci git la femme & le mari,
Et n'y a que trois corps ici.

ALINDA; nom propre d'une ancienne ville de la Carie, que Ptolémée place entre Stratonice & Badessus.

ALINDÈSE; substantif féminin. *Alindisis.* C'est une sorte d'exercice du corps dont parle Hippocrate: il consistoit dans l'action de se rouler par terre.

ALINDIENS; (les) c'est le nom des habitans d'Alinda, ville de Carie.

ALINDOCA ; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ville de la Macédoine.

ALINEA ; expression latine, qui s'emploie en françois adverbialement & grammaticalement ; pour dire, à la ligne.

Ce mot s'emploie aussi substantivement. *Ne soyez pas impatient, je cesse de lire au premier alinea.*

L'usage des *alinea*, est de rendre le discours plus clair. Ils avertissent le Lecteur de la distinction du sens.

Ce mot ne prend pas de *s* au pluriel.

ALINER ; vieux mot qui signifioit autrefois équiper.

ALINGÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ALINGER.

ALINGER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Fournir du linge à quelqu'un. *Cette femme promet de bien alinger sa fille.*

Il est aussi pronominal réfléchi. *Il lui en a coûté pour s'alinger.* Il est familier.

ALINGES ; (le fort d') nom propre. Ce fut autrefois une forteresse du Chablais en Savoie, située sur un côteau près de Ladrance, à deux lieues de Thonon. Elle est ruinée.

ALINGNANCE ; vieux mot qui signifioit autrefois district, ressort.

ALINGSÉES ; nom propre d'une ville de Suède dans le Westrogothland.

ALINZA ; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de la Susiane, dans le continent.

Il y avoit encore deux autres Villes du même nom en Médie, au nord l'une de l'autre, & à la distance d'environ sept degrés.

ALINZADIR, ALIOCAB, ALISTITES ; tous ces mots désignent en Philosophie hermétique, le sel ammoniac.

ALIOLA ; nom propre. *Aliodora.* Île d'Afrique, dans la mer d'Éthiopie, entre la côte de Zanguebar & l'île de Madagascar.

ALION ; nom propre. C'est, selon les Notices de l'Empire, une ancienne Ville de la Grande-Bretagne.

ALIPHERA ; nom propre. C'est, selon Polybe, une ancienne Ville de l'Arcadie, que les Eléens conquirent. Pausanias prétend qu'Alipheros, l'un des cinquante fils de Lycaon, en fut le Fondateur.

ALIPTE ; substantif masculin. *Alipta.* On donnoit ce nom, dans l'antiquité, aux Officiers chargés de froter d'huile les Athlètes, & ceux qui avoient sué.

ALIPTES, étoit aussi le nom d'une Fontaine qui étoit près de la ville d'Éphèse.

ALIPTERION ; substantif masculin. *Onctuarium.* C'étoit, dans l'antiquité, un appartement des Thermes, où se rendoient les Athlètes, pour s'oindre les uns les autres, ou se faire oindre par les Officiers de Palestre.

ALIPTIQUE ; substantif féminin. On donnoit ce nom à la partie de la Médecine des anciens, qui enseignoit l'art & la méthode de froter & d'oindre les corps, pour conserver la santé, augmenter les forces & entretenir la beauté du teint.

ALIQUANTE ; adjectif féminin, & terme de Mathématique. Il se dit des parties qui, répétées un certain nombre de fois, ne sont pas exactement contenues dans un tout, à la différence des parties aliquotes qui y sont contenues exactement. Dans le nombre vingt, les nombres

trois, six, sept, huit, neuf, sont parties aliquantes; & les nombres un, deux, quatre, cinq, dix, sont parties aliquotes.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une aliquante partie*, mais *une partie aliquante*.

Il faudroit changer *qu* en *kou*, & écrire, d'après la prononciation, *alikouante*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALIQUOTE; adjectif, & terme de Mathématique. Il se dit des parties qui sont exactement contenues dans un tout. Les nombres un, deux & cinq, sont parties aliquotes du nombre dix.

Aliquote, s'emploie quelquefois substantivement. *Quatre est l'aliquote de huit.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *des aliquotes parties*, mais *des parties aliquotes*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *alikote*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALIS, ISE; vieil adjectif, qui signifioit autrefois uni.

ALISARNE; nom propre. *Alisarna.* Ville de la Troade, dans l'Asie mineure.

ALISCA; nom propre. Ancienne ville de la basse Pannonie, dont parle Antonin.

ALISDACA; nom propre. C'est, à ce que dit Ptolémée, une ancienne ville de la Médie.

ALISE; nom propre. Bourg de France en Bourgogne, qui ne fait qu'une seule communauté avec Sainte-Reine. Ce lieu présente encore les ruines de l'ancienne Alexia, fameuse par le siège qu'en fit Jules César, quoiqu'elle fût défendue par une armée de quatre-vingt mille Gaulois. Mais ni cette armée, ni deux cens quarante-huit mille combattans, que la Nation mit sur pied pour délivrer cette ville, ne purent en empêcher la prise. César, retranché autour de la place, défit les Gaulois dans tous les combats qu'ils lui livrèrent, & la garnison d'Alexia finit par se rendre. Le vainqueur se fit livrer les chefs & les armes, & distribua, par forme de butin, un Gaulois à chacun de ses soldats.

Il y a dans cet endroit des eaux minérales estimées, qui se distribuent en deux sources. L'une, qui sans être la meilleure, a le plus de réputation, est dans une Chapelle de l'Eglise des Cordeliers; l'autre, qui vaut mieux, est à la campagne; mais les bons Peres la décrient pour vanter la leur, & ils persuadent.

Alise est aussi une île de l'Océan dans le golfe de Dumbriton. Elle abonde en lapins, & elle n'est habitée que pour la pêche de la morue.

ALISMA; substantif masculin. Sorte de Doronic qui pousse de sa racine plusieurs feuilles semblables à celles du plantain, épaisses, nerveuses, velues & répandues sur terre. Ses fleurs sont jaunes, radiées, & sa racine rougeâtre, d'un gout piquant, aromatique & agréable. Cette plante croît dans les lieux montagneux. Elle donne, dans l'analyse chimique, beaucoup de sel & d'huile.

Elle eſt diurétique, ſudorifique & quelquefois émétique. Elle diſſout les coagulations du ſang, & s'emploie avec ſuccès, comme vulnéraire, dans les grandes chûtes. Ses fleurs font éternuer, & leur infuſion arrête le crachement de ſang. On la dit bonne contre la colique & la dyſſenterie. Les gens de la campagne la ſubſtituent à l'ellébore, dans les maladies des beſtiaux.

Il y a encore d'autres plantes qui portent le même nom.

ALISON; (dame) expreſſion familière, qui déſigne une ſuivante, ou une femme du peuple. *Que prétend cette dame Aliſon?*

ALISON; c'eſt, ſelon Dion Caſſius, l'ancien nom d'une rivière de Germanie.

ALISON, eſt auſſi le nom d'un fort que Druſus fit bâtir au confluent de l'Aliſon & de la Lipe, pour contenir les Sicambres, peuple guerrier qui habitoit alors ce que nous appelons aujourd'hui le Diocèſe de Paderborn.

ALISON, eſt encore, ſelon Ptolémée, le nom d'une ancienne ville de la Germanie.

ALISTA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de Corſe, dans la partie méridionale de l'île.

ALITAMBES; (les) c'eſt, ſelon Ptolémée, le nom d'un ancien peuple de la Libie intérieure. Stobée dit, que ce peuple choiſiſſoit pour ſon Roi celui qui étoit le plus léger à la courſe.

ALITÉ, TÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ALITER.

ALITÉEN; adjectif pris ſubſtantivement, & terme de mythologie. C'eſt un des noms que les anciens donnèrent à Jupiter, parce que dans un temps de famine, il prit un ſoin particulier pour que la farine ne manquât pas.

ALITEIA; les diſciples de l'Héréſiarque Valentin donnoient ce nom, qui ſignifie *vérité*, à un de leurs Dieux ou Éons. *Voyez* ÉON.

ALITER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Réduire à garder le lit. *Il règne une maladie qui alite tout le monde.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi, & alors il ſignifie ſe mettre au lit pour cauſe de maladie. *Ma ſœur vient de s'aliter.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ALITURGIQUE; adjectif des deux genres. Terme de Liturgie. On appelle jours aliturgiques, ceux auxquels on ne fait ni offices, ni cérémonies particulières.

ALJUBAROTE; nom propre. Bourg de Portugal dans l'Eſtrémadure, à quatre lieues, ſud-oueſt, de Leyria. Il eſt célèbre par la victoire qu'y remporta en 1385 le Roi de Portugal, Don Juan I. du nom, contre le Roi de Caſtille, dont les forces étoient bien ſupérieures en nombre. Il reſta douze mille Caſtillans ſur le champ de bataille, & le nombre des priſonniers fut immenſe.

ALJUCEN; nom propre d'une rivière d'Eſpagne, qui a ſa ſource à Montanchez, & ſon embouchure dans la Guadiane.

ALIX; nom propre. C'eſt la réſidence d'un Chapitre de Filles nobles dans le Lyonnois, à environ trois lieues, nord-oueſt, de Lyon. Les récipiendaires doivent faire preuve de cinq quartiers de nobleſſe, ſuivant l'Ar-

têt du Conseil de 1754. Le Roi, par ses Lettres Patentes du mois de Novembre 1755, a permis aux Chanoinesses de ce Chapitre, de porter une médaille d'or émaillée, surmontée d'une couronne de Comte, & attachée à un ruban ponceau, passé en écharpe.

ALIX; sustantif masculin. Les disciples d'Hermès donnent ce nom au sel commun préparé.

ALIXOTHOÉ; nom propre & terme de Mythologie. Nymphe qui fut aimée de Priam Roi de Troye, de qui elle eut un fils appelé Ésaque.

ALIZ; vieux mot qui signifioit autrefois compacte, serré.

ALIZE; substantif féminin. C'est le nom que porte le fruit de l'Alizier. L'Alize est aigrette & de couleur rouge.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ALIZÉ; adjectif & terme de marine. Il s'emploie ordinairement au pluriel, pour qualifier certains vents qui règnent entre les deux tropiques, & qui soufflent constamment le long de la mer d'orient en occident.

On appelle encore Alizés & moussons, d'autres vents qui soufflent sur les mers, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, avec plus ou moins de régularité, & plus ou moins de violence. Ceux-ci sont sur-tout communs dans la mer des Indes. *Voyez* VENT.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

ALIZIER; substantif masculin. *Cratægus*. Arbre de moyenne grandeur qui croît dans les forêts, & qui se plaît dans les terres où il y a beaucoup de fond. Ses fleurs sont en roses, rassemblées en bouquet. Son fruit est une baie charnue, arrondie, terminée par un ombilic : elle renferme deux semences oblongues & cartilagineuses. Les feuilles des Aliziers sont grandes, fermes, & placées alternativement sur les branches.

Il y en a une espèce, nommée *l'Alouche de Bourgogne*, qui conserve plus longtemps la beauté de ses feuilles : le fruit de l'Alizier attire les oiseaux dans les taillis : ses fleurs, qui viennent par bouquets, font un bel effet au printemps. Comme cet arbre vient assez bien à l'ombre, il est propre à garnir les clairieres dans les bois de moyenne grandeur. Le fruit de l'Alizier, lorsqu'il est mou, est assez agréable à manger. Le bois d'Alizier est fort dur; mais il n'a point de couleur : les Charpentiers l'emploient pour faire des alluchons & des fuseaux, dans les rouages des moulins. Les Tourneurs le recherchent : les Menuisiers en montent leurs outils : les jeunes branches servent à faire des flûtes & des fifres. Le fruit de l'Alizier est astringent.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième l'est encore au singulier, quand le *r* final est muet, comme il arrive en conversation, devant une consonne & à la fin d'une période; mais la même syllabe devient longue dès que ce *r* se fait sentir, comme cela se doit, s'il précède une voyelle, en lisant, ou dans le discours soutenu.

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

ALKADES; nom propre. C'est, selon Gollius, un lac de Syrie vers Antioche.

ALKAL; c'est la cendre gravelée des Alchimistes.

ALKALAC; les Philosophes Hermétiques donnent ce nom au sel fixe.

ALKALAT; c'est le sel sublimé des Alchimistes.

ALKALIE; c'est le vase des Philosophes Hermétiques.

ALKANT, ALKAUT; c'est le Mercure des Philosophes Hermétiques.

ALKARA; c'est une cucurbite chez les Alchimistes.

ALKASOR; c'est, chez les disciples d'Hermès, la pierre du grand œuvre devenue rouge.

ALKAST; substantif masculin. Oiseau, de la grosseur d'un Dindon, qu'on trouve dans les royaumes de Congo & d'Angola.

ALKAUTUM; c'est un des noms que les Alchimistes ont donné à l'arsenic.

ALKEKENGE; substantif masculin. *Alkekengi*. C'est une plante, que l'on appelle aussi Coqueret. *Voyez* ce mot.

ALKERMÈS; substantif masculin. Mot emprunté de l'Arabie, pour désigner un remède où il entre du suc de Kermès ou graine d'Écarlate. Ce remède s'appelle *Confection d'Alkermès*; en voici la préparation, les vertus & les doses.

On prendra une demi-livre de soie crue, neuf onces d'eau-rose, & autant de suc épuré de pommes de reinettes; une demi-livre de suc de graînes de Kermès, nouvellement exprimé; une livre de sucre blanc, ou au lieu du suc de Kermès & du sucre, une livre & demie de syrop de Kermès; trois gros de santal citrin, & autant de canelle; un gros de perles préparées, autant de pierres d'azur lavée & préparée, & pareille quantité d'ambre gris pulvérisé, avec deux gouttes d'huile distillée de canelle; un demi-gros de musc oriental, & autant de feuilles d'or.

On pulverisera ensemble le santal & la canelle; d'une autre part, l'ambre gris & le musc dans un mortier, dont on aura oint le fond avec deux gouttes d'huile de cannelle ou de girofle, pour empêcher que les ingrédiens ne s'y attachent trop, & pour augmenter la vertu cardiaque de la poudre; on mêlera les poudres avec la pierre d'azur & les perles préparées.

On appelle *Soie crue* celle qui se sépare immédiatement des cocons, après que les vers à soie en ont été tirés; mais plusieurs se servent du cocon même, après en avoir retranché l'enveloppe extérieure, & une petite membrane intérieure qui se trouve joignant les vers. On incisera cette soie sans cocon, ou avec le cocon, par petits morceaux, & on la mettra infuser pendant vingt-quatre heures chaudement dans l'eau-rose & le suc de pommes dépuré; on coulera l'infusion, l'on y fera cuire le sucre jusqu'à consistance d'électuaire solide; on le décuira avec le suc de Kermès, sans qu'il soit besoin de le faire bouillir; on retirera alors la bassine de dessus le feu; & quand le syrop sera presque réfroidi, l'on y mêlera exactement les poudres, puis on mettra la confection dans un pot de fayance, & l'on y ajoutera les feuilles d'or qu'on étendra doucement avec une spatule d'ivoire, afin qu'elles rendent la composition plus belle; on bouchera bien le pot, & l'on gardera cette confection pour le besoin.

On en doit réserver à part une partie où l'on n'aura mêlé ni ambre ni musc pour l'usage des fem-

mes, à qui les odeurs excitent des vapeurs.

Quand on prépare cette confection dans les lieux où croît le kermès, comme en Languedoc, en Provence, il vaut mieux employer le suc de kermès, que le syrop tout fait, parce qu'on est sûr qu'il est nouveau; mais dans les pays éloignés de ces Provinces, il faut nécessairement se servir du syrop qu'on transporte par tout; on doit alors choisir le plus beau comme le meilleur.

La confection d'alkermès est propre pour fortifier le cœur, l'estomac & le cerveau, pour résister à la pourriture, pour réveiller les esprits, pour chasser la mélancolie, pour exciter la semence. On en donne dans les palpitations, dans les syncopes; elle empêche l'avortement : la dose en est depuis un scrupule jusqu'à une drachme; on l'applique aussi en épitème sur les régions du cœur & de l'estomac.

La pharmacopée de Paris prépare le même remède de la manière suivante :

On prend six onces de bois d'aloës, & autant de canelle pulvérisée; deux gros d'ambre gris, & autant de pierre d'azur; une demi-once de perles préparées, un demi gros d'or en feuilles, un scrupule de musc, une livre de syrop du meilleur kermès chauffé au bain marie, & passé par le tamis; on mêle tous ces ingrédiens, & l'on en fait une confection selon l'art.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ALKIAN; expression dont se sont servis quelques Chimistes, pour désigner le principe qui régit le corps de l'homme, & qui fait que les alimens desquels il use, se convertissent en sa propre substance, le font croître & conservent sa vie.

ALKIBRIC; c'est la matière du grand œuvre parvenue à la couleur de pourpre dans la première préparation.

ALKIN; nom propre d'une ancienne Cité de la partie septentrionale de l'Arabie heureuse, dans la contrée d'Aattes, à sept journées de la Méque.

ALKIR; c'est le nom que les Alchimistes donnent à la fumée & au charbon.

ALKOEL; c'est, selon Johnson, le nom que les Alchimistes donnent à une sorte de plomb très-fin, qu'on tire des mines où se trouve le *lapis lazuli*.

ALKOSOR; c'est le camphre des Alchimistes.

ALLA; nom propre. Rivière de Pologne, qui a sa source au-dessus de la ville & du château d'Allestein, & son embouchure dans la Pregela.

Alla, est encore le nom d'un château d'Allemagne, dans le Tirol.

ALLAGAIER, vieux verbe qui signifioit autrefois élaguer.

ALLAGES; nom propre. C'est, selon Gregoras, une contrée de Thrace, auprès de Lysimachie.

ALLAH; expression par laquelle les Arabes & les Mahométans désignent Dieu.

ALLAHSCHEYR; c'est le nom moderne de l'ancienne Philadelphie, ville de l'Asie mineure, sous la domination de la Porte Ottomane. On y compte huit mille habitans, entre lesquels deux mille Chrétiens qui y ont conservé quatre Eglises par la capitulation qu'ils

firent avec les Turcs, quand ceux-ci s'emparèrent de cette ville.

ALLAIER; vieux verbe qui signifioit autrefois donner à l'or & à l'argent l'*alloi* requis & ordonné par le Prince.

ALLAITÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Allaiter.

ALLAITER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. L'action de nourrir de son lait. *Les femelles allaitent leurs petits.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou breve, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*allaite*, la syllabe *lai* est longue.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *alaiter*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALLAMBRE; substantif masculin. C'est le nom du palais que les Rois maures habitoient à Grenade.

ALLANT; nom propre. Ville de France, en Auvergne, Généralité de Riom.

ALLANT; substantif masculin. Ce mot qui n'a point de féminin, désigne celui qui va, qui vient. L'Académie observe qu'on ne l'emploie guères qu'en ces phrases: *A tous allans & venans. Cette maison est ouverte à tous allans & venans.*

La première syllabe est brève, la seconde est longue.

ALLANT, ANTE; adjectif verbal. Ce mot désigne ce qui aime à aller, à courir. *Une fille allante.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un allant homme*, mais *un homme allant.*

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *alant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALLANTE; Etienne le Géographe place une ancienne ville de ce nom dans l'Arcadie, & une autre en Macédoine.

ALLANTOÏDE; substantif féminin. *Allantoïdes*. C'est le nom d'une membrane qui fait partie de l'arrière faix, & que l'on observe dans divers animaux. Elle sert à recevoir l'urine du fœtus. Elle est placée entre le chorion & l'amnios, & elle communique avec l'ouraque, canal ouvert qui part du fond de la vessie, & s'étend le long des vaisseaux ombilicaux, pour déposer l'urine dans cette membrane attachée à son extrémité.

Le fœtus humain a-t-il une allantoïde, ou n'en a-t-il pas? C'est une question entre les Anatomistes.

Hale dit, dans les transactions philosophiques, avoir observé cette membrane dans deux sujets différens.

Litre, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, dit l'avoir d'abord observée sur un fœtus humain monstrueux, & ensuite sur plusieurs autres très-bien formés, en procédant comme il avoit fait pour le premier.

Manget, Tyſon, Keil, Cheſelden, Albinus, ſoutiennent avoir vu l'allantoïde dans pluſieurs ſujets.

D'autres en nient l'exiſtence, & ſoutiennent avec Dionis & Needham, que quand elle exiſteroit, elle ſeroit inutile.

Drelincourt, Profeſſeur d'Anatomie à Leyde, n'accorde cette membrane qu'aux animaux qui ruminent.

De toutes ces opinions, on peut raiſonnablement conclure que l'allantoïde humaine exiſte, & qu'on l'obſervera quand on procédera, comme a fait M. Litre.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *alantoïde*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALLAS CHAMPAGNE; nom propre. Bourg de France, en Saintonges, ſur une petite rivière, à environ ſept lieues, ſud-ſud-eſt, de Saintes.

ALLASCHIR; (s') vieux mot qui ſignifioit autrefois devenir lâche, perdre courage.

ALLASSAC; nom propre. Bourg de France dans le Limouſin, près de la rivière de Vezer, à deux lieues & demie, nord-oueſt, de Brives.

ALLATA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Arabie déſerte.

L'itinéraire d'Antonin place une autre ville de ce nom dans la Dalmatie.

ALLATH; les Arabes adoroient autrefois ſous ce nom une de leurs trois Déeſſes qu'ils appeloient filles du grand Dieu. Alluza & Menach étoient les deux ſœurs d'Allath.

ALLATUR; nom propre. *Allatura.* Ville de Ruſſie au royaume de Caſan, vers les frontières de la Seigneurie de la baſſe Novogorod. Elle eſt ſur la rive orientale de la rivière de Sura.

ALLE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de bière.

ALLECHÉ, CHÉE; adjectif & participe paſſif. *Allectus, a, um;* qui eſt attiré, ſéduit par le plaiſir, la douceur, la volupté. La Fontaine a dit ingénieuſement:

> Maître Corbeau ſur un arbre perché,
> Tenoit en ſon bec un fromage;
> Maître Renard par l'odeur *alléché*,
> Lui tint à peu près ce langage, &c.

Voyez ALLECHER.

ALLÉCHEMENT; ſubſtantif maſculin. Action d'allécher, d'attirer par le plaiſir ou autrement. *Les alléchemens de l'amour.* Ce mot n'eſt plus guères uſité.

ALLÉCHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Attirer, ſéduire par le plaiſir, la douceur, la volupté. *Les jeux de l'amour allèchent la jeuneſſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'allèche* la ſyllabe *lè* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la pronon-

ciation, *alècher*; pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALLEDE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce d'oiseau.

ALLÉE; substantif féminin. Ce mot désigne, en termes d'Architecture, un passage qui est entre deux murs dans une maison, & qui conduit à la cour ou à l'escalier. *Une belle allée. Une allée mal éclairée.*

ALLÉE, en termes de Jardinier, se dit des lieux propres à la promenade. Il y a plusieurs sortes d'allées; les *allées sablées*, & les *allées de gazon*, qu'on appelle pelouses ou tapis verts. Entre celles-ci, il y a les *allées couvertes*, & les *découvertes*, les *simples* & les *doubles*.

Les *allées couvertes* sont celles qu'on forme avec des arbres, comme le tilleuil, l'orme, &c. dont les branches entrelacées dérobent le ciel à la vue de ceux qui se promènent dans ces allées. Il y a aussi des *allées* couvertes de palissades, & des berceaux de treillage qui font le même effet.

Les *allées ouvertes*, doivent avoir moins de largeur que les autres, afin que les branches d'arbres se joignant plutôt, forment en peu de temps l'ombre qu'on en attend.

Il y a deux sortes *d'allées* découvertes, les *allées* des partères, celles des boulingrins, des potagers & d'autres pièces du jardin. Les *allées*, quoique plantées de grandes palissades & d'arbres de haute futaie, ne laissent pas que de passer pour *allées découvertes*, parce que les arbres en sont éloignés des deux côtés, de manière que rien n'empêche qu'on n'y découvre entièrement le ciel.

Les *allées* principales d'un jardin, qui font face à une maison, doivent toujours être découvertes & plus larges que les autres, afin de ne point borner la vûe.

On appelle *allées simples*, celles qui ne sont composées que de deux rangs d'arbres, ou palissades; & *allées doubles*, celles qui en ont quatre, ce qui forme trois *allées* jointes ensemble, une grande dans le milieu, & deux autres de chaque côté qui l'accompagnent, & qu'on appelle *contre-allées*.

On donne différens noms aux *allées*, selon les différentes figures qu'elles acquièrent. Voici l'explication du plus grand nombre.

ALLÉE DE FRONT, se dit de celle qui va droit en face du bâtiment.

ALLÉE DE TRAVERSE, se dit de celle qui coupe une *allée* de front à angles droits.

ALLÉE DIAGONALE, se dit de celle qui coupe un carré de bois ou de parterre d'angle à angle.

ALLÉE BIAISÉE, se dit de celle qui, par sujétion ou d'un point de vue, ou d'un terrein n'est parallèle ni à *l'allée* de front, ni à celle de traverse.

ALLÉE RAMPANTE, se dit de celle qui a une pente sensible.

ALLÉE EN ZICZAC, se dit de celle qui étant trop rampante & sujette aux ravines, est traversée d'espace en espace par des plate-bandes de gazon en manière de chevrons brisés, pour en tenir le sable. On appelle aussi *allée en ziczac*, celle qui, dans un bosquet ou un labyrinthe, est formée par divers retours d'angles, pour la rendre plus solitaire & en cacher l'issue.

ALLÉE LABOURÉE & HERSÉE, se dit de celle qui est repassée avec la herse, & où les carrosses peuvent rouler.

ALLÉE SABLÉE, se dit de celle où il

y a du ſable ſur la terre battue.

Allée de gason, ſe dit d'une allée où l'herbe croît, & qu'on a ſoin de temps en temps de faucher pour rendre le tapis plus uni & plus agréable aux yeux. On l'appelle auſſi *boulingrin*.

Allée bien tirée, ſe dit de celle que le Jardinier a nettoyée de méchantes herbes avec la charrue, & qu'il a enſuite repaſſée avec le rateau, pour en unir la ſuperficie. On l'appelle auſſi *allée bien repaſſée* ou *bien retirée*.

Allée de compartiment, ſe dit d'un large ſentier qui ſépare les carreaux d'un parterre.

Allée d'eau, ſe dit d'un chemin bordé de jets ou bouillons d'eau, ſur deux lignes parallèles.

Allée, ſignifie auſſi courſe, démarche. On appelle *allées & venues*, les démarches que l'on fait pour obtenir le ſuccès d'une affaire. *Vous perdez votre temps en allées & venues.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *alée*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ALLÉGATION; ſubſtantif féminin. *Prolatio*. Citation d'une loi, d'un paſſage, d'une autorité. *Les allégations des Parties litigérantes.*

Allégation, ſe dit auſſi de la ſimple propoſition d'une choſe. *L'allégation d'un alibi ne doit pas être communément rejettée en matière criminelle.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Les deux *ll* ſe font ſentir.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

ALLÉGE; ſubſtantif fémin. Petit bateau qui va à la ſuite d'un plus grand, & qui ſert à décharger celui-ci de ce qu'il a de trop.

Allége, ſe dit auſſi de tout bâtiment de médiocre grandeur, deſtiné à porter des effets d'un vaiſſeau qui tire trop d'eau pour pouvoir arriver, avec ſa charge, à ſa deſtination.

On ſe ſert d'*alléges* pour faire le déleſtage des bâtimens. Quelques-uns dans ce cas les appellent *ſoulégez*.

Alleges a voiles, ſe dit de certains bâtimens groſſièrement faits, qui ont du relévement à l'avant & à l'arrière, & qui portent mâts & voiles.

Allége d'Amsterdam, ſe dit d'un bateau groſſièrement fait, qui n'a ni mâts ni voiles, & dont on ſe ſert dans cette ville fameuſe pour tranſporter d'un lieu à l'autre les marchandiſes qui s'y débitent. Les écoutilles de ce bâtiment ſont fort cintrées & preſque rondes. Le croc ou la gaffe lui ſert de gouvernail, & il a un retranchement ou une petite chambre à l'arrière qu'on appelle roufe.

Allége, ſe dit encore d'une ſorte de machine qu'on appelle auſſi chameau; c'eſt un grand & gros bâtiment, au moyen duquel on enlève un vaiſſeau juſqu'à cinq à ſix pieds, pour lui faire paſſer les endroits de bas fonds. Cette machine fut inventée par *Meuwis Meindertz Bakker*, en l'année 1688. Sans ſon ſecours il eût été impoſſible d'aborder avec de gros vaiſſeaux la ville d'Amſterdam.

Allége, se dit en termes d'Architecture, des pierres qui sont sous les pieds droits d'une croisée, & qui jettent harpe, pour faire liaison avec le parpaing d'appui, quand l'appui est évidé dans l'embrasement.

Allége le cable; terme de Marine & de Commandement; pour dire de filer un peu le cable.

Allége la tournevire; autre terme de Marine & de Commandement; pour dire à ceux qui sont près de cette manœuvre, de la mettre en état, afin qu'on puisse s'en servir promptement.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *aléje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ALLÉGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Levatus, a, um.* Voyez Alléger.

ALLÉGEANCE; substantif féminin. *Levamen.* Adoucissement, soulagement. *Elle ne trouve aucune allégeance à ses maux.* Ce mot vieillit.

On appelle en Angleterre, *serment d'allégeance*, le serment que les Anglois prêtent au Roi comme Seigneur temporel. Celui qu'on prête à ce Monarque comme Chef de l'Eglise Anglicane, s'appelle serment de Suprématie.

Jacques Premier ordonna le serment d'allégeance en 1606.

ALLÉGEAS ou ALLÉGIAS; substantif masculin. On donne ces noms dans le commerce, à certaines étoffes fabriquées aux Indes orientales. Il y en a de plusieurs espèces; en soie, en chanvre, en lin, en coton. La pièce a huit aunes de longueur, sur cinq, six & sept huitièmes de largeur; ou douze aunes de longueur, sur trois quarts & cinq sixièmes de largeur.

ALLÉGEMENT; substantif masculin. Ce mot signifie au propre, décharge. *Il faut de l'allégement à ce mur.*

Allégement, au figuré, signifie adoucissement, soulagement. *Ce remède fut un allégement à son mal.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième moyenne au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, changer le *g* en *j*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aléjemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ALLÉGER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Allevare.* Ce verbe exprime au propre l'action de décharger d'une partie d'un fardeau. *Il faut alléger les murs de ce bâtiment, en diminuant la charpente du toît.*

Alléger, signifie au figuré, soulager dans la peine; diminuer le mal. *La réussite de cette affaire allégera ses inquiétudes.*

Alléger *le vaisseau*, signifie, en termes de Marine, ôter une partie de la charge du vaisseau, pour le mettre à flot, pour le soutenir, ou pour le rendre plus léger à la voile.

Alléger *le cable*, signifie, dans le même sens, soulager le cable; ce qu'on fait en attachant plusieurs bois ou barils le long du cable, pour

le faire flotter, afin qu'il ne touche pas sur les roches qui pourroient être au fond de l'eau & l'endommager.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *aléjer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ALLÉGERI, RIE; adjectif & participe passif. *Voyez* ALLÉGERIR.

ALLÉGERIR, ou ALLÉGIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Terme de Manège, qui exprime l'action de rendre un cheval plus libre & plus léger du devant que du derrière, afin qu'il ait plus de grace dans ses airs de manège. Quand on veut allégerir un cheval, il faut qu'en le faisant troter, on le sente toujours prêt à galopper; & que l'ayant fait galopper pendant quelque temps, on le remette encore au trot.

ALLÉGORIE; substantif féminin. *Allegoria*. C'est une figure de Rhéthorique, expliquée d'une manière lumineuse dans l'excellent livre des Tropes de M. du Marsais.

L'*allégorie*, dit ce Philosophe, a beaucoup de rapport avec la métaphore. L'allégorie n'est même qu'une métaphore continuée. C'est un discours qui est d'abord présenté sous un sens propre, qui paroît toute autre chose que ce qu'on a dessein de faire entendre, & qui cependant ne sert que de comparaison pour donner l'intelligence d'un autre sens qu'on n'exprime point.

La métaphore joint le mot figuré à quelque terme propre; par exemple, *le feu de vos yeux*; *yeux* est au propre: au lieu que dans l'allégorie, tous les mots ont d'abord un sens figuré; c'est-à-dire, que tous les mots d'une phrase ou d'un discours allégorique forment d'abord un sens littéral qui n'est pas celui qu'on a dessein de faire entendre: les idées accessoires dévoilent ensuite facilement le véritable sens qu'on veut exciter dans l'esprit; elles démasquent, pour ainsi dire, le sens littéral étroit; elles en font l'application.

Quand on a commencé une allégorie, on doit conserver dans la suite du discours, l'image dont on a emprunté les premières expressions.

L'*allégorie* est fort en usage dans les proverbes. Les proverbes allégoriques ont d'abord un sens propre, qui est vrai, mais qui n'est pas ce qu'on veut principalement faire entendre: on dit familièrement, *tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise*; c'est-à-dire, que quand on affronte trop souvent les dangers, à la fin on y périt.

Les fictions que l'on débite comme des histoires, pour en tirer quelque moralité, sont des allégories qu'on appelle *apologues*, *paraboles* ou *fables morales*; telles sont les fables d'Esope. Ce fut par un apologue que Ménénius Agrippa rappela autrefois la populace Romaine, qui, mécontente du Sénat, s'étoit retirée sur une montagne. Ce que ni l'autorité des loix, ni la dignité des Magistrats Romains n'avoient pu faire, se fit par les charmes de l'apologue.

Souvent

Souvent les anciens ont expliqué par une histoire fabuleuse, les effets naturels dont ils ignoroient les causes ; & dans la suite on a donné des sens allégoriques à ces histoires.

> Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
> C'est Jupiter armé pour effrayer la terre ;
> Un orage terrible aux yeux des Matelots,
> C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots ;
> Echo n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
> C'est une Nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse. Boil. *Art. poët.*

Cette manière de philosopher flatte l'imagination ; elle amuse le Peuple qui aime le merveilleux, & elle est bien plus facile que les recherches exactes que l'esprit méthodique a introduites dans ces derniers temps. Les amateurs de la simple vérité aiment bien mieux avouer qu'ils ignorent, que de fixer ainsi leur esprit à des illusions.

Les chercheurs de la pierre philosophale s'expriment aussi par allégorie dans leurs livres ; ce qui donne à ces livres un air de mystère & de profondeur, que la simplicité de la vérité ne pourroit jamais leur concilier. Ainsi ils couvrent sous les voiles mystérieux de l'allégorie, les uns leur fourberie, & les autres leur fanatisme, ou plutôt leur folle persuasion.

Les énigmes sont aussi une espèce d'allégorie : nous en avons de fort belles en vers françois. L'énigme est un discours qui ne fait point connoître l'objet à quoi il convient, & c'est cet objet qu'on propose à deviner. Ce discours ne doit point renfermer de circonstance qui ne convienne pas au mot de l'énigme.

Observez que l'énigme cache avec soin ce qui peut la dévoiler ; mais les autres espèces d'allégories ne doivent point être des énigmes, elles doivent être exprimées de manière qu'on puisse aisément en faire l'application.

Allégorie, se dit aussi par extension des tableaux, quand ce qui est peint, signifie autre chose que ce qui est représenté, & désigne cette chose de manière qu'on la devine au premier coup d'œil. Il faut pour cela que les figures symboliques dont le Peintre fait usage, soient assez connues pour donner des notions du sujet traité ; il ne doit donc employer que des attributs reçus, & dont on puisse aisément saisir le sens. Quand il s'agit de faits historiques, le tableau ne doit être allégorique qu'en partie ; c'est-à-dire, que le vrai doit être mêlé avec la fable. On peut traiter d'une manière purement allégorique, un sujet galant, critique ou moral. Rubens a excellé dans le choix & l'emploi de l'allégorie.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

Les deux *ll* se font sentir.

ALLÉGORIQUE ; adjectif des deux genres. Ce mot désigne ce qui tient de l'allégorie, qui appartient à l'allégorie. *Un discours allégorique, une peinture allégorique.*

Les Théologiens distinguent en général deux sortes de sens dans l'écriture, le sens littéral & le sens mystique.

Ils subdivisent le sens mystique, dit M. l'Abbé Mallet, en allégorique, tropologique & anagogique.

Le sens allégorique, est celui qui résulte de l'explication d'une chose accomplie à la lettre, mais qui n'est pourtant que la figure d'une

autre chose : ainsi le serpent d'airain élevé par Moyse dans le désert, pour guérir les Israélites de leurs plaies, représentoit dans un sens allégorique, Jesus-Christ élevé en croix pour la rédemption du genre humain. *Voyez* Allégorie.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un allégorique passage*, mais *un passage allégorique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *allegorike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

Les deux *ll* se font toujours sentir.

ALLÉGORIQUEMENT ; adverbe. *Per allegoriam*. D'une manière allégorique. *Il s'est expliqué allégoriquement*. Voyez Allégorie.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève, & la sixième moyenne.

Les deux *ll* se font sentir.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *allégorikemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALLÉGORISÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Allégoriser.

ALLÉGORISER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Donner un sens allégorique, expliquer selon le sens allégorique, parler par allégories. *Les Plaideurs ont coutume d'allégoriser le texte des Loix selon les vues que leur suggèrent leurs intérêts*.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*allégorise*, la syllabe *ri* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *allégorizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

Les deux *ll* se font sentir.

ALLÉGORISEUR ; substantif masculin. Celui qui allégorise. L'Académie françoise observe que ce mot ne s'emploie guères qu'en mauvaise part, en parlant de quelqu'un qui s'attache toujours à chercher un sens allégorique à toutes choses. *Cet homme est un allégoriseur perpétuel*.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue.

Les *ll* & le *r* final se font sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *allégorizeur*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALLÉGORISTE ; substantif masculin. Celui qui explique un écrit dans un sens allégorique. *Cet Auteur est un bon allégoriste*.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ALLEGRET ; nom propre. Bourg de Portugal, dans la province d'Alentejo, sur la montagne d'Ariminha, au midi oriental de Portalègre.

ALLEGRETTO ; terme de Musique emprunté de l'italien, & diminutif d'Allegro ; c'est-à-dire, d'une gaieté gracieuse, moins vive ou plus modérée que dans l'Allegro.

ALLEGRO; adverbe. Terme de Musique emprunté de l'italien, qu'on met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué vivement & gaîment.

Ce mot s'emploie aussi substantivement, en parlant de l'air même. *Ce Musicien vient de jouer cet allegro à ravir.*

ALLÉGUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Prolatus, a, um.* Voyez Alléguer.

ALLÉGUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Citer une loi, une autorité, un passage. *Il a allégué pour sa défense un décret de Justinien.*

Alléguer, signifie aussi avancer une ou plusieurs choses, ou propositions. *Vous n'alléguez que des excuses vaines & frivoles.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aléguer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALLELUIA; expression hébraïque, qui signifie *louez le Seigneur*. C'est un chant de joie dans les jours de solemnités & d'allégresse, qui a passé de la Synagogue dans l'Eglise Romaine. Saint Jérôme est le premier qui ait introduit ce mot dans le service de l'Église On ne le chante ni pour les morts, ni dans les temps de pénitence. Autrefois on assembloit les Religieuses au chant de l'*alleluia*, qui tenoit lieu de cloches.

Alleluia, signifie le graduel, dans la Liturgie ambroisienne.

Alleluia, est aussi le nom d'un Monastère d'Éthiopie, ainsi appelé de ce que son premier Abbé faisoit souvent chanter *alleluia*.

Alleluia, est le nom d'une petite plante dont les racines sont longues, menues & fibreuses. Elle a des feuilles portées sur des pédicules grèles. Chaque pédicule soutient trois feuilles à son sommet taillées en cœur. D'entre ces feuilles s'élèvent quelques pédicules, qui, pour l'ordinaire, ne soutiennent qu'une seule fleur en forme de cloche, découpée en cinq parties jusques vers son centre. Le pistil, qui sort du fond du calice, s'emboîte avec la fleur, & devient ensuite un fruit membraneux ordinairement divisé en cinq loges, dont chacune contient quelques semences enveloppées d'une coëffe.

Il y a plusieurs espèces d'*alleluia*. Les plus communes en France, & celles auxquelles cette description convient, ont leurs fleurs blanches ou jaunes, ou purpurines.

Cette plante donne, dans l'analyse chimique, beaucoup de sel essentiel, d'huile & de plegme.

Elle est propre pour désaltérer, pour calmer les ardeurs de la fièvre, pour rafraîchir & purifier les humeurs, pour fortifier le cœur, & pour résister au venin. On l'emploie en décoction, ou l'on en fait boire le suc dépuré.

ALLEMAGNE; nom propre. Grande région, située au milieu de l'Europe, avec titre d'Empire. Elle s'étend depuis le vingt-troisième dégré de longitude jusqu'au trente-septième, & depuis le quarante-sixième de latitude septentrionale jusqu'au cinquante-cinquième. Elle est bornée au levant par la Hongrie & la Pologne; au nord, par la mer

Baltique & le Dannemarck; à l'occident, par les Pays-Bas, la France & la Suiſſe; & au midi, par la Suiſſe encore, l'Italie & les Alpes.

L'air y eſt ſain & tempéré, plus froid néanmoins que chaud, ſurtout le long de la mer. Le terrein y eſt très-propre aux blés & aux pâturages. On y recueille de fort bons vins en quelques endroits, particulièrement le long du Rhin & du Nekre. Il y a auſſi beaucoup de fontaines & de bains d'eaux minérales, ſoit chaudes, ſoit tempérées.

L'*Allemagne* s'appeloit autrefois *Germanie*. Le nom qu'elle a actuellement vient des anciens *Allemands*, qui habitoient dès le troiſième ſiècle cette partie du ſud-oueſt de l'Allemagne, que l'on appelle aujourd'hui la *Souabe*. Peu à peu, leur nom s'étendit à tous les Germains. Les Allemands appellent leur pays *Teuſchland*; c'eſt-à-dire, le pays des *Teutons*, peuples qui ont rendu leur nom célèbre cent ans avant l'ère chrétienne.

Les *Francs*, autres peuples qui habitoient le long du Rhin & à l'orient de ce fleuve, s'étant emparés, dans le cinquième ſiècle, des Pays-Bas & des Gaules, qu'ils nommèrent *France*, de leur nom, ſe rendirent auſſi maîtres, dans les deux ſiècles ſuivans, d'une bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva de la ſubjuguer, ayant dompté les Saxons après une guerre de trente ans. L'Allemagne, qui, ſous ce Prince & ſous ſon fils Louis le Débonnaire, étoit une portion de l'Empire François, en fut détachée par le partage que Louis fit de ſes États entre ſes trois fils, Lothaire, Louis & Charles. Louis II du nom, eut l'Allemagne à titre de Royaume; elle reſta dans ſa maiſon ſoixante-dix ans: ſçavoir, depuis l'an 840 juſqu'en l'an 911, que Louis III mourut ſans enfans. Après ſa mort, le Royaume ou Empire d'Allemagne fut rendu électif; & Conrad eſt le premier Empereur qui ait été élu. La Maiſon d'Autriche a poſſédé l'Empire pendant pluſieurs ſiècles, & juſqu'à Charles VI, mort en 1740.

Les Allemands ſont robuſtes, bien-faits, aſſez inventifs, adroits, ſincères; ils aiment naturellement la guerre la bonne chère & le vin. La Nobleſſe d'Allemagne eſt la plus pure; elle ne ſe méſallie point: l'intérêt peut y avoir part. La plûpart des Abbayes, & beaucoup d'autres Bénéfices, exigent chez eux des preuves de Nobleſſe. En effet, il faut une preuve de trente-deux quartiers paternels & maternels, pour poſſéder les meilleurs Bénéfices, comme les Archevêchés, Evêchés & Abbayes, qui ſont électifs. Les plus grands Seigneurs les briguent, & en poſsèdent ſouvent pluſieurs à la fois.

Il eſt bon de remarquer, d'après Ludolphe, qu'une femme de la haute Nobleſſe, c'eſt-à-dire, née Comteſſe ou Baronne, ou iſſue d'une maiſon qui a poſſédé ces titres d'honneur, acquiert le titre de Princeſſe par ſon mariage avec un Prince; tandis qu'une fille de la ſimple Nobleſſe ne devient pas même Comteſſe ou Baronne, en épouſant un Comte ou un Baron. Il faut que, dans ce cas-ci, le mari obtienne de l'Empereur, pour ſa femme, les honneurs qui conviennent à ſon rang.

Une fille roturière, qui épouſe un mari de la ſimple Nobleſſe, ne jouit pas de l'état de Nobleſſe, ſi le Prince ne l'annoblit.

D'un autre côté, si la fille d'un Prince épouse un Comte, elle conserve tout l'avantage de sa naissance; mais une fille de la haute Noblesse, qui s'allie dans la simple, perd les droits de sa naissance.

L'*Allemagne* est un Etat composé d'un grand nombre de Souverainetés Ecclésiastiques & Séculières, ainsi que de plusieurs Villes qui se gouvernent en forme de République. Cette singularité dans la constitution du Gouvernement de l'Allemagne, est un effet naturel de la décadence de la Maison de Charlemagne, premier Empereur d'Occident. Ce Prince réunissoit sous sa domination l'Allemagne, la France, la Hongrie, la moitié de l'Italie, & une partie de l'Espagne. Ses Enfans déchûrent bientôt de cet état de grandeur, & donnèrent lieu à plusieurs Seigneurs de se rendre très-puissans, & ensuite indépendans & souverains, comme ils le sont actuellement en Allemagne.

L'*Allemagne* a une sorte de Souverains, qui sont les *Landgraves*, dont le nom & l'origine méritent d'être expliqués. La dignité de *Landgrave* étoit, dans sa première institution, une commission que les Empereurs donnoient à des Seigneurs, pour être les Juges d'une Province, & la gouverner; pour assembler les Etats, & prendre des mesures nécessaires afin d'y établir & d'y maintenir la paix. On les appeloit *Juges provinciaux*, ou *Comtes de Province*, à cause de la Jurisdiction qu'ils y exerçoient. Les Landgraviats, qui n'étoient alors que des commissions, devinrent dans la suite des Fiefs héréditaires: outre les droits & les privilèges attachés à cette dignité, il y avoit des Fiefs qui lui étoient unis. De ces Fiefs, les uns dépendoient immédiatement des Empereurs, & les autres des Evêques de la Province, ou de quelqu'autre Seigneur puissant : ainsi les *Landgraves* étoient obligés de recevoir de l'Empereur l'investiture de leur Charge, & des Fiefs qui relevoient de l'Empire; ils faisoient aussi hommage aux Seigneurs suzerains des autres Fiefs qu'ils possédoient.

Il faut dire à peu près la même chose des *Margraves* & des *Burgraves*. Les *Margraves* ou *Marquis*, étoient des Officiers préposés pour commander sur une marche ou frontière. Les *Burgraves* n'étoient établis que sur une forteresse ou une ville dont ils avoient le gouvernement. Ces dignités sont devenues héréditaires, & ont été changées en Souverainetés, telles qu'on les voit aujourd'hui en Allemagne.

Le Chef de l'Allemagne est un Prince qui a le titre d'Empereur. Son élection se fait à Francfort sur le Mein; & son Couronnement, depuis Ferdinand I, dans la même Ville, ou à Ratisbonne. Autrefois, tous les Princes & Prélats d'Allemagne l'élisoient; mais depuis la Bulle d'or donnée par Charles IV, en 1356, les seuls Electeurs ont le droit d'élire l'Empereur. Leur nombre étoit fixé à sept : maintenant il y en a neuf; trois Ecclésiastiques, & six Séculiers. Ces neufs Electeurs sont, l'Archevêque de Mayance, celui de Cologne, celui de Trèves, le Roi de Bohême, le Duc de Bavière, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Comte Palatin & le Duc d'Hanovre. On fut obligé, par la paix de Munster, en 1648, de créer le huitième Electorat en faveur du fils du Comte Palatin du Rhin, qui avoit été dé-

pouillé de ses Etats, & dont l'Electorat avoit été donné au Duc de Bavière. Le neuvième, qui est celui d'Hanovre, a été créé, en 1692, par l'Empereur Léopold, en faveur d'Ernest-Auguste, Duc d'Hanovre, de la Maison de Brunswick.

Le premier des Electeurs Ecclésiastiques est Archi-Chancelier pour l'Allemagne, & Directeur des Archives de l'Empire.

Le second est Archi-Chancelier pour l'Italie.

Le troisième est Archi-Chancelier pour les Gaules. Ces titres sont des vestiges de la puissance dont ont joui autrefois les Empereurs.

Le Roi de Bohême est Grand-Échanson de l'Empire.

Le Duc de Bavière est Grand-Maître : il porte la Pomme d'or dans la cérémonie du Couronnement de l'Empereur.

L'Électeur de Saxe est Grand-Maréchal : il porte l'Épée.

Celui de Brandebourg a le titre de Grand-Chambellan : il porte le Sceptre.

Le Palatin est Grand-Trésorier : il porte la Couronne d'or. Ce nom de *Palatin*, qu'on donnoit autrefois à tous ceux qui avoient quelque Office ou Charge dans les Palais d'un Prince, est resté à l'Electeur Palatin. Il y avoit anciennement en France des Palatins de Champagne & de Béarn.

Lorsque l'Empire est vacant, & qu'il n'y a pas de Roi des Romains, l'Electeur de Saxe & le Comte Palatin sont vicaires de l'Empire. Le Duc de Bavière a disputé ce droit au Palatin, depuis que le Palatin a été établi Electeur; mais ces Princes se sont conciliés en convenant de l'exercer alternativement. L'Empereur a fort peu de revenus, & n'a même aucune ville qui lui appartienne comme Empereur. C'est par cette raison que les Allemands choisissent toujours un Prince assez puissant pour pouvoir soutenir cette dignité. Il prend les titres de *toujours Auguste*, de *César*, de sacrée *Majesté*. Les affaires les plus importantes, comme celles qui concernent la paix, la guerre, l'établissement des impositions générales, ne peuvent se traiter que dans les assemblées générales qu'on appelle *Diètes;* mais il faut que l'Empereur y donne son consentement, afin que les délibérations aient force de loi. Il a seul droit de convoquer ces assemblées, & il y envoie des Commissaires pour y présider à sa place. Un autre de ses droits consiste à donner l'investiture des fiefs, & à disposer de ceux qui sont dévolus à l'Empire ; ceci a lieu en deux cas, qui sont la confiscation, & le défaut d'héritiers.

Les diètes ou assemblées générales sont composées de trois corps ou Collèges : le premier est celui des Electeurs, le second, celui des Princes, & le troisième, celui des villes libres, qu'on appelle *Impériales*.

Les Electeurs & les autres Princes souverains ont une autorité absolue dans leurs Etats. Il y a néanmoins des cas dans lesquels on peut appeler de leurs Jugemens. Pour vider ces sortes d'appels, il y a deux Tribunaux : l'un est la Chambre *Impériale de Spire*, résidente à Wetzlar, dans le cercle du haut Rhin; l'autre est le *Conseil-Aulique*, qui s'assemble dans la ville où réside l'Empereur ; ces tribunaux jugent des affaires de la Noblesse, que l'on appelle immédiate, parce qu'elle ne dépend que de l'Empereur.

Il y a trois principales religions en Allemagne.

La Catholique, qui est la plus étendue, est dominante dans les États d'Autriche, dans ceux des Électeurs ecclésiastiques, dans le cercle de Bavière, & dans les États des Princes ecclésiastiques.

La Luthérienne domine dans les cercles de la haute & de la basse Saxe, dans une bonne partie de ceux de Westphalie, Franconie, de Souabe, & dans la plûpart des villes impériales.

La Calviniste est professée dans les États de l'Électeur de Brandebourg, du Landgrave de Hesse Cassel, & de plusieurs autres Princes.

Il y a en Allemagne cinquante-une villes impériales ainsi nommées, parce qu'elles ne dépendent que de l'Empereur. Selon le traité de Munster, elles ont voix délibératives & décisives dans les assemblées, comme les autres Collèges des Électeurs & des Princes; de sorte que chacune a sa voix en particulier dans le Collège des villes, & toutes ensemble en ont deux dans les diètes. Les principales sont Hambourg, Lubeck, Brême dans la basse-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Bavière; Nuremberg & Altorf dans la Franconie, Ausbourg, Ulm & Hailbron dans la Souabe; Cologne & Aix-la-Chapelle dans la Westphalie; Francfort, Spire & Worms dans le cercle du haut Rhin.

On trouve aussi six villes *Anséatiques :* ce nom se donne à des villes unies ensemble pour soutenir leur commerce. Il y en avoit autrefois en France, en Espagne & en Italie; voici celles qui subsistent en Allemagne : *Cologne*, dans le cercle de Westphalie; quatre dans la basse-Saxe, qui sont, *Hambourg*, *Lubeck*, *Brême* & *Rostock*; & *Dantzick*, dans la Prusse Polonoise, sur les frontières de l'Allemagne, au nord-est.

Les principales rivières de l'Allemagne sont, le *Danube*, le *Rhin*, le *Weser*, l'*Elbe*, l'*Oder*.

L'*Allemagne* est divisée en neuf cercles ou grandes Provinces qui comprennent chacune plusieurs États, dont les Princes, Prélats, Comtes & Députés s'assemblent pour leurs affaires communes. La première division de l'Empire en cercles, se fit dans les diètes de Nuremberg en 1437, & d'Ausbourg en 1439, sous l'Empereur Albert II. Ces cercles furent ceux de *Bavière*, de *Franconie*, de *Souabe*, de *Saxe*, du *Rhin* & de *Westphalie*. Maximilien I ajouta en 1512, quatre autres cercles à ces six déja établis; savoir, deux pour la Maison d'Autriche, qui furent ceux d'*Autriche* & de *Bourgogne*, celui de la *Haute-Saxe* pour les Électeurs de Saxe & de Brandebourg, & celui du bas *Rhin* pour les Électeurs ecclésiastiques & le Palatin. Chaque cercle a deux Directeurs & un Colonel. Les Directeurs des cercles ont le pouvoir de convoquer l'assemblée des États de leur cercle, pour y règler les affaires publiques. Le Colonel commande aux gens de guerre; il a soin de l'artillerie & des munitions. Comme tous les membres doivent contribuer aux besoins communs, chaque cercle est obligé de fournir un certain nombre d'hommes armés, cavalerie & infanterie, ou une somme d'argent par mois, suivant la taxe portée par les registres des États de l'Empire.

Des neuf cercles qui subsistent

présentement, il y en a quatre dans la haute Allemagne, qui sont ceux d'*Autriche*, de *Bavière*, de *Souabe* & de *Franconie*; & cinq dans la basse Allemagne, qui sont ceux de la *haute Saxe*, de la *basse Saxe*, de *Westphalie*, du *bas Rhin* ou *Électorat*, & du *haut Rhin*.

Le Royaume de Bohême se joint ordinairement à l'Allemagne, dont il est un ancien fief.

Nous parlons de chaque objet en son lieu.

La Constitution de l'Allemagne établissant dans un même Empire une multitude de Frontières différentes, supposant d'un lieu à l'autre des Loix différentes, des Monnoies d'une autre espèce, des Denrées appartenantes à différens Maîtres, &c. on conçoit que toutes ces circonstances doivent mettre beaucoup de variété dans le Commerce. En voici cependant le général & le principal à observer. Pour encourager ses sujets au commerce, l'Empereur a établi le port franc sur la mer Adriatique, par des Compagnies, tantôt projettées, tantôt formées dans les Pays-Bas; par des privilèges particuliers accordés à l'Autriche, à la Hongrie, à la Bohême; par des traités avec les Puissances voisines, & sur-tout par le traité de 1718 avec la Porte, dans lequel il est arrêté que le Commerce sera libre aux Allemands dans l'Empire Ottoman; que depuis Vidin, les Impériaux, pourront faire passer leurs marchandises sur des saïques Turques en Tartarie, en Crimée, &c. Que les vaisseaux de l'Empire pourront aborder sur la Méditerranée dans tous les ports de Turquie; qu'ils seront libres d'établir des Consuls, des Agens, &c. par-tout où les Alliés de la Porte en ont déja, & avec les mêmes prérogatives; que les effets des Marchands qui mourront, ne seront point confisqués; qu'aucun Marchand ne sera appelé devant les Tribunaux Ottomans, qu'en présence du Consul Impérial; qu'ils ne seront aucunement responsables des dommages causés par les Maltois; qu'avec passe-port ils pourront aller dans toutes les villes du Grand-Seigneur où le commerce les demandera; enfin, que les Marchands Ottomans auront les mêmes facultés & privilèges dans l'Empire.

Il y a eu en Allemagne divers Conciles, appelés *Conciles d'Allemagne*, parce qu'on ignore les noms des lieux où ils ont été tenus.

Le premier est de l'an 741. Saint Boniface, Archevêque de Mayence, y présida. On y fit seize canons touchant la discipline Ecclésiastique.

Le second fut assemblé l'an 745, par le même Prélat, & pour le même sujet: nous en avons sept canons.

Le troisième fut tenu, l'an 1020, par le Pape Benoît VIII & l'Empereur Henri I, contre les Simoniaques.

Le quatrième, l'an 1225, contre les mêmes & contre les Concubinaires.

Il y eut l'an 759 un Conciliabule, où Othmar, Abbé de S. Gal, fut injustement condamné pour crime d'impudicité, à une prison dans laquelle on le laissa mourir de faim & de soif.

ALLEMAGNE FRANÇOISE, est le nom qu'on donne aux Terres d'Allemagne, que la France a acquises en 1648, par la paix de Westphalie, telles que le Landgraviat d'Alsace.

On appelle *Mer d'Allemagne*, cette partie de l'Océan septentrional

tentrional, qui s'étend depuis le Pas de Calais, jusqu'aux côtes méridionales de Norwège.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième brève, & la quatrième très-breve.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Alemagne*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

Le *g* se prononce mouillé.

ALLEMAND, ANDE; adjectif & substantif des deux genres. *Germanus, a, um*. Qui habite l'Allemagne, ce qui a rapport à l'Allemagne. *Des soldats Allemands.*

On appelle proverbialement *querelle d'Allemand*, une querelle injuste.

On dit aussi d'un discours embrouillé ou difficile à comprendre, que *c'est du haut Allemand.*

On se sert encore du mot *Allemand*, mal à propos sans doute, pour désigner un homme grossier, brutal, ivrogne. L'on dit, *c'est un Allemand.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier masculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le *d* final ne se fait pas sentir.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une Allemande femme*, mais *une femme Allemande.*

Il faudroit supprimer un *l* & le *d* du masculin qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *Aleman*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALLEMANDE; substantif féminin. Sorte de danse commune en Allemagne, en Suisse & en Alsace. L'air de cette danse doit être gai, & se bat à deux temps.

ALLEMANDE, est aussi une pièce de Musique qu'on a prise des Allemands, & dont la mesure est à quatre temps.

ALLENDORF; nom propre. Ville d'Allemagne, située entre de hautes montagnes, sur la rivière de Verre dans la basse Hesse. Il y a dans les environs soixante sources d'eau salée, qui sont une des principales richesses de la contrée. Cette ville appartient au Landgrave de Hesse-Cassel.

Il y a encore une autre ville de ce nom, qui appartient au même Prince, & qui est située dans le Landgraviat de Hesse, entre Marpurg & Giessen.

ALLENÉ; vieux mot qui signifioit autrefois hors d'haleine, fatigué.

ALLENSTEIN; nom propre. C'est, suivant l'Atlas de de Witt, une petite ville de Pologne dans la Prusse Royale, sur la rivière d'Alla.

ALLER; verbe neutre irrégulier de la première conjugaison. *Ire*. Ce verbe exprime au propre, l'action de se mouvoir, de se transporter d'un lieu dans un autre. *Je vais à Paris.*

ALLER, signifie être mû vers quelque endroit. *Les fleuves vont à la mer.*

ALLER *au combat, aux ennemis*, signifie s'avancer pour combattre, s'avancer vers les ennemis.

ALLER *bien*, signifie être en bon chemin. *Allons-nous bien, ne nous égarons-nous pas ?*

ALLER *au feu*, signifie, en termes de l'Art Militaire, s'exposer à essuyer le feu des ennemis.

On dit proverbialement d'un

homme brave, & qui se présente bien à l'ennemi, *qu'il va au feu comme à la noce*.

Aller *de l'avant*, signifie, en termes de Marine, marcher par l'avant ou la proue du vaisseau.

Aller *à bord*, signifie aller du vaisseau au rivage, ou venir du rivage au vaisseau. *Voyez* Bord.

Aller *à la bouline*; c'est se servir d'un vent qui semble contraire à la route, & le prendre de biais en mettant les voiles de côté; ce qui se fait par le moyen des boulines. Quoiqu'en allant ainsi, on ne reçoive le vent que fort obliquement sur les voiles, on peut néanmoins cingler plus vîte qu'avec un vent arrière, parce qu'ici toutes les voiles portent, au lieu qu'avec le vent arrière, les voiles du mât d'artimon dérobent presque tout le vent aux autres voiles.

Aller *à grasse bouline*; c'est cingler sans que la bouline du vent soit entièrement hâlée. Les Marins entendent encore par cette expression, se servir d'un vent compris entre le vent de bouline & le vent largue, & ce rumb de vent doit être éloigné du lieu de la route d'un intervalle de six à sept points. *Exemple*. La route étant nord, le nord-est quart à l'est est le vent de bouline, & le vent d'est-nord-est, le vent de grasse bouline. Ainsi, pour aller à grasse bouline, il ne faut pas serrer le vent.

Aller *à la dérive*; c'est aller de côté, au lieu d'aller en droiture. *Voyez* Derive.

Se laisser aller *à la dérive*, *aller à Dieu & au temps*, *à mâts*, ou *à cordes*, ou *à sec*; expressions dont se servent les Marins, pour dire qu'on a serré toutes les voiles, qu'on laisse voguer le vaisseau à la merci des vents & des vagues, ou que l'on va avec toutes les voiles & les vergues baissées, à cause de la fureur du vent.

Aller *à la sonde*; c'est descendre dans la mer une corde chargée d'un gros plomb, & qu'on tient à la main en navigant, pour connoître la profondeur de l'élément; ce qui a particulièrement lieu, quand on navigue près des côtes dangereuses ou sur des mers inconnues.

Aller *à trait & à rames*. Voyez Rame.

Aller *au Cabestan*; c'est aller au lieu où l'on châtie en France ceux qui ont fait quelque faute sur le vaisseau, & ce lieu est au pied du Cabestan. Si quelqu'un frappe un autre, & lui fait une plaie, on l'envoie au Cabestan, où il reçoit douze coups de corde, par le Prevôt de l'Equipage. Si un soldat quitte son quart ou sa garde sans être relevé, il est mis pendant deux heures sur une barre du Cabestan, avec deux boulets aux pieds; ce qui se répète pendant deux jours consécutifs.

Aller *au Lof*. Voyez Lof.

Aller *au plus près du vent*; c'est cingler à six quarts du vent, près du Rumb, d'où il vient. *Exemple*. Le vent étant nord, on peut aller à l'ouest-nord-ouest, & changeant de bord, à l'est-nord-est.

Aller *proche du vent*, approcher *le vent*; c'est faire usage d'un vent qui semble contraire à la route.

Aller *de bout au vent*, se dit d'un vaisseau qui est bon boulinier, & dont les voiles sont bien orientées, de sorte qu'il semble aller contre le vent ou de bout au vent. L'expérience a appris que quand un vaisseau mouillé est de bout au vent, c'est-à-dire, qu'il présente la proue au lieu d'où vient le vent, ses

ancres & ses cables travaillent moins.

ALLER *en course*, signifie croiser sur les bâtimens des ennemis.

ALLER *en caravanne*, se dit des Chevaliers de Malthe, quand ils font campagne de mer contre les Turcs.

ALLER *en droiture*; c'est naviguer en droite route sans se détourner, & sans s'arrêter.

ALLER *entre deux écoutes*; c'est aller vent en poupe.

ALLER *vent largue*; c'est avoir le vent par le travers, & cingler où l'on veut aller, sans que les boulines soient hâlées.

ALLER *terre à terre*; c'est naviguer en cotoyant le rivage.

ALLER *en traite*; expression en usage dans le commerce des castors & autres pelleteries du Canada.

On distingue entre *aller* en traite & *faire* la traite : *aller* en traite, c'est porter aux Sauvages les marchandises qui leur conviennent, pour les échanger avec leurs pelleteries; *faire* la traite, c'est attendre que les Sauvages viennent eux-mêmes apporter leurs marchandises dans les villes ou habitations, pour les vendre ou troquer.

ALLER *à l'épée*; terme d'Escrime, qui se dit d'un escrimeur, quand il s'ébranle sur une attaque, & qu'il fait de trop grands mouvemens avec son épée pour trouver celle de son adversaire. C'est un défaut dans un escrimeur d'aller à l'épée, parce qu'en voulant parer un côté, il en découvre un autre.

ALLER *aux opinions*, *aux avis*; se dit pour recueillir les opinions, les avis.

ALLER *au conseil*, signifie demander conseil à quelqu'un.

ALLER *au devin*, signifie consulter le devin.

ALLER *à quelqu'un*, signifie aussi s'adresser à quelqu'un. Si l'on dit, *il faut aller à l'Evêque pour obtenir les dispenses*; cela signifie, il faut s'adresser à l'Evêque.

ALLER, se dit, en termes de Manège, des allures du cheval; *aller le pas*, *aller le trot*, &c. *Voyez* ALLURES.

On dit aussi, en termes de Manège, *aller étroit*, lorsqu'on s'approche du centre du manège : & *aller large*, lorsqu'on s'en éloigne.

ALLER *droit à la muraille*, c'est conduire son cheval vis-à-vis de la muraille, comme si l'on vouloit passer au travers.

On dit en termes de Cavalerie, *aller par surprise*, lorsque le cavalier se sert des aides trop à coup, de façon qu'il surprend le cheval au lieu de l'avertir.

ALLER *par pays*, signifie, faire un voyage ou se promener à cheval.

ALLER *à toutes jambes*, *à toute bride*, *à étripe cheval*, ou *à tombeau ouvert*; c'est faire courir son cheval aussi vîte qu'il peut aller.

On dit d'un cheval, qu'il va *par bonds & par sauts*, quand par gaieté il ne fait que sauter, au lieu d'aller une allure règlée. Cette expression a une autre signification en termes de Manège. *Voyez* SAUTER.

ALLER *à trois jambes*, se dit d'un cheval qui boîte. *Et aller de l'oreille* se dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas.

ALLER *de bon temps*; terme de Vénerie; l'on dit : *les Veneurs alloient de bon temps, lorsque le Roi arriva*; ce qui signifie, qu'il y avoit peu de temps que la bête étoit passée.

ALLER *d'assurance*, se dit de la bête, lorsqu'elle va au pas, le pied serré & sans crainte.

ALLER *au gagnage*, se dit de la bête fauve (le cerf, le daim ou le

chevreuil) lorsqu'elle va dans les grains pour y viander & manger; ce qui se dit aussi du lièvre.

Aller *de hautes erres*, se dit d'une bête passée il y a sept ou huit heures. *Ce chevreuil va de hautes erres.*

Aller *en quête*, se dit du valet de limier, lorsqu'il va aux bois pour y détourner une bête avec son limier.

Aller *sur soi*, *se sur-aller*, *se sur-marcher*, se dit de la bête qui revient sur ses erres, sur ses pas, en retournant par le même chemin qu'elle avoit pris.

Aller *en galée*, terme d'Imprimerie. *Voyez* Galée.

Aller, joint aux infinitifs des verbes, sert quelquefois à signifier, se mettre en mouvement. *Aller courir; aller danser.*

Aller, sert quelquefois à marquer les choses qui sont sur le point de se faire. *Nous allons partir. Elle va dormir.*

Aller, s'emploie aussi de manière à ne signifier que la même chose avec le gérondif auquel il est joint. Exemples: *Il va chantant;* c'est-à-dire, *il chante.* On dit d'un homme, *qu'il s'en va mourant;* c'est-à-dire, qu'il est près de mourir.

Aller, se dit du mouvement & de l'effet de certaines choses artificielles. *Cette horloge ne va pas. Cette pendule va huit jours.*

Aller, se dit pour marquer l'écoulement du temps, & la durée de celui qu'on a emploié à quelque chose. *Le temps va sans s'arrêter. Son plaidoyer n'est allé qu'à une heure.*

Aller, s'emploie pour marquer l'étendue de certaines choses. *Ce chemin va depuis Paris jusqu'à Bruxelles.*

Aller, sert à marquer de quelle manière une chose est figurée. *Cette allée va en tournant.*

Aller, sert à désigner où un chemin aboutit. *Cette route va à Meaux.*

Aller, s'emploie pour marquer à quoi se montent des nombres, des sommes, des supputations. *Les troupes de ce Prince vont à plus de cent mille hommes.*

Aller, s'emploie au propre & au figuré, pour désigner le progrès en bien ou en mal des personnes & des choses. *Ce génie n'ira pas où l'on croit. Ce bâtiment va en ruine.*

Aller, sert à marquer l'aboutissement & la fin de quelque chose. *Ses prétentions sont allées à rien.*

Aller, s'emploie pour signifier la manière dont on agit en certaines circonstances. *Il faut aller dans cette affaire avec prudence.*

Aller, se dit pour marquer l'état bon ou mauvais de certaines choses. *Le commerce va assez mal.*

Aller, sert à exprimer de quelle manière une chose est faite, mise, disposée, surtout en ce qui concerne l'habillement. *Cet habit va bien. Ce chapeau va mal.*

On dit à peu près dans le même sens, que *des choses vont bien ensemble, vont bien l'une avec l'autre;* pour dire, qu'elles conviennent bien ensemble: *le rouge & le vert vont bien ensemble.*

En parlant de parure, d'habillemens, on dit qu'*une chose va bien ou mal;* pour dire, qu'elle sied bien ou mal. *Ce ruban vous va mal.*

En parlant de certaines choses qui sont appariées, & qui ne se vendent pas séparément, on dit qu'elles vont ensemble: *ces deux Tableaux vont ensemble.*

Aller *de pair*, expression qui désigne l'égalité, & dont on ne se sert qu'en comparant les qualités, la dépense, le mérite des personnes. *Racine va de pair avec Corneille.*

Aller, à l'impératif, sert égale-

ment à faire des souhaits ou des imprécations, des exhortations ou des menaces, & à marquer de l'indignation. *Allez en paix. Allons à Paris. Va, monstre que tu es.*

Aller, s'emploie quelquefois pour donner plus de force à l'expression. Ainsi l'on dit, *n'allez pas croire;* pour dire, *ne croyez pas.*

Aller, se dit en quelques jeux des cartes, comme le Berlan, le Quinze, & les autres jeux de Renvi, en parlant de ce qu'on hazarde au jeu. *Il craint d'aller de son reste.*

A certains jeux des cartes, comme au Reversi, au Quadrille, lorsqu'il y a plusieurs bêtes, on demande, *quelle bête va;* pour sçavoir quelle est la bête sur laquelle on joue.

Aller, joint à la particule *y*, & employé à l'impersonnel, sert à marquer de quoi il s'agit, & de quelle importance est la chose dont on parle. *Il y va de sa gloire.*

Lorsque dans ce sens on se sert du conditionnel présent, *iroit*, on supprime la particule *y*. *Quand il iroit de ma fortune, je ne me comporterois pas différemment.*

Aller, s'emploie aussi à l'impersonnel, étant précédé de la particule relative *en*. *Il n'en va pas de ces choses-là comme vous croyez;* pour dire, il n'en est pas de ces choses-là comme vous croyez.

Aller, signifie quelquefois, faire ses nécessités naturelles: c'est dans ce sens qu'on dit, *la médecine qu'il a prise, l'a fait aller neuf ou dix fois.* On dit *aller par haut;* pour dire, *vomir.* On dit aussi d'un malade, qu'*il laisse tout aller sous lui;* pour dire, qu'il ne peut plus retenir ses excrémens.

Se laisser aller, façon de parler dont on se sert en plusieurs phrases; pour dire, ne pas faire la résistance qu'on pourroit, ou qu'on devroit. *Vous vous laisserez aller à la tentation.*

En ce sens, on dit absolument que quelqu'un *se laisse aller;* pour dire, qu'il est facile & qu'on fait de lui tout ce qu'on veut.

Aller, joint au pronom personnel, & à la particule *en*, est pronominal réfléchi; & alors il signifie partir, sortir d'un lieu. *Ces jeunes gens s'en vont, s'en iront.*

S'en aller, signifie aussi s'écouler, se dissiper, s'évaporer; on dit dans ce sens, *que le tonneau de vin s'en ira;* pour dire, que le vin qui est dans le tonneau, s'écoulera.

Dans les acceptions des deux derniers articles, on emploie aussi, *faire en aller*, mais familièrement: ainsi l'on dira, *voilà un remède pour faire en aller la galle.*

S'en aller, se dit en parlant du déclin de la vie, des approches de la mort: *les enfans viennent, & les pères s'en vont.*

S'en aller, se dit de même de tout ce qui cesse d'être dans un sujet, ou qui commence à se passer, à s'effacer: *les couleurs de cette jeune fille s'en vont.*

S'en aller, se dit encore de tout ce qui s'use, se dissipe, se consume, de quelque manière que ce soit. *Ce chapeau s'en va. Toute sa fortune s'en est allée au jeu.*

On dit familièrement d'une chose qui est près d'être achevée, *qu'elle s'en va faite. La Comédie s'en va finie.* On dit de même qu'une chose *s'en va commencer, s'en va finir;* pour dire, qu'elle commencera, qu'elle finira bientôt.

Aux jeux des cartes, on dit *s'en aller d'une carte;* pour dire, se dé-

faire d'une carte. *Il s'en est allé de ses trèfles.*

S'EN ALLER, est aussi un terme de trictrac, dont les joueurs se servent, pour annoncer qu'il faut remettre les dames au talon pour recommencer de nouveau.

ALLER, s'emploie en diverses phrases proverbialement, figurément & familièrement. Ainsi, on dit, *aller son chemin*; pour dire, poursuivre son entreprise. *Aller son grand chemin*; pour dire, agir sans artifice. *Aller vîte en besogne*; pour dire, agir avec précipitation. *Aller & venir comme pois en pot*; pour dire, ne faire qu'aller & venir, se donner beaucoup de mouvement sans sujet. *A force de mal aller, tout ira bien*; pour dire, qu'il faut espérer qu'après beaucoup de malheurs & de disgraces, il arrivera quelque révolution heureuse, & que ce qu'on croyoit devoir nuire à une affaire, y servira peut-être. *On l'a bien hâté d'aller*; pour dire, on lui a fait une rude réprimande: & *on le hâtera bien d'aller*; pour dire, qu'on le rangera bien à son devoir. *On va bien loin depuis qu'on est las*; pour dire, qu'il ne faut pas se rebuter, se décourager dans les affaires. *Tous chemins vont à Rome*; pour dire, que par différens moyens on arrive à même fin. *Les premiers vont devant*; pour dire, que les plus diligens ont toujours de l'avantage. *Il va comme on le mène*; pour dire, il n'est pas capable de prendre une résolution de lui-même. *Cela va tout seul*; pour dire, qu'une affaire ne reçoit point de difficulté. *Cela va comme il plaît à Dieu*, pour faire entendre, qu'une affaire est négligée, que l'on n'en prend aucun soin. *Cela va sans dire*; pour marquer une chose que l'on suppose certaine, & qui n'a pas besoin d'être exprimée. *Il s'en est allé comme il est venu*; pour dire, il n'a rien fait de ce qu'il vouloit ou devoit faire. *Tout s'en est allé en fumée*; pour dire, qu'on n'a pas réussi. *Tout y va, la paille & le blé*; pour dire, qu'on n'y a rien épargné. *Il n'y va pas de main-morte*; pour dire, il frappe rudement, il emploie tout ce qui dépend de lui. *Tout va à la débandade*; pour dire, tout va en désordre.

ALLER, se prend substantivement dans ces façons de parler. *Au long aller, petit fardeau pèse*; pour marquer, qu'il n'y a point de charge si légère, qui ne devienne fâcheuse à la longue: & *qu'un homme a eu l'aller pour le venir*; pour dire, qu'il n'a rien fait de ce qu'il prétendoit faire où il étoit allé; qu'il a fait un voyage inutile.

On dit aussi au substantif, *le pis aller*; pour dire, le pis qu'il puisse arriver, le moindre avantage qu'on puisse avoir; mais il ne s'emploie guères qu'avec les pronoms personnels. *S'il ne peut épouser cette fille-là, son pis aller sera d'épouser l'autre.*

On dit adverbialement, *au pis aller*; pour marquer le plus grand mal, ou le moindre avantage qui puisse arriver de quelque chose. *Au pis aller, il en sera quitte pour une réprimande.*

La première syllabe est brève, la seconde l'est encore, quand le *r* final est muet, comme il arrive en conversation, devant une consonne, & à la fin d'une période; mais la même syllabe devient longue, dès que ce *r* se fait sentir, comme cela se doit devant une voyelle en lisant, & dans le discours soutenu.

Conjugaison & quantité prosodique du verbe irrégulier *aller*.

Indicatif. *Présent. Singulier.* Je vais, tu vas, il ou elle va.

Pluriel. Nous allons, vous allez, ils vont.

Les deux monosyllabes qui forment la première & la seconde personne du singulier sont longs; le monosyllabe de la troisième personne est bref.

Les deux premières personnes du pluriel, ont la première syllabe brève, & la seconde longue; le monosyllabe qui forme la troisième personne de ce nombre, est long.

Imparfait. *Singulier.* J'allois, tu allois, il alloit.

Plnriel. Nous allions, vous alliez, ils alloient.

La quantité prosodique de toutes les personnes des deux nombres, est la même que celle des deux premières personnes du pluriel, du temps qui vient de précéder.

Il ne faut pas prendre pour deux syllabes *ions* & *iez*; ce sont des diphtongues en poësie comme en prose. Il en est de même des pareilles terminaisons des autres temps de ce verbe.

Outre le changement général à faire dans l'écriture de ce verbe, comme nous le dirons ci-après, il faudroit changer en *a* l'*o* du singulier, & de la troisième personne du pluriel, pour les raisons que nous donnons en parlant des voyelles & des diphtongues. *Voyez* ces mots.

La même observation aura lieu pour le conditionnel présent, qu'on verra ci-après.

Prétérit défini. *Singulier.* J'allai, ou je fus; tu allas, ou tu fûs; il alla ou il fut.

Pluriel. Nous allâmes, ou nous fûmes, vous allâtes, ou vous fûtes, ils allèrent, ou ils fûrent.

La première & la troisième personne du singulier, ont les deux syllabes brèves; la seconde personne a la première syllabe brève, & l'autre longue.

Nous parlerons au verbe *être*, de la quantité prosodique des temps qui en dérivent.

Les trois personnes du pluriel de ce temps, ont la première syllabe brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer la voyelle double *ai*, qui termine la première personne du singulier, en *e* fermé, puisqu'elle en a le son, pour les raisons que nous donnons en parlant des voyelles & des diphtongues. *Voyez* ces mots.

Futur simple. *Singulier.* J'irai, tu iras, il ira.

Pluriel. Nous irons, vous irez, ils iront.

Le singulier a la même quantité prosodique, que le singulier du préterit défini; & le pluriel, la même que celle de l'imparfait.

Il faudroit aussi changer en *e* fermé, la voyelle double *ai* qui termine la première personne du singulier, pour les raisons que nous venons de donner en parlant d'une pareille voyelle du préterit défini.

Conditionnel présent. *Singulier.* J'irois, tu irois, il iroit.

Pluriel. Nous irions, vous iriez, ils iroient.

La quantité prosodique des deux nombres, est la même que celle de l'imparfait.

Impératif. *Présent. Singulier.* Va, qu'il aille.

Pluriel. Allons, allez, qu'ils aillent.

La seconde personne du singulier est brève, quand elle est sans *s*, & longue avec un *s*. La troisième personne a la première syllabe longue,

& la ſeconde très-brève dans l'un & l'autre nombre.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue.

Il faut obſerver que l'impératif *va*, prend un *s*, quand il eſt ſuivi de la particule *y*, comme *vas-y*; mais ſi après *y* il ſuit un verbe, *va* s'écrit alors ſans *s*; ainſi il faudra écrire, *va-y voir*; *va-y mettre ordre*.

Subjontif. *Préſent*. *Singulier*. Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille.

Pluriel. Que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.

Le ſingulier & la troiſième perſonne du pluriel ont la même quantité proſodique que les troiſièmes perſonnes de l'impératif.

Les deux premières perſonnes du pluriel reſſemblent aux mêmes de l'imparfait de l'indicatif.

Imparfait. *Singulier*. Que j'allaſſe, que tu allaſſes, qu'il allât.

Pluriel. Que nous allaſſions, que vous allaſſiez, qu'ils allaſſent.

Les deux premières perſonnes du ſingulier & la troiſième du pluriel, ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

La troiſième perſonne du ſingulier a la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont les deux premières ſyllabes brèves, & la troiſième longue.

Le préſent du participe actif & le gérondif, font *allant*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde eſt longue.

Le participe paſſif fait *allé* au maſculin, *allée* au féminin, ou *été* pour les deux genres.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Les temps compoſés, qui ſe forment avec le participe *allé*, prennent l'auxiliaire *être*. *J'étois allé*, *elle ſeroit allée*, *&c*.

Ceux qui ſe forment avec le participe *été*, prennent l'auxiliaire *avoir*. *J'avois été*, *elle auroit été*, *&c*.

On conçoit que la quantité proſodique des temps compoſés, eſt la même que celle du participe qui les forme.

Obſervez ſur les temps compoſés, qu'il faut les former avec le participe *allé*, quand on veut dire que quelqu'un n'eſt pas encore revenu du lieu où il s'eſt rendu; ainſi l'on dira, il eſt *allé* à Paris; mais s'il étoit revenu de ſon voyage, il faudroit dire, il a *été* à Paris.

Le *t* final des temps ou des perſonnes de ce verbe, eſt muet, ou ſe fait ſentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le *s* final prend le ſon du *z* devant une voyelle; mais en ſuivant la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Obſervez que les lettres *nt*, qui terminent les troiſièmes perſonnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun ſon particulier, & ne ſont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, partout où il eſt double, excepté cependant aux troiſièmes perſonnes de l'impératif, au ſingulier du préſent du ſubjonctif, & à la troiſième perſonne du pluriel de ce temps, où les deux *ll* ſe prononcent mouillés.

ALLER; nom propre. *Allera*. Rivière d'Allemagne, dans la basse Saxe. Sa source est dans le Duché de Magdebourg, & son embouchure dans le Weser, au-dessous de Ferden.

ALLERBURG; nom propre. Ville de Pologne, dans la Prusse ducale, sur la rivière d'Alla, près de son confluent, avec la rivière de Pregel.

ALLERSPERG; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, environ à six lieues de Nuremberg.

ALLERTON; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans la Province d'Yorck, près duquel se livra la fameuse bataille de l'Étendard, où David, Roi d'Écosse, fut défait.

ALLESFORD; nom propre. Ville d'Angleterre, dans le Comté de Hant, à l'orient de Vinchester.

ALLEUVIER; vieux verbe qui signifioit autrefois vider un étang.

ALLEVURE; substantif féminin. Monnoie de cuivre, la plus petite de celles qui se frappent en Suède. Elle ne vaut pas tout à fait un denier de France. Deux Allevures font le Rondstruck, qui vaut quatre ors, ou la huitième partie d'un Daler de cuivre. *Voyez* DALER.

ALLI; nom propre. *Semirus*. Petite rivière du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure. Elle a son embouchure dans le golfe de Squillace, à six milles de Cantazaro, vers l'orient.

ALLIAGE; substantif masculin. Ce mot désigne au propre, l'union de plusieurs métaux ou demi-métaux par la fusion.

Les substances métalliques, dit un habile Chimiste, ne peuvent contracter aucune union directe avec les matières terreuses, pas même avec leurs propres terres, lorsqu'elles sont privées du principe inflammable, & par conséquent aussi des propriétés métalliques. Mais on peut dire qu'en général, tous les métaux s'allient les uns avec les autres, quoiqu'avec plus ou moins de facilité, & quoiqu'il y en ait aussi quelques-uns qu'on n'ait pas encore pû jusqu'à présent unir ensemble.

Comme les métaux sont des corps naturellement solides; la première condition pour leur union, est qu'ils soient en fusion : ils s'unissent alors, comme tous les corps qui se dissolvent réciproquement; & il résulte de ces combinaisons, de nouveaux composés, qui ont les propriétés mixtes des substances dont ils sont les composés.

Les alliages des métaux sont, ou naturels, ou artificiels. Les premiers sont ceux que la nature a faits, comme la plûpart des minéraux, qui contiennent tous plusieurs métaux alliés les uns avec les autres; l'or natif qui est toujours plus ou moins allié d'argent, l'argent natif qui contient aussi toujours plus ou moins d'or.

Les alliages artificiels, sont ceux qu'on fait exprès de plusieurs métaux les uns avec les autres, pour différens usages, ou pour examiner leurs propriétés dans ces mélanges.

ALLIAGE, se dit aussi d'une règle d'Arithmétique servant à résoudre des questions qui ont rapport au mélange de plusieurs denrées ou matières, comme du vin, des grains, des étoffes, &c.

On connoît par cette règle, où le prix commun des choses mêlées de différente valeur, ou combien il faut de chacune de ces choses, pour en former un mélange sur un certain pied, afin de les réduire à

un certain prix ou à un certain nombre. Vous achetez, par exemple, cinquante muids de vin : dix de ces muids vous coûtent dix écus l'un ; quinze autres vous coûtent chacun vingt écus, & les vingt-cinq qui restent, chacun trente écus ; à combien chaque muid vous revient-il l'un portant l'autre ?

Le prix total de ces cinquante muids est de 1150 écus ; divisez cette somme par 50, vous trouverez que chaque muid vous revient à 23 écus, parce que 50 fois 23, font 1150.

Alliage, s'emploie dans le sens figuré. *Ce Prince avoit de grandes qualités ; mais elles n'étoient pas sans alliage.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *aliaje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ALLIAIRE. *Voyez* Aliaire.

ALLIANCE; substantif féminin. *Affinitas.* Ce mot signifie l'union par le mariage, ou la liaison de deux familles par ce moyen. *Vous ferez une belle alliance en donnant votre fille à ce jeune Officier.*

Alliance, se dit aussi de l'affinité spirituelle. *Voyez* Affinité.

On distingue en Théologie deux principales alliances. La première ou l'ancienne, est celle que Dieu fit avec Abraham, & qu'il renouvella avec les Hébreux sur le mont Sinaï par le ministère de Moïse ; la seconde ou la nouvelle alliance qui a succédé à l'ancienne, est celle que Dieu a faite avec nous par la médiation de Jesus-Christ.

Alliance, se dit dans le sens figuré, de l'union & du mélange de plusieurs choses. *Ces choses sont une alliance de sagesse & d'extravagance.*

Alliance, se dit en termes d'Orfévres, d'une bague faite d'un fil d'or & d'un fil d'argent entrelacés, & d'une bague d'un seul métal, qui est montée de deux pierres de différente couleur. *Il vient d'acheter une alliance pour sa future épouse.*

Alliance, se dit de l'union, de la confédération, de la ligue de plusieurs Princes ou Etats pour leurs intérêts communs. *La triple alliance, la quadruple alliance.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *alianse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ALLIBAWN; nom propre. Contrée de l'Ecosse septentrionale, qui comprend les Provinces de Ross, de Lochaber & d'Athol. C'étoit-là qu'habitoient les anciens Calédoniens.

ALLIÉ, ÉE; adjectif participe passif. *Voyez* Allier.

Allié, est aussi substantif, & dans ce sens il désigne celui qui est lié par affinité. *Ce Magistrat est votre allié.*

Allié, signifie encore celui qui est confédéré. *La République de Genève est l'alliée des Suisses.*

ALLIEMENT; substantif masculin. Les Architectes, les Maçons, les Charpentiers & tous autres qui se servent de la grue, ou qui élèvent de grands fardeaux, donnent ce nom aux nœuds qu'ils font à la corde avec laquelle le fardeau doit s'enlever. *Vous faites mal le nœud d'alliement.*

ALLIER; (l') nom propre. *Eleverus*. Rivière de France, qui a sa source dans le Gévaudan, à cinq lieues, est nord-est, de Mende; & son embouchure dans la Loire, à une lieue au-dessous de Nevers, après un cours d'environ soixante-douze lieues.

ALLIER; substantif masculin. Sorte de filet à prendre des perdrix, des cailles, des faisans. Il se dit mieux au pluriel qu'au singulier. *Il dépeuple la contrée de perdrix avec ses alliers.*

Ce filet s'appelle aussi trimailler. *Voyez* ce mot.

Allier, est encore le nom d'un arbre qui croît dans les forêts, & qui se rapporte à l'Alizier. *Voyez* Alizier.

ALLIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action de mêler ou d'incorporer ensemble différens métaux par la fusion. *On allie le cuivre à l'argent.* Voyez Alliage.

Ce verbe, dans ce sens, est pronominal réfléchi passif. *L'or & le fer ne s'allient que difficilement.*

Allier, signifie aussi unir par mariage, & alors il est le plus souvent pronominal réfléchi. *Ces deux maisons doivent s'allier incessamment par le mariage de leurs enfans.*

Allier, se dit encore des Princes & des Etats, qui forment entre eux des ligues, des confédérations. *Ces deux Puissances s'allièrent pour détourner l'orage.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*é* féminin des trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & de celles qui leur ressemblent, s'unit à la pénultième syllabe, & la rend longue.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation *alier*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALLIGATION; substantif féminin. Quelques Arithméticiens appellent règle d'alligation, ce que d'autres nomment règle d'alliage. *Voyez* Alliage.

ALLIGATOR; substantif masculin. Sorte de Crocodile qu'on voit aux Indes orientales. Il a seize & vingt pieds de longeur avec une grosseur proportionnée. On dit que l'écaille qui le couvre, est si dure, qu'elle est à l'épreuve de la balle, si le coup n'est tiré de très-près. Atkins rapporte qu'un Matelot passant à gué la pointe du Tagrime en Afrique, il fut assailli par un Alligator, qui lui déchira les bras, les cuisses & les fesses, & qui l'auroit dévoré si on ne l'eût promptement secouru. Cet animal est amphibie.

ALLIGUEUR; vieux mot qui signifioit autrefois grand parleur.

ALLINGUE; substantif féminin. Terme de rivière. Espèce de pieu que l'on enfonce dans une rivière flottable, au-dessus de l'arrêt, à environ une toise & demie de la berge, pour faire entrer le bois qui vient à flot, afin de le tirer plus commodément & l'empiler où l'on veut.

ALLIOTH; nom propre & terme d'Astronomie. C'est une étoile qu'on observe à la queue de la grande ourse.

ALLITERATION; substantif féminin. Sorte de figure de rhétorique, qui n'est autre chose qu'une répétition & un jeu sur la même lettre.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève & la sixième encore au singulier, mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire *allitérasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALLOBROGES; (les) Peuples anciens de la Gaule Narbonnoise, où ils occupoient ce qui est entre le Rhône & l'Isère, depuis Valence jusqu'au lac Leman. Leur courage les rendit célèbres, & ils furent les plus puissans des peuples qui habitèrent vers le Dauphiné. Avec un peu plus de prudence, ils auroient infailliblement fait périr Annibal & son armée, lorsque ce grand Capitaine passa les Alpes. Postérieurement, ils le servirent avantageusement à la bataille de Cannes, après laquelle ils lui conseillèrent les premiers d'aller droit à Rome avant que les Romains eussent le temps de se reconnoître. Ils combattoient ordinairement tout nuds, pour effrayer leurs ennemis.

Les Allobroges & les Peuples qui habitoient la Savoie, le Genevois, le Viennois & les environs, avoient à leur tête des Rois héréditaires, dont les fonctions se réduisoient à commander les armées, & à nommer les Officiers; du reste le Sénat, composé de la principale noblesse, étoit dépositaire de l'autorité, & décidoit toutes les affaires importantes.

Ces Peuples adoroient particulièrement Jupiter & Mercure; & quand ils leur faisoient des sacrifices, ils poussoient des cris effrayans; afin, disoient-ils, que ces Divinités les entendissent mieux. Ils furent entièrement soumis par Fabius Maximus, qui réduisit leur pays en Province Romaine.

Allobroge, se dit, dans le style familier, pour désigner un homme grossier, un rustre, & quelqu'un qui a le sens de travers. *Qui est cet Allobroge?*

On dit proverbialement de quelqu'un qui écorche la langue françoise, *qu'il parle françois comme un allobroge*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALLOBROGIE; nom propre. Chorier prétend que le Royaume de Bourgogne a porté ce nom. Il fait diverses citations pour le prouver.

ALLOBROGIQUE; adjectif des deux genres. *Allobrogicus, a, um.* Ce qui a rapport aux Allobroges. Fabius Maximus fut surnommé Allobrogique, pour avoir vaincu les Allobroges.

ALLOCATION; substantif féminin. Ce mot se dit, en termes de Pratique & de Commerce, d'un article de compte qu'on passe & qu'on approuve.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire *allokasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALLOCUTION; substantif féminin. *Allocutio.* Les Romains ont donné

ce nom aux discours ou harangues que les Empereurs & les Généraux avoient coutume d'adresser aux soldats avant le combat.

ALLOCUTION, se dit aussi des médailles sur lesquelles ces Empereurs ou Généraux sont représentés, haranguant les soldats.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième l'est encore au singulier ; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *allokusion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALLODIAL, ALE; adjectif. Ce mot qu'on emploie aussi substantivement au masculin, désigne ce qui est en franc-aleu ; c'est-à-dire, des héritages qui ne payent point de lods & ventes, qui ne sont sujets à aucune redevance, & qui ne reconnoissent aucun supérieur en féodalité. *Voyez* FRANC-ALEU.

Il y a en Bourbonnois l'allodial corporel & l'allodial incorporel. Le premier se dit d'un fonds, & le second d'une rente foncière ; l'un & l'autre possédés en franc-aleu.

La rente se constitue, quand le propriétaire d'une terre allodiale la transporte en entier ou en partie à quelqu'un, à la charge d'une rente annuelle. *Voyez* l'article 392 de la coutume de Bourbonnois.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne au singulier masculin, & brève au féminin qui a une cinquième syllabe très-brève ; & la dernière du masculin devient longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une allodiale terre*, mais *une terre allodiale*.

Il faudroit changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire *allodiaus*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALLODIALITÉ ; substantif féminin. Terme de droit, qui désigne la qualité de ce qui est en franc-aleu. *Voyez* FRANC-ALEU.

Tout est bref au singulier, mais la dernière syllabe devient longue au pluriel.

ALLOGNE ; substantif masculin. Terme d'artillerie, qui se dit d'un cordage dont on se sert dans la construction des ponts.

ALLOIAGE ; substantif masculin. Terme de Potiers d'étain, par lequel ils désignent l'alliage ou le mélange des métaux.

ALLOISE ; substantif féminin. L'Histoire de Bretagne qualifie ainsi l'office d'un Juge appelé Alloué. *Voyez* ce mot.

ALLONGUEMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois délai.

ALLORIA ; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ville de l'île de Créte.

ALLOSSIGNE ; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Inde en-deçà du Gange.

ALLOUANCE ; vieux mot qui signifioit autrefois approbation.

ALLOUË ou ALOE ; vieux mots qui signifioient autrefois allouette.

ALLOUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Ce mot désigne ce qui est approuvé & passé en compte. *Ce compte a peu d'articles alloués.*

L'usage est, au Palais, de n'employer ce mot que pour la dépense du compte. On se sert des mots *accorder* & *accepter*, pour la recette.

Alloué, est un terme usité dans les Communautés des Arts & Métiers. Il désigne quelqu'un qui, après son apprentissage, s'engage chez un Maître du métier, pour y faire le temps du service ordonné par les Statuts.

La Déclaration du Roi, du 18 Avril 1720, faisant règlement sur les Ouvrages de bas au métier, défend à tous Fabriquans de bas, demeurans dans les lieux prétendus privilégiés, de faire aucun Alloué.

Alloué, se dit aussi de quelqu'un qui s'engage à travailler d'un métier sans Brevet d'apprentissage. Il y a cette différence entre l'Alloué & l'Apprentif, que le premier ne peut pas, comme le second, parvenir à la maîtrise, parce que les Statuts de toutes les Communautés exigent un apprentissage, avec Brevet passé pardevant Notaires, en présence & de l'agrément des Syndics & Jurés du Corps.

Les conventions relatives aux Alloués, donnent souvent lieu à Paris à quelques contestations; mais comme elles ne procurent pas aux jeunes gens un état solide, & qu'elles les exposent à travailler à la journée pendant toute leur vie, on les regarde défavorablement, & elles sont presque toujours déclarées nulles.

Alloué, en termes d'Imprimerie, se dit d'un Ouvrier qui apprend l'Art de l'Imprimerie; mais qui ne peut pas parvenir à la maîtrise, suivant les Règlemens de la Librairie & Imprimerie, & en conséquence de son propre engagement.

Alloué, désigne certains Magistrats, sur-tout de la province de Bretagne.

Le Parlement de Bretagne rendit Arrêt, le 18 Mars 1567, qui fit défenses à tous Sénéchaux du ressort, de connoître par appel, des jugemens donnés par leurs Alloués ou Lieutenans, & leur enjoignit de garder les Ordonnances.

ALLOUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Approbare.* Approuver une dépense, la passer en compte. *Le Juge ne peut pas allouer les deux premiers articles de la dépense.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin des trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & de celles qui leur ressemblent, s'unit à la pénultième syllabe, & la rend longue.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *alouer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALLOUT-NEUR; nom propre. Petite Ville du Royaume de Candy, dans l'île de Ceylan, au nord-est de la ville de Candy.

ALLOUVI, IE; adjectif. Qui est affamé, qui a une faim telle que celle du loup.

Ce terme n'est usité que parmi

les Nourrices & le Peuple de Paris, en parlant des enfans affamés.

ALLOUVIERE; vieux mot qui signifioit autrefois piège à prendre les loups.

ALLOUYERE, ALLOYERE; vieux mots qui signifioient autrefois gibecière, bourse.

ALLOUYSE; substantif féminin. *Voyez* ALOISE.

ALLUCHER; vieux mot qui signifioit autrefois allumer.

ALLUCHON; substantif masculin. C'est la même chose qu'*alichon*. Voyez ce mot.

ALLUEZ; vieux mot qui signifioit autrefois héritage.

ALLUMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Accensus, a, um.* Voyez ALLUMER.

ALLUMÉ, se dit, en termes de l'Art héraldique, des yeux des animaux, quand ils sont d'un autre émail que le corps. On le dit encore d'un bucher ardent, & d'un flambeau dont la flamme est d'autre couleur.

LAFARE, en Languedoc, d'azur, à trois flambeaux d'or, allumés de gueules.

ALLUMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Accendere*. C'est, au propre, l'action de mettre le feu à quelque matière combustible. *Allumez ce papier.*

ALLUMER, se dit au figuré, des diverses passions des hommes; & alors il signifie émouvoir, exciter. *On a tâché d'allumer sa colère. Cette femme a allumé la dispute.*

ALLUMER, se dit aussi figurément en parlant du sang, des esprits, des humeurs du corps humain, & signifie les faire fermenter vivement, les mettre dans une grande agitation. *Un travail trop assidu ne peut manquer de lui allumer le sang, les esprits, les humeurs.*

ALLUMER, est pronominal réfléchi, au propre & au figuré. On dit au propre, que *le bois ne s'allume pas*; & au figuré, qu'*une passion*, que *la guerre s'allume.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ALLUMERIE, ALUMERIE; vieux mots qui signifioient autrefois illumination.

ALLUMETTE; substantif féminin. Petit brin de bois soufré par les deux bouts, & qui sert ordinairement à allumer les chandelles, les bougies. *Il ne vend que des allumettes.*

Les *Allumettes* payent à l'entrée du Royaume deux sous par quintal, & un sou pour droits de sortie.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *l* & un *t* qui sont oisifs, donner l'accent grave au pénultième *è*, & écrire, d'après la prononciation, *alumète*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALLUMEUR; substantif masculin. Celui qui allume le feu, les bougies, &c. *Cet homme est allumeur de bougies à l'Opéra.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *alumeur*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALLURE; substantif féminin. *Ingressus*. Démarche, façon de mar-

cher. *On connoît cette fille à son allure.*

Allures, se dit, en termes de Manège, du train de la marche d'un cheval. Les allures d'un cheval sont, le pas, l'entrepas, le trot, l'amble, le galop, le traquenard, & le train rompu. *Voyez* ces mots.

On dit d'un cheval, qu'*il a les allures froides*, quand il lève très-peu les jambes de devant en marchant. On dit qu'*il va une allure réglée*, quand on le fait aller également vîte.

Allures, se dit, en termes de Venerie, des endroits par où passe la bête fauve.

Allures, se dit, dans le sens figuré, des intrigues de quelqu'un, & de la manière dont il se comporte dans une affaire : il se prend communément en mauvaise part. *On a découvert ses allures; il a voulu déguiser ses allures.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire *alure*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALLURIA; nom propre. C'est, à ce que dit Vibius-Sequester, une ville de Sicile, sur le fleuve Herbesus.

ALLUSION; substantif féminin. *Annominatio.* Figure de rhétorique, par laquelle on fait sentir la convenance, les rapports que des personnes ou des choses ont les unes avec les autres.

Nous suivrons l'explication que M. du Marsais a donnée de cette figure dans son excellent Livre des Tropes.

Les *allusions*, dit ce Philosophe, & les jeux de mots, ont du rapport avec l'allégorie : l'allégorie présente un sens, & en fait entendre un autre : c'est ce qui arrive aussi dans les allusions, & dans la plûpart des jeux de mots. On fait allusion à l'histoire, à la fable, aux coutumes, & quelquefois même on joue sur les mots.

Ton Roi, jeune Biron, te sauve enfin la vie;
Il t'arrache sanglant aux fureurs des soldats;
Dont les coups redoublés achevoient ton trépas :
Tu vis; songe du moins à lui rester fidèle.
Henriade.

Ce dernier vers fait allusion à la malheureuse conspiration du Maréchal de Biron : il en rappelle le souvenir.

Voiture étoit fils d'un Marchand de Vin : Un jour qu'il jouoit aux proverbes avec des Dames, Madame des Loges lui dit, *celui-là ne vaut rien, percez-nous-en d'un autre.* On voit que cette Dame faisoit une maligne allusion aux tonneaux de vin : car *percer*, se dit d'un tonneau, & non pas d'un proverbe; ainsi elle réveilloit malicieusement dans l'esprit de l'assemblée, le souvenir humiliant de la naissance de Voiture. C'est en cela que consiste l'allusion; elle réveille les idées accessoires.

A l'égard des allusions, qui ne consistent que dans un jeu de mots, il vaut mieux parler & écrire simplement, que de s'amuser à des jeux de mots puérils, froids & fades. En voici un exemple dans cette épitaphe de Despautère :

Grammaticam scivit, multos docuitque per annos;
Declinare tamen non potuit tumulum.

Vous voyez que l'Auteur joue

sur la double signification de *declinare*.

Il sut la Grammaire, il l'enseigna pendant plusieurs années, & cependant il ne put décliner le mot *tumulus*. Selon cette traduction, la pensée est fausse; car Despautère savoit fort bien décliner *tumulus*.

Que si l'on ne prend point *tumulus* matériellement, & qu'on le prenne pour ce qu'il signifie, c'est-à-dire, pour *le tombeau*, & par métonymie pour *la mort;* alors il faudra traduire, que *malgré toute la connoissance que Despautère avoit de la Grammaire, il ne put éviter la mort:* ce qui n'a ni sel, ni raison; car on sait bien que la Grammaire n'exempte pas de la nécessité de mourir.

La traduction est l'écueil de ces sortes de pensées: quand une pensée est solide, tout ce qu'elle a de réalité, se conserve dans la traduction; mais quand toute sa valeur ne consiste que dans un jeu de mots, ce faux brillant se dissipe par la traduction.

Ce n'est pas toutefois qu'une muse un peu fine,
Sur un mot, en passant, ne joue & ne badine;
Et d'un sens détourné n'abuse avec succès:
Mais fuyez sur ce point un ridicule excès.
BOILEAU, *Art poëtique.*

Dans le Placet que M. Robin présenta au Roi, pour être maintenu dans la possession d'une île qu'il avoit dans le Rhône, il s'exprima en ces termes:

Qu'est-ce en effet pour toi, grand Monarque des Gaules,
Qu'un peu de sable & de gravier?
Que faire de mon île, il n'y croît que des saules,
Et tu n'aimes que le laurier?

Saules est pris dans le sens propre, & *laurier* dans le sens figuré: mais ce jeu présente à l'esprit une pensée très-fine & très-solide; il faut pourtant observer qu'elle n'a de vérité que parmi les Nations où le laurier est regardé comme le symbole de la victoire.

Les *allusions* doivent être facilement apperçues. Celles que nos Poëtes font à la fable sont défectueuses, quand le sujet auquel elles ont rapport, n'est pas connu. Malherbe, dans ses Stances à M. du Périer, pour le consoler de la mort de sa fille, lui dit:

Tithon n'a plus les ans qui le firent égale,
Et Pluton aujourd'hui,
Sans égard du passé les mérites égale
D'Archemore & de lui.

Il y a peu de Lecteurs qui connoissent Archémore; c'est un enfant du temps fabuleux. Sa nourrice l'ayant quitté pour quelques momens, un serpent vint & l'étouffa. Malherbe veut dire que Tithon, après une longue vie, s'est trouvé à la mort au même point qu'Archemore, qui ne vécut que peu de jours.

L'Auteur du Poëme de la Madeleine, dans une apostrophe à l'amour prophane, dit, parlant de Jesus-Christ;

Puisque cet *antéros* t'a si bien désarmé.

Le mot d'*antéros* n'est guères connu que des Savans; c'est un mot grec, qui signifie contre-amour: c'étoit une Divinité du paganisme: le Dieu vengeur d'un amour méprisé.

Ce Poëme de la Madeleine est rempli de jeux de mots & d'allusions si recherchées, que malgré le res-

pect dû au sujet, & la bonne intention de l'Auteur, il est difficile qu'en lisant cet Ouvrage, on ne soit point affecté, comme on l'est à la lecture d'un Ouvrage burlesque. Les figures doivent venir, pour ainsi dire, d'elles-mêmes; elles doivent naître du sujet, & se présenter naturellement à l'esprit. Quand c'est l'esprit qui va les chercher, elles déplaisent, elles étonnent, & souvent font rire, par l'union bizarre de deux idées, dont l'une ne devoit jamais être assortie avec l'autre.

Il faut donc conclure de ce qu'on vient de dire, que l'allusion doit toujours être tirée d'un sujet connu, afin qu'on puisse en saisir aisément le rapport; & que quand elle ne consiste que dans un jeu de mots, il est rare qu'elle ne soit pas froide & insipide.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabe en poësie.

Il faudroit changer *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *alluzion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

Les deux *ll* se font toujours sentir.

ALLUVION; substantif féminin. *Alluvio*. Accroissement de terrein qui se fait peu à peu sur les rivages de la mer, des fleuves & des rivières par les terres que l'eau y apporte.

L'accroissement d'un héritage, par alluvion, appartient au propriétaire de l'héritage accru, & celui de l'héritage diminué n'a aucun droit de revendication, quand l'accroissement s'est fait insensiblement; c'est la disposition du Droit Romain. Il en seroit différemment, si cet accroissement étoit le fait subit d'un débordement, ou de quelqu'autre cas fortuit, comme l'a décidé l'Arrêt rendu au Parlement de Paris, le 15 Avril 1744, entre le Marquis de Bouzols & M. de Champflour, Conseiller de la Cour des Aydes de Clermont

Observez qu'en Franche-Comté l'accroissement par alluvion n'appartient pas au propriétaire de l'héritage accru. On tient dans cette Province que la rivière du Doux qui l'arrose, *n'ôte ni ne baille*.

Il faut en dire autant de la rivière de Fère, en Auvergne.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Les deux *ll* se font toujours sentir.

ALMA; nom propre. Petite ville de Tartarie, sur une rivière de même nom.

C'est encore, suivant Ortelius, le nom d'une montagne d'Illyrie, aux environs de Syrmich, dans la haute Moësie.

Alma, est aussi le nom d'une mesure en usage à Constantinople. Elle pèse douze livres six onces & demie, poids gros de Venise.

ALMAÇAREN; nom propre. Petite ville forte d'Espagne, au royaume de Murcie, sur les bords de la mer, vers l'embouchure du Guadalantin, environ à six lieues, à l'ouest, de Carthagène. Il y a dans les environs des carrières d'alun, qui sont d'un bon rapport.

ALMACAUDA, ALMAKIST; c'est la litharge des Alchimistes.

ALMACHARANA; nom propre. Ville de la partie méridionale de l'Arabie heureuse, au royaume d'Hadramut.

ALMADE; nom propre. Bourg d'Espagne, au royaume de Castille dans la Manche, sur les frontières de l'Estrémadure. Ce Bourg, qui est situé sur une montagne, est fameux par sa mine de vif-argent, la plus riche de l'Europe.

M. de Jussieu étant allé en Espagne par ordre du Roi, & ayant observé cette mine, en fit, en 1719, à l'Académie, un rapport essentiel dans son objet.

Cet Académicien remarque entr'autres choses, qu'il y a cinq ouvertures différentes qui conduisent aux lieux d'où se tire le cinnabre: que d'une de ces ouvertures, il s'élève une vapeur chaude qui guérit souvent les personnes affligées de rhumatisme, par la transpiration qu'elle leur procure.

Toutes les autres observations de M. de Jussieu ne peuvent être que très-utiles à ceux qui seront dans le cas d'exploiter quelques mines de la qualité de celle d'Almade. On les trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

ALMADIE; substantif féminin. Petit Canot de 18 à 20 pieds de longueur, duquel se servent les Nègres d'Afrique.

ALMADIE, se dit aussi d'un vaisseau des Indes qui ressemble assez à la navette d'un Tisserand, à cela près que son arrière est carré. Ce bâtiment a ordinairement quatre-vingt pieds de longueur, sur six à sept de largeur.

Les habitans de la côte de Malabar & du royaume de Calicut, ont, en temps de guerre, des flottes armées, composées d'un grand nombre de ces Almadies, qui vont très-légèrement à la voile & à la rame. Celles-ci n'ont que quarante à cinquante pieds de longueur, & sont souvent faites d'écorces d'arbres.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

ALMAGESTE; substantif masculin. On désigne ainsi une collection d'observations astronomiques, & particulièrement celles qui sont l'objet d'un ouvrage fameux composé par Ptolémée, qu'il ne faut pas appeller Ptolomée, comme font la plûpart des Dictionnaires.

L'*Almageste* de cet Auteur, qui vivoit sous Marc Aurele, a été longtemps considéré comme le monument le plus précieux de l'Astronomie ancienne, parce qu'il ne restoit guères que cet ouvrage astronomique qui eût échappé à la fureur des barbares.

Le Jésuite Italien, Riccioli, a aussi fait un livre d'astronomie qu'il a intitulé *nouvel Almageste*, à l'imitation de Ptolémée.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue & la quatrième très-brève.

ALMAGRA; c'est le soufre philosophique des Alchimistes.

ALMAGRO; nom propre. C'est, selon l'Atlas de Sanson, un Bourg d'Espagne, au royaume de Castille, à trois lieues, à l'est, de Ciudad Réal, dans la Manche.

ALMAGUER; nom propre. Bourg de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, à la source de la rivière de Cauca. L'air y est un peu froid à cause de la situation du Bourg sur une montagne. Les Sauvages y sont habillés de coton, qu'on recueille dans le voisinage, qui est d'ailleurs fertile en froment, en maïs, en autres grains & en fruits. Les pâturages y sont couverts de vaches & de brebis, & l'on y a trouvé de riches mines d'or.

ALMALIG; nom propre. C'est, selon d'Herbelot, une ville d'Asie, dans le Turquestan.

ALMAMOUN; nom propre d'un Calife des Sarrasins, le septième de la race des Abbassides. On lui a l'obligation de la première mesure de la terre qui ait été faite depuis l'Ere chrétienne.

ALMANA; nom propre. Ville de Macédoine, de laquelle parle Tite-Live. Elle est située sur les bords du fleuve Axius.

ALMANACH; substantif masculin. *Ephemeris.* Calendrier où sont marqués tous les jours de l'année, les fêtes, les lunaisons, le lever & le coucher du soleil, les signes dans lequel entre cet astre, & quelque fois des choses absurdes, telles que des prédictions de pluie, de grèle, de tonnère, &c. *On vend des Almanachs pour l'an prochain. Il faut acheter un Almanach.*

Il ne faut pas confondre dans la classe de nos almanachs ordinaires, l'Almanach royal, qui est le plus utile & le plus instructif de tous, comme il est le plus ancien. Il renferme un grand nombre de détails dont on a souvent besoin dans la vie civile.

Almanach du Palais, se dit d'un Almanach où sont marqués tous les jours de vacances du Palais.

Almanach perpétuel, se dit d'un almanach dont on peut faire usage pendant un grand nombre d'années.

Almanach Spirituel, se dit d'un almanach qui contient toutes les fêtes & les dévotions particulières de chaque église.

On dit figurément & par raillerie, que *quelqu'un compose des almanachs, que c'est un faiseur d'almanachs;* pour dire, qu'il se livre à des idées vaines & chimériques.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qui à chaque fois que le temps change, se ressent de quelque infirmité, que *son corps est un almanach.*

On dit aussi proverbialement & figurément d'une personne qui avoit prédit ce qui devoit arriver dans une affaire, qu'*une autrefois on prendra de ses almanachs.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer le *c* & le *h* qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *almana*, pour les raisons données en parlant des lettres oisives.

ALMANÇORA; nom propre. Rivière d'Espagne au royaume de Grenade. Elle a son embouchure dans la Méditerranée.

ALMANDINE; substantif féminin. *Voyez* Alabandine.

ALMANZA; nom propre. Ville de la nouvelle Castille, sur les frontières du royaume de Valence. Elle est fameuse par la bataille qui s'y livra le 25 Avril 1707, entre l'armée de Philippe V. commandée par le Duc de Bervick, & les Anglois & Portugais, commandés par Milord Galouai & M. de Las Minas. Bervick remporta une victoire complette, qui assura la succession d'Espagne à Philippe. Ce Prince, en mémoire de cet événement, fit ériger un monument sur le champ de bataille.

ALMANZORE; nom propre. Ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Tenesme. Son nom lui vient d'Almanzor, Roi de Maroc, qui en fut le fondateur. Elle est située à l'embouchure du fleuve Guir, dans l'Océan Atlantique.

ALMARAGO, ALMARGOL; c'eſt le corail des Alchimiſtes.

ALMARAZ; nom propre. C'eſt, ſelon Mariana, une ville d'Eſpagne ſur le Tage, dans l'Eſtrémadure, au royaume de Leon.

ALMARCAT; les diſciples d'Hermès donnent ce nom aux ſcories de l'or.

ALMAZ; nom propre. *Aliſca.* Bourg de la baſſe Hongrie, au Comté de Torn, ſur le Danube, entre Bude & Colocza.

ALMAZAN; nom propre. Ville d'Eſpagne dans la Vieille Caſtille, ſur le Duero, au ſud de Soria. Elle eſt remarquable par la paix qu'y conclurent en 1375 les Rois de Caſtille & d'Arragon, après une longue ſuite de guerres qui avoient déſolé leur patrie.

ALME; nom propre. Rivière de Weſtphalie, qui a ſa ſource au midi du village d'Almen, & ſon embouchure dans la Lippe au village d'Elſen.

Alme, eſt encore le nom d'une rivière d'Angleterre, qui a ſa ſource dans le Hundred de Plimpton, & ſon embouchure dans la mer Britannique, au ſud-eſt de Plimouth.

ALME; c'eſt l'eau philoſophique des diſciples d'Hermès.

ALMEDA; nom propre. Ville de Portugal, ſur le Tage, vis-à-vis de Lisbonne.

ALMÉDINE; nom propre. Il y a en Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela, deux villes de ce nom. L'une eſt ſituée dans une belle plaine, entre Azamor & Safie; l'autre eſt ſur une pente de l'Atlas, à trente lieues, à l'eſt, de Maroc.

Les environs de ces deux Villes abondent en pâturages, & ſont également fertiles en grains & en fruits. Marmol rapporte de la dernière, que les femmes y ſont belles, blanches & ſur-tout très-prévenantes envers les étrangers.

ALMEIDE; nom propre. Ville de Portugal, dans la Province de Traloſmontes, ſur les frontières du royaume de Leon.

ALMELOO; nom propre. Bourg de Hollande dans l'Oweryſſel, au pays de Twente, à ſept lieues & demie à l'eſt de Deventer.

ALMENA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de l'Afrique propre, au nord-eſt, de Carthage.

ALMENDRALEJO; nom propre. *Almendralegium.* Bourg d'Eſpagne dans l'Eſtrémadure.

ALMÈNE; ſubſtantif féminin. Terme de commerce. Il déſigne un poids de deux livres qui ſert à peſer le ſafran dans pluſieurs endroits des Indes orientales.

Almène, eſt encore le nom d'une ancienne ville ſur le Pont-Euxin, de laquelle parle Etienne le Géographe.

ALMÈNE; les Alchimiſtes donnent ce nom au ſel gemme ou foſſile.

ALMENESCLUS; nom propre. *Almaniſca.* Bourg de France en Normandie, avec une Abbaye de filles de l'Odre de St. Benoît, qui jouit d'environ 20 mille livres de rente. Ce bourg appartient à l'Abbaye, a titre de Baronie. Il eſt ſitué ſur un ruiſſeau environ à ſix lieues, nord, d'Alencon, & à trente lieues, oueſt, de Paris.

ALMERIE; nom propre. *Almeria.* Ville épiſcopale & maritime d'Eſpagne, au Royaume de Grenade, ſur la Méditerranée, & à l'embouchure de la rivière d'Almorra. Il y a dans les environs d'excellentes fontaines qui arroſent la contrée, & l'on y recueille quantité d'olives &

d'autres fruits. C'est-là que fut tué en 515, Almaric, Roi des Visigots.

Almeric, est encore le nom d'une autre ville maritime de l'Amérique septentrionale, sur le golfe de Méxique, à l'embouchure de la rivière de ce nom.

ALMERIN; nom propre. Bourg de Portugal dans l'Estrémadure, avec une Maison royale, sur le Tage, vis-à-vis de Santaren.

ALMIA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville d'Asie dans la Sarmatie.

ALMICANTARAT; *voyez* Almucantarat.

ALMINE; nom propre. *Almina*. C'est, selon Ptolémée, une ancienne contrée d'Épire, bornée à l'occident par la Thesprotie, au nord par la Dolopie, à l'orient par l'Acarnanie, & au sud par la mer Adriatique. On y voyoit Nicopolis, Torona, les ports d'Éléa & de Sibota, & les embouchures des fleuves Acheron & Thyamis.

ALMIRA; nom propre. C'est, selon Ortelius, une ancienne ville de la Phénicie.

ALMIRO; nom propre. Torrent de l'île de Candie, qui forme d'abord un lac, & successivement une rivière abondante en poisson, sur-tout en écrevisses.

ALMISA; Planiscampi dit que c'est le musc.

ALMISSA; nom propre. *Alminium*. Ville de Dalmatie, sous la domination des Vénitiens, à l'embouchure de la Cétina, & à quarante milles de Salone, vers l'orient. Dans le temps des guerres civiles de Hongrie, elle fut assiégée par les Habitans de Trau, qui la prirent & la saccagèrent. Depuis ce temps, elle n'a pu revenir à son premier état.

ALMISTA; nom propre. Montagne & Cap de l'île de Chio, dans l'Archipel. Cette montagne est fameuse par ses vins de Marvoisie, qu'il ne faut pas confondre avec ceux de Malvoisie qui se recueillent en Morée, sur la montagne de ce nom.

ALMISURUB; c'est la terre Philosophique des disciples d'Hermès.

ALMIZADIR; c'est, selon Paracelse, le vert de gris des Alchimistes.

ADMODAVAR D'EL CAMPO; nom propre. *Almodavaria Campestris*. Ville de la Manche, en Espagne, dans une belle vallée de la Castille-Neuve, à six lieues de Ciudad-Réal, du côté de Cordoue.

ALMODIA; substantif féminin. *Cymba*. Voyez Almadie.

ALMOHADE, nom patronimique. C'est ainsi qu'on appelle la quatrième *Dynastie* des Rois de Fez & de Maroc en Afrique. Le chef de cette Dynastie fut un maître d'école, surnommé le *Mohavedin*, qui, sous prétexte d'une réforme de Religion, leva une armée, avec laquelle il renversa le Trône des Almoravides, par la victoire qu'il remporta sur Abraham, le dernier de cette race, vers l'an 1148 de l'ere chrétienne.

ALMOIGNE; vieux mot qui signifioit autrefois aumône, bien donné à l'Eglise.

ALMON; nom propre. Ancien ruisseau du Latium, qui avoit son embouchure dans le Tibre, au-dessous de Rome. Les Poëtes ont feint qu'il étoit père de la Nymphe Lar, qui ayant eu l'indiscrétion de parler des amours de Jupiter avec la Naïade Juturne, fut condamnée par ce Dieu à garder un silence éternel aux enfers, où Mercure fut chargé de la conduire. Ovide dit que Mercure, au lieu d'exécuter sa com-

miſſion, noua une intrigue amoureuſe avec la Nymphe qu'on lui avoit confiée, & qu'il en eut deux enfans qui furent depuis révérés ſous le nom de Dieux Lares.

La ſource de l'Almon étoit célébre, parce qu'elle guériſſoit la gale des animaux. C'étoit dans ce ruiſſeau que les Prêtres de Cybele lavoient tous les ans au printems la ſtatue de la Déeſſe, ſon char, les lions qui le traînoient, & les ſacrés couteaux qui ſervoient à égorger les victimes.

Almon fut auſſi, ſelon Etienne le Géographe, une ville de Grèce, dans la Béotie.

Almon fut encore, ſelon Pline, une ville de Theſſalie.

ALMONACID; nom propre. Bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille, à quatre lieues de Tolède, près des ruines de l'ancienne Riccopolis.

ALMONDAURI; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans l'Yorkshire, à ſix milles d'Hallifax.

ALMONDE, ſubſtantif féminin. Sorte de meſure avec laquelle les Portugais vendent leurs huiles. Une almonde contient quatre pintes de Paris; vingt-ſix almondes font ce qu'on appelle une botte ou pipe.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ALMONT; nom propre. Ville de Perſe avec un château, dans la Province de Ghilan, vers la mer Caſpienne.

ALMONTÉ; nom propre. Rivière d'Eſpagne, qui a ſa ſource à Viluerta de Guadaloupe, & ſon embouchure dans le tage, près de Garuvillas.

ALMOPIE; nom propre. *Almopia.* pays qu'habitoient les Almopes dans la Macédoine. Il fut ainſi nommé du géant Almops, fils de Neptune, & petit fils d'Athamas.

ALMOPS. *Almopſus.* Nom d'un fils de Neptune & d'Athamantis; il fut un des geans qui déclarèrent la guerre à Jupiter.

ALMORAVIDES; (les) Anciens Peuples de Numidie, qui s'emparèrent du Royaume de Fez ſur les Zénétes, vers l'an 1051 de l'Ere chrétienne. Joſeph, leur ſecond Roi, fonda la ville de Maroc, où il établit le ſiège de ſon Empire. Le dernier des Princes Almoravides fut Abraham, à qui un de ſes ſujets, Abdallah le Mohavedin, ravit la couronne & la vie en 1148. *Voyez* Almohade.

ALMOUCHIQUOIS; (les) Peuples ſauvages de l'Amérique qui habitent les bords de la rivière de Chovacouet. Les Almouchiquois ont une langue & des mœurs qui leur ſont particulières. Ils ſont cultivateurs, & ſément du maïs en Mai, qu'ils recueillent en Septembre. Ils ont auſſi des noyers, des vignes, des fèves de Turquie, des citrouilles & du tabac. Leurs armes ſont des lances, des maſſues & des flèches. Ils ne ſont pas errans comme les autres Sauvages, & ils habitent des cabanes couvertes d'écorces de chênes, & environnées de groſſes poutres pour les défendre des invaſions de l'ennemi.

ALMOUDE; ſubſtantif féminin. *Voyez* Almonde.

ALMOUMÉNIN; ſubſtantif maſculin. Terme arabe dont ſe décorèrent les ſucceſſeurs de Mahomet. Il ſignifie Prince des croyans

ALMOUT; nom propre. C'eſt, ſelon d'Herbelot, une ville forte d'Aſie, dans la Province de Ghilan. Elle fut autrefois la principale retraite des Batheniens.

ALMOX, Arisfasgo; c'est dans différens ports de l'Amérique Espagnole, notamment à Buénos-airés, un droit de deux & demi pour cent, que perçoit le Roi d'Espagne sur les cuirs de taureaux qui passent en Europe. Chaque cuir paye en outre quatre réaux pour le droit de quint.

ALMSFEOH; les Anglois donnèrent autrefois ce nom au fameux denier St. Pierre.

ALMSTAD; nom propre. *Almstadium.* Petite ville de Suède, dans la Province de Smaland, sur les frontières de celle de Blecking, à quatre milles, à l'est, de Christianstad.

ALMUCANTARAT; substantif masculin, & terme d'Astronomie. Mot emprunté de l'Arabe, & qui se dit de tous les petits cercles de la sphère parallèles à l'horison, depuis l'horison jusqu'au zénith.

Les Almucantarats servent à faire connoître la hauteur des astres, ils sont relativement aux Azimuts & à l'horison, ce que sont les parellèles, relativement aux méridiens & à l'équateur.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

ALMUDE; substantif féminin. *Voyez* Almonde.

ALMUGIE; substantif féminin, & terme d'Astrologie qui se dit de deux planètes, quand elles se regardent du même aspect que leurs maisons. Ainsi l'on dit que Jupiter & le Soleil sont en almugie, quand ils se regardent de trine, parce que le Lion & le Sagittaire, qui sont leurs maisons, se regardent aussi de trine.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

ALMUNÉCAR; nom propre. Bourg maritime d'Espagne au Royaume de Grenade, à quatorze lieues à l'est de Malaga.

ALMUNHA; nom propre. Ville d'Espagne au Royaume d'Arragon, près du Xalo, entre Sarragosse & Calatajud.

ALMUS; nom propre. C'est, selon Antonin, un bourg de la haute Mœsie.

Almus, est aussi le nom d'une montagne d'Illyrie, près de Sirmich, connue par les vignes d'élite, que l'Empereur Probus y fit planter.

ALMYDISSE; nom propre. *Almydissus.* C'est, selon Ptolémée, un port de mer, dans la Thrace, sur le Pont-Euxin.

ALNE; (l') Nom propre. Fleuve d'Angleterre, qui a sa source sur les frontières d'Ecosse, son cours dans le Northumberland, & son embouchure dans la mer du nord, près d'Alnewick.

ALNEWICK; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Northumberland, entre Barwick & Neucastle. C'est-là que sous le règne de Henri II, les Anglois battirent & firent prisonnier Guillaume le Lion, Roi d'Ecosse en 1174.

ALNEY; nom propre. Île d'Angleterre, près de Glocester. C'est-là qu'après plusieurs batailles entre les Rois Edmond & Canut, qui disputoient la couronne d'Angleterre; ces deux Princes convinrent en 1016 de décider leur querelle par un duel, en présence de leurs armées, comme firent autrefois les Albains & les Romains. Mais Edmond ayant eu l'avantage, embrassa généreusement son rival, & convint de partager avec lui le Royaume

me. Edmond eut la partie méridionale, & Canut la septentrionale. Celui-ci, après la mort de l'autre, s'empara du tout, & fut un des trois Rois de Dannemarck qui ont règné en Angleterre.

ALNIDENA; nom propre. Ancienne ville de Carie, dont parle le Concile de Chalcédoine.

ALO; substantif masculin. C'est un des noms qu'on donne à certains perroquets du Mexique, connus encore sous celui de Quacamayas. *Voyez* ce mot.

ALODE; substantif masculin. On donne ce nom en Alsace à tout immeuble qui sans être Fief, est libre, & ne doit rien au Seigneur.

ALOÉ; nom propre. C'est selon Ptolémée, une ville de l'Inde en deçà du Gange.

ALOÉ; vieux mot qui signifioit autrefois Loué.

ALOENNES; adjectif féminin pluriel substantivement pris, & terme de Mythologie. Fêtes que les Cultivateurs célébroient anciennement à Athènes, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, après la récolte des fruits.

ALOÈS; substantif masculin. *Aloe.* Plante à fleurs liliacée, monopétale, en forme de tuyau & découpée en six parties. Il y en a beaucoup d'espèces. Dans les unes, c'est le calice qui se change en fruit; dans d'autres, c'est le pistil qui devient un fruit oblong, cylindrique, divisé en trois loges, remplies de semences applaties & presque demicirculaires.

Cette plante est très-amère au goût; elle croît naturellement en Perse, en Égypte, en Arabie, en Italie, en Espagne & dans les Isles de l'Amérique.

On retire de cette plante par expression dans les pays chauds différens sucs qu'on nomme aussi aloès ou aloé.

Ces sucs qui diffèrent en pureté, couleur & odeur, se divisent en trois espèces, qui sont l'aloès succotrin, l'aloès hépatique, & l'aloès caballin.

L'aloès sucotrin est le meilleur de tous: il est d'une couleur jaunâtre en dehors, citrine en dedans, transparent, friable, résineux, amer au goût, d'une odeur forte, mais qui n'est pas désagréable. Pour retirer ce suc, on arrache les feuilles de la racine d'un aloès, nommé *Succotrin.* On presse ces racines légèrement, & on fait couler le suc dans un vaisseau; ce suc épaissi & desséché au soleil, est l'*aloès succotrin :* on nous l'apporte dans des cuirs de l'île de Soccotra.

L'aloès qu'on nomme *hépatique*, parce qu'il a la couleur du foie, a une odeur désagréable, & un goût plus amer : le dernier est le plus grossier de tous, & le moins bon, on l'appelle *aloès caballin*, parcequ'il ne s'emploie que pour les chevaux. Ces deux derniers sucs se retirent de l'aloès ordinaire en coupant les feuilles & en les pilant; le suc le plus pur donne l'*aloès hépatique*, & la lie est l'*aloès caballin*, qui se distingue facilement par son odeur plus désagréable.

L'aloès contient beaucoup d'huile & de sel essentiel.

Les aloès hépatique & succotrin, sont d'excellens purgatifs; ils raréfient le sang, provoquent les règles & les hémorroïdes, ils fortifient l'estomac en le purgeant; mais il faut les prendre en mangeant, parce que, dans un estomac vide, ils purgeroient peu & causeroient beaucoup de tranchées. L'aloès tue

les vers & les expulse du corps ; il déterge, il desseche & consolide les plaies, il atténue & dissout les humeurs pituiteuses & gypseuses ; & il prévient la corruption des plaies appliqué extérieurement.

Au reste, comme l'aloès est un violent purgatif, on ne doit pas en ordonner l'usage en substance aux femmes enceintes & hystériques ; il faut corriger sa vertu purgative avec la casse.

L'aloès s'ordonne depuis quatre grains jusqu'à demi-drachme : sa partie résineuse, extraite par l'esprit de vin, purge violemment ; & sa partie gommeuse extraite par l'eau, est une bonne vulnéraire, surtout dans les ulcères de la vessie & des reins.

Pour employer ce remède, sans craindre d'augmenter la raréfactions des humeurs, il faut user des pilules de Bécher pour diviser ses soufres & sa resine. L'aloès dont on ne divise pas les principes, agite beaucoup le sang, & produit souvent des effets fâcheux.

Le suc d'aloès se donne aux animaux à la dose de deux gros.

On prépare différentes sortes de remèdes avec l'aloès, en voici quelques-uns.

Pilules *d'aloès. Prenez* une once d'extrait d'aloès, trois gros de trochisques d'agaric, deux gros de mastic ; pulvérisez ces drogues, & mêlez-les avec un demi-gros de poudre électuaire de *diamoschi dulcis*, & avec quantité suffisante de malvoisie ou de vin d'Espagne, pour faire une masse de pilules à employer au besoin.

Ces pilules purgent le cerveau, l'estomac & les autres parties.

Elles se donnent depuis un scrupule jusqu'à une demi-drachme.

Pilules *d'aloès & de mastic réformées. Prenez* deux onces d'aloès succotrin, une demi-once de mastic, & quatre scrupules de diagrède ; pulvérisez ces drogues, & faites-en une masse de pilules avec le syrop d'absinthe.

Ces pilules purgent la bile & la pituite. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme & demie.

Le suc d'aloès est mis, par l'Arrêt du 15 Août 1685, au nombre des marchandises qui se tirent de Perse & du Levant ; il paye en conséquence à l'entrée du Royaume, vingt pour cent de la valeur.

Aloës, est encore le nom d'un bois resineux, odorant, & qui diffère absolument de l'aloès purgatif. Cet arbre, qui après les soies, fait la principale richesse du Tunquin, de la Chine & de la Cochinchine, est singulièrement estimé pour son parfum. On prétend que celui de Tunquin s'est vendu jusqu'à mille écus la livre. Tavernier assure en avoir vu une buche à Ispahan de deux pieds de diamètre, & de six pieds de hauteur, de laquelle on avoit payé 40 mille pardos, ou 54 mille livres de France.

La première syllabe est brève ; la seconde longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ALOËT ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de redevance.

ALOÉTIQUE ; adjectif des deux genres. Terme de Pharmacie, par lequel on désigne des remèdes ou préparations dont l'aloès fait un des principaux ingrédiens.

Préparation, vertu & dose d'un *aloétique* de Philagrius.

Prenez deux onces d'aloès, huit scrupules de chameleon noir, quatre drachmes d'agaric, huit scrupules

de ſpicanard, autant de fleurs de jonc odorant; quatre ſcrupules de ſafran, ſeize ſcrupules de caſſe, huit ſcrupules de coſtus, autant de carpobalſamum, & trois onces huit ſcrupules de miel roſat. Broyez le tout, & faites-en des pilules avec le miel roſat.

Ces pilules purgent doucement & ſans tranchées: elles ſoulagent dans les douleurs des articulations & des reins, & ſurtout dans la ſciatique, & elles diſſipent les obſtructions du foie.

On les donne tous les jours ou de deux jours l'un après le ſouper, à la doſe de quatre ou cinq.

ALOEUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux géant, fils de Titan & de la terre. Il eut pour femme Iphimédie, qui ayant été violée par Neptune, conçut Othus & Ephialte. Aloéus les éleva de même que s'il eût été leur père; & comme il étoit fort vieux lorſque les Géans réſolurent de faire la guerre à Jupiter, & d'eſcalader les cieux, il envoya à ſa place ſes prétendus enfans, qui croiſſoient prodigieuſement, & ils ſe firent connoître ſous le nom d'Aloïdes. *Voyez* ce mot.

ALOFIL; c'eſt, en termes de Philoſophie hermétique, une bande de linge qui ſert à ſceller les vaſes.

ALOGEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois logement.

ALOGIENS; (les) c'eſt le nom qu'on donna au ſecond ſiècle à certains hérétiques qui nioient la divinité de Jeſus-Chriſt. On croit que le chef de cette ſecte fut un certain Théodoſe de Byſance, Corroyeur de profeſſion, qui apoſtaſia pour éviter la perſécution ſuſcitée contre les Chrétiens, ſous l'empereur Sévere.

ALOGNE; ſubſtantif maſculin. Cordage qui ſert aux pontons. Il a trente-cinq toiſes de longueur, vingt-deux fils par cordon, un pouce de diamètre, & il peſe cent livres.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſieme eſt très-brève.

Le *g* ſe prononce mouillé.

ALOGOTROPHIE; ſubſtantif féminin. *Alogotrophia.* Ce mot déſigne la diſproportion qu'il y a entre les parties du corps qui devroient être d'une égale conformation, comme quand une jambe eſt plus groſſe que l'autre.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *Alogotrofie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALOI; ſubſtantif maſculin. Ce mot ſe dit au propre, du titre que l'or & l'argent doivent avoir. On dit d'une monnoie *qu'elle eſt de bon aloi*, quand la matière eſt au titre de l'Ordonnance, & *de bas* ou *mauvais aloi*, quand elle n'a pas le titre qu'elle devroit avoir.

Aloi, ſe dit au figuré de la bonne ou mauvaiſe qualité d'une marchandiſe. *Ces étoffes ſont d'un bon ou d'un mauvais aloi.*

On dit dans le même ſens, d'un homme, *qu'il eſt de bas aloi*, pour dire qu'il eſt d'une extraction, d'une condition, d'une profeſſion vile, ou qu'il eſt mépriſable.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

ALOIANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois alliance.

ALOÏDE; ſubſtantif féminin. Plante dont la feuille approche de celle de l'aloès; mais elle eſt plus courte, moins large, & armée à la circonférence d'épines courtes & dures. Ses racines ſont de longs filamens qui reſſemblent aſſez à des vers de

terre. Elle croît dans les lacs, les fossés & les eaux croupissantes. Elle fleurit pendant l'Été. Ses feuilles appliquées extérieurement rafraîchissent & condensent les humeurs. Dale dit que l'aloïde est vulnéraire.

Aloïdes, est aussi un terme de Mythologie, qui désigne deux géans redoutables, fils de Neptune & d'Iphimédie. A l'âge de neuf ans, ils avoient neuf coudées de grosseur, & trente-six de hauteur, & chaque année la grosseur augmentoit d'une coudée & la hauteur d'une aune. Dans la guerre des géans, dont l'objet étoit de détroner Jupiter, ils entassèrent les monts Ossa & Pélion sur l'Olimpe pour livrer assaut à ce Dieu. Ils firent prisonnier le Dieu Mars qui voulut défendre Jupiter, & le gardèrent pendant treize mois dans une tour d'airain. Il fallut que les Dieux usassent d'artifice pour réduire ces terribles ennemis. Diane se changea en biche, & s'étant élancée entre eux deux, ils se blessèrent l'un l'autre en voulant lui tirer leurs fleches. Alors Jupiter les précipita au fond du tartare.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALOIERE; vieux mot qui signifioit autrefois une gibeciere.

ALOIGNE; substantif mascul. Terme de Marine qui se dit d'un signe par le moyen duquel on marque où l'ancre est mouillée. *Voyez* Bouée.

ALOIGNE; vieux mot qui signifioit autrefois délai, retard.

ALOIGNER; vieux mot qui signifioit autrefois alonger.

ALOIR; vieux mot qui signifioit autrefois corridor.

ALOMANCIE; substantif féminin. c'étoit chez nos pères une manière de deviner par le sel. La superstition faisoit présager des malheurs, quand on avoit oublié de mettre du sel sur la table, ou qu'on avoit renversé les salieres.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième longue.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *Alomansie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALOMATON; nom propre. Forteresse de Turquie dans la Romanie, sur le détroit de Constantinople, à l'entrée de la mer noire.

ALOMBARI; nom que Planiscampi donne au plomb brûlé.

ALON; c'est, selon Ortelius, l'ancien nom d'une rivière qui couloit en Cilicie.

ALONA; nom propre d'une ancienne ville maritime de l'Espagne Tarragonoise, à l'embouchure de la Segura.

ALONDROAL; nom propre. Ville forte de Portugal, avec un Château, dans la Province d'Alentejo. Elle est sur un coteau à huit lieues d'Elvas.

ALONE; nom propre. C'est, selon Pline, une île de l'Éolide, dans l'Asie mineure, entre celles de Lébédus & de Téos.

Alone, est aussi, selon Etienne le Géographe, le nom d'une île de la Propontide, vis-à-vis de Cizique.

Alone est encore le nom d'une ancienne ville de Paphlagonie.

ALONÉSE; nom propre: île de la Turquie d'Europe dans la mer de Grèce, à l'est nord-est de celle de Saint-Elie. On y remarque deux ports, mais ils sont dangereux par leur petite embouchure.

ALONGE; substantif féminin. *Addi-*

tamentum. Pièce qu'on ajoute à un habit, à un meuble pour les rendre plus longs.

Alonge, se dit, en termes de Marine, d'une pièce de bois, ou membre de vaisseau, dont on se sert pour en alonger un autre. On élève *l'alonge* sur les varangues, sur les genoux, sur les porques, pour former la hauteur & la rondeur du vaisseau.

Il y a deux sortes *d'alonges*: la première est celle qu'on empatte avec la varangue & avec le genou de fond; & la seconde est celle qui se place au-dessus de la première, & qui s'empatte avec le bout du haut du genou de fond.

Alonge de Porque, se dit aussi, en termes de Marine, d'une pièce de bois qui alonge une autre grosse pièce de bois, qu'on appelle *Porque*; elle a la même courbure que les *alonges* qui servent de membres au vaisseau.

Alonge de revers, se dit d'une pièce de bois qui achève la hauteur du côté du vaisseau. Quand il n'y a que deux *alonges*, la seconde s'appelle *alonge de revers*.

Alonges d'Écubiers, se dit des pièces de bois, qui fortifient l'avant du vaisseau, où elles sont en si grand nombre, & si près les unes des autres, qu'elles se touchent; on les appelle aussi *apôtres*. Leur nom *d'alonges d'écubiers*, vient de ce que dans ces *alonges* on perce les écubiers, qui sont les trous par lesquels les cables passent.

Alonges de Gabarit, se dit de trois *alonges* posées l'une sur l'autre, & qui forment les côtes dans les côtés du vaisseau. Ces *alonges* doivent être bien empattées, parce que le vaisseau en est mieux lié & plus fort.

Alonges de poupe, se dit des dernières pièces de bois, qui sont posées à l'arrière du vaisseau, sur la lisse de hourdi, & sur les étains, & qui ferment le haut de la poupe. Quelques constructeurs distinguent ces *alonges* en deux. Ils appellent *alonges de tréport* ou *cornières* les deux *alonges* des deux bouts; & *alonges de poupe*, les *alonges* qui sont au milieu, & qui ont sous elles l'étambord.

Alonges de Portelots, se dit, en termes de rivière, des pièces de bois cintrées, posées sur les crochuaux d'un bateau foncet, à la hauteur de la soubarque.

Alonge, en termes de chimie, est un vaisseau ou tuyau qu'on emploie dans quelques distillations, & qui se place entre le récipient & le chapiteau.

Alonges, se dit, en termes de Perruquiers, des cheveux postiches qu'on attache à la tête pour faire paroître les cheveux naturels plus grands; ou des cheveux qu'on ajoute aux perruques pour en former les nœuds.

Alonge, se dit, en termes de Marchands Bouchers, d'un petit crochet de fer attaché au bout d'un nerf ou membre de bœuf ouvert en deux, en forme d'anneaux. C'est avec ces sortes de crochets qu'ils pendent leur viande à l'étalage de l'étau, ou à la tringle du dedans de la boutique; ce qu'ils font pour ne la pas manier trop souvent en la présentant aux acheteurs.

Alonge, se dit, dans le commerce des dentelles de Flandre, des morceaux que les Marchands qui veulent frauder le droit de marque de ces dentelles, font ajouter, & pour ainsi dire, rentrer aux restes de dentelles qui ont été anciennement mar-

quées. L'Arrêt du 24 Juin 1684, concernant cette marque-porte, qu'elle sera apposée à l'un des bouts des dentelles, & aux alonges qui se rencontreront en chacune pièce.

Alonge, se dit, en termes de Menuiserie, Charpenterie & de plusieurs autres arts & métiers, de ce qui s'ajoute à une chose pour la rendre plus longue, & même quelquefois plus large qu'elle n'étoit auparavant.

Alonge, se dit aussi d'un morceau de papier qu'on colle à une lettre de change que l'on peut passer à l'ordre de quelqu'un, & dont tout le dos est rempli par des précédens ordres. On y doit spécifier la somme de la lettre, la datte du jour qu'elle est tirée, par qui & sur qui, à l'ordre de qui, & à quel terme, afin d'éviter toute fraude & toute équivoque.

Alonges des Potenceaux, se dit, en termes de Rubannerie, de deux longues pièces de bois menues en forme de fortes lattes, que l'on attache sur la traverse du derrière du métier, au-dessous des potenceaux.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *alonje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALONGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Ce mot désigne ce qui est rendu plus long. *Un habit alongé.* Voyez Alonger, d'où ce mot dérive.

Alongé, se dit en Géométrie, de tout ce qui est plus long que large.

On appelle *Sphéroïde alongé*, celui qui est formé par la révolution d'une demi-ellipse autour de son grand axe.

Alongé, en termes de Vénerie, se dit d'un chien qui a les doigts du pied étendus, par quelque blessure qui lui a offensé les nerfs.

Alongé, se dit, en termes de Fauconnerie, de l'oiseau qui a ses pennes entières & de la longueur convenable.

Alongée; (la moëlle) terme d'Anatomie. On donne ce nom, dit M. Winslow, à la substance médullaire qui occupe de devant en arrière la partie moyenne de la base du cerveau, & tout de suite la partie moyenne de la base du cervelet, entre les Parties latérales de l'une & de l'autre de ces deux bases. Elle est comme une seule base médullaire mitoyenne & commune du cerveau & du cervelet, par la continuité réciproque de leurs substances médullaires, au moyen de la grande échancrure de la cloison transversale de la dure mère; laquelle base commune est située immédiatement sur la portion de la dure mère qui revêt la base du crâne. Ainsi on a raison de regarder la moëlle alongée comme une troisième partie de toute la masse du cerveau en général, une production commune, & un alongement réuni de toute la substance médullaire du grand & du petit cerveau.

Il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de la bien examiner, & de la démontrer dans sa situation naturelle. On est obligé de faire l'un & l'autre dans un cerveau tout-à-fait renversé.

La face inférieure de la moëlle alongée, vûe dans la situation renversée, présente plusieurs différentes parties, qui sont en général des productions médullaires, des troncs de nerfs & des troncs de vaisseaux sanguins.

Les productions médullaires sont

principalement celles-ci : les grosses branches ou branches antérieures de la moëlle alongée, autrement appelées jambes antérieures de cette moëlle, péduncules du grand cerveau, bras de la moëlle alongée, cuisses de la moëlle alongée : la protubérance transversale, qu'on nomme aussi protubérance annulaire, ou pont de varole : les petites branches ou branches postérieures de la moëlle alongée, auxquelles on donne encore le nom de péduncules du cervelet, & de jambes postérieures de la moëlle alongée : l'extrémité ou queue de la moëlle alongée, avec deux paires de tubercules, dont l'une est appelée corps olivaires, & l'autre corps pyramidaux. Il faut ajouter à ces productions médullaires le bec de l'entonnoir, & deux mamelons médullaires.

Les grosses branches de la moëlle alongée sont deux faisceaux médullaires très-considérables, dont les extrémités antérieures s'écartent l'une de l'autre, & les extrémités postérieures s'unissent, de sorte que les deux faisceaux représentent un V Romain. Ces faisceaux sont plats, beaucoup plus larges en devant qu'en arrière, composés dans leur surface de plusieurs fibres médullaires, longitudinales, distinctement saillantes. Leurs extrémités antérieures paroissent se perdre au bas des corps canelés ; c'est pourquoi on les considère comme les péduncules du grand cerveau.

La protubérance transversale ou annulaire, ou plutôt demi-annulaire, est une production médullaire qui paroît d'abord embrasser les extrémités postérieures des grosses branches de la moëlle alongée ; mais la substance médullaire de cette protubérance se confond intimement avec celle des grosses branches. Varole, ancien Auteur Italien, regardant ces parties dans la situation renversée, comparoît les grosses branches à deux rivières, & la protubérance à un pont, sous lequel passoit le confluent des deux rivières. C'est ce qui a fait nommer cette protubérance le pont de Varole. Elle est transversalement rayée dans sa surface, & elle est distinguée en deux parties latérales par un enfoncement longitudinal fort étroit, & qui ne pénètre pas dans l'épaisseur.

Les petites branches de la moëlle alongée, sont des productions latérales de la protubérance transversale, qui par leurs racines paroissent embrasser le fond de la portion médullaire, dans laquelle le quatrième ventricule, ou ventricule en forme de plume à écrire, est creusé. Elles forment de côté & d'autre dans les lobes du cervelet les expansions médullaires, dont la coupe verticale fait paroître les ramifications blanches, qu'on appelle vulgairement l'arbre de vie. Ces branches postérieures de la moëlle alongée méritent assez le nom de péduncules du cervelet.

L'extrémité ou queue de la moëlle alongée est un rétrécissement qui va en arrière & en diminuant jusqu'au bord antérieur du grand trou de l'os occipital, & s'y termine par la moëlle épinière. Il y a plusieurs choses à observer dans cette partie. On y voit d'abord quatre éminences, dont deux sont nommées *corps olivaires*, & les deux autres sont appelées *corps pyramidaux*. Immédiatement après elle est partagée en deux portions latérales par deux rainures étroites ; l'une en dessus, & l'autre en des-

ſous. Ces deux rainures s'avancent dans l'épaiſſeur de la moëlle comme entre deux cylindres, applatis chacun par un côté, & unis enſemble par leurs côtés applatis.

Quand on écarte avec les doigts ces rainures, on découvre un entrelacement croiſé de pluſieurs petites cordes médullaires, qui paſſent obliquement de l'épaiſſeur de l'une des portions latérales, dans l'épaiſſeur de l'autre portion. C'eſt M. Petit de l'Académie Royale des Sciences, qui a donné cette découverte par laquelle on explique pluſieurs phénomènes, tant en Phyſiologie qu'en Pathologie.

Les corps olivaires & les corps pyramidaux ſont des éminences blanchâtres, ſituées en long les unes auprès des autres, à la face inférieure de cette partie, immédiatement après la protubérance tranſverſale ou annulaire. Les corps olivaires ſont dans le milieu, de ſorte que leur interſtice, qui n'eſt que comme une rainure ſuperficielle, répond à la rainure inférieure de la portion ſuivante.

Les corps pyramidaux ſont comme des éminences collatérales & dépendantes des olivaires.

Les tubercules mammillaires, qui ſe trouvent immédiatement auprès du bec de l'entonnoir, ont été pris pour des glandes, apparemment à cauſe de la ſubſtance griſe qu'on a trouvée dans leur épaiſſeur, laquelle ſubſtance ne paroît pas cependant différer de celle qui forme le dedans de pluſieurs autres éminences de la moëlle alongée.

Ces tubercules paroiſſent en partie avoir quelque rapport avec les deux pieds, racines ou baſe du pilier antérieur de la voûte; de ſorte qu'on pourroit les nommer avec M. Santorini, *oignons* ou *bulbes de ces racines*, quoiqu'ils paroiſſent en partie être la continuation d'autres portions d'un tiſſu particulier de la ſubſtance cendrée & de la ſubſtance médullaire.

Le bec ou tuyau de l'entonnoir eſt une production très-mince de la ſubſtance des parois de la cavité, qu'on appelle *entonnoir*, & il eſt fortifié par une tunique particulière qui lui donne la pie-mère. Ce bec ſe recourbe un peu de derrière en devant par ſon extrémité vers la glande pituitaire; & y étant arrivé, il s'épanouit de nouveau autour de cette glande.

La membrane arachnoïde ou lame externe de la piemère paroît très-diſtinctement ſéparée d'avec la lame interne dans les intervalles de toutes ces éminences de la face inférieure de la moëlle alongée, ſans qu'il y ait là viſiblement un tiſſu cellulaire entre les deux lames. La lame interne y eſt toujours collée & plus adhérente à la ſurface des intervalles qu'à celle des éminences. La lame externe eſt comme ſoulevée par les éminences, & également tendue entre leurs portions les plus ſaillantes auxquelles elle eſt fortement attachée. Il faut à cet égard compter parmi ces éminences les racines ou groſſes cornes des nerfs optiques.

Il faut obſerver en général ſur les éminences de la moëlle alongée, que celles qui ſont médullaires extérieurement & dans leur ſurface, ſont au-dedans, ou ſeulement corticales, ou en partie corticales & en partie médullaires, ou formées par un mélange ſingulier des deux ſubſtances, dont le développement reſte encore à faire, de même que celui de pluſieurs autres particularités qui ſe

rencontrent

rencontrent dans l'examen de la structure interne du cerveau.

C'est de cette portion commune du cerveau & du cervelet que naissent presque tous les nerfs qui sortent du crâne par les différens trous dont sa base est percée. C'est elle qui produit la moelle de l'épine, ou moelle épinière qui n'est qu'une prolongation commune du cerveau, du cervelet, & de leurs différentes substances. Ainsi elle est encore la première origine, & comme la source primitive de tous les nerfs qui sortent de l'épine, & par conséquent de tous les nerfs du corps humain.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième brève au singulier, mais celle-ci devient longue au pluriel, & au féminin qui a une quatrième syllabe très brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une alongée veste*, mais *une veste alongée.*

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *alonjé*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALONGEMENT; substantif masculin. C'est au propre, une longueur augmentée de quelque chose. *L'alongement de cette rue étoit nécessaire.*

Alongement, se dit, dans le sens figuré, de la lenteur affectée dans les affaires. *Il ne cesse de chercher des alongemens pour nous fatiguer.*

Alongemens, en termes d'Anatomie; ce sont, dit un Docteur célèbre, des productions de la Dure-mère, formées en partie par les lames de cette membrane, & en partie par la lame externe seule, & qui passent les bornes de sa circonférence, en sortant hors de la cavité du crâne. Ils diffèrent en cela des replis, qui tous ne sont formés que par la lame interne de la Dure-mère, & ne sortent pas du crâne. On les peut nommer productions externes de la Dure-mère.

Le plus considérable de ces alongemens passe par le grand trou occipital, & descend dans le canal commun des vertèbres, dont il revêt les parois en forme de tuyau, & autour de la moelle épinière, sous le nom de la Dure-mère de cette moelle. Les autres alongemens accompagnent les nerfs du crâne en manière de gaines. Ces gaines sont en plus grand nombre que les paquets ou troncs de nerfs qu'on compte par paires. Ainsi pour les nerfs olfactifs, il y a autant de gaines très-distinctes, qu'il y a de trous de la lame ethmoïdale. Il y a des nerfs qui sont accompagnés de plusieurs gaines par un même trou du crâne; par exemple, ceux qu'on appelle la *neuvième paire*.

Il y a deux alongemens particuliers de la lame externe seule qui forment le périoste des orbites, conjointement avec les gaines des nerfs optiques. Ces alongemens orbitaires sortent par les fentes sphénoïdales, ou fentes orbitaires supérieures, s'élargissent de nouveau en sortant, & tapissent toute la cavité des orbites. Ils communiquent aux bords des orbites avec le péricrâne & le périoste de la face. Ils communiquent encore par les fentes orbitaires inférieures, avec le péricrâne de la fosse temporale, & de la fosse zygomatique. Par-là on peut expliquer les accidens qui arrivent aux environs de ces parties dans les blessures de la tête.

Les alongemens ou productions

externes de la Dure-mère, qui sortent par les trous du crâne, par où passent les vaisseaux sanguins, s'unissent immédiatement après avec le péricrâne; par exemple, les alongemens qui tapissent les fossettes des trous déchirés, ou trous jugulaires, & ceux qui tapissent les canaux osseux, ou canaux carotiques des apophyses pierreuses, &c.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *g* en *j*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alonjemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALONGER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Extendere*. Ce verbe exprime au propre, l'action d'étendre, de rendre plus long. *Il faut alonger cet habit.*

Alonger, signifie figurément, faire durer plus long-temps. *Les Procureurs ont le talent d'alonger les procès.*

Alonger *le parchemin*, signifie aussi, dans le sens figuré, faire de longues écritures pour en tirer plus de profit. *Ce Greffier alonge le parchemin.*

Alonger *la courroie*, signifie, dans le même sens, porter les revenus d'une charge, d'un office plus loin qu'ils ne devroient aller communément. *Ce Magistrat tire beaucoup de son emploi, cela est vrai; mais il alonge la courroie.*

Alonger *la courroie*, s'emploie aussi pour signifier qu'on use d'une grande économie dans la dépense. *Cet économe doit bien alonger la courroie, pour se tirer d'affaire.*

Alonger *un coup d'épée, une estocade*, signifie, en termes d'Escrime, porter un coup d'épée, une estocade en alongeant le bras.

Alonger *le cou*, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui, au lieu de tenir sa tête en bonne situation, lorsqu'on l'arrête, avance la tête & tend le cou, comme pour s'appuyer sur sa bride. Cela marque communément peu de force des reins.

Alonger *les étriers*, c'est augmenter la longueur de l'étrivière par le moyen de sa boucle.

Alonger, en termes de Cocher; c'est avertir le postillon de faire tirer les chevaux de devant.

Alonger *le cable*, en termes de Marine; c'est l'étendre sur le pont jusqu'à un certain lieu, pour le bitter, ou pour mouiller l'ancre.

Alonger *une manœuvre*; c'est l'étendre, afin de pouvoir s'en servir s'il est nécessaire.

Alonger *la vergue de civadière*; c'est ôter la vergue de civadière de l'état où elle doit être, quand on s'en sert pour la faire passer sous le mât de beaupré ou le long de ce mât, au lieu de la tenir dressée en croix.

Alonger *la terre*; c'est aller le long de la terre.

Alonger, s'emploie dans les Manufactures de Soie, où il est verbe neutre. Si une étoffe est mal frappée, que les figures du dessein n'aient pas les contours qu'elles doivent avoir, mais qu'elles soient plus longues que le dessein ne le voudroit; on dit que l'ouvrier alonge.

Alonger, exprime, en termes de Manufacture de lainage, l'action de rendre une étoffe plus longue ou plus large, à force de la tirer avec

des machines, pour en avoir un plus grand aunage. Les Règlemens des Manufactures défendent expressément de tirer, alonger, ni arramer aucune pièce de marchandises, tant en blanc, qu'en teinture.

Alonger, se dit aussi d'une chaîne qui, devenue trop courte pour fournir la quantité d'ouvrages qu'on désire sur le même dessein, s'alonge d'une autre chaîne qu'on lui ajoute par le tordage & par les nœuds.

Alonger *le trait à un limier*; c'est, en termes de Vénerie, laisser le trait déployé tout de son long.

S'alonger, se dit, en termes de Fauconnerie, de l'oiseau quand il se revêt de ses pennes, de ses plus grosses plumes.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*alonge*, la syllabe *lon* est longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *alonjer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALONGERESSE; substantif féminin. Gœdart donne ce nom à une chenille, qui a la couleur des feuilles de sureau, dont elle se nourrit, parce qu'elle marche à grands pas en s'alongeant.

ALONS; (les) ancien peuple d'Asie, dont parle Pline. Il habitoit les frontières de l'Assyrie, au-delà du Tigre, vers le confluent de ce fleuve & du Zerbis.

ALONTA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, un fleuve d'Asie dans la Sarmatie.

ALOPE; nom propre. C'est, selon Étienne le Géographe, une ville de Thessalie, entre Larisse, Crémaste & Échinus. Le même Auteur place une seconde ville de ce nom dans le voisinage de l'Eubée; une troisième aux environs de Delphes, & une quatrième dans le Pont.

ALOPÉ; terme de Mythologie, & nom de la fille de Cercyon, dont la beauté la fit rechercher par Neptune. Elle exposa l'enfant qui vint de son intrigue avec ce Dieu, de peur que Cercyon n'en eût connoissance. Une jument égarée allaita cet enfant, que trouvèrent ensuite des bergers qui l'élevèrent, & le nommèrent Hipothoüs.

ALOPÈCE; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une île du Palus Méotide, à l'embouchure du Tanaïs.

Pline place une autre île de ce nom dans l'Asie Mineure, près de Smyrne.

ALOPÉCIE; substantif féminin. *Alopecia*. Maladie qu'on appelle aussi *Pelade*, parce qu'elle fait tomber les cheveux & le poil.

La cause immédiate de cette maladie, est l'épaississement de la partie blanche du sang, qui distribue le suc nourricier, & qui manque alors de la fluidité nécessaire pour arriver jusqu'à la racine des cheveux.

Plusieurs causes opèrent cet épaississement. Souvent il provient d'une humeur âcre, semblable à celle qui procure aux enfans des croutes de lait: d'autres fois il a sa source dans un vice vénérien, ou scorbutique: quelquefois il est la suite d'une trop grande application au travail, où il

est occasionné par des maux de tête violens & invétérés, par le chagrin, par la mélancolie, &c.

Chez les vieillards, le desséchement des fibres cause l'alopécie.

Pour guérir cette maladie, il faut l'attaquer dans son principe, c'est-à-dire, guérir le scorbut, le mal vénérien, ou tout autre dont elle est l'effet.

Quand la cause antécédente est détruite, Gallien prescrit pour détruire la cause immédiate, les digestifs & les repercussifs; après quoi on doit rétablir la peau dans son état naturel. Mais le choix des remèdes convenables ne peut être déterminé généralement, puisqu'il dépend des circonstances.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *alopésie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALOPÉCONNÉSOS; nom propre d'une ville de l'Hellespont, près du Promontoire de Mastusia.

ALOPÉCURE; substantif féminin. *Alopecurus*. Plante qui s'élève à la hauteur d'environ un pied. Sa tige est entourée de feuilles, couvertes d'un duvet assez fin. Elle se termine en pointe: ses racines sont petites, blanches, & filamenteuses.

Cette plante croît dans les lieux sablonneux, sur-tout en Sicile, en Italie & dans le Languedoc.

ALOR; nom propre. C'est, selon Appien, une rivière de Macédoine.

ALORI; vieux mot qui signifioit autrefois attaché, lié.

ALOROS; nom propre. Il y avoit en Macédoine deux Villes de ce nom; l'une dans la Péonie, selon Ptolémée, & l'autre au fond du golfe Thermaïque, selon Pomponius Mela. Les habitans de cette dernière Ville étoient connus sous le nom d'*Alorites*.

ALORS; adverbe de temps, qui signifie en ce temps-là. *J'étois alors à Paris*.

Alors, signifie aussi dans ces circonstances. *S'ils se comportent mal, alors nous prendrons d'autres mesures*.

On dit proverbialement, *alors comme alors*; pour dire, que dans tel temps ou conjecture on prendra le parti qu'on croira convenir. *Les ennemis, dit-on, assiégeront cette ville? Nous verrons; alors comme alors*.

On dit encore, *c'étoit la mode d'alors, les manières d'alors*; pour dire, qu'on en usoit de cette façon.

La première syllabe est brève, la seconde est longue.

Le *s* final est muet en conversation, devant une consonne & à la fin d'une période; mais il se fait sentir en lisant ou dans le discours soutenu, quand il précède une voyelle.

ALORUS; substantif masculin. Les Chaldéens donnèrent ce nom au premier homme.

ALOS; Hésyche place une ville de ce nom dans le Péloponèse, & Etienne le Géographe en place une autre dans l'Achaïe, à l'extrémité du mont Othrys. On prétend que celle-ci fut bâtie par Athamas, qui lui donna le nom d'Alos sa servante, en mémoire de ce que cette fille avoit enseigné à Ino le moyen d'empêcher le grain de germer en le rôtissant.

ALOSANGA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Inde, au-delà du Gange.

ALOSE; substantif féminin. *Alosa*.

Poisson de mer, de la classe de ceux qui sont à nageoires molles. Il est ordinairement long d'un pied & demi. Il remonte au printemps dans les rivières, où il s'engraisse & prend un bon goût. Sa bouche est grande, pointue & sans dents. Il a au-dessus de ses yeux une tache singulièrement brillante. Son ventre & ses côtés sont argentins. Il est d'ailleurs couvert de grandes écailles, minces & faciles à détacher.

Les *aloses* vont en troupe en nageant à fleur d'eau, & en poussant un certain grognement semblable à celui des porcs. On les voit quelquefois suivre des bateaux chargés de sel jusqu'à trois cens lieues de la mer. Rondelet dit avoir vu des aloses accourir au son du violon, & sauter en nageant sur la surface de l'eau, & avoir vu prendre dans l'Allier plus de 1200, tant *aloses* que *Saumons*, d'un seul coup de filet. L'*alose*, dit-on, craint tellement le bruit du tonnere, qu'elle en périt quelquefois d'effroi.

Il faut que ce poisson ait séjourné quelque temps dans l'eau douce pour y devenir gras, charnu, & d'une saveur agréable; car au sortir de la mer, il est sec, maigre, & d'un mauvais goût. Aussi est-ce un proverbe à Orléans & sur la Loire: *Jamais riche n'a mangé bonne alose, ni pauvre, bonne lamproie*. L'*alose* bien fraîche, est un poisson délicieux, qui se sert sur les tables les plus délicates. On l'apprête ordinairement rôtie ou au court bouillon.

L'*alose* est sur-tout commune à la Chine. On en pêche prodigieusement à Nankin & ailleurs. Les œufs de ce poisson font un objet considérable de commerce dans les Indes.

L'*alose* donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel volatil.

Lémery dit qu'elle a dans la tête un os pierreux, apéritif & alcali, qu'on peut employer avec succès contre la pierre & la gravelle, & pour absorber les acides. L'estomac de ce poisson, pris desséché & pulvérisé, fortifie l'estomac.

Le cent d'aloses paye vingt sols à l'entrée du Royaume.

ALOSES; (la rivière des) se dit d'un fleuve d'Afrique, ainsi appelé de la quantité d'aloses qui se trouvent à son embouchure. Il a sa source dans la montagne Gebel el Hadi, au royaume de Maroc, qu'il arrose jusqu'à l'Océan atlantique, où il finit son cours.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aloze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALOSER, ALOUSER; vieux mots qui signifioient autrefois louer.

ALOST; nom propre. Ville de la Flandre Autrichienne, capitale du Comté de ce nom. Elle est située sur la Dendre, entre Gand & Bruxelles. Les François la prirent en 1667, & en ruinèrent les fortifications. On remarque dans la Collégiale de S. Martin de cette Ville, deux excellens tableaux. L'un est un Saint Roch de Rubens; l'autre, un Crucifix de Flore.

ALOTA; nom propre. *Aluca*. Ancienne ville de l'île de Corse, près du Golfe d'Ajazzo. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village.

ALOTIES; adjectif féminin pluriel, pris substantivement. *Alotia*. On appeloit ainsi, selon Pausanias,

des fêtes que les Arcadiens célébroient à l'honneur de Minerve, en mémoire du grand nombre de prisonniers qu'ils avoient faits sur les Lacédémoniens dans une bataille.

ALOUCHI ; substantif masculin. Sorte de gomme odoriférante qui distille du cannelier blanc. A Madagascar on la nomme *Litemanghits*.

ALOUETTE ; substantif féminin. *Alauda*. Petit oiseau gris, fort commun en France, qui a un ramage agréable. Il est du genre de ceux qui se nourrissent de grains, & font leurs nids à terre.

On en remarque de deux espèces : les unes qui ont une hupe ou crête, & les autres qui n'en ont point.

L'*alouette* contient beaucoup d'huile & de sels volatils ; elle est diurétique. On prétend que son cœur & son sang guérissent la colique venteuse, la néphrétique & la gravelle. Elle est excellente à manger, & on la prépare de plusieurs manières : en voici quelques-unes.

ALOUETTES *en ragoût*. Videz vos alouettes ; passez-les au roux dans la casserole avec un peu de lard & de farine ; assaisonnez-les de sel & de poivre ; faites-les mitonner dans un bouillon ; mettez-y un paquet de fines herbes, de champignons & de morilles, & un verre de vin blanc, quand elles seront à demi-cuites ; & quand elles seront cuites, mettez-y un jus d'orange, & servez pour entrée.

Tourte d'alouettes. Videz vos alouettes ; mettez ce que vous aurez tiré de leur corps avec du lard rapé dans le fond de la tourte ; placez dessus vos alouettes, après leur avoir ôté les pattes & la tête, & les avoir passées sur le feu dans une casserole avec un peu de bon beurre, du persil, des ciboules & des champignons hachés, & laissez refroidir.

Finissez votre tourte selon la méthode générale, & servez pour entrée.

ALLOUETTES *en salmi à la bourgeoise*. Prenez les débris ou les carcasses des alouettes rôties qui ont été servies ; ôtez les têtes & ce qu'elles ont dans le corps ; servez-vous du reste avec les rôties ; pilez le tout dans un mortier ; délayez ce que vous avez pilé avec un peu de bon bouillon ; passez-le ; assaisonnez ce coulis de sel, de gros poivre, d'un peu de rocambole écrasée, & d'un filet de verjus ; faites chauffer dedans les alouettes, sans qu'elles bouillent, & servez-les garnies de croutons frits.

Pâté d'alouettes. Videz bien les alouettes ; gardez les foies ; retroussez-les proprement ; piquez-les de gros lard & de jambon assaisonné de poivre, de sel, d'épices & de fines herbes ; fendez-les par le dos ; pilez les foies avec du lard rapé, des champignons, des truffes, des ciboules, du persil, du sel, du poivre, des épices & des fines herbes ; farcissez-en le corps de vos alouettes ; faites une abaisse d'une pâte composée d'un œuf, de bon beurre, de farine & d'un peu de sel ; étendez sur cette abaisse du lard pilé dans le mortier ; arrangez dessus vos alouettes assaisonnées comme il faut, après leur avoir cassé les os ; mettez-y des truffes, des champignons, une feuille de laurier, le tout bien couvert de bardes de lard ; couvrez d'une autre abaisse de même pâte ; dorez le pâté, & faites-le cuire au four. Quand il est bien

cuit, ayez un bon coulis, quelques ris de veau, des champignons & des truffes; découvrez le pâté; ôtez toutes les bardes de lard; dégraissez-le bien; pressez-y un jus de citron; & avant de servir, jettez le tout dans le pâté; recouvrez, & servez chaudement pour entrée.

ALOUETTE *de mer*, se dit d'un petit oiseau qu'on trouve dans les lieux marécageux, près des côtes de la mer.

On dit proverbialement d'un paresseux qui voudroit avoir les choses sans peine, qu'*il croit que les alouettes lui tomberont toutes rôties dans le bec*.

On dit aussi ironiquement d'un homme qui suppose un pays meilleur qu'un autre, qu'*il croit que les alouettes y tombent toutes rôties*.

On dit encore proverbialement, pour se moquer d'une proposition absurde, ou d'une folle crainte, que *si le ciel tomboit, il y auroit bien des alouettes prises*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *alouète*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALOURDÉ; vieux mot qui signifioit autrefois étonné, étourdi par un coup.

ALOURDEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois séduction, surprise.

ALOURDI, IE; adjectif & participe passif. *Obtusus, a, um*. Voy. ALOURDIR.

ALOURDIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Obtundere*. Ce verbe exprime l'action de rendre lourd, d'appesantir. Il est familier, & il ne s'emploie guères qu'au participe & aux temps composés. *La chaleur m'a tout alourdi. Cette jeune fille est toute alourdie.*

ALOYAU; substantif masculin. *Bubula costa*. C'est une pièce de bœuf coupée le long du dos. Il y a l'aloyau de la première, de la seconde & de la troisième pièce.

L'*aloyau* se mange rôti, un peu rouge, parce qu'il en est plus tendre & plus succulent. On l'apprête encore de plusieurs autres manières: voici celle de le préparer à la braise.

Prenez un aloyau de la première pièce, où il y a le plus de filets; dégraissez-le bien, piquez-le de gros lard, assaisonnez-le de fines épices, de fines herbes, de persil, ciboules, d'un peu de champignons, & de quelques truffes hachées. Garnissez une marmite, de bardes de lard, & de tranches de bœuf maigre: ajoutez de l'oignon, du citron, des feuilles de laurier, du poivre & du sel: mettez votre aloyau dans cette marmite: couvrez-le de tranches de bœuf & de bardes de lard: fermez ensuite votre marmite avec un cercle de pâte: mettez du feu dessus & dessous, & laissez cuire.

Pendant que votre aloyau cuit, faites un ragoût de ris de veau, de foies gras, de champignons, de truffes, de mousserons, de pointes d'asperges, de culs d'artichaux, de crêtes passées avec un peu de lard fondu, & mouillées d'un bon jus: liez ensuite votre ragoût avec un coulis de veau & de jambon.

Tout étant prêt, tirez votre aloyau de la marmite, laissez-le un

peu s'égoutter ; mettez-le dans un plat, jettez votre ragoût dessus, & servez votre aloyau, garni, si vous voulez, de poulets marinés, ou de côtelettes.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier, & longue au pluriel.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *x* final du pluriel en *s*, & écrire, *aloyaus*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALOYÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Aloyer.

ALOYER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe est usité dans les Monnoies, pour exprimer l'action de donner aux métaux le titre voulu par les Ordonnances.

ALPAGE ; substantif masculin. Ce mot est usité dans le Dauphiné, pour désigner un terrein qui sert au pâturage, & qui n'est pas labouré.

ALPAGNE ; substantif masculin. Animal du Pérou, couvert de laine. Il ressemble aux llamas & aux Vigognes, à cela près qu'il a les jambes plus courtes, & le mufle plus ramassé. C'est pour les Péruviens une bête de somme, qui porte environ cent livres de poids. La grande chaleur fait périr ces animaux.

ALPAM ; substantif masculin. C'est une plante des Indes, dont le tronc est divisé en deux ou trois tiges, & couvert d'une écorce verte & cendrée, sans odeur, d'un goût acide, & astringent ; le bois de la branche est blanchâtre, partagé par des nœuds, plein d'une moëlle verte ; la racine est longue, rouge, composée d'un grand nombre de filets capillaires, qui s'étendent en tout sens ; la feuille est oblongue, étroite, pointue par le bout, d'un vert foncé en dessous, d'un vert pâle en dessus, avec beaucoup de côtes, de fibres & de veines : elle est attachée à un pédicule court, fort & plat en dessus, désagréable à l'odorat & âcre au goût ; la fleur est pourpre foncé, sans odeur, placée sur un pédicule foible & rond. La cosse qui succède à la fleur est pointue, ronde, pleine d'une pulpe charnue, & ne laisse appercevoir aucune semence.

Elle croît dans les lieux découverts & sablonneux ; elle est commune à Aregatti & à Mondabelli : elle porte fleurs & fruits au commencement & à la fin de l'année ; elle est toujours feuillée.

Quelque partie qu'on prenne de cette plante, on en fera avec de l'huile un onguent, qui guérira la gale, & détergera les vieux ulcères.

Le suc des feuilles joint au *calamus aromaticus*, est salutaire contre le venin des serpens. La racine broyée avec le suc de limon, & employée par petits pelotons, en manière de sternutatoire, passe pour un spécifique contre la morsure du serpent appelé *Regulus*. Elle a la même vertu si on l'infuse dans du lait de vache, ou si l'on en forme un cataplasme en la mêlant avec le *calamus aromaticus*.

ALPARGATES ; substantif masculin pluriel. Espèce de souliers ou de chaussure qu'on fait avec du chanvre. Il y a des Alpargates d'été & des alpargates d'hiver. Ces derniers sont excellens pour tenir le pied chaud.

ALPÉNUS ; nom propre. C'est, selon

lon Hérodote, une ville située près de la montagne d'Anopée.

ALPES; (les) nom propre pluriel. *Alpes*. Ce sont de hautes montagnes d'Europe, qui séparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent près de Monaco, sur la côte de la Méditerranée, & finissent près du golfe de Fiumé; ce qui fait une étendue d'environ deux cens lieues.

Les Alpes étoient connues chez les Anciens sous différentes dénominations qui les divisoient.

Les Alpes maritimes étoient celles qui s'étendoient depuis la mer jusqu'au Mont Viso.

Les Alpes cottiennes alloient depuis le Mont Viso jusqu'au Mont Cénis.

Les Alpes grecques s'étendoient depuis le Mont Cénis jusqu'au Mont-Saint-Bernard.

Les Alpes pennines s'étendoient depuis le Mont-Saint-Bernard jusqu'au Mont-Saint-Gothard, où sont les sources du Rhône, du Rhin, de l'Aar & du Tessin.

Les Alpes rhétiques s'étendoient depuis le Mont-Saint-Gothard jusqu'aux sources de la Drave.

Les Alpes noriques s'étendoient depuis les sources de la Drave jusqu'à celles du Lizonso.

Les Alpes carniques s'étendoient depuis les sources du Lizonso, jusqu'à celles du Laubach & du Rizano.

Les Alpes Julies s'étendoient depuis les sources du Laubach & du Rizano, jusqu'à celles du Wipach. Celles-ci furent ainsi nommées de Jules-César, qui y fit commencer le chemin qu'Auguste acheva lors des guerres d'Illyrie.

Les eaux des Alpes sont froides & limpides. Ces Montagnes abondent en pâturages excellens, en bois de charpente & de construction; en herbes médécinales rares & précieuses, en poissons exquis & en gibier délicieux.

ALPÉSA; nom propre. C'est, selon Pline, une ancienne ville d'Espagne dans la Bétique.

ALPETTEN; nom propre. Ville de Suisse, sur le Rhin, à quelques lieues d'Appenzel.

ALPHA; nom propre. Rivière d'Italie, vers Aquilée, près de laquelle Ortélius dit que Constantin fut tué.

ALPHABET; substantif masculin. Ce mot désigne le recueil des lettres d'une langue, suivant l'ordre établi dans cette langue. Voici l'Alphabet françois:

A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

Les lettres ont été inventées pour perpétuer les sons & pour peindre la parole. Ainsi un Alphabet parfait, seroit celui que composeroit un nombre de lettres, suffisant pour représenter tous les sons d'une langue, dont chaque lettre ne représenteroit qu'un son particulier: alors cette langue seroit parlée d'une manière uniforme, par tous ceux qui en connoîtroient les signes. On conçoit par là combien l'Alphabet françois est défectueux. Tantôt c'est la même lettre qui représente plusieurs sons; tantôt c'est le même son qui est représenté par plusieurs lettres. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner ces défectuosités & les conséquences qui en dérivent. Nous remplissons cette tâche dans l'examen que nous faisons de chaque lettre en particulier, à mesure qu'elle se présente, & singu-

lièrement en traitant les mots *Orthographe & Prosodie*. Voyez-les.

Alphabet, se dit aussi d'un petit livre, où sont imprimées les lettres de l'Alphabet, & qui sert à donner les premières leçons aux enfans, quand on leur enseigne l'art de lire. *Cet Enfant a perdu son Alphabet.*

Alphabet, est, en termes de Polygraphie, le double du chiffre que garde chacun des Correspondans, qui s'écrivent en caractères secrets & particuliers.

Alphabet, se dit, en termes de Commerce, du Registre où sont écrits les noms des Négocians, avec lesquels on est en compte ouvert. Ce Registre est composé d'autant de parties qu'il y a de lettres dans l'Alphabet, & chaque partie est marquée par une de ces lettres.

Alphabet, se dit, en termes de Relieurs de livres, & de Graveurs sur métaux, des ferremens dont se servent ces Ouvriers pour imprimer ou graver les différentes lettres qu'exigent leurs ouvrages.

On dit d'un homme qui n'a que les premiers élémens d'une science, *qu'il n'est encore qu'à l'Alphabet.*

On dit encore proverbialement de quelqu'un, qui n'a aucune connoissance d'une chose dont on parle, qu'*il faut le renvoyer à l'alphabet.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier & longue au pluriel.

Le *t* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *Alfabet*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALPHABÉTIQUE; adjectif des deux genres. Qui est selon l'ordre alphabétique. *Le grand Vocabulaire François présente les mots par ordre alphabétique.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une alphabétique table*, mais *une table alphabétique.*

Il faudroit changer *ph* en *f*, *qu* en *k*, & écrire, *alfabétike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALPHABUCCELLIS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville d'Italie au pays des Marses.

ALPHANET; substantif masculin. Oiseau de proie, qu'on appelle aussi Tunisien, parce qu'il vient de Tunis en Barbarie. Il s'apprivoise, & il vole le lièvre & la perdrix.

ALPHANGE; substantif féminin. Sorte de laitue romaine qu'on lie pour la faire devenir belle.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *ph en f*, *g* en *j*, & écrire *alfanje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALPHANO; nom propre. Bourg de Portugal dans la Province d'Alentejo, sur le chemin de Lisbonne à Elvas.

ALPHARINE; nom propre. Ancienne ville d'Europe dont on ne sait que le nom.

ALPHÉE; nom propre d'un fleuve du Péloponèse, qui a sa source dans la montagne Partenio, & son embouchure dans le Golfe d'Arcadie.

Les Poëtes ont feint qu'Alphée étoit un chasseur que Diane changea en fleuve, pour avoir poursuivi la Nymphe Aréthuse que cette

Déesse changea en fontaine. Mais cette double métamorphose n'ayant pas éteint les feux d'Alphée, ce fleuve, dit la Mythologie, roule ses eaux au travers de la mer, pour aller ensuite les mêler avec celles de sa chere Aréthuse.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *alfée*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALPHEN; nom propre. Ville d'Allemagne sur le Rhin, avec une Citadelle, au Diocèse de Cologne, entre Rhinberg & Santen.

ALPHENIX; substantif masculin. Nom que les Confiseurs donnent au sucre d'orge blanc ou tors. Voici comme ils le préparent. Ils font cuire du sucre ordinaire qu'ils écument bien; quand il est cuit à se casser, ils le coulent sur un marbre frotté d'un peu d'huile d'amandes douces, où ils le contournent de diverses manières avec un crochet de cuivre. Ce sucre est ordinairement falsifié avec de l'amidon.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le *x* final se fait sentir en toute circonstance.

ALPHÉSIBÉE; terme de Mythologie & nom de la fille de Phlégée, qui fit assassiner Alcmeon son mari, parce qu'il l'avoit répudiée pour épouser Callirhoé.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Alfézibée*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALPHESTE; substantif masculin. Poisson saxatile, ainsi appelé d'un mot grec, qui signifie être sans pudeur; parce qu'on ne prend jamais ce poisson qu'on ne le trouve accouplé avec sa femelle. Aldrovande dit qu'il ressemble au Pagre. C'est le Canudo de Marseille.

ALPHETA; terme d'Astronomie. Nom propre d'une étoile fixe de la seconde grandeur, qui se voit dans la couronne septentrionale.

ALPHIONIE; terme de Mythologie. *Alphionia.* C'est un des noms de Diane sous lequel on lui avoit consacré un bois dans le Péloponèse, à l'embouchure de l'Alphée.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *Alfionie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALPHISSAH; nom propre d'une contrée méridionale de l'île de Madagascar. Elle abonde en vignes & en soies.

ALPHITA; les anciens donnoient ce nom à une sorte d'alimens qu'ils préparoient avec de la farine d'orge pelé & grillé, ou avec celle de quelqu'autre grain.

ALPHITEDON; les Anciens donnoient ce nom aux fractures dans lesquelles l'os étoit brisé & divisé en fragmens pareils à ceux de l'Alphita.

ALPHITOMANCIE; substantif féminin. Sorte de divination qui consistoit à faire manger un morceau quelconque à une personne qu'on soupçonnoit d'avoir commis quelque délit, si elle mangeoit le morceau sans difficulté, elle étoit déclarée innocente, autrement on la réputoit coupable.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne, & la cinquième est longue.

Il faudroit changer *ph* en *f*, e

en *s*, & écrire *Alfitomanfie*, pour les raifons données en parlant de ces lettres.

ALPHONSE V; nom propre d'un roi de Portugal. Il vint à Paris en 1476, pour folliciter des fecours contre le fils du roi d'Arragon, qui lui avoit enlevé la Caftille. Il fut accueilli, dit l'hiftoire, par Louis XI, qui lui fit rendre de grands honneurs, & tâcha de lui procurer d'ailleurs tout le plaifir poffible. Voici comme on s'y prit pour remplir les intentions du Monarque françois. On logea Alphonfe chez un Épicier, dans la rue des Prouvaires; on le mena au Parlement pour entendre plaider; le lendemain on reçut un Docteur en Théogie en fa préfence, & le Dimanche fuivant, veille de fon départ, on fit paffer en proceffion l'Univerfité fous fes fenêtres. Voilà, dit l'auteur des Effais hiftoriques fur Paris, un Roi bien honorablement logé & bien amufé.

ALPHONSIN; fubftantif mafculin. Inftrument de chirurgie, qui tire fon nom d'Alphonfe Ferrier, Médecin de Naples, qui en fut l'inventeur. Cet inftrument confifte en trois branches, qui fe réuniffent par le moyen d'un anneau, & fert à tirer les balles du corps.

ALPHONSINES; (Tables) les Aftronomes ont ainfi appelé des tables aftronomiques dreffées par ordre du Roi de Caftille Alphonfe X, & auxquelles on a cru que ce Prince avoit travaillé lui-même. C'eft de cet Alphonfe qu'on a dit que contemplant un jour les aftres, il s'écria que fi Dieu l'avoit confulté lorfqu'il en détermina le cours, il lui auroit donné de bons avis.

ALPHORECHE; fubftantif mafculin. Poiffon des Indes orientales, de la grandeur de la raie. La peau en eft fi dure, qu'elle fert aux Indiennes pour couvrir leur nudité.

ALPHOS; fubftantif mafculin. *Vitiligo*. Nom qu'on a donné à une maladie cutanée qui s'annonce par la rudeffe de la peau, fur laquelle on voit d'ailleurs des taches blanches. Comme cette maladie peut venir de différentes caufes, il faut connoître celle qui l'a produite, pour déterminer les remèdes qu'il convient d'oppofer à fon action.

ALPINE; fubftantif féminin. *Alpina*. Sorte de plante à fleur monopétale, irrégulière, découpée en trois parties. Le piftil a la partie antérieure, creufe & aîlée, & il paffe au travers d'un anneau qui termine fa partie poftérieure. Le calice devient dans la fuite un fruit oval & charnu, qui fe trouve rempli de femences.

ALPIOU; fubftantif mafculin. Terme de jeu. *Faire un alpiou*, fignifie jouer avec la mife que l'on a gagnée, ce qu'elle a produit. *Je perds tous mes alpious*.

Les trois fyllabes font brèves au fingulier; mais la dernière eft longue au pluriel.

ALPISTE; fubftantif féminin. *Phalaris*. Plante à trois ou quatre tiges qui s'élèvent à la hauteur d'un pied & demi. Ses feuilles reffemblent à celles du blé, à cela près qu'elles font plus petites. Elle porte des épis courts, garnis de petites écailles, qui foutiennent des fleurs blanches auxquelles fuccèdent des femences oblongues de diverfes couleurs: cette plante vient des Îles Canaries, & on la cultive en Efpagne & en Italie.

La femence prife en poudre ou en décoction, eft apéritive & falutaire contre la pierre & la gravelle.

La première fyllabe eft brève, la

seconde longue, & la troisième très-brève.

ALPON; nom propre. *Alpinus*. Rivière de l'Etat de Venise dans le Véronois. Sa source est au nord de Trignago, & son embouchure dans l'Adige.

ALPONOS; nom propre. C'est selon Estienne le Géographe, une ville des Locres.

Cet Auteur place encore une ville & une montagne de ce nom, dans la Macédoine.

ALPUJARES; nom propre pluriel. *Alpuxara*. Hautes montagnes d'Espagne, au royaume de Grenade, sur les bords de la Méditerranée. Ces montagnes qui s'étendent entre Velez & Alméria, ont dix-sept lieues de longueur, sur onze de largeur. Elles sont si élevées, que de leur sommet on découvre avec le Détroit de Gibraltar, toute la côte de Barbarie, & les villes de Tanger & de Ceuta. On remarque dans ces montagnes une caverne dont la vapeur fait périr les animaux qui la respirent. Près de-là est un ruisseau qui teint en noir le lin & la soie qu'on y plonge: du reste ces montagnes sont fertiles & bien cultivées par les Morisques qui les habitent. On y recueille d'excellens fruits & des vins recherchés par l'étranger.

ALQUANT; vieux mot qui signifioit autrefois Serviteur, Soldat.

ALQUIER; substantif masculin. Nom qu'on donne à une mesure de Portugal, qu'on appelle encore cantar. Elle contient une demi-almonde. On s'en sert pour mesurer les huiles & d'autres liquides.

Alquier, se dit encore d'une mesure de grains dans le même Royaume. Soixante Alquiers font le muid de Lisbonne, & il en faut deux cens quarante pour dix-neuf septiers de Paris.

ALQUIFOUX; substantif masculin. Sorte de plomb minéral, facile à pulvériser, & difficile à fondre. Le meilleur se tire d'Angleterre, d'où il vient en saumon de différente grosseur. Les potiers de terre en font usage pour vernir en vert leur poterie.

L'*Alquifoux* paye à l'entrée du Royaume dix sous par quintal, de même que le plomb.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *x* final prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, *x* en *s*, & écrire *Alkifous*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALQUITTE; substantif féminin. Les Fleuristes donnent ce nom à une tulippe panachée de jaune & de rouge.

ALRAMECH; terme d'Astronomie. Nom propre d'une étoile de la première grandeur, qu'on appelle autrement *Arcturus*.

ALRE; nom propre. C'est, selon Daviti, une rivière d'Angleterre dans le Hantshire.

ALREFFORD; nom propre. Bourg d'Angleterre dans le Hantshire, près de la source de l'Itchin..

ALRICK; nom propre. Rivière d'Ecosse, qui a son embouchure dans celle de Tuwede, après avoir arrosé le Comté de ce nom.

ALRUNES; substantif masculin pluriel. Les anciens peuples de la Germanie donnoient ce nom à certaines petites figures, ordinairement fabriquées de racines de Mandragore, qu'ils honoroient comme leurs

Dieux domestiques. Ils les habilloient proprement, les lavoient toutes les semaines avec du vin & de l'eau, leur servoient à manger à tous les repas, & les tenoient mollement couchées dans de petits coffres gardés avec soin dans un lieu secret. Les Germains consultoient leurs Alrunes dans toutes sortes d'occasions. On prétend que cette superstition s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans quelques cantons de la basse Allemagne, en Suède & en Dannemarck.

ALSA *ou* AUSA; nom propre. Rivière de l'État de Venise, dans le Frioul.

ALSACE; nom propre. *Alsatia.* Province considérable qui avoit été désunie de la France depuis Louis IV, & qui a été réunie à cette Monarchie, sous le règne de Louis XIV. La possession en a été assurée à la Couronne par les traités & paix de Munster en 1648, de Nimegue en 1678, & de Riswick en 1697.

L'*Alsace* qui se divise en haute & basse, & qui comprend le Pays de Sundgaw, est située entre le 24ᵉ degré 29′, & le 25ᵉ 50′ de longitude; & entre le 47ᵉ degré 29′ 30″, & le 49ᵉ degré 9′ 30″ de latitude. Elle est bornée à l'orient par le Rhin, au midi par la Suisse & la Franche-Comté, à l'occident par la Lorraine, & au nord par le Palatinat du Rhin. Ce Pays a trente-trois lieues de longueur, sur onze de largeur, & quatre-vingt lieues de circonférence.

L'*Alsace* est singulièrement fertile en grains, en vins, en pâturages, en chanvres, en lins, en tabacs, en fruits & en légumes de toute espèce. Elle abonde aussi en bois de chauffage & de charpente, particulièrement en sapins. Il y a dans cette Province des mines d'argent, de cuivre, de plomb & de fer, à Giromani, à Sainte-Marie-aux-Mines, à Astembach, à Munster, & dans les environs de Bedford.

On y a des eaux minérales, particulièrement la fontaine de Sulzbach, près de Munster, qu'on croit très-salutaire contre la paralysie, la foiblesse de nerfs, & la gravelle.

Le commerce y consiste particulièrement en bois, en vins, en eaux-de-vie, en vinaigre, en grains, en bétail, en tabac, en thérébentine, en safran, en chanvre, en lins, en fruits & en légumes, notamment en choux pommés. Nous parlons de ce qui concerne les villes en particulier, à l'article de chacune, & du Gouvernement civil & politique de la Province, sous les noms de Strasbourg & Colmar. *Voyez*-les.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *Alzase*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALSACIEN, IENNE; adjectif & substantif. *Alsatianus, a, um.* Qui habite l'Alsace, qui a rapport à l'Alsace.

ALSCHAUSEN; nom propre. Bourg & Commanderie de l'Ordre Teutonique, qui appartient au Grand-Maître de cet Ordre. Il est situé en Allemagne au Comté de Vehringe dans la Souabe.

ALSEN; nom propre. *Alsa:* île de Dannemarck, dans la mer Baltique, sur la côte du Duché de Slesvick, vers Appenrade & Fléensbourg.

ALSFELD; nom propre. Petite ville du Landgraviat de Hesse-Cassel en Allemagne.

ALSINASTRE; substantif masculin. Plante dont la racine est composée de fibres blanches. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, & il leur succède un grand nombre de semences oblongues. Elle fleurit en Juillet & en Août.

ALSINE; substantif féminin. Plante à plusieurs tiges foibles & menues, qui s'élèvent à environ un demi-pié. Ses feuilles sont vertes & pointues. Ses fleurs sont à l'extrémité des branches, disposées en étoile. Il leur succède un fruit rond & oblong qui contient plusieurs petites graines rondes & brunes. Elle croît dans les lieux humides.

L'*alsine* est rafraîchissante & salutaire contre les inflammations du foie, l'éréfipèle, les rougeurs & les boutons du visage. On l'applique en cataplasme sur la partie malade. Son suc enlève les taies & la rougeur des yeux.

ALSINGSUND; nom propre. Détroit qui est entre l'île d'Alsen & le Duché de Slesvick.

ALSITZ; nom propre. Rivière qui a sa source entre Luxembourg & Thionville, & son embouchure au-dessus de Decry, dans la rivière de Sour.

ALSIUM; nom propre. Ancienne Ville maritime de Toscane, que Silius Italius prétend avoir été bâtie par Aléfus, ami d'Agamemnon.

ALSONE; nom propre. *Alsona*. Petite ville de France en Languedoc, sur la rivière de Fresquel, entre Saint-Papoul & Carcassonne.

ALSTER; nom propre. Rivière d'Allemagne, qui a ses sources dans la Stormarie, & son embouchure dans l'Elbe, sous les murs de Hambourg.

ALSTETTEN; nom propre. Petite ville de Suisse dans le Rhintal.

ALSUFIR; c'est chez les Philosophes hermétiques, la matière du grand-œuvre parvenue à la couleur rouge.

ALSUS; nom propre. C'est, selon Pausanias, une rivière du Peloponnese, qui a sa sourrce au Mont Sipyle, & son embouchure dans l'Hermus.

ALSWANGEN; nom propre. Petite ville de Livonie, au Duché de Courlande, sur les côtes de la mer baltique.

ALT; nom propre. Rivière d'Angleterre, au Duché de Lancastre. Elle a son embouchure dans la mer d'Irlande, près du Château d'Almouth.

ALTA; nom propre. Bourg de Suède, sur les frontières de la Gestrikie.

ALTABA; nom propre. Ancienne ville qu'Antonin place dans l'Afrique propre, & Victor d'Utique dans la Mauritanie Césarienne.

ALTAI; nom propre d'une chaîne de Montagnes de la grande Tartarie, qu'on croit être l'Imaüs des Anciens.

ALTAICH; nom propre de deux Abbayes d'Allemagne, sur le Danube, en Basse-Bavière. Elles sont situées à cinq milles l'une de l'autre.

ALTAMBUS; c'est chez les Disciples d'Hermès, l'Elixir Philosophique.

ALTAMURA; nom propre. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Terre de Barri, & aux pieds de l'Apennin.

Il y a aussi un Bourg de ce nom dans la Zaconie en Morée.

ALTAO; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de la Mauritanie Césarienne.

ALTAR ; nom propre. Bourg d'Italie dans le Montferrat, sur les frontières de l'État de Gênes.

ALTARES ; nom propre. Ville de l'île de Tercère.

ALTARIC ; substantif masculin. Petit Poisson long d'une palme, qui se pêche en Perse, près de la ville d'Achalat. Il est estimé, & on le sale pour le porter chez l'étranger.

ALTARISTE ; vieux mot, qui signifioit autrefois Chapelain.

ALTAVELA ; nom propre. Ile d'Amérique, l'une des Antilles, au Sud de Saint-Domingue.

ALTAVÈLE ; substantif féminin. *Altavela*. Poisson de mer cartilagineux, à peu près comme la Pastenaque. Sa chair est assez bonne.

ALTAVILLA ; nom propre. Petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, sur la rivière de Sélo.

ALTÉA ; nom propre. Petite ville d'Espagne au Royaume de Valence, près des bords de la mer, au midi de Dania. Il s'y fait un commerce considérable en Miel & en Verrerie.

ALTEA-FRUTEX ; substantif masculin. Arbrisseau qui ressemble au *Volubilis* par ses fleurs & sa figure. Il ne fleurit pour la première fois qu'après quatre ou cinq ans.

ALTEBERG ; nom propre. Petite ville de la Basse-Saxe, dans le Cercle d'Ertzgeburg, sur la Moglitz, au-dessus de Dresde.

ALTELIA ; nom propre. Château du Royaume de Naples, dans la Calabre Supérieure, aux pieds de l'Apennin sur la rivière de Savuto.

ALTEMBERG ; nom propre. Bourg & Château de Transylvanie, à six milles, à l'ouest de Veissembourg.

ALTEMBOURG ; nom propre. Ancien Château de Suisse, dans l'Argow, qui fut le berceau des Comtes de Habsbourg, & conséquemment de la Maison d'Autriche.

ALTEM SOU ; nom propre. Rivière de Perse en Asie. Sa source est dans les montagnes de Médie, & son embouchure dans le Tigre.

ALTEN ; nom propre. Rivière & golfe de Norvège, sur la côte de Finmarchie, près de l'île de Stierney.

ALTENA ; nom propre. Bourg d'Allemagne sur l'Elbe, près de Hambourg. Il appartient au Roi de Dannemarck ; & il sert souvent d'asyle à ceux que poursuivent les Magistrats de Hambourg.

Il y a encore dans la Westphalie un bourg de ce nom, au confluent de la Lenne & de la Roer.

On appelle aussi *Altena* une contrée de la Hollande méridionale, qui s'étend entre la Meuse & le Biesbos, jusqu'à Heusden.

ALTENAW ; nom propre. Ville d'Allemagne au Duché de Brunswick, située entre des montagnes stériles, sur une rivière du même nom, qui a sa source au-dessous d'un tas de pierres considérables, appelé *Volffervath*, & son embouchure dans l'Ocker.

ALTENBOURG ; nom propre. Ancienne ville épiscopale & maritime, dans le territoire de Lubeck, sur les frontières du Mekelbourg. Il est peu de villes qui aient eu un sort aussi funeste que celle-ci. Elle fut rasée en 1066 par les Vendes ; en 1138, elle fut saccagée ; & en 1419, Éric, Roi de Dannemarck, la mit à feu & à sang.

Altenbourg, est encore une ville d'Allemagne, qui fut autrefois libre & Impériale. Elle est dans la Misnie, sur la rivière de Pleiss, à cinq

cinq milles de Léipsic. Celle-ci n'a guères été plus heureuse que la précédente. Les Hussites la brûlèrent en 1430, & ils y commirent toutes sortes d'horreurs. Elle souffrit encore beaucoup au dix-septième siècle, pendant la guerre que termina la paix de Westphalie.

ALTENDORF; nom propre. Ville d'Allemagne, au Landgraviat de Hesse, dans le Cercle du Haut-Rhin, sur le Veser.

ALTENHOHENAW; nom propre. Bourg d'Allemagne, au Duché de Bavière, sur l'Inn, à un mille au-dessus de Wasserbourg.

ALTENHOVEN; nom propre. Bourg d'Allemagne, sur le Danube, dans la Haute Autriche.

ALTENSPACH; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Cercle de Souabe, entre les lacs de Constance & de Zeil.

ALTÉRABLE; adjectif des deux genres. Qui peut être altéré. *C'est une matière altérable.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un altérable métal*, mais *un métal altérable.*

ALTÉRANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. Ce qui altère, ce qui cause la soif. *Cette potion est moins rafraîchissante qu'altérante.*

ALTÉRANT, est aussi un terme de Médecine, qui s'emploie adjectivement & substantivement, pour désigner des remèdes dont l'effet est de procurer un meilleur état au sang & aux liqueurs, sans aucune opération ou évacuation apparente; soit en corrigeant l'acrimonie qui est dans les premières voies ou dans les liqueurs; soit par la résolution des amas qui se forment dans les vaisseaux sanguins, laquelle s'opère par la transpiration, ou de quelque autre manière insensible.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin est brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un altérant remède*, mais *un remède altérant.*

ALTÉRATIF, IVE; adjectif, & terme de Chimie, qui désigne ce qui altère & apporte du changement aux choses. *Une liqueur altérative.*

Ce mot s'emploie aussi substantivement. *Vous pouvez faire usage de cet altératif.*

ALTÉRATION; substantif féminin. *Mutatio.* C'est, dans l'usage ordinaire, le changement d'une chose de bien en mal. *L'usage des liqueurs cause une altération sensible dans les nerfs.*

ALTÉRATION, se dit en Physique du changement qui survient dans un corps, ou dans les qualités d'un corps quelconque. *L'action du feu est la cause de l'altération de ce métal.*

ALTÉRATION, se dit, en termes de Médecine, & signifie l'action qui change la nature d'une chose. *Il y a de l'altération dans le pouls.*

ALTÉRATION, se dit aussi de la soif excitée par la sécheresse de la bouche & du gosier. *Il faut donner à boire à ce malade tant qu'il y aura de l'altération.*

ALTÉRATION, se dit, en termes de Monnoie, de l'action de rogner, de limer, ou de diminuer de quelque manière le prix d'une monnoie. Ceux qui sont convaincus de ce crime parmi nous, sont punis du dernier supplice, comme ceux qui fabriquent de la fausse monnoie.

ALTÉRATION, se dit, en termes de Jardinage, de la maladie qui interrompt la circulation de la sève dans les végétaux; ils périssent, si cette circulation ne se rétablit pas.

ALTÉRATION, s'emploie dans le sens figuré: on dit qu'*il y a de l'altération dans l'amitié de deux personnes*; pour dire, qu'il y a du réfroidissement.

ALTÉRATION, signifie dans le même sens, émotion d'esprit. *Il y avoit de l'altération dans sa manière d'agir.*

On dit encore figurément, *causer de l'altération dans les esprits*; pour dire, y exciter la colère, l'impatience, la haine, l'indignation.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire *altérasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALTERCAS; vieux mot qui s'employoit autrefois pour altercation.

ALTERCATION, substantif fémin. *Altercatio*. Débat, dispute, contestation entre plusieurs personnes. *On a eu mille maux pour terminer l'altercation qui étoit entre le Juge & le Curé.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire *Alterkasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALTERDOCHAON; nom propre. Bourg de Portugal dans l'Estrémadure, à trois lieues, sud-ouest, de Portalègre.

ALTÉRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ALTÉRER.

On dit figurément & poëtiquement d'un homme cruel & inhumain qui aime à répandre du sang, que *c'est un tigre altéré de sang.*

ALTÉRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Depravare*. Action de dépraver une chose, d'en changer l'état de bien en mal. *Exemples*. Dans le sens de dépraver. *Le mauvais régime altère les humeurs.*

Dans le sens de changer l'état de bien en mal. *Le chagrin altère la santé.*

ALTÉRER, signifie, en Chimie & en Physique, changer l'état d'un corps. *Cette drogue a altéré ce métal.*

ALTÉRER, signifie, en termes de Monnoie, les rogner, les falsifier, en diminuer la valeur. *On l'a condamné à mort pour avoir altéré des écus.*

ALTÉRER, signifie en Médecine, causer de la soif. *Ce médicament altère singulièrement.*

ALTÉRER, a plusieurs significations figurées. *Altérer l'amitié*, c'est y causer du réfroidissement.

ALTÉRER *les esprits*, c'est les émou-

voir; les exciter à la haine, à la colère.

Altérer *les usages reçus*, se dit en mauvaise part pour innover.

Altérer *un récit*, c'est en changer la substance.

Altérer *le sens de l'Evangile*, c'est le présenter autrement qu'il ne doit l'être.

Altérer, est aussi verbe pronominal réfléchi passif. *Le vin s'altère dans un mauvais tonneau.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'altère*, la syllabe *tè* est longue.

ALTÉRES; vieux mot qui signifioit autrefois inquiétude, contention d'esprit.

ALTERNATIF, IVE; adjectif. *Alternatus, a, um.* Ce mot désigne proprement deux choses qui agissent continuellement l'une après l'autre. *Le flux & le reflux de la mer sont des mouvemens alternatifs.*

On appelle *Office alternatif*, celui qui s'exerce tour à tour par plusieurs Officiers.

En Philosophie, on appelle *proposition alternative*, celle qui contient deux parties opposées, dont une doit nécessairement être admise.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais celle-ci est longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième syllabe très-brève.

Le *f* final se fait sentir en toute circonstance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un alternatif ouvrage*, mais un *ouvrage alternatif*.

ALTERNATION; substantif féminin. Ce mot est quelquefois usité pour signifier le changement d'ordre qu'on peut donner à plusieurs personnes ou choses, en les mettant successivement les unes auprès des autres, ou les unes après les autres. Vous ferez subir aux syllabes *ba*, *be*, une alternation, si vous dites *be*, *ba*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le second *t* en *s*, & écrire *Alternasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALTERNATIVE; substantif féminin. Choix entre deux choses offertes ou deux propositions. *Cette alternative ne doit pas vous embarrasser.*

En matière bénéficiale, on appelle *alternative*, l'exercice du droit qu'ont le Pape & les Evêques de pourvoir alternativement de mois à autre aux bénéfices qui vaquent dans les pays qu'on appelle d'Obédience, tels que la Bretagne & la Provence, où le Pape a été maintenu dans ce droit, par un Edit de Henry II du 24 Juin 1549. Ainsi le Pape nomme aux bénéfices vacans, depuis le premier Janvier, qui se compte dès que minuit du dernier Décembre précé-

dent a commencé de ſonner : l'Ordinaire nomme à ceux qui vaquent en Février, ce qui ſe répète de même pour tous les autres mois de l'année.

Il faut obſerver à ce propos, que le droit du Pape n'a pas lieu pour les bénéfices qui vaquent par démiſſion pure & ſimple, ou par réſignation, comme l'a jugé le Parlement de Paris en 1662, & en 1703, mais ſeulement pour ceux qui vaquent par la mort des Titulaires, qu'on préſume encore être arrivée dans le mois de l'ordinaire, ſi l'on doute que ce ſoit dans celui du Pape.

Il faut auſſi remarquer que l'*alternative* n'a pas lieu en France contre les Cardinaux Evêques.

ALTERNATIVEMENT; adverbe de manière. *Alternatim.* C'eſt-à-dire tour-à-tour, l'un après l'autre. *Cette Actrice chante & danſe alternativement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *alternativemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ALTERNE; adjectif des deux genres, & terme de Géométrie. On appelle *Angles alternes*, les angles qu'une ligne forme de deux différens côtés avec deux parallèles qu'elle coupe.

On appelle *raiſon alterne*, une proportion qui conſiſte en ce que l'antécédent d'une raiſon étant à ſon conſéquent, comme l'antécédent d'une autre eſt à ſon conſéquent, il y aura encore proportion en diſant, *l'antécédent eſt à l'antécédent, comme le conſéquent eſt au conſéquent;* ainſi ſi $b : d :: c : a$; en alternant $b : c :: d : a$.

Alterne, ſe dit, en termes de Botanique, des feuilles des plantes, quand elles ſont diſpoſées alternativement des deux côtés oppoſés de la plante, de manière que la première feuille d'un côté ſoit plus près de la terre, que la première feuille du côté oppoſé, & ainſi des autres.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des alternes feuilles*, mais *des feuilles alternes*.

ALTERNÉ, ÉE; adjectif & terme de l'Art héraldique. Il ſe dit des pièces qui ſe correſpondent. Dans l'écartelé, le premier quartier & le quatrième, le ſecond & le troiſième ſont ordinairement de même nature.

ALTERNIA; nom propre. Ptolémée appelle ainſi une ancienne ville d'Eſpagne qui appartenoit aux Carpetaniens.

ALTERNON; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans le Comté de Cornouailles, à cinq milles, au ſud-eſt, de Camelford.

ALTERQUER; vieux mot qui ſignifioit autrefois conteſter, quereller.

ALTESSE; ſubſtantif féminin. *Celſitudo.* Titre d'honneur qui ſe donne à différens Princes, ſoit en parlant, ſoit en écrivant. Les uns, comme les fils des Rois, ſont qualifiés d'Alteſſe Royale; d'autres, comme les Princes des maiſons de Condé & de Conti, d'Alteſſes Séréniſſimes. Quelques-uns prennent ſimplement le titre d'Alteſſe ſans épithète.

Altesse, ſe dit, en termes de Fleu-

tiste, pour désigner un œillet brun, qui paroît d'abord carné & passe ensuite au blanc de lait. La plante en est délicate, & d'un vert pâle.

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

ALTEX; nom propre. Ville maritime d'Espagne, au Royaume de Valence, sur la Méditerranée.

ALTHA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Babylonie.

ALTHEA; nom propre. Ancienne ville d'Espagne, qui appartenoit aux Olcades.

ALTHEBEGIUM; expression Arabe dont se sert Avicenne, pour désigner une tumeur semblable à celles qui surviennent dans la Cachexie, & que cause l'état morbifique du foie, ou quelqu'autre mauvaise disposition du corps.

ALTHÉE; terme de Mythologie, & nom de la fille d'Agenor, du sang de Deucalion, qui épousa Œnée, Roi d'Etolie, & fut mère de Méléagre. Au moment de la naissance de ce Méléagre, les Parques avoient borné la durée de sa vie au temps qu'il faudroit pour consumer un tison qu'elles faisoient brûler lentement. *Althée* parvint à retirer le tison du feu, & elle le conservoit soigneusement, quand voulant venger la mort de ses frères, que son fils avoit fait périr, elle rejetta au feu le fatal tison; & à mesure qu'il se consumoit, Méléagre sentoit une chaleur intérieure qui le dévoroit, & qui le fit descendre au tombeau. Les remords ayant succédé dans le cœur d'*Althée*, elle se tua de désespoir.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire *Altée*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALTHEMÉNÈS; nom propre. Terme de Mythologie. Prince qui étoit fils de Catrée, Roi de Crète; & qui ayant appris de l'Oracle, qu'il devoit tuer son père, s'exila à Rhodes, dans le dessein d'éviter cette catastrophe; mais Catrée, désolé de la fuite de son fils, alla le chercher dans cette ville, où le jeune Prince accomplit l'Oracle, en tuant ce Roi sans le connoître.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire *Alteménès*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ALTHÉNUS; nom propre. Ancien nom d'un Ruisseau que Strabon met dans la Pouille, aux eaux duquel on attribuoit la propriété de guérir toutes sortes de blessures.

ALTHÉPIE; nom propre. *Althepia.* C'est, selon Pausanias, une Contrée du Péloponèse, auprès de Tréfene.

ALTIER, ERE; adjectif. *Superbus, a, um.* Qui est superbe, qui a de l'orgueil, de la hauteur, de la fierté. *Cette Femme a l'ame altière.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une altière personne*, mais *une personne altière*.

La terminaison *ier* de ce mot

est une diphtongue en poësie comme en prose.

ALTIMETRIE; substantif féminin. Terme de Géométrie pratique, qui se dit de l'art de mesurer des hauteurs, soit accessibles, soit inaccessibles. *Voyez* HAUTEUR.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

ALTIN; substantif masculin. Monnoie d'argent de Moscovie, qui vaut trois copées, dont chacune est de 15 sols 2 deniers de France.

ALTIN est aussi le nom d'un Royaume de la Grande Tartarie en Asie, qui est entre les sources de l'Irtich & de l'Obi. La Capitale, qui se nomme de même, est située à la source de la rivière de Kilam. Il y a à l'Orient de ce Royaume, le lac d'Altin, qui, selon de l'Isle, a 24 lieues de longueur, sur 20 de largeur.

ALTINCAR; substantif masculin. Sorte de Sel qu'on emploie pour séparer la mine des métaux, & les purifier.

ALTINO; nom propre. Ancienne Ville Episcopale d'Italie, jadis fameuse, & dont il ne reste aujourd'hui qu'une Tour dans la Marche Trevisane. Elle fut détruite par les Huns, conduits par Attila. En 802 il se tint un Concile dans cette ville, où Paulin d'Aquilée implora le secours de Charlemagne contre le Duc de Venise, qui avoit précipité du haut d'une tour le Patriarche de Grade.

ALTIS; nom propre. C'est, selon Pausanias, une ancienne ville du Péloponèse, sur le Caldaüs.

ALTISE; Substantif masculin. *Altica.* Insecte du genre des Scarabées, qui saute comme une puce. Il y en a de plusieurs sortes qui diffèrent en couleurs. Ils se tiennent sur les plantes & sur les arbres, dont ils rongent les feuilles.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Altize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALTKIRCK; nom propre. Ville de France dans le Sundgaw, à environ huit lieues, sud-sud-ouest, de Colmar. C'est le chef-lieu d'un Bailliage, & la résidence de l'Official commis par l'Evêque de Bâle, pour exercer la Jurisdiction Ecclésiastique sur 237 paroisses répandues dans l'Alsace, & qui dépendent de son Diocèse.

ALTMUL; nom propre. *Almonus.* Rivière d'Allemagne, qui a ses sources dans la Franconie, au sud-est, de Rothenbourg, & son embouchure dans le Danube, à environ trois milles de Ratisbonne.

ALTOBOSCO; nom propre. Bourg d'Asie, dans la Natolie, entre Smyrne & Ephèse, près d'un Lac du même nom.

ALTOFFEN; nom propre. Ce fut autrefois une ville de la Basse-Hongrie, sur le Danube. Attila la détruisit, & ce n'est plus aujourd'hui qu'un village.

ALTOIN; substantif masculin. C'est le nom qu'on donne en Hongrie & ailleurs, aux Séquins frappés au coin du Grand Seigneur.

ALTOMONTE; nom propre. *Altomontium.* Bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, sur le ruisseau de Grondo, aux pieds de l'Apennin. Les environs sont peuplés de vignes & d'arbres fruitiers.

ALTON; nom propre. Bourg d'An-

gleterre, à treize milles, à l'est, de Vinchester.

ALTONNOR; nom propre. Ville de l'île de Ceylan.

ALTORF; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Cercle de Franconie, au Territoire de Nuremberg. Il y a une Université.

ALTORF; nom propre. Bourg considérable de Suisse, & chef-lieu du canton d'Uri. Il est situé aux pieds des montagnes, près de l'embouchure de la Russ, dans le lac des quatre Cantons. C'est là où s'assemble la Régence du pays, qui est composée de soixante Votans.

ALTO RHETIA; nom propre. Haute montagne de Suisse, sur laquelle on voit les ruines d'un château qu'on croit avoir été le palais de Rhétus, le premier Prince du pays.

ALTOS; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ville de Grèce, près de Thessalonique.

ALTRANSTADT; nom propre. Village d'Allemagne, à deux lieues de Leipsic, fameux par la paix singulière que Charles XII, Roi de Suède, y accorda à Auguste II, Roi de Pologne, & Electeur de Saxe, le 24 Septembre 1706. Les conditions furent que ce dernier Roi abdiqueroit la couronne de Pologne, & qu'il reconnoîtroit pour Roi légitime, Stanislas Lezinski, qui a conservé ce titre jusqu'à sa mort, arrivée l'an dernier à Lunéville, où ce Prince tenoit sa Cour comme Duc de Lorraine.

ALTRESSI; vieux mot qui signifioit autrefois aussi, de même que.

ALTRINGHAM; nom propre. Bourg d'Angleterre, près de la rivière de Mersey, sur les frontières du Duché de Lancastre, à sept milles, au sud, de Manchester.

ALTSAX; nom propre. Contrée de Suisse qui fut autrefois possédée en Souveraineté par des Barons de la maison de Saxe. Cette Maison s'étant éteinte, le canton de Zurich acheta la Terre en 1615.

ALTSOL; nom propre. *Altisolium*. Petite ville de la haute Hongrie, dans le Bergstet.

ALTZEY; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat, à cinq milles, au sud, de Mayence.

ALVACA, nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de la Médie.

ALVA DE ALISTE; nom propre. Petite ville de la vieille Castille, en Espagne, dans le voisinage de Zamora.

ALVA DE TORMÉS; nom propre. Ville d'Espagne, au Royaume de Léon, sur la rivière de Tormés, dans le territoire de Salamanque.

ALVAHAT; nom propre. Province de la haute Egypte, qui se trouve en entier dans le premier climat. On y voit des ruines d'anciens édifices qui en font présumer la magnificence.

ALVANIS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de Mésopotamie.

ALVARADO; nom propre. Rivière d'Amérique, dans la nouvelle Espagne, qui a sa source dans les montagnes de Zapoteca, & son embouchure dans la mer du nord, entre la rivière de Guazacoalco, & l'île de St. Jean de Ullua.

ALVARE; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Arabie heureuse.

ALUCO; substantif masculin. Oiseau nocturne, dont il y a plusieurs sortes. Les uns sont grands comme un chapon, les autres comme un pigeon. Leur couleur est plombée,

leur bec est blanc ; leurs yeux qui sont grands & noirs, paroissent enfoncés, à cause de la quantité de petites plumes qui les entourent. Ils ont une grosse tête, sans oreilles, couronnée de plumes. Leurs pattes sont armées de serres longues & aigues. Ils se tiennent pendant le jour dans les édifices ruinés, les tours, les cavernes & les creux d'arbres. La nuit ils vont à la chasse des rats & des oiseaux, en poussant des cris lugubres.

Cet oiseau donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel volatil. Son sang desséché & pulvérisé, pris à la dose d'un demi-scrupule jusqu'à deux, est salutaire contre l'asthme. Sa cervelle fait agglutiner les plaies.

Les trois syllabes sont brèves au singulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *aluko*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALUDE ; substantif féminin. Basane colorée qui sert à couvrir les livres.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ALUDEL ; substantif mascul. Terme de Chimie. Sorte de chapiteau qui n'a point de fond. Les aludels consistent dans une suite de pots sans fond, emboîtés les uns dans les autres, pour former un canal terminé par un chapiteau aveugle, ou un pot qui a un fond, & qui est sans bec.

Les *aludels* s'alongent ou se diminuent à volonté, selon l'usage qu'on s'en propose. Ils servent à rassembler & à retenir les matières séches & volatiles qu'on veut réduire en fleurs par la sublimation.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, au singulier, & longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

ALVENEW ; nom propre. *Alvanio.* Village considérable de Suisse, près duquel il y a des bains d'eau souffrée. Cette eau a la vertu de guérir la galle, la gratelle, & les autres maladies cutanées.

ALVÉOLAIRE ; adjectif des deux genres. *Alvéolaris.* Ce qui appartient aux alvéoles.

On appelle en anatomie, *alvéolaires*, les os dans lesquels les alvéoles des dents sont creusées.

Le *nerf alvéolaire*, est celui qui rend les dents sensibles. L'*artère alvéolaire* est celle qui fournit le sang aux dents.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une alvéolaire apophyse*, mais *une apophyse alvéolaire.*

ALVÉOLE ; substantif masculin. *Alveolus.* On donne ce nom à chacune des petites cellules que les abeilles construisent dans un rayon de miel. *Voyez* ABEILLE.

ALVÉOLE, est aussi un terme d'Anatomie, qui désigne la cavité où chaque dent est placée. Les *alvéoles* sont tapissées d'une membrane qui enveloppe la racine des dents. C'est la sensibilité de cette membrane, & le nerf alvéolaire, qui sont la cause prochaine du mal de dents.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

ALVERNO ; nom propre. *Alvernus.* Montagne d'Italie, en Toscane, fameuse par l'extase qu'y eut St. François

François en 1226, pendant lequel on prétend qu'un Séraphin lui imprima les stigmates.

ALVIDONA; nom propre. Bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, près du golfe de Rossano, & sur les frontières de la Basilicate.

ALUINE; substantif féminin. C'est la même chose qu'absynthe. *Voyez* ce mot.

ALUMELLE; substantif féminin. Fer délié & plat, qui forme la lame des couteaux, ganifs, serpettes & autres instrumens tranchans. Ce mot vieillit.

Les alumelles de toute espèce, payent à l'entrée du royaume trente sous du quintal.

ALUMELLE, en termes de Tabletiers-Peigniers, est un outil fait d'un tronçon de lame de couteau, dont le tranchant n'est aiguisé que d'un côté, comme le ciseau d'un Menuisier. C'est avec cet outil qu'ils polissent & achèvent leurs peignes.

ALUMIERE; substantif féminin. Endroit où on travaille l'alun.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ALUMINEUX, EUSE; adjectif. *Aluminosus, a, um*, qui est d'alun, ou qui tient de la nature de l'alun. *Une teinture alumineuse.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une alumineuse matière*, mais *une matière alumineuse.*

Il faudroit changer le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire *alumineus*, *alumineuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALUN; substantif masculin. *Alumen.* Sel fossille & minéral, d'un goût austère & astringent, qui est formé par l'union de l'acide vitriolique avec une terre argilleuse.

L'Alun se trouve dans différens pays, & il reçoit différens noms, selon les différentes manières de le préparer.

L'ALUN *de Rome*, est celui qui se tire des environs de Civita Véchia. Il est en pierres de grosseur mediocre, rougeâtres, & d'un goût acide stiptique.

L'ALUN *de Roche* ou *de glace*, est en grosses pierres, claires, blanches & cristallines.

L'Alun est d'un grand usage dans la teinture & dans la fabrication des papiers. Il sert à fixer les couleurs, & à empêcher que le papier ne boive l'encre quand on écrit.

On emploie aussi l'alun pour clarifier les liqueurs.

L'Alun en Médecine est un excellent astringent, qui, employé prudemment, appaise & guérit toutes les hémorragies, quelles qu'elles soient, tant internes qu'externes.

La dose est depuis trois grains jusqu'à un demi gros, incorporé avec du miel rosat. Dans les hémorragies vives, on le donne de deux heures en deux heures nuit & jour. Si l'hémorragie est moins pressante, on ne le donne que de quatre heures en quatre heures, ou de jour à autre.

Il y en a qui pensent que *l'alun* qu'on porte sur soi, a la vertu par-

ticulière de faire cesser les douleurs de rhumatismes : je ne sais si cela est fondé, mais j'ai oui dire à une Dame de considération, que cette méthode l'avoit, non-seulement soulagée en pareille circonstance, mais qu'elle avoit encore reçu les remerciemens de plusieurs personnes qui avoient éprouvé l'effet salutaire de ce remède qu'elle leur avoit enseigné.

On appelle *eau d'alun* ou *alumineuse magistrale de Fallope*, celle qui se prépare de la manière suivante.

Prenez deux gros d'alun de roche, & autant de mercure sublimé ; versez dessus dans un matras qui ne soit pas de métal, une livre d'eau de plantain & autant d'eau de roses distillée ; placez le matras sur le sable, & faites-le chauffer par dégrés jusqu'à le faire bouillir ; & quand la matière sera réduite à moitié, retirez-là, laissez-la reposer, puis filtrez-là par un papier gris.

Cette eau sert à nettoyer & déterger les plaies, les ulcères & les chancres vénériens, & elle empêche la gangrenne.

ALUN *purifié*, se dit de celui qu'on a dissout, filtré & cristallisé.

ALUN *de plume*, se dit d'un alun composé de filamens droits, blancs, cristallins & qui se séparent aisément. On le trouve en Egypte, en Macédoine, dans les îles de Sardaigne & de Milo. Il est déterſif & astringent. On l'emploie en gargarisme contre les ulcères de la gorge & de la bouche, & il raffermit les dents. Dissout dans de l'eau de morelle, & appliqué avec un linge sous les aisselles & les pieds, il fait cesser la puanteur qu'exhalent ces parties.

ALUN *sucré*, se dit de l'Alun ordinaire cuit en consistance de pâte avec de l'eau rose & des blancs d'œufs. Cette pâte est un cosmétique dont les dames peuvent faire usage en imitant celles d'Angleterre, pour donner plus de fermeté à la peau.

ALUN *brûlé*, se dit de celui qui a été calciné. Il est plus blanc, plus léger, caustique, & se pulvérise facilement.

L'ALUN *Catin*, se dit de la cendre gravelée ou de quelque autre sel alcali tiré des végétaux.

L'alun, quel qu'il soit, paye à l'entrée du Royaume trois livres par quintal, & vingt sols à la sortie ; & celui qui vient de Perse, des Etats du Grand Seigneur ou d'Italie, paye vingt pour cent de la valeur.

La première syllabe est brève, la seconde est moyenne au singulier, & longue au pluriel.

Il faudroit ajouter un *e* après le *l*, & écrire, d'après la prononciation, *Aleun*, pour les raisons données au mot ORTOGRAPHE.

ALUNÉ, ÉE, adjectif & participe passif. *Voyez* ALUNER.

ALUNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Alumini immergere*. Action d'imprégner d'alun, de tremper dans de l'eau d'alun. *Les Teinturiers alunent les étoffes qu'ils veulent teindre en cramoisi pour fixer la couleur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ALUNIBUR ; c'est, chez les Philosophes Hermétiques, la pierre du grand œuvre parvenue au blanc parfait.

ALUS; nom propre. Désert d'Arabie, où les Israëlites campèrent le dixième jour, après la sortie d'Egypte.

ALUSAR; c'est la manne des Alchimistes.

ALUTA; c'est, selon Ptolémée, une rivière du pays des Daces.

ALY; nom propre. Petite ville de Georgie, entre des montagnes, à neuf lieues de Gory, sur les frontières du royaume d'Imirette.

ALYCÉE; nom propre. C'est, selon Pausanias, une petite ville de Grèce, dans l'Arcadie.

ALYCUS; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ville du Péloponèse. Plutarque parle d'un autre lieu de ce nom dans la Mégaride, où fut enterré cet Alycus qui fut tué au siège d'Aphidnes.

ALYMNE; nom propre. C'est, selon Tite-Live, une ville de l'Asie mineure, près de Gibyra, dans la grande Phrygie.

ALYNE; nom propre. Lac d'Irlande dans la Connacie, entre les Comtés de Roscomon & de l'Etrim.

ALYPUM; sustantif masculin. Arbrisseau qui s'élève à la hauteur d'une coudée. Ses feuilles sont placées sans ordre, tantôt par bouquets, tantôt isolées; & elles ressemblent un peu à celles du myrthe. Chaque branche porte quelquefois deux fleurs, mais plus souvent une seule, d'un pouce de diamètre & d'un beau violet. L'Alypum croît en Languedoc & en Provence, surtout aux lieux exposés au midi, dans le voisinage de la mer.

Tout l'arbrisseau qui a beaucoup d'amertume, purge aussi violemment que le Tithymale, la bile, le phlegme & les humeurs aqueuses; c'est ce qui la fait appeler *frutex terribilis*; c'est pourquoi il faut apporter toute la prudence & la précaution possibles dans l'usage d'un pareil remède.

ALYSSOÏDE; substantif féminin. Plante composée de quatre feuilles disposées en croix. Du milieu de ces feuilles s'élève un pistil auquel succède un fruit de figure Elliptique, qui contient des semences rondes & applaties. Boerhaave distingue trois sortes de plantes de cette espèce. On ne leur attribue aucune vertu.

ALYSSON; substantif mascul. Plante dont on distingue quantité d'espèces. Elle est du genre de celles qui sont à fleurs polypétales, régulières, cruciformes, & dont le pistil devient un fruit divisé en deux loges par une cloison mitoyenne & parallele aux panneaux du fruit.

L'*alysson* en général, a une vertu très-subtile, pénétrante & diaphorétique, qui le rend propre à résister au poison.

ALYSSUS; nom propre. Ruisseau d'Arcadie, dont l'eau, selon Pausanias, avoit la propriété de guérir la rage.

ALYTARCHIE; substantif féminin. *Alytarchia*. On appeloit ainsi la charge ou dignité d'*Alytarque* qui s'exerçoit pendant quatre ans par le même Officier.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième longue.

Il faudroit changer *y* en *i*, *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *alitarkie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALYTARQUE; substantif masculin. *Alytarcha*. C'étoit chez les anciens, un Officier qui dans les jeux commandoit aux Porte-verges, & leur faisoit exécuter les ordres que donnoit l'Agonothète.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *l'y* en *i*, *qu* *k*, & écrire *alitarke*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ALZATO; nom propre. *Alsiatum*. Bourg d'Italie, dans le Milanez, à une demi-lieue, au sud de Cômo. Ce fut là que naquit le Jurisconsulte Alciat.

ALZEMAFOR; c'est le cinnabre des Alchimistes.

ALZILAT; Johnson donne ce nom à un poids de trois grains.

ALZIRE; nom propre. Ville du Royaume de Valence, en Espagne.

Alzire, est encore le titre d'une Tragédie du nombre de celles qui font l'honneur du théâtre françois. On n'en est pas surpris quand on sait qu'elle est fille du Génie, qui créa Zaïre & Mahomet.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ALZON; nom propre. Petite rivière de France, en Languedoc. Elle a sa source au-dessus d'Uzès, & son embouchure dans le Gardon, environ à deux lieues au-dessous de la même ville.

ALZONNE; nom propre. *Alzona*. Petite ville du Languedoc, sur la rivière de Fresquel, environ à trois lieues, ouest-nord-ouest, de Carcassonne.

AMA; nom propre. Ville de Syrie, autrefois belle, grande, & connue sous le nom d'Apamée. Elle est à demi ruinée.

AMAAD; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, de la Tribu d'Aser.

AMABILITÉ; substantif féminin. *Amabilitas*. Ce mot désigne le caractère ou les qualités d'une personne aimable.

Les cinq syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel, qui ne peut guères être usité.

AMABLE; nom propre. Petite rivière de France dans le Saumurois: elle a son embouchure dans la Vede, à une lieue nord-nord-ouest, de Richelieu.

AMABYR; substantif masculin. Ce mot signifie en Angleterre un droit dû autrefois à certains Seigneurs, par celui qui épousoit la fille d'un de leurs Vassaux.

AMACACHES; (les) peuples sauvages de l'Amérique méridionale au Brésil. Ils habitent dans les terres vers le Gouvernement de Rio Janeiro.

AMACAO; nom propre. C'est la même chose que Macao. *Voyez* ce mot.

AMACASTIS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Inde en-deçà du Gange.

AMACORE ou Amacure; nom propre. Rivière de l'Amérique septentrionale, qui a son embouchure dans la mer du Nord, vers celle de l'Orénoque.

AMACOZTIC; substantif masculin. Grand arbre de la Nouvelle Espagne, dont les feuilles larges, épaisses, & de couleur de pourpre, ont la figure de celles du lierre. Cet arbre donne un fruit qui est aussi de couleur de pourpre, semblable à une figue, & qui contient plusieurs petites semences rouges.

AMACUSA; nom propre: île, ville & Royaume du Japon, sur la côte occidentale de l'île de Saïcoco, qui n'en est séparée que par un bras de mer.

AMADABAD; nom propre. Ville considérable d'Asie, dans l'Empire

du Mogol, aux Indes Orientales, à seize lieues de Cambaye, & à quarante lieues de Surate. Elle est capitale du Royaume de Guzurate. Cette ville est peuplée d'Étrangers, de Chrétiens, de Musulmans & d'Idolâtres. Ces derniers y ont deux hôpitaux, dans l'un desquels ils soignent & entretiennent tous les oiseaux malades; l'autre est destiné pour les quadrupedes, qu'ils achètent quand ils sont éstropiés, pour les tirer, disent-ils, des mains des Infidèles.

Il se fait là un commerce considérable en satins, velours, & autres étoffes de soie & de laine. Il s'y vend aussi des toiles de coton, de l'indigo, du sucre, des drogues, des épiceries & des pierres précieuses. Les Hollandois y font, sur-tout, beaucoup d'affaires en toiles peintes, qui se distribuent dans tout l'Orient.

AMADAN; nom propre. Ville de Perse, capitale d'un Royaume de même nom, situé entre celui de Casbin & le Kurdistan. Cette ville est peuplée de Juifs. Ils y révèrent les tombeaux d'Esther & de Mardochée, qu'ils prétendent être dans leur Synagogue. On fait dans ce pays d'excellens vins, & les fruits y sont parfaits.

AMADÉISTES; (les) c'est le nom de certains Religieux Franciscains du quinzième siècle, qui eurent Amédée pour Fondateur de leur Congrégation. Pie V. supprima cet ordre.

AMADES; substantif féminin pluriel. Terme de Blason, qui désigne trois listes plates parallèles, dont chacune a la largeur du tiers de la fasce. Elles traversent l'ecu sans toucher les bords, par où elles diffèrent des jumelles.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AMADIE; nom propre. Ville d'Asie, dans le Kurdistan, bâtie sur une haute montagne. C'est-là que les peuples des environs viennent vendre leurs noix de galle.

AMADIS; substantif masculin. On appelle ainsi des bouts de manche qui se boutonnent sur le poignet. On prétend que les Amadis doivent leur nom à l'Opéra de ce nom, où les Acteurs parurent avec cette espèce de manche.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

AMADOR; vieux mot qui signifioit autrefois amoureux.

AMADOTE; substantif masculin. Sorte de poirier qui porte des poires qu'on appelle aussi *Amadotes*. Elles ont du parfum, mais leur chair est dure & pierreuse.

AMADOU; substantif masculin. Sorte de mèche noire qu'on prépare en Allemagne, avec une espèce de *fungus* ou d'excroissances spongieuses qu'on trouve sur les vieux arbres, particulièrement les chênes. On sèche ces excroissances; on les bat, on les plonge dans une décoction de poudre à canon; on les frotte pour les bien imprégner; on les fait sècher; on les frotte encore pour les adoucir, & enlever le superflu de la poudre, & l'on a de l'amadou qui sert à donner du feu, par le moyen de l'acier & de la pierre à fusil.

L'*amadou* paye 15 sous par quintal, pour droits à l'entrée du Royaume.

Les trois syllabes sont brèves au

singulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

AMADOUÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* AMADOUER.

AMADOUEMENT ; substantif masculin. Ce mot qui est du style familier, signifie caresse, ce qui amadoue. *On l'a calmé par quelques amadouemens.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amadouemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMADOUER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action de flatter, de caresser. *Voyez comme cette jeune fille sait amadouer sa mère.*

AMADOUER, signifie encore adoucir, calmer. *On tâche de l'amadouer, mais il sera difficile de réussir, il est trop irrité.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que le dernier *e* féminin des trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & de celles qui leur ressemblent, s'unit à la pénultième syllabe, & la rend longue.

AMADOUEUR ; substantif masculin. Terme du style familier. Il désigne celui qui flatte par des caresses ou des propos attrayans. *Ne vous fiez pas à cet Amadoueur.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AMADOURI ; substantif masculin. Sorte de coton, qui vient d'Alexandrie, par la voie de Marseille.

Il paye 20 pour cent de la valeur, à l'entrée du Royaume.

AMADUVAD ; substantif masculin. Oiseau des Indes Orientales, de la grandeur du roitelet. On le nourrit avec des semences de canarie. Son bec, qui est rouge, a la forme de celui du chardonneret. Il y a sur son plumage, du noir, du brun, du jaune, du rouge & du blanc.

AMAG ; nom propre : île de la mer Baltique, vis-à-vis de Coppenhague, d'où elle n'est séparée que par un canal qu'on traverse sur un pont. Elle forme un port qui facilite la navigation & le commerce de Coppenhague.

AMAGOR ; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la Province de Hea. Elle est située sur une haute montagne environnée de deux rochers escarpés, & de deux rivières considérables qui la défendent.

AMAGUANA ; nom propre : île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucayes, au nord de celle de Saint-Domingue.

AMAJA ; nom propre. Ancienne ville des Cantabres en Espagne, de laquelle on voit encore des ruines à trois lieues de Villadiego.

AMAIGE ; vieux mot qui signifioit autrefois le droit mis sur les tonneaux, pour être vendus en détail.

AMAIGRI, IE ; adjectif & participe passif. *Voyez* AMAIGRIR.

AMAIGRIR ; verbe actif de la se-

conde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Emaciare.* Rendre maigre. *La fièvre l'a amaigri.*

Amaigrir, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie devenir maigre. *Ce cheval amaigrit ſingulièrement.*

Amaigrir, ſe dit en termes de Sculpture, du changement qu'éprouve une figure en ſe ſéchant. Les parties diminuent de groſſeur, & deviennent moins nourries.

Amaigrir, exprime en termes de Charpentiers, l'action de diminuer l'épaiſſeur d'une pièce de bois.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMAIGRISSEMENT; ſubſtantif maſculin. *Macror.* État d'une perſonne qui paſſe de l'embonpoint à la maigreur. *Cet amaigriſſement eſt une ſuite de la fièvre.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier; mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit ſupprimer un *s*, comme oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amaigriſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

AMAINRIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois amoindrir.

AMAIRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Bibliothèque, Archives.

AMALADIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois devenir malade.

AMALAZOSQUE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Méxique, grand comme une tourterelle. Il ſe tient dans les marais, où il ſe nourrit d'inſectes, & de petits oiſeaux. Il a le cou rouge, les ergots fendus, les ongles blancs & noirs, le bec pointu, les yeux noirs, l'iris rouge, & la poitrine blanche.

AMALÉCITES; (les) peuple dont parle l'Ecriture. Il habitoit le midi de la Terre promiſe, & s'étendoit depuis les déſerts de Pharan, juſqu'à la mer Rouge.

AMALES; (les) C'eſt le nom d'un des peuples qui compoſoient la nation Gothique.

AMALFI; nom propre. *Amalphis.* Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, ſur la côte du golfe de Salerne. Les environs ſont très-fertiles & abondent en excellens fruits.

AMALGAMATION; ſubſtantif maſculin. Terme de Chimie, qui exprime l'action d'amalgamer, c'eſt-à-dire, de diſſoudre, ou d'incorporer un métal, ou demi-métal avec le mercure.

Tous les métaux, excepté le fer, s'amalgament avec le mercure; mais l'or eſt celui de tous, dont l'amalgamation ſe fait le plus facilement. M. Gellert a obſervé, à propos de l'amalgamation de l'argent avec le mercure que ce métal mixte a une peſanteur ſpécifique, non-ſeulement plus conſidérable qu'elle ne devroit être, ſuivant les règles de l'alliage, mais plus conſidérable encore que celles du mercure même, quoique l'argent avec lequel il eſt amalgamé, ſoit beaucoup plus léger.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième

encore au singulier ; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire, *amalgamasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMALGAME ; substantif masculin. Terme de Chimie, qui désigne l'union d'un métal ou demi-métal avec le mercure.

Comme ce dernier métal est habituellement fluide ; qu'il doit être considéré comme un métal qui est dans une fusion perpétuelle, & qu'il suffit, pour la plûpart des combinaisons, qu'un des deux corps qui doivent s'unir, soit liquide ; il s'ensuit que, sans le secours du feu, on peut amalgamer le mercure avec beaucoup de substances métalliques. Il y a en général deux moyens de faire les amalgames : le premier à froid & par simple trituration ; & le second, par la fusion du métal avec lequel on veut unir le mercure, & dans lequel, lorsqu'il est fondu, on en mêle la quantité qu'on juge à propos.

En lavant l'amalgame avec de l'eau claire & chaude, on purifie le métal ; & plus cette opération se répète, plus le métal se dépouille de ses impuretés.

Si l'on met l'amalgame de l'or avec le mercure sur un autre métal ; par exemple, sur le cuivre, & qu'on mette le tout sur un feu à évaporer ; le mercure se dissipe, & l'or reste sur la surface du cuivre, où il forme ce qu'on appelle *dorure*.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

AMALGAMÉ, ÉE, adjectif & participe passif. *Voyez* AMALGAMER.

AMALGAMER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action d'unir les métaux ou demi-métaux avec le mercure. *Voyez* AMALGAMATION & AMALGAME.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AMALLOBRICA ; nom propre. C'est, selon Antonin, une ancienne ville d'Espagne, entre Salamanque & Alcala de Hénarés.

AMALTHEE ; terme de Mythologie. Nom propre de la chèvre qui allaita Jupiter, & que ce Dieu, par reconnoissance, plaça parmi les Astres. Il donna aux Nymphes qui l'avoient gardée, une de ses cornes, avec laquelle elles jouissoient de ce qu'elles pouvoient désirer ; de-là la fameuse corne d'abondance, si célèbre chez les Poëtes.

ALMATHÉE, étoit encore le nom de la Sybille de Cumes.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire *amaltée*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AMAN ; nom propre. Ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda.

AMAN, est aussi un port d'Afrique, au Royaume de Maroc, sur l'Océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin.

AMAN, est encore le nom d'un Royaume d'Asie, dans l'île de Sumatra.

AMAN, est enfin un terme dont se servent les Musulmans, pour désigner

gner une de leurs ablutions habituelles.

AMANA; nom propre. Montagne de la Palestine, au-delà du Jourdain, dans la Tribu de Manassé. Sa base est couverte de vignes, & a trois lieues de circuit.

AMANA, est aussi le nom d'une île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucayes.

AMANA, est encore, selon Ptolémée, une ancienne ville d'Asie, dans la médie, sur la mer Caspienne.

AMANAS; (les) ce sont les Îles turques les plus orientales, au nord de l'île Espagnole, dans l'Amérique.

AMANBLUCÉE; substantif féminin. Sorte de toile de coton, qu'on tire du levant par la voie d'Alep.

AMANCE; nom propre. Bourg de France, en Lorraine, sur une rivière de même nom, environ à trois lieues, nord-est, de Nanci. La rivière a sa source à Sire-fontaine, & son embouchure dans l'Aube, au-dessus de Blencourt.

AMANDA; nom propre. Contrée des Indes, au pied des montagnes où l'Inde a ses sources.

AMANDE; substantif fém. *Amygdala.* C'est le fruit de l'amandier.

Il y a de deux sortes d'amandes: les douces & les amères.

Les unes & les autres contiennent beaucoup d'huile, peu de sel & de phlegme. Les amères cependant ont plus de sel que les douces.

L'*amande* douce est amolissante, apéritive, pectorale, restaurante & adoucissante. On l'emploie dans les emulsions & dans diverses préparations de pharmacie.

L'*amande* amère est détersive & apéritive. Pilée & appliquée sur le front, elle modère le mal de tête.

On tire par expression de ces amandes pilées, des huiles dont voici les propriétés & les doses.

L'huile d'amandes douces adoucit les âcretés de la trachée artère & de la poitrine; elle est diurétique & salutaire contre la colique néphrétique, la pierre & le sable de la vessie & des reins. Elle appaise les tranchées des petits enfans & celles des femmes en couche. La dose est depuis deux drachmes jusqu'à une once & demie.

L'huile d'amandes amères est bonne dans les maladies de la matrice; elle en amollit les duretés, elle en adoucit les inflammations, chasse la pierre & la gravelle, dissipe le bourdonnement d'oreille, & sert à enlever les taches de la peau. On la donne par la bouche depuis demi-once jusqu'à une once, & en lavemens depuis demi-once jusqu'à deux onces. On en distille quelques gouttes dans les oreilles avec un peu de coton contre la surdité.

L'huile d'amandes se donne aux animaux à la dose d'une demi-livre.

La pâte d'amandes amères est excellente pour nettoyer la peau. Cette pâte est un poison pour les poules, sans en être un pour les autres animaux.

On confit les amandes; on en fait des tourtes, des crêmes & autres mets.

On appelle *amandes lisses*, des dragées faites d'amandes couvertes de sucre; & *amandes à la praline*, des amandes cuites dans du sucre brûlant.

AMANDE, se dit encore du dedans de tous les fruits à noyaux.

AMANDE, se dit d'une sorte de fruit très-dur & très-amer, qui sert de monnoie dans certaines contrées des Indes orientales; il en faut 20

à 25 pour la valeur de ce que nous appelons un liard.

Amande, se dit, en termes de Fourbisseurs, du milieu de la branche d'une garde d'épée.

Amande, se dit, en termes de Lapidaires & de Miroitiers, des morceaux de cristal que ces ouvriers ont taillé au rouet d'une forme qui approche celle de l'amande.

Les *amandes* douces & amères, payent dix-huit sous par quintal à l'entrée du Royaume, si elles sont cassées; & quinze sous, si elles ne le sont pas.

Les droits de sortie sont de douze sous aussi par quintal.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AMANDÉ; substantif mascul. Boisson agréable au goût, propre à adoucir les âcretés du sang, à humecter la poitrine, à calmer la toux, & à procurer le sommeil. En voici la préparation.

Pilez des amandes douces dont vous aurez enlevé les peaux; faites bouillir légèrement dans de l'eau une demi-poignée d'orge mondé; jettez cette eau; faites bouillir derechef jusqu'à ce que l'orge crêve; retirez votre décoction; passez-la, & delayez y vos amandes pilées; mêlez du sucre pulvérisé, & aromatisez avec de l'eau de fleurs d'oranges, vous aurez votre *amandé*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

AMANDELIER; vieux mot qui signifioit autrefois amandier.

AMANDIER; substantif masculin. *Amigdalus*. Arbre qui porte les amandes; il est décrit par-tout, & chacun le connoît. *Voy*. Amande. C'est sur l'amandier qu'on greffe les pêchers & les abricotiers.

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

AMANDISE; vieux mot qui signifioit autrefois amende, réparation.

AMANDOURI; substantif masculin. Sorte de coton qu'on tire d'Alexandrie, par la voie de Marseille.

AMANDRIR; vieux verbe qui signifioit autrefois amoindrir.

AMANENIZ, Amanevis, vieux mots qui signifioient autrefois agréable.

AMANGUCHI; nom propre. Ville du Japon, Capitale du royaume de Nangato.

AMANNETTE; vieux mot qui signifioit autrefois menotte.

AMANSES; expression par laquelle les Disciples d'Hermès désignent des pierres précieuses contrefaites.

AMANT, Amante; substantif. Celui, celle qui aime avec passion une personne de l'autre sexe. *Un amant malheureux. Une amante heureuse.*

Amans, se dit au pluriel de deux personnes de différent sexe passionnées l'une pour l'autre. *Ces amans verront avorter leur projet.*

Différences relatives entre *Amant* & *Amoureux*.

Il suffit d'aimer pour être *amoureux*. Il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*.

On devient *amoureux* d'une femme dont la beauté touche le cœur. On se fait *amant* d'une femme dont on veut se faire aimer.

Les tendres sentimens naissent en foule dans un homme *amoureux*. Les airs passionnés paroissent avec ménagemens dans les manières d'un *amant*.

On est souvent très-*amoureux* sans oser paroître *amant*. Quelque-

fois on se déclare *amant* sans être *amoureux*.

C'est toujours la passion qui rend *amoureux*, alors la possession de l'objet est l'unique fin qu'on se propose. La raison ou l'intérêt peut rendre *amant*, alors un établissement honnête ou quelque avantage particulier est le but où l'on tend.

Il est difficile d'être *amoureux* de deux personnes en même-temps; il n'y a que la Philis de Siro qui se soit trouvée dans le cas d'être *amoureuse* de deux hommes jusqu'à ne pouvoir donner ni de préférence ni de compagnon à l'un des deux; mais il n'est pas rare de voir un *amant* servir tout-à-la-fois plusieurs maîtresses; on en a même vû qui ont poussé le goût de la pluralité jusque dans le mariage. On peut aussi être *amoureux* d'une personne, & *amant* de l'autre. On parle à celle que l'intérêt engage à rechercher, tandis qu'on soupire pour celle qu'on ne peut ou qu'il ne convient pas d'épouser.

L'assiduité détermine l'occasion à favoriser les desseins d'un homme *amoureux*. Les richesses donnent à l'*amant* de grands avantages sur ses rivaux.

Voyez GALANT pour les différences relatives qui en distinguent *amant*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s* qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

AMANT; vieux mot qui signifioit autrefois Juge des Causes Civiles.

AMANTÉA; nom propre. *Amantia*. Petite ville du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, sur la Méditerranée, près de l'embouchure de la rivière d'Oliva.

AMANTER, AMANTEVOIR; vieux mots qui signifioient autrefois raconter.

AMANTIA, nom propre d'une ancienne ville d'Illyrie.

AMANUS; nom propre. Haute montagne de l'Asie mineure, qui s'étend depuis la Méditerranée jusqu'à l'Euphrate. C'est une branche du mont Taurus.

AMANUS; terme de Mythologie, & nom d'un Dieu des anciens Perses. Les Mages le révéroient tous les jours dans son Temple, en chantant des Hymnes devant le feu sacré, ayant en mains de la verveine, & sur la tête des tiares, dont les bandelettes leur tomboient sur les joues.

AMANZIRIFDIN; nom propre. Ville de l'Arabie heureuse, au milieu du pays, dans le royaume d'Oman dont elle est Capitale.

AMAPAÏA; nom propre. Île & Province de l'Amérique méridionale dans la Guiane propre, près de l'Orénoque.

AMAPALLA; nom propre. Golfe de la mer du sud, dans l'Amérique septentrionale, sur les côtes de la nouvelle Espagne, où il s'avance dans les terres jusqu'à près de dix lieues.

Il y a aussi dans le même continent une île de ce nom, dans laquelle on remarque deux villes de difficile accès, où il n'y a pour habitans que des Nègres & un seul blanc, qui est un Prêtre ou un Moine pour les instruire

AMAQUAS; substantif masculin. Arbre du cap de Bonne-espérance, qui devient assez gros. Il a des fleurs rougeâtres, auxquelles succèdent des cosses qui renferment chacune cinq ou six grains de semence

de la grosseur d'un pois, & qui sont d'un goût astringent. Si l'on coupe quelque branche de cet arbre, il en découle une gomme jaune & luisante.

AMAR; substantif masculin. Nom que les Philosophes hermétiques ont donné à leur vinaigre & à leur dissolvant.

AMARA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Arabie heureuse.

AMARACINON; substantif masculin. Nom d'un onguent qu'on préparoit autrefois avec des huiles essentielles & des substances aromatiques. On ne s'en sert plus aujourd'hui.

AMARACUS; nom propre & terme de Mythologie. Jeune homme qui servoit un roi de Chypre, & qui mourut de chagrin pour avoir répandu mal-adroitement un parfum précieux qu'il portoit dans un vase. Les Dieux par pitié le changèrent en une plante de son nom chez les Latins, & que nous appelons *marjolaine.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

AMARAIAPUR; nom propre. Ville autrefois célèbre dans l'île de Ceylan. Elle est dans le quartier de Mangalcorla.

AMARANTE; nom propre. Ville de Portugal sur la rivière de Tamara, entre Bragues & Lanugo.

AMARANTES, est encore le nom d'un ancien peuple de la Colchide, qui habitoit vers les sources du Phase, sur le mont Amarante.

AMARANTHE; substantif féminin. Belle plante qui orne les jardins depuis le mois d'Août jusqu'à la fin de l'automne. Elle pousse une tige haute d'un pied, & garnie de feuilles d'un vert brun. Ses fleurs forment des épis cramoisis, pourpres ou jaunes dorés: chacune est composée de plusieurs feuilles disposées en rose. La graine est ronde, petite, luisante, & n'est donnée que par les fleurs simples. On conserve cette graine pendant l'hiver dans des boëtes, & on la séme sur couche en Avril, pour la planter en motte au mois de Juin. L'Amaranthe tricolor est remarquable par ses feuilles rayées d'écarlate, de jaune & de vert. La plante veut être souvent arrosée.

Quoique l'Amaranthe ne soit guères d'usage en médecine, elle ne laisse pas que d'être humectante, rafraîchissante, agglutinative & salutaire contre les pertes de sang. On la prend en décoction.

Dioscoride dit que les sommités d'amaranthe sont efficaces contre la dysurie, la sciatique & la morsure des serpens. Il ajoute qu'elles garantissent les étoffes contre les teignes.

L'*Amaranthe* étoit chez les Poëtes le symbole de l'immortalité. On en couronnoit les statues des Dieux.

AMARANTHE, est aussi adjectif, & se dit des étoffes de couleur d'amaranthe. *Un satin amaranthe.*

AMARANTHE, est encore le nom d'une tulipe qui a un fond blanc avec des panaches amaranthes.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte On ne dira pas *une amaranthe étoffe*, mais *une étoffe amaranthe.*

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire *Amarante*, pour les

raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AMARANTHÉE; nom propre. *Amaranthea.* Surnom de Diane, ainsi appelée d'un lieu de l'Eubée, où elle étoit révérée.

AMARANTHOÏDE; substantif féminin. *Amaranthoïdes.* Plante dont la fleur est composée de fleurons rassemblés en forme de tête écailleuse. Il sort du fond un pistil qui devient un fruit arrondi avec une sorte de queue crochue.

AMARANTINE; substantif féminin. Terme de fleuriste, qui se dit d'une anémone dont les grandes feuilles sont d'un rouge blafard.

AMARANTINE, est encore le nom d'une tulipe panachée de pourpre sur un fond blanc.

AMARILLIS; substantif féminin. Terme de fleuriste. Tulipe à trois couleurs, rose sèche, pourpre enfoncé & blanc.

On donne encore ce nom à une sorte d'œillets piquetés.

AMARINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* AMARINER.

AMARINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est remplacer l'équipage d'un vaisseau pris par les gens qu'on y envoye. *Nous avions un monde pour amariner le Corsaire.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AMARITUDE; vieux mot qui signifioit autrefois amertume.

AMARMOCHDI; nom propre. Ville d'Afrique dans le Zanguebar, à environ quarante lieues de Melinde, Capitale du royaume de ce nom.

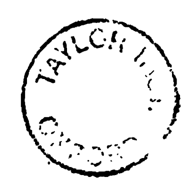
AMARQUE; substantif féminin. Terme de Marine. C'est un tonneau flottant qu'on met au-dessus d'un banc de sable, ou un mât qu'on élève au-dessus d'un rocher, pour avertir les vaisseaux de n'en pas approcher. C'est la même chose que *bouée* ou *balise*. *Voyez* ces mots.

AMARRAGE; substantif masculin. Terme de Marine. C'est l'ancrage ou mouillage des vaisseaux, ou l'attache de leurs agrets avec des cordages.

AMARRAGE, se dit encore de l'endroit où deux grosses cordes sont liées par une petite.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire *Amaraje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.



AMARRE; substantif féminin. Terme de Marine. Cordage à attacher le vaisseau ou autre chose du vaisseau. *Préparez les amarres.*

On dit d'un navire, qu'*il a toutes ses amarres dehors*; pour dire, qu'il a jetté toutes ses ancres.

AMARRES, se dit encore en Architecture, de deux morceaux de bois percés au milieu pour y faire passer le bout d'un moulinet.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *amare*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AMARRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* AMARRER.

AMARRER, verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action de lier & d'attacher avec des amarres,

ſoit le vaiſſeau, ſoit quelqu'une de ſes parties ou agrets. *On vient d'amarrer la flotte.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'amarre*, la ſyllabe *mar* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *amarer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AMARSIAS; terme de Mythologie & nom du Pilote qui conduiſit Théſée au Minotaure, dans l'île de Crète.

AMARUA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Hircanie.

AMARUMAYE; nom propre. Rivière conſidérable de l'Amérique, qui a ſes ſources à 20 lieues de Cuſco, au Pérou, & ſon embouchure dans le fleuve des Amazones, après un cours de quatre cens lieues.

AMAS; ſubſtantif maſculin. L'aſſemblage de pluſieurs choſes ſemblables ou différentes. *Un amas de fruits. Un amas de richeſſes.*

AMAS, ſe dit auſſi d'un grand concours de monde. *Il y avoit au ſpectacle un amas d'étrangers.*

AMAS, eſt encore, ſelon Pauſanias, le nom propre d'une montagne du Péloponèſe, dans la Laconie.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

AMASEE; nom propre. C'eſt, ſelon Ortélius, une ancienne ville du Péloponèſe, dans l'Achaïe. Strabon place dans le pont une ville du même nom.

AMASEMENT; vieux mot coutumier pour ſignifier un bâtiment, une maiſon.

AMASEN; nom propre. Bourg d'Afrique en Nigritie, au royaume de Borno, près des rives du Niger.

AMASER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois bâtir ſur un héritage une maiſon ou autre édifice.

AMASIE; nom propre. Ville de Turquie dans la Natolie. On recueille dans le voiſinage les meilleurs fruits & le meilleur vin de la Province. Elle eſt capitale d'une contrée de ſon nom, qui eſt un des quatre Gouvernemens principaux de l'Aſie mineure. C'eſt dans cette ville que le Bacha réſide.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Amazie* pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMASSAGES; vieux mot qui ſignifioit autrefois une redevance que l'on payoit en vin.

AMASSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AMASSER.

AMASSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Colligere.* Mettre enſemble pluſieurs choſes, en faire un amas. *Il a amaſſé tous les matériaux du voiſinage.*

AMASSER, s'emploie abſolument & ſans régime, pour dire amaſſer de l'argent. Si l'on dit, *ces gens-là ne ceſſent d'amaſſer*, on entend qu'ils ne ceſſent d'amaſſer de l'argent.

AMASSER, ſe dit auſſi des perſonnes qu'on aſſemble. *Cette femme amaſſe chez elle toutes ſortes de perſonnes.*

AMASSER, ſignifie relever de terre ce qui eſt tombé; mais ramaſſer eſt, dans ce ſens, d'un meilleur uſage.

AMASSER, s'emploie au figuré. On dit, *amaſſer des preuves, des défen-*

ses dans un procès; pour dire, réunir, recueillir des preuves, des défenses.

Amasser, est aussi pronominal réfléchi. *A quoi bon s'amassent tous ces gens-là?*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *amaser*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AMASSERES; vieux mot qui signifioit autrefois, qui amasse des richesses.

AMASSETTE; substantif féminin. petite pièce de bois, de corne ou d'autre matière qui sert aux Peintres & aux Broyeurs de couleurs, pour amasser les couleurs sur la pierre où on les broye.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* & un *t* qui sont oisifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *amasète*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AMASSOUER; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un instrument servant à amasser.

AMASTRIS; nom propre. Ville de Turquie, dans l'Asie mineure, avec un port sur le Pont-Euxin, à l'embouchure de la rivière de Dolap. La Reine Amastris en fut la fondatrice, quand elle eut quitté son mari Lysimachus, parce qu'il avoit épousé Arsinoé.

Amastris, est encore un fleuve de Bithinie.

AMATELOTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Amateloter.

AMATELOTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui signifie joindre un matelot à un autre, afin qu'ils se soulagent réciproquement, & que l'un puisse se reposer quand l'autre travaille.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, la quatrième brève, & la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AMATEUR; substantif masculin. Qui est passionné pour quelque chose, qui y est attaché. *Les Amateurs de la gloire, des honneurs, de la réputation.*

Amateur, se dit de celui qui aime les Beaux Arts, sans les exercer, & particulièrement la Peinture. *Ce Prince est un grand Amateur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AMATH; nom propre. Ancien bourg de la Palestine, près de Gadare.

Eusebe place une ville du même nom dans la Célésyrie, & dont les Habitans s'appeloient Amathéens.

AMATHA; nom propre. C'est, selon Étienne le Géographe, une contrée d'Arabie.

AMATHONTE; nom propre. Anciene ville de Chypre, où Vénus & Adonis étoient particulièrement révérés. Les Poëtes content que cette Déesse en changea tous les Habitans en taureaux, pour les punir de lui avoir sacrifié des Etrangers, & qu'elle inspira à leurs femmes de se

prostituer sans pudeur, pour avoir osé mépriser ses mystères. Il faut convenir que voilà une singulière Divinité.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, *amatonte*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AMATHRE; nom propre. C'est, selon Homère, une des Néréides.

AMATHUS; nom propre. C'est, selon Strabon, une ville du Peloponèse, dans la Laconie.

Eusebe en place une autre dans la Palestine, au-delà du Jourdain, qui fut prise & ruinée par Alexandre Jannée.

Amathus, est encore le nom d'une rivière du Peloponèse dans la Messénie.

AMATHUSE; nom propre. *Amathusa*. C'est la même chose *qu'Amathonte*. Voyez ce mot.

AMATHUSIE; surnom de Vénus, ainsi appelée d'Amathonte ou d'Amathuse, ville de Chypre, où cette Déesse étoit particulièrement révérée.

AMATI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Amatir.

AMATICLE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de pierre précieuse.

AMATIQUE; nom propre. Ville de la Nouvelle Espagne, dans la Province de Honduras, à dix-huit lieues de la mer du Nord.

AMATIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Terme d'Orfévre, qui exprime l'action d'ôter l'éclat & le poli à l'or & à l'argent.

Amatir, se dit aussi dans les Monnoies, de l'action de blanchir les flans, de manière que le métal soit mat & sans poli.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AMATITLAN; nom propre. Bourg de l'Amérique septentrionale, à l'ouest des vallées de Mixco & Pinola, dans le pays de Guatimala. Il y a là des eaux thermales qui sont fréquentées.

AMATITUE; nom propre. Rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Province de Soconusco, qui fait partie de la Nouvelle Espagne. Elle a son embouchure dans la mer Pacifique, sur les frontières de la Province de Guaxaca.

AMATO; nom propre. *Amatius*. Rivière d'Italie, dans la Calabre Ultérieure. Elle a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans la Méditerranée, près de sainte Euphémie.

AMATRICE; nom propre. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, à quinze milles au sud d'Ascoli, près de la source du Tronto.

AMATZQUITL; substantif masculin. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du Citronnier, à cela près qu'elles sont velues & plus pointues. Son fruit est de la grosseur d'une noix, & contient des graines blanches semblables à celles de la figue. Elle croît dans les Pays chauds. La décoction de sa racine passe pour fébrifuge.

AMAURI *de Chartres;* nom propre. C'est le chef d'une Secte d'hérétiques du treizième siècle, qui, entr'autres erreurs, soutenoient qu'on ne peut connoître Dieu que dans les créatures,

créatures, & nullement par la raison, ni même par une lumière surnaturelle; qu'il n'y a aucune peine pour le péché, quel qu'il soit, & que ce qui est péché, cesse de l'être, si on le commet dans un esprit de charité. Ces Sectaires s'étant fait connoître sous Philippe-le-Bel, on en saisit plusieurs qu'on fit expirer dans les flammes, en 1209. N'auroit-il pas mieux valu mépriser leur fanatisme, & les loger à l'hôpital des fous?

AMAUROSE; substantif féminin, & terme de Médecine. Il se dit d'une maladie de l'œil, qui sans causer aucun vice apparent dans cette partie, prive néanmoins le malade de la vue. C'est ce qu'on appelle ordinairement goutte sereine. *Voyez* ce mot.

AMAUTAS; (les) c'étoit le nom que portoient certains Philosophes du Pérou, sous le règne des Incas. Ils enseignoient aux Princes & à la Noblesse, (& non au Peuple qu'on ne croyoit pas digne d'être instruit,) les cérémonies de la Religion, la Jurisprudence, la Politique, l'Art Militaire, l'Histoire, la Poësie, la Musique, &c. Ils composoient d'ailleurs des pièces de Théâtre, qui se représentoient à la Cour aux jours solemnels. Les sujets tragiques étoient des actions militaires, des triomphes, &c. Dans les Comédies, ils parloient des évènemens ordinaires de la vie humaine. Tout dans ces pièces annonçoit les mœurs & la vertu. Les Acteurs étoient des personnes qualifiées, & le Prince récompensoit ceux qui avoient bien exécuté leur rôle.

AMAXIE; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ville de la Cilicie Montueuse.

AMAXITE; nom propre. *Amaxitus.* Bourg de la Troade, dont parle Thucydide. Apollon y avoit un Temple, dont Crisès fut Grand-Prêtre.

AMAXOBIENS; (les) anciens peuples qui erroient sur des chariots dans la Sarmatie.

AMAYA; nom propre. Bourg d'Espagne au Royaume de Léon. Il est situé aux pieds d'un rocher, à quatre lieues d'Aguilar del Campo.

AMAZONE; substantif féminin. Femme courageuse & guerrière.

On appeloit autrefois Amazones, une nation de femmes guerrières, qui avoient fondé un Empire sur les bords du fleuve Thermodon, dans l'Asie Mineure. Elles ne souffroient point d'hommes parmi elles, & s'abandonnoient aux Étrangers pour avoir des enfans, dont elles n'élevoient que les filles. Celles-ci étoient condamnées à garder leur virginité, tant qu'elles n'avoient pas tué trois ennemis. Ce moyen n'étoit pas mal choisi pour former des Héroïnes.

Amazones; (Rivière des) c'est une rivière considérable de l'Amérique méridionale, qui sort d'un lac du Pérou, pour se rendre dans l'océan sous l'équateur même, après un cours de plus de mille lieues. Cette rivière traverse la vaste région qu'on appelle le pays des Amazones. Elle reçoit du côté du nord & du côté du sud un nombre prodigieux de rivieres, dont plusieurs ont cinq ou six cens lieues de cours. Ses bords étoient encore peuplés, il y a un siècle, d'un nombre de Nations, qui se sont retirées dans l'intérieur des terres, aussi-tôt qu'elles ont vu les Européens. On n'y rencontre aujourd'hui qu'un petit nombre de Bourgades de Naturels du pays, récemment tirés

de leurs bois, eux ou leurs pères, par les Missionnaires Espagnols ou Portugais.

On trouve dans la rivière des Amazones, des poissons singuliers, & sur les bords différentes epèces d'animaux rares. Le plus grand des poissons d'eau douce qu'on y voit est le *lamentin*, auquel les Espagnols & les Portugais ont donné le nom de *Vache-Marine*, ou de *Poisson-bœuf*. Il paît l'herbe des bords de la rivière; sa chair & sa graisse ont assez de rapport avec celle du veau. La femelle a des mamelles qui lui servent à allaiter ses petits. Il ne sort pas de l'eau, d'où il ne fait qu'avancer la tête pour paître l'herbe. Il y a aussi dans ce fleuve une espèce de *lamproye*, dont le corps, comme celui de la lamproye ordinaire, est percé d'un grand nombre d'ouvertures, mais qui a d'ailleurs la propriété de la *torpille*: celui qui la touche avec la main, ou même avec un bâton, ressent un engourdissement douloureux dans le bras. Les tortues de l'Amazone sont en si grande abondance, qu'elles seules & leurs œufs pourroient suffire à la nourriture des peuples qui habitent sur ses bords. Il y en a de diverses grandeurs & de diverses espèces, & elles sont plus délicates que toutes les autres. Outre les poissons que fournit cette rivière, les lacs & les marais qui se rencontrent fréquemment sur ses bords, & quelquefois bien avant dans les terres, se remplissent de poissons de toutes sortes, dans les temps des crues de la rivière; & quand les eaux baissent, ils y demeurent renfermés comme dans des étangs, & on les pêche avec la plus grande facilité. Les crocodiles sont fort communs dans tout le cours de l'Amazone, & même dans la plûpart des rivières qui s'y déchargent. Il y en a quelques-uns de vingt pieds de long. Dans le temps des inondations, on en a vu entrer dans les cabanes des Indiens : cet animal terrible a même enlevé plus d'une fois un homme d'un canot, à la vue de ses camarades, pour en faire sa pâture.

Les animaux terrestres que l'on rencontre le long de l'Amazone, & dans les bois du voisinage, sont des tigres, les élans, les singes, & un animal de l'espèce de la belette, que l'on nomme *coati* dans la langue du Brésil. Les tigres ne diffèrent point en beauté ni en grandeur de ceux de l'Afrique. Ils font une guerre cruelle aux Crocodiles : ils leur enfoncent les griffes dans les yeux, l'unique endroit où ils puissent les offenser, à cause de la dureté de leurs écailles; mais ceux-ci se plongeant dans l'eau, y entraînent les tigres, qui se noyent plutôt que de lâcher prise. Les élans ne sont pas rares dans les bois de l'Amazone; mais les animaux qui sont en plus grand nombre, & le plus du goût des Indiens de ce pays, sont les singes. Il y en a d'une infinité d'espèces, dont les uns sont grands comme des lévriers, & les autres aussi petits qu'un rat, sans parler de la petite espèce connue sous le nom de *Sapajous*.

Les serpens & les couleuvres de tout genre, sont aussi fort communs dans cette contrée. Un des plus dangereux est le serpent à sonnettes. Les chauves-souris, qui sucent le sang des chevaux, des mulets, & même des hommes, quand ils ne savent pas s'en garantir en dormant à l'abri d'un pavillon, y sont en si-

grande quantité, qu'elles ont détruit en divers endroits le gros bétail que les Missionnaires y avoient mené, & qui commençoit à s'y multiplier.

Les oiseaux qui se retirent dans les forêts de la rivière des Amazones y sont encore plus nombreux que les quadrupèdes. Ils sont semblables à ceux du Pérou & de toute l'Amérique, tant par la beauté de leur plumage, que par la discordance de leur ramage. Les espèces de perroquets & *d'aras*, différens en grandeur, en couleur & en figure, sont sans nombre. Les plus rares parmi les perroquets, sont ceux qui sont entièrement jaunes, avec un peu de vert à l'extrémité des aîles.

On ne connoît guères, du vaste pays des Amazones, que ce qui est le long du fleuve.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

AMAZONIUS; c'est un surnom que prit l'Empereur Commode, pour faire honneur à une Courtisane, sa Maîtresse, qu'il aimoit éperduement, & qu'il avoit fait peindre en Amazone.

AMBA; *Voyez* Manga.

AMBADAR; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Haute Éthiopie, sur le Nil, au pied des montagnes du Royaume de Bagamedri.

AMBAGES; substantif féminin pluriel. Ce mot, peu usité, signifie un circuit & embarras de paroles. *Cet homme est fatiguant par ses Ambages continuelles.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AMBAIBA; substantif masculin. Arbre fort élevé, qui croît au Brésil. Son écorce ressemble à celle du Figuier. Son bois est blanc, & son tronc creux, depuis la racine jusqu'au sommet, où se trouve une sorte de moëlle, avec laquelle les Négres pansent leurs blessures. Cet arbre donne des amandes bonnes à manger.

On attribue aux différentes parties de l'Ambaiba, plusieurs propriétés médécinales. Le suc tiré des sommités par expression, guérit les ulcères : ses feuilles fraîches les détergent, & calment les douleurs. Le suc des jets est rafraîchissant & astringent. Il arrête le flux séminal involontaire, & les règles immodérées.

Pison assure, d'après l'expérience, que ce suc appliqué, en forme de cataplasme, sur le nombril des femmes en couches, y produit un très-bon effet, quand les vidanges coulent trop abondamment.

AMBAJO; substantif masculin. Sorte de Chats, que nourrissent les Négres de la Côte-d'Or. Ils sont estimés dans ces contrées, parce qu'ils sont habiles à la chasse des Rats, & d'autres animaux qui sont fort incommodes. Ces Chats ont la peau dure & belle.

AMBAITINGA; substantif masculin. Arbre sauvage du Brésil, qui tient du Pin & du Cyprès. Sa feuille d'un vert éclatant au sommet, & pâle à la base, a le grain si rude, qu'elle polit comme une lime. Cet arbre contient une liqueur huileuse, qui a les propriétés du suc de l'Ambaiba. *Voyez* ce mot. Il donne d'ailleurs un fruit mince, large, long comme la main, doux, & bon à manger quand il est mûr.

AMBALAM; substantif masculin. Grand arbre des Indes, qui porte

fleurs & fruits deux fois l'an. Le fruit rond, dur, oblong & jaune quand il est mûr, pend en grapes des branches. Il renferme une amande, & sa pulpe est d'un goût aigrelet fort agréable.

Son écorce, pulvérisée & prise dans du lait aigre, est bonne contre la dissenterie. La décoction de son bois fait bien dans la gonorrhée; & son fruit pilé & mêlé avec le suc des feuilles, calme les douleurs d'oreilles.

AMBAR; nom propre. Ville de l'Indoustan, au Royaume de Décan.

AMBARE; substantif masculin. Gros & grand arbre qui croît aux Indes. Il donne un fruit jaune de la grosseur d'une noix, d'une odeur agréable, & d'un goût aigrelet. Il excite l'appétit, & précipite la bile.

AMBARE, est encore le nom d'un Poisson énorme qui se trouve dans l'Océan atlantique, vis-à-vis des côtes d'Afrique. La mer le jette sur le rivage quand il est mort. On en a vu de plus de vingt-cinq brasses de longueur. Quelques Africains des côtes croient que l'ambre est la semence de ce Poisson; d'autres pensent qu'elle est son excrément.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *Anbare*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBARVALES; (les) *Ambarvalia*. Fêtes ou sacrifices que les Romains célébroient à l'honneur de Cérès, pour obtenir une moisson abondante. La victime que l'on immoloit, étoit une génisse ou une brebis, qui étoit auparavant promenée trois fois autour du champ.

Les Prêtres sacrificateurs s'appelloient *les Frères Arvaux*. Ils étoient au nombre de douze, en mémoire de ce qu'Acca Laurentia, qui faisoit annuellement un sacrifice pour ses champs, y faisoit marcher devant elle ses douze Fils.

AMBASANET; nom propre. Gouvernement du Royaume de Tigré, dans l'Abyssinie. On y remarque une Roche, qui est comme une Forteresse imprenable.

AMBASIT; nom propre. Province du Royaume d'Amhar, dans l'Abyssinie.

AMBASON; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ville de Phrygie.

AMBASSADE; substantif féminin. C'est la charge, la fonction, l'emploi d'un homme envoyé par un Souverain à un autre Souverain. *Vous a-t-on dit par qui cette Ambassade sera remplie?*

On dit, *envoyer en Ambassade*; pour dire, envoyer quelqu'un comme Ambassadeur. Et *recevoir une Ambassade*; pour dire, recevoir des Ambassadeurs.

AMBASSADE, se dit dans le discours familier, pour certains messagers entre particuliers. *Vous me chargiez-là d'une plaisante Ambassade.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

AMBASSADEUR; substantif masculin. Ministre public, qu'un Souverain envoie à un autre Souverain, pour représenter sa personne.

AMBASSADEUR ORDINAIRE; se dit de celui qui réside habituellement dans une Cour étrangère.

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE, se dit de celui qui est envoyé à un

Souverain étranger, pour remplir près de lui une commission particulière.

Les Ambassadeurs & Gens de leur suite ne sont pas sujets au droit d'aubaine, ni aux Loix politiques de France; ainsi ils ne peuvent être traduits devant les Tribunaux du Royaume.

Les Hôtels des Ambassadeurs sont des maisons de sûreté, où personne ne doit être arrêté que de leur agrément. Tout cela dérive du droit des gens. Mais s'ils abusoient de leur caractère, on le feroit cesser, en les renvoyant chez eux. On peut aussi les accuser devant leur Maître, qui devient par là, comme l'observe M. de Montesquieu, leur Juge ou leur Complice.

Les délices d'Athènes & de Sparte florissantes, étoient de voir dans leurs assemblées beaucoup d'Ambassadeurs. Ils montoient à Athènes dans la Tribune des Orateurs, pour exposer leurs commissions. A Rome on les introduisoit dans le Sénat. Parmi nous c'est au Roi qu'ils s'adressent immédiatement.

AMBASSADEUR, se dit, dans le style figuré & familier, des personnes que les particuliers emploient à quelque message. *Nous allions vous envoyer un Ambassadeur. Vous m'avez envoyé un sot Ambassadeur.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième encore, & la quatrième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *m* en *n*, supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *Anbasadeur*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

AMBASSADRICE; substantif féminin. C'est la femme d'un Ambassadeur.

Il s'est dit aussi de la Maréchale de Guébriant, qui, comme le rapporte Wiquefort, fut autrefois envoyée en Ambassade.

AMBASSADRICE, s'emploie au figuré. *Comment trouvez-vous cette jeune Ambassadrice?*

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

AMBASTUS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une rivière d'Asie, vers la Chine.

AMBATO; nom propre. C'est une grande rivière d'Afrique, dans l'île de Madagascar.

AMBAXEUR; vieux mot, qui signifioit autrefois un Ambassadeur.

AMBAYBA; substantif masculin. Arbre des Indes Occidentales, qui a quelque ressemblance avec le Figuier. Les naturels du pays en tirent une liqueur balsamique.

AMBÉLA; substantif masculin. Arbre des Indes Orientales, dont on distingue deux espèces. L'un, qui a la grandeur du Néflier, a sa feuille comme le Poirier, & son fruit comme la noisette, mais anguleux & aigrelet. On le mange confit avec du sel. L'autre, de la même grandeur, a la feuille plus petite que le Poirier, & son fruit plus gros que le premier. Les Indiens font bouillir son bois avec le santal, & ils prennent cette décoction comme un fébrifuge.

L'écorce de la racine de ces deux Arbres donne un lait purgatif, que les asthmatiques prennent avec le suc d'une drachme de moutarde pilée. Si ce purgatif agit trop violemment, on en arrête l'effet avec une décoction de riz qu'on a fait

aigrir, en la gardant pendant deux ou trois jours.

AMBER ; nom propre. *Ambra*. Rivière d'Allemagne, qui a sa source vers les frontières du Tirol, à deux milles de Fuessen, & son embouchure dans l'Iser, au-dessus de Landshut, après avoir arrosé la Haute-Bavière.

AMBERG ; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Nordgau, sur la rivière de Vils. Elle est capitale du Haut-Palatinat, & appartient à l'Electeur de Bavière. Il s'y fait un commerce considérable de fer & d'autres-minéraux, qui se tirent des lieux voisins.

AMBÉRIEU ; nom propre. Bourg de la Principauté de Dombes environ à trois lieues, est-nord-est, de Trévoux.

AMBERT ; nom propre. Ville de France en Auvergne, le chef-lieu du Livradois. Elle est peuplée d'environ 4000 ames. On y fabrique des camelots, des cartes, des dez, des épingles, & surtout des papiers, qu'on préfère à tous les autres du Royaume. Cette ville est située sur la rive droite de la Dore, à onze lieues, sud-est, de Clermont. C'est la patrie du Mathématicien Michel Rolle, qui fut reçu à l'Académie des Sciences en 1685.

AMBERZÉE ; nom propre. Lac d'Allemagne dans la haute Baviere, à environ deux milles à l'orient de la ville de Landsberg.

AMBESAS ; substantif masculin. Terme de Trictac, qui désigne un coup par lequel le joueur amène deux as. On dit plus communément beset, qui signifie la même chose.

AMBESDUI ; vieux mot qui signifioit autrefois l'un & l'autre.

AMBEZ ; nom propre. Bourg de France dans la Guienne, au confluent de la Garonne & de la Dordogne, qu'on appelle Bec d'Ambez, & environ à trois lieues, nord, de Bordeaux.

AMBI ; substantif masculin. Instrument de Chirurgie inventé par Hippocrate, pour réduire la luxation du bras avec l'épaule.

AMBIALET ; nom propre. Bourg de France, avec titre de Vicomté, dans le Languedoc, sur le Tarn, à deux lieues & demie, est-nord-est, d'Alby.

AMBIALITES ; (les) Ancien Peuple des Gaules, qui habitoit entre Avranches & Coutances.

AMBIAM ; nom propre. *Ambiamum*. C'est, à ce qu'ont dit quelques-uns, une Ville & un Royaume d'Ethiopie ; mais c'est une fable, il n'y a dans ces contrées ni ville ni royaume de ce nom.

AMBIA-MONARD ; substantif masculin. Bitume jaune, liquide, dont l'odeur approche celle du Tacamahaca. Il coule d'une fontaine située près de la mer des Indes.

Il est, selon Lemery, résolutif, fortifiant, adoucissant ; il guérit les dartres, la gratelle, & s'emploie contre les humeurs froides. On lui attribue les propriétés des gommes de Caragne & de Tacamahaca.

AMBIANCATIVA ; nom propre d'un prétendu Royaume d'Abyssinie, qui est de la même fabrique que celui *d'Ambiam*. Voyez ce mot.

AMBIANT, ANTE, adjectif & terme de Physique, pour désigner ce qui enveloppe, ce qui environne. *L'air ambiant ; les corps ambians*.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier

en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un ambiant fluide*, mais *un fluide ambiant*.

AMBIBARE; *Voyez* Ambialite. C'est la même chose.

AMBIDEXTRE; adjectif des deux genres. Ce mot désigne la personne qui se sert également des deux mains. *Un Nègre ambidextre*.

Le Dictionnaire de Trévoux ne fait cet adjectif que masculin, mais il ne faut pas l'en croire; l'Académie dit une femme ambidextre comme un homme ambidextre.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième moyenne, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une ambidextre fille*, mais *une fille ambidextre*.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anbidextre*; pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBIE ou HAMBIE; nom propre. Bourg de France dans l'Avranchin, en Normandie, à six lieues du Mont Saint-Michel.

Ambie, est encore le nom d'une ancienne Ville Episcopale d'Afrique en Mauritanie.

AMBIERLE; nom propre. Bourg de France dans le Lyonnois, situé sur un coteau à trois lieues & demie, nord-ouest, de Rouanne. Il s'y tient tous les ans une foire considérable, & les environs sont couverts de vignes.

AMBIGENE; adjectif. Terme de Géométrie. Il se dit d'une hyperbole qui a une de ses branches infinies, inscrite, & l'autre circonscrite à son asymptote.

M. d'Alembert remarque que Newton paroît être le premier qui ait employé ce terme, pour désigner certaines courbes hyperboliques du troisième ordre.

AMBIGU, GUE, adjectif. *Ambiguus, a, um*. Ce mot désigne au propre, ce qui est obscur, équivoque, douteux, qui peut avoir un double sens. *Les Oracles de l'antiquité répondoient en termes ambigus aux questions qu'on leur faisoit*.

Ambigu, se dit au figuré, d'un mélange de choses opposées. *Cet homme est un ambigu de science & d'ignorance*.

Ambigu, est aussi substantif masculin, & signifie un repas où l'on sert en même-temps les entrées, le rôt, l'entremets & le dessert. *On nous servit un ambigu*.

La première syllabe est longue, la seconde brève, & la troisième encore au singulier masculin; mais celle-ci est longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *des ambigues paroles*, mais *des paroles ambigues*.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anbigu*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBIGUITÉ; substantif féminin. *Ambiguitas*. Obscurité de paroles, auxquelles on peut attribuer divers sens. *Il n'y a point d'ambiguité dans mes offres*. Voyez Équivoque, pour les différences relatives qui en distinguent *ambiguité*, &c.

La première syllabe est moyenne, & les quatre autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, pour les raisons données en parlant de ces lettres; & le second *i* en *ï* trema, pour éviter de prononcer le *gui*, de ce mot, comme dans *guide* ou *aiguiser*, & écrire *anbiguïté*.

AMBIGUMENT; adverbe. *Ambiguè*. D'une manière obscure, équivoque, ambigue. *Pourquoi répondre ambigument?*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est moyenne.

Il faudroit changer le premier *m* en *n*, l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anbigumant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBILLON; nom propre. C'est un lieu de France en Touraine, d'où l'on tire des meules de moulin.

AMBILLON LA GREZILLE; nom propre. Bourg de France dans l'Anjou, à cinq lieues, sud-est, d'Angers.

AMBIS; substantif masculin. Petit Quadrupède à poil noir, qu'on trouve aux royaumes de Congo & d'Angola.

AMBISNA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville d'Espagne dans le territoire des Murboges.

AMBISONTES; (les) c'est, selon Ptolémée, un ancien peuple de la Norique.

AMBITE; adjectif usité dans les Verreries, pour désigner le verre qui est mou par défaut de sable. Dans ce cas on est obligé de le rafiner.

AMBITIEUSEMENT; adverbe. *Ambitiosè*. D'une manière ambitieuse, avec ambition. *Il se comporte ambitieusement.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième très-brève, & la sixième moyenne.

Il faudroit changer le premier *m* en *n*, le premier *i* en *s*, le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anbisieuzemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBITIEUX, EUSE. *Ambitiosus, a, um*. Qui a de l'ambition, qui recherche ardemment les richesses, les honneurs. *C'est un homme ambitieux.*

On appelle figurément, *ornemens ambitieux*, dans un discours, des ornemens trop affectés, trop recherchés.

Cet adjectif s'emploie aussi substantivement. *L'ambitieux n'est jamais tranquille.*

On appelle *course ambitieuse*, les démarches d'un Ecclésiastique en Cour de Rome, pour demander le bénéfice d'un homme encore vivant; si le fait est prouvé, il opère la nullité de la nomination.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, suivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *d'ambitieuses passions*, ou *des passions ambitieuses*.

AMBITION; substantif féminin. *Ambitio*. Desir excessif & immodéré de richesses, de dignités, d'honneurs. *Cette femme est d'une ambition inconcevable.*

Ambition, peut se prendre en bonne part, selon l'épithète qui l'accompagne. *Une ambition louable, généreuse.*

Les Romains représentoient l'ambition ayant des aîles & les pieds nuds, ils lui avoient élevé un temple & un autel. Un critique observe qu'ils les lui devoient bien.

La première syllabe est moyenne, les trois autres sont brèves au singulier, mais la dernière est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

AMBITIONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Ambitionner

AMBITIONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Rechercher ardemment, passionnément, avec empressement. *Il ambitionne la première place.*

Ambitionner, se dit aussi par hyperbole, dans les complimens. *Tout ce que j'ambitionne, c'est l'occasion de vous être utile.*

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *t* en *s*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *anbisioner*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

AMBIVARITES; (les) ancien peuple de la Gaule Belgique, qui occupoit le Brabant, avec les Ménapiens & les Tongres.

AMBIZE; substantif masculin. Nom d'un énorme poisson d'Afrique & de la Nouvelle Espagne. Il pèse jusqu'à cinq cens livres. Il a des bras, & des mains dont les doigts sont joints par une membrane. Sa gueule est comme celle d'un bœuf. On lui tend des pièges, & on l'assomme à coups de bâton, quand il vient paître les herbes sur le bord du rivage. Sa chair est très bonne à manger.

AMBIZI; substantif masculin. Coquillage large comme la main, que la marée amène au pied des arbres dans l'île de Loanda, du côté de l'Afrique. L'animal est bon à manger, & sa coquille calcinée donne de l'excellente chaux. Elle sert encore à tanner les peaux de bœufs.

AMBLADA; nom propre. C'est, selon Strabon, une Ville de la Carie.

AMBLAI; vieux mot qui signifioit autrefois une espèce de claie dont on entoure une charrette pour y pouvoir voiturer certaines choses.

AMBLE; substantif masculin. C'est, dit M. de la Guériniere, une allure plus basse, & beaucoup plus alongée que celle du pas, dans laquelle le cheval lève & pose en même-temps à terre les deux jambes d'un même côté, c'est-à-dire, celle de devant & celle de derrière; ensorte qu'il n'a que deux mouvemens, l'un pour la droite & l'autre pour la gauche, qui se continuent alternativement. Un bon cheval d'amble doit marcher les hanches basses & pliées, & poser le pied de derrière bien au-delà de celui de devant, pour embrasser plus de terrein. L'amble n'est bon que dans un terrein doux & uni; car dans la boue & dans les endroits raboteux, un cheval ne peut pas soutenir longtemps cette allure. Généralement

parlant, tout cheval d'amble ne dure pas longtemps ; & c'eſt un ſigne de foibleſſe, puiſque les poulains prennent cette allure, juſqu'à ce qu'ils ayent aſſez de force pour trotter & galoper ; & que la plûpart des bons chevaux, lorſqu'ils commencent à s'uſer, finiſſent par ambler.

On dit proverbialement & familièrement, mettre quelqu'un à l'*amble ;* pour dire, le corriger, le ranger à ſon devoir.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anble*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBLER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe ſignifie aller l'amble. *C'étoit un cheval qui n'ambloit pas mal.*

Ce mot vieillit.

Les temps composés ſe forment avec l'auxiliaire Avoir. *Ce cheval auroit amblé.*

AMBLESINDE ; nom propre. Bourg d'Angleterre dans le Comté de Veſtmorland, au nord-oueſt de Kendale.

AMBLETEUSE ; nom propre. *Ambletuſa.* Ville maritime de France dans le Boulonois, à deux lieues, nord-nord-oueſt, de Boulogne. On n'y paye ni tailles ni droits d'entrée. Elle eſt défendue par une tour bien munie d'artillerie, où l'on entretient garniſon. Ce fut là que Jacques II, Roi d'Angleterre, aborda en 1689, dans une barque de pêcheur, quand les Anglois ne voulurent plus lui obéir.

AMBLEVE ; nom propre. *Amblavia.* Rivière des Pays-Bas, qui a ſon embouchure dans l'Outre, ſur les frontières du pays de Liége, après avoir arroſé le Luxembourg, Malmedi & Stavelo.

AMBLEUR ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le titre d'un Officier de la grande & de la petite Écurie du Roi.

Ambleur, eſt auſſi un terme de Vénerie, par lequel on déſigne un cerf, dont la trace du pied de derrière ſurpaſſe la trace du pied de devant.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AMBLOYER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois adoucir.

AMBLYGONE ; adjectif & terme de Géométrie. Qui a un angle obtus. *Ce triangle eſt amblygone.*

AMBLYOPIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui déſigne l'obſcurciſſement & l'affoibliſſement de la vue. C'eſt une diſpoſition à la goutte ſereine. Les vieillards ſont ſujets à cette maladie.

Pour guérir cette maladie ou la diminuer, on peut uſer d'une infuſion d'euphraiſe, avec laquelle on aura mêlé quelques gouttes d'eau-de-vie.

On peut auſſi employer le collyre ſuivant.

Prenez une chopine de vin blanc, trois onces d'eau de roſe, & autant d'eau de plantain ; une demi-once de tuthie préparée, un gros de vert de gris, deux ſcrupules de myrrhe, & autant d'aloès : faites infuſer ces drogues dans un vaſe de verre bien fermé, pendant quinze jours, à la chaleur du ſoleil ou au grand air, en les remuant deux fois par jour : paſſez enſuite la liqueur. Vous en imbiberez un linge, que vous appliquerez ſur les yeux le matin en

vous levant & le soir en vous couchant.

Voici encore un autre collyre.

Prenez une demi-once d'alun crud; faites-le dissoudre dans quatre onces d'eau de plantain; & mettez de temps à autre, dans l'œil malade, quelques gouttes de cette liqueur.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, l'*y* en *i*, & écrire *anbliopie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBOHITSMENES; (les) peuples qui habitent de hautes montagnes d'Afrique du même nom, dans l'île de Madagascar.

AMBOINE; nom propre. Ville & île d'Asie, l'une des Moluques, dans l'Océan oriental, au cent quarante-cinquième dégré de longitude, & au quatrième de latitude méridionale. L'air y est sain, les eaux y sont bonnes, & l'on y a des fruits, du poisson, du riz & des clous de girofle.

AMBOISE; nom propre. Ville de France en Touraine, au confluent de la Loire & de la Masse, environ à trois lieues, est, de Tours. Cette Ville contient quatre mille cinq cens habitans distribués en deux Paroisses, dont une est pour la Noblesse & les Officiers seulement, & l'autre pour le Tiers-état. C'est dans le Château de cette Ville que Louis XI institua l'Ordre de Saint-Michel, en 1469. C'est aussi là où naquit Charles VIII.

Il y a dans Amboise un Bailliage, une Election, une Maîtrise des Eaux & Forêts, un Grenier à Sel, une Maréchaussée, un Gouverneur aux appointemens de douze cens livres; & un Lieutenant de Roi, qui n'en a que moitié.

Il y a encore une Commanderie de l'Ordre de Malthe, qui produit trois mille cinq cens livres au titulaire.

Amboise; (les îles d') ce sont trois îles d'Afrique dans l'Océan, environ à six lieues, sud-est, du Cap d'Amboisine. Les vaisseaux s'y arrêtent quelquefois pour y prendre des vivres, des dents d'éléphant, du vin de palmes qui y abonde, & des esclaves.

AMBON; substantif masculin. C'est ce que l'on appelle dans les Eglises une tribune, un jubé.

Ambon, est aussi un terme d'Anatomie. Il désigne, selon Castelli, le bord des cavités qui reçoivent les extrémités des os dans quelques articulations, telle que celle du femur, dans la cavité cotyloïde.

Ambon, est encore un Bourg de France en Bretagne, situé sur un Ruisseau, près de l'Océan, à trois lieues, sud-est, de Vannes.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève au singulier & longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anbon*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBOSINE; nom propre. Province d'Afrique au Royaume de Benin, entre le Camarones à l'est, & la Rivière Rio-del-Rey à l'ouest. Les vaisseaux qui remontent cette Rivière, tirent de la Province des rafraîchissemens en bétail, en volaille & en fruits. Ils y achetent des esclaves, & quelque peu de corail bleu.

AMBOTE; nom propre. Bourg de Pologne dans la Samogitie, sur la Rivière de Wirvita, près de son confluent avec le Wetz, à neuf

milles de la mer Baltique.

AMBOUCHOIR; substantif masculin. Terme de Bottier, qui se dit du moule sur lequel on fait la tige d'une botte.

AMBOULE; (la vallée d') nom propre. Contrée méridionale & orientale de l'île de Madagascar. Elle s'étend le long de la Rivière Manaupani, au nord du Carcanossi. On y recueille des fruits en abondance, & les pâturages y nourrissent quantité de bœufs & de vaches. Il y a près du chef-lieu une source d'eaux Thermales, qui guérit les rhumatismes. Les peuples de la Vallée, qui sont au nombre de deux ou trois mille personnes, obéissent à un Voad-Ziri, qu'ils appellent Grand Seigneur.

AMBOURG; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de bière.

AMBOURNAI; nom propre. *Ambroniacum*. Petite Ville de France dans le Bugey, à quatre lieues, sud-est, de Bourg en Bresse. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, qui vaut quatorze mille livres de rentes au Titulaire.

AMBOUSCHURE; vieux mot qui s'est dit autrefois du mêlange d'une chose de moindre qualité avec une autre très-bonne.

AMBOUTI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Amboutir.

AMBOUTIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *Ravir*. Terme d'Orfèvre, qui se dit de l'action de donner de la profondeur ou de rendre convexe ou concave une pièce d'argent ou d'autre métal en la travaillant sur l'étampe.

Ce terme convient encore au Chauderonnier, au Ferblantier, & à la plûpart des Ouvriers qui travaillent des métaux.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire, *anboutir*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBOUTISSOIR; substantif masculin. Outil qui sert aux Cloutiers & aux Serruriers, pour former des têtes de clous.

Amboutissoir, est encore un outil d'Éperoniers, servant à donner une figure convéxe & concave aux pièces de fer qui doivent former les fonceaux.

AMBRACAN. *Voyez* Ambare, c'est la même chose.

AMBRACIE; nom propre. Ancienne ville d'Épire, où Pyrrhus tint autrefois sa Cour. Elle donnne son nom au golfe où la flotte de César Auguste vainquit celles d'Antoine & de Cléopatre. On appeloit Ambraciens & Ambraciotes, les habitans d'Ambracie.

AMBRACIER; vieux verbe qui signifioit autrefois brasser, faire de la bière.

AMBRAQUE; nom propre. *Ambracus*. Ancienne forteresse d'Epire, dont parle Etienne le Géographe. Elle étoit dans des marais, près d'Ambracie.

AMBRASI ou Ambrisi; nom propre. Rivière d'Afrique, au Royaume de Congo. Elle a sa source dans les montagnes voisines de Tinda, & son embouchure dans la mer d'Éthiopie, entre les rivières de Lelunda & de Rose. On dit qu'elle abonde en poissons.

AMBRAUT; nom propre. Bourg de France, dans le Berry, près de la

source de la petite rivière de Théol, environ à trois lieues d'Issoudun.

AMBRE ; substantif masculin. Substance résineuse & inflammable dont il y a deux espèces,

L'une est l'ambre jaune, qu'on appelle *succin* ou *karabé*. *Voyez* ces mots.

L'autre & celle dont il s'agit dans cet article, est l'ambre gris, qui est spongieux, inflammable, & fort odoriférant. On le tire de la mer des Indes, sur laquelle il flotte, particulièrement dans le voisinage des îles Moluques. On n'a, jusqu'à présent, rien de certain sur son origine, & nous ne nous arrêterons pas à l'examen des diverses opinions des Naturalistes sur cet objet.

L'odeur agréable de l'ambre gris, dit un habile Chimiste, le rend d'un très-grand usage dans les parfums ; on lui associe néanmoins, ou même on lui substitue presque toujours le musc, non pas parce que ce dernier est à plus bas prix, car il est aussi fort cher, mais à cause que son odeur étant infiniment plus forte, il foisonne beaucoup davantage.

L'*ambre gris* est d'usage aussi dans la médecine ; il a les mêmes vertus générales que toutes les substances très-odorantes, à cause de leur esprit recteur, ou de la matière huileuse, très-atténuée & très-volatile, qui est le principe de leur odeur. Il entre dans plusieurs compositions cordiales, sudorifiques, alexitaires: on lui attribue aussi la propriété d'exciter à l'acte vénérien. Mais sa vertu la plus essentielle, est d'être antispasmodique & calmant, à peu près comme le musc & le castoreum, & de pouvoir procurer du soulagement dans certaines affections histériques, vaporeuses, convulsives, & autres maladies du genre nerveux. On peut le faire prendre intérieurement depuis un demi-grain jusqu'à quatre, six & huit grains, n'y ayant rien d'absolument déterminé pour la dose, qui doit être relative aux besoins du malade.

Il faut choisir l'ambre gris net, sec, leger, marqué en dedans de petites taches noires, & rejetter celui qui est mou, sale & humide.

Voici la préparation de l'*elixir d'ambre* de Bateus, avec la dose & les propriétés.

Prenez trois gros d'ambre gris, une once de succin blanc, autant de sucre candi, & un gros de musc ; pulvérisez ces drogues, & mettez-les dans un matras à long cou ; versez dessus une livre d'esprit de vin ; bouchez bien le vaisseau ; agitez le mélange, & placez-le dans un lieu où il reçoive une chaleur douce pendant quinze jours. Après ce temps, filtrez-le par un linge épais ; exprimez fortement le marc, & remettez ensuite la liqueur coulée dans le matras ; joignez-y deux onces d'huile essentielle de genièvre, & autant de baume du Pérou ; bouchez le vaisseau ; agitez-le ; placez-le encore pendant cinq ou six jours dans un lieu chaud ; & quand les liqueurs seront bien mêlées & incorporées, vous laisserez cet elixir se clarifier ; vous le verserez ensuite par inclination dans une bouteille, que vous boucherez bien.

Vous le donnerez à la dose de quatre gouttes jusqu'à huit dans du vin.

Il fortifie le cœur & l'estomac, agite les esprits, donne de la vigueur, & convient particulièrement aux vieillards affoiblis & pituiteux.

Les femmes sujettes aux vapeurs, n'en doivent pas faire usage.

Le marc des drogues peut s'employer en parfums.

POUDRE D'AMBRE, par Mesué. *Prenez* trois gros de canelle, autant de doronic, de macis, de girofle, de muscade, de feuilles Indiennes & de petit galanga; deux gros de santal citrin, autant d'aloès & de poivre long; un gros & demi de gingembre, un gros de spicanard, & autant de gros & de petit cardamome; quatre scrupules d'ambre gris, & un demi-gros de musc; pulvérisez ces drogues, & gardez la poudre dans un vase de terre bien bouché.

Vous la donnerez à la dose d'un demi scrupule jusqu'à deux scrupules.

Elle fortifie le cerveau, le cœur & l'estomac, aide à la digestion, excite la semence, & détruit la malignité des humeurs.

L'*ambre gris* paye à l'entrée du Royaume huit francs par livre.

BAUME D'AMBRE LIQUIDE, se dit d'une raisine claire & rouge, produite par un arbre de la nouvelle Espagne, appelé par les naturels du pays *ososols;* il ressemble à l'ambre gris, surtout par l'odeur, d'où lui vient son nom. Le *baume* récent est liquide, & est nommé *huile d'ambre liquide:* mais quand il est vieux, on l'appelle *baume d'ambre liquide:* il vient des deux Espagnes en barril, & il est très-rare parmi nous.

On le trouve souverain pour les plaies, particulièrement pour les fistules à l'anus: il ressemble au *baume de Tolu* par l'odeur & la couleur, & il est exprimé de la même manière que l'huile du laurier, d'un fruit rouge qui croît dans l'île de Saint-Domingue.

PRUNE D'AMBRE, se dit, selon la Quintinie, d'une prune qui a la chair sèche, & qui ne quitte pas le noyau.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anbre*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* AMBRER.

AMBRÉADE; substantif féminin. C'est le nom que les Négocians donnent à de l'ambre faux ou factice, qu'ils emploient sur quelques côtes d'Afrique pour faire la traite des Nègres.

AMBRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Parfumer avec de l'ambre gris. *Pourquoi ambrer cet appartement?*

La première syllabe est moyenne, la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'ambre*, la syllabe *am* est longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anbrer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBRES; nom propre. Petite ville de France dans le Languedoc, entre les rivières de Dadou & d'Agout, à une demi-lieue, nord-ouest, de Lavaur.

AMBRES, est encore, selon Justin, le nom d'un ancien peuple de l'Inde, qui habitoit les rives du fleuve Acésine, & qu'Alexandre soumit après l'avoir vaincu.

AMBRESBURI; nom propre. *Am-*

bresburia. Bourg d'Angleterre, dans le Comté de Viltz, sur la rivière d'Avon, à six milles au nord de Salisburi. Il s'y est tenu un Concile en 977.

AMBRETTE ; substantif féminin. Semence que les Egyptiens appellent *abelmosch* ou *graine de musc*, parce qu'elle en a l'odeur. La plante qui la donne croît, en Egypte, aux îles Antilles, & dans le pays de Galam en Afrique. Voici la description du Père le Breton, qui l'a examinée sur les lieux.

La tige en est ronde, tendre, moëlleuse & velue par-tout à l'extérieur. Elle s'élève à la hauteur de trois à quatre pieds, lorsqu'elle n'a point d'appui ; mais quand elle est soutenue par quelque lien ou arbrisseau, elle peut monter jusqu'a sept ou huit pieds.

Sa feuille est assez large à l'endroit où son pédicule, qui est au moins de trois à quatre pouces de longueur, commence à la nourir.

Sa fleur est faite en forme de calice évasé, & composé de cinq feuilles arrondies dans leurs extrémités, & rangées en volute, dont les parties supérieures sont d'un jaune pâle, mais gai. Le bas est d'un rouge foncé, lisse & d'un beau pourpre. Du milieu s'élève un pistile, dont le sommet est blanc.

Son fruit est de figure pyramidale, à cinq angles saillans. Sa base, qui appuie sur la queue, s'y rétrécit en s'y arrondissant : il contient beaucoup de graines faites en façon de rognon, applaties de deux côtés. Elles exhalent une odeur douce & agréable, à peu près semblable à celle du musc.

Les Parfumeurs font beaucoup d'usage de l'ambrette.

Elle donne, dans l'analyse chimique, du sel volatil & beaucoup d'huile exaltée.

Les Egyptiens l'emploient intérieurement pour fortifier le cœur, l'estomac, le cerveau, & pour exciter la semence. Elle parfume la bouche quand on la mâche ; mais elle est contraire aux personnes sujettes aux vapeurs.

AMBRETTE, est encore le nom d'une petite fleur agréable qui a une odeur d'ambre, & qu'on a rangée sous le genre appelé *bluet*. Elle nous est venue de Constantinople. Il y a plusieurs espèces de ces ambrettes qui ne diffèrent que par la couleur. Les unes sont blanches, les autres jaunes, & il y en a de couleur de pourpre.

AMBRETTE ; (poire d') c'est une petite poire qui a la chair tendre & délicate, avec une eau douce, sucrée, agréable, & un parfum qui tient de l'ambre.

AMRRIERES ; nom propre. Ville de France, dans le Maine, à deux lieues, nord-nord-ouest, de Mayenne.

AMBRISE ; substantif mascul. Terme de Fleuriste, qui désigne une tulipe, gorge de pigeon, rouge & blanche.

AMBRISSUS ; nom propre. Ancienne ville de Grèce, sur le mont Parnasse.

AMBROISIE ; substantif féminin. C'étoit, selon les Poëtes, la nourriture des Dieux, comme le nectar étoit leur boisson. L'ambroisie rendoit immortel quiconque en mangeoit.

AMBROISIE, est aussi le nom d'une plante qui s'élève à la hauteur d'un pied. Sa feuille est découpée comme celle de l'absinthe ; sa fleur est un bouquet à plusieurs fleurons,

qui ne donnent aucune ſemence. Le fruit naît ſur le pied des fleurs, mais ſéparément, & il renferme une ſemence noire & oblongue. La plante rend une odeur aromatique, amère, & cependant agréable. Elle ſe cultive dans les jardins, & donne dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile exaltée, avec peu de ſel & de phlegme.

Toute la plante a une odeur aromatique très-agréable, & un goût un peu amer; elle eſt cordiale, ſtomachique, céphalique, anthyſtérique, emménagogue, & apéritive; à l'extérieur, elle eſt réſolutive & répercuſſive.

On en fait des infuſions dans l'eau ou dans le vin; & l'on s'en ſert pour compoſer des liqueurs ſpiritueuſes.

AMBROISIE ou THÉ DU MEXIQUE, ſe dit encore d'une plante étrangère qu'on cultive dans les jardins, & qu'on a priſe pour le vrai Thé. Sa ſemence eſt menue; ſes racines ſont fibreuſes, ſes feuilles vertes & d'une odeur forte, & ſes fleurs comme celle du botrys.

L'infuſion de ſes feuilles & de ſa racine eſt ſtomachique, apéritive, antiaſthamatique & ſalutaire dans les maladies des femmes en couches & contre les crachemens de ſang.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, & la troiſième eſt longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anbroizie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBRONS; (les) ancien Peuple des Gaules, qui fut défait par Marius avec les Cimbres & les Teutons. Feſtus prétend qu'il habitoit les environs d'Embrun; Cluvier le place dans les cantons de Zurich, Berne, Fribourg & Lucerne. Cette dernière opinion eſt la plus probable.

AMBROSIE; terme de Mythologie, & nom propre d'une fille d'Atlas, l'une des Hyades.

AMBROSIEN; (Rit) terme Eccléſiaſtique. Il ſe dit d'une manière particulière de célébrer l'Office Divin dans l'Egliſe de Milan, qu'on appelle auſſi quelquefois *l'Egliſe Ambroſienne*, du nom de Saint Ambroiſe, Docteur de l'Egliſe, & qui fut ſacré Evêque de cette ville en 374, le 7 Décembre, immédiatement après avoir reçu le baptême. C'eſt ce Prélat qui convertit Saint Auguſtin, qui fit condamner les Ariens au Concile d'Aquilée, & qui refuſa l'entrée de l'Egliſe à l'Empereur Théodoſe, juſqu'à ce que ce Prince ſe fût ſoumis à une pénitence publique, pour avoir fait maſſacrer les habitans de Theſſalonique.

AMBROSIES; ſubſtantif féminin pluriel, *Ambroſia*. C'eſt le nom d'une Fête que les Anciens célébroient à l'honneur de Bacchus.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anbrozies*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMBRUN; *Voyez* EMBRUN & EMBRUNOIS.

AMBUBAIE; ſubſtantif féminin. *Ambubaia*. Ce mot déſigne des femmes qui vinrent autrefois de Syrie s'établir à Rome, où elles gagnoient leur vie en jouant de la flute, & en ſe proſtituant.

AMBUILA ; nom propre. Contrée d'Afrique, à l'est du Congo. Elle abonde en fruits & en bétail, & il s'y fait un commerce assez considérable d'Esclaves.

AMBULANCE ; substantif féminin. Emploi que remplit dans les Fermes du Roi, un Commis qu'on appelle *Ambulant*.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *c* en *s*, & écrire *Anbulanse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMBULANT, TE ; adjectif. Qui va, qui marche, qui se promène, qui est errant & vagabond. *Je suis las de mener une vie ambulante.*

Ambulant, s'emploie substantivement, & désigne alors un Commis des Fermes. *Cet homme est un Ambulant.*

Ambulant, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui va l'amble. *Voyez* Amble.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une ambulante Troupe*, mais *une Troupe ambulante*.

AMBULATOIRE ; adjectif des deux genres. Terme de Jurisprudence. Il désigne une Jurisdiction qui n'a point de Tribunal fixe, & dont les fonctions se font, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. *Un Tribunal ambulatoire.*

On dit en proverbe, *que la volonté de l'homme est ambulatoire jusqu'à la mort* ; pour dire, qu'elle est sujette à changer.

La première syllabe est moyenne, la seconde & la troisième sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une ambulatoire Cour*, mais *une Cour ambulatoire*.

AMBULON ; substantif masculin. Arbre qui croît dans l'île Aruchit, & qui porte un fruit de la grosseur de la graine de Coriandre, ressemblant à celui de la Canne de de sucre.

AMBURBIAL, ALE ; adjectif des deux genres, qui appartient aux Amburbies, ou qui en fait partie. *Les Sacrifices amburbiaux. Voyez* Amburbies.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, la troisième brève, la quatrième moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une cinquième syllabe très-brève.

Le *l* final du masculin se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *les amburbiales victimes*, mais *les victimes amburbiales*.

AMBURBIES ; substantif féminin pluriel. *Amburbia*. C'étoit, chez les Romains, une Fête qu'ils célé-

broient par une procession autour de la ville. Les victimes qui devoient être immolées, étoient de la procession.

AMCONBRER ; vieux verbe qui signifioit autrefois charger.

AMCOPELTZ - HOKELL ; nom propre. Montagne d'Irlande très-élevée, à sept milles de Scholot.

AMDENAGER ; nom propre d'un des Royaumes de Kunkam, entre le Mogol & le Malabar.

AME ; substantif féminin. *Anima*. Ce qui est le principe de la vie dans tous les êtres vivans.

Ame, ou ame raisonnable, se dit particulièrement de l'ame d'une personne.

Notre ame qui est le principe de notre vie, de nos pensées, & de nos mouvemens volontaires, est une substance spirituelle & libre. C'est une substance spirituelle, puisqu'un sentiment interne nous démontre que nous pensons, que nous jugeons, que nous raisonnons, que nous avons des idées, des desirs, des passions, &c. Ces opérations de l'ame supposent nécessairement un sujet qui puisse les recevoir ; & l'on doit penser que ce sujet est simple, indivisible, & spirituel ou immatériel ; puisque l'étendue & la pensée n'ayant rien de commun, elles ne peuvent être reçues dans un seul & même sujet.

Notre ame est une substance libre, puisque nous sentons que nous avons la faculté d'adopter une opinion ou une autre, & d'agir ou de ne pas agir.

Mais quelles qu'aient été les recherches des Philosophes Anciens & Modernes, pour appercevoir comment cet être que nous savons en nous, & que nous regardons comme nous-mêmes, est uni à un certain assemblage d'esprits animaux, qui sont dans un flux continuel, & comment il agit sur des organes matériels ; nous n'avons là dessus que des vues & des conjectures toutes différentes les unes des autres, & qui prouvent bien que chacun de ces Savans a voulu définir ce qu'il ne comprenoit pas. Nous abandonnerons donc toute discussion métaphysique sur cet objet, & nous préférerons de rapporter quelques résultats indiqués par les expériences des Observateurs, sur les rapports qui sont entre l'ame & le corps.

On a remarqué qu'un sang louable, circulant dans les veines du cerveau, donnoit de la force & de la vigueur à l'ame.

On a aussi remarqué que de la circulation modérée de ce sang, dépendoient la tranquillité de l'ame & la modération dans ses mouvemens. On s'apperçoit que les sujets chez qui cette circulation est plus prompte, ou plus rapide, ont du penchant aux passions violentes, telles que la colère, les querelles, &c. Si cette promptitude ou rapidité acquiert encore de l'accroissement, il est dangereux qu'on ne passe jusqu'à la fureur, comme il arrive fréquemment dans les fièvres. Si le sang passe dans le cerveau en trop petite quantité, l'ame se livre volontiers à la crainte ; & s'il y circule trop lentement, on est en proie à l'ennui & à la tristesse.

La circulation du sang a aussi une grande influence sur les différentes inclinations qui entraînent l'ame vers certains objets. On observe que les colériques dont le sang coule avec beaucoup de vîtesse, ont

des dispositions à la témérité, aux factions, aux haines, à l'ambition : que les sanguins, dont le sang coule tranquillement & librement, sont fort enclins aux plaisirs, à la volupté, & à tout ce qui flatte les sens : que les phlegmatiques en qui la circulation est très-languissante, ont beaucoup de penchant à la paresse, à l'indolence, & à tout genre d'indifférence ; & que les mélancoliques qui ont le mouvement du sang pesant, sont très-timides, soupçonneux & opiniâtres.

Aristote dit que le sang épais & chaud, ne contribue pas à l'intelligence, mais à la force ; & que le sang subtil donne plus de conception, & de délicatesse de sentiment.

Si l'organisation du corps a tant d'empire sur l'ame, celle-ci n'exerce pas un moindre pouvoir sur les fonctions vitales, qu'elle trouble quelquefois singulièrement, par de certaines impressions fortes & subites. On ne doutera pas du danger qui accompagne tous les desirs véhémens, si l'on fait attention au dérangement que causent à la santé la passion de l'amour, la dépravation de l'appétit dans les femmes grosses, & le violent desir de revoir son pays & sa famille. Le dégoût qu'excite la vue ou l'odeur de quelque substance désagréable, dérange l'estomac jusqu'au point d'exciter un vomissement pénible & laborieux. Une expérience journalière fait connoître les cruelles révolutions que cause dans le corps l'antipathie pour certains objets, comme les chats, le fromage, la saignée ou toute autre chose. Les médiations profondes ou la contention d'esprit quand on étudie, détruisent la force de tout le corps & de l'estomac ; on remarque même qu'elles opèrent un resserrement ou un relâchement des membranes du cerveau, qui cause de sérieuses maladies de tête. Une infinité d'observations médicinales font foi que le seul aspect des épileptiques, ou de malades attaqués de la petite vérole, a fait tomber beaucoup de spectateurs dans les mêmes accidens. Il n'y a point de doute que plusieurs personnes n'aient été attaquées de peste dans un temps où elle ne regnoit point, par la seule impression que l'idée de cette maladie a faite sur elles ; & l'expérience fait voir quelquefois que l'imagination purge, fait suer, vomir, saliver certaines personnes. C'est, sur-tout, dans les corps sensibles, foibles de tempéramment, ou affoiblis par la maladie ou quelqu'autre cause, que ces révolutions se passent, & que le pouvoir de l'ame sur le corps, se manifeste avec plus d'éclat.

On lit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, un fait vérifié par M. Dodard, qui ne contribue pas peu à la preuve de ce pouvoir.

Un Musicien illustre, grand compositeur, fut attaqué d'une fièvre, qui ayant toujours augmenté, devint continue, avec des redoublemens : le septième jour il tomba dans un délire très-violent, & presque sans aucun intervalle, accompagné de cris, de larmes, de terreur, & d'une insomnie perpétuelle. Le troisième jour de son délire, un de ces instincts naturels que l'on dit indiquer aux animaux malades, les herbes qui leur sont propres, lui fit demander à entendre un petit concert dans sa chambre ; son Médecin n'y consentit qu'avec beau-

coup de peine. On lui chanta les cantates de Bernier; dès les premiers accords qu'il entendit, son visage prit un air serein, ses yeux furent tranquilles, les convulsions cessèrent absolument; il versa des larmes de plaisir, & eut alors pour la Musique une sensibilité qu'il n'avoit jamais eue, & qu'il n'a plus eue étant guéri. Il fut sans fièvre durant tout le concert; & dès que l'on eut fini, il retomba dans son premier état. On ne manqua pas de continuer l'usage d'un remède dont le succès avoit été si imprévu & si heureux : la fièvre & le délire étoient toujours suspendus pendant les concerts, & la Musique étoit devenue si nécessaire au malade, que la nuit il faisoit chanter, & même danser une parente qui le veilloit quelquefois, & qui étant fort affligée, avoit bien de la peine à avoir pour lui ces sortes de complaisances. Une nuit, entr'autres, qu'il n'avoit auprès de lui que sa garde, qui ne savoit qu'un misérable Vaudeville, il fut obligé de s'en contenter, & en ressentit quelque effet. Enfin, dix jours de musique le guérirent entièrement sans autre secours que celui d'une saignée du pied, qui fut suivie d'une grande évacuation.

Parle-t-on de l'ame dans ses rapports avec la Religion, on dit, *une ame régénérée par les eaux du Baptême ; une ame sanctifiée, une bonne ame, une ame chrétienne, une ame illuminée par la grace, &c.*

Parle-t-on de l'ame relativement à ses qualités bonnes ou mauvaises; on dit, *une belle ame, une ame noble, une ame héroïque, une ame généreuse, une ame lâche, une ame vile, une ame mercénaire. Elle a toujours eu une ame intéressée. Vous ne séduirez que des ames foibles.*

En parlant des ames séparées du corps, on dit, *les ames des Trépassés, les ames du Purgatoire, les ames damnées, les ames bienheureuses. On a célébré cent Messes pour le repos de son ame, &c.*

Ame, se dit pour signifier une personne de l'un ou de l'autre sexe, grande ou petite. *On compte six mille ames dans cette ville. Si vous allez dans cette maison, vous n'y trouverez pas une ame.*

Ame, se dit dans le sens de conscience. *Il promet en son ame, qu'il remplira cet objet.*

On dit figurément de quelqu'un, qu'*il a l'ame sur les lèvres*; pour dire, qu'il est sur le point d'expirer.

On dit figurément d'une personne, qu'*elle est sans ame*, qu'*elle n'a point d'ame*; pour dire, qu'elle n'a aucun sentiment honnête.

On dit familièrement, figurément & proverbialement d'une personne entièrement dévouée à une autre, & qui est prête à la seconder, & à la servir en toutes sortes de choses, quelque odieuses qu'elles soient, que *c'est son ame damnée.*

On dit proverbialement & figurément, d'une Compagnie sans discipline, d'une Armée sans chef, d'un Etat dans l'Anarchie, que *c'est un corps sans ame.*

Ame sensitive, se dit de celle qui fait croître, mouvoir & sentir les animaux. On l'appelle aussi *ame des bêtes.*

Ame végétative, se dit de celle qui fait croître les plantes. On l'appelle encore *ame des plantes.*

Le sentiment qu'on adopte aujourd'hui le plus communément, est que l'ame des végétaux réside, comme le pensèrent autrefois Théo-

phraste, Pline & Columelle, dans la moelle qui s'étend dans toutes les branches & les bourgeons.

Ame du monde, s'est dit autrefois par les anciens Philosophes, d'un esprit universel qu'ils supposoient répandu dans toutes les parties de l'Univers.

Ame, se dit, en termes de Peinture, de l'expression animée du caractère de chaque figure, suivant l'action qu'elle semble faire. Des figures peuvent être bien dessinées & bien peintes, sans avoir cette *ame* qui les rend vivantes. A force même de vouloir les lêcher, on leur ôte le feu & la vivacité; on en affoiblit l'expression; elles deviennent froides; ce sont des corps sans *ames*. Les copies sont sujettes à ce défaut, quoiqu'adoucies & souvent plus caressées que l'original.

On dit, en parlant de la Sculpture, qu'*elle donne de l'ame au marbre*; pour dire, qu'elle anime, qu'elle fait en quelque sorte, vivre le marbre.

On dit d'un Auteur, ou d'un Artiste, qu'*il donne de l'ame à ses ouvrages*; pour dire, qu'il met beaucoup de feu, de chaleur, de vivacité, dans l'expression des choses qu'il représente ou qu'il peint. Et qu'*un ouvrage n'a point d'ame*; pour dire, que les choses y sont exprimées foiblement, & d'une manière froide & languissante.

On dit, en termes de Dessinateur, qu'*un dessein a de l'ame*; pour dire, que l'esquisse en est touchée d'art, avec feu & légèreté.

Ame, se dit, en parlant de devises, des paroles qui servent à expliquer la figure représentée dans le corps d'une devise. Par exemple: *Un Soleil qui éclairoit un monde*, étoit le corps de la devise de Louis XIV. Et ces paroles, *Nec pluribus impar*, étoient l'ame de cette devise.

Ame, se dit, en parlant des figures de Stuc, de la première forme qu'on leur donne, en les ébauchant avec du plâtre ou autre matière, avant de les couvrir de Stuc pour les finir.

Ame, se dit aussi des figures de terre ou de plâtre, qui servent à celles qu'on jette en bronze ou autre métal.

Ame, se dit d'une armature, d'une figure quelconque, recouverte de carton.

Ame, se dit, en parlant de certains Instrumens de musique, d'un petit morceau de bois droit, qu'on met dans le corps de l'Instrument, sous le chevalet, pour soutenir la table.

Ame d'un Canon, se dit, en termes d'Artillerie, du creux où l'on met la poudre & le boulet.

Ame, se dit, en termes d'Artificiers, du trou conique pratiqué dans le corps d'une fusée volante, le long de son axe, afin que la flamme s'y introduise promptement, & assez avant pour soutenir la fusée.

Ame d'un gros Cordage, se dit, en termes de Marine, de certains fils qu'on met au milieu des différens torons, dont est composé le cordage.

Ame d'un rôle de Tabac, se dit du bâton autour duquel le tabac cordé est monté. On donne le même nom aux feuilles de tabac, qui composent le cœur de ce qu'on appelle dans les îles, *Andouilles de tabac*.

Ame d'un Fagot, se dit populairement du menu bois qui se trouve dans le milieu d'un fagot.

On dit dans le sens figuré,

qu'*une chose est l'ame d'une autre*; pour dire, que c'est sur quoi elle est principalement établie, que c'est ce qui la soutient, ce qui la fait subsister. *Le bon vin est l'ame d'un repas. Le secret est l'ame d'une négociation.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

AMÉ, ÉE; vieux mot, qui signifioit autrefois aimé. On s'en sert encore en style de Chancellerie, dans les adresses des Actes émanés de la Puissance Royale, comme les Edits, Ordonnances, Déclarations, Lettres Patentes, &c. *A nos Amés les Présidens & Conseillers. Notre Amé Frère. Notre Amée Cousine.*

AMÉCHER; vieux verbe qui signifioit autrefois garnir d'une mèche.

AMED; nom propre. Ville d'Asie, dans la Mésopotamie. Tamerlan la prit, la pilla & la brûla en partie en 1393.

AMÉDEDE; nom propre. Montagne considérable d'Afrique, qui sépare la Nigritie du Désert de Barbarie.

AMÉE; nom propre. *Amœa.* C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de la Lusitanie.

AMÉGARA; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Habad. Elle est couverte de bois propre à la construction des vaisseaux, & les environs abondent en blés, en vins exquis, & en troupeaux.

AMEGROIER; vieux verbe qui signifioit autrefois amaigrir.

AMEIAULEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois amiablement.

AMEIRA; substantif masculin. Espèce de Lézard qu'on voit à Surinam. Il est gros & de toute beauté. Son front est revêtu d'écailles blanches, rouges & noires. Le reste de son corps est bleu, marbré de blanc & de noir, avec quelques taches d'un rouge pâle. Il a des pieds jaunes, armés d'ongles noirs, & une queue bleue, nuancée de noir & de rouge.

AMEL; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie, sur la Côte de la mer Atlantique, entre les embouchures du Niger.

AMÉLANCHE; substantif féminin. Fruit de l'arbrisseau, qu'on appelle *Amélanchier.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

AMÉLANCHIER; substantif masculin. Bel arbrisseau, dont les tiges s'élèvent à sept ou huit pieds. Ses feuilles sont plus petites que celles du poirier. Ses fleurs naissent entre les feuilles, & sont presque sans odeur. Il leur succède des baies d'un goût agréable, & de la grosseur de celles du mirte. Chacune renferme des semences noires, oblongues, & qui ressemblent aux pépins des poires.

Cet arbrisseau croît dans les lieux pierreux & montagneux. Son fruit passe pour cordial & stomacal.

La terminaison *ier* de ce mot, est une diphtongue en poësie comme en prose.

AMÉLAND; nom propre. Île de Hollande, dans la mer d'Allemagne, sur la côte de Frise, d'où elle n'est séparée que par le Vadt.

AMÉLAS; nom propre. C'est, selon Pline, une ville de Lycie.

AMÉLÉON; substantif masculin. C'est le nom d'un excellent Cidre de Normandie.

AMELIA; nom propre. Ville Epis-

copale d'Italie, entre le Tibre & la Nera, à six milles d'Orta. Elle est dans un pays fertile où l'on recueille du blé, du vin, des olives & d'autres fruits. Cette Ville est la patrie du fameux acteur Roscius, ami de Cicéron.

AMELINE; nom propre. C'est un de ces fanatiques séditieux, que le Duc de Guise députa dans les Provinces de France, pour former des Ligueurs. Il fut envoyé en Touraine.

AMÉLIORATION; substantif féminin. Ce mot désigne ce qu'on fait dans une maison ou dans un héritage, pour les mettre en meilleur état.

On distingue en droit trois sortes d'améliorations: 1°. celles qui sont indispensables pour ne pas laisser dépérir le bien; 2°. celles qui sont utiles, qui augmentent la valeur du bien, sans lesquelles cependant il ne dépériroit pas. 3°. Les voluptueuses qui ne sont que de pur agrément.

Les premières sont exigibles en toutes circonstances, & même si on les a faites pendant la durée de l'année de retrait, pourvu qu'il y ait rapport judiciaire qui en constate la nécessité. Si l'on refuse le payement des secondes, elles peuvent s'emporter, pourvu que cela puisse se faire sans dégradation de la chose principale. Hors le cas du retrait, elles fournissent même une action à celui qui les a faites, contre le propriétaire. Celles de la troisième espèce ne peuvent être répétées.

AMÉLIORATION, se dit, en Chimie, de l'opération par laquelle un métal est porté à une plus grande perfection.

Les quatre premières syllabes sont brèves; la cinquième est longue, la sixième brève, & la septième encore au singulier, mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire *améliorasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMÉLIORÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* AMELIORER.

AMÉLIORER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Melius reddere*. Ce verbe exprime en général l'action de rendre une chose meilleure. *On a depuis peu amélioré ce bénéfice.*

AMÉLIORER, signifie particulièrement, réparer un bien, une maison, en augmenter le prix. *Ce fermier a amélioré les terres.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'améliore*, la syllabe *o* est longue.

AMELIORISSEMENT; substantif masculin. *Refectio*. Ce terme est particulier à l'ordre de Malthe; & signifie la même chose qu'amélioration. *Ce Chevalier a fait beaucoup d'améliorissement dans sa Commanderie.*

AMELLUS; substantif masculin. Plante qui croît en France sur les bords de la rivière de Mella, d'où elle a tiré son nom.

AMELPODI ; substantif masculin. C'est le nom de quatre espèces d'arbres qui croissent aux Indes. Voici les propriétés que Rai dit qu'on leur attribue.

La racine de celui qu'on appelle *Amelpodi*, passe au Canada pour un antidote contre le venin des serpens, quand on la porte sur soi.

La racine du second, qu'on nomme *Beluta Amelpodi*, broyée & prise dans de l'eau, est salutaire contre les morsures des serpens. Elle est aussi un excellent topique contre la goutte.

La racine du troisième, qu'on nomme *Sjouanna Amelpodi*, s'emploie contre les morsures des serpens & les piquures des Scorpions.

La quatrième, qui s'appelle *Karetta Amelpodi*, a des feuilles qu'on prend en décoction pour se guérir de la colique. Ces mêmes feuilles cuites avec les racines dans de l'huile d'olive, forment un liniment qu'on dit admirable pour résoudre les tumeurs.

AMELSFELD ; nom propre d'une contrée de la Bosnie.

AMEN ; substantif masculin. Terme emprunté de l'Hebreu & qui se trouve à la fin des prières solemnelles de l'Eglise. Il signifie, *ainsi soit-il.*

Amen, s'emploie familièrement pour signifier le consentement, l'approbation qu'on donne à une chose. *Quand il proposa cette extravagance, chacun répondit* amen.

Amen, désigne aussi la fin d'un discours, d'une proposition. *Quand cet Avocat sera-t-il à l'amen ?*

La première syllabe est brève, & la seconde est moyenne.

Ce mot ne prend point de *s* au pluriel.

Le *n* final se fait sentir en toute circonstance.

AMENAGE ; substantif masculin. Terme de Voiturier, qui désigne l'action de conduire des effets d'un lieu dans un autre. *Je ne sais comment se fera l'aménage de mon bois.*

Amenage, signifie aussi la quantité d'effets amenés. *Cet aménage est bien foible.*

Aménage, signifie encore le prix de la voiture des choses amenées. *Combien a coûté l'aménage de vos fruits ?*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *aménaje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMÉNAGÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Aménager.

AMÉNAGER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme d'exploitation & de commerce de bois, qui signifie le débiter en bois de chauffage, charpente ou autrement. *On a mal aménagé ces bois.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'aménage*, la syllabe *na* est longue.

AMENCE ; vieux mot qui signifioit autrefois folie.

AMENDABLE ; adjectif des deux genres. Qui est sujet à l'amende, ou qui l'a encourue. *Cette Communauté est amendable.*

Amendable, se dit aussi dans les Arts & Métiers, d'un ouvrage dont on peut corriger la défectuosité. A

Paris, la Chambre de Police juge si les ouvrages saisis par les Jurés sont amendables, ou non. S'ils sont déclarés amendables, ils ne sont pas sujets à confiscation.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième encore, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un amendable Procureur*, mais *un Procureur amendable*.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amandable*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMENDE; substantif féminin. Terme de Jurisprudence, qui désigne en général une peine pécuniaire imposée par la Justice, pour quelque infraction aux Loix, ou pour satisfaction & réparation de quelque faute.

Amende de fraude, se dit, en matière de Droits & d'Aides, de celle que la Loi prononce contre ceux qui sont convaincus d'avoir fraudé les droits du Roi. Ces sortes d'amendes appartiennent aux Fermiers Généraux.

Amendes, se dit, en fait de Chasse, de Pêche & de Forêts, de celles qu'on prononce contre les délinquans qui ont chassé ou pêché sans en avoir le droit, ou dans les temps prohibés; ou qui ont coupé, ébranché ou deshonoré quelques arbres des forêts. Ces sortes d'amendes se payent solidairement par les délinquans, & elles sont exigibles par emprisonnement de leurs personnes.

Amendes *pour ventes recélées & non-notifiées*, se dit, dans certaines Coutumes, de celles qu'encourent de plein droit les particuliers qui étant acquéreurs d'héritages, ont négligé de notifier leur acquisition au Seigneur dans les vingt jours. Cette espèce d'amende est d'un écu & d'un quart d'écu dans les lieux régis par la Coutume de Paris.

Amende *pour cens non-payé*, se dit de celle que doivent les possesseurs d'un héritage tenu en censive, pour n'avoir pas payé, au jour fixé, le cens dû au Seigneur. Cette amende est de cinq sous parisis par la Coutume de Paris.

Amende coutumiere, se dit de celle qui est réglée par la Coutume. Elle appartient à celui qui a droit de la percevoir au moment qu'elle est encourue.

Amende pécuniaire, se dit, en matière Criminelle, d'une peine à laquelle un coupable est condamné pour réparation de son crime. Il y a cette différence entre l'amende & l'aumône en matière Criminelle, que la première emporte note d'infamie, & l'autre non, quoique l'une & l'autre soient peines pécuniaires. L'amende accompagne presque toujours le blâme & les autres peines plus graves, mais rarement l'admonition.

Amende honorable, se dit d'une sorte de peine infamante qui consiste à reconnoître publiquement son crime, & à en demander pardon à genoux, tête nue, &c. Le coupable est conduit par le boureau au lieu indiqué pour la réparation, & il a la corde au cou.

Amende-honorable séche, se dit encore d'une peine infamante, mais moindre que la précédente, dont elle diffère en ce que le coupable est conduit par le géolier, & qu'il n'a pas la corde au cou.

On dit proverbialement, ironi-

quemement & populairement à un désœuvré : *va-t-en battre le Prévôt, tu gagneras double amende.*

On dit dans le même sens, quand on blâme quelqu'un qui n'a pas tort : *c'est la coutume de Lorris, où les battus payent l'amende.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & & écrire, d'après la prononciation, *amande*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMENDÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Amender.

Amendé, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui a pris du corps, de l'accroissement, de l'embonpoint.

AMENDEMENT ; substantif masculin Changement en mieux. *Son état est le même, il n'y a point d'amendement.*

Amendement, se dit des divers engrais des terres, tels que le fumier, la marne, &c. *Cette campagne a besoin d'amendement.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le premier & le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amandemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMENDER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe signifie, en termes de Palais, payer l'amende. Ainsi, quand la Cour déboute quelqu'un de son appel, elle ajoute & *l'amendera* ; c'est-à-dire, qu'il en payera l'amende.

Amender, signifie rendre meilleur. *On n'amendera jamais ce libertin.*

Amender, dans ce sens, est verbe pronominal réfléchi. *Quoiqu'on fasse, il ne paroît pas qu'il s'amende.*

On dit encore proverbialement dans le même sens, *mal vit qui ne s'amende* ; pour exprimer, qu'on se comporte d'une manière blamable, quand on ne se corrige pas de ses défauts.

Amender, signifie améliorer. *La Marne a singulièrement amendé ces terres.*

Amender, est aussi verbe neutre, & signifie passer d'un état moindre à un meilleur. *La santé de cette jeune personne n'amende pas.*

Amender, signifie, dans le même sens, baisser de prix, devenir à meilleur compte, à meilleur marché. *La dernière pluie a fait amender le foin.*

On dit proverbialement, *jamais cheval & méchant homme n'amenda pour aller à Rome* ; pour dire, que le mérite ne dépend pas du lieu qu'on habite.

On dit encore proverbialement & figurément, *cela n'amendera pas votre marché* ; pour dire, cela ne fera pas qu'il vous en coûte moins, ou que votre condition en devienne meilleure.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'amende*, la syllabe *men* est longue.

AMENDOLARA; nom propre. Ville de la Calabre Citérieure, au Royaume de Naples, à deux milles de la mer, dans une contrée peuplée d'amandiers.

AMENE; vieux mot qui signifioit autrefois agréable.

AMENÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Adductus, a, um*, Voyez Amener.

Amené, s'emploie aussi substantivement. On dit, en termes de Jurisdiction Ecclésiastique, *un amené sans scandale*; pour dire, un ordre d'amener quelqu'un devant le Juge, sans bruit, & sans lui faire affront.

AMENER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Adducere*. C'est, au propre, l'action de faire venir au lieu où l'on est. *Je vous sais gré de nous avoir amené votre Fille*.

Amener, signifie, dans le même sens, tirer à soi. *Aidez-moi à amener ce bateau*.

Amener, signifie, en termes de Marine, abaisser. *Nous amenâmes les voiles*; c'est-à-dire, *nous abaissâmes les voiles*.

Amener les mats, c'est les mettre à bas. Et *amener un vaisseau, un cap*, c'est s'en approcher, se mettre vis-à-vis de lui.

Amener, est encore verbe neutre, & signifie se rendre. *L'Amiral n'eut pas tiré sa première bordée, que le corsaire amena*; c'est-à-dire, qu'il se rendit.

Amener, s'emploie au figuré, & signifie introduire, mettre en usage, *C'est souvent un petit Maître qui amène une nouvelle mode*.

Amener, signifie aussi figurément, faire condescendre, persuader. *Ce Magistrat amène ordinairement ses collégues à son avis*.

Amener, se dit des choses qui se succèdent communément. *Le vent du midi nous amenera de la pluie. La chaleur nous amenera de l'orage*.

Amener, en matière d'Ouvrages de Littérature, & singulièrement de Pièces dramatiques, signifie faire venir à propos, préparer avec art. *Il a bien amené l'entrevue de Clitandre & d'Elise*.

On dit au jeu, *amener beset, amener carme, amener chance, &c.* quand, en jettant les dez, il vient beset, carme, chance, &c.

On dit au Palais, en matière contentieuse, qu'*une preuve est amenée de loin*; pour dire, qu'elle n'est pas naturelle, ou qu'elle ne se rapporte pas à l'objet contesté.

On dit proverbialement & familièrement, *quel sujet, quelle bonne affaire, quel bon vent vous amène*; pour dire, vous fait venir ici?

Amener, sert encore à exprimer l'indignation qu'excite la présence d'une personne qui déplaît. Ainsi l'on dit, *qui nous a amené cet impertinent, ce fou, cet imbécile*.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième *e* des temps ou personnes de ce verbe, qui se terminent par un *e* muet, prend le son de l'*e* moyen, parce que le génie de la langue ne souffre pas deux *e* de suite absolument muets: ainsi cette pénultième syllabe devient moyenne dans ces circonstances.

AMENICLER; vieux verbe qui si-

gnifioit autrefois mettre les menottes.

AMÉNITÉ ; substantif féminin. *Amænitas.* Ce qui fait qu'une chose est agréable, douce, gracieuse. On l'emploie particulièrement au propre, en parlant d'un lieu, d'une situation, d'une saison, d'un air doux & agréable. *L'aménité du Printemps.*

Aménité, s'emploie au figuré. *Cette jeune personne a beaucoup d'aménité dans le caractère.*

Le Dictionnaire de Trévoux cherche à donner de la défiance sur ce mot, en disant qu'*il n'est pas encore tout-à-fait établi* ; mais l'Académie Françoise, les Ecrivains célèbres, la Cour & la Ville pensent tout différemment, & ne craignent pas d'en faire usage dans l'occasion.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier ; mais la quatrième est longue au pluriel.

AMENOPHIS ; nom propre. C'est ce Pharaon, Roi d'Egypte, qui, selon l'Ecriture, fut submergé au passage de la Mer-Rouge, en poursuivant les Israëlites, lorsqu'ils sortirent d'Egypte.

AMENRIR ; vieux terme de Coutume, pour signifier détériorer, estropier, diminuer.

AMENRISSEMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois diminution.

AMENTACÉS, ÉES ; adjectif pluriel, & terme de Botanique, qui désigne des fleurs ou fleurons attachés ensemble sur une queue, appelée *Chaton*, & séparés des fruits, comme on voit sur le noyer ou le saule.

AMENTEUMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois conseil, sollicitation.

AMENTHÈS ; substantif masculin, qui désignoit, chez les Egyptiens, le lieu souterrain où ils prétendoient que les ames se rendoient en sortant des corps, pour aller ensuite habiter d'autres corps. C'est le dogme de la Métempsycose.

AMENUISÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Aménuiser.

AMENUISER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Tenuare.* Ce verbe exprime l'action de rendre plus menu, moins épais. *Il faut aménuiser cet ais.*

Il n'est pas vrai que ce mot vieillisse, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux ; il est très-usité dans les arts & métiers, où il convient particulièrement.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'aménuise, la syllabe *nui* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aménuizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMER, ÈRE ; adjectif. *Amarus, a, um.* Ce mot désigne, au propre, ce qui a une saveur rude & communément désagréable, comme celle de la coloquinte ou de l'aloès. *Voilà un fruit bien amer.*

On dit, *avoir la bouche amère* ; pour dire, sentir un goût amer à la bouche. Et qu'*un tel fruit, une telle nourriture, rendent la bouche amère* ; pour dire, que ce fruit,

cette nourriture y laissent un goût amer.

AMER, s'emploie au figuré, pour désigner la qualité de diverses choses. On dit, *une douleur amère*, pour une douleur vive & profonde; *des pleurs ameres*, pour des pleurs qui naissent d'une très-grande peine; *des plaintes amères*, pour des plaintes aigres; *des épreuves amères*, pour des épreuves cruelles; *un travail amer*, pour un travail dur; *des railleries amères*, pour des railleries vives & piquantes.

AMER, signifie, dans le même sens, triste, douloureux. *Il est bien amer d'être trompé par une personne dont on se croyoit aimé. Il est amer pour un homme qui pense, de se voir deshonorer.*

AMERS, se dit, en Médecine, substantivement & au pluriel, pour désigner des substances qui semblent agir, en augmentant le ressort des fibres relachées & affoiblies des organes de la digestion, & en suppléant les fonctions de la bile, devenue peu propre aux services qu'elle doit rendre; d'où les amers corrigent le sang, & les humeurs, facilitent la digestion, fortifient les solides, & les disposent à l'exercice convenable pour la conservation de la santé.

On dit, dans ce sens, *prendre des amers*; pour dire, prendre des bouillons faits d'herbes amères.

AMER, s'emploie aussi au singulier comme substantif. *Peu de gens préfèrent l'amer au doux.*

On dit proverbialement, *ce qui est amer à la bouche, est doux au cœur*; pour dire, qu'une médecine qui est amère, est salutaire.

Voici la préparation, les vertus & la dose d'une décoction amère.

Prenez une demi-poignée de sommités de petite centaurée, autant de feuilles d'aigremoine, & de fleurs de camomille; deux gros de racine de gentiane, un gros & demi de semences de chardon bénit, & autant de celles de citron; deux pincées de fleurs de souci, une livre & demie d'eau de fontaine, & autant de vin blanc; concassez les semences, coupez par morceaux la racine de gentiane, faites-les bouillir dans l'eau, ajoutez-y les feuilles, les fleurs & le vin blanc, & continuez à faire cuire jusqu'à réduction d'environ moitié de votre liqueur, que vous coulerez ensuite avec expression.

Cette décoction guérit les fièvres intermittentes, tue les vers, & purifie le sang. On en prend deux verres par jour, un le matin, & l'autre le soir.

Si l'on veut que cette décoction soit purgative, on y fera infuser chaudement, pendant une journée, six drachmes de sené, une drachme de rhubarbe, & quatre scrupules de sel de petite centaurée.

AMER DE BŒUF, se dit du fiel de cet animal, dont les Fripiers & les Teinturiers-Dégraisseurs se servent pour enlever les tâches des étoffes.

AMER, se dit aussi substantivement du fiel d'autres animaux. *L'amer du Brochet.*

La première syllabe est brève, la seconde est longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un amer remède*, mais *un remède amer*.

AMERA; nom propre. C'est, selon

Procope, une ville des Antes, peuple qui habitoit vers le Palus-méotide.

AMÉRADE; substantif masculin. C'étoit un Officier des Sarrasins, qu'on appeloit encore *Emir*. Ses fonctions revenoient à celles de nos Gouverneurs de Province.

AMÈREMENT; adverbe. *Acerbè*. Il n'est d'usage que dans le sens figuré, où il signifie douloureusement. *On l'a vu pleurer amèrement.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amèremant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMERESSE; vieux mot qui signifioit autrefois femme qui aime.

AMERGO; nom propre. Ancienne ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Fez, dans la province de Habat, à trois lieues de Benitudi, sur la cime d'une haute montagne.

AMÉRICAIN, AINE; adjectif & substantif des deux genres. Ce mot désigne ce qui habite l'Amérique, ce qui appartient à l'Amérique. *Une danseuse Américaine. Des plantes Américaines*. Voyez AMÉRIQUE.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne au singulier masculin; mais longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un Américain esclave*, mais *un esclave Américain*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *Amérikain*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMERICIMA; substantif masculin. Lézard du Brésil, que les Portugais disent venimeux. Il a trois doigts de longueur, & sa queue est blanche.

AMERIOLA; nom propre. C'est, selon Pline, une ancienne ville fameuse du Latium.

AMÉRIQUE; nom propre. Vaste continent, qui est baigné à l'orient par la Mer du nord, & à l'occident par la Mer du sud, qu'on appelle aussi *Mer pacifique*: il est borné au nord, vers le soixante-cinquième dégré de latitude septentrionale, par un pays dont on ne connoît pas les limites, & qu'on met ordinairement parmi les terres Arctiques: il a au midi, le détroit de *Magellan* & la terre de *Feu*.

Sa longitude est entre le deux cent cinquantième dégré, & le trois cent quarante-cinquième: sa latitude septentrionale s'étend jusqu'au-delà du soixante-cinquième dégré, & sa latitude méridionale jusqu'au cinquante-cinquième dégré ou environ: ainsi l'Amérique a près de cent dégrés de largeur, mais d'une façon fort inégale, & environ cent vingt de longueur.

L'Amérique a reçu son nom d'*Améric vespuce*, Florentin, qui s'étant trouvé, en qualité de Géographe, sur une flotte aux ordres de l'Amiral Ojeda, écrivit à ses amis de Florence qu'il avoit découvert le nouveau Monde, quoique Colomb y eût déja fait trois voyages avant lui, en qualité d'Amiral & de Viceroi. Mais les Florentins crurent Americ Vespuce sur sa parole, & ordonnèrent que tous les ans, aux fêtes de la Toussaint, il seroit fait devant sa maison, pendant trois jours,

une illumination solemnelle. Voilà comme fut ravie à Colomb la gloire de donner son nom à l'Amérique.

Cette région est aussi appelée *nouveau Monde*, parce qu'elle n'a été découverte que sur la fin du quinzième siècle. On lui donne encore, mais fort improprement, le nom d'*Indes occidentales*, pour la distinguer des *Indes orientales*, qui sont à l'orient de l'Europe, au lieu que l'Amérique est à son occident. Il paroît que la raison qui lui a fait donner le nom d'*Indes*, est que les Européens y vont chercher de l'or, de l'argent, & d'autres choses rares ou précieuses, semblables à celles que produisent les véritables Indes.

L'Amérique a-t-elle été connue des Anciens? C'est une question fort difficile à décider. Ce qui paroît de plus vraisemblable, c'est que dans les temps les plus reculés de l'antiquité, les habitans de l'Europe & de l'Asie ont eu quelqu'idée d'une grande terre peu connue, au-delà de l'Océan atlantique. Platon l'appelle l'*île d'Atlas*, & la représente comme plus vaste que l'Asie & l'Europe. Manilius parle d'une terre à l'occident de l'Afrique & de l'Europe, séparée de notre continent par la mer, & où les peuples sont Antipodes, par rapport au continent connu alors. Il semble qu'il ne pouvoit mieux désigner l'Amérique. On lit aussi sur cette question un fait remarquable dans Diodore de Sicile. Cet historien rapporte que des pilotes Phéniciens furent jettés par la tempête dans une grande île fertile, vis-à-vis de l'Afrique, où coulent de grands fleuves; cette île au reste pourroit bien n'être que la principale des îles Canaries. Mais que ces faits soient vrais ou supposés, on ne peut douter que si les Anciens ont connu l'Amérique, cette connoissance ne se fût depuis entièrement perdue; puisque le Pape Zacharie condamna au 8e siècle, comme hérétique, un nommé Vigile, pour avoir soutenu qu'il y avoit des antipodes. Ce ne fut que sur la fin du 15e siècle que *Christophe Colomb*, Gênois, guidé par son génie, jugea par la seule inspection d'une carte de notre Univers, qu'il devoit y en avoir un autre, & qu'on le trouveroit en voguant toujours vers l'Occident. Son courage, dit M. de Voltaire, fut égal à la force de son esprit, & d'autant plus grand, qu'il eut à combattre les préjugés de tous ses contemporains, & à soutenir les refus de tous les Princes. Gênes sa patrie, qui le traita de visionnaire, perdit la seule occasion qu'elle pouvoit avoir de s'agrandir.

Henri VII, Roi d'Angleterre, plus avide d'argent, que capable d'en hazarder dans une si noble entreprise, n'écouta pas le frère de Colomb : lui-même fut refusé en Portugal par Jean II, dont les vues étoient entièrement tournées du côté de l'Afrique : il ne pouvoit s'adresser à la France, où la Marine étoit toujours négligée, & les affaires autant que jamais en confusion, sous la minorité de *Charles* VIII.

L'Empereur *Maximilien* n'avoit ni ports pour une flotte, ni argent pour l'équiper, ni grandenr de courage pour un tel projet. Venise eût pu s'en charger; mais soit que l'aversion des Génois pour les Vénitiens ne permît pas à *Colomb* de s'adresser à la rivale de sa patrie, soit que Venise ne conçût de grandeur que dans son commerce d'Alexandrie & du Levant, *Colomb* n'es-

péra qu'en la Cour d'Espagne. *Ferdinand*, Roi d'Arragon, & *Isabelle*, Reine de Castille, réunissoient par leur mariage toute l'Espagne, si vous en exceptez le Royaume de Grenade, que les Mahométans conservoient encore, mais que *Ferdinand* leur enleva bientôt après. L'union d'*Isabelle* & de *Ferdinand* prépara la grandeur de l'Espagne; *Colomb* la commença : mais ce ne fut qu'après huit ans de sollicitations que la Cour d'*Isabelle* consentit au bien que le Citoyen de Gènes vouloit lui faire. Ce qui fait échouer les plus grands projets, c'est presque toujours le défaut d'argent. La Cour d'Espagne étoit pauvre. Il fallut que le Prieur *Pérez* & deux Négocians nommés *Pinzono*, avançassent dix-sept mille ducats pour les frais de l'armement. *Colomb* eut de la Cour une Patente, & partit enfin du port de Palos, en Andalousie, avec trois petits vaisseaux, & un vain titre d'Amiral.

Des îles Canaries où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique; & pendant ce court trajet, il eut à soutenir plus de murmures de son équipage, qu'il n'avoit essuyé de refus des Princes de l'Europe. Cette île située environ à mille lieues des Canaries, fut nommée *San-Salvador*. Aussitôt après il découvrit les autres îles Lucayes & Cuba, & Hispaniola, nommée aujourd'hui *St. Domingue*. *Ferdinand* & *Isabelle* furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de neuf mois avec des Américains d'Hispaniola, des raretés du pays, & surtout de l'or qu'il leur présenta. Le Roi & la Reine le firent asseoir & couvrir comme un grand d'Espagne, le nommèrent grand Amiral & Vice-Roi du nouveau Monde. Il étoit regardé partout comme un homme unique envoyé du ciel. C'étoit alors à qui s'intéresseroit dans ses entreprises, à qui s'embarqueroit sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept vaisseaux. Il trouve encore de nouvelles îles, comme les Caraïbes & la Jamaïque. Le doute s'étoit changé en admiration pour lui à son premier voyage; mais l'admiration se tourna en envie au second.

Il étoit Amiral, Viceroi, & pouvoit ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de *Ferdinand* & d'*Isabelle* : cependant des Juges envoyés sur ses vaisseaux mêmes, pour veiller sur sa conduite, le ramenèrent en Espagne. Le peuple qui entendit que *Colomb* arrivoit, courut au-devant de lui, comme du Génie tutelaire de l'Espagne. On tira *Colomb* du vaisseau : il parut, mais avec les fers aux pieds & aux mains.

Ce traitement lui avoit été fait par l'ordre de *Fonseca*, Evêque de Burgos, Intendant des armemens. L'ingratitude étoit aussi grande que les services. *Isabelle* en fut honteuse : elle repara cet affront autant qu'elle le put; mais on retint *Colomb* quatre années, soit qu'on craignît qu'il ne prît pour lui ce qu'il avoit découvert, soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. Enfin, on le renvoya encore dans son nouveau monde. Ce fut à ce troisième voyage qu'il apperçut le continent à dix degrés de l'équateur, & qu'il vit la côte où l'on a bâti Carthagène.

Lorsque *Colomb* avoit promis un nouvel hémisphère, on lui avoit soutenu que cet hémisphère ne pouvoit exister; & quand il l'eut

découvert

découvert, on prétendit qu'il avoit été connu depuis long-temps.

Les Habitans de ce continent étoient, comme le démontre, pour ainsi dire, M. de Buffon, une espèce d'hommes nouvelle : aucun n'avoit de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des Espagnols, que des vaisseaux & de l'artillerie; ils regardèrent d'abord ces nouveaux hôtes comme des monstres, ou des Dieux, qui venoient du Ciel ou de l'Océan. Au reste, l'illustre Observateur juge à la facilité avec laquelle on s'est emparé de l'Amérique, qu'elle étoit très-peu peuplée, & par conséquent nouvellement habitée. On ne peut donc regarder que comme exagéré le récit de Barthelemi de las Casas, Evêque de Chiapa, qui dit avoir été témoin de la destruction de plus de six cens mille Habitans da[ns] l'île de Cuba, & de trois millions dans Hispaniola. Mais supposé, remarque M. de Voltaire, que ce Prélat en dise dix fois trop, il reste de quoi être saisi d'horreur.

M. de Buffon pense qu'on peut croire que les premiers hommes venus en Amérique, ont abordé aux terres qui sont au nord ouest, de la Californie; que le froid excessif de ce climat les obligea à gagner les parties les plus méridionales de leur nouvelle demeure; qu'ils se fixèrent d'abord au Méxique & au Pérou, d'où ils se sont ensuite répandus dans les différentes parties de l'Amérique septentrionale & méridionale; car le Méxique & le Pérou peuvent être regardés comme les terres les plus anciennement peuplées de ce continent, puisqu'elles sont les seules où l'on ait trouvé dans cette partie du monde, des hommes réunis en société.

La température de différens climats du nouveau monde, est bien plus égale que dans l'ancien; effet que produisent plusieurs causes : il fait beaucoup moins chaud sous la Zone-Torride en Amérique, que sous la Zone-Torride en Afrique; les pays compris sous cette Zone en Amérique, sont le Méxique, la Nouvelle Espagne, le Pérou, la Terre des Amazones, le Brésil & la Guiane. La chaleur n'est jamais fort grande au Méxique, à la Nouvelle Espagne & au Pérou, parce que ces contrées sont des terres extrêmement élevées au-dessus du niveau ordinaire de la surface du globe; le Thermomètre dans les grandes chaleurs ne monte pas si haut au Pérou qu'en France; la neige qui couvre le sommet des montagnes, réfroidit l'air, & cette cause qui n'est qu'un effet de la première, influe beaucoup sur la température de ce climat; aussi les Habitans, au lieu d'être noirs ou très-bruns, sont seulement basanés. Dans la terre des Amazones, il y a une prodigieuse quantité d'eaux répandues, de fleuves & de forêts; l'air y est donc extrêmement humide, & par conséquent beaucoup plus froid qu'il ne le seroit dans un pays sec : d'ailleurs, on doit observer que le vent d'est qui souffle constamment entre les tropiques, n'arrive au Brésil, à la Terre des Amazones & à la Guiane, qu'après avoir traversé une vaste mer, sur laquelle il prend de la fraîcheur qu'il porte ensuite sur toutes les terres orientales de l'Amérique équinoctiale : c'est par cette raison, aussi-bien que par la quantité des eaux & des forêts, & par l'abondance & la continuité des pluies, que ces parties de l'Amérique sont beaucoup

plus tempérées, qu'elles ne le feroient en effet sans ces circonstances particulières. Mais lorsque le vent d'est a traversé les terres basses de l'Amérique, & qu'il arrive au Pérou, il a acquis un degré de chaleur plus considérable; aussi feroit-il plus chaud au Pérou qu'au Brésil, ou à la Guiane, si l'élévation de cette contrée, & les neiges qui s'y trouvent, ne réfroidissoient pas l'air, & n'ôtoient pas au vent d'est, toute la chaleur qu'il peut avoir acquise en traversant les terres: il lui en reste cependant assez pour influer sur la couleur des Habitans; car ceux qui, par leur situation y sont le plus exposés, sont les plus jaunes; & ceux qui habitent les vallées entre les montagnes, & qui sont à l'abri de ce vent, sont beaucoup plus blancs que les autres. D'ailleurs, ce vent qui vient frapper contre les hautes montagnes des cordillères, doit se réfléchir à d'assez grandes distances dans les terres voisines de ces montagnes, & y porter la fraîcheur qu'il a prise sur les neiges qui couvrent leurs sommets; ces neiges elles-mêmes doivent produire des vents froids dans les temps de leur fonte. Toutes ces causes concourant donc à rendre le climat de la Zone-Torride en Amérique, beaucoup moins chaud, il n'est point étonnant qu'on n'y trouve pas d'hommes noirs, ni même bruns, comme on en trouve sous la Zone-Torride en Afrique & en Asie, où les circonstances sont fort différentes.

On tire de l'*Amérique* méridionale de l'or en lingots, en pepins, en paille, en poudre, & de l'argent en barres & en piastres.

L'*Amérique* septentrionale donne des peaux de castors, de loutres, d'orignaux, de loups-cerviers, & de plusieurs autres animaux; des perles, des émeraudes, du sucre, du tabac, de l'indigo, du gingembre, de la casse, du mastic, de l'aloès, des cotons, des laines, des cuirs, du quinquina, du cacao, de la vanille, des bois de Campêche, de Santal, de Sassafras, de Brésil, de Gaïac, de canelle; des baumes de Tolu, de Copahu, du Pérou; des bézoards, de la cochenille, de l'ipécacuanha, du sang de dragon, de l'ambre, de la gomme copale, de la muscade, du vif argent, des ananas, du jalap, des vins, des liqueurs, des toiles & plusieurs autres marchandises de chacune desquelles nous parlons en son lieu.

Il y a en Amérique plusieurs langues: mais celles du Méxique & du Pérou sont les plus étendues.

On y distingue aujourd'hui cinq sortes d'Habitans: les Européens qui s'y sont établis; les *Métis*, c'est-à-dire, ceux qui sont nés d'un Américain & d'une Européenne, ou d'une Américaine & d'un Européen; les Naturels du pays, qu'on nomme *Indiens;* les Négres qu'on y transporte d'Afrique, & les Mulâtres.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Amérike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMERMÉ, ÉE; vieux mot qui signifioit autrefois diminué, amoindri.

AMERMER; vieux mot qui signifioit autrefois diminuer.

AMERSFORT; nom propre. *Amisfortia.* Ville de Hollande, dans la province d'Utrecht, à quatre lieues de la Ville capitale de ce nom. Elle est située sur la rivière d'Ems.

AMERSHAM; nom propre. Ville d'Angleterre, dans le Buckinghamshire, vers les frontières du Comté de Harford. Cette ville a droit de marché, & députe au Parlement.

AMERTUME; substantif féminin. C'est, au propre, la qualité, le goût, la saveur de ce qui est amer; c'est une sorte de sensation opposée à celle que nous appelons douceur. *On n'a pa touché à ce fruit à cause de son amertume.*

AMERTUME, s'emploie au figuré, & signifie douleur, affliction, chagrin, déplaisir. *Il a le cœur rempli d'amertume.*

AMERTUME, signifie aussi figurément, aigreur, dureté. *Vous avez mis trop d'amertume dans cette remontrance.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième très-breve.

AMESA; nom propre. C'est, selon l'Anonyme de Ravenne, une rivière d'Afrique, dans la Numidie.

AMESSEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois l'action d'entendre la Messe.

AMESSURE; vieux mot qui signifioit autrefois abus, querelle.

AMESTRATOS; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ancienne ville de Sicile.

AMESTRIS; nom propre d'une femme de Xerxès, Roi de Perse. Pour se venger de sa nièce Artaynte, maîtresse de son mari, elle demanda à ce Monarque qu'il lui livrât la mère de cette Princesse, qu'elle accusoit de favoriser l'intrigue. Xerxès ayant eu la foiblesse de la lui accorder, elle lui fit couper le nez, la langue, les lèvres & les oreilles, la dernière année de la soixante-quinzième olimpiade.

Hérodote accuse encore cette malheureuse, d'avoir sacrifié aux Dieux infernaux quatorze enfans des principales familles du Royaume, en les faisant brûler vifs.

AMESUREMENT; vieux mot qui signifioit autrefois mesure, modération.

AMESURER; vieux verbe qui signifioit autrefois règler avec mesure, proportionner.

AMÉTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Terme de la Coutume de Mantes, qui signifie abonné; ainsi *un fief amété*, est un fief abonné.

On dit de même, *améter un fief*; pour dire, abonner un fief. Ce participe & ce verbe n'ont point d'autre usage.

AMÉTHÉE; nom propre, & terme de Mythologie. C'est un des chevaux qui tiroient le char de Pluton.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h*, & écrire, *amétée*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AMÉTHYSTE; substantif féminin. Pierre pentagone, pointue, belle, luisante, éclatante, & très-transparante. Vallerius dit qu'elle est polygone, cubique & pointue. On en trouve de l'une & de l'autre figure. La couleur de cette pierre est violette, plus ou moins foncée, pure & vive. Elle se perd dans le feu, & la pierre elle-même y entre entièrement en fusion. Elle est susceptible d'un poli vif, & tient le septième rang des pierres (à compter du diamant) eu égard à sa dureté. La lime a de la prise sur cette pierre. L'améthyste se forme dans le quartz, comme les crystaux. On prétend qu'elle tire sa couleur de

l'or ; cependant le fer & l'étain produisent la même couleur. Comme les vraies améthystes ont des couleurs variées, que les unes sont d'un violet pur, & que d'autres laissent appercevoir au travers de cette teinte du blanc, du couleur de rose, du rouge, &c. on les a distinguées en améthystes orientales, & en améthystes occidentales.

On en a de plusieurs sortes : d'abord, *l'améthyste orientale*, ou *l'améthyste violette pure*, dont la couleur est également riche & éclatante, d'un beau bleu violet & colombin, sans mêlange d'aucune autre couleur. L'*améthyste orientale* a seule la dureté essentielle, pour prendre un poli vif & très-brillant. C'est la plus estimée, & celle qui flatte davantage la vue. Elle se trouve en Perse & dans l'Arabie.

2°. L'*amethyste occidentale* ou *l'améthyste pâle*, qui a ordinairement une couleur de gris de lin, imitant le vin clairet, mêlée d'un peu de bleu, laissant appercevoir quelquefois un éclat de rose, au travers de la pourpre : l'améthyste occidentale n'est guères moins recherchée que l'orientale, sur-tout quand sa teinte est égale ; mais il est rare de la trouver parfaite dans cet état : elle est toujours, ou pauvre de couleur, ou inégale, & plus tendre que l'orientale : elle n'en a pas non plus l'éclat, ni le brillant. Quelquefois elle est tout à fait blanche ; alors on en fait peu de cas. L'améthyste occidentale vient d'Italie, de l'Allemagne, des montagnes de Vic, de Catalogne & de Carthagène.

3°. L'*améthyste jaunâtre*, dans laquelle on distingue du jaune, ou des particules verdâtres, émeraudées, au travers du violet. Elle est tellement défectueuse, qu'on en fait peu de cas. On la trouve en Pologne, en Bohème, en Saxe & dans toute l'Allemagne.

4°. L'*améthyste rougeâtre*, dont la couleur est violette, comme mêlée de sang, ce qui la fait tirer plus sur le rouge brun, que sur le violet. Elle n'est pas susceptible d'un poli bien vif. On la trouve en Espagne.

Les Anciens ont prétendu que l'améthyste portée au doigt, étoit un préservatif contre l'ivresse ; mais c'est une chimère.

Lémery dit qu'elle est bonne pour arrêter le cours de ventre, & pour absorber, comme les autres matières alcalines, les acides qui abondent dans l'estomac.

Les amethystes payent à l'entrée du Royaume, cinq livres par quintal.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer l'y en *i*, & écrire, *amétiste*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

AMETTE ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce d'auge.

AMETURE ; vieux mot qui s'est dit autrefois de ce qui entroit dans la composition de certaines choses.

AMEUBLEMENT ; substantif masculin. *Suppellex*. Ce mot désigne les meubles nécessaires pour garnir un appartement, une chambre, un cabinet. *On me prépare un ameublement*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ameublemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMEUBLER; vieux mot qui ſignifioit autrefois meubler.

AMEUBLI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Ameublir.

AMEUBLIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Terme de Juriſprudence. Il ſignifie rendre meuble ou de nature mobiliaire, ce qui proprement eſt un immeuble, pour le faire entrer dans la communauté des futurs conjoints. *On a ameubli la moitié de la dot de la future épouſe.*

Ameublir, eſt auſſi un terme d'agriculture, qui exprime l'action de donner pluſieurs labours à une terre dure, pour l'amollir & la fertiliſer.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AMEUBLISSEMENT; ſubſtantif maſculin. Terme de Juriſprudence, qui exprime l'action d'ameublir, & ce qui eſt ameubli. C'eſt une fiction par laquelle on fait prendre à un immeuble la qualité de meuble, pour le faire entrer en communauté. L'*ameubliſſement* ne peut ſe faire que par contrat de mariage.

L'*ameubliſſement* ſe fait ordinairement du tiers ou du quart de la dot de la future épouſe. Au reſte, ſi elle eſt majeure, elle peut ameublir tous ſes biens.

L'*ameubliſſement* n'eſt pas ſujet à inſinuation; mais il l'eſt à l'Edit des ſecondes noces; & quand il eſt exceſſif dans ce cas, on le réduit au tiers ou au quart, conformément à l'uſage.

L'*ameubliſſement* fait par un mineur, n'eſt valable qu'autant qu'il y a avis de parens, homologué judiciairement pour l'autoriſer, ſurtout s'il excède le quart ou le tiers déterminé par l'uſage.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ameubliſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AMEUTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Ameuter.

AMEUTEMENT; ſubſtantif maſculin. Terme de Venerie, qui exprime l'action d'ameuter. L'*ameutement des chiens*. Ce mot n'eſt guères uſité.

AMEUTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime au propre, l'action de mettre des chiens en état de bien chaſſer enſemble. *Il m'eſt arrivé des chiens bien ameutés.*

Ameuter, ſignifie au figuré attrouper & exciter des perſonnes à tel ou tel acte. *Il ne faut pas ameuter la populace.*

Ce verbe, dans ce ſens, eſt pronominal réciproque. *Ils ſe ſont ameutés l'un l'autre.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'ameute*, la syllabe *meu* est longue.

AMEXICORES; (les) peuple de l'Amérique méridionale, vers le gouvernement de Rio de Janeïro.

AMFIGOURI; substantif masculin. Terme du style familier, dont on se sert pour désigner une phrase ou un ouvrage, soit en prose, soit en vers, dont les mots & les idées sont sans ordre & sans liaison.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième l'est encore au singulier; mais elle est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *Anfigouri*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMFORA; nom propre. Petite rivière d'Italie dans le Frioul. Elle a son embouchure dans le golfe de Venise, près d'Aquilée.

AMHARA; nom propre. Royaume d'Afrique dans l'Abyssinie, qui a le Royaume de Bagamedri au nord, celui d'Angote au levant, celui de Walaca au midi, & le Nil au couchant. Il est soumis à l'Empereur des Abyssins.

AMI, IE; substantif des deux genres. *Amicus, a.* Ce mot désigne la personne avec laquelle on est lié d'une affection mutuelle. *J'ai un ami de cœur, une bonne amie, un ami généreux.*

On dit proverbialement, *ami jusqu'aux autels;* pour dire, ami disposé à tout faire, excepté ce que défend la Religion.

Ami *de cour*, se dit d'un homme dont l'amitié n'a rien de solide.

Ami *de table*, est celui qui n'est lié que par le plaisir de la table.

Ami *de la faveur*, est celui qui ne marque de l'attachement qu'aux gens en place & en faveur.

Ami *de la raison*, *de la vérité*, *&c.* est celui qui aime la raison, la vérité, &c.

Ami, se dit en termes de Commerce, d'un Correspondant avec lequel on est en liaison d'affaires.

On dit proverbialement, *les bons comptes font les bons amis;* pour dire, qu'en liquidant avec soin les prétentions respectives, on en vit plus amicalement.

Ami, est quelquefois un terme de familiarité dont les Supérieurs se servent envers les inférieurs. *Courage, mes amis, réjouissez-vous.*

Ami, est encore quelquefois un terme de hauteur & de mépris. *On saura vous ranger, mon petit ami.*

Ami, se dit des animaux, pour marquer leur affection pour l'homme. *Le cheval est ami de l'homme.*

Ami, se dit des choses inanimées, & qui sympathisent ensemble. *Cette fleur est amie de l'ombre. Le vin est ami du cœur.*

On appelle en peinture, *des couleurs amies*, celles dont les tons & les nuances s'unissent agréablement.

Ami, est quelquefois synonyme à amant; & *amie*, à maîtresse. *C'est l'ami de cette femme. Elle est l'amie de cet Officier.*

On dit en proverbe, que *jamais honteux n'eût belle amie;* pour dire, qu'en amour il faut être entreprenant.

On dit aussi proverbialement, *nous verrons qui aura belle amie;* pour dire, nous verrons qui la fortune favorisera.

On dit par abbréviation & familièrement, *m'amie*, pour mon amie.

Ce mot est aussi adjectif, & alors il signifie favorable, propice. *Les sciences amies, les destins amis, les muses amies.* Dans ce sens, on ne s'en sert guères qu'en poësie.

La première syllabe est brève, la seconde l'est encore au singulier masculin; mais elle est longue au pluriel & au féminin.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une amie fortune*, mais *une fortune amie*.

AMIA; substantif masculin. Poisson qui a la figure du thon, & qui sort de la mer, pour remonter dans les rivières.

AMIABLE; adjectif de tout genre. Ce mot signifie doux, gracieux. *Une cour amiable. Un accord amiable.*

Amiable *compositeur*, se dit de celui qui s'entremet amicalement, pour concilier des personnes divisées par quelque procès ou contestation.

A l'Amiable, est une expression adverbiale qui signifie sans procès, par douceur, par voie de conciliation. *Il faut terminer cette affaire à l'amiable.*

Amiable, est encore un substantif masculin. Il se dit, en termes de Fleuriste, d'une tulippe qui a du blanc de lait, du rouge & du brun velouté.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un amiable service*, mais *un service amiable*.

AMIABLEMENT; adverbe qui signifie d'une manière amiable, douce, gracieuse. *C'est agir amiablement.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amiablemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMICAL, ALE; adjectif. Ce mot désigne ce qui part de l'amitié, ce qui annonce de l'amitié. *Une remontrance amicale.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin qui n'a guères d'usage, se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *des amicales visites*, mais *des visites amicales*.

AMICALEMENT; adverbe. D'une manière qui annonce l'amitié, en ami. *Ces jeunes gens vivent amicalement.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amikalemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMICLE; substantif masculin. *Amiculum.* Nom de l'habit extérieur

dont les femmes se couvroient anciennement.

Les deux premiéres syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *Amikle*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMICT; substantif masculin. *Amictus.* Linge bénit que le Prêtre met sur sa tête ou sur ses épaules, quand il commence à s'habiller pour dire la messe. C'est un des six ornemens communs à l'Evèque & au Prêtre.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer le *c* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Amit*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

AMID; nom propre. *Amisus.* Ville de Turquie dans la Natolie, au fond d'un petit golfe de la mer noire, & à seize lieues, nord-est, d'Amasie.

AMIDA; nom propre d'un Dieu qu'adorent les Japonnois. Rien n'est plus grotesque que la figure qu'on lui donne: c'est sous la tête d'un chien, le corps d'un homme, monté sur un cheval à sept têtes. Ces peuples croient que pour jouir d'un bonheur éternel après cette vie, il leur suffit de prononcer souvent le nom de ce Dieu, en l'invoquant par ces paroles: *Heureux Amida sauvez-nous.* Le principal Temple de cette singulière Divinité est à Jedo.

AMIDE; nom propre. Ancienne ville de Mésopotamie sur le Tigre: elle s'est aussi appelée *Constantie*, du nom de l'empereur Constantius, qui la répara & l'embellit.

AMIDON; substantif masculin. *Amylum.* Fécule ou résidu qui se dépose au fond des tonneaux, dans lesquels les Amidonniers ont mis tremper avec de l'eau des recoupes de froment. Ceux qui veulent avoir de bel amidon, ne s'en tiennent pas aux recoupes, ils font usage du plus beau grain de froment.

Outre l'amidon qui se fait avec les recoupes du froment, l'on a découvert sur la fin du dix-septième siècle, la racine d'une plante avec laquelle on en peut faire de très-bon. Le nom de la plante varie, suivant les différens endroits de la France où elle se trouve. On l'appelle l'arum, l'épileste, le chou à la serpente, l'herbe à prêtre, le pied de veau, le tarus, le sara, l'aron, barbe aron, &c.

Les Amidonniers choisissent les issues des blés les plus gras; c'est de ces issues qu'ils composent l'amidon fin, tel que celui dont on se sert pour poudrer les cheveux. Le blé gâté & moulu est employé à la confection de l'amidon commun, qui sert aux Afficheurs, aux Relieurs, & à tous les artisans qui font une consommation considérable de colle.

L'eau est le principal instrument d'un Amidonnier, surtout celle qui doit produire la fermentation, & servir de levain. Si l'on se propose de faire de l'amidon dans un endroit où il n'y a point d'Amidonnier, & qu'on soit embarrassé pour emprunter du levain, que l'on appelle *eau sûre*, on peut s'en procurer par plusieurs expédiens, soit en délayant deux livres du levain avec lequel le Boulanger fait lever sa pâte, dans un seau d'eau chaude, ou en faisant bouillir dans un chaudron quatre pintes d'eau-de-vie avec quatre pintes d'eau, & deux livres d'alun de roche.

On met dans un tonneau défoncé par un bout, un seau de cette eau

sûre

ſûre ; on verſe de l'eau pure deſſus juſqu'au bondon, & on achève de remplir le tonneau de *recoupettes* & de *griots*, moitié par moitié, ou de farine de blé gâté moulu groſſièrement. Cette première opération s'appelle *mettre en trempe*.

Après que les matières auront été ſuffiſamment en *trempe* ou en *levain*, il ſurnagera une liqueur qu'on appelle *eau graſſe*, qui n'eſt autre choſe que le mucilage des matières que la fermentation a envoyées à la ſurface ; on jette cette eau. Après l'avoir jettée, on prend des ſas de toile de crin de dix-huit pouces de diamètre, ſur dix-huit pouces de hauteur, on en poſe un ſur un tonneau bien rincé, on puiſe trois ſeaux de matière en trempe : on les verſe ſur le ſas, & on les lave avec ſix ſeaux d'eau claire de la manière ſuivante. On verſe ſur les trois ſeaux de matière en levain miſe dans le ſas, deux ſeaux d'eau claire ; on remue le tout avec les bras ; quand ces deux ſeaux d'eau claire ſont paſſés, on verſe deux autres ſeaux ſur le reſte de la matière contenue dans le ſas ; on remue de nouveau. On verſe enſuite les deux derniers ſeaux ſur ce qui reſte dans le ſas, & on remue pour la troiſième fois. Cette ſeconde opération s'appelle *laver le ſon*.

On vide dans un tonneau ce qui reſte dans le ſas, on lave ces réſidus avec de l'eau claire, & ils ſervent de nourriture aux beſtiaux. On continue de paſſer de la matière en trempe ſur le même tonneau, juſqu'à ce qu'il ſoit plein.

Après cette ſeconde opération, on jette l'eau qui a paſſé à travers le ſas avec la matière en trempe : cette eau ſe nomme *eau ſûre* ; c'eſt le levain naturel des Amidonniers, & celui que l'on doit emprunter d'eux. Quand on ſe ſert de cette eau pour mettre en trempe, il en faut un ſeau ſur chaque tonneau de matière en été, & quelquefois trois ou quatre ſeaux en hiver. On enlève cette eau ſûre avec un inſtrument de bois, juſqu'à ce que le blanc déposé au fond de chaque tonneau paroiſſe ; on remplit enſuite les tonneaux de nouvelle eau, & on remue l'amidon avec une pelle de bois ; puis on remplit les tonneaux d'eau claire. Cette troiſième manœuvre s'appelle *rafraîchir l'amidon*. Deux jours après le rafraîchiſſement, on jette l'eau qui a ſervi à rafraîchir, juſqu'à ce que le premier blanc paroiſſe. On appelle ce premier blanc ou *gros* ou *noir*, ſuivant les différens endroits où l'amidon ſe fabrique. Ce *gros* ou *noir* s'enlève de deſſus le *ſecond blanc* qui en eſt couvert. Quand le *gros* ou *noir* eſt enlevé, on jette un ſeau d'eau claire ſur le réſidu de craſſe, que le *gros* ou *noir* laiſſe ſur l'amidon qu'il couvroit. On rince bien la ſurface de cet amidon avec ce ſeau d'eau, & l'on met les rinſures dans un tonneau prêt à les recevoir ; elles y forment un dépôt qu'on appelle *amidon commun*. Les Amidonniers nomment cette quatrième opération, *rincer*. On trouve au fond de chaque tonneau après cette manœuvre, quatre ou cinq pouces d'épaiſſeur d'amidon. On prend l'amidon qui eſt dans les tonneaux, & de deux tonneaux on n'en fait qu'un. Cette cinquième opération s'appelle *paſſer les blancs*.

Quand les blancs ſont paſſés d'un tonneau ſur un autre, on verſe deſſus une quantité d'eau claire ſuffiſante pour les battre, broyer & dé-

layer avec une pelle de bois. Cette sixième opération s'appelle *démêler les blancs*.

Les blancs étant démêlés, on les fait passer à travers un tamis de soie dans un tonneau; on continue ensuite ce travail sur le même tonneau, jusqu'à ce qu'il soit plein. Deux jours après on jette l'eau qui est dans le tonneau, & qui a traversé le tamis de soie, jusqu'à ce que l'on soit au blanc. Il reste sur le blanc une eau de même couleur qui le couvre. Après avoir versé cette eau dans un pot de terre, on jette un seau d'eau claire sur l'amidon même: on en rince la surface avec cette eau, on ajoute cette rinsûre à l'eau blanche, & on la laisse déposer; ce dépôt produit encore de l'amidon commun. L'amidon étant bien rincé, on l'enlève du fond des tonneaux, & on le met dans des paniers d'osier, garnis intérieurement de toile. Cette opération s'appelle *lever les blancs*.

Le lendemain du jour qu'on a levé les blancs, il faut monter les paniers remplis d'amidon dans un grenier. On doit faire attention que l'aire du plancher de ce grenier soit d'un plâtre bien blanc & bien propre. On divise un panier d'amidon en seize morceaux, & on les laisse sur le plancher de plâtre jusqu'à ce qu'il ait tiré l'eau qui pouvoit se trouver dans l'amidon. Cette huitième opération s'appelle *rompre l'amidon*. Quand on voit que l'amidon rompu est suffisamment sec, on le met *aux essuis*. Cette neuvième manœuvre consiste à l'exposer à l'air sur des planches. Quand l'amidon est suffisamment ressuyé, on prend les morceaux & on les ratisse; ces ratissures passent dans l'amidon commun: on met ensuite l'*amidon à l'étuve*. Cette dernière opération se fait de la manière suivante.

On écrase les morceaux ratissés, & on les porte dans une étuve, où on les répand à la hauteur de trois à quatre pouces sur des claies couvertes de toile. Il faut observer de retourner l'amidon soir & matin; car sans cette précaution il deviendroit vert, au lieu d'être d'un très-beau blanc. Les Amidonniers qui n'ont point d'étuves, sont obligés de se servir du dessus du four d'un Boulanger.

Les Amidonniers, suivant les règlemens, ne peuvent vendre l'amidon commun qu'en grains, sans qu'il leur soit permis de le réduire en poudre, sous quelque prétexte que ce soit. Le gros amidon doit rester quarante-huit heures aux fours des Amidonniers; & au sortir du four, huit jours aux essuis.

L'*amidon* sert à faire de la colle, de l'empois blanc ou bleu: le meilleur est blanc, doux, tendre & friable. Les anciens ne faisoient point moudre le grain dont ils faisoient l'amidon. Cette méthode est encore en usage dans quelques endroits de l'Allemagne.

L'*amidon de racine* est de l'invention de M. de Vaudreuil. Il obtint en 1716 le privilège exclusif pour lui & pour sa famille, de le fabriquer pendant vingt ans; mais il a été expressément dit par les Arrêts du Conseil & Lettres Patentes, que tous les Sujets de Sa Majesté pourroient fabriquer des amidons de recoupes; & qu'en cas que la fabrique des amidons de racines vînt à cesser pendant un an, le Privilège seroit pour cela seul éteint & supprimé. L'Arrêt du Conseil est du 20 Novembre 1714; les Lettres Patentes de confirmation, du 20

Janvier 1716, & l'enregistrement au Parlement du 20 Mars suivant.

L'Académie jugea en 1759, que quoique l'amidon de pommes de terre & de truffes, proposé par le sieur de Chise, fît un empois plus épais que celui de l'amidon ordinaire, cependant il seroit bon d'en permettre l'usage, pour se ménager des ressources dans des années de disette.

L'*amidon* donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & un peu de sel essentiel; il est pectoral, il épaissit & adoucit les sérosités du cerveau; il arrête le crachement de sang, & il s'emploie dans les maladies oculaires. On le prend cuit avec du lait, contre la diarrhée.

L'*amidon* paye pour droits à l'entrée du Royaume quatorze sous par quintal, & douze sous à la sortie.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

AMIDONIER; substantif masculin. C'est l'ouvrier qui fabrique & vend l'amidon.

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poésie comme en prose.

AMIÉNOIS, AMIÉNOISE; substantif & adjectif. Ce mot désigne la contrée dont Amiens est la capitale, en Picardie, de même que les habitans de cette contrée. Elle est entre l'Artois, le Santerre, la Normandie, le Beauvoisis & le Ponthieu. Le sol en est fertile en grains, en lin & en fruits. Il y a aussi des pâturages. Sa longueur est d'environ quatorze lieues, sur sept à huit de largeur.

AMIENS; nom propre. *Ambianum*. Ville considérable de France, en Picardie, sur la somme, environ à vingt-huit lieues, nord, de Paris. Elle est capitale de la Province & de l'Amiénois: on y compte environ cinquante mille ames, qui trouvent en partie leur subsistance dans le produit des Manfactures d'étoffes de laine, dont la fabrique entretient plus de quatre mille métiers.

Il y a dans cette Ville un siège Épiscopal, suffragant de Rheims, dont le revenu annuel est de 40 mille livres. Il y a aussi diverses Abbayes, entre'autres celle de Saint-Jean qui est en Commende & qui produit 30 mille livres de rente au titulaire; & celle du Paraclet qui rapporte à l'Abbesse environ 15 mille livres.

Les Tribunaux de Justice sont un Présidial, un Bailliage, deux Prévôtés, une Maîtrise particulière, un Grenier à Sel, &c.

Par la Coutume d'Amiens, l'aîné, mâle ou femelle, des enfans nobles ou roturiers, emporte les quatre quints des fiefs, & le cinquième appartient aux cadets. Le surplus des biens meubles & immeubles se partage également. Cette ville est la patrie de Voiture, de Rohault, de Ducange & du fameux Pierre l'Hermite, si connu par les Croisades.

En 1589, Godefroy de la Martonie, Évêque d'Amiens, engagea cette Ville, jusqu'alors fidèle à ses maîtres, à se révolter contre Henri III.

En 1597, sous Henri IV, elle fut surprise par les Espagnols. Ce fut à cette occasion que ce grand Prince dit: *allons, c'est assez faire le Roi de France, il est temps de faire le Roi de Navarre*. En effet, il en vint faire le siège en personne, & la reprit malgré les efforts de l'Archiduc Albert.

AMIERRES ; vieux mot qui signifioit autrefois amateur.

AMIESTIES ; substantif féminin pluriel, & terme de commerce. Toiles de coton qui se fabriquent dans les Indes.

AMIETE ; vieux mot qui signifioit autrefois terme de galanterie.

AMIGNARDE, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* AMIGNARDER.

AMIGNARDER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui est populaire & très-familier, signifie flatter, caresser, attirer par des douceurs. *Cette mère amignarde trop sa fille.*

AMIGNOTÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* AMIGNOTER.

AMIGNOTER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui est populaire & très-familier, signifie flatter, caresser, attirer par douceur. *Il ne faut pas trop amignoter les garçons.*

A-MI-LA ; terme de Musique, par lequel on désigne la note *la*. *Vous prenez le ton d'a-mi-la.*

AMILICHUS ; nom propre. Ce mot qui en Grec signifie *inhumaine*, fut donné à une rivière qui couloit dans l'Achaie, près du Temple de Diane Triclarie, à cause qu'on immoloit tous les ans sur ses rives, à la porte de ce Temple, le plus beau garçon & la plus belle fille du pays. L'Oracle de Delphes ordonna, dit-on, ce sacrifice barbare, pour appaiser Diane dont le temple avoit été profané par les amours de Ménalipe avec la belle Comaetho, qui en étoit la Prêtresse.

Cette profanation fut la suite du refus qu'avoient fait les parens de la Prêtresse à ce Ménalipe son amant, qui l'avoit demandée en mariage.

AMILO : nom propre. Fleuve d'Afrique, dans la Mauritanie. Pline conte qu'à chaque nouvelle lune, des troupes d'Éléphans alloient se purifier par des ablutions dans ce fleuve, & qu'après l'avoir salué, ils se retiroient dans les forêts.

AMILOLT ; substantif masculin. Poisson des Indes, épais d'un pouce & long de neuf. Il est couvert d'écailles blanches tachetées ; il a six nageoires, deux sur le dos, autant sous le ventre, & une encore à chaque côté du ventre. On le dit un mets sain & délicat.

AMILUS ; nom propre. C'est, selon Pausanias, une ancienne Ville de Grèce, dans l'Arcadie.

AMIMÉTOBIE ; substantif féminin. Ce nom, dérivé de deux mots grecs qui signifient *vie inimitable*, fut donné par Antoine & Cléopâtre, à la société de plaisirs qu'ils lièrent à Alexandrie. Tout le monde connoît les frais énormes & la magnificence excessive, ou, si l'on veut, l'extravagante somptuosité de ces deux amans.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue.

AMIMOME ; substantif masculin. C'est le titre que portoient les Magistrats de Gnide, que le peuple élisoit tous les ans. Leur personne étoit respectée au point que la Loi ne permettoit pas de les appeler en jugement, même après leur administration : mauvaise loi, qui les autorisoit à abuser de leur pouvoir, en leur promettant l'impunité.

AMINA ; nom propre. Ville d'Afrique, en Éthiopie, à neuf milles d'Albiar, à ce que dit Vincent le Blanc, qu'il faut toujours suspecter.

AMINAGE ; vieux mot qui s'est dit

autrefois d'un droit sur les grains qu'on vendoit à la mesure.

AMINCI, CIE; adjectif & participe passif. *Voyez* AMINCIR.

AMINCIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Minuere*. Rendre plus mince. *Il faut amincir cet ais*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire, *aminsir*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMINÉE; (vin d') *vinum Amineum*. Il paroît par les Géorgiques de Virgile, que le vin d'Aminée n'étoit pas celui de Falerne, mais le produit d'une espèce particulière de raisins qu'on recueilloit à Rome, en Toscane & dans le Royaume de Naples. Ces raisins, selon Columelle, venoient originairement d'une contrée de Thessalie qu'habitoit un peuple appelé *les Aminéens*.

AMINEL; nom propre. Ville & rivière d'Afrique, en Barbarie, dans la partie orientale du Royaume de Tripoli.

AMINEUR; substantif masculin. *Mensor*. Terme de Gabelles, par lequel on désigne, dans les Greniers à Sel, les particuliers préposés pour mesurer le sel qui se distribue aux consommateurs.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AMINIUS; nom propre. C'est, selon Pausanias, une rivière de Grèce dans l'Arcadie. Elle a son embouchure dans l'Elissus.

AMINONE; nom propre. C'est, selon Vibius Sequester, une rivière de Cilicie, près de Thébes.

AMINTAS; substantif masculin. Elie Col de Villars dit que Gallien appelle du nom de son auteur, Fosse d'Amintas, un bandage fait pour le nez, qui ressemble à celui qu'on nomme œil double, excepté qu'il ne couvre pas les yeux; mais qu'il est peu propre à l'usage pour lequel il fut inventé.

AMINTE; (la belle) substantif féminin. Terme de Fleuriste, qui désigne un œillet piqueté de mente, & qui a la figure de l'amarillis, dont il ne diffère que par sa feuille & sa couleur.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AMINULA; nom propre. C'est, selon Festus, une petite ville d'Italie, dans la Pouille.

AMIOR; nom propre. Bourg de France, dans le Querci, au Diocèse de Cahors.

AMIRA; nom propre. Ville de la Palestine, dont parle Ortelius.

AMIRAGLIO; nom propre. Rivière de Sicile, qui a sa source dans la vallée de Mazare, & son embouchure dans la Méditerranée, à l'orient de Palerme.

AMIRAL; substantif masculin. C'est, en France, un Grand Officier de la Couronne, qui commande en Chef à tous les vaisseaux de guerre. Il n'y a qu'un Amiral dans le Royaume.

L'Amiral a la nomination de tous les Officiers des Siéges généraux & particuliers de l'Amirauté, à l'exception de ceux de Bretagne, où la Justice se rend en son nom; il donne les congés, passeports, commissions & sauf-conduits aux Capitaines & Patrons des vaisseaux mar-

chands. Il a le tiers de ce qu'on retire de la mer ou de ce qu'elle rejette; il jouissoit aussi autrefois du dixième des prises maritimes; mais ce droit a été éteint & supprimé par Edit du mois de Septembre 1758.

Amiral, se dit de l'Officier qui commande une escadre, une flotte, une armée navale, quoiqu'il n'ait pas la charge d'Amiral.

Vaisseau Amiral, se dit du vaisseau qui porte le pavillon carré au grand mât, & quatre fanaux en poupe, soit dans un port, soit en mer.

On appelle aussi *vaisseau amiral*, le principal vaisseau d'une flotte, quelque petite qu'elle soit.

Amiral *de frise*, *Amiral d'Angleterre*, *Amiral d'Hollande* &c., sont encore des termes de Fleuristes qui désignent divers œillets & tulipes.

Amiral et Vice-Amiral, se dit de deux coquillages de la classe des univalves. M. d'Argenville dit que rien n'est au-dessus de leur beau compartiment.

On donne aussi le nom d'*amiral* à une sorte de papillons dont parle Aldrovande.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, au singulier; mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la letre *S*.

AMIRALE; substantif féminin. On donne ce nom à l'épouse d'un Amiral.

Amirale, (galère) est celle que monte le Général des Galères de France.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

AMIRANTE; (îles de l') nom propre. Ce sont des îles d'Afrique, entre celle de Madagascar & la ligne.

Amirante, est aussi le nom d'un grand Officier d'Espagne, dont les fonctions reviennent à celles d'Amiral de France.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

AMIRAUTÉ; substantif féminin. Ce mot désigne l'état, la dignité, l'Office d'Amiral.

Amirauté, se dit aussi des Jurisdictions où la Justice se rend au nom de l'Amiral. On divise ces Jurisdictions en sièges particuliers, & en sièges généraux.

Les sièges particuliers sont ceux qui sont établis dans tous les ports & havres du Royaume, ils ressortissent aux sièges généraux.

Les sièges généraux sont au nombre de trois près des Parlemens de Paris, de Rouen & de Rennes: ils ressortissent à ces Parlemens.

Les Amirautés connoissent de toutes les actions qui procédent du commerce maritime, des armemens, des gages des matelots, des prises, des crimes commis sur les vaisseaux, & généralement de tout ce qui a rapport à la marine.

Excepté les Offices des Amirautés de Bretagne qui vaquent aux parties casuelles du Roi, tous les autres vaquent aux parties casuelles de l'Amiral de France.

Les deux premières syllabes sont brève, la troisième est longue, & la quatrième brève au singulier, mais longue au pluriel.

AMIRE-ROUX; substantif masculin. La Quintinie donne ce nom à

une poire qui mûrit en Juillet; elle est ronde, grosse & colorée.

AMISADIR; substantif masculin. C'est un des noms que les Philosophes hermétiques ont donné à leur sel ammoniac.

AMISSIBILITÉ; substantif féminin. *Amissibilitas*. Terme de Théologie. Il désigne ce qui est amissible, ou qui peut être perdu. Il se dit de la grace & de la Justice.

AMISSIBLE; adjectif des deux genres. Ce mot qui n'est d'usage qu'en Théologie, désigne ce qui peut se perdre. Rome soutient contre le Calvinisme, que la grace est amissible.

AMISSION; vieux mot, qui signifioit autrefois peine pécuniaire prononcée en Justice.

AMISTÉ; vieux mot, qui signifioit autrefois amitié, échevinage.

AMITATAN; nom propre. Lac de l'Amérique septentrionale, dans la Province de Guatimala, à quatre lieues, à l'est, de Santjago, & à quinze lieues, au nord, de la mer Pacifique.

AMITERNE; nom propre. Ancienne ville d'Italie, au Pays des Sabins. Elle a vu naître le célèbre Historien Salluste.

AMITHOSCUTA; nom propre. C'est, selon Pline, une Contrée de l'Arabie heureuse.

AMITIÉ; substantif féminin. *Amicitia*. Affection qu'une personne a pour une autre.

L'*amitié*, dit M. de Buffon, est, de tous les attachemens, le plus digne de l'homme, & le seul qui ne le dégrade point. L'*amitié* n'émane que de la raison; l'impression des sens n'y fait rien: c'est l'ame de son ami qu'on aime; & pour aimer une ame, il faut en avoir une, il faut en avoir fait usage, l'avoir connue, l'avoir comparée & trouvée de niveau à ce que l'on peut connoître de celle d'un autre.

Nous aurions, sans doute encore beaucoup à dire sur l'*amitié*, qui est dans nous un besoin non moins essentiel que difficile à satisfaire; mais malheureusement le résultat de toutes les réflexions possibles, seroit de dire tristement aux ames sensibles, qu'il est aussi rare de voir des gens capables des sacrifices qu'exige ce sentiment, qu'il l'est peu d'en rencontrer qui ne sont pas dignes qu'on les leur fasse.

Les Anciens, à qui tout servoit pour faire des Divinités, représentoient l'*amitié* sous la figure d'une jeune femme, vêtue d'une robe blanche, ouverte du côté gauche. La Déesse montroit son cœur de la main droite; & de la gauche, elle embrassoit un ormeau sec, entouré d'un sep de vigne: sa tête étoit couronnée de fleurs de grenade.

AMITIÉS, se dit au pluriel, pour caresses & paroles affectueuses. *Il m'a comblé de toutes sortes d'amitiés*.

On dit, *faire amitié à quelqu'un*; pour dire, obliger quelqu'un.

On dit en proverbe, *que les petits présens entretiennent l'amitié*; pour dire, que les petites attentions entretiennent l'union.

On dit dans le même sens, l'*amitié passe le gant*; pour empêcher qu'une personne, à qui l'on présente la main, ne se dégante, ou pour s'excuser de ce qu'on ne se dégante pas.

On dit encore, *que l'amitié se paye par l'amitié*; pour dire, qu'elle doit être mutuelle.

Amitié, se dit de l'affection que les animaux ont pour les hommes. *Les chiens ont une amitié constante pour leurs maîtres.*

Amitié des Couleurs, se dit, en termes de Peinture, de la convenance & de l'union harmonieuse de certaines couleurs, les unes avec les autres. Par exemple : *Le bleu rompu de jaune, forme un vert agréable à la vue ;* d'où il y a amitié entre le bleu & le jaune.

On dit dans le commerce, qu'*un drap, qu'une étoffe n'ont point d'amitié ;* pour dire, qu'ils sont durs, & pas assez maniables.

Les Marchands de grains disent dans le même sens, *que le blé a de l'amitié*, quand il est bien conditionné, & qu'il a la fraîcheur nécessaire pour être de bonne qualité.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième l'est encore au singulier, mais elle est longue au pluriel.

AMITINE ; nom propre. *Amitinum*. C'est, selon Pline, une ville autrefois célèbre chez les Latins.

AMIUAM ; nom propre. Île de la mer d'Ethiopie, entre l'île de Madagascar & la côte de Zanguebar.

AMKAS ; substantif masculin. C'est un vaste Appartement du Palais du Grand Mogol, où ce Prince donne audience à certains jours solemnels, dans tout l'éclat de sa magnificence. Il paroît sur un trône d'or, chargé de diamans, de rubis & d'émeraudes.

AMMA ; nom propre. Ancienne ville de la Tribu d'Aser, dans la Palestine.

AMMAH ; c'étoit chez les Hébreux une mesure d'intervalle, qui revenoit à la coudée.

AMMAN ; nom propre. Ancienne ville d'Arabie, la principale du pays des Ammonites.

Amman, est encore le nom du principal Chef de quelques Cantons Suisses, qui sont Uri, Lucerne, Zoug & Undervald.

AMMAUS ; nom propre. C'est, selon Joseph, une ville de Judée, à trente stades de Jérusalem. Il y avoit des eaux thermales.

AMMEISTRE ; substantif masculin. C'est le titre que portent les Echevins de Strasbourg.

AMMEREN ; nom propre. Bourg d'Allemagne, au Duché de Juliers, à une lieue de Ruremonde.

AMMERLAND ; nom propre. Contrée d'Allemagne, en Westphalie, qui appartient au Roi de Dannemark.

AMMESTRE ; vieux mot qui signifioit autrefois Consul, Echevin.

AMMI ; substantif masculin. Plante umbellifère à fleurs rosacées, auxquelles succède un fruit composé de deux petites semences convèxes, cannelées d'un côté, & plates de l'autre.

L'*Ammi* croît dans les Provinces méridionales de France ; mais le meilleur vient d'Alexandrie ou de Candie. On emploie en médecine la semence, qui est une des quatre semences chaudes. Elle est aromatique, âcre, piquante au goût, stomachique, emménagogue, diurétique & carminative.

Cette semence pulvérisée, se donne aux animaux à la dose de deux gros.

AMMITE ; substantif féminin. Matière pierreuse, composée de grains arrondis, qui varient par leur substance, leur couleur, leur composition & leur grosseur.

AMMITES ; nom propre. Rivière de Grèce

Grèce, dans la Macédoine. Sa ſource eſt près d'Apollonia, & ſon embouchure dans le lac de Bolica.

AMMITHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Aumuſſe.

AMMOBATE; ſubſtantif maſculin. Serpent qu'on trouve en Afrique, dans la Guinée. La vue, dit-on, n'en eſt pas déſagréable; mais ſa morſure cauſe une inflammation violente dans tout le corps, accompagnée d'une altération exceſſive.

AMMOCHOSIE; ſubſtantif féminin. Terme de Médecine, qui déſigne un remède propre à deſſécher le corps, & qui conſiſte à l'enterrer dans du ſable de mer très-chaud.

AMMOCHRYSE; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une Pierre, qui, étant pulvériſée, donne ce qu'on appelle *la Poudre dorée*, dont on ſe ſert pour abſorber l'humide de l'encre ſur le papier.

AMMODYTE; ſubſtantif maſculin. Poiſſon long d'un pied, qui ſe cache dans le ſable dès qu'il entend du bruit. Il a la figure d'une anguille, & paſſe pour un excellent mets.

Ammodyte, eſt encore le nom d'un ſerpent venimeux qui reſſemble à la vipère. Sa morſure eſt terrible; & quand elle ne fait pas mourir ſubitement, la partie affligée s'enfle, la tête s'appeſantit, & le malade tombe en défaillance. Ce ſerpent eſt de couleur de ſable, moucheté de taches noires, & long d'une coudée.

Les remèdes qu'on oppoſe à ſa morſure, ſont les ventouſes, les ſcarifications de la partie bleſſée, la ligature & l'ouverture de la plaie avec le biſtouri. On emploie auſſi la menthe, priſe dans l'hydromel; la thériaque appliquée ſur la plaie; le caſtoréum, la caſſe, le ſuc d'armoiſe pris dans de l'eau, & les cataplaſmes d'uſage contre les ulcères malins.

Il y a à Ceylan une autre ſorte d'*Ammodyte*, grand & dangereux, qui a des yeux étincelans, & un front revêtu de petites écailles, jaunes, minces & rondes.

Il y a auſſi à Surinam un ſerpent du même nom, pour lequel les Nègres ont une vénération particulière. Si cet animal entre dans leurs habitations, ils l'y retiennent autant qu'ils peuvent, en lui offrant du lait & d'autres mets de ſon goût. On dit que la peau de ce ſerpent eſt ſemée des plus belles couleurs. On l'appelle encore mangeur de loirs, parce que ces animaux ſont ſa pâture favorite.

AMMON; nom propre & ſurnom de Jupiter, ainſi appelé pour avoir fait jaillir une fontaine dans les ſables de l'Arabie déſerte, à la prière de Bacchus, qu'une ſoif ardente auroit fait périr dans ces contrées ſans ce ſecours. On éleva dans le lieu même un Temple ſuperbe à Jupiter Ammon, dont la Statue, où les Prêtres qu'elle renfermoit, rendirent ces Oracles ſi fameux dans les écrits des Poëtes, par leſquels ſe développe tout à la fois, & la ſuperſtition de ceux qui conſultoient, & la fourberie de ceux qui étoient conſultés.

Les habitans des environs de ce Temple étoient appelés *Ammoniens* & *Ammonites*.

Ammon, eſt auſſi, ſelon Pline, une rivière de l'Arabie heureuſe.

Ammon, eſt encore le nom du fils inceſtueux né du Patriarche Loth & de la plus jeune de ſes filles. C'eſt de cet Ammon que ſont deſcendus

les Ammonites dont parle l'Ecriture.

Corne d'Ammon, se dit d'une coquille fossile assez commune, & dont on ne connoît pas l'analogue vivant.

AMMONIA; terme de Mythologie. Les Eléens adoroient Junon sous ce nom, soit comme femme de Jupiter, soit à cause de l'Autel qu'on lui avoit élevé près du Temple de Jupiter Ammon.

AMMONIAC, AQUE; adjectif. Ce mot, au masculin, joint au mot sel, désigne un sel neutre, composé de l'acide du sel commun, uni avec l'alcali volatil.

On distingue deux sortes de sel ammoniac, le naturel & le factice.

Le sel ammoniac naturel se sublime de lui-même à travers les fentes des soufrières de Pouzoles : il s'attache en forme de suie blanche aux pierres que l'on entasse sur ces fentes.

Le sel ammoniac factice est de deux espèces : l'un qui est de couleur cendrée, & qui a la forme de nos pains de sucre, nous vient des Indes; l'autre, plus commun que le précédent, est en façon de pains ronds & plats, de trois à quatre doigts d'épaisseur, convexes d'un côté, & concaves de l'autre. Il nous arrive d'Egypte & de Syrie par la voie de Marseille.

Ce dernier sel ammoniac se forme de la suie qu'on recueille en brûlant des excrémens de chameaux. On la met dans de grandes bouteilles de verre; on la mêle avec du sel marin dissout dans de l'urine de chameau; & le sel qui se sublime de ce mélange, exposé à un feu vif & long, est le sel ammoniac.

Boerhaave attribue à ce sel les propriétés de garantir de la corruption toute substance animale; de pénétrer les parties les plus intimes des corps; d'être apéritif, atténuant, résolutif, diaphorétique, sudorifique, antiseptique, diurétique, propre à irriter les nerfs & à provoquer l'éternuement. On l'ordonne à la dose d'un scrupule, mêlé avec d'autres substances, contre les obstructions & les fièvres intermittentes.

Gargarisme de sel ammoniac, contre la paralysie de la langue & le gonflement des amygdales.

Prenez six onces d'eau de fleurs de sureau, une once d'esprit de cochléaria, & un gros de sel ammoniac; mêlez le tout, & faites un gargarisme.

Le sel ammoniac paye à l'entrée du Royaume vingt pour cent de sa valeur.

Ammoniaque; (gomme) c'est un suc concret, qui tient le milieu entre la gomme & la résine. Ce suc s'amollit & devient gluant quand on le manie. Sa saveur passe du doux à l'amer, & son odeur est mauvaise. Il s'enflamme sur les charbons, & il se dissout dans le vinaigre & dans l'eau chaude. La gomme ammoniaque découle d'une plante ombellifère, qui croît en Lybie; la meilleure est en larmes jaunes.

Elle donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel volatil, peu de phlegme & de terre.

Elle est apéritive, & bonne contre les obstructions & les duretés de la rate, du foie & du mésentère : elle amollit, atténue, digère, résout & provoque les mo[illegible]es femmes.

On la donne en substance depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros.

Voici la préparation, les vertus

& la dose des pilules de gomme ammoniaque de Quercétan.

Prenez une demi-once de gomme ammoniaque, & autant de myrrhe; quatre onces d'extrait d'aloès, un gros & demi de mastic, & autant de poudre des trois santaux; quatre scrupules de sel de frêne ou d'absinthe, & deux scrupules de safran; pulvérisez ensemble la gomme, la myrrhe & le mastic, mêlez avec les autres drogues, & avec quantité suffisante de syrop de roses, pour faire une masse, dont vous formerez des pilules.

On les donne depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

Elles purgent, provoquent les mois, lèvent les obstructions, & sont salutaires contre la cachéxie, les pâles couleurs & les maladies de la matrice.

La gomme ammoniaque paye à l'entrée du Royaume quatre livres par quintal.

AMMONITIDE; nom propre. *Ammonitis.* Contrée de l'Arabie Pétrée, au-delà du Jourdain, dans les montagnes de Galaad. Son nom lui venoit des Ammonites, descendans d'Ammon, qui l'habitoient.

AMMONUS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville d'Afrique, dans la partie occidentale du Royaume de Tripoli.

AMNAMETHU; nom propre. C'est, selon Pline, une île de l'Arabie heureuse, dans la mer des Indes.

AMNIAS; nom propre. C'est, selon Strabon, une rivière de l'Asie mineure, dans la Bithynie.

AMNIOMANTIE; substantif féminin. Sorte de présage heureux, que les anciens tiroient de la coëffe formée par la membrane, qu'on appelle *amnios*, & qui enveloppe quelquefois la tête de l'enfant qui naît. Aujourd'hui le peuple dit encore de quelqu'un que la fortune favorise, qu'*il est né coëffé.*

AMNIOS; substantif masculin. Terme d'Anatomie, qui désigne la membrane mince, molle, transparente, qui renferme le cordon ombilical, le fœtus & les eaux dans lesquelles il nâge. Elle est la plus intérieure de celles du Placenta, lisse & polie à sa surface interne, & attachée au chorion par une surface inégale, qui établit entr'elles une légère adhérence. Les eaux que cette membrane renferme, sont fournies par le chorion, se filtrent au travers de l'amnios, & se répandent ainsi dans sa cavité. Quelquefois ces eaux ne peuvent pénétrer l'amnios, & restent entre ces deux membranes, dont elles détruisent l'adhérence: alors on les appelle *fausses eaux;* parce que, quand elles se répandent, l'enfant ne sort pas pour cela, l'amnios dans lequel il est renfermé restant encore dans son entier.

AMNISIDES; adjectif féminin pluriel, substantivement pris, & terme de Mythologie. On a donné ce nom aux Nymphes qui habitoient la ville d'Amnisus, dans l'île de Crète.

AMNISTIE; substantif féminin. Pardon général, que le Souverain accorde à ses Sujets, avec lesquels il se réconcilie, par un Edit, ou un Traité qui annonce que le passé est oublié, & comme non avenu.

L'*Amnistie* a particulièrement lieu pour crime de rébellion ou de désertion.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisieme est longue.

AMNISUS; nom propre. Ancienne ville maritime de Crète, à l'embouchure d'une rivière du même nom.

AMNON; nom propre. Fils aîné de David, amant incestueux de sa sœur Thamar, qu'il viola chez lui, où il l'avoit attirée. Absalom, leur frère commun, vengea ce crime par un autre, en assassinant le coupable dans un festin où il l'avoit invité.

AMNON; nom propre. Rivière de l'Arabie heureuse, dont parle Pline.

AMODÉRATION; vieux mot qui signifioit autrefois modération.

AMODERER; vieux verbe qui signifioit autrefois modérer, tempérer.

AMODIATEUR; substantif masculin. Ce mot désigne celui qui prend une terre à ferme. *J'ai dîné chez mon Amodiateur.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne, & la cinquième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AMODIATION; substantif féminin. Bail à ferme d'une terre, soit en fruits, soit en argent. *C'est une mauvaise amodiation.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire, *amodiasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMODIÉ, ÉE; *locatus, a, um.* Adjectif & participe passif. *Voyez* Amodier.

AMODIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Laisser une terre à ferme, soit en fruits, soit en argent. *Il a amodié son Fief.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*é* féminin qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & de celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

AMOGABARE; substantif masculin. Il y avoit autrefois en Espagne des soldats qui portoient ce titre.

AMOGABRIEL; c'est le cinnabre des Philosophes hermétiques.

AMOIGNE; vieux mot qui signifioit autrefois aumône.

AMOINDRI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Amoindrir.

AMOINDRIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. Minuere.* Diminuer, rendre moindre. *Il amoindrit tous ses biens.*

Amoindrir, est aussi verbe neutre, & signifie devenir moindre. *Comment sa fortune n'amoindriroit-elle pas?*

Amoindrir, est encore pronominal réfléchi. *Son mal s'amoindrit depuis quelques jours.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AMOINDRISSANCE; vieux mot qui signifioit autrefois l'action d'amoindrir.

AMOINDRISSEMENT; substantif masculin. *Diminutio.* Diminution. *C'est un amoindrissement de fortune.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brè-

ve, la quatrième très-brève, la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amoindrisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*

AMOINDRISSIER; vieux verbe qui signifioit autrefois amoindrir, diminuer.

AMOINER; vieux verbe qui signifioit autrefois amener.

AMOINS DE, A MOINS QUE; *Voyez* Moins.

AMOISE; *Voyez* Moise.

AMOISONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois donner à quelque chose la mesure convenable.

AMOISSONER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire des conventions, un marché.

AMOISTIR; vieux mot qui signifioit autrefois mouiller.

AMOL; nom propre. Ville d'Asie dans le Thabarestan, sur le Gihon.

AMOLETTES; substantif féminin pluriel. Terme de Marine, qui se dit des trous carrés où l'on passe les barres du Cabestan & du Virevaux.

AMOLGIHON; nom propre. Ville de Macédoine, située sur les rives du Gihon, l'Oxus des Anciens.

AMOLIER; vieux verbe qui signifioit autrefois adoucir.

AMOLIUS; nom propre. C'est, selon Étienne le Géographe, une ancienne ville des Magnetes en Macédoine, près de la source de l'Abitora.

AMOLLI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Amollir.

AMOLLIER; vieux verbe qui signifioit autrefois aiguiser.

AMOLLIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Mollire*. Ce verbe exprime, au propre, l'action de rendre mou & maniable. *Il faut amollir cette gomme*.

Amollir, s'emploie au figuré, & signifie rendre lâche, efféminé. *Les plaisirs ammollissent la valeur*.

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre, *la cire s'amollit près du feu*. Au figuré, *le courage s'amollit dans l'oisiveté*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *amolir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AMOLLISSEMENT; substantif masculin. *Mollimentum*. Ce mot désigne l'action de mollir. L'*amolissement d'une gomme*, *de la cire*, *d'un bitume*.

Amollissement, se dit au figuré. L'*amollissement des mœurs*, *du cœur*, *du courage*.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *l* & un *s* qui sont oisifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amolisemant*, pour les rai-

sons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

AMOLOIER; vieux verbe qui signifioit autrefois adoucir, rendre plus doux.

AMÔME; substantif masculin. *Amomum*. C'est le fruit d'une plante odorante, à fleurs blanches, qui croît aux Indes. Ce fruit est une coque ronde, de la grosseur d'un grain de raisin, qui contient des semences de couleur de pourpre, odorantes, & âcres au goût. Ces semences donnent dans l'analyse chimique, beaucoup de sel volatil, & d'huile exaltée.

Elles sont un excellent contre-poison, & un puissant aléxitaire.

L'*amôme* paye à l'entrée du Royaume quatre livres par quintal.

On a aussi donné le nom d'*amôme* & d'*amomi* à la graine de girofle, & au poivre de la Jamaïque.

Les Anciens appeloient *Amôme*, tout parfum qui n'avoit été altéré par aucun mêlange.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AMONCELÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Cumulatus, a, um*. Voyez AMONCELER.

AMONCELEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois l'action d'amonceler.

AMONCELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Cumulare*. Ce verbe exprime l'action d'entasser, d'assembler plusieurs choses en un monceau. *Il faut amonceler ce foin*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième *e* des temps ou personnes de ce verbe qui est suivi d'un *e* muet, prend le son de l'*e* moyen, parce que le génie de la langue ne souffre pas deux *e* de suite absolument muets. Dans j'*amoncèle*, la syllabe *cè* est moyenne.

AMONCHELER; vieux verbe qui signifioit autrefois élever un bâtiment.

AMONDE; nom propre. *Almon*. Rivière d'Ecosse, qui arrose la Lothiane. Elle a son embouchure dans le golfe d'Edimbourg.

AMONE; nom propre. *Anemo*. Rivière d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans le Pô, près de Ravenne.

AMONIKEN; substantif masculin. Oiseau domestique de Guinée, qui s'élève comme les poules de France. Il est moins gros, mais sa chair est d'un meilleur goût.

AMONNESTEUR; vieux mot qui signifioit autrefois Sergent, Huissier.

AMONT; terme dont on se sert communément avec la particule *de*, pour désigner le côté où est la source de la rivière. On dira, *voilà une barque qui vient d'amont*.

On appelle le vent d'est, le vent d'*amont*.

On dit, en termes de Fauconnerie, que *l'oiseau tient amont*; quand il se soutient en l'air, pour y faire la découverte de quelque gibier.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

AMONTER; vieux verbe qui signifioit autrefois appartenir, élever, exalter.

AMORAL; vieux mot qui signifioit autrefois aimable, beau.

AMORAVIS; c'est un nom donné aux Sarrasins & aux Maures d'Afrique, dans quelques romans.

AMORBACH; nom propre. Ville d'Allemagne en Franconie, sur la rivière de Muldt.

AMORCE; substantif féminin. C'est au propre, un appas pour prendre des oiseaux, des lièvres, des renards, des poissons, &c. *Le renard a mangé l'amorce.*

Amorce, se dit, par extension, de la poudre à canon qu'on met dans le bassinet des armes à feu, ou à des fusées, des pétards, & autres ouvrages d'Artificiers, pour y faire prendre feu. L'*amorce est mauvaise. L'amorce va prendre.*

Amorce, se dit au figuré de tout ce qui flatte & attire agréablement l'esprit & le cœur. *Les regards d'une jolie femme sont de puissantes amorces.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *amorse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMORCÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Amorcer.

AMORCER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, au propre, l'action de garnir d'amorce, ou d'attirer avec de l'amorce des poissons, des oiseaux, & autres animaux. *Exemples :* Dans le sens de garnir d'amorce: *amorcez les petits hameçons.*

Dans le sens dat-tirer avec de l'amorce: *il fait amorcer le gibier.*

Amorcer, se dit, par extension, des fusils, canons, pistolets, fusées, pétards, & autres armes ou feux d'artifices. *Amorcez cette carabine, ces fusées.*

Amorcer, s'emploie au figuré, & signifie attirer l'esprit, le cœur, les sens par des choses flatteuses & agréables. *Cette jeune personne est instruite dans l'art d'amorcer son monde. Avec de l'argent on amorce les Vestales.*

Amorcer, est un terme de Charpentiers, Ménuisiers, & autres ouvriers en bois. Il exprime l'action de commencer, avec une sorte de tarière, qu'on appelle *amorçoir*, un trou, qui s'achève avec un autre instrument.

Amorcer, se dit, chez les Ouvriers en fer, de l'action de préparer deux morceaux de fer, pour les souder ensemble.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisiéme est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*amorce*, la syllabe *mor* est longue.

AMORÇOIR; substantif masculin. Sorte de tarière, dont se servent les Charons, Charpentiers, Menuisiers, & les autres ouvriers en bois, pour commencer les trous.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *ç* en *s*, & écrire, *amorsoir*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMORGOS; nom propre. Île de

l'Archipel, l'une des Cyclades. Elle abonde en oliviers, en vignes & en blés.

AMORGUACU; substantif mascul. Poisson du Brésil, bon à manger. Il a des dents aigues, sept nageoires, & des écailles de couleur de fer.

AMORIUM; nom propre. Ancienne ville de la grande Phrygie dont parle Ptolémée. Elle fut détruite au neuvième siècle, par Amerumnas, Calife des Sarrasins.

AMOR PIXUMA; substantif masculin. Excellent poisson d'eau douce, qui se pêche au Brésil & à la Jamaïque. Sa mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure; sa bouche est garnie de petites dents; il a huit nageoires, en comptant celle qui lui sort de la queue, & il est couvert d'écailles noires & blanches.

AMORRHÉUS; nom propre. C'est le quatrième fils de Chanaan, duquel descendirent les Amorrhéens, qui habitoient les environs du Jourdain, lorsque Moïse conquit leur pays, par la défaite de leurs Rois, Og & Sehon.

AMORTI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* AMORTIR.

AMORTINGA; substantif masculin. Bon poisson du Brésil, couvert d'écailles d'un blanc pâle, avec des taches rousses, & une queue semée de taches brunes.

AMORTIR; verbe actif de la seconconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. C'est au propre, diminuer la force. *Abaissez les stores pour amortir la chaleur du soleil.*

AMORTIR, signifie aussi rendre moins violent. *La planche que la balle a percée, a amorti le coup.*

AMORTIR, signifie encore rendre moins âcre, moins amer. *Il faut faire amortir ces plantes au soleil.*

AMORTIR, se dit en Peinture en parlant des couleurs, & signifie en diminuer l'éclat, la vivacité. *Ce tableau seroit moins dur, si l'on amortissoit cette couleur.*

AMORTIR, s'emploie au figuré. On dit *amortir les passions;* pour dire, les rendre moins vives, moins ardentes.

AMORTIR, signifie, chez les Boyaudiers, tremper les boyaux dans le chauderon pour les amollir, & les disposer à être dégraissés.

AMORTIR, signifie en Jurisprudence, éteindre une rente, une pension, une dette. *Il a amorti la pension de son frère.*

AMORTIR, signifie, dans le même sens, payer le droit d'amortissement. *Ce Chapitre a amorti le fief qu'il a acheté.*

AMORTIR, signifie encore permettre aux gens de main-morte de posséder certains immeubles. *Le Roi vient d'amortir un fief en faveur de ce Collège.*

AMORTIR, est aussi pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre: *le boulet s'étoit amorti contre un arbre.*

Au figuré: *l'amour est une passion qui s'amortit avec l'âge.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AMORTISSABLE; adjectif des deux genres, & terme de coutume, qui désigne ce qui peut être amorti. *Un cens amortissable.*

AMORTISSEMENT; substantif masculin. Terme de Jurisprudence, qui signifie l'extinction ou le rachat d'une rente, d'une pension,

ſion, d'une redevance de fief. *Il a terminé l'amortiſſement de la rente dont il parloit.*

Amortissement, ſe dit de la permiſſion accordée par le Roi aux gens de main-morte, pour devenir propriétaires de certains immeubles.

Droit d'Amortissement, ſe dit, en termes de Finance, du droit payé par les gens de main-morte, pour obtenir la faculté de poſſéder propriétairement certains fiefs ou héritages.

Ce droit, qu'on appelle auſſi *droit de nouveaux acquêts*, s'étend à toutes les acquiſitions faites par les gens de main-morte, & pour leſquelles ils n'ont point obtenu de lettres d'amortiſſement.

Il faut remarquer que les gens de main-morte, ne pouvant poſſéder aucun immeuble dans le Royaume ſans la permiſſion du Roi, il s'enſuit que le droit d'amortiſſement eſt impreſcriptible, parce que leur incapacité ſubſiſte, tant qu'il ne paroît pas que la permiſſion néceſſaire a été accordée.

Amortissement, ſe dit, en termes d'Architectes, de tout ornement qui termine quelque ouvrage d'Architecture.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amortiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AMOS; nom propre. Ville de la Carie, dont parle Etienne le Géographe.

Amos, eſt encore le nom du troiſième des petits Prophètes, le même qui prédit la captivité des Iſraëlites, & les malheurs des ennemis du peuple de Dieu.

AMOSA; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu de Benjamin.

AMOVIBILITÉ; ſubſtantif féminin. Terme de Droit Eccléſiaſtique, qui déſigne la qualité de ce qui eſt amovible. *L'amovibilité d'un bénéfice.*

AMOVIBLE; adjectif des deux genres. *Mobilis.* Terme de Droit Eccléſiaſtique. Qui peut être deſtitué, dépoſſédé de ſon bénéfice, déchu de ſon état. *Les Chantres, les Vicaires ſont amovibles.*

Amovible, ſe dit auſſi de l'Office ou Bénéfice. *Cette Cure & ce Canonicat ne ſont pas amovibles.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un amovible bénéfice*, mais *un bénéfice amovible.*

AMOULIS; nom propre. Bourg de France en Gaſcogne, à une lieue & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Saint-Lizier.

AMOUQUE; ſubſtantif maſculin. Titre que portent les Gouverneurs ou Paſteurs des Chrétiens de Saint-Thomas, dans les Indes.

AMOUR; ſubſtantif maſculin. *Amor.* C'eſt, en général, un ſentiment par lequel nous ſommes entraînés vers ce qui nous paroît aimable, & nous en faiſons l'objet de nos affections & de nos deſirs. *Il écou-*

tera la voix d'un amour légitime. Il brûloit d'un amour céleste.

Amour, se prend particulièrement pour cette passion, qu'un sexe conçoit pour l'autre, & il se dit des personnes & des animaux.

C'est de M. de Buffon, que nous emprunterons la peinture du physique & du moral de cette passion tumultueuse.

Amour, dit cet illustre Auteur, desir inné! ame de la nature! principe inépuisable d'existence! puissance souveraine qui peut tout, & contre laquelle rien ne peut, par qui tout agit, tout respire & tout se renouvelle! divine flamme! germe de perpétuité, que l'Eternel a répandu dans tout avec le souffle de vie! précieux sentiment qui peut seul amollir les cœurs féroces & glacés, en les pénétrant d'une douce chaleur! cause première de tout bien, de toute société, qui réunis sans contrainte, & par tes seuls attraits, les natures sauvages & dispersées! source unique & féconde de tout plaisir, de toute volupté! Amour, pourquoi fais-tu l'état heureux de tous les êtres, & le malheur de l'homme?

C'est qu'il n'y a que le physique de cette passion qui soit bon; c'est que, malgré ce que peuvent dire les gens épris, le moral n'en vaut rien. Qu'est-ce en effet que le moral de l'Amour? La vanité. Vanité dans le plaisir de la conquête, erreur qui vient de ce qu'on en fait trop de cas; vanité dans le desir de la conserver exclusivement, état malheureux qu'accompagne toujours la jalousie, petite passion, si basse qu'on voudroit la cacher; vanité dans la manière d'en jouir, qui fait qu'on ne multiplie que ses gestes & ses efforts sans multiplier ses plaisirs; vanité dans la façon même de la perdre, on veut rompre le premier; car si l'on est quitté, quelle humiliation! & cette humiliation se tourne en désespoir, lorsqu'on vient à reconnoître qu'on a été longtemps dupe & trompé.

Les animaux ne sont point sujets à toutes ces misères; ils ne cherchent pas des plaisirs où il ne peut y en avoir. Guidés par le sentiment seul, ils ne se trompent jamais dans leur choix; leurs desirs sont toujours proportionnés à la puissance de jouir: ils sentent autant qu'ils jouissent, & ne jouissent qu'autant qu'ils sentent: l'homme, au contraire, en voulant inventer des plaisirs, n'a fait que gâter la nature: en voulant se forcer sur le sentiment, il ne fait qu'abuser de son être, & creuser dans son cœur un vide, que rien ensuite n'est capable de remplir.

Tout ce qu'il y a de bon dans l'Amour, appartient donc aux animaux tout aussi bien qu'à nous; & même, comme si ce sentiment ne pouvoit jamais être pur, ils paroissent avoir une petite portion de ce qu'il y a de moins bon; c'est-à-dire, de la jalousie. Chez nous cette passion suppose toujours quelque défiance de soi-même, quelque connoissance sourde de sa propre foiblesse: les animaux, au contraire, semblent être d'autant plus jaloux, qu'ils ont plus de force, plus d'ardeur & d'habitude au plaisir, c'est que notre jalousie dépend de nos idées, & la leur du sentiment: ils ont joui, ils desirent de jouir encore, ils s'en sentent la force; ils écartent donc tous ceux qui veulent occuper leur place: leur jalousie

n'est point réfléchie, ils ne la tournent pas contre l'objet de leur amour, ils ne sont jaloux que de leurs plaisirs.

La passion de l'amour est regardée en Médecine, comme la cause de plusieurs maladies, parmi lesquelles Cælius Aurelianus place principalement la folie. Cet Auteur se fonde sur ce que le dérangement de l'esprit est généralement une suite du trop d'attention qu'on donne à une chose, & que rien n'est plus capable que l'amour, de fixer irrésistiblement l'attention sur un objet.

L'*amour* peut produire aussi toutes les maladies qui ont leur principe dans le trop grand relâchement, & la trop grande tension des fibres animales. D'un côté, la colère, l'envie & la jalousie, compagnes presque inséparables de cette passion, mettent les fibres dans un état de roideur & d'infléxibilité, qui en dérangent l'action & les mouvemens : d'un autre côté, la joie, le plaisir, la crainte & le chagrin relâchent ces mêmes fibres, affoiblissent les solides, & conséquemment les fonctions vitales qui en dépendent.

On peut voir le Traité imprimé à Oxford en 1640, & publié par le Docteur James Ferrard, sur l'amour considéré comme maladie.

Oribase a observé les symptômes qui accompagnent cette passion : les yeux, dit-il, sont creux, & paroissent être l'expression même du plaisir. Le pouls des amoureux est le même que celui des personnes accablées de soucis & d'inquiétudes. Quand le souvenir de l'objet aimé vient à être excité subitement, qu'on le voit ou qu'on l'entend à l'improviste, le trouble s'empare des esprits, le pouls change, devient foible & inégal. Il y a des personnes que l'amour attriste, & d'autres qu'il prive du sommeil. Les amoureux que la prudence éclaire, mais le nombre en est petit, tâchent de détourner leurs idées de l'objet qui les attache : on peut faire usage avec succès des bains, des plaisirs de la table, de l'exercice, des conversations agréables, & regarder enfin comme remèdes capables d'arrêter les progrès de cette passion, & de rallentir ses feux, tout ce qui occupera assez l'amoureux pour l'empêcher d'être continuellement absorbé dans la contemplation de l'objet aimé.

Amour, dans le sens dont nous venons de parler, de passion d'une personne pour une autre d'un sexe différent, se dit quelquefois au féminin, particulièrement en poësie : *De cette amour si vaine.*

On dit proverbialement, en parlant d'une femme laide, que *c'est un vrai remède d'amour.*

Amours, se dit au pluriel, en parlant de la passion de l'amour, & alors il n'a guères d'usage qu'au féminin. *Il ne falloit pas favoriser ses folles amours.*

On dit dans ce sens, *qu'on a troublé deux personnes dans leurs amours*; pour dire, qu'on les a troublées dans le commerce de leur passion.

Amours, se dit aussi au pluriel, pour désigner la personne que l'on aime avec passion. *Il fut obligé de s'éloigner de ses amours.*

C'est dans cette acception qu'on dit proverbialement, *qu'il n'y a point de belles prisons, ni de laides amours.*

Amours, se dit encore au pluriel,

en parlant de toutes les choses qu'on aime passionnément. *Les anciens Poëtes sont ses amours.*

Dans les autres acceptions, *amour* n'a d'usage qu'au singulier.

Dans le style familier, on appelle une femme, *m'amour*, & alors *amour* est du genre féminin, parce que c'est comme si l'on disoit, *ma amour*, le premier *a* étant supplée par l'apostrophe ' qui en marque l'élision.

On dit proverbialement, *froides mains, chaudes amours;* pour dire, que la fraîcheur des mains désigne ordinairement un tempéramment chaud.

On dit, en parlant des femelles des animaux, *qu'elles sont en amour;* pour dire, qu'elles sont en chaleur. *Cette biche est en amour. Sa petite chienne est en amour.*

Amour propre, se dit de l'amour qu'une personne a pour elle même. Cet amour propre, que les Philosophes appellent aussi *amour de nous-mêmes*, pour le distinguer d'un autre amour propre, dont nous allons parler, est le mobile de nos vertus, quand il est bien dirigé: mais il s'emploie moins dans ce sens qu'en mauvaise part, pour exprimer la trop grande opinion qu'une personne a d'elle-même. *Vous avez humilié son amour propre.*

Amour, se prend en diverses acceptions, selon les différens mots auxquels on le lie, par le moyen des prépositions & articles composés *de*, *du*, *dela*, *des*.

Amour, étant suivi de la préposition *de*, exprime quelquefois de quelle nature est l'amour dont on parle. *Il lui témoigna un amour de piété, de bienveillance, de concupiscence*, &c. C'est-à-dire, un amour qui avoit son principe dans des sentimens de piété, de bienveillance, &c.

Amour, étant suivi des prépositions & articles composés *de*, *du*, *de la*, *des*, désigne quelquefois le sujet où il réside: ainsi, quand on dit, *l'amour de la nation, d'un pere, des meres, des peuples, &c.* c'est comme si l'on disoit, l'amour qu'a la nation, l'amour qu'ont un père, des mères, des peuples, &c.

Amour, étant suivi des mêmes prépositions & articles composés, désigne quelquefois l'objet vers lequel il se porte. Ainsi, quand on dit, *l'amour de Dieu, l'amour du prochain, l'amour de la gloire, l'amour de l'estime, l'amour de la volupté; &c.* c'est comme si l'on disoit, l'amour qu'on a pour Dieu, pour le prochain, pour la gloire, pour l'estime, pour la volupté, &c.

On dit proverbialement, *tout par amour & rien par force;* pour faire entendre, que la douceur est de toutes les voies la meilleure pour réussir à quelque chose.

On dit, *pour l'amour de Dieu;* pour dire, dans la seule vue de plaire à Dieu. *Elle se fit Religieuse pour l'amour de Dieu.*

On dit aussi, dans le style familier, *faire quelque chose pour l'amour de Dieu;* pour dire, sans aucun intérêt. *Il travaille pour l'amour de Dieu.*

On dit, *pour l'amour de moi, pour l'amour de vous, pour l'amour de lui;* pour dire, par considération, par estime, par affection pour moi, pour vous, pour lui. *Protégez cette pauvre fille pour l'amour de moi.*

On dit, en termes de Peinture, *peindre en amour;* pour dire, travailler un ouvrage, le rechercher, le finir de façon que rien n'y soit

négligé. Cet amour se fait remarquer plus particulièrement dans le petit; mais ne le confondez pas avec la patience, qui ne produit ordinairement que du froid.

On dit aussi, en termes de préparation de toiles pour la peinture, qu'*une toile a de l'amour;* pour dire, qu'elle a un certain duvet qui la rend propre à recevoir la colle, & à s'attacher fortement ou à la couleur, ou à la toile usée d'un autre tableau qu'on veut rentoiler.

Voler d'amour, se dit, en termes de Fauconnerie, des oiseaux qu'on laisse voler en liberté, afin qu'ils soutiennent les chiens.

Amour, terme de Mythologie. *Voyez* Cupidon.

Amour, nom propre. *Voyez* Amur.

Voyez Galanterie, pour les différences relatives qui en distinguent *amour.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AMOURACHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Amouracher.

AMOURACHER; (s') verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe, qui est familier, signifie se livrer à de folles amours. *Ce jeune Seigneur s'amouracha d'une Courtisanne.*

S'amouracher, est aussi pronominal réciproque. *Ces jeunes gens s'amourachèrent l'un de l'autre.*

Ce verbe, qu'il ne faut pas qualifier de neutre avec le Dictionnaire de Trévoux, gouverne en régime composé, outre le pronom personnel qui est son régime simple, les prépositions *de, du, de la, des. Cette femme s'amourachera de ce fripon.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AMOURER; vieux verbe qui signifioit autrefois aimer avec passion.

AMOURETTE; substantif féminin. Diminutif d'amour, qui désigne moins une passion forte, qu'une passion médiocre & de pur amusement. *On connoît vos amourettes.*

On dit, *se marier par amourette;* pour dire contracter par amour un mariage inégal & qu'on n'approuve pas.

Amourettes, se dit, en termes de Cuisine, de la moëlle qui se trouve dans les reins du veau ou du mouton. Voici la manière de les préparer pour un entremets.

On coupe les amourettes par morceaux de quatre à cinq pouces de longueur; on les met dans une casserolle avec des oignons coupés en tranches, du persil en branches, & un peu debasilic; on les assaisonne de poivre, de sel & du jus de deux citrons: on les laisse mariner pendant deux heures: on les égoutte; on les poudre de farine; on les frit pour les rendre croquantes, & on les sert chaudement.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

AMOUREUSEMENT; adverbe. Avec amour, d'une manière amoureuse. *Il s'exprime amoureusement.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amoureuzemant*,

pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMOUREUX, EUSE; adjectif. Qui est pénétré d'amour, qui aime d'amour. *Ce Seigneur est amoureux d'une actrice de l'Opéra.*

Amoureux, signifie, par extension, enclin, porté à se passionner, à aimer d'amour. *Cette jeune fille paroît être d'une complexion amoureuse.*

Amoureux, se dit aussi de ce qui annonce de l'amour, qui tend à inspirer, à donner de l'amour. *Une lettre amoureuse. Il vient de faire une course amoureuse.*

L'empire amoureux, se dit, chez les Poëtes, pour exprimer les loix de l'amour & la domination de cette Divinité.

Amoureux, se dit encore, pour désigner une passion forte pour quelque chose. *Ce Héros est aussi amoureux de la vertu que de la gloire.*

On dit en proverbe, d'un homme qui a l'air d'aimer beaucoup de femmes, *qu'il est l'amoureux des onze milles vierges; qu'il seroit amoureux d'une chèvre coëffée.* Et d'un homme qui n'en aime point, *qu'il est amoureux comme un chardon.*

On dit encore de quelqu'un, qu'il *est amoureux de ses idées, de ses ouvrages;* pour dire qu'il en est entêté.

Amoureux, s'emploie substantivement pour amant; dans ce sens, *voyez* au mot Amant, les différences relatives qui distinguent ces deux mots.

Amoureux, se dit, en termes d'Anatomie, des deux muscles obliques de l'œil, par le moyen desquels il fait ce qu'on appelle les œillades.

En termes de Peinture, on appelle *pinceau amoureux*, celui dont la touche est grasse, moëlleuse, douce, légère & délicate.

On qualifie dans le même sens, un tableau *d'amoureux*, quand il flatte par l'invention, l'ordonnance, le dessein, la touche & le coloris.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, suivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira, *un amoureux Prince*, ou *un Prince amoureux.*

Il faudroit changer le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *amoureus*, *amoureuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMOYENNER; vieux verbe, qui signifioit autrefois traîter, accommoder une affaire.

AMPAREMENT; vieux mot qui signifioit autrefois fortification, rempart.

AMPARLERIE; vieux mot qui signifioit autrefois fonctions, ministère d'Avocat.

AMPARLIER; vieux mot qui signifioit autrefois Avocat.

AMPASTELÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Ampasteler.

AMPASTELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Teinturier, qui exprime l'action de donner aux laines & aux draps le bleu de pastel. *Il faut ampasteler les étoffes.*

AMPATRE; nom propre. Province de l'île de Madagascar, qui est une contrée fertile & couverte de fo-

rêts, où les habitans, qu'on nomme aussi *Ampatres*, se forment en différens villages, & se font une guerre continuelle pour leurs femmes qu'ils se ravissent les uns aux autres. Au reste, il n'est guères possible de connoître particulièrement une nation chez laquelle on ne peut aborder sans courir d'extrêmes dangers.

AMPAZA; nom propre. Pays maritime d'Afrique, dans le Zanguebar, entre la ligne & le Royaume de Melinde. Le Prince Mahométan qui gouverne cette contrée, est tributaire des Portugais.

AMPÉCHONÉ; substantif masculin. Nom d'une sorte de manteau leger que les femmes portoient sur leur tunique chez les Anciens.

AMPÊLIS; substantif masculin. Oiseau dont parle Aldrovande. Charleton dit que c'est le geai de Bohéme.

AMPELITE; substantif féminin. *Ampelites*. Terre noire, bitumineuse, inflammable, à laquelle on a attribué diverses propriétés. Elle fait, dit-on, mourir les vers qui sont dans les vignes; elle guérit les ulcères des poupières; elle sert à teindre les cheveux & les sourcils en noir, & à faire des dépilatoires. Elle se dissout dans l'huile. Quelques Peintres en font usage pour dessiner.

AMPELONE; nom propre. C'est, selon Pline, une ville de l'Arabie Heureuse, que les Perses peuplèrent d'une colonie de Milesiens, qu'ils avoient réduits en esclavage, après avoir désolé leur pays.

AMPELOS; nom propre. C'est, selon Étienne le Géographe, une ancienne ville de la Cyrenaïque, dont Suidas nomme les Habitans *Ampéliotes*.

AMPELOS, étoit aussi une ville de l'île de Crète, dont parle Pline.

Strabon place un Promotoire du même nom, dans l'île de Samos.

AMPELUSIE; nom propre. Promontoire d'Afrique, près de Tanger en Mauritanie, vis-à-vis de l'Andalousie. On y remarquoit une caverne consacrée à Hercule. Il y a encore eu deux Villes & deux Promontoires du même nom, en Crète & en Macédoine.

AMPENDA; les Habitans du Congo, donnent ce nom, qui chez eux signifie *Diable*, aux pies, aux chouettes, aux serins, & aux chauve-souris, qu'ils regardent comme des oiseaux de mauvais augure.

AMPERER; vieux verbe qui signifioit autrefois fortifier.

AMPEZO; nom propre. Bourg d'Allemagne dans le Tirol, sur les frontières du Frioul.

AMPHANE; nom propre de deux villes, dont parle Étienne le Géographe. Il en place une en Thessalie & l'autre dans la Doride.

AMPHAXIS; nom propre. Ville de Macédoine, d'où la contrée, appelée *Amphaxite*, tiroit sun nom.

AMPHIA; nom propre. Ancienne ville de la Messenie, dont parle Pausanias, qui la place près de la Laconie, sur une colline où l'eau abondoit en tout temps.

AMPHIARAUS; nom propre & terme de Mythologie. Fils d'Apollon & d'Hypermnestre, à qui Minerve avoit accordé le talent de connoître l'avenir. Instruit qu'il fut par son art, qu'il devoit périr à la guerre de Thèbes, il se cacha au moment que les Confédérés étoient sur le point de partir, croyant par là, éviter l'accomplissement de son horoscope: mais la perfide Ériphile, sa femme, découvrit le lieu où il étoit, & il ne put s'empêcher de

partir avec ceux qui allèrent l'y trouver, résolu cependant de quitter l'armée à la première occasion favorable. Cette occasion ne tarda pas à se présenter; mais comme il en profitoit, la terre s'entrouvrit & l'engloutit avec son char & ses chevaux. Il fut depuis, honoré comme un Dieu. Il avoit un temple à Argos, & un autre dans l'Attique, où il rendoit des Oracles.

AMPHIARÉES; adjectif féminin pluriel substantivement pris. On donnoit ce nom à certaines fêtes que les habitans d'Orope célébroient à l'honneur d'Amphiaraüs, qui fut un de leurs Dieux à Oracles. Ceux qui le consultoient, lui immoloient un mouton, sur la peau duquel ils s'endormoient, en attendant la réponse qu'ils ne pouvoiens recevoir qu'en songe.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

AMPHIARTHROSE; substantif féminin. Terme d'Anatomie, qui désigne une articulation mixte, tenant de la diartrose par sa mobilité, & de la synartrose par sa connexion.

AMPHIBIE; adjectif des deux genres. Ce mot désigne au propre, un animal qui vit dans l'eau, & sur la terre. *La loutre, le castor, sont des animaux amphibies.*

Ce mot s'emploie substantivement. *Nous pêchâmes pendant trois jours, & nous ne prîmes qu'un amphibie.*

On dit figurément d'un homme qui cultive deux talens opposés l'un de l'autre, *que c'est un amphibie.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un amphibie oiseau*, mais *un oiseau amphibie.*

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, & écrire, *anfibie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPHIBIOLITE; substantif féminin. Terme de Naturaliste, qui désigne des pétrifications de lézards, de crocodiles, de crapauds, ou autres animaux amphibies.

AMPHIBLESTROÏDE; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui désigne la rétine de l'œil. *Voyez* ce mot.

AMPHIBOLOGIE; substantif féminin. Terme de Grammaire. Il se dit d'une phrase, d'un discours qui sont obscurs, équivoques, ou ambigus, qui peuvent recevoir différens sens, & même contraires. L'usage des Anciens oracles (& cela n'étoit pas mal adroit) étoit de répondre par amphibologie aux questions qu'on leur opposoit. C'étoit le vrai moyen d'avoir toujours raison. On sait la réponse que l'Oracle fit à Pyrrhus, quand ce Prince le consulta pour savoir s'il vaincroit les Romains, ou s'il en seroit vaincu.

Aïo te, Æacida, Romanos vincere posse.

Il est clair que *te* pouvant être le régime de *vincere*, comme *Romanos*, il n'étoit pas possible que l'évènement fît mentir l'Oracle.

Les *qui*, les *que*, les *il*, *elle*, *son*, *sa*, *se*, de la Langue Françoise, donnent souvent lieu à quelques équivoques, qui sont les germes de bien des procès, dont les Tribunaux retentissent; on ne peut donc trop recommander aux Notaires & aux Auteurs qui veulent instruire & plaire,

plaire, d'être extrêmement circonſpects ſur l'emploi des mots qui peuvent faire amphibologie. Si je dis : *J'ai vu la pièce nouvelle & la jeune Actrice : elle m'a ſatisfait.* Voilà une amphibologie, puiſque le Lecteur ignorera ſi c'eſt la pièce qui m'a ſatisfait, ou la jeune Actrice.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, le *g* en *j*, & écrire, *anfibolojie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHIBOLOGIQUE ; adjectif des deux genres. Ce mot déſigne une phraſe, un diſcours qui ſont ambigus, obſcurs, à double ſens. *Les réponſes des Anciens Oracles étoient toujours amphibologiques.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les quatre ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un amphibologique diſcours*, mais *un diſcours amphibologique.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT ; adverbe, qui ſignifie d'une manière obſcure, équivoque, amphibologique. *Pourquoi repondre amphibologiquement ?*

La première ſyllabe eſt moyenne, les quatre ſuivantes ſont brèves, la ſixième eſt très-brève, & la ſeptième moyenne.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, le *g* en *j*, *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anfibolojikemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHIBRANCHIE ; ſubſtantif féminin. *Amphibranchia.* Terme d'Anatomie. Il ſe dit quelquefois de la gorge, & des parties qui ſont autour des amigdales.

AMPHIBRAQUE ; ſubſtantif maſculin. Terme de Poëſie Grecque & Latine, qui déſigne un pied de vers, conſiſtant en trois ſyllabes, dont la première eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième brève. *Rĕdīrĕ* eſt un amphibraque.

AMPHIBRONCHIE, ou AMPHIBRONCHES ; ſubſtantif féminin pluriel. Terme d'Anatomie. Il ſe dit, ſelon Harris, des eſpaces qu'on voit autour des glandes des gencives, qui humectent la trachée artère, & l'œſophage.

AMPHICÉPHALE ; ſub. maſ. C'étoit chez les Anciens, un lit qui avoit deux chevers oppoſés l'un à l'autre.

AMPHICLÉE ; nom propre. Ancienne ville de Grèce dans la Phocide. Les Amphictions en changèrent le nom en celui d'Ophitée. Il y avoit un temple célèbre conſacré à Bacchus, où ce Dieu faiſoit les fonctions de Médecin, en indiquant aux malades pendant qu'ils dormoient, les remèdes dont ils devoient uſer pour ſe guérir. Les Prêtres de ce temple prédiſoient l'avenir ; ce qui étoit dans l'antiquité une prérogative preſque inſéparable du Sacerdoce.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, le *c* en *k*, & écrire, *anfiklée*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHICONE ; ſubſtantif maſculin. *Amphiconus.* On appelle ainſi une plante *Marine* pétrifiée.

AMPHICTYON ; ſubſtantif maſculin. C'étoit le titre que donnoient les Grecs à chaque repréſentant des villes qui avoient droit de ſuffrage dans l'aſſemblée de la Nation.

L'assemblée des amphictyons, étoit proprement la tenue des Etats de la Grèce. On en attribue l'origine à Amphictyon, fils de Deucalion, roi d'Athènes, qui eut en vûe de lier par les nœuds de l'amitié, les différentes villes admises dans cette assemblée, de manière que cette union obligeât les unes à prendre dans l'occasion la défense des autres. Chaque ville envoyoit à l'assemblée deux Députés, & avoit conséquemment deux voix. Les Amphictyons s'assembloient au moins deux fois par an aux Thermopyles, & quelquefois à Delphes, où ils étoient les protecteurs de l'Oracle, & les gardiens des richesses immenses de son temple. Ils jugeoient les différends qui pouvoient survenir entre les habitans de Delphes & ceux qui venoient consulter l'Oracle. Ils discutoient aussi & jugeoient souverainement les contestations qui s'élevoient entre les villes Amphictyoniques; ils avoient le pouvoir de condamner à des amendes considérables celles qui avoient tort, & ils pouvoient lever des troupes pour faire exécuter leurs jugemens. Les guerres entreprises par leurs ordres, s'appeloient *Guerres sacrées*.

Le serment que prêtoient ces Amphictyons, est remarquable. En voici la substance d'après Eschine. » Je jure de ne jamais renverser » aucune des villes honorées du » droit d'Amphictyonie, & de ne » point détourner ses eaux courantes, ni en temps de paix, ni en » temps de guerre. Que si quelque » peuple venoit à faire une pareille » entreprise, je m'engage à porter » la guerre en son pays, à raser » ses villes, ses bourgs & ses villages, & à le traiter à tous égards » comme mon plus cruel ennemi. » Je jure aussi que s'il se trouvoit » un homme assez impie pour oser » dérober quelques-unes des riches » offrandes conservées à Delphes » dans le Temple d'Apollon, ou » pour faciliter à quelques autres » les moyens de commettre ce crime, soit en lui prêtant aide pour » cela, soit même en ne faisant » que le lui conseiller; j'emploierai mes pieds, mes mains, ma » voix, en un mot toutes mes forces, pour tirer vengeance de ce » sacrilège. Que si quelqu'un enfreint ce qui est contenu dans le » serment que je viens de faire, » soit que ce quelqu'un soit un » simple particulier, soit même » que ce soit une ville ou un peuple; que ce particulier, cette » ville ou ce peuple soient regardés comme exécrables, & qu'en » cette qualité ils éprouvent toute » la vengeance d'Apollon, de Diane, de Latone & de Minerve la » prévoyante; que leur terre ne » produise aucun fruit, que leurs » femmes, au lieu d'engendrer des » enfans ressemblans à leurs pères, » ne mettent au monde que des » monstres, & que les animaux » mêmes éprouvent une semblable » malédiction. Que ces hommes » sacrilèges perdent tous leurs procès; s'ils ont la guerre, qu'ils » soient vaincus; que leurs maisons soient rasées, & qu'eux & » leurs enfans soient passés au fil » de l'épée.

Il ne faut pas s'étonner après toutes ces imprécations, de la fureur qui accompagna les trois guerres sacrées ordonnées par les Amphictyons.

Les deux premières syllabes sont moyennes, & les deux autres brèves

au singulier, mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, le *c* en *k*, le *t* en *s*, l'*y* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *Anfikſion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPHICTYONIDE; adjectif des deux genres. On désignoit par ce mot une ville, un peuple, qui avoit droit de nommer des Amphictyons. *Athènes étoit une ville Amphictyonide.*

AMPHICTYONIE; substantif féminin. Ce mot désigne l'état, le droit, la dignité d'Amphictyon. *Démosthène reprocha vivement aux Grecs d'avoir accordé le droit d'Amphictyonie à Philippe, roi de Macédoine.*

AMPHICTYONIQUE; adjectif des deux genres. Qui a rapport aux Amphictyons. *Un ordre amphictyonique.*

AMPHIDÉE; substantif féminin. Terme d'Anatomie, qui, selon quelques-uns désigne la partie supérieure de l'orifice de la matrice.

AMPHIDIARTHROSE; substantif féminin, & terme d'Anatomie, par lequel Winslow désigne l'articulation de la mâchoire inférieure avec les os des tempes, parce qu'elle tient du ginglime & de l'arthrodie.

AMPHIDOLI; nom propre. Ancienne ville de la Triphylie, dont parle Etienne le Géographe.

AMPHIDROMIE; substantif féminin. *Amphidromia.* C'étoit chez les Anciens une fête particulière que chacun célébroit dans sa maison, le cinquième jour après sa naissance d'un enfant. Elle consistoit à donner un nom au nouveau né, & à le promener autour du foyer & des Dieux Lares; la cérémonie se terminoit par un festin.

AMPHIGENIE; nom propre. *Amphigenia.* Ancienne ville du Péloponèse, célèbre par un Temple de Latone, le même où cette Déesse étoit accouchée d'Apollon.

AMPHILOCHIE; nom propre. C'étoit une contrée de Grèce, ainsi appelée d'Amphilocus, fils d'Amphiaraüs. Les Peuples qui l'habitoient, s'appeloient *Amphilochiens*, & leur ville capitale étoit *Amphilochis.*

AMPHIMACRE; substantif masculin. Terme de Poësie grecque & latine, qui désigne un pied de trois syllabes, dont la première est longue, la seconde brève, & la troisième longue. *Cāſtĭtās*, est un *amphimacre.*

AMPHIMALLE; substantif masculin. C'est le nom d'un habit que les Romains portoient pendant l'hiver. Il étoit velu des deux côtés.

AMPHIMEDON; nom propre du fils de Mélanthée, l'un des amans de Pénélope. Télémaque, fils d'Ulisse & de cette Princesse, le tua d'un coup d'épée.

AMPHINOME; nom propre, & terme de Mythologie. C'est, selon Homère, une des cinquante Néréides.

C'étoit encore le nom de la mère de Jason, le chef des Argonautes, dont la longue absence la décida à se donner la mort.

AMPHION; nom propre, & terme de Mythologie. C'étoit un fils de Jupiter & d'Antiope, qui ravit à Lycus le Royaume de Thèbes, afin de venger sa mère de l'outrage que ce Prince lui avoit fait, en la répudiant, pour épouser la nymphe Dircé. C'est le même à qui Mercure fit présent d'une lyre à sept cordes, si célèbre chez les Poëtes, par les merveilles qu'elle opéra sous ses doigts. Amphion désirant entourer

de murs la ville de Thèbes, & manquant d'Ouvriers pour exécuter son projet, tira de cette lyre des sons si tendres & si harmonieux, que les pierres, devenues sensibles, vinrent d'elles-mêmes se mettre en place, dans la proportion convenable, pour former l'ouvrage.

AMPHIPHON; substantif masculin, & terme de Mythologie, qui désignoit une sorte de gâteau qu'on offroit à Diane, & qu'on environnoit de petits flambeaux.

AMPHIPOLE; substantif masculin. C'étoit le titre que portoient les Archontes, ou Magistrats souverains de Syracuse. Ce fut Timoléon qui les établit, après avoir chassé Denis le tyran. Les Amphipoles gouvernèrent Syracuse pendant plus de trois siècles.

AMPHIPOLIS; nom propre. Ancienne ville, que baigne le fleuve Strimon, sur les frontières de la Thrace & de la Macédoine. Son nom moderne est Emboli.

Étienne le Géographe place une ville du même nom sur l'Euphrate, dans la Syrie.

AMPHIPROSTYLE; substantif masculin. Les anciens donnoient ce nom à une espèce de Temple qui avoit quatre colonnes à la face de devant, & autant à celle de derrière.

AMPHIPTÈRE; substàntif masculin. *Amphiptera*. On a donné ce nom au serpent ou dragon à deux aîles, qui se trouve représenté dans beaucoup d'armoiries.

AMPHIRO; nom propre, & terme de Mythologie. C'est une des Nymphes de l'océan.

AMPHISBÈNE; substantif masculin. Serpent long d'une coudée, auquel Pline & d'autres anciens Naturalistes ont attribué deux têtes; ce qui a fait douter les modernes de son existence. L'erreur est venue de ce que ce reptile a la figure des vers de terre, dans lesquels la queue se distingue assez difficilement de la tête; & que, comme eux, il marche en avant & en arrière. On trouve ce serpent en Lybie, dans l'île de Lemnos, à Ceylan & au Brésil, où il se nourrit de fourmis & d'autres insectes. On est partagé sur la qualité de sa morsure. Les Portugais disent qu'elle est mortelle; Dioscoride la compare à celle de la vipère; & Aétius prétend qu'elle n'est pas plus dangereuse qu'une piquûre d'abeilles. Voilà comme l'Histoire naturelle fourmille de contradictions.

AMPHISCIENS; adjectif masculin pluriel, & terme de Géographie & d'Astronomie. Il se dit des peuples qui habitent la Zone-Torride, parce qu'ils ont leur ombre tantôt vers le midi, & tantôt vers le septentrion.

AMPHISMILE; substantif masculin. Sorte de scalpel ou bistouri, tranchant des deux côtés, qui sert à disséquer.

AMPHISSA; nom propre. Ancienne ville de Grèce, capitale de la Locrïde. Son nom lui vint de la Nymphe Amphissa qui y avoit un superbe monument.

AMPHISSENE; nom propre. Contrée de la petite Arménie, dont parle Étienne le Géographe.

AMPHITHÉÂTRE; substantif masculin. C'étoit, chez les Romains, un vaste édifice, de figure ronde ou ovale, destiné aux spectacles des combats des Gladiateurs & des Bêtes féroces.

Le plus fameux Amphithéâtre a été celui de Néron; il étoit construit de pierre tiburtine, dont la dureté & la beauté approchoient de celle du marbre. Il avoit cent vingt

pieds de largeur, & cinq cens vingt-cinq de longueur, & pouvoit contenir quatre-vingt-sept mille personnes assises à leur aise. Sa hauteur étoit de cent soixante-cinq pieds de Roi.

Dans les premiers temps, on ne bâtissoit point de Théâtre ni d'Amphithéâtre permanens; ils étoient seulement construits de bois, & on les ôtoit après les jeux. Dion rapporte, qu'un jour un de ces *Amphithéâtres* fondit, & écrasa sous ses ruines un peuple innombrable.

Auguste fut le premier qui en fit construire un de pierre dans le champ de Mars, l'an 725 de la fondation de Rome. Ce premier *Amphithéâtre* ayant été brûlé sous Néron, Vespasien en fit rebâtir un nouveau durant son huitième Consulat, deux ans avant sa mort; mais il ne put le voir achevé. Tite y mit la dernière main.

Les *Amphithéâtres* anciens étoient distribués en trois parties principales.

La première, qui étoit comme le Théâtre, étoit la plus basse, & faisoit comme un parterre de sable: on l'appeloit *Cavea*, c'est-à-dire, *Cave*, à cause qu'elle étoit pleine de caveaux souterrains & artificiels, dont les uns servoient à enfermer les bêtes, les autres à conserver les eaux nécessaires pour les divertissemens des Naumachies, & pour la commodité des Spectateurs assemblés. On y serroit encore les outils & ustensiles nécessaires aux jeux. Ce lieu étoit uni & sablé; ce qui lui fit aussi donner le nom d'*Arène*, du mot latin *Arena*.

Les Gladiateurs combattoient dans cette arène, ou dans cette place sablée.

La seconde partie étoit l'enceinte de cette arène, qui comprenoit un grand corps de bâtiment, où il y avoit divers dégrés; qui alloient en montant; ce qui faisoit que les Spectateurs les plus proches n'empêchoient pas, étant assis, les plus éloignés de voir.

La troisième partie servoit à garder diverses espèces d'animaux, des chevaux pour les courses, pour les chasses, & pour les Athlètes.

Il y a encore quelques restes d'anciens *Amphithéâtres*. Les deux plus célèbres sont, celui de Vérone & celui de Nimes. On ne sait quand & par qui celui de Nîmes a été bâti. Il a quatre cens soixante-dix pieds de longeur. Les pierres de taille, dont il est construit, sont si grandes, que les Architectes ont peine à comprendre comment on a pu transporter & mettre en œuvre des matériaux aussi lourds & aussi massifs que ceux que l'on y remarque.

Amphithéatre, se dit, parmi nous, d'un lieu élevé vis-à-vis du Théâtre, d'où l'on voit commodément le Spectacle.

Amphithéatre, se dit, en termes d'Anatomie, d'un lieu où sont des gradins, ou rangs de sièges élevés les uns au-dessus des autres, afin que les Spectateurs, qui s'y placent, puissent tous voir & entendre facilement le Démonstrateur.

Amphithéatre, se dit, en termes de Jardinage, d'une décoration de gazons qui régularise un côteau sur lequel on a pratiqué des estrades, des gradins, des plein-pieds, lesquels mènent insensiblement aux parties les plus élevées.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph*

en *f*, ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *anfitéâtre*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres & des *lettres oiſives*.

AMPHITOÉ; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt une des cinquante Néréides.

AMPHITRION; nom propre d'un Prince Thébain, fils d'Alcée & petit-fils de Perſée, qui épouſa la belle Alcmène. Il fit la guerre aux Théléboens, qu'il défit, par le moyen de Cornèthe, fille de Ptérélaüs, leur Roi, à qui cette Princeſſe coupa un cheveu d'or, duquel dépendoient les deſtinées de Thélèbe. Ce fut pendant cette guerre que Jupiter, ſous la forme d'Amphitrion, abuſa d'Alcmène, qui devint mère d'Hercule. Mais on conte qu'Amphitrion ne s'en embarraſſa guères; & que cela ne l'empêcha pas de donner un frère à Hercule, trois jours après l'aventure de Jupiter. Le point de la difficulté ſe réduiſit à trouver un moyen par lequel il pût diſtinguer ſon fils dans les deux enfans dont Alcmène accoucha dans la ſuite. Pour réuſſir à le connoître, il mit près des nouveaux nés deux ſerpens: Hercule ne les craignit pas, l'autre prit la fuite; il jugea que le premier étoit du ſang des Dieux. *Voyez* Alcmène.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois autres ſont brèves.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, & écrire *Anfitrion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHITRITE; nom propre & terme de Mythologie. Déeſſe de la mer, fille de l'océan & de Doris, & femme de Neptune, qu'elle épouſa à la perſuaſion de deux Dauphins qui allèrent la chercher au mont Atlas, & l'amenèrent ſur un char en forme de coquille. On la repréſentoit moitié femme & moitié poiſſon.

Amphitrite, étoit encore le nom de deux Nymphes du nombre des Néréides.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, & écrire *Anfitrite*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHITROPES; (Les) Ancien peuple de l'Attique, dans la Tribu Antiochide.

AMPHORE; ſubſtantif féminin. C'étoit, chez les Romains, un vaiſſeau dont la capacité contenoit en liqueurs deux urnes ou environ vingt-ſept pintes de Paris. Il y avoit chez les Grecs une meſure du même nom; mais elle ne contenoit que les trois quarts de la précédente.

Amphore, eſt encore, à Veniſe, une meſure des liquides, qui contient quatre bigots, dont deux font le muid.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, & écrire *Anfore*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AMPHORITES; ſubſtantif maſculin pluriel. On donnoit ce nom à certains combats poëtiques qui ſe célébroient dans l'île d'Egine à l'honneur de Bacchus, en vers dithyrambiques. Un bœuf étoit la récompenſe du Poëte qui étoit vainqueur.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

AMPHOTIDE; ſubſtantif féminin. Sorte de calotte d'airain doublée

d'étoffe, dont les Athlètes couvroient les parties de leur tête les plus exposées, pour amortir la force des coups.

AMPHRYSE; nom propre. Ancienne ville de la Phocide, aux pieds du Parnasse.

Il y avoit aussi en Thessalie une rivière de ce nom dont parle Virgile dans ses Géorgiques. Apollon eut sur ses rives plusieurs avantures: il y garda les troupeaux du roi Admette; il y écorcha vif le satyre Marsias; il y aima Evadné, Lycoris & le bel Hyacinthe, qu'il tua sans le vouloir, en jouant au palet.

Il y eut encore une autre rivière du même nom, en Phrygie, dans l'Asie mineure.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, *ph* en *f*, l'*y* en *i*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anfrize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPIERE; vieux mot qui signifioit autrefois Empire.

AMPIGLIONE; nom propre. *Empulum*. Ancienne ville d'Italie dans la campagne de Rome, à trois milles de Tivoli: il n'en reste que des ruines.

AMPLAISTRE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une mesure de terre, d'une place vide & propre à bâtir.

AMPLE; adjectif des deux genres. *Amplus, a, um*. C'est au propre, ce qui est étendu en longueur & en largeur, au de-là de la mesure la plus commune. *Cet appartement est fort ample.*

AMPLE, se dit au figuré de plusieurs choses, tant par rapport à l'étendue, que par rapport à la durée. *Il jouit de l'autorité la plus ample. Nous fîmes avant de partir une ample collation.*

AMPLE, se dit, en termes de Peinture, des plis des draperies, qui doivent toujours être grands, & non maigres & secs, tels que ceux qu'on remarque dans les tableaux gothiques.

AMPLE, en termes de Maréchallerie, qualifie le jarret d'un cheval.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, comme l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *un ample pouvoir*, ou *un pouvoir ample*.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anple*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPLEER; vieux verbe qui signifioit autrefois accroître, aggrandir.

AMPLEMENT; adverbe. D'une manière ample, & non d'une manière fort ample, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux. *Avant de partir nous déjeûnâmes amplement.*

La première syllabe est longue, la seconde très-brève & la troisième moyenne.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le dernier *e* en *a*, & écrire d'après la prononciation *anplemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPLEPUIS; nom propre. Bourg considérable du Beaujolois, à huit lieues, ouest nord-ouest, de Lyon. Il s'y tient foires & marchés.

AMPLEUR; substantif féminin. Ce mot qui n'est d'usage qu'en parlant d'habits & de meubles, désigne l'étendue de ce qui est ample. *Cette robe a trop d'ampleur.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anpleur*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPLEXICAULE; adjectif & terme de botanique. Il se dit d'une feuille qui par sa base embrasse le tour de la tige, comme il arrive dans les feuilles en cœur & en flèche.

AMPLIATIF, IVE; adjectif. Qui ajoute, qui augmente. On ne l'emploie guères qu'en parlant d'actes apostoliques, ajoutant quelque chose à ceux qui ont précédé. *Un Bref ampliatif. Une Bulle ampliative.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième syllabe très-brève.

Le *f* final se fait sentir en toute circonstance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un ampliatif acte*, mais *un acte ampliatif.*

AMPLIATION; substantif féminin. Ce mot en Chancellerie, & particulièrement en Chancellerie romaine, signifie augmentation: ainsi Brefs, Bulles d'ampliation, sont ceux ou celles qui ajoutent aux actes précédemment accordés.

Lettres d'Ampliation, se dit de celles qu'on obtenoit autrefois en Chancellerie, pour expliquer les moyens omis dans une requête Civile. Cette forme est abrogée par l'Ordonnance de 1667.

Ampliation, se dit en termes de finance, du double qu'on tire d'une quittance ou de tout autre acte, ce qui s'appelle encore *Duplicata.*

Ampliation, se dit, dans le même sens, de l'expédition en papier d'un nouveau contrat de rente sur la ville, fournie par le Notaire avec la grosse en parchemin. Le Rentier garde la grosse & remet l'expédition sa quittance au payeur pour recevoir.

Ampliation, se dit, en termes de pratique, de la grosse d'un acte expédiée sur la grosse principale déposée chez un Notaire, pour en délivrer des copies aux parties intéressées, comme seroient des copartageants ou des créanciers utilement colloqués, avec déclaration de l'intérêt que chacun a dans la chose.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *t* en *s*, & écrire *anpliasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPLIÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Amplier.

AMPLIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe est un terme de Palais, en usage dans quelques Tribunaux, pour signifier, *différer*. Ainsi *amplier le terme d'un payement*, c'est le différer.

On dit dans le même sens, *amplier un criminel*, pour dire différer son Jugement.

Amplier, signifie encore au Palais, mettre plus au large. Ainsi *amplier un prisonnier*, c'est lui accorder plus d'aisance, une prison moins resserrée.

La

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif & de celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

AMPLIFICATEUR; substantif masculin. Qui amplifie, qui dit au-delà de ce qui est. On ne s'en sert qu'en mauvaise part. *N'écoutez pas cet homme, ce n'est qu'un amplificateur.*

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AMPLIFICATION; substantif féminin. Terme de Rhétorique, qui désigne un accroissement, ou, si l'on veut, dit un Académicien, un entassement de pensées qu'on peut tirer de toutes les circonstances particulières des choses qu'on veut amplifier. Cet accroissement remplit le discours, & doit le fortifier, en chargeant de plus en plus ce qui a été dit d'abord. L'effet de l'amplification est de grossir les objets, de les agrandir, de les étendre, de les exagérer, & rien n'est plus propre à éclairer, à émouvoir, ou à étonner les Auditeurs.

On amplifie ou par un amas de pensées qui tendent à faire voir un objet dans toutes ses faces, ou par une gradation de pensées qui enchérissent les unes sur les autres, ou par la comparaison de deux choses, dans l'intention de relever l'une au-dessus de l'autre, ou au moins de les égaler toutes deux.

Exemples. M. Flechier veut accroître l'idée de la sagesse, avec laquelle M. de Turenne entretenoit l'union des soldats avec leur chef, leur inspiroit un esprit de force, de courage & de confiance, & rendoit enfin des hommes grossiers capables de gloire. Il considère une armée dans toutes ses faces, & développe en détail l'idée qu'on en doit avoir. « Car, qu'est-ce qu'une » armée, dit-il? C'est un corps » animé d'une infinité de passions » différentes, qu'un homme habile » fait mouvoir pour la défense de » la patrie; c'est une troupe d'hom» mes armés, qui suivent aveu» glément les ordres d'un chef dont » ils ne savent pas les intentions; » c'est une multitude d'ames, pour » la plûpart viles & mercenaires, » qui sans songer à leur propre ré» putation, travaillent à celle des » Rois & des conquérans; c'est un » assemblage confus de libertins, » qu'il faut assujettir à l'obéissance, » de lâches qu'il faut mener au » combat, de téméraires qu'il faut » retenir, d'impatiens qu'il faut » accoutumer à la constance. Quelle » prudence ne faut-il pas pour con» duire & réunir au seul intérêt pu» blic, tant de vues & de volontés » différentes? &c. »

Homere amplifie par une exagération dont la gradation est sensible, l'idée qu'il veut donner de Polyphème. « Il ne ressembloit pas, » dit-il, à un homme qui se nour» rit des fruits de la terre; mais à » un promontoire couvert de fo» rêts; on l'eût pris pour une haute » montagne qui s'élevoit au-dessus » des autres montagnes ».

S'il s'agit d'amplifier par comparaison, on exposera, par exemple, les grands talens d'Annibal, pour

montrer que Scipion lui a été supérieur dans ces mêmes talens ; on exaltera la valeur des anciens Gaulois, pour mettre dans un plus grand jour l'habilité & le courage de César qui les a subjugués ; on comparera une action de clémence avec une action de valeur, pour donner la préférence à l'une sur l'autre ; ou enfin on présentera l'idée qu'on doit avoir de la vertu, en faisant considérer ses charmes & ses heureux effets, pour l'opposer à celle du vice, dont on fera connoître la noirceur & les désordres où il précipite ceux qui s'en laissent infecter.

Quintilien dit que l'amplification est l'ame du discours. Cicéron la définit une augmentation véhémente, une affirmation énergique, qui persuade en remuant les passions. Longin la regarde comme un des principaux moyens qui mènent au sublime.

Amplification, se dit dans les collèges, d'un discours que les écoliers font sur un sujet qui leur est donné, pour l'orner comme ils jugeront à propos.

Amplification, se dit quelquefois pour exagération, quand on augmente ou qu'on altère les faits, en y ajoutant des circonstances fausses. *Il y a de l'amplification dans ce récit.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & les deux autres sont brèves au singulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire *anplifikasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPLIFIÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Amplifier.

AMPLIFIER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Amplificare.* Ce verbe signifie étendre, augmenter par le discours. *Il a amplifié le récit de cette conversation.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e féminin*, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & de celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe & la rend longue.

AMPLISSIME ; adjectif au superlatif. *Aplissimus.* C'est une qualité dont on honore quelque personne constituée en certaines Dignités, particulièrement chez les Étrangers. Le Recteur de l'Université de Paris, est qualifié d'*Amplissimus Rector*, dans les exercices publics.

AMPLITUDE ; substantif féminin. Terme de Géométrie & d'Artillerie, qui se dit particulièrement dans le jet des bombes, de la ligne comprise entre le point d'où part la bombe, & celui où elle va tomber. *Mesurez l'amplitude du jet.*

Amplitude d'un Astre, se dit, en termes d'Astronomie, de l'arc de l'horison, compris entre l'équateur & cet astre, quand il se trouve à l'horison. Si on mesure cet arc, lorsque l'astre se lève, on lui donne le nom d'*amplitude orientale* ou *ortive*. Si on le mesure, lorsque l'astre se couche, on l'appelle *amplitude occidentale* ou *occase*. Les étoiles qui sont dans l'équateur, n'ont

aucune amplitude, soit orientale, soit occidentale : toutes les autres en ont une, plus ou moins grande, suivant qu'elles sont plus ou moins éloignées de l'équateur.

AMPOIGNE; nom propre. Bourg de France en Anjou, à sept lieues, nord-ouest, d'Angers.

AMPOSTA; nom propre. Bourg & château d'Espagne, en Catalogne, sur l'Ebre, à trois lieues de son embouchure, dans la Méditerranée.

AMPOULE; substantif fémin. C'est une petite bouteille, une fiole. On ne le dit, dans ce sens, que de la Sainte Ampoule; fiole dans laquelle on conserve à Rheims, l'huile qui sert au sacre des Rois de France.

Ampoule, s'est dit, chez les Romains, du vase qui contenoit l'huile dont ils se frottoient en sortant du bain.

Ampoule, se dit d'une petite enflure qui se fait sur la peau.

Les *ampoules* ont leur principe dans une cause extérieure ou intérieure.

On range entre les causes extérieures, le frottement violent, comme quand on se grate; l'attouchement d'une matière sale & mordicante, comme la poussière qui s'amasse sur les livres; les humeurs âcres & corrosives des boutons de ceux qui ont la gale ou quelque maladie cutanée; on peut de même gagner des ampoules en touchant des matières piquantes, comme les orties, ou lorsqu'on est mordu de quelque insecte, comme les cousins & certaines mouches; la chaleur, la fatigue & le grand exercice les occasionnent aussi.

A l'intérieur, on reconnoît pour causes des ampoules, l'âcreté du sang & l'acrimonie des humeurs.

Dans le premier cas, c'est-à-dire, quand les ampoules sont produites par le frottement, elles sont si légères, qu'elles se passent d'elles-mêmes, & n'entraînent aucune incommodités.

Quand elles dépendent d'une humeur caustique qui s'est insinuée par l'attouchement ou par l'approche de quelque insecte, le plus court est de les presser sur le champ pour en faire sortir l'humeur caustique qui y est entrée. On peut aussi appliquer dessus un peu d'eau de luce qui détruit l'action & l'activité de cette humeur.

Quand les ampoules proviennent de l'intérieur, comme elles sont la suite de l'âcreté du sang & des humeurs, on n'y remédiera qu'en attaquant les humeurs elles-mêmes.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anpoule*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPOULÉ, ÉE; adjectif qui signifie enflé, & n'est d'usage qu'au figuré en parlant de prose & de vers. *Les écrits de cet Auteur sont bien ampoulés.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un ampoulé style*, mais *un style ampoulé*.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *anpoulé*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPOULETTE; substantif féminin. Ce mot, en termes de Marine, désigne une horloge à sable qu'on tient dans la chambre de la boussole.

Ampoulette, se dit, en termes de l'Art militaire, d'une cheville de bois qui sert à fermer la lumière d'une bombe ou grenade. On l'enfonce à coup de maillet. Cette cheville est percée pour être remplie d'une composition lente, qui alors lui fait prendre le nom de fusée. On emploie du bois sec d'aulne ou de tilleul pour faire des ampoulettes.

AMPOURDAN (l') ou l'Ampurdan; nom propre. Contrée d'Espagne, en Catalogne, aux pieds des Monts Pyrénées, où ils séparent cette Province du Roussillon.

AMPRAIL; vieux mot qui signifioit autrefois terre en pré.

AMPSALIS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Sarmatie Asiatique.

AMPUDIA; nom propre. Ancienne ville épiscopale d'Espagne, au Royaume de Léon; ce n'est plus aujourd'hui qu'un village.

AMPUGNANA; nom propre. Bourg de Corse, sur la rivière de Tavola.

AMPUIS; nom propre. Bourg de France, situé à une lieue, sud-ouest, de Vienne en Dauphiné. C'est sur le territoire de ce bourg que croissent les vins renommés de côte rotie.

AMPURIAS; nom propre. Ville maritime d'Espagne, en Catalogne, à l'embouchure du Fluvia. Elle fut autrefois considérable & épiscopale; mais comme elle a été ruinée plusieurs fois, il ne reste que le souvenir de son ancienne grandeur.

AMPUTATION; substantif féminin. *Amputatio.* Terme de Chirurgie, qui se dit de l'opération de couper un membre ou quelque partie du corps.

Boerhaave dit qu'il faut, dans l'opération, conserver, du mieux qu'on le peut, les parties saines; emporter d'une seule fois & avec soin, tout ce qui est sphacélé, & procurer à la partie qui reste, l'usage le plus avantageux qu'il soit possible d'en retirer.

On peut voir dans ses Aphorismes de chirurgie de ce grand homme, commentés par M. Van-Swieten, quelle méthode il faut suivre pour remplir ces indications.

Voici comme se fait l'amputation de la queue du cheval.

Il faut observer, avec M. de la Guériniere, que toutes les saisons ne sont pas propres pour cette opération; le grand froid la rend mortelle; le grand chaud la rend incommode à cause des mouches, & dangéreuse à cause de la gangrene. C'est donc le printemps ou l'automne qu'il faut choisir. Alors on met la queue sur une buche debout, & un couteau ou couperet fait exprès sur l'endroit où on veut la séparer; on donne sur le couteau un grand coup de maillet: on panche le couteau pour la couper en flutte, afin que le cheval la porte dans la suite de meilleure grace, puis on la laisse saigner pendant un temps suffisant; après cela on y met le feu avec le brûlequeue, en la levant le plus haut qu'on peut. On applique successivement un peu de poix noire sur le bout de la queue, ou des crins de la queue entortillés en forme d'anneau, & l'on pose le fer sur cette poix pour la faire fondre. On doit prendre garde qu'après l'opération, le cheval ne puisse se frotter contre

quoi que ce soit. On lui bassinera avec de l'eau de vie le tronçon de la queue, jusques sur les rognons, pendant quelques jours soir & matin. Si la queue étoit meurtrie ou trop brûlée, ou que le cheval se fût frotté, il faudroit se servir de partie égale d'esprit de térébenthine & d'eau de vie, & le bassiner comme il vient d'être dit.

Les Maréchaux Anglois, après avoir coupé la queue assez longue, font cinq ou six incisions à égale distance l'une de l'autre, depuis la naissance de la queue en dessous, jusqu'à l'extrémité où elle est coupée. Ils laissent une suffisante quantité de crin au bout de la queue, pour y attacher une longue corde de la grosseur du bout du petit doigt; ils passent ensuite l'autre extrémité de cette corde dans une poulie qui est attachée au plancher, positivement au-dessus du milieu du dos du cheval, lorsqu'il a la tête à la mangeoire: la même corde doit passer ensuite dans une autre poulie, aussi attachée au plancher derrière la croupe au milieu du trotoir; on attache au bout de cette corde un poids d'une certaine pesanteur, de sorte que le cheval étant couché ou relevé, ait toujours la queue soulevée & renversée sur la croupe. On laisse cette corde jusqu'à ce que les cicatrices soient fermées. Cette opération leur fait porter ce qu'on appelle *la queue à l'angloise*. Sans doute qu'en pratiquant la même chose aux chevaux des autres pays, ils porteroient leurs queues comme les chevaux Anglois.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *m* en *n*, le *t* en *s*, & écrire *anputasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMPUTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Amputatus, a, um*. Voyez AMPUTER.

AMPUTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Amputare*. Terme de Chirurgie, qui signifie couper, retrancher, ou faire l'opération qu'on appelle *amputation*. *Il faudra amputer la jambe*.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AMPUTER; vieux verbe qui signifioit autrefois accuser un homme ou une femme de débauche & de prostitutions.

AMRAS; nom propre. Château d'Allemagne, dans le Tirol, à une demi-lieue d'Inspruck. Ce fut autrefois une maison de plaisance des Archiducs d'Autriche. Ce château est fameux par les raretés qu'il renferme en tous genres; mais le lecteur ne rira-t-il pas, quand on lui dira qu'avec des choses vraiment dignes d'être vues, on y conserve & l'on y montre un bout de la corde avec laquelle on prétend que Judas s'est pendu?

AMRON; nom propre. Petite île de Dannemarck, dans la mer du nord, près de l'île de Fora.

AMSDORFIENS; (les) sorte d'Hérétiques du 16e siècle, ainsi appelés de leur chef Amsdorf, disciple

de Luther, qui en fit un Evêque de Magdebourg. Ils soutenoient que les bonnes œuvres étoient non-seulement inutiles, mais pernicieuses au salut. Il n'y avoit pas à craindre que le bon sens & une pareille secte pussent se concilier.

AMSTEL; nom propre. Petite rivière de Hollande, qui après avoir arrosé Amsterdam, & mêlé ses eaux avec celles de l'Ye, va se perdre dans le Zuiderzée.

AMSTELAND; nom propre. Petite contrée de la Hollande méridionale, dans laquelle est située la ville d'Amsterdam.

AMSTERDAM; nom propre. C'est la plus grande ville de la Hollande, une des plus belles de l'Univers, & la plus commerçante. Elle est située au confluent de l'Amstel & de l'Ye, au 22e degré 39′ de longitude, & au 52e degré 22′ 45″ de latitude.

Le port que forment ces rivières près du Zuiderzée, peut contenir plus de mille bâtimens.

Les rues d'Amsterdam sont, pour la plûpart, belles, grandes & entretenues dans la plus grande propreté. C'est un beau spectacle de voir dans cette ville la multitude de canaux qui la traversent, & dont les quais sont couverts d'arbres qui flattent agréablement les yeux, en parant aux incommodités de la chaleur.

L'Hôtel de Ville est surtout remarquable; c'est un gros château qui renferme une infinité d'ouvrages curieux en bas reliefs & en tableaux. Il y a une horloge dont le carillon exécute les plus belles cantates, par le moyen d'une machine qui fait mouvoir quantité de petites clochettes avec une justesse & une précision singulière.

La bourse est un bâtiment carré, au milieu duquel est une belle & vaste cour, garnie de quatre péristiles. C'est là où se rassemblent les négocians d'Amsterdam, & où l'on trouve des correspondans de toutes les nations de la terre. Il s'y fait journellement des affaires pour des sommes immenses.

Il y a dans la ville divers arsenaux bien pourvus. L'Eglise de Ste. Catherine est une des plus belles. On prétend que la chaire du prédicateur a coûté 22 mille écus, & les orgues cent mille. C'est-là où est le tombeau du célèbre Ruyter.

Toutes les religions ont à Amsterdam le libre exercice de leurs cérémonies, & il n'en faut pas excepter la catholique, avec quelques Auteurs mal instruits. C'est sans doute cette tolérance qui a contribué plus que toute autre chose à rendre cette ville aussi peuplée & aussi florissante que nous la voyons.

Amsterdam se gouverne par un Collège de trente-six Sénateurs, dont la dignité est à vie. La bourgeoisie leur a cédé le droit de choisir les sujets convenables pour remplir les places vacantes parmi eux. Ce Sénat nomme encore les Bourguemestres. Ceux-ci doivent être au nombre de douze, dont quatre seulement en fonctions, qui nomment aux charges vacantes pendant leur administration: ils règlent les réparations des édifices publics; ils en ordonnent la construction; ils gardent les clefs de la banque, que l'on n'ouvre jamais qu'en présence d'un d'entr'eux, & ils sont avec le Sénat les dépositaires du pouvoir législatif en ce qui concerne les avantages & la sureté de la ville. La Justice civile & criminelle appartient aux Echevins,

qui sont établis par les Bourguemestres. Il y a divers autres Tribunaux, comme la Thrésorerie, la Chambre des Orphelins, la Chambre des Comptes, la Chambre des petites affaires, celle des insolvables, &c. où se décident les affaires de leur attribution.

AMSTERDAM *la nouvelle*, est encore une ville de l'Amérique septentrionale, dans le nouveau pays bas, sur la rivière du Nord.

Les Hollandois possédent un fort du même nom, dans l'île de Curaçao, l'une de celles sous le Vent, avec un port dans la Baye de Sainte-Anne.

AMSTERDAM, est aussi le nom de cinq îles, dont une dans la mer glaciale, qui n'est pas habitée; une autre dans l'Asie, entre le Japon & l'île de Formose; une troisième dans la mer des Indes, entre la nouvelle Hollande & l'île de Madagascar; la quatrième est dans l'Inde, endeçà du Gange, à une lieue du Royaume de Jafanapatan, & la cinquième est une île de la mer Pacifique, au midi de celles de Salomon.

AMSTRUTTER; nom propre. Ville de l'Écosse méridionale, dans la province de Fife, à l'entrée du golfe d'Édimbourg. Elle est divisée en deux parties par une petite rivière.

AMTHAR; nom propre. Ancienne ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Zabulon.

AMU; nom propre. C'est, selon Marco Paolo, une Province d'orient soumise au Kam des Tartares.

AMU, est aussi le nom d'un lac du Zagatay.

AMUCE; vieux mot, qui signifioit autrefois Aumusse.

AMUIR; vieux verbe qui signifioit autrefois rendre muet.

AMULETTE; substantif masculin. C'est une figure, une image, un caractère, ou un remède prétendu qu'on porte sur soi, & auquel on attribue diverses propriétés.

Les *Amulettes* avoient autrefois un grand crédit; mais il est aujourd'hui bien tombé. Il n'y a plus guères que les empiriques, quelques femmes, ou des gens crédules & superstitieux, qui en fassent usage.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

AMULONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois mettre en mule.

AMUNCLA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Afrique proprement dite.

AMUR ou AMOUR; nom propre. Fleuve d'Asie, dans la Tartarie orientale. Il a sa source dans le lac d'Ingueda, au Royaume de Calka, & son embouchure dans un détroit de son nom, entre la Tartarie orientale & la terre d'Yeço.

AMUR ou AMOUR, est encore le nom d'une île que forme le détroit dont nous venons de parler, & d'une mer d'Asie, à l'orient de la Tartarie, laquelle s'étend depuis ce détroit jusqu'à la chaîne de montagnes appelée *Noss*.

AMURATH, premier du nom, Empereur de Turquie, fut un de ces illustres fléaux qui naquirent pour désoler la terre. Trente-sept batailles, suivies d'autant de victoires, & des peuples subjugués, signalèrent son règne, qui dura trente ans. La dernière de ces batailles, livrée en 1389 aux Triballiens, termina ses exploits; il fut tué, quoique vainqueur, en poursuivant l'ennemi. Que de sang épargné, si l'évènement de cette dernière victoire eût été celui de la première! C'est ce

Sultan qui créa les Janissaires, cette troupe redoutable & souvent funeste à ses Maîtres.

Il y a eu trois autres Empereurs du même nom, dont le dernier eut quelques vertus morales; mais ses excès voluptueux l'enlevèrent à la fleur de son âge. Les deux qui le précédèrent furent des monstres de Barbarie.

AMURÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* AMURER.

AMURER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action de bander & roidir quatre cordages, qu'on appelle *Coüets*. Ils tiennent aux points d'en bas de la grande voile & de la misène, pour maintenir la voile du côté d'où vient le vent.

AMURER LA GRANDE VOILE, signifie mettre vers le vent le coin, qu'on appelle *le point de la voile*, de manière qu'elle bouche un trou fait du côté du vaisseau, appelé *dogue d'amure*.

On dit la même chose des autres voiles, en les nommant. On *amure* pour aller au plus près du vent, ou pour aller vent largue.

AMURER TOUT BAS, signifie mettre, le plus bas qu'il est possible, le point des voiles qu'on *amure*, afin que le vaisseau porte mieux la voile, & qu'il aille mieux au plus près du vent.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'amure*, la syllabe *mu* est longue.

AMURES; substantif féminin pluriel. Terme de Marine, qui désigne certains trous pratiqués dans le plus bas du vaisseau, & dans la gorgère de son éperon. Il y a dix *amures*: quatre pour les coüets, & six pour les écoutes des pacfis & de la civadière. Les *amures* des coüets de misaine sont à la gorge de l'éperon. Les *amures* des coüets de la grande voile sont à l'avant du grand mât, dans le plat bord, l'une à stribord, l'autre à bas-bord. Ces deux *amures* s'appellent *dogues d'amures*.

Les *amures* des écoutes de la grande voile sont à stribord & à bas-bord de l'artimon. Les *amures* de misaine sont à stribord & à basbord du grand mât. Les *amures* de la civadière sont auprès des *amures* des écoutes de misaine. Les *amures* servent pour aller à la bouline, & pour serrer le vent.

AMURES D'UNE VOILE, se dit des manœuvres qui servent à l'amurer. L'*amure* d'artimon est un palanquin, ou quelquefois une corde simple; & les *amures* des voiles d'étai sont de simples cordes.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AMURQUE; substantif féminin. Nom que les Droguistes & Apothicaires donnent, soit au marc des olives pressurées, soit au dépôt même de l'huile. Cette drogue cuite dans un vaisseau de cuivre, & épaissie jusqu'en consistance de miel, est astringente.

AMUSANT, ANTE, adjectif verbal, & participe actif. Ce qui amuse agréablement, ce qui divertit. *Cette compagnie est amusante.*

On

On appelle, en termes de Peinture, *tableau amusant*, *morceau amusant*, celui dont le sujet & le ton sont bien variés pour les groupes, pour les attitudes, & pour les actions que semble faire chaque groupe & chaque figure.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, suivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *un amusant animal*, ou *un animal amusant*.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire *amuzant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMUSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* AMUSER.

AMUSEMENT; substantif masculin. Ce qui amuse, ce qui sert à amuser. *Le jeu est un amusement agréable*.

AMUSEMENT, signifie encore tromperie, promesses fausses. *C'est un amusement dont il ne sera pas dupe*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *amuzemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMUSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe signifie faire perdre le temps, arrêter inutilement. *N'amusez pas ce laquais, son maître l'attend*.

AMUSER, signifie divertir par des choses agréables & amusantes. *Il conta une histoire qui amusa tous les convives*.

AMUSER, signifie tromper, repaître de vaines promesses. *Il amuse ses créanciers*.

AMUSER, est pronominal réfléchi, & signifie s'occuper par divertissement pour fuir l'ennui. *Il s'amuse à analyser les plantes qui croissent sur cette montagne*.

On dit familièrement, *à quoi vous amusez-vous de parler à un fou*; pour dire, de quoi vous avisez-vous?

On dit dans le même sens: *il ne faut pas s'amuser à le plaisanter, il n'entend pas raillerie*.

On dit en proverbe & familièrement, *s'amuser à la moutarde*; pour dire, s'occuper de choses inutiles; & *amuser le tapis*; pour dire, perdre le temps en propos vains & inutiles.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'amuse*, la syllabe *mu* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire *amuzer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMUSETTE; substantif féminin. Diminutif qui signifie petit amusement. *Voilà un joli meuble pour*

une amusette. Ce mot est du style familier.

AMUSEUR ; substantif mascul. Celui qui amuse, qui trompe par de vaines paroles, ou de fausses promesses. *Ne vous fiez pas à cet homme, c'est un amuseur.* Il est du style familier.

AMUY ; nom propre. Ville de l'Inde, au-delà du Gange, près du bord septentrional du lac de Chimai, sur les frontières du Royaume de Kanduana, dans le Mogolistan.

AMYANTE ; substantif masculin. *Amyantus.* Substance pierreuse, grisâtre, filandreuse, ou composée de fibres dures, coriaces & soyeuses, qui sont ou disposées parallèlement, ou entrelacées de manière à former des feuillets : quelquefois aussi elles n'affectent aucune figure déterminée.

Quoique l'on dise ici que les fibres de l'amyante soient dures, il n'en est pas moins vrai que les espèces différentes de cette substance sont les plus molles, les plus légères & les plus flexibles de toutes les pierres, puisqu'elles nagent à la surface de l'eau, & qu'on peut les filer & en faire de la toile. Elles n'ont point d'odeur ni de saveur ; elles sont pures & résistent à l'action d'un feu violent, qui ne leur fait éprouver d'autre changement à l'extérieur, que de les rendre plus blanches, un peu plus dures, plus aigres ou plus cassantes. Les acides n'agissent pas sur cette substance.

M. Bertrand, Pasteur à Berne, & membre des Académies de Berlin, de Stockholm, &c. remarque que la manière de filer l'amyante, quoique certainement pratiquée par les anciens Orientaux, n'a pas été fort connue, ni des Grecs, ni des Latins, car aucun de leurs auteurs n'en parle avec quelque détail, c'est pourquoi Guypancirole a mis cet art au nombre de ceux qu'il suppose perdus, & on voit encore cette erreur répétée dans le Dictionnaire de Commerce de Savary.

Ciampini décrit fort bien la méthode de filer ce lin fossile : on peut voir aussi dans Bruckmann la manière de le filer en Russie. Voici le résultat de ces méthodes.

Choisissez l'espèce d'Amyante dont les fils sont les plus longs, les plus fins, les plus soyeux & les plus distincts. Cassez sur une planche avec un marteau de bois la pierre en morceaux; mettez ces morceaux tremper dans une lessive chaude, & laissez-les en macération plus ou moins de temps selon la dureté de la pierre. Remuez souvent ces pierres, séparez les parties fibreuses avec les doigts le plus que vous pourrez. Changez de lessive quelquefois, selon le besoin ; jettez ensuite ces morceaux dans l'eau pure, mais chaude ; changez-là encore plusieurs fois, jusqu'à ce que l'eau soit claire, & les fils bien séparés & purs. Ces lessives & ces eaux décomposent peu à peu la matière calcaire qui unissoit les fibres soyeuses.

Cette espèce de filasse doit ensuite être sechée au soleil, sur une claie. Arrangez-là sur deux cardes à dents très-fines, cardez-là doucement & avec précaution. Laissez cette matière entre les deux cardes, qui doivent tenir lieu de quenouille ; ces cardes seront posées sur une table, & à côté une bobine de lin ordinaire filé très-fin. Prenez ce fil de lin & le couvrez bien exactement à l'aide d'un fuseau assujetti par un peson, de deux ou trois fils d'amyante. Pour faciliter la filure, on

trempe de temps en temps les doigts dans de l'huile d'olive, pour les garantir de la corrosion, & l'amyante de la rupture ou de la friabilité.

On peut faire avec ce fil tel tissu que l'on veut, pourvu qu'on ait soin de l'engraisser pour faciliter l'entrelassement. On jette enfin au feu le tissu ou la toile pour en consumer l'huile.

Ciampini, pour rendre cette filure plus aisée, croit qu'il faut laisser le lin incombustible sur la table, sans être cardé, & qu'il faut avoir du lin non filé, & prendre alternativement de l'un & de l'autre, observant de mettre le plus d'amyante & le moins de lin qu'il est possible. Il dit qu'il est très-difficile de recouvrir d'amyante un fil de lin. On peut au reste varier la méthode d'après l'expérience, & selon l'espèce d'amyante.

L'*Amyante* le plus court sert à fabriquer du papier, sur lequel on peut écrire, & en jettant le papier au feu, l'écriture s'efface. Un usage certain des fils d'amyante, ce seroit d'en faire des meches qui ne s'éteindroient ni ne se consumeroient tant qu'elles seroient imbibées d'huile.

Il y a de l'amyante dans bien des lieux; en Siberie, à Eisfield, dans la Thuringe, dans les mines de l'ancienne Baviere, à Namur, dans les Pays-bas, dans l'île d'Anglesey, Annexe de la principauté de Galles; en Ecosse, à Montauban en France; dans la vallée de Campan aux Pyrénées; en Italie, à Pouzole, dans l'île de Corse, à Smyrne, en Tartarie, en Egypte.

Il y a un remède qu'on appelle onguent d'*amyante;* en voici la préparation & les vertus.

Calcinez ensemble à grand feu dans un creuset pendant cinq ou six heures, quatre onces d'amyante, une livre de plomb brûlé, & une once de tutie préparée; laissez refroidir le mélange, pulvérisez-le, mettez-le dans un matras, & versez dessus du vinaigre distillé, jusqu'à la hauteur de quatre doigts. Bouchez le matras, laissez la matière en digestion pendant un mois, en l'agitant tous les jours une fois, pour en faciliter la dissolution. Après le mois placez le matras sur le sable, & par un feu gradué, faites bouillir la matière pendant un quart d'heure, puis laissez refroidir & reposer. Filtrez la liqueur par un papier gris, battez-là dans un mortier de marbre, avec ce qu'il faudra d'huile de roses, que vous mêlerez peu à peu jusqu'à ce que la matière ait pris la consistance d'onguent.

Ce remède sert à dessécher les dartres, les éréfipèles & les autres maladies de la peau. On en frotte les parties affligées.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

AMYCLA; nom propre & terme de Mythologie. C'est une des filles de Niobé, à qui Latone pardonna de même qu'à sa sœur Mélibée.

AMYCLÉE; nom propre. Ancienne ville du Péloponèse, dans le territoire de Lacédémone, d'où elle n'étoit éloignée que de vingt stades. Les environs abondoient en fruits délicieux. Apollon surnommé Amycléen, avoit dans cette ville un temple le plus célèbre de ceux qui lui étoient dédiés dans la Laconie. Léda, mère de Castor, de Pollux & d'Hélène, y résidoit ordinairement.

AMYCLÉE, est encore le nom d'une ancienne ville d'Italie dans la terre

de Labour. Pline dit qu'elle fut détruite par des serpens. On appeloit les habitans de ces villes Amycléens.

Amyclée, est aussi l'ancien nom du mont Taygète, ainsi appelé de la Nymphe Taygète qui se pendit de désespoir pour y avoir été violée par Jupiter. C'étoit un étrange Dieu que ce Jupiter.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue & la quatrième très-brève.

AMYCUS; nom propre & terme de Mythologie. C'étoit un fils de Neptune & de la Nymphe Bithynis, qui devint roi de Bébrycie. Il massacroit tous les Etrangers qui pénétroient dans ses Etats, mais Pollux ayant vaincu ce monstre, en purgea la terre.

AMYGDALE; substantif féminin. On donne ce nom aux glandes en forme d'amandes, qui occupent chacune l'interstice des demi-arcades latérales de la cloison du palais, l'une à droite, & l'autre à gauche de la racine de la langue. Elles sont recouvertes d'une membrane commune au gosier. Chacune a une grande sinuosité ovale qui s'ouvre dans le gosier, & dans laquelle répondent des conduits plus petits. Ces conduits versent dans le gosier dans le larynx & dans l'œsophage, une liqueur mucilagineuse & onctueuse qui humecte & lubrifie ces parties.

Outre les abcès qui sont fréquens dans ces parties, il s'y forme quelquefois des concrétions lymphatiques, des tumeurs squirreuses, ou la fausse esquinancie. Pour prévenir ces accidens, qui ont leur cause dans l'épaississement de l'humeur, on en entretient la fluidité par des remèdes incisifs & fondans.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer l'y en *i*, & écrire *Amigdales*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AMYGDALITE; substantif féminin. On a donné ce nom à des amandes pétrifiées, & à des pierres ou cailloux, formés en figure d'amandes.

AMYGDALOÏDE; substantif féminin. *Voyez* Amygdalite.

AMYMONE; nom propre & terme de Mythologie. C'est une des cinquante Danaïdes, dont les aventures sont singulières. Elle débuta la première nuit de ses nôces par le meurtre d'Encelade son mari, pour obéir à son père Danaüs. Elle se retira ensuite dans les forêts, où tirant un jour sur une biche, elle atteignit & blessa un satyre, qui la poursuivit pour se venger en la violant. Dans cette extrémité la Nymphe invoqua Neptune; mais le Dieu de la mer n'arrêta pas le satyre, il ne vint que pour la violer encore, après quoi il la métamorphosa en une fontaine qui couloit dans le Péloponèse, près du golfe d'Argos. Cette fontaine fut une de celles qui tarirent par la chaleur excessive que causa sur la terre l'imprudence de Phaéton, quand il s'avisa de conduire & d'égarer le char du Soleil.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

AMYNTIQUE; adjectif & terme de Pharmacie, qui se dit d'un emplâtre fortifiant.

AMYNTOR; nom propre & terme de Mythologie. C'est un Roi des Dolopes, qui fut tué par Hercule, pour lui avoir refusé passage sur ses terres.

Amyntor, est encore un fils d'Egiptus,

que sa femme tua la première nuit de ses nôces.

AMYRUS; nom propre. Ancienne ville de Grèce, en Thessalie, dont parle Etienne le Géographe. On recueilloit de l'excellent vin sur son territoire.

AMYSTIS; nom propre. C'est, selon Arrien, une rivière de l'Inde, qui a son embouchure dans le Gange.

AMYTON; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de la Carie.

AMYTRON; nom propre. C'est, selon Ortelius, une ancienne ville de Thrace.

AN; substantif masculin. *Annus.* Le temps pendant lequel le soleil parcourt le Zodiaque, & qui est composé de douze mois. *Il n'y a pas encore un an. Il partira dans un an. Vous le verrez au bout de l'an.* Voyez Année.

An Bissextil, se dit de celui qui est composé de trois cens soixante-six jours, & dont le mois de Février a vingt-neuf jours, au lieu de vingt-huit qu'il a ordinairement. *Voyez* Bissexte.

On dit, *par an;* pour dire, chaque année. *Il gagne six mille francs par an.*

On dit, *bon an mal an;* pour dire, compensation faite des bonnes années avec les mauvaises. *Bon an mal an, son emploi lui rapporte mille écus.*

On dit, *le jour de l'an;* pour dire, le premier jour de l'an.

En supputant les temps, par rapport ou à la création du monde, ou à la naissance de *Jesus-Christ*, on se sert de ces formules, *l'an du monde; l'an de l'Incarnation; l'an de notre Seigneur; l'an de grace; l'an de salut.*

On dit aussi, *l'an de Rome, l'an de l'Egire*, en supputant les temps par rapport à la fondation de Rome, & à Mahomet, quand il s'enfuit de la Meque.

On appelle, *Service du bout de l'an*, ou simplement *le bout de l'an*, le service qu'on célèbre dans une Eglise pour une personne, ûn an après sa mort.

An de viduité, se dit en pays de Droit écrit, de l'année accordée aux héritiers du mari, pour payer à la veuve sa dot, quand elle consiste en argent; & comme ils ne doivent pas profiter des intérêts, ils sont obligés, pendant cette année, de nourrir & d'entretenir la veuve, selon sa condition.

An et jour, se dit, en Jurisprudence & en matière de Retrait, du temps accordé aux lignagers, pour retraire un héritage propre qui a été aliéné & au-delà duquel temps le retrait devient impraticable. *Voyez* Retrait lignager.

An et jour, se dit encore du temps qu'accorde la loi pour intenter une complainte. Il court depuis le moment du trouble.

Bon jour & bon an, se dit proverbialement & familièrement, pour saluer les personnes la première fois qu'on les voit dans les premiers jours de chaque année. *Je l'ai rencontré, mais à peine ai-je eu le temps de lui dire bon jour & bon an.*

Ce monosyllabe est bref au singulier & long au pluriel.

ANA; substantif masculin. Terminaison qu'on donne à des titres de recueils de pensées détachées, de contes, de traits d'histoire, &c. comme le *Ménagiana; le Scaligeriana.*

On dit les *Ana* sans s au pluriel,

pour désigner ces sortes de livres ou recueils.

ANA, est un terme de Pharmacie. Il désigne, dans une recette ou ordonnance, quantité égale des drogues ou ingrédiens qui y sont mentionnés. *Exemple :*

Prenez de la grande chélidoine, du fenouil, de la verveine, *ana* 4 gros.

Cet *ana* signifie 4 gros de chacune de ces drogues. On se sert aussi d'*ana* par abréviation.

ANA, est le nom d'une ville considérable d'Asie, sur l'Euphrate. Elle n'est peuplée que d'une foule de voleurs Arabes, distribués sous plusieurs chefs, qui delà se répandent dans les lieux voisins, pour attaquer & piller les voyageurs. Cette Ville est tributaire du Grand Seigneur; mais les Officiers de ce Prince ne lèvent pas facilement le tribut.

ANA, est encore le nom qu'Albert le Grand donne à un quadrupède, animal féroce qu'on voit au Levant, qui fait la guerre à la plûpart des animaux, autres cependant que les troupeaux domestiques. Une pareille description enseigne bien peu de chose.

ANAB; nom propre. Ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda, entre Dabet & Istamo.

ANABAGARA; nom propre. Ancienne Ville Archiepiscopale d'Asie, dans le Patriarchat d'Antioche, de laquelle parlent Aubert le Mire & Abel, Evêque de Saïde.

ANABAO; nom propre d'une des îles Moluques, au sud-ouest de Timor, d'où elle est séparée par un canal dans lequel tout vaisseau peut entrer. Elle a douze lieues de longueur & quatre de largeur.

ANABAPTISME; substantif masculin, qui désigne la secte ou hérésie des Anabaptistes. *Voyez* ce mot.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit supprimer le *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *anabatisme*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ANABAPTISTES; (les) hérétiques qui prétendent qu'on ne doit pas baptiser les enfans avant l'âge de discrétion, ou qu'à cet âge il faut leur réitérer le baptême; parce que, selon eux, ces enfans doivent être en état de rendre raison de leur foi pour recevoir validement ce Sacrement. Mais les Anabaptistes, proprement dits, sont une secte de Protestans qui parut dans le seizième siècle en Allemagne, où elle fit d'horribles ravages. Elle s'est ensuite divisée en plusieurs branches, qui subsistent encore dans diverses contrées des pays bas. Storck, Carlostad & Muncer, disciples de Luther, jettèrent les fondemens de cette Secte. Leur Maître avoit avancé, *que la justification de l'homme dépend des mérites de Jesus-Christ, & que l'homme se les applique par la foi, de sorte que les Sacremens ne justifient point, mais la foi de ceux qui les reçoivent.* De ce principe, ils concluoient que le baptême ne pouvoit justifier les enfans, puisqu'ils n'étoient point capables de former un acte de foi, & qu'ainsi on devoit les rebaptiser.

A mesure que les Anabaptistes se sont multipliés, leurs diverses sectes ont pris des dénominations distinctives, tirées, soit des noms de leurs chefs, soit des opinions entées sur le système de l'anabaptisme. Les uns, qui se firent connoître sous le nom d'Anabaptistes

conquérans, avoient formé le projet de fonder une Monarchie dans le sein de l'Allemagne. Ils furent assez forts pour s'emparer de Munster en 1534. Ils en soutinrent ensuite le siège sous les ordres du nommé Jean de Leyde, Tailleur d'habits, qui s'étoit fait déclarer leur Roi : mais l'Evêque de Munster ayant repris cette Ville le 24 Juin de l'année suivante, il fit périr dans les supplices le prétendu Roi, & par-là s'éteignit la fureur de cette secte qui n'osa plus se montrer ouvertement.

D'autres Anabaptistes, plus tranquilles que les précédens, s'établirent en Moravie, sous la conduite de Hutter, qui composa pour eux un symbole dont les articles étoient :

Que Dieu dans tous les siècles s'étoit choisi une Nation sainte, qu'il avoit fait dépositaire du vrai culte ; que la difficulté étoit d'en connoître les membres dispersés parmi les enfans de perdition, & de les réunir en corps pour les conduire à la terre promise ; que ce peuple étoit sans doute celui que Hutter rassembloit, pour le fixer en Moravie ; que se séparer du chef, ou négliger les loix du conducteur d'Israël, c'étoit le signe d'une damnation certaine.

Qu'il faut regarder comme impies toutes les sociétés qui ne mettent pas leurs biens en commun ; qu'on ne peut être riche en particulier, & Chrétien tout ensemble.

Que Jesus-Christ n'est pas Dieu, mais Prophète.

Que des Chrétiens ne doivent pas reconnoître d'autres Magistrats que les Pasteurs Ecclésiastiques.

Que presque toutes les marques extérieures de religion sont contraires à la pureté du Christianisme, dont le culte doit être dans le cœur, & qu'on ne doit point conserver d'images, puisque Dieu l'a défendu.

Que tous ceux qui ne sont pas rebaptisés, sont de vèritables infidèles ; & que les mariages contractés avant la nouvelle régénération, sont annulés par l'engagement que l'on prend avec Jesus-Christ.

Que le Baptême n'efface point le péché originel, ni ne confère la grace ; qu'il n'est qu'un signe par lequel tout Chrétien se livre à l'Eglise.

Que la Messe est une invention de Satan, le Purgatoire une rêverie, & l'invocation des Saints une injure faite à Dieu ; que le corps de Jesus-Christ n'est pas réellement présent dans l'Eucharistie.

La secte précédente se divisa en deux autres qui s'excommunièrent mutuellement. Les *Huttérites* en composoient une, & les *Gabriélites* l'autre.

Il y a aussi eu :

Les *Adamites*, qui montèrent tout nuds, au nombre de plus de trois cens, sur une montagne élevée, persuadés qu'ils seroient transportés dans le ciel en corps & en ame.

Les *Antimariens*, qui dénioient tout culte à la Vierge Marie.

Les *Apostoliques*, qui préchoient sur les toits des maisons, pour pratiquer à la lettre l'ordre de Jesus-Christ.

Les *Clanculaires*, qui soutenoient qu'en matière de religion, on devoit parler en public comme la plûpart des hommes, & qu'il ne falloit dire que secrettement ce qu'on pensoit.

Les *Impeccables*, qui croyoient qu'après la régénération nouvelle,

il n'étoit plus possible de pécher.

Les *Indifférens*, qui croyoient toutes les Religions également bonnes.

Les *Frères libertins*, qui soutenoient que toute servitude étoit contraire au Christianisme.

Les *Manifestaires*, dont l'opinion étoit le contraire de celle des *Clanculaires*.

Les *Parfaits*, qui fuyoient le monde, afin de remplir à la lettre le précepte de ne pas se conformer au siècle.

Les *Pleureûrs*, qui répandoient des larmes en toute circonstance, parce qu'ils les croyoient agréables à Dieu.

Les *Réjouis*, qui disoient que la joie & la bonne chere étoient l'hommage le plus parfait qu'on pût rendre au Créateur.

Les *Sabataires*, qui soutenoient qu'on devoit observer le jour du sabbat, & non le Dimanche.

Les *Sanguinaires* qui aimoient à répandre le sang des Catholiques & des Protestans.

Il y a encore eu d'autres sectes d'*Anabaptistes* dont nous parlons sous les noms qui leur sont propres.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit supprimer le *p*, qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Anabatiste*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ANABASIEN ; substantif masculin. *Anabasius*. C'étoit, chez les Anciens, le nom que portoient les couriers à cheval ou en chariots. Ils servoient aux messages d'importance.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne au singulier, & longue au pluriel.

La terminaison *ien* de ce mot, est diphtongue en poësie comme en prose.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anabazien*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANABASSE ; substantif féminin. C'est le nom qu'on donne à des couvertures ou pagnes qui se fabriquent à Rouen & en Hollande. Elles ont l'aune moins un huitième de longueur, & trois quarts de largeur.

ANABIBAZOR ; substantif mascul. & terme d'Astronomie. On donne ce nom à la queue du dragon, ou au nœud méridional de la lune, c'est-à-dire, à l'endroit où elle coupe l'écliptique, pour passer de la latitude septentrionale à la méridionale.

ANABIS ; nom propre. Ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, dont parle Ptolémée.

ANABLE ; vieux mot qui signifioit autrefois habile, capable.

ANABLEPS ; substantif masculin. C'est le nom d'un poisson dont parle Seba. Il a le corps oblong, la tête plate, les yeux élevés, des dents aux deux mâchoirs, & sept nageoirs.

ANABOLADION ; substantif masculin. C'est le nom d'une sorte d'ornement ou habillement dont les femmes faisoient usage autrefois. Il ressembloit à peu près aux mantelets dont elles se servent aujourd'hui.

ANABROCHISME ; substantif masculin. C'est une opération qui consiste à engager dans une sorte de nœud les poils des paupières qui gênent la vue. Celse parle de cette opération.

ANABROSE ;

ANABROSE; substantif féminin. *Anabrosis*. Terme de Médecine, qui désigne la sortie du sang par l'ouverture d'une veine corrodée.

ANABURA; Tite-Live place un ville de ce nom en Phrygie. Artemidore en place une autre en Pisidie.

ANACA; substantif masculin. Nom d'un très-beau perroquet du Brésil, qui n'est pas plus grand qu'une alouette, mais qui est couvert d'un plumage agréablement mêlé de brun, de vert, de rouge & de couleur de cendre.

ANACAB; c'est un des noms que les Philosophes hermétiques ont donné au sel ammoniac.

ANACAIRE; vieux mot qui se disoit autrefois d'une espèce de tymbale.

ANACALIFE; substantif masculin. Insecte venimeux qui se nourrit sous l'écorce des arbres dans l'île de Madagascar. Ses piqûures ne sont pas moins dangereuses que celles du scorpion.

ANACALYPTÉRIE; substantif féminin. Fête que les anciens célébroient le jour que la nouvelle mariée avoit la liberté de lever son voile, & de se montrer en public.

ANACAMPTIQUE; adjectif & terme d'acoustique, qui a la même signification que *réfléchissant*. Il se dit particulièrement des échos, qu'on croit être des sons réfléchis.

ANACANDEF; substantif masculin. Très-petit serpent de l'île de Madagascar, qu'on dit se glisser dans le fondement, où il ronge les intestins. Comme de pareilles aventures ne peuvent pas être communes, il est permis de douter de la vérité de cette relation, jusqu'à ce qu'on en ait des preuves moins équivoques que celles qui nous sont parvenues jusqu'à présent.

ANACANDIA; substantif masculin. Serpent d'une force prodigieuse, qui se trouve dans l'île de Ceylan & aux Indes. Il attaque les bœufs, les vaches, les buffles; les serre, les suffoque & les fait tomber pour en sucer le sang. Sa couleur est d'un bleu mourant; sa grosseur & sa longueur répondent à sa force.

ANACANDRIAN; substantif masculin. Nom qu'on donne dans l'île de Madagascar, aux descendans d'un Roandrian ou Prince blanc, qui a dérogé en épousant une femme d'une condition inférieure à la sienne.

ANACARA; substantif masculin. Sorte de tambour en forme de tymbale, dont on se servoit dans le bas Empire.

ANACARDE; substantif masculin. *Anacardium*. Noyau applati, long d'un pouce, qui a la figure d'un cœur. Il est couvert d'une sorte d'écorce noirâtre qui contient une amande blanche. Ce noyau est placé à l'extrémité d'un fruit alongé, plus petit qu'un œuf de poule, bon à manger, sans noyau à l'intérieur, puisque le noyau, ainsi que dans l'*acajou*, est placé à l'extérieur.

Ce fruit vient sur un grand arbre qui croît dans les Indes Orientales, le Malabar & les îles Philippines; les Indiens font cuire les sommités de ces arbres pour les manger. Les amandes d'Anacarde sont très-bonnes, & ont un goût de pistache. On confit ces fruits, soit verts, dans du sel; soit mûrs, dans du sucre. Ils contiennent beaucoup d'huile & de sel. Ils raréfient & purgent la pituite; ils sont résolutifs & fortifient la mémoire, pris en décoction L'écorce du noyau d'anacarde renferme un suc mielleux & âcre, dont les Indiens se servent comme d'un caus-

tique. Si on en introduit dans une dent creuſe, il la brûle & la conſume. On emploie ce ſuc avec de la chaux vive, pour marquer les étoffes & autres choſes, d'une couleur indélébile. Les fruits verts de l'Anacarde, pilés & mêlés avec de la leſſive & du vinaigre, font d'excellente encre.

Il faut choiſir les anacardes nouveaux, gros & bien nourris. Ce fruit donne ſon nom à pluſieurs préparations médicinales, dont voici les principales.

Recette du miel d'*Anacarde.*

Prenez une livre d'Anacardes que vous ferez infuſer dans l'eau chaude pendant vingt-quatre heures; faites bouillir l'infuſion juſqu'à diminution de moitié, coulez par expreſſion; ajoutez enſuite trois livres de miel écumé; faites cuire le tout en conſiſtance de ſyrop que vous garderez.

Ce ſyrop fortifie les nerfs, atténue & raréfie la pituite, & s'emploie contre les maladies du cerveau.

La doſe eſt depuis demi-once juſqu'à une once.

Recette de la confection d'*Anacarde* de Méſué.

Prenez ſix gros d'Anacardes, autant de racines de coſtus, de ſucre blanc, de baſilique aquatique & de baies de laurier; une demi-once de racine de Souchet, deux gros de caſtoréum, autant de poivre noir & long, avec pareille quantité de myrobolans chébules, embliques, belleriques & indiques; cinq onces & demie de beurre frais, & autant de miel écumé, avec quoi vous mêlerez les autres drogues pulvériſées pour faire la confection.

Elle calme les vapeurs, provoque les règles, purifie le ſang, guérit de la colique venteuſe, & fortifie le cerveau.

La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à quatre.

Recette de l'antidote d'*Anacarde*, appelé *Préſent divin*, par Myrepſe & Aétius.

Prenez trois drachmes de lavande, autant de feuilles d'Inde, de clous de girofle, de ſafran, de caſſe, d'épithyme, de fleurs de jonc odorant & de myrobolans; douze drachmes d'aloès jaune; une drachme de charaique, autant de gingembre & de maſtic; ſix drachmes d'iris d'Illyrie, une drachme d'Anacarde, autant d'agaric; ſix drachmes d'aſarabacca, une drachme de ſemence d'ache, une drachme & demie de coſtus; trois drachmes de poivre, huit drachmes de fenouil & autant de ſon ſuc; pilez le fenouil dans un mortier, & faites-le macérer pendant trois jours dans du vinaigre; & après l'avoir fait bouillir autant qu'il le faut, paſſez la liqueur; ajoutez y une quantité ſuffiſante de miel attique ou de ſucre, & faites bouillir de nouveau juſqu'à conſiſtance de miel. Pilez tous les autres ingrédiens & lévigezles; ajoutez-les enſuite à la liqueur préparée avec le fenouil. Suppoſé que le fenouil ſoit en grande quantité, exprimez-en le ſuc, & l'antidote en vaudra mieux.

Cet antidote eſt excellent dans toutes les maladies invétérées; pour les maux de tête, les maladies de la poitrine, les pleuréſies, les aſthmes, les péripneumonies; pour les aigreurs d'eſtomac, & pour les maladies malignes de cette partie & du bas-ventre. Il fortifie & rafraîchit ceux qui ſortent d'une longue maladie, & qui n'ont pas encore recouvré leurs forces. Il guérit la jauniſſe, l'anaſargue, la conſomption, les maladies des reins, & fait beaucoup de bien à ceux qui ſont conti-

nuellement tourmentés de la colique. Il fortifie ceux qui ont un sentiment de pesanteur par tout le corps. Il est efficace dans les fièvres intermittentes, étant donné par intervalles. Il soulage dans la goutte, lorsqu'on le donne avant l'accès. Il est excellent dans les maladies des femmes, & surtout dans la strangurie, la suppression des règles, & les suffocations de matrice. Il fait du bien à celles qui sont sujettes à faire des fausses couches, & purge légèrement; il guérit les inflammations de matrice, & la fureur utérine. En un mot, c'est un don divin, & il ne faut qu'en user une fois ou deux au printemps & dans l'automne pour être exempt de maladie, pourvu qu'on ne commette point de fautes contre le régime. On doit en prendre le matin une dose de la grosseur d'une noisette.

Les Anacardes payent trente-cinq sous par quintal à l'entrée du royaume.

ANACATHARSE; substantif féminin. Terme de Médecine, qui signifie *purgation par le haut*. Les Anciens se servoient de ce mot pour désigner le soulagement des poumons par l'expectoration.

ANACATHARTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il désigne un remède qui facilite l'expectoration.

ANACE; nom propre. Ville de l'Achaie, dont parle Etienne le Géographe.

ANACÉE; nom propre, & terme de Mythologie. C'est le Temple dans lequel on révéroit à Athènes les Dieux Anactes. On appeloit *Anacees* les fêtes qu'on y célébroit en leur honneur.

ANACÉPHALÉOSE; substantif féminin. Terme de Rhétorique, qui désigne la récapitulation des principaux chefs d'un Discours.

C'est un précis en style vif & pressant de ce qu'on a dit de plus solide, de plus lumineux & de plus intéressant. L'*anacéphaléose* réunit, comme dans un point de vue, tout ce qui doit persuader & convaincre l'Auditeur, & le rendre favorable.

Les cinq premières syllabes sont brèves, la sixième est longue & la septième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, *ph* en *f*, *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anaséfaléoze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANACHARSIS; substantif masculin. Quelques-uns donnent ce nom à un poisson qu'on croit être l'acarnan.

ANACHARSIS, est aussi le nom d'un Scythe Nomade, que sa science & ses mœurs firent mettre au nombre des sages de la Grèce.

C'est lui qui disoit à Solon que les loix étoient des toiles d'araignées, qu'elles arrêtoient les petites mouches, & que les grandes les rompoient.

C'est encore lui qui, appelé à la Cour de Crésus, dit à ce Prince, en refusant les richesses dont il vouloit le gratifier, qu'il n'avoit pas besoin de son or; qu'il n'étoit venu en Grèce que pour y cultiver son esprit, & pour tâcher de retourner dans sa patrie plus homme de bien qu'il n'en étoit parti.

Anacharsis fit des vers sur l'Art militaire, & rédigea les loix des Scythes.

ANACHIMOUSSI; nom propre. Contrée de l'île de Madagascar, sur le bord oriental de la rivière d'Iongh-aiou, & au nord de

Celle de Mangharac. Cette contrée, qui n'eſt pas conſidérable, eſt fertile & peuplée. Les habitans s'appellent auſſi *Anachimouſſi*.

ANACHINQUEST; nom propre. Rivière de l'île de Madagaſcar, qui coule dans le pays de Voulovilou, juſqu'à la baie de Sahaveh, où elle a ſon embouchure.

ANACHIS; nom propre & Terme de Mythologie. C'eſt un des quatre Dieux domeſtiques des Egyptiens; les autres étoient Dimon, Tichis & Héros. Ces peuples croyoient que ces quatre Dieux prenoient ſoin de chaque perſonne dès l'inſtant de ſa naiſſance.

ANACHORÈTE; ſubſtan. maſculin. Moine ou Hermite qui vit ſeul dans un déſert. Il ſe dit par oppoſition aux Moines qui vivent en commun, & qu'on appelle *Cénobites*. St. Antoine, St. Hilarion furent Anachorètes.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *Anakorète*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANACHRONISME; ſubſtantif maſculin. Erreur contre la chronologie. *On ſe permet l'anachroniſme dans un poëme épique.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire *anakroniſme*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANACLASTIQUE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom à la partie de l'optique, qui a pour objet les réfractions. C'eſt la même choſe que dioptrique. *Voyez* ce mot.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *anaklaſtike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANACLÉTERIE; ſubſtantif féminin. Fête ſolennelle que célébroient les Anciens, quand leurs Souverains, parvenus à l'âge de majorité, leur déclaroient qu'ils alloient prendre en mains les rênes du gouvernement.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième longue.

ANACLINOPALE; ſubſtantif féminin. C'étoit, chez les Anciens, une ſorte de lutte, dans laquelle les Athlètes combattoient couchés ſur le ſable.

ANACOCK; ſubſtantif maſculin. Sorte de Haricot qui croît en Amérique.

ANACOLE; nom propre. Île de la mer Égée, ou de l'Archipel, de laquelle parle Antonin dans ſon itinéraire maritime.

ANACOLLÉMATE; ſubſtantif maſculin. Les Anciens donnoient ce nom à un topique aſtringent qu'ils appliquoient ſur le front pour empêcher qu'une fluxion ne tombât ſur les yeux.

ANACOLUPPA; ſubſtantif féminin. Plante du Malabar, dont le ſuc mêlé avec le poivre, paſſe pour un excellent remède dans l'épilepſie, & pour un antidote infaillible, le ſeul que l'on connoiſſe contre la morſure du Cobra capella.

ANACOLUTHE; ſubſtantif féminin. C'eſt le nom d'une figure qui eſt une ſorte d'ellipſe, par laquelle le con

relatif d'un mot exprimé est sous-entendu. Si au lieu de dire, *le Peintre est dans la chambre où vous entrez :* je dis simplement, *le Peintre est où vous entrez ;* la suppression de ces mots *dans la chambre*, forme l'anacoluthe. On ne doit au surplus se servir de cette figure que dans les cas où l'usage l'autorise, & lorsque les mots sous-entendus peuvent être aisément suppléés.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, *anakolute*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ANACONTI ; substantif masculin. Arbre de l'île de Madagascar, qui a une feuille semblable à celle du poirier, & un fruit long, dont le suc a la propriété de faire cailler le lait.

ANACOSTE ; substantif féminin. Etoffe de laine rase & croisée en manière de serge de Caen, mais moins couverte de poils, & de meilleure laine. La pièce contient vingt aunes de longueur, sur une de largeur. Cette étoffe se fabrique à Leyde en Hollande, dans les Pays-Bas, & à Beauvais, où on l'a très-bien imitée.

Les anacostes qui passent de France en Espagne & en Italie, payent dix sous par quintal pour droits de sortie du Royaume.

ANACRÉON ; nom propre d'un Poëte voluptueux, à jamais célèbre par ses écrits tendres, naïfs & agréables, que les graces elles-mêmes semblent avoir dictés. Partout il chante l'amour & les plaisirs qui partagèrent tous ses momens, tant qu'il vécut.

Les quatre syllabes sont brèves.

ANACRÉONTIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Poësie. Il qualifie ce qui est composé dans le goût & le style des ouvrages du Poëte Anacréon. *Des Odes Anacréontiques. Des Vers Anacréontiques.* Voyez ANACRÉON.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une Anacréontique chanson*, mais *une chanson Anacréontique.*

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, *Anakréontike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANACTE ; substantif masculin pluriel, & terme de Mythologie, qui désignoit chez les Anciens, trois Dieux nés de Jupiter & de Proserpine. On les appeloit aussi *les Dioscures.* Ciceron les nomme encore *Tritopatreus*, *Eubuleus* & *Dionysius.*

ANACTE, étoit aussi un titre d'honneur, que portoient les fils & les frères des Rois de Chypre. Ceux-ci uniquement occupés de leurs plaisirs, passoient leur vie dans une mollesse voluptueuse, & les anactes gouvernoient l'Etat. Ils étoient comme nos Maires du Palais, sous les Rois Fainéans.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

ANACTORIE ; nom propre. Ancienne ville d'Epire, sur le golfe d'Ambracie. Les Athéniens la conquirent sur ceux de Corcyre & de Corinthe, auxquels elle appartenoit en commun ; mais ils l'abandonnèrent aux Acarnaniens qui les

avoient aidés dans cette conquête.

ANACUJES ; (les) peuple du Brésil dans l'Amérique Méridionale. Il habite dans le voisinage du gouvernement que les Portugais appellent *Serégippe*.

ANACUPHES ; nom propre. C'est, selon Ortelius, une ville des Abages.

ANADARA ; substantif masculin. Coquillage bivalve du genre du petoncle. On le trouve aux Indes, à la Jamaïque, & dans la mer de Toscane.

ANADIPLOSE ; substantif féminin. Ce mot désigne une figure qui a lieu, quand un même mot finit une proposition & en commence une autre. Exemple. *Il falloit attaquer Alger : Alger n'est qu'une retraite de Corsaires.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anadiploze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANADIR ; nom propre d'une rivière considérable de la Tartarie Russienne. Elle a son embouchure dans l'océan oriental, près du détroit du nord.

ANADOLIHISSARI ; nom propre. Les Turcs appellent ainsi celui des châteaux de l'Hellespont, ou des Dardanelles, qui est situé en Asie.

ANADOSE ; substantif féminin. *Anadosis*. Terme de Médecine, qui désigne la distribution de l'aliment dans toutes les parties du corps.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anadoze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANADROME ; substantif masculin. Terme de Médecine, qui dans le sens d'Hippocrate, désigne le transport de l'humeur morbifique des parties inférieures aux supérieures, ce qui est d'un sinistre présage.

ANADROMOS ; substantif masculin. Poisson de mer qui remonte dans les rivières. On le nomme *Zerta* à Messine, & *Dromilla* à Lyon. Le Médecin Alexandre de Tralles, prétend qu'il est salutaire contre l'épilepsie.

ANADYOMÈNE ; terme de Mythologie. C'est le nom qu'on donnoit à Vénus sortant de la mer. On donna le même nom à un portrait de cette Déesse, peint par Apelle, & célèbré chez les Poëtes, comme un chef-d'œuvre de ce grand Artiste.

ANAFE ; nom propre. Ancienne ville d'Afrique au Royaume de Fez, sur l'Océan Atlantique, à vingt lieues d'Azamor. Elle fut brûlée & détruite en 1468, par les Portugais, pour punir les Habitans de leurs pirateries contre les Chrétiens.

ANAGALLIS ; substantif masculin. *Voyez* Mouron.

ANAGARSKAIE ; nom propre. Ville de Russie, dans la Grande Tartarie, vers les sources du fleuve Amour ou Amur.

ANAGHELOME ; nom propre. Bourg d'Irlande, dans la Province d'Ulster, au Comté de Down, sur la rivière de Ban, à dix milles, au nord de Néwry.

ANAGIRIS ; substantif masculin. Arbrisseau qu'on appelle aussi *bois puant*, à cause de son odeur forte. Ses feuilles & ses branches ressemblent à celles de l'agnus-castus, & ses fleurs à celles du chou. Il leur succède de longues gousses qui contiennent une semence solide, bi-

garrée & en forme de reins.

Les feuilles de cet arbuste, appliquées en cataplasme, résolvent les tumeurs œdémateuses. Prises à la dose d'une drachme dans du vin, elles guérissent du mal de tête, soulagent dans l'asthme, provoquent les règles, & hâtent l'expulsion du fœtus & de l'arrière-faix. Le suc de la racine est diaphorétique & digestif, & la semence est un puissant émétique.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ANAGLYPHE; substantif masculin. Terme d'Anatomie, dont s'est servi Hérophile pour désigner une portion du quatrième ventricule du cerveau, que les Anatomistes modernes appellent *calamus scriptorius*.

Anaglyphe, étoit aussi, chez les Anciens, le nom qu'on donnoit aux vases de pierre, ou de métal sculptés & cizelés, mais en bosse & non en creux.

ANAGNIE; nom propre. Ville d'Italie, dans la campagne de Rome. C'est-là que Colonne donna un soufflet au Pape Boniface VIII, qu'il auroit tué si Nogaret ne l'en eût empêché. *Voyez* Boniface.

ANAGNOSTE; substantif masculin. Nom que les Romains donnoient à celui de leurs esclaves qui faisoit la lecture pendant leur repas. Les Anagnostes étoient ordinairement instruits dans la Littérature.

ANAGNUTES; (les) peuples que Pline place dans la Gaule Aquitanique.

ANAGOGIE; substantif féminin. Terme de Théologie, qui signifie ravissement ou élévation de l'ame vers les choses divines.

Anagogie, est aussi un terme de Mythologie, qui désignoit chez les Anciens une fête célébrée à l'honneur de Vénus, par les Habitans d'Erix. L'objet de la cérémonie, étoit de prier cette Déesse de revenir du voyage qu'on la supposoit être allée faire en Lybie.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

ANAGOGIQUE; adjectif des deux genres. Terme de Théologie, qui signifie ravissant, qui élève l'esprit aux choses éternels & divines. Ce mot est particulièrement usité dans cette phrase : *Interprétation anagogique*; pour dire, une interprétation qu'on tire d'un sens naturel & littéral, pour s'élever à un sens spirituel mystique.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un anagogique sens*, mais *un sens anagogique*.

Il faudroit changer le second *g* en *j*, *qu* en *k*, & écrire, *anagojike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANAGRAMMATISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Anagrammatiser.

ANAGRAMMATISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Anagramma scribere*. Ce verbe, qui est du style familier, signifie faire l'anagramme d'un nom. *Il s'amuse à anagrammatiser*.

ANAGRAMMATISTE; substantif masculin. Qui s'occupe à faire des anagrammes.

ANAGRAMME; substantif féminin.

Anagramma. C'eſt l'arrangement des lettres d'un mot, qu'on diſpoſe de manière qu'elles ſont un autre mot & un autre ſens. L'anagramme du mot *Loraine* eſt *alerion*; & l'anagramme d'*alerion* eſt *Loraine*; parce que les lettres qui forment un de ces mots, ſont celles qui forment l'autre.

S'occuper à faire des anagrammes eſt un emploi du temps bien puéril. Colletet n'a peut-être rien fait de mieux que les vers où il critique cette ſorte d'ouvrage. Il dit :

Sur le parnaſſe nous tenons
Que tous ces renverſeurs de noms,
Ont la cervelle renverſée.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *m* qui eſt oiſif, & écrire, *anagrame*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANAGROS ; ſubſtantif maſculin. Meſure pour les grains, uſitée en Eſpagne, ſur-tout à Cadix & à Séville. Trente-ſix anagros ſont dix-neuf ſeptiers, meſure de Paris.

ANAGYRUS ; nom propre, & terme de Mythologie. Dieu terrible, honoré dans l'Attique, dans un bourg du même nom de la Tribu Erechtide. Voici la vengeance qu'il tira d'un vieillard, qui avoit mis la coignée dans un bois qu'on lui avoit conſacré. Il inſpira pour le fils de ce vieillard un violent amour à la maîtreſſe de ce dernier ; mais le jeune homme s'étant refuſé aux avances de la courtiſane, elle l'accuſa devant ſon père d'avoir voulu la violer ; le vieillard jaloux & crédule, fit précipiter le prétendu coupable du haut d'un rocher ; & il ſe pendit bientôt après, déſeſpéré d'avoir fait périr un fils unique, dont il reconnut l'innocence.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANAHARATH ; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu d'Iſachar.

ANALABE ; ſubſtantif maſculin. *Analabus*. C'eſt une partie de l'habillement des moines Grecs, revenant au ſcapulaire de ceux que nous voyons parmi nous.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ANALECTES ; ſubſtantif maſculin pluriel. On donne ce nom aux fragmens choiſis d'un Auteur. *Les analectes de Mabillon.*

On appeloit encore *analectes* chez les Romains, les eſclaves chargés du ſoin d'enlever ce qui étoit reſté ſur les tables, & de tenir en état de propreté les ſalles à manger.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *analektes*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANALÊME ; ſubſtantif maſculin. Planiſphère ou projection orthographique de la ſphère ſur le colure des ſolſtices.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ANALEPSIE ; ſubſtantif féminin. *Analepſis*. Terme de Médecine, qui déſigne le recouvrement des forces après la maladie.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième longue.

ANALEPTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui qualifie tout remède destiné à rétablir les forces diminuées ou abattues : tels sont les citrons, les oranges, leurs fleurs, celles de rose, de jasmin, de muguet; les feuilles de mélisse, les écorces de canelle; les sucs tirés des animaux, comme les gelées, les consommés, le bon vin vieux de Bourgogne, le vin d'Espagne, la thériaque & les confections d'hyacinte & d'alkermès; mais ces remèdes ne veulent pas être administrés indifféremment; on n'en doit faire aucun usage dans les maladies aigues, ni dans la chaleur & l'effervescence des humeurs, comme dans la fiévre, ou lorsque le sang est chargé d'impuretés; ils ne conviennent que dans la convalescence, quand les forces sont épuisées.

La Médecine vétérinaire a aussi ses analeptiques. Ce seroit, dit M. Bourgelat, une très-grande erreur que d'imaginer & de croire que la langueur ou la destruction des forces naturelles de l'animal, ensuite de quelques maladies opiniâtres ou d'une marche longue & pénible, pussent être réparées par l'action des remèdes qui stimulent les solides, & qui animent la circulation des esprits; il est des circonstances maladives où le cœur, les artères & les nerfs jouissent de toute l'étendue de leur puissance motrice, & où cependant les animaux sont, ainsi que l'homme, dans un abattement entier; la vigueur & la fermeté réelle du corps & des membres, dépendent donc en partie dans l'un & dans l'autre de l'administration des substances, dont l'assimilation supplée aux pertes qu'ils ont faites, & il est par conséquent indispensable de fournir dans certaines occasions à la masse les sucs nouveaux & bien conditionnés, dont elle a besoin.

Les *Analeptiques* n'offrent proprement que des secours alimenteux, & ce n'est que d'eux seuls qu'on peut espérer, dans les cas dont il s'agit, le rétablissement à opérer des forces languissantes ou éteintes. Celles du corps humain sont restituées dans leur état naturel au moyen des consommés, des bouillons gélatineux, &c. Celles de l'animal le seront pareillement par une nourriture bien choisie, telle que le foin le plus fin & le plus délicat, formé du mélange des meilleures herbes, c'est-à-dire, de la jacée noire, de l'aunée, de la pimprenelle des prés, des paquerettes, du tussilage, de la pédiculaire, des chiendents, de la scabieuse, du sainfoin, de la sarriette, du caroi, de la petite chelidoine, des espèces d'orchis ou satyrion, de la reine & du trèfle des prés, &c. L'espèce de faltrank, qui résulte de l'assemblage de la cardamine, du d'Aucus, de l'Eupatoire, de la jacobée, de l'eufraise, de la linaire, de la dent de lion, de la lysimachie, de la mousse terrestre, du pouliot, des marguerites, du trèfle sauvage, &c. n'étant point si appétissant ni si succulent, & celui du juncago, de la leche, du jonc fleuri, de l aconit, de la gratiole, des tithymales, de la ptarmique, de la catapuce, &c. pouvant nuire à l'animal en santé, doivent être absolument interdits & rejettés en ce qui concerne des animaux en état de convalescence.

Le sainfoin mêlé avec le premier de ces foins, la luzerne donnée en petite quantité, l'avoine noire, luisante, pesante à la main, bien nour-

rie, qui n'a souffert d'altération ni dans le champ, ni dans le grenier, & qui n'est point chargée d'une infinité de mauvaises semences que le coquelicot, la cardamine, le senevé, la nielle, le psyllium, le colsas y déposent, son mélange avec le son de froment dans les commencemens, avec une jointée d'orge en grain, ou de fenu-grec, ou de graine d'ortie; dans la suite l'eau blanchie avec la farine de fève ou de froment, une jointée de ce grain qui précède pendant quelque temps cette boisson tiède ou froide, &c. voilà, relativement aux animaux, de véritables restaurans auxquels on doit avoir recours. On peut y ajouter, en ce qui regarde les bêtes à cornes, les raves & les navets hachés & cuits, dont deux ou trois mesures égales à celle du picotin ordinaire leur suffiront chaque jour, ainsi que toutes les autres substances bonnes & nourrissantes qui leur sont familières & propres dans les divers lieux & dans les divers climats. Quant aux moutons & aux chèvres, en les alimentant pendant quelques jours des productions dont on restaure le cheval; productions qui sont infiniment plus substantielles que celles qu'ils paissent ou qu'on leur donne, on les rétablira bientôt.

Du reste, les Analeptiques produisent un chyle copieux, & par conséquent une plus grande quantité de lait & de semence; aussi les appelle-t-on *Galactophores* dans le premier cas, & *Spermatopès* dans le second; mais quand on les emploie dans la circonstance de l'épuisement du malade, on ne doit les donner qu'avec le plus grand ménagement & la plus grande discrétion, & qu'après avoir surmonté exactement & détruit les causes morbifiques qui en ont altéré les forces, car leur administration avant ce temps accroîtroit inévitablement le mal, & en augmenteroit le danger; d'ailleurs, si dans tous les animaux attaqués de maladies graves la digestion est constamment en défaut, bien loin de tenter de les restaurer par la voie des substances les plus alimenteuses qui se corromproient plutôt qu'elles ne nourriroient, on doit au contraire nécessairement les condamner & les tenir au régime & à la diète la plus sévère.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un analeptique bouillon*, mais *un bouillon analeptique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *analeptike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANALIBA; nom propre. Bourg de la petite Arménie, dont parle Ptolémée.

ANALOGIE; substantif fémin. *Analogia*. Terme de Mathématique, qui signifie rapport, proportion. Vous avez même analogie de quatre à six, que de huit à douze. *Il faut plusieurs analogies pour la résolution de ce problème.*

ANALOGIE, se dit en Physique, du rapport que diverses choses ont ensemble. C'est ainsi qu'on dit, qu'*il y a analogie entre les causes du tonnerre & celles des tremblemens de terre*; pour dire, que les causes qui produisent le tonnerre dans l'atmos-

phère, sont semblables à celles qui produisent dans les entrailles de la terre les secoüsses dont elle est agitée de temps à autre.

Analogie, se dit aussi en Philosophie, du rapport qu'ont ensemble les divers sens d'un même mot. C'est ainsi qu'on appelle *pied*, la partie basse d'une montagne, par analogie avec le pied d'un animal.

Analogie, se dit, en termes de Grammaire, pour exprimer le rapport que différens mots d'une langue ont ensemble pour leur formation. C'est ainsi que le mot *chanteur* est formé du mot *chant*, par la même analogie que le mot *amoureux* est formé du mot *amour*.

Analogie, se dit, en termes de Médecine, pour exprimer la connoissance de l'usage des parties, de leur structure & de leur liaison, relativement à leurs fonctions. C'est par l'analogie qu'on explique la cause & l'action des maladies, & que l'on connoît les remèdes qu'il faut y opposer.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

ANALOGIQUE; adjectif de tout genre. Ce mot désigne ce qui a du rapport, de l'analogie. *Ces propositions sont analogiques.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *des analogiques figures*, mais *des figures analogiques.*

ANALOGIQUEMENT; adverbe, qui signifie par analogie, d'une manière analogique. *Ce n'est pas conclure analogiquement.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève & la sixième moyenne.

Il faudroit changer le *g* en *j*, *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'apres la prononciation, *analojikemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANALOGISME; substantif masculin. *Analogismus.* Ce mot désigne un raisonnement, par lequel on recherche des choses que l'on ne connoît pas, par l'analogie & les rapports qu'elles peuvent avoir avec celles que l'on connoît.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANALOGUE; adjectif de tout genre & terme de Philosophie, qui désigne ce qui a de l'analogie, du rapport, de la convenance avec quelqu'autre chose. *Cette phrase est analogue au sujet.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *d'analogues expressions*, mais *des expressions analogues.*

ANALYSE; substantif féminin. *Analysis.* Terme Didactique, qui se dit de la réduction, de la résolution de quelque substance que ce soit, dans ses principes.

La chimie fournit différens moyens pour faire l'analyse des corps. Si la substance qu'on veut analyser, est composée de plusieurs principes, parmi lesquels il y en ait qui soient très-volatils, d'autres qui aient une volatilité moyenne, & d'autres enfin qui soient fixes, en exposant cette substance à une chaleur graduée dans des vaisseaux distillatoires, on séparera en pre-

mier lieu les parties les plus volatiles, celles qui le feront moins, passeront ensuite dans la distillation, & enfin celles qui sont fixes & capables de résister à l'action du feu, resteront au fond du vaisseau distillatoire.

Mais comme il s'en faut de beaucoup que cette analyse, qu'on nomme *analyse par le feu*, parce qu'elle ne se fait que par le moyen du feu, soit exempte d'inconvéniens; les Chimistes, & particulièrement les modernes, ont cherché d'autres moyens d'analyser les corps, & d'en séparer les principes, & ils ont appelé leur nouvelle méthode, *analyse par les dissolvans*, parce qu'elle est uniquement fondée sur l'action des dissolvans. C'est ainsi qu'en exposant une masse métallique composée d'or & d'argent, à l'action de l'eau régale, cette eau dissoudra l'or sans toucher à l'argent; tout comme si l'on se servoit d'acide nitreux en place d'eau régale, il dissoudroit l'argent sans toucher à l'or; tandis que ces deux substances résistant l'une aussi bien que l'autre à l'action du feu, elles ne pourroient être séparées par ce moyen.

On peut en dire autant d'une infinité d'autres opérations chimiques.

Analyse, se dit, en termes de Mathématique, de l'art de résoudre les problêmes par le secours de l'algèbre, en les réduisant à des équations. *Par exemple*, on propose pour problême de trouver la somme que Pierre & Jean ont ensemble, en donnant à l'un 600 liv. & à l'autre 800 liv., il est clair qu'en nommant x cette somme, la question peut s'exprimer par l'équation $x = 600 + 800$, & qu'elle est résolue par l'équation $x = 1400$. *Voyez* Équation.

L'*analyse*, dit M. d'Alembert, est l'instrument, ou le moyen général par lequel on a fait, depuis près de deux siècles dans les Mathématiques, de si belles découvertes. Elle fournit les exemples les plus parfaits de la manière dont on doit employer l'art du raisonnement, donne à l'esprit une merveilleuse pomptitude pour découvrir des choses inconnues, au moyen d'un petit nombre de données, & en employant des signes abrégés & faciles pour exprimer les idées; elle présente à l'entendement des choses, qui autrement sembleroient être hors de sa sphère. Par ce moyen, les démonstrations géométriques peuvent être singulièrement abrégées: une longue suite d'argumens, où l'esprit ne pourroit, sans le dernier effort d'attention, découvrir la liaison des idées, est convertie en des signes sensibles, & les diverses opérations qui y sont requises, sont effectuées par la combinaison de ces signes. Mais ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que par le moyen de cet art, un grand nombre de vérités sont souvent exprimées par une seule ligne; au lieu que si l'on suivoit la manière ordinaire d'expliquer & de démontrer, ces vérités rempliroient des volumes entiers. Ainsi, par la seule étude d'une ligne de calcul, on peut apprendre en peu de temps des sciences entières, qui autrement pourroient à peine être apprises en plusieurs années.

Analyses *des quantités finies*, se dit de la méthode de trouver par le secours de l'algèbre, des quantités inconnues, moyennant quelques quantités connues. Si je veux, *par*

exemple, trouver la circonférence d'un cercle par son diamètre, & par sa circonférence, son aire ; cette analyse donne une règle certaine, par laquelle on calcule géométriquement la circonférence, & par le secours de celle-ci l'aire de ce cercle.

ANALYSE *des quantités infinies*, se dit de la méthode de trouver par quelques quantités infiniment petites, d'autres quantités finies & inconnues, en faisant usage du calcul différentiel & intégral.

On dit, *faire l'analyse d'un discours, d'un ouvrage ;* pour dire, le réduire dans ses parties principales, afin d'en mieux connoître l'ordre & la suite. *Il nous fit l'analyse de la première partie de son poëme.*

On dit aussi, *faire l'analyse d'un raisonnement ;* pour dire, le diviser en plusieurs propositions, afin d'en appercevoir plus facilement le vrai ou le faux.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer l'*y* en *i*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *analize* pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANALYSÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ANALYSER.

ANALYSER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe signifie faire l'analyse. Il se dit particulièrement des productions de l'esprit. *Je vous charge d'analyser le sermon de ce prédicateur. Analysez cette tragédie.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'analyse*, la syllabe *ly* est longue.

Il faudroit changer l'*y* en *i*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *analizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANALYSTE ; substantif masculin, & terme de Mathématique. Il se dit de celui qui est versé dans l'analyse mathématique. *Il faut que ce problême soit bien compliqué, pour n'avoir pas été résolu par cet Analyste.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ANALYTIQUE ; adjectif des deux genres. Qui tient de l'analyse, qui a rapport à l'analyse. *La méthode analytique. Un calcul analytique. Une démonstration analytique.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une analytique recherche*, mais *une recherche analytique.*

ANALYTIQUEMENT ; adverbe. Par analyse, d'une manière analytique. *On ne peut résoudre ce problême, qu'en procédant analytiquement.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer l'*y* en *i*, *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *analitikemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANAMALLU; substantif masculin. Arbrisseau légumineux du Brésil. Les naturels du pays en font bouillir les feuilles dans de l'eau de ris ou du petit lait, & ils se baignent dans la décoction, quand ils ont le ventre gonflé par des vents ou par une lymphe extravasée.

ANAMELECH; nom propre, & terme de Mythologie. C'est une Idole des Samaritains, qu'on représentoit sous la figure d'un Faisan, selon quelques-uns, & sous celle d'un Cheval, selon d'autres. On lui immoloit des victimes humaines.

ANAMNESTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il se dit des signes qui indiquent l'état précédent du corps.

On appelle aussi remèdes *anamnestiques*, ceux qui servent à rétablir la mémoire.

ANAMORPHOSE; substantif féminin. Tableau peint ou dessiné suivant des règles de perspective, différentes de celles des proportions ordinaires. Les *Anamorphoses* doivent être vues dans un certain éloignement, pour que les figures paroissent dans leurs proportions ordinaires; hors de ce point, l'image varie, & elles ne représentent plus le même objet.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anamorfoze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANAN; nom propre. Fleuve d'Ecosse qui a sa source près du Cluid, & son embouchure dans la mer d'Irlande.

ANANAS; substantif masculin. Plante originaire du Pérou, dont le fruit, qui porte le même nom, est très-estimé.

L'*Ananas* porte plusieurs feuilles d'un vert gai, semblables à celles du roseau, longues de deux à trois pieds, dentelées & creusées en gouttière. Il s'élève du centre une tige haute de deux pieds, de la grosseur du doigt, garnie de quelques feuilles. Cette tige soutient, à son sommet, une rose formée de plusieurs feuilles très-courtes, de couleur de feu ou de cerise, cachant le fruit, qui, dans la suite, grossit peu à peu, & prend la forme d'une *pomme de pin*; avant cet accroissement, on voit naître des fleurs bleuâtres d'une seule pièce, soutenues par un embrion triangulaire, semblable à l'écaille d'une pomme de pin. Cet embrion devient aussi ferme que la chair du citron, jaunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'une odeur & d'un goût qui ne le cèdent en rien ni au meilleur melon, ni à l'abricot le plus exquis, & qui donne d'ailleurs un jus rafraîchissant.

Le sommet du fruit est garni d'un paquet de feuilles colorées, qui, étant mises en terre, produisent une nouvelle plante. Au mois d'Août on détache les rejettons, que l'on met dans des pots, où ils prennent très-facilement racine. Il faut observer que ce paquet de feuilles du sommet rapporte une année plutôt que les rejettons; effet qu'il faut attribuer à ce que cette couronne est nourrie des sucs mûrs & digérés du fruit; au lieu que le rejetton tire sa nourriture crue de la terre, & qu'il lui faut du temps pour la mûrir.

On tire, par expression, de l'*Ananas*, un suc dont on fait un excellent vin diurétique, qui fortifie, réjouit le cœur, réveille les esprits, & arrête les nausées. Il ne faut pas que les femmes enceintes en fassent usage; il pourroit les faire avorter.

On confit les *Ananas*, & ils conviennent, dans cet état, aux tempérammens foibles.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ANANIE; nom propre. *Anania*. Ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Benjamin.

ANANISAPTA; terme de Magie dont parle Delrio. Ce mot écrit & porté sur soi, préserve de la peste & des autres maladies contagieuses; si l'on en croit certains rêveurs.

ANAPAUOMÈNÈ; nom propre. Ancienne Fontaine de Grèce, dans la Molossie, en Epire, près de Dodone. On lui attribuoit la propriété d'allumer les flambeaux éteints, qu'on approchoit de ses eaux, & d'éteindre ceux qui étoient allumés. On voit qu'elle étoit douée d'un esprit de contradiction.

ANAPE; nom propre. Fleuve de Sicile, aujourd'hui l'*Alféo*, près de Syracuse. Les Poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, qui fut changée en Fontaine pour s'être opposée à l'enlèvement de Proserpine par Pluton. Depuis ce temps ces singuliers Amans menèrent ensemble leurs eaux dans la mer de Sicile.

ANAPE, est encore le nom d'une Rivière de Grèce, en Chaonie, & d'un Ruisseau d'Illyrie, aujourd'hui *Alessio*, dans la Haute-Albanie.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

ANAPESTE; substantif masculin & terme de Poësie grèque & latine, qui désigne un pied composé de deux brèves & d'une longue. *Vĭnĭām* est un anapeste.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ANAPESTIQUE; adjectif des deux genres. Ce mot désigne de la poësie & des vers particulièrement composés d'anapestes. *Des vers anapestiques*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une anapestique ode*, mais *une ode anapestique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *anapestike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANAPÉTIE; substantif féminin. *Anapetia*. Terme de Médecine, qui se dit de la dilatation des vaisseaux où circulent le sang & les liqueurs.

ANAPHE; nom propre. Île de la mer Égée, où Apollon étoit particulièrement révéré, d'où il fut surnommé *Anaphéen*.

ANAPHONÈSE; substantif féminin, qui signifie exercice par le chant.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anafonèze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANAPHORE ; ſubſtantif féminin. Figure de rhétorique, qu'on appelle autrement *répétition*. Elle a lieu quand divers membres d'une période commencent par le même mot. EXEMPLES : *habile à la guerre, habile dans le miniſtère, habile dans les négociations ; chacune de ſes entrepriſes fut annoncée par le ſuccès.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *anafore*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANAPLÉROSE ; ſubſtantif féminin. Terme de Chirurgie. Partie de l'Art qui s'occupe de la réproduction des parties, lorſqu'elles en ſont ſuſceptibles.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anapléroze* pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANAPLÉROTIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Chirurgie, qui déſigne des médicamens propres à faire renaître les chairs, & à cicatriſer les ulcères & les plaies. Tels ſont la Sarcocolle, le Baume du Commandeur, & pluſieurs autres.

ANAPLISTHE ; nom propre. Ancienne ville maritime de Grèce, dans l'Attique, vers le Cap Colias. Les Temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des Déeſſes Généthyllides, qui préſidoient aux naiſſances, rendoient cette ville fameuſe.

ANAPNEUSE ; ſubſtantif féminin. *Anapneuſis*. Terme de Médecine, qui ſignifie quelquefois *reſpiration*, & d'autres fois *tranſpiration*.

ANAPODARI ; nom propre. Rivière de l'île de Candie, qui a ſa ſource à Caſtel-Bonifacio, & ſon embouchure près du Château d'Ermato.

ANAPODOPHYLLON ; ſubſtantif maſculin. Plante à fleurs compoſée de pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe. Il s'élève du milieu de la fleur un piſtil qui devient un fruit en forme d'œuf, dans lequel il y a quantité de ſemences arrondies. On n'en fait point d'uſage en médecine.

ANAPPES ; nom propre. Bourg de Flandres, ſur la rivière de Marque, à une lieue au-deſſus de Lille.

ANAPUIA ; nom propre. Province de l'Amérique méridionale, dans le Venezuala, en terre ferme, près des monts de Saint-Pierre, & des ſources de la rivière de Buria.

ANAQUITO ; nom propre. Contrée de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la Province de Quito. Ce fut-là qu'en 1546 Almagro & Pizarro, conquérans du Pérou, ſe livrèrent une bataille ſanglante.

ANARA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Inde en deçà du Gange.

ANARCHIE ; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne un État ſans chef, & ſans aucune ſorte de gouvernement ; ce qui arrive quand perſonne n'a plus aſſez d'autorité pour faire reſpecter les loix. *Une Démocratie doit craindre l'Anarchie.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

ANARCHIQUE ; adjectif de tout genre. Qui tient de l'Anarchie. *On doit craindre de vivre dans un État anarchique.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde

seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un anarchique État*, mais *un État anarchique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Anarchike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANARIACA; nom propre. Ancienne ville que Strabon place près de la mer Caspienne.

ANARRHICA; substantif masculin. Poisson énorme de la mer d'Allémagne dont les dents sont terribles. Il se tient entre les rochers.

ANASARQUE; substantif féminin. Terme de médecine qui désigne une sorte d'hydropisie ou enflure édémateuse de toute l'habitude du corps. La peau dans cette maladie est bouffie & enflée, & cède à l'impression du doigt comme de la pâte. Le malade respire avec peine, il est pâle, languissant, & a divers symptômes qui dénotent la cachexie.

Cette hydropisie a ses causes prochaines dans la dépravation des liquides & la mollesse des solides. Elle peut donc être occasionnée par l'oisiveté, le défaut d'exercice, les boissons chaudes & relâchantes, prises en abondance; la suppression des urines, & de la transpiration; & par un air humide & épais ou sec & chaud; par des alimens échauffans, l'usage des femmes & des liqueurs spiritueuses; par des exercices violens, les veilles immodérées, & les passions violentes.

Dans la cure de cette maladie, on doit travailler à évacuer les eaux, à donner du ressort aux fibres, à rétablir le bon état des viscères, & à empêcher par-là la réproduction des eaux; ainsi on pourra employer avec succès les apéritifs, les fondans & les diurétiques chauds.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *Anazarke*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANASPASE; substantif féminin. *Anaspasis*. Terme de Médecine, qui signifie la contraction de l'estomac.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anaspaze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANASSE; substantif féminin. Titre que portoient les femmes des Anactes, premiers Ministres des Rois de Chypre. Elles étoient servies par d'autres femmes qu'on appeloit *Colacydes*, & qui étoient instruites à leur éviter tous soins & embarras. *Voyez* ANACTES.

ANASTALTIQUE; adjectif des deux genres & terme de médecine, qui qualifie des médicamens stiptiques & astringens.

ANASTASE; substantif féminin. Terme de Médecine, qui désigne le transport des humeurs qu'on a détournées d'une partie sur une autre.

ANASTASIOPLE; nom propre d'une des îles des Larrons, dans la mer orientale. On l'appelle aussi Saint-Joachim.

ANASTASIOPOLIS; plusieurs villes d'Asie ont porté ce nom. Il y en avoit une en Phrygie, une seconde en Carie, & une troisième dans la Galatie.

ANASTOMATIQUE; adjectif des deux genres & terme de Médecine, qui qualifie les remèdes propres à dilater les orifices des vaisseaux, afin que le sang circule plus librement,

ANASTOMOSE; substantif féminin. Terme d'Anatomie, qui signifie l'embouchure d'une veine ou d'un vaisseau dans une autre veine ou vaisseau, dont la communication devient ainsi réciproque.

Ce mot se dit aussi quelquefois pour désigner une si grande ouverture de l'orifice des vaisseaux, qu'ils ne peuvent retenir ce qu'ils contiennent.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième longue & la cinquième très-brève.

ANASTOMOSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ANASTOMOSER.

ANASTOMOSER; (s') verbe actif & pronominal réciproque de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui n'est pas neutre, comme le dit le Dictionnaire de Trevoux, est un terme de Médecine & d'Anatomie. Il se dit des vaisseaux du corps de l'animal, qui se joignent ou se communiquent par les extrémités.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, les deux suivantes sont brèves, la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans il *s'anastomose*, la syllabe *mo* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire d'après la prononciation, *Anastomozer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANASTOMOTIQUE; adjectif des deux genres & terme de Médecine, qui désigne un médicament dont la force ouvre les orifices des vaisseaux, & en fait sortir le sang.

ANASTROPHE; substantif féminin. C'est, selon Quintilien, un vice de construction dans lequel on tombe, en se permettant des inversions que l'usage n'autorise pas.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *Anastrofe*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANATE; substantif féminin. Sorte de teinture qu'on tire d'une fleur rouge, & qui se prépare aux Indes orientales, à peu près comme l'indigo. Cette teinture nous vient de la baie d'Honduras. Ce sont les Espagnols qui la fournissent.

ANATHÉMATISÉ, ÉE; adj. & participe passif. *Voy.* ANATHÉMATISER.

ANATHÉMATISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Anathemate percŭtere.* Frapper d'anathème, excommunier, retrancher de la société de l'Eglise. *On anathématise les Novateurs.*

Les cinq premières syllabes sont brèves, la sixième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'anathématise*, la syllabe *ti* est longue.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anatématizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ANATHÉMATISME; substantif masculin. Canon ou condamnation

qui prononce anathème. *Cet ordre est compris dans l'anathématisme.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue, & la sixième très-brève.

ANATHÈME; substantif masculin. *Anathema.* Excommunication, retranchement de l'Eglise. *Le Concile frappa d'anathème cet Hérésiarque.*

ANATHÈME, se dit aussi des personnes, & alors il signifie excommunié. *Que celui qui n'observera pas le Décalogue, soit anathème.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *anatème*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ANATHOTH; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Benjamin. Elle fut la patrie du Prophète Jérémie.

ANATIFERE; (conque) se dit de divers coquillages que Charleton place au rang des Univalves. Il dit qu'il s'en trouve fréquemment sur les côtes d'Ecosse, où elles sont attachées aux navires qui reviennent des Indes orientales.

ANATOCISME; substantif masculin. Nom qu'on donne à un contrat usuraire, par lequel on a converti des intérêts en capital. Ces sortes de contrat sont sévèrement défendus dans le Royaume.

Il faut cependant observer qu'il est permis en Flandres & en Artois de convertir des intérêts en capital, quand ce capital n'est composé que d'intérêts.

On ne regarde le contrat comme anatocisme dans ces coutumes, qu'autant qu'il est formé d'un capital & des intérêts produits par le même capital.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANATOLICO; nom propre. Bourg de Grèce dans le despotat à l'entrée du golfe de Lepante.

ANATOLIE. *Voyez* NATOLIE.

ANATOMIE; substantif féminin. Art de disséquer ou de séparer adroitement les parties solides des animaux, pour en connoître la situation, la forme & les liaisons.

Dans ce discours profond & philosophique, où M. de Buffon parle de l'insuffisance des méthodes par lesquelles on recherche la nature, se trouve en peu de mots l'histoire de l'anatomie & l'indication des routes que l'on auroit dû suivre, au lieu de celles que l'on a suivies dans l'étude de cet Art.

Le premier, dit le savant Naturaliste, qui, surmontant la répugnance naturelle, s'avisa d'ouvrir un corps humain, ne crut-il pas qu'en le parcourant, en le disséquant, en le divisant dans toutes ses parties; il en connoîtroit bientôt la structure, le méchanisme & les fonctions? Mais ayant trouvé la chose infiniment plus compliquée qu'on ne pensoit, il fallut bientôt renoncer à ces prétentions, & l'on fut obligé de faire une méthode, non pas pour connoître & juger, mais seulement pour voir, & voir avec ordre. Cette méthode ne fut pas l'ouvrage d'un seul homme, puisqu'il a fallu tous les siècles pour la perfectionner; & qu'encore aujourd'hui elle occupe seule nos plus habiles Anatomistes; cependant cette méthode n'est pas la science, ce n'est que le chemin qui devroit y conduire, & qui peut-être y auroit conduit en effet; si, au lieu de tou-

jours marcher sur la même ligne dans un sentier étroit, on eût étendu la voie & mené de front l'anatomie de l'homme & celle des animaux. Car quelle connoissance réelle peut-on tirer d'un objet isolé? Le fondement de toute science n'est-il pas dans la comparaison que l'esprit humain sait faire des objets semblables & différens, de leurs propriétés analogues ou contraires, & de toutes leurs qualités relatives? L'absolu, s'il existe, n'est pas du ressort de nos connoissances : nous ne jugeons & ne pouvons juger des choses que par les rapports qu'elles ont entre elles; ainsi, toutes les fois que dans une méthode on ne s'occupe que du sujet, qu'on le considère seul & indépendamment de ce qui lui ressemble, & de ce qui en diffère; on ne peut arriver à aucune connoissance réelle, encore moins s'élever à aucun principe général : on ne pourra donner que des noms, & faire des descriptions de la chose & de toutes ses parties : aussi, depuis trois mille ans que l'on dissèque des cadavres humains, l'anatomie n'est encore qu'une nomenclature, & à peine a-t-on fait quelques pas vers son objet réel, qui est la science de l'économie animale. De plus, que de défauts dans la méthode elle-même, qui cependant devroit être claire & simple, puisqu'elle dépend de l'inspection, & n'aboutit qu'à des dénominations! Comme l'on a pris cette connoissance nominale pour la vraie science, on ne s'est occupé qu'à augmenter, à multiplier le nombre des noms, au lieu de limiter celui des choses; on s'est appesanti sur les détails, on a voulu trouver des différences où tout étoit semblable; en créant de nouveaux noms, on a cru donner des choses nouvelles; on a décrit avec une exactitude minutieuse les plus petites parties, & la description de quelque partie encore plus petite, oubliée ou négligée par les Anatomistes précédens, s'est appelée *découverte*. Les dénominations elles-mêmes ayant souvent été prises d'objets qui n'avoient aucun rapport avec ceux qu'on vouloit désigner, n'ont servi qu'à augmenter la confusion. Ce que l'on appelle *testes & nates* dans le cerveau, qu'est-ce autre chose, sinon des parties de cervelle semblables au tout, & qui ne méritoient pas un nom? Ces noms empruntés à l'aventure, ou donnés par préjugé, ont ensuite produit eux-mêmes de nouveaux préjugés, & des opinions de hazard; d'autres noms donnés à des parties mal vûes, ou qui même n'existoient pas, ont été de nouvelles sources d'erreurs. Que de fonctions & d'usages n'a-t-on pas voulu donner à la glande pinéale, à l'espace prétendu vide qu'on appelle la *voûte* dans le cerveau, tandis que l'une n'est qu'une glande, & qu'il est fort douteux que l'aute existe, puisque cet espace vide n'est peut-être produit que par la main de l'Anatomiste & la méthode de dissection!

Rejettez donc les préjugés & les erreurs adoptées; & pour connoître la nature, comparez-là avec elle-même. Dans l'économie animale, elle paroît très-mystérieuse & très-cachée, non-seulement parce que le sujet en est fort compliqué, mais parce qu'on a négligé les moyens de comparaison, qui seuls pouvoient donner des lumières. On a des milliers de volumes sur la description du corps humain, & à peine a-t-on quelques Mémoi-

tes commencés sur celle des animaux. C'est ainsi qu'en voulant appliquer les différentes parties de l'économie animale, on a eu le double désavantage d'avoir d'abord attaqué le sujet le plus compliqué, (le corps humain) & ensuite d'avoir raisonné sur ce même sujet, sans fondement de relation, & sans le secours de l'analogie.

Anatomie, se dit du sujet dont on a fait la dissection.

On dit faire l'*anatomie d'une plante;* pour dire, la disséquer, afin de connoître les parties qui la composent.

On dit d'un homme qui connoît la structure du corps humain, qu'*il sait bien l'anatomie.*

Anatomie, s'emploie au figuré, pour désigner toute sorte de discussion particulière & exacte, sur quelque sujet que ce soit. *Il ne falloit pas s'amuser à faire l'anatomie de ce Poëme.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

ANATOMIQUE; adjectif de tout genre. Qui appartient à l'anatomie, qui a rapport à l'anatomie. *Une préparation anatomique. Une observation anatomique. Une démonstration anatomique.*

On appelle *Théâtre anatomique*, un lieu destiné pour y faire des anatomies.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une anatomique école*, mais *une école anatomique.*

ANATOMIQUEMENT; adverbe, qui signifie d'une manière anatomique. *Je vais decrire cette plante anatomiquement.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève, & la sixième moyenne.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anatomikemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANATOMISE, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Anatomiser.

ANATOMISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* C'est au propre, faire l'anatomie. *On vient d'anatomiser un serpent.*

Anatomiser, s'emploie au figuré: on dira *anatomiser un Poëme, un discours;* pour dire, en examiner toutes les parties en détail.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'anatomise*, la syllabe *mi* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anatomizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANATOMISTE; substantif masculin. Celui qui est instruit dans l'art de l'anatomie. *Ce Professeur est un habile Anatomiste.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANATORIE; nom propre. Ville de Grèce dans la Livadie, à cinq milles du détroit de Négrepont.

ANATOSIER; c'est un des noms que les Philosophes hermétiques ont donné au sel ammoniac.

ANATRIS; c'est un des noms que les

Alchimiſtes ont donné au mercure.

ANATRON ; ſubſtantif maſculin. C'eſt un ſel un peu âcre au goût, tiré de l'eau du Nil, par cryſtalliſation, ou par évaporation. On en trouve rarement en France.

Pris intérieurement, c'eſt un grand apéritif ; à l'extérieur, il déterge, deſſèche & prévient la gangrène.

Il y a auſſi l'*anatron* artificiel, que l'on compoſe avec dix parties de ſalpêtre, quatre de chaux vive, trois de ſel commun, deux d'alun de roche, & deux de vitriol. On diſſout le tout dans du vin ; on fait bouillir la diſſolution ; on la coule & on la fait évaporer juſqu'en conſiſtance de ſel.

Cet anatron s'emploie comme le borax, pour purifier les métaux, & pour les mettre en fuſion.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ANATZARTHON ; nom propre. Ancienne ville archiépiſcopale d'Aſie, ſous le patriarchat d'Antioche.

ANAVA ; nom propre. Ancienne ville de Phrygie, dont parle Hérodote.

ANAVINGA ; ſubſtantif maſculin. Arbre toujours vert, qui croît au Malabar. On le trouve particulièrement aux environs de Cochïn.

Le ſuc de ſon fruit qui mûrit en Août, eſt un ſudorifique & un purgatif. Les bains de décoction des feuilles de cet arbre, ſoulagent dans les douleurs qu'on reſſent aux articulations.

ANAURUS ; nom propre, & terme de Mythologie. C'étoit un fleuve de Theſſalie, ſur lequel le vent ne ſouffloit jamais.

Ortelius place une rivière de ce nom en Syrie, & une autre dans la Troade, près du mont Ida.

ANAXABIE ; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe, qui vivement pourſuivie par Apollon, ſe réfugia dans le temple de Diane, où elle diſparut.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la dernière eſt longue.

ANAXAGORE ; nom propre d'un ancien Philoſophe, le premier qui ait publié des Livres. Il naquit à Clazomène, de parens riches & illuſtres, vers la ſoixante-dixième olimpiade ; mais peu flatté des faveurs de la fortune, il y renonça, & à toutes affaires publiques, pour ne s'occuper que de l'étude de la nature. Ce goût fit qu'on lui demanda s'il ne ſe ſoucioit pas de ſa patrie ? *Oui*, répondit-il, en montrant le Ciel, *j'ai un amour extrême pour ma patrie*. Quel Philoſophe Chrétien eût répondu plus ſagement !

Anaxagore n'avoit que vingt ans, quand il ouvrit ſon école de Philoſophie dans Athènes. On compte parmi ſes Diſciples Euripide & Périclès. On peut juger de l'excellence de ſes leçons, par les progrès de ces hommes célèbres : mais s'il conduiſit Périclès au faîte de la grandeur par l'habileté qu'il lui fit acquérir, jamais il ne ſongea à profiter du crédit de ce Diſciple puiſſant. Son déſintéreſſement pour ce que les hommes recherchent ordinairement, parut conſtamment dans toutes les occaſions. Sur les offres qu'on lui fit de lui rendre après ſa mort quels honneurs il voudroit, il demanda que le jour de ſon décès en fût un de vacances pour ſes écoliers, exigeant par-là qu'on ſe réjouît de cet évènement, & refuſa toute autre choſe.

Accuſé d'impiété pour avoir dit que le Soleil étoit une pierre en-

flammée, on vint lui annoncer que l'Aréopage l'avoit condamné à mort, & on lui apprit en même temps que ses deux fils avoient été tués à la guerre. Il répondit, sans s'émouvoir, sur le premier objet, *que la nature avoit depuis long-temps prononcé cet arrêt contre lui & contre ses Juges ;* & sur le second, qu'*il savoit bien que ses fils étoient mortels.*

Anaxagore mourut à Lampsaque, à l'âge de soixante-douze ans. Ses amis lui proposèrent dans ses derniers momens, de faire porter son corps à Clazomène sa patrie, après sa mort. *Cela n'est pas nécessaire*, leur dit-il, *le chemin pour aller aux enfers, est par-tout le même.*

On prétend que ce Philosophe étoit si grave, qu'on ne le vit jamais rire.

Anaxagore est le premier idolâtre qui ait attribué à un être intelligent le mouvement de la matière, & le débrouillement du cahos, comme nous l'apprend Diogène Laërce : c'est cette doctrine qui fit dire à Aristote, qu'Aanaxagore montra bien plus de jugement que ses Prédécesseurs.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANAXANDRIDE ; nom propre. Poëte de l'île de Rhodes, que les Athéniens condamnèrent à mourir de faim, pour avoir censuré leur Gouvernement. Anaxandride eut tort sans doute ; mais soixante-cinq Comédies, qu'il avoit mises au Théâtre d'Athènes, & dont plusieurs avoient été couronnées, auroient bien dû faire excuser la censure.

Il ne faut pas confondre ce Poëte avec un autre Anaxandride qui fut Roi de Lacédemone, & que les Éphores obligèrent à prendre une seconde femme, parce que la première qu'il ne vouloit pas répudier, ne lui donnoit point d'enfans. Il fut le seul homme de son pays, qui eut deux femmes en même temps ; mais il ne paroît pas que cette faveur l'eût beaucoup flatté.

ANAXARÈTE ; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe qu'Iphis, Prince de Chypre, aima si éperduement, qu'il se pendit à sa porte, parce qu'elle refusa de répondre à ses vœux. Vénus outrée de la cruauté de la Nymphe, la métamorphosa en rocher.

ANAXARQUE ; nom propre d'un Philosophe d'Abdère, qu'Alexandre estima. Un jour ce Prince avec qui il étoit à table, lui demanda ce qu'il lui sembloit du repas. Anaxarque répondit qu'il y manquoit un mets, la tête d'un grand, sur lequel il jetta en même temps un coup-d'œil : c'étoit Nicocréon, tyran de Chypre. Cette plaisanterie fut funeste au Philosophe, dont Nicocréon se vengea dans la suite, en le faisant broyer dans un mortier, après la mort d'Alexandre. On prétend qu'au milieu de ce supplice, Anaxarque ne cessa de braver le Tyran, & qu'il lui disoit qu'il pouvoit bien briser le corps d'Anaxarque, mais qu'il ne pouvoit rien sur Anaxarque lui-même. A ce propos, Nicocréon menaça le Philosophe de lui faire couper la langue ; mais celui-ci lui répondit qu'il l'en empêcheroit bien : en effet, se l'étant coupée lui-même avec ses dents, il la cracha au nez du Tyran.

ANAXIMANDRE ; nom propre. Ancien Philosophe, Disciple de Thalès. Il inventa la sphère, enseigna la Géographie, & l'art de faire des Horloges.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANAXIMÈNE; nom propre d'un Historien Philosophe, qui prétendit que les Dieux étoient une production de l'air. Nous avons dit en parlant d'Alexandre, par quel détour ingénieux il sauva Lampsaque sa patrie, dont ce Conquérant avoit juré la ruine.

ANAZARBE; nom propre. Ancienne Ville d'Asie en Cilicie, dont les habitans étoient connus sous le nom d'Anazarbéens. Il s'y tint un Concile en 435.

ANAZE; substantif masculin. Arbre de l'île de Madagascar. Il s'élève en pyramide. Son fruit contient une moëlle blanche, qui a la saveur du tartre.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ANAZZO; nom propre. Ancienne Ville du Royaume de Naples, dans la Province de Barri. Il n'en reste qu'une tour qu'on appelle *la tour d'Anazzo*.

ANBAR; nom propre. Ville d'Asie dans l'Iraque Arabique. Elle est sur l'Euphrate, à vingt lieues au-dessous de Bagdat, qui est sur le Tigre.

ANBARE; nom propre. Bourg d'Espagne, en Catalogne, avec un Château sur la côte de la Méditerranée.

ANBLARUM; substantif masculin. Plante qui croît dans la Province d'Yorck, & qu'on trouve dans les haies. Elle fleurit en Avril & Mai. On ne lui connoît aucunes propriétés médicinales.

ANBOUTOU; substantif masculin. Plante de l'île de Madagascar. On la mâche, & on la dit un peu stiptique & corroborative.

ANCA; substantif masculin. Nom que les Arabes donnent à un oiseau fabuleux, qu'ils disent pondre des œufs de la grosseur d'une montagne. Ils le font vivre d'éléphans, de rhynoceros, &c qu'il enlève comme un moineau enlève une mouche; mais nous devons ajouter qu'ils ont eu la prudence de faire maudire ce terrible animal par un de leurs Prophètes, qui l'a relégué dans une île inaccessible.

ANCALE; nom propre. Ancienne ville de l'Arabie heureuse, dont parle Ptolémée.

ANCALITES; (les) Jules César parle d'un ancien peuple de ce nom dans la Grande Bretagne.

ANCAMARES; (les) Peuple de l'Amérique méridionale, dans la Province de Calane, sur la rivière de Madère, qui a son embouchure dans celle des Amazones.

ANÇAN; nom propre. Ville de la Chine, dans la Province de Kanton, à l'est de Sélie.

ANCAON; (Serade) nom propre d'une chaîne de montagnes de Portugal, dans la Province de Beira.

ANCARA; nom propre. Ancienne Ville d'Italie, dont parle Etienne le Géographe.

ANCARANO; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'Etat Ecclésiastique, sur les frontières de l'Abruzze.

ANCARIE; nom propre & terme de Mythologie. Déesse de l'antiquité, qui avoit un temple à Asculum, dans la Pouille.

ANCASTRE; nom propre. Bourg d'Angleterre, près de la ville de Lincoln.

ANCE; *Voyez* Anse.

ANCÉE; terme de Mythologie & nom propre d'un fils de Neptune & d'Astipalée, qui fut Roi d'Arcadie &

& du nombre des Argonautes. Un de ses esclaves lui ayant prédit qu'il ne boiroit plus de vin de sa vigne, il se mocqua de la prédiction & s'en fit apporter; mais comme il étoit sur le point de boire, on vint l'avertir que le fameux sanglier de Calydon étoit dans sa vigne; Ancée jetta sa coupe pour courir à l'animal qui le tua.

ANCELLE; vieux mot qui signifioit autrefois servante.

ANCENIS; nom propre. Ville de Bretagne, où l'on compte environ 2000 habitans. Elle est sur la rive droite de la Loire, à environ sept lieues, nord-est, de Nantes.

ANCÈRE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de cuve.

ANCESSEUR, ANCISSEUR; vieux mots par lesquels on désignoit autrefois quelqu'un des ancêtres d'un autre.

ANCESSORIE; vieux mot qui signifioit autrefois ancienneté.

ANCESSORS; vieux mot qui signifioit autrefois ancêtres.

ANCÊTRES; substantif masculin pluriel. Aïeux dont on descend. Il ne se dit guères que de ceux qui sont antérieurs au premier aïeul, & qu'en parlant de personnes qualifiées par leur rang. *Ce Prince suit les traces de ses ancêtres.*

ANCÊTRES, se dit encore de tous ceux qui ont précédé, quoiqu'on ne soit pas de leur race. *Nos ancêtres étoient simples & vertueux.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire, *ansêtres*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANCETTES DE BOULINE; substantif féminin pluriel, & terme de Marine, qui désigne des bouts de corde attachés à la relingue de la voile, le plus long desquels n'excède pas dix-huit pouces.

ANCEUTE; vieux mot qui signifioit autrefois un instrument propre pour frapper.

ANCHE; substantif féminin. Terme de Luthier, qui désigne un petit tuyau par lequel on souffle dans les bassons, dans les haut-bois. *Cette anche est mal faite.*

ANCHE, se dit d'un petit tuyau de cuivre qui se met dans les tuyaux d'orgue; c'est pourquoi on l'appelle *anche d'orgue.*

ANCHE, se dit encore, en termes de Meunier, d'un conduit carré par lequel la farine coule dans la huche du moulin.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

ANCHÉ, ÉE; adjectif & terme de l'art Héraldique, qui se dit d'un cimeterre recourbé.

Tournier S. Victoret, à Marseille, de gueules à l'écusson d'or, chargé d'un aigle de sable, l'écusson embrassé de deux sabres badelaires ou braquemars, anchés d'or, les poignées vers le chef.

Molsbach au Rhin, d'azur à la perche droite d'un bois de cerf, anchée & chevillée de six cois d'argent.

ANCHÉ, est aussi participe passif. *Voyez* ANCHER.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève au singulier masculin, mais longue au pluriel & au féminin qui a une troisième syllabe très-brève.

ANCHEDIVE; nom propre. Île de l'Inde en deçà du Gange, sur la côte du royaume de Décan.

ANCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se con-

jugue comme *chanter*. Ce verbe est un terme de Luthierset de Musiciens, qui signifie garnir un instrument de ses anches. *Cet homme entend l'art d'ancher les hautbois.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*anche*, la syllabe *an* est longue.

ANCHESSERIE; vieux mot qui signifioit autrefois noble & ancienne race.

ANCHIALE; nom propre. Ancienne ville de Cilicie, qu'on dit avoir été bâtie par Anchiale, fille de Japet, sur une rivière du même nom.

ANCHIALE, est encore le nom d'une ancienne ville d'Illyrie, que les Pariens bâtirent près du golfe Enestedon.

ANCHIALOS; nom propre d'une ville de Thrace, sur le Pont-Euxin. Elle fut autrefois Episcopale & du Patriarchat de Constantinople. Procope place une autre ville de ce nom vers l'Epire.

ANCHIFLURE; substantif féminin. Terme de Tonnelier, par lequel on désigne un trou que fait un vers à une douve de tonneau, à l'endroit où elle est couverte par le cerceau.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ANCHILOPS; substantif masculin. Tumeur flegmoneuse située à l'angle même de l'œil. Elle dégénère en abcès, dont il faut faire l'ouverture dès qu'il est mûr, de peur que la matière séjournant, ne causât une fistule lacrymale, en perforant le réservoir des larmes, en même temps qu'elle ulcéreroit la peau.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *ankilops*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANCHIN; nom propre. Abbaye de France, de l'Ordre de S. Benoît, située dans le Hainaut, à cinq lieues, sud-sud-est, de Lille. Elle vaut au Titulaire 70 mille livres de rentes.

ANCHISE; terme de Mythologie, & nom propre d'un Prince Troyen, fils de Capis & de la Nymphe Naïs. Vénus qui l'aima, lui donna des rendez-vous sur le mont Ida, dont Enée fut le fruit; mais Anchise ayant eu l'indiscrétion de se vanter de sa bonne fortune, il fut puni d'un coup de foudre, dont cependant il ne mourut pas, puisqu'on sait par l'Enéïde de Virgile, que lors du sac de Troye, son Fils l'emporta sur ses épaules.

ANCHISERIE; vieux mot qui signifioit autrefois *succession*.

ANCHOA; nom propre. C'est, selon Pline, une ville de Grèce, à l'embouchure du Céphise.

ANCHOIS; substantif masculin. Petit Poisson de mer, long, à peu près, comme le doigt. Il a la tête grosse, les yeux larges & noirs, le corps argentin, le dos rond, & il est sans écailles.

On fait une pêche abondante d'Anchois sur les côtes de Provence & de Catalogne ; on les envoye dans toute l'Europe dans des barils, après qu'on leur a ôté la tête & les entrailles.

On mange les Anchois frits, rôtis, farcis, en coulis & en salades. Ils relèvent les sauces, excitent l'appétit, aident à la digestion, atténuent les humeurs crasses, fortifient l'estomac, & ils sont aperitifs.

Ils donnent, dans l'analyse chimique, beaucoup de sel & d'huile. Ils conviennent mieux aux personnes âgées, phlegmatiques, mélancoliques, & qui digèrent mal, qu'à celles qui sont d'un tempérament chaud & bilieux.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

ANCHORA ; nom propre. Château de Grèce, dans la Morée, au quartier de Belvédère, dans un lieu où l'on vit anciennement une ville assez considérable.

ANCHUE ; substantif féminin. Terme usité dans les manufactures de lainage de la ville d'Amiens, pour exprimer ce qu'ailleurs on appelle *la trame.*

ANCIEN, ENNE ; adjectif. Ce qui est depuis longtemps. *Cette Ordonnance est ancienne. Ce Royaume est ancien.*

Ancien, se dit d'une personne qui n'occupe plus une charge, une dignité, dont elle a été pourvue. *C'est un ancien Bourgmestre.*

Ancien, se dit substantivement de celui qui possède un emploi dans un corps, avant un autre auquel on le compare. *Ce Capitaine est l'ancien de celui que vous connoissez.*

Ancien, se dit encore substantivement des personnes qui ont vécu dans les siècles reculés. *Les Anciens avoient des mœurs différentes des nôtres. Un Ancien disoit qu'il étoit né pour contempler le soleil, la lune & les étoiles.*

Ancien, est aussi un terme de dignité, parce qu'autrefois on choisissoit les vieillards pour remplir les premières places. *Les Anciens étoient les Princes de la Synagogue.*

Ancien, chez les Protestans, se dit des Officiers qui, conjointement avec leurs Ministres, composent les assemblées pour veiller à la religion & à l'observation de la discipline.

Différences relatives entre ancien, vieux & antique.

Ils enchérissent l'un sur l'autre; *antique* sur *ancien*, & celui-ci au-dessus de *vieux*.

Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage : elle est *ancienne*, lorsque l'usage en est entièrement passé : elle est *antique*, lorsqu'il y a déjà longtemps qu'elle est ancienne.

Ce qui est récent, n'est pas *vieux*. Ce qui est nouveau n'est pas *ancien*. Ce qui est moderne n'est pas *antique*.

La *vieillesse* regarde particulièrement l'âge. L'*ancienneté* est plus propre à l'égard de l'origine des familles. L'*antiquité* convient mieux à ce qui a été dans des temps fort éloignés de ceux où nous vivons.

On dit, *vieillesse* décrépite, *ancienneté* immémorable, *antiquité* reculée.

La *vieillesse* diminue les forces du corps, & augmente les lumières de l'esprit. L'*ancienneté* fait perdre aux modes leurs agrémens, & donne de l'éclat à la noblesse. L'*antiquité* faisant périr les preuves de

l'hiſtoire, en affoiblit la vérité, & fait valoir les monumens qui ſe conſervent.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième moyenne au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Remarquez que la terminaiſon *ien* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, ſuivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *un ancien regiſtre*, ou *un regiſtre ancien*.

ANCIENNEMENT; adverbe de temps, qui ſignifie autrefois, dans les ſiécles paſſés. *Quelques-uns prétendent qu'anciennement la vie des hommes étoit plus longue qu'aujourd'hui.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *ſ*, ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au premier *e*, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anſiènemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANCIENNETÉ; ſubſtantif féminin. *Antiquitas*. Ce mot ſignifie la qualité d'une choſe ancienne. *Ce tableau eſt remarquable par ſon ancienneté.*

Ancienneté, ſe dit de la priorité de réception dans un corps ou compagnie. *Il a obtenu la majorité par droit d'ancienneté.*

On dit, *l'ancienneté d'une maiſon*; pour dire, l'antiquité de ſon origine.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très-brève, la quatrième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

ANCILES; ſubſtantif maſculin pluriel. Les Romains donnoient ce nom à certains boucliers ſacrés qu'ils croyoient tombés du ciel ſous leur Roi Numa Pompilius, & qu'ils regardoient comme des gages de la proſpérité & de la durée de leur Empire. Les *Anciles* étoient gardés dans le temple du Dieu de la guerre par douze Prêtres qui les portoient tous les ans en proceſſion au mois de Mars, en chantant des vers compoſés pour la cérémonie, & en danſant au ſon des flutes; d'où vint à ces Prêtres le nom de *Saliens*.

ANCINAR; les Diſciples d'Hermès ont donné ce nom au Borax.

ANCITEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſuggeſtion.

ANCLAM; nom propre. Ville d'Allemagne en Poméranie ſur la Péne. Elle fut autrefois du nombre des villes Anſéatiques.

ANCOBARITIDE; nom propre. *Ancobaritis*. Contrée de l'Arabie déſerte.

ANCOBER; nom propre. Il y a en Afrique ſur la côte d'or, une rivière & un royaume de ce nom, où certaines femmes renoncent au mariage pour ſe dévouer à une proſtitution publique; ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt qu'on inſtalle ces malheureuſes dans ce métier, avec des cérémonies analogues à un pareil genre de vie.

ANCOIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois plutôt.

ANCOLAN; nom propre. Bourg conſidérable d'Allemagne, dans le Tirol, défendu par deux gros baſtions.

ANCOLIE; ſubſtantif féminin. Plante

dont les rameaux portent des fleurs bleues ou rougeâtres, irrégulières, composées de cinq pétales plats, & de cinq qui sont creux, semblables à un cornet, & entremêlés alternativement. Cette plante qui se multiplie de graine dans les jardins, varie beaucoup pour la couleur : on en voit à fleurs bleues, rouges, de couleur de chair, vertes, panachées; elle croît naturellement dans les bois aux environs de Paris.

L'*Ancolie* donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel essentiel.

Elle est apéritive, vulnéraire & détersive; elle provoque les mois, désobstrue le foie & la rate, & s'emploie en gargarisme contre le scorbut & les ulcères de la gorge.

La racine pulvérisée prise à la dose d'une drachme dans du vin, facilite l'éruption de la rougeole & de la petite vérole.

Cette poudre se donne aux animaux à la dose d'une once.

ANÇON; substantif masculin. C'est le nom d'une sorte d'armes de nos pères, qui ressembloit à la *Francisque*.

ANCON; Ptolémée place une ville de ce nom en Cappadoce : Ortélius en place une autre près des îles de Caprée en Italie, où Minerve avoit un temple.

Ancon, est aussi un terme d'Anatomie, qui désigne l'olécrane chez les anciens Anatomistes.

ANCONE; nom propre. Ville maritime d'Italie, sur le golfe de Venise, dans la marche d'Ancone, qui fait partie de l'Etat Ecclésiastique. On y voit sur le bord de la mer un monument élevé en marbre à l'honneur de l'Empereur Trajan, pour en avoir fait construire le port.

ANCONÉ; substantif masculin, & terme d'Anatomie. Il désigne quatre muscles qui vont s'attacher à l'olécrane.

L'un s'appelle le grand *anconé*, ou le long extenseur; le second est l'*anconé* externe, ou court extenseur; le troisième, l'*anconé* interne, & le quatrième, le petit *anconé*.

Le *grand anconé* est un muscle long & charnu, placé tout le long de la partie postérieure de l'os du bras.

Il est attaché en haut par un tendon court à l'empreinte inférieure du cou de l'omoplate, & un peu à l'extrémité voisine de la côte inférieure de cet os. Il passe entre les extrémités humérales du sous scapulaire & du petit rond, & descend vers la face postérieure de l'extrémité inférieure de l'os du bras. Là il se termine obliquement par un tendon large & très-fort, qui se colle au ligament capsulaire, & s'attache en manière d'aponévrose à la tubérosité raboteuse du sommet de l'olécrane.

Il est entre les deux *anconés* latéraux, & par les attaches latérales, il forme avec eux un muscle triceps, dont il est la portion moyenne.

L'*anconé externe* est un muscle longuet, placé le long du côté externe de la partie postérieure de l'os du bras, depuis son cou jusques vers le condyle externe.

Il est attaché en haut au cou de l'os du bras, sous la facette inférieure de la grosse tubérosité, & au-dessous de l'attache du petit rond, mais un peu plus en arrière.

L'*anconé interne*, se dit d'un muscle plus court & plus charnu que l'*anconé externe* : il est placé au côté interne de la moitié inférieure de l'os du bras.

Il eſt attaché en haut au-deſſous de l'extrémité inférieure du grand rond, mais un peu plus en arrière, & au ligament inter-muſculaire interne, qui fait comme une cloiſon entre ce muſcle & le brachial. De-là, les fibres s'amaſſent vers le tendon du grand *anconé*, ſe gliſſent en partie entre ce tendon & l'os, & s'attachent tout au long au bord, & à la face interne du tendon.

Le *petit anconé* eſt un petit muſcle obliquement triangulaire, qui remplit la foſſette oblongue du côté externe de l'olécrane.

Ce muſcle eſt attaché par un petit tendon aſſez fort à la partie inférieure du condyle externe de l'os du bras. De-là les fibres charnues vont obliquement en bas comme en rayons, & s'attachent au fond & le long du bord poſtérieur de la foſſette mentionnée ci-deſſus.

Il s'unit étroitement, & paroît même dans quelques ſujets communiquer par pluſieurs fibres avec le muſcle nommé *Cubital externe*. Son tendon eſt auſſi fort adhérant au tendon de l'*anconé* externe.

ANCONITAN; nom propre. Rivière qui coule près d'une montagne & d'un château de même nom, au pays d'Aidinelli, vis-à-vis de l'île de Rhodes, entre la Roſſa & les ruines de Gnide.

ANCORNET; ſubſtantif maſculin. Poiſſon d'Afrique qui n'a qu'un ſeul os, preſque diaphane.

ANCRAGE; ſubſtantif maſculin. Lieu propre & commode pour ancrer, pour y jetter l'ancre. *L'ancrage eſt bon dans ces parages.*

Ancrage, (droit d') eſt celui qu'on paye au Roi ou à l'Amiral, en certains ports, pour avoir permiſſion d'y mouiller.

Comme le fonds des ports & havres de France appartient au Roi, il n'eſt permis à perſonne d'y mouiller, ſans payer le droit d'ancrage aux Officiers prépoſés pour le recevoir. Ce droit ne fait pas partie des avaries, & les Aſſureurs n'en ſont pas tenus; c'eſt au maître du navire à le payer, ſuivant les diſpoſitions de l'Ordonnance de la Marine de 1681.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *g* en *j*, & écrire *Ankraje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANCRE; ſubſtantif féminin. Inſtrument de fer à double crochet, très-gros & très-peſant, auquel on attache un cable, & qu'on jette au fond de la mer ou des rivières, pour arrêter ou fixer les vaiſſeaux ſur les eaux, dans les endroits où l'on veut.

Les parties de l'*ancre* ſont l'anneau, qu'on nomme ordinairement *arganeau* ou *organeau*; la *verge* ou autrement *vergue* ou tige droite; les deux *bras*; les deux *pattes*, qui ſont des eſpèces de crochets ou pointes recourbées, l'une à droite, l'autre à gauche, à peu près ſemblables à des hameçons, & l'*eſſieu* de bois. Toutes ces parties ſont ſoudées ou jointes enſembles; de manière, qu'excepté l'anneau, qui eſt mobile, elles ne font qu'une ſeule & même pièce très-forte & très-ſolide, & qui a à peu près la figure d'une arbalête.

Comme l'uſage principal des *ancres* eſt d'arrêter les vaiſſeaux en mer, on proportionne leurs groſſeurs à la grandeur des vaiſſeaux. Le mouvement d'une maſſe conſidérable

étant plus difficile à suspendre que celui d'une moindre, l'*ancre* d'un gros vaisseau doit être plus lourde que celle d'un petit. Aussi l'expérience a appris que l'*ancre* d'un vaisseau de quarante-cinq pieds de large, doit avoir dix-huit pieds de long, & peser cinq mille huit cens trente-deux livres; celle d'un vaisseau de quarante pieds, seize pieds de long, & peser quatre mille quatre-vingt-seize livres; celle d'un vaisseau de trente pieds de large, douze pieds de long, & peser dix-sept cens vingt-huit livres; celle d'un vaisseau de vingt pieds de large, huit pieds de long, & peser cinq cens douze livres, &c.

On ne porte jamais moins de trois ou quatre *ancres* sur un vaisseau. La principale s'appelle *la maîtresse ancre:* on s'en sert dans les tempêtes, pour empêcher que le vaisseau ne tombe de côté. On fait usage de la seconde *ancre* pour tenir le vaisseau à la rade, quand il n'y a point de tempêtes. La troisième sert pour affourcher. La quatrième, qu'on appelle de *toüei*, sert pour hâler un navire, & le faire avancer avec le cabestan, lorsqu'on veut changer de rade ou de lieu, sortir ou rentrer dans un havre, & qu'il n'y a point de vent, ou que le vent est contraire. Les vaisseaux, dont le port est entre deux cens cinquante & quatre cens cinquante tonneaux, ont cinq *ancres;* ceux de quatre cens cinquante & six cens cinquante tonneaux de port, en ont six; les vaisseaux de six cens cinquante & huit cens cinquante, en ont sept; & ceux de huit cens cinquante à douze cens, en ont huit: les bâtimens qui naviguent sur les rivières, ont pour le moins une *ancre*.

Sur les galères on porte six *ancres:* deux à la proue, deux à la poupe, & deux de répit ou de réserve. Ces *ancres* ont quatre branches. On proportionne la grosseur du cable, dont on attache les *ancres*, au poids des *ancres*. Même pour l'ordinaire, le cable pèse le double & un quart de son *ancre*. On donne environ cent vingt brasses de long au cable de *la maîtresse ancre*, cent brasses à la moyenne, quatre-vingt à la troisième, & cent cinquante ou deux cens à la quatrième: on appelle ce dernier cable la *hanzière*. Dans un bon vaisseau, il y a six cables & quatre hanzières.

Avant de jetter l'*ancre*, le maître du vaisseau, qui est chargé de cette manœuvre, s'assure de la qualité du fond de la mer, si ce fond est plein de rochers & de gros cailloutages, ou s'il y a de la vase. Dans le premier cas, on ne jette l'*ancre* que quand on y est absolument forcé, parce qu'outre qu'elle ne s'accroche pas aisément dans un pareil terrein, c'est que les cables risquent de se couper, quoiqu'on les soulage avec les tonnes & les poinçons. Dans le second cas, où l'on craint que la patte ne creuse trop, n'élargisse la vase, & que le vaisseau ne chasse, on enveloppe les pattes de l'*ancre* avec des planches; & c'est ce qu'on appelle *brider l'ancre*.

Mais comme l'*ancre* pourroit se perdre si le cable venoit à se rompre, & qu'on n'eût pas marqué l'endroit où elle est jettée, on prévient cet inconvénient en attachant les deux bras de l'*ancre* avec une corde, qu'on nomme *orin*, & qui aboutit à un morceau de liège flottant sur l'eau, au-dessus de l'endroit où l'*ancre* est mouillée. On la lève quelquefois avec cette corde, & on appelle cette

manœuvre *lever l'ancre par les cheveux.*

Ancre a demeure, se dit d'une grosse *ancre* qui demeure toujours dans un port ou dans une rade, pour servir à touer les navires.

Ancre a la veille, se dit d'une *ancre* disposée pour être mouillée.

Ancre de flot & Ancre de jussant, se dit de deux *ancres* mouillées de telle sorte, que, l'une étant opposée à l'autre, elles tiennent le vaisseau contre le flux & le reflux de la mer.

Ancre de terre, se dit d'une *ancre* mouillée près de terre, & opposée à celle qui est mouillée au large.

Ancre du large, se dit d'une *ancre* mouillée vers la mer, quand il y en a une autre qui est mouillée vers la terre.

Outre ces termes particuliers de l'*ancre*, les marins ont d'autres façons de parler au sujet de cette espèce d'instrument.

Ils disent, *l'ancre a quitté*, *l'ancre est dérangée*; pour dire, que l'*ancre* qui étoit au fond de l'eau pour retenir le navire, ne tient plus à terre.

On dit, l'*ancre est au bossoir*; pour dire, que son grand anneau de fer touche le bossoir.

On dit, *faire venir l'ancre à pic*, ou *virer à pic*; pour dire, remettre le cable dans un vaisseau qui se prépare à partir, ensorte qu'il ne reste que ce qu'il faut pour aller à plomb du navire jusqu'à l'*ancre*; & qu'en virant encore un demi-tour de cable, elle soit enlevée tout à fait hors du fond.

On dit, *gouverner sur l'ancre*; pour dire, virer le vaisseau quand on lève l'*ancre*, & porter le cap sur la bouée, afin que le cable vienne plus directement aux écubiers & au cabestan.

On dit, *lever l'ancre*; pour dire, la retirer, & la mettre dans le vaisseau pour faire route.

On dit, *chasser sur les ancres*; pour dire, entraîner les *ancres*, en s'éloignant du lieu où l'on a mouillé. Cela arrive quand un gros vent, ou les coups de mer, ont fait quitter prise à l'*ancre*, en poussant le navire avec force. Quand on parle de ce contre-temps, on dit simplement, *le vaisseau a chassé*; & on entend par-là qu'il a chassé sur les *ancres*.

Ancre, en termes de Serrurerie & d'Architecture, désigne une grosse barre de fer qui sert à affermir les murailles.

Ancre, est encore le nom d'une ville de France en Picardie, sur une rivière de même nom, entre Corbie & Bapaume. Cette ville s'appelle aussi *Albert*.

La première syllabe est longue, la seconde est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *ankre*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANCRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Ancrer.

Ancré, en termes de l'Art héraldique, se dit des croix & des sautoirs qui se divisent en deux.

Broglio, originaire de Piémont, d'or au sautoir *ancré* d'azur.

ANCRER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Ancoram jacere.* Ce verbe signifie, au propre, jetter l'ancre. *Ils ancrèrent au port de Brest.*

Ancrer, s'emploie familièrement au figuré, & signifie s'établir, s'affermir dans quelque charge, dans

quelque condition. *Il cherche à s'ancrer à la Cour.* Dans ce sens, il est ordinairement pronominal réfléchi.

Les temps composés de ce verbe, employé comme neutre, se forment avec l'auxiliaire *avoir. Nous avons ancré à Toulon.*

S'il est pronominal réfléchi, ses temps composés se forment avec l'auxiliaire *être. Il s'est ancré chez cette Dame.*

La première syllabe est moyenne, la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'ancre*, la syllabe *an* est longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *ankrer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANCRINA; nom propre. Ancienne ville de Sicile, dont parle Ptolémée.

ANCRURE; substantif féminin. Terme de Manufacture de draps, qui désigne un défaut dans la pièce provenant de ce que n'étant pas également tendue partout, lorsqu'on la tond, elle se trouve rasée de plus près dans certaines parties que dans les autres. L'ancrure est un défaut irréparable.

ANCUAH; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Province d'Alovahat, qui est au nord de l'Egypte & de la Thébaïde.

ANCUD; nom propre. Province de l'Amérique méridionale, au royaume de Chili.

On appelle Archipel d'Ancud ou de Chiloé, une partie de la mer Pacifique, à cause de la multitude d'îles dont elle est couverte entre la côte d'Ancud, celle de Chili & l'île de Chiloé.

ANCUERLER, S'ANCUERLER; vieux verbes qui signifioient autrefois prendre quelque chose fort à cœur.

ANCUNULENTE; *Ancunulenta.* Adjectif féminin & terme de Médecine, dont quelques-uns se sont servis pour désigner les femmes dans le temps de leurs règles, comme étant alors souillées.

ANCVOISINAL; adjectif & terme de Chirurgie, dont quelques-uns se sont servis pour désigner une sorte de bandage usité dans le pansement des plaies.

ANCYCLOTOME; substantif masculin. Terme de Chirurgie, qui désigne une sorte de bistouri courbe, servant à couper le ligament de la langue.

ANCYCOMÈLE; substantif masculin. Terme de Chirurgie, qui désigne une sonde courbe.

ANCY LE FRANC; nom propre. Ville de France en Champagne, sur la rivière d'Armançon, à deux lieues, sud-est, de Tonnerre.

ANCYLOBLEPHARON, substantif masculin. On donne ce nom à une maladie dans laquelle la vue est empêchée; parce que les paupières sont adhérentes, soit entr'elles, soit avec le globe de l'œil.

Quelquefois c'est un vice de conformation: souvent elle est la suite d'une brûlure, de la petite vérole, ou d'un ulcère mal traité.

Si les paupières sont collées seulement entr'elles, le mal est moins grand que si c'étoit avec le globe de l'œil, surtout avec la cornée transparente.

L'opération qui convient ici, est

délicate. Elle consiste à introduire du côté du grand angle de l'œil, où les paupières ne sont presque jamais collées, une sonde canelée que l'on conduit par dessous, jusqu'où l'on veut les ouvrir; on engage ensuite un bistouri ou une lancette dans la rainure de la sonde, & on sépare les paupières par ce moyen. On peut faire cette opération avec une paire de ciseaux dont on introduit sous les paupières une des branches garnie d'un bouton à sa pointe.

Si les paupières sont collées au globe de l'œil, le mal est beaucoup plus grand. On peut même le regarder comme incurable, si l'adhérence a une étendue considérable, surtout avec la cornée transparente. On peut cependant tenter l'opération; mais ce ne sera jamais sans danger. En séparant l'adhérence avec la conjonctive, il vaudroit mieux, suivant M. Heister, entamer cette membrane, que celle qui tapisse la paupière, parce qu'on courroit risque d'enlever les glandes dont elle est parsemée, ce qui feroit d'une dangereuse conséquence. Après avoir détruit l'adhérence, on empêchera qu'elle ne recommence de nouveau, en mettant entre les deux parties séparées un peu de linge ou de charpie imbibée d'huile d'amandes douces: si le malade ne pouvoit souffrir entre la paupière & l'œil ni linge, ni charpie, on y injecteroit souvent un collyre d'eau de plantain, de tutie & de sucre de saturne, & l'on auroit soin d'écarter souvent les paupières avec le doigt.

Quelquefois, sur-tout après la petite vérole, une humeur gluante colle les paupières, & empêche le malade d'ouvrir les yeux. En ce cas, loin d'écarter les paupières de force, il faut se contenter de les bassiner souvent avec du lait tiède.

ANCYRE; nom propre. Ancienne Ville capitale de Galatie. Il s'y est tenu divers Conciles, un entr'autres au quatrième siècle, lequel fut composé de plus de cent Evêques, qui firent environ vingt-cinq canons sur la discipline de l'Eglise, dont plusieurs concernent le mariage, & un l'aliénation des biens ecclésiastiques.

Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la grande Phrygie.

ANCYROÏDE; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui désigne l'apophyse coracoïde de l'omoplate.

ANCY SUR MOSELLE; nom propre. Bourg du pays Messin, près de la rive gauche de la Moselle, à deux lieues & demie, sud-ouest, de Metz.

ANCZAKRICH; nom propre. Fleuve de Pologne, qui a sa source dans la Podolie, & son embouchure dans la mer noire, près de celle du Nieper.

ANDA; substantif masculin. Arbre du Brésil, dont le bois est spongieux & léger. Sa feuille est nerveuse, longue & pointue; sa fleur grande & jaune, & il lui succède un fruit en forme de noix grise, dans laquelle sont renfermés deux glands qui ont le goût des châtaignes.

Ces glands, pris au nombre de deux ou trois, sont purgatifs. On en tire de l'huile par expression, qui sert à oindre les membres.

L'écorce de ce fruit arrête, dit-on, le cours de ventre; & si l'on en jette dans un étang, elle en fait mourir le poisson.

Anda, est encore le nom d'une ancienne ville d'Afrique, dont parle Appien.

ANDABASIS; nom propre. C'eſt, à ce que dit Ortelius, d'après Serapion, le pays d'où l'on tiroit autrefois le meilleur ſafran. Mais où étoit ce pays? c'eſt ce qu'on ignore.

ANDABATE; ſubſtantif maſculin. C'étoit une ſorte de Gladiateurs qui combattoient à cheval, ayant un bandeau ſur les yeux.

ANDABILIS; nom propre. Ville de Cappadoce, dont parle Antonin.

ANDABLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois affoibli.

ANDACA; nom propre. C'eſt, ſelon Arrien, une ville de l'Inde, que conquit Alexandre.

ANDAGAILAS; (les) peuple de l'Amérique méridionale au Pérou, qui habite ou qui habitoit (car il eſt détruit) une contrée fertile en blés, en fruits, & qui abondoit en bétail & en pâturages.

ANDAILLOTS; ſubſtantif maſculin pluriel. Terme de Marine, qui déſigne les anneaux ſervant à tenir la voile amarrée dans le beau temps.

ANDAIN; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'étendue qu'un Faucheur peut faucher à chaque pas qu'il avance. *Comptez ces andains?*

Les deux ſyllabes ſont moyenne au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ANDALIE; nom propre. Rivière du Chili, dans l'Amérique méridionale. Elle ſe décharge dans la Baie de la Conception, entre les embouchures des fleuves de Maul & de Biobio.

ANDALOUS, ANDALOUSE; ſubſtantif & adjectif. Ce mot déſigne ce qui eſt d'Andalouſie. *On fait cas des chevaux Andalous.*

ANDALOUSIE; nom propre. Grande Province d'Eſpagne, qu'arroſe le Guadalquivir, qui la diviſe en deux parties. Elle eſt la contrée la plus riche, la plus fertile, la plus agréable & la plus commerçante de tout le Royaume.

ANDALOUSIE, (la nouvelle) eſt une contrée de l'Amérique méridionale, à l'eſt de la Province de Vénézuéla. La mer du nord la ſépare de l'île de la Marguerite.

ANDANAGAR; nom propre. Ville de la preſqu'Île de l'Inde, en-deçà du Gange, dans le Royaume de Décan, à quinze lieues, à l'eſt, de Viſapour.

ANDANCE; nom propre. Bourg de France en Vivarais, ſur la rive droite du Rhône, à quinze lieues, au nord, de Viviers.

ANDANSE ou ANDAUSE; vieux mots qui ſignifioient autrefois ſerpe.

ANDANTE; adverbe, & terme de Muſique, emprunté de l'Italien. Il ſe met à la tête d'un air pour marquer que cet air doit être joué d'un mouvement modéré, qui tienne le milieu entre l'adagio & l'allegro.

ANDANTE, s'emploie auſſi ſubſtantivement, pour déſigner l'air luimême. *Ce Muſicien a parfaitement joué cet andante.*

ANDARBE; nom propre. *Andarba.* Ville de la Dalmatie, dont parle Antonin.

ANDARGE, nom propre. Petite rivière de France dans le Nivernois. Elle a ſa ſource dans les vallées d'Unflan, & ſon embouchure dans l'Arron, après un cours de trois à quatre lieues.

ANDART; nom propre. Bourg de France en Anjou, près de la rivière d'Authion, à deux lieues, eſt, d'Angers.

ANDATE; nom propre, & terme de Mythologie. Les anciens peuples de la Grande-Bretagne rendoient, ſous ce nom, un culte par-

ticulier à la victoire. Ils lui avoient consacré un bois dont parle Xiphilin.

ANDATIS; nom propre. C'est, selon Pline, une ville d'Ethiopie sous l'Egypte, au bord du Nil.

ANDAYE; nom propre. Bourg de France sur les frontières d'Espagne, au pays des Basques, à un quart de lieue de Fontarabie. Il y a un fort, dont le Commandant a 1200 liv. d'appointemens.

ANDECI; nom propre. Abbaye de filles, en Champagne, environ à huit lieues, ouest-sud-ouest, de Châlons. Elle a 8 à 9 mille livres de rente.

ANDECOUD; nom propre d'une ville d'Asie, dans le Korassan, prés de Balck.

ANDELAU; nom propre. Ville de la basse Alsace, où il y a un Chapitre de filles nobles, dont l'Abbesse est Princesse de l'Empire. Les Chanoinesses, au nombre de douze, avec l'Abbesse, vivent en commun d'un revenu annuel d'environ dix-huit mille livres.

Cette ville est située à cinq lieues, sud-ouest, de Strasbourg, sur une rivière du même nom, qui a son embouchure dans Lill, après un cours d'environ six lieues.

ANDELLE; nom propre. Rivière de Normandie, qui a sa source près de la paroisse de Forges, & son embouchure dans la Seine, au pied de la côte des deux Amans, après un cours de huit à neuf lieues.

Andelle, (bois d') est le nom qu'on donne à Paris, au bois de charme ou de hêtre, qui arrive au port Saint-Nicolas, ou du Louvre. Les buches n'ont que deux pieds & demi.

ANDELOT; nom propre. Petite ville de France dans le Bassigni, sur le ruisseau de Rognon, environ à trois lieues, nord-est, de Chaumont.

ANDELS; vieux mot qui signifioit autrefois avec eux.

ANDELUS; nom propre. Ancienne ville d'Espagne, que Ptolémée place dans le territoire des Vascons.

ANDELY; nom propre. Ville de France en Normandie, coupée par un chemin pavé, en deux parties, dont l'une s'appelle *le grand Andely*, & l'autre *le petit Andely*. Il se fait là tous les ans une cérémonie singulière, au mois de Juin. Le Doyen, à la tête de son Chapitre, répand une certaine quantité de vin dans une fontaine, du nom de Sainte Clotilde, divisée en deux parties séparées par un mur, & des pélerins venus de toute part, se jettent nuds dans cette fontaine, les hommes d'un côté & les femmes d'un autre, dans l'espérance qu'ils seront guéris de leurs maux.

Cette ville est la patrie du célèbre Peintre le Poussin. Elle est située sur le ruisseau de Gambon, environ à six lieues, sud-est, de Rouen.

ANDEMAN; nom propre: île de l'Inde, dans le golfe de Bengale, vers la côte du Royaume de Pégu.

ANDÈNES; nom propre: île de Norvège, dans le gouvernement de Drontheim.

ANDERA; nom propre. C'est, selon Pline, une ancienne ville de la Troade, dans le pays des Leleges.

ANDERAB; nom propre. Ville d'Asie, dans la province de Gilan.

ANDERIDA; nom propre d'une ancienne ville de la Grande-Bretagne.

ANDERNACH; nom propre. *Antanacum*. Petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Cologne, sur les frontières du Duché de Juliers, à

trois milles de Coblentz. Elle fut autrefois Impériale.

ANDERSCHOW ; nom propre. Bourg de Dannemarck, avec un Château, dans la partie méridionale de l'île de Zelande.

ANDES ; (les) nom propre. Hautes montagnes de l'Amérique méridionale, qui s'étendent du nord au sud dans le Pérou & le Chili, jusqu'au détroit de Magellan. On les appelle aussi *Cordelieres*. *Voyez* ce mot.

ANDES, étoit aussi le nom d'un ancien peuple des Gaules, qui habitoit l'Anjou.

ANDEVAISAIRE ; vieux mot qui signifioit autrefois anniversaire.

ANDEVALLO ; nom propre. Contrée d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontières du Portugal & de l'Estrémadure Espagnole. On n'y remarque aucune ville.

ANDIATOROQUE ; nom propre d'un lac de l'Amérique septentrionale, situé à trente-cinq lieues, au sud, de Montréal.

ANDILLY ; nom propre. Bourg de France dans le pays d'Aunis, à deux lieues & demie, nord-est, de la Rochelle.

ANDILLY ; (la Blanche d') sorte de pêche qui foisonne beaucoup. Elle est grosse, ronde, & agréable au goût, quand elle n'est pas trop mûre.

ANDIRA, ou ANGELYN ; substantif masculin. Arbre du Brésil, dont l'écorce est cendrée, & la feuille semblable à celle du laurier, mais plus petite. Ses fleurs sont odorantes, blanches & purpurines. Il leur succède un fruit qui a la figure d'un œuf, dont l'écorce renferme une amande d'un goût astringent & très-amer.

Ce noyau pulvérisé & pris à la dose d'une demi-drachme, est un vermifuge.

ANDIRA-ACA ; substantif masculin. Espèce de Chauve-souris du Brésil, qui a des cornes, & cinq doigts à chaque pied. Cet animal est un peu plus grand que nos Chauve-souris.

ANDIRA GUACU ; substantif masculin. Sorte de Chauve-souris du Brésil, de la grosseur de nos pigeons. Ses aîles sont de couleur de cendre, ses oreilles larges, ses dents blanches, & ses pieds armés d'ongles aigus. Elle poursuit toutes sortes d'animaux pour en sucer le sang.

ANDOFIELLE ; nom propre. Bourg de France dans l'Armagnac, à huit lieues, est sud-est, d'Ausch.

ANDOILLES ; vieux mot qui signifioit autrefois cloison, mur de terre.

ANDOKAN ; nom propre. Ville d'Asie dans la Transoxane.

ANDOMATIS ; nom propre. Rivière de l'Inde qui a sa source dans le pays des Mandiadins, & son embouchure dans le Gange.

ANDORIA ; nom propre d'un lac d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate, près de la mer Adriatique, & de la ville de Manfredonia.

ANDORINHA ; substantif masculin. Les Portugais donnent ce nom à une espèce d'hirondelle qu'on voit en Amérique.

ANDORISIPPO ; nom propre d'une ancienne ville d'Espagne dans la Bétique.

ANDORRE ; nom propre. Bourg d'Espagne en Catalogne, à trois lieues, au nord, d'Urgel.

ANDORRE, est aussi le nom d'une contrée des Pyrénées, où est situé le bourg dont je viens de parler. Elle abonde en pâturages, qui sont arrosés par plusieurs ruisseaux. Il y a aussi des forges & des mines de fer.

ANDOVER ; nom propre. Ville d'Angleterre dans le Southampton. Elle a ses Députés au Parlement.

ANDOUILLE ; substantif féminin. C'est une sorte de mets auquel on donne différens noms, suivant les viandes qui le composent. Voici comme on prépare les andouilles de cochon, celles de veau & celles de carême.

ANDOUILLES DE COCHON. *Prenez* des boyaux de cochon, dont vous couperez le gros bout faites-les tremper un jour ou deux ; faites-les ensuite blanchir dans de l'eau avec un peu de sel, quelques tranches d'oignon & de citron, & un peu de vin blanc ; retirez les & jettez-les dans une autre eau fraîche ; coupez-les de la longueur que vous voulez donner à vos andouilles ; prenez ensuite du ventre de cochon, coupez-le par tranches, & formez-en vos andouilles, que vous assaisonnerez convenablement ; ensuite vous les passerez proprement dans les chemises ou robes que vous aurez fait tremper quelque temps dans du vin blanc pour en ôter le mauvais goût. Vos andouilles faites, mettez-les dans un pot bien bouché sur un feu médiocre, avec de l'eau, un oignon piqué de clous de girofle, deux feuilles de laurier, deux verres de vin blanc, du sel & du poivre ; laissez-les cuire doucement, ayez soin de les écumer, & mettez-y ensuite une pinte de lait ; laissez-les refroidir dans le même bouillon ; tirez-les enfin ; & quand vous voudrez en faire usage, faites-les griller sur une feuille de papier, & servez-les toutes chaudes. Les *andouilles* du Ponteau de Mer sont très-estimées.

ANDOUILLES DE VEAU. *Prenez* des boyaux de veau qui soient un peu gros, bien lavés & bien propres ; coupez-les comme ci-devant, & ficelez un des bouts ; prenez & coupez par aiguillettes ou par rouelles du lard blanchi, de la tetine de veau blanchie, & de la fraise de veau ; mettez le tout dans une casserole ; assaisonnez-le avec des épices fines, une feuille de laurier, du sel, du poivre, un peu d'échalottes, & un demi-septier de bonne crême de lait ; passez le tout sur le fourneau ; retirez ensuite la casserole ; jettez-y quatre ou cinq jaunes d'œufs, un peu de mie de pain ; & quand le mélange sera bien lié, prenez vos boyaux, formez-en chaudement vos andouilles avec un entonnoir fait exprès. Faites-les ensuite blanchir à l'eau, & mettez-les cuire dans un pot de la même manière que les andouilles de cochon ; vous les laisserez aussi refroidir dans leur bouillon.

Quand on veut les manger, on les trempe dans un peu de graisse douce : on les panne, on les fait griller à petit feu, & on les sert chaudement.

Ces sortes d'andouilles peuvent se faire en été, quand la saison du cochon est passée.

ANDOUILLE DE CARÊME. *Prenez* de la chair d'anguille, de tanche, de carpe, de morruë fraîche, ou de brochet ; hachez-les bien avec du persil, des ciboulettes, du sel, du poivre, du clou de girofle, de la muscade, des rocamboles, du basilic, de la graisse d'anguille & du beurre frais ; pilez dans un mortier les ossemens de vos poissons, en les arrosant avec une quantité convenable de bon vin rouge ; arrosez-en aussi le hachis, dont vous emplirez vos peaux d'anguilles.

Vos andouilles ainsi faites, met-

tez-les mariner pendant vingt-quatre heures dans du sel & de la lie de bon vin ; quand vous les aurez retirées, vous les mettrez, si vous voulez, à la grosse fumée de votre cheminée.

Lorsque vous en aurez besoin, vous les ferez cuire dans du vin blanc avec de fines herbes : on les sert aussi pour entrées.

ANDOUILLES DE TABAC ; ce sont des feuilles de tabac assemblées de manière qu'elles ont la figure des andouilles de cuisine. Les plus fortes ne pèsent pas dix livres, & les plus foibles n'en pèsent pas moins de cinq.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

ANDOUILLÉ ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à deux lieues, nord-nord-ouest, de Laval. Il y a près de ce bourg des forges & des mines de fer.

ANDOUILLERS ; substantif masculin pluriel, & terme de Venerie. Il se dit des premiers cors qui sortent des perches ou du merrain du cerf, du dain & du chevreuil. On appelle sur-andouillers, les seconds cors.

ANDOUILLETTE ; substantif féminin. C'est une chair de veau hachée, pressée & roulée en forme de petite andouille. On fait aussi des andouillettes de poissons. *Voy.* ANDOUILLE.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ill* en *li*, supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *è*, & écrire, d'après la prononciation, *andoulière*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ANDOUVOUCHE ; nom propre d'une contrée de l'île de Madagascar.

ANDRA ; nom propre. Fleuve d'Afrique, sur la côte de Guinée, à 30 lieues de Benin.

Il y a eu, dans l'Archipel, une île & une ville de ce nom.

ANDRACA ; nom propre. Ancienne ville que Ptolémée place en Cappadoce, dans la contrée de Chamane.

ANDRACHNE ; substantif masculin. Nom d'un arbre qui ressemble à l'arboisier.

ANDRAGATHIA ; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans le territoire des Brutiens, de laquelle parle Diodore de Sicile.

ANDRAGIRI ; nom propre. Ville & Royaume de l'Inde, au centre de l'île de Sumatra, presque sous la ligne équinoxiale.

ANDRAMITI ; nom propre. Ville de la Turquie Asiatique, sur un golfe de même nom, vis-à-vis de l'île de Metelin.

ANDRAPANA ; nom propre. Ville de l'inde que Ptolémée place en deçà du Gange.

ANDRAPODOCAPÈLE ; substantif masculin. On donnoit ce nom, chez les Anciens, à certains particuliers qui logeoient chez eux des jeunes gens des deux sexes, pour leur embellir le corps.

ANDRE ; nom propre. Rivière de France, qui a sa source à Loroux, en Anjou, & son embouchure dans la Loire, à Nantes, après un cours d'environ quinze lieues. Elle reçoit la Mandie sur les frontières de Bretagne, depuis où elle est navigable.

ANDRE, est aussi le nom d'un bourg de Perse, dans le Daghestan, à sept lieues de Tarku, sur la rivière de Koisu.

ANDRÉ; (Ordre de St.) c'est un Ordre militaire de Russie, établi par le Czar Pierre I, au retour de ses voyages chez l'Etranger. Les Chevaliers portent une croix enrichie de diamans, sur laquelle est l'image de St. André.

Il y a plusieurs endroits du nom de St. André. *Voyez* SAINT-ANDRÉ.

ANDRÉASBERG; nom propre. Ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, connue par ses mines de fer.

ANDREJOF; nom propre. Ville située près du Boristhènes, entre la Russie & la Pologne.

ANDRES; nom propre. Ville de la Natolie, dans la Province de Bolli, sur les frontières de celle de Chiangare.

ANDREZÉ; nom propre. Bourg de France, dans l'Anjou, environ à sept lieues, sud-ouest, d'Angers.

ANDRIA; nom propre. Ville Episcopale du Royaume de Naples, dans la Province de Barri, entre Canosa & Biséglia.

Etienne le Géographe place une ville du même nom dans l'Elide, & une autre en Macédoine.

ANDRIAÇA; nom propre. Ptolémée parle de deux anciennes villes de ce nom; il en place une en Médie, & l'autre dans la Lycie.

Strabon parle d'une troisième qui étoit dans la Thrace, sur la côte du Pont-Euxin, près de Salmydessus.

ANDRICUS; nom propre. Rivière de Silicie, dont parle Pline.

ANDRIENNE; substantif féminin. Nom d'une Robe à l'usage des Dames Françoises. Il faut savoir qu'en 1704, M[lle] Dancourt joua le rôle d'Andrienne dans une Comédie de ce nom, ayant une Robe abattue avec des paremens. Les Dames de Paris la trouvèrent si *élégante*, qu'elles s'en donnèrent aussitôt de semblables, & on les appella *Andriennes*.

Si ce trait est une nuance au tableau de la légèreté françoise, il honore aussi le goût de M[lle] Dancourt.

ANDRIMACHIDES; (les) Peuple d'Afrique, connu par une singulière coutume. Les filles à marier étoient produites au Roi, afin qu'il cueillit la fleur virginale avant qu'elles habitassent avec leurs époux.

ANDRINOPLE; nom propre. Ville célèbre de la Turquie d'Europe, dans la Romanie. Amurath I. s'en rendit maître en 1362, & elle fut la capitale de l'Empire Ottoman jusqu'en 1453, que Mahomet II. prit Constantinople. Elle est arrosée par trois rivières, qui sont la Marise, la Tunze & la Harde. L'air y est sain, & les environs abondent en grains & en fruits.

ANDRIUS; nom propre. Rivière d'Asie, dont Strabon met l'embouchure dans le Scamandre.

ANDROCALIS; nom propre. C'est, selon Pline, une ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte.

ANDROCÉPHALOÏDE; substantif féminin. *Androcephaloïdes*. Les Naturalistes désignent, par ce nom, une pierre qui a la figure d'une tête humaine.

ANDROCLÉE; terme de Mythologie, & nom propre de la Fille d'Antipène, le plus illustre des Thébains par sa naissance. Elle se sacrifia généreusement pour sa Patrie, sur la réponse que l'Oracle

avoit

avoit faite, que la guerre des Thébains contre ceux d'Orchomènes, ne seroit heureuse qu'autant que quelqu'un distingué par sa naissance, se dévoueroit pour le salut des autres.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ANDROGÉE; terme de Mythologie, & nom propre du Fils de Minos, Roi de Crète. Des jeunes gens d'Athènes & de Mégare, jaloux de son adresse à remporter les prix des jeux, furent assez lâches pour l'assassiner. Minos, pour venger ce meurtre, obligea les Athéniens & ceux de Mégare, à exposer tous les ans sept jeunes filles, & autant de garçons, pour être dévorés par le Minotaure.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ANDROGÉONIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. C'est le nom des Fêtes que les Athéniens célébroient annuellement dans le Céramique, pour appaiser les mânes d'Androgée. *Voyez* ce mot.

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

ANDROGYNE; substantif masculin. Hermaphrodite ou personne qui est mâle & femelle tout-à-la-fois.

Pline & Aristote parlent des Androgynes comme d'un ancien Peuple d'Afrique, qui avoit les deux sexes. Du côté droit de chaque individu, paroissoit la mammelle d'un homme, & celle d'une femme du côté gauche.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, l'*y* en *i*, & écrire *Androjine*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANDROÏDE; substantif masculin. On donne ce nom à un Automate de figure humaine, qui, par le moyen de certains ressorts, parle, agit, & fait d'autres fonctions extérieures, imitant celles d'une personne.

M. Vaucanson de l'Académie des Sciences, fit voir en 1738 un fluteur automate de son invention, qui fut admiré de tout Paris.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ANDROLEPSIE; substantif féminin, dérivé de deux mots grecs, qui signifient *je prends homme*. Quand un Athénien avoit été tué par un citoyen d'une autre ville, si la ville refusoit le coupable, il étoit permis de saisir trois de ses citoyens, sur lesquels on punissoit le meurtre. Ce procédé des Athéniens s'appeloit *Androlepsie*; ce qui, proprement, signifie *représailles*.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième moyenne, & la quatrième longue.

ANDROMAQUE; terme de Mythologie, & nom propre de la Fille d'Œtion, Roi de Thèbes, qui épousa Hector, & devint mère d'Astianax. Lors du sac de Troye elle échut en partage à Pirrhus, fils d'Achille, dont elle eut plusieurs enfans. Ce Prince l'ayant

répudiée, elle épousa son beau-frère Hélenus, avec lequel elle regna en Chaonie. Les Poëtes ont célébré ses charmes & sa tendresse pour Hector & pour Astianax. Elle éleva au premier un superbe tombeau en épire.

ANDROMAQUE, est aussi le titre d'une Tragédie de notre illustre Racine.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Andromake*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANDROMÈDE; nom propre, & terme de Mythologie. Fille de Cassiopée & de Céphée, Roi d'Ethiopie, dont la mère osa se prétendre plus belle que les Néréïdes. Ces Nymphes, pour se venger de cette témérité, affligèrent de divers fléaux le Royaume de Céphée. On envoya consulter l'Oracle de Jupiter Ammon; le Dieu répondit que pour appaiser les Néréïdes, il falloit exposer Andromède sur un rocher au bord de la mer, pour être dévorée par un monstre marin. Persée monté sur Pégase, apperçoit du haut des airs, la Princesse attachée au rocher; & frappé de l'éclat de ses charmes, il s'approche d'elle, & lui demande son nom, sa naissance, & le sujet d'un si cruel traitement. Andromède ne lui répond d'abord que par ses larmes; mais pressée de parler, elle l'instruit de ce qu'elle est, & du supplice qu'elle doit subir, pour expier les crimes d'une mère orgueilleuse de sa beauté. Elle n'avoit pas encore achevé, lorsqu'on vit sortir du fond de la mer, un monstre dont le corps couvroit un espace immense. Andromède à son aspect, jette un cri douloureux. Son père & sa mère, témoins de ce spectacle, sont dans le plus affreux désespoir. » Les momens sont pré» cieux, leur dit Persée; si le fils » de Jupiter & de Danaé, si le » vainqueur de la Gorgone, si le » mortel qui a osé prendre l'essor » dans les airs, vous demandoit » votre fille pour épouse, ne le ju» geriez-vous pas digne d'être pré» féré à tous ceux qui la recher» chent? Mais à tous ces titres, je » veux ajouter, si les Dieux me fa» vorisent, celui de vous l'avoir » conservée ». Le père & la mère acceptent la condition, & lui offrent pour dot leurs biens & leur Empire. Le monstre s'approche du rocher, & n'est plus qu'à la portée d'un trait, lorsque le jeune Héros, frappant la terre de son pied, s'élève au milieu des airs, & fondant rapidement sur le dos du dragon, le perce de son dard dans l'épaule droite. Le monstre qui se sent blessé, s'élance en bondissant contre son ennemi. Persée l'évite adroitement, & ne cesse point de le frapper; il se voit environné de torrens d'eau mêlée de sang; ses aîles en sont inondées, & il ne peut plus se soutenir en l'air : il apperçoit un rocher que la mer laisse à découvert lorsqu'elle est calme; il en saisit une pointe de la main gauche, & de l'autre main il redouble ses coups sur le monstre, jusqu'à ce qu'il lui ait ôté la vie : alors le rivage retentit d'acclamations. Céphée & Cassiopée au comble de la joie, embrassent Persée comme leur gendre & leur libérateur : on détache Andromède, & elle devient la récompense du vainqueur.

ANDROMÈDE, se dit aussi, en termes d'Astronomie, d'une constellation

de l'hémisphère septentrional, qui consiste en vingt-sept étoiles.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ANDRON; substantif masculin. C'étoit, chez les Anciens, le lieu de la maison le plus honorable. Les hommes y recevoient leurs visites. On appeloit de même certains lieux publics où les hommes s'assembloient pour converser entr'eux.

ANDRONA; nom propre. Ville de Syrie, dont parle Antonin.

ANDRONICIENS; substantif masculin pluriel. C'est le nom qu'on donna à certains Hérétiques qui parurent au second & troisième siècle, sous un Chef appelé *Andronic*. Ils avoient une opinion singulière sur les femmes; ils prétendoient que la partie supérieure étoit l'ouvrage de Dieu, & que l'inférieure étoit l'œuvre du Diable.

ANDROPHONOS; terme de Mythologie. C'est le nom qui fut donné à Vénus, quand la jeunesse Thessalienne eut fait mourir dans son Temple la Courtisane Laïs à coups d'aiguilles.

ANDROS; nom propre. Ville & île de la mer Égée, l'une des Cyclades. Les environs de la ville sont peuplés d'orangers, de citroniers, de mûriers, &c. On y recueille du vin, de l'huile, du grain, & l'on y nourrit quantité de vers à soie.

Il y a beaucoup de Moines Grecs, mais si ignorans, qu'il a fallu y appeler des Capucins pour instruire les enfans dans l'art de lire & d'écrire.

Les habitans de cette île sont connus sous le nom d'*Andriots* & d'*Andriotes*.

ANDROSACE; substantif féminin. Plante à plusieurs tiges velues, qui s'élèvent à la hauteur d'un demi-pied : ses feuilles sont longues, larges, dentelées & nerveuses comme celles du plantain : sa fleur est petite, blanche & évasée : il lui succède un fruit de figure sphérique, & de la grosseur d'un pois.

Cette Plante, qui croît dans les bois & les lieux maritimes, donne beaucoup de sel dans l'analyse chimique. Elle est apéritive & salutaire contre la goutte, la rétention d'urine & l'hydropisie.

ANDROTOMIE; substantif féminin. *Androtomia*. Ce mot désigne la dissection du corps humain, comme *zootomie* désigne la dissection de celui des bêtes. *Anatomie* est le genre qui signifie toutes sortes de dissections. *Androtomie* & *zootomie* sont les espèces.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

ANDUI; vieux mot qui signifioit aufois ensemble.

ANDURAC; les Philosophes Hermétiques ont donné ce nom à l'orpiment rouge.

ANDWAL; substantif masculin. Poisson du genre des cétacées, qui est très-long. On le pêche dans la mer d'Allemagne. Sa chair n'est pas bonne à manger.

ANDUXAR; nom propre. Ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. Son territoire abonde en blés, en vignes, en mûriers, en olivier & en gibier.

ANDUZARD; substantif masculin. Sorte de bêche, dont on fait usage dans le Languedoc, pour cultiver les terres où croît le pastel.

ANDUZE; nom propre. *Andusia*. Ville de France sur le Gardon, dans le bas Languedoc, à deux lieues, sud-

oueſt, d'Alais. On y compte environ cinq mille perſonnes, & l'on y fabrique pluſieurs ſortes d'étoffes de laine, ſur-tout des ſerges & des ratines.

ÂNE; ſubſtantif maſculin. *Aſinus.* C'eſt un quadrupède à longues oreilles, trop connu pour que nous nous arrêtions à en faire la deſcription: mais nous dirons qu'il eſt ſtupide, patient, laborieux; & d'autant plus utile à l'homme, qu'on le nourrit à peu de frais. Le chardon, les ronces, les épines, les feuilles, la paille, ſont des mêts qu'on lui ſert & dont il s'accommode. Il va à la charrue; il traîne des charrettes; on le monte, & il eſt bête de ſomme. Auſſi eſt-il la reſſource de quantité de gens de la campagne, qui ne pourroient pas nourrir un cheval. Il vit environ trente ans. Sa peau ſert à faire des cribles & des tambours.

Son ſang pulvériſé, eſt un ſudorifique qu'on prend à la doſe d'une drachme.

L'ongle du pied de l'*âne* contient beaucoup de ſel volatil, qui le rend ſalutaire contre l'épilepſie. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme.

La graiſſe de cet animal eſt réſolutive; ſa fiente, utile pour arrêter le ſang; & ſon urine, appliquée extérieurement, eſt un bon remède contre la galle, la paralyſie, la goutte & les maladies des reins.

Les *ânes* payent, à l'entrée du Royaume, ſix ſous par tête, & dixhuit ſous à la ſortie.

Âne, s'emploie au figuré, pour déſigner un eſprit lourd, groſſier; un ignorant, qui ne ſait pas les choſes qu'il doit ſavoir. *Cet écolier ne ſera jamais qu'un âne.*

Âne, eſt un mot qui ſert à pluſieurs expreſſions figurées, proverbiales & familières, dont voici les principales:

L'âne du commun eſt toujours le plus mal bâté: c'eſt-à-dire, que les affaires publiques, ou communes à pluſieurs perſonnes, ſont les plus négligées.

Pour caractériſer un ignorant, on dit, *eſt bien âne de nature qui ne ſait pas lire ſon écriture.*

On dit d'un homme qui ne veut pas ſe déporter d'une opinion abſurde ou ridicule, *qu'on ne ſauroit faire boire un âne s'il n'a ſoif.*

Pour déſigner quelqu'un qui eſt méchant & malicieux, on dit, *qu'il eſt méchant comme un âne rouge.*

A laver la tête d'un âne, on perd ſa leſſive, ſignifie, qu'on perd ſa peine & ſes ſoins en inſtruiſant ou corrigeant une perſonne ſtupide & incorrigible.

On dit d'une choſe commune & triviale, que perſonne ne doit ignorer, que *c'eſt le pont aux ânes.*

On déſigne un faux brave qui menace, en diſant que *c'eſt l'âne couvert de la peau du lion.*

Brider ſon âne par la queue, ſignifie, faire une choſe à rebours ou de travers.

On témoigne ſon mépris pour une choſe, en diſant, *qu'elle ne vaut pas le pet d'un âne mort.*

On dit, que *les chevaux courent les bénéfices, & que les ânes les attrapent*; pour exprimer, que les graces ne ſont pas toujours diſtribuées au mérite.

Quand quelqu'un cherche ce qui eſt à ſa portée, on dit *qu'il cherche ſon âne & qu'il eſt deſſus.*

On appelle *contes de peau d'ânes*, des fables avec leſquelles on amuſe les enfans; & *coqs à l'âne*, des ré-

ponſes qui n'ont aucun rapport aux queſtions propoſées.

Différences relatives entre *âne* & *ignorant :* on eſt *âne* par diſpoſition d'eſprit, & *ignorant* par défaut d'inſtruction. Le premier ne ſait pas parce qu'il ne peut apprendre, & le ſecond, parce qu'il n'a point appris.

L'*âne* a pu s'appliquer à l'étude; mais ſon travail a été inutile. L'*ignorant* ne s'eſt pas donné cette peine.

A quoi bon parler ſcience devant des *ânes ?* Leurs oreilles ne ſont pas faites pour ce langage. Ce n'eſt pas toujours inutilement qu'on en parle devant des *ignorans :* ils peuvent profiter de ce qu'on dit.

L'*ânerie* eſt un défaut qui vient de la nature du ſujet; & l'*ignorance* eſt un défaut que la pareſſe entretient. Celle-ci eſt moins pardonnable; mais celle-là rend plus mépriſable.

Les *ânes*, pour l'ordinaire, ne connoiſſent ni ne ſentent pas même le mérite de la ſcience. Les *ignorans* ſe le figurent quelquefois toute autre qu'il n'eſt.

Après avoir dit tant de choſes qui décréditent l'intelligence de l'*âne*, nous ne devons pas omettre de rapporter en quelle conſidération cet animal eſt chez les Indiens du Maduré. La Caſte des Cavaravadouques, celle qui règne aujourd'hui, prétend deſcendre d'un *âne;* ceux de cette Caſte traitent, pour cette raiſon, les *ânes* comme leurs frères : ils prennent leur défenſe, & font condamner à l'amende quiconque les charge trop ou les bat, & les outrage par emportement.

ÂNE *ſauvage*, ſe dit d'un animal gris, avec des taches blanches, qui ne diffère de l'*âne* domeſtique que par les tubercules dont ſa peau eſt couverte. C'eſt avec cette peau que l'on fait ce qu'on appelle *chagrin.* Cet animal ſe tient dans les lieux écartés; il s'en trouve beaucoup dans les déſerts de Lybie & des lieux voiſins.

ÂNE *ſauvage du Cap de Bonne-Eſpérance*, eſt un animal qui ne reſſemble aux *ânes* que par les oreilles; & il conviendroit mieux de le comparer au cheval, eu égard à ſa beauté & à ſa vivacité. Cet animal eſt le même que le ZEBRE. *Voyez* ce mot.

ÂNE, (petit) eſt auſſi le nom d'un coquillage de porcelaine, qui a trois barres ſur ſa robe blanche.

ÂNE *marin*, eſt le nom qu'on a donné au Polype de mer.

ÂNE, eſt le nom d'une ſorte d'étau dont ſe ſervent pluſieurs artiſans, ſur-tout les ouvriers en marqueterie, pour aſſurer leurs bois ou pierres quand ils les fendent.

ÂNE, en termes de Tabletiers-Cornetiers, eſt un outil ſur lequel on évide les dents d'un peigne.

ÂNE, en termes de Relieurs de Livres, ſe dit d'une eſpèce de coffre qui reçoit les rognures des livres.

On dit d'une choſe plus longue que large, & dont les côtés font une eſpèce de pointe en ſe joignant par le haut, *qu'elle eſt en dos d'âne.* Voyez ÂNESSE.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très-brève.

ANÉANTEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois anéantiſſement.

ANÉANTI, IE; adjectif & participe paſſif. *Ad nihilum redactus, a, um.* Voyez ANÉANTIR.

ANÉANTIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Ad nihilum redigere.* Ce verbe ſignifie réduire au

néant. *Dieu ſeul peut anéantir la matière.*

Anéantir, ſignifie détruire. *Cent mille boulets de canon, & autant de bombes, devoient bien ſuffire pour anéantir cette Ville.*

Anéantir, s'emploie dans le ſens figuré. *Ce Miniſtre anéantiſſoit l'autorité du Prince.*

Anéantir, eſt pronominal réfléchi au propre & au figuré.

Au propre : *tous ces bâtimens s'anéantiſſent depuis qu'ils ne ſont plus habités*; c'eſt-à-dire, *ſe détruiſent.*

Au figuré : *les paſſions s'anéantiſſent avec le temps*; c'eſt-à-dire, *ſe diſſipent.*

On dit, en termes de dévotion, *s'anéantir devant Dieu*; pour dire, s'abaiſſer & s'humilier devant Dieu.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ANÉANTISSEMENT; ſubſtantif maſculin. *Extinctio.* Ce mot ſignifie, au propre, réduction, au néant. *L'anéantiſſement de la matière ne peut être qu'un effet de la volonté de Dieu.*

Anéantissement, s'emploie au figuré, pour déſigner l'abaiſſement, le renverſement, la deſtruction d'une fortune, d'une famille, d'un Empire, &c. *Cette rébellion a cauſé l'anéantiſſement des principales maiſons de la province.*

Anéantissement, ſignifie, dans le même ſens, & en termes de dévotion, l'humiliation & l'abaiſſement où l'on ſe tient devant Dieu. *Le ſage eſt toujours dans l'anéantiſſement devant Dieu.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne au ſingulier; mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anéantiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ANECDOTE; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne quelque particularité hiſtorique & ſecrette que les Hiſtoriens précédens avoient omiſe ou ſupprimée. *Il y a des anecdotes intéreſſantes.*

Anecdote, s'emploie auſſi adjectivement. *L'hiſtoire anecdote de la Cour de Louis le Grand.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *anekdote*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ÂNÉE; nom propre *Anæa.* C'eſt, ſelon Thucydide, une ville de la Carie, vis-à-vis de Samos.

ÂNÉE; ſubſtantif féminin. C'eſt une meſure de grains en uſage dans quelques Provinces de France, comme dans le Lyonnois, où il faut ſix bichets du poids de 50 livres chacun, pour former une ânée.

Ânée, ſignifie auſſi la charge d'un âne, ce que cet animal porte à chaque voyage. *Une ânée de poires.*

Les deux premières ſyllabes ſont longues, la troiſième eſt très brève.

ANEGADA; nom propre. Île de l'Amérique ſeptentrionale, l'une des Antilles, dans la mer du nord.

ANEGRAS; *Voyez* Anagros.

ANÉGYRAPHE; adjectif de tout genre. Ce mot désigne ce qui est sans titre. *C'est une médaille anégyraphe.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une anégyraphe statue*, mais *une statue anégyraphe.*

Il faudroit changer le *g* en *j*, l'*y* en *i*, *ph* en *f*, & écrire, *anéjirafe*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANEL; vieux mot qui signifioit autrefois anneau.

ANÉMASE; substantif féminin. Terme de Médecine, qui désigne une maladie occasionnée par pénurie de sang.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *anemaze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANÉMIE; substantif féminin. Terme de Médecine qui signifie défaut de sang. Ce vice produit la maladie appelée *anémase*. *Voyez* ce mot.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

ANÉMOGRAPHE; substantif féminin. La science ou description des vents.

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième est longue

ANÉMOMÈTRE; substantif masculin. Instrument qui sert à mesurer la force du vent.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANÉMOMÉTRIE; substantif féminin. C'est l'art de mesurer le vent.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue.

ANÉMONE; substantif féminin. C'est une fleur en rose, aussi belle qu'agréable à la vue par la variété de ses couleurs. Sa tête doit être ronde, les couleurs vives, les feuilles qui enveloppent les dehors de la fleur, qu'on appelle le *manteau*, larges & bien arrondies. Sa pluche doit faire le dôme en s'arrondissant.

La nature déploie sur cette plante la richesse de ses couleurs: il y en a d'incarnates, de couleur de feu, de blanches; les nuancées sont rares; les veloutées sont les plus belles. Toutes ces fleurs disposées, suivant l'harmonie des couleurs, font un très-bel effet dans une platte-bande. Pour conserver leur beauté, il faut les garantir du vent & de la pluie.



L'Anémone plantée en Octobre fleurit en Mai ou Juin. On recueille la graine des plus belles espèces pour semer; c'est le moyen d'avoir des variétés inombrables, où l'on admire les jeux de la nature. L'Anémone venue de graine ne fleurit que la seconde année. Aussi-tôt que la fleur est passée, on lève de terre les racines, que l'on nomme *pattes* ou *griffes*. On les détache comme les cayeux, & on les conserve dans des panniers jusqu'à l'instant où on les replante.

Il y a aussi l'anémone sauvage qui croît à l'ombre des bois & des haies.

Toutes deux contiennent beaucoup de sel & d'huile. Elles sont détersives, apéritives, incisives, vulnéraires, dessicatives; mais on ne s'en sert guères qu'extérieurement. On les emploie dans les er-

rhines, ou dans les collyres contre les ulcères des yeux. Si l'on mâche la racine, elle provoque la salive & maintient les dents saines.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

ANÉMONOÏDE; substantif féminin. *Anemonoïdes*. Boërhaave a désigné sous ce nom douze sortes de plantes qui ont de la ressemblance avec l'anémone.

Les quatre premières syllabes sont brèves; la cinquième est longue, & la sixième très-brève.

ANEMONOSPERNOS; substantif masculin. Genre de plante qui a un calice hémisphérique écailleux. Sa fleur est radiée; sa graine est garnie d'un duvet qui la rend cotoneuse comme celle de l'anémone.

Boërhaave distingue six sortes de plantes de ce genre qui toutes sont originaires du Cap de Bonne-Espérance, d'où on les a apportées en Europe.

ANÉMORIA; nom propre. C'est, selon Strabon, une ancienne ville de Grèce en Phocide, dans le voisinage de Delphes.

ANEMOSCOPE; substantif masculin. On a donné ce nom à une machine qui aide à prédire les changemens du vent.

ANEMOTHICOS; nom propre. C'est, selon Porphirogenete, une ancienne Ville d'Asie, dans la Carie.

ANEMUSA; nom propre. Île de la Méditerranée, que Ptolémée place dans le voisinage de l'Afrique propre.

ANÉPIGRAPHE; adjectif des deux genres. Ce mot désigne ce qui est sans titre, sans inscription. *Un livre anépigraphe. Une statue anépigraphe.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un anépigraphe bas relief*, mais *un bas relief anépigraphe*.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *anépigrafe*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANER; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Manassé, dans la Palestine. Elle fut distribuée aux Lévites de la famille de Caah.

ÂNERIE; substantif féminin. Ignorance crasse de ce qu'on devroit savoir. *Le discours de cet Orateur n'étoit qu'une ânerie.*

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième longue.

ANERIT; c'est le soufre vif des Alchimistes.

ÂNESSE; substantif féminin. C'est la femelle d'un âne. *Voyez* Âne.

Le lait d'ânesse est moins chargé de parties butireuses & caséeuses que les autres laits; raison pour laquelle il est plus clair, plus léger & plus facile à digérer. Il est pectoral, rafraîchissant, humectant, restaurant; & il adoucit les humeurs âcres.

Les deux premières syllabes sont longues, la troisième est très-brève.

ANESTHÉSIE; substantif féminin. *Anesthesia*. Terme de Médecine, qui désigne une maladie dont l'effet est l'insensibilité, la privation de tout sentiment, ou l'impuissance de connoître l'action des objets extérieurs.

ANET; substantif masculin. *Anethum*. Plante à feuilles ampléxicaules & à fleurs rosacées, en ombelle Elle s'élève à la hauteur d'un pied. Son calice se change en deux graines d'un

d'un jaune pâle. Son odeur eſt forte & cependant agréable.

Cette plante ſe cultive dans les jardins. Elle contient beaucoup d'huile & de ſel. Elle eſt carminative, aſſoupiſſante, ſtomachique, antiémétique & réſolutive.

On donne à l'homme l'huile des ſemences depuis deux gouttes juſqu'à quatre. Les feuilles & les ſemences s'emploient extérieurement dans les cataplaſmes & les fomentations réſolutives, & les fleurs avec les ſemences, dans les lavemens carminatifs.

On donne la ſemence pulvériſée aux animaux, à la doſe de deux onces, & l'eſſence à la doſe d'une demi-drachme.

ANET, eſt encore le nom d'un Bourg de France dans la Beauce, à onze lieues, oueſt, de Paris, ſur la rivière d'Eure. On y remarque un magnifique château, qui fut bâti par Henri ſecond, pour Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

ANETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois canard.

ANETEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit de canard.

ANÉTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne des remèdes propres à calmer & à appaiſer les douleurs. C'eſt la même choſe que calmant & paregorique.

ANETIS; nom propre & terme de Mythologie. Déeſſe, jadis révérée dans l'Orient. On délibéroit dans ſon temple ſur les affaires importantes, parce que ſon culte défendoit de rien entreprendre que ce ne fût ſous ſes auſpices. Les plus belles filles lui étoient conſacrées, & leur devoir conſiſtoit à ſe proſtituer aux hommes qui venoient apporter leurs offrandes à la Déeſſe. Mieux elles s'acquittoient de cette infamie, plus elles étoient recommandables & honorées. On conçoit aiſément, combien il importoit à ceux qui partageoient les revenus d'Anétis, de maintenir en crédit cette abominable ſuperſtition.

Une ſtatue d'or repréſentoit cette ſingulière Déeſſe. On conte à ce propos, qu'un des ſoldats qui avoit fait la guerre de Lydie, pendant laquelle cette ſtatue fut briſée, ayant un jour reçu chez lui à Bologne l'Empereur Auguſte, ce Prince lui demanda, s'il étoit vrai que le ſoldat qui porta le premier coup à la ſtatue, fut frappé de mort ſur le champ? Si cela étoit, répondit le ſoldat, je n'aurois pas le bonheur de voir Auguſte chez moi; j'ai le premier frappé la ſtatue, & je m'en trouve bien; j'ai obligation à la bonne Déeſſe de ce que je poſsède, & c'eſt d'une de ſes jambes, Seigneur, que vous ſoupez dans ce moment.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANETUSSA; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ancienne Ville de Lybie.

ANEVRISMAL, ALE; adjectif, & terme de Chirurgie, qui déſigne ce qui tient de l'anévriſme, qui appartient à l'anévriſme. *Le ſac anévriſmal. La poche anévriſmale.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième l'eſt encore au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel, & brève au féminin,

qui a une cinquième syllabe très-brève.

Le *l* final du masculin se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira *une Anévrismale tumeur*, mais *une tumeur anévrismale*.

ANÉVRISME; substantif masculin, & terme de Chirurgie, qui désigne une tumeur contre nature, formée par le sang artériel.

On distingue deux sortes d'anévrismes, *le vrai* & *le faux*. On le divise encore en *interne* & en *externe*.

L'*anévrisme* vrai est formé par la dilatation d'une artère. La tumeur est circonscrite sans changement de couleur à la peau. Elle cède sous le doigt, & disparoît en totalité, ou en partie, lorsqu'on la comprime; parce que la pression fait rentrer le sang dans l'artère. Elle est communément accompagnée d'un battement qui répond à celui du pouls: ce qui n'est cependant pas sans exception. On a vu des anévrismes commençans, dans lesquels la pulsation étoit manifeste, & s'affoiblissoit à mesure qu'ils devenoient plus anciens. Cela arrive dans ceux dont la progression est lente, parce que le sang, par son séjour dans le sac anévrismal, forme des couches qui augmentent l'épaisseur des parois, & leur donne une nouvelle consistance. Il s'en trouve d'autres, au contraire, dans lesquels la pulsation, insensible d'abord, devient plus considérable à mesure que leur volume augmente, & que leurs parois sont plus prêts à se rompre: ce qui a lieu, sur-tout dans ceux dont l'accroissement est rapide.

Les causes de l'anévrisme vrai, sont tout ce qui peut détruire quelques-unes des tuniques de l'artère, sans endommager les autres. Le sang continuant à faire effort sur le canal artériel, forcera la partie dans laquelle les membranes sont affoiblies, & qui alors offrira une résistance moindre que l'effort du sang sur elle. Elle cédera donc peu à peu à l'impulsion de ce fluide, & sa distension sera un anévrisme vrai. La plûpart des causes qui donnent naissance à cette espèce d'anévrisme, sont externes, telles que les coups, les fractures. La plus ordinaire de toutes est une saignée mal faite, dans laquelle la lancette a pénétré jusqu'à l'artère, & en a coupé quelque membrane: ce qui rend les anévrismes plus communs au pli du bras que par-tout ailleurs.

L'application du papier mâché, des compresses graduées, le bandage nommé *Ponton*, sont des moyens à tenter dans les commencemens; s'ils sont inutiles, il faut en venir à l'opération: ressource toujours cruelle, souvent infructueuse, & quelquefois même impraticable.

On ne peut faire cette opération qu'aux extrémités du corps, & lorsque la tumeur est formée dans un rameau artériel, & non dans un tronc: ce que l'on reconnoît en faisant une compression à l'artère, au-dessus de l'anévrisme. Si, après la compression, la chaleur & la vie se conservent dans la partie qui est au-dessous, c'est une marque qu'elle reçoit des artères collatérales, une

quantité de ſang ſuffiſante pour ſa nourriture. Si, au contraire, elle devient froide, il faut ceſſer la compreſſion qui cauſeroit la mortification. La même choſe arriveroit après l'opération; c'eſt pourquoi il ne faut pas la tenter. On ſe contente en ce cas des remèdes palliatifs, ou bien il faut recourir à l'amputation. On a cependant des exemples d'opérations qui ont réuſſi, quoique la partie ne parût pas prendre de nourriture dans le commencement.

Lorſqu'on a réſolu de faire l'opération, après avoir préparé le malade par les remèdes généraux, comme dans toutes les grandes opérations, on applique le tourniquet au-deſſus de l'anévriſme pour comprimer l'artère; enſuite l'Opérateur pince la peau tranſverſalement ſur la tumeur, & fait une inciſion longitudinale; puis il paſſe une ſonde cannelée dans l'angle inférieur de l'inciſion, & la prolonge juſqu'au-delà de la tumeur avec le biſtouri, dont il engage la pointe dans la cannelure de la ſonde: il en fait enſuite autant à l'angle ſupérieur. Si la tumeur eſt recouverte d'une aponévroſe, il la débride de la même manière; & après avoir découvert l'artère, il paſſe par-deſſous & au-deſſus de la tumeur un fil ciré, avec lequel il fait la ligature Il y a beaucoup de Chirurgiens qui font une ſeconde ligature à l'artère, au-deſſous de l'anévriſme, pour empêcher le ſang des rameaux artériels voiſins, communiquant par anaſtomoſe, de remonter, & de cauſer une hémorrhagie. Il faut éviter de lier le nerf avec l'artère. Lorſqu'ils ſont tellement collés, qu'on ne peut lier l'un ſans l'autre, il y a des Praticiens qui au lieu d'une aiguille à pointe mouſſe, en prennent une forte aigue, avec laquelle ils comprennent beaucoup de chairs dans la ligature, afin de prévenir les accidens de la compreſſion trop exacte des nerfs. Burmannus, en faiſant la ligature de l'artère, mettoit une petite compreſſe entre elle & le fil, de peur de la couper en ſerrant.

Lorſque la ligature eſt faite, on ouvre la tumeur, on la vide de ſang, & on coupe un peu de ſes bords, & de ceux de la peau, qui embarraſſeroient dans les panſemens, ſur-tout quand l'anévriſme a été d'un volume conſidérable. On emplit enſuite la plaie de charpie ſèche, que l'on contient avec un bandage peu ſerré. C'eſt une ſage précaution de laiſſer le tourniquet, en le deſſerrant un peu: on diminue par ce moyen l'action du ſang ſur la ligature. On enveloppe la partie qui eſt au-deſſous dans des flanelles imbibées de quelque liqueur ſpiritueuſe, comme d'eau-de-vie camphrée, de gros vin rouge, pour ranimer la circulation.

L'*anévriſme* faux eſt une tumeur dont la ſurface eſt inégale, cauſée par l'épanchement du ſang artériel dans le tiſſu cellulaire; s'il s'étend juſqu'au voiſinage de la peau, il la fait paroître de différentes couleurs. On ſent quelquefois un petit battement dans la tumeur; plus ſouvent on n'y en ſent pas.

Les cauſes ſont tout ce qui peut ouvrir une artère. La plus commune eſt une ſaignée dans laquelle on a piqué l'artère pour la veine.

L'opération convenable dans cette ſorte d'anévriſme, eſt à peu près la même qui convient dans l'anévriſme vrai; on applique le tourniquet, on découvre de même

l'artère, & l'on fait la ligature au-dessus, & si l'on veut au-dessous de l'ouverture; on incise ensuite la tumeur dans toute sa longueur, & on la vide le plus exactement qu'il est possible, de tous les caillots de sang qu'elle contient.

L'application du tourniquet n'est pas toujours possible, à cause du gonflement excessif de la partie. Souvent elle n'est pas nécessaire, parce que le sang est arrêté par un caillot qui se forme, & empêche quelquefois de découvrir sur le champ, le lieu précis où l'artère est ouverte; on déterge ensuite la plaie; on la fait suppurer & cicatriser, les ligatures tombent pendant la suppuration, en sciant peu à peu les parois de l'artère.

M. Foubert, Chirurgien de Paris, distingue une autre espèce d'anévrisme faux, qu'il nomme *enkysté*; il présente tous les signes de l'anévrisme vrai, & arrive à la suite des saignées, dans lesquelles on a ouvert l'artère. Les précautions que l'on prend dans ces sortes d'accidens, suffisent bien quelquefois pour cicatriser les aponévroses & autres parties placées devant l'artère, sans que ses membranes se réunissent. Lorsqu'on aura tiré le bandage, le mouvement du sang distendra peu à peu les membranes nouvellement cicatrisées, & en formera un sac: l'opération consiste à ouvrir la tumeur, découvrir l'ouverture de l'artère, & en faire la ligature.

On a quelquefois guéri des anévrismes faux, sans lier l'artère: l'opération consiste à découvrir le lieu où elle est ouverte, & appliquer dessus de l'agaric préparé, & de la poudre de lycoperdon. Il y a plusieurs exemples du succès de cette méthode.

Les anévrismes internes sont ceux qui se forment dans les cavités du corps; ils sont ordinairement mortels: il faut se contenter des remèdes palliatifs, tels que les saignées de temps en temps, des alimens légers, éviter les efforts, les passions violentes, telles que la colère, &c.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ANEWOLONDANE; nom propre. Île de la mer des Indes, sur la côte de celle de Ceylan, & au midi de celle de Carpentin.

ANFAUTRÉ; vieux mot qui signifioit autrefois fourré.

ANFERS; vieux mot qui signifioit autrefois prisonniers, infirmes, malades.

ANFORGE; vieux mot qui signifioit autrefois une gibecière de cheval.

ANFRACTUEUX, EUSE; adjectif qui a les deux genres, quoique le Dictionnaire de Trévoux ne le fasse que masculin. Il désigne ce qui est rempli de détours & d'inégalités. *Une route anfractueuse.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est brève, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, suivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *un anfractueux Parc*, ou *un Parc anfractueux*.

ANFRACTUOSITÉ; substantif fé-

minin. Détour, inégalité. *Nous entrâmes dans une forêt remplie d'anfractuosités.*

Anfractuosité, est aussi un terme d'Anatomie, qui désigne des éminences ou cavités inégales sur la surface des os. L'os ethmoïde dans sa substance, a beaucoup d'anfractuosités ou cellules, formées par les lames osseuses qui le composent.

Les deux premières syllabes sont moyennes, & les quatre autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anfraktuozité*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANFUKA; c'est, en science hermétique, le soufre incombustible des Philosophes, qui fixe le mercure, & en fait l'elixir propre à convertir en or les métaux imparfaits.

ANGAD; nom propre d'un désert de Barbarie, au Royaume d'Alger, qui a vingt-huit lieues de longueur sur dix-huit de largeur. Il n'est peuplé que de lions dangereux, & d'Arabes vagabons, qui vivent de rapines & de brigandages.

ANGAM; nom propre. Île de la mer des Indes, à trois lieues d'Ormus.

ANGAMALE; nom propre. Ville & Royaume d'Asie, dans la presqu'île en-deçà du Gange, sur la côte de Malabar, près de la rivière Aicotta.

ANGAR; substantif masculin. C'est une espèce de remise destinée à mettre à couvert des chariots, des outils, du bois, &c. *Cette maison a besoin d'un angar.*

La première syllabe est moyenne, la seconde est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ANGARDE; vieux mot qui signifioit autrefois avant-garde.

ANGARSKAYE; nom propre. Ville de la grande Tartarie, dans la Province de Dauria, à l'orient du lac de Baycal.

ANGASMAYO; nom propre. Rivière de l'Amérique méridionale, sur les frontières du Pérou.

ANGAZÉZIA; nom propre d'une île d'Afrique, à cinq lieues, nord-ouest, de celle de Malalia.

ANGE; substantif masculin. *Angelus.* Substance spirituelle, intelligente, la première en dignité entre les créatures.

On distingue les Anges en trois Hiérarchies, & chaque Hiérarchie en trois Ordres ou Chœurs. La première Hiérarchie comprend les Seraphins, les Chérubins, & les Trônes; la seconde, les Principautés & les Puissances; & la troisième, les Vertus des Cieux, les Archanges & les Anges; proprement dits.

On appelle *mauvais Anges*, ceux qui ayant été créés saints & parfaits, perdirent leur état par leur orgueil; & furent précipités dans les enfers, pour y souffrir des peines éternelles.

On appelle aussi *Anges de lumière*, les bons Anges; & *Anges de Satan*, ou *Anges de Ténèbres*, les mauvais Anges.

On dit de S. Thomas, qu'*il est l'Ange de l'Ecole*; pour dire, qu'il excelle entre les Scolastiques.

On dit en conversation, d'une personne qui a une belle voix & qui chante très-bien, qu'*elle a une voix d'Ange, qu'elle chante comme un Ange.*

On dit aussi d'un bon Auteur, qu'*il écrit comme un Ange.* D'un ex-

cellent Peintre, qu'*il peint comme un Ange*. Et d'une belle personne, qu'*elle a un visage d'Ange*, qu'*elle est belle comme un Ange*.

Ange, se dit dans le sens figuré, pour désigner une personne d'une piété extraordinaire. *Cette jeune fille est un Ange*.

On dit figurément & proverbialement d'une personne tellement transportée de joie, qu'elle en semble extasiée, qu'*elle rit aux Anges*.

La même chose se dit de quelqu'un qui rit seul, niaisement, & sans qu'on sache pourquoi il rit.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un, qu'*il voit des Anges violets*; pour dire, que c'est un Fanatique qui a des visions creuses.

Ange, *Boulets à l'Ange*, se dit, en termes d'Artillerie, des boulets ou demi-boulets de canon attachés ensemble par une chaîne, ou par une barre de fer. On se sert particulièrement de ces boulets sur la mer, pour rompre les mâts, les cordages & les manœuvres des vaisseaux ennemis.

Lit d'Ange, se dit d'une sorte de lit sans colonnes, & dont les rideaux sont suspendus en l'air. *Il n'y avoit que des lits d'Ange dans ce Château*.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *Anje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANGE; substantif feminin. Poisson de mer, grand, plat & cartilagineux. Son corps est étroit, & il a le cuir âpre, dur & propre à polir l'ivoire & le bois. Le dessus en est de couleur cendrée, & le dedans de couleur blanche. Il a de petites dents fort pointues, distribuées en plusieurs rangs, qui sont à quelque distance les uns des autres. Il y a des poissons de cette espèce qui pèsent jusqu'à cent soixante livres. On en fait peu de cas sur les tables, mais on s'en sert en Médecine.

On dit les cendres de l'ange bonnes contre l'alopécie & les achores. Sa chair prise en substance, ou en bouillon, est utile dans les maladies de consomption; elle répare les esprits, & adoucit les humeurs âcres, en les aglutinant: ses œufs séchés & pulvérisés, sont bons pour arrêter le cours de ventre: ils se donnent à la dose d'une drachme: son foie écrasé & mis en cataplasme sur les tumeurs, les résout & les ramollit: sa peau guérit la gratelle & les dartres, sur lesquelles on l'applique.

ANGÉDIVE; nom propre. Petite ville des Indes, au Royaume de Décan.

ANGÉÏOGRAPHIE; substantif féminin. Description des poids, des mesures & des instrumens propres à l'Agriculture.

La première syllabe est moyenne, & les autres sont brèves, excepté la dernière qui est longue.

ANGÉIO-HYDRO-GRAPHIE; substantif féminin, & terme d'anatomie, qui signifie la Description des vaisseaux lymphatiques.

ANGÉIO-HYDRO-LOGIE; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui signifie Discours sur les vaisseaux lymphatiques.

ANGÉIO-HYDRO-TOMIE; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui signifie administration anatomique des vaisseaux lymphatiques.

ANGÉIOTOMIE ou Angiotomie; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui désigne l'administration

anatomique des vaisseaux, leur dissection.

ANGEL; substantif masculin. Oiseau qui a les pieds & le bec noir, avec des plumes brunes & d'un jaune roux. Il a la grosseur de la perdrix, & à peu près sa figure, mais sa chair est fibreuse & très-dure.

ANGELE; vieux mot qui signifioit autrefois Ange.

ANGELES; (la Puebla de Los) nom propre. Ville Episcopale de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, environ à 20 lieues de Mexico. On y frabrique de bons draps & d'excellens chapeaux. Les Dominicains ont dans le voisinage une sucrerie, où ils occupent plus de deux cens Négres ou Négresses.

ANGELINE; substantif féminin. *Angelina.* Arbre du Malabar, qui croît parmi les rochers. Son tronc a quelquefois seize pieds de diamètre.

Ses feuilles séches & chauffées soulagent les douleurs & les engourdissemens des jointures, dissipent l'enflûre des testicules, occasionnée par une contusion ou par quelque cause étrangère, aussi-bien que l'hydrocèle ou pneumatocèle. Étant réduites en poudre & appliquées extérieurement avec de l'onguent camphré blanc, elles guérissent le bubon vénérien; elles guérissent entièrement par leur vertu astringente, & en consolidant les orifices des vaisseaux, le flux invétéré des hémorrhoïdes, en en frottant tous les jours la partie, après les avoir pilées avec de la racine de turmeric; son fruit, lorsqu'on le mange avant qu'il soit mûr, cause la diarrhée, qu'on arrête avec la même facilité par le moyen de sa racine & de son écorce. L'huile qu'on tire de ce fruit, étant bouillie, excite l'appétit, & aide à la digestion, en la prenant intérieurement ou en l'appliquant extérieurement. Le même fruit employé avec de l'ail pilé ou rôti, ou frit dans du lait caillé, & appliqué sur la partie, soulage les douleurs causées par les hémorrhoïdes.

ANGÉLIQUE; adjectif de tout genre. *Angelicus, a, um.* Ce mot désigne *au propre*, ce qui appartient à l'Ange, ce qui est propre à l'Ange, ce qui participe de la nature de l'Ange. *La salutation Angélique. Les esprits angéliques. La couronne angélique.*

ANGÉLIQUE, s'emploie au figuré, pour désigner une perfection extraordinaire de qualités supérieures. *Cette jeune personne a une physionomie angélique.*

On dit proverbialement, *une chère angélique;* pour dire, une chère excellente & délicate.

ANGÉLIQUE, (habit) est le nom d'un vétement de certains Moines Grecs, de l'Ordre de Saint-Basile.

Les anciens Anglois donnoient le même nom à un vétement de Moines dont ils s'habilloient à l'article de la mort, pour participer aux prières des Moines.

Cette Coutume subsiste encore en Espagne & en Italie, où les gens de qualité se font revétir d'un habit de Capucin, de Minime, de Jésuite ou de Dominicain, avec lequel on les enterre, après avoir été exposés publiquement après leur mort dans cet équipage.

ANGÉLIQUE, est le nom d'une danse autrefois en usage dans les fêtes des anciens Grecs.

ANGÉLIQUE, est le nom d'un instrument de musique qui tient du luth & du théorbe. *Cette Demoiselle joue bien de l'angélique.*

ANGÉLIQUES, (Chevaliers) ce sont

les Chevaliers d'un Ordre qu'inſtitua ſur la fin du douzième ſiècle, Iſaac Ange, Empereur de Conſtantinople. On les appeloit auſſi les *Chevaliers dorés*.

Angeliques, eſt encore le nom que portèrent certains hérétiques des premiers ſiècles de l'Egliſe, qui regardoient les Anges comme les Créateurs du monde, & leur rendoient en conſéquence le culte qui n'étoit dû qu'à Dieu.

Angélique, eſt le nom d'une plante, ainſi appelée à cauſe de ſes vertus précieuſes. On en diſtingue quatre eſpèces. Celle de Bohème eſt la meilleure. Sa feuille eſt amplexicaule, ſa fleur roſacée en ombelle; ſon fruit obrond, anguleux, &. diviſé en deux ſemences ovales, & ſa racine eſt fuſiforme.

Cette plante contient beaucoup d'huile exaltée & de ſel eſſentiel. Elle a un goût aromatique, un peu âcre & amer, mais d'une odeur agréable. Toutes ſes parties ſont cordiales, ſtomachiques, carminatives, vulnéraires, apéritives, emménagogues & anti-vermineuſes.

La décoction de la racine ſéche ſe donne à l'homme à la doſe d'une once; & en ſubſtance pulvériſée, à la doſe de dix grains, dans un demi verre de vin ou d'autre liqueur.

Cette poudre ſe donne aux animaux, à la doſe de deux onces.

L'*angélique* donne ſon nom à diverſes compoſitions & préparations médicinales. En voici quelques-unes.

Baume d'Angélique. *Prenez* deux onces d'huile de noix muſcade, une demi-once d'huile d'angélique, & deux gros de racine d'angélique bien pulvériſée; faites-en un baume dont la doſe ſera depuis demi-drachme juſqu'à une drachme.

Il eſt bon contre la peſte, les fièvres malignes, & il fortifie l'eſtomac.

Tablettes d'Angélique. *Prenez* une once & demie d'extrait d'angélique, préparé avec le vinaigre diſtillé; un gros de corne de cerf, philoſophiquement calcinée, autant de terre ſigillée, de bol d'Arménie préparé, de racine de pivoine femelle, & de ſemences d'oſeille; une demi-drachme de perles préparées, autant de magiſtère de corail, d'émeraudes & d'hyacinthes préparées; un ſcrupule de macis, autant de caſſe odorante & de ſafran oriental; un demi-ſcrupule d'huile rectifiée de ſuccin blanc, & autant de celle de zédoaire; quatre gouttes d'huile de girofle, autant de celle de citron, & ſeize onces de ſucre candi; pulvériſez ces drogues, & mêlez les poudres avec le magiſtère de corail, les huiles, l'extrait de racine d'angélique, & avec ſuffiſante quantité d'eaux diſtillées de tormentille & de véronique, pour former une maſſe ſolide, que vous battrez pendant quelque temps dans un mortier de marbre, & de laquelle enſuite vous ferez vos tablettes ſelon l'uſage.

On les donne à la doſe d'une drachme juſqu'à trois. Elles réparent les forces abattues, réſiſtent au venin, & empêchent l'avortement.

Voici comme on confit les tiges d'*angélique*.

On coupe ces tiges de la longueur qu'on juge à propos; on les fait bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, pour emporter une partie de la ſaveur : on enlève ces tiges avec une écumoire, on les met égoutter ſur un tamis de crin.

Alors on fait cuire du ſucre à la

grande

grande plume; on y plonge les tiges d'angéliques; on fait bouillir le tout jusqu'à ce que ces tiges aient perdu toute leur humidité, ce que l'on reconnoît par la fermeté qu'elles acquièrent en bouillant dans le sucre. On les enlève avec une écumoire, on les met réfroidir & égoutter sur des ardoises. Lorsqu'elles sont suffisamment réfroidies, on les enferme dans des boëtes qu'on tient dans un endroit chaud, afin qu'elles ne se ramollissent point en attirant l'humidité de l'air.

L'*angélique* paye à l'entrée du Royaume 40 sous par quintal.

ANGÉLIQUE, est aussi un terme de Fleuriste, qui désigne une anémone blanche, dont la pluche a la couleur du gris de lin.

La Quintinie donne encore ce nom à une sorte de figue longue, violette à l'extérieur, & rouge en dedans.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une angélique vertu*, mais *une vertu angélique*.

ANGÉLIQUEMENT; adverbe qui signifie d'une manière angélique. On en fait peu d'usage.

ANGELITES; c'est le nom de certains Hérétiques qui s'appeloient aussi *Angéliques*. *Voyez* ce mot.

ANGÉLOLATRIE; substantif féminin. *Angelolatria*. Quelques Hérétiques se servent de ce mot pour désigner le respect que nous avons pour les Anges.

ANGELOT; substantif masculin. Sorte de petit fromage qui se fait particulièrement en Normandie & dans les Voges.

ANGELOT, est aussi le nom d'une ancienne monnoie, qui eut cours en France sous Philippe de Valois. Il y avoit des angelots de diverse valeur en or & en argent.

ANGÉLUS; substantif masculin. Priere qui commence par le mot *Angelus*, & que les Chrétiens font en l'honneur du mystère de l'Incarnation. Les cloches des Eglises avertissent trois fois par jour de faire cette prière; le matin, à midi, & le soir. *On vient de sonner l'angelus*.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ANGEMME; substantif féminin, & terme de l'art Héraldique, qui désigne une fleur factice, & imaginaire, ayant six feuilles arrondies, d'ailleurs semblables à celles de la quinte-feuille.

ANGER; vieux mot qui signifioit autrefois incommoder.

ANGERAP; nom propre. Rivière de Prusse, qui a sa source dans un lac, près d'Angerbourg, & son embouchure dans le Pregel, à Georgenbourg.

ANGERBOURG; nom propre. Petite ville de Prusse, avec un château près du lac d'où sort la rivière d'Angerap, sur laquelle cette ville est située.

ANGERMANIE; nom propre. *Angermania*. Province de Suède, du nombre de celles qu'on appelle *Nordelles*. Elle est au midi de la Laponie. On y voit la haute montagne de Skul; elle est d'ailleurs couverte de bois.

ANGERMANLAND-LAPMARCK; nom propre. *Angermania-laponica*. C'est la contrée la plus méridio-

nale de la Laponie Suédoise.

ANGERMANN-FLODT ; nom propre *Angermannus*. Rivière de Suède, qui arrose l'Angermanie. Elle a sa source en Norvège, sur les frontières du Jempterland, & son embouchure dans le golfe de Bothnie.

ANGERMUND ; nom propre. Ville du Duché de Courlande, sur la côte de la mer Baltique, à deux milles de Vindaw.

Il y a en Allemagne, dans l'Electorat de Brandebourg, sur la rivière de Velse, à onze lieues, au nord, de Stetin, une ville appelée *neuw Angermund*; c'est-à-dire, *nouvel Angermund*.

ANGÉRONALES ; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. C'est le nom des fêtes que les Romains célébroient annuellement le 21 Décembre, en l'honneur de la Déesse Angerone. *Voyez* ce mot.

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

ANGÉRONE ; nom propre, & terme de Mythologie. *Angeronia*. Déesse de la peine & du silence. Les Romains l'avoient placée sur l'Autel de la volupté, & ils l'invoquoient dans leurs chagrins & contre l'esquinancie.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

ANGERS ; nom propre. *Andegavum*. Ville considérable de France, capitale de l'Anjou, située sur la rivière de Mayenne, soixante lieues, sud-ouest, de Paris. On y compte environ trente-six mille habitans.

Il y a dans cette Ville Siège Épiscopal, Université, Académies de Belles-Lettres & de Manège, Présidial, Sénéchaussée, Bailliage, Prévôté, Hôtel des Monnoies, Maîtrise des Eaux & Forêts, Jurisdiction Consulaire, Election, Grenier à Sel, Maréchaussée, &c.

Avec le Chapitre de la Cathédrale, il y en a sept autres ; quatre Abbayes d'Hommes, une de Filles, deux Commanderies de Malthe, & plusieurs Couvens des deux sexes.

Le revenu de l'Évêché est de vingt-six mille livres.

L'Abbaye de Saint-Aubin rapporte vingt mille livres au Titulaire; celle de Saint-Serge, sept mille livres; celle de Saint-Nicolas, dix-huit mille livres; & celle de tous les Saints, quatre mille livres.

L'Abbaye de Filles est composée de trente à quarante Religieuses, issues de parens nobles; & elle jouit d'environ trente mille livres de rente.

La Commanderie de l'Hôpital vaut six mille livres de rente, & celle du Temple, cinq mille cinq cens livres. Elles sont toutes deux de la langue de France.

Il se fait annuellement dans le Cloître de la Cathédrale, une cérémonie assez singulière le jour du Jeudi-Saint : l'Évêque & le Doyen de son Chapitre y lavent les pieds à douze Pauvres, & c'est le Boureau qui fait les fonctions de Bedeau. Il doit s'étonner de se trouver en pareille compagnie.

Il se fabrique à *Angers* des étamines, des serges & des camelots. Il y a en outre sept blanchisseries de cire, & une rafinerie de sucre.

ANGERVILLE ; nom propre. Petite ville de France, dans la Beauce, environ à trois lieues, sud-ouest, d'Estampes.

ANGERVILLE-LA-MARTEL ; nom propre. Bourg de France au pays de

Caux, environ à six lieues, nord-ouest, de Caudebec.

ANGERVILLE-L'ARCHER ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, environ à deux lieues, nord-est, de Montivilliers.

ANGEVIN, INE ; adjectif & substantif des deux genres. *Andegavensis*. Ce mot désigne ce qui est de la province d'Anjou.

ANGEVINE ; vieux mot qui signifioit autrefois la fête de la Nativité de la Vierge.

ANGHET ; vieux mot qui signifioit autrefois coin, lieu caché.

ANGHIERA ; nom propre. *Angleria*. Ville d'Italie, au Duché de Milan, vis-à-vis d'Arone. Elle est capitale d'un Comté du même nom.

ANGHIVE ; substantif masculin. Arbre de l'île de Madagascar, qui produit un fruit rouge, agréable au goût, & qui est salutaire contre la gravelle & la dysurie.

ANGHOA ; substantif masculin. Nom des fleurs rouges d'un safran bâtard, dont les Chinois se servent pour teindre en écarlate.

ANGIMI ; nom propre. Ville d'Afrique, dans la province de Canem, au pays des Nègres, sur les frontières de Nubie.

ANGINE ; substantif féminin. Maladie de la gorge, qui rétrécit le larynx & le pharynx, & empêche de respirer & d'avaler. *Voyez* Esquinancie.

ANGIOGRAPHIE ; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui signifie la description des vaisseaux, veines & artères.

ANGIOLOGIE ; substantif féminin, & terme d'Anatomie. Il désigne la partie qui traite des vaisseaux du corps humain.

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

ANGIOSPERME ; adjectif de tout genre, & terme de Botanique, qui se dit des plantes dont la semence est enveloppée dans une capsule différente de leur calice.

ANGITOLA ; nom propre. *Angitula*. Rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. Elle a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans le golfe de Sainte Euphémie, à huit milles, au Nord, de Monte-Léone.

ANGLADE ; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, à deux lieues, nord, de Blaye, & à une demi-lieue de la Garonne.

ANGLARS ; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, sur la rivière de Trueyre, à deux lieues, sud-sud-est, de Saint-Flour.

ANGLE ; substantif masculin. *Angulus*. Terme de Géométrie. Il se dit de la rencontre de deux lignes qui se coupent.

Il y a diverses sortes d'*angles*, & qui reçoivent différentes épithètes. Quand on les considère relativement à leurs côtés, on les divise en *rectilignes*, *curvilignes* & *mixtilignes*.

Angle rectiligne, se dit d'un *angle* dont les côtés sont formés par deux lignes droites.

Angle curviligne, se dit de celui dont les côtés sont formés par deux lignes courbes.

Angle mixtiligne ou mixte, se dit d'un *angle* dont les côtés sont formés, l'un par une ligne droite, & l'autre par une ligne courbe.

Les *angles*, considérés relativement à leur grandeur, se divisent en droits, aigus, obtus & obliques.

Angle droit, se dit d'un *angle* for-

mé par une ligne qui tombe perpendiculairement ſur une autre. On l'appelle auſſi *angle* de quatre-vingt-dix degrés, parce qu'il comprend le quart d'un cercle.

Angle aigu, ſe dit d'un *angle* plus petit qu'un *angle* droit, ou qui ſe meſure par un arc moindre de 90 degrés.

Angle obtus, ſe dit d'un *angle* plus grand ou plus ouvert que l'*angle* droit, & qui comprend plus du quart d'un cercle ou de quatre-vingt-dix degrés.

Angle oblique, ſe dit d'un *angle* formé par la rencontre de deux lignes obliques.

Les *angles*, conſidérés relativement à leur ſituation reſpective, ſe diviſent en *angles verticaux* ou *oppoſés au ſommet*, *adjacens* ou *de ſuite*, *contigus* & *alternes*.

Angles verticaux ou opposés au sommet, ſe dit de ceux dont les côtés ſont des prolongemens l'un de l'autre. Ils ſont formés par deux lignes qui ſe coupent.

Angle adjacent ou de suite, ſe dit d'un *angle* formé par le prolongement d'un des côtés d'un autre *angle*.

Remarquez que deux *angles* adjacens quelconques, ſont, étant pris enſemble, égaux à deux *angles* droits ou à cent quatre-vingt degrés; qu'ainſi la meſure d'un de ces deux *angles* étant donnée, celle de l'autre l'eſt auſſi néceſſairement, puiſqu'elle eſt le complément des cent quatre-vingt degrés que donnent enſemble les deux angles. Il eſt dès-lors clair que pour avoir la meſure d'un *angle* inacceſſible, il ſuffira de déterminer celle de l'*angle* acceſſible adjacent. Si celui-ci eſt de cent degrés, l'*angle* inacceſſible ne ſera néceſſairement que de quatre-vingt.

Angles contigus, ſe dit des *angles* qui ont le même ſommet, & un côté commun.

Angles alternes, ſe dit des *angles* qu'une ligne forme de deux différens côtés, avec deux parallèles qu'elle coupe.

Les *angles* ſe diviſent auſſi en *angles plans*, *ſphériques* & *ſolides*.

Angle plan, ſe dit d'un *angle* formé par l'inclinaiſon de deux lignes qui ſe rencontrent ſur un plan en un même point.

Angle sphérique, ſe dit de l'*angle* que forme la rencontre des plans de deux grands cercles de la ſpère. On meſure cet *angle* par l'arc d'un cercle qui coupe à *angles* droits les deux grands cercles dont il eſt formé.

Angle solide, ſe dit d'un *angle* formé par l'inclinaiſon mutuelle de plus de deux plans ou d'*angles plans*, qui ſe rencontrent en un point, & qui ne ſont pas dans un ſeul & même plan.

Angle a la circonférence, ſe dit d'un *angle* dont le ſommet & les côtés ſe terminent à la circonférence d'un cercle. Cet *angle* s'appelle encore *angle dans le ſegment*.

Angle au centre, ſe dit d'un *angle* dont le ſommet eſt au centre d'un cercle, & qui a ſes côtés terminés à la circonférence.

Angle dans un demi-cercle, ſe dit d'un *angle* dans un ſegment de cercle, dont le diamètre fait la baſe.

Angle de contact ou de contingence, ſe dit d'un *angle* formé par l'arc d'un cercle & une tangente.

Angle cornu, ſe dit d'un *angle* formé par une ligne droite, ſoit tangente, ſoit ſécante, & par la circonférence d'un cercle.

Angle lununaire, ſe dit d'un *angle* formé par l'interſection de deux lignes courbes, dont une concave & l'autre convèxe.

Angle d'incidence, ſe dit d'un *angle* que forme la direction d'un corps, avec le plan ſur lequel il tombe.

Angle d'élévation, ſe dit d'un *angle* que forme la ligne de direction d'un projectile, & une ligne horiſontale.

Angle de direction, ſe dit, en Méchanique, d'un *angle* que forment les lignes de direction de deux forces conſpirantes.

Angle visuel, ſe dit d'un *angle* ſous lequel l'œil voit deux extrémités d'un objet.

Angle de réfraction, ſe dit d'un *angle* formé par la direction d'un rayon de lumière, qui paſſe d'un milieu rare dans un milieu denſe, & par la route qu'il tient lorſqu'il a pénétré ce dernier milieu.

Angle de réflexion, ſe dit de l'*angle* que forme la ligne de direction d'un rayon ou d'un projectile, avec celle que fait décrire à ce rayon ou projectile, la puiſſance qui le détourne de ſa première direction.

Angle loxodromique, ſe dit, en termes de Marine, d'un *angle* formé par le méridien, & par la ligne que décrit un vaiſſeau en pleine mer.

Angle de mur, ſe dit, en termes d'Architecture, du coin où ſe rencontrent les deux faces d'un mur.

Angle de longitude, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, de l'*angle* que forment au pôle de l'écliptique le méridien & le cercle de longitude d'une étoile.

Angle d'ascension droite, ſe dit de l'*angle* que forment au pôle du monde le méridien & le cercle d'aſcenſion droite d'une étoile.

Angle, ſe dit, en termes d'Ecriture, du coin extérieur du bec d'une plume.

Angles d'un bataillon, ſe dit, en termes de Tactique, des ſoldats qui terminent les rangs & les files, ou qui ſont ſur les aîles d'un corps rangé en bataille.

On dit, *émouſſer les angles d'un bataillon;* pour dire, en ôter les ſoldats qui ſont aux quatre *angles*.

Angle saillant, ſe dit, en termes de Fortifications, d'un *angle* en saillie vers la campagne; & *angle rentrant*, de celui dont le ſommet eſt vers la place.

Angle du centre du bastion ou de la gorge, ſe dit de l'*angle* que forme le prolongement de deux courtines qui ſe rencontrent dans la gorge du baſtion.

Angle flanqué, ſe dit de celui que forment les deux faces d'un baſtion.

Angle flanquant, ſe dit de celui que forment le flanc & la ligne de défenſe.

Angle de l'épaule, ſe dit de celui que forment la face & le flanc.

Angle de tenaille, ſe dit de celui que forme la continuation intérieure des deux faces ou lignes de défenſe.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

ANGLE; (le pays de l') nom propre d'une contrée de France, dans la partie ſeptentrionale de l'Artois.

Angle, eſt auſſi le nom d'un Bourg de France, en Poitou, ſitué ſur la rivière d'Anglin, dans un canton fertile, environ à huit lieues, eſt-nord-eſt, de Poitiers. Il y a une Abbaye en commende, qui vaut

deux mille livres de rente au Titulaire.

A six lieues, nord-ouest, de la Rochelle, il y a une Paroisse du même nom, où il y a aussi une Abbaye en commende, du rapport annuel de trois mille livres.

Angle, est encore le nom d'une montagne d'Auvergne, d'où sort la source la plus considérable des eaux Thermales, connues sous le nom d'*eaux du Mont d'or.* Elle est située à sept lieues, sud-ouest, de Clermont.

ANGLÉ, ÉE; adjectif, & terme de l'Art héraldique. Il se dit de la croix & du sautoir, quand il y a des figures mouvantes qui sortent des angles.

Lambert, en Savoie, d'argent au pal d'azur, chargé d'une croix d'or anglée de rayons, a trois pointes de même.

Anglé, est aussi participe passif. *Voyez* Angler.

ANGLÉE; vieux mot qui signifioit autrefois coin.

ANGLEN; nom propre. Contrée du Duché de Sleswick, dans la basse Allemagne.

ANGLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme d'Orfévre en Tabatière, qui signifie former exactement les moulures dans les plus petits angles du contours. *Il angle bien une tabatière.*

ANGLERS; nom propre. Bourg de France, dans le Saumurois, à une lieue & demie, sud-sud-est, de Loudun.

ANGLES; nom propre. Petite ville de France, en Languedoc, environ à trois lieues, nord-ouest, de Saint-Pons.

ANGLESEY; nom propre. *Mona.* Île d'Angleterre, annèxe de la Principauté de Galles, dans la mer d'Irlande, presque vis-à-vis de Dublin. Elle fut autrefois sous la domination des Rois de Vénédotie, sur qui les Princes de Galles la conquirent. Son territoire abonde en blés, en bétail & en pâturages.

ANGLET; substantif masculin, & terme d'Architecture. Il se dit d'une petite cavité fouillée en angle droit, qui sépare les bossages ou pierres de refend.

Anglet, est aussi le nom d'un Bourg de France, situé à une demi-lieue, ouest-sud-ouest, de Bayonne.

ANGLETERRE; nom propre. *Anglia.* Royaume considérable d'Europe, situé entre le cinquantième & le cinquante-sixième degré de latitude, & entre le douzième & le dix-neuvième de longitude. Quoiqu'il soit au Nord, l'air y est assez tempéré; on n'y ressent ni de grandes chaleurs, ni de grands froids. Les brouillards y règnent quelquefois pendant des mois entiers. Il n'y a ni vignes, ni oliviers; les fruits n'y sont pas si bons qu'en France, & dans les pays méridionaux d'Europe; mais la laine du bétail y est supérieure à celle des autres pays. Les troupeaux y passent la plus grande partie de l'année dans d'excellens pâturages, sans craindre les loups, dont le pays est tout-à-fait délivré depuis l'an 966, qu'ils furent exterminés par les soins du Roi Edgar; & de peur qu'il n'en vînt du côté de l'Ecosse, on a mis des gardes sur les frontières de ce Royaume. On n'y voit point non plus d'ours, ni de sangliers. Le terroir est très-fertile en blé, & on y trouve des mines de plomb & d'étain fin. Le commerce y est d'autant plus flo-

rissant, que la noblesse peut s'y appliquer, sans déroger. Les principales marchandises qu'on tire de ce Royaume, sont l'étain, le plomb, le charbon de terre, le beurre, le fromage, les cuirs & les étoffes qui s'y fabriquent, & qui se transportent en Allemagne, en Pologne, en Turquie, en Russie, & jusques dans la Perse. Les chevaux en sont très-estimés, & le gibier y abonde.

L'*Angleterre* tire son nom des *Angles*, peuples de la Basse-Allemagne, qui, unis avec les Saxons, s'en emparèrent dans le cinquième siècle. Les Bretons avoient appelé ces *Angles* à leurs secours, pour se défendre des Pictes, peuples sauvages du nord de l'île, qui, profitant de la retraite des Soldats romains, dont on avoit besoin ailleurs, désoloient la Bretagne romaine. Les Saxons & les Angles ayant vaincu ces barbares, forcèrent ensuite les Bretons à se retirer dans la Principauté de Galles; une partie se refugia dans la Province de France, appelée depuis *Bretagne* de leur nom. Les Angles & les Saxons, devenus ainsi les maîtres de cette île, y fondèrent sept Royaumes, qui furent réunis au commencement du onzième siècle, sous un seul Roi, nommé *Egbert*, descendu des Angles. Edmond II, le dernier de la race d'Egbert, ayant été détrôné par Canut, Roi de Danemarck, ce Prince monta sur le trône d'Angleterre en 1017. Edouard *le Confesseur* étant mort en 1066, Guillaume, Duc de Normandie, surnommé *le Conquérant*, qu'il avoit choisi pour son successeur, se mit en possession de ce Royaume. Il a passé dans deux familles issues, par les femmes, de ce même Guillaume; d'abord dans celle d'Etienne de Blois, Comte de Boulogne, qui succéda, en 1135, à Henri I. du chef de sa mère Alix, fille de Guillaume le Conquérant, & ensuite dans celle de Henri II, par les droits que Mahaut sa mère y avoit, comme fille de Henri I, troisième fils du Guillaume dont on vient de parler. La couronne passa après cela dans les familles de Lancastre & d'Yorck, qui étoient deux branches cadettes d'Edouard III, descendu de Henri II, & qui se firent, à ce sujet, de cruelles guerres; mais leurs divisions s'éteignirent par le mariage de Henri VII, de la maison de Lancastre, avec l'héritière de la maison d'Yorck, Elisabeth, fille d'Edouard IV.

Henri VIII, ayant fait schisme avec l'Eglise romaine, laissa un fils, nommé Edouard VI, qui introduisit, dans ses Etats, la prétendue réformation. Marie, sa sœur, qui lui succéda, rétablit la Religion catholique; mais Elisabeth, sœur de Marie, retourna à la religion prétendue réformée. Après sa mort, Jacques Stuart, Roi d'Ecosse, sixième du nom, devint Roi d'Angleterre, & laissa en mourant un fils, nommé Charles I, qui fut décapité en 1649, par les intrigues d'Olivier Cromwel.

En 1660 les Anglois rappelèrent le fils de Charles I, qui prit le nom de Charles II. Ce Prince mourut sans enfans, & laissa le trône à son frère Jacques II, après l'avoir possédé vingt-cinq ans. Celui-ci ayant été chassé d'Angleterre en 1688, pour son attachement à la Religion catholique, vit sa couronne passer à Guillaume III, Prince d'Orange,

de la maison de Nassaw, son gendre, qui avoit épousé Marie, sa fille aînée. Après la mort de la Reine Anne, deuxième fille du Roi Jacques II, la couronne a été transférée, en 1714, dans la maison du Duc de Brunswick, Electeur d'Hanovre. Le Roi Georges III, qui est monté en 1760 sur le trône, est de cette maison.

Le gouvernement est tout-à-la-fois monarchique, aristocratique & démocratique. Il est monarchique, puisqu'il est gouverné par un Roi, dont la couronne passe même aux filles. Son aristocratie consiste dans l'autorité du Parlement, sans le consentement duquel le Roi ne peut faire aucune loi, ni établir aucun impôt. Le Parlement est composé de deux Chambres : la première, qu'on appelle la *Chambre Haute* ou *des Pairs ;* parce que les Princes du Sang, les Ducs, Comtes, Barons, Archevêques & Evêques y ont séance, de même que les seize Pairs choisis d'Ecosse, le Parlement d'Ecosse étant aujourd'hui réuni à celui d'Angleterre. Ces Pairs sont au nombre de 200, dont 184 pour l'Angleterre, & 16 pour l'Ecosse. La seconde Chambre se nomme *Basse* ou des *Communes*, parce qu'elle est formée des Députés des villes ou bourgs royaux. Ces Députés, qui sont au nombre de 558, dont 24 de la Principauté de Galles, & 45 d'Ecosse, sont tirés d'entre le peuple : ils ont part au gouvernement par l'autorité qu'ils exercent dans le Parlement, & forment ainsi la partie démocratique de l'Etat. Ces Chambres délibèrent séparément. Quand elles sont d'accord, la loi passe, pourvu que le Roi y donne son consentement.

Le Roi peut convoquer, casser ou proroger le Parlement : il a droit encore de disposer de toutes les Charges Ecclésiastiques, Civiles & Militaires, & il jouit de deux millions de livres sterlings de revenu.

M. de Montesquieu, qui ne veut pas, dit-il, examiner si les Anglois jouissent actuellement ou non de la liberté établie par leur constitution, remarque qu'ils ont tiré l'idée de leur gouvernement politique de l'ouvrage de Tacite, sur les mœurs des Germains, & que ce beau systême a été trouvé dans les bois.

Les Anglois sont braves, adroits, ingénieux, courageux, beaux & bienfaits pour la plûpart. La noblesse y est en général fort polie : le peuple l'est, dit-on, beaucoup moins, & méprise volontiers les autres nations. Leur infanterie passe pour une des meilleures de l'Europe ; on n'a pas la même opinion de leur cavalerie.

La religion de l'Etat est la Calviniste : elle est partagée en deux branches, l'*Episcopale* & la *Presbytérienne*. L'Episcopale est ainsi nommée, parce qu'elle a conservé les Evêques dont elle est gouvernée, sous l'autorité du Roi, qui en est le chef. Elle est dominante, & s'appelle *la Religion Anglicane*. La Prèsbytérienne est celle qui dépend des Ministres & des Anciens. Il y a encore plusieurs autres religions en Angleterre, & un grand nombre de sectes y sont tolérées.

ANGLETERRE, (la nouvelle) est une Province de l'Amérique septentrionale, entre le Canada & la mer du nord. Elle fut découverte en 1524 par le Florentin Jean Verazano. En général elle est très-fertile ; on en tire des fourages, des

des mâts de vaisseaux, des grains, du biscuit, des légumes, des viandes & des poissons salés; du chanvre, du lin, de la poix, du gaudron & de l'ambre. Les Sauvages fournissent des Pelleteries en échange de poudre, de plomb & d'armes à feu.

ANGLETERRE; (gouttes d') c'est le nom d'un remède, dont voici la composition, les vertus & la dose.

Prenez une demi-livre d'opium, coupé par petits morceaux; mettez-le dans un matras, versez dessus de l'esprit de vin, de manière qu'il y en ait quatre à cinq doigts au-dessus de l'opium; bouchez exactement le matras, placez-le dans un lieu chaud pendant trois jours; versez, après ce temps, le mêlange dans une cucurbite de verre ou de grès; adaptez-y un chapiteau avec son récipient; & après avoir lutté les jointures, distillez au bain-marie. Mettez ensuite dans un matras l'esprit distillé, avec autant d'esprit de tête humaine; joignez à ce matras un autre matras, pour faire un vaisseau de rencontre; luttez exactement les jointures: & après avoir posé le vaisseau sur le sable, faites chauffer à petit feu pendant deux jours, pour faire circuler & mêler les liqueurs, & vos gouttes d'Angleterre seront composées.

On pourroit substituer à l'esprit de tête humaine, celui de corne de cerf ou de vipère.

On donne ces gouttes, depuis quatre jusqu'à vingt. Elles sont bonnes contre l'épilepsie, la paralysie, le délire, l'apoplexie, le hoquet, les vapeurs & le scorbut. Elles sont sudorifiques, provoquent le sommeil, résistent au venin, & calment les douleurs.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire *Anglетère*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ANGLEUX, EUSE; adjectif qui ne se dit guères que des noix, dont la substance se trouve concentrée en de petits angles ou coins, de manière qu'on ne l'en tire pas facilement. *Cet arbre ne produit que des noix angleuses.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire *angleus*, *angleuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANGLICAN, ANNE; adjectif. Il ne s'emploie que pour désigner ce qui a rapport à la religion dominante d'Angleterre. *Il suit le rit Anglican. Le Roi est chef de l'Eglise Anglicane.*

Ce mot s'emploie substantivement dans le même sens. *Cet Evêque est un Anglican.*

ANGLICISME; substantif masculin. *Anglicismus.* Idiotisme Anglois, ou façon de parler Angloise. *Depuis son retour de Londres, il est sujet aux anglicismes.*

ANGLIN; nom propre. Rivière de France, qui a sa source dans la Marche, & son embouchure dans la Gartempe, environ à une lieue,

nord-ouest, de l'Abbaye d'Angle, après un cours d'environ huit lieues.

ANGLISE; vieux mot qui signifioit autrefois une Eglise.

ANGLOIR; substantif mascul. Nom d'un outil dont les Facteurs de clavecin & autres ouvriers se servent pour prendre toutes sortes d'angles, & les rapporter sur les pièces de bois qu'ils travaillent.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ANGLOIS, OISE; adjectif & substantif. Qui est d'Angleterre, qui appartient à l'Angleterre. *Une flotte angloise. Les Anglois sont industrieux.* Voyez ANGLETERRE.

L'*Anglois*, est aussi un terme de Fleuriste, qui désigne un narcisse à godet jaune & égal, & dont la fleur, quoique petite, est cependant plus grande que celle du narcisse de Narbonne.

ANGLOISE, est encore un terme de Fleuriste, qui désigne une tulipe d'un colombin rouge & blanc.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un anglois cheval*, mais *un cheval anglois*.

Il faudroit changer l'*o* en *a*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Anglais*, *Anglaize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANGLONA; nom propre. Ancienne Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Basilicate, à douze milles de Tursy, sur la côte du Golfe de Tarente, Il n'en reste qu'une église & une maison.

ANGLO-SAXONS; (les) Peuples qui vinrent de l'Allemagne s'établir dans la Grande-Bretagne. Les naturels du pays s'appeloient *Bretons ;* ceux qui les subjuguèrent, *Angles* & *Saxons*, d'où le nom d'*Anglo-Saxons*, qui s'est changé en celui d'*Anglois*.

ANGLURE; nom propre. Ville de France, dans la Brie Champenoise, sur la rivière d'Aube, à six lieues, nord-ouest, de Troyes.

ANGOBERT; substantif masculin. nom d'un poirier & d'une poire longue & colorée d'un côté, qui ressemble assez au beurré. Sa chair est douce & ferme; on la mange cuite, & elle se conserve fort avant dans l'hiver.

ANGOINE; vieux mot qui signifioit autrefois ennui, chagrin.

ANGOISSE; substantif féminin. *Angor.* Ce mot désigne un sentiment de tristesse, une grande affliction d'esprit. *Cette nouvelle lui a causé une angoisse extrême.*

ANGOISSE, (poire d') se dit d'une sorte de poire dont l'âpreté fait qu'on a peine à l'avaler.

On appelle encore *poire d'angoisse*, un instrument de fer, à ressort & en forme de poire, que les voleurs mettent ordinairement dans la bouche des personnes qu'ils veulent empêcher de crier.

On dit figurément *faire avaler des poires d'angoisse ;* pour dire, causer beaucoup de chagrins, d'ennuis, de peines & de déplaisirs.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ANGOISSELS, ANGOISSEUR; vieux mots qui signifioient autrefois fâcheux, affligeant.

ANGOISSER; vieux verbe qui signi-

ſtoit autrefois cauſer de la douleur, du chagrin.

ANGOLA; nom propre. Royaume d'Afrique, autrefois tributaire de celui de Congo. Il eſt ſitué entre les rivières de Dende & de Coanza, & diviſé en huit Provinces principales. Les Négres de ce royaume, que les Portugais n'ont pas rendus chrétiens, ſont idolâtres; ils adorent des figures de boucs, de têtes de crapauds, de jambes d'éléphans, &c. Sous le nom générique de Moquiſies; ils croyent que les maux qui leur arrivent, ſont un effet de la colère de ces Moquiſies, qu'ils tâchent d'appaiſer, en répandant du vin de Palme. Ils reſpectent ſingulièrement les Gangas, qui ſont les Prêtres de leurs Idoles. Ceux-ci leur perſuadent qu'ils ont le pouvoir de féconder la terre ou de la rendre ſtérile; de pénétrer dans l'avenir & de connoître par la force de leurs enchantemens la vérité des choſes cachées; de donner la vie ou la mort, & enfin d'ouvrir & de fermer le ciel à leur gré. La manière dont ces Gangas cherchent la vérité d'un crime, reſſemble aſſez à ce qui s'eſt autrefois pratiqué en Europe dans les ſiècles barbares. Ils appliquent un fer chaud ſur la jambe ou ſur le bras de l'accuſé, & ils aſſurent que ce fer ne le brûlera pas, s'il eſt innocent.

Les Européans, & ſur-tout les Portugais, tirent de ce pays une multitude prodigieuſe d'eſclaves Nègres; ils y portent en échange des draps, des lits de plume, des étoffes de ſoye, des toiles, des dentelles, des eaux de vie, des épiceries, de l'huile d'olive, des aiguilles, des quincailleries, &c.

ANGOLA, eſt auſſi le nom qu'on donne à une eſpèce de chats, originaires du royaume de ce nom. Ils ont le poil tigré, une queue groſſe & longue, & ils ſont beaucoup plus grands que les nôtres. On en voit à Paris.

ANGOLAM; ſubſtantif maſculin. Arbre de quatre pieds de diamètre, & qui s'élève à cent pieds de hauteur. Il croît dans les montagnes de Mongotti & autres contrées du Malabar. Ses feuilles ſont toujours vertes, & ſon fruit, qui ſe conſerve, eſt ſemblable à la ceriſe.

On prétend que le ſuc de la racine de cet arbre eſt un vermifuge; qu'il purge les humeurs bilieuſes & phlegmatiques, & qu'il vide l'eau des hydropiques. La même racine pulveriſée, eſt, dit-on, ſalutaire contre la morſure des ſerpens & des autres animaux venimeux.

ANGOLUS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne Ville d'Italie, au territoire des Veltins, c'eſt-à-dire, dans l'Abruzze ultérieure.

ANGON; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de javelot à l'uſage des Francs. Un des bouts reſſembloit à une fleur de lys; le fer du milieu étoit droit, pointu & tranchant; les deux autres qui s'y joignoient, étoient recourbés en croiſſans.

ANGONNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois aine.

ANGORISME; vieux mot qui ſignifioit autrefois langueur, affliction d'eſprit.

ANGOTE; nom propre. Royaume ou Province d'Afrique, dans l'Empire d'Abyſſinie.

ANGOTINE; nom propre. Île de la mer rouge, ſur la côte d'Egypte, dans le Golfe de Suez.

ANGOULÊME; nom propre. Ville Epiſcopale de France, capitale de

l'Angoumois, dans laquelle on compte environ onze mille personnes. Elle est située sur la Charente, environ à vingt lieues, nord-ouest, de Bordeaux, & à 90 lieues, sud sud-ouest, de Paris.

Il y a dans cette Ville, Présidial, Sénéchaussée, Maîtrise des Eaux & Forêts, Prévôté, Election, &c.

L'Evêché produit 20 mille livres de rentes; & l'Abbaye de S. Cybar, qui est en Commende 3500 livres.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ANGOULER; vieux verbe qui signifioit autrefois avaler.

ANGOULIN; nom propre. Bourg de France dans le pays d'Aunis, environ à une lieue, sud-est, de la Rochelle.

ANGOUMOIS; nom propre. Province de France, qui a environ vingt & une lieues de longueur, sur dix-neuf de largeur. Elle a le Poitou au nord & au nord-est; la Saintonge au Sud & à l'ouest, & le Perigord à l'est & au sud-est.

Le climat de cette Province est sain & la terre en est fertile. Elle produit du froment, du seigle, de l'avoine, de l'orge, du blé de Turquie, du safran, du vin & quantité de fruits.

Il y a d'ailleurs de bonnes mines de fer & des manufactures de papier.

ANGOUMOISIN, SINE; adjectif & substantif des deux genres. *Engolismensis.* Ce qui est de l'Angoumois. *Voyez* ce mot.

ANGOURE DE LIN; *Voyez* CUSCUTE.

ANGOURI; *Voyez* ANCYRE.

ANGOURIA; substantif masculin. Nom que les Grecs donnent à une sorte de melon d'eau, que les Turcs appellent *melon de Damas.*

ANGOXAS, ou les *îles d'Angoches;* nom propre. Ce sont huit îles du Zanguebar, dans le Canal de Mozambique, entre la ville de ce nom & les embouchures de la rivière de Cuama.

ANGOY; nom propre. Petit Royaume d'Afrique sur la côte de Congo, entre le fleuve Zaïre & le Royaume de Cacongo.

ANGRA; nom propre. Ville maritime & Episcopale, capitale de l'île de Tercère & des autres Açores. Son port est bon, & il est défendu par un fort.

ANGRA DE REYS, est un Bourg de l'Amérique méridionale, dans le Brésil, au Gouvernement de Rio Janéiro.

ANGRIE; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à cinq lieues, ouest-nord-ouest, d'Angers.

ANGRIVARIENS; (les) Anciens peuples de Germanie, que quelqus-uns placent en Westphalie, & d'autres dans l'Overissel & ailleurs. On prétend qu'ils se mêlèrent avec les Francs.

ANGROIS; substantif masculin. Nom qu'on donne dans les boutiques d'ouvriers, aux petits coins qui servent à affermir un marteau avec son manche.

ANGROTER; vieux verbe qui signifioit autrefois être malade.

ANGSANA; substantif masculin. Arbre des Indes Orientales, dans lequel on fait des incisions pour en faire couler une liqueur, qui se condense en larmes rouges enveloppées d'une peau déliée. On prétend que cette gomme est astringente, & qu'elle est excellente contre les apthes.

ANGUARA; vieux mot qui signifioit

autrefois corvée, service de chevaux.

ANGUEL; substantif masculin. Nom d'une sorte de lézard, qu'on voit en Ethiopie.

ANGUENGNE; vieux mot qui signifioit autrefois chagrin, peine.

ANGUGUI; nom propre. Ville que Davity place au Royaume de Tigré, dans l'Abissinie.

ANGUICHURE; substantif feminin, & terme de Vénerie, qui désigne l'écharpe où s'attache le cor-de-chasse.

ANGUILLADE; substantif féminin. On donne ce nom aux coups dont on frappe quelqu'un avec une peau d'anguille.

ANGUILLADE, se dit aussi, par extension, des coups qu'on donne avec fouet.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer l'*u* qui est oisif, changer le second *l* en *i*, en donnant au *g* le son qu'il a devant les voyelles, *a*, *o*, & *u*, & écrire, d'après la prononciation, *Angiliade*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ANGUILLARA; Baudrand place une ville de ce nom dans l'Etat de l'Eglise, près du lac de Bracciano; & une autre dans le Padouan, près de l'Adige, à quinze milles, au sud, de Padoue.

ANGUILLE; substantif féminin. Poisson d'eau-douce, vivipare, long, menu, ayant la figure d'un serpent, & une peau unie & glissante. Il descend quelquefois dans la mer.

L'*Anguille* contient beaucoup d'huile, de sel volatil, & de phlegme visqueux & grossier.

Sa graisse, mise dans l'oreille, est bonne contre la surdité: on s'en sert dans les hémorrhoïdes; pour effacer les taches de la petite vérole, & pour faire croître les cheveux.

Sa peau amollit & résout les tumeurs; on en fait un mucilage, en la faisant bouillir dans de l'eau.

Ce poisson se mange bouilli ou rôti; il s'apprête d'ailleurs de bien des manières dans les cuisines. En voici quelques-unes.

ANGUILLES *farcies*. *Prenez* la chair de vos anguilles, hachez-la bien menue, ou plutôt pilez-la dans un mortier; joignez-y de la crême douce, de la mie de pain, deux ou trois roçamboles, du persil, des cibouls, des champignons & des truffes. Votre godiveau étant bien assaisonné, farcissez-en les arêtes de vos anguilles proprement; panez-les de mie de pain, & faites-les cuire au four dans une tourtière, afin qu'elles prennent une belle couleur.

ANGUILLE *marinée* ou *frite*. *Coupez* votre anguille par tronçons, que vous ferez mariner dans du verjus ou dans du vinaigre, du sel, du poivre, du laurier, des ciboules, & du jus de citron. Deux heures suffisent pour leur faire prendre le goût de marinade; farinez-les, ou trempez-les dans une pâte claire délayée avec des œufs, puis faites-les frire à la poële dans du beurre affiné, & servez avec du persil frit pour garniture. Cette marinade sert de plat d'entremets, ou de garnitures d'entrée.

ANGUILLE *sur le gril*. *Coupez* votre anguille par tronçons; incisez ces tronçons, & faites-les mariner un peu dans du beurre fondu, avec de fines herbes, du persil, des cibou-

les, du poivre & du sel; faites-les chauffer; panez-les avec de la mie de pain, & faites-les griller à petit feu, afin qu'ils soient de belle couleur.

Votre anguille ainsi cuite, vous pouvez la mettre à plusieurs sausses.

Ce mot est en usage dans plusieurs façons de parler proverbiales & figurées.

On dit d'un homme qui trouve moyen de s'échapper quand on croit le tenir, ou que l'on compte terminer avec lui quelque affaire; qu'*il s'échappe comme une anguille*.

Ecorcher une anguille par la queue, signifie commencer une chose par où il faudroit la finir.

On dit de quelqu'un qui a peur sans sujet, *que c'est une anguille de Melun, qui crie avant qu'on l'écorche*.

Ce proverbe doit sa naissance au cri que fit un nommé *Anguille*, Bourgeois de Melun, en jouant dans une Comédie le rôle de Saint Barthélemy, quand l'exécuteur, le couteau à la main, fit semblant de l'écorcher.

On dit d'une intrigue cachée, dans une affaire que l'on traite, qu'*il y a quelque Anguille sous roche*.

Les *Anguilles* au nombre de cent, payent dix sous à l'entrée du Royaume, & quatorze sous à la sortie.

Anguille *de sable*, se dit d'un petit poisson de la longueur du doigt, qui a le dos bleu & le ventre blanc. Il est commun en Angleterre & bon à manger. On le dit apéritif.

Anguille *de mer de Ceylan*. Ray dit que c'est un poisson saxatile venimeux.

Il y a plusieurs autres *Anguilles* qu'on distingue par les lieux qu'elles habitent, comme l'*Anguille* de Canarie, l'*Anguille* du Sénégal, l'*Anguille* de la Jamaïque, &c.

Anguille, se dit dans les Manufactures de draps, des bourrelets ou faux plis qui se font aux draps sous les piles des Moulins à foulon, par le défaut d'attention des ouvriers.

Anguille, est le nom d'une île de l'Amérique septentrionale, l'une des Antilles, dans la mer du nord. Il y croît de l'excellent tabac.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *u* qui est oisif, en donnant au *g* le son qu'il a devant *a*, *o*, & *u*, & écrire, *Angille*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

Les *ll* se prononcent mouillés.

ANGUILLÈRES; substantif féminin pluriel, & terme de Marine, qui désigne des entailles faites dans les varangues pour faire couler l'eau du vaisseau, depuis la proue jusqu'aux pompes.

ANGUILLIÈRE; substantif féminin. Lieu où l'on a mis des Anguilles pour les nourrir & les conserver.

ANGUINA; substantif masculin. Sorte de plante qui ne diffère de la pomme de merveille, que par la finesse des filamens de ses fleurs, & parce que son fruit ne s'ouvre pas de lui-même.

ANGUINÉE; adjectif féminin, & terme de Géométrie. Newton désigne ainsi des hyperboles du troisième ordre, qui ayant des points d'inflexion, coupent leur asymptote, & s'étendent vers des côtés opposés.

ANGULAIRE; adjectif des deux genres. *Angularis*. Qui a un ou plu

ſieurs angles, ou qui a rapport aux angles. *Remarquez cette figure angulaire.*

Mouvement angulaire, ſe dit de celui d'un mobile qui décrit un angle, ou qui ſe meut circulairement autour d'un point.

Muscle angulaire, ſe dit, en termes d'Anatomie, d'un muſcle qui s'attache à l'angle ſupérieur de l'omoplate, & qui eſt le modérateur de l'abaiſſement de cet angle.

Apophyses angulaires, ſe dit des quatre apophyſes du coronal, ainſi nommées de ce qu'elles répondent aux angles des yeux.

Artère angulaire, ſe dit de celle qui, après s'être diſtribuée aux muſcles, aux cartilages & aux autres parties du nez, va paſſer au grand angle de l'œil, & ſe ramifier au muſcle orbiculaire des paupières, au muſcle ſurcilier, & au muſcle frontal où elle ſe perd.

Pierre angulaire, ſe dit, en termes d'Architecture, de la première pierre fondamentale qui fait l'angle d'un Édifice. *On a mal placé la pierre angulaire de cette maiſon.*

C'eſt dans ce ſens que l'*Ecriture* dit figurément de *Jeſus-Chriſt*, qu'*il eſt la Pierre angulaire.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un angulaire corps*, mais *un corps angulaire.*

ANGULEUX, EUSE; adjectif. Ce mot déſigne une ſurface à pluſieurs angles. *Un fruit anguleux.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

ANGURIA; *Voyez* Angouria, c'eſt la même choſe.

ANGUS; nom propre. Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſur la côte de la mer d'Allemagne, à l'oueſt du Comté de Perth. Elle abonde en blés & en pâturages.

ANGUSTICLAVE; ſubſtantif maſculin. C'étoit la Tunique des Chevaliers Romains; celle des Sénateurs ſe nommoit *Laticlave.*

ANGUSTIÉ, ÉE; adjectif qui ſignifie étroit, ſerré. Il ne ſe dit que d'un chemin ou d'une route. *Un chemin anguſtié.*

ANGY; nom propre. Bourg de France, dans le Beauvoiſis, à quatre lieues, nord-oueſt, de Senlis.

ANHALT; nom propre d'une Principauté d'Allemagne, dans la haute Saxe. Elle eſt bornée au nord par le Duché de Magdebourg & la Principauté d'Halberſtadt, à l'eſt par le Duché de Saxe, au ſud par le Comté de Mansfeld, & à l'oueſt par celui de Stolberg. C'eſt le patrimoine de la maiſon d'Anhalt, l'une des plus illuſtres d'Empire.

On prépare un remède ſous le nom d'*Eau d'Anhalt*, dont voici la compoſition, les vertus & l'uſage.

Prenez une demi-livre de térébenthine de Veniſe, une once d'encens mâle, ſix gros de maſtic, autant de girofle, de noix-muſcade, de cubèbes & de cannelle; une demi-once de baies de laurier, & autant de ſemence de fenouil; trois gros de bois d'aloès, & deux gros & demi de ſafran: mettez-la térébenthine & ces drogues groſſièrement pulvériſées dans une cucurbite de verre, verſez deſſus cinq livres d'eſprit de vin; laiſſez le mêlange en digeſtion pandant ſix jours, adaptez enſuite un chapiteau à la cucurbite, joignez un récipient

dans le cou duquel vous aurez suspendu quinze grains de musc enveloppés dans un nouet, afin que la liqueur s'en empreigne dans la distillation qui se fera au bain Marie, après avoir exactement luté les jointures.

Cette eau fortifie l'estomac & le cœur; elle aide à la respiration, provoque l'urine, divise la pierre, & s'emploie contre l'apopléxie & la paralysie : la dose est depuis une drachme jusqu'à trois.

La même eau s'aplique encore extérieurement sur les parties attaquées de fluxions, de paralysie, de tressaillement de nerfs, de contusion & de fractures.

ANHELER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Verrerie, qui signifie entretenir le feu dans une chaleur convenable. *Les ouvriers anhelent mal.*

ANHERAGE; substantif masculin, & terme de rivière, qui désigne les arrhes qu'on donne aux ouvriers dont on se sert pour conduire des trains.

ANHET; vieux mot qui signifioit autrefois agneau.

ANHIMA; substantif masculin. Oiseau d'eau & de proie du Brésil. Il est plus grand qu'un cigne, & il porte sur sa tête une corne mince, déliée, & longue de cinq pouces.

Du vin où l'on a fait infuser la corne de cet oiseau pendant douze heures, est, à ce qu'on prétend, un bon remède dans les suffocations de la matrice, & pour accélérer l'accouchement.

ANHINGA; substantif masculin. Bel oiseau aquatique du Brésil, qui a la grandeur de nos canards. Il vit de poissons qu'il prend très-adroitement.

ANHOLT; nom propre. Petite ville des Provinces-Unies, au Duché de Gueldres, à deux lieues, à l'est, d'Emerik. Elle fut pillée & brûlée en 1580.

ANI; sustantif masculin. Sorte de perroquet du Brésil & du Mexique, qui vit de chenilles, de mouches & d'escargots. Son plumage est riche & brillant.

ANIAN; nom propre d'un détroit réel ou imaginaire, entre l'Asie & l'Amérique, dans les terres Arctiques. On en a beaucoup parlé, sans qu'il en soit mieux connu.

ANIANA; nom propre. Ville que Ptolémée place en Mésopotamie, sur l'Euphrate.

ANIANE, nom propre. Ville de France en Languedoc, environ à quatre lieues, ouest-nord-ouest, de Montpellier. Il y a une Abbaye en commende, qui vaut douze mille livres de rente au Titulaire.

ANJAR; nom propre. Gros bourg d'Asie, en Turquie, sur la route d'Alep à Alexandrette.

ANIAVA; nom propre d'un cap d'Asie, dans la terre d'Iesso.

ANIAX; vieux mot qui signifioit autrefois anneaux.

ANICHIER; vieux mot qui signifioit autrefois nicher, faire son nid.

ANICHILLER; vieux verbe qui signifioit autrefois réduire à rien.

ANIÇOTE; vieux mot qui signifioit autrefois béquille.

ANICROCHE; substantif féminin. Embarras, difficulté. *Quand nous sommes sur le point de finir, il survient toujours quelque anicroche.* Ce mot est du style familier.

ÂNIER; substantif masculin, & ÂNIERE substantif féminin. Ces mots, qui sont du style familier, désignent celui & celle qui conduisent des ânes.

ANIGRIDES; terme de Mythologie, &

& nom des Nymphes qui habitoient les rives du fleuve Anigrus, dans le Peloponèse. On invoquoit ces Nymphes dans les maladies cutanées. Pour se les rendre propices, on leur faisoit des sacrifices, & l'on passoit l'Anigrus à la nage.

ANIGRUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fleuve d'Elide, dans le Peloponèse, duquel les Centaures rendirent les eaux amères, en y lavant les blessures qu'Hercules leur avoit faites.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ANIKAGAE; nom propre. Ancienne ville d'Arménie, à deux journées de Cars. Il n'en reste que des ruines.

ANIL; substantif masculin. Plante du Brésil à feuilles rondes & épaisses, qui s'élève à la hauteur d'environ deux pieds. Ses fleurs sont rougeâtres, & ressemblent à celles des pois: il leur succède des gousses qui renferment des semences oblongues. Toute la plante a un goût amer & piquant: mais outre qu'on en tire l'indigo, elle est vulnéraire & déterge les vieux ulcères sur lesquels on l'applique pulvérisée. On s'en sert aussi en frontal contre les maux de tête.

ANILCO; nom propre d'un bourg & d'une contrée de la Floride, dans l'Amérique septentrionale.

ANILLE; substantif féminin, & terme de l'art Héraldique, qui désigne une figure en forme de deux crochets adossés & liés ensemble, dont chacun ressemble à un *C*.

ANIMACHA; nom propre. Rivière d'Asie, qui a sa source au Royaume de Calicut, & son embouchure dans la mer des Indes, à six lieues au nord, de Cranganor.

ANIMADVERSION; substantif féminin. *Animadversio.* Terme de Palais, qui signifie réprimande, correction, en paroles seulement. *Cet Avocat s'est exposé à l'animadversion des Juges.*

ANIMAL; substantif masculin. *Animal.* C'est un être composé d'un corps organisé, & d'une ame sensitive, qui a la faculté de se reproduire, qui vit & qui meurt.

L'*animal*, dit M. de Buffon, est, selon notre façon d'appercevoir, l'ouvrage le plus complet de la nature, & l'homme en est le chef-d'œuvre.

L'*Animal* réunit toutes les puissances de la nature; les forces qui l'animent, lui sont propres & particulières; il veut, il agit, il se détermine, il opère, il communique par ses sens avec les objets les plus éloignés; son individu est un centre où tout se rapporte, un point où l'Univers entier se réfléchit, un monde en raccourci: voilà les rapports qui lui sont propres: nous-mêmes, à ne considérer que la partie matérielle de notre être, nous ne sommes au-dessus des animaux que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donnent la langue & la main.

On donne par mépris le titre *d'animal* à une personne stupide & grossière. *Vous conviendrez que cet homme est un sot animal.*

ANIMAL, ALE; est aussi adjectif, & désigne ce qui a rapport à l'animal. *Les fonctions animales.*

On appelle, en termes d'Histoire naturelle, *règne animal*, la classe des animaux.

On appelle en Chimie, *substances animales*, *huiles animales*, celles qui ont été tirées des animaux.

Homme animal, dans le ſens de l'écriture, ſignifie homme ſenſuel, & eſt oppoſé à ſpirituel.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, au ſingulier maſculin; mais longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une animale vie*, mais *une vie animale*.

ANIMALCULE; ſubſtantif maſcul. Petit animal. Il ſe dit particulièrement des animaux qui ne s'obſervent qu'à l'aide du microſcope. *Il y a des animalcules ſans nombre dans les liqueurs ſéminales*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, & la cinquième très-brève.

ANIMALISTES; ſubſtantif maſculin pluriel. Il déſigne certains Phyſiciens qui enſeignent que les embryons ſont non-ſeulement tout formés, mais déja très-vivans dans la ſemence du père. Celui-ci lance, diſent-ils, un grand nombre de ces embryons dans la matrice, & la mère ne fait que loger & nourrir celui qui doit être vivifié.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ANIMATION; ſubſtantif féminin, & terme didactique, qui ſe dit de l'union de l'ame au corps. *L'opinion des Naturaliſtes qui prétendent que l'animation du fœtus n'arrive qu'après quarante jours, eſt fort incertaine.*

Les deux premiéres ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, la cinquième l'eſt encore au ſingulier; mais elle devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

ANIMÉ; (gomme) c'eſt une réſine blanche qui nous vient d'Amérique. Elle coule par inciſion d'un arbre aſſez grand, qu'on appelle *courbaril*.

La meilleure *gomme animé* doit être blanche, ſéche, friable, nette, de bonne odeur, & doit ſe conſumer facilement ſur les charbons allumés.

Elle contient beaucoup de ſel & d'huile eſſentielle. Elle eſt propre pour diſcuter, pour amollir, pour réſoudre les tumeurs indolentes, pour la migraine, pour fortifier le cerveau; on en applique deſſus la tête, & l'on en parfume les bonnets. On l'emploie auſſi dans les plaies pour déterger & cicatriſer.

Elle eſt utile dans les affections froides, douloureuſes, rhumatiſmales & œdémateuſes de la tête, des nerfs, des articulations, & contre la paralyſie, les contractions, les relachemens, les contuſions: elle fait partie des emplâtres & des cérats qui ſont d'uſage dans ces maladies.

La *gomme animé* paye pour droits cinq livres par quintal à l'entrée du Royaume.

ANIMÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Animatus, a, um.* *Voyez* Animer.

Animé, ſe dit, en termes de l'Art hé-

raldique, des yeux & de la tête d'un cheval qui paroît en action.

Penmarch en Bretagne, de gueules à une tête de cheval, d'argent animée & bridée de sable.

Animé, se dit, en termes de peinture & de sculpture, d'une figure, d'un groupe, d'un sujet traité de façon que par la correction du dessein & par la force des traits, un Peintre avec son pinceau, un Sculpteur avec son ciseau, leur donnent un air vivant qui exprime bien l'action & les mouvemens de l'ame qu'ils ont voulu représenter.

ANIMELLES; substantif féminin pluriel. *Animellæ*. Terme d'Anatomie, & nom qu'on donne aux glandes salivaires situées sous les oreilles, le long de la mâchoire inférieure.

Animelles, est aussi le nom qu'on donne dans les cuisines aux testicules de bélier. Voici une manière de les apprêter.

Coupez vos animelles en morceaux, ôtez-en la peau; mettez dessus un peu de sel pilé; farinez-les, jettez-les dans une friture bien chaude, & quand elles seront croquantes, vous les tirerez & les servirez chaudement pour entremets.

ANIMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Animare*. Mettre l'ame, le principe de la vie dans un corps organisé. *La Fable dit que Pigmalion anima une statue qu'il avoit faite.*

Animer, signifie encourager, exciter à quelque chose. *Ce Général a l'art d'animer ses troupes au combat.*

On dit, en parlant des Saints, que *Dieu les anime de son esprit;* pour dire, que Dieu les guide, les éclaire, les fortifie, les fait agir.

On dit dans le même sens, que *quelqu'un est animé de l'esprit de Dieu, d'un saint zèle.*

Animer, signifie rendre vif, prompt, agissant. *Rien ne peut animer ce paresseux.*

Animer, signifie irriter, exciter à la colère, à la vengeance. *Il ne falloit pas animer le père contre le fils.*

Animer, s'emploie au figuré, & signifie, rendre sensible, donner du mouvement. *Il n'y a plus d'Orphée musicien, pour animer les pierres & les arbres.*

Animer, dans le même sens, en parlant des ouvrages d'esprit, signifie leur donner de la force. *Cette Harangue étoit singulièrement animée.*

On dit, *animer la conversation;* pour dire, la rendre vive.

Animer, signifie donner de l'éclat. *Voyez comme la présence de ce jeune homme anime le teint de cette jeune personne.*

Animer, en termes de Peinture & de Sculpture, signifie donner de la vie, du caractère, de l'expression à une figure. Il ne faut pas que la peinture tienne trop de l'antique, parce que les figures ressentiroient le marbre & la statue. On ne doit imiter des antiques que la noblesse, la grace, la pureté & le coulant des contours, le mâle & le nourri des membres avec la beauté des proportions. Le trop grand calme des figures Grecques rendroit la peinture froide, inanimée & peu énergique.

Animer, est verbe pronominal réfléchi. Au propre & au figuré. Exemples. Au propre: *On ne s'anime pas soi-même.* Au figuré: *La conversation ne s'anime pas.*

Animer un cheval, signifie, en termes de Manège, le réveiller, quand il rallentit ses mouvemens au ma-

nège, au moyen du sifflement, de la gaule ou du bruit de la langue.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ANIMMEY; nom propre. Petite ville d'Afrique au royaume de Maroc, près d'une montagne de même nom, & de la source de la rivière de Tensif.

ANIMOSITÉ; substantif féminin. Passion de l'ame, mouvement de haine, de colère, de ressentiment, qui nous porte à nuire à quelqu'un dont nous avons reçu ou cru recevoir quelque offense. *L'animosité èclatoit dans tous ses procédés.*

Tout est bref au singulier, mais la dernière syllabe est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire d'après la prononciation, *animozité*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANIMOTHA; nom propre. Ville que les notices de l'Empire placent dans l'Arabie.

ANIMOVISTES; substantif masculin pluriel. C'est le nom qu'on a donné aux animalistes réformés, dont Lewenhoek a établi la doctrine. Forcés de reconnoître des œufs, ils regardent les ovaires comme des hôtelleries, dont chaque œuf est un appartement, où en passant du néant à l'être, vient loger un animal spermatique, sans aucune suite, s'il est femelle, mais traînant après lui, s'il est mâle, toute sa postérité, de génération en génération.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANINGA; substantif masculin. Racine qui croît aux îles Antilles, & qui ressemble à la squine. La décoction de cette racine sert dans les sucreries, pour l'affinage des sucres; ce qui vaut beaucoup mieux que l'arsénic & le sublimé avec quoi on les affinoit auparavant.

ANINGA-IBA; substantif masculin. Arbre du Brésil qui croît dans l'eau. Il ne pousse qu'une seule tige fort cassante; ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du *nénuphar*. Il porte de grandes fleurs monopétales, d'un jaune pâle, auxquelles succèdent des fruits de la figure & de la grosseur d'un œuf d'autruche, verts & pleins d'une pulpe blanche, qui prend en mûrissant une saveur farineuse. Dans des temps de disette, on fait usage de ce fruit; mais l'excès en est dangéreux, car cette pulpe est froide & venteuse. Les Négres emploient son bois, qui est léger & compact, à faire des bateaux à trois planches assemblées.

On tire de la racine une huile exprimée qu'on substitue à celle de nénuphar & de caprier. La décoction de la même racine cuite dans de l'urine, & employée en fomentations, appaise les douleurs de la goutte invétérée ou récente.

ANINGA-PÉRI; substantif masculin. Plante qui croît dans les bois. Elle porte une fleur blanche à laquelle succèdent de petites grappes noirâtres, semblables aux baies de sureau. Ses feuilles sont cotoneuses, ovales, ayant la même odeur que l'ortie. On prétend qu'étant broyées ou pulvérisées, elles sont salutaires contre les ulcères, récens ou invétérés.

ANJOING; nom propre. Bourg de France, dans le Blaisois, à trois

lieues, ſud-ſud-eſt, de Romorantin.

ANJOU; nom propre. Province de France, qui a le Maine au nord, le Poitou au ſud, la Touraine à l'eſt, le Saumurois au ſud-eſt, & la Bretagne à l'oueſt. Sa longueur eſt de vingt & une lieues, & ſa largeur de dix-neuf. Le terrein en eſt très-fertile en blés, en vins, en légumes & en fruits, & les pâturages y abondent.

Il y a d'ailleurs des mines de charbon de terre, de cuivre, de plomb, d'étain, de fer, & pluſieurs carrières de pierres blanches, de marbres, & particulièrement d'ardoiſes. Toutes ces productions ſont dans cette province des objets de commerce, de même que la cire qu'on y blanchit, les verres qu'on y fabrique, & le ſucre qu'on y rafine. *Voyez* ANGERS.

ANJOUAN; nom propre. Petite île d'Afrique dans la mer d'Éthiopie, & l'une des îles de Comorre ou de la Maiotte, entre l'île de Madagaſcar à l'eſt, & la côte de Zanguebar à l'oueſt.

ANIRAN; nom propre. C'eſt l'Ange ou le Génie qui préſide aux mariages chez les Parſis, Adorateurs du feu, connus autrefois ſous le nom de *Mages*.

ANIS; ſubſtantif maſculin. *Aniſum*. Plante dont la tige velue, creuſe, ronde & rameuſe, s'élève à la hauteur de près d'un pied. Ses feuilles ſont odorantes, & reſſemblent à celles du perſil; ſa fleur eſt roſacée en ombelle, & il lui ſuccède un fruit oblong, ovoïde, qui ſe diviſe en deux ſemences convèxes, cannelées d'un côté. On cultive l'anis dans les jardins.

On ne ſe ſert en Médecine que de la ſemence, qui contient beaucoup d'huile exaltée, & de ſel volatil. Elle eſt cordiale, ſtomacale, pectorale, carminative, digeſtive : elle excite le lait aux nourrices, & guérit de la colique.

On donne à l'homme la ſemence pulvériſée & infuſée dans du vin, de l'eau-de-vie ou de l'eau ſimple, à la doſe d'une demi-drachme juſqu'à une drachme; & l'huile qu'on tire de cette ſemence par diſtillation ou par expreſſion, & qui a plus de vertus que la ſemence même, ſe donne depuis deux gouttes juſqu'à dix ou douze.

On donne aux animaux la ſemence pulvériſée à la doſe d'une once, infuſée dans une demi-livre d'eau-de-vie.

On fait des trochiſques d'anis, dont voici la préparation, les vertus & la doſe.

Prenez deux gros de ſemences d'anis, autant d'aloès ſuccotrin, & de ſuc d'aigremoine épaiſſi; un demi gros de ſemences d'aneth, autant d'amandes amères, de ſpicanard, de maſtic, de macis, de feuilles d'abſynthe ſéches, de racines de cabaret, & de celles d'ache; pulvériſez ces drogues, & mêlez les poudres avec quantité ſuffiſante de ſuc d'abſynthe, pour former une maſſe dont vous compoſerez vos trochiſques que vous ferez ſécher.

Ces trochiſques chaſſent & diſſipent les vents; ils fortifient l'eſtomac, ils raréfient les humeurs froides & viſqueuſes; ils ſont ſalutaires contre les obſtructions du foie & de la rate, & ils purgent doucement.

On les prend à la doſe d'une demi-drachme, juſqu'à une drachme & demie.

ANIS, ſe dit d'une ſorte de dragée faite avec de l'anis. *D'excellens anis*.

Les *anis* payent pour droits à l'entrée du royaume vingt ſous par quintal.

Anis *de la Chine*, ſe dit d'une ſemence qui a la figure & la groſſeur de celle de la coloquinte, & l'odeur de celle de notre anis, mais plus forte, avec des propriétés à peu près ſemblables.

Anis *étoilé* ou *de Sibérie*; c'eſt la même choſe qu'anis de la Chine.

Anis *aigre*, ſe dit d'une graine qu'on appelle *Cumin.*

Anis, eſt le nom d'une montagne de France dans le Vélay, ſur laquelle eſt bâtie la ville du Puis.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

ANISA; nom propre. Davity place une île de ce nom près de la côte d'Afrique, non loin de celle de Mozambique. Il dit qu'on y recueille beaucoup de manne, mais qui vaut moins qu'ailleurs.

ANI-SCALPTOR; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie, qui déſigne le muſcle long dorſal, qu'on appelle encore *Torche-cul*, parce qu'il ſe meut pour cette opération de propreté.

ANISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Aniser.

ANISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Mettre de l'anis ſur quelque choſe. *On a trop aniſé cet entremets.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aniſe*, la ſyllabe *ni* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation; *anizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ANITHA, nom propre. Ville que Ptolémée place dans l'Arabie Pétrée.

ANITIS; terme de Mythologie. C'eſt un des noms de Diane.

ANITORGIS; nom propre. Ancienne ville d'Eſpagne dont parle Tite-Live. On ignore ſa poſition.

ANIUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un Roi de Delos qui fut grand Prêtre d'Appollon. Il avoit trois filles, auxquelles Bacchus avoit accordé le privilège de métamorphoſer en blé, en huile & en vin, ce qu'elles jugeroient à propos, & Agamemnon les lui enleva; mais Bacchus, qu'elles réclamèrent contre cette violence, les changea en pigeons qui s'envolèrent.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ANIZY-LE-CHATEL; nom propre. Bourg de France, dans le Soiſſonnois, ſur la rivière de Delette, à trois lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Laon.

ANKER; ſubſtantif maſculin. C'eſt une meſure des liquides à Amſterdam. L'Anker contient deux ſtékans, chaque ſtékan contient ſeize mingles, & chaque mingle deux pintes de Paris.

Ce mot, qui eſt Hollandois, ſe prononce *ankre* en françois.

ANKILOGLOSSE; ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine. Il ſe dit d'un vice du filet ou ligament de la langue, qui eſt trop court de naiſſance, ou bien endurci par

quelque cicatrice, d'où naît une grande difficulté de parler.

ANKILOSE ; substantif féminin. Terme de Chirurgie, qui désigne une maladie dans laquelle deux os joints par articulation mobile, sont soudés ensemble par le suc osseux, & ne font plus qu'une pièce.

Il y a deux sortes d'ankiloses : les vraies ou parfaites, & les fausses ou imparfaites.

Les premières, qui entraînent l'immobilité totale de la partie, sont incurables.

Les autres peuvent être causées par les tumeurs des jointures, le gonflement des os, celui des ligamens, l'épanchement de la synovie, & autres maladies qui empêchent le mouvement des articulations.

On peut faire usage dans cette maladie de l'onguent dont voici la recette.

Prenez quatre livres de bonne huile d'olive, une livre de minium, autant de céruse, d'onguent de stirax & de cire neuve, avec six onces de térébenthine bien claire ; faites cuire en consistance d'onguent, l'huile, le minium & la céruse dans une bassine ; retirez la bassine du feu pour y joindre la térébenthine, en remuant avec une spatule de bois ; remettez sur le feu ; ajoutez la cire, & faites encore cuire en consistance d'onguent que vous retirerez & remuerez continuellement jusqu'à ce qu'il soit réfroidi.

Cet onguent amollit les parties dures, incise les humeurs épaisses, résout celles qui sont visqueuses & tenaces, & dissipe les congestions.

On fait usage avec succès dans ces maladies des eaux minérales chaudes de Plombières, de Barège, de Bourbon, du Mont d'or, &c.

ANNA ; nom propre & terme de Mythologie. Déesse qui présidoit aux années. On célébroit sa fête au mois de Mars. Avant d'être une Divinité, elle étoit maîtresse d'Enée ; mais comme Lavinie en étoit jalouse, elle se jetta, pour éviter sa vengeance, dans les bras du fleuve Numicius.

Anna, est une ancienne ville d'Asie, sur l'Euphrate, dans l'Arabie déserte, sur les frontières de l'Arabie heureuse.

Anna, est encore le nom d'un animal du Pérou, qu'on dit infecter les lieux où il séjourne.

ANNABERG ; nom propre. Ville d'Allemagne, en Misnie, dans la haute Saxe, sur le Schnééberg, près des frontières de Bohême, & à neuf milles, au sud de Meissen.

ANNACH ; il y a en Irlande deux villes de ce nom : une dans le comté de cavan, & l'autre dans le comté de Downe.

ANNACIOUS ; (les) peuple du Brésil, dans l'Amérique méridionale ; il habite dans les terres audelà du gouvernement de Porto Seguro.

ANNAL, ALE ; adjectif & terme de pratique. Il désigne ce qui ne dure qu'un an, ou qui n'est valable que pendant un an. Les lettres de Chancellerie qui sont annales, ne valent après l'année qu'autant qu'on obtient des lettres de surannation.

Les Romains avoient emprunté des Italiens la loi *annale*, qui régloit l'âge pour parvenir aux charges de la République. Il falloit dixhuit ans pour être Chevalier Romain, & vingt-cinq pour obtenir le Consulat.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier masculin ; mais la seconde est longue au pluriel, & brève au fé-

minin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Le *l* final & les deux *nn* se font sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *les annaux plaids*, mais *les plaids annaux*.

ANNA LAURENTIA; nom propre, & terme de Mythologie. Femme Romaine qui habitoit le mont Aventins, où elle fournit des vivres au peuple Romain quand il s'y retira. Par reconnoissance on en fit une Déesse, qui devint amoureuse de Mars en entrant dans le ciel; mais ce Dieu ne répondit pas à ses vœux. Sa fête se célébroit sur les bords du Tibre, au milieu de la joie, des danses & des festins.

ANNALES; substantif féminin pluriel. Il se dit d'une histoire qui rapporte les évènemens année par année. *On estime les annales de Tacite.*

Dans le style soutenu, *annales* se dit indifféremment pour l'histoire. *Ses vertus sont consacrées dans nos annales.*

ANNALISTE; substantif masculin. Historien qui écrit des annales. *Les circonstances empêchent souvent les Annalistes de dire la vérité.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue & la quatrième très-brève.

ANNAN; nom propre. Rivière de l'Ecosse méridionale qui a sa source dans la Province de Twedal, & son embouchure dans le golfe de Solway. Elle arrose une ville & un château de son nom, situés à un mille de son embouchure.

ANNANDALE; nom propre. Province de l'Ecosse méridionale, sur les deux rives de l'Annan qui l'arrose. Elle est fertile & riche en bois.

ANNAPES; nom propre. *Anapium.* Bourg de France, dans la Flandre Vallonne, sur la rivière de Marque, à une lieue, est-sud-est, de Lille.

ANNATE; substantif féminin. Droit que l'on paye au Pape pour les Bulles des Evêchés & des Abbayes. Ce droit est le revenu d'une année du Bénéfice, taxée selon l'évaluation faite au temps du Concordat.

Les Papes accordoient quelquefois ce privilège aux Évêques, sur tous les Bénéfices qui étoient à leur collation, pour les mettre en état d'acquitter les dettes de leurs Églises. Jean XXII fut le premier qui se l'arrogea, pour un temps, sur toute l'Église. Boniface IX le confirma pour tous les Souverains Pontifes, par une Sentence décrétale.

Les Rois de France & les Parlemens se sont toujours opposés aux *Annates*, comme à un tribut qui leur paroissoit odieux. Le Concile de Bâle les avoit même condamnés; mais le Concordat de François I avec Léon X, autorisant la règle cinquante-cinq de l'expression de valeur, introduite à l'occasion des *Annates*; les Papes ont prétendu, que non-seulement les Bénéfices consistoriaux, mais tous les autres encore, étoient soumis au droit d'*Annate*, lorsqu'ils excédoient la valeur de trente ducats. Cependant ils se sont désistés de cette prétention pour les Bénéfices non consistoriaux, & les Abbayes de Filles,

dont

dont la valeur n'eſt jamais exprimée dans la Supplique, que de vingt-quatre ducats. A l'égard des Bénéfices conſiſtoriaux, ceux des Pays d'obédience, qui n'étoient point unis à la Couronne au temps du Concordat, payent l'année entière. Les autres ne ſont ſoumis qu'à la moitié, à laquelle l'ancienne taxe a été réduite, ſuivant la réformation du Concile de Conſtance. Dans pluſieurs Chapitres, on retient l'*Annate* des Chanoinies vacantes, pour la fabrique & les ornemens de l'Égliſe.

ANNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois tante.

ANNEAU; ſubſtantif maſculin. *Annulus*. Bague, ou petit corps circulaire qui ſe met au doigt. *Un anneau d'or*.

Les Anciens faiſoient uſage de trois ſortes d'*anneaux*: les premiers, qui ſervoient d'ornement & de marques de diſtinction, ſe portoient au doigt. Le droit de porter l'*anneau d'or* n'appartenoit, dans les premiers temps de la République Romaine, qu'aux Sénateurs ſeuls, qui avoient rempli quelqu'ambaſſade chez une nation étrangère. Ce droit s'étendit dans la ſuite aux autres Sénateurs, & devint enfin le ſigne propre & diſtinctif des Chevaliers Romains. Le Peuple portoit alors l'*anneau* d'argent, & les Eſclaves celui de fer: Mais, après la ruine de la République, l'*anneau d'or* ne fut plus qu'une foible diſtinction, qui s'accordoit même à des Affranchis.

La ſeconde ſorte d'*anneaux* ſervoit à cacheter les lettres, les contrats, les diplômes, les armoires, les coffres, &c. Chaque Particulier avoit un de ces *anneaux*, qui lui étoit propre, & ſur lequel ſe voyoit une figure quelconque, comme d'une Divinité, d'un Animal, &c.

La troiſième ſorte d'*anneaux*, étoit deſtinée aux Cérémonies nuptiales. Le futur époux donnoit un de ces *anneaux*, qui étoient ordinairement de fer, le jour des fiançailles, à la future épouſe, en témoignage des engagemens qu'il contractoit avec elle. Cette coutume a paſſé juſqu'à nous.

Anneau Épiscopal, ſe dit de celui qui fait un des ornemens Pontificaux des Évêques. Il eſt regardé comme le ſigne du mariage ſpirituel de l'Évêque avec ſon Égliſe.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *ne mets à ton doigt anneau trop étroit*; pour dire, qu'on ne doit pas s'embarraſſer de choſe qui puiſſe faire de la peine, & dont il ſoit difficile de ſe défaire.

Anneau, ſe dit auſſi d'un cercle fait d'une matière dure, & qui ſert à attacher quelque choſe. *L'anneau d'une ancre, l'anneau d'une chaloupe.*

Anneau, ſe dit, par exenſion, des boucles qui ſe font par la friſure des cheveux. *On vous a friſé par anneaux.*

Anneau, ſe dit, en termes d'Anatomie, de l'écartement des fibres de l'oblique externe vers ſa partie inférieure, pour le paſſage du cordon ſpermatique dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes.

Anneau, ſe dit, en termes d'Agriculture, d'un ſarment ainſi nommé de la forme qu'on lui donne en le contournant.

Anneau de Saturne, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, d'un cercle mince & lumineux, qui entoure la planète de Saturne, &

qui en eſt à quelque diſtance.

Anneau solaire, ſe dit d'une ſorte de petit cadran portatif, fait d'un cercle de cuivre d'environ deux pouces de diamètre, & quatre lignes de largeur. Cet inſtrument n'indique l'heure avec exactitude, que dans le temps de l'équinoxe.

Anneau astronomique ou universel, ſe dit d'une autre eſpèce de cadran ſolaire, qui ſert à indiquer l'heure en quelqu'endroit de la terre que ce ſoit; il diffère du précédent, qui eſt borné à une certaine latitude.

Anneau, en termes de Meſure de bois. *Voyez* Moule.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *n* & un *e* qui ſont oiſifs, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *anau*, *anaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANNEBAUT; nom propre. Bourg de France en Normandie, ſur la Rille, à ſix lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Rouen.

ANNECY; nom propre. Ville de Savoie, dans le Genevois, ſur la rivière de Sier, au bord du lac d'Annecy. C'eſt la réſidence de l'Évêque de Genève & de ſon Chapitre, depuis que l'Évêque, Pierre de la Baume, fut chaſſé de cette dernière Ville en 1535.

ANNEDOTS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Mythologie. C'étoit le nom des Dieux que les Chaldéens avoient imaginés, à l'imitation des bons & des mauvais Anges.

ANNÉE; ſubſtantif féminin. *Annus.* Le temps que le ſoleil met à parcourir les ſignes du zodiaque, & qui eſt compoſé de douze mois.

Les Égyptiens furent, dit-on, les premiers, qui partagèrent l'année en douze mois. Mais comme ces douze mois ne ſe trouvèrent d'abord compoſés que de trois cens ſoixante jours, on prétend que Thot ou Mercure, y en ajouta cinq, & que Thalès inſtitua l'année ſur le même pied dans la Grèce.

L'Année des Romains a varié en différens temps. Du temps de Romulus, elle étoit de trois cens quatre jours. Numa la régla ſur le cours de la lune. Servius Tullius, ou les Décemvirs, y firent d'autres changemens; & enfin, quand Jules-Céſar ſe fut rendu maître de la République, il régla l'année ſur le cours du ſoleil. Il ordonna, pour remettre les choſes dans l'ordre, que l'année 708 de Rome ſeroit compoſée de quatre cens quarante-cinq jours (d'où cette année fut appelée *l'année de confuſion*) & que dans la ſuite l'année auroit trois cens ſoixante-cinq jours & ſix heures.

Année solaire, ſe dit proprement de l'année dont nous venons de parler.

Année astronomique, ſe dit de celle qui eſt déterminée avec préciſion, & calculée exactement ſur le cours du ſoleil juſqu'aux dernières minutes. Les Aſtronomes ſont convenus que cette année commenceroit à ſe compter du midi de la veille du premier Janvier.

L'Année aſtronomique ſe diviſe en ſydéréale & tropique.

L'Année ſydéréale, qu'on appelle auſſi *périodique*, ſe dit de l'eſpace de temps que le ſoleil emploie à faire ſa révolution apparente autour de la terre.

L'Année tropique, ſe dit du temps

qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne.

Année lunaire, se dit de l'espace de douze, & quelquefois de treize mois lunaires, c'est-à-dire, de douze ou treize révolutions de la lune autour de la terre. On appelle *année commune lunaire*, celle qui n'est composée que de douze mois lunaires, ou de trois cens cinquante-quatre jours; & *année embolismique lunaire*, celle qui est de treize mois lunaires, ou de trois cens quatre-vingt-quatre jours.

Année civile, se dit de celle que les peuples ont établie pour faire leurs supputations, & où ils n'emploient que des nombres ronds, & d'un usage commode, & alors *année civile* se dit par opposition à *année astronomique*.

L'*année civile*, se divise en commune & en bissextile.

L'*année civile commune*, est celle qu'on a fixée à trois cens soixante-cinq jours.

L'*année bissextile*, est composée de trois cens soixante-six jours. Elle se représente une fois tous les quatre ans.

Année légale ou civile, se dit, en Angleterre, de celle qui commence le 25 Mars; & l'on appelle *année chronologique*, celle qui commence au premier de Janvier.

L'Eglise Anglicane commence l'année au premier Dimanche de l'Avent.

Les Juifs & la plûpart des Orientaux, ont une année civile qui commence avec la nouvelle lune de Septembre, & une année ecclésiastique qui commence avec la nouvelle lune de Mars.

Les Chinois & beaucoup de nations Indiennes, commencent l'année avec la première lune de Mars, & les Brachmanes, avec la nouvelle lune d'Avril.

Les Turcs commencent leur année lorsque le soleil entre dans le signe du bélier, & les Persans dans le mois de Fernadin qui répond à notre mois de Juin.

D'Acosta rapporte que les Méxicains commençoient l'année le 23 Février, temps auquel la verdure commençoit à paroître. Dix-huit mois de vingt jours chacun, composoient leur année, & les cinq jours qui excédoient ces dix-huit mois, étoient consacrés aux plaisirs, sans qu'il fût permis de vaquer à aucune affaire, pas même au service des temples. Alvarez en dit autant des Abyssins.

En France, sous la première race de nos rois, l'année commençoit le premier de Mars, jour auquel se faisoit la revue des troupes. Sous les Rois Carlovingiens, elle commençoit le jour de Noël & le jour de Pâques; sous les Capétiens, ce fut Charles IX qui ordonna en 1564, qu'elle commenceroit dans la suite au premier de Janvier.

Année séculaire ou Année sainte, se dit à Rome de l'année où se fait l'ouverture du grand jubilé. Elle ne se célébroit autrefois que tous les cent ans; maintenant c'est tous les vingt-cinq ans.

Année d'exercice, se dit de celle où l'on exerce actuellement une charge que plusieurs Officiers ont droit d'exercer l'un après l'autre. *L'année prochaine sera mon année d'exercice.*

On dit absolument dans le même sens, *c'est mon année; c'est son année; je suis en année; il est d'année.*

Année de deuil, se dit de l'année pendant laquelle on est obligé de

porter le deuil d'une personne morte. *Elle se remaria pendant son année de deuil.*

Année de probation, se dit de l'année pendant laquelle un Religieux ou une Religieuse font leur noviciat. *Elle mourut à la fin de son année de probation.*

On appelle *les belles années*, les années de la jeunesse. *Je l'ai connue lorsqu'elle étoit dans ses belles années.*

Bonne année, se dit de celle où la récolte des blés, des vins & autres choses nécessaires à la vie a été abondante. *Il paroît que nous aurons une bonne année*; & l'on appelle *mauvaise année*, celle où la récolte a été mauvaise; & *année médiocre*, celle où la récolte n'a été ni bonne ni mauvaise.

On dit, en parlant du produit annuel d'un héritage, qu'*il rapporte cent, deux cens, trois cens écus, année courante*; pour dire, qu'il rapporte cent écus, &c. en compensant les mauvaises années avec les médiocres & les bonnes.

Année, se dit aussi de ce que rapporte une année. *Ces deux fermiers lui doivent chacun trois années.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation *anée*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ANNELÉ, ÉE, adjectif & participe passif. *Voyez* Anneler.

ANNELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui n'est guères usité qu'en parlant des cheveux qu'on frise, signifie les tourner en boucles. *Ce Perruquier s'entend à anneler les cheveux.*

ANNELET; substantif mascul. C'est, en termes de l'Art Héraldique, un petit anneau rond.

Annelets, se dit, en termes d'Architecture, de petits listels ou filets qui sont au nombre de trois au chapiteau dorique, placés à la partie supérieure de la gorge.

Annelet, se dit, en termes de Passementiers, d'un petit anneau d'émail ou de verre, d'une ligne ou environ de diamètre, qui sert à revêtir les différens trous des navettes & des sabots, pour empêcher les soies & fils d'or ou d'argent de s'écorcher lors de leur passage.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *anelet*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ANNELURE, substantif féminin. C'est une figure de cheveux par anneaux. *Cette annelure est charmante.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ANNEQUE; nom propre. Forteresse de l'Indoustan, sur la montagne de Gates.

ANNESEL; nom propre. Ville d'Afrique, qu'Antonin place sur la route de la grande Lepris à Aléxandrie.

ANNEXE; substantif féminin. Terme de Droit. Il désigne ce qui est uni à quelqu'autre lieu; ce qui en est un accessoire, une dépendance, une appartenance.

Annexe, se dit particulièrement d'une Eglise qui relève d'une autre.

Annexe, (droit d') se dit du droit que prétend le Parlement de Provence, d'enregistrer les Bulles, Brefs & autres rescrits semblables qui viennent de Rome ou de la Légation d'Avignon, avant qu'ils puissent être exécutés dans l'étendue de son ressort. Ce droit est connu dans quelques autres Parlemens sous le nom d'attache ou lettres d'attache.

Les dates qui ne sont que de simples certificats de Banquiers expéditionnaires, ne sont point assujetties à la formalité de l'annexe. Il n'y a que les expéditions prises en conséquence, que l'on soit obligé de faire annexer suivant un acte de notoriété des Gens du Roi de ce Parlement, du 9 Mars 1720.

ANNEXÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Annexer.

ANNEXER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Adjungere*. Ce verbe signifie joindre, attacher. On ne s'en sert qu'en parlant d'un droit, d'une terre, d'une prérogative, qu'on joint à un Office, à une Seigneurie, à une Terre, à une Eglise. *On a annexé les dîmes de ce canton au Prieuré.*

Outre son régime simple, ce verbe gouverne, en régime composé, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*, comme on l'a vu dans l'exemple ci-dessus.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ANNIBAL; nom propre. C'est ce fameux Général Carthaginois, qui balança les destins de Rome, qu'il auroit peut-être subjuguée, si mieux secondé de ses concitoyens, ou plus prompt à profiter de ses avantages, il n'eût pas laissé le temps à cette fière République de revenir de la consternation où il l'avoit plongée. Un génie vaste & profond, des vues immenses & sublimes, caractérisèrent ce grand Capitaine. Son père le mena avec lui en Espagne à l'âge de neuf ans, & il lui fit jurer qu'il seroit à jamais l'ennemi des Romains. Le jeune homme tint parole; mais les Romains le lui rendirent bien, car ils le poursuivirent sans cesse, jusqu'à ce que la mort, qu'Annibal se donna lui-même, les eût délivrés d'un si dangereux ennemi. Cet homme célèbre s'empoisonna chèz Prusias, Roi de Bithynie, à l'âge de 64 ans, 183 ans avant l'Ere chrétienne.

Le passage des Alpes, les batailles du Tessin, de Trebie, de Thrasimenes & de Cannes, & quantité d'autres exploits militaires que l'histoire a consacrés, sont des monumens mémorables de la gloire de ce Héros, qui doit être un modèle pour tous les guerriers.

ANNICHILER; vieux mot qui signifioit autrefois anéantir.

ANNIEUX; vieux mot qui signifioit autrefois anniversaire.

ANNIHILATION; substantif féminin. Anéantissement, réduction d'un corps à rien. *L'annihilation de la matière.*

ANNIHILÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Annihiler.

ANNIHILER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Anéantir, réduire à rien. *Dieu seul peut annihiler les choses créées.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au

mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ANNION; (bénéfice d') c'est un ancien terme du Droit françois, qui se disoit du délai d'un an qu'un débiteur obtenoit par lettres royaux, expédiées en Chancellerie, afin que les meubles, par la vente desquels il vouloit se libérer, ne fussent pas vendus trop au-dessous de leur valeur.

ANNIVERSAIRE; adjectif des deux genres. Ce qui se fait d'année en année, au même jour, après l'année révolue. *Les jeux anniversaires. Les fêtes anniversaires.*

Anniversaire, s'emploie aussi substantivement; & dans cette acception, il ne se dit que du service qui se célèbre une fois l'an pour un mort. *C'est demain l'anniversaire de ma sœur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un anniversaire service*, mais *un service anniversaire.*

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aniversaire*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ANNOBON; nom propre. Île d'Afrique, sur les côtes de Guinée, que les Hollandois disent singulièrement fertile. Suivant eux, on y recueille en abondance du blé de turquie, du millet, des ananas, des cocos, des tamarins, des limons, des citrons, des noix, des figues, & des oranges, dont quelques-unes pèsent jusqu'à trois livres. Il y a en outre des bœufs, des vaches, des porcs, des volailles, du poisson, & quantité de coton.

ANNOISE; substantif féminin. Plante dont les feuilles approchent de celles de l'absinthe; ses tiges s'élèvent à quatre ou cinq pieds de hauteur, & le peuple la nomme *herbe de la St. Jean.*

On s'en sert dans les maladies histériques.

ANNOMINATION; substantif féminin. Figure de rhétorique qui roule sur les noms; un jeu de mots. *Voyez* Allusion.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

ANNON; substantif masculin. Oiseau d'Amérique, absolument noir, & qui n'est pas plus gros qu'un moineau.

ANNONA; substantif masculin. Arbre de la nouvelle Espagne, dont les feuilles sont semblables à celles de l'oranger. Ses fleurs sont blanches, d'une odeur douce; & il leur succède un fruit de la grosseur d'une orange ordinaire.

ANNONAIRE; adjectif des deux genres. Ce mot désignoit, chez les Romains, les lieux & villes qui étoient obligés de conduire à Rome les vivres nécessaires pour la subsistance de cette capitale, comme du blé, du vin, de l'huile, &c.

ANNONAY; nom propre. Ville de France, dans le haut Vivarais, sur la Deume, environ à douze lieues,

sud-sud-ouest, de Lyon. On y fabrique du beau papier.

ANNONCE; substantif féminin. *Monitio.* Ce mot se dit parmi nous du compliment qu'un acteur fait sur le théâtre aux spectateurs, pour leur annoncer la pièce qui sera donnée au premier spectacle. *Je n'ai pas oui l'annonce.*

ANNONCE, signifie avis dans la feuille périodique, qui s'imprime à Paris sous le titre de *Petites Affiches.*

ANNONCE, se dit, chez les Protestans, des publications de mariage que nous appelons *bans.* Cette expression vaut bien la nôtre.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *anonse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ANNONCÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ANNONCER.

ANNONCER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Nuntiare.* Ce verbe, dans son sens propre & primitif, signifie faire savoir une nouvelle. *Il vient d'arriver un Courier qui annonce la paix.*

ANNONCER, signifie par extension, avertir. *On a annoncé une tragédie nouvelle pour la semaine prochaine.*

ANNONCER, signifie encore par extension, prédire un évènement. *Ces symptômes annoncent une mort prochaine.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'annonce*, la syllabe *non* est longue.

ANNONCEUR; substantif masculin. Ce mot ne se dit guères que pour désigner l'acteur qui annonce sur le théâtre la pièce qui se jouera. *Cet annonceur s'est assez mal présenté.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ANNONCHALIR; (S') vieux mot, qui signifioit autrefois perdre courage, devenir languissant.

ANNONCIADE; substantif féminin. Nom commun à plusieurs Ordres Religieux.

Le premier fut établi en 1232, par sept marchands Florentins; c'est l'Ordre des Servites.

Le second, par Jeanne, Reine de France, en 1448, après avoir été répudiée, de son consentement, par le Roi Louis XII. qui obtint, pour cela, dispense du Pape Alexandre VI.

Le troisième fut fondé par Marie-Victoire Fornaro, Gênoise, en 1604, sous le nom d'*Annonciades Célestes* que portent les Religieuses.

ANNONCIADE, se dit à Rome d'une fondation faite en 1460, par le Cardinal Jean de Turrecremata, pour doter des filles pauvres. Cet établissement s'est accru au point, que ses revenus suffisent pour doter tous les ans plus de 400 filles, à chacune desquelles on donne soixante écus Romains, une robe de serge blanche, & un florin pour des pantoufles.

ANNONCIADE, est encore le nom d'un Ordre de Chevalerie, qu'Amédée

Victoire de Savoie institua en 1362. Il fut d'abord appelé l'*Ordre du Lac d'Amour*, en mémoire de ce qu'une Dame qu'il aimoit, lui avoit présenté un brasselet de ses propres cheveux tressés en lacs d'amour; mais Amédée VIII, Duc de Savoie, qui devint Pape sous le nom de Félix V. changea en 1434, le premier nom de cet Ordre en celui de l'*Annonciade*, & il voulut qu'au lieu de lacs d'amour, les Chevaliers portassent des cordelières.

ANNONCIATEUR; substantif masculin. *Annunciator.* Officier de l'Eglise de Constantinople, dont les fonctions consistoient à avertir le peuple des fêtes qu'il devoit observer.

ANNONCIATION; substantif féminin. *Annunciatio.* C'est le message de l'Ange Gabriel à la Vierge, pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation, ou qu'elle concevroit le fils de Dieu par l'opération du Saint Esprit.

Annonciation, se dit aussi par extension, du jour auquel l'Eglise romaine célèbre le mystère de l'Incarnation.

Annonciation, se dit figurément de l'image qui représente le mystère de l'Incarnation. *Quel est le Peintre qui a fait cette Annonciation?*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, changer le *c* en *s*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *anonsiasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ANNONE; substantif féminin. *Annona.* Ce mot signifioit, chez les Romains, les provisions alimentaires destinées à la consommation de la ville de Rome. On appeloit *Préfet de l'Annone*, l'Intendant des vivres. Ses fonctions consistoient à veiller à ce que les marchés fussent pourvus suffisamment de vivres de bonne qualité, & qu'il ne se commît aucun abus dans la vente ou distribution qui s'en faisoit.

ANNONERIE; vieux mot qui signifioit autrefois marché au blé.

ANNOT; nom propre. *Annotia.* Ville de France, en Provence, sur la rivière de Vaire, environ à deux lieues & demie, ouest-nord-ouest, de Glandèves.

ANNOT, est aussi le nom d'une des îles Sorlingues. Il y a des lapins & des oiseaux d'eau en quantité. On y trouve aussi des mines d'étaim.

ANNOTATION; substantif féminin. *Adnotatio.* Commentaire succint, ou note un peu longue, qu'on fait sur un livre, un écrit, afin d'en éclaircir quelques passages. *Sans les annotations, cet ouvrage seroit bien obscur.*

Annotation de biens, se dit, en termes de Jurisprudence Criminelle, de la saisie qu'un Huissier porteur d'un Decret de prise de corps, fait des biens d'un accusé absent, après perquisition de la personne de cet accusé.

L'*Annotation* comprend la saisie des meubles qui sont laissés à la garde d'un dépositaire, sous inventaire; & celle des immeubles, à la régie desquels on établit un Commissaire.

L'*annotation* de biens ne peut être

être ordonnée que par un Juge laïc, & il y auroit abus si le Juge d'Eglise l'ordonnoit.

Annotation, se dit en Médecine, selon Gallien, du commencement d'un paroxisme fièvreux, quand le malade frissonne, bâille, s'étend & est assoupi.

Il y a une autre *annotation*, propre aux fièvres hectiques; elle arrive quand le malade, une heure ou deux après avoir mangé, sent augmenter la chaleur, & que son pouls devient plus agité qu'auparavant, mais sans aucun des symptômes de l'annotation précédente.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier, mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, changer le second *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *anotasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ANNOTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Annoter.

ANNOTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Palais, qui signifie désigner l'état des biens saisis par autorité de Justice sur un accusé. *On a saisi & annoté les biens de cet accusé.*

L'exemple que nous venons de donner, est tiré de l'Académie Françoise, pour prouver l'erreur du Dictionnaire de Trévoux, qui prétend que ce verbe n'a d'usage qu'au présent de l'infinitif & avec le verbe *faire*.

ANNOTIF; vieux mot qui signifioit autrefois annuel.

ANNOTINE; (Pâque) terme de Liturgie, dont se servoient les premiers Chrétiens pour désigner l'anniversaire de leur baptême, ou la fête qu'ils célébroient annuellement à ce sujet.

ANNUALES; substantif féminin pluriel. Espèce de myrabolans qu'on nomme encore *emblis*.

ANNUEL, ELLE; adjectif. *Annuus, a, um*. Qui dure un an. *Les emplois de cette République sont annuels.*

Annuel, se dit de ce qui revient tous les ans. *Le produit annuel se porte à dix mille francs.*

Mouvement annuel, se dit, en termes d'Astronomie, de la révolution du soleil d'un point du Zodiaque au même point. Il se dit par opposition au mouvement diurne, qui est toujours de vingt-quatre heures.

Plante annuelle, se dit, en termes de Botanique, d'une plante qui ne vient que de graine & qu'il faut semer tous les ans. On appelle, *fleurs annuelles*, les fleurs que donne ce genre de plantes.

Offrandes annuelles, se dit, en termes d'Eglise, des offrandes que faisoient autrefois les parens des personnes décédées, le jour anniversaire de leur mort. Cette pratique subsiste encore dans quelques endroits.

Droit annuel, se dit, en termes de Finances, du droit que payent au Roi chaque année les possesseurs de certains offices, afin de conserver à leurs héritiers ces offices, qui sans cela vaqueroient par leur mort aux Parties Casuelles.

Annuel, est aussi substantif masculin, & se dit de la messe qu'on fait célébrer journellement pendant un an, pour le repos de l'ame d'une

personne morte, à compter du jour de sa mort. *C'est demain que commencera l'annuel de ma sœur.*

Annuel, se dit aussi substantivement du droit que le possesseur d'une charge paye annuellement au Roi, pour conserver sa charge à ses héritiers. *Il a ses quittances d'annuel.*

Annuel, se dit encore d'un droit que payent les Marchands de Vin en gros & en détail, & qui fut établi par Louis XIII. en 1630.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel, & moyenne au féminin qui a une quatrième syllabe très-brève.

Les deux *nn* & le *l* final se font toujours sentir.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une annuelle rente*, mais *une rente annuelle.*

ANNUELLEMENT; adverbe qui signifie par chaque année. *Cette fête se célèbre annuellement au mois de Janvier.*

ANNUITÉ; substantif féminin. Sorte d'emprunt par lequel un débiteur s'engage à payer annuellement pendant un certain nombre d'années, la rente du capital emprunté avec une partie de ce capital, de façon qu'au bout du temps limité le débiteur est entièrement libéré. *L'Etat vient d'emprunter dix millions par voie d'annuités.*

La première syllabe est moyenne, & les trois autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Les deux *nn* se font toujours sentir.

ANNUITIE; vieux mot qui signifioit autrefois exploit pour demander le payement d'une rente.

ANNULAIRE; adjectif des deux genres. *Annularis.* On donne cette épithète au quatrième doigt, parce que c'est celui où se met le plus communément l'anneau en de certaines cérémonies. *Il se blessa au doigt annullaire.*

Cartilage annulaire, se dit, en termes d'Anatomie, du second cartilage rond qui entoure le larynx de toutes parts.

Ligament annulaire, se dit d'un ligament du poignet, qui sert à restreindre les tendons des différens muscles de la main & des doigts, pour les empêcher de se déranger quand ils agissent.

Éclipse annulaire, se dit, en termes d'Astronomie, d'une éclipse de soleil, telle qu'on remarque autour de cet astre un cercle ou anneau lumineux.

Voutes annulaires, se dit, en termes d'Architecture, des voutes qui par leur figure, imitent des anneaux, en tout ou en partie; telles sont les voutes sur noyau, & dont le plan est circulaire ou elliptique.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Les deux *nn* se font toujours sentir.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une annulaire voute*, mais *une voute annulaire.*

ANNULATION; substantif féminin, & terme de Palais, qui signifie la même chose que cassation ou rescision.

ANNULIER; vieux verbe qui signifioit autrefois administrer les Saintes Huiles.

ANNULLÉ, ÉE, adjectif & participe passif. *Voyez* Annuller.

ANNULLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe signifie casser, révoquer un règlement, un acte, une procédure. *Le Parlement a annulé la procédure instruite par le Sénéchal.*

Annuller, se dit dans le commerce, & signifie rendre de nulle valeur. *On a annullé cette obligation, cette lettre de change.*

Annuller, *en fait de parties doubles*, signifie, chez les teneurs de livres, rendre nul un article qui a été mal porté, le mettre en état de n'être compté pour rien.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *annuler*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ANNUS; substantif masculin. Racine du Pérou, qui a la longueur & la grosseur du pouce. Elle est amère au goût. Les Indiens la mangent cuite, & ils croyent qu'elle détruit la puissance d'engendrer.

ANOBLI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Anoblir, d'où il dérive.

Anobli, s'emploie aussi substantivement, & il désigne celui qui a été fait noble depuis peu de temps.

Les trois syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la dernière est longue au pluriel & au féminin.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une anoblie famille*, mais *une famille anoblie.*

ANOBLIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Ce verbe signifie tirer quelqu'un de l'état de roturier pour le rendre noble. *Le Roi seul a droit d'anoblir.*

Dans les pays où la noblesse se tire du côté des femmes, & où il suffit d'être né d'une mère noble pour acquérir la noblesse; on dit que *le ventre anoblit.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ANOBLISSEMENT; substantif masculin. La qualité de noble que le Roi accorde à celui qui étoit roturier, pour jouir des prérogatives attachées à la noblesse par les loix de l'Etat.

Le Roi seul a le droit d'anoblir en France, où l'on distingue deux sortes d'anoblissement; l'un qui émane de la faveur du Roi, & que l'impétrant acquiert ordinairement par son mérite, ses services, ou par quelque action d'éclat: l'autre, qui a une source bien différente, se distribue aux gens riches, au moyen de l'acquisition qu'ils font de certaines charges à finances, auxquelles les Edits de création ont uni la noblesse.

Il y a aujourd'hui bien des familles qui, comme disoit Boileau, tirent leur lustre de l'assistance au Sceau.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en chan-

geant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *anobliſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ANOCHE; ſubſtantif féminin. Plante potagère, qu'on appelle auſſi *bonne dame*. Sa feuille donne au bouillon une couleur dorée.

Les deux premières ſyllabes ſont brève, la troiſième eſt très-brève.

ANODIN, INE; adjectif & terme de Médecine. Il déſigne des remèdes qui opèrent doucement & ſans douleur.

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement, *faire uſage d'anodins*.

Voici la préparation de quelques-uns des principaux remèdes *anodins*, leurs vertus & les doſes.

Baume anodin de Batéus. *Prenez* une once de ſavon rapé, ſix gros de camphre, une demi-once d'opium, un demi gros de ſafran, & dix-huit onces d'eſprit de vin rectifié.

Coupez l'opium par petit morceaux, concaſſez le camphre, & mettez toutes ces drogues dans un matras que vous boucherez exactement, & que vous placerez en digeſtion pendant dix jours ſur du ſable chaud, en obſervant de remuer le vaiſſeau de temps à autre pour faciliter la diſſolution des drogues; vous paſſerez enſuite la liqueur, & vous aurez le baume Anodin que vous garderez.

Il calme les douleurs les plus violentes, en appliquant un linge qui en ſoit imbibé ſur la partie malade. Il ſert contre la goutte & les rhumatiſmes; & on le prend intérieurement dans du vin, à la doſe de trente à cinquante gouttes.

Trochisques anodins. *Prenez* une demi-once de laudanum, deux gros de caſtoréum, autant de myrrhe & de ſafran, & un ſcrupule de camphre.

Pulvériſez ces drogues, & mêlez-les avec le mucilage de gomme adragante, tiré avec le ſuc de juſquiame, & faites-en des trochiſques, que vous donnerez à la doſe de quatre grains juſqu'à un demi ſcrupule.

Ils ſont ſudorifiques, provoquent le ſommeil, diſſipent les vapeurs, & calment les douleurs de quelque partie du corps que ce ſoit.

Gouttes anodines. *Prenez* une once d'écorce de ſaſſafras, autant de racine d'aſarum, un gros de ſel volatil de corne de cerf rectifié, une demi-once de bois d'aloès, trois gros d'opium, & une livre d'eſprit de vin.

Concaſſez toutes ces matières; mettez-les dans un matras avec l'eſprit de vin; bouchez le matras exactement; faites digérer à froid pendant trente ou quarante jours, ou au bain de ſable pendant cinq à ſix jours; ſi vous ne pouvez attendre le temps de la digeſtion à froid.

Ces gouttes calment, aſſoupiſſent, ſont antiſpaſmodiques & diaphorétiques.

La doſe pour l'homme eſt de huit à vingt gouttes, & pour l'animal, d'un à deux gros.

Teinture anodine. Cette teinture n'eſt autre choſe que du laudanum qu'on fait diſſoudre dans de l'eau de vie ou de l'eſprit de vin.

La doſe pour l'homme eſt de quatre à vingt gouttes, & pour l'animal, de trente gouttes à deux gros.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, au singulier masculin; mais elle est longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un anodin cataplasme*, mais *un cataplasme anodin.*

ANOEGATH; nom propre. Ancienne ville que Ptolémée place dans la Lybie.

ANOIAU; vieux mot qui signifioit autrefois anneau.

ANOIENTER, Anoientir; vieux verbes qui signifioient autrefois anéantir, rendre nul.

ANOIS; vieux mot qui signifioit autrefois ennui, chagrin.

ANOIT; vieux mot qui signifioit autrefois lieu planté d'aunes.

ANOLIS; substantif masculin. Sorte de Lézard qu'on trouve aux Antilles. Il a la tête plus longue, & le ventre plus jaune que le lézard ordinaire. Son dos est vert & semé de raies grises & bleues, depuis la tête jusqu'à la queue. Il est gros pour sa longueur, qui est d'environ un pied & demi. Cet animal se cache dans la terre, où il fait un bruit plus aigu & plus désagréable encore que celui de la Cigale. On le mange, & l'on dit que sa chair est tendre & facile à digérer.

ANOLUS; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ancienne ville de Lydie.

ANOMAL, ALE; adjectif & terme de Grammaire, qui désigne les verbes dont les inflexions ne suivent pas les règles des conjugaisons ordinaires. *Les Verbes* Avoir, Être, Faire, sont des *Verbes anomaux; leurs inflexions sont anomales.*

Il ne faut pas confondre les Verbes anomaux avec les Verbes défectifs. L'irrégularité seule forme les premiers, & les défectifs sont ceux qui ont moins de temps que les autres. *Absoudre*, est un Verbe défectif, parce qu'il n'a point de prétérit défini, ni d'imparfait du subjonctif.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier masculin; mais elle est longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le *l* final du masculin se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un anomal verbe*, mais *un verbe anomal.*

ANOMALIE; substantif féminin, & terme de Grammaire. Irrégularité dans la conjugaison des verbes, ou dans la déclinaison des noms d'une langue qui a des cas. *Il y a beaucoup d'anomalie dans le verbe* Abstraire.

Anomalie, se dit, en termes d'Astronomie, de la distance du lieu vrai ou moyen d'une planète, à l'aphélie, ou au périhélie.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

ANOMALISTIQUE; adjectif & terme d'Astronomie. On ne s'en sert qu'avec le mot *annee*, pour exprimer le temps que la terre emploie à revenir d'un point de son orbite, au même point.

L'année *anomalistique*, se nom-

me aussi année *périodique* ou *sidéréale.*

ANOMÉENS; (les) on appela ainsi, dans le quatrième siècle, les purs Ariens, qui enseignoient que Dieu le Fils étoit dissemblable à son Père, en essence & dans tout le reste.

On leur donna encore le nom d'*Aétiens* & d'*Eunomiens*, d'*Aétius* & *Eunomius*, leurs chefs.

ANOMIES, ou ANOMITES; substantif féminin pluriel, qui désigne des Coquilles fossiles, dont on ne connoît pas les analogues vivans.

ÂNON; substantif masculin. C'est le petit d'un âne. *L'ânesse cherche son ânon.*

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

ANON; substantif masculin. Fruit de l'Amérique : il a la forme d'une pomme de pin, & sa chair, qui est sous une peau, semblable à celle d'une poire, est très-blanche & très délicate. Il ressemble beaucoup au Guanabóne; mais il est plus petit & meilleur.

ANONA; substantif masculin. Fruit des Indes. Il croît sur un arbre qui ne s'élève pas au-delà de douze à quinze pieds. Ce fruit est gros à la base, où est attaché le pédicule qui est ligneux, & de la grosseur du petit doigt. Quand il est mûr sa peau est rouge, belle & mince, & elle couvre une substance molle & blanche, qui est sucrée & d'un assez bon goût.

ANONCELLE; vieux mot qui signifioit autrefois une sorte de poisson de mer.

ANONE; nom propre. Château d'Italie, au Duché de Milan, sur le Tanaro, à cinq milles, à l'est, d'Asti.

ÂNONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ÂNONNER.

ÂNONNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe signifie, au propre, faire un ânon. *Cette ânesse doit bientôt ânonner.*

ÂNONNER, s'emploie au figuré, & signifie lire ou parler avec peine, en hésitant & en cherchant ses lettres ou ses paroles. *Cet Avocat n'a fait qu'ânonner.* Il est familier.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir. Il auroit ânonné, si on ne l'eût pas aidé.*

Il ne faut pas croire, avec le Dictionnaire de Trévoux, que ce verbe soit actif au propre; il y est neutre comme au figuré. On ne dit pas *ânonner un ânon;* on ne pourroit pas dire non plus, *ânonner quelqu'un* ou *quelque chose.* Ce verbe n'a donc jamais de régime simple ou direct, & n'est conséquemment pas actif.

La première syllabe est longue, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *ânoner*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ANONYME; adjectif des deux genres. Il désigne ce qui est sans nom. On appelle *Auteur anonyme*, celui dont on ne sait pas le nom : & *livre* ou *écrit anonyme*, celui dont on ne connoît pas l'Auteur.

ANONYME, s'emploie substantivement. *Je voudrois connoître l'ano-*

nyme qui a composé ce roman.

Anonyme, se dit aussi des personnes qui n'ont pas encore été baptisées, en ajoutant néanmoins à ce mot leur nom de famille. *Anonyme de Bourbon.*

Anonyme, est encore un terme d'Anatomie, qui désigne le trou que l'on trouve au milieu de la face antérieure du rocher. Il communique avec l'aqueduc de Fallope, & en reçoit un petit filet de nerf de la portion dure du nerf auditif, qui va se rendre à la dure-mère.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un anonyme discours*, mais *un discours anonyme.*

ANOPODARI; nom propre. Rivière de l'île de Candie, qui a sa source dans les montagnes, vers Bonifacio, & son embouchure dans la mer de Barbarie, au-dessous de Dermata.

ANOR; vieux mot qui signifioit autrefois honneur, fief, domaine.

ANORDIE; substantif féminin. Terme de Marine, qui désigne les tempêtes qu'excite le vent du nord en certains temps, dans le golfe de Méxique, & sur les côtes de la nouvelle Espagne.

ANORER; vieux verbe qui signifioit autrefois honorer.

ANORÉXIE; substantif féminin, & terme de Médecine, qui désigne un dégoût pour les alimens, occasionné par le dérangement de l'estomac, ou par une surabondance d'humeurs.

Il faut connoître la cause de l'Anoréxie, pour ordonner les remèdes qu'il convient de prescrire.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième longue.

ANORMAL, ANORMÉ; vieux mots qui signifioient autrefois déréglé.

ANOSSI; nom propre. Province de l'île de Madagascar, située entre la Province de Manatengha & la rivière de Mandrerei. Le sol en est fertile, & il y a d'excellens pâturages.

ANOULI; substantif masculin. *Voyez* Anolis. C'est la même chose.

ANOUT; nom propre. Île de la mer de Dannemarck, qui a celle de Zéeland au sud, & la Norwège au Nord.

ANPAN; substantif masculin. Coquillage bivalve, ou espèce de jambonneau, le plus grand de ceux qu'Adanson a observés au Sénégal. Il diffère des autres espèces du même genre, en ce que son manteau a environ trente crénelures fort larges, au lieu de filets.

Les Nègres pêchent ce coquillage autour des caps Bernard & d'Akar, où il abonde. Les Européans & les naturels du pays en trouvent la chair fort bonne, quand elle est cuite & apprêtée.

ANQUERGER; vieux verbe qui signifioit autrefois enquérir, informer.

ANQUILLEUSE; substantif féminin. Ce mot se trouve dans les Arrêts de la Tournelle Criminelle, pour désigner une femme coupable de larcin chez les marchands.

ANRAMATICO; substantif masculin. Plante de l'île de Madagascar, dont les feuilles sont longues, les fleurs évasées, & les fruits qui

leur succèdent, semblables à des vases couverts.

ANSA ; nom propre. Ancienne ville de la Gaule Lyonnoise, dont parle Yves de Chartres.

Ansa, est aussi le nom d'une rivière d'Italie, qui arrose le Frioul, baigne Aquilée, & se rend ensuite dans la mer Adriatique.

ANSAIGE ; vieux mot qui signifioit autrefois entrée ou réception dans un Corps ou Communauté, & le droit qu'on payoit à cette occasion.

ANSE ; substantif féminin. *Ansa.* La partie, ordinairement courbée en arc, par laquelle on prend certains vases ou ustenciles, quand on veut en faire usage. *Vous casserez l'anse de cette cruche.*

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un qui a les mains sur les côtés, qu'*il fait le pot à deux anses.*

Anses, se dit, en termes de Fondeurs de cloches, des parties par le moyen desquelles on suspend la cloche au mouton.

Anse, se dit, en termes de Géographie, d'une sorte de golfe peu profond, où les vaisseaux sont à couvert des vents & des tempêtes.

Anses, se dit, en termes d'Astronomie, des parties sensiblement éminentes de l'anneau de Saturne, qui ont la forme de deux anses attachées à cette planète, & qui s'apperçoivent quand cet anneau commence à s'ouvrir ; c'est-à-dire, quand sa partie antérieure & sa partie postérieure commencent à se distinguer à la vue.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

ANSÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Anser.

ANSÉATIQUE ; adjectif des deux genres. Ce mot désigne certaines villes unies ensemble pour le commerce, sous certaines conditions. Dantzig, Lubeck, Hambourg, sont des villes anséatiques.

On écrivoit autrefois hanséatiques, parce que ce mot est dérivé de *hanse*, qui dans l'ancienne langue des Allemands signifioit *société.*

ANSEDONIA ; nom propre. *Ansedona.* Bourg d'Italie, en Toscane, à l'embouchure de la rivière de Pescia, dans la mer.

ANSEI ; vieux mot qui signifioit autrefois une sorte de vaisseau propre pour la vendange.

ANSENE ; nom propre. Ville d'Egypte, sur une montagne, près du Nil, à vingt lieues au-dessus du Caire.

ANSEOR ; vieux mot qui signifioit autrefois Arbitre assignant ce qui appartient à chacun.

ANSER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe est un terme de Boissellier. Il exprime l'action de garnir une pièce quelconque d'une verge de fer courbée en ceintre, & qui forme une anse dont les extrémités s'attachent aux bords de la pièce.

ANSERY, heure de l'Ansery ; vieux mot qui signifioit autrefois le jour tombant.

ANSETTE ; substantif féminin, & terme de Metteur en œuvre, qui désigne une attache dans laquelle on passe le ruban d'une Médaille, d'une Croix, &c.

ANSIANACTES ; (les) peuple d'Afrique, dans l'île de Madagascar, vers celle de Sainte-Marie. On dit les Ansianactes riches en or & en riz.

ANSICO ; nom propre d'un Royaume d'Afrique, que Pigafet borne au levant par la rivière d'Umbre & le Royaume de Wangue ; à l'occident, par le pays des Ambœs, voisins de Lovango ; au nord, par les Deserts de Nubie ; &au sud, par le Royaume de Congo.

On dit que ce Royaume abonde en sandal rouge & blanc ; que les Naturels du pays pulvérisent ce dernier, & le mêlent avec de l'huile de Palme, pour former un onguent dont ils font usage, afin de conserver leur santé ; cela peut bien être. On ajoute qu'ils adorent le Soleil & la Lune, & quantité d'autres Idoles ; qu'ils sont vigoureux & lestes ; qu'ils vont nuds ; que leurs femmes sont bien faites, & qu'ils en prennent tant qu'ils veulent : cela peut se croire encore ; mais voici autre chose.

On prétend que ces Barbares se nourrissent de chair humaine, & qu'ils ont des boucheries publiques, où sont exposés en vente des membres d'hommes, comme ailleurs on expose des animaux ; que le père, le fils, la mère, la fille, le frère & la sœur se mangent indifféremment les uns les autres ; & qu'il n'y a d'autres cimetières pour ceux qui meurent, que l'estomac de leurs héritiers. Croira ces horreurs qui voudra ; pour nous, nous ne les rapportons que comme des visions de voyageurs qui rendent ainsi toutes leurs relations suspectes.

ANSIDIANO ; nom propre. Bourg de Portugal, sur la montagne d'Ansidiado, entre Coïmbre & Tomar.

ANSLO ; nom propre. Ville de Norvège, la principale de la préfecture d'Aggerhus. Elle est située sur la baie d'Anslo. Elle fut brûlée en 1588, & Christian IV l'ayant rébâtie en 1604, elle changea son nom en celui de Christiana, qu'elle porte aujourd'hui.

ANSPACH ; nom propre. Ville d'Allemagne en Franconie, capitale d'une Souveraineté de son nom, sous le titre de Margraviat. Le Margrave d'Anspach est un Prince de la Maison de Brandebourg, qui réside ordinairement en cette ville, dans laquelle il a un Château & un Cabinet de rareté, où l'on remarque, sur-tout, les Métamorphoses d'Ovide, représentées en cire par André Neuberger. Wagenseil fait un grand éloge de cet ouvrage.

ANSPECT ; substantif masculin, & terme de Marine, dont se servent les Matelots pour désigner un lévier.

ANSPESSADE ; substantif masculin. Bas Officier d'Infanterie, au-dessous du Caporal.

ANSRACH ; nom propre. C'est, à ce que dit d'Avity, une rivière d'Allemagne, en Franconie, qui a son embouchure dans le Mein, près de Bamberg.

ANSSITÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois image, figure.

ANSWANI ; nom propre. Île d'Afrique, l'une des îles de Comorre, au canal de Mosambique, la même qu'on nomme *Anjouan*.

ANTA ; substantif masculin. Animal du Paraguai, qui ne diffère de l'âne que par ses petites oreilles. Sa peau est très-dure, & sa chair a le goût de celle de vache. On dit que la corne du pied de cet animal est souveraine contre le poison.

ANTACÉE ; substantif masculin. Sorte de poisson qui, selon Rondelet, se pêche dans le Nieper,

Belon parle d'un Antacée qui ressemble à l'éturgeon.

ANTAGONISME; substantif masculin, & terme d'Anatomie, qui désigne l'action d'un muscle, dans un sens opposé à celle d'un autre muscle son antagoniste.

ANTAGONISTE; substantif masculin. Ce mot signifie adversaire, & désigne celui qui est opposé à un autre dans quelque opinion. *Ce Docteur est son antagoniste.*

Antagoniste, est aussi un terme d'Anatomie adjectif & substantif. Il désigne dans ce sens les muscles dont les fonctions sont opposées entre elles. Tels sont dans tous les membres, le fléchisseur & l'extenseur : l'un raccourcit le membre, & l'autre l'étend. Les abducteurs & les adducteurs, sont de même antagonistes les uns des autres. On dira donc adjectivement, *les muscles antagonistes ;* & substantivement, *la plûpart des muscles ont leurs antagonistes.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANTAIN; vieux mot qui signifioit autrefois tante.

ANTALE; substantif masculin. *Antalium.* Petit coquillage en forme de tuyau long d'un pouce & demi, & gros comme une plume. Il renferme un petit vermisseau. On le dit alcali, résolutif & dessicatif.

ANTALGIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine. Il se dit de tout médicament qui calme les douleurs.

ANTAMBA; substantif masc. Bête féroce da l'île de Madagascar, de la grandeur d'un chien, avec la figure d'un léopard : elle habite les montagnes, & dévore les hommes & les animaux qu'elle rencontre.

ANTAN; vieux mot qui signifioit autrefois l'année précédente. On dit encore proverbialement & populairement, *les neiges d'Antan : Je m'en mocque comme des neiges d'Antan.*

ANTANACLASE; substantif féminin. Figure de Rhétorique qui consiste à répéter un mot pris en différens sens.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la pénultième est longue, & la dernière très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *antanaklaze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANTANAGOGE; substantif féminin. Figure de Réthorique, qui consiste à rétorquer une raison contre celui qui la propose, ou à se débarrasser d'une accusation par une autre contre l'accusateur : ceci s'appelle en droit *récrimination.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANTANAIRE; adjectif & terme de Fauconnerie. Il se dit de l'oiseau qui n'a pas mué, & qui a le pennage de l'année précédente.

ANTANDROS; nom propre. Ancienne ville d'Asie dans la Mysie, au fond du golfe d'Adramit, & au pied de cette partie du Mont Ida, où Paris prononça sur la beauté des trois Déesses, qui se disputoient la pomme d'or.

ANTAPHRODITIQUE; adjectif & substantif des deux genres. Terme de Médecine, par lequel on désigne un remède qui calme la force des desirs amoureux.

ANTAPRISTENA; nom propre

Ville de Mysie, dont parlent Caliste & Yves de Chartres.

ANTARADE; nom propre. Ville de Phénicie, dont le nom moderne est Tortose.

ANTARCTIQUE; adjectif des deux genres. Austral, méridional, qui est opposé au pôle arctique ou boréal. *Le pôle antarctique, les terres antarctiques.*

On appelle *cercle polaire antarctique*, par opposition au cercle polaire arctique, un des petits cercles de la sphère, parallèle à l'équateur, & qui est éloigné du pôle austral de 23 degrés 30'.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est brève, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *les antarctiques contrées*, mais *les contrées antarctiques.*

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *antartike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANTARÈS; nom propre d'une étoile fixe de la première grandeur, qui se fait remarquer dans le cœur du scorpion, l'un des douze signes du Zodiaque.

ANTARIC; c'est un des noms du mercure des Philosophes hermétiques.

ANTATOQUES; (les) peuple de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle York. On le nomme encore *antoque* & *antastovai.*

ANTAVARES; (les) peuple d'Afrique dans la partie orientale de l'île de Madagascar, sur les bords de la rivière de Mananzare, & au nord du Matatane.

ANTE; nom propre. Rivière de France, en Normandie, qui a sa source à une lieue, ouest, de Falaise, & son embouchure dans la Dive, à deux lieues, est-nord-est, de la même ville, après un cours d'environ trois lieues.

ANTE, est encore le nom d'une ville & contrée maritime d'Afrique en Guinée, sur la côte d'Or. Bosman vante la fertilité de ces lieux.

ANTÉCÉDENT, ENTE; adjectif. *Antecedens.* Qui précède dans l'ordre des temps. *Il lui avoit fait des offres antécédentes. Il se fondoit sur un Arrêt antécédent.*

ANTÉCÉDENT, est aussi substantif, & se dit en termes de Grammaire, des noms ou pronoms auxquels se rapportent les relatifs qui, que, &c. quand ils sont précédés de ces noms ou pronoms. Dans ces phrases: *le cheval qui court: celle que vous aimez:* les mots *cheval* & *celle*, sont les antécédens des relatifs *qui* & *que.*

ANTÉCÉDENT, se dit en termes de Logique, de la première partie de cette sorte d'argument qu'on appelle *enthymème*, & qui ne consiste qu'en une proposition dont on tire une conséquence. Dans cet enthymème, *le vent souffle, donc il fait froid:* on peut répondre qu'on accorde l'antécédent qui est *le vent souffle*, & qu'on nie la conséquence qui est, *donc il fait froid.*

ANTÉCÉDENT, se dit en termes de Mathématique, du premier des deux termes qui composent un rapport, par opposition au second terme qu'on appelle *conséquent* dans le rapport de *b* à *c*, *b* est l'antécédent, & *c* le conséquent.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une cin-

quième syllabe très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un antécédent acte*, mais *un acte antécédent*.

Il faudroit changer le *c* en *s*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *antésédant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANTÉCESSEUR; substantif masculin. *Antecessor*. Ce mot, qui n'est d'usage que dans les Ecoles de Droit, en désigne un Professeur.

ANTECHRIST; substantif masculin. C'est le séducteur qu'on prétend devoir paroître dans les derniers temps, pour attaquer la Religion Chrétienne, en se faisant adorer comme un Dieu.

ANTECHRIST, se dit, par extension, de tous ceux qui sont ennemis de Jesus-Christ & de sa doctrine.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il faudroit changer *ch* en *k*, supprimer le *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *antekrit*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ANTÉCIENS; adjectif pluriel, & terme de Géographie, qui se dit des Peuples placés sous le même méridien, & à la même distance de l'équateur, les uns vers le nord, & les autres vers le midi.

Il ne faut pas confondre les peuples Antéciens avec les Antisciens. *Voyez* ce dernier mot.

ANTEDILUVIENNE; épithète dont on se sert pour désigner la philosophie qui existoit avant le déluge.

ANTÉDONE; nom propre. Ville de Grèce, dans la Livadie, sur la côte du détroit de Negrepont.

ANTÉE; nom propre, & terme de Mythologie. Fameux géant, fils de la Terre & de Neptune. Il massacroit tous les passans, pour accomplir le vœu qu'il avoit fait de bâtir un Temple à son père avec des crânes humains. Hercules osa le combattre: mais l'ayant terrassé plusieurs fois, & s'étant apperçu que la Terre, sa mère, lui donnoit de nouvelles forces, ce Héros l'éleva en l'air & l'y étouffa.

ANTENALE; substantif masculin. Sorte d'oiseau de mer du Cap de Bonne-Espérance. On dit que l'Antenale a sous les plumes un duvet semblable à de la laine très-fine, lequel s'applique en cataplasme, pour échauffer & fortifier l'estomac, & pour guérir les indigestions.

ANTENEORS; vieux mot qui signifioit autrefois entonnoir.

ANTENNE; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit d'une grosse & longue perche attachée au mât pour soutenir les voiles. *Le vent rompra les antennes*.

ANTENNES, se dit aussi, chez les Naturalistes, pour désigner les espèces de cornes mobiles que les insectes ont sur la tête.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire *antène*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ANTENOIS; vieux mot qui signifioit autrefois chevreau d'un an.

ANTENOR; nom propre, & terme

de Mythologie. Prince Troyen, qui, après le sac de Troye, alla, dit-on, fonder en Italie la ville de Padoue.

ANTÉPÉNULTIÈME; adjectif de tout genre & de nombre ordinal. Il désigne ce qui précède immédiatement le pénultième ou l'avant-dernier. *Cette pensée se trouve dans l'antépénultième phrase de ce discours.*

Antépénultième, s'emploie aussi substantivement, & signifie alors l'antépénultième syllabe d'un mot. *L'antépénultième du vers hexamètre doit achever un dactyle.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est moyenne, la cinquième encore, & la sixième très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, suivant que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira l'*antépénultième page*, ou *la page antépénultième*.

ANTÉPHIALTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne des remèdes ou médicamens contre l'incube ou le cauchemar.

ANTÉPRÉDICAMENS; substantif masculin pluriel, & terme de Logique. Il se dit de certaines questions préliminaires qui éclaircissent & facilitent la doctrine des prédicamens & des catégories. Le nom d'*antéprédicamens* vient de ce qu'Aristote les a placés avant les prédicamens, pour traiter cette dernière matière sans interruption.

ANTEQUERA; nom propre. Ville considérable d'Espagne au Royaume de Grenade, & aux pieds des montagnes. On en dit les environs fertiles. Il y a à deux lieues de cette Ville une Fontaine, à laquelle on attribue la propriété de guérir la gravelle.

Antequera, est encore le nom d'une ville d'Amérique dans la nouvelle Espagne.

ANTEQUIA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, au pays des Autrigons.

ANTÉRIEUR, EURE; adjectif, qui désigne ce qui est avant, ou qui précède en ordre de temps. *Cette pièce est antérieure à l'autre.*

Antérieur, se dit aussi de ce qui est devant, eu égard au lieu & à la situation. *La partie antérieure de la tête.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une antérieure loi*, mais *une loi antérieure.*

ANTÉRIEUREMENT; adverbe, qui signifie précédemment, auparavant. *On a dû le colloquer antérieurement à vous.*

ANTERIORITÉ; substantif féminin, & terme de Palais, qui signifie priorité de temps. *Il est colloqué par antériorité de date & d'hypothèque.*

ANTEROS; nom propre, & terme de Mythologie, qui vient du grec, & signifie *contre-amour*. C'est un fils de Vénus & de Mars. On dit que cette Déesse ayant porté ses plaintes à Thémis de ce que l'Amour restoit toujours enfant, Thémis lui répondit, *qu'il resteroit tel tant qu'elle n'auroit point d'autre fils.* Cette réponse fut favorable aux amours du

Dieu de la guerre; il n'eut qu'à demander pour obtenir, & donner un second fils à Vénus, qui fut cause que le premier devint grand. L'un & l'autre ont des aîles, un carquois & des flèches. Les Athéniens élevèrent au dernier des autels: Cupidon fut le Dieu de l'amour, & Anteros le Dieu du retour.

Cette fiction est sans doute une des plus ingénieuses de la Mythologie.

ANTEROSTA & POSTROSTA; Noms propres, & termes de Mythologie. C'étoit, chez les Romains, deux Déesses qui présidoient, l'une aux choses passées, & l'autre aux choses futures.

ANTES; substantif masculin pluriel, & terme d'Architecture qui désigne les pilastres d'encoignure que les Anciens plaçoient à l'extrémité de leurs temples. *Voyez* Pilastre.

Antes, est aussi le nom d'un ancien peuple qui habitoit avec les Huns dans le voisinage du Danube. Germain, maître de la milice de Thrace, s'illustra par la victoire qu'il remporta contre eux.

ANTESCHANGER; vieux verbe qui signifioit autrefois donner en contre-échange.

ANTESSA; nom propre. Ville de Grèce, dans l'île de Metelin ou de Lesbos.

ANTESTATURE; substantif féminin, & terme de Génie, qui se dit des retranchemens faits à la hâte, avec des palissades ou des sacs de terre, pour disputer le terrein à l'ennemi.

ANTHAB; nom propre. Ville de Caramanie dans l'Asie-mineure. Son nom moderne est *Antioketta*.

ANTHAINE; vieux mot qui signifioit autrefois une Antienne.

ANTHAISONS; vieux mot qui signifioit autrefois jeunes arbres nouvellement entés.

ANTHANA; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ancienne ville du Péloponèse, l'une des cent de la Laconie.

ANTHÉLIENS; substantif masculin pluriel, & terme de Mythologie. Les Athéniens donnoient ce nom aux Dieux, dont les Statues étoient placées aux portes & exposées à l'air.

ANTHÉLIX; substantif masculin, & terme d'Anatomie, qui désigne le circuit intérieur de l'oreille externe. On appelle *Hélix*, le circuit extérieur.

ANTHELMENTIQUE; adjectif de tout genre, & terme de Médecine, qui désigne un remède ou médicament contre les vers.

ANTHÉMIS; substantif masculin. Plante à feuilles découpées avec une fleur radiée, dont le disque est composé de plusieurs fleurons, & la couronne de demi-fleurons qui tiennent à des embrions, & qui sont renfermés dans un calice écailleux. Les embrions deviennent dans la suite des semences attachées au fond du calice, & séparées les unes des autres par de petites feuilles faites en forme de gouttières.

ANTHÉMISE; nom propre. Contrée considérable de Perse, dont parle Eutrope.

ANTHEMUSIA; nom propre. Ville de Mésopotamie, dont parlent Pline & Strabon.

ANTHÈRE; terme de Médecine, qui désigne un remède dont la couleur est rouge & vive. Il y a diverses compositions sous ce nom, mais on n'en fait plus d'usage aujourd'hui.

ANTHESPHORIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes que les Anciens célé-

broient en Sicile à l'honneur de Proserpine. Elles furent ainsi appelées de ce que cette Déesse cueilloit des fleurs dans les champs, quand Pluton la ravit.

ANTHESTERIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes qu'on célébroit à Athenes en l'honneur de Bacchus, & qui ressembloient beaucoup aux Saturnales des Romains. Elles duroient trois jours : le premier qui étoit l'onzième du mois Anthesterion, se nommoit *Pithagie*, c'est-à dire, *ouverture des tonneaux*, parce que ce jour-là on ouvroit les tonneaux & on goûtoit le vin. Le jour suivant s'appeloit *Choés*, nom d'une mesure attique pour les liquides, comme qui diroit *le jour des bouteilles*, parce que ce jour-là il s'en vidoit beaucoup. Le troisième jour on faisoit cuire toutes sortes de légumes, auxquels on ne touchoit point, parce qu'ils étoient offerts à Mercure; ce qui lui faisoit donner le nom de *Chytres*, c'est-à-dire, *Marmites;* comme si on eût dit, *le jour des Marmites*. Ce jour-là on représentoit des Comédies.

ANTHESTERION; substantif masculin. Nom d'un mois des Athéniens, qui revenoit à la fin de Février & au commencement de Mars.

ANTHIAS; substantif masculin. Genre de poisson de mer dont les Naturalistes ont distingué plusieurs espèces. On peut voir ce qu'ont dit à ce sujet Aristote, Oppien, Pline, Ovide, Rondelet, Ray, Artédi & Aldrovande.

ANTHIASISTES; (les) Sorte d'hérétiques dont parle Philastrius, & qui regardoient le travail comme un crime.

ANTHILL; nom propre. Bourg d'Angleterre au Comté de Bedford, à douze milles à l'est de Buckingham.

ANTHIOS; nom propre. Ancienne ville de la Thébaïde, dont l'emplacement n'est pas bien connu.

ANTHOLOGE; substantif masculin. Livre ou Recueil des principaux offices de l'Eglise Grecque.

ANTHOLOGIE; substantif féminin. *Anthologia*. Nom qu'on a donné à un Recueil d'Epigrammes des Auteurs Grecs.

ANTHON; nom propre. Bourg de France dans la Beauce, sur la rivière de Roune, à trois lieues nord-est de Montmirail.

ANTHOS; substantif masculin. Petit oiseau dont parle Aldrovande. Il ressemble au Pinçon, & son plumage est de couleur jaune.

ANTRHACITE; substantif féminin. Pierre facile à couper.

ANTHRACOSE; substantif féminin. Tumeur d'un rouge livide, qui s'élève aux paupières, & qui y cause une chaleur & une tension considérable, avec douleur, pulsation & fièvre. Cette maladie est si vive, qu'il en naît quelquefois une escarre, comme si le feu y avoit passé, & elle croît au point de faire perdre l'œil.

De grandes sécheresses, de mauvais alimens & des travaux durs & pénibles, comme ceux des Moissonneurs, sont les causes de cette maladie.

Dès qu'on s'apperçoit de la formation de la pustule, il faut saigner le malade plus ou moins, suivant ses forces, faire prendre des lavemens rafraîchissans, faire boire des émulsions, ordonner un régime humectant & rafraîchissant. On bassine la partie avec de l'eau de plantain ou de rose, dans laquelle on a fait fondre un peu de nitre, & on ap-

plique dessus des compresses trempées dans la même eau. On peut se servir de l'eau de fleurs de sureau pour le même usage.

Si l'inflammation continue, & que l'escarre se forme, on l'incise avec une lancette, & on y fait une lotion avec l'ægyptiac dissous dans du vin & de l'eau-de-vie. Si la tumeur continue à s'augmenter, on fait des mouchetures dans les parties voisines de l'escarre, on les lave avec la même lotion, & on applique des cataplasmes émolliens & résolutifs. On avance la chûte de l'escarre par des onguents digestifs; ensuite on cicatrise l'ulcère, ayant soin de tenir la peau de la paupière étendue, pour empêcher la cicatrice de la renverser. Il est difficile d'empêcher que l'œil ne demeure éraillé, quand l'escarre a été considérable, & s'est formée au bord de la paupière.

ANTHRAX; substantif masculin. *Voyez* CHARBON.

ANTHRÈNE; substantif féminin. Sorte d'insecte que quelques-uns prétendent être une espèce de tarentule. Ses piqûres sont difficiles à guérir, mais elles ne sont pas mortelles comme celles de la tarentule.

ANTHROPOGÉNIE; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui désigne la connoissance de la génération humaine.

ANTHROPOGLYPHITE; substantif féminin. Les Naturalistes donnent ce nom à toute pierre que la Nature a taillée de manière à lui faire représenter une figure humaine.

ANTHROPOGRAPHIE; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui signifie la Description de l'homme.

Jean Riolan le fils, Docteur Médecin & Professeur d'Anatomie à Paris, donna en 1649 un ouvrage *in-folio*, intitulé *Anthropographie*. Boerhaave a fait l'éloge de cet ouvrage.

Kerkring en a donné un *in*-4°. sous le même titre en 1671.

ANTHROPOLOGIE; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui signifie un Discours ou un Traité sur le corps humain.

Drake & Teichmeyer ont donné chacun un Ouvrage intitulé *Anthropologie:* celui du premier fut imprimé à Londres en 1707, celui de l'autre le fut à Gènes en 1739. Hartam a aussi donné un pareil ouvrage.

ANTHROPOLOGIE, est encore un terme de Théologie, ou une figure par laquelle l'Écriture-Sainte attribue à Dieu des actions & des affections humaines.

ANTHROPOMANTIE; substantif féminin. Divination qui se faisoit par l'inspection des entrailles d'hommes ou de femmes, qu'on éventroit tout vivans.

Les Empereurs Eliogabale & Julien l'Apostat, ont pratiqué cette abominable magie : l'histoire en dit autant des Scythes, des Tartares, des anciens habitans du Portugal, & de plusieurs autres. Les annales du monde fourmillent de pareilles horreurs.

ANTHROPOMORPHITE; substantif des deux genres. Il désigne celui ou celle qui attribue à Dieu une figure humaine.

Il y a eu des hérétiques de ce nom, Moines ignorans pour la plûpart; lesquels abusant des termes de l'Ecriture, & prenant dans le sens propre, ce qui n'y est que dans le sens figuré, attribuoient à Dieu des pieds, des mains, &c.

ANTHROPOPATHIE; substantif féminin, & figure par laquelle

on

on attribue à Dieu ce qui ne convient qu'à l'homme ; comme un corps, un visage, des passions, &c.

ANTHROPOPHAGE ; adjectif des deux genres. Ce mot désigne quiconque se nourrit de chair humaine. On accuse plusieurs nations d'avoir été Anthropophages ; il faut cependant dire pour l'honneur de l'espèce humaine, qu'on n'a pas là-dessus une suite de preuves suffisantes, pour rendre l'accusation légitime.

ANTHROPOPHAGE, s'emploie aussi substantivement. *Ils arrivèrent chez les Anthropophages.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un anthropophage peuple*, mais *un peuple anthropophage.*

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer *ph* en *f*, le *g* en *j*, & écrire *antropofaje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ANTHROPOPHAGIE ; substantif féminin. C'est l'action ou l'habitude de manger de la chair humaine.

ANTHROPOSOMATOLOGIE ; substantif féminin, & terme d'Anatomie, dont le célèbre Boerhaave s'est servi, pour désigner la description ou structure du corps humain.

ANTHROPOSOPHIE ; substantif féminin, qui signifie la connoissance de la nature humaine.

ANTHROPOTOMIE ; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui désigne l'administration anatomique du corps humain.

ANTHYLLIS ; substantif masculin. Nom de deux plantes. L'une, qui croît en Sicile & en Candie, sur les bords de la mer, a la feuille douce, semblable à celle de la lentille, avec un goût salé. Elle fleurit en été, & sert à consolider les plaies.

L'autre a la feuille & les tiges semblables à l'encens de terre ; mais elles sont plus velues, plus courtes, & plus rudes au toucher. Sa fleur, qui paroît au mois de Mai, est purpurine, & l'odeur en est forte. Elle croît dans les pâturages.

Dioscoride dit que quatre drachmes, & dix grains de la décoction de celle-ci, sont un excellent remède contre la rétention d'urine & l'inflammation de la matrice.

ANTHYPNOTIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il se dit de tout remède ou médicament qu'on emploie contre un sommeil excessif, ou qui n'est pas naturel.

Ce mot se dit aussi substantivement. *On lui a ordonné des anthypnotiques.*

ANTI ; c'est une préposition empruntée des langues grecque ou latine, & qui s'unit à plusieurs mots françois, qu'on trouvera ci-après.

Quand cette préposition est empruntée du grec, elle signifie opposition, contrariété, comme dans *anti-épileptiques*, *anti-paralytiques*, en parlant des remèdes contre l'épilepsie & la paralysie.

Si elle est empruntée du latin, elle signifie priorité de temps ou de lieu, comme dans *anti-dater*, *anti-chambre.*

ANTIADES ; substantif féminin pluriel, & terme d'Anatomie, dont

quelques-uns se sont servis pour désigner les amygdales.

ANTIADIAPHORISTES; (les) On a donné ce nom, au seizième siècle, à une secte de Luthériens rigides, qui désaprouvoient la Jurisdiction Episcopale & les cérémonies de l'Eglise, en quoi ils étoient opposés aux Luthériens mitigés, nommés *Adiaphoristes*.

ANTIAPOPLECTIQUE; adjectif & terme de Médecine, qui désigne tout remède ou médicament contre l'apopléxie.

Ce mot s'emploie aussi substantivement. *On lui a fait prendre des Antiapoplectiques*. Voyez APOPLÉXIE.

ANTI-ARTHRITIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne un remède ou médicament contre la goutte.

Ce mot est aussi substantif.

ANTI-ASTHMATIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède ou médicament contre l'asthme.

Ce mot est aussi substantif.

PRÉPARATION, doses & propriétés du Syrop *Anti-asthmatique* de Daquin.

Prenez deux onces d'orge mondé, une once & demie de racines de pétasite, autant de celles d'aunée, d'ache, de fenouil, de reglisse, & pareille quantité de raisins de Damas mondés; douze dattes sans noyaux, trente jujubes & autant de sébestes; une poignée de feuilles de pas-d'âne, autant de pulmonaire, de sommités d'hysope, de marrube blanc & de capillaire de Montpellier; une demi-once de semences d'anis, autant de celles de coton, une demi-poignée de fleurs de pas-d'âne, & autant de celles de pied de chat; faites bouillir ces drogues dans neuf livres d'eau de fontaine; & après diminution d'un tiers, coulez la décoction; mêlez-y cinq livres de sucre; clarifiez le mélange avec un blanc d'œuf; faites cuire en consistance de Syrop; & après la cuisson, aromatisez avec six gouttes d'essence d'anis, & deux de celle de canelle, incorporées avec un peu de sucre pulvérisé.

Ce Syrop se prend depuis demi-once jusqu'à une once: il incise & détache la pituite crasse, il facilite la respiration, & il désobstrue le poumon & le diaphragme. On en fait usage contre l'asthme & la toux invétérée.

ANTIBACCHIQUE; terme de Poësie latine, qui est adjectif & substantif masculin. *Antibacchius*. C'est un pied composé de trois syllabes, dont les deux premières sont longues, & la troisième est brève: *āncīllă* est un antibacchique. Le bacchique, au contraire, est composé d'une brève & de deux longues: *ămāssēnt* est un bacchique.

ANTIBES; nom propre. *Antipolis*. Ville maritime de France, en Provence, à trois lieues, sud-ouest, de Nice. Elle est peuplée d'environ trois mille ames, & son principal commerce consiste en poisson salé.

ANTI-BULLE; vieux mot qui signifioit autrefois une Bulle donnée par un Anti-Pape.

ANTI-CABINET; substantif masculin, & terme d'Architecture. Il se dit de la pièce qui est entre le salon & le cabinet. On l'appelle ordinairement *salle d'assemblée*.

ANTI-CACHECTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède ou

médicament, dont on fait usage contre la cachéxie.

Ce mot est aussi substantif.

ANTICAUCASE; nom propre. Montagne de Séleucie, au nord du Pont-Euxin, & vis-à-vis du Caucase.

ANTI-CAUSOTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède ou médicament dont on se sert contre la fièvre ardente.

Ce mot s'emploie aussi substantivement.

ANTICHAMBRE; substantif féminin, & terme d'Architecture. Il se dit de la pièce qui suit le vestibule, & qui est avant la salle d'assemblée. Celle-ci est encore une antichambre, qui précède la chambre du maître, dans les appartemens complets. *Il y a des gens qui affectent de faire rester dans l'antichambre, ceux qui doivent leur parler.*

ANTICHRÈSE; substantif féminin, & terme de Jurisprudence, qui désigne une convention, par laquelle un débiteur abandonne à son créancier les revenus des biens qu'il lui a hypothéqués, pour tenir lieu d'intérêts des sommes qu'il en a empruntées.

Ce Contrat, autorisé par les Loix Romaines & dans quelques Provinces de France, devroit incontestablement être admis partout, comme avantageux au commerce & au débiteur, qui ne seroit pas dans le cas de laisser accumuler des intérêts, ni d'essuyer pour leur payement des poursuites ruineuses du créancier.

Il faudroit seulement que deux choses concourussent dans l'antichrèse: l'une, que les fruits cédés n'excédassent pas les intérêts légitimes de l'argent emprunté; l'autre, que le débiteur fût toujours maître de rentrer dans son bien, en remettant à son créancier les deniers empruntés.

ANTICHRÉTIEN, ENNE; adjectif. *Antichristianus, a, um.* Qui est contraire ou opposé à la doctrine chrétienne. *Des dogmes antichrétiens.*

ANTICHRISTIANISME; substantif masculin. Doctrine contraire au Christianisme.

ANTICHTONES; adjectif & substantif pluriel des deux genres, & terme de Géographie. Il se dit des Peuples qui habitent des parties de la terre diamétralement opposées.

Ce mot désigne, aussi chez quelques Géographes, des Nations qui habitent différens hémisphères.

ANTICIPATION; substantif féminin. Action par laquelle on anticipe. *J'aurai recours à l'anticipation.*

ANTICIPATION, se dit au Palais de l'assignation qu'un Intimé fait donner à l'Appellant, pour accélérer le Jugement sur l'appel: l'Intimé prend à cet effet des lettres en Chancellerie qui s'appellent *lettres d'anticipation.*

ANTICIPATION, signifie aussi l'usurpation faite sur les terres ou les droits d'autrui. *L'anticipation sur ce pré est de deux toises.*

ANTICIPATION, se dit d'une figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur réfute d'avance les objections qu'on pourra lui faire.

On dit proverbialement *par anticipation;* pour dire par avance. *Je me l'approprie par anticipation.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier; mais elle est longue au pluriel.

ANTICIPÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Anticiper.

On dit *une joie, un plaisir anticipés*; pour dire, la joie, le plaisir qu'on ressent dans la perspective d'un bien qui n'est pas encore arrivé. On dit de même, *une douleur anticipée, une connoissance anticipée*.

ANTICIPER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Anticipare*. Prévenir, devancer. On ne le dit que du temps. *Il a anticipé le payement*.

Anticiper, se dit dans ce sens par ellipse, des choses dont on previent le temps. *Anticiper le jour, le moment*.

Anticiper, se dit au Palais pour faire assigner devant le Juge supérieur, l'Appellant qui néglige de relever son appel. Il ne faut qu'une commission si l'appel ressortit aux Bailliages ou Sénéchaussées; mais il faut des lettres royaux d'anticipation prises en Chancellerie, quand l'appel est interjetté au Parlement.

Anticiper, signifie usurper sur autrui. Dans ce sens il est neutre, & n'a point de régime direct. Il faudra donc dire, *anticiper sur l'héritage, sur les droits de quelqu'un*, & *non anticiper l'héritage, les droits, &c.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ANTICLÉE; nom propre & terme de Mythologie. C'est la mère d'Ulysse, que Sysiphe surprit & viola comme Laërte alloit l'épouser.

ANTICŒUR. *Voyez* Avant-cœur.

ANTICONDYLES; c'est, selon Etienne le Géographe, le nom d'un ancien peuple de Béotie.

ANTICONSTITUTIONNAIRE; adjectif & substantif des deux genres, usité pour désigner ce qui est opposé à la Constitution *Unigenitus*.

ANTICONVULSIONISTE; adjectif & substantif des deux genres. On a donné ce nom à ceux du parti Janséniste, qui sont contraires à ces convulsions, que quelques imbéciles regardoient comme des miracles.

ANTICOSTI; nom propre. Île de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de S. Laurent, à l'embouchure du fleuve de ce nom. On l'appelle encore l'*île de l'Assomption*. Elle est couverte de bois & de bêtes sauvages, & la pêche des morues y est bonne.

ANTICOUR; substantif féminin. Première cour qui en précède une autre.

ANTICYRE; nom propre. Ancienne ville que Pausanias & Ptolémée placent en Phocide. Elle étoit sur le bord septentrional du golfe de Corinthe.

Il y avoit une autre ville de ce nom, sur le golfe Méliade, près du mont Oëta, & une autre encore en Locride.

Anticyre, est aussi le nom d'une île où Pline dit que croissoit l'ellébore, drogue qui purge le cerveau. Il rapporte que Drusus, Tribun du peuple, fut guéri de l'épilepsie, par le moyen de ce remède, dont il fit usage dans l'île même.

ANTIDACTYLE; substantif masculin, & terme de poësie ancienne, qui désigne un pied composé de trois syllabes, dont les deux premières brèves, & la dernière longue. *Viniām* est un antidactyle.

ANTIDATE; substantif féminin. Date fausse, mise à un acte quelconque, & qui désigne un jour antérieur à celui auquel l'acte a été passé.

L'*antidate* peut être un crime de faux, qu'on punit selon les circonstances, mais plus sévèrement quand il s'agit d'actes pardevant Notaires, que quand il n'est question que d'écrits chyrographaires.

ANTIDATÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ANTIDATER.

ANTIDATER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Mettre une date antérieure.

Le règlement du Commerce du mois de Mars 1673, défend d'antidater les ordres des lettres de change à peine de faux.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique de autres temps.

ANTIDÉMONIAQUE; adjectif & substantif des deux genres. Il se dit des Hérétiques qui nient l'existence des démons.

ANTIDIAPHORISTES. *Voyez* ANTIADIAPHORISTES, c'est la même chose.

ANTIDICOMARIANITES; (les) Hérétiques qui prétendirent au quatrième siècle, que la Vierge n'avoit pas toujours vécu dans l'état de virginité; & qu'après la naissance de Jesus-Christ, elle avoit eu plusieurs enfans de Joseph son mari.

ANTIDINIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède dont on se sert contre les vertiges.

ANTIDORE; substantif masculin. *Antidorum*. Terme de Liturgie. Il se dit, chez les Grecs, d'un pain bénit, qu'on distribue au lieu de l'Eucharistie, à ceux qui n'ont pas pu communier, pour quelque cause particulière.

ANTIDOTAIRE; substantif mascul. & terme de Médecine, qui désigne un livre dans lequel sont décrits les antidotes. C'est la même chose que dispensaire ou pharmacopée.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ANTIDOTE; substantif masculin, & terme de Médecine, qui signifie contrepoison, & qui, par extension, désigne tout remède propre à détruire le venin des maladies, soit que ce venin provienne de la piqûre d'animaux venimeux, de la contagion de l'air ou de la putréfaction des humeurs.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

ANTIDYSSENTERIQUE; adjectif & substantif des deux genres, qui désigne tout remède ou médicament qu'on emploie contre la dyssenterie. *Voyez* ce dernier mot.

ANTIE; vieil adjectif qui signifioit autrefois ancien, ancienne.

ANTIENNE; substantif féminin. On comprenoit autrefois sous ce nom tout ce qui se chantoit dans l'Eglise par deux chœurs alternativement. Aujourd'hui l'Antienne désigne une sorte de verset que le Chantre dit en tout ou en partie dans l'office de l'Eglise, avant un pseaume ou un cantique, & qui se répète après tout entier. *Il vient d'entonner l'Antienne*.

On dit figurément & familièrement, *annoncer une bonne, une mauvaise antienne*; pour dire, annoncer une bonne, une mauvaise nouvelle.

ANTIÉPILEPTIQUE ; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède ou médicament dont on se sert contre l'épilepsie. *Voyez* ce mot.

ANTIFEBRILE ; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède propre contre la fièvre.

ANTIFELLO ; nom propre. *Antiphellus*. Bourg de Turquie, dans la Natolie.

ANTIGÉOMÈTRE ; substantif masculin. On qualifie de ce nom ceux qui attaquent les Mathématiques en général, & la Géométrie en particulier. On a qualifié d'*Antigéomètres* Huet, la Mothe, le Vayer & Cartaut : tant pis pour eux de s'être attiré ce nom.

ANTIGNÉ ; nom propre. Bourg de France, en Poitou, environ à trois lieues, nord-est, de Fontenai.

ANTIGNY ; nom propre. Bourg de France, en poitou, sur la Gartempe, à trois lieues, nord, de Montmorillon.

ANTIGOA ; nom propre. Île de l'Amérique septentrionale, l'une des Antilles.

ANTIGOCA ; nom propre. *Antigonia*. Ville de Turquie, dans la Macédoine, à soixante milles, au nord de Janizza.

ANTIGONE ; nom propre & terme de Mythologie. C'étoit la fille d'Œdipe, Roi de Thebes, que Créon condamna à mourir de faim dans une prison, parce qu'elle avoit rendu les derniers devoirs à son frère Polynice, contre la défense qu'il lui en avoit faite. La Princesse prévint ce supplice en s'étranglant elle-même, & Hémon son Amant, fils de Créon, s'immola par amour sur son corps. Sophocle plut tant aux Athéniens par la manière dont il traita ce sujet tragique, qu'ils lui donnèrent par reconnoissance le gouvernement de l'île de Samos.

Antigone, est aussi le nom d'une fille de Laomédon, qui ayant osé comparer sa beauté à celle de Junon, fut changée par cette déesse en Cigogne.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

ANTIGONIE ; nom propre. Île du Bosphore de Thrace.

Il y a aussi eu plusieurs villes de ce nom : une que Ptolémée place en Épire dans la Chaonie : une autre qu'il met en Macédoine dans la Mygdonie : une troisième qui étoit dans le Peloponèse, & une quatrième qui étoit en Syrie dans le voisinage d'Antioche.

Antigonies, est encore le nom des Fêtes qu'on célébroit en l'honneur d'un Antigonus dont parle Plutarque, sans le désigner de manière à le faire distinguer des autres Antigonus.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

ANTIGORIUM ; substantif masculin. Nom qu'on donne dans les fabriques de Faïenceries, à l'émail qui couvre la terre pour former la Faïence.

ANTIHECTIQUE ; substantif & adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il désigne tout remède ou médicament, dont on se sert contre la fièvre hectique ; comme le lait de soufre, la pulmonaire, & l'*anti-hectique* de la poterie, qui est un mêlange d'étain & de régule d'antimoine fixé par le salpêtre.

ANTIHYDROPIQUE ; adjectif & substantif des deux genres, & ter-

me de Médecine, qui désigne tout remède qu'on emploie contre l'hydropisie; comme le Jalap, le Méchoacan, les sels de Mars, de Tamarisc, &c. *Voyez* Hydropisie.

ANTIHYPOCONDRIAQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède dont on se sert contre la mélancolie hypocondriaque; comme l'ellébore, le séné, les sels apéritifs, &c.

ANTIHYSTÉRIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède dont on se sert contre les vapeurs & la passion hystérique; comme le castoréum, le camphre, &c.

Ces remèdes s'appellent aussi *hystériques*.

Voici la composition, les propriétés & les doses de l'élixir antihystérique de Jacques le Mort.

Prenez une demi-once de castoréum, & autant d'assa-fœtida, un gros d'huile distillée de succin, un demi-gros de celle de sabine, un scrupule de celle de rue, autant de celle de camphre, & dix onces d'esprit de vin rectifié; concassez grossièrement le castoréum & l'assa-fœtida, mettez-les dans un matras, versez dessus les huiles distillées, & l'esprit de vin rectifié; bouchez exactement le matras, & placez la matière en digestion pendant trois jours dans un bain-marie tiède; versez ensuite le tout dans une cucurbite de verre, adaptez-y un chapiteau & un récipient; luttez exactement les jointures, faites distiller la liqueur au feu de sable, délutez les vaisseaux, & après avoir levé le chapiteau, renversez sur le marc qui sera resté au fond de la cucurbite, l'esprit distillé, & deux onces d'esprit de corne de cerf rectifié; adaptez de rechef le chapiteau & le récipient, luttez les jointures & faites distiller au même feu de sable environ la moitié de la liqueur; c'est l'élixir antihystérique que vous garderez dans une fiole bien bouchée.

Il est bon contre les maladies de la matrice, les vapeurs, la paralysie, l'épilépsie, la peste & les fièvres malignes; il est sudorifique, & provoque les règles & l'accouchement. Il se prend depuis douze gouttes, jusqu'à deux scrupules.

ANTILIBAN; nom propre d'une chaîne de montagnes en Syrie ou en Phénicie, vis-à-vis du Liban. C'est-là où le Jourdain a sa source.

ANTILLES; nom propre de plusieurs îles de l'Amérique, disposées en forme d'arc, entre l'Amérique méridionale & l'île de Portoricco, près de la Ligne. On en compte vingt-huit principales, entre lesquelles Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque & Portoricco, tiennent le premier rang.

On ne connoît pas la glace dans ces îles, & l'on n'y distingue que trois saisons; le printems, l'été & l'automne. On y a l'équinoxe pendant près de six mois de l'année.

Le manioc, les patates, le maïs, s'y recueillent en abondance, sans coûter beaucoup de culture; il en est de même de plusieurs racines & légumes qui nourrissent les habitans.

ANTI-LOGARITHME; substantif masculin, & terme de Mathématique. Complément du Logarithme d'un sinus, d'une tangente, d'une sécante, ou différence de ce Logarithme à celui du sinus de 90 degrés.

ANTILOGIE; substantif féminin, &

terme Didactique, qui signifie contradiction dans un discours entre deux passages, ou expressions du même Auteur.

ANTILOPE; substantif masculin. Animal quadrupède, de la taille de nos plus grands chevreuils, & fort commun en Barbarie & en Mauritanie. Il ressemble beaucoup, dit M. de Buffon, à la Gazelle & au Kevel, & néanmoins il en diffère par un assez grand nombre de caractères, pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre espèce: l'Antilope a les larmiers plus grands que la Gazelle: ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur; elles se touchent, pour ainsi dire, à la base, & sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux & demi-anneaux moins relevés que ceux de la Gazelle & du Kevel; & ce qui caractérise plus particulièrement l'Antilope, c'est que les cornes ont une double fléxion symétrique & très-remarquable; ensorte que les deux cornes prises ensemble, représentent assez bien la forme d'une lyre antique: l'Antilope a comme les autres Gazelles, le poil fauve sur le dos, & blanc sous le ventre: mais ces deux couleurs ne sont pas séparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la Gazelle, le Kevel, la Corine, &c.

ANTI-LUTHÉRIEN, ENNE; adjectif & substantif des deux genres. On donne ce nom à tous les Protestans, qui s'étant séparés de l'Eglise Romaine avec Luther, ont abandonné les opinions de cet Hérétique, & ont formé des sectes différentes; tels sont les Calvinistes, les Zuingliens, &c.

ANTIMACHIE; substantif féminin, & terme de Mythologie. Fête qu'on célébroit dans l'île de Cos, pendant laquelle le Prêtre portoit un habit de femme, & avoit la tête liée d'une mitre, ou d'une bande à la manière des femmes. Pour rendre raison, & de l'institution de la fête, & de l'habillement du Prêtre, on dit qu'Hercule revenant en Grèce après la prise de Troye, la tempête écarta six Navires qu'il avoit; que celui qui le portoit échoua à l'île de Cos, où ce héros prit terre sans armes & sans bagage; qu'il pria un Berger nommé *Antagoras*, de lui donner un bélier; que le Berger qui étoit fort & vigoureux, lui proposa de lutter, lui promettant le bélier, s'il demeuroit vainqueur; qu'Hercule accepta la condition; que quand ils en furent aux mains, les Méropes se mirent du côté d'Antagoras, & les Grecs qui se trouvèrent présens, du côté d'Hercule; qu'il s'ensuivit un combat très-vif; qu'Hercule accablé du grand nombre, fut obligé de s'enfuir chez une Thracienne, où il se déguisa en femme, pour échapper à ceux qui le poursuivoient; qu'ayant dans la suite vaincu les Méropes, il épousa Alciope, portant au jour des nôces une robe ornée de fleurs, & que c'étoit en mémoire de ce fait, que le Prêtre de l'île de Cos, en habit de femme, offroit un sacrifice au lieu du combat, où les fiancés, aussi en habit de femme, embrassoient leurs fiancées.

ANTIMELANCOLIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède dont on fait usage contre la mélancolie.

ANTIMENSE; substantif féminin. Sorte de Nappe consacrée, dont on use dans l'Eglise Grecque, lorsqu'on

qu'on se trouve en quelque endroit où il n'y a point d'Autel convenable.

ANTIMÉTATHÈSE ; substantif féminin. Figure de Rhétorique qu'on appelle encore *Antimétabole* & *Antimétalepse*. Elle consiste dans la répétition des mêmes mots, mais employés dans un sens opposé. EXEMPLE. *Le Sage mange pour vivre, & il ne vit pas pour manger.*

ANTIMILO ; nom propre. Île de la mer Égée, au nord, & vis-à-vis de celle de Milo.

ANTIMOINE ; substantif masculin. *Antimonium.* Demi-métal pesant, rempli de soufre, fort aigre, nullement ductile ni malléable, mais au contraire, si cassant, qu'il se brise aussitôt qu'on le frappe avec le marteau, & se réduit en une poudre noire. Sa couleur est cependant blanchâtre, argentine & brillante : son tissu est strié ou disposé en aiguilles parallèles & larges, qui s'entre-croisent quelquefois en manière d'écailles. Ce demi-métal, quoique pesant, se volatilise entièrement au feu, & communique, ainsi que le zinc, cette propriété aux autres métaux ; il est si fusible, que la flamme d'une bougie suffit pour le mettre en fusion, sur-tout quand il est chargé de soufre ; car étant pur, il ne se fond pas si facilement : lorsqu'il entre en fusion, il fume, devient rouge, & exhale une vapeur de couleur bleue : mais si on l'a préalablement calciné, il est alors susceptible de vitrification & de se changer en un verre d'un brun rougeâtre, couleur d'hyacinthe ; c'est par sa partie sulfureuse qu'il s'unit si facilement avec tous les métaux, excepté l'or : car il ne s'unit avec ce dernier métal, que par sa partie réguline ; & Wallerius dit que par cette raison, l'antimoine sert aux Orfévres & aux Raffineurs, pour purifier l'or, & pour le dégager des autres métaux qui peuvent être alliés avec lui, & même pour lui rendre sa couleur naturelle, ou l'aviver : cependant plusieurs Chimistes prétendent que cette purification ne s'opère que par le moyen du soufre qui est toujours contenu dans l'antimoine.

L'antimoine ne peut être mis en dissolution par l'eau-forte ; mais il se dissout très-bien dans l'esprit de sel & dans l'eau-régale.

Henckel donne un moyen pour parvenir à amalgamer ce demi-métal avec le mercure ; & il regarde le régule d'antimoine comme une substance qui a cessé d'être mercure, & qui commence à devenir métal. Le phénomène le plus singulier que nous présente l'antimoine, est l'antipathie qu'il a avec l'aimant : en effet, si on le mêle avec du fer, il empêchera ce métal de ressentir les impressions de la pierre d'aimant.

Il est rare de trouver de l'antimoine pur ; il est toujours mélangé, ou allié à d'autres métaux, ou pénétré par des filons quartzeux & brillans, couverts de terre, tantôt noirâtre ou bleuâtre, & arsenicale, d'une figure souvent indéterminée : on le rencontre encore communément allié avec l'argent ou l'or, tel qu'on l'observe dans les mines de Hongrie, de Nayla, & quelquefois dans celles de Brunsdorf en Saxe.

On trouve l'antimoine toujours en filons, non-seulement dans ses mines propres & particulières, telles qu'en Perse, en Hongrie, en Transylvanie, en Suède, en Italie, en France, & en Espagne, mais encore dans celles d'or, d'argent, de fer & de plomb : quelquefois il est

uni au cinnabre, & à quelques mines arsenicales; on le distingue facilement des mines qui, par le tissu & tout l'extérieur, ont une ressemblance commune avec lui, en ce qu'il a la propriété d'entrer en fusion à la flamme d'une bougie; tandis que les autres mines, qui sont ordinairement du zinc ou du fer minéralisés par l'arsénic, sont par conséquent réfractaires au feu le plus violent, ou au moins la plûpart.

Les mines d'antimoine reçoivent différentes dénominations relatives à la qualité de la substance qu'elles renferment. Il y a:

La mine d'*antimoine vierge*. On lit dans l'Histoire de l'Académie Royale de Suède, qu'Antoine Swab est le premier qui ait fait la découverte d'antimoine pur; avant ce temps, on n'avoit point encore vu cette substance sous la forme réguline & demi-métallique qui lui est propre: il l'a trouvée en Suède, dans la mine de Salberg; elle ressemble assez à la pyrite blanche arsenicale ou mispikkel; ses côtés sont irréguliers, & ses facettes plus ou moins grandes.

La mine d'*antimoine strié*. Ses stries sont plus ou moins fines ou grossières & régulières, communément brillantes & friables; la couleur en est d'un gris bleuâtre; elle entre en fusion à la flamme d'une bougie; mise sur les charbons ardens, elle y répand une fumée blanchâtre.

La mine *d'antimoine à stries parallèles*. Elle est composée de particules filamenteuses ou de stries, qui sont parallèles les unes aux autres. On en trouve dans les mines de cuivre de Stripofen, au district de Norbaërg, en Westermanie.

La mine d'*antimoine à stries irrégulières*. Elle est composée de filets, qui sont comme autant de faisceaux disposés en épis, & répandus dans la mine; ces deux stries se croisent, & se coupent les unes les autres; sa couleur est grisâtre; on en trouve abondamment dans les montagnes qui descendent de Presbourg, ville capitale de la basse Hongrie.

On dit que chaque livre de cet antimoine purifié contient deux onces de mercure, plus beau que celui d'Espagne; mais il n'est point encore décidé si le régule d'antimoine contient du mercure, comme quelques Auteurs le prétendent. On nous envoie l'antimoine d'Hongrie, purifié & en petits pains coniques, du poids de quatre à cinq livres; c'est le plus bel antimoine du commerce.

La mine d'*antimoine à stries étoilées*. Elle ressemble assez à la précédente: ses stries sont disposées de manière qu'elles forment des étoiles ou des rayons; sa couleur est grisâtre, argentine: on en trouve en Espagne.

La mine d'*antimoine striée*, *écailleuse*, ou *galène d'antimoine*. Elle est écailleuse, & ressemble, au premier coup d'œil, à la galène ou mine de plomb cubique; mais on distingue dans ces écailles des stries, les unes larges & les autres si déliées, qu'on ne peut guères les discerner; cette sorte de mine ne diffère des précédentes, que par le tissu; sa couleur est ou grisâtre ou noirâtre; on en trouve à Saalfeld, près de Nayla, en Saxe.

La mine d'*antimoine en plume*. L'arrangement des fibres de cette espèce de mine la rend fort semblable à l'alun de plume; ses filamens sont très-distingués les uns des autres, & entrent aussi facile-

ment en fusion à la flamme d'une bougie, que le soufre pur.

La mine d'*antimoine solide*. Elle est en quelque sorte la mine d'antimoine la plus ordinaire, quoique tout-à fait solide, compacte en apparence, & comme semblable à du fer ou à du plomb poli; cependant on distingue toujours dans la fracture des manières d'écailles ou de stries : elle entre en fusion à la flamme d'une bougie, en répandant une fumée blanche, pâle; on en trouve dans l'Auvergne, dans le Bourbonnois & dans le Poitou, & en quelques autres lieux de la France.

La mine *d'antimoine crystallisée*. Elle ressemble extérieurement à un nombre de crystaux différemment grouppés & configurés; elle est intérieurement striée, ou composée d'aiguilles très-longues, brillantes & éclatantes; sa couleur est grisâtre, bleuâtre. Wurstbain est, pour ainsi dire, le premier qui en ait parlé. On distingue dans cette espèce de mine d'antimoine, celui qui est crystallisé en pyramides, celui qui est crystallisé en tubercules, & celui qui est crystallisé d'une figure indéterminée.

La mine d'*antimoine colorée*. Elle diffère des espèces précédentes par son tissu, par sa composition & par sa couleur : elle est toujours composée de petites lames ou de fleurs, comme soyeuses, très-déliées, & disposées en stries : elle contient du soufre & de l'arsenic en abondance; on prétend même que c'est ce mélange qui lui donne la couleur rouge ou jaune qu'elle a ordinairement : il y en a qui se décompose aisément à l'air; elle est toujours placée dans la terre, sur la surface de la mine noire d'antimoine. Il y a dans cette espèce l'antimoine de couleur pâle, celui qui est d'un rouge jaunâtre, tirant un peu sur le violet, & celui qui est rouge.

L'*antimoine* sert dans les Arts, à fondre & à purifier les métaux, à faciliter leur régulisation, & à retirer l'aigreur de l'or. Les Anglois en mettent dans leur étain pauvre, pour le rendre sonore, argentin ou brillant comme le bel étain de Cornouailles. Les Fondeurs de cloches, en lettres d'imprimerie & de miroirs métalliques, s'en servent pour la même raison; on peut aussi augmenter la dureté du plomb par son alliage avec ce métal.

Regule d'antimoine, se dit de la partie la plus pure, & qui donne à l'antimoine l'état de demi-métal; il est volatil, d'une couleur blanche, assez éclatante, brillante, opaque, fort dure, pesante, & n'est pas malléable, mais très-friable ou cassant. C'est le résultat d'un mélange de seize parties d'antimoine crud, de douze de tartre brut, & de six de salpètre, dont on fait la projection dans un creuset rougi par l'action du feu; tout ce mélange ayant détonné, on augmente le feu jusqu'à ce que la matière entre en fusion; alors on la jette dans un cone ou un mortier de fer graissé de suif; c'est ainsi qu'on obtient ce régule en gateau, sur la base ou surface duquel on remarque, quand l'opération a réussi, & que le regule est pur, l'empreinte d'une étoile brillante à facettes, laquelle n'est autre chose qu'un arrangement particulier des parties d'antimoine, non-seulement à la surface supérieure, mais encore dans tout l'intérieur de la masse réguline.

Chaux d'antimoine, se dit d'une substance qu'on obtient par la torréfaction ou calcination de l'antimoine. C'est proprement la terre métallique de l'antimoine séparée d'avec le soufre minéral, & même dépouillée d'une partie de son propre principe inflammable. Cette substance est d'une couleur grise-cendrée ; prise intérieurement, elle produit uneffet émétique & purgatif très-violent.

Verre d'antimoine, se dit d'une substance qu'on obtient en poussant la chaux d'antimoine au grand feu dans un creuset. Elle s'y fond, & paroît, quand elle est refroidie, sous la forme d'une matière compacte, dure, cassante & brillante. Cette préparation est, comme la précédente, un violent émétique.

Foie d'antimoine, se dit de la chaux d'antimoine fondue, quand, après être réfroidie, elle se trouve formée en une masse opaque, privée de transparence & de couleur brune. Cette substance est aussi un violent émétique.

Beurre d'antimoine, se dit d'une substance dont voici la préparation.

Prenez une partie de régule d'*antimoine*, & deux parties de sublimé corrosif, le tout réduit en poudre & mêlé ensemble ; chargez-en, jusqu'à la moitié, une cornue qui ait le cou large & court ; placez cette cornue dans un bain de sable ; ajustez-y un récipient ; lutez les jointures, & donnez un feu modéré ; il distillera une matière épaisse, qui est le *beurre d'antimoine*.

Si l'on réitère la distillation du *beurre d'antimoine*, il vient plus clair, & l'on a ce que l'on appelle *le beurre d'antimoine rectifié*. Plus il est rectifié, plus il est clair.

Il est d'une nature très-ignée & corrosive au point d'être un poison lorsqu'on l'avale : on s'en sert à l'extérieur comme d'un caustique, afin d'arrêter le progrès des gangrènes, des caries, des cancers, &c.

Fleurs d'antimoine, se dit d'un antimoine pulvérisé & sublimé dans un aludel ; ses parties volatiles s'attachent au pot à sublimer.

C'est un puissant vomitif, & d'une singulière efficacité dans le cas de manie.

Ceruse d'antimoine, se dit du régule distillé avec l'esprit de nitre dans un fourneau de sable ; quand les fumées sont épuisées, ce qui reste, est une poudre blanche, laquelle étant doucement lavée, donne cette céruse. Elle est diaphorétique, & plusieurs la mettent sur le même pied que le bezoard minéral.

Teinture d'antimoine, se dit d'un remède dont voici la préparation, les vertus & les doses.

Prenez une partie d'*antimoine crud*, deux parties d'alcali du tartre, le tout en poudre & mêlé ensemble ; mettez le mélange dans un creuset, que vous placerez dans un fourneau au milieu des charbons ardens ; crouvrez le creuset ; laissez le tout en fonte pendant une heure ; conduisez le feu doucement d'abord ; versez la matière fondue dans une poële ou dans un chaudron de fer chauffés ; quand la matière commencera à réfroidir, cassez-là en petits morceaux plats que vous mettrez dans un matras ; versez de l'esprit de vin dessus à la hauteur d'environ deux doigts ; ajustez au matras un vaisseau de rencontre ; vous laisserez en digestion jusqu'à ce que l'esprit de vin soit bien teint, ce qui se fait ordinairement en vingt-

quatre heures ; verſez enſuite par inclination la teinture. On peut mettre de nouvel eſprit de vin ſur ce qui reſte dans le matras, pour en tirer encore de la teinture : on mêlera ces teintures, & on les filtrera.

Pour s'aſſurer que la teinture eſt d'*antimoine*, il faut y laiſſer tomber quelques gouttes de vinaigre ; il s'en élevera une mauvaiſe odeur, & il ſe précipitera une poudre antimoniale.

La *teinture antimoniale* purifie les humeurs ; auſſi réuſſit-elle dans les cas de langueur, pour le ſcorbut, & dans les ſuites des maladies vénériennes. On la prend depuis trois gouttes juſqu'à douze, dans deux ou trois cuillerées de thé, de bouillon ou autre liqueur, & on y revient pluſieurs fois par jour.

L'*Antimoine* cauſa autrefois de grandes conteſtations en médecine. Comme la nature de ce minéral n'étoit pas bien connue, la Faculté en défendit l'uſage en 1566, par un decret, & le Parlement confirma ce decret. Paumier de Caën, grand Chimiſte, & célèbre Médecin de Paris, ne s'étant pas conformé au decret de la Faculté, & à l'Arrêt du Parlement, fut dégradé en 1609. C'eſt l'hiſtoire de Deſcartes, c'eſt celle de Galilée & de quantité de grands hommes, qui n'ont annoncé des vérités que pour être pendant leur vie, les victimes de l'erreur & du préjugé. En 1666, c'eſt-à-dire, cent ans après, l'expérience ayant enſeigné les bons effets de l'antimoine, fit révoquer à la Faculté ſon decret, & au Parlement ſon Arrêt ; mais Paumier n'étoit plus. L'hiſtoire de l'inoculation de la petite vérole a juſqu'à préſent, bien de la reſſemblance avec celle de l'antimoine.

L'*antimoine* crud paye pour droits à l'entrée du Royaume cinq ſous par quintal, & l'*antimoine* préparé trois livres.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ANTIMONARCHIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Qui eſt contraire ou oppoſé à la Monarchie, au Gouvernement Monarchique.

ANTIMONARCHIQUE, ſe dit ſouvent pour Républicain. *Cet homme eſt un Antimonarchique.*

ANTIMONIAL, ALE ; adjectif, & terme de Médecine. Qui a rapport à l'antimoine.

On appelle *remèdes antimoniaux, préparations antimoniales*, des remèdes ou préparations dont l'antimoine eſt la baſe & le principal ingrédient.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la cinquième eſt moyenne au ſingulier ; mais elle eſt longue au pluriel & brève au féminin, qui a une ſixième ſyllabe très-brève.

Le *l* final du maſculin ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un antimonial médicament*, mais *un médicament antimonial.*

ANTIN ; nom propre. Bourg de France dans le Comté de Bigorre, ſur

la rivière de Boiſce, à huit lieues, ſud-oueſt, d'Auſch.

ANTINÉPHRÉTIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine. Il déſigne les remèdes dont on ſe ſert contre la colique néphrétique, les maladies des reins, la pierre & la gravelle.

Préparation, doſes & propriétés d'un *opiat antinéphrétique.*

Prenez quatre onces de pierre de Judée, autant de ſuccin, de bois de gayac, & de fleurs & feuilles de verge d'or; trois onces de racine de ſalſe-pareille, autant de baies de laurier & de genièvre, & pareille quantité de ſemence de gremil; une demi-once de ſel de prunelle, & autant de ſoufre; deux gros de mercure doux, un gros de réſine de ſcammonée, & autant de celle de jalap: pulvériſez ces drogues, & mêlez-les dans un mortier, avec ſeize onces de miel de Narbonne, neuf onces de pulpe de caſſe récemment tirée, quatre onces de pulpe de tamarin, & autant de térébenthine claire; une demi-once d'huile de gayac, autant de celle de ſuccin, & pareille quantité de celle de térébenthine; & faites du tout un opiat ſuivant l'art.

Cet opiat eſt fort apéritif; il purge doucement, il prévient la néphrétique, il atténue & diviſe la pierre du rein & de la veſſie, & il eſt bon contre les rhumatiſmes & la paralyſie naiſſante. On le donne depuis une drachme juſqu'à deux.

Voici la manière de compoſer le *Syrop antinéphrétique* de Daquin.

Prenez une once & demie de racines de guimauve, autant de celles d'arrête-bœuf, de fraiſier, de bardane, de nénuphar, & pareille quantité de chacune des cinq racines apéritives; trois onces de fruit d'alkekange, & autant de ceux de kynorrhodon; une once de ſemence de bardane, autant de celle de gremil, de celle de ſermontaine, de noyaux de nefles, de ceux de pêches, & pareilles quantité de grandes ſemences froides mondées; une poignée de feuilles de ſaxifrage, autant de celles de pimprenelle, de cerfeuille, de verge dorée, de mille-pertuis, & de capillaire de Montpellier, & deux onces de tartre blanc pulvériſé: nettoyez & mondez les racines, coupez-les par petits morceaux; faites-les bouillir dans dix livres d'eau diſtillée de pariétaire, ajoutez enſuite les fruits ouverts, les noyaux, les ſemences concaſſées & les feuilles inciſées; laiſſez réduire la décoction à moitié, coulez-là, ajoutez-y quatre livres de ſucre, clarifiez le mélange avec un blanc d'œuf, & faites cuire en conſiſtance de ſyrop, que vous aromatiſerez avec ſix gouttes d'eſſence d'anis.

Ce Syrop atténue & chaſſe la pierre & les phlegmes qui ſont dans les reins, dans l'urèthre & dans la veſſie; il eſt diurétique, & ſe donne contre les pâles couleurs. On le prend depuis une demi-once juſqu'à deux onces.

ANTINOMIE; ſubſtantif féminin. *Antinomia.* Contradiction réelle ou apparente entre deux loix. *Il n'y a pas-là d'antinomie.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

ANTINOMIENS; (les) Sectaires, parmi les Proteſtans, qui ſoutenoient, au ſeizième ſiècle, que l'homme n'étoient pas obligé aux bonnes œuvres.

On a donné le même nom à certains Fanatiques, qui penſoient que

la liberté Évangélique les dispensoit d'être soumis aux loix civiles. Tels furent en Allemagne ces Anabaptistes, qui prirent les armes contre les Princes & la Noblesse.

ANTINOPOLIS; nom propre. Ancienne ville d'Egypte, ainsi appelée par l'Empereur Adrien, pour honorer Antinoüs, son favori, & l'objet de ses infâmes amours.

ANTINOTTI; nom propre. Gentilhomme Florentin, que la belle Mademoiselle de Rieux, favorite du Duc d'Anjou, depuis Henri III, épousa par amourette, & qu'elle tua *virilement*, dit Brantome, parce qu'elle le surprit couché avec une autre femme.

ANTINOÜS; nom propre. Jeune homme de Bithynie, qui fut pendant sa vie l'objet des amours de l'Empereur Adrien; & que le Sénat plaça, après sa mort, au rang des Dieux, afin de calmer la douleur que cette mort avoit causée à Adrien.

Les Astronomes désignent, depuis ce temps, sous le nom d'*Antinoüs*, une constellation composée de quelques étoiles informes, & qui est contigue à celle de l'Aigle.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est longue.

Le *s* final se fait toujours sentir.

ANTIOCHE; nom propre. Ancienne ville, autrefois grande & fameuse, & la capitale de Syrie. Son nom moderne est *Antakice*. Elle est située sur l'Oronte, dans le voisinage de la mer.

C'est dans cette ville que les Disciples de Jesus-Christ assemblés, prirent le nom de *Chrétiens* pour la première fois; c'est aussi là où naquit l'Évangéliste Saint Luc. Mais cette grande ville, que les Orientaux appeloient dans leur style ampoulé, *la perle*, *l'œil*, *la tête de l'Orient*, ne présente plus aux regards du voyageur qu'un amas de ruines.

Il y a eu plusieurs autres villes du même nom. Ptolémée en met deux en Pisidie; une au nord, près de la Lydie, & l'autre au midi, vers Séleucie.

Strabon parle d'une troisième en Carie, sur le Méandre.

Il y en avoit une quatrième en Lydie; une cinquième en Cilicie, près de la mer & du mont Cragus; une sixième en Mésopotamie, une septième entre la Célésyrie & l'Arabie. Étienne le Géographe dit que celle-ci fut bâtie par Sémiramis.

ANTIOCHE de Comagène, située aux pieds du mont Taurus, faisoit la huitième. *Antioche* d'Assyrie, dans la Sittacene, la neuvième. *Antioche* de Margiane, sur le Margus, la dixième; celle-ci s'appela d'abord *Alexandrie*, du nom d'*Alexandre le Grand*, son Fondateur.

Étienne le Géographe place l'onzième en Scythie; & la douzième est dans l'Amérique méridionale, à l'extrémité septentrionale de la province de Popayan, & sur les frontières du Gouvernement de Carthagène.

ANTIOCHE, est aussi le nom d'une île d'Asie, que Pline & la Table de Peutinger placent à l'entrée du Bosphore de Thrace.

ANTIOCHE; (le Pertuis d') c'est le nom d'un petit détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oléron & la partie méridionale de l'île de Rhé.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

ANTIOCHETTA; nom propre. Ville de Turquie dans la Caramanie, sur la côte de la Méditerranée.

ANTIOCHIEN, ENNE; adjectif & substantif, dont quelques-uns se sont servis pour désigner les habitans d'Antioche.

ANTIOCHIS; Pollux donne ce nom à une Tribu de l'Attique.

ANTIOCHUS; c'est un nom commun à treize Rois de Syrie, un desquels, surnommé *le Grand*, a donné son nom à une Thériaque, dont Pline rapporte la composition, les vertus & les doses de la manière suivante:

Prenez deux drachmes cinq grains de thim, autant d'opoponax, & pareille quantité de millet; une drachme & deux grains & demie de trefle; seize drachmes quinze grains de semence d'aneth, autant de celles de fenouil, de celles d'anis, de celles de poivrette, & de celles d'ache; avec douze drachmes & trente grains de farine d'ers: pulvérisez ces drogues; passez-les par le tamis, & faites-en des trochisques de demi gros avec du bon vin. La dose est d'une demi-drachme dans une demi-chopine de vin.

Ce remède s'ordonnoit contre toutes sortes de poisons, & la composition en étoit écrite sur une pierre à l'entrée du Temple d'Esculape.

ANTIOPE; terme de Mythologie, & nom propre d'une fille de Nictée, Roi de Béotie, qui fut aimée de Jupiter, & dont elle eut deux enfans: mais comme son père se scandalisa de cette aventure, elle fut obligée de fuir, & se sauva à Sycione, où Épopéus l'épousa.

ANTIOPE, est encore le nom d'une Amazone, fille de Mars, qui fut vaincue & prise par Hercule. Ce Héros en fit présent à Thésée, son ami, qui l'épousa.

ANTIOPIA; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, entre Tyr & Bethzaïde. Cette ville, jadis la principale des Cananéens, n'est aujourd'hui qu'un village.

ANTIORGASTIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède dont on se sert pour calmer l'effervescence des humeurs.

ANTIPACHSU; nom propre. *Antipaxus*. Petite île de la côte d'Épire, vis-à-vis de celle de Pachsu, entre les îles de Corfou & de Céphalonie.

ANTIPAPE; substantif masculin. On a donné ce nom à tout Particulier qui a voulu se faire reconnoître pour Souverain Pontife, au préjudice de celui qu'on avoit légitimement & canoniquement élu. On fait nombre, jusqu'à présent, de vingt-huit Antipapes.

ANTIPARALYTIQUE; substantif & adjectif des deux genres, & terme de Médecine, qui se dit de tout remède dont on se sert contre la paralysie. *Voyez* PARALYSIE.

ANTIPARASTASE; substantif féminin, & figure de Rhétorique, par laquelle celui qu'on accuse apporte des raisons pour prouver que s'il étoit auteur de ce qu'on lui impute, il mériteroit un éloge plutôt qu'une réprimande.

ANTIPAROS; nom propre. Île de l'Archipel, vis-à-vis de celle de Paros. C'est-là où l'on voit une des plus fameuses grottes de la terre, observée & décrite par Tournefort, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

ANTIPASTE; substantif masculin. Terme de Poësie ancienne, qui désigne un pied composé de deux autres

tres pieds, qui ſont un ïambe & un trochée, d'où l'antipaſte a quatre ſyllabes, dont deux longues entre deux brèves. Tel eſt le mot *cŏrōnārĕ*.

ANTIPATHES; ſubſtantif maſculin. C'eſt le corail noir. *Voyez* Corail.

ANTIPATHIE; ſubſtantif féminin. Oppoſition naturelle qu'on a pour quelqu'un, pour quelque choſe Telle eſt l'oppoſition naturelle & réciproque de la Belette & du crapaud.

Antipathie, ſignifie auſſi haine, inimitié. *Cette femme a bien de l'antipathie pour ſon mari.*

Antipathie, ſe dit auſſi de l'éloignement & de l'averſion qu'on a pour certaines choſes. *Cet homme a de l'antipathie pour les Belles-Lettres.*

Antipathie, ſe dit, en termes de Peinture, de l'oppoſition de certaines couleurs, qui, étant rompues enſemble, ou placées l'une près de l'autre, produiſent un effet déſagréable à la vue.

Voyez Répugnance, pour les différences relatives qui en diſtinguent *Antipathie*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire *antipatie*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ANTIPATHIQUE; adjectif des deux genres. Qui eſt contraire, oppoſé, qui procède d'antipathie. *Ces femmes ont un eſprit antipathique. Ces couleurs ſont antipathiques.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une antipathique humeur*, mais *une humeur antipathique*.

ANTIPATRIA; nom propre. Ville de Macédoine, dans la Dorétide. Polybe & Tite-Live en parlent.

ANTIPATRIDE; nom propre de deux anciennes villes, dont l'une, du côté de Joppé, dans la Paleſtine; & l'autre en Phénicie, ſur la côte de la Méditerranée.

ANTIPÉRISTALTIQUE; adjectif & terme d'Anatomie, qui déſigne particulièrement un mouvement des inteſtins, contraire au mouvement périſtaltique. Celui-ci eſt une contraction des fibres des inteſtins du haut en bas, & l'autre une contraction du bas en haut.

ANTIPÉRISTASE; ſubſtantif féminin & terme didactique, qui déſigne l'action de deux qualités contraires, dont l'une augmente la force de l'autre. Selon les Péripatéticiens, le feu eſt plus vif en hyver qu'en été, par *antipériſtaſe*.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE; adjectif & terme de Médecine. Qui eſt bon contre la peſte. *Voyez* Peste.

ANTIPHLOGISTIQUE, adjectif & ſubſtantif des deux genres, & terme de Médecine, qui déſigne les remèdes dont on ſe ſert pour diminuer la trop grande effervеſcence du ſang, cauſée par la diſpoſition inflammatoire où il ſe trouve. Ces remèdes ſont preſque la même choſe que les rafraîchiſſans.

ANTIPHON; nom propre. Célèbre Orateur d'Athènes, qui, le premier, réduiſit en profeſſion l'art de plaider. Denis le Tyran, dont il avoit critiqué les Tragédies, le fit mettre à mort.

ANTIPHONE ; substantif masculin. *Antiphonum*. Terme de Liturgie, qui désigne, dans l'Office de l'Eglise grecque, plusieurs versets d'un Pseaume, à chacun desquels on répond par une Antienne.

ANTIPHONIE ; substantif féminin. Nom que les Grecs donnoient à cette symphonie, qui s'exécutoit à l'octave ou à la double octave, par opposition à celle qui s'exécutoit au simple unisson.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

ANTIPHONIER ; substantif masculin. *Antiphonarium*. Livre d'Eglise, où les Antiennes sont notées avec des notes de plein-chant.

ANTIPHRASE ; substantif féminin. Figure ou manière de parler, par laquelle on donne à l'expression une signification contraire à celle que l'usage lui a attribuée. Ainsi en montrant une femme laide, je dirai, par antiphrase, *voilà une jolie femme*.

L'antiphrase est donc une contre-verité.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *antifraze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANTIPHTISIQUE ; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède dont on se sert contre la phtisie. *Voyez* ce dernier mot.

ANTIPODAGRIQUE ; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède dont on use contre la goutte. *Voyez* Goutte.

ANTIPODE ; substantif masculin ; plus usité au pluriel qu'au singulier. Terme relatif, par lequel on désigne en Géographie, des Peuples qui sont diamètralement opposés les uns aux autres.

Autrefois on ne croyoit pas qu'il y eût des Antipodes. On sait que l'Evêque Vigile fut déclaré hérétique par le Pape Zacharie, pour en avoir soutenu l'existence.

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'*on voudroit qu'il fût aux antipodes* ; pour dire, qu'il fût bien loin.

On dit figurément de quelqu'un qui a l'esprit de travers, que *c'est l'antipode du bon sens*.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ANTIPRAXIE ; substantif féminin. *Antipraxia*. Terme de Médecine, qui désigne une contrariété de fonctions en différentes parties du corps humain. Les Anciens exprimoient par ce mot, la variété des symptômes favorables & contraires, qui se réunissent dans les affections hypochondriaques, comme quand la froideur de l'estomac se trouve jointe à la chaleur du foie.

ANTIPROSTATES ; substantif masculin pluriel, & terme d'Anatomie. Un peu au-dessous & en devant de la glande prostate, se rencontrent, sous les muscles accélérateurs de la verge & à chaque côté de l'urètre, deux petits corps glanduleux, applatis & de figure oblongue, dont les canaux excréteurs sont très-longs ; car après avoir percé le tissu spongieux de l'urètre, ils viennent s'ouvrir vers la partie moyenne de ce canal, pour y déposer la liqueur capable de l'humecter, de le lubrifier & le garantir

ainsi des impressions trop fortes des sels, dont se trouvent chargées les urines. Ce sont ces deux petites glandes que les Anatomistes nomment les *prostates inférieures*, ou *les antiprostates*.

ANTIPTOSE; substantif féminin. Prétendue figure de Grammaire, qui consiste, dit-on, à mettre un cas pour un autre.

D'habiles Critiques ont sagement démontré, qu'une telle figure, si elle existoit, seroit une absurdité, puisqu'elle détruiroit les principes de la construction. On doit donc supposer que lorsqu'on a cru remarquer cette figure dans les ouvrages des Anciens, on n'a vu qu'une faute de copiste, ou une manière de parler, dont on n'a pas bien saisi les rapports.

ANTIPYIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne un médicament propre à supprimer ou diminuer la suppuration.

ANTIPYRÉNÉES; nom propre d'une branche des Pyrénées, qui commence au Val de Capsir, où sont les sources de l'Aude, & s'étend jusqu'au lac de Salces, sur la côte de la Méditerranée, en séparant le Roussillon du Languedoc. Cette branche est opposée à la partie des Pyrénées, qui sépare la Catalogne du Roussillon.

ANTIPYRÉTIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède dont on se sert contre la fièvre. *Voyez* ce mot.

ANTIPYRGOS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, un port d'Afrique, dans la Marmorique.

ANTIPYROTIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède propre contre la brûlure.

ANTIQUAILLE; substantif féminin, & terme de mépris, qu'on emploie en parlant de certaines choses antiques, & de vieux meubles de peu de valeur. *Je ne veux pas faire amas d'antiquailles.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *antikaille*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANTIQUAIRE; substantif masculin. Celui qui s'occupe de la connoissance des monumens antiques; comme statues, médailles, inscriptions, livres, &c. *Ce Professeur est un habile Antiquaire.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ANTIQUARIAT; substantif masculin. C'est la science qui a pour objet la connoissance des monumens antiques; tels que les vieux écrits, les statues, les médailles, les inscriptions, &c.

ANTIQUE; adjectif de tout genre. *Antiquus, a, um.* Ce qui est fort ancien. Il est opposé à moderne, & il ne se dit que des choses d'un temps reculé. *Des vases antiques. Des tableaux antiques.*

Antique, se dit des personnes avancées en âge; mais ordinairement en raillant. *Cette Actrice est déjà antique.*

Antique, se dit, en termes de Peinture & de Sculpture, des monumens curieux que l'antiquité nous a laissés. Dans ce sens, où il est substantif féminin, on appelle proprement *antique*, ce qui s'est fait

depuis Alexandre le Grand, jusqu'à l'invasion des Barbares. Il nous reste plusieurs antiques de Sculpture, telles que le *Laocoon*, la *Vénus de Medicis*, l'*Apollon*, l'*Hercule Farnèse*, &c. Mais les antiques ou les ouvrages des anciens Sculpteurs, ne sont pas tous de la même beauté; ils n'ont pas tous le goût sublime, l'exécution correcte, ces contours coulans & élégans, ce choix épuré de la belle nature, ces expressions pleines de noblesse, cette variété, cet ordre & cette heureuse négligence des ajustemens; enfin, cette admirable simplicité, ennemie de tous ornemens superflus, qui n'admet que ceux où l'artifice semble n'avoir aucune part; qualités qu'on trouve rassemblées dans certains morceaux. Au reste, les antiques médiocres ont encore un certain caractère de beauté qui se fait appercevoir des connoisseurs, & qui les empêche d'être confondues avec les ouvrages des modernes.

En fait d'antiques pittoresques, nous n'avons que la *Nôce* Aldobrandine, les *Figurines* de la pyramide de Cestius, le *Nymphée* du Palais Barbérien, la *Vénus*, une *Figure* de Rome qui tient le Palladium, qu'on voit dans le même lieu, & quelques morceaux de Fresques, tirés des ruines d'Adriane, & des thermes de Tite.

Il s'est trouvé des Sculpteurs qui ont contrefait l'*antique*, jusqu'à surprendre le jugement du public. Michel-Ange fit la statue d'un Cupidon; & après en avoir cassé un bras qu'il retint, il enterra le reste de la figure dans un endroit où il savoit qu'on devoit fouiller. Le Cupidon en ayant été tiré, tout le monde le prit pour *antique*: mais Michel-Ange ayant présenté à son tronc le bras qu'il avoit réservé, démontra la méprise.

Antique, se dit, en termes de l'Art Héraldique, des couronnes à pointes de rayons, des coëffures anciennes, grecques ou romaines, parce que ces choses sont antiques, & ne sont pas de l'usage moderne; ainsi l'on dit, *des bustes de Rois couronnés à l'antique*, *des têtes & bustes de femmes coëffées à l'antique*.

La Bourdonniere, d'azur à trois fers de lance à l'antique, ou trois pointes de bourdons d'argent.

A l'antique; expression adverbiale, qui signifie à la manière antique. *Cette femme est coëffée à l'antique.*

Voyez Ancien pour les différences relatives qui en distinguent *antique*, &c.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *antike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANTIQUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Antiquer.

ANTIQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe est un terme de Relieurs, qui exprime l'action de former avec un fer chaud sur la tranche d'un livre, des ornemens quels qu'ils soient. Cette pratique est aujourd'hui abandonnée, & on laisse unie la tranche de nos livres modernes.

ANTIQUITÉ; substantif féminin. *Antiquitas*. L'ancienneté, les siècles reculés. *Ces ruines sont d'une grande antiquité. On plaçoit au rang des Dieux les Héros de l'antiquité.*

Antiquité, se dit des choses que les Anciens nous ont transmises. *Cette antiquité n'est point à mépriser.*

Rome est un magasin d'antiquités.

Antiquité, se dit aussi collectivement de tous ceux qui ont vécu dans les siècles éloignés du nôtre. *L'antiquité avoit des mœurs bien différentes de celles d'aujourd'hui.*

La première syllabe est moyenne, & les trois autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *antikité*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANTIRRHÉTIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme dogmatique, qui désigne un ouvrage fait pour en contredire ou réfuter un autre. *Un livre antirrhétique. Les antirrhétiques de Nicéphore contre le Concile de Constantinople, & ceux du P. Sirmond contre Aurélius.*

ANTIRRHODUS; nom propre. C'est, selon Strabon, une île d'Egypte, vers le Phare.

ANTISCIENS; adjectif masculin pluriel, & terme de Géographie. Il se dit des peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires.

Les peuples du Nord sont antisciens à ceux du midi; les uns ont leurs ombres dirigées à midi vers le pôle arctique, & les autres vers le pôle antarctique.

ANTISCORBUTIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine qui désigne tout remède dont on fait usage contre le scorbut. *Voyez* Scorbut.

ANTISE; nom propre. Petite rivière de France, dans le Poitou. Elle a sa source près de la Paroisse du Bugnon, & son embouchure dans la Sevre-niortoise, à une lieue, sud-sud-ouest, de Maillezais, après un cours d'environ sept lieues.

ANTISPASE; substantif féminin, & terme de Médecine, qui signifie révulsion, retour d'humeurs, cours qu'on leur fait prendre vers une partie différente de celle qu'elles attaquoient.

ANTISPASMODIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne tout remède dont on fait usage contre la convulsion ou les mouvemens convulsifs.

ANTISPASTIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine. Il se dit de tout remède qui opère par révulsion, c'est-à-dire, en détournant les humeurs sur des parties différentes de celles qu'elles attaquoient.

ANTISPODE; substantif masculin. C'étoit, chez les Arabes, une cendre de racines de roseaux brûlées, elle contenoit un sel fixe apéritif. *Voyez* Spode.

ANTISTIANA; nom propre. C'est, selon Antonin, une ville de l'Espagne citérieure, entre Barcelonne & Tarragone.

ANTISTROPHE; substantif féminin, & terme de poësie ancienne, qui désignoit, chez les Grecs, une des stances des chœurs dans les pièces dramatiques. C'étoit ordinairement la seconde. Elle ressembloit par la mesure & le nombre des vers, à la première qu'on nommoit *strophe*; la troisième s'appeloit *épode*. Les Grecs nommoient *période* ces trois stances réunies.

Antistrophe, se dit aussi en grammaire, & signifie conversion, ou une phrase tournée relativement à une autre. *Exemple.* Si après avoir dit *le mari de cette femme*, on ajoute *& la femme de ce mari*, cette der-

nière phrase sera une antistrophe.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *antistrofe*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANTITACTES; (les) Hérétiques du second siècle, qui se faisoient un devoir de pratiquer ce que l'Ecriture défendoit. Ils avouoient que Dieu étoit bon & juste; mais d'un autre côté ils soutenoient qu'une de ses créatures avoit introduit dans le monde le mal moral, & nous avoit engagés à le suivre pour être en opposition avec Dieu, dont l'intention étoit que nous jouissions sans remords de tous les biens que la Nature avoit répandus sur la terre.

ANTITAURUS; nom propre d'une chaîne de montagnes de l'Asie mineure. Elle se sépare du Taurus aux sources du Cydnus, & s'avance vers le nord-est jusqu'à l'Euphrate.

ANTITHÉES; substantif masculin pluriel. Arnobe donne ce nom aux mauvais Génies que les Magiciens invoquoient.

ANTITHÉNAR; substantif masculin, & terme d'Anatomie, qui désigne différens muscles, connus encore sous le nom d'*Adducteurs*.

Il y a un de ces muscles à chaque pied, & un à chaque main. Ses fonctions sont opposées à celles du thénar, dont il est l'antagoniste, c'est pourquoi on l'appelle *antithénar*.

ANTITHÈSE; substantif féminin. *Antithesis*. Figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur oppose dans une même période des pensées ou des expressions contraires les unes aux autres. Si l'on dit en parlant d'une femme. *Son amour la séduit, sa vertu l'empêche de succomber: son inclination l'entraîne, son devoir la retient.* Voilà deux antithèses.

On convient assez généralement que cette figure bien ménagée peut faire un bon effet dans les ouvrages d'esprit, mais qu'elle ne veut pas être prodiguée. Il ne faut pas imiter en cela Sénèque, Pline le jeune, S. Augustin ni Fléchier, qui en faisoient usage à tout propos.

Antithèse, est encore, selon quelques Grammairiens, une figure de fiction, qui consiste à substituer une lettre à une autre, comme quand Virgile a dit *olli* pour *illi;* mais M. du Marsais observe judicieusement que cette figure doit plutôt se rapporter au métaplasme.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *antitèze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ANTITHÉTAIRE; substantif masculin, & terme de Jurisprudence, dont quelques-uns se sont servis pour désigner celui qui tâche de se décharger par récrimination, du délit qu'on lui impute, c'est-à-dire, en inculpant du même délit son accusateur.

ANTITHÉTIQUE; adjectif des deux genres. Il désigne ce qui tient de l'antithèse. *On ne fait point de cas du style antithétique.*

ANTITRAGUS; substantif masculin, & terme d'Anatomie, qui désigne la partie de l'oreille externe, opposée au Tragus.

ANTITRINITAIRES; (les) Hérétiques qui nient le mystère de la Trinité. Parmi les Antitrinitaires, les uns ont prétendu que les trois Personnes divines étoient trois Dieux; ce qui a fait appeler encore ces héréti-

ques *Trithéistes;* les autres ont soutenu que sous trois dénominations différentes, il n'y avoit qu'une seule personne, & on a appelé ceux-ci *Unitaires.*

ANTITYPE; substantif masculin. Terme emprunté du Grec, & qui signifie *Figure.*

Ce mot se trouve souvent dans la Liturgie de l'Eglise Grecque, pour exprimer l'Eucharistie; d'où les Protestans ont conclu que ce Sacrement n'étoit que la figure du corps de Jesus-Christ.

ANTIVARI; nom propre d'une ville de la Turquie d'Europe, dans la Dalmatie, sur le golfe de Venise, vis-à-vis de Bari, dans la Pouille. Les Turcs l'ont conquise sur les Vénitiens, sans que ceux-ci, qui l'assiégèrent en 1648, ayent pu la leur reprendre.

ANTIVÉNÉRIEN, ENNE; adjectif & substantif, & terme de Médecine, qui qualifie les remédes dont on fait usage contre la vérole & les maladies vénériennes.

ANTIUM; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, qui fut la plus considérable du pays des Volsques. Il n'en reste que des ruines.

ANTOCO; nom propre d'une montagne de l'Amérique méridionale, au royaume de Chili, à l'orient d'Angol. Elle fait partie des Andes, & elle est remarquable par un Volcan qui vomit des flammes.

ANTOIGNÉ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, situé environ à une lieue, sud-sud-est, de Montreuil-Bellai.

ANTOINE; (Ordre de S.) c'est un Ordre de Chevalerie établi en 1382, par Albert de Bavière, Comte de Hainault, de Hollande, &c. qui avoit résolu de faire la guerre aux Turcs. Les Chevaliers portoient un collier d'or en forme de ceinture d'Hermite, à laquelle pendoit une béquille & une clochette.

ANTOINE, (Marc) est aussi le nom de ce fameux Triumvir, meurtrier de Cicéron, & amant de Cléopatre, qui disputa l'Empire du monde à Octave-César Auguste : peut-être qu'il auroit vaincu, si moins passionné pour cette Reine, il eût préféré la gloire de combattre à Actium, au parti lâche & ridicule d'accompagner sa maîtresse dans la fuite qu'elle prit avec sa flotte au commencement du combat. L'Histoire de ce Romain, de ses amours, & de ses folles prodigalités est trop connue pour que nous nous y arrêtions.

ANTOISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ANTOISER.

ANTOISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Jardinier, qui se dit particulièrement des tas de fumier, & qui signifie mettre en pile. *Il faut antoiser ces fumiers.*

ANTOIT; substantif masculin, & terme de Marine. Instrument courbé qui est de fer, & duquel on se sert dans la construction des navires, pour faire approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

ANTOLFLE DE GIROFLE; substantif masculin. C'est le nom qu'on donne aux girofles qui restent sur les arbres après la récolte. Ces fruits continuent à grossir jusqu'à ce qu'ils soient à peu près du volume du pouce, alors ils contiennent une gomme dure & noire, qui est d'une odeur agréable, & d'un goût aromatique.

L'*Antolfle de girofle* paye pour droits à l'entrée du Royaume, sept livres dix sous par quintal.

ANTONGIL; nom propre d'une gran-

de baie de l'île de Madagascar, qui a quinze lieues de longueur, & trois de largeur à son entrée. Les vaisseaux y sont en sûreté, & le terroir des environs leur fournit des vivres en abondance.

ANTONIA; nom propre d'une tour ou Forteresse qu'Hérode éleva près du Temple de Jerusalem, & à laquelle il donna le nom d'Antoine son ami. L'Empereur Titus s'en rendit maître par l'adresse & le travail d'une vingtaine de Soldats courageux qui l'escaladèrent de nuit, en tuèrent la garde, & donnèrent ensuite un signal à l'armée qui s'en approcha. C'est dans cette tour, qu'avant la ruine de Jerusalem, on gardoit les ornemens pontificaux, dont le grand Sacrificateur des Hébreux se servoit une fois l'an.

ANTONIA, est aussi le nom de la fille de Marc-Antoine & d'Octavie, non moins célèbre par sa beauté que par sa vertu. Elle épousa Drusus, frère de Tibère, dont elle eut Germanicus, l'idole des Romains, & trop tôt moissonné pour le bonheur de l'Empire; Claude qui fut depuis un Empereur imbécile & méprisable, & une fille appelée *Livilla*, qui épousa le fils de Tibère, & qui fut une des plus effrontées Laïs de son siècle.

ANTONIN; nom propre d'un Empereur Romain, surnommé *le Pieux*, originaire de Nîmes, en Languedoc, & né à Lanuvium, en Italie, la 86e. année de l'Ere Chrétienne. Il succéda à l'Empereur Adrien, qui l'avoit adopté, & fut un des meilleurs Princes qui aient paru sur la terre. Il avoit coutume de dire, comme Scipion l'Africain, qu'il aimoit mieux conserver un Citoyen, que de tuer mille ennemis. Il maintint l'Empire en paix jusqu'en 161, qu'il mourut, âgé de soixante-treize ans, pleuré & regretté de ses Sujets comme le meilleur des maîtres, & le plus doux des hommes. Il est du petit nombre de ces Dieux de la terre qu'on propose aux autres pour modèle.

ANTONINUPOLIS; nom propre d'une ville d'Asie sur le Tigre, de laquelle parle Ammien Marcellin.

ANTONOMASE; substantif féminin. *Antonomasis*. Figure de Rhétorique, qui consiste à mettre un nom commun ou appellatif pour un nom propre, ou un nom propre pour un nom commun ou appellatif. Dans le premier cas, dit M. du Marsais, on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle, excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun; & dans le second cas, on fait entendre que celui dont on parle, ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou par quelque vertu.

Quand les Grecs parloient d'Homere & de Démosthènes, par antonomase, ils appeloient le premier *le Poëte*, & le second *l'Orateur*.

C'est par la même figure, que nos Théologiens appellent Saint Augustin, *le Docteur de la grâce*.

Nous disons par antonomase d'une femme vertueuse, que c'est une Lucrèce; d'une libertine, que c'est une Laïs; d'un voluptueux, que c'est un Sardanapale; d'un Prince cruel, que c'est un Néron; & d'un Protecteur des gens de lettres, que c'est un Mécénas; parce que Lucrèce, Laïs, Sardanapale, Néron & Mécénas étoient éminemment caractérisés, suivant l'histoire, par les qualités dont nous venons de parler.

La première syllabe est moyenne, les

les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Antonomaze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ANTORA; substantif féminin. Plante à feuilles minces & découpées, & à fleurs purpurines, auxquelles succèdent des semences anguleuses ridées & noirâtres.

Cette plante croît sur les Alpes & dans les montagnes du Dauphiné.

Ses racines, qui ont un goût amer & âcre, sont aléxitères, diaphorétiques & stomachiques. On les donne à l'homme depuis un scrupule jusqu'à un gros; & aux animaux, à la dose d'une once.

ANTOXA; substantif féminin. Plante dont la racine aléxitère & cordiale est bonne contre la morsure des animaux venimeux. Elle est le contrepoison du napel.

ANTRACA; nom propre d'une ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, dans le territoire des Vaccéens Elle étoit entre Torquemada & Villalon.

ANTRAIM; nom propre du Comté le plus septentrional du royaume d'Irlande. Il est dans la province d'Ulster, & Carig-fergus en est la Capitale. Il appartient à la maison de Magdonel.

Antraim, est aussi le nom d'une ville du Comté dont je viens de parler. Elle a droit d'envoyer deux Députés au Parlement.

ANTRAIN; nom propre d'une ville de France, en Bretagne, sur la rivière de Coësnon, environ à huit lieues, nord-nord-est, de Rennes.

ANTRAVIDA; nom propre d'une ville maritime de la Morée, que quelques-uns ont prétendu avoir été autrefois le port de Cyllène, dans l'Elide.

ANTRE; substantif masculin. *Antrum*. Caverne ou grotte que la Nature a faite. *Un antre singulier. Les antres des bêtes féroces.*

Antre, se dit, en Anatomie, des sinus maxillaires.

La première syllabe est longue, la seconde est très-brève.

ANTRESMES; nom propre. Bourg de France, en Anjou, au confluent de la Jouanne & de la Mayenne, environ à quatre lieues, nord, de Châteaugontier.

ANTRISQUE; substantif masculin. *Antriscus*. Plante rameuse, velue, qui s'élève à la hauteur d'environ deux pieds. Sa tige est d'un vert brun; ses feuilles sont presque semblables à celles du cerfeuil ou de la ciguë; ses fleurs sont en ombelle, composées chacune de cinq feuilles blanches; sa semence est noire, d'un goût aromatique, & ressemble à celle du cerfeuille; mais elle est plus petite.

Cette plante, qui croît dans les haies, contient de l'huile, du sel essentiel, & beaucoup de phlegme. On la dit apéritive.

ANTRODOCCO, nom propre. Bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, sur le Vélino, entre Aquila & Riéti.

ANTRON; nom propre. Ancienne ville de Grèce, en Thessalie, sur le détroit de l'Eubée.

ANTROS; nom propre d'une île située à l'embouchure de la Garonne, & sur laquelle on a élevé la fameuse tour de Cordouan, qui sert de phare aux vaisseaux quand ils remontent ou descendent la rivière.

ANTRUPERIE; vieux mot qui signi-

fioit autrefois tour de souplesse, ruse.

ANTRUSTIONS; substantif masculin pluriel. C'étoit, chez les Germains, des volontaires qui suivoient les Princes à la guerre. Ce sont d'eux que nos Historiens ont parlé sous le nom de *Leudes*, & successivement sous ceux de *Vassaux & Seigneurs*.

ANUA; Eusèbe & St. Jérôme parlent de deux places de ce nom, situées dans la Palestine. L'une étoit dans la tribu de Zabulon, & l'autre dans celle d'Ephraïm.

ANUABLE; vieux mot qui signifioit autrefois facile, qui accorde aisément.

ANUBIS; nom propre, & terme de Mythologie. Dieu des Egyptiens qu'on représentoit avec une tête de chien sur un corps d'homme, tenant un sistre d'une main, & un caducée de l'autre. Il eut à Rome un temple & des Prêtres, que Tibère extermina à l'occasion d'une aventure galante assez singulière. Un Chevalier Romain, amoureux d'une Dame, avoit inutilement tenté de la séduire par ses soins & ses présens; mais comme il savoit que cette dame avoit de la dévotion à Anubis, il gagna les Prêtres de ce Dieu, qui persuadèrent à la Dame qu'Anubis vouloit s'humaniser avec elle. La Dame flattée de la galanterie du Dieu, se rendit la nuit dans son temple, où croyant s'abandonner à Anubis, elle reçut dans ses bras l'amoureux Chevalier. Celui-ci ne put taire son triomphe, & ce fut à sa maîtresse elle-même, qu'il en rappela les circonstances. La Dame outrée qu'on l'eût abusée, conta le tour à son mari; le mari s'en plaignit à l'Empereur, & ce Prince renversa le temple du Dieu, & fit crucifier ses Prêtres.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ANUCHTA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Susiane.

ANVEC; vieux mot qui signifioit autrefois avec.

ANUER *des perdix*; terme de chasse. Il signifie choisir le moment favorable, pour tirer les perdrix qui partent.

ANVERS; nom propre d'une grande ville des Pays-bas Autrichiens, sur l'Escaut, à dix-sept ou dix huit lieues de la mer, entre Bruxelles, Gand & Louvain. Cette ville fut autrefois bien florissante, elle faisoit tout le commerce que fait aujourd'hui Amsterdam, & que la liberté de conscience a comme naturalisé dans cette dernière ville.

On compte dans Anvers, deux cens douze rues, & vingt-deux places publiques. On y remarque la Cathédrale, ouvrage superbe qui a plus de cinq cens pieds de longueur, sur deux cens quarante de largeur. Cette Eglise contient soixante-six Chapelles, ornées de colonnes de marbre & de quantité d'excellens Tableaux, entre lesquels on distingue particulièrement la descente de Croix de Rubens, qui se fait admirer de tous les Amateurs.

ANVERS-LE-HAMON; nom propre. Bourg de France dans le Maine, à cinq lieues, nord-ouest, de la Flèche.

ANUIT; vieux mot qui signifioit autrefois aujourd'hui.

ANUITÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Anuiter.

ANUITER; (S') verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison,

lequel se conjugue comme *chanter.* *Per noctem viam facere.* Ce verbe signifie se mettre à la nuit, s'exposer à être surpris de la nuit en chemin. *S'ils partent, ils s'anuiteront.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ANVOYE; substantif masculin. Sorte de petit serpent qu'on appelle autrement *Orvert;* sa morsure n'est pas dangereuse.

ANUS; substantif masculin, & terme d'Anatomie, qui désigne l'extrémité de l'intestin rectum, ou l'orifice du fondement.

ANUS, se dit aussi d'une ouverture formée par les quatre convexités des éminences qui se trouvent sous la voûte à trois pilliers, du cerveau.

La première syllabe est brève, la seconde est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ANWEILER; nom propre d'une ville de France dans la basse Alsace, sur la rivière de Queich, à douze lieues, nord-nord-est, de Strasbourg.

ANWILLE; vieux mot qui signifioit autrefois anguille.

ANWISON; vieux mot qui signifioit autrefois une espèce de poisson.

ANXIÉTÉ; substantif féminin. *Anxietas.* Perpléxité, travail, peine, inquiétude & embarras d'esprit. *Une étrange anxiéte.*

Ce mot n'a d'usage que dans le style soutenu.

ANXIÉTÉ, se dit en Médecine, pour désigner l'agitation excessive qui accompagne ordinairement les maladies aigues. Cette agitation oblige le malade à changer sans cesse de situation, pour trouver une posture favorable, qu'il rencontre rarement.

La première syllabe est moyenne, les autres sont brèves au singulier, mais la dernière est longue au pluriel.

ANYDROS; nom propre. C'est, selon Pline, une île voisine de l'Ionie.

ANYSIS; nom propre. Ville d'Egypte, de laquelle parlent Hérodote & Etienne le Géographe.

ANZAR; nom propre. Ville du Turquestan, où Tamerlan mourut. Elle est près du Catai ou de la Chine septentrionale.

ANZERMA; nom propre. Province de l'Amérique méridionale, au Royaume de Popayan, avec une ville de même nom, qui est avantageusement située entre deux rivières. Cette contrée abonde en mines d'or.

ANZETA; nom propre d'une ville que Ptolémée place dans la petite Arménie.

ANZUQUI; nom propre d'une ville du Japon dans l'île de Nyphon, sur la côte orientale de Méaco.

ANZUQUIAMA; nom propre d'une ville du Royaume de Mino, que le Roi Nobunanga avoit bâtie. Les Japonois appeloient le territoire de cette ville, *le Paradis de ce Prince.* C'étoit en effet une contrée agréable & riante; mais comme ce Monarque perdit la vie dans une conspiration, on pilla ses richesses, on brûla son palais, & les Jésuites perdirent dans l'incendie un séminaire magnifique, que le même Prince leur avoit bâti, & où ils élévoient la jeune Noblesse du Japon.

ANZY-LE-DUC; nom propre. Bourg de France en Bourgogne, sur la rivière de Réconce, à quatre

lieues, ſud-oueſt, de Charolles.

AOCHARA; nom propre. Bourg d'Afrique au Royaume d'Alger, entre Tenez & Sercelles.

AOIRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois oie.

AOMBRER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois couvrir de ſon ombre.

AON; nom propre, & terme de Mythologie. C'eſt un fils de Neptune, qui chaſſé de la Pouille où il régnoit, vint s'établir dans cette partie de la Béotie, que de ſon nom on appela *Aonie*.

AONIDES; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie. C'eſt un des noms des Muſes, ainſi appelées du culte qu'on leur rendoit en Béotie, ſur la montagne Aonie.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AONIE; *Aonia*. Nom propre d'une montagne, d'une rivière, & d'un canton de la Béotie, ainſi appelés d'*Aon*, fils de Neptune, qui vint s'établir dans cette région, après avoir été chaſſé par ſes ſujets de la Pouille où il régnoit.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

AONIEN, ENNE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Qui habite l'Aonie, qui a rapport à l'Aonie. *Les Aoniens. Les Dieux Aoniens. Les Monts Aoniens. Les Muſes Aoniennes.*

AONNIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois unir, applanir.

AORANT; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſuppliant, adorant.

AORASIE *des Dieux*, ou leur inviſibilité; ſubſtantif féminin. Les Anciens penſoient que quand les Dieux venoient converſer parmi eux, ils ne ſe manifeſtoient que par derrière & en ſe retirant. C'eſt ainſi que Vénus ayant apparu à ſon fils Énée, ſous les traits d'une chaſſeuſe, ce Héros ne la reconnut que quand elle ſe retira. Sa tête rayonnante, ſa robe abattue, ſa démarche majeſtueuſe la décélèrent.

AORBIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois retirer, rétrécir.

AORÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois adoré.

AORER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois adorer.

AORGER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois s'arrêter.

AORISTE; ſubſtantif maſculin, & terme de Grammaire. *Aoriſtus.* Ce nom emprunté du Grec, où il ſignifie *indéfini*, déſigne les prétérits des verbes François, qui ne ſont pas formés des verbes auxiliaires AVOIR ou ÊTRE. *Je chantai. Nous ravîmes. Vous reçûtes. Ils rendirent.* Toutes ces infléxions ſont à l'Aoriſte.

La plûpart des nos Grammairiens appellent ces prétérits *indéfinis* ou *indéterminés;* & ils appellent prétérits *définis* ou *déterminés*, ceux qui ſe forment des auxilaires AVOIR ou ÊTRE: mais je crois qu'ils ſe trompent ſur l'une & l'autre dénomination. Voici ma preuve:

Nous nous ſervons du prétérit formé des auxiliaires, ſoit que nous parlions d'un temps dont il reſte quelque choſe à écouler, ſoit que nous parlions d'un temps dont il ne reſte plus rien. Je puis donc dire: *J'ai vu hier: J'ai vu la ſemaine paſſée: J'ai vu l'an dernier: J'ai vu aujourd'hui: J'ai vu cette ſemaine: J'ai vu cette année.*

Au contraire, nous ne nous ſervons du prétérit qui n'eſt pas formé des auxiliaires, que lorſque nous parlons d'un temps dont il ne

reste plus rien à écouler : nous dirons, *je vis hier*, *je vis la semaine passée*, *je vis l'an dernier*; & nous ne pourrions pas dire, *je vis ce matin*, *je vis cette semaine*, &c. C'est donc ce dernier prétérit qu'il faudroit appeler *défini* & *déterminé*, puisqu'on ne peut s'en servir que dans une circonstance définie & déterminée, & en parlant d'un temps dont il ne reste plus rien à écouler; l'autre prétérit, au contraire, devroit être appelé *indéfini* & *indéterminé*, puisque son emploi est indéfini & indéterminé, & qu'on s'en sert également en parlant d'un temps dont il reste quelque chose à écouler, & de celui dont il ne reste plus rien. Mais nos Grammairiens auroient mieux fait sans doute d'abandonner les désignations d'aoriste, de prétérit défini, de prétérit indéfini, & de ne distinguer nos deux prétérits qu'en prétérit simple & composé. *Je fis* seroit le prétérit simple, & *j'ai fait* le prétérit composé : ils auroient ainsi écarté toute dénomination fausse ou obscure.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer l'*a* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *oriste*, pour les raisons données parlant des *lettres oisives*.

AORNE, nom propre d'une place forte, située sur un roc, près de la source de l'Inde. Alexandre s'en empara au premier assaut qu'il lui livra. Les flatteurs lui dirent à ce sujet, qu'il étoit bien plus vaillant qu'Hercules, qui, trois fois avoit assiégé cette place sans succès.

Ce nom a été celui de plusieurs autres lieux, comme d'un lac dont les vapeurs étoient mortelles pour les oiseaux; d'un fleuve qui couloit à Phénéos; & d'un lieu de la Therprotide, où, selon Pausanias, on évoquoit les morts pour prédire l'avenir.

AORT; nom propre. Bourg de France au pays des Landes, à quatre lieues, sud, de Dax.

AORTE; substantif féminin, & terme d'Anatomie, par lequel on désigne une artère qui s'élève directement du ventricule gauche du cœur, & distribue le sang à toutes les parties du corps pour leur nutrition & pour la sécrétion de diverses liqueurs particulières.

L'*aorte* est communément divisée par les Anatomistes en aorte ascendante, & en aorte descendante, quoique ce ne soit qu'un même tronc. On lui donne le nom d'*aorte* ascendante depuis sa sortie de la base du cœur, jusqu'à la fin de sa grande courbure ou arcade. Le reste du même tronc depuis cette arcade jusqu'à l'os *sacrum*, ou jusqu'à sa bifurcation, est appelé *aorte* descendante.

On fait encore une subdivision de l'aorte descendante en portion supérieure, & en portion inférieure, en nommant portion supérieure de l'aorte descendante, ce qui s'en trouve au-dessus du diaphragme; & portion inférieure ce qui s'ensuit depuis le diaphragme jusqu'à la bifurcation.

L'*aorte* ascendante se distribue principalement à une partie du thorax, à la tête & aux extrémités supérieures : la portion supérieure de l'aorte descendante, fournit au reste du thorax : la portion inférieure se disperse principalement au bas-ventre, & aux extrémités inférieures.

Tout le tronc général de l'aorte produit immédiatement de toute sa longueur plusieurs branches ou artères, qui ensuite se ramifient différemment. Ces branches peuvent être regardées comme les troncs particuliers d'autres différentes ramifications. Et plusieurs de ces ramifications peuvent de même être considérées comme de petits troncs d'autres ramifications plus petites.

Les branches qui sortent immédiatement de tout le tronc de l'aorte, peuvent être appelées *primitives* ou *capitales*, dont quelques-unes sont plus ou moins grosses, & les autres sont petites ou menues.

Les grosses branches capitales de l'aorte sont celles-ci : deux artères souclavières, deux artères carotides, une artère cœliaque, une artère mésenterique supérieure, deux artères rénales, anciennement dites *artères émulgentes ;* une artère mésentérique inférieure, & deux artères iliaques.

Les petites sont principalement les artères coronaires du cœur, les artères bronchiales, les artères œsophagiennes, les artères intercostales, les artères diaphragmatiques inférieures, les artères spermatiques, les artères lombaires, & les artères sacrées.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AORUS ; nom propre. Ancienne ville de l'île de Crète, qui, selon Etienne le Géographe, eut aussi le nom d'Eleuthère.

AOSALHA ; nom propre. Bourg de la Laponie Suédoise, au milieu de la préfecture d'Angermand-Land-Lap-Marck.

AOSTE ; nom propre. Ancienne ville de France en Dauphiné. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village sur la Bièvre, à une lieue de l'embouchure de cette rivière dans le Rhône.

AOSTE, ou AOUSTE ; nom propre. Ville de Savoie, agréablement située aux pieds des Alpes, dans une contrée de son nom, dont elle est la capitale. On y remarque plusieurs monumens antiques des Romains, comme des restes d'arcs de triomphe, de marbre, d'amphithéâtre, &c.

AOUARA ; substantif masculin. Espèce de chou palmiste, qui croît à Cayenne, au Sénégal, au Brésil & aux Indes Orientales. Il est fort haut & épineux le long de sa tige. Quand la gousse de son fruit est en maturité, elle se crève & laisse paroître un bouquet de fruits, dont chacun a la grosseur d'un œuf de poule, avec une couleur jaune dorée, &c. Les Indiens en mangent : la chair renferme un noyau gros comme une noix, dont l'écorce a deux lignes d'épaisseur, & peut être travaillée au tour : l'amande que contient ce noyau, est blanche, & d'une très-grande dureté ; étant mâchée, elle a d'abord un goût agréable, qui devient bientôt âcre & mauvais. Les habitans de la Guyane s'en servent pour engraisser leurs bestiaux. On tire d'ailleurs de cette amande, par décoction ou par expression, une huile épaisse comme du beurre, de couleur jaune dorée, & d'un goût assez doux.

Dès qu'on a recueilli la graine d'aouara, qui s'amasse au pied de l'arbre, on la met par tas, qu'on couvre de feuilles ; & qu'on charge de bois, pour la garantir du grand air & du soleil. Elle est pourrie au bout de quinze jours : on la

pile alors dans un canot (eſpèce d'auge qui ne ſert qu'à cet uſage,) afin de ſéparer toute la chair d'avec le noyau. On achève, avec la main, ce que le pilon n'a pû faire : on jette cette chair dans une chaudière placée ſur le feu ; & quand elle fume fortement, on la met ſous une preſſe : l'huile qui en ſort, eſt reçue dans un vaſe, & miſe tout de ſuite dans des pots. Quand toute la récolte eſt finie, on fait rebouillir cette huille pour la purger de ſes parties aqueuſes ; alors elle eſt de garde : on s'en ſert pour éclairer dans les maiſons ; elle brûle en entier, ſans la moindre perte. Les Nègres de l'Amérique & de l'Afrique en mangent comme du beurre : ils en aſſaiſonnent leurs mets. Les Blancs s'en ſervent auſſi quelquefois pour le même uſage. Cette graiſſe s'appelle *huile de Sénégal*, *de Quioquio*, *de Pumitin*, ou *de Palme des Iles*. Etant extérieurement appliquée, elle eſt propre pour adoucir la goutte & les rhumatiſmes, pour les douleurs de coliques & celles d'oreilles, & pour fortifier les nerfs. Cette huile de palme eſt différente de celle du commerce, qui communément eſt falſifiée.

L'amande du fruit aouara eſt adouciſſante & aſtringente. Le noyau qu'on a ſéparé de la graine, ſe conſerve pendant une année ; au bout de laquelle, on le caſſe pour en tirer l'amande. Il ne faut prendre de ces amandes que trois ou quatre poignées, qu'on jette dans une chaudière moyenne, miſe ſur un feu modéré, pour pouvoir les braſſer à ſon aiſe. La graiſſe ſurnage peu à peu : on l'enlève à meſure avec une cuiller ; on a grand ſoin de la paſſer avant de la mettre dans un vaſe, parce qu'elle ſe fige preſqu'auſſitôt. Si on la veut employer en friture, on la fait bouillir auparavant avec un peu de caſſave ; ce qui achève de lui ôter un goût aromatique qui lui eſt naturel. Huit cuillerées de cette graiſſe dans quatre d'eau de pourpier, purgent fortement, mais ſans tranchées, le Nègre le plus robuſte.

AOUARAOU ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de grive qu'on trouve dans l'île de Cayenne. Barrère dit qu'il a remarqué que les jeunes & les vieux Aouaraous ſont toujours chauves.

AOUARÉ ; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de renard, qui eſt la même choſe que l'animal qu'on nomme *carigueya* au Bréſil.

AOURER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois honorer, révérer.

AOURNEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ornement.

AOURNER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois orner.

AOURSÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois fatigué, haraſſé.

AOUS ; nom propre d'une rivière de l'île de Chypre, ainſi appelée d'Aoa, mère d'Adonis.

AOUSTAGE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois rente payable à la mi-Août.

AOUSTERELLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſauterelle.

AOÛT ; ſubſtantif maſculin. *Auguſtus.* Le huitième mois de notre année actuelle, & le ſixième de l'année de Romulus. Son nom lui vient de l'Empereur Octave Céſar Auguſte.

Le ſoleil parcourt, pendant ce mois, la plus grande partie du ſigne du zodiaque, que nous appelons *le lion*.

Quand l'article ſimple eſt joint à ce nom, il ſignifie la moiſſon.

Ainsi on dit, *faire l'août;* pour dire, faire la moisson.

On dit aussi, qu'*on a donné une telle somme à un Ouvrier pour son août;* c'est-à-dire, pour sa peine d'avoir moissonné.

On dit, *la mi-Août;* pour dire, le quinze du mois d'Août.

Ce monosyllabe est long.

Il faudroit supprimer l'*a* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *oût*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AOUTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Maturus, a, um.* Voyez Aouter.

AOUTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe signifie mûrir par la chaleur du mois d'Août. *Les pluies ont empêché d'aouter les blés.*

Ce verbe s'emploie mieux au participe passif qu'aux autres modes. *Ces fruits sont aoutés.*

La première syllabe est brève, la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer l'*a* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *outer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AOUTERON; substantif masculin. Moissonneur, Ouvrier qui travaille à la récolte des blés. *Combien donnez-vous à vos Aouterons?*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer l'*a* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *outeron*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AOUVRIR; vieux verbe qui signifioit autrefois admettre, recevoir à plaider.

APACHES; (les) peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, dans le nouveau Mexique.

On divise les Apaches en quatre Nations différentes, qui sont les *Apaches de Périllo*, les *Apaches de Xila*, les *Apaches de Navaio*, & les *Apaches Vaqueros*.

De Laët dit que les Apaches composent une Nation nombreuse & guerrière, qui habite sous des tentes: chacun a plusieurs femmes, qui s'habillent de peaux de cerfs, de même que les hommes. Ces Sauvages coupent le nez & les oreilles sans miséricorde, à quiconque est surpris en adultère. Les Dieux de la plûpart d'entr'eux, sont le Soleil & la Lune.

APACHIKOALT; substantif masculin. Serpent des Indes & de l'Amérique, qui a cinq coudées de longueur & quatre doigts de largeur. Il est couvert d'écailles brillantes, nuancées de blanc & de noir. Il se tient sous les toits des maisons, & il se nourrit de loirs, de rats, d'escargots & d'oiseaux. Sa morsure n'est pas venimeuse.

APACTIR; vieux verbe qui signifioit autrefois faire pacte.

APADNA; Ortélius parle d'une ville de ce nom, située dans la Mésopotamie.

APADNAS; nom propre d'une ville de l'Isaurie, où Procope dit que l'Empereur Justinien bâtit un Monastère.

APAER; vieux verbe qui signifioit autrefois payer, satisfaire.

APAGOGIE; substantif féminin, & terme de Logique, qui désigne une sorte

sorte de démonstration, par laquelle on prouve la vérité d'une proposition, par l'absurdité de la proposition contraire.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

APAIER; vieux verbe qui signifioit autrefois apaiser, attirer, engager.

APAISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Apaiser.

APAISEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois traité de paix.

APAISENTEUR; vieux mot qui signifioit autrefois amiable compositeur.

APAISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Mettre la paix, pacifier. *Il vint à bout d'apaiser l'émeute.*

Apaiser, signifie adoucir, calmer la colère de quelqu'un. *On travaille à apaiser la colère du Prince.*

Apaiser, signifie remettre le calme dans l'esprit agité de quelqu'un, le faire revenir de quelqu'émotion. *Cette nouvelle l'apaisera.*

Apaiser, signifie diminuer, faire cesser la douleur. *Ce remède doit apaiser le mal.*

Apaiser, signifie calmer l'agitation, la violence de certaines choses. *La pluie a apaisé le vent.*

Apaiser *un cheval*, c'est, en termes de Manège, adoucir son humeur, quand, par colère, il a des mouvemens déréglés & trop vifs; pour l'apaiser, on le caresse, soit en lui donnant quelque chose à manger, soit par un sifflement doux, ou de quelqu'autre manière.

Ce verbe est pronominal réfléchi, actif & passif. *Cet homme s'apaise aisément; la tempête s'apaisera.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*apaise*, la syllabe *pai* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apaizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APAISEURS; substantif masculin pluriel. Nom qu'on donne à Lille & à Valenciennes à cinq Officiers Municipaux, dont les fonctions consistent à terminer les querelles particulières, qui ne tendent pas à peine afflictive.

APALACHE; nom propre d'un Royaume de l'Amérique septentrionale, dans la Floride, aux pieds des monts Apalaches, qui le séparent de la Virginie. Les contrées de ce pays, qui ne sont pas défrichées, sont couvertes de cèdres, de cyprès, de chênes, de pins, de sassafras, & d'autres arbres d'une grosseur démesurée. Dans les lieux cultivés, il croît des fruits de toute espèce. L'orge, le seigle & le froment n'y donnent que de l'herbe; mais on y a d'autres grains, comme le maïs, le millet, & toutes sortes de légumes. Le gibier y est d'ailleurs très-commun.

APALACHINE; substantif féminin. Plante qui croît dans la Floride & sur les monts Apalaches. On la nomme aussi *cassine*. Sa feuille est un peu brune, ferme, cassante, dentelée sur les bords, & longue d'un pouce, sur trois à quatre lignes de largeur. Elle a le goût du thé, & on la prend en infusion.

Ximenès & Laët assurent qu'elle garantit de la goutte & de la colique néphrétique. On la dit bonne aussi contre les rhumatismes. Selon Lémery, elle adoucit beaucoup les urines.

APALACHITES; (les) peuple qui habite le Royaume d'Apalache, en Floride, dans l'Amérique septentrionale.

Les *Apalachites* sont bien faits, & de couleur blanche; mais qui devient olivâtre, par l'usage fréquent qu'ils font d'un onguent composé de racines & de graisse d'ours, auquel ils attribuent la propriété de leur rendre plus supportables le froid & les chaleurs. La pluralité des femmes a lieu chez ces Sauvages, qui peuvent épouser leurs parentes, autres cependant que leurs sœurs. Les Apalachites sont courageux, sans être barbares. Ils se contentent de couper les cheveux aux prisonniers qu'ils font, & aux ennemis qu'ils tuent à la guerre. Le Soleil est le Dieu qu'ils adorent. Ils le saluent tous les jours à son lever par des cris d'allégresse; & ils célèbrent tous les ans en son honneur quatre fêtes solemnelles, sur la montagne Olaymi, où accourent les habitans des diverses contrées du Royaume. Comme les Apalachites sont très-sobres, il n'est pas rare d'en voir qui vivent jusqu'à cent cinquante ans.

APALATH; substantif masculin. Plante dont on fait usage en Médecine, & qui sert aussi dans les parfums.

APALIKA; substantif masculin. Poisson de l'île de Cayenne.

APALIR; vieux verbe qui signifioit autrefois affoiblir, énerver.

APAMATUC; nom propre. Rivière de l'Amérique septentrionale, qui, après avoir arrosé la Virginie, va mêler ses eaux à celles du Povathan.

APAMEA; substantif masculin. Serpent du nombre de ceux qui ont des anneaux autour du corps & de la queue.

APAMÉE; nom propre de plusieurs villes, dont une étoit en Bithynie, à l'orient de l'embouchure de la rivière Rhyndacus, entre Cyzique & Pruse. Son nom, selon Strabon, lui vint d'Apamée, femme de Prusias, Roi de Bithynie, à laquelle Philippe, Roi de Macédoine, son père, en fit présent, quand il l'eut conquise.

Il y en avoit une autre en Phrygie, sur le Méandre, bâtie par Antiochus Soter, qui lui donna le nom de sa mère Apamée.

Une troisième en Asie, dans la Médie.

Une quatrième en Mésopotamie, entre le Tigre & l'Euphrate.

Et une cinquième dans l'Assyrie.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

APANAGE; substantif masculin. On donne ce nom aux Terres que les Souverains donnent à leurs puînés, pour leur tenir lieu de partage.

Sous les Rois de la première race, on ne connoissoit pas les apanages; le Domaine & le Royaume même se partageoient également entre les mâles, sans prérogative d'aînesse. Mais quand on eut senti les inconvéniens d'un pareil partage, on jugea qu'il valoit beaucoup mieux donner aux puînés, ce qu'on appeloit alors des *Grands Fiefs*, pour les tenir & posséder en apanage, comme Vassaux de la Couronne.

Avant Philippe Auguste, les filles succédoient aux apanages; mais depuis le Testament de ce Prince, ils sont réversibles à la Couronne, à défaut d'héritiers mâles, & ils retournent effectivement au Roi, sans qu'il soit obligé de payer les dettes des apanagistes.

Apanage, se dit, par extension, dans quelques Coutumes, de la portion qu'on donne à un des enfans, pour toute prétention à la succession.

Apanage, se dit figurément des choses qui sont les suites & les dépendances naturelles des autres. *Le Peuple croit que le bonheur est l'apanage des richesses.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

APANAGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Apanager.

APANAGER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjuge comme *chanter*. *Fundum fruendum dare.* Donner en apanage. *En France, on apanage les Princes du Sang.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*apanage*, la syllabe *na* est longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *apanajer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APANAGISTE; substantif masculin. Celui qui jouit d'un apanage. *Cette Terre vient de la Couronne, le puîné des Princes en est l'apanagiste.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

APANTÉ; nom propre d'une Province de terre ferme dans l'Amérique méridionale, entre le lac de Parimé & la rivière des Amazones, à l'ouest de la Province de Caropa.

APANTROPIE; substantif féminin, & terme de Médecine, qui désigne une aversion pour la société, ou une misantropie occasionée par maladie.

APAPELARDIR; vieux verbe qui signifioit autrefois faire le papelard, contrefaire l'homme de bien.

APAR; substantif masculin. Animal quadrupède, qui est une espèce de tatou, ayant la tête oblongue, & presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes & arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce; il a cinq doigts à tous les pieds: dans ceux du devant, les deux ongles du milieu sont très-grands, les deux latéraux sont plus petits, & le cinquième, qui est l'extérieur, & qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière, les cinq ongles sont plus courts & plus égaux. La queue est très-courte, elle n'a que deux pouces de longueur, & elle est revêtue d'un têt tout autour; le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur. La cuirasse qui le couvre, est partagée par quatre commissures ou divisions, & composée de trois bandes mobiles & transversales, qui permettent à l'animal de se courber &

de se contracter en rond; la peau, qui forme les commissures, est très-souple. Les boucliers, qui couvrent les épaules & la croupe, sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées; les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers, sont composées de pièces carrées ou barlongues, & chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc-jaunâtre.

La chair de cet animal est aussi blanche & aussi bonne à manger que celle du cochon de lait.

APARAGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* APARAGER.

APARAGER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Jurisprudence, qui signifie marier une fille selon sa condition; comme *desparager*, signifie lui donner un mari qui n'est pas sortable.

Voyez l'erreur du Dictionnaire de Trévoux, qui, après avoir dit que ce verbe signifie *comparer*, ce qui est assez analogue à son vrai sens, ajoute qu'on ne s'en sert plus, & renvoie à *Apanager*, comme si ce dernier verbe devoit suppléer le premier.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps; mais la pénultième syllabe des temps qui se terminent par un e féminin, est longue.

APARCHIS; vieux mot qui signifioit autrefois le lieu où l'on élevoit des perches, sur lesquelles on plaçoit les draps pour les lainer.

APARET; vieux mot qui signifioit autrefois clôture de pré.

APARIA; nom propre d'une province de l'Amérique méridionale au Pérou, de l'Audience de Quito, à l'embouchure de la rivière de Guravay, dans le fleuve des Amazones.

APARISSABLEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois évidemment.

APARLIER; vieux verbe qui signifioit autrefois appareiller.

APAROLER; vieux verbe qui signifioit autrefois parler ensemble.

A PARTÉ; substantif masculin. Terme emprunté du latin, & qui est affecté à la Poësie dramatique, pour désigner ce qu'un Acteur se dit à lui-même, afin de découvrir aux Spectateurs quelques circonstances essentielles, dont ils ne seroient pas instruits autrement.

Comme l'*à parté* est présumé secret & inconnu pour les autres Acteurs qui occupent la scène, il est évidemment contraire à la vraisemblance : ce qui l'a fait condamner par plusieurs Critiques.

Ce mot ne prend point de *s* au pluriel. On dit un *à parté* & des *à parté*.

APASTELLER; vieux verbe qui signifioit autrefois fournir la pâtée ou pâture.

APASTIS; vieux mot qui signifioit autrefois pacte, traité.

APATHIE; substantif féminin. Ce mot désigne l'état de l'ame, qui n'est agitée d'aucun trouble, & qui ne ressent aucune passion.

L'apathie étoit la vertu qu'affectoient particulièrement les Stoïciens. Ils ne réputoient sage que celui dont la tranquillité étoit inaltérable, & sur lequel la joie & la peine ne faisoient aucune impression.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

APATHIQUE; adjectif des deux genres. Qui ne s'affecte d'aucune

chose, qui est insensible sur tout. *Vivre avec une personne apathique.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un apathique Prince*, mais *un Prince apathique.*

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer *qu* en *k*, & écrire *apatike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

APATICHER; vieux verbe qui signifioit autrefois aller manger.

APATTA; substantif féminin. Sorte d'oye de la Côte d'or. Elle est rare, & très-estimée des Nègres.

APATURIES; substantif féminin pluriel. Fêtes qu'on célébroit à Athènes & dans la plûpart des Villes Greques, au mois Pyanepsion. C'étoit dans ces Fêtes que l'on inscrivoit au nombre des citoyens, ceux qui étoient en âge d'y être admis, ce qu'on faisoit avec beaucoup de solemnité. Chacun des trois jours qu'elles duroient, étoit désigné par un nom particulier. Le premier, qu'on passoit tout entier dans la joie & les festins, se nommoit *Dorpie.* On donnoit le nom d'*Anarrhyse* au second, pendant lequel on immoloit des victimes à Jupiter & à Minerve. Les jeunes gens, qu'on mettoit au nombre des citoyens, tenoient dans cette Cérémonie le premier rang auprès de l'Autel. Le troisième jour, appelé *Cureotis*, on coupoit les cheveux à ces jeunes gens, & on inscrivoit leurs noms sur les Registres publics, après quoi on immoloit deux brebis & une chèvre en l'honneur de Diane. Il y avoit aussi durant ces Fêtes des pratiques religieuses, relatives au culte de Bacchus & à celui de Vulcain.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

APATUROS; nom propre. Ancienne place de la presqu'île de Corocondama, entre le Pont-Euxin & le Palus-Méotide, où Vénus avoit un Temple. Elle y étoit adorée sous le nom de *Trompeuse*, parce qu'elle avoit usé d'artifice pour tuer des géans.

APAU; vieux mot qui signifioit autrefois bail à cens.

APAUTER; vieux verbe qui signifioit autrefois donner à cens.

APECA; substantif masculin. Espèce de canard sauvage du Brésil, qui ne diffère des nôtres, qu'en ce qu'il est plus grand; qu'il a le bec noir, chargé d'une crête large & charnue, & crochu par le bout, & que ses pieds & ses jambes sont d'un rouge cendré.

APÉCHÈME; substantif masculin, & terme de Chirurgie, qui désigne une fracture du crâne dans la partie opposée au coup. C'est la même chose que contre-coup.

APÉDEUTE; substantif masculin. *Ignarus.* Ce mot désigne un ignorant, par défaut d'instruction.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

APÉDEUTISME; substantif masculin. Ignorance des lettres, qui vient de défaut d'instruction. *Le règne de l'apédeutisme est ordinairement celui de la barbarie.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

APÉGA; nom propre de la femme de Nabis, Tyran de Sparte, & d'une

machine barbare, qui représentoit cette femme vêtue d'habits magnifiques. Quand le Tyran faisoit venir quelqu'un pour en tirer de l'argent, d'abord il lui parloit avec beaucoup de douceur & d'honnêteté des besoins de l'Etat, & des dépenses qu'il faisoit pour le culte des Dieux & pour le bien commun. Si on se laissoit toucher par ses discours, il n'alloit pas plus loin : c'étoit ce qu'il se proposoit. Mais, quand quelqu'un refusoit de se rendre, & se défendoit de donner, il disoit : *Peut-être n'ai-je pas le talent de vous persuader; mais j'espère qu'* Apéga *vous persuadera*. Alors la machine paroissoit; & Nabis prenant *Apéga* par la main, la levoit de sa chaise, & la conduisoit à son homme. La prétendue *Apéga*, qui avoit les mains, les bras & le sein hérissés de pointes de fer aigues, cachées sous ses habits, étant arrivée auprès du pauvre malheureux, l'embrassoit, le serroit entre ses bras, l'approchoit de sa poitrine, lui appuyant les mains sur le dos, & le faisoit périr, en le perçant de toutes parts, par les pointes dont elle étoit armée. La machine étoit susceptible de tous ces mouvemens, par le moyen des ressorts secrets dont elle étoit composée.

APEIBA; substantif masculin. Arbre du Brésil, dont le bois sert à construire des barques de Pêcheurs & des radeaux. Son fruit n'est d'aucun usage.

APELLE; nom propre d'un Peintre de l'île de Co: le même que la renommée a placé au-dessus de tous les Peintres de l'antiquité. Il fut le favori d'Alexandre le Grand, qui ne voulut jamais être peint que de sa main, & défendit à tous autres de faire son portrait. Apelle faisoit un jour celui d'une des concubines de ce Prince; & comme le Monarque apperçut qu'elle n'étoit pas indifférente au Peintre, il la lui donna pour ses menus plaisirs.

Les Ouvrages de ce Peintre célèbre s'annonçoient par une grace & une élégance singulières; la touche en étoit libre, noble, gracieuse : tout y étoit disposé par le goût & le génie, & la nature sembloit avoir conduit le pinceau de l'Artiste dans l'expression de ses finesses & de ses nuances.

MM. de Félibien & de Piles, placent Apelle au-dessus de Raphaël & de tous les Peintres modernes. Le Poussin est allé plus loin : il a dit que Raphaël étoit un ange en comparaison des autres Peintres; mais que comparé avec Apelle, il n'étoit qu'un *âne*.

Après la mort d'Alexandre le Grand, Apelle alla à la Cour de Ptolémée, Roi d'Egypte, où il fut accusé d'un attentat contre la vie de ce Prince : on alloit le condamner, quand le complot de ses ennemis fut découvert. Echappé ainsi au supplice, il se retira à Ephèse, où il composa son admirable Tableau de la Calomnie, qui a passé pour son chef-d'œuvre. Pline en a conservé l'ordonnance.

On vante aussi, parmi les Ouvrages de ce grand Homme, l'*Alexandre couronné par la Victoire*; le *Mars enchaîné*; l'*Hercule*; l'*Alexandre foudroyant*, & la *belle Vénus*, qu'il avoit peinte d'après cent des plus belles filles de la Grèce; d'autres disent d'après la courtisane Phryné.

Quelques-uns prétendent que ce dernier Tableau fut le chef-d'œuvre d'Apelle; & que ce fut d'après la concubine qu'Alexandre lui

avoit donnée, qu'il le peignit.

APELLÉE; ſubſtantif maſculin. *Apellæus.* Nom d'un mois des anciens Grecs. C'étoit le dernier de l'automne chez les Macédoniens; le premier de l'hiver chez les Syro-Macédoniens, & le ſecond de cette ſaiſon chez les Tyriens.

APELLITES; (les) Hérétiques du deuxième ſiècle, ainſi appelés d'*Apelle*, leur Chef, qui n'admettoit qu'un ſeul principe néceſſaire & éternel; mais qui expliquoit l'origine & l'exiſtence du mal, en diſant que l'Être ſuprême ne prenoit aucun ſoin des choſes de la terre; qu'il les avoit confiées aux Anges, & qu'un d'entr'eux avoit créé notre monde ſur un autre plus parfait. Ces Hérétiques joignoient à ces erreurs pluſieurs autres abſurdités.

APENBOURG; nom propre d'un Bourg d'Allemagne, dans la Vieille Marche de Brandebourg.

APENDEIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois appentis.

APENDRE; vieux verbe qui ſignifioit autrefois dépendre.

APÉNÉ; ſubſtantif maſculin. Les Anciens donnèrent ce nom à un char attelé de deux ou de quatre mules, duquel les Éléens ſe ſervirent pendant quelque temps aux jeux Olimpiques; mais ils ne tardèrent pas d'en abandonner l'uſage.

APÉNIAUTISME. *Voyez* ABANNATION.

APENNIN; nom propre d'une fameuſe chaîne de montagnes qui partagent l'Italie dans toute ſa longueur, depuis les Alpes juſqu'à l'extrémité la plus méridionale du Royaume de Naples.

APENRADE; nom propre. *Apenroda.* C'eſt une Ville du Duché de Sleſwick, dans le Dannemarck, au fond d'un golfe de la mer Baltique.

APENSEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois réflexion.

APEPSIE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Il ſe dit d'une maladie qui conſiſte dans la difficulté de digérer.

APERCEVABLE; adjectif des deux genres. Qui peut être aperçu. *Il y a des inſectes qui ne ſont pas apercevables.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième très-brève, la quatrième moyenne, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un apercevable corps*, mais *un corps apercevable.*

APERCEVOIR; verbe actif de la troiſième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme recevoir. *Animadvertere.* Découvrir une choſe, commencer à la voir, la diſtinguer. *Je crois que j'aperçois dans cette loge la femme dont vous m'avez parlé.*

APERCEVOIR, ſignifie encore connoître, remarquer. *Dès que vous aperceviez cette erreur, il falloit avertir.*

Dans ce ſens, *apercevoir* eſt auſſi pronominal réfléchi. *Il s'eſt aperçu qu'on ſe moquoit de lui.*

Différences relatives entre *apercevoir* & *voir.*

Les objets qui ont quelque durée, ou qui ſe montrent, ſont *vus.* Ceux qui fuïent ou qui ſe cachent, ſont *aperçus.*

On *voit*, dans un viſage, la régularité des traits; & l'on y *aperçoit* les mouvemens de l'ame.

Dans une Cour nombreuſe, les premiers ſont *vus* du Prince, à peine les autres en ſont-ils *aperçus.*

Une complaisance *vue* de tout le monde, en explique quelquefois moins qu'un coup-d'œil *aperçu*.

Les novices & les sottes en amour ignorent les avantages du mystère, & font *voir* ce qu'elles ont intérêt de cacher. Les plus fines, quelqu'attention qu'elles aient, ont bien de la peine à empêcher qu'on ne s'*aperçoive* de ce qui se passe au fond de leur cœur.

L'amour qui se fait *voir*, tombe dans le ridicule aux yeux du spectateur. Celui qui se laisse seulement *apercevoir*, fait sur le théâtre du monde une scène amusante pour ceux à qui plaît le jeu des passions.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève, & la quatrième longue.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *recevoir*. *Voyez* au mot VERBE, les règles indiquées.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *ſ*, & écrire *aperſevoir*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APERCHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* APERCHER.

APERCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme d'Oiseleur, qui signifie remarquer le lieu où un oiseau se retire pour y passer la nuit. *Nous aperchâmes un faisan.*

APERÇU, UE; adjectif & participe passif. *Animadversus, a, um.* Voyez APERCEVOIR.

APÉREA; substantif masculin. Sorte d'animal quadrupède du Brésil, qui n'est ni lapin ni rat, & paroît tenir quelque chose de tous deux; il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence; le poil de la même couleur que nos lièvres, & blanc sous le ventre; il a aussi la lèvre fendue de même; les grandes dents incisives, & la moustache autour de la gueule & à côté des yeux; mais ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, & elles sont si courtes, qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur; les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire, & munis de petits ongles courts; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est plus long que les deux autres. L'apérea n'a point de queue; sa tête est un peu plus alongée que celle du lièvre, & sa chair est comme celle du lapin, auquel il ressemble par la manière de vivre. Il se recèle aussi dans des trous, mais il ne creuse pas la terre comme le lapin; c'est plutôt dans des fentes de rochers & de pierres, que dans des sables, qu'il se retire: aussi est-il bien aisé à prendre dans sa retraite. On le chasse comme un très-bon gibier, ou du moins aussi bon que nos meilleurs lapins.

M. de Buffon pense que cet animal est le même que le *cori*.

APERETHES; nom propre. C'est, selon Pausanias, une ancienne ville de l'Arcadie.

APÉRITIF, IVE; adjectif & terme de Médecine, qui s'emploie aussi substantivement. Il désigne tout médicament qui rend le cours des liqueurs plus libre dans les vaisseaux où elles sont contenues, en détruisant les obstacles qui s'y opposent.

Les

Les *apéritifs* conviennent dans tous les cas où les obstructions sont la cause ou l'effet de la maladie.

Electuaire *apéritif d'Antoine Daquin*.

Prenez quatre onces de feuilles mondées de sené du levant, une once & demie de diagrède, autant de trochisques alhandal, d'agaric choisi, de rhubarbe, & de semences de violettes; une once de gomme sagapénum, autant de myrrhe & de gomme ammoniaque; six gros d'antimoine diaphorétique, autant de mercure doux, & de poudre des trois santaux; une demi-once de sel de mars, & autant de celui de tamarisc; pulvérisez ces drogues, & faites chauffer sur un petit feu quantité suffisante de bon miel que vous écumerez; pesez six livres de ce miel écumé, & incorporez-y les poudres avec un bistortier, pour former un électuaire dont vous ferez usage dans le besoin.

Ce remède purge toutes les humeurs; il raréfie les matières visqueuses & grossières; il désobstrue les vaisseaux, & provoque les règles: on en fait usage dans les fièvres quartes, dans la cachéxie, dans les maladies hypocondriaques, & dans l'hydropisie: la dose est depuis une drachme jusqu'à six.

La Médecine vétérinaire fait aussi usage de médicamens *apéritifs*: en voici quelques-uns.

Breuvage apéritif. *Prenez* deux onces de racines de petit houx, autant de celles de fenouil, & pareille quantité de celle de souchet; faites bouillir ces racines dans trois livres d'eau commune, jusqu'à diminution d'un tiers; coulez & donnez cette décoction à l'animal en deux doses.

Pilules apéritives. *Prenez* un gros de borax, autant de safran de mars apéritif, de cloportes préparées, & de tartre vitriolé; deux gros de savon d'Alicante, une demi-once de racines de garence, & autant de celles de chardon-roland, séchées & pulvérisées; un gros & demi de gomme ammoniac, & quantité suffisante de syrop des cinq racines apéritives; incorporez le tout, roulez-le dans la farine, & formez-en deux pilules, que vous donnerez le matin à l'animal en deux fois, de vingt-quatre heures à autres.

Poudre apéritive. *Pulvérisez* une once de *crocus metallorum*, & donnez la poudre à l'animal dans le son ou dans l'avoine.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une cinquième syllabe très-brève.

Le *f* final du masculin se fait sentir en toute circonstance.

Ce mot employé comme adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un apéritif breuvage*, mais *un breuvage apéritif*.

APEROPIA; nom propre. C'est, selon Pausanias, une île du pays d'Argos, devant le promontoire de Buporthmos.

APERTE; vieux mot qui signifioit autrefois fait d'armes, belle action.

APERTEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois clairement.

APERTINANT; vieux mot qui signifioit autrefois allié, parent.

APERTISE; vieux mot qui signifioit autrefois agilité.

APESAS; nom propre d'une montagne du Peloponèse, au Royaume d'Argos, sur laquelle Persée rendit

le premier des honneurs divins à Jupiter Apesantien.

APÉTALE ; adjectif des deux genres, & terme de Botanique, qui se dit d'une plante dont la fleur est sans pétale. *Une herbe apétale. Une fleur apétale.*

APETICIER ; vieux verbe qui signifioit autrefois diminuer, devenir plus petit.

APETISSÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Minutus, a, um.* Voyez Apetisser.

APETISSEMENT ; substantif masculin. *Diminutio.* Diminution. *L'apetissement des corps.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *apetisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APETISSER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Minuere.* Diminuer, rendre plus petit, racourcir. *Exemple.* Dans le sens de diminuer. *On a bien apetissé ce tas de foin depuis quelques jours.*

Dans le sens de rendre plus petit : *il ne faut pas apetisser la portion de cet enfant.*

Dans le sens de racourcir : *cette robe est trop longue, faites-là apetisser.*

Apetisser, s'emploie dans le sens neutre, & il signifie devenir plus petit : *les vieillards apetissent à mesure qu'ils s'avancent vers la décrépitude.*

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi. *Si vous lavez cette robe, elle s'apetissera.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième brève, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

APETOUS ; (les) peuples de l'Amérique septentrionale au Brésil, vers le gouvernement de Porto-Seguro.

APEX, substantif masculin. Nom du bonnet que portoient les Prêtres Flamines & Saliens. Valère Maxime rapporte que Sulpitius, l'un de ces Prêtres, fut destitué du Sacerdoce, parce que l'apex lui tomba de la tête pendant qu'il sacrifioit.

APHACA ; nom propre d'un lieu de la Phénicie, entre Héliopolis & Biblos, où Vénus étoit honorée sous le nom d'*Aphacite*. Près du temple de la Déesse étoit un bois fameux par les prostitutions où chacun s'y livroit en mémoire des caresses que Vénus avoit prodiguées en cet endroit, au bel Adonis son amant. On y remarquoit aussi le lac sur lequel chacun mettoit les présens qu'il vouloit faire à la Déesse. Si l'offrande étoit agréable à Venus, elle se précipitoit au fond du lac, & elle surnageoit si elle ne lui plaisoit pas. Cela n'étoit pas mal imaginé pour amasser de l'or & de l'argent ; car il est vraisemblable qu'on n'auroit pas osé offrir d'autres métaux, à cause de leur peu de valeur, ni d'autres effets, de peur qu'ils ne surnageassent.

Aphaca, est encore le nom d'un genre de plante à fleur papilionacée. Il

s'élève du fond du calice un pistil, qui se change en une gousse remplie de semences arrondies.

APHACITE ; adjectif féminin, & terme de Mythologie. Surnom de Vénus, ainsi appelée du culte qu'on lui rendoit à Aphaca. *Voyez* ce dernier mot.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

APHAR ; nom propre. C'étoit, selon le Périple d'Arrien, la capitale des Homérites, vers une baie du golfe Arabique. Charibaël, Roi de ce peuple & des Sabaïtes, & ami des Empereurs Romains, résidoit & tenoit une Cour brillante dans cette ville.

APHARA ; nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin, dans la Palestine.

APHAS ; nom propre d'une rivière de la Molosside, au midi de l'Épire. Elle a sa source dans le Lac, l'un des sommets du Pinde.

APHEA ; terme de Mythologie, & nom propre d'une Divinité que révéroient particulièrement les Éginètes & ceux de l'île de Crète, où elle avoit un temple. Avant d'être au rang des immortelles, elle s'appeloit *Britomartis*, jeune Crétoise, que sa passion pour la chasse rendit chère à Diane. Cette Déesse lui obtint une place dans les Cieux, parce qu'elle aima mieux se précipiter dans la mer, que de céder aux desirs amoureux de Minos qui la poursuivoit vivement.

APHÉBRIOCK ; c'est le soufre Philosophique des Alchimistes.

APHEC ; nom propre d'une ville de la Palestine, dans la Tribu de Judas, près de laquelle les Philistins campoient, quand on amena de Silo, l'Arche d'alliance, qu'ils enlevèrent aux Israëlites.

Il y avoit deux autres villes de même nom dans la Palestine. Une dans la vallée de Jésraël, & l'autre dans la Tribu d'Aser.

APHÉLIE ; substantif masculin, & terme d'Astronomie, qui se dit du point de l'orbite d'une planète où elle se trouve dans sa plus grande distance du soleil. L'aphélie d'une planète est le point opposé à son périhélie.

Les Astronomes ne connoissent encore qu'imparfaitement le mouvement de l'aphélie des planètes, parce qu'il ne devient sensible qu'après un grand nombre d'observations. Or, ces observations n'ont pas encore été assez fréquentes jusqu'à présent, pour qu'on pût le déterminer avec précision.

APHÉLIE, s'emploie aussi adjectivement. *Mars est aphélie.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire, d'après la prononciation, *Afélie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APHÉRÉMA ; nom propre d'une des trois Toparchies, que les Rois de Syrie ajoutèrent à la Judée.

APHERÈSE ; substantif féminin. Figure qui consiste à retrancher une lettre ou une syllabe du commencement d'un mot. Dans ce vers de Virgile :

Discite justitiam moniti, & non temnere divos.

On voit que *temnere* est employé pour *contemnere*.

J'ai dit que le retranchement se faisoit au commencement du mot; parce que si c'étoit au milieu, ce

feroit une syncope, & à la fin ce feroit une apocope.

Les deux premières syllabes font brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Aferèze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APHÉSIENS; adjectif masculin pluriel, pris substantivement, & terme de Mythologie. Surnom de Castor & Pollux, qui présidoient aux barrières d'où l'on partoit pour les courses des jeux publics.

APHÈTE; substantif féminin, & terme d'Astrologie Judiciaire. C'est la planète qui donne la vie.

APHETES; nom propre. *Aphetæ*. Ville Maritime de Thessalie, dans la Magnésie, d'où partit le vaisseau des Argonautes.

APHILANTROPIE; substantif féminin. *Aphilantropia*. Terme de Médecine, qui désigne le premier degré de la mélancolie, quand quelqu'un fuit la société, & cherche la solitude.

APHONIE; substantif féminin, & terme de Médecine, qui désigne une privation de la faculté de produire des sons articulés.

Cette maladie reconnoît plusieurs causes; d'un côté, la rigidité & la sécheresse des fibres, ou la cessation du fluide nerveux dans les nerfs; de l'autre, l'obstruction des vaisseaux qui constituent l'organe de la voix, par fluxion, ou par le transport de quelque humeur que ce soit.

Les vieillards & les personnes qui se livrent à des exercices violens, & qui font un grand usage de liqueurs spiritueuses, sont dans le premier cas.

Tous ceux qui sont sujets à quelques vices particuliers de la lymphe, ou qui ont essuyé un air froid, ou la suppression de quelqu'évacuation, peuvent aussi éprouver une extinction de voix; telles sont les filles qui perdent leurs règles par quelque frayeur subite: elles sont tout d'un-coup privées de l'usage de la voix.

Il en est de même d'un corps étranger, d'une inflammation, d'un abcès, qui peuvent gêner ou détruire, en quelque façon que ce soit, le mouvement de la parole & la liberté de la voix.

Quand l'Aphonie reconnoît pour cause la paralysie des nerfs, ce qui vient ordinairement à la suite d'une apopléxie, il faut avoir recours aux remèdes indiqués dans ces maladies.

Si cette indisposition vient de la sécheresse & de la ridigité des fibres, il faut avoir recours à la saignée, au petit lait, aux lavemens, aux bains; & on doit sur-tout éviter tout ce qui peut enflammer & dessécher le sang, & se réduire à un régime doux & humectant.

Quand l'Aphonie est produite par quelque vice particulier du sang ou de la lymphe, comme vérole, scorbut, écrouelles, &c. on y remédie en les détruisant.

Voici une tisane adoucissante pour lubrifier, adoucir le gosier, quand il est sec & rude, & pour dégager toutes ces parties, lorsqu'elles sont embarrassées.

Prenez une demi-once de racine de guimauve lavée, une pincée de graine de lin renfermée dans un nouet, autant de fleurs de tussilage & de mauve; deux gros de réglisse: versez sur le tout une pinte d'eau bouillante; & après une demi-heu-

re d'infusion, passez la liqueur pour boisson ordinaire légèrement dégourdie.

Voici quelques tablettes qui sont très-adoucissantes, & qui conviennent dans tous les cas où une sérosité âcre & salée se jette sur les organes de la voix.

Prenez une once de racine de guimauve séchée & pulvérisée, & quatre onces de sucre blanc : mêlez le tout, & faites-en des tablettes avec une suffisante quantité de mucilage de gomme adragant.

Quand l'aphonie ne cède point aux remèdes ci-dessus indiqués, on a recours aux suivans.

Prenez une chopine de lait de vache écrêmé ; faites-le bouillir, & ajoutez-y une chopine d'infusion de véronique mâle, avec suffisante quantité de sucre candi, pour en prendre dans la journée un verre, d'heure en heure.

Si, malgré ces remèdes, la voix n'est pas plus libre ni plus forte, on appliquera un emplâtre vésicatoire, large comme un petit écu, à la nuque, en le renouvellant tous les deux jours, & mettant, d'un jour l'un, par-dessus, une feuille de poirée couverte de beurre frais.

Quand l'extinction de la voix provient d'un exercice trop violent avec les femmes, ou d'un épuisement de soi-même, on ne peut détruire cette incommodité, qu'en prenant de la tranquillité, & en changeant de conduite. C'est, surtout, à l'âge de puberté que les jeunes gens se livrent le plus aux plaisirs de l'amour ; aussi en sont-ils incommodés pour le reste de leurs jours. Il y a entre la voix & les parties de la génération un accord parfait : quand on se ménage du côté de l'exercice vénérien, la voix est plus mâle & plus vigoureuse ; elle devient au contraire grêle & foible, quand on n'est pas modéré sur cet article. L'exemple des châtrés & des eunuques, prouve manifestement ce que nous venons de dire ; ils perdent la force de leur voix avec leurs parties.

Les maladies longues, qui attaquent le poumon ou la gorge, sont sujettes à produire l'extinction de voix, comme cela se remarque dans la pulmonie & dans l'asthme, où tous les vaisseaux se bouchent & s'obstruent, & empêchent l'air d'exécuter le méchanisme de la voix. On y remédie, en faisant les remèdes propres pour ces maladies.

S'il arrivoit que ce fût un corps étranger, introduit dans la trachée artère, qui fût cause de l'aphonie, on ne pourroit y remédier, qu'en le faisant sortir de ce canal, par le moyen de la bronchotomie.

Ce sont quelquefois des ulcères sur les muscles servant à l'organe de la voix, qui sont cause de l'aphonie ; en ce cas, la guérison est très-difficile : tout ce que l'on peut faire, est de détourner l'humeur qui est sur cette partie, par le moyen d'un emplâtre vésicatoire, se servir du lait de vache pour toute nourriture ; & faire usage des balsamiques.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *afonie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APHORISME ; substantif masculin. Proposition qui renferme en peu de mots une maxime générale, & dont la vérité est démontrée par l'expérience & la réflexion. *Les Aphorismes de Boerhaava.*

Les deux premières syllabes sont

brèves, la troisième est longue & la quatrième très-brève.

APHORISTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il désigne ce qui a rapport aux aphorismes. *Le style aphoristique d'Hippocrate.*

APHOSIATIN; nom propre. C'est, selon Pierre Gilles, un port de Turquie, dans la Romanie, sur le détroit de Constantinople, à douze mille pas de cette capitale.

APHRACTE; substantif masculin. Les Anciens donnoient ce nom à leurs Navires d'un seul rang de rames, parce qu'ils n'étoient pas couverts, & qu'ils étoient sans pont, ce qui les distinguoit des Cataphractes.

APHRODISIAS; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ancienne ville de Scythie, près du Pont-Euxin.

Ptolémée place une ville de même nom en Cilicie; Etienne, une troisième en Laconie, & une quatrième dans l'île de Chypre.

APHRODISIAS, étoit aussi le nom d'un Promontoire de Carie, où il y avoit un temple de Vénus; & celui de plusieurs Îles, dont une en Espagne, une autre en Lybie, & une troisième sur le golfe Persique.

APHRODISIASME; substantif masculin. *Aphrodisiasmus.* Terme de Médecine, qui désigne l'acte vénérien, ou de la génération.

APHRODISIENNES; adjectif féminin pluriel, substantivement pris, & terme de Mythologie. C'étoit le nom des fêtes que les Anciens célébroient en l'honneur de Vénus Aphrodite, particulièrement dans l'île de Chypre, à Amathonte, à Paphos & à Corinthe. Pour être admis dans ces fêtes, on donnoit une pièce d'argent à Venus, comme à une fille de joie.

APHRODITE; terme de Mythologie. C'est un des noms de Vénus, ainsi appelée, parce qu'elle naquit de l'écume de la mer.

Il y a aussi eu en Afrique, une ville de ce nom, près de l'Éthiopie.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire, *afrodite*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APHRON; substantif masculin. Sorte de pavot sauvage, dont parle Pline.

APHRONILLE, substantif féminin. Plante dont les feuilles sont plus longues & plus étroites que celles du poireau. Sa racine est amère, & l'infusion en est diurétique.

APHRONITRE; substantif masculin. Sorte de salpêtre naturel, qu'on appelle communément *salpêtre de roche.*

APHTE; substantif masculin. On donne ce nom à de petits ulcères ronds, superficiels, qui ont leur siège au-dedans de la bouche.

La cause prochaine de cette maladie paroît consister, dit le célèbre Boerhaave, en ce que le dernier émonctoire par lequel la salive & la mucosité se filtrent & se répandent dans la bouche, est ulcéré par une humeur lente & visqueuse, qui bouche l'extrémité de son canal.

Ainsi les aphtes occupent tous les lieux où s'ouvrent de semblables émonctoires, conséquemment les lèvres, les gencives, l'intérieur des joues, la langue, le palais, le gosier, les amygdales, la luette, l'estomac, les intestins grêles, & partout à peu près de la même manière.

Ce mal est fréquent chez les na-

tions du nord, chez ceux qui habitent des lieux marécageux, dans un temps chaud, pluvieux, & il attaque particulièrement les enfans & les vieillards.

Les aphtes, qui doivent paroître dans la bouche, sont ordinairement précédés d'une fièvre continuelle, putride ou intermittente, devenue continue. Cette fièvre est accompagnée d'une diarrhée ou de la dyssenterie, de grandes & de continuelles nausées; de vomissemens, de dégoût, d'anxietés dans les parties vitales, d'extrême foiblesse, d'évacuation d'humeurs, quelles qu'elles soient; d'engourdissement, de pesanteur, d'assoupissement léger, inégal, continuel, & de douleur à l'estomac.

On voit pour l'ordinaire paroître çà & là, au commencement, quelques pustules isolées, d'abord à la langue, aux angles des lèvres, au gosier & ailleurs; mais qui changent de places, & elles sont presque toujours bénignes; quelquefois elles paroissent, en premier lieu, au fond du gosier sous la forme d'une croûte blanche, épaisse, reluisante, semblable à du lard frais, fort intimement adhérente, montant lentement, & paroissant venir de l'œsophage; celles-ci sont, généralement parlant, les plus mauvaises, & pour l'ordinaire elles sont mortelles. Il en est de même quand toute la cavité de la bouche jusqu'aux extrémités des lèvres, est couverte de croûtes dures, épaisses & ténaces.

Pour guérir radicalement les aphtes, il faut, 1°, exciter dans les parties malades une impulsion interne & modérée des humeurs vitales, afin de procurer intérieurement, par le liquide que l'on fournit en dessous, la résolution, le relâchement, la chûte de la croûte ulcérée. On remplit cette indication par les boissons copieuses, chaudes, apéritives, résolutives & détersives. Comme dans l'espèce maligne de cette maladie, les vaisseaux lactés engorgés refusent l'entrée libre du fluide dans leurs cavités, les fomentations, les vapeurs, les bains faits avec les mêmes remèdes, font d'un usage merveilleux; la nourriture la meilleure est l'eau panée, & ensuite mêlée avec du vin & du miel.

2°. Il faut rendre aisée & prompte la séparation de la croûte, ce que l'on obtient par les fomentations, les gargarismes, les lavemens. Ces remèdes doivent être faits avec une liqueur chaude, laxative, émolliente, détersive, & qu'on garde assez long-temps pour humecter la partie; elle doit aussi être antiputride.

3°. Il faut, sitôt que la croûte est tombée, employer les médicamens anodyns adoucissans, & en même temps un peu fortifians.

4°. Lorsque la fièvre est de nouveau cessée, que les urines déposent un bon sédiment, que le pouls est un peu plus libre, on donne utilement au malade une boisson fortifiante.

5°. A la fin de la maladie, il faut prendre un purgatif corroborant.

La première syllabe est moyenne, la seconde est très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *afte*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APHTHARTODOCETES; (les) sorte d'Hérétiques du quatrième siècle, ennemis jurés du Concile de Calcédoine. Ils étoient disciples de Julien d'Halicarnasse, & croyoient

que le corps de *Jesus-Christ* avoit été impassible, parce qu'il étoit incorruptible.

APHYE; substantif féminin. *Aphya.* Les Anciens ont donné ce nom à certains petits poissons de mer qu'ils croyoient produits par une terre limoneuse. Les anchois étoient du nombre des aphyes.

APHYLLANTES; genre de plante à fleur liliacée, composée de six pétales qui sortent d'un calice écailleux & fait en tuyau. Il sort de ce calice un pistil qui, dans la suite, devient un fruit ayant la forme d'une pomme de pin, & contenant des semences arrondies.

APHYTACOR; substantif masculin. arbre que Pline dit produire de l'ambre.

APHYTE; nom propre d'une ville de Thrace, dans le voisinage de Pallène. Elle fut célèbre par un Oracle d'Apollon, & par un temple de Jupiter Ammon.

API; substantif masculin. Petite pomme d'un rouge vif d'un côté, & blanche de l'autre. Elle croît sur un arbre qui en produit beaucoup, & qui les donne par bouquets. Cette pomme commence à être bonne au moment qu'elle n'a plus rien de vert, ni auprès de la queue, ni auprès de l'œil, ce qui arrive assez souvent dès le mois de Décembre. Elle veut être mangée avec sa peau : il n'y a point de pomme qui l'ait si fine, ni si délicate : elle dure depuis le mois de Décembre jusqu'en Avril. Son parfum est délicieux, & sa chair extrêmement fine. Elle est d'ailleurs très-jolie, & ne se fane jamais.

APIASTER; substantif mascul. C'est, à ce que dit Belon, un oiseau de la grandeur d'un merle, commun en Italie & dans l'île de Candie.

APICE; nom propre. *Apicium.* Ville du Royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, sur la rivière de Calore, à sept mille pas, à l'est, de Benevent.

APICQUOTEUR; vieux mot qui signifioit autrefois difficile, querelleur.

APIECER; vieux verbe qui signifioit autrefois attacher ensemble plusieurs pièces.

APIÉTRI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Apietrir.

APIÉTRIR; verbe neutre de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. Decrescere.* Ce verbe signifie, chez les marchands où il est en usage, diminuer de prix, de valeur, de qualité. *Les étoffes apiétrissent quand on les garde longtemps.*

Apiétrir, est aussi pronominal réfléchi. *Cette marchandise s'apiétrit tous les jours.*

APILAS; nom propre. C'est, selon Pline, une rivière de Macédoine, dans la Pierie.

APILLATTE; vieux mot qui signifioit autrefois pointu comme un javelot.

APINA; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, dans la Pouille. Diomède la détruisit, de même que Trica. Erasme dit que le nom de ces deux villes étoit passé en proverbe, pour désigner *des bagatelles.*

APINEL; substantif masculin. Racine d'Amérique, ainsi apelée du nom d'un Capitaine de Cavalerie, qui le premier l'apporta en Europe.

On lit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, que cette racine présentée à un serpent au bout d'un bâton, le tue s'il la mord. Si l'on s'en frotte les pieds & les mains, le serpent fuira, & il n'approchera jamais d'un appartement

où

où il y aura de l'apinel. Cette racine, si utile à la conservation des hommes, seroit, dit-on, très-utile encore à leur propagation, si la propagation avoit besoin de ces secours forcés, qu'on n'emploie guères selon les vues de la Nature.

APINIAULX; vieux mot qui signifioit autrefois farceurs, bouffons.

APIOLE; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, dont s'empara le premier Tarquin, qui en employa les ruines à la construction du Capitole.

APIOS; substantif masculin. Espèce de tithymale qui pousse plusieurs tiges menues, rondes, rougeâtres, s'étendant souvent sur la terre; ses feuilles sont petites, & ses fleurs de couleur jaune pâle, naissent à ses sommités. Il leur succède un petit fruit qui se divise en trois loges, dont chacune renferme une semence oblongue.

Cette plante qui croît sur les montagnes, dans les pays chauds, contient beaucoup de sel essentiel, d'huile, de phlegme & de terre.

Sa racine est un violent purgatif.

L'*apios* paye pour droits à l'entrée du Royaume cinquante sous par quintal.

APIQUER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. Quand on dit que le cable apique, cela signifie que le vaisseau approche de l'ancre qui est mouillée, & que le cable commence à se roidir, & à être perpendiculaire, ou à pic.

APIS; nom propre, & terme de Mythologie. C'est une des plus extravagantes Divinités de l'antiquité. Les Egyptiens révéroient sous ce nom un taureau noir, distingué encore par quelques autres marques. Ils le croyoient animé par l'ame d'Osiris, & prétendoient que la Genisse sa mère l'avoit conçu par l'impression d'un coup de tonnerre.

Comme ce Dieu n'étoit pas immortel, sa mort plongeoit l'Egypte dans le plus grand deuil, qui duroit jusqu'à ce qu'un autre taureau eût pris la place du défunt. Alors l'allégresse renaissoit; le nouveau Dieu étoit nourri pendant quarante jours dans la ville du Nil, où des femmes seules pouvoient le voir & le servir. Après ces quarante jours on le plaçoit sur une barque dans une niche dorée, & on le descendoit jusqu'à Memphis. Arrivé dans cette ville, les Prêtres, suivis de tout le peuple, venoient le recevoir, & le conduisoient pompeusement dans le temple d'Osiris, d'où on le sortoit de temps à autre pour l'exposer dans un préau aux regards curieux des Etrangers. On le promenoit aussi quelquefois dans la ville; alors quantité d'Officiers l'escortoient pour écarter la foule, & lui faire compagnie, & plusieurs enfans le précédoient en chantant des hymnes à son honneur.

Le Dieu Apis étoit consulté comme un Oracle. La réponse étoit présumée favorable, quand il mangeoit ce qu'on lui offroit; quand il ne le mangeoit pas, c'étoit un mauvais augure.

Il avoit aussi deux loges dans son temple : quand il entroit dans une, l'Egypte devoit être heureuse, & malheureuse quand il entroit dans l'autre. Il ne paroît pas qu'il dût être difficile à ceux qui gouvernoient ce Dieu, de le rendre fâcheux ou favorable.

On ne laissoit vivre Apis que pendant un certain temps, après lequel on le noyoit dans le Nil en

cérémonie. On l'embaumoit ensuite, & ceux qui avoient eu l'honneur de lui faire compagnie quand il vivoit, lui faisoient des obsèques si magnifiques, qu'ils avoient coutume de se ruiner, quelque riches qu'ils fussent.

La première syllabe est brève, la seconde est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

APITER; vieux verbe qui signifioit autrefois toucher, attendrir.

APLAIGNÉ, ÉE; adjectif & participe passif: *Voyez* Aplaigner.

APLAIGNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Manufactures de Draperie. Il signifie parer ou lainer, ce qui consiste à faire paroître des brins de laine sur la superficie par le moyen des chardons. *Il faut aplaigner ces draps*.

APLAIGNEUR; substantif masculin. Ouvrier qui aplaigne ou laine les draps dans les manufactures de draperie.

APLAIT; vieux mot qui signifioit autrefois harnois de cheval.

APLANI, IE; adjectif & participe passif. *Æquatus, a, um*. Voyez Aplanir.

APLANIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Æquare*. C'est, au propre, l'action de rendre uni ce qui étoit inégal. *On a aplani ce parquet*.

Aplanir *des obstacles, des difficultés*, se dit, au figuré, pour lever des difficultés, des obstacles qui empêchent la conclusion d'une affaire. *Avant tout, il faut aplanir cette difficulté*.

Aplanir, est pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre, *ce terrein ne s'aplanira pas sans travail*.

Au figuré, *cet obstacle s'aplanira-t-il?*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

APLANISSEMENT; substantif masculin. C'est l'action de rendre unie une chose inégale; c'est encore le produit de cette action. *Combien coûte l'aplanissement de ce jardin?*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aplanisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APLATI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Aplatir.

APLATIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Planum facere*. Rendre plat. *Il faut aplatir cette pièce*.

Aplatir, est aussi verbe pronominal réfléchi, & alors il signifie devenir plat. *Le sein de cette jeune femme s'est aplati depuis son mariage*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

APLATISSEMENT; substantif masculin. Action d'aplatir, & l'effet

qui résulte de cette action. *L'aplatissement de ce morceau n'est pas facile.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aplatisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APLATISSOIRES; substantif féminin pluriel. Nom qu'on donne, dans les usuines où l'on travaille le fer, à certaines parties de moulins qui servent à aplatir & étendre les barres de fer, pour être fondues de la même chaude dans les grandes fonderies, ou d'une autre chaude, dans les petites fonderies.

APLAUDIR; vieux verbe qui signifioit autrefois couvrir, cacher.

APLEBY; nom propre. *Abellaba.* Ville d'Angleterre, capitale du Comté de Vestmorland, sur l'Eden. Elle a le privilège d'envoyer des Députés au Parlement.

APLEITAGE; vieux mot qui se disoit autrefois d'une place où l'on déposoit les marchandises débarquées ou à embarquer.

APLESTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Marine, qui signifie déplier, étendre les voiles, & les mettre en état de recevoir le vent quand on veut partir.

APLETS; substantif masculin pluriel. Ce mot désigne certains filets dont on se sert pour la pêche du hareng.

APLOIER; vieux verbe qui signifioit autrefois acquiescer, condescendre.

APLOMB; substantif masculin. Ligne verticale ou perpendiculaire à l'horison. *Cette tour a perdu son aplomb.*

APLOMB, se dit aussi adverbialement pour verticalement, perpendiculairement. *Le soleil darde aplomb ses rayons.*

On dit d'un mur, qu'*il est d'aplomb*, qu'*il n'est pas d'aplomb*; pour dire, qu'il est élevé, ou qu'il n'est pas élevé perpendiculairement.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *m* en *n*, supprimer le *b* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aplon*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APLOME; substantif féminin. *Aploma.* Terme de Liturgie, qui désigne une des napes dont on couvre l'Autel dans l'Eglise Grèque.

APLOMER; vieux verbe qui signifioit autrefois endormir.

APLOTOMIE; substantif féminin, & terme de Chirurgie, qui désigne une simple ouverture faite à une partie molle.

APLOVOIR, APLOUVOIR; vieux verbes qui signifioient autrefois venir en grand nombre.

APLUSTRE; substantif masculin. Les Anciens donnoient ce nom à un ornement qu'ils plaçoient à la partie la plus élevée des poupes.

APNÉE; substantif féminin, & terme de Médecine, qui désigne un défaut de respiration. Il arrive quelquefois dans la passion hystérique, l'apopléxie, la syncope, la léthargie,

que les malades paroissent privés de toute respiration. *Voyez* ces mots.

APOA; substantif masculin. Serpent du Brésil, que Seba dit être de couleur grise, & marbré de taches rouges & blanches, ressemblantes à des yeux. Les écailles de la partie antérieure du ventre sont jaunes & rousses; celles de l'autre partie sont bordées d'une belle dentelure écarlate.

APOBATERION; substantif masculin. Ce mot, qui est grec, signifie un discours d'adieu.

Les Anciens donnoient ce nom à tout compliment ou discours qu'un personnage prêt à partir, adressoit aux personnes qui l'avoient accueilli favorablement.

APOBOMIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie, qui désigne certaines fêtes des Grecs où l'on ne sacrifioit pas sur l'Autel, mais à terre, sur le pavé.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

APOCALYPSE; substantif féminin. Ce mot signifie en général révélation, & se dit particulièrement du dernier livre du nouveau Testament, le même qui renferme les révélations faites à Saint Jean l'Évangéliste dans l'île de Pathmos, où l'Empereur Domitien l'avoit relégué.

L'Eglise n'a pas toujours reconnu le livre de l'Apocalypse pour canonique. Saint Jérôme, Amphilochius, Sulpice Sévère, remarquent que de leur temps, il n'étoit pas admis dans plusieurs Eglises de Grèce. Il ne se trouve pas dans le Catalogue dressé par le Concile de Laodicée, ni dans celui de Saint-Cyrille de Jérusalem. Mais tous les Pères de l'Eglise, depuis le quatrième siècle, citent l'Apocalypse comme un Livre canonique.

Ce Livre est divisé en vingt-deux Chapitres. Les trois premiers renferment une instruction aux Evêques des sept Eglises de l'Asie mineure, qui sont Éphèse, Smirne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie, Laodicée. Les quinze Chapitres suivans annoncent les persécutions que l'Eglise a souffertes de la part des Juifs, des Hérétiques & des Empereurs Romains; principalement de la part de Dioclétien, de Maximien, d'Herculius, de Galère Maximien, de Sévère, de Maxence, de Maximin, de Licinius, & enfin de Julien l'Apostat. Après cela, on y voit la vengeance que le Seigneur a exercée contre la personne des Persécuteurs, contre l'Empire Romain & contre la ville de Rome, désignée sous le nom de *Babylone*, la grande prostituée, assise sur sept collines. Enfin, les Chapitres XIX, XX, XXI & XXIIe renferment la description du triomphe de l'Eglise victorieuse de ses Ennemis, des Nôces de l'Agneau, & du bonheur de l'Eglise. On peut s'instruire plus amplement de ce qui regarde l'Apocalypse dans les Dissertations que l'Abbé Dupin a jointes à son Analyse de ce Livre, & dans la Préface placée à la tête du Commentaire de Dom Calmet, sur la même matière.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, l'*y* en *i*, & écrire *Apokalipse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APOCALYPTIQUE; adjectif des deux genres, qui a rapport à la révélation. *Un Livre Apocalyptique*,

un Auteur Apocalyptique. Voyez Apocalypse.

APOCHARITES; (les) on a donné ce nom à certains Hérétiques qui parurent au troisième siècle, & qui enseignoient que l'ame humaine étoit une portion de la divinité.

APOCHYLINNE; terme de Pharmacie, qui désigne un suc végétal épaissi, le même qu'on apelle dans les boutiques *suc épaissi.*

APOCINOS; substantif masculin. Nom d'une danse ancienne, dont on ignore les pas & la figure.

APOCOPE; substantif féminin. Figure de Grammaire, qui consiste à retrancher quelque chose à la fin d'un mot. Si l'on dit *ingenî*, pour *ingenii*, c'est une apocope.

Apocope, est aussi un terme d'Anatomie, qui désigne une sorte de fracture ou coupure, dans laquelle une pièce de l'os est séparée & enlevée.

Apocope, désigne encore, en Chirurgie, une opération, par laquelle une partie est enlevée.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

APOCRÉOS; substantif féminin, & terme de Liturgie. C'est, dans l'Eglise Grèque, la semaine qui répond à celle que nous appelons *la Septuagésime.*

APOCRISIAIRE; substantif masculin. Ce mot désigne, dans l'Histoire ancienne, un Envoyé, ou un Officie prépofé pour faire les messages, intimer les ordres, ou porter les réponses d'un Prince, d'un Souverain.

Ce nom fut aussi donné par les Patriarches, aux Diacres qu'ils députoient pour l'intérêt de leurs Eglises; & par la Cour de Rome, aux Ecclésiastiques qu'elle chargeoit des affaires du Saint-Siège, dans les diverses Provinces de la Chrétienneté. Les *Apocrisiaires* étoient donc autrefois ce que sont aujourd'hui les Nonces des Papes, & les Ambassadeurs des Souverains.

APOCROUSTIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine. Il désigne tout remède, dont la propriété est d'arrêter & répercuter les humeurs qui se jettent sur quelque partie; ils sont ordinairement froids & astringens.

APOCYN; substantif masculin. Plante laiteuse, qui élève ses tiges à la hauteur d'environ trois pieds: ses feuilles sont longues, larges & épaisses, & ses fleurs naissent aux sommités des branches en manière de bouquets: elles sont de couleur de pourpre, formées en cloche & découpées; il leur succède un fruit oblong, de la grosseur du poing, couvert de deux écorces: les Egyptiens le nomment *Beidelsar.* Sous ces écorces est une espèce de coton très-blanc & très-fin, qui renferme des semences rougeâtres, d'un goût amer, semblables à celles des courges, mais plus petites de moitié. La plante est belle à voir; elle croît en Egypte, en Syrie, & dans les pays chauds.

On dit que les feuilles de cette plante, pilées & appliquées en cataplasme, sont bonnes pour résoudre les tumeurs froides: leur suc, employé extérieurement, est un dépilatoire, & un remède contre la galle & les autres maladies de la peau; mais ce suc, pris intérieurement, seroit un purgatif si violent, qu'il causeroit des dyssenteries mortelles: on doit donc le rejetter de cette manière, comme un poison.

APODACRYTIQUE ; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine. Il désigne un remède, qui d'abord fait verser des larmes par son acrimonie, & les arrête ensuite, en desséchant & resserrant leurs vaisseaux excrétoires. Tels sont différens colyres.

APODE; substantif masculin. Oiseau qui ressemble beaucoup à l'hirondelle ; mais dont les pieds sont si courts, qu'à peine il peut en faire usage : raison pour laquelle il vole presque toujours. Il fait son nid parmi les rochers.

Apode, étoit aussi, chez les Anciens, une espèce de chaudière sans pieds, qu'on plaçoit sur le feu au moyen d'un trépied.

APODICTIQUE ; adjectif de tout genre, & terme didactique, qui signifie convaincant, démonstratif, évident.

APODIOXIS ; figure de Rhétorique, qui consiste à rejetter avec indignation un argument ou une objection, comme absurdes.

APODIPNE ; substantif masculin, & terme de Liturgie, qui désigne dans l'Eglise Grèque, ce qu'on appelle *Complies* dans la nôtre.

APODYTÉRION ; substantif masculin. Nom de la Pièce des anciens Termes ou de la Palestre, dans laquelle on déposoit ses habits, soit pour aller au bain, soit pour les exercices de la gymnastique.

APOGÉE ; substantif masculin, & terme d'Astronomie, qui se dit du point où une planète se trouve à sa plus grande distance de la terre. Le point opposé à l'apogée se nomme *périgée*.

Les Astronomes n'attribuent proprement d'apogée & de périgée qu'à la lune, parce que cette planète tourne véritablement autour de la terre.

Apogée, s'emploie aussi adjectivement. *La lune est apogée.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

APOGRAPHE ; substantif masculin. Copie d'un original, d'un livre, d'un écrit. Il est opposé à autographe.

APOIAL ; vieux mot qui signifioit autrefois appui, soutien.

APOIER ; vieux verbe qui signifioit autrefois appuyer.

APOIGNER ; vieux verbe qui signifioit autrefois prendre à pleines mains.

APOINTIER ; vieux verbe qui signifioit autrefois panser, avoir soin d'un malade ou blessé.

APOINTON ; vieux mot qui signifioit autrefois instrument pointu.

APOISONER ; vieux verbe qui signifioit autrefois empoisonner.

APOKEPARNISME ; substantif masculin, & terme de Chirurgie, qui, selon Elie Col de Villars, désigne une fracture du crâne, faite par un instrument tranchant.

APOLITIQUE ; substantif masculin, & terme de Liturgie. Il se dit, dans l'Eglise Grèque, d'une sorte de refrein qui termine les parties considérables de l'Office divin.

APOLLINAIRES ; (les jeux) c'étoit des jeux qui se célébroient annuellement à Rome, en l'honneur d'Apollon, le quatrième avant les Nones de Juillet, sous la direction du Préteur. On dit qu'ils furent institués, parce qu'après la bataille de Cannes, on lut dans un écrit d'un certain Devin, appelé *Martius*, que si les Romains vouloient chasser l'ennemi de leurs terres, il falloit qu'ils s'engageassent par un vœu

ſolemnel à la célébration de ces jeux.

APOLLINARISTES ; (les) on a donné ce nom à certains Hérétiques du quatrième ſiècle, à cauſe d'Apollinaire, Evêque de Laodicée, leur chef. Cet Apollinaire refuſoit à Jeſus-Chriſt la Nature humaine, au moins en partie. Il vouloit bien qu'il eût pris un Corps humain, mais il nioit qu'il eût pris une Ame humaine ; & comme Jeſus-Chriſt avoit éprouvé des ſenſations qui ne pouvoient convenir à la Divinité, Apollinaire lui donnoit une Ame ſenſitive, privée de raiſon & d'entendement. Ces erreurs furent le principe de pluſieurs autres, & elles firent dépoſer leur auteur par le Pape Damaſe.

APOLLODORE ; nom propre d'un Peintre fameux, qui floriſſoit vers la quatre-vingt-treizième olimpiade. Il excella, non-ſeulement dans le coloris, en rendant la nature dans tout ſon éclat, par la diſtribution des ombres, des lumières, & du clair-obſcur ; mais il ſurpaſſa encore ceux qui l'avoient précédé dans le choix des parties. On admiroit à Pergame, du temps de Plutarque, un Prêtre proſterné, & un Ajax foudroyé, de la compoſition de ce Peintre. Il fut cependant ſurpaſſé lui-même par Zeuxis ſon Diſciple, qui s'avança bien plus loin vers la perfection de ſon Art.

APOLLON ; terme de Mythologie, & nom propre d'un des Dieux les plus célèbres de l'antiquité. Il étoit fils de Jupiter & de Latone ; mais celle-ci eut mille maux pour trouver une place où elle pût accoucher, parce que Junon ſa rivale, & femme de Jupiter, avoit ſuſcité contre elle le ſerpent Python qui la pourſuivoit ſans relâche. Neptune cependant, touché de l'état de Latone, fit ſortir d'un coup de trident du fond de la mer, l'île de Délos, où la Déeſſe réfugiée accoucha d'Apollon & de Diane. Le premier ſoin du jeune Dieu, fut de venger ſa mère des perſécutions du ſerpent Python, qu'il tua à coups de flèches, après un long combat : c'eſt cette victoire qui fut dans la ſuite célébrée par les jeux Pythiens, où l'on s'exerçoit particulièrement à chanter, à danſer & à jouer des inſtrumens. Les vainqueurs de ces jeux étoient couronnés de laurier, plante favorite d'Apollon, depuis ſon aventure avec Daphné, jeune Nymphe, fille du fleuve Penée, que ſon père changea en laurier, pour la dérober aux pourſuites amoureuſes de ce Dieu. Apollon orna, dans la ſuite, ſa lyre & ſon carquois de laurier, en couronna ſa tête, & voulut que les Généraux Romains en fuſſent couronnés pour aller en triomphe ſacrifier au Capitole.

Apollon fut le Prince de la Poëſie, de la Muſique & de l'Eloquence, & il préſidoit aux concerts des Muſes ſur le Parnaſſe. Aucun des Dieux ne poſſédoit comme lui la connoiſſance de l'avenir, & ſeul il rendoit plus d'Oracles que tous les autres enſemble. Il étoit le père d'Eſculape, Dieu de la Médecine ; d'Orphée & de Linus, célèbres Muſiciens, & tous ceux qui cultivoient les beaux Arts, étoient ſes favoris.

Il aima particulièrement Hyacinthe, & Cypariſſe ; mais ſa tendreſſe pour ces deux favoris, n'empêcha pas leur malheur. Le Dieu jouant un jour au palet avec le premier, Borée par jalouſie, détourna le palet d'Apollon, & le pouſſa con-

tre la tête du jeune Hyacinthe, que le Dieu ne put guérir du coup mortel; mais pour consacrer sa mémoire, il le métamorphosa en une fleur qui porte son nom.

Cyparisse son autre favori, ayant par méprise percé d'un coup de flèche un cerf qu'il aimoit beaucoup, & qui étoit consacré aux Nymphes de la campagne, résolut de se laisser mourir, & fut sourd à tout ce qu'Apollon put lui dire pour le consoler. Le Dieu, touché du désespoir de ce jeune homme, le changea en Cyprès, & ordonna que désormais cet arbre seroit le Symbole du deuil; qu'il accompagneroit les funérailles, & qu'on ne planteroit point d'autres arbres auprès des tombeaux.

Le Dieu Pan & le Satyre Marsyas, osèrent disputer à Apollon la gloire d'exceller dans la Musique. Pan lui fit un défi, & prit pour arbitre le vieux Tmolus, qui étoit une montagne de Lydie fort haute, & fort escarpée. Pan s'assit sur le sommet; & Tmolus, pour mieux entendre, écarta tous les arbres qui l'environnoient, & ne garda qu'une couronne de chêne, dont les glands pendoient sur son front. Alors Pan joua sur sa flûte un air rustique, dont il enchanta le Roi Midas qui étoit présent. Apollon couronné de laurier, & vêtu d'une robe de couleur de pourpre, se mit à chanter quand son Rival eut fini, & s'açcompagna de sa lyre, avec tant de goût & de finesse, que Tmolus charmé de ses accens, décida que la flûte de Pan devoit céder à la lyre d'Apollon. Midas osa contredire ce jugement; mais Apollon en punit ses oreilles qu'il rendit semblables à celles des ânes. Ce Prince voulut envain cacher cette difformité, en se couvrant toute la tête d'une tiare magnifique; son secret étant venu à la connoissance de son barbier, celui-ci ne put le garder, sans qu'il osât pourtant le confier à d'autres personnes: mais pour se débarrasser d'une chose qui lui pesoit trop, il alla dans un lieu écarté, fit un trou en terre, & dit à voix basse sur ce trou, que *le Roi Midas, son Maître, avoit des oreilles d'ânes*; après quoi, il reboucha le trou, & se retira. Quelque temps après, il parut dans cet endroit plusieurs roseaux, qui répétoient les paroles du barbier, quand le vent les agitoit, & ils instruisirent ainsi tout le monde de l'aventure du Roi Midas.

Le Satyre Marsyas fut puni d'une autre manière: Apollon ayant accepté le défi que l'autre lui fit, mais à condition que le vainqueur feroit à son concurrent le traitement qui lui plairoit, fit écorcher vif ce Satyre, dès que la victoire lui fut assurée.

Apollon eut encore plusieurs autres aventures: les Dieux de l'enfer se plaignirent à Jupiter, qu'Esculape, fils d'Apollon, leur ravissoit leurs proïes, en guérissant les malades par ses remèdes, & même qu'il avoit ressuscité Hypolite, fils de Théfée. Le Maître des Dieux, ayant égard à la plainte, foudroya l'habile Médecin. Apollon, indigné de la mort de son fils, & ne pouvant s'en venger contre Jupiter, s'en prit aux cyclopes qui avoient forgé les foudres, & les tua à coups de flèches. Jupiter courroucé de la témérité de son fils, le chassa du Ciel. Celui-ci réduit à travailler pour gagner sa vie, alla d'abord garder les troupeaux du Roi Admete. Mercure un jour voulant le railler, lui enleva une des vaches qu'il

qu'il gardoit, & comme Apollon s'offensa de ce larcin, le Dieu fripon, pour le déconcerter, lui vola encore ses flèches & son carquois, & le Dieu de la lyre finit par rire des tours de son frère.

Du service du Roi Admète, Apollon passa à celui de Laomédon, envers qui il s'engagea avec Neptune, aussi chassé du Ciel, à faire de la brique, & à bâtir les murs de Troyes. Mais ce Laomédon ne voulut pas payer ces Dieux maçons, quand l'ouvrage fut achevée; Neptune s'en vengea en inondant son ouvrage, & Apollon en envoyant la peste aux Troyens.

Pendant qu'Apollon erra sur la terre, il eut différentes maîtresses & plusieurs aventures galantes, de chacune desquelles nous parlons sous les noms qui leur sont propres.

On représente ce Dieu, tantôt comme un jeune homme sans barbe, avec des flèches; tantôt tenant une lyre à la main, & portant une couronne de laurier.

Apollon, est aussi un terme de Fleuriste, qui désigne un petit œillet piqueté de brun, sur un fin blanc.

APOLLONIDES; nom propre d'un Médecin de l'île de Cos, qui fut accueilli à la Cour d'Artaxerxès I, où étant épris des charmes d'Amytis, sœur de ce Monarque, il lui conseilla les plaisirs de l'amour, pour guérir une maladie légère, dont elle se plaignoit. La Princesse suivit le conseil, & rendit Apollonides heureux : mais comme à son premier Amant, elle en associa plusieurs autres, elle fut affligée de cette maladie, qui est ordinairement la suite du libertinage. Le remède spécifique en étoit alors ignoré. Apollonides, qui avoit bien voulu partager les plaisirs de sa maîtresse, & qui n'étoit pas curieux d'en partager le mal, s'éloigna de la Cour; mais cette précaution ne le tira pas d'affaire. La Reine Amestris se fit livrer l'amoureux Médecin, & vengea la Princesse sa fille, en faisant souffrir à ce malheureux mille tourmens divers pendant deux mois, après quoi elle le fit enterrer vif le jour même que mourut Amytis.

APOLLONIE; nom propre. La Géographie fait nombre d'environ vingt-cinq villes de ce nom, ainsi appelées du culte qu'on y rendoit à Apollon.

Apollonies, est le nom des fêtes instituées en l'honneur d'Apollon, à Égialée, où ce Dieu s'étoit retiré avec sa sœur Diane, après la défaite du serpent Python. On conte que les habitans d'Égialée, ayant chassé ces Divinités, la peste s'engendra parmi eux, & y fit de grands ravages; que l'Oracle consulté sur ce fléau, répondit qu'il falloit députer à Apollon qui étoit en Crète, sept jeunes filles, & autant de garçons, pour engager ce Dieu à revenir avec sa sœur à Égialée : les Divinités, sollicitées par les Députés, revinrent, & la peste cessa. C'est à cet évènement que les fêtes dont nous parlons, durent leur établissement.

APOLOGÉTIQUE; adjectif des deux genres. Ce mot désigne ce qui contient une apologie, un écrit, un discours dont le but est d'excuser ou justifier quelqu'un, ou quelque chose. *Une harangue apologétique.*

Apologétique, s'emploie aussi substantivement, en parlant de l'apologie que Tertulien fit sous l'Empereur Sevère pour les Chrétiens.

On dit l'*apologétique de Tertulien*.

Les cinq premières syllabes sont brèves, la sixième est très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un apologetique livre*, mais *un livre apologétique*.

Il faudroit changer le *g* en *j*, *qu* en *k*, & écrire, *Apolojétike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APOLOGIE ; substantif féminin. *Apologia*. Discours ou Ecrit dont l'objet est la justification ou la défense de quelque personne, de quelque action, de quelque ouvrage. *Cette apologie n'a pas persuadé*.

Apologie, se dit, par extension, de tout ce qui a trait à la justification de quelqu'un. *Une pareille démarche fait bien son apologie*.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

APOLOGISTE ; substantif masculin. Qui écrit ou qui prononce une apologie. *Vous avez un habile Apologiste*.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

APOLOGUE ; substantif masculin. *Apologus*. Terme Didactique. Il désigne une Fable morale & instructive, ou un Discours inventé avec art, qui a pour objet de corriger les mœurs des hommes, par des instructions déguisées sous le voile d'une allégorie ou d'une action.

L'action de l'Apologue doit être une, peu étendue, naturelle & vraisemblable. Elle doit être racontée d'un style simple, naïf, riant, gracieux & varié. Les caractères doivent être bien frappés ; les mœurs & les sentimens exprimés avec justesse.

Un excellent Apologue, ce me semble, (j'en demande pardon à Esculape, & à ses Ayans cause,) est celui par lequel on introduit dans l'obscurité, près du lit d'un malade qui a la fièvre couchée à côté de lui, un Médecin armé de la massue d'Hercule ; le Docteur lève la masse énorme ; il frappe ; s'il attrape la fièvre, il la tue ; mais si le malade reçoit le coup, adieu.

Notre inimitable la Fontaine a donné à l'Apologue toutes les beautés dont ce genre de Poësie est susceptible. Que de graces, quelle délicatesse, quelle finesse, quelle élégance, dans ses vives & agréables peintures.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

APOLTRONI, IE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Apoltronir.

APOLTRONIR ; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Terme de Fauconnerie. Il exprime l'action de couper à l'oiseau les ongles des pouces ou doigts de derrière, qui sont comme les clés de ses mains. C'est le priver ainsi de ses armes ; ce qui lui abat le courage & le met hors d'état de voler le gibier. *Il ne falloit pas apoltronir ce lanier*.

APOLYSE ; substantif féminin, & termes de Liturgie de l'Eglise Grèque. Les Grecs appellent *Apolyse*, ce qui répond dans leur Messe à notre *Ite Missa est* ; ils disent en place, *In pace procedamus*.

APOMÉCOMÉTRIE ; substantif féminin, & terme de Géométrie. Art de mesurer la distance des ob-

jets éloignés. *Il entend l'Apomécométrie.*

Les cinq premières syllabes sont brèves, & la sixième est longue.

APOMELI; substantif masculin. Boisson douce, dont voici, selon Aétius, la composition & les propriétés.

Prenez des rayons de miel, pleins d'un miel transparent; faites-en sortir ce miel en les comprimant avec la main, & le mêlez avec la meilleure eau de fontaine. Si votre miel est épais, mettez quatre parties d'eau sur une partie de miel : si, au contraire, il est clair, que l'eau soit au miel, comme trois sont à un : si les rayons vous paroissent un peu secs, coupez-les par petits morceaux, & paîtrissez-les dans de l'eau que vous aurez d'abord mesurée. Après cette opération, vous passerez le tout, que vous mesurerez; & la comparaison de la quantité de liqueur que vous trouverez, avec la quantité d'eau que vous aurez employée, vous indiquera la quantité de miel que vous aurez à ajouter.

Mettez alors la liqueur dans un pot de terre neuf, dans lequel vous aurez fait bouillir de l'eau, pour lui ôter l'odeur & le goût de terre; mettez ce pot sur un feu clair, faites bouillir la liqueur, jusqu'à ce que l'écume ou la crasse de la cire s'en élève. Lorsqu'il ne s'élevera plus d'écume, & que l'évaporation aura dissipé un huitième du tout, ôtez le pot de dessus le feu, & laissez refroidir le reste. Lorsqu'il sera tout à fait froid, écumez le jour suivant ce que vous verrez encore surnager; enfermez ensuite votre liqueur dans des vaisseaux de terre neufs, & mettez ces vaisseaux dans un cellier.

Les qualités principales de l'*apomeli* sont de diviser, de résoudre & de déterger. Il purge la bile par bas, il provoque les urines, & prépare la matière qui cause les fièvres putrides à être évacuée. Il est contraire aux tempéramens chauds, & nuisible dans les inflammations des parties voisines du cœur. Il augmente la soif, bien loin de désaltérer. On le donne quelque temps après le repas; car il ne manqueroit pas d'incommoder si l'estomac étoit rempli.

APOMÉSOSTOME; adjectif substantivement pris, & terme de Naturaliste. Il désigne un Oursin de mer, qui n'a pas la bouche au milieu de son corps globuleux.

APOMYUS; terme de Mythologie, & surnom dont les Éléens gratifièrent Jupiter, pour avoir chassé les mouches qui incommodoient Hercule, pendant qu'il sacrifioit. Cette action valut encore à ce Dieu un sacrifice annuel, où les Éléens l'invoquoient pour être délivrés de ces insectes.

APON; nom propre. C'étoit une fontaine près de Padoue, dans le voisinage d'un Oracle de Geryon : ses eaux, à ce que dit Claudien, rendoient la parole aux muets, la vue aux aveugles, l'ouie aux sourds, & guérissoient d'ailleurs un grand nombre d'autres maladies.

APONAR; substantif masculin. Oiseau d'Amérique, dont parle Thevet. Il a la grandeur & la grosseur du héron; mais ses aîles sont si petites, qu'il ne peut voler. Son ventre est blanc, son dos noir, & son bec a la figure de celui du cormoran. Cet oiseau est si familier, qu'il se laisse prendre, & qu'on le mène paître comme les oies.

APONÉVROGRAPHIE; substantif

féminin, & terme d'Anatomie, qui désigne la description des Aponévroses.

APONÉVROLOGIE; substantif féminin. C'est la partie de l'Anatomie qui traite des aponévroses.

APONÉVROSE, substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui désigne l'expansion membraneuse d'un tendon. Ainsi les aponévroses sont des espèces de membranes, tissues de filets tendineux, qui couvrent & environnent les muscles, dans différentes parties du corps pour les fortifier.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Aponévroze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APONÉVROTIQUE; adjectif des deux genres. Qui a rapport aux aponévroses. *Une membrane aponévrotique.*

APONÉVROTOMIE; substantif féminin. C'est l'administration anatomique des aponévroses.

APOPELISIE; vieux mot qui signifioit autrefois apopléxie.

APOPHANITES; (les) on a donné ce nom à certains Hérétiques Sectateurs d'Apophane, qui enseignoit les mêmes erreurs que Manès.

APOPHLEGMATISME; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne un remède propre à purger le phlegme ou les humeurs séreuses de la tête, & du cerveau. Telle est la sauge quand on la mâche; tel est encore le tabac, mais il gâte les dents.

APOPHORÈTE; substantif masculin. Les anciens Romains donnoient ce nom aux présens qu'ils avoient coutume de se faire pendant les Saturnales. C'étoit à peu près ce que nous appelons *Etrennes*.

APOPHTHEGME; substantif masculin. C'est un dit notable, énergique & instructif de quelque personne de poids & de considération. *Les Apophthegmes des grands Hommes, dont Plutarque a écrit l'histoire.*

Apophthegme, se dit, par extension, de tout discours qui a l'air de sentence ou de maxime: *cet homme ne persuade personne avec ses Apophthegmes.*

APOPHYGE; substantif féminin, & terme d'Architecture. C'est la partie d'une colonne, où elle commence à sortir de sa base, & à tirer vers le haut.

APOPHYSE; substantif féminin, & terme d'Anatomie, qui se dit d'une éminence continue à l'os. Elle est formée de la substance de l'os même, & en fait partie.

Les *Apophyses* reçoivent différentes épithètes, par rapport à leur situation, leur usage, & leur figure. Les unes s'appellent *Alvéolaires*, les autres *Orbitaires*, celles-là *Clinoïdes*, celles-ci *Ptérigoïdes*, &c. *Voyez* ces mots.

L'usage des apophyses en général, est de servir aux articulations, ou de donner attache aux ligamens, & aux tendons des muscles.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, l'*y* en *i*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apofize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APOPLECTIQUE; adjectif & substantif de tout genre, & terme de Médecine. Il désigne ce qui a rapport à l'apopléxie. *Des symptômes*

apoplectiques. Des remèdes apoplectiques. Un apoplectique.

PRÉPARATIONS, doses & propriétés de quelques remèdes *apoplectiques.*

BAUME APOPLECTIQUE. *Prenez* une once d'huile de noix muscade, tirée par expression; deux gros de storax, un gros & demi de baume du Pérou, & autant d'ambre gris; quatre scrupules de civette, un gros de musc oriental, un demi-gros d'huile de succin rectifiée, un scrupule d'huile de canelle distillée, quinze gouttes d'huile distillée de lavande, autant de celles de marjolaine, de rue, & de girofle; un demi-scrupule d'huile de citron, autant de celles d'orange, & de bois de rose, avec six gouttes de celle de jais.

Pulvérisez le storax, le musc, & l'ambre gris dans un mortier, dont vous aurez oint le fond avec quelques gouttes d'une des essences; faites fondre sur un petit feu, l'huile de muscade dans une écuelle de terre vernissée; retirez l'écuelle de dessus le feu; & quand l'huile sera à demi-réfroidie, incorporez-y les autres drogues, pour former un baume que vous garderez dans un vase bien bouché.

On fait sentir de ce baume dans l'apopléxie, & dans les autre maladies du cerveau; on en frotte les tempes, les sutures de la tête, & l'on en fait entrer dans les oreilles: il résiste au mauvais air par son odeur forte: on en porte sur soi dans de petites boëtes, pour le sentir souvent: on peut le faire prendre intérieurement pour les mêmes maladies, & pour provoquer la semence. La dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule.

ÉLIXIR APOPLECTIQUE. *Prenez* une demi-livre d'esprit volatil de soie crue, & un gros & demi de quelque huile essentielle, comme de canelle, de macis, de lavande, ou de girofle; mettez ce mélange dans une cucurbite de verre; adaptez-y un chapiteau & un récipient; luttez exactement les jointures, & faites distiller toute la liqueur au feu de sable, vous aurez l'*élixir apoplectique* qu'on appelle encore *gouttes royales d'Angleterre.* Vous garderez ce remède dans une bouteille bien bouchée.

Il est bon contre l'apopléxie, l'épilepsie, la paralysie, la petite vérole, & les fièves malignes accompagnées de pourpre. La dose est depuis quatre gouttes jusqu'à vingt, dans de l'eau de melisse ou de fleurs d'oranges.

APOPLÉXIE; substantif féminin. *Apoplexia.* Terme de Médecine. C'est, dit Boerhaave, une maladie aiguë, accompagnée d'inflammation, & qui est la source féconde de plusieurs autres maladies.

On dit qu'il y a apopléxie, quand l'action des cinq sens, tant externes qu'internes, & de tous les mouvemens volontaires, est tout à coup abolie, le pouls restant ordinairement fort, la respiration difficile, grande, & avec ronflement, & quand en même temps le malade paroît être dans un sommeil profond & continuel.

On sait par un grand nombre d'observations très-exactes, que l'apopléxie a pour causes antécédentes tout ce qui peut tout à fait ou beaucoup empêcher les esprits du cerveau d'influer dans les organes des sens & des mouvemens volontaires, & tour à tour de réfluer de ces organes au *sensorium commune*, ou siège du sentiment, tandis qu'en

même temps les esprits du cervelet vont au cœur & aux organes naturels de la respiration, & peut-être en reviennent en assez grande quantité pour suffire en quelque sorte à entretenir l'exercice de ces fonctions.

Toutes ces causes que l'observation nous a transmises, peuvent se réduire à quelques classes pour la commodité de la pratique.

1°. La structure naturelle du corps, la tête grande, le cou court, & qui n'est souvent composé que de six vertèbres; le corps fort épais & gras, le tempéramment pléthorique, une grande abondance d'humeurs cacochymes, pituiteuses.

2°. Tout ce qui change tellement le sang, la lymphe, la matière des esprits, que ces liqueurs, loin de traverser librement les artères du cerveau, y restent engagées; telles sont souvent les concrétions polypeuses qui se forment dans les artères carotides & vertébrales; premièrement vers le cœur, ou au-dedans du crâne même: elles se manifestent par la palpitation du cœur, l'inégalité du pouls, le vertige, l'obscurcissement de la vue, très-fréquens, & qui s'augmentent par le mouvement & la chaleur: l'épaississement inflammatoire du sang, qu'on connoît par une fièvre aiguë continue, par la phrénésie, par une douleur de tête, grande, inflammatoire, qui ont long-temps précédé; ainsi que par tous les signes qui paroissent, lorsque le sang ne pouvant circuler par les vaisseaux du cerveau, se porte plus abondamment, & avec d'autant plus d'impétuosité par les autres rameaux de la carotide: ce qui rend le visage & le cou rouges, enflés, enflammés, de même que les yeux qui sont larmoyans: la qualité de toute la masse du sang grossière, gluante, pituiteuse, sans action. C'est pourquoi les vieillards, ceux qui sont catharreux, froids, humides, pâles, leucophlegmatiques, sont fort sujets à cette maladie. On peut même prédire d'avance, qu'ils en seront attaqués, quand on les voit oisifs, hébètés, assoupis, se remuer avec peine, plus lentement qu'à l'ordinaire, sujets à des tremblemens, à des ronflemens profonds, à l'incube; quand leurs yeux sont pâles, gonflés, humides, obscurcis; quand ils vomissent souvent de la pituite; qu'ils ont des vertiges; qu'ils sont hors d'haleine aux moindres mouvemens; qu'ils ont les aîles des narines rétrécies; enfin, quand on remarque toutes les causes par lesquelles la viscosité gluante se forme & s'accumule.

3°. Tout ce qui comprime tellement les artères mêmes, ou les vaisseaux nerveux du cerveau, que le sang & les esprits ne peuvent les traverser, comme la pléthore, une abondance d'humeurs cacochymes, dont les vaisseaux sont remplis, un tempérament fort chaud, par conséquent sujet à ce mal; sur-tout si la vélocité de la circulation vient à s'augmenter par un mouvement, ou une chaleur considérable. C'est pourquoi la bonne chère, les vins exquis, les médicamens âcres, & qui causent une grande agitation, comme sont les cardiaques, les volatils, les vomitifs, &c. une chaleur, un mouvement excessif, une contention d'esprit extrême, longue & fréquente, font ordinairement tomber en apopléxie. Des tumeurs quelconques formées au-dedans du crâne, inflammatoires,

purulentes, séreuses, pituiteuses, stéatomateuses, skirreuses, osseuses, comprimant, ou les artères, ou les veines qui se joignent au pressoir d'hérophile, ou la moelle du cerveau, ou l'endroit de cette moelle dans lequel les nerfs prennent leur origine. La trop grande vélocité avec laquelle le sang se porte à la tête, ce qui arrive lorsque le sang ne peut descendre librement par les vaisseaux artériels inférieurs, & cela par quelque cause que ce puisse être, d'une infinité qu'on pourroit alléguer. Tout ce qui comprime les veines externes, sorties du crâne, qui rapportent le sang du cerveau. Des humeurs sanguines, purulentes, ichoreuses, lymphatiques, extravasées sur la dure, ou sur la pie-mère, & qui font une compression externe.

4°. Tout ce qui rompt les vaisseaux artériels, veineux, lymphatiques, de la substance interieure du cerveau vers ses ventricules; ensorte qu'il s'en épanche des liqueurs, dont l'amas comprime & blesse la voûte médullaire, de laquelle les nerfs tirent leur origine. Tel est l'effet de la sérosité âcre dans l'hydropisie, & la leucophlegmatie du sang dans la pléthore, de l'acrimonie atrabilaire dans la mélancolie, le scorbut, la goutte, (cause qui agit communément entre quarante & soixante ans) toutes choses cachées, lesquelles venant à être excitées par des causes qui les mettent en mouvement, produisent souvent tout-à-coup cette maladie. On peut par conséquent la prévoir, quand on connoît la nature de la matière formée auparavant, & ses causes excitantes. Les plus dangereuses sont les fortes passions de l'ame, & la trop grande application.

On a découvert ces causes par l'examen anatomique des cadavres morts d'apopléxie, & par l'observation historique des choses qui peuvent être observées dans le traitement même de ces maladies; & si l'on réfléchit sur les classes dont on vient de faire mention, on conviendra que rien n'est plus propre à indiquer la curation.

Ces mêmes classes apprennent que ce mal vient souvent de causes différentes, & même opposées; & que par conséquent on a raison de diviser l'apopléxie en sanguine, & en pituiteuse, quoique cette division ne soit pas fort exacte, puisqu'il y en a de séreuses, d'atrabilaires, de polypeuses, &c.

Si le siège de l'apopléxie exquise est tout le *sensorium commune*, la paraplexie en affecte une partie préférablement aux autres, qui sont en quelque sorte pressées, mais moins: au commencement pour l'ordinaire, le cerveau n'est aucunement lésé.

De là, on conçoit pourquoi le pouls & la respiratien persistent, tandis qu'en même temps les sens & les mouvemens volontaires sont détruits, & même pourquoi il arrive souvent que le pouls & la respiration augmentent, à proportion que le sentiment & le mouvement diminuent, comme on le voit aussi aux approches de la mort.

On juge donc de la force de l'apopléxie par l'âge, le temperament, la fabrique du malade, par la véhémence des symptômes, & principalement par l'entière abolition des sens, & des mouvemens; par une respiration forte, avec un ronflement profond; par l'écume abondante, & visqueuse qui vient à la bouche; par une petite sueur

froide qui sort par gouttes, par son origine qu'elle tire, tantôt d'une paraplexie d'abord assez foible, tantôt d'une forte épilepsie, ou de toute autre cause violente connue qui a précédé.

On sait au contraire, que ce mal est de peu de conséquence, & guérissable, par la légèreté des symptômes, & par l'absence de ceux qu'on vient de décrire.

La foible apopléxie se guérit au moyen d'une rosée abondante de sueurs chaudes, qui sortent également partout le corps, & soulagent le malade; par une grande quantité d'urines épaisses; par un flux hémorrhoïdal abondant, & qui dure long-temps; par le retour du flux menstruel; par le cours de ventre; par une grande fièvre.

Si elle est un peu plus considérable, sa cause étant dissipée, elle se convertit pour l'ordinaire en paralysie de quelque partie musculeuse; de tout un côté, (c'est l'émiplégie), ou de toutes les parties qui sont au-dessous de la tête, & alors elle prend le nom de paraplexie, laquelle se guérit rarement, & laisse toujours après elle la mémoire, le jugement, & les mouvemens lésés; c'est pourquoi on reste ordinairement toute la vie assoupi, hébété, tremblant, vertigineux, pusillanime, & larmoyant malgré soi.

L'*apopléxie* exquise ayant détruit le cerveau, corrompu ses liquides, & propagé sa cause jusqu'au cervelet, se termine bientôt par la mort du malade, qui passe rarement le septième jour.

On prévoit l'apopléxie future, 1°. par la connoissance du tempérament naturel.

2°. Par la matière morbifique connue comme cause proégumène.

3°. Par les causes procatarctiques.

4°. Par les premiers effets que le mal produit en son commencement, comme sont le tremblement, la vacillation, le vertige, l'obscurcissement de la vue, l'engourdissement, l'assoupissement, la mémoire chancelante, le tintement des oreilles, le gonflement des parties supérieures, l'incube, & la respiration plus profonde qu'à l'ordinaire, avec le rétrécissement des narines.

On connoît aisément celle qui est présente, quand on sait en distinguer les différens degrés.

Quant à la curation de ce mal, on n'en peut donner aucune règle générale; car il faut non-seulement la varier selon ses différentes causes, selon la manière de l'appliquer, & selon le lieu affecté; mais on doit traiter le mal avant qu'il ait fait des progrès.

Si donc on est menacé d'apopléxie par une cause lente, froide & sans action, comme on peut le prévoir, on doit aussitôt tâcher, 1°. de détourner de la tête la pression causée par la matière glutineuse.

2°. d'atténuer la lenteur dans le cerveau & dans tout le corps.

On diminue la pression que souffrent les vaisseaux du cerveau, 1°. par la dérivation en d'autres lieux, en des parties opposées.

2°. Par des évacuations générales.

On parvient au premier but par des vapeurs, des fomentations, des bains, par le sucement, les épispastiques, les inflammations; par les vésicatoires, les caustiques, les cautères, les sétons, les frictions, les ligatures faites aux grandes veines, aux pieds, aux jambes,

aux cuisses, les collutoires, les gargarismes, les masticatoires, ceux qui attirent la salive, les apophlegmatismes appliqués à la bouche, au gosier, aux narines.

On satisfait au second par des vomitifs, des purgatifs forts dont l'action soit sûrement déterminée, par des scarifications, par la saignée, quoique ces remèdes soient toujours par eux-mêmes un peu incertains.

Après avoir mis en usage les dérivans, on dissout la lenteur par les remèdes généraux prescrits contre la viscosité, prudemment administrés & appliqués à la tête en toutes sortes de formes. Mais parmi tous ces remèdes, les vésicatoires faits de cantharides, & l'usage de semblables insectes, sont les plus utiles.

Si les mêmes causes ont déja produit l'apopléxie, on la guérit rarement; on essaye les mêmes choses si les forces le permettent : on applique aux narines, à la bouche, à la tête tout ce qui peut réveiller les sens; on met en œuvre les plus violens irritans, quels qu'ils soient; on lâche le ventre par des lavemens âcres.

En pratiquant tout ce qui a été dit, le mal s'augmente souvent, la matière mise en un plus grand mouvement s'engageant encore davantage par tous les stimulans; il faut cependant diminuer subitement les forces par les évacuans. Ainsi, pour procurer la dissolution, il faut toujours s'attacher à l'évacuation & à la révulsion, autant que la chose le peut permettre; de-là vient l'axiome : *la saignée tue si elle ne soulage pas*.

Mais si l'on prévoit par les signes qu'on est menacé d'apopléxie, il faut sur le champ avoir recours à des remèdes qui puissent très-promptement vider, résoudre, détourner. Il faut donc, 1°. tirer promptement une grande quantité de sang des veines jugulaires, & réitérer cette saignée s'il est besoin; car si le mal est de nature à pouvoir être guéri, le malade en ressent ordinairement un prompt soulagement.

2°. Donner un purgatif antiphlogistique en large dose, & le réitérer quelquefois jusqu'à provoquer un cours de ventre presque continuel : si les purgatifs sont trop long-temps à opérer, on en accélère l'action par des lavemens irritans.

3°. User pendant tout le cours de la maladie, de médicamens rafraîchissans, délayans, atténuans, qui poussent par les urines.

4°. Appliquer en même-temps aux pieds & à l'anus de forts révulsifs qu'on y laisse jusqu'à ce qu'on soit hors de danger.

5°. User d'alimens & de boisson très-légers, éviter avec grand soin tout médicament fort qui irrite, mette en mouvement, échauffe, & ne pas se coucher au lit sur le dos & en pente.

Mais si cette même apopléxie est déja formée, il n'y a presque plus aucune espérance; ou s'il y en a, elle n'est fondée que sur la même pratique.

A l'égard de celle qui a pour cause des fluides extravasés dans les cavités intérieures du cerveau, elle requiert à peine aucun traitement, ayant le plus souvent coutume de faire promptement périr le malade. S'il y a quelque chose à tenter, c'est, 1°. de repomper les liqueurs épanchées dans les veines.

2°. De corriger l'âcrimonie dominante, & en même-temps la viscosité; ce qu'on ne peut jamais faire avec plus de succès que par les remédes savoneux chimiques.

Celle qui vient d'une Lymphe dominante extravasée, se dissipe plus aisément par l'omission de la saignée qui est en effet presque nuisible en ce cas; par les plus forts hydragogues déterminés sur le champ, par les voies inférieures, par l'application des dissipans, surtout par des vésicatoires très-larges, long-temps entretenus; par un régime dessechant, par de forts épispastiques, par des cautères & des sétons.

Mais pour celle qui est produite par des venins ou des polypes, on ne connoît encore aucun moyen pour y remédier.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième longue.

APOPOMPÉE; substantif féminin. Les Juifs donnoient ce nom à la victime qu'ils chargeoient de malédictions, & qu'ils chassoient dans le désert à la fête de l'expiation.

APORCHER; vieux verbe qui signifioit autrefois apporter.

APORE; substantif masculin. Problême très-difficile à résoudre, mais dont on ne peut pas dire la solution impossible. La quadrature du cercle est un apore.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

APORRHAXIS; substantif masculin. Sorte de jeu des Anciens, avec lequel notre jeu de paume a beaucoup de rapport.

APOS; substantif masculin. C'est, selon Charleton & Aldrovande, un merle des Indes qui a les pieds courts. Jonhston appelle cet oiseau, *hirondelle de mer*.

APOSCEPSIE; substantif féminin, & terme de Médecine, qui désigne une transmigration rapide des humeurs d'une partie du corps dans une autre partie.

APOSIOPÈSE; substantif féminin. figure de Rhétorique qu'on appelle encore *reticence* & *prétérition* ou *suppression*. Elle a lieu quand on change brusquement de passion, & qu'on rompt tout d'un coup le fil d'un discours qui n'est pas achevé, pour en commencer un autre. On trouve dans l'Enéide un bel exemple de cette figure, quand Neptune indigné que les vents déchaînés aient eu l'audace de troubler son empire, s'élève à la surface de la mer, & leur dit:

Quos ego . . . sed motos præstat componere fluctus.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue, & la sixième très-brève.

Il faudroit changer les deux *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apoziopèze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APOSTASIE; substantif féminin. Acte de quelqu'un qui abandonne la religion chrétienne pour en suivre une autre.

L'*apostasie* est sujette en France à la vindicte des loix; elles prononcent l'amende honorable, le bannissement perpétuel, & la confiscation de biens, contre ceux qui s'en rendent coupables. *Voyez* là-dessus la Déclaration du Roi du 12 Mars 1679.

APOSTASIE, se dit, par extension, de la renonciation d'un Religieux à ses vœux & à son état.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apostazie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APOSTASIÉ, ÉE, adjectif & participe passif. *Voyez* APOSTASIER.

APOSTASIER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Catholicam religionem deserere*. Commettre le crime d'apostasie, renoncer à la religion chrétienne.

APOSTASIER, se dit aussi, par extension, du Religieux qui renonce à ses vœux, à son habit.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*. *Il n'auroit pas apostasié. Il avoit apostasié.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & de celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

APOSTAT, ATE; adjectif. Qui a renoncé à la religion chrétienne. *Un Prince apostat.*

Il se dit, par extension, d'un Religieux & d'une Religieuse qui ont renoncé à leurs vœux, à leur état. *Un Capucin apostat, une Abesse apostate.*

Ce mot s'emploie aussi substantivement. *Nous rencontrâmes un apostat.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième syllabe très-brève.

APOSTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* APOSTER.

APOSTÊME; substantif masculin, & terme de Chirurgie. Tumeur contre nature, occasionnée par quelque humeur du corps.

Toutes les humeurs peuvent causer des apostêmes, & toutes les parties du corps peuvent en être affligées.

Les *apostêmes* prennent donc différens noms selon les causes qui les ont produits. Les squirres, les condylômes, les sarcocèles, la goutte, les abcès, &c, sont des apostêmes: nous parlons de chacun en particulier sous le nom qui lui est propre.

On dit proverbialement & figurément, qu'*il faut que l'apostême crève*; pour dire, qu'il faut que l'on connoisse enfin quelque chose qu'on avoit tenu secret.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

APOSTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Apponere*. Ce verbe, qui se prend le plus souvent en mauvaise part, signifie payer quelqu'un, ou le gagner pour commettre quelque action répréhensible. *Il aposta deux fripons pour assassiner cet Officier.*

APOSTER, signifie encore engager quelqu'un à se trouver dans quelque endroit pour y épier, observer ou faire quelque chose. *Avant d'entrer dans la maison, ils apostèrent leurs gens sur la rue pour les avertir dans l'occasion.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison &

la quantité prosodique des autres temps.

APOSTILLATEUR; vieux mot qui signifioit autrefois celui qui apostilloit.

APOSTILLE; substantif féminin. C'est, en général, une addition en marge d'un écrit au bas d'une lettre. *J'ignorois cette apostille.*

Les apostilles que l'on ajoute aux contrats, doivent être approuvées par les parties & les Notaires, ou elles seroient de nulle valeur.

Apostille, se dit, en matière de compte, des débats & contestations qui se font lors de l'examen d'un compte. On met une apostille en marge de l'article contesté.

Apostille, en termes de finances, est la note que l'Auditeur met à la marge des comptes qui lui sont envoyés.

Les *ll* se prononcent mouillés.

Les deux premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

APOSTILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Apostiller.

APOSTILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Adscribere.* Ce verbe signifie mettre des remarques, des apostilles à côté d'un écrit. *On a mal apostillé ce compte.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *apostilier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un *e* muet. *D'apostilier*, il faudroit faire *j'apostille*.

APOSTIS; substantif masculin, & terme de Marine, qui désigne deux longues pièces de bois, de huit pouces en carré, un peu abaissées. L'une est le long de la bande droite, & l'autre le long de la bande gauche de la galère, depuis l'épaule jusqu'à la conille. Chacune de ces pièces porte toutes les rames de la chiourme, par le moyen d'une grosse corde.

APOSTOILE; vieux mot qui désignoit autrefois le Pape.

APOSTOLAT; substantif masculin. C'est le ministère, la dignité d'Apôtre: L'Episcopat s'appeloit autrefois *Apostolat*.

Tout est bref au singulier; mais la dernière syllabe est longue au pluriel.

APOSTOLE; vieux mot qui signifioit autrefois *Apôtre*.

APOSTOLICITÉ; substantif féminin. C'est un des caractères distinctifs de l'Eglise Catholique, comme tirant son origine des Apôtres.

Apostolicité, se dit aussi d'une conformité de doctrine, de mœurs, avec celles des Apôtres.

APOSTOLINS; (les) on a donné ce nom à certains Religieux, qui faisoient profession d'imiter la vie des Apôtres. Innocent X les supprima en 1650.

APOSTOLIQUE; adjectif de tout genre. Qui a rapport aux Apôtres; qui émane des Apôtres. *Une vie apostolique. L'Eglise Apostolique.*

Apostolique, se dit des Brefs, Mandemens, & Ordonnances du Pape. *Un Bref Apostolique.*

Nonce *Apostolique*, se dit du Nonce du Pape.

On appelle *Notaires Apostoliques* ceux qui dressent les Actes, & font

les expéditions pour la Cour de Rome.

On appelle aussi *Chambre Apostolique*, un Tribunal où l'on discute les Affaires qui concernent le Trésor ou le Domaine du Pape & du saint Siège.

Apostoliques, est aussi le nom de deux Sectes d'Hérétiques ainsi appelés, de ce qu'ils prétendoient imiter les mœurs, & la pratique des Apôtres.

Les uns parurent au troisième siècle, & regardoient comme réprouvés tous ceux qui possédoient des biens.

Les autres, du douzième siècle, rejettoient le Baptême, condamnoient le Mariage, & permettoient le concubinage.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un apostolique Mandement*, mais *un Mandement apostolique*.

APOSTOLIQUEMENT; adverbe, qui signifie à la manière des Apôtres. *Il vivoit apostoliquement.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève, & la sixième moyenne.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *Apostolikemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APOSTOLITÉ; vieux mot qui signifioit autrefois Papauté.

APOSTROPHE; substantif féminin. Figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur détourne son discours pour adresser la parole à quelque personne, soit aux Dieux, soit aux Hommes, aux Vivans, ou aux Morts, & même à des Êtres inanimés, ou méthaphysiques qu'il personnifie.

C'est ainsi qu'en louant la charité d'une Duchesse, M. Fléchier apostrophe les Hôpitaux en ces termes: » Retraites sombres, où la » honte renferme la pauvreté, » combien de fois a-t-elle fait » couler jusqu'à vous ses consola» tions, & ses aumônes? Inquiète » de vos besoins & de vos cha» grins, & plus soigneuse de ca» cher ses charités, que vous ne l'é» tiez de cacher votre misère.

Il y a de belles *apostrophes*, mais il ne faut pas qu'elles soient trop prodiguées dans un discours. On vante sur-tout l'*apostrophe* de Ciceron à Tuberon, dans l'oraison pour Ligarius, & celle que Démosthènes adressa aux Grecs, tués à la bataille de Marathon.

Apostrophe, se dit aussi, en termes de grammaire, du signe qui marque l'élision ou la suppression d'une voyelle finale, lequel se place au haut de la consonne, & à la place de la voyelle qui suivroit cette consonne sans l'élision. Ainsi on écrit l'*école* pour *la école*.

L'*apostrophe* marque toujours la suppression d'une de ces trois lettres *a*, *e*, *i*: *o* & *u*, ne s'élident jamais.

A & *E* se suppriment dans *le*, *la*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *que*, *ce*, quand ces monosyllabes précèdent une voyelle, ou un *h* muet. Ce *qu'on* dit. *L'élégance*. *L'honneur*.

A & *E* ne s'élident pas dans *le* & *la*, après un impératif, ni dans là adverbe. *Il étoit là avec vous. Apportez-le ici.*

Ces voyelles ne s'élident pas non plus dans *le*, *la*, *de*, *que*, *ce*, devant *huit*, *huitième*, *huitaine*, *oui*.

De huit que nous comptions. Ce huitième. Il n'en reste que huit. Le oui. On dit *le onze*, *la onzième*, sans élision ni apostrophe.

E s'élide dans *entre*, *jusque*, *quelque*, quand ces mots sont suivis d'*à*, *au*, *eux*, *elle*, *ici*, *autre*, *un*: *entr'eux*, *entr'elle*, *entr'autre*, *jusqu'ici*, *quelqu'autre*.

On écrit aussi *entr'ouvrir*, *s'entr'aider*.

L'E de grande s'élide aussi dans *grand'mère*, *Grand'Messe*, *Grand' Chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'chose*, *à grand'peine*, *grand' peur*, *grand'pitié*.

L'I ne s'élide que dans la conjonction *si* devant *il* ou *ils*. *S'il chante. S'ils dansent.* Mais on dira *si elle chante*, *si elles dansent*.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire, *apostrofe*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

APOSTROPHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* APOSTROPHER.

APOSTROPHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjuge comme *chanter*. *Compellare.* Interrompre un discours, pour adresser la parole à quelque personne, ou à quelque être personnifié. *Ajax bravant la mer & la tempête, apostrophoit les Dieux.*

APOSTROPHER, signifie, par extension, adresser la parole à quelqu'un, pour lui tenir un propos désobligeant ou injurieux. *S'il eût considéré cette Dame, il ne l'auroit pas apostrophée comme il a fait.*

On dit familièrement & en plaisantant, *apostropher quelqu'un d'un soufflet, d'un coup de canne, &c.*; pour dire, donner à quelqu'un un soufflet, &c.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

APOSTROPHIE; nom propre, & terme de Mythologie. On appela ainsi Vénus Uranie, qu'on révéroit en Grèce pour obtenir la pureté de corps & d'esprit. A Rome, les femmes débauchées & les jeunes Vierges lui faisoient des sacrifices; les premières, pour qu'elle les convertît; & les autres, afin qu'elle les conservât.

APOSTUMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* APOSTUMER.

APOSTUMER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe signifie se former en pus, en apostume. *Cette membrane apostumera.*

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*. *Cette partie auroit apostumé.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

APOTACTIQUES; (les) on a donné ce nom à certains Hérétiques, disciples de Tatien, qui prétendoient qu'il falloit nécessairement renoncer à la possession de toutes sortes de biens meubles & immeubles pour être sauvés.

On ne doit pas craindre qu'une pareille doctrine fît aujourd'hui de grands progrès, si on la prêchoit.

APOTEOR; vieux mot qui signifioit autrefois censier.

APOTEVITZ; nom propre d'une ville de Hongrie, dans l'Esclavonie, près de la Draye, à un

mille, à l'est, de Copranitz.

APOTHÈME; substantif masculin, & terme de Géométrie élémentaire, qui se dit d'une ligne perpendiculaire, menée du centre d'un polygone régulier sur un de ses côtés.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

APOTHÉOSE; substantif féminin. Ce mot signifie déification, & désigne particulièrement la cérémonie par laquelle les anciens Romains plaçoient au rang des dieux leurs Empereurs, & tous autres qu'ils croyoient dignes de cet honneur.

Cette cérémonie consistoit à représenter en cire le dieu futur. On plaçoit cette figure à l'entrée de son palais, sur un lit d'ivoire, dont la housse étoit de drap d'or; à gauche étoient assis en corps les Sénateurs vêtus de robes noires; & à droite les dames de la première qualité, en habits blancs, unis, sans pierreries & sans aucun ornement: ce manège duroit sept jours, pendant lesquels les Médecins se rendoient auprès de la figure; & comme si celui que cette figure représentoit, eût encore été vivant, ils déclaroient que son mal redoubloit, & qu'ils n'avoient presque plus d'espérance. Ceux qui étoient présens, poussoient des soupirs, qu'ils répétoient à mesure qu'ils feignoient d'apprendre que le danger augmentoit. Enfin, les Médecins ayant déclaré qu'il étoit mort, les plus jeunes des Sénateurs & les Chevaliers Romains emportoient le lit sur leurs épaules, & traversant la rue nommée *via sacra*, ils le déposoient dans l'ancien *Forum*, où les Magistrats avoient coutume de se démettre de leurs fonctions après le temps expiré.

Aux côtés de la place étoient deux échaffauts, dont l'un contenoit un grand nombre de jeunes garçons, & l'autre de jeunes filles, tous enfans d'une qualité distinguée, qui d'un ton lugubre, chantoient des hymnes à la gloire du mort. Après cela les Sénateurs & les Chevaliers enlevoient encore une fois le lit, & le portoient hors de la ville dans le champ de Mars, où l'on avoit élevé une pyramide en bois, de la plus belle menuiserie, ornée de figures. Elle avoit quatre étages: le premier qui étoit carré, formoit une espèce de chambre remplie de matières combustibles, & ornée en dehors de drap d'or. Le second étage, pareil au premier pour la forme, quoiqu'un peu moins grand, & décoré de semblables ornemens, étoit ouvert des quatre côtés. Sur celui-là, il y en avoit un troisième plus petit que les deux autres; & enfin un quatrième, plus étroit encore que les précédens, afin qu'allant toujours en diminuant, il formât une espèce d'obélisque. Le lit avec la statue étoit au second étage, qui étoit rempli de fleurs, de bois de senteur & d'aromates. Les Chevaliers Romains couroient alors à cheval autour de la pyramide, au son des instrumens de guerre; ils précédoient des chars sur lesquels on voyoit des gens masqués vêtus de robes de pourpre, qui représentoient les plus illustres Empereurs & les plus fameux Généraux de l'Empire. Ensuite l'Empereur règnant, le flambeau à la main, mettoit le feu au bucher, & après lui les Consuls & les Sénateurs à l'endroit qui leur étoit marqué. Tout étoit en feu à l'instant, & aussi-tôt on voyoit sortir du milieu des flammes un aigle, qui prenant son essor se perdoit dans les airs, &

disparoissoit aux yeux des spectateurs ; ce qui étoit suivi d'une infinité de cris & d'applaudissemens de la part du petit peuple, qui s'imaginoit que cet oiseau emportoit au ciel l'ame du personnage pour lequel on venoit de faire la cérémonie de l'apothéose.

Le grand nombre de ceux qui obtinrent l'apothéose, diminua beaucoup le prix de cet honneur. Juvenal en plaisante, en disant qu'Atlas fatigué de tant de nouveaux dieux, gémit & déclare qu'il peut plus soutenir les cieux dont le poids est près de l'écraser.

L'Empereur Vespasien disoit, en raillant à l'article de la mort, *je sens que je commence à devenir Dieu*, en faisant allusion à l'apothéose, dont on alloit bientôt le décorer.

Apothéose, se dit aussi quelquefois de la réception des héros parmi les dieux. *L'apothéose d'Hercules.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apotéoze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

APOTHÈQUE; substantif féminin. *Apotheca.* Les anciens donnoient ce nom à l'endroit de leur maison où ils conservoient les vivres, les parfums, & toutes autres provisions.

APOTHÈSE; substantif fémin. *Apothesis.* Nom qu'Hippocrate donne à l'action de placer dans une situation convenable un membre rompu, auquel les bandages sont appliqués.

APOTHICAIRE; substantif masculin. *Apothecarius.* Celui qui prépare & distribue les remèdes qu'ordonne le Médecin.

La profession *d'Apothicaire* importe trop à la sûreté des particuliers, pour n'avoir pas excité l'attention de la Police. Aussi ne reçoit-on aucun Apothicaire à Paris, qu'on ne se soit assuré de sa capacité.

Les *Apothicaires* ont parmi nous le droit exclusif de composer, vendre & débiter les remèdes; & il est défendu à toutes personnes, particulièrement aux Médecins, Chirurgiens, Barbiers & Religieux, de composer, vendre ou débiter aucun médicament destiné au corps humain.

Cette défense ne doit s'entendre que des remèdes préparés; car les Marchands Epiciers de Paris, qui composent, avec les Apothicaires, le second des six Corps des Marchands, ont droit de vendre & débiter les drogues simples & les quatre grandes compositions Galéniques, réputées marchandises foraines, dont ils peuvent faire commerce, mais en se conformant à l'Arrêt de réglement du Parlement du 11 Juillet 1764.

La Coutume de Paris, ne donne d'action que pendant une année à l'Apothicaire, pour le payement de ses fournitures. Il faut cependant que le débiteur affirme qu'il a payé, ou on le condamneroit.

Un Apothicaire est préféré à tous autres créanciers d'un défunt, pour le payement des remèdes fournis dans la dernière maladie.

Plusieurs Arrêts ont déclaré un Apothicaire incapable de recevoir un legs à lui fait par son malade dans une dernière maladie; c'est aussi le sentiment de plusieurs Jurisconsultes: cependant la dame de la Croix, âgée de soixante-seize ans, ayant institué l'Apothicaire Piat son légataire universel, qui la servoit dans la maladie dont elle mourut,

rut, & le legs ayant été contesté par l'héritier de cette femme, celui-ci perdit son procès, par Arrêt du 27 Février 1740; c'est que l'Apothicaire prouva qu'il n'avoit pas sollicité le legs, & qu'il n'avoit point abusé de ses fonctions.

On appelle proverbialement, *parties d'Apothicaires*, des mémoires excessifs, sur lesquels il y a beaucoup à diminuer.

On dit aussi proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il est un Apothicaire sans sucre*, quand il manque des choses nécessaires pour l'exercice de son métier.

On dit encore proverbialement & figurément, *faire de son corps une boutique d'Apothicaire*; pour dire, prendre trop de remèdes.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer le *c* en *k*, & écrire, *Apotikaire*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APOTHICAIRERIE; substantif féminin. C'est la boutique où sont déposées les drogues d'un Apothicaire. *Allez prendre la Thériaque dans l'Apothicairerie.*

Apothicairerie, se dit aussi de l'art de l'Apothicaire. *Il est instruit dans l'Apothicairerie.*

APOTHICAIRESSE; substantif féminin. C'est la femme d'un Apothicaire.

On donne aussi ce nom à une Religieuse qui a soin de l'Apothicairerie de sa Communauté.

APOTHRAUSE; substantif féminin, & terme de Chirurgie, qui désigne une sorte de fracture, avec séparation & détachement de quelque esquille de l'os.

APOTOME; substantif masculin, & terme de Géométrie. Excès d'une ligne donnée sur une autre ligne qui lui est incommensurable. Tel est l'excès de la diagonale d'un carré, sur le côté.

Apotome, se dit aussi, en termes de Musique, de la partie d'un nombre, qui reste d'un nombre entier, après en avoir ôté le demi-ton majeur.

APÔTRE; substantif masculin. *Apostolus.* Nom qui a été donné aux douze disciples, dont Jesus-Christ fit choix parmi le peuple Juif, pour être ses coopérateurs, & pour gouverner son Eglise.

On appelle S. Pierre & S. Paul, *les Princes des Apôtres*: & quand on dit *l'Apôtre des Gentils*, ou simplement *l'Apôtre*, on désigne S. Paul.

Apôtre, se dit de certains pieux personnages qui, les premiers, ont prêché la foi dans quelque pays; ainsi l'on appelle S. Denis, *l'Apôtre de la France*, & S. Boniface, *l'Apôtre d'Allemagne.*

Apôtres, s'est dit, chez les Hébreux, de certains Officiers préposés pour veiller à l'observation des loix & à la perception des impôts.

Apôtres, est le nom qui fut autrefois donné à certains libelles appellatoires ou lettres démissoires, que l'appelant demandoit au premier Juge, pour certifier le Juge supérieur de l'appel interjetté.

Si ces lettres n'étoient pas demandées dans le temps limité, l'appel n'étoit plus recevable. On n'a fait usage des apôtres en France que dans les pays de Droit écrit, & cette pratique a été abrogée par l'Ordonnance de 1537.

On dit proverbialement, *faire le bon Apôtre*; pour dire, afficher plus de vertu qu'on en a.

On dit de même ironiquement de quelqu'un, que *c'est un bon Apôtre;* pour dire, qu'il fait plus l'homme de bien qu'il ne l'est.

APÔTRES, (onguent des) c'est un remède que la Pharmaçopée de Paris prépare de la manière suivante.

Prenez deux onces & demie de cire jaune, une once six gros de térébenthine, autant de gomme ammoniaque, & pareille quantité de poix résine; une once & un gros de litharge broyée & purifiée; une once d'aristoloche ronde, autant de bdellium & d'oliban; une demi-once de myrrhe, autant de galbanum; deux gros d'opopanax, autant de vert de gris, & deux livres d'huile commune.

Pulvérisez dans un mortier huilé au fond, la gomme ammoniaque, le bdellium, l'oliban & la myrrhe; mettez en poudre séparément le vert de gris, l'aristoloche & la litharge; faites dissoudre le galbanum & l'opopanax dans le vinaigre; mettez cuire la litharge avec l'huile, en y ajoutant une quantité suffisante d'eau, & remuant avec une spatule; quand la litharge est cuite, faites fondre dedans la cire, la résine, les gommes & la térébenthine: retirez la bassine de dessus le feu, & mêlez-y le vert de gris, l'aristoloche & l'oliban.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

APOTROPÉENS; adjectif masculin pluriel, pris substantivement, & terme de mythologie. On donnoit ce nom aux dieux qu'on invoquoit, quand on étoit menacé de quelque malheur.

APOULS; nom propre d'un Bourg de France, dans le Roussillon, à trois lieues, nord-nord-ouest, de Perpignan.

APOYOMATLI; substantif masculin. Herbe qui croît dans la floride. Sa racine est aromatique; son tuyau est comme celui du jonc, & sa feuille ressemble à celle du poireau; mais elle est un peu plus longue & plus déliée.

Les Espagnols font de cette herbe une poudre qu'ils prennent dans du vin contre la gravelle; elle provoque l'urine, calme les douleurs de poitrine, & soulage dans les affections hystériques.

APOZÈME; substantif masculin, & terme de Médecine, qui désigne une potion médicinale faite d'une décoction d'une ou de plusieurs plantes.

Les apozèmes, dit M. Baumé, sont de vraies tisanes; ils en diffèrent seulement en ce que pour l'ordinaire ils sont plus chargés de parties extractives, & qu'on les aiguise avec quelques sels appropriés à l'état du malade; on les rend plus ou moins purgatifs. Les apozèmes sont plus dégoûtans & plus actifs que les tisanes; on les fait prendre par verrées, de deux en deux heures, quelquefois toutes les quatre heures, & d'autres fois de six heures en six heures.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

APPAILLARDIR; vieux verbe qui signifioit autrefois se livrer à la débauche.

APPANAGER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire paître les glands d'une forêt par les pourceaux.

APPANER; vieux verbe qui signifioit autrefois donner en apanage.

APPANSEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois délai.

APPARAT; substantif masculin. *Ap-*

paratus. Eclat pompeux qui accompagne certains discours ou certaines actions. *Un plaidoyer d'apparat. Cet homme étale un grand apparat.*

APPARAT, signifie, par extension, ostentation. *Il ne falloit pas affecter tant d'apparat.*

APPARAT, est aussi le titre de plusieurs livres disposés en forme de dictionnaires ou de catalogues ; tels sont l'*apparat* royal, l'*apparat* sur Ciceron, l'*apparat* sacré de Possevin.

APPARAT, (lettres d') se dit, en écriture, des lettres qui commencent les pages, & qui sont ordinairement plus grosses & plus délicatement formées que les majuscules.

Les trois syllabes sont brèves au singulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aparat*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

APPARAUX ; substantif masculin pluriel, & terme de Marine, qui désigne les voiles, les manœuvres, les vergues, les poulies, les ancres, les cables, le gouvernail & l'artillerie d'un vaisseau. Ainsi le mot *apparaux* en dit plus qu'*agrès*, & moins qu'*équipement*, qui signifie en outre les gens de l'équipage & les vivres.

L'Ordonnance de la marine de France de 1681, veut que l'estimation des apparaux se fasse par police, quand l'assurance est faite sur la quille du vaisseau, sauf à l'assureur à faire procéder à une nouvelle estimation en cas de fraude.

APPARÇONNER ; vieux verbe qui signifioit autrefois associer, se mettre ensemble.

APPARE ; vieux mot qui signifioit autrefois paroi, cloison.

APPAREIL ; substantif masculin. Apprêt, préparation, attirail qui doit accompagner un acte solemnel & pompeux. *L'entrée de l'Ambassadeur se fera en grand appareil.*

On dit proverbialement & figurément, *faute de bon appareil ou autrement* ; pour dire, faute d'avoir eu les précautions nécessaires, ou de s'être donné les soins convenables.

APPAREIL, se dit, en termes de Chirurgie, de la préparation & disposition des choses dont le Chirurgien a besoin dans ses opérations & ses pansemens.

Une règle générale est que le Chirurgien doit toujours tenir prêt l'appareil avant d'opérer. Il faut cependant excepter le cas de luxation, où avant tout, il convient de remettre les parties dans leur situation naturelle.

APPAREIL, se dit, dans le même sens, de la matière seule du pansement ; ainsi on dit, *poser* ou *lever le premier appareil*, quand on applique ou qu'on ôte ce qui est requis pour le premier pansement.

On dit encore, en parlant de diverses manières de tailler les personnes qui ont la pierre, tailler au *grand appareil*, au *petit appareil*, au *haut appareil*, à l'*appareil latéral*.

APPAREIL, se dit, en termes de Carrières & de Tailleurs de pierres, de la hauteur ou de l'épaisseur des pierres entre deux lits. On appelle pierre de *grand appareil*, une pierre fort épaisse ; & pierre de *petit appareil*, celle qui n'a guères d'épaisseur.

Appareil, eſt auſſi un terme d'Architecture : on dit d'un bâtiment, qu'*il eſt de bel appareil*, quand il eſt conduit avec ſoin, que les aſſiſes ſont de hauteur égale, & que les joints ſont proprement faits, & de peu d'écartement.

On dit, dans le même ſens, qu'*une aſſiſe eſt de bas appareil*, quand elle ne porte que douze ou quinze pouces ; & *de haut appareil*, quand elle en porte vingt-quatre ou trente.

Appareil *de pompe*, terme de marine, qui déſigne le piſton de la pompe.

Appareil, ſe dit, en termes de cuiſine, des ingrédiens qui doivent entrer dans un mets, comme le ſel, le poivre, les herbes, les viandes, les épices, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir mouillé en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *apareil*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPAREILLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Appareiller.

On appelle, en termes de marine, voile *appareillée*, celle qui eſt déployée pour prendre le vent.

APPAREILLER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Apparare*. Joindre une choſe à une autre qui lui ſoit pareille. *Je n'ai pas encore pu appareiller ce tableau.*

Appareiller *le corps*, *les arcades*, *&c.* ſignifie, dans les Manufactures de ſoie, égaler les parties qui compoſent le corps, les arcades, &c. de manière qu'elles ſoient de niveau.

Appareiller, en termes de Chapelier, c'eſt former le mélange des poils & des laines qui doivent compoſer le chapeau, ſelon la qualité qu'on ſe propoſe de lui donner.

Appareiller, en termes de Bonnetiers, ſignifie apprêter. Les Règlemens de la Bonneterie défendent d'uſer de cardes de fer & de pomelles pour apprêter & appareiller les bas, les bonnets, &c.

Appareiller, en termes de Layetiers ; c'eſt joindre enſemble des planches de grandeur égale.

Appareiller, en termes de Haras, ſignifie faire saillir à un étalon la jument la plus propre pour en obtenir un bon poulain.

Appareiller, en termes de marine, c'eſt diſpoſer toutes choſes dans un vaiſſeau pour mettre à la voile. *Le ſeptième jour nous appareillâmes.*

Dans ce dernier ſens, *appareiller* eſt verbe neutre.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APPAREILLEUR ; ſubſtantif maſculin. Ouvrier chargé de l'appareil des pierres pour la conſtruction d'un bâtiment. Il trace le trait & la coupe de la pierre pour celui qui la taille ; il préſide à la poſe, au racondement, &c.

Pour un bon Appareilleur, il faudroit qu'il fût deſſinateur & mathématicien, tant pour former des courbes élégantes & gracieuſes, qu'afin d'être en état de ſe rendre compte de la pouſſée des voutes, du poids de la charge & du fruit qu'il convient de donner au mur ſelon les circonſtances.

Appareilleur, ſe dit, en termes de

Bonneterie, de celui qui prépare les bas, les bonnets, &c.

Appareilleur, ſe dit, dans les Manufactures de ſoie, de celui qui prépare les ſoies pour fabriquer les étoffes.

APPAREILLEUSE; ſubſtantif féminin. Qualification injurieuſe, déſignant une femme intriguante qui fait métier de débaucher des filles, & de les proſtituer.

APPAREMMENT; adverbe, qui ſignifie vraiſemblablement, ſelon les apparences. *Vous n'irez apparemment pas à la Comédie aujourd'hui.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer *em*, & le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aparamant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APPARENCE; ſubſtantif féminin. L'extérieur, ce qui paroît au dehors. *Il la trompa ſous l'apparence d'amitié. Il ne faut pas s'en tenir aux apparences.*

On dit d'une perſonne, qu'*elle ſauve les apparences*; pour dire, qu'elle ne laiſſe rien paroître au dehors qui puiſſe être blâmé ou critiqué. *Si cette femme a des intrigues, elle ſait du moins ſauver les apparences.*

Apparence, ſe dit, dans le ſens de vraiſemblance, probabilité. *Il y a apparence qu'il obtiendra cette charge.*

Apparence, ſe dit, en termes de perſpective, de la repréſentation d'un objet quelconque ſur le plan d'un tableau.

Apparence directe, ſe dit, en termes d'optique, de la vue d'un corps par des rayons qui en viennent directement, ſans avoir éprouvé aucune réflexion ni réfraction.

Apparences, ſe dit quelquefois, en termes d'Aſtronomie, des phénomènes dont on doit la découverte aux obſervations aſtronomiques des anciens & des modernes.

On dit, en termes de Manège, qu'*un cheval eſt de belle apparence*, pour faire entendre ordinairement que ce cheval, pour paroître beau, n'en eſt pas plus vigoureux.

Voyez Extérieur, pour les différences relatives qui en diſtinguent apparence, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer le pénultième *e* en *a*, le *c* en *ſ*, & écrire, d'après la prononciation, *aparanſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres & des *lettres oiſives.*

APPARENT, ENTE, adjectif. *Manifeſtus, a, um.* Qui eſt ſenſible à l'œil, évident, manifeſte. *Il n'avoit pas autant de terres apparentes qu'il en a aujourd'hui. Il eſt apparent que cette pièce ne peut être ſolidement conteſtée.*

Apparent, ſe dit de ce qui ſe fait particulièrement remarquer, diſtinguer & conſidérer entre pluſieurs perſonnes ou pluſieurs choſes. *Ce Prince n'étoit pas le plus apparent de l'aſſemblée. C'étoit le navire le plus apparent de la flotte.*

Apparent, ſignifie qui paroît & eſt différent de ce qu'il paroît être. *Ses moyens ne ſont qu'apparens, & ils n'ont rien de ſolide. Il a bien prouvé que ſon amitié n'étoit qu'apparente.*

Conjonction apparente, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, en parlant de deux planètes; quand la ligne droite, qu'on ſuppoſe tirée par les centres des deux planètes, ne paſſe

pas par le centre de la terre, mais par l'œil du ſpectateur.

Horison apparent, ſe dit, du cercle que nous paroît former la rencontre du ciel & de la terre, & qui termine notre vue. C'eſt ce que l'on appelle auſſi *horiſon ſenſible*.

Grandeur apparente, ſe dit, en termes d'Optique, de la quantité de l'angle ſous lequel l'œil apperçoit un objet, ou de l'image que l'objet forme au fond de l'œil, laquelle eſt proportionnelle à cet angle.

Lieu apparent, ſe dit de l'endroit où l'on voit un objet, quoiqu'il n'y ſoit pas. Tels ſont les lieux apparens des objets vus par quelque verre on miroir.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel, & au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une apparente maiſon*, mais *une maiſon apparente*.

APPARENTÉ, ÉE; adjectif, qui a pour parent, qui eſt parent. Il n'eſt uſité, & on ne l'emploie qu'avec les adverbes bien ou mal. *Cette perſonne eſt bien, eſt mal apparentée.*

Apparenté, eſt auſſi participe paſſif. *Voyez* Apparenter.

APPARENTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt mettre quelqu'un dans une famille, l'y faire entrer. *On a mal apparenté cette jeune perſonne.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie s'allier à quelqu'un. *On doit chercher à ſe bien apparenter.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'apparente*, la ſyllabe *ren* eſt longue.

APPARESSER; c'eſt un verbe moderne, que le Dictionnaire de Trévoux affectionne, & dont il a prédit la réuſſite. Mais il ne paroît pas juſqu'à préſent que cet oracle ſe fût accompli.

APPAREURE; vieux mot qui ſignifioit autrefois montre, échantillon.

APPARIAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois apanage.

APPARIÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Apparier.

APPARIEMENT; ſubſtantif maſculin. *Copulatio.* Action d'apparier, de joindre, d'aſſortir pluſieurs choſes enſemble. *J'ai réuſſi dans l'appariement de ces tableaux.*

APPARIER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Pares paribus adjungere.* Aſſortir, joindre enſemble pluſieurs choſes qui ſe reſſemblent. *Je voudrois apparier ce luſtre.*

Apparier, ſignifie, par extenſion, mettre enſemble le mâle avec la femelle; ce qui ſe dit particulièrement de certains oiſeaux, comme les pigeons, les tourterelles. *Je voudrois trouver un pigeon mâle pour apparier cette femelle.*

Apparier, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie *s'accoupler*.

On dit des perdrix, qu'*elles s'apparient;* pour dire, qu'elles s'accouplent.

On dit de même de quelques autres oiſeaux.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & de celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

APPARITEUR; ſubſtantif maſculin. *Apparitor*. Ce mot, chez les Romains, déſignoit un Officier prépoſé pour exécuter les ordres des Magiſtrats. C'étoit à peu près ce que nous appelons *Exempt*, *Huiſſier*, ou *Sergent*.

Appariteur, ſe dit, parmi nous, du Sergent d'une Officialité ou Cour Eccléſiaſtique.

On appelle encore *Appariteurs* les Bedeaux qui portent les Maſſes devant le Recteur & les quatre Facultés. *Les Appariteurs de l'Univerſité*.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire *Apariteur*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPARITION; ſubſtantif féminin. *Viſio*. Image, manifeſtation de quelque objet qui devient viſible, quoiqu'inviſible de ſa nature. *La réſurrection de Jeſus-Chriſt fut annoncée à la Magdeleine par une apparition. Les gens timides prennent ſouvent pour des apparitions ce qui n'eſt qu'un jeu.*

Apparition, ſe dit de la préſence, de la vue d'un phénomène, d'un objet qui n'avoit pas encore paru. *L'apparition de cette comète intrigua les Aſtronomes*.

Apparition, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, d'un corps céleſte qui devient viſible, de caché qu'il étoit auparavant.

On dit familièrement d'une perſonne, qui n'a reſté que fort peu de temps dans un endroit, qu'*elle n'y a fait qu'une courte apparition*.

Voyez Vision, pour les différences relatives qui en diſtinguent *Apparition*.

Les cinq ſyllabes ſont brèves au ſingulier, mais la dernière eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

APPAROIR; verbe neutre irrégulier de la troiſième conjugaiſon. Terme de Palais, qui ſignifie être évident, notoire, manifeſte. *Il auroit dû faire apparoir de ſa quittance*.

Ce verbe n'eſt uſité qu'à l'infinitif & à la troiſième perſonne du ſingulier du préſent de l'indicatif, qui fait *appert Voyez*. ce mot.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

APPAROÎTRE; verbe neutre de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *connoître*. *Apparere*. Devenir viſible; d'inviſible, ſe rendre viſible. *Dieu a ſouvent apparu aux Patriarches*.

Dans ce sens, ce verbe a pour régime indirect, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*; & ses temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*, comme on le voit dans l'exemple ci-dessus.

Apparoître, s'emploie, en termes de Palais, impersonnellement, & signifie être manifeste, évident. *S'il vous apparoît de la légitimité de ses prétentions.*

On dit, en parlant de négociations, *faire apparoître de ses pouvoirs*, *de sa commission*, *&c.* pour dire, donner communication de ses pouvoirs, de sa commission, &c. *Cet Ambassadeur a fait apparoître au Sénat de ses Lettres de Créance.*

On voit que dans ces deux derniers sens, ce verbe gouverne, en régimes composés, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*, & *de*, *du*, *de la*, *des*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

La quantité prosodique des autres temps de verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *connoître*. Voyez au mot Verbe, les règles indiquées.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer l'*o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aparaître*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APPARONNÉ, ÉE; adjectif & terme de Jaugeage usité à Bordeaux. On appelle *une barique jaugée & apparonnée*, celle qui a été jaugée & marquée par les Officiers-Jaugeurs. On dit de même *un navire apparonné*.

APPARTEMENT; substantif masculin. Logement composé de plusieurs chambres ou pièces de suite dans une maison. *Vous occupez un appartement très-commode.*

Appartement, se dit quelquefois, par extension, pour étage. *Vous le trouverez au second appartement*; c'est-à-dire, au second étage.

Appartement, est aussi le nom qu'on a donné aux Fêtes que le Roi donne quelquefois à sa Cour, dans ses Appartemens de Versailles. *Il y eut hier Appartement chez le Roi.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *Apartemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APPARTENANCE; substantif féminin. Chose qui dépend d'une autre, qui lui appartient.

La Coutume de Paris exige que l'Huissier, qui saisit réellement une Terre Seigneuriale, exprime dans la saisie des principaux manoirs, leurs *appartenances* & dépendances.

Le Dictionnaire de Trévoux, ou son Editeur, ne veut pas que ce mot ait un singulier. Il n'a pas songé qu'on pouvoit dire très-correctement; *ce hameau est une appartenance de la Baronie.*

APPARTENANMENT; vieux mot qui signifioit autrefois avec liaison, affinité.

APPARTENANT, ANTE; adjectif verbal

verbal & participe actif. Ce qui appartient à quelqu'un ou à quelque chose, ce dont il a la propriété. *Cette femme a des prétentions sur les biens appartenans à cette succession; une terre appartenante aux héritiers.*

Il n'a guères d'usage qu'en pratique, & dans des phrases semblables aux exemples qu'on vient de lire.

APPARTENIR; verbe neutre de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *soutenir. Pertinere.* Être en propriété à quelqu'un. *Cette terre appartient au Curé du Village.*

Appartenir, signifie, par extension, avoir un rapport de nécessité ou de convenance. *Cette figure appartient plutôt à la Rhétorique qu'à la Grammaire.*

Appartenir, signifie aussi être parent. *Cette personne appartient à une famille de considération.*

Appartenir, signifie encore être attaché à quelqu'un, être son Domestique. *Appartenez-vous au Seigneur du Village?*

Appartenir, s'emploie impersonnellement, & signifie, il convient, il est de droit, de devoir, de bienséance.

Exemples. Dans le sens de, il convient: *Il n'appartenoit pas à ce jeune homme d'aspirer à cette dignité.*

Dans le sens de, il est de droit: *Il appartient au Maître de reprendre l'Ecolier.*

Dans le sens de, il est de devoir: *C'est au Curé qu'il appartient d'administrer les Sacremens.*

Dans le sens de, il est de bienséance: *Il n'appartenoit pas à ce Paysan parvenu de se donner un pareil équipage.*

On dit au Palais & en Chancellerie, *ainsi qu'il appartiendra*; c'est-à-dire, ainsi qu'il sera juste & à propos; & *à tous ceux qu'il appartiendra*; pour dire, à tous ceux qui auront intérêt de savoir, ou qui devront connoître.

Les temps composés de ce verbe, se forment avec l'auxiliaire *avoir. J'aurois appartenu; elle a appartenu.*

Appartenir gouverne, en régime composé, les prépositions *à, au, à la, aux*; comme on l'a vu dans les exemples donnés.

La première syllabe est brève; la seconde moyenne, la troisième très-brève, & la quatrième longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

APPARU, UE; adjectif & participe passif. *Visus, a, um.* Voyez Apparoître.

APPAS; substantif masculin pluriel. Ce mot désigne la puissance qui entraîne, & qui s'exerce par la beauté, par le plaisir, & par la volupté.

Différences relatives entre *appas, attraits & charmes.*

Il me semble, dit M. l'Abbé Girard, qu'il y a quelque chose qui tient plus de l'art dans les *appas*; quelque chose de plus naturel dans les *attraits*; quelque chose de plus fort & de plus extraordinaire dans les *charmes*.

Les *attraits* se font suivre; les *appas* nous engagent; les *charmes* nous entraînent.

Le cœur de l'homme n'est guères ferme contre les *attraits* d'une jolie femme; il a bien de la peine à se défendre des *appas* d'une coquette; & il lui est impossible de résister

aux *charmes* d'une beauté bienfaisante.

Les femmes sont toujours redevables de leurs *attraits* & de leurs *charmes* à l'heureuse conformation de leurs traits ; mais elles prennent quelquefois leurs *appas* sur leur toilette.

Les *attraits* viennent de ces graces ordinaires, que la nature distribue aux femmes, avec plus ou moins de largesse aux unes qu'aux autres, & qui sont l'apanage commun du sexe. Les *appas* viennent de ces graces cultivées, que forme un fidèle miroir, consulté avec attention, & qui sont le travail entendu de l'art de plaire. Les *charmes* viennent de ces graces singulières que la nature donne, comme un présent rare & précieux, & qui sont des biens particuliers & personnels.

Des défauts qu'on n'avoit pas d'abord remarqués, & qu'on ne s'attendoit pas à trouver, diminuent beaucoup les *attraits*. Les *appas* s'évanouissent dès que l'artifice s'en montre. Les *charmes* n'ont plus d'effet, lorsque le temps & l'habitude les ont rendus trop familiers, ou en ont usé le goût.

C'est ordinairement par les brillans *attraits* de la beauté, que le cœur se laisse attaquer ; ensuite les *appas*, étalés à propos, achèvent de le soumettre à l'empire de l'amour ; mais s'il ne trouve des *charmes* secrets, la chaîne n'est pas de longue durée.

Ces mots ne sont pas seulement d'usage à l'égard de la beauté & des agrémens du sexe, ils le sont encore à l'égard de tout ce qui plaît ; & alors ceux d'*attraits* & de *charmes* ne s'appliquent qu'aux choses qui sont ou qu'on suppose être aimables en elles-mêmes & par leur mérite ; au lieu que celui d'*appas* s'applique quelquefois à des choses qui sont & qu'on avoue même haïssables, mais qu'on aime malgré ce qu'elles sont, ou auxquelles les ressorts secrets du tempérament nous contraignent de livrer nos actions, si la raison en défend notre cœur.

La vertu a des *attraits*, que les plus vicieux ne peuvent s'empêcher de sentir. Les biens de ce monde ont des *appas*, qui font que la cupidité triomphe souvent du devoir. Le plaisir a des *charmes*, qui le font rechercher partout, dans la vie retirée comme dans le grand monde, par le philosophe comme par le libertin, dans l'école même de la mortification comme dans celle de la volupté ; c'est toujours lui qui fait le goût, & qui décide du choix.

On dit de grands *attraits*, de puissans *appas*, & d'invincibles *charmes*.

L'honneur a de grands *attraits* pour les belles ames. La fortune a de puissans *appas* pour tout le monde. La gloire a des *charmes* invincibles pour les cœurs ambitieux.

Les plus grands *attraits* se trouvent toujours dans l'objet de la passion dominante. Les *appas* les plus puissans ne sont pas ceux qui sont étalés avec le plus d'ostentation. Les *charmes* ne deviennent véritablement invincibles, que par la solidité du mérite & la force du goût.

La première syllabe est brève, la seconde est longue.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *apas*, pour les raisons

données en parlant des *lettres oisives*.

APPÂT; substantif masculin. C'est, au propre, la pâture, la mangeaille, & généralement tout ce dont on se sert, soit à la chasse, soit à la pêche, pour attirer & surprendre les animaux. *Les vers sont un bon appât pour la pêche. Il y a de certains appâts, avec lesquels on attire tous les renards d'une contrée.*

Appât, pour attirer toutes sortes d'animaux quadrupèdes.

Coupez la nature d'une femelle vivante, quand elle est en chaleur; faites sécher à l'ombre ou à un feu lent, cette nature; pulvérisez-la, & mêlez la poudre avec quelque nourriture particulière aux animaux de l'espèce de cette femelle; tous ceux du voisinage viendront où vous aurez placez l'*appât*.

Appât, pour faire assembler toutes sortes de poissons dans un lieu.

Prenez parties égales de sang & de fiente de bœuf, de sang & de fiente de chèvre, de sang & de fiente de brebis, en observant de tirer ces fientes des petites entrailles; de marjolaine, & de lie de vin odoriférant: joignez à ces drogues autant de moele & de graisse de ces animaux que vous jugerez à propos; broyez & mêlez le tout ensemble: formez ensuite de petites masses, que vous jetterez dans l'eau à l'endroit où vous voudrez assembler les poissons: une heure après vous ferez usage de vos filets.

Appât, se dit au figuré, & signifie tout ce qui attire ou engage à faire quelque chose. *L'argent est, pour ainsi dire, un appât universel, & avec lequel on vient à bout de tout.*

La première syllabe est brève, la seconde est longue.

APPÂTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Appâter.

APPÂTELER; vieux verbe qui signifioit autrefois appâter.

APPÂTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Inescare.* Attirer avec un appât un animal quelconque. *Il s'entend à appâter les renards.*

Appâter, signifie, par extension, donner à manger à quelqu'un qui n'a pas un usage libre de ses mains. *On appâte les enfans & les paralytiques.*

Appâter, signifie encore donner certaines pâtes aux volailles pour les engraisser. *Une poularde qu'on appâte bien, est grasse dans huit jours.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

APPATIS; vieux mot qui signifioit autrefois contribution.

APPATISSIER; vieux verbe qui signifioit autrefois règler, convenir des contributions.

APPATRONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois comparer avec le patron.

APPAUMÉ, ÉE; adjectif, & terme de Blason. Il se dit de la main ouverte ou étendue qui montre la paume.

Baudry Piencourt, en Normandie, de sable à trois mains droites, levées & appaumées d'argent.

APPAUVRI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Appauvrir.

Un sang *appauvri*, se dit, en termes de Médecine, d'un sang épuisé, qui a perdu presque tout ce qu'il avoit de volatil & de balsamique.

APPAUVRIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se con-

jugue comme *ravir*. *Pauperem facere*. C'eſt, au propre, rendre pauvre, ruiner. *Cette banqueroute a appauvri bien des gens*.

Appauvrir, ſe dit, au figuré, d'une langue, & ſignifie la rendre moins abondante & moins expreſſive, par le retranchement de certains mots & de certaines façons de parler. *On veut perfectionner une langue, & on l'appauvrit*.

Appauvrir, ſe dit, dans le même ſens, des Ouvrages d'eſprit. Boileau a dit:

> Le ſeul courroux d'Achille avec art ménagé,
> Remplit abondamment une Iliade entière;
> Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.

Appauvrir, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie devenir pauvre. *La Province appauvrit depuis quelque temps*

Ce verbe, dans ce dernier ſens, eſt encore pronominal réfléchi. *Cette contrée s'appauvrira, ſi ſon commerce ne ſe rétablit pas*.

On dit proverbialement, *donner pour Dieu, n'appauvrit homme*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

APPAUVRISSEMENT; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, l'état d'indigence où l'on ſe trouve par la perte des biens. *Sait-on ce qui a cauſé l'appauvriſſement de cette maiſon?*

Appauvrissement, ſe dit, au figuré, de l'état d'une langue, devenue moins abondante par la ſuppreſſion de certains mots & de certaines expreſſions. *Pour éviter l'appauvriſſement d'une langue, il faudroit que l'uſage établît une expreſſion nouvelle, chaque fois qu'il en réforme une ancienne*.

APPEAU; ſubſtantif maſculin. Sorte de ſiflet, avec lequel l'Oiſeleur contrefait la voix des oiſeaux pour les attraper.

Appeau, ſe dit auſſi d'un oiſeau dont on ſe ſert pour en faire venir d'autres de ſon eſpèce, & les faire tomber dans le piège.

Appeau, ſe dit, dans le commerce, d'une ſorte d'étain en feuilles qu'on tire de Hollande.

Appeau, eſt encore un vieux mot de pratique, qui ſignifioit autrefois appel.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

APPEL; ſubſtantif maſculin. *Appellatio*. C'eſt, en général, un Acte judiciaire, par lequel une cauſe jugée par un Juge inférieur, eſt portée au Tribunal du Juge ſupérieur, pour raiſon des griefs que l'Appelant prétend avoir contre le Jugement.

L'*Appel* ſe porte du Tribunal qui a rendu la Sentence dont eſt *appel*, à celui où il reſſortit immédiatement. C'eſt ainſi que l'*Appel* des Sentences des moyens & bas Juſticiers, va ordinairement aux Juges des hauts Juſticiers; des hauts Juſticiers aux Bailliages; des Bailliages aux Préſidiaux, & des Préſidiaux aux Parlemens, qui jugent ſouverainement, & en dernier reſſort.

Il faut excepter l'*Appel* en matière criminelle, & en deni de renvoi, & d'incompétence, lequel ſe porte de tous les ſièges directement au Parlement, *omiſſo medio*.

L'*Appel* produit ordinairement deux effets; l'un ſuſpenſif, & l'autre dévolutif: il eſt ſuſpenſif, quand il a pour objet de prévenir un mal qui

ne seroit plus réparable s'il avoit lieu : il n'est que dévolutif, quand il ne s'agit que de la réforme de certains Jugemens que la Loi ordonne d'exécuter provisoirement, nonobstant l'Appel : telles sont les Sentences des Présidiaux, rendues au second Chef de l'Edit.

Nous allons donner une idée des différentes sortes d'Appels en usage dans le Royaume.

Appel, en matière criminelle, est celui qui se porte à la Tournelle Criminelle, par un accusé. Il est suspensif & dévolutif.

Appel *à minima*, est celui qu'interjettent au Parlement les Gens du Roi, ou des Seigneurs pour faire infliger au coupable qu'ils poursuivent, une peine proportionnée à son délit, & plus grande que celle qu'a infligée le premier Juge.

Appel *de deni de renvoi*, ou *de Juge incompétent*, est celui qu'on interjette au Parlement, d'une Sentence ou Ordonnance rendue par un Juge incompétent, au préjudice d'un déclinatoire proposé, & du renvoi qui lui avoit été demandé.

Appel *de deni de Justice*, est celui qui s'interjette en conséquence du refus que fait un Tribunal inférieur, de juger une affaire pendante pardevant lui, & en état d'être jugée.

Cet *Appel* doit être précédé de deux sommations de juger, pour vérifier que l'Appelant ne se plaint pas témérairement; & pour procéder sur l'*Appel*, il fait intimer le Chef de la Compagnie, & le Rapporteur.

Appel *en adhérant*, est celui qu'on interjette d'une Sentence qui en confirme une autre dont on est déja Appelant.

Appel *en tant que de besoin*, est un Appel indéterminé qu'on interjette pour obvier à l'avantage qu'une partie adverse voudroit tirer d'une Sentence qu'elle supposeroit acquiescée.

Appel *comme d'abus*, est celui qui s'interjette des Ordonnances, Sentences, ou Actes des Officialités, ou Juges d'Eglise. *Voyez* Abus.

Appel *incident*, est celui qu'on interjette pendant le cours d'une Instance ou Procès, quand une des parties fonde son droit sur une Sentence qui préjudicie à l'autre.

Appel *respectif*, se dit de celui qu'interjettent l'une & l'autre des parties adverses, qui se prétendent lèzées par la Sentence rendue sur leurs contestations.

L'*Appel* périt par le laps de trois ans; & si l'Appelant a négligé pendant ce temps de poursuivre son appel, il en est déchu, & n'est plus reçu à en interjetter un second; ce qui s'appelle *péremption d'appel*, ou *appel périmé*.

Quand le Jugement, dont est appel, est confirmé, l'Appelant est condamné à 6 liv. d'amende dans les Présidiaux, & à 12 liv. dans les Cours supérieures, outre les dépens.

Appel, se dit, par extension, du défi qu'on fait à quelqu'un de se battre en duel. *Voyez* Duel.

Appel, se dit aussi de la dénomination qu'on fait à haute voix des personnes qui doivent se trouver dans quelque Assemblée indiquée. *Cet homme n'étoit pas à l'appel.*

Appel, se dit, en termes de l'Art Militaire, de celui que font trois fois par jour les Sergens dans leurs Compagnies, pour reconnoître si tous les soldats sont présens.

Appel, se dit aussi du signal des tambours & des trompettes, pour assembler une troupe.

On dit *aller à l'appel des senti-*

nelles ; pour dire, répondre aux ſentinelles.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier, & longue au pluriel, qui n'eſt guères uſité.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *apel*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

APPELANT, ANTE; adjectif verbal, & terme de Palais. Il déſigne celui qui appelle d'une Sentence, ou d'un Jugement. *Le Tuteur eſt appelant de l'Ordonnance du Subſtitut.* Voyez Appel.

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement. L'*Appelant perdra ſon procès.*

Appelant, ſe dit encore des oiſeaux qui ſervent à en appeler, & faire attraper d'autres. *Il prendra des Canards, il a un bon appelant.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un appelant plaideur*, mais *un plaideur appelant.*

APPELÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Appellatus, a, um.* Voyez Appeler.

Appelé, rapporté, ſe dit au Palais quand un Avocat préſent, ayant demandé défaut contre la partie adverſe qui ne comparoît pas, après la cauſe appelée, M. le Préſident dit, *faites-là appeler & rapporter ;* en conſéquence on donne un Mémoire à l'Huiſſier, qui va appeler le défaillant à la barre de la Cour, & revient faire ſon rapport, ſur lequel le défaut ſe prononce. C'eſt cet appel & ce rapport de l'Huiſſier, qui ſe nomment *appelé, rapporté.*

APPELER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Appellare.* C'eſt, au propre, nommer une perſonne, ou une choſe. *Savez-vous comme on appelle ce minéral ?*

Appeler, ſignifie, par extenſion, déſigner une perſonne, ou une choſe par quelque qualité, bonne ou mauvaiſe. *J'appelle un ſot celui qui raiſonne de ce qu'il ignore.*

Appeler, ſignifie auſſi, par extenſion, ſe ſervir de la voix, ou de quelque ſigne, pour faire venir quelqu'un. *On l'a appelé, & il n'a pas voulu venir.*

Appeler, ſignifie, dans le même ſens, prononcer à haute voix les noms de ceux qui doivent ſe trouver dans quelque lieu indiqué. *On ne doit appeler que ceux qui ont des actions ſur cette Compagnie.*

Appeler *une cauſe*, c'eſt au Palais, nommer à haute voix les perſonnes qui ont le procès qu'on doit plaider, pour avertir leurs Avocats de parler. *Cet Avocat parlera dans la cauſe qu'on vient d'appeler.*

Appeler, ſignifie, toujours par extenſion, envoyer chercher quelqu'un. *Allez appeler le Curé.*

Appeler, ſe dit du cri, par le moyen duquel les animaux font venir à eux ceux de leur eſpèce. *Le pigeon appelle la colombe.*

Appeler *au ſecours*, ſignifie crier au ſecours, engager quelqu'un à venir aider, ſecourir.

Appeler *en duel*, ſignifie défier, & envoyer défier. *Voyez* Duel.

Appeler, ſe dit d'un ſigne quelconque, dont on ſe ſert pour faire qu'on s'aſſemble, ou qu'on ſe trouve en quelque endroit. *La trompette, le tambour, le canon, les cloches nous appellent.*

On dit *appeler* les lettres, pour *épeler*. Ce dernier eſt plus uſité.

Appeler, ſignifie citer, faire comparoître devant le Juge. *Il s'eſt fait appeler en témoignage, en Juſtice. Il appellera en garantie celui qui lui a vendu la maiſon.*

Appeler, s'emploie dans le ſens neutre, & ſignifie ſe plaindre au Juge ſupérieur, d'une Sentence rendue par le Juge inférieur, & lui demander la réforme de cette Sentence. *On appelle au Parlement de la plûpart des Sentences de ce Bailliage.* Voyez Appel.

Dans ce ſens, *appeler* gouverne, en régime compoſé, les prépoſitions *de, du, de la, des*, & les prépoſitions *à, au, à la, aux*, comme on vient de le voir dans l'exemple donné.

Appeler, s'emploie au figuré, & ſe dit de tout ce qui engage, invite, oblige à quelque démarche, & à ſe rendre en quelque lieu, pour quelque choſe que ce ſoit. *La gloire vous appelle à l'Armée.*

Appeler, ſe dit, dans le même ſens, du penchant, de l'inclination que l'on a pour un état, pour une profeſſion. *Cet Abbé n'étoit pas appelé à l'état Eccléſiaſtique.*

Appeler, ſe dit auſſi des inſpirations de Dieu, & des ſignes intérieurs ou extérieurs, par leſquels il manifeſte ſa volonté. *Le Sage eſt ſoumis quand Dieu l'appelle.*

Appeler, eſt verbe pronominal réfléchi. *Ma nièce s'appelle Adelaïde. Il ne ſait pas comment je m'appelle. Cette entrepriſe s'appelle une extravagance.*

On dit proverbialement d'un homme qui dit trop librement ou trop franchement ſa manière de penſer, *qu'il appelle les choſes par leur nom.*

On dit auſſi proverbialement, familièrement & figurément de quelqu'un qui ne veut pas reſter, quoiqu'on faſſe pour l'empêcher de partir, *que c'eſt le chien de Jean de Nivelle, qui s'en va quand on l'appelle.*

On dit encore, dans le même ſens, qu'*on en appelle;* pour exprimer qu'on ne conſent pas à une choſe propoſée. *Vous dites que je vous donnerai à dîner, mais j'en appelle.*

On dit de même d'un homme guéri d'une maladie conſidérable, *qu'il en a appelé.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce *verbe* qui eſt ſuivi d'un *e* muet, prend le ſon de l'*e* moyen, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans *j'appelle*, la ſyllabe *pel* eſt moyenne.

L'ancien uſage écrit *appeller*, avec le Dictionnaire de Trévoux; l'Académie Françoiſe écrit *appeler*, *j'appelle*, *j'appellerai :* nous croyons qu'il faudroit ſupprimer un *p*, de même qu'un *l* dans j'*appelle* & j'*appellerai*, & écrire, *apeler*, j'*apèle*, &c. en donnant l'accent grave à l'*e* qui précède l'*e* muet, pour ſuppléer le *l*. *Voyez* lettres oiſives.

Voyez nommer, pour les différences relatives qui en diſtinguent *appeler*.

APPELLATIF; adjectif, & terme de Grammaire. Il se dit d'un nom qui convient à tout un genre, & à toute espèce.

Le nom appellatif est opposé à nom propre. Le premier est commun à plusieurs individus, le second ne convient qu'à un seul. Le mot *animal*, est un nom appellatif, parce qu'on peut dire d'un chien, qu'il est un animal; d'un cheval, qu'il est un animal; d'un éléphant, qu'il est un animal, &c. Les mots *Alexandre* & *Paris*, sont des noms propres, qui représentent des individus particuliers. On ne peut dire d'aucun autre individu, qu'il est Alexandre ou Paris.

APPELLATION; substantif féminin, & terme de Palais. C'est la même chose qu'appel. *Voyez* ce mot.

Appellation, se dit particulièrement en certaines formules d'Arrêts & de Jugemens. *La Cour a mis l'appellation au néant. Ce qui sera exécuté, nonobstant opposition, ou appellation quelconque.*

On dit aussi une *appellation verbale*; pour désigner, un appel interjetté d'une Sentence prononcée à l'Audience, & l'on ne dit pas un *appel verbal*.

Appellation *des lettres*, se dit, par extension, de l'action d'épeler.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, la quatrième brève, la cinquième encore au singulier; mais elle devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

APPELLES; substantif masculin, & terme de Fleuriste. Il se dit d'un bel œillet qui porte bien ses feuilles. La fleur en est assez large. La couleur est un fond blanc, panaché d'un violet brun.

APPENDICE; substantif masculin. *Appendix*. Ce mot désigne un supplément qui se joint à la fin d'un ouvrage, avec lequel il a du rapport.

Appendice, est aussi un terme d'Anatomie, qui se dit d'une partie détachée en quelque manière d'une autre partie, à laquelle cependant elle est adhérente ou continue.

Il y a des appendices membraneuses de différentes figures en diverses parties intérieures du corps humain.

Les *appendices* adipeuses du *colon* & du *rectum*, dit Winslow, sont disposées d'espace en espace le long de ces intestins, & elles sont des alongemens particuliers de leur tunique externe ou commune. Elles ont la même structure que le grand épiploon. Leur duplicature renferme aussi un tissu cellulaire qui est plus ou moins rempli de graisse, selon le plus ou le moins d'embonpoint.

Attenant l'intestin, elles forment chacune une base large & mince, & elles se terminent par des mammelons très-irréguliers, & plus épais que leurs bases. Ces bases y sont d'abord arrangées longitudinalement, & comme sur une même ligne; ensuite elles le sont obliquement, & enfin plus ou moins transversalement, sur-tout vers l'intestin *rectum*, & sur cet intestin.

Ces *appendices* sont en général, pour la plûpart séparées les unes des autres. Quelques-unes de celles dont les bases sont arrangées longitudinalement, communiquent ensemble par des traces de communication fort étroites, & très-peu

saillantes, qui vont des unes aux autres. Quand on fait un petit trou à la membrane d'une de ces appendices, & qu'on y souffle, on la fait gonfler comme une petite vessie inégale, & on fait passer le vent sous la tunique voisine du *colon* ou du *rectum*.

Il y a les *appendices* de l'os hyoïde, qui sont deux petits corps semblables à deux grains de froment, placés sur l'articulation de l'os hyoïde, avec ses cornes.

Il y a encore l'*appendice xiphoïde*, qui est la même chose que le cartilage de ce nom. *Voyez* XIPHOÏDE.

Ce mot est féminin au pluriel.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer le premier *e* en *a*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *apandise*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APPENDRE; verbe actif de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme *fendre*. *Appendere*. Pendre, attacher quelque chose à un mur, à une voûte, à un lambris, &c. il se dit particulièrement de ce que l'on consacre, ou qu'on dépose dans une Eglise, dans un temple, dans un lieu public en signe de triomphe ou de reconnoissance. *Les Romains appendoient aux murs du Capitole, les dépouilles des ennemis.*

Ce verbe, outre son régime simple, gouverne en régime composé les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*, comme on vient de le voir dans l'exemple donné.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *fendre*. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *apandre*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APPENDU, UE; adjectif & participe passif. *Voyez* APPENDRE.

APPENRADE; nom propre d'une ville maritime du Duché de Slefwick, défendue par une Citadelle.

APPENS; *Voyez* GUET-A-PENS.

APPENSÉ, DE FAIT APPENSÉ; vieux mot qui signifioit autrefois de guet-à-pens.

APPENSER; vieux verbe qui signifioit autrefois agir après réflexion.

APPENTIS; substantif masculin. *Appendix*. Terme d'Architecture, qui se dit d'un petit bâtiment appuyé contre un plus élevé, & dont le comble n'est composé que d'une demi-ferme. C'est une espèce d'angar.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *apantis*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APPENZEL; nom propre d'un des Treize Cantons Helvétiques, qui a pour capitale une ville du même nom, située aux pieds d'une montagne, sur la rivière Sinter, à quatre lieues de Saint-Gal.

Ce Canton subsiste du produit de ses troupeaux.

APPERDU ; vieux mot qui signifioit autrefois éperdu.

APPERT ; terme de Jurisprudence, qui signifie il apparoît, il est évident. *Il appert par cette quittance, que l'obligation est acquittée en partie.*

Dans les Lettres de Chancellerie, le Roi dit, *s'il vous appert de la vérité de l'exposé*, c'est-à-dire, si la vérité de l'exposé vous est prouvée.

Ce mot est la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *apparoir*.

APPERTÈSE, Appertise ; vieux mots qui signifioient autrefois industrie, dextérité.

APPESANTI, IE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Appesantir.

APPESANTIR ; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. Aggravare.* C'est, au propre, rendre plus lourd, moins propre au mouvement, à agir. *Les chaleurs de l'été appesantissent le corps.*

Appesantir, se dit au figuré, en parlant des facultés & des fonctions de l'esprit. *Ses productions journalières prouvent que son âge n'a pas encore appesanti son génie.*

Appesantir, se dit aussi figurément, en parlant de la colère de Dieu, & des châtimens que sa Justice inflige aux pécheurs. *Tremblez, ames perfides, que Dieu n'appesantisse son bras sur vous.*

Appesantir, est aussi pronominal réfléchi au propre & au figuré. *Exemples.* Au propre. *Le corps s'appesantit avec le temps.*

Au figuré. *L'esprit s'appesantit avec le corps. La main de Dieu s'appesantit sur cette Nation.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième moyenne, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apezantir*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

APPESANTISSEMENT ; substantif masculin. Etat d'une personne appesantie de corps ou d'esprit, par quelque cause que ce soit. *Son corps, son esprit sont dans l'appesantissement.*

APPESART ; vieux mot qui signifioit autrefois cauchemar.

APPÉTÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Appéter.

APPÉTENCE ; substantif féminin, & terme de Physique, qui désigne l'action d'appéter. *L'appétence du fer vers l'aimant.*

APPÉTER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Physique, qui signifie desirer par instinct, par inclination naturelle, indépendamment de la raison. *Il est naturel à la femelle d'appéter le mâle, & à l'estomac d'appéter des alimens.*

APPÉTIBILITÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois appétence.

APPÉTISSANT, ANTE ; adjectif. C'est, au propre, ce qui excite, ce qui réveille l'appétit. *Ces saucisses sont appétissantes.*

Appétissant, se dit au figuré, de ce qui plaît aux yeux, qui excite l'amour, les desirs. *La taille de cette nymphe est bien appétissante.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un appétissant morceau*, mais *un morceau appétissant*.

Il faudroit supprimer un *p* & un *s* qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *apétisant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

APPÉTIT; substantif masculin. C'est, en général, l'acte par lequel l'ame desire quelque chose pour la satisfaction des sens. *Le sage n'écoute pas toujours son appétit. Les hommes ont un appétit naturel pour la volupté.*

Appétit, se dit particulièrement, du desir, du besoin de manger. *Je suis sans appétit depuis huit jours. Il faut vous promener, l'appétit reviendra Alexandre disoit que l'appétit étoit un excellent cuisinier.*

On appelle en Philosophie, *appétit concupiscible*, l'acte par lequel l'ame se porte vers l'objet qu'elle regarde comme un bien: & *appétit irascible*, l'acte par lequel elle repousse ce qu'elle regarde comme un mal.

On dit proverbialement & familièrement d'un jeune homme qui trouve tout bon, que *c'est un cadet de haut appétit*.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un avide de richesses, que *c'est un homme de bon appétit*.

On dit, dans le même sens, que *l'appétit vient en mangeant;* pour dire, que plus on a de bien, plus on veut en acquérir.

On dit encore, dans le même sens, *qu'un homme a l'appétit ouvert de bon matin;* pour dire, qu'il recherche prématurément une chose profitable.

On dit aussi, *demeurer sur son appétit;* pour dire, ne pas obtenir tout ce qu'on desiroit.

A l'appétit, est une expression adverbiale & familière, qui signifie faute de dépenser, par envie d'épargner. *A l'appétit de cinquante écus, il a manqué cette acquisition.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *apétit*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

APPEVILLE; nom propre d'un Bourg de France, en Normandie, sur la Rille, à six lieues & demie, ouest-sud-ouest, de Rouen.

APPHA; nom propre d'une Ville que Ptolémée place en Asie, dans la Parthie.

APPHADANA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Mésopotamie.

APPIADE; adjectif féminin, substantivement pris, & terme de Mythologie. On donnoit ce nom à Rome à cinq divinités qui avoient leurs temples près des fontaines d'Appius, dans la grande place de César. Vesta, Pallas, Venus, la Concorde & la Paix étoient les cinq Appades.

APPIARIA; nom propre d'une ville de la basse Mysie, de laquelle parle Antonin.

APPIDANUS; nom propre d'une rivière, dont parle Properce. Elle coule en Thessalie où elle a son embouchure dans le Pénée.

APPIENNE; (la voie) c'est un grand chemin pavé qui conduit de Rome

à Capoue. Il fut ainsi appelé du nom du Censeur *Appius Claudius*, qui le fit construire l'an 244 de la fondation de Rome.

APPIPAUDER; vieux verbe qui signifioit autrefois parer avec affectation & recherche.

APPITOYER ; vieux verbe qui signifioit autrefois s'attendrir, être touché.

APPLAUDI, IE; adjectif & participe passif. *Plausus, a, um.* Voyez Applaudir.

APPLAUDIR ; verbe actif & neutre de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. Plaudere.* Ce verbe exprime, au propre, l'action de battre des mains, en signe d'approbation. *Exemples.* Dans le sens actif. *On a beaucoup applaudi la nouvelle Actrice.*

Dans le sens neutre. *Le Public a applaudi à la nouvelle Pièce.*

On voit par cet exemple, que ce verbe forme, comme à l'actif, ses temps composés avec l'auxiliaire *avoir;* & qu'il a pour régime indirect ou composé, les prépositions *à, au, à la, aux.*

Applaudir, s'emploie au figuré, & signifie louer, approuver ce que quelqu'un dit ou fait, & le témoigner de quelque manière que ce soit. *Quand il étoit en faveur, on applaudissoit même à ses extravagances.*

Applaudir, est aussi pronominal réfléchi, & signifie s'admirer, se féliciter. *Il est ordinaire aux sots de s'applaudir.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

APPLAUDISSEMENT ; substantif masculin. Une approbation caractérisée par des battemens de mains, des acclamations, ou autres signes de pareille nature. *Quand ce Héros parut, l'applaudissement fut général.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *p* & un *s* qui sont oisifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aplaudisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

APPLECT ; vieux mot qui signifioit autrefois harnois.

APPLÉDORE ; nom propre d'une ville d'Angleterre, sur la rivière de Rother, dans le Comté de Kent, à seize milles, au sud, de Cantorbery.

APPLEGÉ, ÉE, adjectif & participe passif. *Voyez* Appléger.

APPLÉGEMENT ; substantif masculin, & terme de Coutume, qui signifie cautionnement.

Ce terme a aussi été usité au Palais anciennement, pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui *action possessoire.*

APPLÉGER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe est un terme de Jurisprudence coutumière, qui signifie donner caution.

APPLICABLE ; adjectif des deux genres. *Applicandus, a, um.* Ce mot se dit au propre & au figuré, & désigne ce qu'on doit appliquer, ce qui est propre, ou destiné à être appliqué à quelque chose. *Exemples.* Au propre. *Il faut aplatir cette saillie, pour rendre l'or-*

nement applicable à la colonne.

Au figuré. *Cette maxime ne peut être applicable à la question qui s'agite.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une applicable proposition*, mais *une proposition applicable.*

APPLICATION ; substantif féminin. *Applicatio.* C'est, au propre, l'action par laquelle on applique une chose sur une autre. *L'application de ce cataplasme sur l'enflure, la dissipera.*

Application, se dit figurément de l'adaptation d'une Sentence, d'un sentiment, d'une maxime, d'un discours. *Il s'est fait l'application d'une raillerie qui ne s'adressoit pas à lui. Vous faites une fausse application de ce passage, de cette maxime, de cette opinion.*

Application *d'une science à une autre*, se dit, en général, de l'usage qu'on fait des principes & des vérités qui appartiennent à l'une, pour perfectionner & augmenter l'autre. C'est ainsi que le célèbre Descartes, qui, le premier, fit l'application de l'algèbre & de l'analyse à la géométrie, rendit le service le plus mémorable aux Mathématiques.

Application des mérites de Jesus-Christ, se dit, en termes de Théologie, de l'action par laquelle notre Sauveur nous transfère les mérites acquis par sa vie & par sa mort.

Application, signifie aussi attention. *Il a beaucoup d'application à la Chimie. Cette affaire exige de l'application.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

APPLIQUE ; substantif féminin. Terme usité pour désigner certaines choses qui s'appliquent à d'autres, dans certains ouvrages.

Les Orfèvres appellent *Pièces d'applique*, tout ce qui s'assemble par charnières, goupilles, agraffes, crampons, clous, &c.

Applique, se dit, dans la Ménuiserie de rapport, de l'art par lequel on enchasse une pièce dans une autre, comme dans les ouvrages de marqueterie.

Applique, se dit aussi, chez les Metteurs-en-Œuvre, d'une plaque d'or ou d'argent en plein, où l'on a fait plusieurs trous, autour de chacun desquels on soude une sertissure qui se rabat sur les pierres, pour les retenir dans ces trous.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

APPLIQUÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Appliquer.

On dit de quelqu'un, qu'*il est un homme appliqué, fort appliqué*; pour dire, qu'il est d'un caractère à s'appliquer sans réserve à l'objet dont il s'occupe.

Appliquée, se dit substantivement, en termes de Géométrie, d'une ligne droite, tirée d'un point de la circonférence d'une courbe, perpendiculairement à son axe. C'est la même chose qu'*ordonnée*.

APPLIQUER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Apponere.*

C'eſt, au propre, l'action de mettre une choſe ſur une autre, de manière qu'elle y ſoit adhérente. *On a appliqué des couleurs ſur cette étoffe. Il faut appliquer ce remède ſur la plaie.*

On dit, *appliquer une perſonne à la queſtion;* pour dire, lui faire ſouffrir le tourment de la queſtion. *On doit l'appliquer à la queſtion, pour avoir révélation de ſes complices.*

On dit familièrement, *appliquer un ſoufflet;* pour dire, frapper quelqu'un d'un ſoufflet. *Pour toute réponſe, il lui appliqua un ſoufflet.*

Appliquer, ſe dit, dans le ſens figuré & en matière de comparaiſon, de l'action d'adapter à un ſujet quelque ſentence, quelqu'opinion, quelque maxime, quelque paſſage. *L'opinion de cet Auteur ne peut s'appliquer à la queſtion. C'eſt mal à propos qu'il voudroit appliquer à ſes vues l'intention du Prince.*

Appliquer, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, donner beaucoup d'attention à quelque choſe. *Il s'applique particulièrement à la Muſique. On l'engage à appliquer ſon eſprit à quelque choſe d'utile.*

Appliquer, s'emploie pour exprimer la deſtination, l'uſage d'une choſe à l'égard d'une autre. *Il falloit appliquer cette ſomme aux réparations de la maiſon.*

Appliquer, ſignifie, en termes de Mathématique, tranſporter une ligne dans une figure quelconque, de manière que les extrémités de cette ligne ſe trouvent dans le périmètre de la figure.

Appliquer, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, & ſignifie s'approprier, s'attribuer, prendre pour ſoi. *Exemples.* Dans le ſens de s'approprier. *Il ne falloit pas qu'il s'appliquât tout l'honneur d'un ouvrage, à l'invention duquel il n'avoit aucune part.*

Dans le ſens de s'attribuer: *Pourquoi s'appliquer un propos qui ne s'adreſſoit pas à lui?*

Dans le ſens de prendre pour ſoi: *Il s'applique les aumônes qu'on lui confie pour les Pauvres.*

Ce verbe, outre ſon régime ſimple, gouverne, en régime compoſé, les prépoſitions *à, au, à la, aux,* comme on a pu le remarquer dans les exemples donnés.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k,* & écrire, d'après la prononciation, *apliker,* pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

APPLIS; terme de Coutume, qui déſigne, dans la Breſſe, les outils qu'un Propriétaire fournit à ſon Fermier pour exploiter ſa ferme.

APPLOIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois baiſſer la tête par crainte ou par reſpect.

APPLOIT; vieux mot qui ſignifioit autrefois filets, & tout ce qui eſt néceſſaire pour la pêche.

APPOIÉE, APPOIEMENT, vieux mots qui ſignifioient autrefois appui, accoudoir.

APPOIEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſoutien.

APPOIGNY; nom propre d'un bourg de France, en Champagne, ſitué près de l'Yonne, environ à deux lieues, nord-nord-oueſt, d'Auxerre.

APPOINT; ſubſtantif maſculin, &

terme de banque. Il se dit d'une somme qui fait la solde d'un compte, ou le montant d'un article.

Appoint, se dit aussi de la monnoie qui sert à achever une somme dont le payement ne peut se faire juste avec les espèces principales qu'on emploie. *Par exemple :* Je dois payer cent écus avec de l'or ; il me faut douze louis de 24 liv. l'un, & un *appoint* de 12 liv.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne au singulier, & longue au pluriel.

APPOINTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Appointer.

Appointé et joint, se dit du règlement qui appointe un incident, qu'on joint pour cause de connéxité, à une instance déja appointée.

On appelle *Arrêt par appointé*, celui dont conviennent les parties, ordinairement par l'avis de leurs conseils respectifs.

Appointé, se dit d'un soldat, d'un homme de guerre dont la paye est plus forte que celles des autres. *Un Sergent appointé.*

On dit proverbialement de deux hommes dont les opinions se contrarient, *qu'ils sont appointés contraires.*

Appointé, est aussi un terme de l'Art Héraldique, & se dit de deux choses qui se touchent par les pointes. Deux chevrons peuvent être appointés; trois épées mises en pointe peuvent être appointées en cœur, trois flèches de même, &c.

Aquin, en Dauphiné, d'azur à quatre piles renversées d'argent, appointées vers le chef en chevron.

APPOINTEMENT; substantif masculin, & terme de Palais. Il se dit d'un jugement interlocutoire, qui détermine de quelle manière une affaire sera instruite, quand elle n'est pas de nature à être jugée à l'audience.

Comme il y a différentes manières d'instruire les procès, les *appointemens* reçoivent aussi des dénominations différentes.

Appointement a faire preuve, est un jugement qui ordonne une enquête. *Voyez* Enquête.

Appointement a mettre, est celui qui se prononce dans des affaires légères, ou qui requièrent un jugement prompt & sommaire; raisons pour lesquelles on ne les appointe pas en droit.

Cet *appointement* se remplit par un simple inventaire de production, raisonné, lequel contient quelques réflexions, & indique les inductions à tirer des pièces produites. *L'appointement à mettre*, est le moins dispendieux de tous les *appointemens ;* il doit se remplir dans trois jours.

Appointement en droit a écrire et produire, est celui qui se prononce en première instance, sur les demandes & les plaidoiries des Parties, lorsque leurs objets sont compliqués & embarrassés de faits, ou qu'il s'agit de prononcer sur des pièces & des titres dont l'examen seroit difficile à l'audience.

Les délais, pour remplir cet *appointement*, sont de huitaine.

Appointement au Conseil, est celui que l'on prononce à l'audience de la Grand'Chambre du Parlement, sur l'appellation verbale qui y a été portée, & qui ne peut y être jugée, à cause des pièces à examiner, ou d'autres circonstances.

Toutes ces sortes d'*appointemens*, dont nous venons de parler, doivent être prononcées à la pluralité des voix.

Appointement a ouir droit comme devant, est celui qui se prononce par une Cour, où une affaire appointée dans une autre Cour, est envoyée par Arrêt du Conseil, ou quand le Juge supérieur évoque une affaire appointée.

Appointement de conclusion, est celui qui se prononce sur l'appel d'une Sentence, rendue en procès par écrit.

Il y a trois sortes d'*appointemens de conclusion.*

L'appointement de conclusion simple, qui est celui par lequel on est réglé à fournir griefs, & réponses à griefs, sur l'appel d'une Sentence rendue en procès par écrit.

L'appointement de conclusion & joint, qui est celui par lequel un procès par écrit, est joint à un autre procès par écrit, déja distribué, avec lequel il a du rapport, pour être fait droit par un seul & même jugement.

L'appointement de conclusion, contenant appointement au Conseil & joint, est celui par lequel un appel verbal est appointé & joint à un appel en procès par écrit, auquel il a rapport.

Appointement général, se dit, au Parlement de Paris, du Règlement par lequel toutes les causes du rôle des lundis, mardis & jeudis matin, de la Grand'Chambre, qui n'ont pu être plaidées à leur tour, sont appointées de droit, en conséquence de la Déclaration du 15 Mars 1673; mais il faut excepter de cette disposition les appellations comme d'abus, les régales, les requêtes civiles, les appellations de simples appointemens en droit, & les causes qui se terminent par expédient.

Appointement de débats de compte, se dit du jugement, qui, après le délai écoulé de la communication d'un compte, ordonne que les oyans fourniront leurs débats.

Appointemens, se dit, au pluriel, des gages & pensions qu'on donne aux Officiers & aux principaux Domestiques des Maisons illustres. *Ce Prince donne des appointemens considérables à ses Officiers.*

On dit familièrement de quelqu'un qui aide à la dépense & à la subsistance d'une maison, qu'*il fournit à l'appointement,* ou *aux appointemens.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *apointemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

APPOINTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Palais, qui signifie régler par appointement une contestation judiciaire. *Les Juges ont appointé le procès à la pluralité des voix.* Voyez Appointement.

Autrefois *appointer* signifioit *terminer à l'amiable;* mais il n'est plus usité dans cette acception.

Appointer, est un terme de Corroyeurs, qui signifie donner la dernière foule aux cuirs, pour les préparer à recevoir le suif.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *appointe*, la syllabe *poin* est longue.

APPOINTEUR; substantif masculin. Ce mot se dit en mauvaise part, de certains Juges prévaricateurs qui ne vont aux Audiences que quand leur voix peut servir à faire appointer le procès d'une partie qu'ils veulent favoriser.

On appelle encore *appointeur*, quiconque se mêle de concilier des différends, & d'accommoder des procès.

APPOINTIER; vieux verbe qui signifioit autrefois préparer, arranger.

APPOINTISSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce mot est en usage parmi le peuple, pour signifier rendre pointu. *Appointissez ce couteau.*

APPONDURE; substantif féminin, & terme de Rivière, usité dans la composition d'un train, pour désigner la portion de perche dont on se sert pour fortifier le chantier, quand il est trop foible.

APPORT; substantif masculin. Lieu public où les Marchands s'assemblent pour vendre leurs Denrées. *Il n'y avoit autrefois que deux Apports à Paris.*

Apport de pièces, se dit du dépôt qu'on fait dans un Greffe, ou chez un Notaire, de certaines pièces ou papiers. On appelle *Acte d'apport*, celui qui se délivre en reconnoissance de ce dépôt.

Apports, se dit au pluriel dans plusieurs Coutumes, des biens meubles & immeubles qu'une femme apporte en mariage. *Cette femme répétera ses apports.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

APPORTAGE; substantif masculin, & terme de Rivière. Il se dit de la peine & du salaire de celui qui apporte quelque fardeau. *Combien vous a coûté l'apportage de ces fagots?*

APPORTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Allatus, a, um.* Voyez Apporter.

APPORTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Afferre.* Ce verbe exprime l'action de porter une chose d'un endroit dans un autre, où est la personne qui parle, ou de laquelle on parle. *Apportez-moi mon chapeau. Il faut apporter à Madame son manteau.*

Apporter, se dit, par extension, des effets qu'une femme apporte en mariage. *Cette Dame a apporté de grands biens à son mari.*

Apporter, s'emploie au figuré, & signifie faire naître, produire, alléguer, citer, employer, former. *Exemples.* Dans le sens de faire naître: *le printemps apporte la joie & la gaieté dans les campagnes.*

Dans le sens de produire: *les neiges apportent le froid.*

Dans le sens d'alléguer: *les raisons qu'il apportoit, n'étoient pas suffisantes.*

Dans le sens de citer: *s'il n'apporte d'autre autorité que l'avis d'un Procureur.*

Dans le sens d'employer: *il falloit apporter plus de prudence dans cette négociation.*

Dans le sens de former: *c'étoit apporter un obstacle considérable à la conclusion de cette affaire.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous

l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supppimer un *p* qui est oisif, & écrire, *aporter*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

Voyez porter, pour les différences relatives qui en distinguent *apporter*, &c.

APPORTIONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois donner à quelqu'un la portion de bien qui lui appartenoit.

APPOSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Apposer.

APPOSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Apponere*. Action de mettre, d'appliquer une chose sur une autre. *Apposer des affiches. Apposer le scellé.*

Apposer, signifie, par extension, insérer: ainsi l'on dit, *apposer une clause, une condition à un contrat*; pour dire, y insérer une clause, une condition.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*appose*, la syllabe *po* est longue.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *apozer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APPOSITION; substantif féminin. Action d'apposer, de joindre une chose à une autre. *Les Gens du Roi ordonnèrent l'apposition du scellé.*

Apposition, se dit, en termes de Physique, de la jonction de certaines substances à d'autres substances de la même espèce. C'est ainsi que l'on croit que la plûpart des corps du règne minéral, se forment par l'apposition de parties qui s'attachent les unes aux autres.

Apposition, se dit, en termes de Grammaire & de Rhétorique, d'une figure, par laquelle un substantif se trouve joint à un autre, sans particule conjonctive, & par une façon de parler elliptique, pour exprimer quelque qualité particulière de la chose dont on parle; de manière que le second substantif est employé adjectivement comme qualificatif de l'autre. Quand je dis, l'*amour, tyran des cœurs;* c'est comme si je disois, l'*amour qui est le tyran des cœurs*.

Ne vous en rapportez pas à la définition que le Dictionnaire de Trévoux donne de l'apposition, elle vous induiroit en erreur. Vous trouveriez, par exemple, cette figure dans cette phrase: *l'honneur, la franchise, la générosité, sont des vertus propres aux belles ames;* tandis que ces mots, *l'honneur, la franchise, la générosité*, ne sont que des dénombremens, & que l'un n'est pas qualificatif de l'autre, comme cela doit être pour former la figure dont nous parlons.

Les cinq syllabes sont brèves au singulier; mais la cinquième est longue au pluriel.

APPRATIR; vieux verbe qui signifioit autrefois mettre en pré.

APPRAYER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Jurisprudence coutumière, qui signifie convertir une terre en ma-

ture de pré. *On doit apprayer tout ce canton.*

APPRÉBENDEMENT ; substantif masculin. Terme usité en Lorraine, dans plusieurs Chapitres de Filles nobles, pour désigner la réception d'une Chanoinesse, & le droit que cette réception lui donne sur une Prébende, pour en jouir.

APPRÉBENDER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe, qui est en usage en Lorraine, dans quelques Chapitres de Filles nobles, exprime l'action de recevoir une Chanoinesse, & de lui donner droit à une prébende. *On apprébenda hier une jolie personne.*

APPRÉCIATEUR ; substantif masculin. *Æstimator.* Celui qui apprécie une chose, qui en détermine le prix. *Cet appréciateur est un ignorant.*

APPRÉCIATION ; substantif féminin. *Æstimatio.* Estimation de la valeur ou du prix d'une chose. *Il y a erreur dans cette appréciation.*

Différences relatives entre *appréciation*, *prisée* & *évaluation.*

On fait l'appréciation des marchandises sur le prix desquelles les intéressés ne sont pas d'accord ; un Huissier fait la *prisée* des meubles qu'il a saisis ; l'*évaluation a lieu* quand il s'agit de choses qui consistent en poids, nombre ou mesure.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève & la sixième encore au singulier ; mais elle devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer le *c* & le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *apréssiasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

APPRÉCIÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Æstimatus, a, um.* *Voyez* Apprécier.

APPRÉCIER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Æstimare.* déterminer la valeur, le prix d'une chose. *Combien a-t-on apprécié vôtre maison ? On n'a pas su apprécier le mérite de ce Général.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

APPRÉHENDÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Appréhender.

APPRÉHENDER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Apprehendere.* Ce verbe signifie au Palais prendre, saisir. Il se dit en parlant de contraintes par corps. *Les Huissiers l'ont appréhendé au corps.*

On dit encore au Palais, *appréhender une succession ;* pour dire, se rendre héritier. *Il n'a pas voulu appréhender la succession de son oncle.*

Appréhender, signifie aussi craindre, redouter, avoir peur. *Un grenadier n'a pas coutume d'apprehender la mort.*

Le Dictionnaire de Trévoux dit que les deux *pp* de ce mot se font sentir ; je ne sais qui l'a induit dans

cette erreur ; ce ne sont pas les synonymes de M. l'Abbé Girard, qui écrit ce mot par un *p*.

Différences relatives entre *appréhender*, *craindre*, *redouter*, *avoir peur*.

On *craint*, dit l'ingénieux Académicien que nous venons de citer, par un mouvement d'aversion pour le mal, dans l'idée qu'il peut arriver. On *appréhende*, par un mouvement de desir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer. On *redoute*, par un sentiment d'estime pour l'adversaire, dans l'idée qu'il est supérieur. On *a peur*, par un foible d'esprit pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'il y a du danger.

Le défaut de courage fait *craindre*. L'incertitude du succès fait *appréhender*. La défiance des forces fait *redouter*. Les peintures de l'imagination font *avoir peur*.

Le commun des hommes *craint* la mort au-dessus de tout ; les Epicuriens *craignent* davantage la douleur ; mais les gens d'honneur pensent que l'infamie est ce qu'il y a de plus à craindre. Plus on souhaite ardemment une chose, plus on *appréhende* de ne la pas obtenir. Quelque mérite qu'un Auteur se flatte d'avoir, il doit toujours *redouter* le jugement du public. Les femmes ont *peur* de tout, & il est peu d'hommes qui à cet égard, ne tiennent de la femme par quelque endroit ; ceux qui *n'ont peur* de rien, sont les seuls qui font honneur à leur sexe.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*appréhende*, la syllabe *hen* est longue.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer le second *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *apréhander*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APPRÉHENSION ; substantif féminin. *Timor*. Crainte, épouvante, frayeur. *Son appréhension étoit extrême*.

Appréhension, se dit, en Logique, pour désigner une opération de l'esprit, par laquelle il prend l'idée d'une chose sans en porter alors aucun jugement.

Appréhension, se dit aussi au Palais, & signifie la prise de corps d'un accusé ou d'un débiteur.

Voyez Alarme, pour les différences relatives qui en distinguent *appréhension*, &c.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième brève, la cinquième l'est encore au singulier ; mais elle devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

APPREINGNER ; vieux verbe qui signifioit autrefois, presser, serrer.

APPRENDRE ; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison. *Discere*. Acquérir une connoissance quelconque qu'on n'avoit pas. *Ce jeune homme apprend les Mathématiques ; & s'il ne fait pas de progrès, il ne faudra pas en accuser son maître. La nouvelle que vous nous avez apprise, est-elle confirmée ?*

Apprendre, signifie aussi, enseigner,

instruire, faire savoir, donner des connoissances. *Exemples.* Dans le sens d'enseigner : *Ce maître apprend la grammaire à ses écoliers.*

Dans le sens d'instruire : *il falloit m'apprendre sa résolution.*

Dans le sens de faire savoir : *c'est le Seigneur de la Paroisse qui nous a appris cette aventure.*

Dans le sens de donner des connoissances : *c'est une Dame qui lui a appris l'algèbre.*

On dit proverbialement, *qu'il fait bon vivre & ne rien savoir, qu'on apprend tous les jours.*

On dit dans le même sens, d'une chose qu'on ne voudroit pas faire & qu'on méprise, que *c'est chose qu'on n'a pas apprise.*

On dit aussi de quelqu'un, *qu'on lui apprendra à vivre ;* pour dire, qu'on le rangera à son devoir.

Apprendre, dans le sens d'acquérir des connoissances, gouverne en régime composé, outre son régime simple, les prépositions *de, du, de la, des. Il a appris cette nouvelle d'un homme de la Cour.*

Dans l'acception d'enseigner, le même verbe, outre son régime simple, gouverne en régime composé les prépositions *à, au, à la, aux. Cette Dame apprend la musique à sa fille.*

Différences relatives entre *apprendre* & *s'instruire.*

Il faut plus de docilité pour *apprendre*, dit M. l'Abbé Girard, & il y a beaucoup plus de peine à *s'instruire.*

Quelquefois on *apprend* ce qu'on ne voudroit pas savoir : mais on veut toujours savoir les choses dont on *s'instruit.*

On *apprend* les nouvelles publiques par la voix de la renommée. On *s'instruit* de ce qui se passe dans le cabinet, par ses soins & par son attention à observer & à s'informer.

Qui sait écouter, sait *apprendre.* qui sait faire parler, sait *s'instruire.*

Il arrive souvent qu'on oublie ce qu'on avoit *appris :* mais il est rare d'oublier les choses dont on s'est donné la peine de *s'instruire.*

Celui qui *apprend* un art ou une science, est dans l'ordre des écoliers. Celui qui s'en *instruit* a le mérite de maître.

Pour devenir habile, il faut commencer par *apprendre* de ceux qui savent ; & travailler ensuite à *s'instruire* soi-même, comme si l'on n'avoit rien *appris.*

La première syllabe d'*apprendre* est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit écrire, d'après la prononciation, *aprandre*, pour les raisons données en parlant des lettres changées, & des *lettres oisives.*

Nous avertissons une fois pour tout, que le double *p* de ce verbe doit être supprimé partout ; ainsi nous n'indiquerons que les autres changemens à faire.

Conjugaison & quantité prosodique des temps irréguliers du verbe *apprendre.*

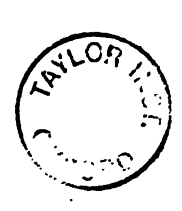
Indicatif. *Présent. Singulier.* J'apprends, tu apprends, il apprend.

Pluriel. Nous apprenons, vous apprenez, ils apprennent.

Les trois personnes du singulier ont la première syllabe brève, & la seconde longue.

Les deux premières personnes du pluriel ont les deux premières syllabes brèves, & la troisième longue : la troisième personne de ce nombre a la première syllabe brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit écrire, d'après la pro-



nonciation, j'aprans, tu aprans, il aprant; ils aprènent.

Imparfait. Singulier. J'apprenois, tu apprenois, il apprenoit.

Pluriel. Nous apprenions, vous appreniez, ils apprenoient.

La première syllabe de toutes les personnes des deux nombres est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il ne faut pas prendre pour deux syllabes *nions*, *niez*, qui terminent les deux premières personnes du pluriel; ce sont des diphtongues en poësie comme en prose.

Il faudroit écrire, d'après la prononciation, *j'aprenais*, *&c. ils aprenaient*, en changeant *o* en *a*, pour les raisons données en parlant des voyelles & des diphtongues.

Prétérit défini. Singulier. J'appris, tu appris, il apprit.

Pluriel. Nous apprîmes, vous apprîtes, ils apprirent.

Les deux premières personnes du singulier ont la première syllabe brève, & la seconde longue; la troisième personne a ses deux syllabes brèves.

Les trois personnes du pluriel ont la première syllabe brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Le futur simple & le conditionnel présent suivent les règles données pour les temps pareils du verbe *fendre*, tant pour leur formation, que pour la quantité prosodique. *Voyez* au mot Verbe, les règles indiquées.

Impératif. *Présent. Singulier.* Apprends, qu'il apprenne.

Pluriel. Apprenons, apprenez, qu'ils apprennent.

Le présent de l'indicatif détermine la quantité prosodique & l'orthographe de ce mode.

Subjonctif. *Présent. Singulier.* Que j'apprenne, que tu apprennes, qu'il aprenne.

Pluriel. Que nous apprenions, que vous appreniez, qu'ils apprennent.

Voyez pour la quantité prosodique & le reste, l'impératif & le pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

Imparfait. Singulier. Que j'apprisse, que tu apprisses, qu'il apprît.

Pluriel. Que nous apprissions, que vous apprissiez, qu'ils apprissent.

Les deux premières personnes du singulier & la troisième du pluriel, ont la première syllabe brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

La troisième personne du singulier a la première syllabe brève, & la seconde longue.

Les deux premières personnes du pluriel ont les deux premières syllabes brèves, & la troisième longue.

Remarquez que *sions* & *siez*, qui terminent ces deux personnes, sont diphtongues en poësie comme en prose.

Le présent du participe actif & le gérondif font *apprenant*, qui a la première syllabe brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Le participe passif fait *appris* au masculin, & *apprise* au féminin.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Il faudroit écrire, d'après la prononciation, *aprize*.

Les temps composés, c'est-à-dire, ceux qui se forment avec les verbes auxiliaires & le participe passif, ont la quantité de ce par-

ticipe. *J'avois appris, elle étoit apprise, &c.* Voyez *Verbes auxiliaires & temps composés.*

Le *t* final des temps ou personnes de ce verbe est muet, ou se fait sentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le *s* final prend le son du *z* devant une voyelle, mais en suivant la règle générale donnée à la lettre *S*.

Observez que les lettres *nt*, qui terminent les troisièmes personnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun son particulier, & ne sont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet. Dans ce cas vous prononcerez *ils apprennent*, comme s'il étoit écrit *ils apprenne*. Ceci se trouve expliqué au mot Verbe.

APPRENTI, Apprentie; substantif masculin & féminin. Quelqu'un ou quelqu'une qui s'instruit dans un metier. *Un apprenti orfèvre. Une apprentie blanchisseuse.*

Apprenti & Apprentie; se disent figurement de personnes qui veulent se mêler de choses dont elles ont peu de connoissance. *Ce Médecin ne sera jamais qu'un apprenti chimiste. Cette jeune fille n'a pas été long-temps apprentie en amour.*

On dit proverbialement, *apprenti n'est pas maître;* pour dire, qu'un premier essai n'est pas parfait.

Le Dictionnaire de Trévoux écrit *apprentif* & *apprentisse*, & fait une longue dissertation pour prouver qu'on doit écrire *apprenti* & *apprentie;* mais il n'y avoit qu'à écrire de cette manière sans dissertation.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième brève au singulier masculin, mais longue au pluriel & au féminin.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *apranti*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

APPRENTISSAGE; substantif masculin. C'est, au propre, l'état, les fonctions, l'étude de la personne qui apprend un art, un métier. *J'ai commencé mon apprentissage l'an dernier.*

Apprentissage, se dit, par extension, du temps qu'on emploie à apprendre un métier. *L'apprentissage, chez les Orfèvres-Jouailliers de Paris, est de huit années.*

Apprentissage, se dit, au figuré, des épreuves ou essais qu'on fait ou qu'on hazarde en commençant l'éxercice d'un art ou d'une science qu'on a appris. *Je me serois bien passé que ce Chirurgien fît son apprentissage sur ma main.*

Apprentissage, se dit, en termes de Fauconnerie, des leçons que les vieux faucons ou autres oiseaux de proie donnent à leurs petits pour leur apprendre à voler le gibier.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

APPRESAGEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois appréciation, estimation.

APPRESAGIER; vieux verbe qui signifioit autrefois apprécier, estimer.

APPRÊT; substantif masculin. *Apparatus.* Ce qu'on prépare pour une fête, pour une cérémonie, pour la réception d'un Prince, d'un Ambassadeur, &c. Et dans ce sens, il ne s'emploie qu'au pluriel. *Avez-vous vû les apprêts qu'on a faits pour ce mariage?*

Apprêt, se dit, par extension, de l'assaisonnement des viandes. *Il auroit fallu que l'apprêt fût moins aromatisé.*

Apprêt, se dit, dans les Manufactures de soie, de la façon qui donne du lustre, & de la consistance aux étoffes.

Apprêt, se dit, dans les Manufactures de draps, des opérations qui suivent la foule, comme le garnissage, la tonte, la presse, &c.

Apprêt, se dit, en termes de Chapeliers, des gommes & colles dont les Chapeliers se servent pour gommer leurs chapeaux, afin que les bords se soutiennent, & qu'ils conservent la forme convenable.

On appelle *chapeau sans apprêt*, celui qui est bien foulé, & qui n'est pas gommé.

On appelle aussi *toile sans apprêt*, celle qu'on a blanchie, sans faire usage ni de colle ni de chaux.

Apprêt, se dit, en termes de Pelletier, de l'action d'adoucir les peaux destinées à faire des fourures.

Apprêt, se dit, en termes de Peintre sur verre, non pas de l'action d'apprêter les couleurs, mais de celle de les appliquer sur le verre, & de le colorier.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aprêt*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

APPRÊTE; substantif féminin. Qui n'est plus guères usité. Il se dit d'une petite tranche de pain, qu'on appelle encore *mouillette*, avec laquelle on mange des œufs à la coque. *Apportez-moi des apprêtes.*

APPRÊTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Paratus, a, um.* Voyez Apprêter.

APPRÊTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Parare.* C'est l'action de préparer une chose, de la mettre en état. *A-t-on apprêté mes bottes fortes?*

Apprêter, se dit, en termes de cuisine, & signifie assaisonner les viandes. *Cette Cuisinière sait bien apprêter.*

Apprêter, se dit, en termes de Fondeurs de caractères d'Imprimerie, & signifie donner aux caractères la dernière façon, qui consiste à les polir, & à leur donner le degré d'épaisseur convenable.

Apprêter, se dit, en termes de Potier d'étain, & signifie écouaner, raper, ou limer la pièce pour la rendre unie, & facile à tourner.

Apprêter, se dit, en termes de Vergettier, & signifie mettre ensemble les plumes & les soies de même longueur, de même grandeur, & de même qualité.

On dit *apprêter à rire*; pour dire, donner sujet de rire. *Vous aviez sans doute dessein de nous apprêter à rire.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

APPRÊTEUR; substantif masculin. C'est, dans les Arts, celui qui apprête, qui fait les préparations. *Portez ces drogues à l'Apprêteur.*

Apprêteur, est aussi le nom qu'on donne à un Peintre sur verre.

La première syllabe est brève, & les deux autres sont longues.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

APPRISE

APPRISE; vieux mot qui signifioit autrefois l'Ordonnance d'un Juge supérieur, dans laquelle il prescrivoit à son Subalterne la forme de la Sentence qu'il devoit prononcer.

APPRIVOISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* APPRIVOISER.

Différences relatives entre *apprivoisé* & privé.

Les animaux *privés*, le sont naturellement; & les *apprivoisés* le sont par l'art, & par l'industrie de l'homme.

Le chien, le bœuf, & le cheval sont des animaux *privés*. L'ours & le lion sont quelquefois *apprivoisés*.

Les bêtes sauvages ne sont pas *privées*: les farouches ne sont pas *apprivoisées*.

APPRIVOISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Mansuefacere*. C'est, au propre, rendre doux, traitable, moins farouche. *Il est difficile d'apprivoiser un tigre.*

APPRIVOISER, se dit, au figuré, en parlant des personnes, & il signifie rendre familier. *Hommes & femmes s'apprivoisent bientôt avec la volupté.*

APPRIVOISER, est aussi pronominal réfléchi. *Il s'apprivoisa avec cette femme, dès le premier moment qu'il la vit.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*apprivoise*, la syllabe *voi* est longue.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aprivoizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APPROBAMUS; mot Latin introduit & usité dans le Droit Canonique François, pour désigner le *visa* que donne l'Ordinaire à un mandat, ou rescrit *in formâ dignum*: L'Ordinaire à qui la commission est adressée pour le *visa*, ne doit pas prendre connoissance de la validité du titre, ni différer, pour cela, de donner son *approbamus*.

APPROBATEUR; substantif masculin. *Approbator*. Qui approuve, qui accorde son approbation. *Je ne sais qui oseroit se dire Approbateur d'une pareille action.*

APPROBATEUR, se dit parculièrement de celui qui approuve un Livre, un Ouvrage. *Cette Pharmacopée a pour Approbateurs deux Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Aprobateur*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

APPROBATIF, IVE; adjectif. Ce qui marque, ce qui témoigne de l'approbation. *Dès que le père sollicitoit lui-même l'agrément d'une Compagnie de Cavalerie pour son fils, c'etoit sans doute, une démarche approbative de l'inclination du jeune homme pour la profession des Armes.*

Le Dictionnaire de Trévoux, se comportant à sa manière ordinaire,

dit que cet adjectif ne peut s'employer qu'*en riant*; mais n'en croyez rien.

APPROBATION; substantif féminin. *Approbatio*. Agrément, consentement qu'on donne à une chose. *Il ne faut plus que l'approbation de l'oncle pour conclure ce mariage.*

Approbation, signifie, par extension, l'opinion favorable qu'on a de quelqu'un, de quelque chose; l'estime qu'on en fait, le témoignage qu'on rend de cette opinion; *ce Poëme aura l'approbation des Connoisseurs.*

Approbation, se dit, en Librairie, d'un Acte, par lequel un Censeur nommé pour examiner un Livre, déclare en avoir lu le Manuscrit, & n'y avoir rien trouvé qui lui eût paru devoir en empêcher l'impression. C'est sur cet Acte signé du Censeur, qu'est accordée la permission d'imprimer.

Approbation, se dit, en matière Ecclésiastique, des pouvoirs que donne un Évêque à un Prêtre séculier ou régulier, pour prêcher & confesser dans son Diocèse.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais elle devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

APPROBATRICE; substantif féminin. Celle qui approuve, qui donne son approbation. *Je désirois que vous en fussiez l'Approbatrice.*

APPROCHANT, ANTE; adjectif verbal. Qui a quelque rapport, quelque ressemblance. *Cette étoffe est approchante de la vôtre.*

Approchant, est encore une sorte de préposition qui s'emploie dans le style familier, pour signifier environ, à peu près. *J'ai payé de ce cheval, approchant de quatre cens francs. Il est midi, ou approchant.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une approchante couleur*, mais *une couleur approchante*.

APPROCHE; substantif féminin. *Accessio*. Action par laquelle une personne s'avance vers une autre. *La voyez-vous prendre plaisir à l'approche de son amant?*

Approche, se dit aussi des choses qui semblent s'avancer vers nous. *L'approche des ombres de la forêt nous avertit qu'il faut rentrer. L'approche du combat parut l'intimider.*

Approches, se dit, en termes de l'Art Militaire, des différens travaux qui se font pour s'avancer vers une place qu'on assiège, tels que tranchées, logemens, redoute, sapes, mines, &c.

Les tranchées se nomment *lignes d'approche*.

On dit d'une place de guerre, qu'*elle est de difficile approche*; pour dire, qu'il n'est pas aisé d'en faire les approches.

Approche, se dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, pour exprimer la distance qui doit séparer les lettres d'Imprimerie, quand elles sont placées les unes à côté des autres.

Approche, ſe dit, en termes d'Imprimerie, ou de l'union de deux mots, qui, par la mépriſe du Compoſiteur, ſe trouvent joints, tandis qu'ils devroient être eſpacés; ou de la déſunion d'un mot, dont les ſyllabes ſont eſpacées, tandis qu'elles devroient être jointes.

Lunette d'approche. *Voyez* Lunette.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

APPROCHÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Approcher.

APPROCHEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois embraſſement, marque d'amitié.

APPROCHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Admovere.* C'eſt, au propre, l'action d'avancer une choſe auprès d'une autre, de la rendre moins éloignée qu'elle n'étoit, de la mettre près. *Approchez ce tabouret. Ne vous approchez pas de la rivière.*

Approcher, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie, par extenſion, venir, avancer, arriver, devenir proche. *L'heure de la Comédie approche. Ne permettez pas qu'il approche.*

Approcher, s'emploie au figuré, & ſignifie avoir du rapport, de la convenance, de la reſſemblance. *La copie approche beaucoup de l'original. Ces deux tableaux approchent beaucoup l'un de l'autre.*

Approcher, ſignifie auſſi, au figuré, avoir accès, donner accès. *Exemples.* Dans le ſens d'avoir accès : *Cet Homme approche les Princes du Sang.*

Dans le ſens de donner accès : *Le Miniſtre a approché de lui ce jeune Gentilhomme.*

On dit de quelqu'un qui a l'humeur acariâtre, qui eſt d'un abord difficile, *que c'eſt quelqu'un qu'il n'eſt pas poſſible d'approcher.*

Approcher, ſignifie, toujours au figuré, ſe relâcher d'une réſolution, ſe déſiſter d'une partie de ſes prétentions en faveur d'un accord. *On eſt venu à bout d'approcher ces Plaideurs, & je crois qu'on terminera leurs difficultés.*

Approcher *du but*, ſignifie encore figurément, deviner à peu près de quoi il eſt queſtion. *Ce n'eſt pas là le mot de l'énigme; mais c'eſt en approcher.*

Approcher, eſt pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre: *Je ne me ſuis pas encore approché du feu.*

Au figuré : *Cet Homme voudroit s'approcher de ce Seigneur.*

Approcher, eſt auſſi pronominal réciproque. *Ces deux hommes ne s'approchent l'un l'autre que pour ſe quereller.*

Approcher, ſe dit, dans les Monnoies, pour exprimer l'action d'ôter le poids fort du flan en le limant, pour le mettre au poids de l'ordonnance.

Approcher *à la pointe, à la double pointe, au ciſeau*, ſe dit, en Sculpture, des différentes manières de travailler la pierre ou le marbre, quand on fait quelques figures.

Approcher *les talons, les éperons, &c.* ſignifie, en termes de Manège, avertir le cheval qui ſe néglige, ou qui n'obéit pas, en ſerrant contre ſes flancs les talons, les éperons, &c.

Voyez Aborder, pour les différences relatives qui en diſtinguent Approcher, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au

mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aprocher*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

APPROCHIER; vieux verbe qui signifioit autrefois accuser, appeler en justice.

APPROFONDI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Approfondir.

APPROFONDIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Fodere*. C'est, au propre, rendre plus creux, plus profond. *On n'a pas assez approfondi ce puits*.

Approfondir, signifie, au figuré, examiner à fond, rechercher exactement, pénétrer bien avant dans la connoissance de quelque chose. *Exemples*. Dans le sens d'examiner à fond: *J'ai approfondi votre affaire, & j'en ferai le rapport incessamment*.

Dans le sens de rechercher exactement: *On n'a pas approfondi toutes les circonstances qui parloient en sa faveur*.

Dans le sens de pénétrer bien avant dans la connoissance de quelque chose: *Il faut être habile Mathématicien pour approfondir les vues de Newton*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aprofondir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

APPROPRIANCE; substantif féminin, & terme de Jurisprudence coutumière, qui signifie dans certains endroits, *prise de possession*. En Bretagne, *appropriance* est la même chose que décret.

APPROPRIATION; substantif feminin. Action de s'approprier une chose. *Il ne faut pas penser à l'appropriation de ce Pré*.

Appropriation, se dit, en Chimie, de l'état où sont mis deux corps qui ne peuvent s'unir ensemble que par intermède.

Appropriation, se dit, en Droit Canonique, de l'application d'un bénéfice ecclésiastique, qui est de droit divin & non patrimoine personnel, à l'usage propre & perpétuel de quelque Prélat ou Communauté religieuse.

Une *appropriation* ne peut se faire sans la permission du Roi & le consentement de l'Evêque Diocésain, du Patron & du Bénéficier, si le bénéfice n'est pas vacant. C'est la même chose qu'union.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquiéme brève, & la sixième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

APPROPRIÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Approprier.

APPROPRIEMENT; substantif masculin, & terme de la Coutume de Bretagne, qui signifie la même chose qu'appropriance.

APPROPRIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Adornare*. Ce verbe exprime l'action d'ajuster, de rendre propre. *Il fait approprier son château*.

Approprier, est aussi pronominal

réfléchi, & signifie usurper la propriété de quelque chose. *Il vouloit s'approprier cette succession.*

On dit, *s'approprier un écrit, une pensée*; pour dire, se l'attribuer, s'en dire auteur.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aproprier*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

APPROVISIONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* APPROVISIONNER.

APPROVISIONNEMENT; substantif masculin. Ce mot désigne la fourniture, la provision des vivres & autres choses nécessaires à une flotte, à une armée, à un vaisseau.

Tout est bref, excepté la pénultième syllabe qui est très-brève, & la dernière qui est moyenne au singulier, & longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

APPROVISIONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action de faire un approvisionnement. *Si cette ville eût été mieux approvisionnée, elle ne se seroit pas rendue.*

Les cinq premières syllabes sont brèves, la sixième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *p* & un *n* qui sont oisifs, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aprovizioner*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

APPROUVANDEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois fournitures de choses nécessaires à la vie.

APPROUVÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* APPROUVER.

APPROUVER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Approbare.* Autoriser une chose, l'agréer, y consentir. *Exemple.* Dans le sens d'autoriser: *Le pere n'approuvoit pas la conduite de son fils.*

Dans le sens d'agréer: *On a enfin approuvé les articles proposés par la future épouse.*

Dans le sens de consentir à une chose: *ce mariage n'est pas encore fait, l'oncle a refusé jusqu'à présent de l'approuver.*

APPROUVER, signifie, par extension, trouver digne d'estime, de louanges. *Les connoisseurs ont approuvé le discours de ce jeune Orateur.*

APPROUVER, en matière Ecclésiastique, signifie de la part de l'Evêque, accorder à un Prêtre séculier ou régulier le pouvoir de prêcher & de confesser.

APPROUVER *un livre*, c'est, de la part du Censeur, déclarer par écrit qu'après l'avoir lu avec attention, il n'y a rien trouvé qui lui eût paru devoir en empêcher l'impression.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons

au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*approuve*, la syllabe *prou* est longue.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aprouver*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

APPROXIMATION; substantif féminin, & terme d'Algèbre, qui se dit d'une opération par laquelle on approche toujours de plus en plus de la valeur d'une quantité cherchée, sans la trouver précisément.

Si la quantité complèxe proposée n'est pas une puissance parfaite du degré dont on demande la racine, il n'y a point de racine exacte à espérer: on doit alors faire usage de la méthode *d'approximation*, & se borner à trouver une valeur qui ne diffère que de la plus petite quantité possible, de la valeur exacte de la racine cherchée, pour la solution du problême qu'on veut résoudre.

APPUI; substantif masculin. *Fulcrum.* Support, ce qui sert à soutenir. *Il faut des appuis à ces arbres. Si vous laissez cette maison sans appui, elle tombera.*

Appui, hauteur d'appui, se dit, en termes d'Architecture, d'une hauteur qui n'est élevée qu'autant qu'il faut pour qu'on puisse s'appuyer dessus. *J'y fais faire un mur à hauteur d'appui.*

Appui, se dit, en termes de Charpentiers, des pièces de bois qui se placent le long des galeries, des croisées & des escaliers, afin d'empêcher les passans de tomber.

Appui, se dit, en termes de Tourneurs, de la pièce de bois qui porte sur les bras des deux poupées, & qui sert à l'ouvrier pour soutenir & affermir son outil.

Appui, se dit, en termes de Manège, de l'effet senti dans la main du cavalier & la bouche du cheval par le moyen de la bride.

On dit d'un cheval qui a la bouche délicate à la bride, qu'*il a l'appui fin*. Et qu'*il a un appui sourd*, quand il a une bonne bouche, mais une langue si épaisse, qu'elle empêche l'action du mors sur les barres.

On dit aussi d'un cheval, qu'*il n'a point d'appui*; pour dire, qu'il ne peut porter la bride, & qu'il craint l'embouchure & la main. Et qu'*il a trop d'appu*; pour dire, qu'il s'abandonne sur le mors.

Appui a pleine main, se dit encore, en termes de Manège, d'un appui ferme qui pourtant ne pèse pas & ne bat pas à la main. Et l'on appelle, *appui au-delà de la pleine main*, un appui qui ne force pas la main, mais qui pèse néanmoins un peu à la main.

Appui, ou Point d'appui, se dit, en Méchanique, du point fixe par lequel le levier est appuyé. Dans une balance ordinaire, le point de milieu par où l'on suspend la balance, est le *point d'appui*.

On dit, au jeu de boule, qu'*un joueur a été à l'appui de la boule*; pour dire, qu'il a joué de manière que sa boule a poussé celle de son compagnon, & l'a approchée du but.

On dit aussi figurément, proverbialement & familièrement, *aller à l'appui de la boule*; pour dire, aider à celui qui a commencé une entreprise quelconque.

Appui, signifie, dans le sens figuré, aide, protection, faveur, secours.

Il s'est concilié l'appui de plusieurs grands. Sa probité fait tout son appui.

Appui, se dit des personnes & des choses dont on tire du secours. *Sully fut l'appui de la France. Ce Prince est l'appui des malheureux.*

On dit, dans le même sens, en parlant du Seigneur : *Dieu est mon seul appui, mon unique appui.*

Voyez Support, pour les différences relatives qui en distinguent *appui*, &c.

La première syllabe est brève, & la seconde, qui est une diphtongue, est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *apui*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

APPUI-MAIN; substantif masculin. Baguette dont les Peintres se servent pour appuyer la main qui tient le pinceau. Le bout de cette baguette est ordinairement garni d'une petite boule revêtue de peau, afin qu'étant posée sur le Tableau, elle ne l'écorche pas.

APPUI-POT; substantif masculin, & terme de cuisine. Il se dit d'un ustensile qui sert à appuyer un pot.

APPUNCTEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois traité, convention.

APPUPEN; nom propre d'un marais considérable de l'Amérique méridionale, dont les eaux s'écoulent dans le Parana. On y a bâti une ville, qui est peuplée de Nouveaux Convertis.

APPUYÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Appuyer.

APPUYER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Sustinere.* Soutenir par le moyen d'un appui. *On doit appuyer cette tour par des arcboutans.*

Appuyer *un Edifice contre une maison, un coteau, une terrasse, &c.* signifie, élever un Edifice, & le bâtir contre une maison, un coteau, une terrasse, &c.

Appuyer *l'éperon à un cheval*, se dit, en termes de manège, de l'action de lui appliquer fortement l'éperon. Et *appuyer des deux*, de l'action d'appliquer les deux éperons en même temps. Et *appuyer ouvertement des deux*, de l'action de donner le coup des deux éperons de toute sa force.

Appuyer le poinçon, se dit aussi, en termes de manège, de l'action de faire sentir la pointe du poinçon sur la croupe du cheval de manège pour le faire sauter.

Appuyer les chiens, signifie, en termes de Vénerie, animer les chiens, de la trompe & de la voix, en dirigeant leurs opérations.

Appuyer *le mousqueton, le pistolet à quelqu'un*, signifie, présenter le mousqueton, le pistolet à quelqu'un à bout portant. *Il appuya le pistolet au Commandant, qui dès-lors fit signe à sa troupe de mettre bas les armes.*

Appuyer, se dit, dans le sens de poser sur. *N'appuyez pas cette figure sur l'autre. Il a l'habitude d'appuyer un coude sur la table où il mange.*

Appuyer, se dit, dans le sens figuré, & signifie protéger, aider, favoriser. *Il n'a trouvé personne pour appuyer sa demande. Cette Dame appuye fortement votre maison.*

Appuyer, est verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre, il signifie s'aider, se servir d'une personne, ou d'une chose pour appui, pour soutien. *Laissez-la s'appuyer sur vous. Il ne faut*

pas vous appuyer sur cette tapisserie. Il s'appuie sur ce qu'il peut.

S'APPUYER *sur quelqu'un*, signifie, compter sur sa protection. *Il s'appuie sur le Ministre.*

On dit de même, *s'appuyer sur l'autorité, la faveur, le crédit d'une personne;* pour dire, faire fonds sur son autorité, sa faveur, &c.

On dit figurément & proverbialement d'une personne qui compte sur quelqu'un sans crédit, sans autorité, & qui met en lui son espérance, qu'*elle s'appuie sur un roseau.*

S'APPUYER *sur une autorité, un écrit, un passage, une maxime, &c.* signifie aussi, dans le sens figuré, faire usage d'une autorité, d'un écrit, &c. pour soutenir quelque prétention, quelque proposition. *Il s'appuie sur une ancienne loi que son adversaire prétend être abrogée.*

APPUYER, s'emploie, dans ce dernier sens, comme simple verbe actif; & l'on dit, *appuyer un sentiment, une opinion sur une loi, sur un traité, sur de bons moyens, &c.*

APPUYER, est encore verbe neutre au propre & au figuré: au propre, il signifie d'abord, poser, être porté. *Exemple.* Dans le sens de poser. *Le massif sur lequel le perron appuyoit, n'étoit pas solide.*

Dans le sens d'être porté. *Le clocher appuie sur la Nef de cette Eglise.*

APPUYER, signifie aussi, peser sur quelque chose. *N'appuyez pas tant sur cette figure, de peur de la rompre.*

On dit, en termes de manège, qu'*un cheval appuie sur le mors;* pour dire, qu'il porte la tête basse.

APPUYER, employé figurément comme verbe neutre, signifie insister. *Il faut, sur-tout, appuyer sur l'Arrêt que votre Collègue a obtenu. Il étoit inutile d'appuyer sur ce moyen.*

Outre son régime simple, ce verbe gouverne en régimes composés, les prépositions *à, au, à la, aux, de, du, de la, des, par, contre & sur*, selon les circonstances indiquées par les exemples donnés.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

APPUYOIR; substantif masculin, & terme de Ferblantiers. Morceau de bois plat de forme triangulaire, dont se servent ces ouvriers, pour dresser les feuilles de fer blanc qu'ils veulent souder ensemble.

ÂPRE; adjectif de tout genre. C'est, au propre, ce que le goût trouve rude, ce qui lui cause une sensation désagréable. *Ces poires sont âpres.*

ÂPRE, se dit, par extension, de ce qui est inégal, raboteux. *Vous aurez peine à arriver par un chemin si âpre & si difficile.*

ÂPRE, se dit, dans le même sens, de ce qui incommode le sens du toucher, qui lui occasionne une impression fâcheuse. *Le froid est plus âpre aujourd'hui qu'hier.*

ÂPRE, s'emploie au figuré, & se dit, pour désigner la rudesse, la violence de différentes choses. *Le propos m'a paru fort âpre. Une faute si légère méritoit une punition moins âpre.*

ÂPRE, se dit, dans le même sens, de l'ardeur

l'ardeur & de l'avidité qu'ont certaines personnes, ou certains animaux pour certaines choses. *Ce Procureur est âpre au gain. Ce Faucon est âpre à la curée.*

Âpre, est un terme de Grammaire Grèque. Il faut savoir qu'il y a en cette langue, deux signes qu'on appelle *esprits*. L'un se nomme *esprit doux*, & se marque sur la lettre comme une petite virgule : l'autre se nomme *esprit âpre*, & marque aspiration ; c'est un petit *c* qui se place sur la lettre qui s'aspire.

Âpre, est, un terme d'Anatomie, qui désigne une ligne qu'on observe le long de la partie postérieure du fémur. Elle est ainsi appelée, parce qu'elle est fort saillante.

Âpre-artère, autre terme d'Anatomie, qui signifie la même chose que trachée-artère. *Voyez* ce mot.

La première syllabe est longue, la seconde est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une âpre pomme*, mais *une pomme âpre*.

ÂPREMENT ; adverbe, qui signifie d'une manière âpre, avec âpreté. *C'est punir trop âprement. Le vent du Nord s'est fait sentir bien âprement.*

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *âpremant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ÂPREMONT ; nom propre d'une ville de France, en Poitou, sur la rivière de Vie, à onze lieues, ouest-nord-ouest, de Luçon.

APRÈS ; *post*. Préposition d'ordre, de lieu & de temps. Elle se dit des personnes & des choses, pour désigner celles qui suivent les autres. Exemple. *Après*, comme préposition d'ordre : *Il marchoit après le Général.*

Après, comme préposition de lieu. *Après la forêt on trouve la rivière.*

Après, comme préposition de temps : *Il est parti de Londres après Pâques.*

On voit que dans ces acceptions, la préposition *après* a pour son complément un régime simple : mais outre ces rapports d'ordre, de lieu & de temps, cette préposition entre dans diverses autres manières de parler au propre & au figuré.

On dit au propre, qu'*une troupe court après l'ennemi* ; pour dire, qu'elle poursuit l'ennemi.

On dit de même, *qu'un piqueur est après le cerf* ; pour dire, qu'il poursuit le cerf.

On dit au figuré, *courir après les honneurs* ; pour dire, rechercher les honneurs. *Soupirer après sa liberté* ; pour dire, desirer sa liberté.

On dit, *être après quelque chose*, ou *être après à faire quelque chose* ; pour dire, y travailler actuellement. *Ce Fleuriste est après ces œillets. Vous êtes après à faire votre mémoire, à ce qu'il paroît?*

On dit aussi, *être après quelqu'un* ; pour dire, s'occuper de quelqu'un, le fatiguer. *Cette femme ne cesse d'être après son mari.*

Crier après quelqu'un, c'est le quereller ; mais *n'avoir qu'un cri après quelqu'un*, exprime qu'on l'attend avec empressement.

On dit d'une personne qui s'est long-temps fait attendre, *qu'on a long-temps attendu après elle.*

On dit de même, *qu'on n'attend plus qu'après quelque chose pour aller dans un endroit, ou pour terminer*

quelque affaire; pour dire, que dès qu'on aura la chose qu'on attend, on ira, &c. on terminera, &c.

Après, est aussi préposition inséparable qui entre dans la composition de certains mots, comme *après demain*, *après dînée*, *après midi*, *après soupée*. *Voyez* ces mots.

M. du Marsais observe que c'est sous cette vue de préposition inséparable, qui forme un sens avec un autre mot, qu'on doit regarder *après* dans les manières de parler qui suivent: *cet ouvrage est peint d'après nature. Ce portrait est fait d'après nature. Modeler d'après l'antique. Dessiner d'après l'antique. Un tableau fait d'après Raphaël, &c.* c'est-à-dire, que Raphaël en avoit précédemment fait l'original.

Après, est aussi une préposition par laquelle on interroge, ou l'on engage quelqu'un à continuer un récit qu'il a suspendu. *Cette circonstance peut être vraie; après? On vous donna ordre d'attaquer ce détachement; après?*

Après, s'emploie adverbialement & par ellipse. *Jouons, nous souperons après*; c'est-à-dire, ensuite, ou après que nous aurons joué.

Après, s'emploie proverbialement en plusieurs phrases.

On dit familièrement, proverbialement & figurément, *après la panse, vient la danse. Après la pluie, le beau temps*; pour exprimer, que certaines choses en ont ordinairement d'autres à leur suite.

On dit, en parlant de quelqu'un, si supérieur dans un genre, qu'on ne doit pas se promettre de le surpasser, *qu'après lui, il faut tirer l'échelle.*

On dit de même, *jetter le manche après la cognée*; pour dire, abandonner une affaire dans la crainte d'échouer, ou de ne pas réussir.

On dit encore proverbialement & populairement d'un bénéfice ou profit à partager entre plusieurs intéressés, qu'*il y a trop de chiens après l'os*; pour dire, que le nombre des intéressés fait que chaque part devient petite.

Ci-après, façon de parler adverbiale, usitée au Palais, & dans le style didactique; pour dire, *ensuite, dans la suite. Comme il est dit ci-après. On le verra ci-après.*

La première syllabe est brève, la seconde est longue.

APRÈS COUP; expression adverbiale, qui signifie trop tard, quand il n'est plus temps, après qu'une chose est faite ou arrivée. *On ne m'a conté cette aventure qu'après coup.*

APRÈS-DEMAIN; adverbe de temps, qui désigne le second jour après celui où l'on est. *Je pars après-demain.*

APRÈS-DINÉE; substantif féminin. Le temps qui s'écoule depuis le dîner jusqu'au soir. *Je dois passer l'après-dînée chez la Princesse.*

APRÈS-MIDI; substantif féminin. Le temps du jour qui s'écoule depuis midi. *Il a passé chez cette Dame toute l'après-midi.*

APRÈS-SOUPÉE; substantif féminin. Le temps qui s'écoule depuis le souper jusqu'au coucher. *Il a passé son après-soupée au jeu.*

APRESTISE; vieux mot qui signifioit autrefois exercice du corps, dextérité.

APRÈS TOUT; expression adverbiale, & qui sert de conjonction, en signifiant à peu près la même chose que *cependant*. *Vous n'avez pas fait, après tout, ce que je vous avois recommandé.*

ÂPRETÉ; substantif féminin. C'est la qualité de ce qui est âpre. Ce mot

s'emploie au propre & au figuré, & a les mêmes significations que l'adjectif d'où il dérive. *On ne sauroit manger de ces poires, à cause de leur âpreté. L'âpreté du froid s'est augmentée depuis hier.*

APRIGLIANO; nom propre. *Aprilianum.* Bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à trois lieues, ouest, de Cosence.

APRINSE; vieux mot qui signifioit autrefois apprentissage.

APRIO; nom propre. *Apros.* Ville de la Romanie, sur la rivière de Larissa, entre Trajanopoli & Rhodosto. Théodose le grand aimoit à y séjourner.

APRISE; substantif féminin, & vieux terme de Palais, synonyme à *estimation* & *prisée.*

APRISON; vieux mot qui signifioit autrefois ce que l'on retient par force.

APRISONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois mettre à prix, rançonner.

APRISSANCE; vieux mot qui signifioit autrefois prééminence, avantage.

APROISMIER; vieux verbe qui signifioit autrefois appeler en Justice.

APRON; substantif masculin. Petit Poisson de rivière, qui est commun dans le Rhône, entre Vienne & Lyon. Sa tête est large, pointue; sa bouche médiocre & sans dents. On l'appelle *apron*, à cause de la rudesse de sa mâchoire & de ses écailles. Il est apéritif & bon à manger.

APROSITE, ou l'Île inaccessible. Île de l'Océan Atlantique, que Ptolémée dit être la plus septentrionale des Îles Fortunées.

APROUSSE; vieux mot qui signifioit autrefois empressement.

APROXIS; Plante ainsi nommée par Pythagore, qui dit que sa racine prend feu, comme le Naphte, à une certaine distance. Ce Philosophe ajoute que, de quelque maladie qu'on soit attaqué, quand cette plante fleurit, on en a un ressentiment au retour du Printemps, quoiqu'on en ait été bien guéri. Pline prétend qu'il faut en dire autant du froment, de la ciguë & des violettes.

APSIDE; substantif féminin. *Apsis.* Terme d'Astronomie, qui se dit des deux points de l'orbite d'une Planète, dans lesquels elle se trouve, soit à la plus grande, soit à la plus petite distance du Soleil ou de la Terre.

A la plus grande distance, l'apside se nomme la *grande apside*, & plus ordinairement *aphélie* ou *apogée*; & à la plus petite distance, on lui donne le nom de *petite apside*, ou plutôt de *périhélie* ou de *périgée.* *Voyez* ces mots.

Ligne des Apsides, se dit d'une ligne tirée de l'aphélie au périhélie d'une Planète.

APT; nom propre d'une ville Episcopale de Provence, peuplée d'environ 6500 personnes. Elle est située sur la rivière de Calavon, à huit lieues & demie, est, d'Avignon.

APTE; adjectif de tout genre, & terme de Palais, qui signifie propre à quelque chose. *Il est apte & idoine à posséder cet Office.*

APTÈRE; nom propre, dérivé d'un mot grec, qui veut dire *sans aîles.* C'est une ancienne ville de Crète, ainsi appelée, selon Pline, de ce que les Syrènes y ayant disputé aux Muses le prix du chant, & ayant été vaincues, quittèrent leurs aîles

de dépit, & se précipitèrent dans la mer.

Aptère, est aussi un nom que les Athéniens donnoient à la Victoire, qu'ils avoient représentée sans aîles, afin qu'elle ne les quittât pas.

APTITUDE; substantif féminin. *Habilitas.* Disposition naturelle à quelque chose. Il se dit particulièrement en parlant de Sciences & d'Arts. *Ce jeune homme a beaucoup d'aptitude à la Peinture.*

Aptitude, se dit aussi, en Jurisprudence, pour capacité, habileté à posséder quelque emploi, *&c.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue & la quatrième très-brève.

APUA; nom propre d'une ancienne ville de Ligurie, vers les sources de la rivière Magra.

APURÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Apurer.

APUREMENT; substantif masculin, & terme de Finances & de Droit, qui désigne la reddition finale d'un compte, par où il paroît qu'un Comptable est bien & valablement déchargé des objets énoncés au compte.

APURER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Ce verbe est un terme de Droit & de Finances. Il signifie lever les charges qui ont été mises sur les parties d'un compte quand on l'a rendu; de manière qu'il soit évident que le Comptable est entièrement déchargé. *On doit incessamment apurer mon compte.*

APURIMA; nom propre d'une rivière d'Amérique, la plus rapide de toutes celles qui coulent au Pérou. Elle est à douze lieues de la rivière d'Abançai. On remarque sur l'*Apurima*, un pont de bois de cent quatre-vingt pas de longueur, qui n'est soutenu que par les deux extrémités, à cause de la profondeur de la rivière dans cet endroit.

APURWAKA; nom propre d'une rivière considérable de l'Amérique méridionale. Sa source est dans la Guiane, & son embouchure dans la mer du nord.

APUS, ou Oiseau du Paradis; terme d'Astronomie. Il se dit d'une constellation de l'émisphère méridionale, qui n'est pas visible dans notre latitude, parce qu'elle est toujours sous notre horison.

APUYES; (les) Peuple de l'Amérique méridionale, qui habite au Brésil, dans les terres, vers le Gouvernement de Rio-Janéiro.

APYRE; adjectif de tout genre, & terme d'Histoire naturelle, qui désigne la propriété qu'ont certains corps de résister à l'action du feu, sans éprouver aucune altération sensible. Tels sont les diamans, l'amiante, *&c.*

APYRÉXIE; substantif féminin, & terme de Médecine. Il désigne la cessation de la fièvre, ou le temps qui s'écoule entre deux accès d'une fièvre intermittente.

AQUA; nom propre d'une Province de Guinée, en Afrique, sur la Côte d'or, au nord du Royaume de Fantin, & au sud-ouest de Dinkira.

AQUACATE; substantif masculin. Arbre de la nouvelle Espagne, dont les feuilles ressemblent à celles de l'oranger; mais elles sont plus vertes, plus grandes & plus rudes. Son fruit, qui est agréable au goût, a la grosseur d'un œuf, & il vient à la suite d'une petite fleur d'un blanc jaune.

AQUA DE PALO; nom propre

d'une ville de l'île de Saint Michel, l'une des Açores.

AQUA DOLCE; nom propre d'une rivière de Thrace, qui a son embouchure dans la mer de Marmara, entre Sélivrée & Périntho.

AQUAIRE, *fil d'aquaire;* vieux mot qui signifioit autrefois fil d'archal.

AQUALA; c'est l'arsénic philosophique des Alchimistes.

AQUALAGNA; nom propre d'un Château d'Italie, au Duché d'Urbin. Il est aujourd'hui ruiné; mais il est remarquable par la bataille qu'y perdit autrefois Totila contre Narsès. Il y fut blessé à mort.

AQUALAQUE ou ACHALACHE; nom propre d'un bourg & d'une contrée de l'Amérique septentrionale, à l'ouest de la Caroline, près du grand lac de Tomi.

AQUAOLVES; c'est le vinaigre distillé des Philosophes hermétiques.

AQUAPENDENTE; nom propre d'une ville Episcopale d'Italie, dans l'Etat Ecclésiastique. Elle est sur une côte, près de la rivière de Paglia, à six milles du lac de Bolsena.

AQUAQUA; substantif masculin. C'est le nom qu'on donne, au Brésil, à une sorte de crapaud.

AQUARIENS; (les) Hérétiques, Disciples de Tatien, qui prétendoient qu'on ne devoit pas faire usage de vin dans le Sacrement de l'Eucharistie.

AQUARIUS. *Voyez* VERSEAU.

AQUATACCIO; nom propre d'une rivière d'Italie, dans la campagne de Rome. Elle a son embouchure dans le Tibre, à un mille de cette capitale. C'étoit dans ses eaux qu'on lavoit autrefois les choses consacrées à Cybèle.

AQUATIQUE; adjectif de tout genre. Qui est marécageux, plein d'eau. *Toute cette contrée est aquatique.*

AQUATIQUE, se dit, par extension, de ce qui croît & est nourri dans l'eau. *Des plantes aquatiques. Les canards sont des oiseaux aquatiques.*

On dit d'un bâtiment, qu'il est *aquatique*, quand il est situé dans un lieu marécageux.

AQUATIQUES, est aussi le nom qu'on a donné à certains hérétiques, disciples d'Hermogènes, qui croyoient que l'eau étoit un principe coéternel à Dieu, ou qu'elle avoit servi de sujet à son action créatrice.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une aquatique terre*, mais *une terre aquatique.*

Il faudroit changer le premier *qu* en *kou*, le second en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *akouatike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AQUATULCO; nom propre d'un port de la nouvelle Espagne, en Amérique, dans la Province de Guaxaca, sur la côte de la mer Pacifique, à une lieue de la rivière de Capalita. Il ne faut pas confondre cet endroit avec *Acapulco*, qui en est éloigné de 150 lieues.

AQUE; substantif féminin, & terme de Marine. Il se dit d'une sorte de bâtiment à fond plat, qui amène des vins du Rhin en Hollande.

AQUEDUC; substantif masculin. *Aquæductus.* Canal ordinairement de pierre ou de brique, qui sert à conduire de l'eau d'un lieu dans un autre, malgré l'inégalité du terrein. Il y a des Aqueducs bâtis au-dessous de la superficie de la terre, ou pratiqués au travers des montagnes: d'autres sont élevés sur des corps de maçonnerie, percés d'arcades.

On sait quelle fut la magnificence des aqueducs des Romains.

Aqueduc, est aussi un terme employé par les Anatomistes, pour désigner certains conduits auxquels ils ont trouvé du rapport avec les aqueducs qui servent à conduire de l'eau d'un lieu dans un autre. Tel est le trou stylomastoïdien, qu'on appelle *aqueduc de Fallope*. Tel encore le conduit ou l'espèce de conduit qui communique du troisième ventricule du cerveau au quatrième, & qu'on nomme *aqueduc de Sylvius*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *c* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *akeduk*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AQUELONDE; nom propre d'un lac d'Afrique, au Royaume de Matamba, dans la basse Guinée.

AQUEREAU; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de machine de guerre.

AQUÉRIR; vieux verbe qui signifioit autrefois exciter, provoquer.

AQUETTE; substantif féminin. Nom d'une liqueur dont on fait usage en Italie, au royaume de Naples. Elle est composée de vin, avec un tiers d'eau & plusieurs sortes d'aromates.

AQUEUILLIR; vieux verbe qui signifioit autrefois associer, donner part à quelque chose.

AQUEUX, EUSE; adjectif. *Aquosus, a, um.* Qui est de la nature de l'eau. *La partie aqueuse des corps.*

On appelle humeur *aqueuse*, la première ou l'antérieure des trois humeurs de l'œil.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une aqueuse tumeur*, mais *une tumeur aqueuse*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *akeus*, *akeuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AQUI; nom propre. Ville du Japon, capitale d'une Principauté du même nom, dans la partie méridionale de la presqu'île de Niphon.

AQUIGIRES; (les) Peuple du Brésil, dans l'Amérique méridionale. Il habite dans les terres, vers le Gouvernement du S. Esprit.

AQUIGNY; nom propre d'un Bourg de France, en Normandie, situé au confluent des rivières d'Eure & d'Iton, environ à une lieue, sud, de Louviers.

AQUILA; nom propre d'une ville Épiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, dont elle est capitale. Elle est située sur une montagne, aux pieds de laquelle coule la rivière de Pescaire. En 1703, le 2 Février, cette ville essuya un tremblement de terre qui fit périr 2400 personnes, outre 1500 dangereusement blessées. Dans la seule Eglise de Saint Dominique, il y en eut huit cens d'écrasées.

AQUILA ALBA; terme de Chimie emprunté du latin, pour désigner les sublimés blancs, & particuliè-

rement le mercure ſublimé doux.

AQUILAMO; nom propre d'un Fort de l'île Gilolo, dans la mer des Indes. Les Hollandois l'enlevèrent aux Eſpagnols quand ils firent la conquête des Moluques.

AQUILANT; vieux mot qui ſignifioit autrefois brun ou alzan.

AQUILÉE; nom propre d'une ville d'Italie, dans le Frioul, qui fut autrefois floriſſante. Elle eſt baignée à l'orient par le Lizonzo, & à l'occident par l'Anſa. Il ne reſte que des ruines de ſon antique ſplendeur.

Il s'eſt tenu en cette ville différens Conciles, dont le plus remarquable eſt celui de 553. S. Ambroiſe y aſſiſta, & l'on y condamna les Evêques Pallade & Secondien, accuſés d'arianiſme.

AQUILÈGES; ſubſtantif maſculin pluriel. Les Romains donnèrent ce nom ſous Auguſte, à ceux qui étoient prépoſés pour entretenir les tuyaux & les conduits des eaux.

AQUILICES; ſubſtantif maſculin pluriel. Nom des ſacrifices que les Romains faiſoient à Jupiter, pour en obtenir de la pluie. Les Prêtres qui les offroient, s'appeloient *Aquiliciens*.

AQUILIN; adjectif maſculin, qui n'a d'uſage que pour déſigner un nez courbé en bec d'aigle. *Un nez aquilin. Des nez aquilins.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & & écrire, d'après la prononciation, *akilin*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AQUILON; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſigne un vent du nord. *Il ſouffloit un cruel aquilon.*

Les Poëtes ont donné ce nom à tout vent froid & orageux. Ils ont auſſi perſonnifié ce vent, qu'ils ont dit fils d'Eole & de l'Aurore. Ils lui attribuoient une queue de ſerpent & des cheveux toujours blancs.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *akilon*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AQUILONDA; nom propre d'une rivière d'Afrique, qui a ſa ſource au royaume de Maramba, dans le lac d'Aquelonde, & ſon embouchure dans la rivière de Coango.

AQUIN; nom propre d'une ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, ſur le torrent de Melſi, & près de ſon embouchure, dans le Gariglan. Ce n'eſt plus qu'un village depuis que l'Empereur Conrad l'a ruinée. Elle eſt remarquable pour avoir vu naître le fameux ſatyrique Juvenal.

AQUINCTER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois pencher, baiſſer d'un côté.

AQUIQUI; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne, au Bréſil, à une eſpèce de ſinges qui ſont plus grands que les autres. Ils ont le poil noir & une longue barbe au menton.

AQUIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois fatigué, réduit à l'extrémité.

AQUITAIN, AINE; adjectif. *Aquitanus, a, um.* Qui eſt d'Aquitaine. Il ne ſe dit que des anciens habitans de ce pays.

AQUITAINE; nom propre. Les premiers Romains, qui paſſèrent dans les Gaules, appelèrent *Aquitaine* le pays qui s'étend depuis la Garonne juſqu'aux Pyrenées. Pline dit que ce fut à cauſe de la grande

quantité d'eaux minérales qu'on y trouva.

Sous l'Empire d'Honorius, on distinguoit trois Aquitaines; la première, la seconde & la troisième.

La première Aquitaine, dont Bourges étoit la capitale, avoit 84 lieues de longueur, & 40 dans sa plus grande largeur. Elle étoit bornée au nord par la quatrième Lyonnoise; au sud, par la première Narbonnoise; à l'est, par la première Lyonnoise, & par la Viennoise; & à l'ouest, par la seconde Aquitaine.

La seconde Aquitaine, dont Bordeaux étoit la capitale, avoit 63 lieues de longueur, & quarante dans sa plus grande largeur. Elle étoit bornée au nord, par la troisième Lyonnoise; au sud, par la troisième Aquitaine; à l'est, par la première Aquitaine; & à l'ouest, par l'océan Aquitanique.

La troisième Aquitaine, qu'on appeloit encore *Novempopulanie*, avoit Eause pour capitale, & 40 lieues de longueur sur autant de largeur. Elle étoit bornée au nord, par la seconde Aquitaine; au sud, par les Pyrénées; à l'est, par la première Narbonnoise; & à l'ouest, par l'océan Aquitanique.

Charlemagne érigea l'Aquitaine en Royaume en 771, en faveur de son fils Louis le Débonnaire. Ce Royaume comprenoit les deux premières Aquitaines, la meilleure partie de la troisième, & d'autres possessions. Toulouse en étoit la capitale. Louis le Begue fut le sixième & dernier Roi d'Aquitaine; parce qu'étant parvenu à la couronne de France par la mort de son frère Charles le Chauve, il y réunit le Royaume d'Aquitaine.

Postérieurement, ces Provinces furent partagées en deux Gouvernemens, ou Duchés, qui n'en firent plus qu'un en 1070.

Eléonor, fille de Guillaume VIII, Duc d'Aquitaine, ayant hérité de ce Duché, en 1137, l'apporta en dot au jeune Louis, fils du roi Louis VI; mais ayant été répudiée, elle épousa en secondes nôces Henri II, Roi d'Angleterre, qui devint ainsi possesseur du Duché d'Aquitaine. Les Anglois l'ont conservé jusqu'au règne de Charles VII, qui le réunit à la couronne de France.

L'Aquitaine donne son nom à un grand Prieuré de la Religion de Malthe, lequel vaut au Titulaire environ 23 mille livres de rente.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *akitaine*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AQUITECTEURS; substantif masculin pluriel. Nom qui fut donné par les Romains à ceux qui étoient préposés à l'entretien des aqueducs, & autres bâtimens destinés à distribuer de l'eau dans la Ville, & à en sortir les immondices.

AQUITER; vieux verbe qui signifioit autrefois donner, céder.

AR; nom propre d'une ancienne ville des Moabites, sur le fleuve Arnon. Saint-Jérôme écrit, qu'il étoit encore jeune quand cette ville fut renversée par un tremblement de terre.

ARA; nom propre d'une ancienne ville d'Assyrie, où les Rois Phul & Théglat-Phalasar, menèrent en captivité les Tribus qui étoient au-delà du Jourdain.

Ara, est aussi le nom du cap le plus méridional de l'Arabie heureuse.

Il forme, avec la côte d'Ajan en Afrique, le détroit de Babelmandel.

ARAB; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda.

ARABA; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Benjamin.

Pline place une ville du même nom dans l'Ethiopie, sous l'Egypte, sur les bords du Nil.

ARABE; adjectif & substantif des deux genres. Habitant de l'Arabie; ce qui appartient, ce qui a rapport à l'Arabie & aux Arabes. *Voyez* ARABIE.

On appelle *chiffres Arabes*, les caractères que les Arabes ont inventés, & dont nous nous servons ordinairement dans les calculs arithmétiques.

Ces caractères sont au nombre de dix; & ils peuvent servir, dans leurs diverses combinaisons, à toutes sortes de règles & de calculs d'arithmétique.

Ces dix caractères sont 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 & 0, qu'on nomme *zéro*. Voyez ARITHMÉTIQUE.

ARABE, se dit figurément d'un usurier, & de quelqu'un qui exige avec dureté ce qui lui est dû. *Ne vous fiez pas à cet homme, c'est un Arabe.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un Arabe Médecin*, mais *un Médecin Arabe.*

ARABESQUES; substantif féminin pluriel, & terme de Peinture & de Sculpture. Il se dit de branches de feuillages imaginaires, ou autres ornemens de caprice, qu'on emploie dans la décoration des galeries, des cabinets, & sur-tout des grottes; mais nos bons Architectes ne souffrent pas qu'on les prodigue dans les appartemens qui demandent de la gravité. Ces ornemens sont ainsi appelés des Arabes, qui les ont imaginés, parce que la loi Musulmane défend de représenter des figures d'hommes & d'animaux. On voit à Grenade un ancien Palais bâti & orné dans ce goût par les Maures. Raphaël excella dans ce genre de peinture; & parmi nous Berin, Gillot, Vateau, & sur-tout Claude Audran.

ARABI; nom propre d'un petit golfe de Barbarie, entre les côtes de Barca & d'Egypte.

ARABIE; nom propre d'une grande presqu'île, située entre le cinquante-unième & le soixante-dix-septième degré de longitude, & entre le douzième & le trente-quatrième degré de latitude septentrionale. Elle est bornée, à l'occident, par l'Isthme de Suez & la Mer rouge, qu'on appelle aussi *Mer de la Mèque*; au midi, par la Mer des Indes; à l'orient, par le golfe Persique & l'Yrac-Arabi; & au nord, par la Syrie & le Diarbeck, dont elle est séparée par l'Euphrate.

Ce Pays étant en partie dans la Zone-Torride, l'air n'y peut être que fort chaud. On y trouve beaucoup de sables, de déserts & de montagnes, mais peu de rivières: il y pleut d'ailleurs très-rarement. Toutes ces choses contribuent à rendre le terroir stérile. Il est un peu meilleur sur les côtes, où se fait un commerce qui consiste en perles, en dattes, en canelle; en baume, en encens, en drogues,

en corail, & en café excellent.

L'Arabie dépend de plusieurs Souverains. Les principaux sont le Grand-Seigneur, & les Chérifs de la Mèque & de Médine. Les Peuples en sont fort basanés, & presque tous voleurs, sur-tout ceux qu'on appelle *Béduins & Benégèbres.* Ces Arabes vagabonds sont si fiers de leur prétendue noblesse, qu'ils ne veulent s'allier que dans leur Nation. Ceux qui demeurent dans les Villes, s'appliquent au Commerce & aux Sciences, & réussissent sur-tout dans la Médecine & l'Astronomie. Ils sont tous Mahométans.

On conte que les Arabes, en général, n'apportent pas moins de soin pour conserver la généalogie de leurs chevaux, que la Noblesse d'Allemagne pour acquérir des quartiers. On tient registre des noms de ces animaux, avec déclaration de leurs pères & mères, & il s'en trouve qui pourroient prouver bien des quartiers; il y a même eu tels chevaux d'Arabie, pour lesquels on a frappé des médailles.

Le bien que les Arabes donnent à leurs enfans mâles, quand ils ont atteint l'âge viril, consiste en deux habits, deux cimeterres, & un cheval qui les accompagne partout.

Les anciens Arabes avoient une singularité de plus dans leurs mœurs. Le jour même du couronnement d'un nouveau Roi, on prenoit les noms, & on faisoit une liste de toutes les femmes enceintes de huit ou neuf mois; on les enfermoit dans un Palais; on en avoit beaucoup de soin; & l'enfant de celle qui accouchoit la première, si c'étoit un garçon, étoit dès-lors désigné l'héritier présomptif de la couronne: la Royauté, disoient-ils, ne doit pas être dévolue à une seule famille; elle appartient à toute la Nation.

L'Arabie se divise en trois parties, qu'on trouve du nord au sud, & qui sont, *l'Arabie pétrée, l'Arabie déserte*, & *l'Arabie heureuse.*

L'Arabie pétrée, est ce pays désert, où les Israélites demeurèrent pendant quarante ans après leur sortie d'Egypte. On y voit les montagnes d'Horeb & de Sinaï, si célèbres dans l'Ecriture-Sainte. Ce Pays ne produit ni grains ni fruits; mais il nourrit quantité de bétail, qui fournit à la subsistance des habitans.

L'Arabie déserte, est un Pays plus stérile encore que le précédent. Il est partagé entre le Grand-Seigneur, & les Chérifs de la Mèque & de Médine, qui sont exempts de tout tribut, comme descendans de Mahomet, par Fatime, sa fille. Comme les bruyères & le tamarin abondent dans *l'Arabie déserte*, on y nourrit des boucs & des moutons, qui se plaisent à brouter ces plantes.

L'Arabie heureuse, est ainsi appelée, parce qu'elle est plus fertile que les deux autres; mais les habitans, naturellement paresseux, ne la cultivent pas. On y trouve de l'or, des pierres précieuses, de l'encens, de la myrrhe, & plusieurs autres drogues & parfums. On divise *l'Arabie heureuse* en différens Royaumes & Etats, de chacun desquels nous parlons sous le nom qui lui est propre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

ARABIQUE; adjectif des deux genres. *Arabicus, a, um.* Qui appartient, qui a rapport à l'Arabie &

aux Arabes. *La langue Arabique.*

On appelle *golfe Arabique*, cette partie de la Mer, connue aussi sous le nom de *Mer rouge*, & qui s'étend depuis le détroit de Babel-Mandel jusqu'à l'Isthme de Suez.

Arabique, (gomme) c'est un suc qui découle d'une plante épineuse qui croît en Arabie & dans quelques lieux de l'Egypte.

Cette gomme nous vient en grosses larmes ou morceaux blancs, quelquefois jaunâtres, clairs, transparens, gluans à la bouche, sans goût apparent.

Ceux qui veulent en faire usage, doivent la choisir sèche, blanche, claire, nette, polie, de substance massive, d'un goût insipide, & facile à se dissoudre dans l'eau. Elle contient beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de sel essentiel.

Elle est pectorale, humectante, rafraîchissante; elle épaissit les humeurs trop séreuses; elle les aglutine & les adoucit; on l'emploie contre la toux, l'enrouement, le crachement de sang, les hémorragies, la strangurie, les ardeurs d'urine, & les inflammations des yeux.

Arabiques, est le nom de certains Hérétiques du troisième siècle, qui croyoient que l'ame mouroit avec le corps; mais cependant pour ressusciter l'un & l'autre ensemble.

Arabique, est aussi un surnom qui fut donné à l'Empereur Sévère, pour avoir subjugué l'Arabie, & en avoir fait une Province Romaine.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une Arabique plante*, *mais une plante Arabique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *arabike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARABISSUS; nom propre d'une ancienne ville de la seconde Arménie, dont parle Antonin.

ARABLE; adjectif de tout genre, & terme de Coutume, qui est synonyme à labourable. *Des terres arables.*

ARABO; substantif masculin. Serpent aussi fort & aussi dangereux que le boiguacu, & du même genre. *Voyez* Boiguacu.

ARABOUTEN; substantif masculin. Grand arbre du Brésil, dont le bois est connu par sa bonne odeur, sous le nom de *bois de Brésil*.

ARABRICA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville d'Espagne dans la Lusitanie.

ARABUSTER; vieux verbe qui signifioit autrefois importuner.

ARABYZA; nom propre. C'est, selon Étienne le Géographe, une ville de la Cauconide.

ARACA; nom propre. Ville de Chaldée, bâtie par Nemrod, dans la terre de Sennaar. On croit que c'est l'ancienne Edesse, & l'Orpha moderne.

ARACADEP; substantif masculin. Poisson plat du Brésil, dont la chair est estimée.

ARACAMIRI; substantif masculin. Arbrisseau qui croît au Brésil. Son fruit, qui mûrit en Mars & en Septembre, tient de la saveur du musc & de l'arbousier. On le garde confit, & il est astringent & rafraîchissant.

Ray dit qu'on fait des feuilles & des boutons de cet arbrisseau,

un bain salutaire dans tous les cas où l'astringence peut être utile. Sa racine, qui est diurétique, est bonne contre la dyssenterie.

ARACAN ; nom propre. Royaume maritime des Indes, près de l'embouchure du Gange. Ses bornes sont le golfe de Bengale, au sud ; le Royaume d'Ava, à l'est & au nord ; & celui de Bengale, à l'ouest.

Ce Pays est singulièrement peuplé. Il est par-tout couvert de villes, de bourgs & de villages. Aracan, qui en est la Capitale, est à peu près de la grandeur d'Amsterdam ; mais quoiqu'il y ait beaucoup de monde dans cette dernière ville, on en voit beaucoup plus dans l'autre. Plusieurs causes concourent à cette population. D'abord les habitans, qui font peu de commerce par mer, ne s'expatrient pas : 2°. L'air du pays est si sain, qu'il n'y a jamais de maladie épidémique : 3°. La pluralité des femmes y est permise : 4°. La terre y est si fertile, qu'elle fournit abondamment aux besoins de ce peuple nombreux.

Les bois, les campagnes, les jardins, & les vergers y conservent leur verdure pendant toute l'année. On n'a là d'autre hiver que les pluies qui tombent fréquemment depuis le mois d'Avril, jusqu'au mois d'Octobre.

Le Roi d'Aracan, qui se qualifie Roi de l'Éléphant Blanc, ne sort de son palais qu'une fois tous les cinq ans. Il passe le reste du temps avec la Reine & ses Concubines. Son Serrail se renouvelle d'une manière singulière : les Sickes, ses Favoris, font tous les ans faire une recherche exacte dans tout le Royaume, des douze plus belles filles vierges. On les habille ensuite d'une fine toile blanche, après quoi on les expose pendant six heures à l'ardeur du Soleil pour les faire suer. Alors on leur donne de nouveaux habits, & l'on porte ceux qui sont imprégnés de leur sueur, à certains Officiers préposés pour en examiner l'odeur. Celles dont la sueur ne sent pas mauvais, & que par-là on répute saines, sont richement vêtues, présentées au Monarque, & mises au rang de ses Concubines, pour attendre qu'il les honore de ses faveurs. Pour les autres, à qui l'odeur de leur sueur a fait refuser l'entrée du Serrail du Roi, ce Prince en fait présent à quelques-uns de ses Courtisans. Au reste, chacun a soin de faire donner à ses filles une éducation proportionnée à ses facultés. On leur apprend à danser, à jouer de divers instrumens, & on les exerce à tout ce qui peut donner de la grace & de l'adresse, dans l'espérance qu'elles pourront un jour devenir Concubines du Roi.

Les habitans d'Aracan sont idolâtres ; ils adorent des figures d'argile durcies au Soleil, pour lesquelles ils témoignent beaucoup de dévotion.

D'enlever la virginité à une fille en âge de puberté, est chez eux une chose très-méprisable ; aussi a-t-on soin de payer des matelots Hollandois pour cueillir cette fleur, dont on est si gratuitement jaloux dans d'autres pays. Une fille qui cesse ainsi d'être vierge, a bien plus de réputation, & trouve plus facilement à se marier ; car il n'y a point d'homme à Aracan qui n'aime mieux épouser une fille grosse, que d'être incertain si on lui a enlevé sa virginité.

ARACARANGA; substantif masculin. Sorte de perroquet du Brésil, qui a la tête bleue, & un plumage nuancé de diverses couleurs.

ARACARI; substantif masculin. Oiseau du Brésil, de la grandeur d'une pie. Son bec a trois doigts de longueur, & la forme de celui d'un perroquet. Il est garni de dents. Ses pieds sont noirs & verts. Il a des plumes jaunes, noires, & de diverses autres couleurs, comme celles du paon : il crie d'un ton aigu *aracari*, d'où lui est venu son nom.

ARACÉENS; (les) c'est un ancien peuple de la Palestine, descendant d'Arac, fils de Canaan.

ARACENA; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, à la source du Tino.

ARACGELARAN; nom propre d'une contrée de Perse, dans le Chusistan. C'est *la Melitène* des anciens.

ARACH; *Voyez* Araca. C'est la même chose.

ARACHIDNA; substantif masculin, & genre de plante à fleur papilionnacée, dont le pistil devient dans la suite un fruit membraneux, oblong, qui mûrit dans la terre, & que pour cette raison, on appelle *pistache de terre*. Ce fruit est composé d'une seule capsule, qui contient une ou deux semences tendres & oblongues.

ARACHNÉ; terme de Mythologie, & nom d'une Brodeuse adroite qui étoit fille d'Idmon. Elle osa un jour prétendre qu'elle broderoit mieux une tapisserie que Minerve; mais la Déesse irritée, rompit le métier & les fuseaux de l'orgueilleuse, & la changea en araignée.

ARACHNÉOLITHE; substantif féminin. Les Naturalistes ont donné ce nom à une Coralloïde de figure ovale, marquée superficiellement de taches semblables à celles que les araignées ont sous le ventre. En coupant la tête & les pattes à l'araignée, on a la figure de *l'Arachnéolithe*.

ARACHNITE; substantif féminin. *Arachnites*. Les Naturalistes ont donné ce nom à une pierre qui ressemble à l'araignée.

ARACHNOÏDE; adjectif féminin, substantivement pris, & terme d'Anatomie, qui désigne une membrane fine, mince, transparente, placée entre la dure & la pie-mère. Elle enveloppe toute la substance du cerveau, la moelle alongée, & la moelle de l'épine. Son nom lui vient de sa ressemblance avec une toile d'araignée.

Arachnoïde, est encore le nom de la tunique fine, & déliée, qui enveloppe le crystallin. On l'appelle aussi *crystalloïde*. *L'arachnoïde* est adhérente par sa partie postérieure à la tunique vitrée. Elle a trois usages: elle retient le crystallin dans le châton de l'humeur vitrée, & l'empêche de changer de situation. Secondement, elle sépare l'humeur aqueuse du crystallin, & empêche qu'il n'en soit continuellement humecté: enfin, elle reçoit dans sa cavité, une liqueur que lui fournissent les vaisseaux lymphatiques, par le moyen de laquelle le crystallin est continuellement rafraîchi & tenu en bon état; cette liqueur est d'autant plus essentielle, que si elle venoit à manquer, le crystallin deviendroit bientôt sec, dur & opaque, & pourroit même être pulvérisé.

ARACHOSIE; c'est l'ancien nom d'une contrée de l'Indoustan, qui comprenoit ce qu'on appelle aujour-

d'hui le pays de *Candahar*, & celui de *Haiacan*.

ARACIANA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville du pays des Parthes.

ARACIEL; nom propre. C'est un bourg du Royaume de Navarre, entre Corella & Alfaro.

ARACK; substantif masculin. Espèce d'eau-de-vie, que préparent les Tartares Tungutes, sujets de l'Empire de Russie.

Cette eau-de-vie se fait avec du lait de cavale, qu'on laisse aigrir, & qu'ensuite on distille à deux ou trois reprises, entre deux pots de terre bien bouchés, d'où la liqueur sort par un petit tuyau de bois. Cette eau-de-vie est plus forte que celle qui se fait avec du vin.

On appelle encore *Arack*, diverses autres espèces d'eau-de-vie. Les Chinois en fabriquent de trois sortes, tirées du cocotier, du riz & du sucre. Les Anglois font leur ponche avec celles-ci, qu'ils tirent de Batavia, ou de Malacca.

ARACLEA; nom propre. Ville Maritime de Turquie, dans la Romanie, entre Sélivrée & Rudisto, avec un bon port sur la mer de Marmara.

ARACOUA, ou ARACHOVA; nom propre. Bourg de Grèce, dans la Livadie, près du golfe de Lépante. Quelques-uns croyent que c'est l'ancienne ville d'Ambrise, située en Phocide, aux pieds du Parnasse.

ARACUITES, ou ARACUIES; (les) peuple du Brésil, dans l'Amérique méridionale. Il habite dans les terres, vers la préfecture de Fernambouc.

ARACYNTHE; nom propre. *Aracynthus*. Montagne d'Étolie, où Minerve étoit particulièrement révérée, pour quoi elle étoit surnommée *Aracynthienne*.

ARAD; nom propre d'une ancienne ville des Amorrhéens, au midi de la Tribu de Judas, vers le désert de Cadès.

ARAD, est encore une ville de la haute Hongrie, sur la rive droite de la Marisck.

ARADE; nom propre d'une ville & d'une île de la Méditerranée, sur les côtes de Phénicie, vis-à-vis d'Antarade, ville de Terre-Ferme. Les Anciens ont cru que ce fut près de là qu'Andromède, fille de Céphée & de Cassiopée, fut exposée à un monstre marin, dont Persée la délivra. *Voyez* ANDROMÈDE.

ARADIS; nom propre d'une ville de Sardaigne, dont parle Ortélius.

ARADRIPHE; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de Médie.

ARADUS; nom propre d'une île de la mer Rouge, dont parle Etienne le Géographe.

Strabon place une autre île de ce nom dans le golfe Persique.

ARAFAT; nom propre. Montagne près de la Mèque, fameuse par les cérémonies qu'y pratiquent les pélerins Musulmans. Le huitième jour du mois de Dulhaggiah, ces pélerins font sept fois le tour du Temple de la Mèque; & après s'être arrosés de l'eau du puits appelé *Zemzem*, ils s'en vont sur le soir à la montagne d'Arafat, où ils passent la nuit & le jour suivant en prières, & en dévotions. Le lendemain, ils égorgent quantité de moutons, dans la vallée de Mina, aux pieds de cette montagne; & après en avoir envoyé quelque partie, par présent, à leurs amis, ils distribuent le reste aux pauvres. Ils font, disent-ils, cette cérémonie, qu'ils appellent *obla-*

tion, en mémoire du sacrifice que, selon eux, Abraham voulut faire de son fils Isaac, sur cette même montagne.

ARAGE, ARAIGE; vieux mots qui signifioient autrefois terre labourable.

ARAGNE; vieux mot qui signifioit autrefois araignée.

ARAGON; nom propre. *Aragonia*. Royaume d'Europe, dans la presqu'Île d'Espagne, & l'une des plus considérables parties de la Monarchie Espagnole. L'Aragon en fut long-temps indépendant sous des Rois particuliers. Les États de ce Royaume créoient alors un Magistrat qui recevoit le serment du nouveau Roi, en lui tenant la pointe d'une épée nue sur la poitrine, & lui disoit ensuite de la part de la Nation, *Nous qui sommes autant que Vous, vous faisons notre Roi & Seigneur, à condition que vous nous maintiendrez & conserverez, comme vous venez de le jurer, dans nos privilèges, franchises & libertés*, SINON, NON.

Les Aragonois ont, dans tous les temps, donné des preuves d'attachement à leurs maîtres : on en a vu au commencement de ce siècle un exemple bien rare, qui mérite d'être rapporté. Les affaires de Philippe V parurent un moment, si désespérées, qu'on crut qu'il alloit quitter l'Espagne pour revenir en France : un Aragonois aima mieux, dans ces circonstances, perdre la vie par la main du bourreau, que de violer la foi qu'il avoit jurée à ce Prince : il refusa constamment de prêter serment à l'Archiduc; & ses enfans, lorsque Philippe V se vit enfin paisible sur le Trône, ne demandèrent à ce Prince, pour toute récompense, que la permission d'avoir des armoiries, & de porter dans leur écusson une Fleur-de-lis, & un homme attaché à une potence; *pour marquer à toute la terre, que la mort la plus ignominieuse n'a rien que d'honorable, quand on l'endure pour la défense de son Roi.*

Ce Royaume est borné au nord, par les Pyrénées; à l'orient, par la Catalogne, dont la Noguéra le sépare; au midi, par le Royaume de Valence; & à l'occident, par les deux Castilles & la Navarre. Il avoit autrefois dans sa dépendance la Catalogne, le Royaume de Valence, & les îles de Majorque, de Minorque, & d'Yvica. Les Rois d'Aragon possédoient encore le Royaume de Naples, de Sicile, & la Sardaigne.

L'*Aragon* est un pays sec, plein de montagnes, mal cultivé, & peu peuplé. On y recueille peu de blé, & de vin; mais il s'y trouve de bonnes mines de fer, & l'air y est pur & serein.

Ce Royaume tire son nom de la rivière d'*Arragon*, qui a sa source dans les Pyrénées, près de Sainte-Christine; & son embouchure dans l'Ebre, entre Calahorra & Tudelle.

ARAGON SUBORDAN, est encore une rivière du même Royaume, qui a sa source aux Pyrénées, dans la vallée de Hécho, & son embouchure dans l'Ebre.

ARAGONET; nom propre d'un port de France, en Gascogne, sur les frontières d'Espagne.

ARAGUAGUA; substantif masculin. Marcgrave donne ce nom à un Cétacée du Brésil. M. Barrère dit qu'on prend ce poisson à Cayenne, & aux îles de Ramire.

ARAIGNÉ DE MER; substantif féminin. Poisson de mer, mieux con-

nu ſous le nom de *vive*. Voyez *ce mot*.

ARAIGNÉE ; ſubſtantif féminin. *Aranea*. Inſecte très-commun, dont on trouve quantité d'eſpèces, qui diffèrent en figure, en grandeur, en couleur, & qui habitent différens lieux.

On diſtingue ſept principales eſpèces de ces inſectes, auxquelles les autres eſpèces peuvent ſe rapporter. Ces eſpèces ſont : 1°. *L'araignée domeſtique*, qui fait ſa toile dans les coins des appartemens : 2°. *L'araignée des jardins*, qui fait en plein air une petite toile circulaire, fort jolie, d'un tiſſu peu ſerré, au centre de laquelle elle reſte pendant le jour : 3°. *L'araignée noire des caves*, qui loge dans les trous de vieux murs : 4°. *L'araignée vagabonde*, qui ne ſe tient pas tranquillement dans un nid comme les autres : 5°. *L'araignée des champs*, qui eſt montée ſur de très-hautes jambes, & qu'on appelle ordinairement *faucheur* : 6°. *L'araignée enragée*, ou *tarentule*, commune en Italie : 7°. *L'araignée aquatique*.

L'ARAIGNÉE DOMESTIQUE, eſt pour l'ordinaire de grandeur médiocre, tachetée, velue, jaunâtre, ou d'un brun pâle ; tout ſon corps peut ſe diviſer en partie antérieure, & poſtérieure, & en pattes. La partie antérieure qui eſt dure, écailleuſe, tranſparente, contient la tête & la poitrine, ou le corcelet. La partie poſtérieure couverte d'une peau ſouple, eſt ce qu'on appelle le *ventre*. Ces deux parties tiennent enſemble par un étranglement, ou anneau fort petit. Les pattes ou jambes, au nombre de huit, tiennent au corcelet : elles ſont dures comme toute la partie antérieure, & articulées de même que les pattes des écreviſſes, ayant chacune à leur extrémité deux grands ongles crochus & articulés ; il y a à l'extrémité de chaque jambe, entre les deux ongles, une petite pelote qui eſt comme une éponge un peu mouillée : c'eſt à l'aide de cette éponge que l'araignée, ainſi que les mouches, marche & grimpe ſur les corps les plus polis. Ces éponges fourniſſent une liqueur un peu gluante, qui ſuffit pour les y coller.

Outre les huit jambes dont l'araigée ſe ſert pour marcher, elle a encore deux autres jambes plus près de la tête, plus courtes que les autres, & avec leſquelles elle ne marche pas, mais qui lui ſervent de bras & de mains, pour manier & retourner la proie qu'elle tient dans ſes ſerres, ou tenailles. Ces tenailles reſſemblent, en quelque façon, aux ſerres des écreviſſes : elles ſont garnies de deux pointes fort dures aux deux bords qui ſe joignent, & ſervent à l'araignée pour ſaiſir ſa proie.

L'arrangement & la diſpoſition des yeux, eſt un des caractères propres à diſtinguer les diverſes eſpèces d'araignées, car les yeux ſont placés différemment dans preſque toutes les eſpèces.

L'*araignée domeſtique*, a huit yeux placés ſur ſon front en ovale : ces yeux ſont petits, mais aſſez apparens, noirâtres, & à peu près de la même grandeur les uns que les autres. A l'extrémité du ventre de l'araignée, & autour de l'anus, il y a ſix mamelons muſculeux, pointus vers leur extrémité, qui ſont autant de filières ſervant à la conſtruction de la toile de l'inſecte. Lorſque l'araignée entreprend cet ouvrage dans quelque coin d'une chambre, elle fait ſortir de ſes mamelons

melons une goutte d'une liqueur gluante, qui, en se desséchant, forme le fil : elle l'attache sur le mur; & en s'éloignant, le fil s'allonge. Arrivée au coin du mur opposé, elle fait la même opération; puis s'éloignant d'une demi-ligne, elle y applique encore un nouveau fil, qu'elle conduit au mur où elle avoit appliqué le premier. Elle continue ainsi jusqu'à ce que sa toile ait toute la largeur qu'elle veut lui donner. Ces premiers fils peuvent être regardés comme la *chaîne* de la toile. Ensuite elle traverse en croix ces rangs de fils placés parallèlement, & y applique d'autres fils, qu'on pourroit appeler la *trame*. Comme ces fils fraîchement filés sont gluans, & s'attachent à tout ce qu'ils touchent, ils se collent en croix les uns sur les autres; c'est ce qui fait la fermeté de la toile d'araignée.

Dès que la toile est finie, l'araignée s'y tient cachée dans le coin, & elle y attend patiemment sa proie. Elle est avertie du moindre insecte qui tombe dans sa toile, parce que tous ses fils répondent à l'endroit qu'elle occupe.

Si la mouche, qui se prend dans le piège, est petite, l'araignée la prend dans ses tenailles, & l'emporte dans son nid pour s'en nourrir. Si la mouche est un peu grosse en comparaison de l'araignée, & qu'avec ses aîles & ses pattes, elle puisse l'incommoder, alors l'araignée supplée à la foiblesse par l'art; elle l'enveloppe d'une grande quantité de fils, & la garotte, au point qu'elle ne puisse remuer, ni aîles, ni pattes. L'araignée alors l'emporte dans son nid, & elle lui suce toutes les humeurs du corps; quelquefois la mouche est si forte & si grosse, que l'araignée désespère de la vaincre : pour lors, elle prend son parti; elle déchire l'endroit de la toile où la mouche est tenue : elle la détache, la jette dehors; & à l'instant, elle raccommode sa toile déchirée.

L'ARAIGNÉE DOMESTIQUE, change de peau tous les ans, même aux pattes, comme les écrevisses. Elle ne grandit guères du corps, mais beaucoup des jambes; sa vie peut aller à quatre ans.

L'ARAIGNÉE DES JARDINS, a quatre grands yeux, couverts d'une croûte dure, polie & transparente, (car les yeux des araignées ne sont point à rézeau, comme les grands yeux des mouches.) Ces quatre yeux sont placés en carré sur le front; & il y a deux autres yeux plus petits à chaque côté de la tête. Ces araignées sont de différentes couleurs : il y en a de vertes, de blanches & de grises.

L'ARAIGNÉE DES CAVES, fait son nid dans les vieux murs : elle n'a que six yeux. Ces yeux sont placés, deux au milieu du front, & deux à chaque côté de la tête. Les araignées de cette espèce sont toutes de couleur noire, & fort velues. Leurs jambes sont courtes : elles sont fortes, méchantes, & pincent fortement.

L'ARAIGNÉE VAGABONDE, est ainsi nommée, parce qu'elle n'est jamais sédentaire dans son nid, comme les autres araignées. Elle va chercher sa proie, & la chasse avec beaucoup de ruse & de finesse. Cette araignée a deux grands yeux au milieu du front, deux moins grands aux extrémités du front, & deux semblables sur le derrière de la tête.

Les bras de *l'araignée vagabonde*, se terminent en un bouquet de plumes. Cette araignée s'en sert pour les jetter sur les aîles de la mouche

qu'elle a attrapée: elle ne fait point de fil.

L'ARAIGNÉE DE CAMPAGNE, connue sous le nom de *faucheur*, a huit yeux placés singulièrement. Il y en a deux très-petits, & noirs au milieu du front: aux extrémités du front, à droite & à gauche, il y a deux petites bosses; & sur le sommet de chacune de ces bosses, trois yeux placés en trefle, & qui ont une cornée blanche & transparente. Les jambes de cette espèce d'araignée sont fort minces, & plus longues que celles des autres araignées; ce qui lui étoit nécessaire pour marcher au milieu des herbes.

Les *araignées* de campagne sont de grandes fileuses: dans l'automne, les chaumes paroissent tout couverts & brillans de leurs fils. On les voit quelquefois, lorsque le vent en a réuni une certaine quantité, voltiger assez haut dans les airs, où ils paroissent d'une blancheur éclatante.

L'ARAIGNÉE ENRAGÉE, est cette fameuse tarentule, sur laquelle on a tant disserté, & débité tant de contes. Cette espèce d'araignée a le port & la figure à peu près de nos araignées domestiques; mais elle est dans toutes ses parties beaucoup plus forte & plus robuste. Elle a les jambes & le dessous du ventre tachetés de noir & de blanc; le dessus du ventre est noir, ses yeux sont couverts d'une cornée humide & tendre, qui se flétrit & s'enfonce après la mort de l'insecte. Ils sont d'ailleurs d'un jaune doré, & étincellans, comme ceux des chiens & des chats, quand on les voit dans l'obscurité.

On dit que cette araignée est très-vénimeuse, & que sa morsure occasionne des symptômes qui paroissent aussi singuliers que la guérison. Quelques-uns, dit-on, de ceux qui sont mordus de cet insecte, chantent, d'autres rient, ceux-ci pleurent; ceux-là ne cessent de crier; il y en a qui sont assoupis, tandis que d'autres ne peuvent pas dormir. Enfin, on prétend que le remède spécifique, est de les faire danser à outrance. Pour cet effet, on joue différens airs, jusqu'à ce qu'on en trouve un qui flatte le malade: alors, dit-on, il saute hors du lit, & se met à danser, jusqu'à ce qu'il soit épuisé, & hors d'haleine; ce qui le guérit. Voila des faits donnés pour vrais dans une foule d'écrits. Cependant plusieurs personnes très-curieuses & très-instruites, qui ont voyagé en Italie, se sont assurées que ces choses passoient pour fabuleuses, même dans la Pouille, parmi les gens éclairés.

Les *tarentulas* ourdissent de la toile comme les autres araignées, & elles y prennent des mouches & des papillons dont elles se nourrissent. Elles habitent dans des trous de terre, & dans des fentes de murailles. Pendant l'hiver elles restent cachées sous terre: elles se battent, se tuent, & se mangent les unes les autres. Elles font jusqu'à soixante œufs à la fois: elles les tiennent attachés à leur poitrine, tant qu'ils ne sont pas éclos; puis elles gardent leurs petits sous leur ventre, jusqu'à ce qu'ils soient devenus assez grands pour marcher, & pour travailler.

» C'est un spectacle assez risible, » dit un Naturaliste, de voir » faire l'amour à deux araignées. » L'une & l'autre montées sur des » tapis de toile, s'approchent avec » circonspection, & à pas mesurés: » elles alongent les jambes, se-

» étoient un peu la toile, se tâtonnent du bout du pied, comme
» n'osant s'approcher. Après s'être
» touchées, souvent la frayeur les
» saisit : elles se laissent tomber
» avec précipitation, & demeurent quelque temps suspendues à
» leurs fils. Le courage ensuite leur
» revient : elles remontent, &
» poursuivent leur premier manège. Après s'être tâtonnées assez
» long-temps avec une égale défiance de part & d'autre, elles commencent à s'approcher davantage, & à devenir plus familières.
» Alors les tâtonnemens réciproques deviennent plus fréquens &
» plus hardis : toute crainte cesse ;
» & enfin, de privautés en privautés, le mâle parvient à être prêt
» à conclure. Un des deux boutons
» des antennes s'ouvre tout d'un
» coup, & comme par ressort :
» il fait paroître à découvert un
» corps blanc ; l'antenne se plie par
» un mouvement tortueux : ce
» corps se joint au ventre de la femelle, un peu plus bas que son
» corcelet, & fait la fonction à laquelle la nature l'a destiné.

Il ne faut pas s'étonner de la circonspection avec laquelle les araignées se font l'amour. Ces insectes se haïssent mutuellement, & s'entretuent dans toute autre circonstance ; il est donc naturel qu'elles soient en défiance les unes envers les autres.

Soie des araignées. M. Bon, Premier Président de la Chambre des Comptes de Montpellier, & associé honoraire de la Société Royale des Sciences de la même Ville, a envoyé, en 1709, à l'Académie des Sciences, des mitaines, & des bas faits de soie d'araignée. Ces ouvrages étoient aussi beaux, & presqu'aussi forts que les ouvrages faits avec de la soie ordinaire.

Voici une légère idée de la manière dont il fit préparer cette soie. Après avoir fait ramasser un grand nombre de *coques d'araignées* (ce sont ces petites boules de soie, dans lesquelles les araignées enveloppent leurs œufs) M. Bon les fit battre pendant quelque temps pour en faire sortir toute la poussière : on les lava parfaitement dans de l'eau tiède. On les mit tremper dans un grand pot avec de l'eau de savon, du salpêtre, & un peu de *gomme arabique*. On fit bouillir le tout pendant deux ou trois heures : on relava ensuite toutes les coques d'araignées avec de l'eau tiède, pour en bien ôter tout le savon. On les laissa sécher : on les fit ramollir un peu entre les doigts, pour les faire carder plus facilement. On employa pour cette soie des cardes beaucoup plus fines que celles que l'on emploie pour la soie ordinaire, & on obtint par ce moyen une soie d'une couleur grise, agréable, approchante du gris de souris : on la fila, & on en fit des bas & des mitaines. Cette soie prend aisément toutes sortes de couleurs.

Cette découverte se présentoit avec des apparences assez favorables, & méritoit d'être suivie. L'Académie chargea M. de Réaumur, & un autre Membre, de suivre de près les découvertes de M. Bon. M. de Réaumur le fit avec son zèle ordinaire ; mais il trouva que les toiles d'araignées n'étoient aucunement propres à être mises en œuvre, parce que les fils en étoient trop délicats, & qu'il en eût bien fallu quatre-vingt-dix pour faire un fil égal en force à celui que file le vèr à soie ; & bien 18000 pour faire

un fil à coudre, aussi fort que ceux des fils de ces vers. D'un autre côté, cet Académicien s'assura que la soie d'araignée étoit inférieure en qualité à celle du ver à soie.

VENIN DE L'ARAIGNÉE. La plûpart des personnes haïssent les araignées, parce qu'elles les croient vénimeuses. Mais beaucoup de Naturalistes assurent que leur prétendu venin n'est qu'une chimère, & qu'elles ne sont pas dangereuses. La seule araignée de cave, disent-ils, pince fortement; mais le mal qu'elle fait éprouver, est instantanée, & n'a point de suites.

Cette opinion s'appuie sur ce qu'on voit une multitude d'animaux qui sont très-avides de cette sorte d'insectes, & qui les mangent sans en être incommodés. Le *singe* en est très-friand: la *volaille*, le *rossignol*, la *fauvette*, la *gorge rouge*, & plusieurs autres petits oiseaux à bec éfilé, en font leur nourriture journalière. La grande *fausse-guêpe*, appelée *mouche ichneumone*, saisit les araignées, les porte à son nid, & les y enferme pour servir de nourriture aux petits qui doivent éclore. La *guêpe* & le *frelon* fondent quelquefois sur les plus grosses araignées, les portent par terre, leur coupent les jambes, & s'envolent avec le corps mutilé. Il y a des goûts bisares, même parmi des peuples entiers: les habitans de la côte de Guinée mangent les *moucherons;* ceux de l'île de Ceylan, les *abeilles;* ceux de la nouvelle Espagne, les *fourmis;* les Hottentots, les *poux;* & d'autres, les *vers à soie*, si l'on en croit les relations des voyageurs. Des faits bien avérés prouvent que plusieurs personnes ont mangé des araignées sans en être incommodées. M. de la Hire a assuré à l'Académie des Sciences, qu'il avoit connu une demoiselle qui, lorsqu'elle se promenoit dans un jardin, croquoit toutes les araignées qu'elle pouvoit attraper. Il est parlé de la fameuse Anne de *Schurman* qui les cherchoit par goût, & les mangeoit avec délices. Pour s'excuser de l'attrait singulier qui la portoit ainsi à manger des araignées, elle disoit, en plaisantant, qu'il falloit qu'elle fût née sous le signe du scorpion.

Quelle que soit néanmoins l'opinion des Naturalistes, sur le peu de danger qui résulte, selon eux, des piqûres d'*araignées*, les Médecins ne sont pas tous de leur avis. Voici les effets que quelques-uns leur attribuent, & les remèdes qu'ils conseillent de leur opposer.

Les symptomes de ces piqûres sont un engourdissement dans la partie affectée, un sentiment de froid par tout le corps, qui bientôt est suivi de l'enflûre du bas ventre, de la pâleur du visage, du larmoyement, d'une envie continuelle d'uriner, de convulsions, de sueurs froides.

Pour obtenir la guérison, on fait usage des alexipharmaques ordinaires: on lave la partie, immédiatement après la piqûre, avec de l'eau salée, ou avec une éponge trempée dans le vinaigre chaud ou dans une décoction de mauve, d'origan & de thim.

Celse recommande d'appliquer un cataplasme fait avec de l'huile, de la rue & de l'ail pilés, sur la piqûre de *l'araignée* & du scorpion.

On peut aussi faire usage, en cas pareil, du bol & du vinaigre de Fracastor, intérieurement pris.

Voici un fait rapporté par le Médecin Turner, qui mérite attention. « Je me souviens, dit-il, qu'étant encore jeune praticien, je fus appelé chez une femme qui avoit coutume, toutes les fois qu'elle alloit à la garderobe, de donner la chasse aux *araignées*, de brûler leurs toiles, & de les poursuivre avec la flamme de la chandelle, jusqu'à ce qu'elle les eût brûlées. Il y avoit déja quelque temps qu'elle faisoit ce manège, lorsqu'il y en eut une qui vendit sa vie plus chérement qu'un millier d'autres qu'elle avoit tuées; étant tombée dans le suif fondu qui entouroit la flamme, & ses pattes s'y étant embarrassées, cette femme, qui prenoit plaisir à ce spectacle, attendoit avec impatience que la flamme s'emparât de l'insecte; mais l'*araignée* ayant brûlé avec éclat, jetta une partie de son venin dans les yeux & sur les lèvres de cette femme, que la frayeur obligea à abandonner la chandelle, & à crier au secours, ne doutant point que ce venin ne lui causât la mort. La nuit suivante ses lèvres enflèrent extraordinairement; l'inflammation s'empara d'un de ses yeux, sa langue & ses gencives se trouvèrent même affectées; & soit que l'idée du venin qu'elle avoit reçu dans sa bouche, ou que les petites fibres nerveuses de ces parties eussent communiqué les impressions du poison à celles du ventricule, ces premiers accidens furent suivis d'un vomissement continuel. Je lui donnai, pour le faire cesser, un verre de vin d'Espagne, brûlé avec du sucre, & un scrupule de sel d'absinthe, & quelques heures après un bol de thériaque, qu'elle vomit de nouveau. Je lui frottai les lèvres avec de l'huile de scorpion, mêlée d'huile rosat; eu égard à l'ophthalmie, le cas rapporté par M. Boyle, d'une personne que le venin d'une *araignée* vivante aveugla, suffit pour prouver le danger de ce venin; ayant fait réflexion que la chaleur seule n'étoit point capable de faire enfler les lèvres à un tel point, ni de causer les autres symptomes, je ne doutai plus que le venin n'en fût la cause: mais comme je craignois de saigner la malade au bras, je lui fis appliquer des sangsues sur les tempes, qui firent cesser l'inflammation. J'appaisai aussi les douleurs qu'elle ressentoit, en lui mettant dans les yeux quelques gouttes d'un léger mucilage de graines de coings & de pavot-blanc, dont je fis un extrait avec de l'eau de rose. L'enflûre des lèvres ne laissa pas cependant d'augmenter; ce qui m'obligea à lui appliquer la nuit suivante un cataplasme de feuilles de scordium, de rue & de fleurs de sureau, bouillies & épaissies avec de la farine de vesces. Le vomissement ayant cessé, elle prit de temps à autre quelque peu d'eau distillée de chardon béni & de scordium, dans laquelle j'avois fait dissoudre de la thériaque. Comme les symptomes les plus considérables l'avoient quittée, une vieille femme arriva, qui, avec une assurance dont l'ignorance & la pauvreté font les motifs, ôta l'appareil, promit de la guérir au bout de deux jours, & eut l'honneur de cette cure, quoique ce ne fût qu'au bout de deux semaines. Elle n'employa que des feuilles de plantain, broyées avec de la toile d'*araignée*, dont elle fit un cataplasme qu'elle lui appliqua sur les yeux; elle lui

en mit même quelques gouttes dedans, & lui fit prendre quelques cueillerées du suc deux ou trois fois par jour.

Le plantain, qui est très-froid, ayant été employé avec succès par cette femme, prouve que les remèdes de cette nature sont préférables, en cas pareils, aux applications chaudes, & à tous autres médicamens.

L'araignée & sa toile contiennent beaucoup d'alcali volatil & d'huile : la toile est vulnéraire, astringente & consolidante : elle arrête le sang étant appliquée sur les plaies récentes. Rien de si commun parmi le peuple que de s'en servir pour les coupures. Il faut en mettre dans la plaie, sitôt qu'elle est faite, ce qui l'empêche de se tuméfier.

On raconte mille histoires fabuleuses de l'inimitié qu'il y a entre l'*araignée* & le *serpent*, & de celle qui règne entre le *Crapaud* & l'*araignée*. Bien des personnes disent, que quand un crapaud passe sous une toile d'araignée, l'araignée descend pour mordre le crapaud ; & que si elle le mord, il est empoisonné. M. Lyonnet a fait l'expérience de faire descendre une araignée sur un crapaud, & jamais ces animaux n'ont paru avoir la moindre envie de se battre.

Araignée aquatique. C'est un insecte en quelque sorte *amphibie* ; car il vit & nage dans les eaux où périssent toutes les autres espèces d'*araignées*, & il peut vivre hors de cet élément dont il sort quelquefois, pour poursuivre des insectes, & les emporter dans l'eau, lorsqu'il les a pris. Cet insecte nous fait voir les manœuvres les plus curieuses & les plus singulières.

Cette espèce d'araignée ressemble presque tout à fait aux *araignées terrestres* : elle a, comme elles, la partie postérieure garnie de filières, dont elle fait aussi usage pour filer. On la voit quelquefois nager au milieu des eaux avec beaucoup d'agilité, tantôt en montant, tantôt en descendant : elle nage sur le dos, le ventre en haut. Ce qui frappe le plus, lorsqu'on observe cet insecte nageant, c'est que son ventre paroît brillant & comme enduit d'un vernis argentin, semblable à du vif argent. Ce brillant dépend de ce que l'eau ne s'attache pas au ventre de cette araignée qui est gras, & qu'il y a toujours une lame ou couche d'air entre l'un & l'autre. Cet air sert beaucoup à cet insecte. Il fait par ce moyen se procurer un domicile, où il est à sec au milieu de l'eau. Pour cet effet cette araignée attache quelques fils à des brins d'herbes dans l'eau même ; ensuite montant à la surface, toujours sur le dos, elle tire hors de l'eau son ventre qui paroît sec & élevé sur la surface de ce liquide. Pour lors elle le retire vivement dans l'eau, & entraîne avec lui une forte bulle d'air dont il reste couvert : elle descend vers ses fils, & y laisse cette bulle d'air, ou du moins une partie qui semble s'attacher à ces fils. Voilà déja une bulbe ronde, une espèce de cloche d'air au milieu de l'eau, que les fils qui sont au dessus empêchent de remonter à la surface. Alors l'araignée y retourne, en rapporte de nouvel air, qu'elle porte à sa cloche, ce qui l'augmente de volume. Elle répète ce manège jusqu'à ce que la cloche soit plus grosse qu'une noisette, & capable de la contenir. On la

voir alors y rentrer, en sortir, & y apporter les insectes qu'elle prend, pour les y manger. Quand elle entre dans sa cloche, elle l'aggrandit en y apportant avec elle la lame d'air dont son ventre est toujours enduit: quand elle en sort, elle la diminue, en entraînant avec son ventre une portion d'air. Telle est la méchanique qu'emploie cette araignée pour commencer son domicile: elle recouvre ensuite cette bulle d'air d'une espèce de matière vitrée, & elle la renforce & la tapisse, pour ainsi dire, de fils au petit point.

Ces espèces d'araignées aquatiques sont communément fort vives: on les voit transporter sans cesse çà & là leur bulle. Elles se dévorent les unes les autres, ainsi que les *araignées terrestres*; & il paroît que les petites araignées, qu'on voit marcher sur l'eau, pour y prendre des mouches aquatiques, sont de leur goût. Mais elles ont elles-mêmes pour ennemis les *punaises d'eau* & les *nymphes à masque*, qui les détruisent très-promptement.

ARAIGNÉES ÉTRANGÈRES. Il y a, dit le P. Labat, dans les îles de l'Amérique de très-grosses araignées. On en pourroit trouver de la grosseur du poing: elles n'ont jamais eu de cornes, comme quelques-uns l'ont prétendu; & elles sont sans venin: une infinité d'expériences prouvent cette vérité. Selon ce Missionnaire, on se garde bien de les tuer, parce qu'elles mangent certains insectes de la figure des hannetons, qui rongent les papiers, les livres, les tableaux, les hardes, & qui gâtent par leur ordure & leur mauvaise odeur, tous les endroits où ils se nichent: on les appelle *ravets*. Comme ils volent partout, & plus la nuit que le jour, ils se prennent dans les toiles de ces *grosses araignées*. Ou bien, s'ils sont dans quelque endroit, & qu'ils y dorment, l'araignée ne les a pas plutôt apperçus, qu'elle fond dessus, avec une vîtesse surprenante, les prend, les lie, pour ainsi dire, & les succe de telle manière, que lorsqu'elle les quitte, il ne reste plus rien que leurs aîles, & leur peau desséchée comme du parchemin.

Il est dit dans l'*Histoire Naturelle des Antilles*, par le P. du Tertre, qu'il y a dans ce pays des araignées qui ont plus de circonférences que la paume de la main, lorsque leurs pattes sont étendues. Le corps de ces araignées est composé de deux parties, l'une est plate, l'autre ronde & pointue comme un œuf de pigeon: leur bouche est armée, de part & d'autre, de crochets fort pointus, qui sont d'une matière solide, d'un noir très-poli & très-luisant. Les curieux font enchasser ces crochets dans de l'or, pour s'en servir comme de cure-dents, qui sont très-estimés, parce qu'ils préservent, dit-on, les dents de douleur & de corruption.

Ces araignées étant vieilles, sont couvertes d'un duvet noirâtre, aussi doux & aussi pressé que du velours. Elles quittent tous les ans leur vieille peau: leur toile est si forte, que les petits oiseaux ont bien de la peine à s'en débarrasser: elles déposent leurs œufs dans une bourse qu'elles tiennent sous le ventre, & qu'elles portent partout avec elles: la première peau de cette bourse est d'un cuir comme le canepin; tout le dedans est rempli d'une filasse, comme de la

soie. Selon quelques habitans de l'île, cette araignée est aussi dangereuse que la vipère : ses poils piquent & brûlent comme des orties.

Il y a à la Louisiane plusieurs espèces d'*araignées*, qui sont semblables à celles de France. Mais on y en voit d'une espèce bien différente. Elle est grosse comme un œuf de pigeon, mais bien plus longue : sa couleur est noire & bigarrée d'or. Cet insecte fait sur les arbres des toiles d'une soie forte, torse & dorée, quelquefois de la grandeur d'un fond de tonneau, dans lesquelles s'arrêtent souvent des oiseaux. Elle renferme ses œufs dans une espèce de vase, en forme de coupe, tissue de soie.

Dans l'*Histoire Naturelle de la France équinoctiale*, il est parlé de diverses espèces d'araignées qui se trouvent dans l'île de Ceylan. La plus curieuse est une *araignée couleur d'argent*, en forme de *cancre :* il y a plusieurs autres espèces d'araignées qui sont monstrueuses, & dont la piqûre est mortelle, si l'on n'y remédie point.

Il y en a aussi dans l'île de Corse, en Guinée, dans l'île de Madagascar, qui sont fort venimeuses. Au Cap de bonne espérance, il y a une araignée de la grosseur d'un pois, dont la morsure est fatale, lorsque l'antidote est appliqué trop tard.

Il y en a une espèce dans l'île de Ceylan, qui, quoiqu'horrible à voir, lorsqu'elle est en vie, ne montre rien de hideux, quand elle est morte & conservée dans une liqueur. Au contraire, elle paroît fort belle, par les boucliers circulaires qu'elle porte sur le dos. Il y a de ces grosses araignées de l'île de Ceylan, qui ne font point de toiles : si elles se trouvent sur de grands arbres, elles dévident un gros fil, au moyen duquel elles descendent lentement, à la manière des chenilles qu'elles imitent aussi en formant, de leurs fils, un nid oval où elles posent leurs œufs. Elles enchâssent leurs nids si fortement sur les branches d'arbres, qu'il est difficile de les en tirer.

Seba dit qu'il y a en Afrique une espèce d'araignée qui ressemble à la *tarentule* : on prétend que sa morsure produit le même effet que celle de la tarentule, & qu'on emploie le même remède. Seba ajoute que ceux qui se disent piqués par ces araignées, ne se font voir en public que pour de l'argent, & qu'il y a lieu de les regarder comme des fourbes. Il y a de certaines araignées que les nègres estiment être un mets fort délicat, & qu'ils mangent avec avidité.

On met dans la classe des *tarentules*, de grosses araignées de la Martinique, très-belles, veloutées, & qu'on peut manier sans danger. Il y en a de petites à Saint Domingue, qu'on appelle *araignées à cu rouge*, dont la morsure cause une douleur insupportable, mais qui ne fait point mourir.

M. Linnæus donne trente-deux espèces d'araignées.

On dit figurément, de quelqu'un, qu'*il a des pattes d'araignée*, quand il a des doigts longs & maigres.

On compare aussi proverbialement & figurément les loix aux toiles d'araignées, en disant *qu'elles n'arrêtent que les mouches, & qu'elles sont rompues par les frélons.*

On dit par ellipse, *ôter les araignées d'un appartement ;* pour dire,

re, ôter les toiles d'*araignées*.

ARAIGNÉE DE MER, est une espèce d'écrevisse, couverte de deux écailles, & qui a une queue plus longue que le reste du corps. Elle a douze jambes, & n'a point de nageoires, mais un petit os de chaque côté, qui lui en sert.

Elle se tient près du rivage, dans les lieux peu profonds, & particulièrement aux embouchures des rivières.

ARAIGNÉE, est une sorte de coquillage, que M. d'Argenville place dans la famille des univalves. La queue & la clavicule en sont pointues, & il a des pieds longs & crochus.

ARAIGNÉE, en termes de l'Art Militaire, signifie une galerie, un rameau, une branche, un retour, un conduit de mine, ou un chemin sous terre, qui sort d'un puits, & qui, par une ouverture de trois à quatre pieds de largeur, s'avance sous le terrein des ouvrages, où l'on veut conduire des mines & des contremines.

ARAIGNÉES, se dit, en termes de Marine, des poulies particulières, où viennent passer les cordages nommés *martinets* ou *marticles*. On les appelle ainsi, parce que les martinets forment plusieurs branches, qui viennent se terminer à ces poulies, à peu près de la même façon que les filets d'une toile d'araignée viennent aboutir, par de petits rayons, à une espèce de centre. On donne aussi à ces poulies les noms de *martinets* & *moques* de *trélingage*.

Le mot *araignee* se prend quelquefois pour le martinet ou le marticle, comme le martinet se prend pour les *araignées*.

ARAIGNÉE, en termes de Vénerie, signifie une sorte de filet qu'on tend le long des bois & des haies, pour prendre les oiseaux de proie avec le duc : ce filet sert encore, quand il est bien fait, & d'une couleur sans éclat, à prendre des grives & des merles.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *arainiée*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARAIGNIER, vieux verbe qui signifioit autrefois raisonner, discourir.

ARAIN; vieux mot qui signifioit autrefois airain.

ARAINE; vieux mot qui signifioit autrefois trompette.

ARAINGIER; vieux mot qui signifioit autrefois ouvrier en airain.

ARAINS; *Voyez* ARMOISIN *des Indes*.

ARAIRES; adjectif substantivement pris, & terme de Coutume. Il désigne les outils qui servent au labourage ou à l'Agriculture.

ARAISNIER; vieux verbe qui signifioit autrefois arrêter, ranger.

ARAISONNEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois abouchement.

ARAISONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois parler à quelqu'un, faire rendre compte, appeler en Justice.

ARALIA; substantif féminin. Genre de plante ayant ses fleurs composées de plusieurs feuilles disposées en rose, & soutenues par le calice, qui devient, quand la fleur est passée, un fruit mou ou une baie presque ronde, pleine de suc, & contenant des semences ordinairement oblongues.

On distingue quatre sortes d'*ara-*

lia, qui ont quelques propriétés médicinales. M. Sarazin dit qu'il a guéri en Canada, un malade d'une anasarque, par une seule boisson de racines de la première espèce d'*aralia*, appelée *aralia caule aphyllo, radice repente*.

Le même ajoute que les racines de la seconde espèce, appelée *aralia, caule folioso, lævi*, bouillies & appliquées en cataplasme, sont bonnes contre les ulcères invétérés, & que la décoction de ces racines est excellente pour étuver les plaies.

ARALIASTRUM; substantif masculin. Espèce de plante hermaphrodite, dont la fleur régulière est posée sur un ovaire que surmonte un calice découpé en plusieurs endroits. Ce calice se change en un fruit qui contient deux ou trois semences plates & faites en cœur. La tige est terminée par un ombelle, dont chaque pointe ne porte qu'une fleur. On y remarque plusieurs pédicules, comme sur l'anémone, de l'extrémité desquels plusieurs feuilles partent comme en rayons. Cette plante n'est connue par aucunes propriétés.

ARAM; nom propre. On a ainsi appelé la Syrie, à cause qu'elle fut peuplée par les descendans d'Aram, cinquième fils de Sem, auxquels on a donné le nom d'Araméens.

ARAM, est encore le nom d'une ville, patrie de Balaam, dans la Mésopotamie de Syrie.

ARAMA; nom propre d'une ville de la Palestine, dans la tribu d'Aser.

Il y avoit encore une ville du même nom dans la tribu de Siméon.

ARAMACA; substantif masculin. Poisson de mer des Indes, bon à manger. Il a la figure d'une sole; des dents aigues & point de langue. Ce qui est remarquable, c'est qu'il a deux yeux d'un côté & point de l'autre.

ARAMAGARA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

ARAMAVA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Arabie heureuse.

ARAMBÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARAMBER.

ARAMBER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui exprime l'action d'accrocher un vaisseau pour venir à l'abordage.

ARAMBYS; nom propre. C'est, selon le Périple de Hannon, une ville maritime d'Afrique, sur l'océan Atlantique.

ARAME; substantif masculin. C'est le nom que les Perses donnent à ces Palais de leurs Rois, que les Turcs appellent *Serail*.

ARAMIE; vieux mot qui signifioit autrefois furie.

ARAMINHA; nom propre d'une montagne de Portugal, sur laquelle on voit Port-Alègre, Alegrette & Marouan.

ARAMIQUE; adjectif des deux genres, qui est synonyme à Syriaque, parce qu'on appeloit la Syrie *pays d'Aram*. *Voyez* ce mot. *La langue aramique*.

ARAMIR; vieux verbe qui signifioit autrefois promettre, s'engager.

ARAMONT; nom propre d'une ville de France, dans le Languedoc, sur le Rhône, à deux lieues, ouest-sud-ouest, d'Avignon. Les environs en sont fertiles & abondent surtout en oliviers.

ARAN; nom propre d'une vallée des Pyrénées, au sud de l'Aragon

& de la Catalogne, dans le haut Comminge. Elle appartient à l'Espagne : le Bourg de Viella en est le Chef-lieu, & la Garonne y a sa source.

Aran, est encore le nom d'une rivière de France, en Provence. Elle a sa source dans les montagnes qui sont au sud-ouest de Signe, & son embouchure dans une petite anse, entre l'île Rousse & la rade du Brusc.

ARANA; nom propre. C'est, selon les interprètes de Ptolémée, une île voisine de celle de Taprobane.

ARANAS; nom propre d'une petite rivière d'Espagne, qui a sa source à Salvatierra, dans le Guipuscoa, & son embouchure dans l'Arga.

ARANATA; substantif masculin. Animal des Indes, grand comme un chien de chasse. Il a une longue barbe de bouc, & se fait entendre au loin par des cris horribles. Il monte sur les arbres avec beaucoup de légèreté, & il s'y nourrit du fruit qu'ils produisent.

ARANCON; les Philosophes Hermétiques ont donné ce nom à la matière du grand œuvre dans l'état de putréfaction.

ARANDA *de Duero*; nom propre d'une assez belle ville d'Espagne, sur le Duero, dans la vieille Castille, entre Osma & Valladolid.

Aranda *de Ebro*, est une autre ville du même royaume, sur l'Ebre.

ARANDIS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville d'Espagne, dans la Lusitanie.

ARANDORE; nom propre. *Voyez* Arrandari.

ARANE; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la petite Arménie.

ARANEA; on a donné ce nom au minerai d'argent qu'on trouve au Potosi, dans la mine de Catamito, parce que les filets, qui le composent & qui sont d'argent pur, ressemblent aux fils d'une toile d'araignée. *L'Aranea* est le plus riche des minerais.

ARANIOS; nom propre d'une rivière de Transylvanie, qui a sa source dans les montagnes du Comté d'Abrobania, & son embouchure dans le Maros.

ARANJUEZ; nom propre. Maison de plaisance du Roi d'Espagne, dans la nouvelle Castille, sur le Tage, à sept lieues de Madrid. On remarque, entr'autres choses, dans les jardins, un grand bassin, au milieu duquel est un cupidon avec son carquois rempli de flèches, dont chacune forme un jet d'eau; au bas sont les trois graces; & à chacun des quatre coins du bassin, il y a un arbre du haut duquel part un jet d'eau qui s'élève à soixante-dix pieds. Les figures sont de marbre.

Aranjuez, est aussi le nom d'une petite ville de la nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale, vers la principale Bourgade des Sauvages, appelés *Chomes*, & à cinq lieues de la mer du sud.

ARANIWAR; nom propre d'un fort de Transylvanie, au Comté de Weissembourg, sur le Maros.

ARANTELLES; substantif féminin pluriel, & terme de Vénerie. Il désigne les filandres qui sont aux pieds du cerf, & qu'on appelle ainsi à cause de leur ressemblance avec les toiles d'araignées.

ARANTIA; nom propre C'est, selon Pausanias, une ville du Peloponèse.

ARAOUAI; substantif masculin. Sorte de serpent de l'île de Cayenne.

ARAP; vieux mot qui signifioit autrefois vol, larcin.

ARAPABACA; substantif masculin. Genre de plante dont la fleur est découpée & en forme d'entonnoir. Il sort du calice un pistil, qui est attaché à la partie inférieure de la fleur comme un clou, & qui devient dans la suite un fruit composé de deux capsules, lequel contient ordinairement de très-petites semences.

ARAPÈDE; substantif masculin. C'est le nom d'un genre de coquillage univalve, qu'on pêche en Provence, où on le nomme encore *Patelle*.

ARAPER; vieux verbe qui signifioit autrefois saisir avec force.

ARAQUIL; nom propre. *Aracillum*. C'est un Bourg d'Espagne, sur l'Aranas, près des monts d'Andia, à cinq lieues de Pampelune.

ARARACANGA; substantif masculin. Oiseau du Brésil, plus grand que nos corbeaux. Sa tête est grosse, platte & large: ses yeux sont d'un beau bleu céleste, & la prunelle en est noire. Il ressemble d'ailleurs à un perroquet. Il a de belles plumes rouges, vertes & bleues; & apprend à parler.

ARARA *de Clusius*; on a donné ce nom à un fruit d'Amérique, long, couvert d'une écorce dure & noire, attaché à une longue queue, & contenant une noix noire, grosse comme une olive sauvage. On prétend que la décoction de ce fruit déterge & guérit les ulcères invétérés.

ARARATH; nom propre d'une haute montagne d'Asie, en Arménie, sur laquelle l'Arche de Noé se reposa, suivant la Vulgate.

On peut consulter le voyage qu'a fait sur cette montagne le célèbre Botaniste Tournefort; il prouve que S. Jérome & Dom Calmet se sont trompés, en plaçant les sources de l'Araxe dans le mont Ararath, & il démontre que le Hollandois Jean Struys, copié maladroitement par le Dictionnaire de Trévoux, n'a fait qu'une relation fabuleuse, dont on ne peut être dupe, qu'en refusant d'examiner ce qui est possible, pour croire aveuglément ce qui est merveilleux.

ARARAUNA; substantif masculin. Perroquet du Brésil de la grandeur de nos chapons. Il a la tête verte & la queue d'un bleu céleste: d'ailleurs ses plumes sont bleues, noires & jaunes.

ARARENA; nom propre. C'est, selon Strabon, une contrée des Arabes vagabonds de l'Arabie heureuse.

ARARI; nom propre d'une rivière du Brésil, dans l'Amérique méridionale. Elle a son embouchure dans la mer du nord, vers l'île & la préfecture de Tamaraca, qu'elle sépare de celle de Fernambourg.

ARAS; *Voyez* Araxe.

ARASE; substantif féminin, & terme d'Architecture. Il désigne un rang de pierres plus hautes que celle de dessous, étant assises successivement les unes sur les autres, pour arriver à la hauteur nécessaire.

ARASÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Araser.

ARASEMENT; substantif masculin. Il se dit, dans l'art de bâtir, des pièces égales en hauteur, unies & sans saillies: telle est la dernière assise d'un mur arrivé à sa hauteur.

ARASER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Maçonnerie. Il exprime l'action de mettre de niveau un bâtiment, un mur, en portant les parties basses à la hauteur de celles qui sont les plus élevées. *Les ouvriers avoient promis d'araser ce mur aujourd'hui.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*arase*, la syllabe *ra* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *arazer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARASH; nom propre d'une ville de la Province d'Asgar, au Royaume de Fez, en Barbarie, à l'embouchure de la rivière de Luque, dans l'Océan.

ARASSI; nom propre. Ville maritime d'Italie, dans l'État de Gênes, à un mille de Santoglia. Elle est peuplée & commerçante.

ARAT; substantif masculin. Espèce de héron de l'Amérique, dont le plumage, qui est rouge, est très-estimé des Sauvages.

ARAIE; substantif masculin. *Voyez* Arobe; c'est la même chose.

ARATÉES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes que les Grecs célébroient en l'honneur d'Aratus, fameux Capitaine, qui s'acquit une réputation immortelle, par la valeur constante avec laquelle il combattit pour la liberté commune.

ARATHA; nom propre. Il y a en Syrie une ville de ce nom; & Ptolémée en place une autre dans la Margiane.

ARATICU; substantif masculin. Arbre qui a le tronc, les branches & l'écorce de l'oranger, sans en avoir le fruit, la fleur, ni la feuille. On dit que sa feuille grillée sur le feu, ensuite imbibée d'huile, & appliquée sur un abcès, le fait mûrir, percer & cicatriser.

On donne le même nom à deux autres arbres, auxquels on n'attribue aucune propriété.

ARATICUPANA; substantif masculin. Arbre du Brésil, grand comme l'oranger. Il donne un fruit odorant & agréable au goût; mais on ne doit en manger que modérément.

ARATOIRE; vieux mot qui signifioit autrefois propre au labourage.

ARATU-PINIMA; substantif masculin. Espèce de cancre terrestre du Brésil, dont la coquille est brune, bleue, blanche & rouge. Il a huit jambes couvertes de poils fins & noirs, & son ventre est jaune.

ARATUS; nom propre d'un des Hommes les plus célèbres que la Grèce ait vu naître. Il conçut le projet de délivrer Sycione, sa patrie, du joug des Tyrans sous lequel elle gémissoit; ce qu'il exécuta heureusement, avec quelques bannis qu'il rassembla, & qui mirent le feu au Palais du dernier Tyran, lequel prit aussitôt la fuite. Aratus conseilla ensuite à ses Concitoyens de s'unir à la ligue des Achéens, de laquelle il fut dix-sept fois Préteur, remplissant toujours avec distinction ce poste éminent, sans autres vues que celles que le bien public lui suggéroit. Ce grand Homme mourut empoisonné par Philippe II, Roi de Macédoine, 214 ans avant l'Ère chrétienne. C'est en son honneur que furent instituées, après sa mort, les fêtes Aratées.

ARAVA; nom propre d'une forteresse de la haute Hongrie, dans un Comté & sur une Rivière de même nom.

ARAUCO; nom propre. Forteresse

de l'Amérique méridionale, au Royaume de Chili, dans la vallée d'Arauco, à la source de la rivière de Tucapel.

ARAULE; vieux mot qui signifioit autrefois labourable.

ARAUNIA; nom propre d'une ville d'Asie, vers la Galatie.

ARAUQUES; (les) Peuple du Chili & de la vallée d'Arauco, dans l'Amérique méridionale. Les Arauques sont braves & guerriers, & ont vigoureusement résisté aux Espagnols qui se sont établis près d'eux. Leurs armes sont des arcs, des flèches, de longues piques, des rondaches & des cuirasses faites de peaux de loups marins. Ils ont coutume d'élire pour Chef celui d'entr'eux qui porte le plus lourd fardeau. *Alonzo de Ercilla* a célébré dans son Poëme de l'*Auracana*, la guerre que ce Peuple termina, par la paix qu'il fit avec les Espagnols en 1650.

C'est de ce Peuple, sans doute, que parle le Dictionnaire de Trévoux, sous le nom d'*Araucains*, parmi lesquels il place si bonnement un grand nombre de Magiciens, sans dire quelles merveilles opéroit leur magie.

ARAURACIDES; (les) c'est, selon Ptolémée, un ancien Peuple d'Afrique, dans la Pentapole.

ARAW; nom propre d'une assez belle ville de Suisse, située sur l'Aar, dans l'Argow. Les Cantons Protestans y tiennent leurs assemblées.

ARAUZONA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Illyrie.

ARAXA; nom propre. C'est, selon Ptolémée & Étienne le Géographe, une ancienne ville Episcopale de Lycie.

ARAXAI; nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale, au Brésil, qui coule vers la Préfecture de Paraïba, où elle a son embouchure, dans la rivière de Mongaguaba.

ARAXE ou ARAS; nom propre d'une rivière d'Asie, qui a sa source aux frontières de Turquie, du côté d'Assancalé, & son embouchure dans le Kur, après avoir traversé l'Arménie & une partie de la Perse.

ARAXE, est encore le nom d'un fleuve de Perse, dans la Mésopotamie.

ARAXOS; c'est un des noms que les Disciples d'Hermès ont donné à la suie.

ARAYA; nom propre d'un cap de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalousie. Il ferme le golfe appelé par les Espagnols *golfo de Cariaco*. C'est près de-là qu'on voit, à trois cens pas de la mer, la plus fameuse Saline que l'on connoisse. Elle rend, tous les mois de l'année, un sel très-bon & très-dur.

ARBA; Pausanias place une ville de ce nom en Achaïe, dans le Péloponèse. Ptolémée en place une autre en Illyrie, dans l'île Scardone.

ARBACE; nom propre. C'est, selon Étienne le Géographe, une ville de la Celtibérie.

ARBACES; nom propre de cet Usurpateur fameux, qui changea la face de l'Asie, en forçant son Maître, l'efféminé Sardanapale, Roi des Assyriens, à se brûler, avec ses femmes, dans son Palais. Arbaces, après cet attentat, démembra la Monarchie de ce Prince, & en fit trois grands Royaumes; celui des Mèdes, qu'il prit pour lui; celui de Babylone, qu'il donna à Belesis, son complice; & celui de Ninive, dont le premier Roi se fit appeler *Ninus le jeune*.

ARBALESTÉE; vieux mot qui si-

gnifioit autrefois portée d'arbalête.

ARBALESTRILLE; substantif féminin. Instrument qui sert à prendre en mer les hauteurs du soleil & des astres.

Comme cette machine est défectueuse, elle n'est presque plus en usage : on lui préfère *le quartier Anglois;* & bien mieux encore, *l'Octant* de Hadley. *Voyez* ces mots.

ARBALÊTE; substantif féminin. Arme qui n'est pas à feu, & qui est composée d'un arc d'acier monté sur un fût de bois. On la bande avec effort, par le moyen d'un fer propre à cet usage. Elle peut servir à jetter de grandes flèches, des dards, &c.

Arbalête a jalet, se dit d'une arbalête avec laquelle on tire des balles de plomb ou de terre cuite.

On dit proverbialement, *plus vîte qu'un trait d'arbalête;* pour désigner une grande vîtesse.

Arbalête, se dit d'un piège qui sert ordinairement à prendre les loirs.

Arbalête; (*un cheval en*) se dit d'un cheval qui est attaché seul devant les deux chevaux du timon d'une voiture.

Arbalête, se dit, en termes de Manufactures de Soie, de trois différentes cordes : l'une, appelée *l'arbalête du battant*, est une corde doublée au haut des deux lances du battant, & tordue avec une cheville, qu'on appelle *valet.* Cette corde sert à tenir le battant solide, & à l'empêcher de remonter ou de badiner sur le peigne.

La seconde, appelée *arbalête des étrivières*, est une corde passée à chaque bout des lisserons de rabat, à laquelle on attache les étrivières, pour faire baisser les lisses.

La troisième, appelée *arbalête de la gravassinière*, est une grosse corde, à laquelle la gravassinière est attachée.

Arbalête, se dit aussi d'un instrument composé de deux lames d'acier élastiques, courbées en forme d'arc, duquel se servent les Taillandiers, les Serruriers, & autres Ouvriers qui travaillent les métaux.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ARBALÊTRIER; substantif masculin. Nom qu'on donnoit autrefois aux Soldats, dont l'arme principale étoit l'arbalète.

Il y avoit autrefois en France un Officier qu'on appeloit *Grand-Maître des Arbalétriers;* c'étoit, après le Connétable, le premier Officier de l'armée.

On dit proverbialement, de quelqu'un d'une complexion foible. *Qu'il n'est pas un grand Arbalêtrier.*

Arbalêtrier, se dit, en termes de Charpentiers, d'une pièce de bois qui sert à soutenir & à contreventer les couvertures.

ARBALÊTRIÈRE; substantif féminin, & terme de Marine, qui désigne le poste où combattent les Soldats, le long des apostis & des courtois, ordinairement derrière une passevande.

ARBAN; substantif masculin. Ce mot, dans la Coutume de la Marche, désigne un droit de corvée, que le Seigneur peut exiger des Vassaux qui tiennent *servement*, ou *mortaillablement* des héritages.

Ce droit consiste à travailler pendant un jour de la semaine au profit du Seigneur, *du métier qu'ils savent:*

faire, dit l'article 136 de cette Coutume.

ARBARINE; nom propre d'une petite riviere de France, dans le Bugey. Elle a sa source dans les montagnes, près de Nantua, & son embouchure dans l'Ains, après un cours de trois à quatre lieues.

ARBATTES; nom propre d'une ville de Galilée, qui fut prise & ruinée par Simon Machabée.

ARBE; nom propre d'une ville Episcopale & d'une île, qui appartiennent aux Vénitiens, sur la côte de Dalmatie.

ARBEC; nom propre d'un Bourg & d'un Château d'Espagne, dans la Catalogne, à douze milles pas de Lérida.

ARBÉE. *Voyez* Hébron.

ARBELLE; nom propre d'une ville de Sicile, dont les habitans passoient pour si sots, qu'on disoit à ceux qui alloient commercer avec eux: *quelle fortune ne ferez-vous pas en allant à Arbelle?*

Arbelle, est aussi le nom d'une ville d'Asie, dans l'Adiabène, fameuse pour avoir donné son nom à la bataille qu'Alexandre livra à Darius près du bourg de Gaugamelle; affaire qui, comme tout le monde sait, assura l'Empire d'Asie au Roi de Macédoine. Elle eût été mieux nommée du nom du bourg de Gaugamelle; & le Dictionnaire de Trévoux n'auroit pas cru que cette bataille s'étoit livrée à Arbelle.

Arbelle, est encore le nom d'une ville de la haute Galilée, dans la Tribu de Nephtali.

ARBENGIAN; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Tartarie, au Zagatai, sur le territoire de Samarcand.

ARBENNE; substantif féminin. *Lagopus avis.* Oiseau qu'on appelle aussi *perdrix blanche*, à cause du rapport qu'il y a entre sa chair & celle de la perdrix pour le goût. Il a la figure & la grandeur du pigeon domestique; il pèse environ quatorze onces, & se tient sur les Alpes & les autres montagnes élevées. On distingue le mâle de la femelle, par un trait noir qui commence à la partie supérieure du bec, passe au-delà des yeux, & finit vers les oreilles. D'ailleurs, il a le corps tout blanc.

ARBERG. *Voyez* Aarberg.

ARBERNAIGNE; vieux mot qui signifioit autrefois Allemagne.

ARBEUCHIME; nom propre d'une ville, près d'une montagne du même nom, sur le Volga. Tamerlan la détruisit dans son expédition du Chapehac.

ARBI; nom propre d'une contrée de l'Amérique méridionale, près des montagnes des Andes, entre le Popayan & la nouvelle Grenade.

ARBIA; nom propre d'une rivière d'Italie, en Toscane. Elle a sa source dans le territoire de Florence, arrose celui de Sienne, & se jette dans l'Ombrone, vis-à-vis du bourg de Buon-Conveno.

ARBIENS; (les) Peuple d'Asie, qui habitoit la ville d'Arbis, & les bords d'une rivière du même nom.

ARBIS; nom propre. Ville d'Asie, qu'habitoient les Arbiens, lesquels étoient d'ailleurs répandus sur une rivière du même nom, qui couloit près du cap de Carmanie.

Arbis, est encore le nom d'une autre rivière d'Asie, qui séparoit les Orites des Indiens.

ARBITRAGE; substantif masculin. C'est, en Droit, la Jurisdiction ou le Jugement d'un tiers, qui n'est établi ni par la Loi, ni par le Magistrat; mais par les Parties qui ont

ont un différend qu'elles ſoumettent à la déciſion de ce tiers.

L'arbitrage n'eſt obligatoire qu'autant que les Parties conviennent par écrit d'une ou de pluſieurs perſonnes pour terminer leurs conteſtations, & qu'elles promettent de s'en tenir à la déciſion de ces perſonnes, ſous peine de perdre une ſomme ſpécifiée dans l'acte. *Voyez* Arbitre & Compromis.

Arbitrage, ſe dit auſſi d'une combinaiſon ou aſſemblage qu'on fait de pluſieurs changes, pour ſavoir quelle place eſt la plus avantageuſe pour tirer & remettre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ARBITRAIRE; adjectif des deux genres. *Arbitrarius, a, um.* Qui dépend de la volonté d'une perſonne quelconque. *La réponſe à cette queſtion eſt fort arbitraire.*

Arbitraire, ſe dit particulièrement de la liberté qu'ont les Juges de prononcer de telle ou telle manière dans certaines affaires. *L'amende, en pareil cas, eſt arbitraire;* c'eſt-à-dire, que l'amende peut être prononcée plus ou moins forte.

Pouvoir arbitraire, ſe dit, en mauvaiſe part, pour déſigner un pouvoir abſolu ou deſpotique qu'exerce un Souverain, un Miniſtre, &c. *Malheur aux Peuples ſoumis aux Loix d'un pouvoir arbitraire!*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une arbitraire choſe*, mais *une choſe arbitraire.*

ARBITRAIREMENT; adverbe, qui ſignifie d'une manière arbitraire, volontaire, deſpotique. *Ce Miniſtre agiſſoit arbitrairement.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arbitrairemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARBITRAL, ALE; adjectif, dont on ne fait uſage que pour qualifier une Sentence ou un Jugement rendus par des Arbitres. *Une Sentence arbitrale; un Jugement arbitral.*

ARBITRALEMENT; adverbe, qui ſignifie par arbitres, d'une manière arbitrale. *Ils doivent terminer leur difficulté arbitralement.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne.

ARBITRATEUR; ſubſtantif maſculin. *Arbitrator.* Terme de Droit, qui ſignifie la même choſe qu'amiable Compoſiteur, c'eſt-à-dire, une Perſonne élue par d'autres pour terminer un différend, à l'amiable, ſelon les vœux de l'équité, & ſans s'aſtreindre rigoureuſement aux formalités du Droit & de la Juſtice.

Arbitrateur, eſt auſſi, dans la Mythologie, un ſurnom de Jupiter. On voyoit autrefois à Rome un Portique à cinq colonnes, dédié à Jupiter Arbitrateur.

ARBITRATION; ſubſtantif féminin. *Æſtimatio.* Terme de Palais, qui ſignifie une eſtimation, une appréciation faite en gros, ſans entrer dans le détail. *L'arbitration des dépens.*

ARBITRE; ſubſtantif maſculin. *Arbitrium.* Ce mot déſigne la puiſſance par laquelle la volonté ſe détermine à faire une choſe plutôt qu'une autre.

On le joint toujours avec les épithètes libre, ou franc. *Avoir son libre arbitre. Il a son franc arbitre.*

Arbitre, désigne aussi, en Droit, celui que des personnes choisissent pour terminer une contestation qu'elles ont entr'elles.

Il y a cette différence entre l'Arbitrateur & l'Arbitre, que celui-ci est obligé de se guider par les règles rigoureuses du Droit, & que l'autre peut ne consulter que l'équité.

L'acte par lequel des Parties en procès nomment des Arbitres, se nomme *compromis*. *Voyez* ce mot.

On peut établir pour Arbitres toutes Personnes qui ont atteint l'âge de majorité, en exceptant cependant les femmes qui ne sont ni Reines ni Princesses, les Infames & les Moines.

Les *Arbitres*, qui ont accepté un compromis, ne peuvent se dispenser de juger, si ce n'est du consentement des Parties, lesquelles, de leur côté, ne peuvent récuser un Arbitre une fois agréé.

Les *Arbitres* doivent se conformer, dans leurs jugemens, au pouvoir que leur donne le Compromis, & rendre la Sentence arbitrale dans le délai fixé, à peine de nullité, à moins que les Parties ne prolongent volontairement ce délai.

On peut appeler d'une Sentence arbitrale, quand même il y auroit convention contraire par le Compromis; mais cette Sentence est exécutoire nonobstant l'appel, qui, d'ailleurs, ne peut être reçu sans le payement ou la consignation préalable de la peine pécuniaire stipulée par le Compromis.

Les appellations des Sentences des Arbitres se portent directement aux Cours Souveraines.

ARBITRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Arbitrer.

ARBITRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Estimer, liquider, régler en qualité d'Arbitre ou de Juge. *Il faut savoir ce qu'il plaira au Juge d'en arbitrer.*

Arbitrer, signifie aussi évaluer une chose en gros, sans entrer dans aucun détail particulier. *On a arbitré le dommage à douze cens francs.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ARBOGEN; nom propre d'une ville de Suède, dans la Province de Vestmanie, sur une rivière de même nom. On estime les armes qui se fabriquent dans cette ville.

ARBOIE, ARBRIÈRE; vieux mots qui signifioient autrefois lieu planté d'arbres.

ARBOIS; nom propre. *Arborosa.* Ville de France, en Franche-Comté, sur la rivière de Cuisance, environ à cinq lieues, sud-est, de Dole. On vante les vins qu'on recueille dans le voisinage.

ARBOLADE; substantif féminin. C'est, selon le Cuisinier François, un ragoût qui se fait avec du beurre, de la crême, des jaunes d'œufs, du jus de poire, du sucre & du sel.

ARBON; nom propre. Ville de Suisse, sur le bord méridional du lac de Constance, dans le Turgow.

Baudrand place une rivière du même nom dans la Morée, la même qui s'appeloit autrefois *Asopus*.

ARBORÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Arborer.

ARBORER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, au propre, l'action de planter quelque chose haut & droit à la manière des arbres. *Les Assiégeans ont arboré les drapeaux sur la brèche.*

Je ne sais où le Dictionnaire de Trévoux puise, de temps à autre, sa doctrine : il dit que ce verbe n'a point d'usage au propre.

Arborer un mât, c'est, en termes de Marine, dresser un mât sur le vaisseau.

On dit, dans le même sens, *arborer le pavillon*; pour dire, le hisser & le déployer.

Arborer, s'emploie au figuré, & signifie se déclarer ouvertement pour quelque parti, quelqu'opinion. *Ils arborèrent l'indépendance.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'arbore*, la syllabe *bo* est longue.

ARBORIBONZE; substantif masculin. Nom qu'on a donné à certains Prêtres du Japon, errans, vagabonds, mandians, & qui habitent des cavernes. Ils affectent une austérité de mœurs, qu'ils accompagnent d'un maintien sale & dégoûtant, qui les rend hideux à voir. Quand ils ont atteint l'âge de trente ans, ils font profession de conjurer le Diable. L'esprit de fanatisme est de tous les temps & de tous les Pays.

ARBORICHES; (les) peuple dont parle Procope, & que Meyer croit avoir habité la Zélande.

ARBORIQUES; (les) ancien peuple que quelques-uns prétendent avoir été le même que les Armoriques. Le P. Daniel dit, que les Arboriques habitoient entre Tournai & le Vahal.

ARBOUSE; substantif féminin. Fruit de l'arbousier. Lémery dit qu'il est difficile à digérer, & qu'il cause des maux d'estomac à ceux qui en mangent. *Voyez* ses autres propriétés au mot Arbousier.

ARBOUSIER; substantif masculin. *Arbutus*. C'est un arbre dont le tronc est couvert d'une écorce rude, écailleuse & grisâtre. Ses feuilles sont oblongues, larges comme celles du laurier : sa fleur est en forme de cloche ou de grelot, & il lui succède un fruit semblable à la fraise, mais plus gros, qui est d'abord jaune, & qui devient rouge en mûrissant.

La feuille, l'écorce & le fruit de l'Arbousier sont astringens. On en prend la décoction contre le cours de ventre, & l'on s'en sert en gargarismes. La fleur résiste à la malignité des humeurs.

ARBOUT; vieux mot qui signifioit autrefois arc-boutant.

ARBRE; sustantif masculin. *Arbor*. C'est le plus élevé, le plus gros & le plus apparent de tous les végétaux. Il n'a qu'un seul & principal tronc, qui s'élève, se divise & s'étend par quantité de branches & de rameaux, dont le volume & l'apparence varient en raison de l'âge, du climat, du terrein, de la culture, & particulièrement de la nature de chaque arbre.

Les objets principaux dont s'occupe le Jardinier, sont : 1°. le choix des arbres : 2°. la préparation qu'il

convient de leur donner avant de les planter : 3°. leur plantation : 4°. leur multiplication : 5°. leur entretien.

Voici quelques règles générales sur ces objets.

Choix des arbres. *Prenez* plus de Poiriers d'automne que d'été, & plus d'hiver que d'automne : appliquez la même règle aux pommiers & aux autres *arbres* : ceux qui donnent leur fruit tard, relativement aux autres de la même espèce, sont préférables. Gardez-vous de prendre les poiriers qui auront été greffés sur de vieux amandiers, de quatre à cinq pouces : rejettez ceux qui auront plus d'un an de greffe. Les premiers, pour être bons, doivent avoir trois ou quatre pouces. Les arbres greffés sur coignassiers, sont les meilleurs pour des arbres nains : prenez les jeunes *arbres* avant trois ans ; trop jeunes, ils seroient trop long-temps à se mettre en buisson ; trop vieux, on n'en obtiendroit que des productions chétives : rejettez les *arbres* moussus, noüeux, gommés, rabougris & chancreux. Que ceux que vous préférerez ayent les racines saines & belles ; que la greffe en ait bien recouvert le jet ; qu'ils soient bien fournis de branches par le bas ; qu'ils soient de belle venue. Les pêchers & les abricotiers doivent avoir été greffés d'un an seulement. Il suffira que les pommiers greffés sur paradis, ayent un pouce d'épaisseur. Pour les *arbres* de tige, ils n'en seront que meilleurs, s'ils ont quatre à cinq pouces d'épaisseur sur sept à huit pieds de hauteur : prenez, si vous êtes dans le cas de les choisir sur pied, ceux qui auront poussé vigoureusement dans l'année, qui vous paroîtront sains, tant à la feuille qu'à l'extrémité du jet, & qui auront l'écorce unie & luisante : les pêchers, qui ont plus d'un an de greffe, & qui n'ont point été récépés en bas, sont mauvais. Il en est de même de ceux qui par bas ont plus de trois pouces, ou moins de deux de grosseur, & de ceux qui sont greffés sur des *arbres* de quatre à cinq pouces. Que les nains ou *arbres* d'espaliers soient droits, d'un seul brin & d'une seule greffe ; qu'ils soient sans aucune branche par bas, qu'on y apperçoive seulement de bons yeux. Que si l'on ne choisit pas les *arbres* sur pied, mais arrachés ; outre toutes les observations précédentes, il faut encore veiller à ce qu'ils n'ayent point été arrachés depuis trop longtemps ; ce qui se reconnoîtra à la sécheresse du bois & aux rides de l'écorce : s'ils ont l'écorce bien écorchée, l'endroit de la greffe étranglé de filasse, la greffe trop basse, laissez-les, surtout si ce sont des pêchers. Examinez particuliérement les racines ; que le nombre & la grosseur en soient proportionnés à l'âge & à la force de l'*arbre*. Qu'il y en ait une au moins à peu près de la grosseur de la tige ; les racines foibles & chevelues marquent un *arbre* foible ; qu'elles ne soient ni séches, ni dures, ni pourries, ni écorchées, ni éclatées, ni rongées : distinguez bien les jeunes racines des vieilles, & exigez scrupuleusement que les jeunes ayent les conditions requises pour être bonnes : les jeunes racines sont les plus voisines de la surface de la terre ; il les faut rougeâtres & unies aux poiriers, pruniers, sauvageons, &c. blanchâtres aux amandiers, jaunâtres aux mûriers, & rougeâtres aux cerisiers.

Préparation pour planter les Arbres. Il y a deux choses à pré-

parer, la tête & le pied. Pour la tête, que l'*arbre* soit de tige, qu'il soit nain; comme on l'a fort affoibli en l'arrachant, il faut, 1°. lui ôter de sa tête à proportion des forces qu'il a perdues. Il y en a qui different jusqu'au mois de Mars à décharger un *arbre* de sa tête; d'autres font cette opération dès l'automne, & tout en plantant l'*arbre*, en observant de mastiquer le haut des branches coupées, afin qu'elles ne souffrent pas des rigueurs du froid. 2°. Il faut lui ôter de sa tête, selon l'usage auquel on le destine. Si l'on veut que l'*arbre* fasse son effet par bas, comme on le requiert des buissons & des espaliers, il faut le couper court; & faire le contraire, si l'on veut qu'il gagne en hauteur. Mais on ne travaille guères à la tête des *arbres*, qu'on n'ait opéré sur les racines & au pied.

Quant aux racines, separez-en tout le chevelu le plus près que vous pourrez, à moins que vous ne plantiez votre *arbre* immédiatement après qu'il a été arraché. L'action de l'air flétrit très-promptement ces filets blancs, qu'il importe de conserver sains, mais qu'il n'importe pas moins d'enlever & de détacher, pour peu qu'ils soient malades. La soustraction de ce chevelu met les racines à découvert, & expose les bonnes & les mauvaises; séparez les mauvaises, & donnez aux bonnes leur juste longueur. La plus longue racine d'un *arbre* nain n'aura pas plus de huit à neuf pouces; celle d'un *arbre* de tige n'aura pas plus d'un pied : laissez, si vous voulez, un peu plus de longueur à celles du mûrier & de l'amandier; & en général aux racines de tout *arbre* qui les aura ou fort molles ou fort sèches. Deux, trois ou quatre pouces de longueur suffiront aux racines moins importantes que les racines maîtresses. C'est assez d'un seul étage de racines, sur-tout si elles sont bien placées : des racines sont bien placées, quand elles se distribuent du pied circulairement, & laissent entr'elles des espaces à peu près égaux.

Plantation des arbres. *Commencez* par préparer la terre : faites-y des trous plus ou moins grands, selon qu'elle est plus ou moins sèche. Ils sont ordinairement de six pieds en carré dans les meilleurs fonds; deux pieds de profondeur suffisent pour les poiriers. Séparez la mauvaise terre de la bonne, & ne laissez que celle-ci. Il est très-avantageux de laisser le trou ouvert pendant plusieurs mois. Labourez le fond du trou : remettez-y d'excellente terre à la hauteur d'un pied, & par-dessus cette terre une couche d'un demi-pied de fumier bien pourri : mêlez la terre & le fumier par deux autres labours : remettez ensuite un second lit de bonne terre, un second lit de fumier, & continuez ainsi; en observant à chaque fois de mêler la terre & le fumier par des labours.

Si la terre est humide, & n'a pas grand fond, on n'y fera point de trou; c'est assez de l'engraisser & de la labourer. Après cette façon, on y placera les *arbres* sans les enfoncer, & l'on recouvrira les racines à la hauteur d'un pied & demi, & à la distance de quatre à cinq en tous sens, avec de la terre de gason bien hachée : enfoncez votre *arbre* plus avant, si votre sol est sec & sablonneux. Si vous appliquez un espalier à un mur, que votre trou soit de huit pieds de large sur trois de profondeur, & à un demi pied du mur. Retenez bien encore les

règles suivantes. Le temps de planter est, comme l'on sait, depuis la fin d'Octobre jusqu'à la mi-Mars. Dans cet intervalle, choisissez un jour sec & doux: plantez dès la Saint-Martin, dans les terres sèches & légères; attendez Février, & ne plantez que sur la fin de ce mois, si vos terres sont froides & humides: laissez entre vos *arbres*, soit espaliers, soit buissons, soit *arbres* de tige, la distance convenable: réglez à chaque espèce son canton, & dans ce canton, la place à chacun en particulier: disposez vos trous au cordeau: faites porter chaque arbre près de son trou; plantez d'abord ceux des angles, afin qu'ils vous servent d'alignement; passez ensuite à ceux d'une même rangée; qu'un ouvrier s'occupe à couvrir les racines à mesure que vous planterez; plantez haut & droit; n'oubliez pas de tourner les racines vers la bonne terre; si vous plantez au bord d'une allée, que vos principales racines regardent le côté opposé. Quand vos *arbres* seront plantés, faites mettre deux ou trois pouces de fumier sur chaque pied; recouvrez ce lit d'un peu de terre. Au défaut de fumier, servez-vous de méchantes herbes arrachées. Si la saison est sèche pendant les premiers mois d'Avril, de Mai & Juin, on donnera tous les quinze jours un demi seau d'eau à chaque pied; & afin que le pied profite de cette eau, on pratiquera à lentour un sillon qui la retienne. Vous aurez l'attention de faire trépigner la terre de vos petits *arbres*; vos espaliers auront la tête penchée vers la muraille: quant à la distance, c'est à la qualité de la terre à la déterminer; on laisse depuis cinq à six pieds jusqu'à dix, onze, douze entre les espaliers; depuis huit à neuf jusqu'à douze entre les buissons, & depuis quatre toises jusqu'à sept à huit entre les grands *arbres*. Il faut dans les bonnes terres, laisser plus d'espace entre les *arbres* que dans les mauvaises, parce que les têtes prennent plus d'étendue. Les *arbres*, qui jettent plus de bois, comme les pêchers, les poiriers & les abricotiers, demandent aussi plus d'espace. Si on cultive la terre qui est entre les arbres, on éloignera les arbres les uns des autres de huit à dix toises, surtout si ce sont des poiriers ou des pommiers; si on ne la cultive pas, quatre à cinq toises en tout sens suffiront à chaque arbre. Laissez trois toises ou environ entre les fruitiers à noyaux, soit en tige, soit en buisson, surtout si ce sont des cerisiers & des bigarotiers plantés sur merisiers; s'ils ont été greffés sur d'autres cerisiers de racine, ne les espacez qu'à douze ou quinze pieds. Les poiriers sur coignassiers plantés en buisson, se disposent de douze en douze pieds, à moins que les terres ne soient très-humides; dans ce cas on les éloigne de quinze en quinze pieds. Il faut donner dix-huit pieds aux poiriers & pommiers entés sur franc, & plantés dans des terres légères & sabloneuses; vous leur en donnerez vingt-quatre dans les terres grasses & humides: c'est assez de neuf pieds pour les pommiers entés sur paradis, si l'on en fait un plan de plusieurs allées; c'est trop, si on n'en a qu'une seule rangée: il ne leur faut alors que six pieds. Donnez aux pêchers, abricotiers & pruniers en espaliers, quinze pieds dans les terres légères, dix-huit pieds dans les terres fortes; aux poiriers en espaliers, huit ou dix

pieds, selon la terre. Ne mettez jamais en contre-espalier ni bergamottes, ni bons chrétiens, ni petit muscat. On peut mêler des pêchers de quatre pieds de tige, ou environ de quinze en quinze pieds aux muscats mis en espalier; mais que les pêchers que vous entremêlerez ainsi, soient plantés sur d'autres pêchers : on peut se servir, dans les mêmes circonstances, de poiriers greffés sur coignassiers, pourvû qu'ils ayent quatre pieds de tige. Les châtaigniers, les noyers, les pommiers & les poiriers mis en avenues, en allées & en routes, demandent une distance de quatre, cinq ou six toises, selon la terre; les ormes & les tilleuls deux ou trois toises; les chênes & les hêtres neuf à dix pieds; les pins & les sapins quatre à cinq toises. Quant aux expositions, nous observerons en général, que la plus favorable dans notre climat est le midi, & la plus mauvaise le nord; que dans les terres chaudes, le levant n'est guères moins bon que le midi; enfin, que le couchant n'est pas mauvais pour les pêches, les prunes, les poires, &c. mais qu'il ne vaut rien pour les muscats, les chasselats & la vigne.

Multiplication des arbres. Cette partie se rapporte à la taille. *Voyez* ce mot.

Entretien des arbres. Ôtez aux vieux arbres les vieilles écorces jusqu'au vif avec la serpe ou une bêche bien tranchante; déchargez-les du trop de bois vers le milieu de Février; coupez-leur la tête à un pied au-dessus des fourches pour les rajeûnir; faites-en autant à vos espaliers, contre-espaliers & buissons sur coignassiers & sur francs. Quand ils sont vieux ou malades, ce que vous reconnoîtrez à la couleur jaune de la feuille, faites-leur un cataplasme composé de terre forte & de crotin de cheval, ou de bouse de vache bien liés ensemble. Quand on coupe des branches, il faut toujours les couper près du corps de l'arbre. Quelques-uns aiment mieux appliquer sur les greffes en fentes & sur les plaies des arbres, un mélange composé d'égale quantité de cire, de poix résine & de suif, le tout fondu ensemble. S'il est nécessaire de fumer les grands arbres greffés sur francs, faites-les déchausser au mois de Novembre d'un demi-pied de profondeur sur quatre à cinq pieds de tour, selon leur grosseur; répandez sur cet espace un demi-pied de haut de fumier bien gras & bien pourri, mais à la distance d'un pied de la tige; & un mois après, rejettez la terre sur le fumier, en mettant le gason en dessous. Il y en a qui se contentent de les déchausser en Décembre ou Novembre, & de les rechausser en Mars, ne leur procurant d'autre engrais que celui de la saison.

Les *arbres* sont quelquefois tout couverts de mousses, plantes parasites qui les altèrent en suçant leur nourriture : il est essentiel de les garantir de cette espèce de maladie pédiculaire. L'expédient de racler la mousse est long, & très-imparfait dans bien des cas. M. de Ressons a proposé, ainsi qu'on le peut voir dans les Mémoires de l'Académie pour l'année 1716, de faire une incision dans toute la longueur de l'arbre qui aille jusqu'au bois : il faut toujours la faire du côté le moins exposé au soleil; la trop grande chaleur empêcheroit la cicatrice de se fermer. Le temps

de faire cette opération, après avoir préalablement nettoyé l'écorce, est depuis Mars jusqu'à la fin d'Avril; en Mai, les arbres auroient trop de sève. Après l'incision, la fente s'élargit, parce que la sève étend l'écorce, & la plaie se referme au bout de deux ans. Par le moyen de cette opération, l'écorce est toujours nette, & il n'y vient plus de mousse; effet que M. de Ressons attribue à ce que la sève se distribue mieux dans l'écorce après l'incision, & ne se porte plus tant dans les racines des plantes parasites.

Arbre sauvage, se dit d'un arbre qui n'a pas été cultivé; comme *arbre domestique*, se dit de celui qui est cultivé.

Arbre de brin, se dit de celui qui vient d'une graine, & où le cœur du bois est entier.

Arbre de sciage, se dit de celui qui n'est qu'une pièce d'arbre refendu, dans laquelle il n'y a qu'une partie du cœur.

Arbre de crossette, se dit de celui qui vient de marcotte.

Arbre de taillis, qu'il ne faut pas confondre avec les arbres taillis, est celui qui croît sur souche.

Arbre de haut ou de plein vent, est un arbre qui s'élève naturellement fort haut, & qu'on ne rabaisse pas. On l'appelle aussi *arbre de tige* ou *de plein air*.

Arbre nain ou en buisson, est celui qu'on tient bas, & auquel on ne laisse qu'un demi-pied de tige.

Arbre en espalier, est celui dont les branches sont étendues & attachées contre des murailles, & qu'on a taillé à main ouverte ou à plat. Il y a aussi des espaliers en plein air.

Arbre sur franc, est celui qui a été greffé sur un sauvageon venu de pepins ou de bouture.

Arbres en contre-espaliers ou haies d'appui, sont des arbres plantés sur une ligne parallèle à des espaliers.

Arbres en mannequin, sont des arbres plantés dans des mannequins, pour les lever & les mettre en motte, en place de ceux qui meurent, ou dont on veut se défaire.

Arbre fatigué, est celui qui paroît usé par vieillesse ou défaut de culture, & qui ne se charge que de mousse ou de galle.

Arbre conifère, est celui dont le fruit est de figure conique, comme le pin, le sapin, le picéa, le mélèse.

Arbres de décoration, sont ceux qui forment les allées, les avenues des chemins, des bosquets, des jardins.

Arbres aquatiques, sont ceux qui se plaisent dans l'eau où ils croissent mieux qu'ailleurs: tels sont le tremble, le peuplier, l'aune, &c.

Arbres de repeuplée, se dit des jeunes plants qu'on laisse pour repeupler les taillis.

Arbres de haute futaie, sont ceux qui sont les plus élevés dans les forêts; *arbres de moyenne futaie*, ceux qui le sont moins que les précédens; & *arbres taillis*, ceux qui sont au-dessous de ces derniers.

Arbre de lisiere, se dit, en termes d'Eaux & Forêts, de ceux qu'on laisse dans les ventes de bois pour servir de bornes à la coupe qui est permise.

Arbre de délit, est celui qu'on a coupé, ébranché, deshonoré ou enlevé.

Arbre retenu, est celui qui est marqué du marteau du Roi, & de celui du

du grand Maître, pour être conſervé lors de l'exploitation des ventes.

Arbre encroué, eſt celui qui tombe ſur un autre arbre quand on l'abat.

Arbre en état, eſt celui qui eſt encore ſur pied.

Arbre corbelé, eſt celui dont les branches ſont sèches, & ne prennent point de nourriture.

Arbre couronné et mort en cime, eſt celui dont le haut pouſſe des rejets qui forment une eſpèce de couronne.

Arbre piqué, eſt celui dans le corps duquel l'oiſeau fait ſon nid.

Arbre gelif, eſt celui que la gelée a offenſé.

Arbres abroutis, ſont ceux dont les beſtiaux ont mangé les rejets.

Arbres pieds corniers, ſont de gros arbres qui doivent reſter dans les encoignures des ventes.

Il n'eſt permis de planter des arbres qu'à une certaine diſtance de l'héritage de ſon voiſin, laquelle eſt de cinq, ſix ou ſept pieds, ſelon les différens lieux, à moins qu'on ne faſſe un contre-mur.

Il eſt auſſi d'uſage, que quand quelqu'un ſouffre que l'arbre de ſon voiſin jette des branches ſur ſon héritage, il perçoive les fruits qui croiſſent ſur ces branches.

On emploie le mot d'*arbre* dans les Arts & Métiers, pour déſigner certaines pièces des machines.

Arbre, en termes de Marine, eſt le nom qu'on donne à un mât ſur la Méditerranée.

Arbre, ſe dit, en termes de l'art de *bâtir*, de la plus forte partie des machines qui ſervent à élever les pierres, comme l'arbre d'une grue.

Arbre, en termes de monnoyage, ſe dit dans la machine vulgairement appelée *Jument*, de la groſſe pièce de bois, poſée perpendiculairement ſur le haut de laquelle eſt la grande roue à dents, qui donne le mouvement aux lanternes & aux hériſſons.

Arbre d'un Moulin a vent, ſe dit de la pièce de bois à laquelle ſont attachées les aîles du Moulin; & *l'arbre d'un Moulin à eau*, eſt ordinairement la pièce de bois où tient la roue.

Arbre, ſe dit, en termes de Tourneurs, d'un mandrin compoſé de pluſieurs pièces de cuivre, de fer, & de bois dont ont ſe ſert pour tourner.

Arbres, ſe dit, en termes de Vitriers, des axes ou eſſieux d'un tireplomb, qui font tourner les rouleaux d'acier, entre leſquels on paſſe la lame de plomb, pour l'applatir, & la canneler au ſortir de la lingotière.

Arbre, ſe dit, en termes de Tireurs-d'Or, d'une eſpèce de cabeſtan, dont le treuil, qui eſt poſé perpendiculairement, a ſept ou huit pieds de haut. C'eſt ſur cet arbre que ſe roule le cable.

Arbre, ſe dit, en termes de Cardeurs, d'une partie du rouet, à laquelle eſt ſuſpendue la roue par le moyen d'une cheville de fer qui y entre dans un trou aſſez large, pour qu'elle puiſſe tourner aiſément.

Arbre, ſe dit, en termes de Cartonniers, d'une des principales pièces du Moulin dont ils ſe ſervent pour broyer & délayer leur pâte.

Arbre, ſe dit, en termes de Friſeurs d'Etoffes, d'une pièce couchée le long de la machine à friſer, ſur laquelle eſt montée la plus grande partie de cette machine.

Arbre, ſe dit, en termes de Fileurs d'Or, d'un bouton de fer, qui traverſant le ſabot & la grande roue,

donne, en les faisant tourner, le mouvement à toutes les autres, par le moyen de la manivelle qu'on emmanche à une de ses extrémités.

Arbre, se dit, en termes d'Horlogers, d'une pièce ronde ou carrée, qui a des pivots, & sur laquelle est ordinairement adaptée une roue.

Les Horlogers appellent encore *arbre*, une outil qui sert à monter des roues ou autres pièces; & ils donnent enfin ce nom, à l'essieu qui est au milieu du barrillet d'une montre ou d'une pendule.

Arbre *de Presse*, se dit, en termes d'Imprimerie, de la pièce qui est entre la vis & le pivot.

Arbre, se dit, dans les Papeteries, d'un long cylindre de bois, qui sert d'axe à la roue, & qui fait jouer les maillets.

Arbre, se dit, en termes de Rubanniers, d'une pièce de bois, de figure octogone, qui reçoit dans ses mortoises les douze traverses, par lesquelles sont portées les aîles du Moulin de l'Ourdissoir.

Arbre, se dit, en termes de Potiers d'Etain, d'un morceau de fer, de grosseur & de longueur arbitraires, ordinairement rond & à huit pans, qui est la principale des pièces dont le tour de ces Artisans est composé.

Arbre de Mars, se dit, du résultat d'une opération chimique de M. Lémeri le Jeune. Il versa de la liqueur alcaline de tartre, sur une dissolution de limaille de fer dans l'esprit de nitre renfermé dans un verre. Bientôt la liqueur s'échauffa considérablement, quoi qu'avec très-peu de fermentation. A peine fut-elle en repos, qu'il s'y éleva une sorte de branches adhérentes à la surface du verre, lesquelles continuant à croître, le couvrirent enfin tout entier.

La forme des branches étoit si parfaite, qu'on pouvoit même y découvrir des espèces de feuilles & de fleurs.

On a appelé cette végétation *Arbre de Mars*, à cause de ses rapports avec l'Arbre de Diane, dont nous allons parler.

Arbre de Diane, ou Philosophique, se dit d'une végétation métallique artificielle, dans laquelle on voit un arbre se former & croître peu à peu du fond d'une bouteille pleine d'eau. Voici, selon M. Gellert, comme on peut se procurer le plaisir de cette expérience amusante.

On fait dissoudre une partie d'argent dans deux parties d'eau-forte; on y joint trois parties d'eau, après quoi l'on y met deux parties de mercure; on laisse ce mêlange en repos; il se fait un amalgame qui prend une figure assez semblable à celle d'un arbre. On réussira encore mieux à faire l'arbre de Diane de la manière suivante: on met un amalgame de mercure & d'argent dans un matras que l'on expose à une chaleur douce pendant quelque temps; on augmente le feu peu à peu, & par degrés; au bout de quelques jours on verra qu'il se sera formé, non-seulement un arbre, mais même une espèce de buisson.

Arbre de vie, se dit, en termes d'Anatomie, de cette partie blanche du cervelet, qui est recouverte par la substance cendrée. *Voyez* Cervelet.

Arbre, est, selon Pline, le nom d'un des plus grands poissons de l'Océan. On le trouve au détroit de

Gibraltar. Gesner croit que c'est l'étoile.

Arbre, est aussi le nom d'un reptile du cap de Bonne-Espérance, qui a deux aunes de longueur, & trois quarts de pouce d'épaisseur.

On appelle, dans le sens de l'Ecriture, *Arbre de vie*, & *Arbre de la science du bien & du mal*, les *Arbres* plantés au milieu du Paradis-Terrestre.

On appelle aussi la Croix où Jesus-Christ fut attaché, *l'Arbre de la Croix*.

Arbre Généalogique, se dit figurément d'une figure tracée en forme d'arbre, d'où l'on voit sortir, comme d'un tronc, diverses branches de consanguinité, de parenté. *Il faut qu'il présente à la Cour son Arbre généalogique.*

Arbre de porphyre, se dit, en Logique dans le même sens, d'une figure en forme d'*arbre*, qui présente l'ordre & la suite naturelle des genres, des espèces & des individus. C'est ce qu'on appelle aussi *Echelle des prédicamens*.

On dit proverbialement & figurément, *qu'il faut se tenir au gros de l'arbre*; pour dire, qu'il faut demeurer attaché à l'opinion la plus ancienne, la plus universellement adoptée.

La première syllabe est moyenne, la seconde est très brève.

ARBRIER; vieux mot qui signifioit autrefois monture de l'arbalête.

ARBRISSEAU; substantif masculin. *Frutex*. Plante ligneuse, du tronc de laquelle s'élèvent plusieurs tiges branchues, qui forment une espèce de buisson. On donne en hauteur à l'arbrisseau, depuis cinq, six, jusqu'à douze pieds. Ainsi le grenadier, le filaria, &c. sont des arbrisseaux; & on appellera *sous-arbrisseaux*, les groseliers, les bruyères, &c.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier, & longue au pluriel.

Le *x* qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* & l'*e* qui sont oisifs, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *arbrisau*, *arbrisaus*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ARBROATH; nom propre d'un bourg d'Ecosse, dans la Province d'Angus, au midi de la ville de Montrose.

ARBROIE; vieux mot qui signifioit autrefois bocage.

ARBROT; substantif masculin, & terme d'Oiseleur, qui désigne un petit arbre garni de gluaux. *On prend les oiseaux à l'arbrot.*

ARBROYS; vieux mot qui signifioit autrefois buissons, broussailles.

ARBRUISSEL; vieux mot qui signifioit autrefois arbrisseau.

ARBUA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Perside.

ARBUSTE; substantif masculin. Petite plante ligneuse, inférieure à l'arbrisseau. *Un parterre peut être orné d'arbustes.*

ARC; substantif masculin. *Arcus*. Sorte d'arme courbée en demi-cercle, par le moyen de laquelle on tire des flèches. *Elle tire très-bien de l'arc.*

L'invention de la poudre a fait abandonner l'usage de l'arc dans la plûpart des contrées de l'Europe; mais on s'en sert encore en Asie, en Afrique, & en Amérique. C'é-

toir avec l'arc que combattoient autrefois tous les peuples. Les Parthes se faisoient, sur-tout, remarquer singulièrement par leur dextérité à manier cette arme.

On dit proverbialement & figurément d'une personne qui peut employer divers moyens pour réussir à quelque chose, *qu'elle a plusieurs cordes à son arc.*

On dit aussi proverbialement & figurément, que *débander l'arc, ne guérit pas la plaie;* pour dire, qu'on ne répare pas un mal, en se mettant en état de n'en plus faire.

Arc de Carrosse, se dit de deux pièces de fer courbées en arc, qui joignent le bout de la flèche à l'essieu de devant, & qui servent à faire tourner aisément le Carrosse dans un petit espace.

Arc, se dit en termes d'Architecture, de tout membre d'Architecture fait en ceintre comme les voûtes, les trompes courbées, &c.

Arc, se dit, en termes de Géométrie, d'une portion quelconque, d'une ligne courbe en général, mais le plus souvent de la circonférence d'un cercle.

Arcs égaux, se dit des arcs d'un même cercle qui contiennent le même nombre de degrés.

Arcs semblables, se dit des arcs qui contiennent le même nombre de degrés de cercles différens.

Arcs concentriques, se dit des arcs qui ont le même centre.

Arc diurne, se dit, en termes d'Astronomie, de la portion de cercle qu'un Astre parcourt sur l'horison. On appelle *Arc semi-diurne*, la ligne que décrit un Astre pour arriver de l'horison au méridien, & celle qu'il décrit pour aller du méridien à l'horison.

Arc nocturne, se dit de la portion de cercle qu'un Astre parcourt sous l'horison.

Arc d'élévation du pôle, se dit d'un arc qui contient les degrés compris depuis le pôle jusqu'à l'horison.

Arc de l'équateur, se dit de la partie de l'équateur qu'interceptent les méridiens de deux endroits. C'est sur cet arc que se détermine la longitude d'un lieu à un autre.

Arc de progression, ou *de direction*, se dit d'un arc de l'écliptique, qu'une planète semble parcourir en suivant l'ordre des signes.

Arc de rétrogradation, se dit d'un arc de l'écliptique qu'une planète semble décrire en se mouvant contre l'ordre des signes.

Arc de station première, se dit de l'arc qui détermine le mouvement d'une planète stationnaire dans le premier demi-cercle de son épycicle; & l'on appelle *arc de station seconde*, celui qui détermine le mouvement de cette planète dans l'autre demi-cercle de son épycicle.

Arc entre les centres, se dit, dans le calcul des éclipses, d'un arc tiré perpendiculairement du centre du Soleil, ou, dans les éclipses lunaires du centre de l'ombre de la terre sur l'orbite de la Lune.

Arc de vision, se dit de celui qui mesure la distance à laquelle le Soleil est au-dessus de l'horison, quand une étoile, que ses rayons déroboient, commence à reparoître.

Arc des Signes, se dit, en termes de Gnomonique, d'une ligne hyperbolique, tracée sur un cadran, soit horisontal, soit vertical.

Arc ou ligne courbe de l'éperon, se dit, en termes de Marine, de la distance qu'il y a en longueur de l'extrémité de l'éperon, à l'avant du vaisseau par dessus l'éperon.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

Le *c* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *ark*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARC; (l') nom propre d'une rivière de France, en Provence. Elle a sa source entre Porrières & Saint-Maximin, & son embouchure dans l'étang de Berre, après un cours de dix à douze lieues.

Il y a en Savoie, une rivière du même nom, qui a sa source au Mont-Cénis, & son embouchure dans l'Isère, après avoir arrosé le Comté de Maurienne.

ARC, ou LA PUCELLE D'ORLÉANS; (Jeanne d') nom propre de cette fameuse Héroïne, qui fit lever aux Anglois le siège d'Orléans, le 8 Mai 1429, depuis lequel temps les affaires de la France & de Charles VII, prirent une nouvelle face. Auxerre, Troyes, Châlons, Soissons, Compiegne, &c. se rendirent à ce Prince; & il arriva à Rheims, où il fut reçu & sacré au mois de Juillet de la même année, comme la Pucelle le lui avoit prédit. Jeanne voulut alors se retirer, mais on l'engagea à rester; & s'étant jettée en 1430 dans Compiegne, que les Anglois assiégeoient, ils la firent prisonnière dans une sortie. Ils l'envoyèrent ensuite à Rouen, où, après lui avoir fait son procès, on la brûla dans le vieux marché, comme sorcière, le 14 Juin 1431. Cauchon, Évêque de Bauvais, présidoit au Tribunal ignorant & barbare qui la condamna. Les autres Juges, furent cinq Évêques François, un Évêque d'Angleterre, un moine Dominicain, & des Docteurs de l'Université de Paris, qui furent encore ses Accusateurs. Nous éloignerions le merveilleux de l'histoire de cette singulière Fille; parce que, comme l'observe M. le Président Hénault, les doutes de Dubellay Langey, sur cette partie, ont fait trop de prosélytes, pour pouvoir être contredits avec succès dans un Ouvrage où l'on s'est proposé de ne dire que des choses vraies & connues pour telles.

Jeanne d'Arc naquit à Dom-Remi, près de Vaucouleurs, où elle étoit servante de cabaret, quand Baudricourt, Gentilhomme des frontières de Lorraine, l'envoya à Charles, comme une fille propre à jouer le rôle de guerrière & d'inspirée. *Elle étoit robuste*, dit Monstrelet, *montant chevaux à poil, & faisant d'autres apertises que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire.*

ARCACHON, ou ARCASSON; nom propre d'un Cap & d'un petit Golfe de la mer de Gascogne, entre l'embouchure de la Garonne, & celle de l'Adour, environ à six lieues de Bordeaux.

ARCADE; substantif féminin. C'est en général, une ouverture en arc, ou en forme de voûte.

ARCADE FEINTE, se dit, en Architecture, d'une fausse-porte ou fenêtre ceintrée, pour répondre à une arcade percée, ou seulement pour la décoration d'un mur.

ARCADE, se dit, en termes d'Anatomie, des parties figurées en arc; ainsi les Anatomistes appellent *arcade alvéolaire*, le contour formé par les alvéoles; & *arcade sourcillière*, le contour supérieur de l'orbite.

ARCADE, se dit, en termes de Manufactures de soierie, d'une ficelle longue de cinq pieds, pliée en deux, bouclée par le haut, ou arrêtée par

un nœud en boucle, dans lequel on passe la corde de rame.

Arcade, se dit, en termes de Serruriers, de la partie qui forme un fer à cheval dans les balcons, ou rampes d'escaliers.

Arcade, se dit, en termes de Lunetiers, de la partie de la châsse de la lunette où l'on met le nez.

Arcade, se dit, en termes de Talonniers, du dessous d'un talon de bois, coupé en arc.

Arcade, se dit, en termes de Passementiers, d'une espèce d'anneau de gros fil d'archal qu'on a attaché au milieu, & sur l'épaisseur du retour, en faisant entrer ses deux bouts dans le bâton du retour.

Arcades, est, selon Polybe, le nom d'une ancienne ville de Crète.

Il y a à Rome une Académie sous le nom des *Arcades*, qui a pour objet la conservation des Lettres, & la perfection de la Poësie Italienne. Les Dames peuvent être admises dans cette Académie.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *arkade*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCADI; nom propre d'un Couvent riche & puissant, de moines Grecs, dans l'île de Candie. Il entretient environ 300 Religieux, & ses terres s'étendent vers le midi, jusqu'au sommet du Mont-Ida.

On voit dans ce Monastère une cave remplie d'excellent vin, que le Supérieur du Couvent bénit tous les ans après les vendanges, en récitant l'Oraison suivante.

» Seigneur Dieu, qui aimez les » hommes, jettez les yeux sur ce » vin, & sur ceux qui le boiront; » bénissez nos muids, comme vous » bénîtes le puits de Jacob, la piscine de Siloé, & la boisson de » vos saints Apôtres. Seigneur, qui » voulûtes bien vous trouver aux » nôces de Cana, où par le changement de l'eau en vin, vous » manifestâtes votre gloire à vos » Disciples, envoyez présentement » votre Saint-Esprit sur ce vin, & » bénissez-le en votre Nom. *Ainsi* » *soit-il.*

ARCADIE; nom propre. *Arcadia.* Ancienne Province du Peloponèse, qui étoit bornée à l'orient, par le pays d'Argos; au midi, par la Messénie; au nord, par l'Achaie; & à l'occident, par l'Élide.

Ce Pays fut fameux dans l'antiquité, par ses Fleuves, ses Fontaines, ses Plantes, ses Animaux, & ses Divinités. Nous nous dispenserons de répéter ici les extravagantes merveilles qu'en ont débité les anciens Auteurs.

Arcadie, est aussi le nom d'une ancienne ville maritime de l'île de Crète.

Il y a encore dans la Morée une rivière du même nom, & un golfe qui s'étend depuis Cartel-Tornèse, jusqu'au cap Jardan.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue

ARCADIEN, ENNE; *Arcadius, a, um.* Adjectif & substantif des deux genres. Qui habite l'Arcadie, qui a rapport à l'Arcadie. *Voyez* Arcadie.

Arcadien, est aussi le nom d'un membre de l'Académie des Arcades de Rome. *Voyez* Arcade.

ARCALU; nom propre d'un petit État des Tartares Monguls, au midi du désert de Xamo, sur la rivière d'Hoamko, à la naissance de la grande Muraille de la Chine.

ARCAM ; substantif masculin. Serpent noir & blanc du Turquestan. D'Herbelot dit que son venin est le plus mortel & le plus dangereux de tous les poisons.

ARCAN ; nom propre d'une ville d'Asie, en Tartarie, sur la rivière de Cassima.

ARCANÇON ; substantif masculin. Sorte de Poix-résine qui se fait avec le galipot, ou encens madré, en le faisant cuire jusqu'à ce qu'il soit presque brûlé. C'est avec cette drogue qu'on fait la poix noire.

Il ne faut pas, avec le Dictionnaire de Trévoux, confondre l'arcançon avec la colophane.

L'*arcançon* paye pour droits, à l'entrée du Royaume, dix sous par quintal, & seize sous à la sortie.

ARCANE ; substantif masculin, & terme d'Alchimie, qui, selon Paracelse, désigne une substance incorporelle, immortelle, fort au-dessus des connoissances des hommes, & de leur intelligence. Il ajoute que les *arcanes* sont d'une excellence fort au-dessus de la matière dont nos corps sont composés : que leur propriété est de changer, altérer, restaurer, & conserver nos corps. Il distingue ensuite quatre sortes d'arcanes, qui sont la *première matière*, le *mercure de vie*, la *pierre des Philosophes*, & la *teinture*.

Les propriétés du premier de ces *arcanes*, sont de rajeunir l'homme. Le second le purifie, & le fortifie. Le troisième renouvelle ses cheveux, sa peau & ses ongles ; & le quatrième prolonge la durée de sa vie, fort au-delà des bornes ordinaires.

C'est dommage que ces beaux arcanes soient des secrets si impénétrables.

Arcane corallin, se dit d'une préparation de Pharmacie, qui n'est autre chose que du précipité rouge, sur lequel on a fait brûler de l'esprit de vin à plusieurs réprises pour l'adoucir. Son nom lui vient de sa couleur qui ressemble à celle du corail.

L'*arcane corallin* est regardé comme un des plus grands fondans des humeurs froides ou véroliques. Il produit aussi de bons effets dans certaines hydropisies, & dans de vieilles maladies cutanées, telles que les dartres.

On le donne comme évacuant, ou comme purifiant ; comme évacuant, la dose est d'environ trois grains.

Pour purifier & fondre les humeurs, on fait prendre le matin & le soir une prise d'un demi-grain, ou d'un grain.

Arcane, est aussi le nom d'une petite ville de la Turquie Asiatique, sur la mer Noire, entre le cap de Pisello, & la ville de Sinope.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

ARCANÉE ; substantif féminin. Craie rouge minérale, qui sert aux Charpentiers, & à d'autres Ouvriers, pour tracer des lignes sur le bois, la pierre, &c.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ARCANGI ; substantif masculin. C'est le nom qu'on donne à certains soldats Turcs, qui font la guerre de parti, & qui n'ont d'autre solde que le butin qu'ils enlèvent à l'ennemi.

ARCANI ; nom propre. Ville d'Asie, dans la Mingrélie, près de l'embouchure d'une rivière du même nom, dans la mer Noire.

ARCAS ; nom propre. Bourg d'Espagne, dans la Castille. Ce fut jadis une ville épiscopale.

ARCASSE ; subst. fém. & terme de Marine, qui désigne toute la partie extérieure de la poupe d'un vaisseau.

ARCASSE, se dit aussi du corps de la poulie, qui en renferme le rouet.

ARCASSOUL ; substantif masculin. Drogue médicinale de la Chine. Il s'en vend beaucoup à Batavia par les Chinois.

Fin du second Volume.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second Volume du GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS, où je n'ai rien trouvé qui en doive empêcher la publication. Il m'a paru que les Auteurs avoient fait de nouveaux efforts pour mériter l'estime & la confiance du Public. Fait à Paris, ce 5 Septembre 1767.

CAPPERONNIER.

OBSERVATION.

DES circonstances particulières n'ayant pas permis à M. l'Abbé G*** de continuer à travailler au *grand Vocabulaire françois*, pour lequel il avoit offert généreusement ses services, nous ne devons pas laisser ignorer au Public la part qu'il a eue à l'Ouvrage, d'autant mieux que chacun des Auteurs doit répondre de ses articles.

M. l'Abbé G*** a donc donné, à la réserve de la partie grammaticale, les articles, *Aberration*, *Abscisse*, *Absolu*, *Absolument*, *Abstême*, *Abstrait*, *Abstraction*, *Acamptes*, *Acatalectique*, *Accélération*, *Accélératrice*, *Accéléré*, *Accélérer*, *Accessible*, *Accidentel*, *Accorné*, *Aclaste*, *Acolyte*, *Acoustique*, *Acroniche*, *Acronique*, *Actif*, *Actuel*, *Acutangle*, *Acutangulaire*, *Adalor*, *Addition*, *Adegige*, *Aderaimin*, *Adhil*, *Adorable*,

Adoration, *Adorer*, *Ægolethron*, *Aerienne* (Perspective) *Affecté*; *Aigu*.

M. L'Abbé G*** a en outre desiré de rédiger la Préface, & il l'a en effet rédigée d'après les vues que lui a communiquées l'Auteur qui a imaginé l'Ouvrage, & qui en a formé le plan.

Il a aussi travaillé, 1°. la partie de l'article *Académie*, qui commence à la 41e ligne de la 2e colonne de la page 167, par ces mots, *il s'en est formé dans la plûpart des villes de France*, & qui se termine à ces mots, *l'Académie Royale de Peinture*, lesquels commencent la 7e ligne de la première colonne de la page 182.

2°. La partie du mot *Acte*, qui commence à la page 344, & qui finit à la page 347 aux mots, *Acte en matière de Drame*.

3°. La partie de l'article *Action*, qui commence à la page 353, jusqu'à ces mots, *Action en Médecine*, de la page 355, & depuis ces mots, *Action en Poësie*, de la page 356, jusqu'à *Action*, *en termes de Commerce*, de la page 357.

S'il se trouve quelques articles omis dans le détail que nous venons de faire, nous les rétablirons dans la suite.

---

*Fautes essentielles dont on a omis de charger l'*Errata *du premier Volume.*

PAGE 12, *col* 1, *lig*. 22, supprimez depuis ABAISSEMENT du pôle jusqu'à ABAISSEMENT de l'horison visible, & *lisez*:

ABAISSEMENT *du pôle*, est opposé à élévation ou hauteur du pôle. Autant on s'avance en degrés de latitude en allant du pôle vers l'équateur, autant est grand le nombre de degrés dont le pôle s'abaisse, parce qu'il devient continuellement plus proche de l'horison. Ainsi l'abaissement du pôle se mesure par la quantité de degrés dont le pôle s'approche de l'horison.

Pag. 51, *col*. 2, supprimez la 39e ligne qui commence par ABBA-DAL-CURIA, & les deux suivantes, & *lisez*:

ABBA-DAL-CURIA ; nom propre d'une île de la mer des Indes, entre celles de Zocotora & de Guardafui.

Pag. 33, *col.* 2, *lig.* 15, étoit de devenir grosse, *lis.* étoit la crainte de devenir grosse.

Pag. 33, *col.* 2, *lig.* 44, les ordres du Sultan, *lis.* les ordres du Sophi.

Pag. 86, *col.* 1, *lig.* 5, prescription, *lis.* proscription.

Pag. 135, *col.* 1, *lig. pénultième*, d'Ompay, *lis.* d'Aranias.

Pag. 151, *col.* 1, *lig.* 7, si l'absolution, *lis.* si l'excommunication.

Pag. 295, *col.* 2, supprimez l'article ACHITOPHEL, & *lisez :*

ACHITOPHEL ; nom propre de ce misérable, qui, d'abord ami & Conseiller de David, l'abandonna pour suvivre Absalom. C'est lui qui donna à ce dernier le conseil abominable d'abuser en public des femmes du Roi son père, & de le détrôner. Achitophel auroit voulu que, pour remplir ce dernier objet, Absalom poursuivît David, tandis que son armée étoit encore foible ; Mais Chusaï, partisan secret du Roi, ayant ouvert un avis contraire qu'Absalom suivit, Achitophel se retira de dépit à Gilo, où il se pendit.

Pag. 329, *col.* 1, *lig.* 10, supprimez depuis NOUVEAUX ACQUETS, terme de Finances, jusques & compris le droit de *nouveaux acquets*, & *lisez :*

NOUVEAUX ACQUETS ; terme de Finances. *Voyez* AMORTISSEMENT.

NOUVEAUX ACQUETS, se dit aussi, selon l'art. 114 & suivans de la Coutume d'Artois, tant des acquisitions de fiefs ou autres biens nobles que font les Roturiers, que des droits qu'ils doivent au Seigneur pour être soufferts dans la possession de ces fiefs, qui ne peuvent régulièrement être tenus & possédés que par gens de condition noble. Ce droit de nouveaux acquets est ce qu'on appelle plus communément ailleurs, *Droit de franc-fief.* Voyez *ce mot.*

Une absence imprévue n'ayant pas permis à l'Auteur du mot ADDITION, d'en lire les épreuves lors de l'impression, il s'est glissé, sans qu'on sache trop comment, des erreurs dans la partie Algébrique, qui ne doivent point être imputées à l'Auteur de cet article. On a pris des mesures pour que de pareils inconvéniens n'aient plus lieu dans la suite ; supprimez donc depuis ADDITION *algébrique* de la page 377, *col* 1, *lig.* 23, jusqu'à ADDITION, en *Géométrie* de la page 379, *col.* 2, *lig.* 14, & *lisez :*

ADDITION *algebrique*, se dit d'une opération qui consiste à trouver la somme de plusieurs quantités indéterminées, désignées par les lettres de l'Alphabet ; ce qui se fait en joignant ces quantités avec leurs propres signes, & en réduisant celles qui sont susceptibles de réduction, telles que les grandeurs semblables.

Si vous avez à additionner plusieurs quantités semblables, l'opération est la même que celle des nombres ordinaires ; ainsi, $2a + a + a + 4a = 8a$: de même, $3b + 2b + b + 3b = 9b$.

Si les quantités à additionner sont dissemblables, & conséquemment représentées par des lettres différentes, chacune de ces quantités se conserve toujours, & on ne fait que les séparer par le signe $+$, qui est le signe de l'addition, & qui sert à les lier ensemble. Ainsi, pour ajouter une quantité représentée par a, à d'autres quantités représentées

par b, c, & d, j'écrirai $a + b + c + d$; mais je ne connoîtrai le vrai résultat que par la valeur particulière de chacune des lettres a, b, c, d: si a vaut 15; b, 8; c, 19; d, 4; je dirai, $a + b + c + d = 46$.

Si vous avez à additionner des grandeurs algébriques, composées de plusieurs termes où il y en a de semblables, *par exemple*; si vous avez à additionner le polynome $5a^4 b^3 + 3cf^4 + 2rs - x$, avec le polynome $2a^2b^4 - 3cf^4 + 3rs + 2x$; vous écrirez vos polynomes de façon que les termes semblables soient directement les uns au-dessous des autres : vous tirerez une ligne sous ces polynomes; vous réduirez les termes semblables à leur plus simple expression, vous placerez un zero sous ceux qui se détruiront totalement & vous obtiendrez le résultat suivant :

$$\begin{array}{lrrrr} & 5a^4b^3 & + 3cf^4 & + 2rs & - x \\ & 2a^2b^4 & - 3cf^4 & + 3rs & + 2x \\ \hline \text{Total} & 7a^6b^7 & 0 & + 5rs & + x \end{array}$$

On appelle *grandeurs semblables* en algèbre, celles qui ont précisément les mêmes lettres & le même nombre de lettres, sans aucun égard à leur coefficient : ainsi $3ab$ & $8ab$ sont des grandeurs semblables : $3ab$, signifie que la grandeur ab est prise trois fois, & $8ab$, qu'elle est prise huit fois; ce qui fait en tout onze fois.

Vous procéderez comme dans l'addition précédente, pour faire celle des cinq quantités suivantes :

$$\begin{array}{lrrrr} & 4a & + 2b & - 3c & - 5d \\ & -a & - 1b & + 4c & - 2d \\ & 3a & + 3b & + 5c & + 8d \\ & 2a & - 4b & + c & + d \\ & a & + 2b & - 5c & + d \\ \hline \text{Total} & 9a & + 2b & + 2c & + 3d \end{array}$$

En faisant la réduction, vous avez $+ 10a$, $- a$, ainsi $9a$ pour reste : secondement $+ 7b - 5b$; ainsi $2b$ pour reste : troisièmement $+ 10c - 8c$, ainsi $2c$ pour reste; & enfin $+ 10d - 7d$, ainsi $3d$ pour reste, comme il est écrit sous la ligne horisontale de l'exemple donné.

Vous venez de remarquer que les quantités positives ou affectées du signe + sont absolument opposées aux quantités négatives ou affectées du signe —; c'est pourquoi les quantités semblables affectées de signes opposés, se détruisent dans l'addition en tout ou en partie, comme dans l'exemple précédent.

Il s'ensuit donc que quand vous avez une quantité négative à ajouter à une quantité affirmative, vous devez diminuer l'affirmative par la négative, ou la négative par l'affirmative. Ainsi $+ 4 - 2 = 2$; $\frac{5ax}{d}$ & $- \frac{3cx}{d} = \frac{2cx}{d}$; $- b\sqrt{bc}$ & $+ d\sqrt{bc} = \overline{d - b}\sqrt{bc}$; de même $+ 4 - 8 = - 4$; pareillement $+ 3\sqrt{df}$ & $- 5\sqrt{df} = - 2\sqrt{df}$.

L'addition des quantités négatives se fait de même que celle des quantités affirmatives : ainsi, $- 4$ & $8 = - 12$; $- \frac{2bc}{d}$ & $- \frac{7bc}{d} = - \frac{9bc}{d}$; $- b\sqrt{cy}$ & $- d\sqrt{cy} = - b - d\sqrt{cy}$.

Vous pourrez additionner toutes sortes de grandeurs algébriques, en suivant les méthodes indiquées.

ainsi $\frac{4de}{f} + \frac{3de}{f} = \frac{7de}{f}$; $3\sqrt{cd} + 5\sqrt{cd} = 8\sqrt{cd}$; $4\sqrt{cd-yy} + 5\sqrt{cd-yy} = 9\sqrt{cd-yy}$, pareillement $2\sqrt{4} + 5\sqrt{4} = 7\sqrt{4}$.

Vous ferez l'addition des fractions positives ou affirmatives, qui ont le même dénominateur, en ajoutant ensemble leur numérateur & mettant sous la somme le dénominateur commun, comme dans les exemples suivants : $\frac{2}{8} + \frac{5}{8} = \frac{7}{8}$; $\frac{3cy}{d} + \frac{5cy}{d} = \frac{8cy}{d}$; $\frac{5c\sqrt{dy}}{3c+\sqrt{dy}} + \frac{7c\sqrt{dy}}{3c+\sqrt{dy}} = \frac{12c\sqrt{dy}}{3c+\sqrt{dy}}$; & $\frac{d}{f} + \frac{cy}{f} = \frac{dd+cy}{f}$.

Vous procéderez de même pour l'addition des fractions négatives.

Si vous avez à additionner des irrationels, quand ils n'auront pas la même dénomination, vous la leur donnerez. En ce cas, s'ils sont commensurables entr'eux, vous ajouterez les quantités rationelles, sans les lier par aucun signe, & après leur somme vous écrirez le signe radical; ainsi $\sqrt{8} + \sqrt{18} = \sqrt{4 \times 2} + \sqrt{9 \times 2} = 2\sqrt{2} + 3\sqrt{2} = 5\sqrt{2} = \sqrt{50}$. Au contraire, $\sqrt{5}$ & $\sqrt{7}$ étant incommensurables, leur somme sera $\sqrt{7} + \sqrt{5}$.

ADDITION, *en géométrie*, &c.

Pag. 422, *col.* 2, *lig.* 23, plaça tous bienfaiteurs, *lis.* plaça leurs bienfaiteurs.

Pag. 423, *col.* 1, *ligne* 5, les Dieux mêmes, *lis.* les Dieux même.

Pag. 498, *col.* 1, *lig.* 29, en face, *lis.* à la face.

Pag. 531, *col.* 1, *lig.* 15, Peintre qui vivoit au 5[e] siècle, *lis.* Peintre qui florissoit vers l'an 420, avant l'Ere chrétienne.

Errata du second Volume.

Pag. 2, *col.* 1, *lig.* 31, à quadrangulaire, *lis.* quadrangulaire.

Pag. 4, *col.* 1, *lig.* 12, Nieuhof, *lis.* Nieuhoff.

Pag. 16, *col.* 2, *lig.* 45, la seconde & la troisième encore très-brèves, *lis.* la seconde encore, & la troisième très-brève.

Pag. 29, *col.* 1, *lig.* 25, ne compare pas, *lis.* ne comparoît pas.

Pag. 44, *col.* 2, *lig.* 3, fasciement, *lis.* facilement.

Pag. 58, *col.* 2, *lig.* 15 & 16, Ptérigoïdiens, *lis.* Ptérigoïdiennes.

Pag. 73, *col.* 2, *lig.* 24, Conseil, *lis.* Concile.

Pag. 106, *col.* 1, *lig.* 11, Anglosascons, *lis.* Anglosaxons.

Pag. 108, *col.* 2, *lig.* 17, sarrée, *lis.* carrée.

Pag. 120, *col.* 1, *lig.* 5, n'en exigea, *lis.* n'exigea.

Pag. 134, *col.* 1, *lig.* 36, s'il y en a une, *lis.* s'il y a une.

Pag. 151, *col.* 1, *lig.* 38, mal, *lis.* mâle.

Pag. 197, *col.* 2, *lig.* 30. ALMENESCLUS, *lis.* ALMENESCHES.

Pag. 212, *col.* 2, *lig.* 13, conjecture, *lis.* conjoncture.

Pag. 229, *col.* 2. *lig.* 7 & 11, Catrée, *lis.* Cratée.

Pag. 320, *col.* 1, *lig.* 6, l'expédition sa, *lis.* l'expédition de sa.

Pag. 383, *col.* 1, *lignes* 2, 4, 5, 12 & 13, ANÉGYRAPHE, *lisez* ANÉPIGRAPHE, ou plutôt supprimez l'article ANÉGYRAPHE, comme inutile, attendu qu'ANÉPIGRAPHE est en son ordre.

Pag. 405, *col.* 1, *lig.* 20, avec fouet, *lis.* avec un fouet.

Pag. 419, *col.* 2, *lig.* 25, de Noël & le jour de Pâques; sous les Capétiens, *lis.* de Noël; & le jour de Pâques, sous les Capétiens.

Pag. 481, *col.* 2, *lig.* 8, ammoniac, *lis.* ammoniaque.

Pag. 512, *col.* 1, *lig.* 14, qu'il peut, *lis.* qu'il ne peut.

De l'Imprimerie de L. CH. D'HOURY.





